This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

119

Per. 3977 d. 120/58.5-6

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

DES DÉPARTEMENTS,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES

ET DES BEAUX-ARTS.

CINQUIÈME SÉRIE.

TOME V.

ANNÉE 1873. — 1er SEMESTRE.

PARIS,

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES.

JANVIER-FÉVRIER 1873.

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

SÉANCE DU 6 JANVIER 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LASCOUX,

VICE-PRÉSIDENT.

Quelques membres de la section appellent l'attention de la section sur la situation exceptionnelle où se trouvent placés les membres non résidants, qui, ayant cessé d'habiter la province pour venir se fixer à Paris, peuvent assister aux séances de toutes les sections, et jouissent ainsi d'un privilége refusé aux membres résidants titulaires.

M. Servaux, chef du bureau des travaux historiques, répond que cette question a également éveillé l'attention de l'administration, qui cherchera les moyens de régulariser la situation faite aux membres non résidants compris dans cette catégorie.

M. Boutaric propose la publication, dans la Collection des docu-

Digitized by Google

ments inédits, de la correspondance administrative d'Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, frère de saint Louis, d'après les originaux inédits conservés aux Archives nationales et à la bibliothèque Nationale. Cette publication, qui formerait un volume in-4°, aurait pour résultat de jeter les plus vives lumières sur l'état des provinces de l'ouest et du midi de la France au milieu du XIIIe siècle. Ce serait le complément des *Olim*.

M. Boutaric pense que le meilleur plan à suivre pour la publication de ces lettres du comte Alphonse serait l'ordre chronologique. De bonnes tables de noms et de matières permettraient de faire facilement des recherches. L'histoire du Tiers État s'enrichirait d'un grand nombre de faits intéressants et nouveaux, surtout pour les provinces de l'ouest, dont le passé est presque entièrement ignoré, par suite des vicissitudes éprouvées par ces provinces, qui, tour à tour, étaient soumises à la domination française et à la domination anglaise.

La section, convaincue de l'importance d'une pareille publication, est d'avis qu'il y a lieu de nommer dès aujourd'hui trois membres avec lesquels s'entendra M. Boutaric pour le choix des documents et la préparation de la publication.

M. le Président désigne, pour faire partie de la commission, MM. Delisle, de Rozière et A. de Barthélemy.

M. Henri Beaune, correspondant, fait hommage du discours qu'il a prononcé, comme avocat général, à la rentrée de la cour d'appel de Dijon, le 4 novembre 1872. Le sujet de ce discours est *Le Paradoxe*, brochure in-8° de 44 pages.

M. l'abbé Chevalier, président de la Société archéologique de Touraine, offre à la section une brochure intitulée : *Origines tourangelles. Notes sur l'origine tourangelle de Descartes.*

Des remercîments seront adressés à MM. Beaune et abbé Chevalier, et leurs brochures seront déposées à la bibliothèque du Comité.

M. Chatel, correspondant, adresse copie du serment de fidélité prêté, le 3 février 1447, par Thomas Bazin, évêque et comte de Lisieux, entre les mains de Henri, roi des Français et d'Angleterre (*Francorum et Anglie rex*).

Renvoi à M. Delisle.

Digitized by Google

M. Lefebvre dit *Faber*, correspondant, adresse copie d'un document important pour l'histoire de Cambrai et qui offre quelque intérêt pour l'histoire générale de la France, à l'occasion de la guerre de Philippe de Valois contre Édouard III, roi d'Angleterre (XIVe siècle). C'est une lettre écrite par les magistrats de Cambrai à Philippe de Valois, dans laquelle ils protestent de leur affection pour le roi de France et déclarent qu'ils ne prennent point parti dans les démêlés du comte de Hainaut contre l'évêque de Cambrai, etc. La date de ce document manque, mais elle est fixée par l'objet même de la pièce.

Renvoi à M. Jourdain.

M. Mossmann, correspondant, maintenant en résidence à Belfort, fait hommage d'une brochure ayant pour titre *Notes et Documents tirés des archives de Colmar*. Il ajoute à cet envoi, tant en son nom personnel qu'au nom de M. Julien Sée, un volume ayant pour titre *Mémoires des RR. PP. Jésuites du collége de Colmar* (1698-1750).

Remercîments et dépôt à la bibliothèque.

M. Soucaille, correspondant, envoie trois nouveaux documents historiques tirés par lui des archives municipales de Béziers, portant les dates de 1662 et 1663.

Dépôt aux archives du Comité.

M. A. Briquet adresse son rapport trimestriel sur les tables générales des Mémoires de Trévoux, dont la rédaction lui a été confiée par M. le Ministre de l'instruction publique.

M. le Ministre désire avoir l'avis du Comité sur la manière dont ce travail est exécuté.

Ce rapport est renvoyé à l'examen de M. Rathery.

M. le Président désigne, pour rendre compte de publications de Sociétés savantes, MM. Boutaric, Marty-Laveaux, Levasseur, Bellaguet et Jourdain.

M. Servaux, chef du bureau des travaux historiques, propose de nommer la commission qui sera chargée d'examiner toutes les questions relatives au concours et aux réunions de la Sorbonne, qui auront lieu conformément aux nouvelles mesures adoptées par

Digitized by Google

M. le Ministre de l'instruction publique. M. le Président pense qu'il serait convenable de remettre cet examen à la commission nommée dans la séance de novembre 1872, chargée de dresser la liste des Sociétés qui ont publié les travaux les plus importants et se trouvant par là en mesure de réclamer une part dans l'allocation de 3,000 francs mise à la disposition de la section d'histoire.

M. Rathery donne lecture d'un rapport, au nom de la commission chargée d'examiner le manuscrit du tome V et dernier des Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane. Cette commission était composée de MM. Bellaguet, Hippeau et Rathery.

Les commissions sont d'avis, à l'unanimité, de proposer à M. le Ministre la publication et l'impression du cinquième et dernier volume des Négociations diplomatiques de la France et de la Toscane.

Ces conclusions sont adoptées par la section.

Des rapports sont lus par :

M. Bellaguet, sur les *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire*[1];

Le même, sur les *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*[2];

M. Wey, sur les *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon*[3];

M. Théry, sur les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*[4];

M. A. de Courson, sur le *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*[5];

M. Lascoux, sur les *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*[6];

Le même, sur le *Bulletin* de la même Société[7].

Renvoi des rapports à la commission de la *Revue*.

M. Fr. Michel dépose, au nom de M. de La Ferrière, des copies

[1] Tome XXV.
[2] Tome XXXI.
[3] Tome IX, 1872.
[4] Année 1870.
[5] Années 1870 et 1871.
[6] Tome XXI, 1871.
[7] Tome Ier, années 1869 et 1871.

Digitized by Google

de documents apportées par ce dernier des missions dont il a été chargé en Angleterre et en Russie.

Renvoi à la commission nommée dans la séance du 4 novembre 1872, et composée de MM. Delisle, de Rozière et A. de Barthélemy.

M. Delisle donne lecture d'un rapport, à l'occasion de la proposition faite par M. Hippeau de publier, dans les *Mélanges*, les Mémoires du comte de Tillières, relatifs à la reine Anne d'Autriche, à Richelieu, à Mazarin, au duc de Beaufort, à la cabale des Importants, etc. M. le rapporteur désirerait, avant de faire une proposition à ce sujet, avoir quelques explications sur le texte de ces documents, et, d'ailleurs, il pense qu'il serait convenable de les soumettre à l'examen d'un des membres qui serait plus particulièrement versé dans l'histoire littéraire du XVIIe siècle.

Cette proposition est acceptée, et les manuscrits de M. de Tillières sont renvoyés à l'examen de M. Rathery.

Le même M. Delisle propose le dépôt aux archives de la charte du XIVe siècle conservée dans les archives du château de la Rivière-Bourdet (Seine-Inférieure), dont M. Édouard de Barthélemy avait envoyé une copie.

M. Meyer donne lecture d'un rapport sur des communications de MM. Lhuillier et Desjardins.

1° M. Lhuillier : Copie d'un acte par lequel un bourgeois de Provins vend une maison à un bourgeois de Paris (juillet 1279).

2° M. Desjardins, correspondant, archiviste de Seine-et-Oise : Copies de trois chartes tirées des archives du département de l'Oise, dans chacune desquelles se trouve un mot qui manque ou qui a paru manquer à Du Cange.

M. Meyer propose le dépôt aux archives de l'acte envoyé par M. Lhuillier, et l'impression, dans la *Revue*, des trois chartes envoyées par M. Desjardins.

Des remercîments seront adressés aux auteurs de ces envois.

M. Boutaric remet, pour être déposées aux archives, les copies, transmises par M. Soucaille, de divers documents originaux qui sont conservés aux archives municipales de Béziers et dont le détail a été donné précédemment.

Digitized by Google

Les conclusions des rapports de MM. Delisle, Meyer et Boutaric sont adoptées, et les documents envoyés à la commission de la *Revue*.

C. Hippeau,

Secrétaire de la section d'histoire et de philologie.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LASCOUX,

VICE-PRÉSIDENT.

M. P. Marchegay, membre non résidant, fait hommage au Comité de deux brochures publiées par lui en 1872 : 1° Lettres de Louise de Coligny, princesse d'Orange, à sa belle-fille Charlotte Brabantine de Nassau, duchesse de La Trémoille (1555-1620), publiées d'après les originaux; 2° Lettres de Flandrine de Nassau, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, à sa sœur Charlotte Brabantine de Nassau, duchesse de La Trémoille (1598-1630).

M. Barbier de Montault, correspondant, fait également hommage de trois publications dont il est l'auteur : 1° Inscriptions bourguignonnes recueillies en Italie, Dijon, 1872; 2° Catalogue des pierres et marbres employés depuis le XVIe siècle à Rome, Caen, 1872; 3° La commune de Buxerolle (Vienne), extrait du *Bulletin monumental*, publié à Caen.

Des remercîments seront adressés aux auteurs des ouvrages mentionnés ci-dessus, et les ouvrages seront déposés à la bibliothèque du Comité.

M. Henri Beaune, correspondant, adresse copie d'une lettre ou remontrance adressée au duc de Sully, au sujet de la sévérité de son administration. L'original de cette pièce fait partie de la bibliothèque de M. le comte d'Harcourt, au château de Gros-Bois (Côte-d'Or).

Renvoi à M. Rathery

Digitized by Google

M. Combet, correspondant, envoie la suite de ses recherches sur la topographie et les monuments du canton d'Uzerche.

Dépôt aux archives et remercîments.

M. l'abbé Corblet remercie le Ministre de l'avoir réintégré sur la liste des correspondants du Comité, et adresse une dissertation inédite sur la légende de saint Just, sainte Artémie et sainte Honesta, d'après un manuscrit du XIVe siècle que n'ont pas connu les Bollandistes.

Renvoi à M. Delisle.

M. Demarsy, correspondant, fait hommage de trois brochures ayant pour titres : 1° Le séjour de Louis XV à Compiègne en 1764, 1er volume; 2° Notice sur M. Emmanuel Woillez, président de la Société historique de Compiègne, 1873; 3° Les horticulteurs hollandais de l'île d'Amack à Copenhague, Amiens, 1873.

Remercîments et dépôt dans la bibliothèque du Comité.

M. Soucaille adresse les copies de trois documents historiques relatifs à la province de Languedoc, conservés dans les archives municipales de Béziers : 1° Arrêt du Conseil du roi, déchargeant la province et les lieux particuliers des *foules* et des autres dépenses de la guerre (7 juillet 1662); 2° Déclaration du roi qui accorde aux communautés du Languedoc la faculté de se racheter au profit du roi et de rembourser les gagistes du domaine (7 juillet 1662); 3° Ordonnance contre les meuniers, hôtes et revendeurs (16 juillet 1667).

Remercîments et dépôt aux archives.

M. Octave Teissier, membre non résidant, expose l'utilité qu'il y aurait à publier une table générale des mémoires historiques et archéologiques que renferment les diverses publications des Sociétés savantes des départements; les services que rendrait une semblable table sont trop évidents pour qu'il lui soit nécessaire d'insister à cet égard.

M. Teissier pense que l'exécution d'une semblable table n'éprouverait pas beaucoup de difficultés; il suffirait que chaque Société académique adressât au Comité un résumé des travaux historiques et

Digitized by Google

archéologiques insérés dans ses recueils de publications, lequel serait fondu dans une table générale publiée par le Comité. Pour se rendre compte de l'importance et de la difficulté de ce dépouillement, M. Teissier a voulu appliquer son système à la Société académique du Var, qui publie des bulletins depuis plus de quarante ans. Ce travail n'a pas été très-long, et, en laissant de côté toutes les dissertations philosophiques, toutes les poésies, toutes les œuvres d'imagination, il n'a eu à relever que quatre-vingt-huit articles se rattachant aux études historiques et archéologiques.

La section serait d'autant plus disposée à accepter cette proposition, qu'à diverses reprises elle a voulu prendre l'initiative de la table générale dont M. Teissier l'entretient, et que plusieurs fois son attention a été appelée sur cet objet. Mais elle a toujours reculé devant les difficultés insurmontables que devait rencontrer l'exécution d'un semblable travail. Elle adresse néanmoins ses remercîments à M. Teissier pour les excellentes dispositions qu'il témoigne, en lui faisant connaître les motifs qui lui font considérer comme inexécutables les moyens qu'il propose.

M. Dupuch, conseiller municipal de Bergerac, rapporteur pour la commission des archives, expose que, parmi les livres que renferme le trésor des archives de Bergerac, se trouve le livre des Jurades des années 1375 et 1376, dont les caractères sont en grande partie effacés et illisibles. Il prie M. le Ministre de vouloir bien lui indiquer les moyens qu'il y aurait à employer pour prévenir la destruction complète de ce livre des Jurades, le seul que nous possédions de la période de l'occupation anglaise qui finit en 1377.

Renvoi à M. de Rozière.

M. Rigault, inspecteur primaire à Commercy, adresse quelques documents relatifs à l'instruction publique aux XVIIe et XVIIIe siècles. 1° Liste des institutions à Wœmbez (Meuse), depuis 1662; 2° Traité passé en 1779 entre la commune de Wœmbez et François Claudat, maître d'école; 3° Bail du maître d'école de Saint-Aubin (conditions de sa nomination), 6 novembre 1764; 4° Engagement d'une maîtresse d'école pour les filles de la même communauté de Saint-Aubin (22 janvier 1763); 5° Engagement d'un recteur d'école pour la paroisse de Sauvigny (12 décembre 1779).

Renvoi à M. Jourdain.

Digitized by Google

M. le Président désigne, pour rendre compte de publications de Sociétés savantes, MM. Michelant, Boutaric, Lascoux, Théry, Meyer et Levasseur.

M. Boutaric fait connaître les propositions de la commission chargée de désigner les Sociétés savantes dont les travaux méritent plus particulièrement de recevoir des encouragements, conformément à l'arrêté de M. le Ministre en date du 25 décembre 1872.

Trois Sociétés ont paru, à la commission, dignes, à divers titres, de partager la somme de 3,000 francs mise, en 1873, à la disposition de la section d'histoire, et la commission propose de leur allouer à chacune un encouragement de 1,000 francs. Ce sont : 1° la Société archéologique de Montpellier, qui a publié cinq volumes in-4° de mémoires renfermant d'excellents travaux, parmi lesquels on peut citer au premier rang le travail de M. Germain sur Maguelonne : la Société archéologique de Montpellier est une ancienne Société, dont les publications continuent à occuper un rang très-honorable dans la science; 2° la Société archéologique de Touraine, de fondation relativement récente, qui a cependant publié vingt-deux volumes de mémoires contenant de très-bons travaux, et qui joint à cette collection de mémoires la publication d'un bulletin annuel; 3° la Société de l'histoire de Normandie, à Rouen, créée sur le modèle de la Société de l'histoire de France, mais qui se renferme exclusivement dans la publication de documents concernant l'histoire de la Normandie : les travaux de cette Société sont trop connus pour qu'il soit utile d'en faire l'éloge.

Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées par la section.

M. Servaux, chef du bureau des travaux historiques, fait ensuite connaître les propositions de la commission en ce qui concerne les distinctions honorifiques à accorder aux correspondants.

M. Delisle lit un rapport au nom de la commission chargée d'examiner le projet de publication de la correspondance administrative d'Alphonse, frère de saint Louis. Les conclusions de ce rapport sont que le Comité doit accueillir avec empressement la proposition de M. Boutaric, et recommander à la bienveillance de M. le Ministre toutes les mesures qui pourront en accélérer la réalisation. La cor-

Digitized by Google

respondance administrative d'Alphonse formerait un volume de la Collection des documents inédits.

Les conclusions du rapport de M. Delisle seront présentées à l'approbation de M. le Ministre.

M. Rathery donne lecture d'un examen du rapport de M. A. Briquet sur les tables générales des Mémoires de Trévoux.

M. Rathery s'étonne que l'on ait pu charger M. Briquet d'exécuter un travail qui est déjà fait et publié depuis plus de sept ans. Le P. Summervogel a en effet publié, chez Auguste Durand, en 1864-1865, la table méthodique des Mémoires de Trévoux, en 3 volumes in-12.

Il est regrettable qu'un homme si laborieux que M. Briquet ait ainsi employé son temps à un travail inutile, et, tout en le recommandant à la bienveillance de M. le Ministre, la section ne peut que proposer le dépôt du manuscrit de M. Briquet dans une des bibliothèques de Paris autre que la bibliothèque Nationale.

Ces conclusions sont adoptées, et le rapport de M. Rathery sera mis sous les yeux de M. le Ministre.

M. Bellaguet lit un rapport sur la communication faite par M. Dupré, correspondant, de divers documents relatifs à la prise de Blois par les huguenots, en 1568, documents extraits du premier registre des délibérations municipales de la ville.

M. le rapporteur propose l'impression dans la *Revue* de deux de ces documents, et le dépôt dans les archives des autres pièces dont l'intérêt est secondaire.

Ces conclusions sont adoptées.

M. Delisle lit une note sur deux communications de M. Chatel, dont il propose le dépôt dans les archives du Comité : 1° État de la dépense du fils du marquis de Thury, pendant son séjour au collége, en 1672 et 1673 ; 2° Hommage prêté par Thomas Bazin au roi d'Angleterre, le 3 février 1448.

M. Jourdain propose l'insertion dans la *Revue* du document dont M. Lefebvre dit *Faber* a adressé la copie. C'est une lettre écrite par le magistrat de Cambrai au roi Philippe de Valois. Il serait nécessaire néanmoins que M. Lefebvre y ajoutât, comme il l'a proposé, un commentaire. Adopté.

Digitized by Google

Des rapports sont lus par :

M. Rathery, sur les *Travaux de l'Académie de Reims* [1];

M. Jourdain, sur le *Bulletin de la Société historique de Compiègne* [2];

Le même, sur les *Mémoires de l'Académie d'Arras* [3], par M. le chanoine Vandrival, deux volumes.

Ces différents rapports sont renvoyés à la commission de la *Revue*.

C. Hippeau,

Secrétaire de la section d'histoire et de philologie.

[1] XLVIIe volume, année 1867-1868.
[2] Tome Ier, 1er fascicule.
[3] 2e série, t. IV.

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

SÉANCE DU 13 JANVIER 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE LA GRANGE,

MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SECTION.

M. le marquis de La Grange, président de la section, donne lecture d'un arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique, en date du 19 décembre 1872, qui nomme membre du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, section d'archéologie, M. Alexandre Bertrand, conservateur du musée de Saint-Germain-en-Laye. M. le Président invite ensuite M. A. Bertrand à prendre place parmi les membres de la section et à concourir aux travaux de ses collègues.

M. Allmer, correspondant, adresse les calques de 17 *fac-simile* d'inscriptions romaines de Saint-Remi, arrondissement d'Arles, qu'il a dessinées pendant un voyage exécuté le printemps dernier dans le midi de la France. Cet envoi sera examiné par M. Léon Renier.

M. l'abbé J.-J. André, correspondant, adresse, sous le titre d'*Inventaire des ornements de quelques évêques de Carpentras*, des extraits des inventaires du *spolium* de divers évêques, tirés du *Libri conclusionum* du chapitre de la ville de Carpentras. Ces extraits, qui appartiennent aux années 1322, 1598, 1697, 1710, 1734, 1758, ne contiennent rien qui ne présente quelque intérêt au point de vue de l'art ou de la liturgie. Cette communication sera examinée par M. Darcel.

M. Barbier de Montault, correspondant, adresse des notes archéologiques recueillies dans diverses églises du canton de la Trémouille, arrondissement de Montmorillon (Vienne), avec quatre estampages de fer à hosties. « Ces notes, dit M. Barbier de Montault, peuvent servir à rectifier ou à compléter le *Répertoire archéologique*

Digitized by Google

de la Vienne, publié dans le Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest. »

M. Maximilien de Ring, correspondant, adresse un mémoire, accompagné d'un plan topographique levé par M. Ganné ou Gasmé, agent voyer cantonal, sur le Bollenberg. Le mémoire de M. de Ring sera examiné par M. Alexandre Bertrand [1].

M. Tholin, correspondant, adresse une notice sur l'église romane de Sainte-Rafine-de-Gaujac (Fréjimont, Lot-et-Garonne), accompagnée d'un plan ichnographique et d'une coupe. Cet envoi sera examiné par M. Lance.

M. J.-H. Albanès, docteur en théologie et en droit canonique, à Marseille, adresse une copie complète d'une inscription dont une partie seulement avait été publiée. C'est l'épitaphe de sainte Casarie, morte à la fin du VIe siècle et qui était placée autrefois dans sa chapelle, près de Villeneuve-lez-Avignon. M. de Guilhermy examinera cette communication.

M. Roger, conservateur du musée de Philippeville, correspondant du Comité, adresse l'estampage d'une inscription latine gravée sur le socle demi-circulaire d'un bas-relief en marbre blanc découvert récemment à Philippeville, mais dont la partie inférieure a seule été retrouvée. D'après l'inscription, ce bas-relief devait représenter le génie des Dendrophores. Le même correspondant adresse en même temps la notice qu'il a publiée dans le journal de la localité, *le Zéramna*, d'une riche collection d'antiquités découvertes en 1845, non loin de l'endroit où vient d'être rencontré ce bas-relief. Les objets qui proviennent de ces premières fouilles ont été donnés par leurs possesseurs au musée de Philippeville, où ils ont été conservés soigneusement. M. Léon Renier examinera cette communication.

M. D. Rossi adresse une réclamation conçue en termes inouis au sujet d'un passage du compte rendu de la séance du 15 avril 1872, dans lequel il est parlé de son interprétation d'une inscription romaine trouvée à Soliès-Pont (Var). La section, à laquelle est donnée

[1] Nous avons la triste mission d'annoncer la perte que le Comité a faite récemment de M. Maximilien de Ring. Ce zélé correspondant est mort le 5 mars 1873.

Digitized by Google

lecture du passage incriminé[1], reconnaissant que son secrétaire n'a été que l'interprète de l'opinion émise par plusieurs de ses collègues avec l'assentiment unanime de l'assemblée, reconnaissant aussi que, comme c'est son devoir et son habitude, il s'est efforcé de concilier les exigences de la critique scientifique avec celles de la courtoisie, passe à l'ordre du jour.

M. le Président désigne, pour rendre compte de publications des Sociétés savantes, MM. Lenoir et Clément de Ris.

M. de La Villegille donne lecture d'une note adressée par M. le vicomte E. de Rougé, en réponse à une communication qui lui avait été adressée, le 6 décembre 1872, au nom de M. le Ministre de l'instruction publique, au sujet de deux estampages d'inscriptions hiéroglyphiques envoyées par M. de Lhotellerie. Cette lettre, qui est peut-être la dernière qu'ait écrite l'illustre et regretté académicien, qui vient d'être enlevé si prématurément aux siens et à la science, ne sera pas analysée ici. On la trouvera *in extenso* dans le présent numéro de la *Revue*.

M. Lance, chargé d'examiner une communication de M. Dusevel relative à l'église de Bernaville, commune de l'arrondissement de Doullens, en propose le dépôt aux archives, avec remercîments au correspondant.

M. Quicherat propose l'insertion dans la *Revue* de la note supplémentaire sur les *cornua* des livres des Romains, adressée par M. Deloye à propos de la découverte à Cavaillon et de l'acquisition pour le musée Calvet d'Avignon d'une troisième corne de bronze. La proposition de M. Quicherat est adoptée par la section.

M. Quicherat lit ensuite un rapport sur des communications de M. Rabut, et en particulier sur des tubes en bronze garnis à l'extérieur de petites anses dans chacune desquelles est passé un anneau.

M. Darcel donne lecture d'un rapport sur une communication

[1] Voy. *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, t. III, 1872, p. 532. On peut lire dans le tome IV de cette même série, p. 486 et suivantes, le rapport de M. Léon Renier sur la communication de M. D. Rossi.

Digitized by Google

de M. Célestin Port relative à un marché passé pour la restauration des vitraux de l'église de Montreuil-Bellay. M. Darcel ayant reproduit dans son rapport les points les plus importants de ce marché, la copie adressée par M. Port sera déposée aux archives.

Le même membre lit un second rapport concluant à l'impression dans la *Revue* d'un inventaire, envoyé par M. Parrot, des reliques et joyaux de la cathédrale d'Angers en 1716. Dans un troisième rapport, celui-ci verbal, M. Darcel conclut à l'impression dans la *Revue* du texte communiqué par M. Ant. Héron de Villefosse, attaché à la conservation des Antiques au Louvre, d'un marché passé entre l'église de Noyon et Jean de Graval, orfévre à Amiens, pour la construction d'une châsse, le 5 octobre 1499[1].

Les conclusions des rapports de MM. Lance, Quicherat et Darcel sont adoptées par la section, et les rapports renvoyés à la commission de rédaction de la *Revue des Sociétés savantes*.

M. Henri Revoil, membre non résidant du Comité, fait connaître sommairement les résultats de sa mission sur les bords du Rhin pour l'étude des monuments antérieurs au XIe siècle, mission qui fera l'objet d'un rapport au Ministre.

Nous insérons ici le résumé de cette communication verbale, que M. Revoil a bien voulu nous adresser :

« M. Révoil a visité Sion, Neufchâtel, Ottmarsen, Strasbourg et Trèves, où il a recueilli de précieux documents relatifs aux tâcherons. A Worms, à Coblentz, à Bonn, à Mayence et à Cologne, il a trouvé également des traces importantes se rattachant à ses recherches. A Cologne, dans la crypte de Saint-Georges, il a découvert, gravée sur le tailloir d'un chapiteau, la signature du maître ès pierre constructeur de ce monument, HEREBRAT · ME · FECIT, qu'un épais badigeon recouvrait depuis de nombreuses années.

« Dans le dôme d'Aix-la-Chapelle, M. Révoil a estampé des tailles en fougères et des marques de tâcherons d'une similitude parfaite avec celles des monuments de la vallée du Rhône, qu'il a signalées dans ses précédentes communications. Un relevé complet et à grande échelle de l'église de l'abbaye de Lorsch permettra de comparer d'une manière certaine la ressemblance de la sculpture et des pro-

[1] On trouvera à la suite de ce document les observations qu'il a suggérées à M. Darcel.

Digitized by Google

fils de ce monument avec ceux des églises que M. Révoil attribue à la période des IXe et Xe siècles.

« M. Révoil termine cet exposé verbal de sa mission en Allemagne par la communication des résultats d'une partie de sa mission dans le midi de la France. Il met sous les yeux du Comité les bas-reliefs intéressants de Saint-Gabriel et de Pernes. Ces sculptures sont l'œuvre des deux mêmes artistes, PONCIVS et VGO, sigles découverts par M. Révoil, qui a été assez heureux pour retrouver bon nombre de signatures des architectes de ces monuments, dont il recherche l'origine et étudie les moindres détails. »

M. Lance lit un rapport sur le tome IX, IIe partie, des *Mémoires de la Société d'agriculture, etc. d'Angers.*

M. Édouard de Barthélemy en lit un sur les *Mémoires de la Société académique de l'Aube, année 1870* (t. XXXIV de la collection), et un second sur le *Compte rendu de la séance publique de l'Académie de Besançon du 29 janvier 1872.*

M. le comte Clément de Ris déclare n'avoir rien trouvé qui pût fournir la matière d'un rapport écrit dans les tomes XX et XXI du *Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin.*

Ces rapports sont renvoyés à la commission de rédaction de la *Revue des Sociétés savantes.*

Sur la demande faite au nom de M. le Ministre de l'instruction publique par M. le chef du bureau des travaux historiques et des Sociétés savantes, M. le Président désigne les membres de la commission chargée de choisir, entre les Sociétés savantes, celles à qui devront être décernés, cette année, les encouragements de l'État, comme ayant le plus efficacement contribué aux progrès de l'archéologie. Cette commission se composera de MM. de Guilhermy, Quicherat, Darcel, Gustave Bertrand, Douët d'Arcq, Éd. de Barthélemy, et des membres du bureau, MM. de La Grange, Léon Renier, Chabouillet, A. de La Villegille, ainsi que de MM. Bellaguet et Servaux.

CHABOUILLET,

Secrétaire de la section d'archéologie.

Digitized by Google

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE LA GRANGE,

MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SECTION.

M. le Préfet de Constantine ayant prié M. le Ministre de l'instruction publique de vouloir bien lui désigner un archiviste paléographe, en même temps archéologue, à qui l'on pourrait confier le soin d'étudier les antiquités en tous genres du département qu'il administre, la section, saisie de cette demande, charge M. Léon Renier de vouloir bien rechercher parmi les membres de l'École des hautes études, ou parmi les auditeurs du cours d'épigraphie du Collége de France, s'il n'y en aurait pas qui fussent disposés à accepter et aptes à bien remplir cette mission. Sur la demande du Préfet, le Conseil général de Constantine a voté, pour cette place, un traitement convenable et qui pourrait s'améliorer dans un avenir rapproché. Le même fonctionnaire demande un crédit de 1,000 francs pour assurer la conservation de curieuses mosaïques récemment découvertes par la municipalité de Sétif. M. L. Renier est prié de donner également son avis sur cette demande de M. le Préfet de Constantine.

M. Dusevel, membre non résidant, adresse des notes relatives à l'église Notre-Dame de Doullens, qui sont renvoyées à M. Lance.

M. Hucher, membre non résidant, fait hommage d'un extrait du t. XIII du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, intitulé : *Sigillographie du Maine. — Sceaux des sires de Bueil, seigneurs de Saint-Calais : Jean III et Jean IV.* Des remercîments seront adressés à M. Hucher.

M. Marchegay, membre non résidant, adresse copie de cinq pièces, précédées d'une note explicative, relatives à des tapisseries, à des marchés, etc., et qui datent des années 1365, 1453, 1551, 1694 et 1769. Ces importants documents sont renvoyés à M. de Montaiglon.

Digitized by Google

M. l'abbé Canéto, correspondant, adresse le rapport qui lui avait été demandé sur ses fouilles de l'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch, renouvelle sa demande d'une allocation pour les continuer, et communique, en même temps, une recommandation à l'appui par un député du Gers. M. Quicherat examinera ce rapport et donnera son avis à la section sur la demande du correspondant.

Le même adresse des estampages d'inscriptions : 1° d'une tombe de l'année 1294, qui se trouve près de la porte de l'église de Sassis, dans le voisinage de Luz (Hautes-Pyrénées); 2° du tombeau de sainte Libérate, dans l'église de Mazère, près de Castelnau-Rivière-Basse. Cet envoi sera examiné par M. le baron de Guilhermy.

M. Cournault, correspondant, adresse une note, accompagnée de deux planches de dessins et d'une photographie, sur une collection d'objets gaulois en bronze, dont il vient de faire l'acquisition pour le Musée lorrain, à Nancy. Ces objets, qui présentent une grande analogie avec ceux provenant de Vaudrevanches (Valderfangen), aujourd'hui au musée de Saint-Germain, paraissent avoir été trouvés aux environs de Frouard, et probablement sous l'un des *tumulus* gaulois de cette localité. Cette communication est renvoyée à M. Alexandre Bertrand.

M. Duthoit, architecte à Amiens, adresse un rapport sur la mission qu'il a remplie en Algérie, et qui avait pour objet de visiter et de dessiner tous les monuments d'architecture musulmane dignes d'intérêt. M. Lance examinera cette communication.

M. Célestin Port, correspondant, adresse le procès-verbal de la vente faite à Paris, en 1572, moins d'un mois après la Saint-Barthélemy, des meubles de Claude Gouffier, duc de Rouannez. Ce document sera examiné par M. Darcel.

M. Joseph Roger, conservateur du musée de Philippeville, après avoir adressé ses remercîments pour le titre de correspondant qui vient de lui être accordé, envoie les croquis, plan et coupe d'un *columbarium* découvert à Philippeville, en 1870, et demande des fonds pour la restauration de ce columbarium, ainsi que pour d'autres destinations. La dépêche du correspondant contient, en outre, des détails sur les récentes découvertes de tombeaux et d'ins-

Digitized by Google

criptions faites au col de Rakrieds. Cette communication est renvoyée à l'examen de M. Renier.

M. Chabouillet donne connaissance d'un extrait d'une lettre de M. Paul Raymond, correspondant à Pau, qui confirme l'opinion émise par plusieurs membres de la section et consignée dans un rapport de M. Chabouillet, au sujet de l'identification de *Medicinum* avec Mézin, et non avec Médis[1].

M. Lance place sous les yeux des membres de la section une tête de Diane en bronze, trouvée à Sens dans les fouilles exécutées pour la construction du séminaire. M. Lance se propose de déposer ce buste dans le musée du trésor de la cathédrale.

Plusieurs membres expriment le regret que ce buste, dont le travail et la conservation sont remarquables, ne soit pas plutôt déposé au musée de la ville de Sens, où il serait visible pour un plus grand nombre de curieux que dans le trésor de la cathédrale.

M. le Président désigne M. Édouard de Barthélemy et M. de Montaiglon pour rendre compte de publications des Sociétés savantes.

La section entend ensuite le rapport de la commission chargée de désigner les Sociétés, ou les savants, entre lesquels devront être partagés les encouragements de l'État spécifiés dans l'arrêté du 25 décembre 1872. Il est décidé que ces encouragements seront partagés, *ex æquo*, entre trois Sociétés, à l'exclusion de toute personnalité. La section discute ensuite les propositions de la même commission au sujet des distinctions à accorder aux correspondants du Ministère. Toutes les propositions de la commission sont adoptées par la section.

M. Gustave Bertrand lit un rapport sur la première partie du t. XXXI des *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, qui est renvoyé à la commission de rédaction de la *Revue*.

M. Jules Marion dépose, sans rapport, les livraisons 1 à 5 du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau (1871-

[1] Voy. *Revue des Soc. sav.* 5e série, t. IV, p. 159. — Voy. aussi plus loin, p. 120.

Digitized by Google

1872). Ce volume ne contient rien qui soit du ressort de la section d'archéologie.

M. Alexandre Bertrand lit un rapport sur une communication de M. Maximilien de Ring relative au Bollenberg. Renvoi à la commission de rédaction de la *Revue*.

M. le comte Clément de Ris donne lecture d'un rapport sur une communication de M. Célestin Port relative à un maître potier, *insignis figulus*, né et mort à Fontevrauld, nommé Charles Boissonneau. Le rapport de M. Clément de Ris est renvoyé à la commission de rédaction de la *Revue*.

M. Léon Renier fait un rapport verbal sur des communications de MM. Allmer et Royer. M. Allmer a envoyé les calques de dix-sept inscriptions romaines, fort intéressantes, recueillies le printemps dernier à Saint-Remi, près Tarascon. Ces inscriptions ont été dessinées avec tout le soin et l'habileté que le correspondant a coutume d'apporter à ses transcriptions. La communication de M. Roger est également fort intéressante. Parmi des sculptures que le correspondant signale comme existant au musée de Philippeville, figure un buste en pierre de l'empereur Magnence, tyran d'Afrique, et deux statuettes se rapportant au culte de Mithra. M. Léon Renier fera ultérieurement un rapport plus détaillé sur ces deux importantes communications.

M. Léon Renier rappelle ensuite que, par un arrêté du 3 juin 1854, pris sur la proposition du Comité, il avait été chargé de publier, dans la Collection des documents inédits de l'histoire de France, un *Recueil général des inscriptions romaines de la Gaule*. Plus tard, en 1866, M. Renier fut autorisé par le Ministre à accepter les propositions de l'Académie de Berlin, et à publier ce travail dans le *Corpus inscriptionum latinarum* entrepris par ladite académie et qui devait être imprimé par ses soins à Berlin. Par suite des changements apportés par la politique aux relations entre la France et la Prusse, M. Léon Renier a cherché à rompre le traité qu'il avait conclu avec l'Académie de Berlin. Il y est parvenu, mais n'a reçu qu'hier l'avis que la liberté lui était rendue. Dans l'attente de cette solution, M. Renier avait continué ses travaux, et aujourd'hui il est en mesure de mettre immédiatement sous presse le *Recueil général des inscriptions*

Digitized by Google

romaines de la Gaule, si la section est toujours dans les mêmes dispositions à l'égard de ce recueil. La déclaration de M. Renier est accueillie avec la plus vive satisfaction par la section, qui appuiera ce projet de tout ce qu'elle peut avoir d'influence. Il est, en effet, fort à désirer, pour bien des raisons, que les inscriptions romaines de la Gaule soient publiées dans la Collection des documents inédits, et que cette publication soit commencée le plus tôt possible.

M. Servaux, chef du bureau des travaux historiques, partage l'avis unanime de la section d'archéologie; mais, comme il s'agit de rapporter divers arrêtés antérieurs, il fait observer qu'il est nécessaire que M. Léon Renier veuille bien remettre une note détaillée, dans laquelle la situation de cette grande affaire serait catégoriquement exposée.

Un membre demande où en est le texte de la monographie de la cathédrale de Chartres, promis depuis si longtemps par M. Paul Durand. On fera de nouvelles démarches auprès de notre correspondant, qui a terminé son travail, mais ne peut se résoudre à le livrer à l'impression, en raison de scrupules d'une modestie exagérée.

M. Alexandre Bertrand fait un rapport verbal sur deux sarcophages en plâtre, trouvés dans les fouilles exécutées autour de l'église de Nanterre, avec d'autres débris offrant un certain intérêt. Ces sarcophages, qui ont été mis par M. le maire de Nanterre à la disposition du musée de Saint-Germain, où ils sont déposés, paraissent remonter à une époque assez reculée.

CHABOUILLET,

Secrétaire de la section d'archéologie.

Digitized by Google

RAPPORTS

DES MEMBRES DU COMITÉ SUR LES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire.
Tome XXV. Lettres et arts. 1871.

Ce volume se ressent de la perturbation que les tristes événements de 1870 et 1871 ont apportée dans les travaux de la Société académique de Maine-et-Loire. Le local de ses séances ayant été attribué à des logements militaires, ses réunions ont dû être interrompues. Dans l'espace de treize mois, du 12 février 1870 au 13 mars 1871, elle a eu à déplorer la perte de sept de ses membres fondateurs, celle, entre autres, de son secrétaire général, M. Béraud, dont nous avons eu plusieurs fois ici l'occasion de louer l'exactitude et le soin dans l'accomplissement de ses fonctions et dans la rédaction de ses procès-verbaux.

Le volume dont nous avons à rendre compte ne se compose que de 102 pages et ne renferme rien de relatif à la littérature, à l'histoire ou à l'archéologie de l'Anjou, à l'exception d'une courte notice intitulée *La belle Agnès*, dans laquelle M. Célestin Port s'est attaché à rétablir la vérité sur une légende accréditée par les historiens angevins. Voici comment Bodin, d'après les chroniqueurs de l'Anjou, et particulièrement d'après Bruneau de Tartifume, raconte cette légende :

« Un riche bénéficier, chanoine de Saint-Laud, nommé Pierre Fréteau, entretenait publiquement comme sa maîtresse une des plus jolies femmes d'Angers, qu'on appelait, à cause de sa rare beauté, *la belle Agnès*. Cette dame avait le malheur d'être très-jalouse, et

Digitized by Google

son amant était quelquefois infidèle. Ne pouvant fixer à son gré cet inconstant, elle résolut de se venger de ses perfidies. Un jour, ou plutôt une nuit que le chanoine oubliait matines en dormant près d'Agnès, la belle, avec le rasoir de Fulbert, mit fin à ses infidélités; mais cette violente correction coûta la vie au bénéficier. La dame fut arrêtée, mise en jugement et condamnée à être brûlée vive, ce qui fut exécuté sur la place qui est au devant de l'Académie d'équitation, et qu'on nommait alors la place des Lices. Tout ce quartier, qui lui appartenait, fut confisqué, et, pour perpétuer le souvenir du crime et de la punition, on éleva sur le lieu même où était le bûcher une colonne de 18 à 20 pieds de hauteur, sur laquelle fut placée la statue d'Agnès. Dans la suite, la colonne et la statue furent transportées au coin de la même place, à l'angle formé par le clos des Récollets et la rue du Faubourg-Saint-Laud. Mais le peuple, ayant oublié peu à peu l'origine de ce monument, lui rendait en passant les mêmes honneurs qu'aux images des saints; ce qui obligea d'enlever la statue et de la remplacer par une croix que l'on voyait encore en 1790.» Tel est le récit légendaire. Or, d'après le texte d'un des registres capitulaires de Saint-Laud, conservé aux archives départementales et recueilli par M. Célestin Port, l'histoire vraie est celle-ci : «Le vendredi 17 août 1543, maître Silvestre Frétard, chanoine prébendé en l'église Saint-Laud, y fut enterré dans la chapelle à gauche du chœur. La veille, il avait été trouvé, à son logis, égorgé dans son lit. Sa servante fut accusée d'avoir tué son maître; elle ne put se défendre, fut condamnée, pendue et brûlée aux Lices. Elle s'appelait Agnès. A un an de là, un vitrier, jugé pour quelque méfait à Château-Gontier, au moment d'être pendu, avoua qu'étant à Angers, l'an passé, il avait pénétré de nuit dans le logis de Frétard, avait enlevé une vitre et assassiné le chanoine pour le voler à l'aise. La pauvre Agnès était innocente.»

Quant à la statue élevée sur la place des Lices, il résulte des recherches faites par M. Célestin Port qu'elle représentait vraisemblablement une Justice, mais que, dans tous les cas, il n'y avait rien de commun entre elle et ladite Agnès.

Les autres morceaux contenus dans le tome XXV sont : 1° un rapport de M. Loiseau sur les *Racines et éléments simples dans le système linguistique indo-européen*, par M. Abel Hovelacque; 2° un rapport de M. Ernest Mourin sur le *Concours pour les prix du Conseil général du département;* 3° *La fondation d'une république au temps de la*

Digitized by Google

Ligue, notice sur l'histoire de Saint-Malo (1578 à 1591) de Nicolas Frottet de La Landelle, par M. B. Antoine; 4° une dissertation de M. A. Biéchy sur *le serment*. Cette dissertation, qui a été analysée et appréciée par M. E. Mourin dans son rapport sur le concours, a obtenu un des deux prix du Conseil général; l'autre prix a été décerné à l'auteur d'une *Histoire de la maîtrise des apothicaires de la ville et quinte d'Angers*.

Nous ferons remarquer, en terminant, qu'il s'est glissé dans ce volume un certain nombre d'erreurs typographiques. C'est ainsi, par exemple, qu'on lit, pages 11, 12, 16, 17 et 18, *épitaphe* au lieu de *épigraphe;* page 18, *Grattet* de La Landelle au lieu de *Frottet* de La Landelle; page 61, *cette* assemblage au lieu de *cet* assemblage; page 68, Michel *Réal* au lieu de Michel *Bréal*, etc. Il aurait été à désirer qu'un errata réparât ces incorrections.

L. Bellaguet,

Membre du Comité.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.

Tome XXXI, 2e et 3e parties, 1872.

La Société d'émulation de Cambrai persévère dans la louable habitude qu'elle a adoptée de composer ses publications, avant tout, de travaux relatifs à l'histoire et à l'archéologie locales. Tels sont, sans exception, tous ceux qui se trouvent compris dans la 2e partie du tome XXXI de ses Mémoires. On peut en juger par les titres suivants :

Bourgeoisie cambrésienne au xvie siècle, par M. C.-A. Lefebvre;
Statuts de l'hôpital Saint-Jean à Cambrai, *1531*, par M. A. Bruyelle;
Notice historique sur Walincourt, par M. J.-B. Blin;
Les États du Cambrésis, par M. A. Wilbert.

C'est d'une *famille bourgeoise*, plutôt que de la *bourgeoisie* cambrésienne, que M. Lefebvre, à l'aide d'un inventaire et d'un livre de comptes, provenant des papiers d'une étude de notaire et trouvés dans les archives municipales, a cherché à reconstituer l'existence au xvie siècle, et à nous retracer les mœurs, les usages et même la position sociale. Les détails par lesquels il nous fait passer pour arriver à ses conclusions sont un peu arides; c'est un inconvénient

Digitized by Google

inhérent à un pareil sujet. Peut-être aussi, dans ces conclusions, d'ailleurs ingénieusement déduites, entre-t-il un peu d'imagination. Quoi qu'il en soit, M. Lefebvre aura démontré une fois de plus l'utilité qu'on peut retirer d'un genre de documents trop souvent négligé, et que le Comité des travaux historiques a, dans plus d'une occasion, recommandé à l'attention de ses correspondants et des Sociétés savantes.

M. A. Bruyelle, dans son Histoire des monuments religieux de Cambrai, avant et depuis 1789, publiée en 1854, a déjà consacré un chapitre à l'hôpital Saint-Jean, fondé par Lambert de La Place, en 1150. M. Wilbert, de son côté, dans les Mémoires de la Société d'émulation, a donné une intéressante notice sur cet établissement hospitalier. Un nouveau document, servant à compléter ces deux publications, a été communiqué à la Société par M. A. Bruyelle : ce sont les *Statuts de l'hôpital Saint-Jean*, donnés en 1531, par l'évêque Robert de Croy, aux sœurs Augustines qui, après la suppression des frères, avec lesquels elles partageaient le soin des malades, desservaient seules ledit hôpital. Ces statuts étaient destinés à remplacer ceux qui émanaient de l'évêque Godefroy de Fontaine, au XIIIe siècle, lorsque les frères et les sœurs desservaient en commun l'établissement. Ce document, qui contient des renseignements détaillés sur les devoirs de toute sorte imposés aux religieuses et sur les punitions à infliger à celles qui manquaient à ces devoirs, est surtout curieux en ce qu'il nous initie aux usages intérieurs d'une communauté hospitalière au XVIe siècle.

Walincourt, commune du canton de Clary, dans l'arrondissement de Cambrai, sur laquelle M. J.-B. Blin a rédigé une notice historique, eut pour premier châtelain Landry, maire du palais de Neustrie, en 580, et pour dernier seigneur le marquis François Maximilien de La Wœstine et de Becelaer, qui périt sur l'échafaud sous la Terreur. M. Blin raconte, entre autres particularités recueillies sur ce seigneur, que, lorsqu'il vit éclater les premières fureurs de la Révolution, afin de se donner une apparence de sentiments démocratiques, il épousa en secondes noces sa femme de chambre, Marguerite Bonnefonds. Mais cette démonstration ne le sauva pas des mains sanguinaires de Joseph Lebon. Il fut arrêté et traduit, avec sa femme, devant le tribunal révolutionnaire. Comme il essayait, pour échapper à ses bourreaux, de faire valoir son peu d'attachement aux anciens priviléges et aux titres de noblesse, et qu'il en donnait

Digitized by Google

pour preuve le mariage qu'il avait contracté, un des juges lui répondit dans ce langage cynique qui était de mise en ce temps-là : « Ce n'est pas la truie qui démarquise, c'est le cochon qui anoblit. » Les deux malheureux époux furent exécutés le même jour.

La notice de M. Blin roule plutôt sur les principaux seigneurs de Walincourt que sur l'histoire proprement dite de cette localité, qui n'a jamais été, du reste, le théâtre de faits importants. Elle eut cependant beaucoup à souffrir des guerres du moyen âge. Elle avait possédé un château fort, un prieuré de Guillemins, un collége de chanoines qui, au dire de l'historien du Cambrésis, Jean Le Carpentier, « depuis leur fondation jusqu'à 1662, avaient vu dix fois leur église ruinée, leurs maisons pillées, leur vie à la merci des soldats enragés et leurs biens à demi perdus. » Elle avait eu pour bailli, en 1445, Enguerran de Monstrelet, qui remplissait déjà les fonctions de prévôt de Cambrai. Après la réunion du Cambrésis à la France, qui eut lieu en 1678, Walincourt se signala dans le tissage et le commerce de la batiste. M. Blin nous conduit jusqu'en 1870, et il nous apprend que cette commune, qui, en 1815 et 1816, avait été réduite à une affreuse misère par les réquisitions des armées alliées, n'eut pas à subir le séjour de l'ennemi dans la dernière guerre, et que les Prussiens, qui n'aimaient pas le voisinage des bois, se contentèrent d'une réquisition de cinq à six mille francs et s'éloignèrent.

La notice de M. Blin est suivie de quelques pièces justificatives, parmi lesquelles nous avons remarqué : un acte de l'administration d'Enguerran de Monstrelet; un testament de mademoiselle Marie-Lydie-Albertine de Melun de Risbourg, grande d'Espagne de première classe, dernière héritière de la longue suite de seigneurs que la maison de Melun avait donnée à Walincourt, testament daté du 4 novembre 1746, par lequel elle lègue ses terres de Walincourt, Clary et Selvigny et tous les autres biens qu'elle possède dans le Cambrésis, à son cousin germain, messire Maximilien, marquis de La Wœstine et de Becelaer, père de celui dont nous avons parlé; un inventaire des meubles et effets trouvés en la maison mortuaire de la dite demoiselle, le 13 décembre de la même année.

Le mémoire de M. A. Wilbert sur les *États du Cambrésis* est un nouveau chapitre ajouté aux études intéressantes qu'il a déjà publiées sur l'histoire de cette ancienne province.

La Société d'émulation de Cambrai n'a pu, en raison des événements, distribuer en 1870 et 1871 les prix qu'elle décerne annuel-

Digitized by Google

lement à des ouvrages de littérature ou de science. Elle a eu du moins la satisfaction de pouvoir donner suite, à la fin de cette dernière année, à ce qu'elle appelle le concours de moralité, et procéder à la distribution des récompenses qu'elle a instituées en faveur des ouvriers industriels de l'arrondissement de Cambrai qui se sont le plus distingués par leur bonne conduite, leur assiduité au travail, la qualité et la durée de leurs services, ou par quelque acte méritoire. C'est, dans une sphère plus humble et plus restreinte, une institution analogue à celle des prix de vertu décernés par l'Académie française. Les deux discours prononcés à cette occasion, dans la séance publique du 19 novembre 1871, par MM. A. Wilbert et A. Durieux, président et secrétaire de la Société, ont été imprimés en tête de la deuxième partie du tome XXXI, dont nous venons de rendre compte.

La troisième partie du même tome est un simple fascicule qui ne renferme autre chose que les procès-verbaux des séances de la Société depuis le 23 janvier 1868 jusqu'au 20 juillet 1870.

L. Bellaguet,

Membre du Comité.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Amiens.

Tome IX, 1872.

En 1732, Métastase fit représenter à Lintz, sous le titre d'*Asilo d'amore*, une petite pièce mythologique que, trente-trois ans plus tard, il a remaniée pour l'adapter à un divertissement de circonstance, lors du mariage de Joseph II avec la princesse de Bavière. Mis alors en musique par Gassmann, l'ouvrage ainsi transformé fut représenté à Schœnbrunn, en 1765, sous le titre de *Trionfo d'amore*.

C'est cette bluette que M. Fuix a traduite en vers. Il eût été préférable qu'il recherchât, dans les plus anciennes éditions de l'abbé Métastase, le texte de la pièce primitive, qui a dû être mutilé pour s'adapter à ce dénouement : Amour amnistié de tous ses crimes, parce qu'il a percé d'un même trait les cœurs de l'archiduc Joseph et de la princesse de Bavière. Le procès d'Éros accusé par Apollon, par Mars, par Mercure et Pallas, et défendu par Vénus, arrivait sans doute à une péripétie plus originale.

Digitized by Google

Dans sa traduction en vers libres, M. Fuix a cherché le ton de la *Princesse d'Élide*, du prologue d'*Amphitryon*, et son tissu ne manque en général ni de souplesse ni de légèreté. Seulement il ne s'est pas toujours souvenu que Métastase était élégant, recherché dans le choix des mots, pur comme son culte pour la muse antique, et que, chez lui, les grâces familières ne dégénéraient pas en trivialités.

C'est compromettre ce poëte que de traduire *ognun ti vede* par «on découvre le pot aux roses;» c'est commettre un autre anachronisme que de rendre *al primo istante* par «une seconde.» *Una loquace*, «une babillarde,» est mal défini par «une donzelle,» et le mot *fallace*, s'il signifiait «pendard,» n'aurait jamais pu sortir, en notre langue, des lèvres de Pallas. Un chœur d'huissiers interpréterait seul *cada il tiranno regno d'amore* par «à bas le code d'amour sans foi!» Mars ni Mercure n'appelleraient notre *bande* le cortége des dieux, et ne substitueraient le mot «éreintés» à l'adjectif *affaticati*. Enfin Éros, parlant de ses prouesses, ne dirait point : «grâce à mes manigances.»

Pour copier un dessin de Métastase, il faut une pointe très-fine. En général, l'art du traducteur exige moins encore l'initiation transcendante aux langues étrangères que la science consommée de l'idiome où la version sera offerte. Un écrivain délicat et châtié est trahi par une imitation où le goût fait défaut; la vérité et l'originalité d'une traduction sont soumises à cette condition : chercher le caractère du style dans l'accord d'une interprétation serrée de très-près avec la correction, le naturel et la clarté. Nous voilà bien loin des versions macaroniques imaginées de nos jours!

Plus docilement soumis aux formes, ou plutôt aux formules consacrées, le petit poëme de M. Hippolyte Henriot sur l'*Influence de la musique* semble dater de l'ère des prix décennaux; le voisinage de Métastase, mis en négligé sans être alourdi, n'est point favorable à ces alexandrins qui promènent à pas comptés des métaphores d'une justesse reconnue depuis trop longtemps. L'esprit picard est vif; dès les premiers âges de notre histoire littéraire, il a donné le ton à la muse française. Cette tradition, qui s'ouvre au XIIe siècle et se continue jusqu'à Gresset, impose à l'Académie d'Amiens le devoir d'être sévère pour elle-même.

Elle consacre ensuite une biographie intéressante et bien faite à un helléniste éminent, natif d'Amiens, M. Charles Alexandre,

Digitized by Google

qu'a perdu, il y a trois ans, l'Académie des inscriptions[1]. Les utiles travaux de cet érudit y sont appréciés avec justesse par M. Henri Dauphin. Je n'ai pas à retracer après lui cette carrière laborieuse et bien connue. Ici, comme pour les fragments qui précèdent, je me bornerai à quelques remarques relatives au style; elles viennent appuyer des observations analogues sur les travaux publiés dans les précédents volumes. La préoccupation d'être ferme et précis délivrerait l'écrivain de certaines formes artificielles et redondantes, telles que : « imprimer un grand mouvement aux esprits, — étudier des textes au flambeau d'une vaste érudition, » etc. — « Le jeune homme fut admis à l'École normale » vaudrait mieux que : « Les portes de l'École normale s'ouvrirent d'elles-mêmes pour recevoir le glorieux lauréat. »

De telles périodes sont coulées dans un moule où jamais ne sont entrées les pensées de nos véritables écrivains.

Un autre travail, dû à M. J. Garnier, n'est qu'un rapport sur un volume des *Bulletins de la Société académique de l'Aisne*. Paraphraser les compositions d'une autre Société littéraire, c'est substituer un remplissage à des études sérieuses. Comme celles de la compagnie laonnaise sont analysées ici par un de mes collègues, je m'abstiendrai de rendre compte d'un compte rendu, et je mentionnerai une *Description du bassin du Nil*, par M. Leleu.

L'auteur s'est donné la tâche de résumer les opinions des géographes antiques sur le bassin du Nil, puis celles des écrivains de l'ère moderne, et de rappeler tous les voyages d'exploration à la recherche de la source du Nil, pour arriver à exposer l'état actuel de la question depuis les excursions du capitaine Bolognesi, du capitaine Burton, enfin de Samuel Baker et de Livingstone, le dernier errant encore, l'autre parti pour une seconde campagne d'où il n'est pas revenu. Le travail est précédé d'une description des contrées que traverse le fleuve, description déduite des récits des voyageurs; car M. Leleu paraît n'avoir pas visité le pays dont il parle. Ici encore c'est donc un exposé concis de divers ouvrages déjà publiés, et que, pour ce motif, nous n'avons pas lieu d'analyser, car il n'apporte aucun document nouveau. Cette réserve faite, ne laissons pas que de signaler le mérite de cet article de Revue : les citations sont heureusement choisies; les nombreuses expéditions qui

[1] M. Alexandre est mort le 1er juin 1870. (Note de la Comm. de rédaction.)

Digitized by Google

ont remonté le cours du Nil sont résumées dans leurs résultats avec beaucoup de clarté : ce compte rendu est intéressant.

A la suite de plusieurs discours de réception suivis de leurs réponses en beau style académique, et où se trouvent appréciés avec admiration la plupart des morceaux dont nous entretenons le Comité, survient un *Dialogue* versifié de M. Eugène Yvert. Les acteurs sont le *Public* et le *Théâtre*. Sans examiner jusqu'à quel point le *Théâtre*, idée abstraite, peut faire la conversation avec des spectateurs, je me bornerai à exposer l'objet de cette satire : une critique de l'art dramatique actuel au nom des principes de la morale ainsi que du goût; et les grands noms de Corneille, de Racine, de Molière, de Despréaux, bizarrement associés à ceux de Baour, de Viennet et de Gilbert, pour écraser quoi, et qui? *Lazare le Pâtre*, le *Chiffonnier* et M. Bouchardy! Il y a une tirade, sur le rôle de l'Amour dans les effets de la scène, d'où j'extrais cette vérité :

> .....L'Amour est une fable;
> Exploité par les arts, il peut être agréable.

La *Chasse aux livres*, de M. Auguste Decaïeu, est ce qu'on appelle un *article de genre* sur la passion des bibliophiles. L'auteur commence par démontrer que chacun a sa manie, et huit pages lui suffisent pour cela. Après avoir comparé le bibliomane au chasseur, au pêcheur à la ligne, il expose que, pour être collectionneur, il faut savoir beaucoup de choses, et il confirme cette vérité par trois ou quatre anecdotes relatives à des raretés que son flair lui a procurées.

L'Académie d'Amiens est une compagnie littéraire, et non une Société d'archéologie ou de pure érudition. Cependant je ne peux me défendre de répéter aux rédacteurs de ses Mémoires que la littérature, réduite à ces jeux d'esprit, à ces compositions de seconde main, qui n'offrent au lecteur que des échantillons de l'imaginative ou de l'habileté d'un homme de goût en humeur de se distraire, ne suffit pas pour donner à un recueil une valeur originale, utile et durable. Je voudrais inspirer à des hommes d'un certain talent, qui aiment leur pays natal, le courage d'y intéresser un public plus élevé, plus cultivé, soit à l'aide de l'histoire locale en puisant aux sources, soit au moyen de l'archéologie en interrogeant les monuments ou les ruines, soit avec la philologie par l'étude des dialectes et des manuscrits. C'est par de tels efforts qu'une compagnie parvient à appeler sur ses travaux l'attention de la France érudite et à

Digitized by Google

conquérir une place considérée dans la phalange d'élite qui préside aux progrès de l'érudition contemporaine. Cette ambition-là, l'Académie d'Amiens la laisse s'affaiblir en elle, et l'heure est mal choisie pour livrer au sommeil l'activité des intelligences. J'ai déjà émis ces regrets; j'en renouvelle l'expression avec un vif désir de stimuler des écrivains qui peuvent, ils l'ont prouvé, donner davantage, et qui le prouveront encore. De tels avis, quand il y a lieu de les formuler, sont évidemment un devoir pour le Comité, et l'unique raison qui puisse justifier l'analyse de travaux comme ceux dont j'ai dû prendre connaissance.

FRANCIS WEY,

Membre du Comité.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE DU MORBIHAN.

Années 1870 et 1871.

La livraison de la Société polymathique du Morbihan, portant la date de 1870, s'ouvre par un mémoire où M. l'abbé Euzenot examine une nouvelle théorie sur le nom de la Bretagne armoricaine.

M. Vincent de Wit, savant très-distingué, avait publié un opuscule sur la « différence qui existerait, d'après lui, entre les Bretons de l'île et ceux du continent. » Des *Britones*, très-anciennement établis dans la péninsule du Jutland, auraient envoyé des émigrés sur les côtes de la *Gallia belgica*, d'où quelques tribus seraient passées dans l'île d'Albion, appelée dès lors *Britannia*. Plus tard, au 1er siècle de l'ère vulgaire, d'autres *Britones* seraient venus se fixer dans la Belgique proprement dite, et de là, au commencement du ve siècle, ils seraient allés conquérir la péninsule armoricaine, à laquelle aurait été aussi appliquée l'appellation de *Britannia*.

Que l'île d'Albion ait été primitivement peuplée par des tribus venues de la Gaule, c'est un fait qui ne saurait être contesté, puisque Ptolémée nous apprend que, de l'autre côté du détroit, il y avait, comme en Gaule, des *Atrebatii*, des *Parisii*, etc., ce qui prouve la vérité d'une assertion de César : *Omnes fere iis nominibus civitatum appellantur, quibus orti ex civitatibus eo pervenerunt.*

Or, existait-il, parmi les tribus émigrées, une peuplade composée de *Britanni?* Il est certain, du moins, que Pline place des *Britanni* parmi les nations établies entre l'Escaut et la Seine.

Digitized by Google

Maintenant, peut-on contester qu'une partie des descendants de ces anciens émigrés de la Gaule y aient cherché un refuge au temps de l'invasion saxonne? Il existe un texte formel de saint Gildas, contemporain de l'événement, et qui déclare, dans son curieux opuscule sur la ruine de la Bretagne (*De excidio Britanniæ*), qu'une partie de ses compatriotes dut chercher un asile de l'autre côté du détroit : *alii transmarinas petebant regiones.* Cette opinion est confirmée, on le sait, par le vénérable Bède, l'un des hommes les plus graves et les mieux informés de son temps, et la prétendue conquête de la péninsule armoricaine par des *Brittones* sortis de la Belgique, au ve siècle, n'est certes pas plus démontrée que la théorie non moins hardie de l'honorable M. Burgault, de Vannes, sur l'origine SLAVE-CELTISÉE des *Venètes* et des *Antes* de la Bretagne et de l'Anjou. (Voir p. 30, *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.*)

Après la notice de l'abbé Euzenot vient une notice de M. Ambroise Caradec, intitulée : *Une élection d'évêque dans la cathédrale de Vannes en 1791.*

Mgr Amelot, évêque de cette ville, ayant refusé le serment à la constitution civile, on avait dû pourvoir à son remplacement, et 281 électeurs avaient été appelés à déposer leur vote dans la cathédrale, à l'issue de la messe paroissiale. 172 voix se prononcèrent en faveur de l'abbé Guezan, curé de Pontivy, qui fut proclamé au bruit du canon; mais, comme son prédécesseur, le nouvel évêque déclara qu'il protestait contre la constitution civile du clergé et refusait le serment exigé. M. Le Masle, curé d'Herbignac, dans la Loire-Inférieure, se montra de meilleure composition : « Son acceptation, était-il dit dans l'adresse de MM. les électeurs, consolidera la religion parmi nous et assurera le retour parfait de l'union et de l'harmonie. »

Mais ces espérances ne durèrent pas longtemps. Deux ans ne s'étaient pas écoulés, que l'évêque constitutionnel du département du Morbihan et tous les prêtres assermentés ou insermentés étaient en fuite ou prisonniers! La déesse Raison avait un temple, et ses grands prêtres, on le sait, ne pratiquaient guère la tolérance.

Lors du concordat, l'évêque constitutionnel Le Masle ne fut pas plus reconnu pour évêque de Vannes que ne l'avait été son prédécesseur légitime, Mgr Amelot. Mgr de Pancemont, le candidat présenté par le Premier Consul, devait naturellement triompher.

Digitized by Google

Nous nous reprocherions de passer sous silence un utile travail de M. l'abbé Guillotin de Corson sur la commanderie du Temple de Carentoir, qui relevait du grand prieuré d'Aquitaine. Il ne reste rien dans les archives sur les chevaliers de l'ordre du Temple établis à Carentoir, mais les documents abondent au sujet de leurs successeurs, les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, dits de Rhodes, puis de Malte.

Après avoir décrit la commanderie de Carentoir, aux XVIe et XVIIe siècles, l'auteur résume brièvement les renseignements qui existent encore, dans les dépôts d'archives, sur tous les temples du diocèse de Vannes, Saint-Jean-du-Guerno, Questembert, Limerzel, Saint-Jean-de-Fesnel, Saint-Julien-de-l'Auturn, Gorvello, Molac, Saint-Congard, etc. Vient ensuite la curieuse description des hôpitaux de la commanderie de Carentoir au diocèse de Vannes.

Je me bornerai à citer, pour mémoire, le long travail de M. Burgault sur l'origine des peuples de la Gaule et de leurs religions. Le cadre de l'auteur est si vaste, et sa critique, qui rappelle celle du Père Pezron, nous paraît tellement dépasser les données de la science non conjecturale de notre temps, que nous avons frayeur de suivre l'écrivain dans les régions ténébreuses où il semble se complaire. Il est possible que M. Burgault arrive un jour à démontrer que les Andes (Angevins) sont des Slaves venus en Gaule avec les Celtes, que les Osismiens se rattachent à la branche médique des *Ouxi*, et que la Cornouaille armoricaine (où affluèrent les émigrés de l'île de Bretagne aux VIe et VIIe siècles) a été peuplée, non par des Galls et des Kymris, mais par de *purs Aryens*. En attendant, nous croyons plus sage de suspendre notre jugement et d'en appeler des conjectures plus ou moins ingénieuses de M. Burgault aux futures découvertes de la science historique et philologique.

Avec M. Rosenzweig, ancien élève de l'École des chartes, nous rentrons dans la critique vraiment historique. La notice de M. l'archiviste du Morbihan sur les *Caqueux* ou *Cacous*, réputés descendants d'anciens lépreux, est pleine d'intérêt, et l'auteur la termine par ces mots qui lui feront de nombreux amis parmi les cordiers de la Bretagne : « Oui, vos ancêtres ont été lépreux..., mais il y a 300 ans que la lèpre n'existe plus... relevez fièrement la tête, car ce qui était jadis une cause d'aversion générale va devenir votre plus beau titre de gloire. Il y a de grandes chances, en effet, que la plupart d'entre vous soient véritablement fils de croisés. Si vos

Digitized by Google

pères ont attaché sous leurs vêtements une pièce de drap rouge, beaucoup sans doute y avaient fixé antérieurement la croix de même couleur ! »

Quelques pages de M. Rosenzweig, consacrées aux prévôts féodés en Bretagne, seront lues avec un vif intérêt par les Bretons. Il n'est pas possible de mieux faire connaître les attributions diverses de ces officiers appelés prévôts (*præpositi*) ou sergents (*servientes*), mais qui n'avaient absolument rien de commun avec les prévôts du reste de la France.

A. de Courson,

Membre du Comité.

Mémoires de la Société académique de l'Aube.

Année 1870.

Il est facile de reconnaître, dans ce volume de l'année 1870, les préoccupations douloureuses que suscitait, jusque dans le domaine paisible de nos Sociétés savantes, l'état des affaires publiques.

Le Gouvernement venait de nommer une commission chargée d'étudier la difficile question de la décentralisation administrative. M. Théophile Boutiot, membre résidant de la Société académique de l'Aube, reprend en sous-œuvre, dans quelques pages fortement accentuées, le thème des libertés communales, déjà étudiées avec sagacité et avec mesure par MM. Augustin Thierry et Alexis de Tocqueville. Il s'attache spécialement à démontrer que la Champagne, du XIIIe au XVIIe siècle, jouissait d'une administration populaire, qui s'évanouit devant le pouvoir absolu de Louis XIV.

Sans vouloir juger son enthousiasme pour le régime purement municipal qu'il oppose à l'unité administrative, exagérée peut-être, de la France contemporaine, je dois signaler comme un travail consciencieux le tableau des bienfaits qu'il attribue à l'échevinage et au régime des corporations. C'est un élément dont les hommes impartiaux doivent tenir grand compte dans l'appréciation des faits de notre histoire.

Je ferai pourtant, à ce propos, une observation applicable, ce me semble, à un trop grand nombre des travaux qui se produisent dans le sein des Sociétés et Académies de la province.

Les questions importantes n'y reçoivent pas toujours, à mon

Digitized by Google

avis, les développements dont elles seraient susceptibles. On les traite parfois avec quelque précipitation ; on les effleure ; on les indique, pour ainsi dire, aux travailleurs de l'avenir; à peine a-t-on commencé qu'on semble quelquefois pressé d'en finir. On compte un peu trop sur la satisfaction facile d'un auditoire de famille, et la nécessité de céder la place à d'autres communications réduit à des proportions trop exiguës celles qui réclameraient l'abondance des vues et la discussion des faits.

Plusieurs de ces laborieuses compagnies tiennent à honneur d'admettre dans leurs archives, soit des communications assez étendues pour impliquer l'étude sérieuse du sujet, soit des extraits d'un travail complet que l'auteur se propose de livrer à l'impression. Je crois que ce procédé est d'un bon exemple. Il permettrait aux Sociétés savantes de donner à leur initiative plus de largeur et d'autorité.

Deux savants articles de M. d'Arbois de Jubainville se rapportent, l'un à la philologie, l'autre à l'histoire. Ce sont de courts fragments, spécimens d'ouvrages plus étendus.

Le premier est une étude sur le mot français *rossignol*, dont les origines étymologiques sont fouillées et poursuivies avec une érudition curieuse. Le sanscrit, le grec et le latin comparés, nous apprennent que la racine *lus* signifie *un joli chant*, et *cinia*, provenant de la racine *can*, chanter, *ce qui chante*, d'où l'on conclut que *luscinia*, devenu en français *rossignol*, veut dire : *ce qui chante un joli chant.*

Peut-être l'auteur aurait-il dû se priver de terminer une étude sérieuse par cette observation sur le mot français *rossignol* : « Je n'examinerai point par quelle liaison d'idées le nom de cette charmante créature est venu à désigner, dans les magasins de nouveautés, les articles de rebut; dans les archives des Sociétés savantes, les mémoires rejetés par le comité de publication. »

Le second article, relatif à la bataille de Mauriacus, gagnée par Aétius contre Attila, n'est que le complément d'une étude faite, il y a onze ans, par M. de Jubainville, dans la bibliothèque de l'École des chartes. Il ne conclut pas encore, et il ajourne la solution, qui doit déterminer, selon lui, dans les environs de Troyes, la situation du champ de bataille. Tel n'est pas l'avis de notre savant collègue, M. Anatole de Barthélemy, qui a publié un travail remarquable, dans la *Revue des questions historiques*, sur la campagne d'Attila,

Digitized by Google

en 451. C'est une autorité qui doit tenir au moins en suspens le jugement des érudits [1].

Je laisserai de côté le compte rendu de deux recueils de poésie, l'un de M. Heurtel, membre de l'Académie de Rouen, qui a fait hommage à la Société académique de l'Aube d'un volume où se prodigue un talent énergique et bizarre; l'autre de M. Millien, lauréat de cette société, dont la manière, plus douce et plus pure, mérite des encouragements.

Je ne m'arrêterai pas non plus à un long travail de M. l'abbé Lalore sur la généalogie des anciens seigneurs de Trainel. C'est une étude faite avec soin d'une seigneurie champenoise de second ordre. M. l'abbé Lalore signale trois cent vingt-cinq chartes ou documents qu'il a consultés, et il se plaint d'en avoir trouvé trop peu pour accomplir sa tâche comme il s'était flatté de le faire.

Le volume se termine par la seconde partie d'une étude agréable et instructive de la vie et des travaux de Pierre Mignard, par M. Lebrun-Dalbanne. C'est une lecture à la fois savante et gracieuse, qui fait honneur à l'esprit et à la plume de l'auteur.

THÉRY,

Membre du Comité.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE.

Tome I, années 1869 et 1870.

La plupart des documents ou mémoires publiés dans ce Bulletin à la suite des procès-verbaux des séances tenues par la Société ont trait à des questions purement archéologiques. Il en est pourtant quelques-uns qui s'occupent d'histoire et que nous devons dès lors vous faire connaître.

M. de Sourdeval a donné une notice intéressante sur Jacques Gélu, archevêque de Tours de 1414 à 1429, époque à laquelle il fut transféré à l'archevêché d'Embrun, où il mourut en 1432. Successivement avocat à Paris, protégé du duc d'Orléans, attaché au service des fils de Charles VI, président du conseil delphinal, général des finances, député comme orateur et avocat du roi au concile de

[1] Voyez, plus loin, p. 52, une autre analyse du travail de M. d'Arbois de Jubainville, due à un membre de la section d'archéologie.

Digitized by Google

Constance, l'un des légats qui accompagnèrent l'empereur Sigismond auprès de l'antipape, ambassadeur en Espagne, l'un des défenseurs, par écrit, de Jeanne d'Arc, ce prélat fut activement mêlé à presque toutes les grandes affaires des premières années du xve siècle.

C'est dans l'*Essai historique sur la ville d'Embrun* par M. l'abbé Sauvet (Gap, 1860) que M. de Sourdeval a puisé les éléments de sa notice.

Dans un autre article, le même M. de Sourdeval signale diverses chartes existant dans les archives du département de la Vendée et du département de la Loire-Inférieure, qui énumèrent les propriétés possédées par l'abbaye de Marmoutier, soit en Poitou, soit en Bretagne; et, de son côté, M. Dupré a trouvé dans les archives du département de Loir-et-Cher des renseignements historiques sur le prieuré de Notre-Dame-de-Meslan-lez-Blois, monastère dépendant de Marmoutier.

Le travail de M. de Sourdeval et celui de M. Dupré seront consultés avec fruit par ceux qui voudront s'occuper de l'histoire de la célèbre abbaye.

M. Gautier a tiré des archives du tribunal de Loches, qui renferment un certain nombre de papiers provenant de l'ancienne justice de la baronnie de Preuilly, le récit d'un fait assez piquant arrivé en 1657. Le bailli de Preuilly se promenait dans une garenne : il y rencontra le seigneur de Château-Vieux et voulut le forcer à passer à gauche. Celui-ci refusa et s'obstina à passer à droite. Aussitôt le bailli le prit aux cheveux, l'accabla « de coups bien acerbes sur plusieurs endroits de son corps. » Le seigneur de Château-Vieux, « rendant le sang par le nez et par la bouche, » parvint pourtant à s'esquiver et rendit plainte. L'affaire fut renvoyée devant le lieutenant criminel de Montmorillon; mais nous n'en savons pas l'issue, et nous ignorons comment fut puni ce bailli qui poussait si loin le respect de l'étiquette et l'oubli de la dignité du magistrat.

M. Ladevèze a rédigé des notices nécrologiques sur MM. Salmon, Raverot, Meffre, Luzarches, Leprévost, Lenormant, Lajard et de Villiers du Terrage, tous membres de la Société archéologique de Touraine. La vie et les ouvrages de MM. Leprévost, Lenormant et Lajard semblaient devoir fournir à l'auteur une moisson abondante : mais M. Ladevèze ne parle de ces trois savants que pour dire qu'il n'en parlera pas.

La pièce la plus curieuse du Bulletin est due aux soins de

Digitized by Google

M. Grandmaison : c'est la transcription complète du *Compotus particularis pagamenti ornationum et aliorum ustensilium Castri Ambasiæ in anno* M CCCC IV^xx^ XIII, conservé aux Archives nationales (cote KK, 332) et qui énumère les dépenses faites au château d'Amboise par ordre du roi Charles VIII.

Le titre seul des divers chapitres en indique assez l'importance : draps d'or et de soye tant pour la chapelle que pour les chambres; chambres de tappisseries et tappis veluz; lictz, couchettes, linge de lict, et façons d'iceulx; linge de table et façons d'icelluy; orfévrerie et vaisselle d'argent; vaisselle d'estain et ustensiles de cuisine; menuiserie et garniture d'icelle, et autres communes choses.

Ce document fait connaître le luxe de l'ameublement d'un château royal à la fin du xve siècle, et donne en même temps des renseignements authentiques sur la valeur des marchandises et le prix de la main-d'œuvre.

LASCOUX,

Membre du Comité.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE.

Tome XXI, 1871.

Ce volume, qui ne compte pas moins de 756 pages, est tout entier consacré à l'examen d'une seule question, celle des origines de l'église de Tours, et ne contient que deux mémoires, s'occupant du même sujet, mais dont les solutions sont diamétralement opposées l'une à l'autre.

La question de l'évangélisation des Gaules, qui se rattache intimement à celle des origines de l'église de Tours, est également traitée dans les deux mémoires.

L'auteur du premier, M. l'abbé Chevalier, se montre le partisan éclairé et convaincu de l'école historique. De l'ensemble des témoignages, des faits et des documents qu'il a recueillis, il tire cette conclusion, que l'évangélisation des Gaules s'est faite lentement et progressivement, d'abord par la mission apostolique de la Narbonnaise, puis par la mission gallo-grecque de Lyon, et enfin, dans le centre, par la mission gallo-latine du IIIe siècle.

Arrivant à l'origine de l'église de Tours et s'appuyant sur le texte de saint Grégoire, évêque de cette ville, et qui, mieux que per-

Digitized by Google

sonne, devait connaître les traditions de son église, il démontre que cet historien ne s'est pas trompé en ne faisant remonter qu'au règne de Dèce, c'est-à-dire au IIIe siècle, la mission de l'évêque Gatien et l'établissement de l'église de Tours.

M. Jehan (de Saint-Clavien), auteur du second mémoire, s'est constitué le champion de l'école légendaire. Il soutient : 1° que l'évêque Gatien a été envoyé à Tours dès le Ier siècle, qu'il faisait partie de la mission dite de Saint-Pierre, et que saint Grégoire de Tours, en reportant l'arrivée de Gatien au règne de Dèce, a commis une erreur manifeste; 2° que l'évangélisation des Gaules s'est opérée rapidement dès le temps des apôtres ou de leurs successeurs immédiats.

A l'appui de son opinion, il invoque un grand nombre d'auteurs ou de documents; et, de même que dans le mémoire de M. l'abbé Chevalier, il y a dans le mémoire de M. Jehan (de Saint-Clavien) un luxe d'érudition que je suis bien tenté de qualifier d'excessif.

Mon intention n'est pas de discuter la valeur de ces divers témoignages; mais, sur un point spécial, je dois faire une observation. «La prise de possession du monde par le Verbe divin, dit M. Jehan (de Saint-Clavien), eut le double caractère de l'instantanéité et de l'universalité..... Dans la question de l'apostolat primitif et de la rapide diffusion de l'Évangile, on n'a pas tenu assez compte de l'élément surnaturel et divin.»

C'est, à mon avis, mal placer la question que de la placer sur le terrain de l'origine divine, parce que c'est, en quelque sorte, enlever à tout bon chrétien la liberté de discuter la difficulté spéciale dont s'occupe le mémoire. La divinité de la religion chrétienne doit rester incontestée; et cette religion, qui, sortie des montagnes de la Judée, prêchée par des hommes obscurs, a fini par dominer les maîtres de l'empire romain, n'a pas besoin, pour attester son origine, de s'être introduite un peu plus tôt ou un peu plus tard dans les Gaules ou dans la Germanie. Aussi, quand Eusèbe de Césarée dit, dans un passage cité par M. Jehan (de Saint-Clavien) : «De même que les rayons du soleil, aussitôt qu'ils paraissent, remplissent tout l'horizon, ainsi, par un effet de la puissance et de la protection céleste, la Parole de Dieu, le Verbe du salut porte à la fois sa splendeur à l'univers tout entier,» je vois là une image poétique, une métaphore hardie, bien plutôt que la démonstration du fait qu'il s'agit de prouver. Hélas! les missionnaires qui vont, de nos jours, porter

Digitized by Google

la bonne nouvelle aux peuplades de l'Afrique ou de l'Asie savent trop bien que le soleil du christianisme n'a pas encore projeté ses rayons sur « l'univers tout entier; » et pourtant ce soleil est levé depuis plus de dix-huit cents ans.

Il est une autre observation, mais d'un caractère presque intime, que je me permettrai de consigner ici.

Après avoir passé en revue les documents favorables à ses idées, qu'il a rencontrés dans les seize premiers siècles, M. Jehan (de Saint-Clavien) ajoute (p. 735 et 736) : « Pour la suite des documents historiques à partir du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, nous nous bornerons à citer le nom des auteurs et le titre de leurs ouvrages.

« XVIIe siècle : André de Saussay, évêque de Toul (*Martyrologe gallican*). — Jacques Doublet (*Histoire chronologique de l'abbaye de Saint-Denis*), etc.

« XVIIIe siècle : François Pagi (*Breviarium historico-chronologico-criticum*), etc. »

Pour le XIXe siècle, un seul nom est mis en vedette, c'est celui de M. Desnoyers, dans les termes suivants : « M. Desnoyers, membre du Comité des travaux historiques des Sociétés savantes, avouait dans la *Revue des Sociétés savantes des départements*, 4e série, t. III, p. 155 et suiv., que la doctrine de l'établissement de la foi dans les Gaules aux temps apostoliques tend de plus en plus à être l'opinion dominante du clergé français. »

M. Desnoyers semble donc être classé parmi les adeptes de l'école légendaire; mais je pense qu'il sera un peu étonné de cette classification. A la vérité, M. Jehan (de Saint-Clavien) se sert du mot *avouait*, et, dans son esprit, ce mot a sans doute un caractère restrictif; mais il faut y regarder de bien près pour lui reconnaître cette valeur, et je ne crois pas me tromper en affirmant que notre confrère, dans le rapport qu'il nous a lu en 1866, est loin de partager la doctrine qu'il attribue au clergé français.

Quoi qu'il en soit, la publication de la Société archéologique de Touraine contient les principaux éléments d'une discussion sérieuse, et l'on doit savoir gré à cette Société de les avoir réunis en un seul volume.

LASCOUX,

Membre du Comité.

Digitized by Google

Travaux de l'Académie de Reims.

Vol. XLVII, années 1867-1868.

Ce volume, d'une date déjà ancienne, témoigne, comme les précédents, de l'activité et des études variées de l'Académie de Reims. Nous passerons rapidement sur les divers morceaux d'un intérêt en quelque sorte domestique, qui figurent aux premières pages : le *Discours d'ouverture*, prononcé le 23 juillet 1868 par M. Landriot, président; le *Compte rendu des travaux de l'année*, par M. Loriquet, secrétaire général; les *Rapports sur divers concours*, par MM. H. Paris et Piéton, etc.

La lecture de M. Lasserre, intitulée *La légende du vin de Champagne*, est un épisode de cette *Guerre des vins*, qui s'est prolongée depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, et dont un de nos collègues, M. Francis Wey, si nos souvenirs ne nous trompent point, nous a tracé, il y a quelques années, une piquante esquisse, à propos, croyons-nous, de documents publiés à Dijon par M. Milsand.

Quoi qu'il en soit, dans le débat entre les vins de Bourgogne et de Champagne, M. Lasserre, comme on devait s'y attendre, expose avec une prédilection marquée les arguments favorables au dernier. Il nous raconte que la Faculté de Paris fut le premier juge du procès. Elle entendit des thèses où la salubrité et la suavité des produits de l'un et l'autre pays étaient doctement discutés; mais la discussion ne tarda pas à s'envenimer. Un candidat du nom de Mathieu Fournier osa prétendre, en 1696, que le sang engendré par le vin de Reims « picote les parties nerveuses et rend sujet aux débordements, aux fluxions d'humeurs, à la goutte. »

La Champagne s'émut à cette audacieuse attaque de la Bourgogne, et, le 5 mai 1700, un Rémois, Culotteau, présenta et défendit la thèse contraire devant les écoles de Reims. On répondit de Beaune à la thèse de Culotteau, et bientôt, pour poétiser le débat renfermé jusque-là un peu trop exclusivement dans les régions médicales et prosaïques, deux universitaires éminents, Grenan et Coffin, célébrèrent dans des vers latins les produits de leurs provinces respectives.

Le premier, non content de vanter les crus de son pays, prétendit que les vins de Champagne recélaient un poison caché. Charles Coffin, enfant de Reims, dans son ode *La Champagne vengée*, soutint

Digitized by Google

que le vin champenois, au lieu de la lourde ivresse des vins de Bourgogne, peut seul inspirer une gaieté facile sans troubler les cervelles. La cité de Reims reconnaissante servit à l'auteur une rente annuelle en vins de Sillery. En vain Grenan présenta à Fagon, le médecin du grand roi, une requête contre le vin de Champagne. Des épigrammes firent justice de ce procédé déloyal, et les poëtes, l'abbé de Chaulieu à leur tête, décernèrent au vin d'Aï un brevet d'antique noblesse et de vertu curative qui n'a pas été contesté depuis.

Voilà du moins ce que prétend M. Lasserre. Mais on a dit qu'un juge impartial doit toujours garder une oreille pour la partie adverse. Ici, Messieurs, vous me permettrez, dans une question aussi délicate, de réserver pour un jugement définitif non-seulement l'organe de l'ouïe, mais celui du goût.

M. Tarbé, bien connu par ses publications sur les poëtes champenois et en particulier sur Eustache Deschamps, a donné, dans le volume dont nous nous occupons, deux poëmes de la vieillesse de cet auteur : *le Lay des douze estats du monde* et *le Lay de vaillance*. Bien qu'inférieurs, comme mérite poétique, à plusieurs autres compositions d'Eustache Deschamps, ils ne sont pas sans intérêt pour l'histoire proprement dite et pour celle des mœurs. On y trouve une peinture un peu chagrine, mais parfois piquante, des diverses classes de la société française à la fin du XIVe et au commencement du XVe siècle, de la décadence de la chevalerie, des désordres du règne de Charles VI et des premiers essais d'armées permanentes dans les levées un peu désordonnées qu'on opposait à l'invasion anglaise. Il y a là certains traits du caractère national qui n'ont rien perdu de leur vérité ni malheureusement de leur à-propos.

Au moment où l'instruction des classes les plus pauvres et les plus nombreuses excite un intérêt si général, où l'Église et l'État s'occupent à l'envi d'honorer la mémoire du fondateur des frères des Écoles chrétiennes, il faut également reconnaître ce mérite de l'à-propos aux recherches de M. l'abbé Cerf pour découvrir la maison où naquit à Reims, en 1651, le frère Jean-Baptiste de la Salle. Il croit la reconnaître dans la maison dite *de la Cloche*, rue de la Chanvrerie, aujourd'hui rue de l'Arbalète, n° 5. Cette conjecture, qu'il appuie par divers actes notariés et par le rapprochement de plusieurs documents locaux, a paru équivaloir à une certitude, puisque, quelques mois après cette communication faite à l'Académie, une plaque commémorative a été placée sur le mur de la mai-

Digitized by Google

son de la rue de l'Arbalète par les soins des frères des Écoles chrétiennes.

Le cardinal de Bouillon, Baluze, Mabillon et Th. Ruinart dans l'affaire de l'histoire générale de la Maison d'Auvergne : tel est le titre d'un mémoire de M. Loriquet, secrétaire général de l'Académie. La publication, par l'Académie de Clermont et par les soins de M. Henri Doniol, du cartulaire de Brioude, a été le point de départ du travail de M. Loriquet. Il en prend occasion de raconter, en conférant le récit de Saint-Simon avec les témoignages moins hostiles de quelques contemporains, l'affaire qu'il indique dans le titre de son mémoire; la solidarité que l'on voulut établir entre les documents suspects publiés par Baluze dans les pièces justificatives de son *Histoire de la Maison d'Auvergne* et les faux constatés dans le procès du généalogiste de Bar; les soupçons qui, dans cette circonstance, n'épargnèrent pas Mabillon lui-même; enfin tout ce débat que vint passionner la défaveur qui s'attachait généralement au cardinal de Bouillon et que semblaient justifier son orgueil et ses prétentions princières. A la suite de son mémoire et comme pièces à l'appui, M. Loriquet a publié une *Déclaration* du 16 novembre 1700, signée de Baluze, Mabillon et Ruinart; deux lettres de Mabillon et de Ruinart à Baluze, des 10 juillet 1685 et 14 octobre 1701; enfin quatre lettres de Baluze lui-même au cardinal de Bouillon, des années 1704-1706.

Le volume se termine par une *Notice* de M. l'abbé Cerf *sur l'évangéliaire slave*, dit *Texte du sacre*, manuscrit conservé à la bibliothèque de la ville de Reims, dont le Gouvernement russe a fait graver un *fac-simile* en 1839.

L'auteur se pose les cinq questions suivantes :

1° A quelle nation appartiennent les deux écritures de ce manuscrit?

2° En quelle langue est-il écrit?

3° Quelle est son origine?

4° Est-il encore dans toute son intégrité?

5° A-t-il véritablement servi dans les cérémonies du sacre des rois de France?

M. l'abbé Cerf, résumant les opinions des savants français et étrangers, examine ces divers points avec des développements où nous n'avons pas l'intention de le suivre. Il nous suffit d'exposer ici ses principales conclusions.

Digitized by Google

La première partie du volume date du XIe siècle, elle est écrite de la main même de saint Procope en caractères ruthéniens; la seconde est en caractères glagolitiques ou slavo-bohémiens. Sans raconter ici les longues pérégrinations du manuscrit, deux faits sont incontestables : en 1395, il était en la possession des moines de l'abbaye de Prague en Bohême; en 1574, il appartenait à Charles de Lorraine, qui en faisait don à son église de Reims. Enfin M. l'abbé Cerf pense que la tradition qui veut que, depuis ce temps, l'évangéliaire slave ait servi au sacre des rois de France pour la prestation du serment, est, sinon fausse de tout point, au moins exagérée. Il est seulement probable, suivant lui, que, lorsque Henri III fut sacré à Reims à son retour de Pologne, on lui fit prêter serment sur cet évangéliaire, écrit dans la langue que parlaient les peuples qui l'avaient élu roi avant qu'il montât sur le trône de France.

E.-J.-B. Rathery,

Membre du Comité.

Bulletin de la Société historique de Compiègne.

Tome I, 1er fascicule, Compiègne, 1869-1872, 1 volume in-8°.

La Société historique de Compiègne compte peu d'années d'existence, et le volume qu'elle nous adresse est le premier qu'elle ait publié. Fondée en 1868, on pouvait craindre qu'elle ne fût étouffée au lendemain de sa naissance par les désastres qui, deux ans après, sont venus fondre sur le pays; mais elle a résisté à l'orage qui semblait devoir l'emporter, et elle se montre aujourd'hui pleine de zèle et d'ardeur pour mettre à profit, dans l'intérêt des études historiques, les loisirs de la paix.

Compiègne et ses environs sont une des parties de la France les plus riches en souvenirs, soit que l'on considère les événements qui s'y sont passés depuis l'époque mérovingienne, ou les anciens monuments, les uns encore debout, les autres tombés en ruines, qui couvrent ce sol vraiment historique. Tel sera le premier terrain des explorations de la nouvelle société; mais elle n'entend pas s'y borner, et elle annonce le dessein d'étendre ses travaux à toutes les questions qui peuvent éveiller la curiosité de l'archéologue et de l'historien. Le volume que nous avons sous les yeux est le spécimen

Digitized by Google

intéressant de ce qu'elle se propose de faire. Négligeons les communications qui concernent plus spécialement l'archéologie, comme les notes de M. Emm. Woillez sur des sépultures gauloises découvertes près de Verneuil, et celles de M. Dulac sur des médailles et jetons relatifs à Compiègne. Ce volume nous offre une série de travaux dont l'histoire proprement dite fera son profit, savoir : *Sur le commerce et la police de Compiègne au XVIIIe siècle*, par M. de Roucy; *la pierre Torniche du mont Saint-Marc*, par M. Plessier; *Vins de présent donnés à Louis XIV en 1658*, par M. Aubrelicque; *le cardinal d'Ailly*, par le même; *les Bienfaiteurs du collége de Compiègne*, par M. de La Brunerie; *la Fondation de la chapelle de Salvation*, par M. Le Proux; *le Séjour de Louis XV en 1764*, par M. Demarsy. Cette variété de travaux n'a pas seulement contribué à répandre de l'intérêt sur les séances de la Société historique de Compiègne; elle inspire la confiance que cette Société ne restera pas au-dessous de sa tâche et qu'elle rendra de sérieux services aux études historiques. Sans méconnaître que des questions d'intérêt local se prêtent rarement à la composition de mémoires un peu étendus, nous voudrions qu'elle prît le goût des recherches difficiles; qu'elle ne se contentât pas de simples notes, et moins encore de la reproduction pure et simple ou de l'analyse d'un document inédit : nous voudrions qu'elle abordât les questions ardues que l'histoire locale présente en si grand nombre, et qu'elle y portât la lumière par des discussions approfondies. Le zèle éprouvé et l'érudition de ses membres nous donnent l'espoir que la nouvelle Société entrera courageusement dans cette voie semée d'épines, j'en conviens, et cependant la seule où il soit donné de servir, d'une manière durable, les études historiques et archéologiques.

C. Jourdain,

Membre du Comité.

Mémoires de l'Académie d'Arras.

2e série, t. IV, Arras, 1870.

Histoire de l'Académie d'Arras, par M. le chanoine E. Vandrival.

Arras, 1872, 2 vol. in-8°.

Le volume des Mémoires de l'Académie d'Arras que la section d'histoire et de philologie a renvoyé à notre examen renferme un

Digitized by Google

assez grand nombre de morceaux sur lesquels nous croyons superflu de nous étendre, comme les rapports sur les divers concours ouverts par l'Académie en 1870, et les discours prononcés sur la tombe des membres qu'elle a perdus, ou les notices biographiques qui leur ont été consacrées. Cependant, parmi ces notices, il en est une qui mérite une mention spéciale, tant par son étendue que par le rôle important qu'avait joué dans la ville d'Arras celui qui en est l'objet : nous voulons parler de la biographie de M. le baron de Hautecloque, par M. de Sède. M. de Hautecloque avait été maire d'Arras de 1826 à 1830; très-attaché au gouvernement de la Restauration, il avait eu, à cette époque, un rôle considérable et une influence prépondérante dans les affaires de la cité; sa fidélité à ses convictions et à son parti avait failli lui coûter la vie en 1830. Rentré alors dans la vie privée, il n'avait pas tardé à en sortir pour se mêler de nouveau aux agitations de la carrière politique; de sorte que le tableau de sa vie est à quelques égards celui de son temps. Ce tableau a été tracé par M. de Sède d'une main ferme, et il offre des détails instructifs et intéressants. Toutefois le morceau qui donne au présent volume son principal prix, c'est l'étude historique que M. Lecesne y a insérée et qui a pour titre : *Le logement d'un gouverneur d'Arras*. Il s'agit de l'habitation que les échevins, ou, comme on disait alors, le magistrat d'Arras, furent contraints de fournir au prince d'Isenghien, devenu en 1727 gouverneur de la ville. Celle-ci ne se refusait pas à remplir l'obligation que l'usage et la volonté du roi lui imposaient, et en vue de laquelle elle avait réuni antérieurement une somme de 17,000 livres, qui fut bientôt portée par un emprunt à 150,000 livres; mais, sur le chiffre de la dépense, elle ne tombait pas d'accord avec le prince, qui exigeait une habitation commode, spacieuse, splendide même, et qui ne se contentait pas de celle qui lui était offerte. Cependant les échevins tenaient bon, et ils poussèrent la fermeté jusqu'à prendre une délibération terminée, il est vrai, par une prière adressée au gouverneur, mais par une prière qui couvrait à peine le refus net de condescendre à ses désirs. On eut alors un exemple frappant des excès de pouvoir que se permettaient les agents de l'autorité royale dans les provinces, même lorsqu'il s'agissait de leurs intérêts personnels. Six des échevins étant venus notifier au prince d'Isenghien la décision qui venait d'être prise, le prince, pour toute réponse, les fit emprisonner, et, pour obtenir leur liberté, il fallut que la ville en-

Digitized by Google

voyât des députés au cardinal de Fleury et à M. d'Angervilliers, qui donnèrent les ordres nécessaires, mais sans y mêler une parole de blâme contre le gouverneur. Si la centralisation actuelle a ses abus, si on lui a reproché, non sans raison, de ne pas laisser aux autorités locales une part suffisante d'initiative et de pouvoir, il faut convenir que le mal date de loin, et que, sous l'ancienne monarchie, les franchises municipales, même dans les affaires qui concernaient le plus directement les villes, étaient singulièrement compromises par l'omnipotence du pouvoir central et les fantaisies despotiques des gouverneurs. Pour en revenir aux échevins d'Arras, disons que leur courageuse résistance ne fut pas inutile aux intérêts de la ville. Sans doute, ils durent se soumettre aux volontés du prince d'Isenghien en ce qui touchait son habitation; mais ils avaient été sur le point de se trouver engagés pour les seuls frais d'acquisition dans une dépense de 80,000 livres, et ils réussirent à n'en dépenser que 72,400. Il est vrai que les frais d'appropriation, comme il arrive presque toujours, dépassèrent de beaucoup les devis, ce qui obligea la ville à des emprunts onéreux. L'hôtel qu'elle avait acquis avait appartenu à la famille de Gomiecourt. Agrandi et restauré, il devint le palais du gouverneur; en 1744, il reçut Sa Majesté le roi Louis XV durant son voyage en Artois; puis, à la Révolution, il fut vendu par lots, et M. Lecesne nous apprend qu'aujourd'hui, à l'exception de quelques habitations particulières, il sert à des logements d'ouvriers.

Outre ses mémoires qui paraissent régulièrement, l'Académie d'Arras publie une série de volumes qui voient le jour à des intervalles inégaux et qui contiennent des documents concernant l'Artois. Nous avons eu à examiner un volume de cette série : c'est l'*Histoire de l'Académie d'Arras*, par M. le chanoine E. Van Drival. Il serait à désirer que chaque Société savante eût son historiographe, qui recueillît, comme l'a fait M. Van Drival pour la compagnie dont il est aujourd'hui le secrétaire général, ses plus anciens statuts, la liste de ses membres, les questions qu'elle a successivement mises au concours, les principaux événements de son histoire. C'est à l'année 1737 que remonte la fondation de l'Académie d'Arras. Au mois de mai de cette année, un certain nombre d'habitants notables se réunirent, en vue de « connaître, plus complétement qu'on ne peut le faire étant seul, les écrits périodiques qui se composent et débitent dans les différents États de l'Europe, tels que tous les

Digitized by Google

mémoires et journaux de tous les pays, ainsi que les nouvelles de la république des lettres, gazettes de France, de Hollande, d'Utrecht, de Basle, et généralement tous les ouvrages périodiques.» Cette Société naissante avait fixé le nombre de ses membres à 50, payant chacun une cotisation annuelle de 15 livres; elle le réduisit bientôt à 40, et plus tard à 30. Un de ses premiers soins fut de se choisir un protecteur, qui fut le prince d'Isenghien; mais elle refusa de se subordonner, comme on le lui proposait, à l'Académie française, et de lui envoyer tous les ans, au jour et fête de Saint-Louis, quelques ouvrages en prose et en vers de la composition de ses membres. Ce refus, qui contrastait avec la docilité d'autres compagnies, eut pour résultat de reculer jusqu'en 1773 l'époque où la Société d'Arras fut reconnue et autorisée par lettres patentes de Louis XV sous le titre d'*Académie des belles-lettres*. Quelques années après, l'Académie admettait dans ses rangs Robespierre, alors avocat obscur, et Carnot, simple officier du génie. Mais, quand vinrent les mauvais jours, ni Robespierre ni Carnot ne la sauvèrent, et elle fut supprimée en 1793, comme toutes les institutions scientifiques et littéraires de l'ancienne monarchie. Elle ne reparut qu'avec cette monarchie elle-même, au mois de mars 1817, et depuis lors, en dépit de révolutions nouvelles qui ont jeté quelquefois un peu de trouble dans ses délibérations, sans néanmoins compromettre jamais son existence, elle a poursuivi sans relâche le cours de ses utiles travaux. L'Académie d'Arras met chaque année au concours un sujet de poésie et différentes questions concernant l'agriculture, l'histoire, les belles-lettres, les sciences morales. A-t-elle suscité de grands poëtes? Nous avons la conviction qu'elle ne s'attribue pas à elle-même cette gloire; mais, par ses concours, elle a excité, elle a entretenu le goût délicat de la poésie comme celui des études solides, et elle a provoqué de bons travaux qui tournent au profit de l'histoire et de l'archéologie. Parmi les questions qu'elle a recommandées aux esprits sérieux, nous en trouvons plusieurs qui concernent l'instruction publique. Ainsi, dès l'année 1820, l'Académie d'Arras demandait : «Quelle influence l'instruction élémentaire du peuple peut-elle exercer sur sa manière d'être et sur l'amélioration ou la stabilité des institutions politiques?» En 1827 : «Quel est le genre d'éducation le plus convenable aux femmes et le plus propre à les rendre aptes à leur destination de mères de famille?» En 1828 : «Serait-il avantageux

Digitized by Google

de commencer l'enseignement des sciences pour les enfants à leur sortie des écoles primaires, par l'étude de la langue française, du dessin, de la géographie et de l'histoire, et de renfermer dans cette dernière un cours de morale et de religion, en renvoyant à une époque plus éloignée, c'est-à-dire quand les enfants auraient au moins l'âge de 12 ans, l'étude des langues latine et grecque? Quels seraient les avantages ou les inconvénients de cette méthode? » Par les questions que nous venons de citer, on voit que l'intention de l'Académie d'Arras s'était portée de bonne heure sur quelques-uns des problèmes qui préoccupent aujourd'hui tous les amis de leur pays. On trouvera dans l'intéressant volume de M. Van Drival la liste complète des sujets proposés par la compagnie; nous y renvoyons. Nous n'avons pas d'ailleurs à refaire ici l'histoire de l'Académie d'Arras. Notre seule tâche était de signaler à nos collègues un ouvrage dans lequel cette histoire se trouve faite d'une manière aussi complète et aussi intéressante qu'on peut le désirer.

C. Jourdain,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

1 volume in-8°. Besançon, 1872.

Mince volume pour un si long titre et une si grande ville : il ne se compose guère que de discours, forme académique, dont nous n'avons point à parler ici. On y trouve cependant des notes intéressantes sur l'histoire de l'imprimerie en Franche-Comté.

C'est à Salins que parurent dans la province les premiers imprimeurs, Jean Desprelz, Benoît Bigot et Claude Baudrand, qui mirent sous presse le Missel de Besançon, en un volume in-folio à deux colonnes. Le texte est soigné, très-net, le papier excellent : on y remarque seulement l'absence de lettres initiales, qui ont toutes dû être faites à la main. Il porte la date de 1484. Les imprimeurs ajoutèrent au livre un avertissement, pour déclarer qu'ils avaient été déterminés à cette entreprise par la rareté des missels, détruits pendant les guerres, et par leur imperfection manifeste. Cette imprimerie ne demeura pas à Salins, et ce missel est le seul ouvrage connu sorti de cette presse.

Deux ans après, une imprimerie était installée à Besançon. Quoique aucun imprimé ne porte le nom de son fondateur, on est d'accord pour y reconnaître Jean Comtet, nom répandu dans le pays et qui se trouve même écrit à la main sur un exemplaire des *Constitutions de l'Église de Besançon*, in-folio de 1487. Comtet a édité neuf ouvrages, sept traités religieux, un Guide pour la santé avec les commentaires d'Arnaud de Villeneuve, et un Traité de la Peste. Cet atelier fonctionna pendant deux années.

Dôle avait, en 1485, une imprimerie dirigée par Pierre Metlinger; on a de lui les *Ordonnances du comté de Bourgogne*, in-4° de 1490, et un Mémoire médical de Jean Heberlin, de 1462.

Ces établissements ne paraissent pas avoir eu d'existence locale, et, comme le fait remarquer M. de Sainte-Agathe, auteur du travail

Digitized by Google

que nous examinons, il y a lieu de penser que ces ateliers typographiques étaient en quelque sorte nomades, se transportant où ils étaient appelés et se mouvant avec facilité par l'exiguïté même de leur matériel. Au XVIe siècle, l'imprimerie prit un grand développement : un poëte franc-comtois, Jean Molinet, le constate dans son livre des *Merveilles advenues en notre temps :*

J'ai vu grande multitude
De livres imprimés,
Pour tirer en étude
Pauvres mal argentés.
Par ces nouvelles modes,
Aura maint écolier
Décrets, bibles et codes,
Sans grand argent bailler.

En 1557, une imprimerie fut installée à Besançon par Jacques Estanger, sous la protection du cardinal de Granvelle; on y voit ensuite, en 1588, Jacques Foillet, puis Nicolas Moingone en 1594. Cet établissement devint définitif au commencement du siècle suivant, quoique les principaux savants franc-comtois conservassent encore l'habitude de faire imprimer leurs livres hors de leur province. Un curé de campagne, Jean Vernier, monta une imprimerie avec Toussaint Gange, à Pin-l'Émagny, village de la vallée de l'Ognon, en 1629; il se consacra à l'impression des livres de prières à l'usage des paysans : ses *Heures paroissiales* eurent un immense succès, et elles portent encore aujourd'hui le nom d'*Heures de Pin ;* l'édition originale est introuvable. De 1630 à 1635, l'abbé Vernier édita divers ouvrages religieux latins et français : le plus curieux a pour titre : « Portraits des SS. Vertus de la Vierge, contemplée par feue Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne, dressés par feu noble Jean Terrier, de Vesoul, à Pin, de l'imprimerie de J. Vernier, 1635, in-4°, orné de 34 figures gravées sur cuivre par Goisy. » Il y a lieu de croire que cette imprimerie disparut à la suite des événements qui signalèrent le siége de la ville de Dôle, dont le Pin n'était pas éloigné. Le XVIIe siècle fournit les noms suivants d'imprimeurs bisontins : de Monigesse, 1601; Boutechoux, 1628; Nicolas et Jean Couché, 1657, 1677; Claude et Louis Rigoine, 1678, 1684; Benoît, 1693; Humbrette, 1686.

Au XVIIIe siècle, l'imprimerie est florissante en Franche-Comté :

Digitized by Google

les établissements se transmettent de père en fils : l'imprimerie Couché continue et existe encore; de même pour celle des Daclin, fondée en 1721. Durant cette période, Besançon compta encore comme imprimeurs : Alibert (1709), Gauthier (1725), Bogillon (1750), Charmet (1737).

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY,

Membre du Comité.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'AUBE.

Tome XXXIV de la collection, année 1870, 1 volume grand in-8°, avec quatre planches de sceaux

M. Fr. Lenoir a offert à la Société une collection complète d'échantillons de tous les objets en silex découverts en 1866 dans la caverne de Bruniquel (Tarn-et-Garonne), c'est-à-dire des *nucleus*, lances et bouts de lances, grattoirs, pointes, perçoirs, silex divers, outils en os, os sciés, os striés. L'abri de Bruniquel est formé par un rocher surplombant de quinze mètres une superficie qu'on peut évaluer à 250 mètres, à 50 mètres de l'Aveyron. L'ensemble des objets qui y furent trouvés en très-grand nombre présente cette particularité, qu'on n'y a recueilli aucune arme, aucune de ces haches, par exemple, si abondantes ordinairement. On reconnaît que l'on n'a affaire qu'à des chasseurs et à des pêcheurs, mais dont bon nombre aiment les dessins, car des figures et des ornements couvrent les instruments les plus vulgaires; parmi les centaines de mille de fragments d'os, M. Lenoir déclare qu'il en est peu qui n'offrent au moins quelques lignes gravées. Il est aussi à noter que les silex sont taillés très-soigneusement, et que Bruniquel n'en fournit aucun : il fallait aller les chercher à une certaine distance. Un détail est encore à relever : l'homme habita longtemps ce refuge; chassé souvent, puisqu'on y compte douze couches déposées successivement par les eaux, il y revint toujours.

M. d'Arbois de Jubainville publie : « Encore un mot sur la bataille de Mauriacus en 451. » Il examine sommairement les solutions proposées : les champs catalauniques, adoptés par Cassiodore et Isidore de Séville : c'est la version gothique, qui a pour auteurs les

Digitized by Google

Wisigoths qui combattirent sous les ordres d'Aétius; — les champs Mauritiens, nommés dans le code Burgonde, par saint Grégoire de Tours et Frédégaire : c'est la version franco-burgonde, qui a une origine analogue à la précédente; — le lieu dit *Maurica in Campania*, admis par Jornandès, le chroniqueur anonyme de Ravenne, Prosper d'Aquitaine, etc. Le continuateur de ce dernier précise même les faits en déclarant que la bataille eut lieu à la cinquième borne milliaire à partir de Troyes : c'est la version romaine, qui concorde assez nettement avec la précédente. La cinquième borne, d'après le calcul de M. de Jubainville, donnant 1,481 mètres au mille romain, place le lieu du combat à 11 kil. 105 de Troyes. Or il explique avec une grande lucidité les motifs qui lui font prêter une excessive importance à la concordance de ces deux versions, et particulièrement à l'indication de l'anonyme de Ravenne. Cette ville, en effet, était alors la capitale de l'empire d'Occident, et le chroniqueur, dès lors, était en bon lieu pour puiser des renseignements précis, sinon officiels. C'est là qu'il trouve, sans nul doute, l'indication de ce nom de *Maurica*, et il faut savoir que, jusqu'en 476, Troyes fit partie de l'Empire dont les souverains régnaient à Ravenne. A la fin du même siècle, remarque notre savant collègue, Troyes fut compris dans la conquête de Clovis et devint une ville franque. L'accord entre la version romaine, qui donne *Maurica* pour lieu de la lutte, et la version franque, qui parle de *Mauriacus*, est donc un fait important. Les Francs étaient, comme les Romains de Ravenne, à même d'être mieux renseignés que tous autres. L'accord des deux versions n'est pas moins significatif : au moment de la bataille, les Burgondes habitaient la Savoie et la Suisse; mais peu après, dès le milieu du ve siècle, ils prirent Langres et Dijon, et devinrent, par conséquent, les plus proches voisins de Troyes. Cet ensemble de faits détermine M. de Jubainville à infirmer l'autorité de la version gothique : les Goths n'occupèrent aucun territoire au delà de la Loire, et le terme vague de *Campi Cathalaunici* exprime l'idée confuse qu'ils avaient rapportée d'un pays inconnu traversé à la hâte. Reste, pour M. de Jubainville, à déterminer l'emplacement de *Maurica* ou *Mauriacus* : il repousse absolument Méry-sur-Seine, sis à 30 kilomètres de Troyes; Moirez, à 20 kilomètres; même la section dite de Bataille sur cette commune, encore à 17 ou 18 kilomètres du chef-lieu de l'Aube. M. de Jubainville se propose, dans un prochain travail, de présenter une explication : nous attendons avec curiosité ce travail,

Digitized by Google

en ayant dès aujourd'hui le regret de devoir nous résigner à renoncer à placer la fameuse bataille dans les champs châlonnais, auprès desquels nous habitons [1].

M. Meugy, ingénieur en chef des mines, étudie longuement un mémoire très-étendu de M. Bourlot sur l'homme préhistorique, antédiluvien et postdiluvien. Nous n'entrerons pas dans le détail de ce travail, inséré dans le Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar (année 1865); mais nous mentionnerons brièvement l'opinion de M. Meugy. Il ne croit pas l'homme aussi ancien qu'on veut bien le dire, et il ne trouve l'existence de l'homme tertiaire nullement démontrée. Pour lui, on abuse singulièrement de l'examen des silex taillés, et il recommande à cet égard une extrême réserve, en constatant que des silex peuvent éclater d'eux-mêmes dans certaines circonstances et présenter l'aspect de silex taillés : lui-même déclare avoir vu en Égypte des fragments se détacher ainsi en affectant des formes très-régulières. Si l'homme avait existé à l'époque tertiaire, dit-il, comment ne retrouverait-on pas ses os aussi bien que ceux du mastodonte ou du dinotherium, pour ne parler que des grands animaux dont on recueille des débris dans les sables et les glaises de la Sologne superposés aux calcaires de Beauce? Plus l'homme est ancien, mieux on doit retrouver ses dépouilles. On comprend que les os humains soient très-rares dans le diluvium, parce que, très-fragiles et décomposables de leur nature, ils ont pu subir, en raison de la proximité de la surface, les influences de l'atmosphère, se réduire en poussière et être dissous peu à peu par les eaux d'infiltration. Mais on ne voit réellement pas pourquoi, si l'homme existait réellement à l'époque tertiaire, on ne retrouverait pas dans les couches de cette période quelques-uns de ses os, de ses dents surtout, comme on y retrouve des coquillages et des os d'animaux. Jusqu'à présent, aucun des rares ossements humains découverts dans le terrain ancien ne paraissent à M. Meugy appartenir authentiquement à la période tertiaire.

M. l'abbé Lalore a réuni tous les documents antérieurs au xve siècle concernant les anciens seigneurs de Trainel, une des localités les plus importantes de la Champagne méridionale, au point de vue féodal. Il a recueilli 325 chartes et 3 obituaires. Il y a joint les dessins de douze sceaux et contre-sceaux de ces puissants seigneurs

[1] Voyez ci-dessus, p. 35.

Digitized by Google

qui portaient, suivant André Duchesne : « vairé, contre-vairé d'argent et d'azur, » tandis que tous les monuments sigillographiques constatent que l'écusson était fait de six pièces, avec ou sans lambel. Il est fâcheux que M. l'abbé Lalore ait complétement négligé d'éclaircir ce problème, que nous nous bornons à constater.

M. Lebrun-Dalbanne donne la suite de son étude sur Mignard [1]. Il commence au moment où le grand peintre se chargea de peindre la coupole du Val-de-Grâce (février 1661), et il le conduit jusqu'à sa sa mort, arrivée le 30 mai — et non pas le 13 mai, comme on l'a répété partout — 1695, en donnant sur sa famille les détails les plus abondants et les plus curieux.

Après avoir terminé le Val-de-Grâce, Mignard vint, en 1664, passer quelque temps à Troyes, et il promit alors aux marguilliers de Saint-Jean de leur donner un tableau de sa façon pour le maître-autel que l'on reconstruisait alors sur un plan monumental. Il ne le commença qu'en 1666, car on trouve, dans les archives départementales de l'Aube, un reçu du 10 août 1666, constatant le payement de cinq aunes de coutil fourni à Mignard pour peindre deux tableaux; le 11 mars 1667, Mignard reconnaissait avoir reçu desdits marguilliers 500 livres à compte sur les deux tableaux qu'il peignait alors pour eux. Le 14 juillet, ces mêmes marguilliers déclarent avoir reçu de M. Mignard, « très-excellent peintre, » le grand tableau du baptême de saint Jean, et promettent de lui remettre 1,000 livres dès qu'il aura livré un autre petit tableau. Cette somme fut payée le 12 septembre. D'après les notes relevées par M. Lebrun, ce maître-autel coûta une somme totale de 10,401^{tt} 12^{s} 9^{d}, y compris 50 livres payées à « l'architecte de Rheims, » mais sans compter 4,000 livres à Girardon, en 1691, pour le tabernacle. Restait un problème à résoudre. Mignard a peint deux baptêmes du Christ : celui de l'église Saint-Jean de Troyes est-il une copie ou un original? En effet, il dota la chapelle des fonts à Saint-Eustache de Paris d'un baptême de Notre-Seigneur à fresque; mais Molière nous fournit la réponse. C'est en 1669 qu'il composa le poëme de la gloire du dôme du Val-de-Grâce, qu'il sut habilement terminer

[1] On a pu lire cette étude dans le recueil des *Mémoires lus à la Sorbonne* en 1866, publié en 1867. Voyez p. 366 à 448. Voyez aussi, *Revue des Soc. savantes*, 4e série, t. III, p. 556, le compte rendu de la lecture de M. Lebrun-Dalbanne, et même série, t. X, p. 103, le compte rendu d'un autre travail du même auteur également sur Mignard.

Digitized by Google

par un éloge de Colbert et des travaux que le ministre venait de confier à Mignard, c'est-à-dire la décoration de la chapelle de sa nouvelle paroisse. Or les reçus que nous avons mentionnés constatent que le tableau de Troyes avait été fini au milieu de l'année 1667.

M. Lebrun s'attache ensuite à une seconde énigme. Il existe au musée de Troyes un portrait de femme de la cour de Louis XIV, peint par Mignard, dont le nom est inconnu. Cette toile, remarquable à tous les points de vue, représente trois femmes jeunes et belles, vêtues à l'antique, debout, soutenant le portrait d'une autre femme, en médaillon, entouré d'une baguette d'or, surmonté d'une guirlande de fleurs; deux amours voltigeant aident à soutenir ce portrait : l'un le regarde, l'autre le montre; la femme est d'une beauté triomphante, brune, fière et superbe.

M. Lebrun passe en revue toutes les beautés de la cour de Louis XIV pour éliminer celles qui lui paraissent ne pouvoir avoir été le modèle de Mignard, et, rappelant que la tradition indique ce portrait comme celui d'une des filles d'honneur de Madame[1], et à la suite des plus ingénieuses déductions, qui lui fournissent l'occasion d'écrire des pages très-intéressantes sur les femmes qui eurent le triste honneur d'attirer l'attention de Louis XIV, il arrive à démontrer très-vraisemblablement que ce portrait est celui de Mme de Montespan, que l'un des biographes de Mignard, Monville, nous indique comme une de ses œuvres et qui n'avait pas été retrouvé.

Ce volume contient encore le recueil des inscriptions françaises de l'église Saint-Louis des Français, à Rome, concernant des personnages originaires du diocèse de Troyes, recueillies et commentées par M. l'abbé Coffinet. Elles sont au nombre de trois. La première constate la mort, à Rome, en 1577, de Jean Milet, « Gallus Trecensis, » devenu citoyen romain et maître de la signature des

[1] Nous signalerons une légère erreur commise par M. Lebrun-Dalbanne dans cette énumération des femmes de la cour : il cite le portrait de la *duchesse de Ludres en Madelaine*, peint par Mignard : le titre ducal n'a jamais existé dans la maison de Ludres (E. de B.)*.

* Ne s'agirait-il pas d'une duchesse du Lude? H. de Daillon, duc du Lude, pair de France, par lettres du 31 juillet 1675, eut deux femmes, Reine Éléonore de Bouillé, morte, à quarante-neuf ans, en 1681, et Marguerite-Louise-Suzanne de Béthune, veuve d'Armand de Grammont, le célèbre comte de Guiche. (Note de la Commission de rédaction.)

Digitized by Google

brefs apostoliques. La seconde mentionne le décès, la même année, de Daniel Hannier, de Dosnon, près de Troyes, scribe de la signature des brefs apostoliques. La troisième est dédiée à Jacques Vignier, évêque de Troyes, fils de Jacques Vignier, marquis des Riceys, comte de la Chapelle-Gonthier, maître des requêtes, président des États de Bourgogne, et de Marie de Mesgrigny, mort le 28 mars 1622, à Rome, où il était allé chercher des bulles de dispense pour défaut d'âge : il n'avait que vingt ans et jouissait déjà d'une grande renommée comme théologien. C'est par erreur que les auteurs du *Gallia christiana* avancent que Jacques Vignier fut enterré dans la cathédrale de Troyes, auprès de Nicolas de Mesgrigny, son oncle, mort évêque de cette église en 1624 : ils ont été trompés par la présence d'une plaque simplement commémorative.

Édouard de Barthélemy,

Membre du Comité.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

Tome IX, 2e partie.

Le tome IX, deuxième partie, des Mémoires de cette Société, contient une *Notice* de M. Prévost, officier supérieur du génie, *sur le camp de Cinais* (Indre-et-Loire); cette notice, très-bien faite, mérite une mention particulière et une analyse.

Le camp dont il s'agit, situé en face de la ville de Chinon, occupe une sorte de promontoire formé par la rencontre de deux vallées, celle de la Vienne et celle du Négron. Ce promontoire, c'est le plateau de Cinais, connu dans le pays sous le nom de *Camp des Romains*. Sa forme allongée est irrégulière; son grand axe est d'environ 900 mètres, sa plus grande largeur de 300 mètres, et sa surface, limitée par le périmètre de l'enceinte, est de 25 hectares. Cette surface, que sillonnent des divisions intérieures de formes irrégulières, est coupée transversalement par une voie de 5 mètres de largeur, comprise entre deux murailles parallèles. Quatre portes sont ménagées dans l'enceinte; près de ces portes subsistent encore les bases de petites constructions rectangulaires qui ne pouvaient être que des postes flanquant les entrées.

Digitized by Google

L'enceinte du camp est formée d'une sorte de muraille peu élevée composée de deux rangées de pierres brutes, posées parallèlement, jointives, mais sans mortier, enterrées de quelques centimètres seulement. Ces pierres, trouvées sur les lieux mêmes, apparaissent telles qu'elles ont dû être extraites du sol. Ce sont des blocs de poudingue dont les éléments constitutifs consistent en morceaux de quartz blanc opaque, roulés dans une pâte siliceuse grise. La première assise de ces murailles subsiste seule aujourd'hui ; d'autres rangs devaient lui être superposés et atteindre, dit M. Prévost, la hauteur de 2 mètres environ.

A quelle époque et par quel peuple les murs de Cinais ont-ils été construits? Telle est la question que s'est posée M. Prévost et à laquelle son intéressant mémoire vient répondre.

Les fouilles qu'on a pratiquées sur les lieux ont été peu fructueuses ; cependant elles ont mis au jour un certain nombre de médailles de l'époque des Antonins, ce qui établit indubitablement que les Romains ont séjourné sur le plateau de Cinais.

D'autres indices sembleraient autoriser l'hypothèse d'une attribution romaine : ainsi les quatres portes de l'enceinte qu'on sait être classiques, les postes qui commandent intérieurement ces entrées, le double fossé qu'on voit à la partie nord du camp, qui sont également dans les usages militaires des Romains. Mais, selon M. Prévost, toutes ces raisons qui pourraient faire croire à une construction romaine sont mises à néant par l'existence des murs intérieurs, lesquels sont tellement contraires aux règles de la castramétation des légions et aux mouvements qui se faisaient dans les camps, qu'il faut absolument chercher une autre origine aux murailles de Cinais. D'où M. Prévost croit pouvoir conclure que ce prétendu *Camp des Romains* n'est autre qu'un *Murus* gaulois.

Il faut reconnaître avec M. Prévost que le périmètre irrégulier de cet établissement militaire s'accorde mal avec la forme rectantangulaire bien connue des camps romains; cependant, ne peut-on pas admettre que les conditions topographiques du promontoire de Cinais aient obligé le constructeur à faire fléchir la règle adoptée? En effet, les limites étroites et mal définies de ce plateau rendant impossible l'adoption du plan classique, on comprend bien que la ligne droite ait pu être sacrifiée aux avantages que présentait pour la défense ce point dominant et escarpé.

Quant à ces divisions intérieures que M. Prévost trouve si peu

Digitized by Google

romaines, est-ce qu'elles sont sans exemple dans les habitudes militaires des Romains? Non, car le camp de Lambèse (Algérie), qui naguère encore existait presque intact, était ainsi divisé. Il est douteux, d'ailleurs, qu'on ait pu maintenir la discipline dans ces agglomérations d'hommes, cavaliers et fantassins, troupes impériales et troupes alliées, soldats volontaires et auxiliaires, sans autre démarcation qu'une ligne tracée au cordeau sur le sol. Au surplus, ces divisions ne purent-elles pas être construites postérieurement à l'enceinte? M. Prévost, prévoyant l'objection, y répond en disant qu'il n'a vu nulle part que les Francs aient divisé leurs campements par des murs intérieurs; d'accord, mais, outre que l'histoire ne nous a pas conservé la description de tous les camps et campements de la période franque, ne pourrait-on pas attribuer simplement ces divisions aux populations mêmes qui avaient à lutter contre les bandes barbares qui ravagèrent la Gaule durant les ve et vi^e siècles?

Un autre argument de M. Prévost, c'est que les divisions intérieures du camp de Cinais sont de la même époque que l'enceinte; en effet, les figures que donne l'auteur du mémoire à l'appui de son dire autorisent jusqu'à un certain point cette appréciation. Mais cette ressemblance des murailles dont il s'agit, ou de ce qui en reste, n'exclurait pas, à mon avis, l'hypothèse contraire. Ces constructions rudimentaires, élevées à la hâte, sans art, sans aucun apprêt, avec des blocs arrachés du sol même et juxtaposés, ces constructions, dis-je, n'ayant aucun caractère particulier qui puisse en révéler la date précise, il est permis de les attribuer avec autant de raison à une époque qu'à une autre. En admettant, par exemple, que l'enceinte soit gauloise ou romaine, quoi de plus naturel que ceux, quels qu'ils soient, qui vinrent plus tard, aient modelé ces divisions intérieures sur l'enceinte existante? La position militaire, les besoins de la défense, les matériaux, toutes les données du problème étant les mêmes, n'est-il pas logique que la solution soit aussi la même?

Mon intention n'est pas de contredire M. Prévost, qui a vu de ses yeux les choses, qui les a étudiées avec soin et qui en sait certainement plus long que moi sur le camp de Cinais. Je n'ai voulu qu'indiquer les objections qui peuvent être faites à l'attribution exclusivement gauloise de ce curieux monument militaire. Dans ces études si intéressantes pour notre histoire, autant il est bon d'être exact et

Digitized by Google

précis dans la constatation des faits, autant, à mon avis, il est prudent de se montrer sobre de conclusions trop formelles.

ADOLPHE LANCE,

Membre du Comité.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI.

Tome XXXI, 1re partie, 1870.

La Société d'émulation de Cambrai apporte fidèlement chaque année une somme assez considérable de travail, et notre Comité a régulièrement aussi à constater la valeur sérieuse de la plupart des chapitres relatifs à l'archéologie et à l'histoire.

La première partie du tome XXXI, forte de 480 pages, contient quatre mémoires qui intéressent notre section. J'avais cru d'abord pouvoir dire cinq; mais le temps d'abord, puis les niveleurs révolutionnaires de 93 ont si bien travaillé à Solesme, que l'excellente étude de M. V. Ruffin sur l'*Histoire de la ville et de l'abbaye de Solesme en Hainaut*, ne peut nous parler des antiques édifices de la localité que d'après les chroniqueurs et les historiens, et relever, pour le présent, que les vestiges insignifiants des monuments religieux et des habitations seigneuriales mentionnées dans les annales de Solesme : l'église, l'abbaye, le château de l'Avoué ou Maison-Forte, le donjon, etc. Il ne reste aujourd'hui d'un peu monumental à Solesme que la belle ferme, dite « le Château, » édifiée en 1586 par le sieur d'Amerval, de la famille d'Esclaibe.

Il n'y a guère à parler non plus qu'au point de vue rétrospectif de l'antique église Saint-Nicolas de Cambrai, fondée au XIe siècle, plusieurs fois rebâtie, vendue comme bien national en 1792 et démolie peu après. Au moins M. Durieux nous en donne-t-il ici l'aspect principal dans une lithographie exécutée d'après un ancien dessin. Dans certaines maisons de la rue Neuve-Saint-Nicolas, percée sur l'emplacement de cette église, se retrouvent encore plusieurs pierres tumulaires, que M. Durieux nous décrit, la plupart du XVIIe siècle. Au n° 2 de cette rue, une des pierres formant le seuil de la porte d'entrée porte quelques lettres et dessins tumulaires gravés au trait; et plus loin une autre dalle tumulaire, engagée sous un mur de refend et dont la partie supérieure s'en va disparaître

Digitized by Google

sous le carrelage de la chambre voisine, offre, des pieds à la ceinture, en faible relief, la double image d'un seigneur et de sa dame, dont les costumes attestent le style du XIVe siècle. Les jambes du chevalier sont armées de toutes pièces, et son haubert descend au genou. Au bas gisent ses gantelets et son casque empanaché.

Nous lisons, sous la signature du même M. Durieux, un court mémoire sur saint Druon. Les œuvres d'orfévrerie ancienne qui ont pu échapper à la destruction révolutionnaire sont, dit-il, très-rares dans le Cambrésis. C'est ce qui prête un réel interêt aux deux objets étudiés par lui à Saint-Druon, paroisse d'un faubourg de Cambrai, à savoir : l'enseigne d'un «serment» d'archers du XVIe siècle et un reliquaire du XVIIe, tous deux en argent. A l'époque où la seule cité de Cambrai reconnaissait trois serments d'archers, outre ses deux serments de canonniers et d'arbalétriers, il existait d'autres serments ou «guildes de l'arc à la main» dans la banlieue, comme dans le pays de Cambrésis, entre autres celui de Saint-Georges, dont il est fait mention dès 1560, et dont l'enseigne est encore aujourd'hui portée par le «connétable» des archers du faubourg Saint-Druon.

On nous donne le dessin d'un vieux bois, grossièrement gravé, représentant, dans un cadre en forme de drapeau, le pèlerinage de Saint-Druon. On y a figuré tant bien que mal l'extérieur de l'église et l'autel, avec l'image du saint en berger; plus loin, le boulevard et quelques maisons du faubourg, et, quelque part sur la bordure, les insignes de diverses corporations d'artisans.

Voici maintenant la description et le dessin d'une pièce digne d'être citée à l'honneur de cette vieille orfévrerie nationale qui forçait Benvenuto Cellini à reconnaître que «les travaux exécutés en France au marteau avaient atteint un degré de perfection inconnu en tous autres pays.» (*Trattato intorno alle otto principali arti dell' oreficeria.*) La première de ces pièces, sorte de médaillon, est une de ces enseignes de corporations que, dans les cérémonies, le chef, maieur ou autre, portait suspendu au cou par une chaîne ou un ruban. Ici, sur une plaque d'argent, dans un mince cercle goudronné de 60 millimètres de diamètre et entouré d'ornements découpés formant cartouche, nous voyons, représenté en bas-relief, saint Georges à cheval, couvert de la *lorica* romaine et coiffé du casque à panache, le bras droit protégé par une manche de mailles et armé, non pas de la lance cette fois, mais d'une forte épée brandie

Digitized by Google

par-dessus la tête. Le dragon, que le cheval foule aux pieds en se cabrant, est aussi d'une belle exécution, très-mouvementée. A droite, au second plan, la figure gracieuse de la jeune princesse, calme, les yeux baissés, les mains croisées sur la poitrine; à ses pieds, une brebis symbolique. Dans le fond, une ville, exécutée en gravure, ainsi que les herbes du terrain. En somme, les figures sont très-expressives de physionomie et d'allure, les détails finement rendus, sans sécheresse, et le sentiment général excellent. Ajoutons que les proportions un peu courtes et robustes des personnages accusent bien l'école franco-flamande; ils n'ont rien de l'élancement et de la gracilité des formes que l'influence italienne mit très-vite à la mode au XVIe siècle. L'œuvre n'en est pas moins datée de 1560 au revers. On lit au dessous de cette date les noms de SIMON CRETIEN et de IEHAN BEHAY, qui furent sans doute les donateurs, ou peut-être deux «rois» successifs du serment d'archers de la paroisse de Saint-Georges.

Le reliquaire de Henri de Bourchault (trésorier du chapitre de Sainte-Croix, mort en 1636) offre moins d'intérêt au point de vue artistique. Un dessin lithographié nous en est donné, ainsi que pour le médaillon-enseigne dont nous venons de parler. Au revers, on lit sur une plaque de cuivre : «Hoc reliqvarivm d. Henricvs de Bovrchavlt eccliæ sancte Crvcis canonicvs ac thesavrarivs hvic capellæ dedit 1631.» La hauteur totale est de 26 centimètres, la plus grande largeur (à la diagonale du losange) n'en compte que 13. Point de figures, sauf le crucifix minuscule qui surmonte le meuble sacré. Le style d'ornementation est assez élégant, mais sans originalité.

Nous trouvons, sous la signature de M. Charles André Lefebvre dit *Faber*, correspondant du ministère, un premier mémoire intitulé *Matériaux pour l'histoire des arts dans le Cambrésis* (notes extraites des manuscrits de la bibliothèque communale et des archives de la ville de Cambrai). Ce mémoire, de plus de 40 pages, sera comme la première assise d'un travail également intéressant pour l'art et l'archéologie. M. Lefebvre n'a fait qu'ouvrir la voie aux explorations dans les archives, «à peu près inexplorées jusqu'ici,» dit-il, parce qu'elles étaient en voie de classement, mais qui offriront, sous le rapport qui nous occupe comme à d'autres points de vue, une foule de renseignements utiles. Les manuscrits, en apparence les plus indifférents à l'histoire de l'art, recèlent quelquefois dans un recoin

Digitized by Google

obscur une mention curieuse : ainsi pour cette simple note relevée sur une des gardes du volume n° 61, d'ailleurs tout étranger à cet ordre de choses et qui avait échappé même aux explorations de M. de Coussemaker. On savait que Charles le Téméraire était *dilettante* et qu'il avait dû même s'exercer à jouer d'un instrument; mais savait-on qu'il fût compositeur? C'est ce qui résulte d'une note qui a déjà été citée dans un rapport lu devant la section d'histoire et relatif au même volume de la Société d'émulation de Cambrai.

Nous ne pouvons reproduire toutes les mentions recueillies par M. Lefebvre dans les quelques manuscrits de la bibliothèque communale explorés par lui. *Le livre des Testaments des prélats et chanoines de Cambrai* (manuscrit n° 993), qui se réfère seulement à la période comprise entre les années 1634 et 1749, contient de curieuses mentions d'objets d'art anciens et modernes.

L'archéologue aura plus à s'intéresser aux extraits des manuscrits n°s 944 à 987, contenant les *Actes du chapitre de l'église métropolitaine de Cambrai;* à partir de l'année 1371, il y trouvera maint article sur les travaux commandés à des orfévres, verriers, miniaturistes, tailleurs d'images, sculpteurs, peintres, architectes, musiciens (à commencer par le célèbre Guillaume Dufay, un des grands contrapontistes du xve siècle).

De même pour les *Extraits des comptes de la ville de Cambrai*, où abondent les mentions relatives aux ménétriers, joueurs de flûte, de harpe, de soyette, de hautvent ou hautbois, aux «tronpeurs,» aux «joueurs de personnaiges,» aux maîtres «bateleurs,» aux carillonneurs, aux peintres d'armoiries, d'enseignes et bannières, aux peintres doreurs, aux peintres miniaturistes, aux «entailleurs» ou sculpteurs en bois et en pierre, aux brodeurs et aux drapiers, aux graveurs de métaux, aux maîtres de la forge des monnaies, aux «horloguers,» aux fondeurs de «martins» de la ville, etc. etc.

Le manuscrit n° 1001, intitulé *Registre de délibérations*, qui date de la Révolution, contient l'inventaire des objets d'art, pour la plupart religieux, qui furent alors confisqués, vendus ou réservés.

Le manuscrit 927 est intitulé : «Inventaire des reliques, joïaux, cappes et tous aultres meubles et biens estans en la thrésorerie de l'œglise (*sic*) métropolitaine de Cambray, faict en l'an 1623, estant maistre de la fabrique M. Jan de Hennin, et fut visité et recognuz par mess. Jan de Franqueville et Nic du Perron, chanoines de la dite église.» Cinq «fiertes» ou châsses y sont approximativement

Digitized by Google

décrites; deux subsistent encore : l'une est la châsse de sainte Maxellende, qui a été étudiée dans le tome XXVIII des *Mémoires* de la Société, et l'autre, d'origine byzantine, apportée en 1452 par l'archidiacre Dubruille, et recueillie en 1797 au musée de l'église Saint-Aubert, aujourd'hui Saint-Géry.

Le *Bulletin archéologique de l'arrondissement de Cambrai*, commencé en 1860 dans les *Mémoires de la Société*, par M. Ad. Bruyelle, se continue d'année en année avec l'approbation générale. Seulement on avait exprimé le regret qu'il ne partît pas d'une époque plus reculée. Ce désir a décidé M. Bruyelle à rédiger un Bulletin rétrospectif, remontant à l'année 1800, date la plus éloignée que puisse comporter la moyenne des mémoires contemporaines; et, comme complément logique, il a fait précéder ce travail d'un sommaire résumant les faits archéologiques les plus importants antérieurs à cette date, qui ont été conservés par les divers historiens et chroniqueurs du Cambrésis. Cette introduction, divisée en époque romane, époque gothique, renaissance, époque moderne, et subdivisée par siècles, assure de larges et solides assises au répertoire archéologique poursuivi, durant douze années déjà, par M. Bruyelle, avec un zèle et un esprit d'exactitude extrêmement louables.

GUSTAVE BERTRAND,

Membre du Comité.

Digitized by Google

RAPPORTS

DES MEMBRES DU COMITÉ SUR LES COMMUNICATIONS MANUSCRITES.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

Rapport de la commission sur le projet de publication du Ve et dernier volume des négociations de la France avec la Toscane.

Par une décision du Comité en date du 9 novembre 1868, l'éditeur des *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane* a été autorisé à réserver les documents relatifs au règne de Henri IV, pour en faire l'objet d'une publication ultérieure, s'il y avait lieu. Dans la séance du 3 juin 1872, M. Abel Desjardins fit la proposition formelle de cette publication, et en fournit le sommaire, s'engageant à renfermer tout le règne de Henri IV dans un volume de 900 pages, qui formerait le cinquième et dernier des *Négociations*.

La section, tout en se montrant disposée en principe à adopter ce projet, se réserva de se prononcer définitivement sur le vu des matériaux qui devaient composer le volume. Ces matériaux, remis par M. Desjardins depuis environ deux mois, ont été renvoyés à une commission composée de MM. Bellaguet, Hippeau et Rathery, qui viennent aujourd'hui, dans le présent Rapport, vous rendre compte de leur examen.

En tête du volume se présente un *Précis historique* auquel nous empruntons l'exposé des principales matières comprises dans ce volume. Il est divisé en cinq parties, dont chacune se subdivise elle même en sections et en titres.

La première partie s'applique à la négociation la plus longue, la plus délicate à coup sûr, et peut-être la plus importante de tout le

Digitized by Google

règne de Henri IV, celle qui eut pour objet l'absolution du roi par le Saint-Père, et pour résultat sa réconciliation avec la cour de Rome. Elle a pour cadre la légation de Giovanni Niccolini, ambassadeur du grand-duc de Toscane Ferdinand auprès du Saint-Siége. En effet, c'est à Rome, siége du tribunal qui devait prononcer l'arrêt, qu'il faut se placer pour bien juger tous les incidents de ce grand procès. L'éditeur a même cru pouvoir remonter jusqu'à l'année 1585, empruntant une première section à la Légation de Giovanni Alberti, évêque de Cortone, pour compléter l'exposé de la politique du grand pontificat de Sixte-Quint, et cette extension donnée par lui aux limites rigoureuses de son plan a paru à la commission justifiée par l'importance exceptionnelle de cette partie, si curieuse à comparer avec les Relations, déjà connues, du duc de Nevers, des cardinaux d'Ossat et Duperron.

Les 2e, 3e et 4e parties comprennent les *Légations* successives en France *de Francesco Bonciani*, *Baccio Giovannini*, *Camillo Guidi* et *Matteo Botti* (1594-1610). Pendant que l'affaire de l'absolution continue de se discuter à Rome, ces envoyés secrets ou avoués, que des notices substantielles nous font connaître à mesure qu'ils apparaissent sur la scène, rendent compte au Grand-Duc des événements politiques et des mouvements de l'opinion en France. Ainsi passent successivement sous nos yeux, jugés avec la sagacité italienne et accompagnés de tous les bruits de la cour et de la ville, les faits que nous nous bornons à indiquer ici rapidement : Divorce de la reine Marguerite; — Préliminaires de la paix de Vervins; — Bruits de mariage du roi avec Gabrielle; — Édit de Nantes; — Échange du marquisat de Saluces contre la Bresse; — Mariage de Henri IV avec Marie de Médicis, scènes d'intérieur du royal ménage, sujets de jalousie, maîtresses; — Ascendant d'Eléonora Galigaï; — Démêlés diplomatiques avec l'Espagne qui se mêle à tous les complots et à toutes les intrigues de France, tout en se plaignant de l'appui que le roi accorde aux révoltés des Pays-Bas; — enfin détails sur l'assassinat du roi et la funeste journée du 13 mai 1610.

On peut juger, par ce programme très-imparfait, de l'intérêt que présentera le volume dont il s'agit. Quelques mots sur son étendue probable et sur la manière dont il satisfait aux conditions réglementaires des publications du Comité.

Le manuscrit, outre 9 pages d'introduction, comprend 746 feuilles,

Digitized by Google

écrites le plus souvent des deux côtés, mais qui, même dans ce cas, ne nous paraissent représenter guère plus qu'un pareil nombre de pages d'impression, la copie, généralement assez lâche, et les suppressions dans le texte, compensant ce qu'il peut y avoir de compacte dans l'écriture fine des sommaires et notes de l'éditeur. L'*Appendice* tient 206 feuilles, ce qui, calculé sur les mêmes bases, donnerait en somme IX et 952 pages, plus une Table de 7 à 8 pages. Le tout, comme on voit, excéderait un peu le *maximum* de 900 pages que l'éditeur s'était imposé. Mais, lorsque l'Imprimerie Nationale, à qui il appartient de dire le dernier mot sur ce point, aura donné son évaluation, rien n'empêchera de supprimer tout ou partie de l'*Appendice*, sacrifice auquel l'éditeur se résignerait, non sans quelques regrets sans doute; mais, pour les diminuer, nous proposerions, dans le cas d'une suppression partielle, de conserver le nos 1, 3, 4, 5 et 7, en omettant les nos 2 et 6 qui intéressent plutôt la discipline ecclésiastique et la politique du Saint-Siége que les affaires de France.

Sous la réserve de ces observations, les commissaires soussignés sont d'avis, à l'unanimité, de proposer à M. le Ministre de l'instruction publique la publication et l'impression immédiate du cinquième et dernier volume des *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane.*

E.-J.-B. Rathery, Hippeau, Bellaguet,

Membres du Comité.

Rapport sur deux communications de M. G. Lhuillier et de M. Desjardins.

I.

M. Lhuillier, secrétaire général de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne, a adressé au Comité une copie, en partie figurée (c'est-à-dire où les abréviations de l'original sont dessinées et non résolues), d'un acte en français, du mois de juillet 1279, par lequel Pierre «dez Chignarz,» bourgeois de Provins, vend à Michel «de Hores,» bourgeois de Paris, une maison «sise à Provins, rue Saint-Jehan,» devant «la meson de Forcadas, entre la meson de l'hopital d'une part, et la meson que l'en apele la galerie Saint-Quiriace

Digitized by Google

d'autre part. » L'acte est passé en présence et sous le sceau de « Guillaume Penthecouste, » maire de Provins.

Notre regrettable collègue feu Bourquelot eût été mieux que personne en état de reconnaître la valeur de cette communication. Nous ne pouvons que renvoyer à l'*Histoire de Provins*, qui fut son début (1839), et un début remarquable, dans la carrière de l'érudition. Le lecteur y trouvera, tome I, page 390, des renseignements sur la maison de Forcadas dont il est ici question, et, aux pages 239-241 du même volume, le récit dramatique de la mort de Guillaume Penthecouste, massacré dans une sédition populaire, le 30 janvier 1280 (n. st.), six mois environ après la date de l'acte communiqué par M. Lhuillier.

Je propose qu'il soit adressé des remercîments à M. Lhuillier, et que sa communication soit déposée dans les archives du Comité.

II.

Sous le titre de *Supplément au Glossaire de la basse latinité de Du Cange*, M. Desjardins, archiviste de Seine-et-Oise et correspondant du ministère à Versailles, nous adresse trois chartes tirées des archives du département de l'Oise, dans chacune desquelles se trouve un mot qui manque, ou lui a paru manquer, à Du Cange.

Bien que le nombre des documents du moyen âge mis au jour depuis la publication du supplément de Carpentier (1766) soit énorme, bien que la nouvelle édition publiée chez Didot ait ajouté à ce qu'avaient amassé les efforts successifs de Du Cange, des Bénédictins et de Carpentier, il est moins aisé qu'on ne suppose généralement de découvrir des mots ou des formes qui soient un réel enrichissement du *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*. La nouvelle édition qu'on nous donnera un jour, il faut l'espérer, de ce vaste répertoire, pourra, si elle est dirigée par un homme habile, présenter en un meilleur ordre la masse énorme de matériaux dont se compose le glossaire; elle pourra être allégée de bien des inutilités et purgée de beaucoup d'erreurs et de contradictions, mais elle ne sera pas, croyons-nous, très-sensiblement augmentée. Il n'en est que plus important de réunir les mots que l'on suppose avoir échappé à Du Cange et à ses continuateurs, et des recherches telles que celles dont M. Desjardins nous offre un échantillon méritent tout encouragement.

Digitized by Google

Le premier des trois mots relevés par notre correspondant est le mot *ancisium*, qui se présente avec le sens spécial d'avortement dans une sentence arbitrale rendue le 1er mars 1309 (n. st.) par Mathieu de Grancey, chantre de l'église de Beauvais, dans une contestation au sujet de divers droits entre l'abbaye de Saint-Symphorien et l'évêque de Beauvais Simon de Nesles. La phrase est ainsi conçue : «... *quod in casibus multri* (meurtre), *raptus et ancisii, hoc est partus in matris ventre perempti, alta justicia ad dominum Belvacensem episcopum perpetuo pertinebit.*

Le mot *ancisium* ne manque pas aussi complétement à Du Cange que notre correspondant l'a pensé. Il s'y trouve même, sous différentes formes, jusqu'à trois fois : 1° *intuscisum*, qui paraît être la meilleure forme, du moins la plus complète, celle qui montre le mieux l'étymologie ; 2° *ensicium*, emprunté au glossaire d'Ugutio avec cette interprétation, «occisio facta cum ense,» et qui en effet peut bien être dérivé d'*ensis* et par conséquent n'avoir point de rapport avec *intuscisum;* 3° *encimum*, article dû aux Benédictins continuateurs de Du Cange, qui ont peut-être ici commis une faute de lecture ou suivi un mauvais texte, car *encimum* est inexplicable. *Eusicium* ou *Encisium*, formé sur le français *encis*, dont nous allons parler, serait le même que l'*ancisium* de la charte de Beauvais, et ne présenterait aucune difficulté.

Sous ces trois formes sont cités, ou indiqués avec renvoi, des exemples du français *encis*, qui montrent qu'on exprimait par ce mot le meurtre de la femme aussi bien que celui de l'enfant : c'est d'abord (sous *ensicium* et *intuscisum*) un texte de l'Établissement de saint Louis (I, 25; *Ordonnances*, t. I, p. 126) ainsi conçu : «*Encis* si est fame enceinte quand l'en la fiert, et elle muert de l'enfant;» puis au mot *encimum* est cité un extrait d'une ordonnance bretonne de 1301 (D. Morice, I, 1167, art. VIII) où on lit : «L'*ancis* si est femme enceinte quand l'en la fiert[1] ou enfant li est.» Enfin Laurière[2] et Ménage, dans son Dictionnaire étymologique, au mot *encis*, renvoient à la nouvelle coutume d'Anjou, art. XLIV, où on lit (Bourdot de Richebourg, IV, 353 *a*) : «Le seigneur chastellain est fondé d'avoir toute justice haute, moyenne et basse avec la cognoissance des grands cas ci-après déclarez : c'est à sçavoir de ravissement

[1] D. Morice imprime *l'en a fiert.*

[2] *Ordonnances*, t. I, p. 112, note *c* du l. I, ch. IV.

Digitized by Google

de personne, d'homicide fait de guet apens, et de *encis*, qui est de meurtrir femme enceinte ou son enfant au ventre.» On voit par ce texte que l'*encis* était compté au nombre des cas de haute justice, et c'est ce qui résulte aussi des Établissements de saint Louis, I, IV et XXV, tout comme de la charte de Beauvais, dont nous devons la communication à M. Desjardins.

Le second mot relevé par M. Desjardins est *hospites*, au sens de *pauvres clercs*. Dans une fondation faite au XIIe siècle (M. Desjardins ne précise pas davantage), par Henri *de Augo* (Henri d'Eu), chanoine de Beauvais, d'un office à célébrer dans la cathédrale de cette ville le lendemain de la Toussaint, il est fait mention de distributions à diverses catégories de personnes : *Sacerdos qui missam cantabit habebit sex denarios, diaconus quatuor, subdiaconus duo; clericuli qui eis ministrabunt, quatuor; singuli pauperes clerici qui* HOSPITES *dicuntur, si officio interfuerint, duo.* C'est toujours un exemple bon à relever, mais il n'y a ici à constater qu'une légère extension de l'emploi du sens général du latin *hospes*, ou du français *hôte*.

Le troisième mot relevé par M. Desjardins est *hescaraz*, dans cette phrase d'un acte de 1158 par lequel Henri, évêque de Beauvais, accorde à l'abbaye de Saint-Quentin le droit de prendre dans la forêt de Parc du bois de chauffage et de construction : *et in curte sua de Maresco virgas ad vineas sustentandas, que vulgo* HESCARAZ *appellantur.* C'est le français *échalas*. M. Desjardins rapproche à tort ce mot du bas latin *scara*, dont Du Cange fait connaître diverses acceptions qui n'ont rien de commun avec *échalas*. Et la forme aussi s'oppose à ce rapprochement. Dans *échalas*, anciennement *escaraz*, la finale est accentuée, et ne peut conséquemment correspondre à la finale atone de *scara*. L'ancien français *escharas* est pourtant dans Du Cange, mais il faut le chercher sous *carratium*, qui avec la prosthèse de la particule *ex* a produit *escharaz*, *escharas*, *eschalas*. Le bas-latin *carratium* lui-même vient du grec χάραξ, pieu. L'étymologie d'*échalas* a été trouvée pour la première fois par Du Cange, je le crois du moins, et elle a depuis été répétée dans maint ouvrage. M. Desjardins l'aurait, par exemple, rencontrée dans le dictionnaire de M. Littré, auquel il faut tout d'abord recourir quand on recherche l'histoire d'un mot encore vivant. L'exemple recueilli par notre correspondant n'en est pas moins le bienvenu, car M. Littré n'en connaît aucun qui soit antérieur au XIIIe siècle.

Les trois chartes communiquées par M. Desjardins sont intéres-

Digitized by Google

santes à divers égards, indépendamment même des points spéciaux sur lesquels il a appelé l'attention du Comité. C'est pourquoi je n'hésite pas à en proposer la publication dans la *Revue*.

PAUL MEYER,

Membre du Comité.

Supplément au Glossaire de la Basse Latinité de Ducange.

Ego Matheus de Granceyo, cantor Belvacensis, arbiter arbitrator seu amicabilis compositor, a partibus electus in causa discordia seu controversia mota inter reverendum in Christo patrem et dominum dominum Symonem, Dei gratia episcopum Belvacensem, suo et episcopatus sui nomine, ex una parte, et religiosos viros abbatem et conventum monasterii Sancti Symphoriani Belvacensis, suo et monasterii sui predicti nomine, ex altera parte, super possessione, proprietate seu jure omnimode alte justicie, quam quilibet dictorum, reverendi patris et religiosorum nomine quo supra, dicebant habere in hostisiis et viaria, quas et quam ipsi religiosi nomine sui monasterii habent et habuerunt ab olim in villa et territorio de Lavrechines[1]; visis et intellectis propositis ex utraque parte tam dicti domini Belvacensis quam religiosorum predictorum, audita procurata ipsarum partium veritate, testibus hinc inde productis et diligenter examinatis omnibusque aliis rite actis, habito etiam cum peritis consilio; ex potestate michi concessa, dico, pronuntio, et ex potestate arbitraria sententio et diffinio, quod in casibus multri, raptus et *ANGISII, hoc est partus in matris ventre perempti*, alta justicia ad dominum Belvacensem episcopum perpetuo pertinebit in omnibus et singulis hostisiis, terris, hospitibus, hereditatibus et terris etiam ipsorum hospitum ac viaria ad religiosos predictos, ratione sui monasterii, et ad ipsum monasterium pertinentibus in villa et territorio de Lavrechines; hoc salvo quod, si persona, per gentes domini episcopi in casibus predictis vel eorum altero justiciata aliqua bona immobilia teneat, tanquam commissa ad dictos religiosos et eorum monasterium pertinebunt, mobilia vero persone justiciate ubicunque sint in villa territorio et locis predictis ad dominum episcopum libere revertentur. In reliquis vero casibus quibuscunque, si qui sint, alte justicie, perpetuo ad dictos religiosos et eorum monasterium alta justicia pertinebit.

A la suite de ce jugement, daté du 1er mars 1308, se trouve une formule d'acquiescement de l'abbé et des religieux, et l'annonce

[1] Laversines.

Digitized by Google

de l'apposition des sceaux de l'abbé, du couvent et de Mathieu de Grancey.

Le sceau de Mathieu de Grancey manque.

Le sceau de Fr. Pierre représente un abbé non mitré, tenant crosse et livre et ayant à droite et à gauche une étoile. En légende : *S. Petri abb... Belvacensis* — Contre-sceau : dans le champ, *sanctus;* en légende, *Symphorianus.*

Le sceau du couvent a dans le champ l'image de saint Symphorien entre une clef et une fleur de lys. En légende, *sigillum.... ati... Belvacensis.* — Contre sceau : dans le champ, une main tenant une crosse; en légende, *sigillum ad causas.*

(Archives du département de l'Oise. Évêché de Beauvais. G. 340.)

XIIe SIÈCLE.

L. Belvacencis ecclesie decanus totumque ejusdem ecclesie capitulum, universis ad quos littere iste pervenerint salutem. Multa sepe solent processu temporis obscurari negotia, nisi scripti memoria perhempnentur, quibus per oblivionem obscuratis exurgit calumpnia, que res gestas sollempniter laborat et nititur infirmare. Sciant ergo presentes ac posteri dominum Henricum de Augo, canonicum nostrum, quadraginta libras Belvacensis monete, ob remedium anime sue consequendum, ad redditus emendos ecclesie nostre contulisse, pro quibus ei quinquaginta solidos annuatim solvendos, et ad peticionem ipsius in crastino festivitatis omnium sanctorum in commemoratione omnium fidelium distribuendos, in campartio quod a monachis Karoliloci[1] de terra Nigrevallis[2] nobis debetur, concessimus, ita tamen quod, si predictum campartium sufficere ad hoc non possit, quia centum solidi pro magistro Garnero exinde annuatim et prius solvi debent, de quatuor modiis frumenti quos in molendino Sancti Salvatoris[3] liberos habemus perficiemus; quod etiam si plene non sufficerit, de granchia decimaria hujus civitatis et de nostro communi ad summum complebimus. Dividentur autem prout subscriptum est : sacerdos qui missam cantabit habebit sex denarios, diaconus quatuor, subdiaconus duo; clericuli qui eis ministrabunt, quatuor; *singuli pauperes clerici qui* HOSPITES *dicuntur,* si officio interfuerint, duo; matricularii vero quatuor, si presentes fuerint; pro pulsandis campanis octo, ita quod nullo modo plures habeant. Reliqui vero denarii canonicis dividentur solis qui vigilie et misse vel matutinis et misse presentes affuerint. Concessum est autem quod si, procedente tempore,

[1] Chaalis.

[2] Noirvaux.

[3] Saint-Sauveur, ancienne paroisse dans la ville de Beauvais.

Digitized by Google

illas quadraginta libras reddiderimus, redditus inde quanti emptione bona fide haberi poterunt conquirentur, modo quo supradictum est dividendi. Ambas etiam domos suas similiter nobis reliquit, de canonico in canonicum post ejus obitum vendendas ad emendos redditus et in die anniversarii sui dividendos. Quod ut ratum et inconcussum ab omnibus habeatur, litterarum memorie commendavimus et sigilli nostri impressione signavimus.

(Archives du département de l'Oise. Chapitre de Beauvais. G. 696.)

1158.

Pastoralis officii cura nos admonet ecclesiasticis profectibus summopere invigilare; sed et illis specialiter qui religioni attentius deserviunt, ampliori affectu diligentiam adhibere, fovere et rebus necessariis communire. Proinde ego Henricus, Belvacensis ecclesie episcopus, carissime et collaterali nostre ecclesie Beati Quintini in his omnibus quæ a predecessoribus meis paterna largitione suscepit, et nos debita caritate confirmationis et protectionis manum apponimus. Specialiter in silva quæ Parcus[1] dicitur nos quoque annuimus, circumquaque videlicet et in omnibus eidem adjacentibus silve partibus, quibuscunque appellationibus designentur vel distinguantur, ubique usualia lignorum canonici Beati Quintini sine ullo impedimento accipiant, ligna duntaxat quæ mortua appellantur et quæ incisa invenerint et terre jacentia, determinate siquidem quatuor asinos assidue in silvam mittant, et præterea quæcunque necessaria sibi fuerint tam in clausuris vinearum suarum quam ortorum, et in curte sua de Maresco[2] *virgas ad vineas sustentandas quæ vulgo* HESCARAZ *appellantur,* furnalia ad coquendos panes tam suos quam hospitum suorum et bolingariorum in burgo eidem ecclesie contiguo manentium, horum omnium usum in præfata silva canonici libere et quiete perpetuo possideant. Quod et a nobis confirmatum et sigilli nostri karactere consignatum ecclesie Beati Quintini et esse volumus et permanere. Actum Dominicæ incarnationis anno M° C° L° VIII°, in domo episcopali assistentibus quam plurimis. S. Ivonis decani Belvacensis. S. Odonis cantoris. S. Deodati cancellarii. S. magistri Elinandi capellani. S. domni Philipi monaci Cisterciensis.

(Le sceau manque.)

(Archives du département de l'Oise. Évêché de Beauvais. G. 75.

Pour copie conforme :

G. Desjardins,

Ancien archiviste de l'Oise.

[1] Forêt du Parc, près Beauvais.

[2] Marest.

Digitized by Google

Rapport de la commission chargée d'examiner le projet de publication de la correspondance d'Alfonse, frère de saint Louis.

M. Boutaric a proposé de publier dans la Collection des documents inédits la correspondance administrative d'Alfonse, frère de saint Louis. Nous devons déjà à M. Boutaric un livre dans lequel l'importance de ces documents a été fort heureusement mise en lumière, et auquel l'Académie des inscriptions a décerné, en 1871, le prix Gobert. La lecture de ce livre montre surabondamment quelle lacune comblera dans l'histoire du XIIIe siècle la publication qui nous est proposée et qui se composerait d'un seul volume. Le même livre montre aussi que M. Boutaric s'est préparé de longue main à l'entreprise dont il demande à être chargé. Nous croyons donc que le Comité doit accueillir avec empressement la proposition de notre confrère, et recommander à la bienveillance de M. le Ministre toutes les mesures qui pourront en accélérer la réalisation.

Léopold Delisle,
Membre du Comité.

Documents relatifs à la prise de Blois par les Huguenots (1568).

Communication de M. Dupré, correspondant à Blois.

M. Dupré a envoyé au Ministère la copie de divers documents relatifs à la prise de Blois par les huguenots en 1568, extraits du premier registre des délibérations municipales de cette ville.

«Le 7 février 1568, dit M. Dupré, les protestants, après s'être emparés d'Orléans et de Beaugency, vinrent assiéger Blois du côté de la Beauce. Le sieur Jacques de Boucard, émissaire et lieutenant du prince de Condé, commandait une troupe de 5,000 fantassins et de 4,000 cavaliers, presque tous Gascons ou Provençaux; il n'amenait avec lui que deux grosses pièces de canon et deux couleuvrines. Cette faible artillerie suffit néanmoins pour emporter une place déjà démantelée. Dès la première attaque, les assaillants occupèrent le *Bourg neuf* et ouvrirent une large brèche au mur de la porte *Chartraine*. La garnison catholique ayant refusé de se rendre, ils descendirent à la *Porte-Côté*, où le bombardement recommença.

Digitized by Google

Le gouverneur, qui était le sieur Du Plessis [1], perdit alors tout espoir et demanda à parlementer. Il consentit à livrer la ville qu'il ne pouvait plus défendre, mais à condition que les personnes et les propriétés seraient respectées, que la garnison aurait la vie sauve et sortirait avec armes et bagages. Au mépris de cette capitulation, la compagnie du sieur de Richelieu fut massacrée, les églises furent profanées et pillées, les abbayes de Saint-Laumer et de Bourg-Moyen dévastées, les habitants maltraités ou rançonnés sans mesure.» M. Dupré ajoute que de Thou lui-même, quoique favorable au parti calviniste, convient de cette violation flagrante de promesses obligatoires; mais qu'il allègue pour excuse que les chefs ne purent, malgré leur bonne volonté, contenir la licence des troupes sans discipline et dont le pillage était la ressource habituelle.

Après ces préliminaires, qui établissent la situation dans laquelle se trouvait alors la ville de Blois, viennent les documents, au nombre de neuf, transcrits par M. Dupré.

Le premier, daté du 18 février 1568, est une délibération du conseil de la ville sur la réponse à faire à un message du prince de Condé, contenant des plaintes contre les habitants et une demande d'argent. Les membres dudit conseil lui exposent le désir des citoyens de l'une et l'autre religion de vivre en bonne intelligence, l'énormité de la somme demandée par lui, l'impossibilité de la lui fournir et la nécessité d'en réduire le montant.

Le second porte la date du 22 février. C'est un acte de soumission à des réquisitions présentées par le prince de Condé dans un nouveau message.

Le troisième, du 2 mars de la même année, a pour objet l'élection d'adjoints, afin de remplacer les échevins absents et de pourvoir à l'expédition des affaires.

Le quatrième, du 4 mars, est une délibération du conseil sur une réquisition d'ouvriers, pour réparer les fortifications de la ville.

Le cinquième, du 5 mars, se rapporte à des injonctions du prince de Condé, pour «recueil, logis et traictement de partie des blessés de la ville d'Orléans.» La réponse des échevins de Blois montre quel était alors l'état d'épuisement et de détresse de la malheureuse ville. «Monseigneur, disaient-ils au prince, nous vous supplions très-humblement croyre que, après avoir advisé par tous moïens de vous

[1] Père du cardinal de Richelieu.

Digitized by Google

rendre en cest endroict, comme en tous aultres que vous commanderez, obey et content, il s'est trouvé que l'on a enlevé, d'une part, tous les bleds et vins qui pourroient ayder à subvenir à la nourriture mesme des pauvres et blessez que nous avons en nostre hostel-Dieu, qui sont en grand nombre; et, d'aultre part, tout le plat pays tant ravagé et despourveu de bestail, que nous ne pourrions recouvrer chairs et vivres nécessaires pour les habitans; tellement que, avec la charge des quatre compaignies qu'il vous a pleu nous ordonner, nous sommes en extrême nécessité, et par ainsi du tout impossible de vous satisfaire, vous suppliant très humblement, monseigneur, recepvoir les causes cy-dessus pour excuses, et croyre que nous ne demourerons par ce moings affectionnez à vous rendre l'obéissance et l'humble secours que sçaurez souhaitter de vos très humbles et obéissans serviteurs. »

Le sixième document concerne une prétendue mission donnée au seigneur de Saint-Simon, gouverneur de Blois, pour faire cesser la démolition et la destruction des temples.

Le septième, du 6 avril, est relatif au payement d'une somme d'argent pour les hérauts et trompettes, qui avaient été chargés de publier à Blois la paix dite de Longjumeau. M. Dupré fait remarquer que cette paix, qui fut signée le 23 mars et qui dura peu, eut au moins pour résultat de rétablir dans Blois l'autorité du roi et le cours d'une administration régulière, et de délivrer en même temps cette ville des garnisons calvinistes qui l'écrasaient depuis le siége.

Le huitième, du 10 avril, traite des mesures à prendre pour prévenir les collisions entre les citoyens et pour assurer la tranquillité de la ville.

Le neuvième, du 12 avril, est une délibération du conseil sur les remontrances à adresser au roi au sujet des pertes subies par la ville pendant la dernière guerre. C'est un exposé des charges qui pèsent encore sur elle et des moyens proposés pour les alléger.

Ces différentes pièces, qui ne sont d'ailleurs que des extraits de procès-verbaux, portent l'empreinte des impressions douloureuses et des souffrances d'une cité écrasée de réquisitions et livrée aux exigences d'une soldatesque insolente, avide et cruelle. La première et la dernière de ces pièces nous ont paru avoir ce caractère d'une manière plus marquée. On y trouve aussi mentionnés grand nombre des notables habitants de la ville de Blois. Elles sont intéressantes à ce double point de vue. Nous en proposons l'insertion dans la *Revue*

Digitized by Google

des Sociétés savantes. Quant aux autres pièces, qui sont plus courtes et d'un intérêt plus secondaire, elles pourraient être simplement déposées dans les archives du Comité.

Remercîments à M. Dupré pour cette communication.

L. Bellaguet,

Membre du Comité.

DOCUMENTS SUR LA PRISE DE BLOIS PAR LES HUGUENOTS EN 1568, EXTRAITS DU PREMIER REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES DE CETTE VILLE.

Message du prince de Condé à la ville de Blois et réponse de l'assemblée des notables habitants à ses plaintes et à ses demandes d'argent.

Ce jourdhuy, dix huictiesme jour de febvrier mil cinq cens soixante huict, en la chambre du conseil de la maison commune de la ville de Blois, où estoient assemblez le sieur de Lobijat, commandant en ceste ville soubz l'auctorité de monseigneur le prince de Condé, messieurs Jacques Viart, conseiller du roy, gouverneur et bailly de Bloys, Symon Riollé, lieutenant général civil et criminel du dict bailliage, Jehan Daguier, procureur du Roy en ce comté et bailliage, maistres Nicolas Chauvet, Symon Testu et Denys Gilles, eschevins, noble homme Tristan de Reilhac, maistre des eaues et forestz du comté de Blois, maistre Pierre Prevost, advocat au siége présidial du dict Blois, de Boisgaultier, argentier de sa grandeur le cardinal de Chastillon, etc., s'est présenté le sieur des Prunes, *général*[1], lequel a présenté deux lettres missives adressantes aux sieurs bailly et eschevins de la ville de Blois, l'un de madame la princesse de Condé, soubzscripte au bas d'icelle : *la bien vostre Françoise d'Orléans*, et l'aultre du dit seigneur cardinal de Chastillon, soubzscript : *vostre bon amy le cardinal de Chastillon*, en datte du seiziesme jour du présent mois, la teneur desquelles ensuit : «Messieurs, s'en allant de par delà, le sieur des Prunes, présent porteur de la part de monsieur mon mary, je l'ay accompaignée de la présante pour vous prier de l'escouter et de fayre ce qu'il vous dira de la part de mon dit sieur mon mary, et donner avecq luy si bon ordre aux affaires qu'il a en charge, que, arrivant là monsieur le cardinal, il y trouve les choses en si bon estat que mon dit sieur mon mary s'en puisse contenter; et, me remettant sur le dit sieur des Prunes du surplus, je prieray Dieu vous donner, Messieurs, sa saincte grace. D'Orléans, le 16 feuvrier 1568.»

[1] Général des finances du prince de Condé.

Digitized by Google

Et au bas est escript : *La bien vostre Françoise d'Orléans;* et au dessus est escript : *A messieurs les bailly et eschevins de la ville de Blois.*

«Messieurs, s'en allant, de la part de monsieur le prince, le sieur des Prunes, présent porteur, trouver monsieur de Lobijat, en attendant qu'en brief moy-mesme m'achemyneray de par delà, je l'ay bien voulu accompagner de la présente, pour vous prier l'escouter et croyre et donner ordre en la plus grande diligence que pourrez aux affaires qu'il a en charge, de façon que, arrivant là, je puisse trouver les choses en si bon estat que mon dit sieur le prince s'en contente; et m'asseurant de cela sur vous, je feray fin en priant Dieu, Messieurs, ce que désirez. A Orléans, le 16e jour de febvrier 1568. Et au bas est escript : *Vostre bien bon amy le cardinal de Chastillon,* et au dessus : *A messieurs les bailly et eschevins de la ville de Bloys.*» Et après que lecture a esté faicte du contenu es dites lettres, le dit sieur des Prunes a proposé en la dite compaignie, qu'il avoit esté envoyé en ceste ville, de la part de mon dict seigneur le prince de Condé, pour déclarer aux dicts sieurs bailly, eschevins et citoyens de la dicte ville que, sachant par le dict seigneur prince, la réduction de ceste dicte ville en l'obéissance du Roy, *soubz son auctorité*[1], au moyen des forces qui y auroient esté envoyées de sa part, le dict seigneur prince entendoit et vouloit que doresnavant les manans et habitans de la dicte ville eussent à vivre les ungs avec les aultres en toute paix et unyon, sans se eslever et esmouvoir les ungs contres les aultres, ce que le dict sieur prince desiroit fort estre observé, affin de maintenir ceste ville en l'obéissance du Roy, ayant chassé hors d'icelle deux qui y commandoient, qui estoient de ceulx qui troublent l'estat de la France[2].

Davantaige, qu'il auroit charge du dit seigneur prince de déclairer aux dicts habitants qu'il estoit assez notoire que, pour réduyre ceulx qui troublent l'estat et couronne du Roy, il luy auroit convenu lever grosses armées et faire venir plusieurs reistres pour le secourir, pour quoy faire luy auroit convenu et convenoit frayer et desbourcer grands deniers pour l'entrectenement de son armée et soldoyement des dicts reistres; au moyen de quoy, le dict seigneur prince voulloit estre promptement secouru par les habitants de la dicte ville de Blois de la somme de *cent mil livres,* décla-

[1] Dès la première prise d'armes, qui commença la guerre civile en 1562, le prince de Condé, l'amiral, les seigneurs et gentilshommes réunis à Orléans avaient lancé un manifeste où ils déclaraient n'agir «que pour l'amour de Dieu et la délivrance des Majestés du Roi et de la Reine.» Telle fut constamment la tactique insidieuse de ce parti. Les nouveaux documents, publiés dans l'histoire des princes de Condé par le duc d'Aumale, confirment, à cet égard, la vérité des faits déjà connus.

[2] Il voulait, sans doute, désigner le sieur de Richelieu et le capitaine de Villeneuve, qui, à l'époque du siége, tenaient garnison à Blois et commandaient pour le roi dans cette ville.

Digitized by Google

rant à la dicte compaignie qu'elle eust à y donner ordre, et que le dict seigneur ne voulloit aulcune excuse en payement, ne nulz excludz du payement d'icelle. Aussy a déclaré le dict sieur des Prunes qu'il avoit charge de sçavoir des officiers du Roy en sa justice ce qu'ils auroient faict pour l'exécution d'aulcunes lettres de commission que le roy leur auroit faict expédier depuys peu de jours, pour lever en ce pays la somme de trente mil livres tournoys, et sy la dicte somme avoit esté levée ou non; et encores, affin que les recepveurs des tailles du Mayne et aultres recepveurs pour le Roy au dict Bloys ne manquent, en leurs charges et exercices de leurs receptes, de sçavoir d'eulx quels deniers ils auroient en leurs receptes, affin d'en avertir le dict seigneur prince, pour par luy en ordonner ainsy qu'il luy plairoit; plus de proposer à la dicte ville le malcontentement qu'auroit reçeu mon dict seigneur le prince, d'autant que l'on auroit souffert enlever clandestinement six ou sept basteaulx de municions depuis le traité et accord faict de la reddition de ceste ville; sur lesquelz poincts et articles le dict sieur des Prunes a requis et demandé responce incontinant, pour en avertir le dict seigneur prince, pour ordonner par luy sur icelle selon son bon plaisir et vouloir. — A quoy a esté dict par le dict sieur bailly, en présence des dicts assistans, au dict sieur des Prunes, que la chose, qui avoit esté en plus grande recommandacion entre les citoyens de ceste ville dès ung temps, auroit esté l'union et amytié les ungs avec les aultres, et qu'ils ne désiroient aultre chose que la conserver, sous les édictz du Roy; que toutefois, affin de faire responce au dict sieur des Prunes sur les aultres poinctz par luy proposez, il convient de assembler plus grand nombre des dicts habitans tant de l'une que de l'aultre religion, d'aultant que le nombre des dicts habitans estans en la dicte chambre n'estoit suffisant; et sur ce a esté advisé que assemblée sera faicte, en la dicte maison de ville, d'un bon nombre des dicts citoyens tant de l'une que de l'aultre religion, le dict jour, heure de une heure après midy, pour, suivant leur avis et oppinion, faire responce aux articles proposez per le dict sieur des Prunes.

Et le dict jour, à l'heure d'une heure après midy, en la dicte chambre du conseil de la maison commune de la ville de Blois, se sont assemblez les dicts sieurs bailly de Blois et lieutenant général du dict bailliage, maistres Loys Phelippeaulx et Michel Ribier, conseillers au siége présidial du dict Blois, et maistres Laurent Garnier et Jehan Daguier, advocat et procureur du roy en ce conté et baillage, maistres Nicollas Chauvel, Symon Testu et Denys Gilles, eschevins du dict Blois, noble homme Anthoine Deloynes, naguères général pour le Roy du dommayne et comté de Blois, maistres Jacques Richard et Gilles Suzamond, esleuz pour le dict seigneur en l'eslection du dict Blois, nobles hommes Barthelemy Du Pré, sieur de Chastullay; Tristan de Reilhac, maistre des eaues et forestz, Jacques Gonet, sieur des Ronzières, de Boisgaultier, argentier de

Digitized by Google

monsieur le cardinal de Chastillon, maistre Jehan Boucher, lieutenant des eaues et foretz, maistre René Billot, sieur du Pyne, secrétaire du Roy, maistre Pierre Prieur et Jehan Dutems, advocats au dict siége présidial, maistres Clément Festeau et Solenne Vallée, procureurs au dict siége, maistres Claude de Preunes, Guillaume de Launay, Benoist Churyment, François et Estienne Les Boreaulx, Pierre Boutault, Estienne Bordeau, maistres Martin Alleron et Prevost, procureurs au grand conseil, tous bourgeois et habitans de la dicte ville de Bloys; et, ce fait, s'est présenté en la dicte chambre le dict sieur des Prunes, lequel, en la présence des dicts assistans, a réitéré et déclairé les propositions et déclarations par luy ce jourd'huy matin faictes en ladicte chambre, par le commandement de monseigneur le prince de Condé, priant les dicts assistans de faire responce et déclaration, et d'ycelle l'en advertir dedans ce jourd'huy. Et ce faict, s'est retiré de la dicte chambre. — Au moyen de quoy, après que le dict sieur bailly a d'abondant répété les poincts et articles proposez par le dict sieur des Prunes, selon qu'ils sont cy dessus, a esté advisé estre faict les remonstrances cy-après transcriptes au dict seigneur prince. . . . . .
. . . . . [1]
. . . . . A esté conclud et arresté, par l'avis des dicts assistans, que les remonstrances cy après transcriptes seront faictes au dict seigneur prince, et qu'il sera esscript à ma dicte dame la princesse et au dict seigneur cardinal de Chastillon, estans en la ville d'Orléans, auxquels seront présentées les dictes remonstrances, pour les supplier d'y avoir esgard; et, pour faire ce que dessus, ont esté depputez par les dicts assistans le dict Chauvet eschevin, avec le dict Du Pré, sieur de Chastullay; de laquelle conclusion sera averty le dict sieur des Prunes.

Ensuit les dictes remonstrances :

Sur les articles qui ont esté proposez, ce jourd'huy dix huictiesme de ce mois de febvrier mil six cens soixante huict, en la chambre commune de cette ville de Bloys, par monsieur le général des Prunes, depputé de monseigneur le prince, avecq lettres de créance de madame la princesse et de monseigneur le cardinal de Chastillon, dattées du seiziesme de ce mois, le premier article de la dicte créance tendant affin que les citoyens de la dicte ville de Bloys eussent à vivre en paix et unyon mutuelle; le second, pour secourir son armée de la somme de cent mil livres, affin de satisfaire aux estrangers qu'il auroit esté contrainct de lever; *le tiers*[2], pour entendre si la somme de trente mil livres, qu'il disoit avoir esté imposée par lectres patentes du Roy sur ceste ville et sur le plat pays, auroit esté remplie et qu'il en auroit levé les deniers; *le quart*[3], du mal contentement

[1] Nous passons les avis de chaque membre de l'assemblée pour arriver à la conclusion.

[2] Le troisième.

[3] Le quatrième.

Digitized by Google

qu'auroit receu mon dict seigneur prince, que l'on auroit souffert enlever clandestinement six ou sept basteaulx de munitions depuys le traicté et accord faict de la reddition de ceste ville, les gens de la justice, eschevins et conseil de ceste ville, de l'une et l'aultre religion, estans assemblez en la dicte chambre du conseil, ont conclud remonstrances debvoir estre faictes à mon dict seigneur le prince et messieurs du conseil, ainsy qu'il s'ensuict :

En premier lieu, nous le supplions humblement de croire que les principaulx citoyens de cette ville, des deux religions, durant le cours de ceste guerre, ne se sont tant oubliez que de se poursuivre d'iniquitez, haynes intestines, comme l'injure de ce temps et la licence des armes y estoient assez disposez, et que d'autant plus ceulx de la dicte religion, qui se sont séparez, de crainte de recepvoir mal en la dicte ville, n'ayant esté offencez en leurs familles, pour faire, en leur absence, la volunté des dicts citoyens, se peuvent aysément remectre et réunir ensemble et entrectenir l'amitié et concorde qui est nécessaire entre tous citoyens, laquelle ils désirent, par tous bons offices, revenir entre eulx, et y vivre sans aulcune partialité. Et quant au secours de la somme de cent mil livres que mon dict seigneur le prince entend luy estre faict par la dicte ville sans aulcune excuse, il luy plaira considérer par messieurs de son conseil la qualité et force des citoyens dont est composée la dicte ville, qui est plus de pauvres officiers du Roy, de la Royne, de messieurs ses frères et d'artysans commungs et mécaniques, que d'aultres personnes de qualité ou de marchans faisans grand traficq, qui ayent à grand peyne moien de satisfaire aux charges ordinaires et nourriture qu'ils ont de leurs familles; ce qui se peut veriffier clairement par l'exécution des lectres patentes du Roy, données à Paris le sixiesme de décembre dernier; par laquelle, combien que Sa Majesté eust ordonné estre levée sur la dicte ville et faulxbourgs la somme de trois mil livres et sur l'eslection la somme de sept mil neuf cens et tant livres, pour employer au payement des compaignies de gens de guerre, si n'a-t-il esté possible, quelque despartement et poursuitte que les gens de la justice ayent peu faire de la dicte somme de trois mil livres sur la dicte ville et faulxbourgs, de recepvoir ung seul denier, aussy peu sur la dicte eslection, tant la ville et le pays estoient desjà baptus et atténuez de pauvreté et des oraiges de la guerre!

Et si, dès lors, les moyens de la dicte ville, faulxbourgs et du pays estoient bien courts, nul ne peut douter qu'ilz ne soient maintenant du tout espuisez, ayant tousjours contynué la nourriture de quatre compaignies de gens de pied et trois d'arquebuziers à cheval de monsieur de Richelieu, auxquelz, oultre la nourriture desdicts soldatz, municions de pouldre, corde et plomb, les dicts citoyens ont esté contraincts de bailler la somme de troys mil et tant livres en deniers clairs, et auparavant, à monsieur de Villeneufve, tant en argent que vivres, la dicte somme de

Digitized by Google

deux mille huict cens livres, dont les dicts eschevins et principaulx citoyens sont obligez, en leurs noms propres, vers les particuliers qui ont presté les dicts deniers, combien que ladicte ville et faulxbourgs ne fussent taxez par le Roy que à trois mil livres pour les dictes compaignies.

La despence nécessaire pour les réparations et fortiffications de la dicte ville et autres fraiz extraordinaires de la guerre et celle qui a esté faicte durant le siége de dix jours entiers, qui a esté sans mesure et discrétion, reviennent à si notable somme que, quand il n'y auroit que ce seul article, il seroit mal ayzé de lever sur les dicts citoyens, dans ung an, pour satisfaire à ceulx qui ont presté argent et vivres à la dicte ville, qui n'a aulcun patrimoyne et qui estoit, dès les troubles derniers, demourée redevable de plus de trente mil livres.

Et, pour parachever le comble de la désolacion, non seulement en la dicte ville, mais en tout le plat pays à plus de six lieues à la ronde, c'est le pillage qui a esté exécuté durant le siége et depuys, tant ès maisons des champs qu'en la ville et faulxbourgs, au préjudice du traicté et accord faict avecq monsieur de Boucard, lors de la reddition d'icelle, par lequel il auroit promis que nuls des dicts citoyens ne seroient pillez ne fourragez en leurs maisons de la ville ny des champs[1].

Et le plus certain tesmoignage de la necessité en laquelle les citoyens sont maintenant réduicts se peut congnoistre par ce seul argument, que monsieur de Boucart, voullant user de la victoire, à la moindre foulle que l'on pourroit des subjectz du Roy, pour arrester la grand ardeur des compaignies, qui s'estoient promis le sac et pillage de la dicte ville, ayant invité les gens de la justice et eschevins de trouver prompement la somme de dix mil livres, pour paciffier les troupes et les tirer hors et plus loing d'icelle et des faulxbourgs, combien que la cause fust très favorable et nécessaire et que chascun des citoyens se employast, comme pour rachapter sa vye ou sa maison, si ne fust il possible de trouver, par toutes les collectes, plus de trois cent tant livres, et, sans le secours d'une partie de sept mil livres, qui vint d'ailleurs, il n'eust esté possible aux pauvres citoyens d'y satisfaire.

Mon dict sieur de Boucart, lors de la capitulation, feit entendre que les meubles des églises, si aulcuns y en avoit, seroient prins et mis en masse pour le soullagement de la dicte ville, et que les biens ecclésiastiques pourroient grandement secourir tout le corps d'icelle; néantmoings les dicts reliquaires et meubles des églises, aussi ceulx des colléges ecclésiastiques, ont esté prins séparément par particulliers. Et la pluspart d'eulx, pour conserver leurs vies, ayant esté mys à rançon, qui revient à si notable

[1] Cette violation de la parole donnée fit une telle impression sur nos pères, que *la foi Boucart* passa en proverbe à Blois, comme synonyme de parjure et tromperie. (Bernier, *Hist. de Blois*, p. 37.)

Digitized by Google

somme, avecques marchandises qui ont esté pillées, il se trouvera la valleur de plus de quarante mil livres avoir esté receue et emportée depuys la capitullation, sans le degast et ruyne, qui est trop plus estymable; et oultre, les dicts citoyens ont esté chargez de nourrir leurs hostes en leurs maisons, avecques leur suitte, depuis la dicte reddition.

Quant au tiers article, pour lever trente mil livres sur la ville, la vérité est manifeste par la teneur des lectres patentes du Roy et du despartement qu'il pleut à Sa Majesté de faire en son conseil, qui n'est que de trois mil livres seullement, dont, pour les causes que dessus, n'a esté possible de faire aulcune recepte. — Et aussi peu d'apparence y a-t-il pour l'enlèvement des munitions, que l'on faict entendre que les citoyens ont faict retirer par six ou sept bapteaulx, la nuict de la dicte capitulation, desquelles l'un des eschevins, qui assistoit lors messieurs le dict bailly de Blois et le lieutenant général, hors la dicte ville, vers mon dict sieur de Boucquart, estoit saisy des clefs, et n'en a esté tiré une seule caque hors du lieu où ils estoient arrestez, depuis ladicte reddition, que par l'ordonnance de mon dict sieur de Boucart, jusques à ce qu'elles ayent esté mises ès mains du sieur de La Foucauldière, commissaire de l'artillerie : si quelque bapteau est échappé la nuict, comme depuys on a esté adverty qu'il y en avoit eu unze, ce a esté à la dilligence de quelques soldatz [1], qui se sont mis dedans pour s'eschapper et pourveoir à la seurété de leurs vyes.

Pour fayre fin, nous supplions humblement mon dict sieur le prince de prendre les dictes remonstrances en bonne part, comme tirées de la loy de nécessité et sans aulcun desguisement ou faulte de bonne volonté des dicts citoyens de lui fère service, et ne permectre que les ruynes, qui sont bien commancées en ce lieu, se contynuent et que les subjects du Roy demeurent affligés comme ils sont.

Délibération sur les remontrances à adresser au Roi au sujet des pertes et des charges que la ville a subies pendant la dernière guerre.

Du douziesme jour d'avril 1568, se sont assemblez, en la chambre du conseil de la ville, Me Symon Riollé, lieutenant général du bailliage de Bloys, Me Loys Phelippeaux [2], Denys Barbes et Michel Ribier, conseillers au présidial; Me Laurent Garnier, advocat du Roy; Me Jehan Daguier, procureur du Roy; noble homme Jehan Seigneuret, sieur de La Borde; Me Jacques Richard, esleu en l'eslection de Bloys; Denys Gilles, eschevyn; Me Jehan Boucher, lieutenant des eaues et forests; noble homme Jacques Rousseau, sieur du Perron; Me Françoys Baille, grenetier; Mes Pierre Prevost et Mi-

[1] De l'armée royale probablement.

[2] Auteur commun de la grande lignée des Phelyppeaux *de Pontchartrain*, *de la Vrillière*, *d'Herbault*, etc.

Digitized by Google

chel Rubart, advocatz; Me Jehan Boisgaultier, argentier et Estienne Festeau, procureur[1]. — Après que le dict Daguier, procureur du Roy, a remonstré que, à son partement de la ville d'Orléans, qui fut le jour d'hier, pour se retirer en ceste ville de Blois, il auroit, par l'avys de ceulz qui auroient esté cy-devant menez de ceste ville au dict Orléans, dressé quelques articles portant quelques remonstrances, qu'ils auroient trouvé estre de besoing et nécessaire faire au Roy pour acquiter ceste ville de Blois des grandes debtes èsquelles elle est obérée, pour les fraiz que l'on a esté contrainct faire durant ceste dernière guerre. Lesquelles remonstrances le dict procureur du Roy a présentées en la dicte assemblée, et sur ce, a requis délibérer si le contenu en icelles doibt estre faict et exécuté, ou bien y adjouster ou dyminuer, selon et ainsy qu'il sera advisé par les dictz assistans, pour en advertir le sieur bailly de Blois, lequel s'estoit jà achemyné, avec Me Symon Testu, l'un des eschevyns de la dicte ville, pour aller en la ville de Paris pour faire les dictes remonstrances au Roy, et obtenir, s'il est possible, du dict seigneur, les requestes et demandes contenues en icelles. Et après que le contenu ès dicts articles et remonstrances a esté leu en la dicte assemblée, et que chacun des dicts assistans a sur ce dict son avis et oppinion, a esté conclud et arresté, par leur avis commung, que les eschevyns feront diligences de mectre par estat les fraiz et despences qui ont esté faictes en ceste ville durant les derniers troubles, pour iceulz faire arrester par monseigneur de Monterud, gouverneur en ce pays en l'absence de Mer *le prince daulphin*[2] et aultres; et oultre, que les remonstrances seront faictes au Roy selon et ainsi qu'elles sont cy-après insérées; lesquelles seront envoyées aux dict sieur bailly et au dict Me Simon Testu eschevyn, estant de présent à la cour, pour icelles faire au dict seigneur Roy. — Oultre, a esté advisé qu'il sera cryé à cry public que le marché sera tenu au lieu accoustumé en ceste dicte ville. — Pareillement a esté advisé que le commandement sera faict aux personnes des estrangers, qui n'ont baillé leurs excuses, de desloger de la dicte ville et faulxbourgs, sur peyne de la prison.

Ensuict la teneur des dictes remonstrances: «Sera remonstré en premier lieu à Sa Majesté le debvoir et bon office des citoyens de la ville de Blois, tout le cours de ceste guerre et principalement durant le siége et lors de la reddition de la ville, où ilz n'ont espargné leurs vyes et biens, la forme qui a esté gardée à la reddition, et comment ils ont esté traictez depuis que la dicte ville a esté mise entre les mains de Mer le prince de Condé. — Les deniers baillez par les eschevyns à Mr de Richelieu, M. de Ville-

[1] L'ancien conseil de ville était alors rétabli, tel qu'il existait avant les troubles.

[2] François de Bourbon, duc de Montpensier et *dauphin d'Auvergne*, gouverneur (pour le Roi) de la province Orléanaise. Le sieur Innocent de Monterud était alors son *lieutenant général*.

Digitized by Google

neufve et aultres cappitaines. — La despence qui a esté faicte pour la nourriture des compaignies des dicts cappitaines. — La somme de dix mil livres qu'ils ont esté contrainctz fournir à mons^r de Boucart, au traicté et capitulation, oultre les pillages et exactions qui ont esté faictz tant aux faulxbourgs qu'en la ville par les gens de guerre, depuys la dicte reddition, et la foulle et charge de la nourriture, qu'ont soustenue les dicts citoyens, des compaignies qui y ont séjourné et passé depuys l'ouverture de ceste guerre. — Et pour aulcunement acquitter la dicte ville des deniers qu'elle a prins à interest, pour satisfaire aux parties dessus dictes et soullager tous les citoyens des charges qu'ils ont supportées, sera suppliée Sa Majesté leur remettre la ferme du grenier à sel pour six années[1], laquelle ne revient, par chacun an, qu'à la somme de 8,358 livres de deniers clairs, sans comprendre sur la dicte somme les rentes cy-devant aliénées. — Et aux pauvres gens du plat pays de l'eslection du plat pays, qui ont soustenu le passage de la plus grande partie des compaignies tant de l'aller que du retour, leur faire grâce de quatre années de la taille, qui ne monte, par chacun an, qu'à la somme de 16,000 livres de deniers clairs revenantz au Roy. — Plus leur voulloir bailler acquit de la somme de deux mil livres que le dict sieur de Richelieu print du recepveur des tailles nommé Jehan Hurault, et la somme de unze cent livres du recepveur des tailles, ès quelles les eschevins ont esté contrainctz de s'obliger aux dicts recepveurs pour aulcunement accommoder les soldatz du dict sieur de Richelieu et empescher qu'ils ne se retirassent de leurs enseignes[2]; pareillement, ung acquit de toutes les poudres et municions qui estoient en la dicte ville, lesquelles ont esté employées par les gens de guerre et citoyens d'icelle ville et envoyées à Amboise, Meung et Beaugency, par l'ordonnance de messieurs de Monterud et de Richelieu, et aultre partie enlevée par monsieur de Boucart, commandant à l'armée qui estoit devant la ville de Bloys pour Mgr le prince de Condé. — Et affin que les dicts habitans et aultres du bailliage ayent moien d'eulx aulcunement relever des dictes pertes et dommaiges qu'ils ont souffert, que son plaisir soit révocquer l'édict faict par Sa Majesté pour la subvencion des pauvres, révocquer pareillement toutes commissions décernées pour la continuacion des cinq solz pour chacun muy de vin; considéré que, par l'édict faict à Sainct Germain, le 22e de septembre 1571, sur le dict impost, Sa Majesté auroit deffendu avoir aulcun égard aux dictes commissions ou edictz, et qu'ils contreviendroient pour le dict impost, le dict temps de six ans expiré. — Plus sera suppliée Sa Majesté de voulloir exempter la dicte ville et pays des environs des garnisons tant de cheval que

[1] Le Gouvernemant affermait alors à la ville le monopole du sel qui serait vendu au grenier de Blois, et la ville l'exploitait à son profit, comme aussi à ses risques et périls.

[2] Qu'ils ne désertassent.

Digitized by Google

de pied. — Et d'aultant que la *rémission*[1] de la ferme du grenier à sel et l'acquit des 3,100 livres ne soient suffisans pour descharger la dicte ville des deniers qu'elle a prins à rente et qu'elle doibt encores des précédens troubles, il luy plaira leur permectre de lever, à plusieurs années, tant sur le clergé du bailliage que sur toutes les villes closes du ressort, les sommes de deniers qui seront vérifiéez avoir esté par eulx fournies pour l'entrectenement des gens de guerre et causes cy dessus déclarées.

On ne voit pas, dans la suite des délibérations municipales, que ces remontrances aient produit quelque effet. La ville eut, au contraire, à supporter de nouvelles charges, à l'occasion de troubles sans cesse renaissants; car, malgré le dernier édit de pacification, les hostilités recommencèrent bientôt entre les deux partis acharnés qui déchiraient la malheureuse France.

A. Dupré,

Bibliothécaire de la ville de Blois.

Rapport sur les communications de M. Châtel, correspondant à Caen.

M. Châtel a envoyé au Comité la copie de deux documents conservés aux archives du Calvados. Le premier est un état de la dépense du fils du marquis de Thury pendant l'année 1672-1673 : il y a de curieux détails sur le prix de divers objets et sur la vie des jeunes gens de grandes familles qui étaient mis au collége du temps de Louis XIV. Cette pièce pourra être utilement déposée dans nos archives et servir ultérieurement à des travaux de statistique historique.

Le second document envoyé par M. Châtel est l'hommage que Thomas Basin prêta au roi d'Angleterre le 3 février 1448 (n. st.). C'est une pièce fort importante, et je n'hésiterais pas à en proposer la publication dans la *Revue des Sociétés savantes*, si elle n'était pas déjà bien connue par l'édition qu'en a donnée M. J. Quicherat dans son recueil des œuvres historiques de Thomas Basin (t. IV, p. 158).

Léopold Delisle,

Membre du Comité.

[1] Remise.

Digitized by Google

Document sur des faits épisodiques de la première invasion d'Édouard III en France.

(1339-1340.)

Communication de M. Lefebvre, dit *Faber*.

Le document qu'on va lire a trait à des faits épisodiques de la première invasion d'Édouard III en France (1339-1340). La date manque, mais elle est suffisamment fixée par la mention qui est faite dans cette lettre de la destruction des châteaux de Rhelingues et d'Escaudœuvre, situés aux portes de Cambrai, mais dépendant alors et plus tard enclaves de l'Ostrevant (Hainaut).

Il suffit d'ouvrir Froissart pour s'assurer que l'une de ces forteresses, Rhelingues, fut ruinée le second jour de Noël 1339, et l'autre en mai 1340.

Après la bataille manquée de Buironfosse, où le roi d'Angleterre et Philippe de Valois acceptèrent ou subirent ces rôles d'un haut comique que l'on sait, ce dernier fit faire le dégât dans le pays de Chimay appartenant à l'un de ses plus ardents adversaires, Jean de Beaumont, oncle du comte de Hainaut.

En ramenant son armée en France après cette belle expédition, Philippe fit comprendre aux Cambrésiens la nécessité pour eux de détruire le fort de Rhelingues, qu'occupait une petite troupe d'Hennuyers dont les courses et les pilleries ne laissaient aucune sûreté aux environs. Les Cambrésiens s'entendirent donc avec les gens de guerre français qui, depuis le siége, tenaient garnison dans leur ville avec le consentement au moins tacite de l'évêque Jean d'Auxonne.

Le jour de Noël fut choisi pour une attaque générale contre la place. Elle était gardée par 25 hommes déterminés, commandés par un chevalier, nommé Jean, bâtard du comte de Hainaut. L'action dura toute la journée, mais sans résultat, et les assaillants se retirèrent en jurant que le lendemain, malgré la neige et les glaces (le château était bâti au milieu d'un marais), ils reviendraient en nombre suffisant pour l'emporter de haute lutte. Ils revinrent, en effet, mais ne trouvèrent pour ainsi dire plus que des cendres fumantes au lieu où était la forteresse. Les assiégés, jugeant impossible de prolonger la résistance et d'affronter un second assaut, l'avaient abandonnée après y avoir mis le feu, et s'étaient retirés à Bouchain, où un bon accueil les attendait. Les Cambrésiens se con-

Digitized by Google

solèrent en achevant l'œuvre de la destruction et en amenant dans leur ville toutes les pierres qui pouvaient être incorporées dans les fortifications.

Le sort du château d'Escandœuvre, distant aussi de Cambrai de 2 kilomètres au plus, ne fut pas sensiblement différent de celui de Rhelingues. Au mois de mai 1340, après une tentative infructueuse contre Valenciennes, les Français, commandés par le fils du roi de France, Jean de Normandie, prirent leur chemin vers Cambrai, moins chargés de lauriers que de butin, un butin qu'ils avaient fait en pillant et détruisant sans pitié ni merci la plus grande partie du Hainaut méridional.

Arrivés devant Escandœuvre, ils se décidèrent à en faire le siége, mus par les mêmes raisons qui les avaient engagés à détruire Rhelingues.

Ce château, bien que défendu par des chevaliers Hennuyers d'un courage éprouvé, fut livré aux Français après six jours d'investissement, par suite d'une insigne trahison dont les auteurs portèrent la peine peu après.

Il y eut ceci de commun dans le sort de ces deux forteresses, qu'une même destination fut donnée à leurs ruines : les pierres qui en provenaient servirent, au rapport des historiens du temps, à consolider les fortifications de la cité impériale. Elles avaient été fortement endommagées durant le siége que les troupes d'Édouard III avaient infructueusement livré à la ville. Mais ce ne fut pas le canon qui les entama. Il paraît même que les assiégés ne firent pas usage non plus de cet engin de destruction, quoiqu'ils en fussent pourvus, ainsi que l'a prouvé le savant M. Lacabanne. Froissart, du moins, n'en parle pas. Il est pourtant entré dans d'assez grands détails sur les assauts livrés à cette ville, regardée alors comme le boulevard de l'Empire, auquel la rattachait le lien féodal. Ce lien, il est bon de le rappeler, l'évêque Jean d'Auxonne, gagné par Philippe de Valois, affectait de le regarder comme rompu, et se croyait dégagé de ses devoirs de vassal par suite de l'excommunication dont l'empereur, Louis V de Bavière, avait été frappé par le pape Benoît XII. Ce fut peut-être là une des causes du désaccord entre l'évêque-comte et ses turbulents sujets qu'accuse la pièce que nous mettons sous les yeux du lecteur, laquelle, indépendamment de l'intérêt historique, offre une particularité qu'il n'est peut-être pas inutile de relever : c'est que le magistrat cambrésien, en s'adressant au roi de France,

Digitized by Google

le qualifie de *votre royale Majesté*, expresion dont l'usage dans les discours, requêtes, etc., ne daterait pour la France, selon plusieurs historiens, que du règne de Louis XI seulement.

Come par la volenté de nre (notre) saint père le pappe li evesques de Cambray nre (notre) S. (sire), d'une p' (part), et le comte de Haynaut, d'aut[re], se soient c[om] promis en (*sic*) trois cardinaulz sur les injures e[t] violences que li dis contes a fait audit evesque. Et vuelt aussi nos dis sains peres p[ar] yceuls cardinauls faire ordener de ce que li dis contes de Haynaut a mesprins sus le chapitre e[t] les autr[e]s eglises de Cambray. Plaise à savoir au Roy nostre tres chier et tres chier et tres redouté sign[eur], de par les eschievins e[t] la communalté de la dite chité de Cambray, que en riens ne se sont compromis es dits cardinauls ne en aut[res] ne traitiet nont dacort et entendent a avoir audit conte de Haynaut ne as autres anemis dou Roy sans l'ordenenche et le bon plaisir dou Roy nos-s[eigneur]. Anchors est leur entente de demour[er] en ceste guerre tant que elle durra ou s[er]vice dou Roy. Se aut[re] cose ne nestoit par lui ou par autre de son bon gret ordene. Si supplient t[re]s humblement au Roy nre tres chier signeur que il les voelte avoir en memoire et ordener que cheuls qui traitent ou traiteront de par lui a ses anemis aient ladite en souvenance. Afin que se il plaist au Roy donner trui[v]es (trèves) à ses anemis, ladite chites soit par mos expres en la truie (trève). Et se par la volenté de Dieu le pais se faisoit, tout che que on pouroit bonement faire de bon pour ladite chité y fust fait en restitution des griez, doimages et injures; que elle a soustenu a tort et a pechiet pour che seulement que s[er]vi a le Roy notre s[ire]. Et espechialment fust ordené que ens es lieux leur li castiaus d'Escaudœuvre et de Relenghes furent, autres ne soient redefyet par les haynuiers ne en autres lieux prochains à le dicte chité, car de ce pouroit venir occasion de nouvelle guerre. Et se faites y estoient nouvelles fortereches, tous jours en seroit ladite cités opprimée pour la fellonie de cette guerre. Et tant vous en plaise tres chiers et tres redoubtés sire pour l'amour de Dieu et de la dite chité qui de cuer et en bonne volenté est dou tout vostre, que la gent d'ichelle en soient plus encoragiez de vous et de votre royal majesté servir a leur pooir et plus tenus de prier Dieu pour vous.

Ch.-A. Lefebvre dit *Faber*,

Archiviste bibliothécaire de la ville de Cambrai, correspondant du Ministère de l'instruction publique.

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Réponse à la note envoyée à M. de Rougé, le 6 décembre 1872.

Les deux empreintes qui ont été envoyées par M. de Lhotellerie, et sur lesquelles je suis consulté, ont été prises avec de si mauvais papier qu'il est impossible de faire une transcription précise des inscriptions qu'elles portent. Voici néanmoins ce qui résulte de ce que j'ai pu y reconnaître. La grande empreinte porte une inscription trouvée non loin de Damanhour et qui a nécessairement beaucoup d'intérêt, car, malgré le mauvais état de l'empreinte, j'ai pu y reconnaître une date royale; elle relate probablement quelque fait important. Elle a été gravée l'an 36 de Psammétik Ier. Il serait très-intéressant d'en avoir une bonne empreinte, ou même de l'acquérir pour le Louvre, si le prix ne dépassait pas 200 francs; mais, je le répète, avant tout il faudrait avoir ou une bonne empreinte ou une photographie du monument.

Il n'en est pas de même de la petite empreinte, prise, dit-on, sur une copie d'une stèle trouvée à Thèbes. Si le monument n'est pas complétement fabriqué, la copie est du moins pleine de fautes et sans aucune valeur.

Il serait bon d'avertir M. de Lhotellerie, et en général tout correspondant du Ministère, que de pareilles empreintes ne peuvent être utilisées avec sûreté. Les empreintes doivent toujours être prises avec du papier blanc; le papier d'imprimerie ordinaire réussit bien. Des empreintes une fois séchées doivent être mises soit dans une boîte plate en bois, soit entre deux cartons, soigneusement maintenus écartés avec de petits tasseaux. Il ne faut pas qu'elles subissent de pression un peu forte dans le transport pour conserver leur valeur.

Vte E. de Rougé [1].

[1] Quelques jours après la rédaction de cette note, M. le vicomte E. de Rougé est mort (27 décembre 1872).

Digitized by Google

Rapport sur diverses communications manuscrites de M. L. Rabut, correspondant à Chambéry.

Un singulier tube de bronze, pêché dans le lac du Bourget, fut dans le courant de l'anné dernière l'objet de deux communications successives de M. Laurent Rabut au Comité. Tout récemment le même correspondant nous a envoyé le dessin de deux autres tubes

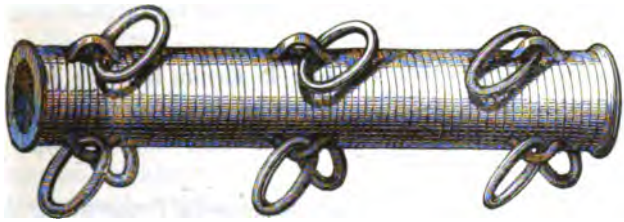

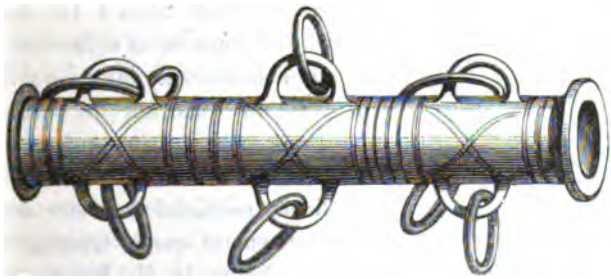

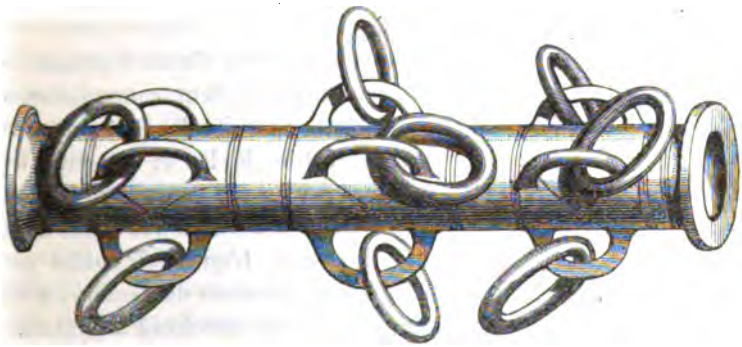

semblables, provenant aussi du lac du Bourget, et qui ont été acquis par le musée d'Aix-les-Bains.

Ces tubes, qui ont de 12 à 14 centimètres de long et moins de 2 centimètres de diamètre, sont tous les trois garnis à l'extérieur

Digitized by Google

de neuf petites anses dans chacune desquelles est passé un anneau.

Notre correspondant s'est livré à diverses conjectures sur la destination de cet objet. Il pourrait être, selon lui ou selon les personnes à qui il l'a montré, une enseigne de guerre, une garniture de fuseau, un ornement qui entrait dans les agrès d'un bateau; mais aucune de ces hypothèses ne le satisfait, ni nous non plus. Mieux vaut mettre sous les yeux du public les figures dessinées par M. Rabut, et qui ont l'avantage de montrer les variétés d'un même type.

Deux de ces objets sont sortis de la station lacustre de Grésine. Le plus considérable a été tiré des eaux de Châtillon. Le musée de Chambéry en possède un quatrième dont nous n'avons pas le dessin.

Il y a lieu de reproduire aussi une nouvelle forme de rasoir gaulois que M. Rabut nous a fait connaître d'après une pièce de sa collection. Ce rasoir est en bronze. La lame, qui figure à peu près un quadrant de cercle, surmonte une petite queue qui se termine par un annelet.

Enfin la publicité doit être donnée à un avertissement qui se trouvait dans la première lettre de M. Rabut, et dont voici les termes :

«Je suis heureux d'avoir l'occasion de revenir sur une précédente communication que j'ai faite au sujet de deux vases de bronze lacustres. Je les ai eus entre les mains, et j'ai pu me convaincre que ces objets étaient faux et d'une fabrication toute moderne. L'un aété publié par M. Joceyln Costo; l'autre, vendu à un amateur de Genève, a été l'objet d'un procès qui a fait condamner le marchand à la restitution du prix exorbitant de cet objet.

«Les pêcheurs, qui n'ont pas cessé de faire le commerce des antiquités lacustres, ne se contentent plus de vendre ceux qu'ils prennent dans les palafittes du lac du Bourget; ils en font fabriquer. C'est ainsi qu'ils ont vendu des vases, des assiettes de bronze,

Digitized by Google

et des poignards dont la brisure elle-même portait l'empreinte du moule. »

Avis aux amateurs et aux archéologues.

J. Quicherat,

Membre du Comité.

Marché passé par le chapitre de Montreuil-Bellay avec Christophe More, pour la restauration des vitraux de l'église.

(Le 2 mars 1511.)

Communication de M. Célestin Port, correspondant à Angers.

Ce marché constate :

Que Christophe More était vitrier, demeurant à Montreuil-Bellay;

Qu'il s'engage à « réparer et abiller les cinq grans vitreaulx de ladicte église collégiale de (Montreuil-Bellay)..... les quelx puis certain temps encza ont esté rompuz et desmoliz par fortune de gresle, dont l'un d'iceulx sera refait tout à neuf et ouquel seront les ymages de saincte Anne, les trois Maries et leurs enffans, avec ques les soubastemens, tabernacles, escripteaulx et autres choses qui estoient oudict vitral auparavant la demolicion et rompture d'icelluy, et les autres repparer et abiller où il appartient, selon leur forme et figure, et assorter de semblables coulleurs qu'ilz sont et estoient auparavant ladicte rompture au plus près que faire se pourra; »

Que, « si en faisant lesdictes repparacions et descendant lesdicts vitreaulx, qu'il convient ainsi repparer et abiller, se trouvoit qu'il en faulsit refaire de tout neuf, ledict More sera tenu les refaire et abiller; »

Qu'en « oultres era tenu ledict More et a promis repparer et abiller tous et chacuns les autres vitreaulx de ladicte église avec ceulx des chappelles et oratoires d'icelle où besoing et mestier sera, et icelles vitres nectoier à son pouvoir sans toutes voyes icelles descendre de leur lieu; lesquelles repparacions et choses susdictes ledict More sera tenu parfaire et acomplir par la manière devant déclairée; »

Que, « pour ce faire, ledict More aura pour sa peine, sallère et des-

Digitized by Google

pens, et fournir toutes matières et estouffes à ce nécessaires, la somme de huit vingt livres tournois. »

Ces prescriptions sont les seules qui puissent intéresser le Comité dans ce marché, où les conditions financières occupent la plus grande place.

Malheureusement, aucune dimension n'étant donnée, et le prix des réfections, des restaurations et des nettoyages étant énoncé en bloc, il est impossible de savoir quel était le coût de chaque nature de travail.

Nous savons seulement par ce document que, dans une petite ville qui n'est aujourd'hui qu'un chef-lieu de canton du département de Maine-et-Loire, il existait, au commencement du XVIe siècle, un « vitrier » capable de restaurer et d'exécuter des vitraux à personnages. Il serait intéressant de retrouver, parmi ceux dont l'église possède encore des vestiges, suivant ce que dit M. Célestin Port dans sa lettre d'envoi, les parties que Christophe More a restaurées.

Nous pensons que ce que nous venons d'extraire du marché dont il s'agit doit suffire, et nous proposons pour la pièce elle-même le dépôt aux archives.

Nous ferons remarquer, en terminant, que le document qui nous occupe, employant les mots « vitral » et « vitraux, » fait remonter l'usage de ce vocable aux commencements du XVIe siècle, et justifie ceux qui l'emploient, d'abord contre l'Académie qui ne l'admet qu'au pluriel, puis contre certains puristes qui ne voulaient l'admettre ni au singulier ni au pluriel.

Notons que M. Littré, dans son Dictionnaire de la langue française, n'en donne point l'histoire.

ALFRED DARCEL,

Membre du Comité.

INVENTAIRE DES RELIQUES ET JOYAUX DE LA CATHÉDRALE D'ANGERS, EN 1716.

Communication de M. Parrot, à Angers.

La *Revue des Sociétés savantes* a déjà publié quatre inventaires du

Digitized by Google

trésor de la cathédrale d'Angers que M. Godard-Faultrier, correspondant du Comité, lui avait envoyés [1].

Ces inventaires sont de 1297, 1391, 1418 et 1421. Aujourd'hui M. A. Parrot adresse un dernier inventaire, daté de 1716, accompagné d'une lettre à M. le Ministre faisant l'énumération de tous les reliquaires et de toutes les pièces d'orfévrerie qui, bien que donnés à l'église depuis l'inventaire de 1422, ne figurent point dans celui de 1716.

Cette lettre et l'inventaire sont un complément naturel des documents déjà publiés sur le trésor de la cathédrale d'Angers. Bien que l'inventaire soit de date récente, comme il décrit avec soin les pièces qui y sont mentionnées et aide à se faire de celles qui figurent également sur les inventaires précédents une idée plus précise que ne le permettait le texte de ces documents, nous en proposons la publication.

Nous proposons également la publication de la lettre qui le précède, sauf à en modifier le commencement et la fin de façon à lui donner la forme d'une note.

Nous avons signalé dans l'inventaire, autant que la chose a été possible, les articles qui se retrouvent dans celui de 1421.

ALFRED DARCEL,

Membre du Comité.

INVENTAIRE INÉDIT DES RELIQUAIRES ET DES AUTRES OBJETS PRÉCIEUX DU TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE D'ANGERS AU XVIIIe SIÈCLE.

Quoique le Comité ait publié des documents analogues où sont relatées les richesses d'orfévrerie possédées au XIIIe et au XVe siècle par le chapitre de l'église d'Angers, l'inventaire ci-joint n'en présente pas moins d'intérêt, parce qu'il permet de constater le nombre des anciens reliquaires existant encore au XVIIIe siècle, la forme des nouveaux, ainsi que le poids des uns et des autres.

Tous les objets cités dans l'inventaire de 1716 figurent encore

[1] Voyez, 4e série, t. V, p. 514 et suiv., l'Inventaire de 1297 et de 1391, et même série, t. VII, p. 298 et suiv., l'Inventaire de 1418; enfin, 5e série, t. I, p. 282 et suiv., l'Inventaire de 1421.

Digitized by Google

dans un *État de l'argenterie de l'église paroissiale et cathédrale de Saint-Maurice*, dressé en 1791 et suivi d'une décharge des marguilliers au garde-reliques, datée du 11 décembre de la même année. L'inventaire de 1716 peut donc être considéré comme le dernier chapitre de l'histoire du trésor des reliques de la cathédrale d'Angers avant 1793.

Entre l'inventaire de 1421 publié par le Comité et celui que j'ai l'honneur de lui adresser, la cathédrale s'est enrichie de plusieurs pièces importantes d'orfévrerie qui ont été, pour la plupart, détruites avant le XVIIIe siècle; ce sont :

Une petite hydrie d'agate en forme d'aiguière, garnie d'argent doré et de perles fines, donnée le 19 septembre 1450 par René, duc d'Anjou.

(*Registre capitulaire*, ann. 1450, fol. 518.)

Un crucifix de bois couvert d'argent, haut de six pieds, donné le 3 décembre 1460 par le chanoine Michel Grolleau, pour être placé au-dessus du jubé de la cathédrale.

(Dumesnil, *Extraits des registres capitulaires de l'église d'Angers*, fol. 41, ms. 658 de la bibl. d'Angers.)

Un chandelier d'argent à six branches, du poids de 34 marcs, donné par Guillaume Fournier, pénitencier de l'église d'Angers, « pour pendre devant le grand autel. »

(*Reliques de Saint-Maurice*, ms. de la bibl. d'Angers, fonds T. Grille.)

Une croix précieuse avec son manche, donnée le 2 avril 1472 par le roi René d'Anjou.

(D. Housseau, t. XIII, 8779, ms. de la bibl. Nationale.)

Une grande châsse en argent doré, enrichie de pierreries, ayant la forme d'une église. Elle fut exécutée entre les années 1472 et 1477 par les orfévres angevins Robin Buscheron, Jehan Ogier et Pierre Bordier dit *de Bourges*, pour recevoir le corps de saint Maurille. On détruisit pour l'exécution de cette châsse celle que l'évêque Guillaume de Beaumont avait fait faire dans le même but en 1239. L'argent et les pierreries de cette châsse n'ayant pas suffi

Digitized by Google

à exécuter la nouvelle qui était une œuvre capitale d'orfévrerie, le roi René, le chanoine scolastique Michel Grolleau, le chapitre et les fidèles contribuèrent par leurs largesses à sa parfaite exécution. Elle avait, selon Joseph Grandet, huit pieds de longueur et était une des plus belles de France.

(Dumesnil, fol. 37.)

Une figure d'or pur représentant saint Maurille, évêque d'Angers, exécutée par Pierre de Bourges et vendue par lui au chapitre le 29 juillet 1473 [1].

(Dumesnil, fol. 37.)

Une figure d'ange en argent doré tenant le ciboire, du poids de 6 marcs. Olivier le Prince, chanoine et chantre de l'église d'Angers, donna, le 3 septembre 1475, 100 livres pour subvenir à son exécution.

(Dumesnil, fol. 44.)

Une croix processionnelle d'or, garnie de pierres précieuses, faite par Pierre de Bourges. Les renseignements que le chanoine Dumesnil donne sur l'exécution de cette croix, d'après les registres capitulaires, sont assez obscurs.

« La façon, dit-il, de la grande croix des processions solennelles qui se porte quand il y a festages, marchandée à Pierre de Bourges 12ff (12 juin 1476). Et le 20 ensuivant fut pesé, savoir : l'or de la croix, 2 marcs 4 onces 6 gros; l'or des deux petites croix, 5 onces 5 gros; quatre anneaux de la grande vieille croix et un autre anneau, 2 onces 5 gros, font 3 marcs 5 onces, le tout à vingt carats. Item 59 pierres, 2 onces 1 gros; un crucifix, 4 onces 3 gros et demi; le reste, 4 onces 4 gros à vingt carats. Un camayeu, une tête blanche et 18 pierres, tant ametistes qu'autres, 6 gros et demi (31 juillet 1476).

« Tout l'or de la croix des processions solennelles faite par Pierre de Bourges, orfévre, de trois autres croix et de partie d'une autre large, est de 6 marcs 5 ou 7 gros. Item 76 pierres, savoir : 2 fins saphirs devers la vraie croix, une amethiste et une vache gravée sur la tête du crucifix. Et auprès une topaze, 4 anneaux d'applique, cinq grands anneaux ronds et un petit. Item devers la vraie croix

[1] Cet article et le précédent ont fait l'objet d'une communication fort importante de M. Godard-Faultrier qu'il a été impossible de publier. (Voir le rapport de M. A. Darcel, *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, t. I, p. 282.)

Digitized by Google

4 grands et 4 petits anneaux ronds. Ce que les pierres et camayeu pesent 2 onces 7 gros 1/2 : ainsi or et pierres font 3 marcs 7 gros. Pour la relique qui est un os crochu trouvé en une des croix et mis en cette dite croix, pèse un gros, deux deniers (9 octobre 1476). »

(Dumesnil, fol. 44.)

Une statue d'argent représentant Notre-Dame, du poids de 33 marcs. Jean de la Vignolle, doyen du chapitre, donna 300 écus d'or à la couronne pour cette statue, destinée à être placée sur le grand autel du côté de l'évangile. Cette somme n'ayant pas suffi, il y ajouta 100 écus, à la condition que le chapitre chanterait tous les ans, la veille et le jour de Pâques, l'hymne *Regina cœli* après les complies, et réciterait l'oraison qui l'accompagne; ce qui fut arrêté le 22 juillet 1482. Le 23 août de la même année, il fut convenu que cette statue serait mise en couleur de chair (*incarnabitur*), si celle de la cathédrale de Paris était ainsi.

(Dumesnil, fol. 42.)

Un petit coffret renfermant les reliques suivantes : du pilier où Notre-Seigneur fut flagellé; du ciment de la maison de Simon le Lépreux; de la terre du chemin de Damas; du rocher sur lequel saint Jean écrivit l'Apocalypse; du château de Marie-Madeleine; de l'étable du Seigneur; du mont des Olliviers; du champ d'Alchodemache; du lieu où sainte Marthe alla au-devant de Jésus-Christ, de la prison de saint Pierre et de saint Barnabé et du château de sainte Marthe. Ce reliquaire fut légué à l'église d'Angers par Marguerite d'Anjou, veuve de Henri VI, roi d'Angleterre, et remis au chapitre le 14 septembre 1482 par Jean de la Vignole, doyen du chapitre, président de la chambre des comptes d'Anjou et exécuteur testamentaire de la reine[1].

(Lehoreau, *Cérémonial de l'Église d'Angers*, t. II, ms. de la bibl. d'Angers.)

Simon Bordier, chanoine, donna 100 écus d'or pour faire la Notre-Dame d'argent avec deux anges qu'on porte aux processions (13 août 1483).

(Dumesnil, fol. 41.)

[1] Ce reliquaire existait encore en 1714, lorsque Lehoreau écrivait son *Cérémonial*.

Digitized by Google

Un diadème d'argent, du poids de 4 marcs, fut donné le 30 juillet 1489 par le doyen Jean de la Vignole, pour être posé sur la tête du crucifix donné en 1460 par Michel Grolleau.

(Dumesnil, fol. 41.)

Une châsse de cristal pour mettre le Saint-Sacrement pendant l'octave de la Fête-Dieu (13 octobre 1483).

(Gaspard-Marie Brossier, *l'Ami du secrétaire*, t. I, fol. 322, ms. 656 de la bibl. d'Angers.)

Dix petits bassins en argent pour mettre des cierges furent faits à l'aide des branches du grand chandelier donné par le chanoine Guillaume Fournier (16 janvier 1487).

Une aiguière fut donnée le 3 décembre 1492 par Jean de Rely, évêque d'Angers.

(Brossier, t. I, fol. 12.)

Une custode ou ciboire de vermeil fut donné le 30 mars 1497 par le chanoine René de la Barre. Cette custode pesait 6 marcs 5 onces 11 gros. «Le marc d'argent n'étoit évalué qu'à 11^{tt} et 11^{tt} 6^{s}.» Le chapitre la fit orner; il en coûta 4^{tt} pour la façon (9 avril 1497). Le chapelet fait à la custode et qui en tient les chaînes était estimé 50^{s} 6^{d}; la dorure 1^{tt} et la façon 10^{s}.

(Brossier, t. I, fol. 502 et 503.)

Une statue d'argent représentant saint Maurice, du poids de 64 marcs 7 onces 6 grains, sans le piédestal; elle fut faite de la lampe d'argent donnée par le chanoine pénitencier Guillaume Fournier. Un orfévre de Tours, Hans Mangot Gernedius, fut chargé de son exécution. Il prit pour la façon 569^{tt} 16^{s} 2^{d}; c'est-à-dire deux écus et demi par marc (15 octobre 1507). Elle fut livrée au chapitre le 21 mars 1510.

(Dumesnil, fol. 42.)

Une châsse d'argent doré, enrichie de pierreries, dans laquelle l'évêque Charles Miron déposa en 1601 les quelques reliques de saint René, sauvées en 1562 du pillage et de la destruction, par les protestants, de l'ancienne châsse de ce saint, que Guillaume le Bascle, chanoine et chantre de la cathédrale, avait donnée en 1255.

Digitized by Google

La châsse de 1601 fut placée, comme celle de 1255, au-dessus de l'autel consacré à saint René, au fond de l'abside du chœur. Lorsque, à la fin du XVIIe siècle, le chœur fut transformé à la romaine, la châsse de saint René fut mise à droite du maître-autel et celle de saint Sérené à gauche; cette dernière châsse était également en vermeil.

(Dumesnil, fol. 43.)

Un tabernacle pour exposer le Saint-Sacrement, donné le 21 janvier 1587 par le chanoine Chevallot.

(Dumesnil, fol. 43.)

Une châsse précieuse, ornée de colonne d'ambre, donnée le 31 août 1727 par le maître-école François Babin, auteur des *Conférences du diocèse d'Angers*.

(Brossier, t. I, fol. 323.

Une niche d'argent pour le Saint-Sacrement, achetée par le chapitre le 12 juillet 1728 pour la somme de 5,000^tt.

(*Conclusions du chapitre*, fol. 297.)

Une couronne d'argent pour mettre sur la niche du Saint-Sacrement, donnée le 9 juin 1730 par l'évêque Michel Poncet de la Rivière. Le prélat étant mort sans payer cette couronne, le chapitre fut obligé d'en acquitter le prix moyennant 241^tt le 6 février 1740.

(*Conclusions du chapitre*, fol. 69 et 85.)

Une pierre sanguine entourée de bandes d'argent et deux œufs d'autruches soutenus par une chaîne d'argent, cités dans plusieurs anciens inventaires, figurent encore dans l'*État de l'argenterie de la cathédrale en 1791*.

(*Collections de pièces concernant l'Église d'Angers*, ms. 673 de la bibl. d'Angers.)

Parmi les ouvrages d'orfévrerie du trésor de la cathédrale d'Angers, détruits du XVe au XVIIIe siècle, figurent :

Cinq cents livres de joyaux vendus le 22 avril 1514 pour l'entretien d'une armée contre les Anglais.

(Brossier, t. I, fol. 67.)

Digitized by Google

La châsse en vermeil contenant les reliques de saint René, détruite par les protestants le 6 avril 1512[1].

(Brossier, t. I, fol. 632.)

L'*antependium* ou devant d'autel et le retable en vermeil donnés par l'archidiacre Normand de Doué[2], dans la seconde moitié du XIIe siècle[3], furent vendus à la fin du XVIIe siècle par Jean de Vaugirault, ainsi que les deux statues en argent faites en 1482 et en 1510 représentant la Vierge et saint Maurice, pour avoir des stalles neuves.

(Brossier, t. I, fol. 632.)

Les candélabres d'argent pesant 13 marcs, qui étaient devant le grand autel avant que le chœur fût transformé à la romaine, furent

[1] «Le mardi suivant dudit mois d'apvril 1562, dit Jehan Louvet (*Journal*, t. I, ms. 862 de la biblioth. d'Angers), les huguenots se mirent à rompre toutes les imaiges et représentations des saints et bienheureux qui sont en paradis, qui estoient sur les autels de la ditte église Saint-Maurice, et bruslèrent la châsse et les ossements de monsieur saint René, dont il y eut ung huguenot qui avoit nom René, qui en serra quelques ossements qu'il rendist à MM. les Chanoynes de laditte église, et y eut beaucoup des dicts huguenots qui avoient pollu leurs mains et faict brusler ung si riche et précieux reliquaire, qui tournèrent d'esprit et devinrent comme fols et enragez.» Selon le moine bénédictin, Barthélemy Roger (*Hist. d'Anjou*, ms. 876 de la bibliothèque d'Angers), le René qui sauva quelques-unes des reliques de son saint patron «étoit un trompette et soldat françois.» Ces ossements, renfermés dans un linge blanc, furent apportés et conservés dans le chapitre jusqu'en 1601. A cette époque, ils furent mis dans une châsse de vermeil par l'évêque Charles Miron, comme il a été dit précédemment. Après le pillage de 1562, Jean Tillon, sieur de Chavagnes, capitaine des protestants, rendit au chapitre 67 marcs 4 onces 2 gros d'argent doré provenant des débris de la châsse de saint René. (*Priviléges de l'Église d'Angers*, t. XIII, fol. 7. — Brossier, *La cathédrale d'Angers*, fol. 16; ms. 669 de la biblioth. d'Angers.)

[2] Normand de Doué fut élu évêque d'Angers en 1149; il décéda en 1155.

[3] Le devant d'autel et le retable de la cathédrale, dit Moléon (*Voyages liturgiques de France, etc.* p. 80; Paris, in-8°, 1718), sont d'argent doré et représentent toute la vie de la Vierge en figure de relief. Cela est fort beau; aussi n'y met-on jamais de parement.

«Il n'y a rien dessus l'autel qu'une croix sur le gradin quand on va dire la grand' messe et les deux livres d'épîtres et d'évangiles aux deux bouts avec les deux instruments de paix.»

L'Anjou possédait deux autres devants d'autel et retables en vermeil : ceux des abbayes de Saint-Aubin d'Angers et de Saint-Florent-lez-Saumur, qui étaient également renommés pour la beauté de leur exécution.

Digitized by Google

vendus en vertu d'une délibération du chapitre en date du 5 juillet 1700.

(Brossier, t. I, fol. 165.)

Le crucifix couvert d'argent, donné le 3 décembre 1460 par le chanoine Michel Grolleau pour être placé au-dessus du jubé, fut ôté de ce lieu le 14 août 1747.

(Brossier, t. I, fol. 633.)

Le 28 décembre 1759, le chapitre envoya à la monnaie de Nantes pour 2,639^{tt} 11^{s} 2^{d} d'argenterie pour le soulagement de l'État.

(Brossier, t. I, fol. 67.

Tels sont les principaux agrandissements et les vicissitudes qui se rattachent à l'histoire du trésor de la cathédrale d'Angers depuis le xve siècle jusqu'à la république de 1793.

La plupart des reliquaires et des «joyaux précieux» étaient, au xviiie siècle, renfermés dans un *sacrarium*, sorte de placard pratiqué dans le mur du chœur de l'église, du côté de l'évêché. La surveillance de ce *sacrarium* était confiée à un prêtre appelé le *garde-reliques*, qui devait porter les châsses aux processions des Rameaux, des Rogations, de saint Marc et autres, avec les curés de Sainte-Croix, de Saint-Évroult et de Saint-Aignan [1]. Avant le 30 mai 1495, il touchait 2^{s} 6^{d} chaque fois qu'il portait les châsses. Depuis, ses émoluments furent de 10 livres, à prendre sur la fabrique. Brossier dit qu'il recevait également : 10^{s} au festage des Rameaux, 5^{s} à chaque jour des octaves de Noël, un cierge d'une demi-livre à la Purification et le droit exclusif de dire des évangiles. [2]

Parmi les gardes-reliques figurent, au xviiie siècle, deux prêtres qui rendirent de notables services à l'histoire et à l'archéologie angevine : l'un fut Jacques Rangeard, prieur curé de Saint-Aignan d'Angers, puis archiprêtre d'Andard, député aux États généraux de 1789 et membre de l'Assemblée constituante; l'autre fut Gaspard-Marie Brossier, professeur de grammaire à la psallette et secrétaire du chapitre de la cathédrale. Tous deux recueillirent dans les archives de l'église d'Angers de précieux documents, dont ils formèrent plusieurs

[1] Dans leurs fonctions de porte-reliques, ces prêtres devaient être vêtus de l'aube, de l'étole et du manipule.

[2] Brossier, *L'ami du secrétaire*, t. II; ms. 656 de la biblioth. d'Angers.

Digitized by Google

volumes restés manuscrits, qui appartiennent maintenant à la bibliothèque de la ville.

Par ce qui précède et avec l'inventaire qui suit, le Comité pourra se faire une juste idée des richesses d'orfévrerie conservées dans le trésor de Saint-Maurice d'Angers depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

ARMAND PARROT,

Membre de la Société des antiquaires de Normandie.

Inventaire des saintes reliques et autres précieux joyaux que l'on conserve (sic) *dans le trésor de l'église d'Angers, fait par Messieurs Frain de la Vrillière, Malfildtre et Ayrault, chanoines, commissaires à ce députés, en présence de M. Germain Guichon, chapelain et garde-reliques de laditte église* [1].

Le samedy 15 février 1716.

1. Un reliquaire en forme de colonne, dont le pied jusqu'à la corniche percée à jour est d'argent doré, et le reste est d'or et contient une petite châsse ouvrante et fermante à deux petits battans, enrichie de perles et de pierreries fines, mais de peu de valeur, sans qu'il en manque aucune; dans laquelle petite châsse est renfermée une des épines de la couronne de Notre-Seigneur [2]. Le tout pesant ensemble six marcs trois onces quatre gros; cy : 6^m 3° 4^g.

2. Une figure d'argent représentant la sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, au devant de laquelle il y a un cristal porté par deux petits anges aussy d'argent, dans lequel cristal il y a des cheveux de la sainte Vierge avec cette inscription au-dessous : *De capillis beate Marie Virginis.* Le piédestail n'est que de cuivre [3]. Le tout pèse ensemble vingt-quatre marcs quatre onces; cy : 24^m 4°.

3. Une autre figure d'argent doré représentant saint Maurice, tenant d'une main un glaive, et de l'autre un bouclier, avec sa petite cotte de maille; dans laquelle figure est renfermé un os du bras de saint Maurice.

[1] Ms. 673 de la bibliothèque d'Angers.

[2] Ce reliquaire, cité dans l'inventaire de 1421, devait être celui que Pierre d'Avoir, sire de Château-Fremond, chevalier, grand chambellan et sénéchal de Louis Ier, duc d'Anjou, avait légué à la cathédrale le 15 février 1390. Une autre sainte épine possédée par Charles d'Anjou, comte du Maine, fut engagée au chapitre de la cathédrale, par ce prince, pour la somme de 200 livres, afin de subvenir, en l'absence de son frère aîné, René, duc d'Anjou, aux frais des funérailles de leur mère Yolande d'Aragon. Cette relique fut remise au chapitre par l'archidiacre de l'église d'Angers.

[3] Inventaire de 1421. Voy. *Rev. des Soc. sav.* 5e série, t. I, p. 292, ligne 3.

Digitized by Google

Le piédestail n'est que de bois couvert de feuilles d'argent doré[1]. Le tout pesant ensemble dix-huit marcs deux onces; cy: 18m 2o

4. Une autre figure d'argent doré représentant saint Martin de Tours, un genouil en terre, et tenant en sa main une phiole de cristal qui renferme du sang des martyrs saint Maurice et ses compagnons, qu'il eut par miracle, ayant percé la terre d'un couteau, sur les lieux où ils avoient souffert la mort. Aux pieds de cette figure sont gravés ces mots : *Sanguinis pretiosorum martyrum Mauricii sociorumque ejus.* Et au devant du piédestail, dans lequel il y a du bois et une plaque de fer, sont écrits ceux-cy : *Amauricus Denyau, canonicus Andegavensis, dedit anno Domini* M. CCCC. LXXXVI[2]. Le tout pesant ensemble quinze marcs quatre onces; cy : 15m 4o.

5. Une châsse carrée d'argent doré, d'une structure fort ancienne, au-dessus de laquelle il y a une croix fleurdelisée de mesme matière et ornée de pierreries[3]. Cette châsse renferme des reliques de plusieurs saints, selon l'inscription qui est au pied de la croix. Il y a sous cette châsse un écrou de fer et du bois. Le tout pesant ensemble vingt-trois marcs quatre onces; cy : 23m 4o.

6. Une figure d'argent neuve, représentant saint Louis, roy de France, dans laquelle il y a de ses reliques. Le piédestail est de bois couvert de feuilles d'argent[4]. Le tout pesant ensemble treize marcs; cy: 13m.

7. Un grand reliquaire plat, finissant en trois pointes, couvert de feuilles d'argent doré et garny de pierreries, d'une façon fort ancienne, dans lequel sont renfermées des reliques de plusieurs saints; pèse avec le bois douze marcs; cy : 12m.

8. Une phiole de cristal de roche avec une petite cuillère, le tout garni d'argent, laquelle phiole sert à M. le chantre, pour porter de l'eau à l'offrande des grandes messes des festes auxquelles il y a festage. N'a esté pesée, cy : . . .

9. Une croix double d'or à philigramme et chargée de pierreries précieuses. Le pied n'est que d'argent doré. La croix seule avec ce qu'elle renferme et les pierreries dont elle est couverte pèse deux marcs; cy : 2m; et le pied d'argent doré, seulement, pèse deux marcs une once; cy : 2m 1o.

Cette croix est de structure très-ancienne et renferme du bois de la vraye croix, de la ceinture et de la robe de la sainte Vierge, et des re-

[1] Inventaire de 1421.

[2] Brossier (*La cathédrale d'Angers*, fol. 17; ms. 669 de la bibl. d'Angers), dit que la fiole contenant le sang de saint Maurice fut emportée par les Huguenots au pillage de la Quasimodo 1562 et rendue par Jean Tillon.

[3] Au lieu de cette croix, on mettait sur la châsse, le jour de la fête de saint Sébastien, les reliques et la figure de ce saint, qu'on portait processionnellement à l'église du couvent des Cordeliers. (Voy. le n° 22.)

[4] Ce reliquaire servait aux *stations* des dimanches ordinaires, à l'exception de ceux de l'Avent, de la Passion et du temps Pascal.

Digitized by Google

liques de plusieurs saints, comme il est marqué dans l'inscription qui est sur un parchemin attaché au pied de laditte croix, où sont ces mots : *In hac cruce includuntur reliquiæ ligni veræ et sanctæ crucis, cinguli et vestimentorum sanctæ Mariæ Virginis, S. Sylvestri, ossium S. Chrisogoni, S. Dionysii, S. Andreæ, sanctæ Barbaræ, SS. Petri et Pauli, sanctæ Mariæ Magdalenæ, S. Laurentii et plurimorum aliorum sanctorum.* Elle se porte aux stations du jour et festes de l'invention et de l'exaltation de la sainte croix, et se met ces jours-là sur le grand autel pendant la grande messe. Elle se porte encore aux stations des dimanches de la Passion et des Rameaux[1].

10. Un buste soutenu par six petits lyons, faisant un grand reliquaire tout de vermeil doré, dans lequel est renfermé le chef de saint Maurille, chargé de pierreries de peu de valeur, à la mitre duquel sont attachés deux anneaux d'or à l'un desquels est un grenat et à l'autre une cornaline gravée. La ditte mitre a ses deux balants complets aussy de vermeil doré[2], le tout pesant ensemble trente-quatre marcs; cy : 34^{m}.

11. Une petite croix d'or en forme de croix de Jérusalem aux armes de cette église, n'ayant point de pied, garnie d'un costé d'émail et de pierreries et perles fines, dans laquelle il y a de la vraie croix. Elle sert pour l'adoration de la croix, le vendredi saint. Le tout pesant ensemble un marc une once; cy : 1^{m} 1°

12. Une grande croix carrée, couverte de feuilles d'argent doré avec des cristaux taillés en forme de diamants, laquelle se porte aux processions des Rameaux, de saint Marc, des Rogations et de l'Ascension de Notre-Seigneur. On n'a pas pu la peser; cy : . . .

13. Un reliquaire d'argent doré fort précieux, au haut duquel il y a une croix double, toute d'or et toute garnie de pierreries et de perles fines, qui semble estre portée par deux petits anges, et au milieu il y a comme une petitte châsse aussy portée par deux petits anges, dans laquelle il y a de la robbe de Notre-Seigneur, suivant l'inscription qui est sur un parchemin y attaché, en ces mots : *De tunica Domini Nostri Jesu Christi.* Le tout pesant ensemble trois marcs une once quatre gros; cy : 3^{m} 1° 4^{g}.

14. Un autre petit reliquaire d'argent doré, fort précieux, fait en forme de petite chapelle ouvrante et fermante à deux battants, sur l'un desquels est peinte en émail l'image de la sainte Vierge, et sur l'autre l'image de saint Gabriel. Dans ce reliquaire il y a de la robbe de la sainte Vierge. Le tout pesant ensemble un marc trois onces deux gros; cy : 1^{m} 3° 2^{g}.

15. Un chef d'argent dans lequel sont renfermées les reliques de saint Innocent, martyr, l'un des compagnons de saint Maurice. Le tout pesant huit marcs sept onces; cy : 8^{m} 7°.

16. Deux figures neuves toutes d'argent avec leurs piédestaux de bois

[1] Inventaire de 1421.
[2] Inventaire de 1421.

Digitized by Google

couverts de feuilles d'argent par le devant, le dessus et les deux bouts, données en 1685 par M. Arthaud, archidiacre d'Outre-Loire et chanoine[1]. L'une des dittes figures représentant saint Maurice et pesant, avec son piédestail et les reliques dudit saint qu'ils renferment, dix-neuf marcs; cy : 19^{m}; et l'autre représentant saint Victor, martyr, l'un des compagnons de saint Mauryce, et pesant, avec son piédestail et les reliques dudit saint qui sont dedans, dix-sept marcs quatre onces[2]; cy : 17^{m} 4°.

17. Un reliquaire en forme de bras, couvert de feuilles d'or et garny de philigrammes et de pierreries précieuses, dans lequel sont des reliques d'un bras de saint André, apostre, comme il paraît par l'inscription qui est au milieu dudit reliquaire en ces mots : *Brachium sancti Andreæ*[3]. Le tout pesant ensemble cinq marcs, sept onces; cy : 5^{m} 7°.

18. Un autre reliquaire d'argent doré, aussy en forme de bras, orné de philagramme et de pierreries, dans lequel sont des reliques de saint Vincent, martyr, qu'on voit à travers un vitral à trois lozanges, aux deux bouts duquel sont gravez ces mots : *Brachium S. Vincentii martyris*[4]. Le tout pesant ensemble neuf marcs une once; cy : 9^{m} 1°.

19. Un autre reliquaire d'argent doré, aussy en forme de bras, et orné de philagrammes et de pierreries, dans lequel sont des reliques de saint Julien, martyr, qu'on voit à travers un vitral, autour duquel sont gravés ces mots : *Brachium sancti Juliani martyris*[5]. Le tout pesant neuf marcs trois onces; cy : 9^{m} 3°.

20. Un autre reliquaire d'argent avec pierreries, sous bois, aussy en forme de bras, tenant une petite boëte entre deux doigts, dans lequel sont des reliques de sainte Marie Magdelaine[6], et sur lequel sont deux petits vitraux,

[1] Après ces mots d'Outre-Loire, d'après l'inscription de la note 2, on devrait lire : *et Constantin, chanoines.* (Note de la Comm. de réd.)

[2] Ces deux figures furent exécutées, non pas en 1685, mais en 1683, par Louis Hardye, orfévre, demeurant paroisse Saint-Maurille, à Angers. Ce n'était pas saint Maurice que représentait l'une de ces figures, mais un soldat compagnon de martyre de ce saint, ainsi que l'atteste l'inscription gravée sur la base de cette figure :

RELIQVIÆ VNIVS MARTYRIS E SOCIIS SANCTI MAVRICII....

Sur le piédestal de la figure de saint Victor on lisait :

RELIQVIÆ SANCTI VICTORIS MARTYRIS, AGAVNO ALLATÆ ANNO MIL SIX CENT QVARANTE DEVX A DOMINVS ARTHAVLD ARCHIDIACONO TRANSLIGERENS ET CONSTANTIN CANONICIS HVIVS ECCLESIÆ ET IN AC THECA RECONDITÆ SVMPTIBVS DICTI ARTHAVLD ANNO MIL SIX CENS QVATRE VINGTS TROIS.

[3] Inventaire de 1421.

[4] Inventaire de 1421.

[5] Inventaire de 1421.

[6] Cette boîte est citée ainsi dans l'inventaire de 1421 : *Sigilum est dens Marie Magdalene.*

Digitized by Google

autour de l'un desquels sont gravez ces mots : *Hic est dens beatæ Mariæ Magdalenæ;* et autour de l'autre se lisent ceux-cy : *Hic est de ossibus beatæ Mariæ Magdalenæ*. Le tout pesant ensemble quatre marcs cinq onces quatre gros; cy : 4m 5° 4g.

21. Un reliquaire d'argent doré, fait en forme de dôme, au haut duquel est un cristal taillé en forme de carreau et au milieu un vitral, au travers duquel on voit une petite croix d'or, dans laquelle il y a de la vraie croix. Il y a aussy dans ce reliquaire des reliques de saint Pierre et de saint Mathieu, apostres. Le tout pesant ensemble deux marcs une once; cy : 2m 1°.

22. Une figure d'argent représentant saint Sébastien, martyr, sur le piédestail de laquelle il y a de ses reliques[1], que l'on porte le jour de sa feste en procession à l'église des Cordeliers. La ditte figure est attachée à une colonne d'argent; le piédestail n'est que de cuivre doré. Le tout pesant ensemble huit marcs; cy : 8m.

23. Une autre figure d'argent doré, représentant saint Jean-Baptiste, tenant en sa main gauche un petit vase de forme ronde, dans lequel il y a de ses reliques. Laditte figure posée sur un piédestail porté par trois griffes et trois lyons[2]. Le tout d'argent doré, pesant trois marcs une once; cy : 3m 1°.

24. Une autre petitte figure d'argent, représentant saint Estienne, premier martyr, tenant dans ses mains un petit cristal dans lequel il y a d ses reliques; lad. figure posée sur un piedestail de cuivre. Le tout pesant ensemble trois marcs deux onces, cy : 3m 2°.

25. Une autre petitte figure d'argent doré, représentant saint Nicolas, évêque, dans laquelle il y a de ses reliques[3]. Le tout pesant deux marcs deux onces quatre gros, cy : 2m 2° 4g.

26. Un autre petit reliquaire d'argent doré, représentant saint Maur et saint Fiacre, portant dans leurs mains un petit vase de forme longue, dans lequel il y a de leurs reliques. Le tout pesant ensemble trois marcs deux onces quatre gros; cy : 3m 2° 4g.

27. Un autre petit reliquaire d'argent doré, avec trois cristaux; sous le plus haut sont des reliques de saint Blaise; sous celui du milieu sont une dent de saint Laurent[4] et une dent de sainte Agathe, et sous le plus bas sont des reliques de saint Germain, évêque. Le tout pesant deux marcs quatre onces; cy : 2m 4°.

28. Un autre reliquaire d'argent doré, en forme de placque, d'une structure fort ancienne, au bas duquel est un vitral sous lequel il y a des reliques de saint René. Le tout pesant dix marcs trois onces; cy : 10m 3°.

29. Un autre petit reliquaire d'argent, fait en forme de clocher, dans le-

[1] Dans l'inventaire de 1790 est mentionné comme se trouvant dans le reliquaire : « Une petite boîte d'argent dans laquelle il y a du suere de Nostre Seigneur. »

[2] Le piédestal fut refait en 1754.

[3] L'inventaire de 1421 mentionne une image de saint Nicolas d'argent doré.

[4] L'inventaire de 1421 cite : *Unum sigillum in quo est dens Sancti Laurencii.*

Digitized by Google

quel il y a des reliques de saint Apothème, évêque d'Angers, gravé aux armes de M. Syette, chantre, qui l'a donné en 1661, comme il est marqué sous le pied en ces mots : *ex dono D. Syette cantoris, 1661* [1]. Le tout pesant deux marcs cinq onces quatre gros ; cy : 2m 5o 4g.

30. Un autre petit reliquaire d'argent doré, au milieu duquel est un cristal qui renferme des reliques de saint Julien, évêque du Mans. Le tout pesant un marc quatre onces ; cy : 1m 4o.

31. Un autre reliquaire d'argent, fait en forme de coste aux armes du roi René, duc d'Anjou, dans lequel il y a des reliques de sainte Anne, avec ces mots gravés : *Costa sanctæ Annæ, matris Virginis Mariæ.* Le tout pesant deux marcs une once quatre gros ; cy : 2m 1o 4g.

32. Un autre reliquaire d'argent doré, fort ancien, aussy fait en forme de coste, et garny de quelques pierreries, dans lequel il y a des reliques de saint Hilaire, évêque de Poictiers. Il manque une griffe au piédestal [2]. Le tout pèse deux marcs, deux onces, quatre gros ; cy : 2m 2o 4g.

33. Un autre reliquaire d'argent doré, fait en forme de tour, au haut duquel il y a une petite figure de saint Yves, et dans lequel il y a de ses reliques. Les armoiries de Bretagne [sont] gravées sur le piédestal. Le tout pèse deux marcs trois onces quatre gros ; cy : 2m 3o 4g.

34. Un autre petit reliquaire fort propre d'argent doré, fait en forme de coffret, dans lequel il y a des reliques des trois sœurs vierges, sainte Foy, sainte Espérance et sainte Charité. Le tout pesant deux marcs ; cy : 2m.

35. Un autre petit reliquaire de peu de valeur, fait en forme de médaille, au haut duquel il y a une perle de cristal, et dans lequel il y a des reliques de sainte Tanche, vierge et martyre. N'a pas esté pesé.

36. La custode qui sert à exposer le Très-Saint-Sacrement, composée de trois pièces, sçavoir : le piédestal, la croix et le soleil ou rayon. Le piédestal, sur lequel sont deux anges à genoux, est tout d'argent doré [3], et pèse avec les anges trente trois marcs six onces ; cy : 33m 6o.

La croix toute d'or, d'un costé filigranée et de l'autre gravée des instruments de la Passion, avec le soleil ou rayon aussy tout d'or, pèse d'or avec les cristaux cinq marcs quatre gros ; cy : 5m 4o.

37. Un texte précieux autrefois donné par un chantre de cette église. Un des costés duquel est d'or, parsemé de pierreries précieuses et de perles fines, et l'autre costé est d'argent doré, représentant un crucifix entre quatre figures, et sur le tout, au-dessus du crucifix, est un couronnement d'or. Ce texte s'appelle vulgairement la jurande, parce qu'on le présente aux roys de France, lorsqu'ils font leur entrée dans l'église d'Angers, et que la forme du serment qu'ils font de conserver les priviléges accordés à

[1] Ce reliquaire en remplaçait un autre cité dans l'inventaire de 1421.
[2] Cité dans l'inventaire de 1421.
[3] Cité dans l'inventaire de 1421.

Digitized by Google

cette église par les roys leurs prédécesseurs y est écrite[1]. On porte ce même texte aux processions de la feste et de l'octave du Sacre[2]. Le tout ensemble, or, argent, perles, pierreries et bois, pèse vingt-deux mares trois onces quatre gros; cy : 22^{m} 3° 4^{g}.

38. Un petit reliquaire en forme de dôme, sur lequel il y a un globe de vermeil, pesant, avec les cristaux sous lesquels on a mis des reliques de saint Hubert, sept onces six gros; cy : 7 onces 6^{g}.

39. Une petitte chapelle ou petit dôme de cristal de roche garny d'argent doré, espèce de chef-d'œuvre en bijoux donné par René, roy de Sicile et duc d'Anjou. Non pesé.

40. Un cors d'yvoire dont, selon la tradition, saint Lezin se servait avant que d'être évêque d'Angers. On le garde en mémoire de cet évêque[3]. Non pesé.

41. Une crosse d'argent cizelé, aux armes de M. de Ruëil, évêque; pesant avec le bois dix-neuf marcs deux onces; cy : 19^{m} 2°.

42. Une autre crosse de cuivre doré, ancienne; non pesée.

43. Un pied d'argent cizelé qui paraît avoir servy à une coupe de ciboire; pèse trois onces; cy : 3°.

44. Deux espèces de petits reliquaires de figure carrée, couverts de feuilles d'argent, avec deux cristaux de peu de valeur.

45. Un autre reliquaire de bois doré, en forme de boëte oblongue, avec deux pièces de verre, l'une au dessus, l'autre au dessous.

46. Une boëte quarrée de carton, couverte d'étoffe, faitte en forme ancienne de corporalier, dans laquelle il y a une petitte croix double d'argent doré et ornée de quelques diamants communs, et une autre petite croix aussy d'argent doré, et quelques fragmens d'argent doré venant des autres reliquaires peu considérables.

Les trois derniers articles de cet inventaire ont été ajoutés en 1726; au-dessous est écrit :

Revu et vérifié le présent inventaire par la nouvelle commission du chapitre, en présence de M. Urbain Hervé, garde-reliques, qui s'en est chargé. Par nous commissaires soussignés, à Angers, le 30 avril mil sept cent vingt-six.

Signé : Frain de la Vrillière,
Malfilâtre, V. Hervé.

Pour copie conforme :

A. Parrot.

[1] Voir page 14 de mon *Voyage du roi François Ier à Angers en 1518*. Angers, 1858, in-12.

[2] Cité dans l'inventaire de 1421.

[3] Ce cor, cité dans l'inventaire de 1421, appartient maintenant au musée d'antiquités d'Angers.

Digitized by Google

Les fonts baptismaux de l'église Saint-Melaine à Morlaix.

Communication de M. Alfred Darcel, membre du Comité.

M. d'Arbois de Jubainville, membre non résidant du Comité, nous a adressé quelques «textes qui expliquent pourquoi les fonts baptismaux ont été séparés en deux compartiments,» lesquels ont été insérés dans la *Revue des Sociétés savantes* (5e série, t. III, p. 476).

Notre savant collègue termine la mention de ces textes par ces mots : «Je n'ai remarqué nulle part la trace de cette division dans les fonts baptismaux qui est prescrite par les procès-verbaux relatés ci-dessus. A-t-on signalé quelque part l'existence d'un de ces vases qu'un procès-verbal du 26 février 1527 appelle *crater seu discus, in quo suscipitur lotium seu urina baptisandorum infantium?*»

Si la question, ainsi posée, est relative à des fonts antérieurs au XVIe siècle, elle présente un intérêt certain ; mais, si elle vise les fonts modernes, elle est résolue par les faits. Tous les fonts en usage aujourd'hui sont, en effet, divisés en deux compartiments, l'un qui contient l'eau du baptême, l'autre qui est vide et sur lequel sont tenus les enfants que l'on baptise. L'eau qui coulerait de leur tête y peut être reçue. Un orifice percé au fond de la cuvette permet même le plus souvent l'écoulement de l'eau.

Ainsi, bien que l'usage du baptême par immersion ait cessé aujourd'hui, les fonts baptismaux, par leur forme intérieure, conservent une trace des prescriptions que les évêques du diocèse de Troyes, au XVIe siècle, adressaient à leur clergé, et que d'autres évêques contemporains adressaient également sans doute à leurs subordonnés.

Maintenant existe-t-il des fonts baptismaux anciens, ou pour le moins de la même époque que les textes en question, où la division soit nettement accusée?

Nous croyons en avoir trouvé jadis en Bretagne, dans l'église Saint-Melaine de Morlaix, dont la forme insolite nous avait tellement frappé que nous en avions fait un croquis que voici.

Ces fonts baptismaux se composent d'une cuve octogone portée sur un pied de même section, auquel est accolé un petit massif poligonal moins élevé de $0^m,18$ que la margelle de la cuve. Son bord supérieur se projette latéralement de $0^m,32$, et sa surface est creusée d'une petite cuvette circulaire percée d'un orifice central.

Digitized by Google

Si nous devons nous en rapporter à notre croquis, qui date de vingt-deux ans, le tout semble taillé dans le même morceau de granit.

Cette cuvette est évidemment destinée à recevoir et à écouler de l'eau. Mais nous ignorons si le baptême est administré sur cette cuvette, ou bien si la cuve est divisée en deux compartiments, car cette cuve est fermée par le couvercle habituel.

La forme générale et les moulures des fonts baptimaux de Saint-Melaine sont du xve siècle; mais l'influence gothique s'est fait sentir si longtemps en Bretagne, que nous y avons vu des monuments offrant tous les caractères du xve siècle qui étaient datés du xviie, et qu'il est très-probable que nous avons affaire ici à une œuvre du xvi^e

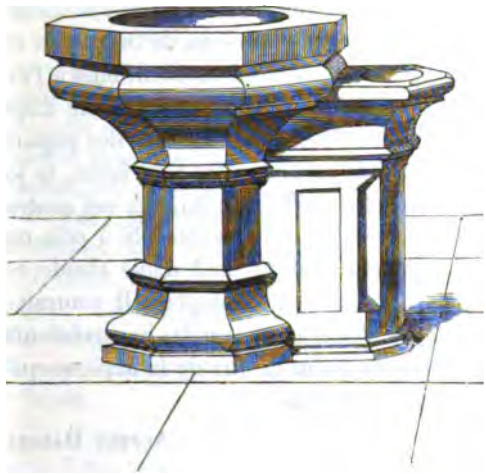

siècle. Nous sommes d'autant plus porté à le penser qu'elle est recouverte par un magnifique édicule de bois sculpté qui appartient bien franchement à la Renaissance, et que l'église elle-même, malgré son architecture, est de la même époque.

Nous ne croyons pas que les fonts baptismaux de Saint-Melaine soient les seuls de leur forme; mais nos souvenirs, à cet égard, ne sont point assez précis pour que nous ne fassions point appel aux notes de voyage de nos collègues, ou bien pour que le Comité ne prie point ses correspondants bretons de le renseigner à cet égard, en les priant de nous adresser ce qu'ils pourront posséder de documents sur les usages locaux si persistants en ce pays.

Puisque nous parlons des monuments religieux de la Bretagne,

Digitized by Google

nous nous étonnerons que ceux-ci n'aient jusqu'ici été étudiés que par leur côté pittoresque.

D'abord, l'emploi du granit a permis dans beaucoup de cas une sveltesse dans les appuis qu'il y aurait souvent profit à imiter lorsqu'on a des matériaux résistants à sa disposition. Nous citerons comme un modèle en ce genre le célèbre clocher de Saint-Pol-de-Léon, que l'on appelle *le Kreisker*. Mais il se rencontre dans les églises rurales de la Bretagne des dispositions particulières qu'explique, en partie, la nature des matériaux; nous voulons parler d'abord des clochers plus ou moins plats et à jour, qui acquièrent parfois une grande importance et qui doivent être d'une construction peu coûteuse.

Il est encore une disposition dans le mode d'éclairage des églises à trois nefs recouvertes par des berceaux de bois, qui, emprunté par la Bretagne à l'Angleterre, est d'un excellent effet à l'extérieur, tout en donnant beaucoup de jour à l'intérieur. Cette disposition consiste à ouvrir les fenêtres des bas côtés sous des pignons qui outrepassent naturellement la corniche. De cette façon, le jour arrive de plus haut et pénètre plus facilement dans la nef centrale, à travers les arcades qui la séparent des bas côtés. Si à cela on ajoute une maîtresse vitre occupant tout le fond d'une abside rectangulaire, l'éclairage de la nef est des plus complets. Il y aurait une étude à faire, ce nous semble, des avantages et des inconvénients de ce mode de construction, tant au point de vue de la dépense qu'à celui de la solidité et de l'effet pittoresque.

ALFRED DARCEL,

Membre du Comité.

MARCHÉ PASSÉ ENTRE L'ÉGLISE DE NOYON ET JEAN DE GRAVAL, ORFÉVRE, POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CHÂSSE (5 OCTOBRE 1499).

Communication de M. A. Héron de Villefosse et commentaire par M. Darcel.

Au mois de mai 1869, parmi les dessins qui se trouvaient à l'exposition rétrospective de Beauvais, j'ai remarqué le modèle à la plume d'une châsse du xve siècle, exécutée par Jean de Graval, orfévre d'Amiens, pour la cathédrale de Noyon. Ce dessin appartient aux archives départementales de l'Oise. Au dos se trouve le marché passé entre la fabrique de l'église et ledit J. de Graval. Grâce à

Digitized by Google

l'obligeance de M. Charvet, commissaire de l'exposition, j'ai pu le transcrire en entier, pensant que rien ne saurait être plus intéressant qu'une charte de ce genre pour l'histoire de l'orfévrerie au moyen âge.

«Aujourd'hui cinquiesme jour de octobre mil IIII^c IIII^xx XIX, monseigneur maistre Michel Mauvoisin, maistre de la fabrique de l'église de Noyon, a convenu avec Jehan de Graval, orphèvre, demourant à Amiens, pour la fachon de une fiertre qu'il a promis faire selonc le patron jecté au blanc, ou mieulx, et la rendre faicte et parfaicte dedens deux ans à compter de la date d'huy; et dedens le temps de la Nativité de Nostre Seigneur prochain venant apporter une des *places* pour commencement d'ouvrage, selon laquelle *lace* continuera le demourant. Et pour chascun marc, pour fachon, aura LIIII sous tournois jusques à VI^xx marcz et au dessoubz. Et s'il y a plus de VI^xx marcz, il ne aura riens de la fachon du dict dessus. Et sera tenu le dict Graval, par le marché, dorer la dicte fiertre sans autre salaire, en lui baillant l'or. Et pareillement de la faire et parfaire selon les longueur, largeur et haulteur convenable à lui baillés, dont la dicte église a le double. Et est assavoir, se le dict de Graval faict une retraicte autour de la dicte fiertre, il sera paié de chacun marc que la dicte retraite porra monter au pris qui dessus est dit. — Faict an et jour dessus dicts, ès présences de noble homme maistre Jacques de la Viesville, doyen; P. Alard, chantre; M. de Vier, J. Varlot, J. Caron, J. Major (?), J. Prévost, J. de Brelly, chanoines de l'église de Noyon; N. Soulas, chapelain de l'esglise de Sainct-Quentin en Vermandois; Ph. Robelot, J. Vrely, chapelains de Noyon. — Tesmoin le seing manuel de moy Thibault Quentin prebstre, notaire du chapitre de la dicte esglise de Noyon.

«GRAVAL. QUENTIN.»

Cette châsse qui devait être exécutée dans l'espace de deux ans, avait, comme presque toutes les châsses gothiques, la forme d'une église avec ses contre-forts et ses pinacles. A l'extérieur, sur chacun des côtés, dans le sens de la longueur, régnait une décoration de six arcades flamboyantes au-dessous desquelles étaient placées les statues des apôtres. Le toit était orné d'un semis de palmettes et de fleurs de lys, soutenu par une guillochure.

ANT. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Commentaire.

En concluant, dans un rapport verbal, à l'impression du document communiqué par M. Héron de Villefosse, que l'on vient de lire, je rappelais que j'avais signalé dès 1869, dans la *Gazette des*

Digitized by Google

Beaux-Arts, à propos de l'exposition rétrospective de Beauvais, le dessin au dos duquel se trouve le marché en question. Voici dans quels termes j'avais présenté ces observations :

« Ce dessin représente une châsse en forme de maison garnie latéralement d'arcatures en accolades avec crochets et pinacles, dans le style du xve siècle. Une statue occupe le champ de chaque arcade. Cet ensemble du « patron » et du marché réunis sur la même feuille présente un grand intérêt, et le marché, quoique isolé, est digne, à tous égards, d'être publié. »

Une seule observation est à faire sur le mot « place » employé dans ce membre de phrase du document communiqué par M. H. de Villefosse : « apporter une des *places* pour commencement d'ouvrage. » Il semble qu'il faudrait lire *plates*. En effet, dans les documents que M. Godard-Faultrier a envoyés naguère au Comité[1] sur la construction de la châsse de Saint-Maurille d'Angers au xve siècle, on trouve ce mot *plate* plusieurs fois employé concurremment avec *platine* dans les articles suivants : « Pièces d'argent doré appelées *plates* pour le parachèvement de la châsse. » « Pièces d'argent appelées *platines* pour ladite châsse, pour recouvrir les relevées d'icelle. » Il est donc probable que, dans l'article du marché transcrit par M. Héron de Villefosse, il s'agit de *plates* ou *platines* de revêtement que l'orfévre s'engage à fournir comme spécimen de son travail.

ALFRED DARCEL.

Membre du Comité.

Mémoire sur le Bollenberg, dans la haute Alsace, par M. Maximilien de Ring.

La note de M. de Ring se compose de deux parties bien distinctes, quoiqu'à peu près confondues dans sa rédaction. L'une roule sur une question de pure géologie, l'autre touche à la mythologie assyro-phénicienne et gallo-romaine. Le côté réellement archéologique m'a paru très-restreint.

Sur le premier point, M. de Ring est d'avis que les nombreux blocs de grès vosgiens qui couvrent les pentes et les sommets du Bollenberg sont de purs blocs erratiques, ainsi que l'ont démontré

[1] Voir *Rev. des Soc. sav.* 5e série, t. I, p. 282, 286 et 291.

Digitized by Google

les géologues alsaciens. Nous sommes là en face d'un phénomène naturel : *La main de l'homme n'y est pour rien.* Nous partageons, à cet égard, l'opinion de M. de Ring. Mais alors quel peut être l'intérêt archéologique qui s'attache à ces pierres abandonnées par les eaux qui les avaient transportées aux temps diluviens? *C'est*, nous répond M. Ring, *que le caractère actuellement reconnu de ces pierres ne détruit en rien l'importance du Bollenberg, sous le rapport archéologique et religieux. Car les hommes qui sont venus prendre possession du sol désert où ils s'établirent ont bien pu mettre à profit, pour les mystères de leur culte, ce que la nature elle-même leur présentait de mystérieux sur le sommet des monts où ils se plaisaient à invoquer la divinité.* Cette hypothèse nous semble au moins hasardée. C'est pour la soutenir que M. de Ring entre dans des considérations mythologiques que nous pouvons résumer ainsi : Au siècle dernier existaient sur le Bollenberg les débris d'une chapelle dédiée à *sainte Polonia*[1], sainte qui ne figure, ajoute M. de Ring, ni dans le calendrier ni dans aucun ouvrage hagiographique. *Sainte Polonia* ne peut donc être que *sainte Apollonia.* Mais le culte de *sainte Apollonia* n'est que le résultat d'une transformation du culte d'Apollon à l'époque chrétienne. Or Apollon n'est autre que *Belenus*, qui, lui-même, est identique au *Bel-Baal* assyro-phénicien, dont on ne saurait méconnaître le nom dans l'appellation du Bollenberg. Le Bollenberg, sur lequel les populations celtiques, à leur arrivée d'Asie, ont établi le culte de Baal, a donc conservé ce culte plus ou moins modifié jusqu'à nos jours.

Ici, je l'avoue, je ne puis plus être d'accord avec M. de Ring, qui me semble, dans cette partie de sa note, avoir fait preuve d'un excès d'imagination. Tout son raisonnement s'appuie sur des transformations et des filiations de noms qui ne sont rien moins que certaines, sur des traditions insaisissables et dont on ne nous donne ni la date ni le texte. Il y a peut-être un travail à faire sur le culte de *sainte Polonia* au Bollenberg, mais ce travail n'est pas fait.

Je conclus donc au dépôt de la note dans nos archives, en émettant le vœu que M. de Ring nous donne sur sainte Polonia ou Apollonia des détails plus précis avec pièces à l'appui[2].

Je ne parle pas d'un sarcophage trouvé sur le Bollenberg, et

[1] M. de Ring écrit constamment, dans son mémoire, *Sainte Polona.*

[2] On a dit plus haut, p. 13, que M. Maximilien de Ring était mort le 5 mars 1873. (Note de la Comm. de rédaction.)

Digitized by Google

dont M. de Ring donne un dessin. Il est manifestement postérieur au XIIe siècle, comme le prouvent d'ailleurs les bractéates de Bâle qu'il contenait. Il n'a rien à faire, ni avec les blocs erratiques, ni avec le culte de Baal.

Tout ce que l'on pourrait conclure des réflexions de M. de Ring, c'est ce dont personne ne doute, à savoir que les Gaulois de l'Est, comme ceux du reste de la Gaule, ont toujours été la *natio omnium admodum dedita superstitionibus* de César.

ALEXANDRE BERTRAND.

Membre du Comité.

EXTRAIT MORTUAIRE D'UN FAÏENCIER, CHARLES BOISSONNEAU.

Communication de M. Célestin Port.

Notre correspondant, M. Célestin Port, communique à la section l'extrait mortuaire, ci-joint, d'un faïencier, Charles Boissonneau, mort le 4 janvier 1639 à Fontevrault, à l'âge de 45 ans. L'intérêt de ce document consiste dans l'épithète d'*insignis* ajouté au mot *figulus*. Cette épithète prouve que Boissonneau jouissait, comme faïencier, d'une certaine notoriété. Quelles œuvres a-t-il laissées? Jusqu'à quel point ces œuvres justifient-elles la réputation de Boissonneau? C'est ce que nous ignorons, et ce que M. Célestin Port, mieux que personne, peut nous aider à retrouver.

La présence d'un faïencier en réputation à Fontevrault en 1639 fournit à notre correspondant l'occasion de revenir sur la question, toujours débattue, jamais résolue, des *Faïences de Henri II*. Invoquant la tradition qui place les fours d'où sont sorties ces faïences entre Tours, Saumur et Thouars, M. Célestin Port fait naturellement remarquer que le centre du triangle formé par ces trois villes est précisément Fontevrault. Il pense que des investigations dirigées de ce côté amèneraient peut-être la solution de l'énigme que l'on cherche depuis un demi-siècle. C'est une hypothèse ajoutée à celles déjà émises sur le lieu de fabrication de ces produits, et qu'il ne faut pas plus écarter *a priori* qu'on ne l'a fait pour les hypothèses précédentes. Mais c'est une hypothèse, et celle-ci me paraît reposer sur une base bien fragile. Il me semble téméraire de supposer que l'on a fabriqué à Fontevrault, entre 1540 et 1560,

Digitized by Google

dates généralement admises pour la fabrication des *Faïences de Henri II*, certains produits céramiques, par la seule raison qu'en 1639 l'on constate dans cette ville l'existence d'un céramiste distingué. Je crois donc que, si des recherches sont dirigées de ce côté, elles devront, pour avoir chance d'aboutir, attendre la découverte de documents se rapprochant plus par la date de l'époque présumée de la fabrication des *Faïences de Henri II*.

Voici ce document :

1639. Quarta mensis januarii, circa horam septimam matutinam, Carolus Boissonneau, insignis figulus, filius Caroli Boissonneau et Franciscæ Loison, ex parochia nostra Fontis Ebraldi, vir annorum circiter quadraginta quinque, in caverna figulorum, in communione sanctæ matris Ecclesiæ animam Deo reddidit.

(Archives de la mairie de Fontevrault. — État civil.)

L. Clément de Ris.

Membre du Comité.

Note supplémentaire sur les Cornua *des manuscrits de l'antiquité.*

Communication de M. A. Deloye.

Notre travail sur les *cornua* des livres chez les Romains, à propos de deux petites cornes de bronze découvertes l'une dans le territoire d'Orange et l'autre au Cailar, près de Nîmes, était déjà imprimé dans la *Revue des Sociétés savantes*[1], quand un heureux hasard nous a fourni l'occasion d'en acquérir pour le musée Calvet une troisième, qui provient de Cavaillon[2]. Il est fâcheux que le défaut de renseignements sur la découverte ne nous permette pas de constater si elle a été trouvée, comme les deux autres, parmi les divers débris d'un tombeau antique.

Pour la forme et le métal, elle est semblable aux précédentes; mais elle en diffère par les dimensions, qui sont beaucoup moindres, et offre de plus une particularité qui mérite d'être signa-

[1] 5e série, t. III, 1872, p. 686 et suiv.

[2] Elle nous fut signalée comme étant chez M. Barbantan, marchand d'antiquités et de vieux livres, à Avignon, par M. C. de Millaudon, qui avait connaissance de nos recherches sur les *cornua*.

Digitized by Google

lée, parce qu'elle se rapporte à un détail d'ornementation consigné dans les passages des poëtes anciens précédemment cités; et confirme ainsi par une nouvelle remarque l'attribution que nous avons faite de ces petits objets de bronze à la décoration de certains manuscrits, de ceux qu'on voulait traiter avec le plus d'élégance.

La longueur en ligne droite de cette dernière corne n'est que de 38 millimètres, et sa plus grande largeur de 13. Du reste, pour qu'on puisse la comparer à ses deux sœurs aînées, et mieux juger de leurs dimensions relatives, ainsi que de leur forme respective, nous en donnons ci-contre une triple empreinte, en ajoutant, pour suppléer à ce que la figure imprimée n'indique pas, que, quand elles sont appliquées sur une surface plane, le maximum de saillie de la plus grosse est de 15 millimètres; celui de la moyenne, de 17, et celui de la plus petite, de 11. Le creux de la face interne des deux plus grandes est en proportion de la saillie extérieure. Mais la cavité de la petite est relativement plus faible; elle n'offre pas toute la profondeur que comporterait sa dimension en hauteur; ce qui devait diminuer sa solidité, en raison du peu de mastic métallique qu'elle pouvait recevoir pour fixer la tige de fer destinée à la rattacher au bâton d'un manuscrit.

De si légères différences ne peuvent d'ailleurs rien changer à la destination de ces objets; tous les trois ont dû décorer l'ombilic d'un *volumen* proportionné à leurs dimensions. Mais voici ce qui a particulièrement appelé notre attention sur la dernière corne, et que l'état des deux autres ne nous avait pas donné l'occasion de remarquer.

La patine qui la recouvre nous avait frappé dès l'abord par son aspect insolite. Elle est en effet verdâtre, comme à l'ordinaire, du côté de la face creuse; tandis que la face saillante, fort lisse encore, est d'un ton grisâtre, analogue à celui que produit l'action du temps sur le plomb, toutefois avec une teinte très-légère de vert, résultant d'une sorte de transsudation de l'oxyde de cuivre. Ayant eu la curiosité d'attaquer cette robe antique sur un point tant soit peu altéré à la surface, nous l'avons trouvée composée d'une couche plus blanche, très-épaisse et compacte, que nous avons présumée être une ancienne peinture, des plus solides, car elle a fait ses preuves. Un peintre en décors, consulté par nous, a confirmé notre conjecture et a même cru reconnaître dans la poudre de la couche l'apparence et l'odeur de la terre de pipe. Naturellement la surface

Digitized by Google

visible en était seule enduite; de là l'aspect différent de la patine, si l'on compare la face externe à la face interne.

La constatation de ce fait nous remettait aussitôt en mémoire le vers de Tibulle (lib. III, eleg. 1, v. 13):

Atque inter geminas pingantur cornua frontes.

Et celui d'Ovide, qui en complète le sens (*Trist.* lib. I, eleg. 1, v. 8):

Candida nec nigra cornua fronte geras.

D'où il résulte avec évidence que les Romains avaient coutume de peindre en blanc les cornes des livres, soit pour simuler l'ivoire, qui devait servir aussi à façonner des cornes, soit pour qu'elles fussent en harmonie avec la blancheur du papyrus ou du velin, et que le front noir du volume ou du bâton aidât à les mettre mieux en relief. Après bien des siècles notre petite corne peut encore en faire foi, car elle a gardé sa robe blanche, seulement un peu ternie par le temps.

Dans les seuls textes connus où il soit question des cornes des livres, on a vu que les auteurs anciens n'en parlent jamais qu'au pluriel, bien qu'il ne s'agisse toujours que d'un manuscrit; ce qui porte à admettre que les deux fronts des volumes en étaient également ornés. Voilà pourtant trois fois en quelques années que le sol de l'ancienne Narbonnaise n'en rend qu'une seule, isolée de sa compagne. Serait-ce que dans notre contrée l'usage aurait été de décorer ainsi seulement le front supérieur du *volumen*, celui qui était opposé au lecteur, l'autre front étant muni d'un manche pour rendre la lecture plus commode, comme le sont encore certains manuscrits hébraïques, dont le musée Calvet possède des spécimens? Sur ce point, nous n'osons encore émettre qu'un simple doute, attendant qu'un plus grand nombre d'exemples non contradictoires nous permette de conclure avec quelque probabilité.

En terminant cette note, qu'il nous soit permis de faire une dernière remarque. Les traducteurs des rares passages relatifs aux cornes des livres, n'en comprenant sans doute guère l'usage, ont évité soigneusement de les désigner par leur nom. Ainsi, pour nous borner aux traductions publiées dans la collection Panckoucke, nous voyons que celui-ci traduit en ces termes le vers de Tibulle déjà cité: « Que les *extrémités* des deux fronts soient décorées de pein-

Digitized by Google

tures;» celui-là, le vers d'Ovide :«Point de blanches *pommettes* se détachant sur un front noir;» enfin cet autre, le distique de Martial (lib. XI, epig. CVII), rapporté ailleurs : «Tu me rends ce livre, Septicianus, comme si tu l'avais ouvert jusqu'au *bout* et lu jusqu'au dernier mot.»

Ce ne sont là que des approximations plus ou moins fidèles, et il nous semble qu'il vaudrait mieux en pareil cas traduire littéralement, quand ce ne serait que pour ne pas éloigner de l'esprit des lecteurs la pensée de chercher ce que l'auteur a voulu proprement exprimer en se servant de mots en apparence énigmatiques.

A. Deloye,

Correspondant.

Appendice à un rapport de M. Chabouillet sur une communication de M. Marchegay relative à l'atelier monétaire de Medicinum ou Mézin.

On lit dans ce rapport[1], qui conclut à l'identification de *Medicinum* avec *Mézin* et non avec *Médis* : «...La certitude absolue ne se fera sur ce point que lorsque nous posséderons le dictionnaire topographique du département de Lot-et-Garonne, à moins que ce rapport ne tombe sous les yeux de son archiviste et ne lui donne l'idée de rechercher dans son dépôt ce qui concerne cette localité.»

Que l'on veuille bien lire la note suivante que m'adresse M. Paul Raymond, archiviste des Basses-Pyrénées, avec une lettre d'envoi trop bienveillante pour que je puisse la reproduire, et l'on reconnaîtra que la certitude est faite, et qu'en un mot *Medicinum* est positivement *Mézin*.

Chabouillet,

Membre du Comité.

Communication de M. Paul Raymond.

Aux archives des Basses-Pyrénées, sous la cote E 192, il existe un acte d'accensement de bois consenti par noble homme Guilhem Raymond de Piis, chevalier, en faveur d'un habitant de Mézin,

[1] Voy. *Rev. des Soc. sav.* 5e série, t. IV, p. 159.

Digitized by Google

devant un notaire « apud Medicinum, » selon « usus, foros et consuetudines ville Medicini, » et daté « apud Medicinum, die lune quarta mensis maii, anno Domini millesimo trescentesimo octuagesimo secundo. Regnante illustrissimo domino nostro domino Karolo, rege Francorum, et domino Bernardo Condomiensi episcopo existente; Johanne priore Medicini. »

Au dos du parchemin se trouve, en écriture du commencement du XVIe siècle, la mention suivante :

« Assense perpetuelle d'un boiz à Mezin par le sieur de Piis. »

Ainsi, je crois, se trouve tranchée par une preuve la question de *Mézin* et *Médis*.

PAUL RAYMOND,

Archiviste des Basses-Pyrénées.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

M. AMÉDÉE THIERRY.

La section d'histoire et de philologie du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes a eu la douleur de perdre, le jeudi 26 mars dernier, son président, M. Amédée Thierry. Le service funèbre de l'éminent historien a eu lieu le samedi suivant, au milieu d'une grande affluence, dans l'église de Saint-Sulpice, d'où ses restes mortels ont été conduits au cimetière de Montparnasse, accompagnés par une députation de l'Académie des sciences morales et politiques et du Comité des travaux historiques. Les cordons du poêle ont été tenus par MM. Charles Lévêque pour l'Académie, Hippeau pour le Comité, en l'absence de M. Lascoux, vice-président, retenu chez lui par un deuil de famille, Rouher et de Royer, anciens sénateurs, Buloz, représentant de la *Revue des Deux Mondes,* et Morisset, délégué par une Société savante de Londres, dont M. Amédée Thierry était membre. Des discours ont été prononcés par MM. Charles Lévêque, Hippeau, Caro et Drapeyron.

Voici les paroles prononcées par M. Hippeau :

«Messieurs,

«J'apporte sur la tombe du grand historien dont la France déplore la perte un tribut de regrets et de reconnaissance au nom des membres de la section d'histoire et de philologie du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes dont il était le président. L'intérêt sincère qu'il leur portait, le zèle intelligent avec lequel il s'était associé à l'œuvre qu'ils accomplissent, laisseront dans leur cœur des souvenirs ineffaçables.

«M. Amédée Thierry attachait une légitime importance aux travaux des Sociétés savantes des départements qui adressent au Comité les mémoires dans lesquels elles en publient les résultats.

«Il appréciait plus que personne les services que rendent aux sciences historiques et philologiques les études locales et les patientes recherches dont elles sont l'objet.

Digitized by Google

«Il aurait voulu rendre plus puissants et plus efficaces les encouragements que le Comité, présidé par lui, se fait un devoir de demander pour elles à l'administration centrale.

«On admire avec raison les compositions savantes dues au génie de nos plus éminents historiens. Mais, en rendant un hommage mérité aux œuvres dont la capitale est le centre et dont elle recueille en grande partie l'honneur, on ne peut oublier qu'une large part doit être faite aux travaux modestes des chercheurs infatigables, qui n'ont guère de retentissement hors des limites de leur province. Ce sont eux qui tirent chaque jour des archives municipales ou départementales de précieux documents; qui éditent ces cartulaires où se trouve l'expression la plus exacte de la vie ecclésiastique du moyen âge; qui découvrent, dans les papiers conservés encore dans quelques châteaux échappés à la destruction, le secret des institutions féodales; qui, par de savantes monographies, par l'exacte description des lieux dont ils ont fait revivre le passé, fournissent à l'histoire les éléments les plus précieux et les plus sûrs.

«M. Amédée Thierry le savait bien, lui qui en a tiré un si merveilleux parti dans des ouvrages où l'érudition la plus consciencieuse s'unit au mérite de la précision et de l'élégance de la forme.

«Il était fidèle en ce point aux traditions de son illustre frère, qui, grâce au concours des collaborateurs qu'il demandait à la province, a pu tracer un tableau si admirable de la formation du tiers état et des anciennes institutions municipales; vaste recueil qui fait partie de cette belle Collection des documents inédits de l'histoire de France, dont le Comité considère la publication comme une de ses attributions les plus importantes. L'auteur de l'*Histoire des Gaulois* et de *la Gaule sous l'administration romaine* ne pouvait demeurer indifférent à aucun des travaux relatifs à notre histoire nationale.

«Malgré les devoirs que lui imposait la haute dignité à laquelle son mérite l'avait élevé; malgré les travaux personnels qui réclamaient tous les instants d'une vie laborieuse, M. Amédée Thierry se faisait un devoir de ne manquer à aucune des séances du Comité. Il s'intéressait à toutes les lectures, à toutes les discussions, et, lorsqu'il y prenait part lui-même nous admirions la solidité de son savoir autant que la modeste simplicité de sa parole.

«La solennité qui, chaque année, réunit à la Sorbonne les délégués des Sociétés savantes des départements, lui était particulièrement agréable et chère. Nul ne sortait des séances qu'il présidait sans emporter la plus haute idée de la variété de ses connaissances, aussi bien que de la bienveillance et de la noblesse de son caractère.

«Je m'arrête, Messieurs, sur ces précieux souvenirs. Après les discours éloquents qui viennent de rendre hommage au savant, à l'historien, à l'une des gloires les plus pures du pays, j'ai dû me borner à le suivre sur le

Digitized by Google

théâtre modeste où se révélait encore la supériorité de son intelligence. Mais, en lui rendant, au nom de mes collègues, un hommage suprême, je ne puis maîtriser une douloureuse émotion. Ce n'est pas seulement le président du Comité des travaux historiques que je pleure avec sa famille inconsolable, c'est un ami dévoué, affectueux, bienveillant. Si l'amitié d'un homme, grand par le cœur et par l'esprit, est le plus précieux des biens, c'est un moment cruel que celui où l'inexorable loi de la providence, qui frappe les têtes les plus illustres comme les plus humbles, nous force à lui dire un éternel adieu. »

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

PARTIE HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE ET LITTÉRAIRE.

Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. — *Mémoires.* Caen, 1873[1], in-8°.

Rapport sur l'école libre des sciences politiques, par M. F.-G. Bertrand. P. 48 à 63.

Notice biographique sur Edmond Legrain, de Vire, par M. A. Joly. P. 64 à 109.

Robert de Clari, guerrier et historien de la 6e croisade, par M. Rambaud. P. 110 à 144.

Du contrat de société à Athènes, par M. Caillemer. P. 145 à 198.

Grimm et la musique de son temps, par M. Jules Carlez. P. 199 à 237.

Les ânes légendaires, par M. Charles Bataillard. P. 238 à 257.

Fragment d'un tableau de la poésie française au XIXe siècle, par M. J.-A. David. P. 258 à 275.

La théologie de Galien, par M. Chauvet. P. 276 à 307.

Les intendants au XVIIe siècle, par M. Joseph Ferrand. P. 30 à 31.

Notice sur M. Lefèvre, par M. Gaston Levalley. P. 318 à 325.

Notice sur M. Georges Besnard, par M. Eug. de Robillard de Beaurepaire. P. 326 à 342.

POÉSIES.

Le Jour des Morts, par M. Julien Travers. P. 345 à 349.

A Charles de L., par M. Céphas Rossignol. P. 350 et 351.

La Neige en avril, par le même. P. 352 et 353.

Sacrificios, par M. Alexandre Piédagnel. P. 354 et 355.

Un Songe, par M. Collas. P. 356 et 357.

[1] Le volume des Mémoires pour 1872 ne paraîtra que dans quelques mois.

Digitized by Google

Ayez pitié du vieux célibataire! par le même. P. 358 et 359.

Imitations de Leopardi, par M. Paul Blier: I, au Printemps; II, à Nérine; III, l'Amour et la Mort. P. 360 à 367.

A l'Alouette, traduit de Shelley, par le même. P. 368 à 374.

Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. — Mémoires, 2e série, t. XIV (45e vol. de la collection). Orléans, 1872, in-8°.

Fouilles de Pompéi et découverte de la destination des tubes appelés flûtes, sifflets, par M. Desnoyers. P. 5 à 21.

Rapport, par M. E.-B. de Monvel, sur le mémoire qui précède. P. 22 à 26.

De la poésie rurale ancienne et moderne, par M. Baguenault de Viéville. P. 27 à 34.

Les archives de l'Académie d'Orléans, histoire de son passé et conditions de son avenir, par M. J. Loiseleur. P. 39 à 82.

Rapport, par M. Anatole Bailly, sur le mémoire de M. Loiseleur. P. 83 à 102.

La bataille de Saint-Quentin, livrée le 10 août 1557, racontée en l'année 1559 par un écolier allemand, étudiant à l'Université d'Orléans, par M. E. Bimbenet. P. 129 à 150.

Rapport sur ce mémoire, par M. E. Boutet de Monvel. P. 151 à 158.

Étude sur le poëme de Jeanne d'Arc, de Robert Southey, par M. N. de Buzonnière. P. 159 à 198.

Étude de jurisprudence. Les juges de paix : ce qu'ils sont, ce qu'ils pourraient être, par M. G. de Chaulnes. P. 199 à 208.

Rapport sur ce mémoire, par M. E. Bimbenet. P. 209 à 218.

Recherches sur l'origine de la bibliothèque d'Orléans, par M. E. Bimbenet. P. 225 à 245.

Coup d'œil archéologique sur le sol de l'ancien Orléans, par M. le docteur Charpignon. P. 246 à 256.

Rapport sur ce mémoire, par M. l'abbé Desnoyers. P. 257 à 262.

Académie de Reims. — Travaux, vol. XLVIIe, année 1867-1868, nos 1 et 2. Reims, 1870.

SÉANCE PUBLIQUE.

Compte rendu des travaux de l'année 1867-1868, par M. Loriquet. P. 16 à 38.

Digitized by Google

Rapport sur le concours d'histoire, par M. H. Paris. P. 39 à 54.
Rapport sur le concours de poésie, par M. Piéton. P. 55 à 63.
Le poëme de l'Eau, par M. A. Millien. P. 63 à 72.

NÉCROLOGIE.

Alexandre Postanque, par M. E. Fialon. P. 86 à 90.

LITTÉRATURE.

La légende du vin de Champagne, par M. Lasserre. P. 198 à 204.
Le lay des douze estats du monde, par Eustache Deschamps, publié par M. Prosper Tarbé. P. 205 à 221.
Le lay de vaillance, par le même. P. 222 à 249.

HISTOIRE.

Maison où dut naître le bienheureux Jean-Baptiste de La Salle, par M. l'abbé Cerf. P. 256 à 264.
Le cardinal de Bouillon, Baluze, Mabillon et Th. Ruinart, dans l'affaire de l'histoire générale de la maison d'Auvergne, par M. Loriquet. P. 265 à 308.
L'évangéliaire slave, manuscrit dit *Texte du sacre*, par M. l'abbé Cerf. P. 309 à 333.

Académie de Reims. — *Travaux.* vol. XLVIIIe, année 1867-1868, n°s 3 et 4. Reims, 1873.

HISTOIRE.

Histoire de Trigny, par M. l'abbé Genet. P. 1 à 249.
Aussonce, la Neuville-en-Tourne-à-Fuy, Germiny, Peud-la-Pie, Merlan: topographie et histoire de ces communes, par M. l'abbé Marcq. P. 250 à 388.

Académie de Reims. — *Travaux*, vol. XLIXe, année 1868-1869, n°s 1 et 2. Reims, 1870.

SÉANCE PUBLIQUE.

Compte rendu des travaux de l'année 1868-1869, par M. Loriquet. P. 15 à 35.

Digitized by Google

Rapport sur le concours d'histoire et d'archéologie, par M. Elambert. P. 36 à 47.

Rapport sur le concours de poésie, par M. Leseur. P. 48 à 69.

LITTÉRATURE.

Lettre inédite de Marmontel à Diderot, lecture de M. Fialon. P. 98 à 109.

Lamartine, monument élevé à sa mémoire, par M. A. Molard. P. 110 à 117.

Traduction du Psaume II, par M. Clicquot. P. 118 et 119.

Le Docteur et le Loup, fable, par le même. P. 120 et 121.

Traduction d'une ode d'Horace (livre III, ode III), par le même. P. 122 et 123.

Jean Lapin, fable, par le même. P. 124 et 125.

La Lanterne, fable, par le même. P. 126.

HISTOIRE.

Comment écrivait-on l'histoire dans la haute antiquité, par M. l'abbé Gainet. P. 127 à 144.

Citadelle et capitole de la ville de Reims, par M. l'abbé Cerf. P. 145 à 155.

Gerbert jugé par M. Olleris, par M. l'abbé Loupot. P. 156 à 167.

Académie de Metz. — Mémoires, 50e année, 1868-1869. — 2e série, 17e année. Metz, 1870, in-8°.

SÉANCE PUBLIQUE.

De l'enseignement et de l'utilité du dessin, par M. Émile Michel. P. 1 à 43.

Compte rendu des travaux de l'année 1868-1869, par M. Cailly. P. 45 à 66.

Rapport sur le concours de littérature, par M. Petsche. P. 85 à 91.

LITTÉRATURE.

Notice sur la vie et les ouvrages du général J.-V. Poncelet, par le général Didion. P. 101 à 159.

Notice biographique sur M. J.-F.-A. Thiel, par M. le colonel Virlet. P. 161 à 173.

Digitized by Google

Notice sur la vie et les œuvres d'Émile Faivre, par M. Émile Michel. P. 175 à 208.

La prédiction, par M. Th. de Puymaigre. P. 209 à 212.

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

Notice sur Paul Ferry, l'un des pasteurs de Metz (1612-1669), par M. O. Cuvier. P. 473 à 510.

Note sur Véron de Fortbonnais, conseiller au Parlement de Metz, par M. le baron de Gerando. P. 511 et 512.

Notice sur quelques découvertes archéologiques récentes, par M. l'abbé Ledain. P. 513 à 542.

Rabelais, médecin stipendié de la cité de Metz, par M. Ch. Abel. P. 543 à 627.

Académie de Metz. — *Mémoires*, 51e année, 1869-1870. — 2e série, 18e année. Metz, 1870, in-8°.

SÉANCE PUBLIQUE.

Éloge de M. le sénateur baron Ch. de Ladoucette, par M. Eug. Grellois. P. 1 à 36.

Compte rendu des travaux de l'année 1869-1870, par M. Cailly. P. 37 à 56.

Rapport sur le concours littéraire, par M. Collignon. P. 69 à 78.

Études sur les grands orateurs contemporains, par M. Delphis. P. 79 à 118.

Ad musam, par Louis Guibert. P. 119 à 126.

Deux femmes, par Mlle Mélanie Bourotte. P. 127 à 130.

Rapport de la commission du concours d'histoire et d'archéologie, par M. A. Prost. P. 131 à 134.

Essai archéologique sur l'église de Chazelles, par M. A. Lemaire. P. 135 à 172.

Rapport de la commission chargée d'examiner les mémoires envoyés au concours ouvert pour la composition d'un glossaire du patois messin, par M. Salmon. P. 173 à 183.

LITTÉRATURE.

Étude sur M. le colonel Cournault, par M. Salmon. P. 193 à 231.

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

Journal de Henri Messer, publié par MM. A. Bonvarlet et J. Thilloy. P. 391 à 437.

Digitized by Google

Des institutions communales dans le département de la Moselle, par M. Ch. Abel. P. 439 à 564.

Quelques observations sur le travail préparatoire de la carte itinéraire de la Gaule au commencement du ve siècle, par M. l'abbé Ledain. P. 565 à 651.

Académie de Metz. — Mémoires, 52e année, 1870-1871. — 2e série, 19e année. Metz, 1871, in-8°.

SÉANCE DE CLÔTURE DE L'ANNÉE.

Lucien et son époque, par M. Jacquet. P. 1 à 15.

Compte rendu des travaux pendant l'année 1870-1871, par M. Lejeune. P. 17 à 30.

Notice sur M. P. André, par M. Petsche. P. 37 à 48.

Notice biographique sur M. Félix Maréchal, par M. de Bouteiller. P. 49 à 94.

Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. — Mémoires, année 1872. — 3e série, X^e vol. Paris et Lille, 1873, in-8°, avec planches.

Principes élémentaires d'économie sociale, par M. René Tellier. P. 1 à 31.

Chapitre de l'histoire de Lille. — Le livre Roisin, le privliége de non-confiscation, les comptes de la ville, par M. Houdoy. P. 33 à 191.

Malus, fondateur de la Société des sciences de Lille, par M. A. de Norguet (avec portrait). P. 225 à 232.

Des jeux et loteries au point de vue de l'économie sociale, par M. René Telliez. P. 233 à 239.

Épigraphie phénicienne, par M. le général Faidherbe. P. 293 à 298.

L'impôt sur le revenu au xvie siècle. — Les États de Lille et le duc d'Albe, par M. J. Houdoy. P. 299 à 382.

Histoire de la Compagnie immobilière de Lille pour la construction de maisons d'ouvriers, par M. Henri Violette. P. 383 à 438.

Traduction en vers, inédite, de la Divine Comédie de Dante, par M. Ch. Casati. P. 447 à 469.

Les châtelains de Lille (1re partie), par M. Th. Leuridan. P. 481 à 572.

Note sur la bataille de Saucourt, par M. l'abbé C. Dehaisnes. P. 625 à 634.

Sur la tombe d'un enfant, — La violette, — Prise d'armes au moyen âge, — Le chant du pâtre de la montagne (poésies), par M. Dutilleul. P. 635 à 640.

Digitized by Google

Nouvelles inscriptions numidiques de Sidi-Arrath, par M. le général Faidherbe. P. 641 à 645.

Bonheur du pauvre (poésie), par M. Deltombe. P. 653 à 657.

Discours prononcé sur la tombe de M. Blanquart-Evrard, par M. Corenwinder. P. 665 à 670.

Notice bibliographique sur les travaux scientifiques de M. Blanquart-Evrard. P. 671.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. — *Mémoires*, t. XII (43e de la collection des *Annales*). Clermont-Ferrand, 1870, in-8°.

Quelques vers de M. E. de Parieu. P. 17 à 19.

Il ne faut pas courir deux... veuves à la fois, comédie-proverbe en un acte et en vers, par M. Louis Chalmeton. P. 27 à 74.

Un détracteur de Titus, par M. Grellet-Dumazeau. P. 75 à 110.

Un mot sur M. de Fos, par M. Bardoux. P. 111 à 118.

Notes biographiques sur les députés de la basse Auvergne (1789), par M. Francisque Mége : *Gilbert Riberolles, Dufraisse du Cheix, Andrieu.* P. 119 à 173.

E. de Parieu. Souvenirs rimés lus par M. Louis Chalmeton. P. 174 à 177.

Classification des églises du diocèse de Clermont, par M. Mallay père P. 593 à 781.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. — *Mémoires*, t. XIII (44e de la collection des *Annales*). Clermont-Ferrand, 1871, in-8°.

Les constitutions de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, par M. Michel Cohendy. P. 17 à 26.

Pages d'histoire, strophes et sonnets, par M. Louis Chalmeton. P. 27 à 62.

Correspondance inédite de Georges Couthon, député à l'Assemblée législative et à la Convention nationale, par M. Fr. Mège. P. 63 à 450.

La prière des petits enfants, par M. F. Maury. P. 451 à 455.

Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. — *Mémoires et documents*, t. XIII. Chambéry, 1872, in-8°.

Cinquième notice sur quelques monnaies de Savoie inédites, par M. Fr. Rabut. P. 3 à 24.

Digitized by Google

Le monnayage en Savoie sous les princes de cette maison, par M. André Perrin. P. 25 à 197.

Les naturalisés de Savoie en Bourgogne (1508-1769), par M. Albert Albrier (avec planches). P. 199 à 254.

Le Mystère de Monseigneur Saint-Sébastien. Première journée. Drame en vers, joué à Lonslevillard, en Maurienne, au mois de mai 1567; transcrit du manuscrit original et publié par François Rabut. P. 257 à 452.

Société nationale havraise d'études diverses. — Recueil des publications, 36e année, 1869. Le Havre, 1870, gr. in-8°.

Résumé analytique des travaux de la 36e année, par M. Labbé. P. VII à XVIII.

Notice sur quelques familles de langues du Mexique, par M. de Charencey. P. 1 à 39.

Mouvement de la population et constitution médicale de 1869, par M. le docteur Ad. Lecadre. P. 41 à 62.

Les sépultures gallo-romaines du Havre, par MM. Ménant, Devaux et Rœssler. P. 63 à 82.

La guerre légendaire et ses guerriers, par M. I. Maire fils. P. 83 à 110.

Rapport sur le travail précédent, par M. Léchaut. P. 111 à 117.

Essai sur les Alpes, par M. Alph. Dousseau. P. 119 à 167.

Dupuytren en 1826, par M. le docteur Ad. Lecadre. P. 169 à 186.

Éléments du droit canon, par M. l'abbé Herval. P. 187 à 199.

Introduction à la philosophie du travail, par M. A. Caumont. P. 201 à 211.

Étude sur l'exposition de la Société des amis des arts, par M. A. Devaux. P. 213 à 239.

Quelques observations sur la mort et la sépulture de sainte Honorine, par M. l'abbé Sauvage. P. 241 à 259.

Le Charme, poésie, par M. Victor Fleury. P. 261 et 262.

Le dernier poëte, poésie, par M. Victor Fleury. P. 263 à 265.

Société nationale havraise d'études diverses. — Recueil des publications, 37e et 38e années, 1870-1871. Le Havre, 1872, gr. in-8°.

Résumé analytique des travaux de la 37e année, par M. Alph. Dousseau. P. VII à XXXIII.

Digitized by Google

Résumé analytique des travaux de la 38e année, par M. Ch. Rœssler. P. XXXV à LXI.

Sur une mosaïque gallo-romaine découverte en 1870, à Lillebonne (avec planche). Deux lettres : de M. Ch. Rœssler et de M. A. de Longpérier. P. 17 à 27.

Ronsard, étude historique et littéraire, par M. R. Pornin. P. 107 à 134.

Étude analytique et critique sur le nouveau tableau du Musée du Havre : Les derniers moments de Christophe Colomb, par M. A. Devaux. P. 135 à 140.

L'instruction obligatoire et l'article 203, par M. Serge Papoff. P. 141 à 146.

A propos de la maison de la rue du Grand-Croissant, au Havre (avec planche), par M. A. Devaux. P. 173 à 175.

Étude sur le poëte hollandais Vandel, par M. Ch. Dumonceau. P. 177 à 201.

Du mariage, par M. Espinas. P. 291 à 318.

Rapport sur les anciens usages et les lois maritimes des provinces napolitaines, publiés et annotés par M. Nicolo Alianelli, par M. A. Caumont. P. 327 à 331.

Extrait de l'ouvrage : Grenade (avec planche), par M. Alph. Dousseau. P. 337 à 397.

La première conférence au Havre, par M. le docteur Lecadre. P. 399 à 414.

Notes sur quelques points d'archéologie, par M. Ch. Rœssler. P. 415 à 430.

Note de M. Duval sur les découvertes à l'emplacement de l'église de Saint-Denis de Lillebonne (avec planche). P. 431 à 435.

Lettre de M. Brianchon sur les briques moulées d'une maison de Saint-Eustache-la-Forêt. P. 437 à 445.

Note sur quelques antiquités de Gonfreville-l'Orcher et de Honfleur, par M. J. Bailliard. P. 447 à 468.

Étude biographique sur J.-B. Millet-Saint-Pierre, par M. le docteur Lecadre. P. 507 à 521.

Étude biographique sur l'abbé Herval, par M. A. Devaux. P. 523 à 534.

Quelques chiquenaudes, recueil de pensées ou quasi-pensées, dictons et boutades mis en rimes (3e émission), par M. Millet-Saint-Pierre. P. 535 à 548.

Les oiseaux de passage, poésie, par M. V. Fleury. P. 549 à 551.

A mon cœur (poésie), par le même. P. 553.

Digitized by Google

Société archéologique de Tarn-et-Garonne. — Bulletin archéologique, t. II. Montauban, 1872, grand in-8°, avec planches.

Notice sur trois haches de l'âge de bronze, appartenant à des types nouveaux ou peu connus, par M. Ad. Magen. P. 9 à 13.

Recherches sur les camps gaulois et les camps romains du Béarn, par M. Cénac Moncaut. (Suite et fin.) P. 14 à 28.

Orfévrerie religieuse : Croix du XIIIe siècle, par M. Élie Rossignol. P. 29 et 30.

Travaux de l'année 1871, par M. Ed. Forestié. P. 31 et 32.

Le banquet annuel des consuls de Montauban, par M. Devals aîné. P. 33 à 40.

Groupe de dolmens et demi-dolmens des environs du Mas-d'Azil (Ariége), par M. l'abbé Pouech. P. 41 à 56 et 70 à 86.

Église Notre-Dame-du-Camp de Pamiers, par M. Alphonse Couget. P. 65 à 69.

Un chapitre de l'histoire de l'imprimerie à Montauban, par M. E. Forestié Neveu. P. 96 à 118.

Camps gaulois et romains dans les cantons de Lavit et de Saint-Nicolas (Tarn-et-Garonne), par M. Devals aîné. P. 129 à 137.

Note sur des monnaies d'or et d'argent découvertes dans le département de Tarn-et-Garonne, par M. Édouard Forestié. P. 138 à 146.

Archéologie préhistorique. P. 147 à 151.

Réfutation des contributions à l'histoire des cryptes d'approvisionnement du S.-O. de la France, de M. le Dr J.-B. Noulet, par M. Devals aîné. P. 161 à 179.

La Basilique de Saint-Paul hors les murs à Rome. P. 180 à 189.

Vicomtés et vicomtes de Saint-Antonin, par M. L. Guirondet. P. 193 à 207.

Examen des études historiques sur Moissac de M. Lagrèze-Fossat, par M. L. Buscon. P. 208 à 215.

Répertoire archéologique du département de Tarn-et-Garonne, par M. Devals aîné. P. 224 à 256, 297 à 312, 335 à 348, 358 à 368.

Recherches d'archéologie préhistorique dans l'arrondissement de Dax, par M. Raymond Pottier. P. 257 à 268.

Brique ornée de signes idiographiques, par le Père Minasi. P. 289 à 296.

Examen du livre de M. l'abbé Vaissière : *Saint Antonin, prêtre, apôtre du Rouergue, martyr de Pamiers*, par M. L. Buscon. P. 313 à 316.

Iconographie et symbolisme de la fable du Loup écolier, par M. Barbier de Montault. P. 321 à 334.

Le sarcophage de Massanès, par M. Lagrèze-Fossat. P. 352 à 357.

Le Christ au tombeau, par Alphonse Couget. P. 369 à 372.

Digitized by Google

Mélanges d'archéologie : Bague mérovingienne trouvée près de Turenne, et triens trouvés à Brives (Corrèze), par M. Ph. Lalande. P. 57 à 58. — Notice sur la Piado-de-Roland, par M. J. Momméja. P. 152 à 154; — La légende de Durand, abbé de Moissac et évêque de Toulouse, par M. l'abbé Henry Calhiat. P. 154 à 157. — Mobilier épiscopal au commencement du XVIIIe siècle. P. 216 à 217. — Habitation troglodytique dans la commune de Moissac (Las Rouquettas), par M. Mignot. P. 218 à 220. — Four à tuiles du XIVe siècle. P. 220 et 221. — Enceintes antiques dans le département de la Corrèze, par M. Ph. Lalande. P. 269 à 274.

Chronique. P. 87 à 91, 119 à 124, 275 à 285, 317 à 320, 349 et 350, 373 à 376.

Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne. — *Recueil*, 1870-1871. Montauban, 1872, grand in-8°.

Le rôle du dessin dans les Sociétés. Discours et appendice, par M. Armand Cambon. P. 5 à 23.

Rapport sur les concours, par M. Emmanuel Soleville. P. 25 à 44.

La chambre souveraine de Languedoc, par M. Cambon de Lavalette. P. 45 à 226.

Verba et facta, par M. Jules Lacroix. P. 227 à 235.

La loi sur la chasse et les intérêts agricoles, de M. Hertel. — Rapport, par M. Hippolyte Rons. P. 237 à 306.

Paysages, par M. Camille Delthil. P. 307 à 314.

Les organistes français au XVIIIe siècle, par M. J.-B. Labat. P. 315 à 335.

Notes pour servir à l'histoire de Caylus, par M. Devals aîné. P. 337 à 355.

Les gorges du Tarn, du Rosier à la Malène, fragment d'un voyage dans la Lozère, par M. Lagrèze-Fossat. P. 357 à 370.

Lettres sur la musique (1re lettre). — De l'écriture musicale en chiffre et de ses applications à la musique vocale et instrumentale, par M. Emmanuel Soleville. P. 371 à 385.

La Muse antique, poëme, par M. Delphis de La Cour. P. 387 à 397.

Société académique du Var. — *Bulletin*, nouvelle série, t. V. Toulon, 1872, in-8°.

Biographie de V.-Q. Thouron, par M. Octave Teissier. P. 13 à 56.

Histoire des guerres de religion en Provence (suite et fin), par M. le Dr Gustave Lambert. P. 1 à 239.

Digitized by Google

Jean Huet, évêque de Toulon, par M. l'abbé J.-H. Albanès. P. 241 à 334.

Sociétés d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan. — *Bulletin*, t. VIII, 1870-1871. Draguignan, in-8°.

Description historique du diocèse de Fréjus, par M. Jacques Félix Girardin, suivie de *Descriptio diœceseos Ferojuliensis*, auctore Josepho Antelmy. P. 1 à 423.

Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt. — *Procès-verbaux des séances*, 2e série, t. I. — Bulletins des 6e, 7e et 8e années (du 28 décembre 1868 au 31 décembre 1871). Apt, 1873, in-8°.

Séance solennelle et publique du 16 décembre 1869.

Rapport sur le concours historique, par M. A. Garcin. P. 48 à 53.
Rapport sur le concours de poésie, par M. Carbonnel. P. 61 à 69.
La littérature du jour, par M. H. Galleau. P. 69 à 78.
France, où est ton Homère? par M. P. Dumas. P. 79 à 84.
Antithèse, par Mlle Mélanie Bourotte. P. 85 à 88.
La navigation, par M. Achille Millien. P. 89 à 97.
L'avenir, par M. Ad. Beuque. P. 97 à 100.

Séance solennelle et publique du 26 décembre 1871.

Rapport sur le concours historique, par M. Serveille. P. 118 à 123.
Rapport sur le concours de poésie française, par M. Angliviel. P. 130 à 138.
Un troubaire Marsihès, par M. Jean Monné. P. 138 à 143.

Société des antiquaires de l'Ouest à Poitiers. — *Mémoires*, t. XXXIV, année 1869. Poitiers et Paris, 1872, in-8°, avec planches.

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

Rapport sur l'exposition archéologique de Poitiers en juin et juillet 1869, par M. de Longuemar. P. 43 à 127.
Notice sur l'ancien Hôtel de Ville de Poitiers, par M. Rondeau. P. 129 à 160.
Notice sur l'île de Rié (Vendée), par M. de Sourdeval. P. 161 à 229.

Digitized by Google

Notice sur le château de Montreuil-Bonnin, par M. Félix du Puis-Vaillant. P. 231 à 265.

Recherches sur l'organisation communale de la ville de Saint-Maixent jusqu'en 1790, par M. Alfred Richard. P. 267 à 507.

Société des antiquaires de l'Ouest à Poitiers. — Mémoires, t. XXXV, années 1870-1871. Poitiers et Paris, 1872, in-8°, avec nombreuses planches.

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE.

Essai sur l'origine des armoiries féodales et sur l'importance de leur étude au point de vue de la critique historique, par M. A. de Barthélemy. P. 35 à 77.

Chronologie historique des vicomtes de Châtellerault, avant la fin du XIIIe siècle, d'après des documents inédits, par dom Fr. Chamard. P. 79 à 122.

Ancienne navigation sur le littoral septentrional de la Vendée, époques gauloise, gallo-romaine, moyen âge, par M. Ch. de Sourdeval. P. 123 à 144.

Notice sur un soulèvement en Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois (1643), par M. Chéruel. P. 145 à 155.

Mémoire sur l'enceinte gallo-romaine de Poitiers, sa configuration, sa composition, son origine, sa destruction, par M. B. Ledain. P. 157 à 221.

Catalogue des débris antiques découverts dans le rempart romain de Poitiers, par M. B. Ledain. P. 222 à 224.

De l'impôt du 1/20 sur l'affranchissement des esclaves, par M. de La Ménardière. P. 225 à 253.

Réponse à M. L. Delisle, relativement à la chronologie des vicomtes de Châtellerault au début du XIIIe siècle, par dom Fr. Chamard. P. 255 à 262.

Société archéologique de Sens. — Bulletin, t. X. Sens, 1872, in-8°.

Le ru de Mondereau, par M. E. Déligand. P. 1 à 16.

La cathédrale de Séville et l'ancienne mosquée de Cordoue, par M. A. Fillemin. P. 17 à 41.

Des frais de culture de la vigne et particulièrement du salaire des vignerons, il y a trois cent trente ans, par M. Lallier. P. 42 à 70.

Utilité de l'archéologie, par M. l'abbé Leclerc de Champgobert. P. 17 à 87.

Digitized by Google

Sur l'Iliade et l'Odyssée (traduites en vers latins par M. l'abbé Lallier et éditées par M. F. Lallier), par M. Giguet. P. 88 à 102.

Notice historique sur Jean Cousin, par M. E. Déligand. P. 103 à 128.

Notice sur Villeneuve-le-Roi, par M. Brissaud. P. 129 à 145.

Sur l'eau potable, par M. Guiguet. P. 146 à 154.

L'Ile de l'Yonne (poésie), par M. Buzy. P. 155 à 160.

Notice sur deux statuettes gallo-romaines trouvées à Sens (1re partie), par M. Prou. P. 161 à 177.

Chant funèbre sur la bataille de Fontenoy livrée l'an 840, un samedi 25 juin; texte latin avec traduction et remarques littéraires, par M. Buzy. P. 178 à 187.

Les Bourdons sénonais (poésie), par M. Buzy. P. 188 à 196.

Étude historique et littéraire sur sainte Théodéchilde, fondatrice du monastère de Saint-Pierre-le-Vif, par M. Buzy. P. 199 à 209.

Notice historique et littéraire sur Héloïse et Abeilard, par M. Buzy. P. 210 à 224.

Répertoire de ce qui concerne le diocèse de Sens et le département de l'Yonne dans la patrologie latine de Migne, par le R. P. Cornat. P. 225 à 274.

Sens en 1436-1438. Esquisses historiques d'après les registres de compte de Jehan Misée, procureur et receveur de la communauté de la ville et cité de Sens, par M. G. Julliot. P. 275 à 333.

Notice sur le Dr Victor Bally, par M. Brissaud. P. 334 à 346.

Inventaire de titres concernant la seigneurie que les religieuses de l'abbaye royale de Notre-Dame-du-Lys, près Melun, possédaient à Mâlay-le-Roi, par M. Th. Lhuillier. P. 347 à 357.

Sur diverses sépultures découvertes à l'abbaye de Sainte-Colombe et en particulier sur une crosse en bronze émaillée et dorée. Rapport par M. G. Julliot. P. 358 à 371.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. — Programme des concours pour 1873.

Les concours de 1872 sont reportés en 1873 et pourront être reportés, s'il y a lieu, jusqu'en 1874. Voir, pour les sujets des prix et les conditions, *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, t. III, p. 508 à 511.

Société d'agriculture, sciences et arts de Douai, centrale du département du Nord. — Programme des concours pour les années 1874 et 1876.

SCIENCES MORALES.

Une médaille, dont la valeur pourra s'élever à 300 francs, sera décernée, en 1876, à l'auteur du meilleur mémoire sur le sujet suivant :

«Étude sur la vie et les œuvres philosophiques d'Antoine Legrand, né à Douai au XVIIe siècle, supérieur des Récollets-Anglais de cette ville. — Cette étude devra être précédée d'un aperçu sur l'enseignement philosophique dans l'Université de Douai.»

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.

Une médaille dont la valeur pourra s'élever à 200 francs sera décernée en 1874 à l'auteur du meilleur travail sur la question suivante :

«Composer, pour les écoles primaires du département du Nord, une petite Histoire populaire de la Flandre, qui, sans faire oublier aux enfants la grande patrie, leur apprenne à connaître et à aimer la petite.»

Le mot Flandre sera compris dans son sens le plus étendu pour tout ce qui est antérieur à Louis XIV; à partir de ce règne, se restreindre à la Flandre française.

Une médaille de la valeur de 400 francs sera décernée, en 1874, à l'auteur du meilleur *Recueil des inscriptions monumentales et funéraires de l'arrondissement de Douai*, tant de celles encore existantes que de celles rapportées dans les manuscrits et dans les imprimés, avec la description ou le dessin des armoiries, emblèmes, ornements, etc., et avec la représentation des monuments les plus remarquables.

Un appendice au Recueil devra comprendre les inscriptions concernant des personnages douaisiens inhumés hors de l'arrondissement.

Digitized by Google

Pour les inscriptions des monuments détruits, les concurrents devront surtout étudier très-soigneusement les manuscrits des villes de Douai, d'Arras, de Lille et de Valenciennes.

On ne relèvera pas les inscriptions postérieures à 1789.

Au surplus, les concurrents devront se régler sur les méthodes suivies par les épigraphistes modernes, et qui ont été employées pour les recueils des inscriptions gantoises et anversoises.

Une médaille, dont la valeur pourra s'élever jusqu'à 400 francs, sera décernée, en 1876, à l'auteur du meilleur mémoire se rattachant aux études historiques, archéologiques ou artistiques, et intéressant particulièrement la ville ou l'arrondissement de Douai.

Comme cet arrondissement renferme un grand nombre de villages qui, en 1789, dépendaient de l'Artois, du Hainaut, etc., la Société serait disposée à récompenser des recherches historiques ayant trait aux anciennes châtellenies de Lens, de Bouchain, d'Oisy, etc., mais à la condition qu'une large part y serait faite à l'histoire des localités comprises aujourd'hui dans notre arrondissement.

Les concurrents devront puiser aux sources, et notamment dans les archives départementales à Lille et à Arras, dans les archives nationales à Paris et dans celles de la ville de Douai.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

La Société se réserve de modifier, sur chacun des concours indiqués ci-dessus, les récompenses promises, et d'y ajouter, s'il y a lieu.

Ne pourront concourir les ouvrages qui auraient été publiés ou présentés à d'autres Sociétés académiques.

Les travaux récompensés deviendront la propriété de la Société; toutefois les auteurs pourront toujours en faire prendre copie à leurs frais.

Les mémoires devront être adressés, francs de port, au secrétariat de la Société (rue d'Arras, 8 *bis*, au Jardin des plantes), avant le 15 juillet 1874, terme de rigueur, pour les concours ouverts en 1874, et avant le 15 juillet 1876, pour le concours de l'année 1876.

Les concurrents ne se feront pas connaître.

Les ouvrages porteront une sentence ou devise qui sera reproduite sur un billet cacheté renfermant le nom et l'adresse des auteurs; ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le concurrent aura remporté le prix ou une mention, et, dans le cas contraire, il sera brûlé séance tenante.

Les membres résidants et les membres honoraires de la Société ne peuvent prendre part aux concours ouverts par le présent programme.

Les primes et récompenses seront décernées dans les séances publiques de novembre 1874 et novembre 1876.

Digitized by Google

L'épitaphe de Michel Villoiseau, évêque d'Angers au XIIIe siècle.

Dans la note d'une communication insérée dans le dernier numéro de la *Revue des Sociétés savantes* (novembre-décembre 1872, p. 531), on a imprimé l'épitaphe latine d'un évêque d'Angers. Comme le monument n'existe plus et qu'elle n'est forcément donnée que par une copie ancienne, il eût peut-être mieux valu ne pas employer les belles capitales épigraphiques qui font penser et qui devraient être uniquement réservées au *fac-simile* typographique d'un original existant. Mais, en tout cas, l'ancienne lecture est si mauvaise, qu'elle rend le texte incompréhensible.

Elle fausse à chaque instant, en même temps que la forme des mots, la mesure des vers, car l'épitaphe est composée de huit hexamètres léonins, dont les deux premiers riment ensemble par leurs deux césures et leurs deux finales, comme il arrive souvent au commencement des inscriptions de ce genre, tandis que les six vers suivants ont la rime léonine ordinaire. Après avoir fait remarquer que l'évêque en question, qui fut nommé en février 1241 et mourut en novembre 1260, s'appelait non pas Michel Loiseau, mais, comme on le peut voir dans le *Gallia christiana*, XIV, 574-575, Michel Villoiseau ou de Villoiseau, ce qui est nécessaire pour l'intelligence du premier vers, il convient, pour comprendre l'inscription, de la restituer complétement. Avec la connaissance d'épitaphes analogues rien n'est plus facile, et, en comparant la copie, trop fidèlement reproduite, avec la restitution, on verra combien celle-ci était indispensable :

Villa creavit Avis Michaelem hic tumulatum,
Et dedit Andegavis Dominus sibi pontificatum,
Doctrina clarus, cunctis dulcedine charus,
Ecclesie tutor, procerum probitate sequtor.
Summe Deus celi, qui, lesus cuspide teli,
Clamasti ter *Heli*[1], veniam des huic Michaeli.
Funus Avis-Villa Michaelis sic cape; mille
Annis miscebis bis centum trigintaque duos bis.

Anatole de Montaiglon,

Membre du Comité

[1] «Eli, Eli, lamma sabachtani,» (Matth. XXVII, 46; Marc. XV, 34.)

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES.

MARS-AVRIL 1873.

ACTES OFFICIELS.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts;

Sur les propositions des sections d'histoire et d'archéologie du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes,

Arrête ainsi qu'il suit la liste des Correspondants et des Correspondants honoraires du Ministère pour les travaux historiques et archéologiques :

1° CORRESPONDANTS DU MINISTÈRE.

MM.

Allmer (Auguste), associé correspondant de la Société des antiquaires de France, à Lyon.

Ané (Émile), architecte, à Aurillac.

André (l'Abbé), à Vaucluse (Vaucluse).

Arbaumont (D'), membre de la Commission archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon.

Auber (l'Abbé), chanoine, à Poitiers.

Aubertin, ancien conservateur du musée de Beaune (Côte-d'Or).

Aubès, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Nîmes.

Aymard (Auguste), archiviste de la Haute-Loire, au Puy.

Backer (De), à Noordpeene, par Cassel (Nord).

Barbier de Montault (l'Abbé Xavier), chanoine d'Anagni, à Poitiers.

Digitized by Google

Barry, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Toulouse.

Baudot (Henri), membre de la Commission archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon.

Baudry (l'Abbé), curé du Bernard (Vendée).

Beauchet-Filleau, juge de paix, à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres).

Beaune (Henry), substitut du procureur général, à Dijon.

Beaurepaire (Charles Robillard de), archiviste de la Seine-Inférieure, à Rouen.

Blancard, archiviste des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

Bulliot, président de la Société Éduenne, à Autun (Saône-et-Loire).

Caillemer (E.), professeur à la Faculté de droit, à Grenoble.

Canat (Marcel), membre de la Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Canéto (l'Abbé), vicaire général du diocèse, à Auch.

Carnandet (J. B.), bibliothécaire de la ville, à Chaumont.

Carro, bibliothécaire de la ville, à Meaux (Seine-et-Marne).

Castan (Auguste), bibliothécaire de la ville, à Besançon.

Castelnau d'Essenault (De), avocat, au château de Paillet, par Langoiran (Gironde).

Charles (Léopold), bibliothécaire de la ville, à la Ferté-Bernard (Sarthe).

Chassaing (Augustin), juge au tribunal de première instance, au Puy.

Chatel, archiviste du Calvados, à Caen.

Chevalier (l'Abbé), membre de la Société d'archéologie de la Drôme, à Romans.

Chevrier (Jules), membre de la Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Clerc (Édouard), président de chambre honoraire à la Cour d'appel, à Besançon.

Combes (Anacharsis), membre de la Société littéraire et scientifique de Castres (Tarn).

Combes (François), professeur à la Faculté des lettres, à Bordeaux.

Combet, avocat à Uzerche (Corrèze).

Corblet (l'Abbé), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Amiens.

Couaraze de Laà, professeur de philosophie au lycée, à Albi.

Cournault (Charles), conservateur du musée lorrain, à Nancy.

Crozes (Hippolyte), ancien maire d'Albi, à Albi.

Dehaisnes (l'Abbé), archiviste de la ville, à Lille.

Deloye, conservateur du musée Calvet, à Avignon.

Demarsy (Arthur), conservateur du musée Vivenel, à Compiègne (Oise).

Deschamps de Pas, correspondant de l'Institut, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Desjardins (Abel), doyen de la Faculté des lettres, à Douai (Nord).

Desjardins (Gustave), archiviste de Seine-et-Oise, à Versailles.

Desjardins (T.), architecte, à Lyon.

Devals, archiviste de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

Digitized by Google

Devoulx (Albert), conservateur des archives arabes des domaines, à Alger.

Drouyn (Léo), membre de l'Académie des sciences et belles-lettres, à Bordeaux.

Ducis (l'Abbé), archiviste du département, à Annecy.

Duhamel, archiviste de la Corse, à Ajaccio.

Dupré, bibliothécaire de la ville, à Blois.

Durand (Hippolyte), architecte, à Tarbes.

Durand (Paul), architecte, à Chartres.

Féraud, interprète principal de l'armée d'Afrique, à Alger.

Fleury (Paul de), archiviste de Loir-et-Cher, à Blois.

Flocest, procureur de la République à Nîmes.

Garnier, bibliothécaire de la ville, à Amiens.

Garnier, archiviste du département de la Côte-d'Or, à Dijon.

Gaultier du Mottay, membre du Conseil général des Côtes-du-Nord, à Plérin, près Saint-Brieuc.

Germain, doyen de la Faculté des lettres, à Montpellier.

Geslin de Bourgogne, membre de la Société archéologique des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.

Giraud (l'Abbé Magloire), curé, à Saint-Cyr (Var).

Godard-Faultrier, avocat, à Angers.

Gomart (Charles), à Saint-Quentin (Aisne).

Gourgues (Vicomte Alexis de), membre du Conseil général de la Dordogne, au château de Lanquais, par Lalinde.

Goze (Docteur), à Amiens.

Grandmaison (Ch. Loyseau), archiviste d'Indre-et-Loire, à Tours.

Grimot (l'Abbé), curé de l'Ile-Adam (Seine-et-Oise).

Guigue, archiviste paléographe, à Vonnas (Ain).

Joly, doyen de la Faculté des lettres, à Caen.

Jussieu (De), archiviste de la Savoie, à Chambéry.

Lachoix (Th.), pharmacien, à Mâcon.

Lagrèze (Bascle de), conseiller à la Cour d'appel de Pau.

Lagrèze-Fossat, avocat à Moissac (Tarn-et-Garonne).

Lamare (Jules), archiviste des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.

Lamothe (A. Bessot de), archiviste du Gard, à Nîmes.

Launay, professeur de dessin au lycée, à Vendôme (Loir-et-Cher).

Lebeurier (l'Abbé), ancien archiviste de l'Eure, à Évreux.

Leclercq de La Prairie, membre de la Société archéologique, à Soissons (Aisne).

Ledain (Bélisaire), membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

Lefebvre, *dit* Faber, membre de la Société d'émulation, à Cambrai (Nord).

Le Héricher (Édouard), secrétaire honoraire de la Société d'archéologie, à Avranches (Manche).

Digitized by Google

Le Men, archiviste du Finistère, à Quimper.

Lepage (Henri), archiviste de Meurthe-et-Moselle, à Nancy.

Lépinois (E. de), conservateur des hypothèques, à Rouen.

Le Roy (Gabriel), archiviste de la ville, à Melun.

Levot, conservateur de la bibliothèque de la marine, à Brest (Finistère).

Lhotellerie (De), à Alexandrie (Égypte).

Lhuillier, chef de bureau à la préfecture, à Melun.

Liénard, membre de la Société philomathique, à Verdun (Meuse).

Loiseleur, bibliothécaire de la ville, à Orléans.

Longuemar (Le Touzé de), membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

Luzel, à Plouaret (Côtes-du-Nord).

Macé, doyen de la Faculté des lettres, à Grenoble.

Magen (Adolphe), membre de la Société d'agriculture, sciences et arts, à Agen.

Mallay, architecte, à Clermont-Ferrand.

Martin-Daussigny, directeur des musées, à Lyon.

Mathon, pharmacien, à Beauvais.

Matton, archiviste de l'Aisne, à Laon.

Mellet (Comte de), à Chaltrait, par Montmort (Marne).

Merlet (Lucien), archiviste d'Eure-et-Loir, à Chartres.

Mignard, membre de l'Académie des sciences, à Dijon.

Morlet (Colonel de), à Nancy.

Mossmann, à Belfort, chez M. Dietrich.

Moutié (Auguste), à Rambouillet (Seine-et-Oise).

Nozot, inspecteur primaire, à Sedan (Ardennes).

Orieux, membre de la Société académique, à Nantes.

Payen (Le commandant), chef du bureau arabe, à Sétif (Algérie).

Poquet (l'Abbé), curé de Berry-au-Bac (Aisne).

Port (Célestin), archiviste de Maine-et-Loire, à Angers.

Poulle (Auguste), inspecteur des domaines, à Constantine (Algérie).

Quantin, archiviste de l'Yonne, à Auxerre.

Quesnet (Édouard), archiviste d'Ille-et-Vilaine, à Rennes.

Rabut (Laurent), professeur de dessin au lycée, à Chambéry.

Ramé (Alfred), procureur général à la Cour d'appel, à Toulouse.

Raymond, archiviste des Basses-Pyrénées, à Pau.

Rédet, ancien archiviste de la Vienne, à Poitiers.

Revel du Perron (De), secrétaire général de la préfecture de la Somme, à Amiens.

Révillout, professeur à la Faculté des lettres, à Montpellier.

Revon (Louis), conservateur du Musée, à Annecy.

Digitized by Google

Richard (l'Abbé), à Dambelin (Doubs).

Robin (l'Abbé), à Digna, près Saint-Amour (Jura).

Rochambeau (De), membre de la Société archéologique du Vendômois, à Thoré, près Vendôme (Loir-et-Cher).

Roger (Joseph), conservateur du musée archéologique de Philippeville (Algérie).

Roschach, archiviste de la ville, à Toulouse.

Rosenzweig, archiviste du Morbihan, à Vannes.

Rostan (Louis), avocat, à Saint-Maximin (Var).

Roussel (Le docteur Théophile), membre du Conseil général de la Lozère, à Mende.

Samazeuilh, avocat, à Nérac (Lot-et-Garonne).

Simonnet, conseiller à la Cour d'appel, à Dijon.

Soucaille, professeur de seconde au collége de Béziers (Hérault).

Sourdeval (Mourain de), membre de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Indre-et-Loire, à Fontordine-Saint-Gervais (Vendée).

Stoffel, ancien membre de la Société industrielle de Mulhouse, à Belfort, chez M. Dietrich.

Tartière, archiviste des Landes, à Mont-de-Marsan.

Tholin, archiviste de Lot-et-Garonne, à Agen.

Tisserand (l'Abbé), aumônier du lycée, à Nice.

Van Drival (l'Abbé), chanoine honoraire, inspecteur des édifices religieux, à Arras.

2° CORRESPONDANTS HONORAIRES DU MINISTÈRE.

MM.

Arnaud (Damase), docteur en médecine, à Manosque (Basses-Alpes).

Arbellot (l'Abbé), chanoine honoraire, à Rochechouart (Haute-Vienne).

Barraud (l'Abbé), à Beauvais (Oise).

Baux (Jules), archiviste de l'Ain, à Bourg.

Bonnélye, bibliothécaire de la ville, à Tulle.

Bouillet, conservateur du musée, à Clermont-Ferrand.

Broc de Segange (L. du), conservateur du musée, à Nevers.

Buzonnière (Léon de), membre de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.

Darste, recteur de l'Académie de Nancy.

Dubosc, archiviste de la Manche, à Saint-Lô.

Dussieux, professeur honoraire à l'École militaire de Saint-Cyr, à Versailles.

Digitized by Google

Fouque (Victor), à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Guerrier de Dumast (Baron), correspondant de l'Institut, à Nancy.

Guignard, bibliothécaire de la ville, à Dijon.

Hubert, à Charleville (Ardennes).

Joly-Leterme, architecte, à Saumur (Maine-et-Loire).

Kuhnholtz-Lordat, bibliothécaire de la Faculté de médecine, à Montpellier.

La Borderie (Arthur Le Moyne de), archiviste paléographe, à Vitré (Ille-et-Vilaine).

Lacuisine (De), président de chambre à la Cour d'appel, à Dijon.

Laplane (Henri de), membre de la Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Latour-Varan, bibliothécaire de la ville, à Saint-Étienne.

Laurent, directeur du Musée départemental, à Épinal.

Lecointre-Dupont père, membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

Lottin de Laval, aux Trois-Vals, près Bernay (Eure).

Marchand, ingénieur, à Ouzouer-sur-Trézée (Loiret).

Morin, professeur à la Faculté des lettres, à Rennes.

Mortreuil, correspondant de l'Institut, juge de paix, à Marseille.

Parseval-Grandmaison (De), membre de la Société d'agriculture, à Mâcon.

Rouchier (l'Abbé), chanoine de la cathédrale, à Viviers (Ardèche).

Sabatier (l'Abbé), doyen de la Faculté de théologie, à Bordeaux.

Tissot, doyen honoraire de la Faculté des lettres, à Dijon.

Fait à Paris, le 25 décembre 1872.

Cette liste des correspondants, arrêtée le 25 décembre 1872, comprenait alors en plus le nom de cinq personnes qui sont mortes depuis : MM. Corrard de Bréban, de Troyes; Dupasquier, de Lyon; Leroi, de Versailles; Max. de Ring, de Bischeim, près de Strasbourg, et Rouard, d'Aix.

Digitized by Google

Liste des correspondants du Ministère pour les travaux historiques et archéologiques, classés par département.

MM.

Ain..... *Baux (Jules), archiviste du département, à Bourg.
Guigue, archiviste paléographe, à Vonnas.

Aisne..... Gomart (Charles), à Saint-Quentin.
Leclercq de La Prairie, membre de la Société archéologique, à Soissons.
Matton, archiviste du département, à Laon.
Poquet (l'Abbé), chanoine honoraire, curé de Berry-au-Bac.

Algérie..... Devoulx (Albert), conservateur des archives arabes des domaines, à Alger.
Féraud, interprète principal de l'armée d'Afrique, à Alger.
Lhotellerie (De), ancien conservateur du musée de Cherchell, à Alexandrie (Égypte).
Payen (Commandant), chef du bureau arabe, à Sétif.
Poulle (Auguste), inspecteur des domaines, à Constantine.
Roger (Joseph), conservateur du musée archéologique de Philippeville.

Alpes (Basses-)..... *Arbaud (Damase), docteur en médecine, à Manosque.

Alpes-Maritimes..... Tisserand (l'Abbé), aumônier du lycée, à Nice.

Ardèche..... *Rouchier (l'Abbé), chanoine de la cathédrale de Viviers.

Ardennes..... *Hubert, à Charleville.
Nozot, inspecteur des écoles primaires, à Sedan.

Bouches-du-Rhône..... Blancard, archiviste du département, à Marseille.
*Mortreuil, juge de paix, à Marseille.

Calvados..... Chatel, archiviste du département, à Caen.
Joly, professeur à la Faculté des lettres de Caen.

Cantal..... Amé (Émile), architecte, à Aurillac.

Corrèze..... *Bonnélye, bibliothécaire de la ville, à Tulle.
Combet, avocat, à Uzerche.

* L'astérisque placé devant les noms indique les correspondants honoraires.

Digitized by Google

Corse..... Duhamel, archiviste du département, à Ajaccio.

Côte-d'Or..... Arbaumont (D'), membre de la Commission archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon.
Aubertin, ancien conservateur du musée, à Beaune.
Baudot (Henri), membre de la Commission archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon.
Beaune (Henri), substitut du procureur général, à Dijon.
Garnier, archiviste du département, à Dijon.
*Guignard, bibliothécaire de la ville, à Dijon.
*Lacuisine (De), président de chambre à la Cour de Dijon.
Mignard, membre de l'Académie de Dijon.
Simonnet, conseiller à la Cour de Dijon.
*Tissot, doyen de la Faculté des lettres de Dijon.

Côtes-du-Nord..... Gaultier du Mottay, membre du Conseil général du département, à Plérin, près Saint-Brieuc.
Geslin de Bourgogne, membre de la Société archéologique du département, à Saint-Brieuc.
Lamare (Jules), archiviste du département, à Saint-Brieuc.
Luzel, à Plouaret.

Dordogne..... Gourgues (Vicomte Alexis de), membre du Conseil général du département, au château de Lanquais, par Lalinde.

Doubs..... Castan (Auguste), bibliothécaire de la ville, à Besançon.
Clerc (Édouard), président de chambre honoraire à la Cour de Besançon.
Richard (l'Abbé), à Dambelin.

Drôme..... Chevalier (l'Abbé), membre de la Société archéologique du département, à Romans.

Eure..... Lebeurier (l'Abbé), ancien archiviste du département, à Évreux.
*Lottin de Laval, aux Trois-Vals, près Bernay.

Eure-et-Loir..... Durand (Paul), architecte, à Chartres.
Merlet (Lucien), archiviste du département, à Chartres.

Finistère..... Le Men, archiviste du département, à Quimper.
Levot, conservateur de la bibliothèque de la marine, à Brest.

Gard..... Aurès, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Nîmes.
Flouest, procureur de la République à Nîmes.
Lamothe (A. Bessot de), archiviste du département, à Nîmes.

Digitized by Google

Garonne (Haute-)..... Barry, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Toulouse.
Ramé (Alfred), procureur général, à Toulouse.
Roschach, archiviste de la ville, à Toulouse.

Gers..... Canéto (l'Abbé), vicaire général du diocèse, à Auch.

Gironde..... Castelnau-d'Essenault (De), avocat, au château de Paillet, par Langoiran.
Combes (François), professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.
Drouyn (Léo), membre de l'Académie des sciences et belles-lettres, à Bordeaux.
*Sabatier (l'Abbé), doyen de la Faculté de théologie de Bordeaux.

Hérault..... Germain, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier.
*Kuhnholtz-Lordat, bibliothécaire de la Faculté de médecine de Montpellier.
Révillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.
Soucaille, professeur de seconde au collége de Béziers.

Ille-et-Vilaine..... *La Borderie (Arthur Le Moyne de), archiviste paléographe, à Vitré.
*Morin, professeur à la Faculté des lettres de Rennes.
Quesnet (Édouard), archiviste du département, à Rennes.

Indre-et-Loire..... Grandmaison (Ch. Loiseau-), archiviste du département, à Tours.

Isère..... Caillemer (E.), professeur à la Faculté de droit de Grenoble.
Macé, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble.

Jura..... Robin (l'Abbé), à Digna, près Saint-Amour.

Landes..... Tartière, archiviste du département, à Mont-de-Marsan.

Loir-et-Cher..... Dupré, bibliothécaire de la ville, à Blois.
Fleury (Paul de), archiviste du département, à Blois.
Launay, professeur de dessin au lycée de Vendôme.
Rochambeau (De), membre de la Société archéologique du Vendômois, à Thoré, près Vendôme.

Loire..... *Latour-Varan, bibliothécaire de la ville, à Saint-Étienne.

Loire (Haute-)..... Aymard (Auguste), archiviste du département, au Puy.
Chassaing (Augustin), juge au tribunal du Puy.

Digitized by Google

Loire-Inférieure..... Orieux, membre de la Société académique, à Nantes.

Loiret..... *Buzonnière (Léon de), membre de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
Loiseleur, bibliothécaire de la ville, à Orléans.
*Marchand, ingénieur, à Ouzouer-sur-Trézée.

Lot-et-Garonne..... Magen (Adolphe), membre de la Société d'agriculture, sciences, etc., à Agen.
Samazeuilh, avocat, à Nérac.
Tholin, archiviste du département, à Agen.

Lozère..... Roussel (Dr Th.), membre du Conseil général du département, à Mende.

Maine-et-Loire..... Godard-Faultrier, avocat, à Angers.
*Joly-Leterme, architecte, à Saumur.
Port (Célestin), archiviste du département, à Angers.

Manche..... *Dubosc, archiviste du département, à Saint-Lô.
Le Héricher (Édouard), secrétaire honoraire de la Société d'archéologie, à Avranches.

Marne..... Mellet (Comte de), à Chaltrait, par Montmort.

Marne (Haute-)..... Carnandet (J.-B.), bibliothécaire de la ville, à Chaumont.

Meurthe-et-Moselle.... Cournault (Ch.), conservateur du musée lorrain, à Nancy.
*Dareste, recteur de l'Académie, à Nancy.
*Guerrier de Dumast (Baron), correspondant de l'Institut, à Nancy.
Lepage (Henri), archiviste du département, à Nancy.
Morlet (Colonel De), à Nancy.

Meuse..... Liénard, membre de la Société philomathique, à Verdun.

Morbihan..... Rosenzweig, archiviste du département, à Vannes.

Nièvre..... *Broc de Seganges (L. du), conservateur du musée de Nevers.

Nord..... Backer (De), à Noordpeene, par Cassel.
Dehaisnes (l'Abbé), archiviste de la ville, à Lille.
Desjardins (Abel), doyen de la Faculté des lettres de Douai.
Lefebvre dit *Faber*, membre de la Société d'émulation, à Cambrai.

Oise..... *Barraud (l'Abbé), à Beauvais.
Demarsy (Arthur), conservateur du musée Vivenel, à Compiègne.
Mathon, pharmacien, à Beauvais.

Digitized by Google

Pas-de-Calais ..... Deschamps de Pas, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Omer.
*Laplane (H. de), membre de la Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Van Drival (l'Abbé), chanoine honoraire, inspecteur des édifices religieux du diocèse, à Arras.

Puy-de-Dôme..... *Bouillet, conservateur du Musée, à Clermont-Ferrand.
Mallay, architecte, à Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-)..... Lagrèze (Bascle de), conseiller à la Cour de Pau.
Raymond, archiviste du département, à Pau.

Pyrénées (Hautes-).... Durand (Hippolyte), architecte, à Tarbes.

Rhin (Haut-) (partie française)..... Mossmann, à Belfort, chez M. Dietrich.
Stoffel, ancien membre de la Société industrielle de Mulhouse, à Belfort, chez M. Dietrich.

Rhône..... Allmer (Auguste), associé correspondant de la Société des antiquaires de France, à Lyon.
Desjardins (T.), architecte, à Lyon.
Martin-Daussigny, conservateur des musées, à Lyon.

Saône-et-Loire..... Bulliot, président de la Société Éduenne, à Autun.
Canat (Marcel), membre de la Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Chevbier (Jules), membre de la Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
*Fouque (Victor), à Chalon-sur-Saône.
Lacroix (Th.), pharmacien, à Mâcon.
*Parseval-Grandmaison (De), membre de la Société d'agriculture, à Mâcon.

Sarthe..... Charles (Léopold), bibliothécaire de la ville, à la Ferté-Bernard.

Savoie..... Jussieu (De), archiviste du département, à Chambéry.
Rabut (Laurent), professeur de dessin au lycée de Chambéry.

Savoie (Haute-)..... Ducis (l'Abbé), archiviste du département, à Annecy.
Revon (Louis), conservateur du Musée, à Annecy.

Seine-Inférieure ..... Beaurepaire (Charles Robillard de), archiviste du département, à Rouen.
Lépinois (E. de), conservateur des hypothèques, à Rouen.

Digitized by Google

Seine-et-Marne..... Carro, bibliothécaire de la ville, à Meaux.
Leroy (Gabriel), archiviste de la ville, à Melun.
Lhuillier, chef de bureau à la préfecture de Melun.

Seine-et-Oise..... Desjardins (Gustave), archiviste du département, à Versailles.
*Dussieux, professeur honoraire à l'École militaire de Saint-Cyr, Versailles.
Grimot (l'Abbé), curé de l'Ile-Adam.
Moutié (Auguste), à Rambouillet.

Sèvres (Deux-)..... Beauchet-Filleau, juge de paix à Chef-Boutonne.

Somme..... Corblet (l'Abbé), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Amiens.
Garnier, bibliothécaire de la ville, à Amiens.
Goze (Docteur), à Amiens.
Revel du Perron (De), secrétaire général de la préfecture, à Amiens.

Tarn..... Combes (Anacharsis), membre de la Société littéraire et scientifique, à Castres.
Couaraze de Laà, professeur de philosophie au lycée d'Albi.
Crozes (Hippolyte), ancien maire d'Albi, à Albi.

Tarn-et-Garonne..... Devals, archiviste du département, à Montauban.
Lagrèze-Fossat, avocat, à Moissac.

Var..... Giraud (l'Abbé Magloire), curé, à Saint-Cyr.
Rostan (Louis), avocat, à Saint-Maximin.

Vaucluse..... André (l'Abbé), à Vaucluse.
Deloye, conservateur du musée Calvet, à Avignon.

Vendée..... Baudry (l'Abbé), curé du Bernard.
Sourdeval (Mourain de), membre de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire, à Fontordine-Saint-Gervais (Vendée).

Vienne..... Auber (l'Abbé), à Poitiers.
Barbier de Montault (l'Abbé Xavier), chanoine d'Anagni, à Poitiers.
Ledain (Bélisaire), membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
*Lecointre-Dupont père, membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

Digitized by Google

Vienne (*suite*)..... LONGUEMAR (LE TOUZÉ DE), membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
RÉDET, ancien archiviste du département, à Poitiers.

Vienne (Haute-)..... *ARBELLOT (l'Abbé), chanoine honoraire, à Rochechouart.

Vosges..... *LAURENT, directeur du musée départemental, à Épinal.

Yonne..... QUANTIN, archiviste du département, à Auxerre.

Digitized by Google

Instructions aux correspondants du ministère pour les travaux historiques et archéologiques [1].

Paris, le 6 janvier 1869.

Monsieur,

La liste des correspondants du Ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques a été récemment revisée et complétée. Je crois le moment opportun pour vous adresser quelques instructions précises, que je recommande à toute votre attention.

Créé en 1834, réorganisé en 1852, puis en 1858, le Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes vient de parcourir une période de dix années, qui n'a pas été sans profit pour l'étude de l'histoire et des antiquités de notre pays. C'est au savoir et au zèle de ses correspondants que sont dus, pour une notable part, les résultats obtenus. Il importe que cette utile coopération ne se ralentisse pas, mais que, toujours aussi active, éclairée d'ailleurs par l'expérience du passé, elle continue à produire tous les fruits qu'on doit en attendre.

Le titre de correspondant qui vous a été conféré vous impose des obligations que j'hésiterais à vous rappeler, si je ne les regardais pas comme très-sérieuses. La première, la plus essentielle, c'est d'entretenir des rapports avec le Comité. Ceux qui, dans l'espace de deux ans, n'auraient adressé aucune communication, auraient rompu eux-mêmes le lien par lequel mon administration avait espéré se les attacher d'une manière durable; dès l'année 1841, le Comité exprimait l'avis qu'ils devaient être considérés comme démissionnaires. Quelque rigoureuse que cette règle puisse paraître, je suis dans l'intention de ne pas m'en écarter à l'avenir.

Mais les envois que le Comité réclame de ses collaborateurs sont des envois faits avec discernement, qui profitent aux études historiques et archéologiques par l'indication de quelque fait ou de quelque document nouveau. Il faut savoir choisir parmi les matériaux que le hasard ou des recherches suivies avec patience ont permis de rassembler. Tous n'offrent pas le même intérêt, et la plupart ne

[1] Nous reproduisons ici, pour les correspondants nouvellement nommés, les instructions données autrefois par le Ministère et le procédé de moulage de M. Lottin de Laval.

Digitized by Google

sauraient faire l'objet d'une communication vraiment instructive. Des envois qui se réfèrent exclusivement à des points déjà connus sont, pour celui qui les adresse comme pour les membres du Comité qui les examinent, l'occasion d'un travail aussi fastidieux qu'inutile.

Afin de vous faciliter le concours que j'attends de vous et de le rendre en même temps plus fructueux, je résumerai en peu de mots les points sur lesquels vos études me paraîtraient pouvoir se porter le plus utilement.

Je distinguerai les études de philologie et d'histoire et les études d'archéologie.

Aux correspondants de la section de philologie et d'histoire j'adresse les recommandations suivantes :

Collaborer aux publications dirigées par le Comité, soit en envoyant les pièces qui sont de nature à entrer dans les ouvrages confiés à différents éditeurs (comme les documents sur les États généraux du règne de Philippe le Bel, la correspondance de Catherine de Médicis, celle de Henri IV et celle de Mazarin, etc.), soit en s'associant plus ou moins directement à des travaux qui, pour être convenablement exécutés, demandent le concours des hommes zélés et instruits de chaque département, comme les dictionnaires topographiques, dont huit volumes[1] ont déjà vu le jour, ou bien encore les recherches sur les anciens patois, les dictons et les traditions locales, dont le Comité devra bientôt s'occuper d'une manière toute spéciale.

Indiquer les manuscrits relatifs à l'histoire et à la littérature de la France qui n'auraient pas encore été signalés, ou dont il n'y aurait que des notices insuffisantes dans les catalogues, les inventaires ou les rapports précédemment publiés.

Accorder une attention toute particulière aux chroniques, aux vies de saints, aux cartulaires, aux obituaires, aux pouillés et aux recueils de correspondances.

Signaler, au fur et à mesure qu'elles ont lieu, les acquisitions de manuscrits et de documents divers, faites pour les bibliothèques et les dépôts d'archives.

[1] Depuis 1869, trois nouveaux dictionnaires ont été publiés. Trois autres sont sous presse et paraîtront avant la fin de l'année courante. La collection des Répertoires archéologiques se compose aujourd'hui de six volumes; un septième est à l'impression.

Digitized by Google

Explorer les collections particulières, dont le contenu est moins bien connu que celui des collections publiques.

Recueillir les pièces qui peuvent le plus servir au progrès des études historiques et philologiques. Tels sont : les textes à l'aide desquels on peut compléter ou rectifier les listes et séries contenues dans le *Gallia christiana*, l'*Art de vérifier les dates*, l'*Histoire généalogique de la maison de France et des grands officiers de la couronne;* — les textes d'après lesquels peut être déterminé le commencement de l'année au moyen âge dans chacune de nos anciennes provinces; — les actes relatifs au servage, aux affranchissements et en général à la condition des personnes; — les actes qui se rapportent à l'origine ou aux modifications des institutions ecclésiastiques, administratives et judiciaires, à l'état de l'agriculture, de l'industrie et du commerce; — les actes émanés des rois, surtout pour les temps antérieurs à l'époque où s'ouvre la série régulière des registres du Trésor des chartes, c'est-à-dire au règne de Philippé le Bel; — les actes émanés des papes depuis les temps les plus anciens jusqu'au XIVe siècle inclusivement; — les documents relatifs à la tenue des États généraux, procès-verbaux d'élections, cahiers de bailliages, doléances particulières, etc.; — les textes qui peuvent éclaircir la chronologie, encore si confuse, de la guerre de Cent ans; — les documents relatifs soit à la fondation des écoles, à la formation et à la dispersion des anciennes bibliothèques, à l'introduction de l'imprimerie dans chaque province, soit au prix des marchandises et au taux des salaires, avec l'indication des sources et, autant qu'il sera possible, avec la comparaison des prix anciens et des prix actuels; — les textes dans lesquels se rencontrent des mots qui manquent à la dernière édition du Glossaire de Du Cange ou qui n'y sont pas bien expliqués; — les plus anciennes chartes françaises de chaque région; — enfin les pièces dans lesquelles figurent nos grands auteurs du XVIe et du XVIIe siècle. On sait combien sont rares les données positives sur la vie de la plupart d'entre eux : il reste encore beaucoup de découvertes à faire à ce sujet, en comparant les minutes des notaires et les anciens registres de l'état civil déposés dans les mairies ou aux greffes des tribunaux.

Examiner soigneusement les gardes des manuscrits et les feuillets d'anciens manuscrits qui ont été souvent employés pour servir de couvertures à des registres modernes.

Apporter la plus scrupuleuse exactitude dans les transcriptions.

Digitized by Google

Souvent le Comité a regretté de ne pouvoir utiliser des communications importantes faites par des correspondants dont les copies lui paraissaient faites avec négligence. Pour prévenir cet inconvénient, il suffira le plus souvent, quand un passage présentera une difficulté, de figurer les mots tels qu'ils sont dans le texte original, sans essayer de remplir les abréviations. Cette précaution est surtout nécessaire pour les anciens textes en langue vulgaire. Il serait même à désirer que les correspondants qui enverront des chartes françaises du XIIIe siècle, copiées d'après les originaux, s'astreignissent à transcrire ces pièces lettre pour lettre, sans compléter les mots abrégés.

Il serait bon de joindre aux pièces communiquées de courtes notes pour indiquer exactement le nom actuel et la situation des lieux mentionnés dans les textes anciens.

Avant de copier une pièce, il faut s'assurer, autant que possible, si elle n'a pas été déjà imprimée. Cette vérification doit surtout porter sur les publications locales et récentes dont l'usage est familier aux correspondants de chaque province. Il importe de rappeler que l'indication des actes antérieurs à l'année 1302, qui ont été imprimés dans différents ouvrages du XVIe, du XVIIe et du XVIIIe siècle, se trouve dans la Table chronologique de Bréquigny, dont les sept premiers volumes sont publiés. Il existe, en outre, des tables spéciales pour les actes émanés de certains dignitaires ou relatifs à certains pays. La plus importante est intitulée : *Regesta pontificum Romanorum.* L'auteur, M. Philippe Jaffé, y a réuni et classé chronologiquement toutes les bulles et lettres des papes antérieures à l'année 1198. Pour les chroniques, on trouvera des renseignements analogues dans la *Bibliothèque historique* du père Lelong, et dans le récent ouvrage publié par M. Potthast sous le titre de *Bibliotheca medii ævi.*

Quand on n'aura pas le moyen de vérifier si une pièce est vraiment inédite, et que cette pièce aura une certaine étendue, on pourra d'abord se borner à en adresser une analyse avec la copie textuelle de la date. Le Comité, d'après cette indication, décidera s'il y a lieu de demander une transcription complète.

Le Comité a parfois regretté l'habitude où sont quelques correspondants de transmettre successivement différentes pièces relatives à un même sujet. L'intérêt de ces pièces est bien mieux saisi quand elles sont groupées les unes à côté des autres. Un texte insignifiant

Digitized by Google

par lui-même prend souvent une grande valeur quand il est rapproché d'un second texte qui vient l'éclaircir et le compléter. Les correspondants doivent donc réunir en un seul envoi tous les documents qu'ils ont découverts sur une question déterminée et qu'ils se proposent d'adresser au Comité.

Parmi les recommandations qui précèdent, plusieurs intéressent également la section de philologie et d'histoire et la section d'archéologie; mais aux correspondants de cette dernière section, en particulier, je dois donner quelques instructions spéciales.

Je leur signalerai, en premier lieu, trois ouvrages qui sont en cours de publication et pour lesquels leur coopération peut être d'une grande utilité; ce sont : les *Inscriptions romaines de l'Algérie* et les *Inscriptions romaines de la Gaule et de la Bretagne*, par M. Léon Renier; le *Recueil des inscriptions de la France du ve au XVIIIe siècle*, par M. de Guilhermy.

En ce qui touche, en général, les travaux d'épigraphie, je ne puis que me référer aux recommandations données par l'un de mes prédécesseurs : Recueillir toutes les inscriptions qui pourront être découvertes; adresser, toutes les fois qu'il sera possible, un estampage ou une épreuve photographique de l'inscription; y joindre une transcription, pour qu'on y puisse recourir au besoin. Dans le cas où les moyens qui viennent d'être indiqués comme les meilleurs ne pourraient pas être employés, faire un *fac-simile* de l'inscription, en reproduisant la forme des lettres et tous les traits de l'original[1]. A défaut d'estampage ou de dessin, transcrire le texte ligne par ligne, distinguer les majuscules, figurer les abréviations sans compléter les mots ni les syllabes, figurer les sigles et les monogrammes, ainsi que les signes de ponctuation ou d'accentuation; ne rien omettre, ne rien suppléer. Employer pour les transcriptions autant de feuilles distinctes qu'il y aura de monuments, afin que le classement et le numérotage puissent s'effectuer immédiatement. Indiquer soigneusement la matière sur laquelle l'inscription est tracée, les dimensions en mètres et subdivisions, la grandeur relative des lettres, et tous les autres détails qui peuvent offrir quelque intérêt archéologique. Transmettre les indications les plus circonstanciées sur le lieu où se trouve l'inscription, sur la province et le diocèse dans lesquels ce

[1] Nous donnons plus loin, pages 161 et suivantes, les procédés de moulage de M. Lottin de Laval.

Digitized by Google

lieu était autrefois compris, sur le département et le diocèse dont il fait aujourd'hui partie; rechercher si l'inscription a été publiée ou relevée antérieurement.

A l'égard des monuments, quel que soit leur âge, vous avez, selon les circonstances, une tâche aussi variée que délicate. Il vous appartient de rechercher et de faire connaître au Comité les pierres, roches et souterrains consacrés par les superstitions populaires ou par de vieilles traditions; les anciennes sépultures, les chaussées auxquelles se rattachent des noms historiques, comme ceux de César et de Brunehaut; les monuments religieux, églises, chapelles, oratoires; tous les objets qui peuvent nous éclairer sur la marche des arts et de la civilisation, monnaies, poids et médailles, poteries, coins ou hachettes en pierre ou en métal, armes de guerre, vêtements sacerdotaux, crosses, calices, ostensoirs, châsses, meubles, peintures et vitraux, etc. Dans les catalogues de découvertes des monnaies romaines trouvées accidentellement ou à la suite des fouilles, il sera inutile de décrire chacune des pièces trouvées, à moins qu'elles ne soient inédites. On pourrait indiquer les pièces connues par une simple référence aux deux grands ouvrages de M. H. Cohen, intitulés, l'un : *Description générale des monnaies de la république romaine, communément appelées médailles consulaires;* l'autre : *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain, communément appelées médailles impériales.*

Chaque nature d'objet exigerait des développements dans lesquels je n'ai pas l'intention d'entrer, et que votre expérience personnelle ainsi que les instructions de mes prédécesseurs peuvent suppléer. Je me bornerai à vous dire que, malgré l'importance que peuvent offrir les fouilles entreprises journellement sur différents points du territoire, les débris du passé qu'elles mettent en lumière ne sont pas les seuls objets dignes de votre attention. Le sol de la France est couvert de monuments que, par l'habitude de les voir, on néglige quelquefois d'étudier, mais qui fourniraient la matière des travaux les plus utiles et les plus curieux. Il reste à écrire pour chaque province une histoire de l'architecture locale, dont il appartient aux correspondants du ministère de recueillir les éléments. Vous connaissez toute l'importance qui s'attache aux comptes de dépenses, marchés, devis, etc., soit parce qu'ils indiquent le prix des matériaux et de la main-d'œuvre aux diverses époques, soit parce qu'ils nous initient aux procédés jadis employés dans l'art de bâtir, soit en-

Digitized by Google

fin parce qu'ils révèlent les noms des ouvriers qui ont concouru à l'érection des édifices, depuis l'architecte qui en a conçu la première idée jusqu'au simple tailleur de pierre qui a dégrossi le bloc informe. Vous rechercherez soigneusement dans les archives locales et dans les bibliothèques les documents de ce genre. La communication en sera toujours accueillie avec intérêt par la section d'archéologie. Je vous recommande aussi de recueillir tout ce qui est relatif aux anciens artistes, tout ce qui peut servir soit à reconstituer leur biographie, en général si peu connue, soit à bien apprécier leur méthode.

En ce qui concerne la musique, on rencontre dans les bibliothèques des manuscrits qui renferment des traités plus ou moins complets ou de simples fragments de musique en ancienne notation. Les manuscrits doivent être signalés, et, pour en faire apprécier la valeur, la description qui en sera donnée devra être accompagnée d'extraits. Quant aux fragments, il sera indispensable d'adresser des *fac-simile*, soit que la notation se montre sous la forme de *neumes*, comme cela a lieu du VIIe au IXe siècle, soit qu'elle présente des notes carrées ou en losanges, placées sur des lignes de nombre variable. La plus rigoureuse exactitude est recommandée dans les copies. En effet, l'absence d'un *point*, la position mal observée de la *queue* d'une note, suffisent pour rendre impossible la traduction de tout un morceau. J'appelle aussi votre attention sur les airs des anciens chants populaires de la France.

Je compléterai ces instructions relatives aux objets de vos études et à la nature des communications que le Comité attend de vous, par quelques avis sur la forme même de ces communications.

Les travaux historiques et archéologiques du Comité étant répartis entre deux sections, il est préférable que chaque envoi fait au Comité ne comprenne que des matières s'adressant à une même section.

Les communications touchant à des matières différentes entraînent souvent de la confusion, des erreurs et, pour le moins, des retards fâcheux. Ces inconvénients seront facilement évités par la mesure d'ordre que je vous recommande.

Il importe aussi d'indiquer la provenance de tous les documents, de les dater et de les signer, principalement les dessins, les copies d'inscription et les estampages[1].

[1] Tout envoi doit être adressé directement au Ministre.

Digitized by Google

Quant aux ouvrages dont il est fait hommage au Ministère, il ne sera accusé réception que de ceux qui seront accompagnés d'une lettre d'envoi.

Telles sont, Monsieur, les instructions que je confie à votre zèle et à votre expérience. J'ai l'espoir qu'elles contribueront à la bonne direction des études d'histoire et d'archéologie, ces nobles et intéressantes études, auxquelles vous avez jusqu'ici consacré utilement vos loisirs, et dont le progrès ne m'est pas moins cher qu'à vous-même.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique,

V. DURUY.

Procédé de moulage de M. Lottin de Laval.

PREMIÈRE OPÉRATION.

Moulage d'un bas-relief en marbre, pierre, bois, plâtre ou albâtre.

Si l'objet à mouler se trouve exposé à l'air ou au soleil, avant de procéder à l'opération, il faut le mouiller à grande eau, puis on prend du papier connu dans le commerce sous le nom de *gris bulle, couronne bulle* ou *carré bulle*, que l'on macule fortement (chose très-essentielle). On en superpose huit ou dix feuilles dans une large terrine ou un plat de fer-blanc (vase indispensable à tout voyageur); après trente secondes, on retire la feuille de dessous pour l'appliquer sur le bas-relief à la partie la plus saillante; on l'étend dans toute sa longueur, avec le moins de plis possible, et l'on tamponne légèrement avec un gros pinceau de badigeonneur. Cette opération doit être continuée sur toute la surface du bas-relief, en ayant soin de superposer les feuilles l'une sur l'autre, de façon que la feuille dernière ne couvre que les deux tiers de la première. Lorsque le bas-relief se trouve recouvert de deux feuilles de papier bulle sur toute sa surface, on tamponne de nouveau avec le gros pinceau ou une brosse molle; des déchirures ont lieu, particulièrement si ce sont de grandes figures ou des objets d'un haut relief, mais ce n'est d'aucune importance; on doit alors couvrir chaque déchirure avec du même papier collé, plié en double ou en triple,

Digitized by Google

puis on prend de la pâte de papier (celle qu'on vend dans tous les bazars d'Afrique ou d'Asie est excellente), que l'on déchire par carrés de 20 centimètres (6 à 8 pouces); on la plonge en double dans la terrine. Cette pâte absorbe beaucoup d'eau, et on l'applique rapidement sur toute la superficie du bas-relief, puis avec une large brosse de sanglier on frappe vigoureusement. Cette pâte de papier devient alors liquide et visqueuse comme une terre à potier. Si la brosse découvre les parties les plus saillantes du bas-relief, il faut les recouvrir de papier collé, de pâte, et tamponner avec précaution; s'il se trouve des *creux* ou des *dessous* dans le bas-relief, appliquez-y hardiment de la pâte, et, avec des ébauchoirs à modeler, poussez-la dans tous les creux, puis, avec les doigts, pétrissez fortement vos contours. Quand ce travail préparatoire est fini, faites sur toute la surface de votre bas-relief une vigoureuse aspersion d'eau, évitant toutefois d'en introduire par le haut entre le marbre et la pâte, ce qui la ferait se détacher, puis prenez de la colle de farine très-cuite délayée avec de l'eau saturée d'alun, mêlez-y un peu de blanc d'Espagne, et, avec une large queue de morue enduisez tout votre bas-relief de ce mastic; appliquez ensuite par-dessus une couche générale d'une feuille de papier bulle, et avec la brosse dure tamponnez fortement le bas-relief.

Cette opération terminée, couvrez votre bas-relief d'un enduit de gélatine de pieds de mouton, de gazelle, de chevreau ou de colle de Givet commune très-chaude. Cette gélatine est facile à faire, même dans les déserts, puisque ces animaux sont la seule nourriture des voyageurs. Puis vous appliquez une nouvelle couche de papier bulle, vous tamponnez en ayant bien soin de ne laisser aucune partie du bas-relief à nu, vous collez ensuite les bords de votre enduit sur la pierre ou le marbre avec de la colle de pâte, afin que, si une partie séchait avant l'autre, le vent ne détachât pas le bon creux, et l'opération sera terminée.

2e OPÉRATION.

Travail pour mettre les creux à l'abri de l'humidité.

Lorsque les moules sont *bien secs*, on les détache avec précaution; s'il y a encore de l'humidité dans les épaisseurs, on les met sécher à l'ombre, puis on fait fondre du suif de mouton ou de chameau, ou, à défaut, on prend de l'huile de sésame (*kong, rââu kongit, iack, iack-konhit, zeitoun-kongit*), que j'ai trouvée dans toute la Perse, la Russie asiatique, les Indes, l'Arabie, la Turquie et l'Égypte; on enduit légèrement les moules avec ces matières, et on les expose ensuite à un soleil ardent, qui fait pénétrer les corps gras dans les bons creux et les met ensuite à l'abri de la pluie, de la neige et de l'humidité.

Digitized by Google

3e OPÉRATION.

Pour rendre les plus grands bas-reliefs transportables.

Il est bon de n'avoir en voyage que des caisses qui n'excèdent pas 5 pieds de longueur sur une largeur de 69 à 66 centimètres, et une épaisseur de 60. L'unique qui m'a servi à transporter tant de bas-reliefs du fond de l'Asie n'avait pas même cette dimension.

Pour les grandes inscriptions de Persépolis, je les scindai par bandes de la largeur de ma caisse, ayant soin de couper avec de forts ciseaux dans une des raies interlinéaires, toutefois après les avoir numérotées et avoir mis des points de repère. Quand on veut couler en plâtre, on les rapproche, et cela forme une couture à peine sensible, qu'il est très-aisé de faire disparaître en passant le doigt dessus après le moulage.

Pour les grands bas-reliefs ou les figures colossales, on procède de même, en agissant avec intelligence; il est toujours facile ou de placer la couture dans les plis ou sur le fond, les parties diverses du bon creux se rapprochant au moulage avec la plus grande facilité.

4e OPÉRATION.

Cuisson du bon creux.

Une opération de la plus haute importance est celle de la cuisson du moule, en ce qu'elle peut entraîner la perte de bons creux fort précieux. Les voyageurs n'auront pas besoin de l'essayer en route, puisque c'est seulement à Paris qu'on devra couler en plâtre. Quoi qu'il en soit, voici la description de l'opération qui donne aux bons creux si légers une grande force, et qui m'a permis de tirer de nombreuses épreuves dans mes moules, ce qui semblait inexplicable même aux plus habiles praticiens.

Je place mes bons creux en face d'une cheminée dans laquelle brûle un feu très-vif; puis, quand le moule est brûlant, je l'enduis à l'intérieur d'une mixtion composée d'huile de lin cuite avec de la litharge, de la cire jaune et de l'essence de térébenthine, après quoi je place les creux dans un four chauffé à 80 ou 100 degrés, où ils restent une demi-heure; après cette opération, quand on veut mouler, on n'a plus qu'à les enduire légèrement d'huile de lin et à jeter son plâtre dedans.

Renseignements supplémentaires.

Pour la colle de pâte:

Par litre de farine, alun de roche, demi-hectogramme;

Digitized by Google

Pour l'huile composée, destinée à préparer la cuisson des moules et leur imperméabilité :

Par kilogramme d'huile grasse de bonne qualité,

3 onces cire jaune,

2 onces essence de térébenthine.

Faire fondre la cire jaune dans une petite quantité d'huile grasse et y ajouter l'essence de térébenthine pour clarifier le liniment, puis verser dessus le reste du kilogramme d'huile grasse, qu'on emploiera de préférence à chaud.

Moulage d'une inscription de 1/4 de centimètre de creux à 1 centimètre 1/4.

Procédés perfectionnés.

Étendez sur la surface de la pierre du papier mouillé, collé légèrement, connu sous le nom de *carré bulle, couronne bulle* ou *gris bulle*. Frappez fortement avec une brosse de sanglier les trois premières couches, puis étendez de la colle de farine, recouvrez le tout d'une nouvelle couche de papier, et laissez sécher.

Pour la cuisson et l'imperméabilité, voir la description du procédé.

Moulage des figures d'un relief de 1 centimètre à 10 centimètres.

Étendez sur le bas-relief du papier mouillé, comme pour les inscriptions, quatre couches successives, puis étendez une couche de colle de farine, que vous recouvrirez de pâte de papier; tamponnez fortement de la pâte de papier dans le creux, et n'épargnez pas les couches de papier sur les parties les plus saillantes. Quand vous aurez frappé vigoureusement avec la brosse et pétri les contours avec les doigts et les ébauchoirs, étendez une couche de colle forte (4 onces par 1/2 pinte d'eau), employez-la bouillante, afin qu'elle pénètre votre pâte, puis recouvrez cette gélatine d'une couche de papier bulle.

NOTE ADDITIONNELLE.

Quand il ne s'agira que d'un relief de 1 à 3 centimètres, soit pour des inscriptions, soit pour des sculptures, on peut supprimer le blanc de Bougival et le four pour la cuisson des moules; le feu d'une grande cheminée suffira. Pour les sculptures d'un haut relief, se reporter au *Manuel complet de Lottinoplastie* (Paris, 1857, 1 vol. in-18).

On connaît enfin l'origine du meilleur papier à mouler, qui a une grande importance. Le *kiaat frangui* des Turks, le *waraq-fransiz* des Arabes, que l'on trouve parfois dans l'Asie Mineure, l'Asie Moyenne, et abondamment au bazar des parfums du Caire, ce papier grossier vient d'Espagne, probablement de Valence, car les Valenciens en emploient de grandes quantités pour emballer leurs oranges.

LOTTIN DE LAVAL (juin 1873).

Digitized by Google

LISTE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES DES DÉPARTEMENTS

CORRESPONDANT AVEC LE MINISTÈRE.

(1873.)

Ain.

* Société d'émulation, agriculture, sciences, lettres et arts de l'Ain, à Bourg, fondée en 1783, autorisée la même année et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 15 octobre 1829; a publié 62 volumes in-8°, sous le titre d'abord de *Journal*, puis d'*Annales*.

Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain, à Bourg, fondée en 1872; publie un recueil mensuel, sous le titre de *Revue*.

Aisne.

Société académique de Laon, fondée en 1850, autorisée en 1851; a publié 18 volumes in-8° de Bulletins et 2 ouvrages : *Histoire de la Ligue*, 1 volume; *États généraux du Vermandois*, 1 volume.

* Société académique des sciences, arts et belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin, fondée en 1825, *reconnue par ordonnance royale du 15 avril 1831*; a publié 34 volumes in-8° de Mémoires et 15 livraisons des Annales agricoles de l'Aisne.

Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, fondée en 1847, autorisée la même année; a publié 22 volumes in-8° de Bulletins, et séparément *le Rituel de Nivelon, le journal de Dom Lépaulard, les Siéges de Soissons en 1814*, et *le Cartulaire de l'abbaye de Saint-Léger*.

* L'astérisque indique que la Société est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Digitized by Google

Société historique et archéologique de Château-Thierry, fondée en 1864, autorisée en 1868; a publié 7 volumes in-8° d'Annales.

Alger.

Société historique algérienne, à Alger, fondée en 1856, autorisée la même année par le gouverneur général de l'Algérie; a publié 16 volumes in-8°, sous le titre de *Revue africaine.*

Société de climatologie, sciences physiques et naturelles d'Alger, fondée en 1863; a publié 20 volumes in-8° de Bulletins.

Allier.

Société d'émulation de l'Allier, à Moulins, fondée en 1846, autorisée la même année; a publié 12 volumes in-8° de Bulletins, et séparément 3 ouvrages : *Cartulaire de la Chapelle-Aude, Leçons sur les lois et les effets du mouvement,* et *Étude sur la chronologie des sires de Bourbon.*

Société des sciences médicales de Gannat, fondée en 1845, autorisée la même année; publie chaque année le compte rendu de ses travaux.

Alpes (Basses-).

. . . . . .

Alpes (Hautes-).

. . . . . .

Alpes-Maritimes.

Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice, fondée en 1861 et autorisée en 1862 ; a publié 1 volume d'Annales et 3 Annuaires; en préparation : la publication d'un manuscrit du XIV° siècle et du dictionnaire topographique du département.

Société des sciences naturelles et historiques, des lettres et des beaux-arts de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, fondée en 1867 et autorisée en 1868; a publié 3 volumes de Mémoires.

Ardèche.

Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche, à Privas, fondée en 1861; a publié 6 volumes de Bulletins.

Digitized by Google

Ardennes.

.....

Ariége.

.....

Aube.

* Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes, fondée en 1798, autorisée en 1801 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 15 février 1853; a publié un Journal de 1798 à 1800, et 37 volumes in-8° de Mémoires avec planches.

Aude.

Société des arts et sciences de Carcassonne, fondée en 1836 et autorisée la même année; a publié 3 volumes de Mémoires in-8°.

Commission archéologique et littéraire de l'arrondissement de Narbonne, fondée en 1833 et autorisée la même année.

Aveyron.

* Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rodez, fondée en 1836 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 29 août 1857; a publié 25 volumes in-8° de Mémoires ou Recueils.

Bouches-du-Rhône.

* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille, fondée en 1726 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* par lettres patentes de 1726 et 1766; a publié, depuis 1804, 16 volumes in-8° de Mémoires.

* Société de statistique de Marseille, fondée en 1827 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 22 mars 1832; a publié 37 vol. in-8°, dont 3 d'Annales et 34 de Répertoires des travaux, avec planches.

* Comité médical des Bouches-du-Rhône, à Marseille, fondé en 1843 et *reconnu comme établissement d'utilité publique*, le 31 mars 1859; a publié ... vol. in-8°.

Digitized by Google

* Société de médecine de Marseille, fondée en 1814 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 31 décembre 1817; publie un Bulletin.

Société libre d'émulation de la Provence, à Marseille, fondée en 1861.

Société historique de Provence, à Aix, fondée en 1863; a publié 2 volumes de Mémoires inédits pour servir à l'histoire de la Ligue et à l'histoire de la Fronde en Provence.

Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, fondée en 1808 et constituée officiellement en 1829; a publié 9 volumes in-8° de Mémoires et donne chaque année le procès-verbal de ses séances.

Commission archéologique d'Arles, fondée en 1832; a publié plusieurs volumes in-8° relatifs à l'histoire locale.

Calvados.

* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, fondée en 1652, autorisée en 1705 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 10 août 1853; publie chaque année un volume de Mémoires.

* Société d'agriculture et de commerce de Caen, fondée en 1762 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 18 juillet 1854; a publié 9 volumes in-8° de Mémoires et 13 volumes de Bulletins.

* Société des antiquaires de Normandie, à Caen, fondée en 1823, autorisée en 1824 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 14 février 1855; a publié 28 volumes de Mémoires et 6 volumes de Bulletins.

* Société linnéenne de Normandie, à Caen, fondée en 1823 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 22 avril 1863; a publié 35 volumes, dont 16 de Mémoires, 15 de Bulletins et 4 de Séances publiques.

Association normande pour les progrès de l'agriculture, de l'industrie et des arts, à Caen, fondée en 1831 et autorisée en 1837; a publié 38 volumes in-8° et 1 volume de Table.

Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Bayeux, fondée et autorisée en 1841; a publié 6 volumes de Mémoires in-8° et des Bulletins.

Société d'émulation de Lisieux, fondée et autorisée en 1835; publie un Bulletin annuel de ses concours.

Digitized by Google

Société historique de Lisieux, fondée et autorisée en 1869.

*Société d'agriculture, des arts, sciences et belles-lettres de l'arrondissement de Pont-l'Évêque, fondée en 1845, autorisée en 1846 et *reconnue comme établissement d'utilité publique.*

Société viroise d'émulation pour le développement des belles-lettres, sciences et arts de l'industrie, fondée et autorisée en 1866; a publié 1 volume de Mémoires.

*Société française pour la conservation et la description des monuments historiques, à Caen, fondée en 1834 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 14 août 1871; a publié 37 volumes de Bulletins. (Congrès archéologique.)

Cantal.

.....

Charente.

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce de la Charente, à Angoulême, fondée l'an XI, autorisée en 1818; a publié 52 volumes in-8° d'Annales.

Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême, fondée en 1844 et autorisée la même année; a publié 20 volumes in-8° de Bulletins et 3 volumes de Documents : *Trésor des pièces Angoumoises*, 2 volumes, et *Documents de l'Angoumois*, t. I.

Charente-Inférieure.

* Académie des belles-lettres, sciences et arts de la Rochelle (fusionnée en 1854), *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 4 septembre 1852; a publié, depuis 1854, environ 10 volumes in-8° d'Annales.

Société d'agriculture et belles-lettres, sciences et arts de Rochefort, fondée en 1806; a publié, depuis 1853, 10 volumes in-8° de Mémoires.

Commission des arts et monuments de la Charente-Inférieure, à Saintes, fondée en 1860; a publié 1 volume et 2 fascicules de Mémoires.

Société des arts, sciences et belles-lettres de Saintes, fondée en 1867; a publié 2 volumes de Mémoires.

Société historique et scientifique de Saint-Jean-d'Angely, fondée en 1863; a publié 4 volumes de Mémoires.

Digitized by Google

Cher.

Société historique du Cher, à Bourges, fondée en 1849; a publié 4 volumes de Bulletins et 7 volumes de Mémoires in-8°.

Société des antiquaires du Centre, à Bourges, fondée en 1867 et autorisée la même année; a publié 3 volumes de Mémoires in-8°.

Constantine.

Société archéologique du département de Constantine, à Constantine, fondée en 1853; a publié 14 volumes in-8° d'Annuaires.

Académie d'Hippône, à Bône, fondée en 1863; a publié 11 volumes de Bulletins.

Corrèze.

.....

Corse.

.....

Côte-d'Or.

* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, fondée le 1er octobre 1725 et *reconnue par ordonnance du 22 octobre 1833;* a publié, depuis 1769, 90 volumes et fascicules in-8° de Mémoires.

Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or (Société archéologique de Dijon), fondée le 7 octobre 1831; a publié 10 volumes in-8° ou in-4° de Mémoires.

Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de Beaune, fondée le 21 mai 1851 et autorisée le 20 septembre 1851.

Société des sciences historiques et naturelles de Semur, fondée le 11 février 1842; a publié 8 volumes de Bulletins.

Côtes-du-Nord.

Société archéologique du département des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc, fondée en 1842; a publié 5 volumes de Mémoires et de Bulletins, ainsi que des Documents historiques.

Digitized by Google

Société d'émulation des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc, fondée en 1861 et autorisée en 1866; a publié 9 volumes in-8° de Bulletins et Mémoires.

Société d'émulation de Dinan, fondée en 1862; a publié 1 volume d'Annales in-12 (1862-1863).

Creuse.

Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, fondée le 2 décembre 1832; a publié 3 volumes de Bulletins et Mémoires.

Dordogne.

Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne, à Périgueux, fondée en 1823; a publié 33 volumes in-8° d'Annales agricoles, littéraires et scientifiques.

Doubs.

* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, fondée en 1752 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 14 juin 1829; a publié, depuis 1806, 45 volumes de Séances publiques.

* Société d'émulation du Doubs, à Besançon, fondée en 1840 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 22 avril 1863; a publié 27 volumes in-8° de Mémoires.

Société d'émulation de Montbéliard, fondée en 1852; a publié 7 volumes in-8° de Comptes rendus et Mémoires.

Société des amis des beaux-arts, à Besançon, fondée en 1858.

Société de médecine de Besançon, fondée en 1845 et autorisée en 1865; a publié 18 volumes in-8° de Bulletins.

Drôme.

Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence, fondée en 1866; a publié 4 volumes in-8° de Bulletins.

Eure.

*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, à Évreux, fondée en 1807, autorisée en 1817 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 11 juin 1832; a publié 37 volumes in-8° de Bulletins agricoles et une Carte géologique.

Digitized by Google

Eure-et-Loir.

* Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres, fondée en 1856, autorisée le 5 février 1857 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 4 juillet 1868; a publié 9 volumes in-8° de Mémoires et Procès-verbaux et 4 ouvrages à part comprenant 6 volumes et 1 atlas.

Société Dunoise, à Châteaudun, fondée le 29 novembre 1864 et autorisée le 6 février 1865; a publié 1 volume in-8° de Mémoires.

Finistère.

Société académique de Brest, fondée en 1858 et autorisée en 1859; publie chaque année un Bulletin.

Gard.

* Académie du Gard, à Nîmes, fondée le 16 août 1682, *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 11 décembre 1871; a publié 36 volumes in-8° de Mémoires et 26 volumes de Procès-verbaux.

Société scientifique et littéraire d'Alais, fondée le 28 février 1868; a publié 2 volumes de Bulletins.

Garonne (Haute-).

* Académie des Jeux floraux, à Toulouse, fondée en 1323, restaurée par Clémence Isaure vers la fin du xve siècle, autorisée par lettres patentes de Louis XIV (septembre 1694) et *reconnue comme établissement d'utilité publique* en août 1773; publie tous les ans un Recueil de poésies et de prose contenant les principaux ouvrages présentés au concours et les travaux des membres de l'Académie.

* Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, fondée en 1746 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 6 août 1809; a publié 38 volumes de Mémoires.

* Académie de législation de Toulouse, fondée en 1850, autorisée en 1855 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 20 novembre 1871; publie chaque année 1 volume de Mémoires contenant les travaux de l'année.

Digitized by Google

*Société de médecine de Toulouse, fondée en 1801 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 4 avril 1853; publie chaque année 1 volume de Bulletins et de Mémoires, et un journal mensuel, *la Revue médicale de Toulouse*, créée en 1866.

*Société d'archéologie du midi de la France, à Toulouse, fondée en 1831, autorisée en 1838 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 10 novembre 1850; a publié 9 volumes in-4° de Mémoires et 2 livraisons d'un Bulletin.

Société d'histoire naturelle, à Toulouse, fondée en 1866; a publié 5 volumes de Bulletins.

Société des sciences physiques et naturelles, à Toulouse, fondée en 1872; publie un recueil de Bulletins.

Gers.

Société historique de Gascogne, à Auch, fondée en 1859; a publié 13 volumes in-8° de Bulletins.

Gironde.

*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, fondée en 1662 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* par lettres patentes de Louis XIV le 5 septembre 1712; a publié 61 volumes in-8° d'Actes.

*Société linnéenne de Bordeaux, fondée en 1818 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* par ordonnance royale du 26 juin 1828; a publié 28 volumes in-8° de Bulletins et d'Actes.

*Société philomathique de Bordeaux, fondée en 1808 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 26 août 1859; a publié 20 volumes in-8° de Bulletins.

Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux, fondée en 1853; a publié 8 volumes grand in-8°.

Société de pharmacie de Bordeaux, fondée en 1834; publie depuis 1860 un Bulletin in-8°.

Commission des monuments et documents historiques, à Bordeaux, fondée en 1839; a publié, de 1840 à 1855, 15 volumes in-8° de Rapports.

Société des archives historiques de la Gironde, à Bordeaux, fondée en 1860.

Digitized by Google

* Société de médecine de Bordeaux, fondée en 1814 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 26 août 1857.

Société des Amis des arts, à Bordeaux, fondée en 1851; a publié 20 volumes.

Hérault.

Académie des sciences et lettres de Montpellier, fondée en 1706 et autorisée en 1847; a publié 15 volumes in-4° de Mémoires avec planches et 1 volume contenant l'histoire de l'ancienne Société royale des sciences de Montpellier et de la Sociéte libre des sciences et lettres.

Société archéologique de Montpellier, fondée en 1833 et autorisée en 1834; a publié 6 volumes in-4° de Mémoires et 2 volumes de documents historiques : *Petit Thalamus de Montpellier* et *Coutumes de Perpignan.*

Société pour l'étude des langues romanes, à Montpellier, fondée en 1869 et autorisée en 1870; a publié 3 volumes in-8° sous le titre de *Revue,* et un Bulletin.

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, fondée en 1834 et autorisée en 1839; a publié 12 volumes in-8° de Bulletins et 2 volumes de documents : *Le breviari d'amor de Matfre Ermengaud.*

Société de médecine et de chirurgie de Montpellier, fondée en 1820.

Ille-et-Vilaine.

Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, à Rennes, fondée en 1846 et réorganisée en 1863; a publié 7 volumes de Bulletins ou Mémoires.

Indre.

.....

Indre-et-Loire.

* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, à Tours, fondée en 1761, autorisée en 1806 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 1er décembre 1855; a publié 50 volumes d'Annales et une Flore du département.

Digitized by Google

Société archéologique de Touraine, à Tours, fondée en 1840 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 10 juin 1872; a publié 24 volumes in-8° de Mémoires et un Bulletin.

Société médicale d'Indre-et-Loire, à Tours, fondée et autorisée en 1801; a publié 15 volumes in-8° sous le titre de *Recueil des travaux*.

Isère.

Académie Delphinale, à Grenoble, fondée en 1772 et autorisée en 1836; a publié 17 volumes de Bulletins et 2 volumes de *Documents inédits relatifs au Dauphiné*.

Société d'agriculture et d'horticulture de Grenoble, fondée en 1835; publie un Bulletin agricole.

Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère, à Grenoble, fondée en 1838; a publié 14 volumes in-8° de Bulletins.

Jura.

Société d'émulation du Jura, à Lons-le-Saunier, fondée en 1817; a publié 30 volumes in-8° de Mémoires.

Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, fondée en 1859 et autorisée la même année; a publié 12 volumes in-8° de Bulletins mensuels.

Landes.

.....

Loir-et-Cher.

Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher, à Blois, fondée en 1832 et autorisée le 27 mai 1865; a publié 7 volumes in-8° de Mémoires et 2 Bulletins.

Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, fondée le 9 janvier 1862, autorisée le 11 mars 1867; a publié 10 volumes de Bulletins.

Loire.

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, à Saint-Étienne, fondée en 1822 et reconstituée en 1856; a publié 43 volumes in-8° d'Annales.

Digitized by Google

Société de l'industrie minérale à Saint-Étienne, fondée en 1855; a publié 15 volumes in-8° de Bulletins et un atlas.

Société de médecine de Saint-Étienne et de la Loire, à Saint-Étienne, fondée en 1856; a publié 4 volumes in-8° de Bulletins.

* La Diana, société historique et archéologique du Forez, à Montbrison, fondée en 1862, *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 13 février 1869; a publié 2 volumes de Comptes rendus et un Catalogue de sa bibliothèque.

Loire (Haute-).

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, fondée en 1819 et autorisée en 1823; a publié 30 volumes in-8° d'Annales.

Loire-Inférieure.

Société académique du département de la Loire-Inférieure, à Nantes, fondée en 1798 et autorisée en 1831; a publié 47 volumes d'Annales.

Société d'archéologie de Nantes, fondée en 1845; a publié 11 volumes de Bulletins (1857-1871).

Loiret.

Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, fondée et autorisée en 1809; a publié 45 volumes in-8° d'Annales et de Mémoires.

Société d'horticulture d'Orléans, fondée en 1839; a publié 8 volumes de Bulletins.

* Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans, fondée en 1848, autorisée en 1854 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 8 février 1865; a publié 11 volumes de Mémoires, 5 Bulletins et un atlas.

Académie de Sainte-Croix, à Orléans, fondée en 1863 et autorisée en 1869; a publié 2 volumes in-8° de Lectures et Mémoires.

Lot.

. . . . . .

Digitized by Google

Lot-et-Garonne.

*Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, fondée en 1776 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 9 janvier 1861; a publié, depuis 1804, 11 volumes sous le titre de *Recueil*.

Lozère.

*Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Lozère, à Mende, fondée le 25 novembre 1819, autorisée la même année et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 3 décembre 1859; a publié 16 volumes in-8° de Mémoires et 22 volumes de Bulletins.

Maine-et-Loire.

Société académique de Maine-et-Loire, à Angers, fondée en 1857; a publié 27 volumes in-8° de Mémoires.

*Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, fondée en 1818, autorisée en 1831 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 3 mai 1833; a publié 50 volumes in-8° de Mémoires, 2 volumes de Statistique et 1 volume (Exposition de 1839).

Société des études scientifiques à Angers, fondée en 1871.

Société industrielle et agricole d'Angers, fondée en 1830; a publié 42 volumes in-8° de Bulletins.

Société linnéenne de Maine-et-Loire, à Angers, fondée en 1852; a publié 12 volumes grand in-8° d'Annales.

Manche.

Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche, à Saint-Lô, fondée et autorisée en 1836; a publié 4 volumes in-8° de Mémoires.

Société académique de Cherbourg, fondée en 1775; a publié 17 volumes in-8° de Mémoires.

Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches, fondée en 1834 et autorisée en 1844; a publié 4 volumes in-8° de Mémoires.

Digitized by Google

* Société des sciences naturelles de Cherbourg, fondée en 1851, autorisée en 1852 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 26 août 1865; a publié 16 volumes in-8° de Mémoires.

Société académique du Cotentin, à Coutances (archéologie, belles-lettres, sciences et beaux-arts), fondée et autorisée en 1872.

Marne.

* Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, à Châlons, fondée en 1798 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 31 août 1863; a publié 74 volumes in-12 (Résumé des travaux de la Société) et 10 volumes in-8° de Mémoires.

* Académie de Reims, fondée en 1841 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 15 décembre 1846; publie un Bulletin et des Mémoires (48 volumes de travaux).

* Société industrielle de Reims, *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 17 novembre 1861; a publié 8 volumes grand in-8° de Bulletins.

Cercle pharmaceutique de la Marne, à Reims, fondé en 1843 et autorisé en 1844; a publié 27 brochures.

Société des sciences et arts de Vitry-le-François, fondée en 1861 et autorisée en 1866; a publié 4 volumes in-8°.

Marne (Haute-).

* Société historique et archéologique de Langres, fondée en 1836 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 24 décembre 1859; a publié 2 volumes in-4° de Mémoires et vient de créer un Bulletin.

Mayenne.

* Société de l'industrie de la Mayenne, à Laval, fondée en 1850 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 30 mars 1854; a publié 4 volumes de Bulletins.

Société d'archéologie, sciences, arts et belles-lettres de Mayenne, fondée en 1864 et autorisée en 1866; a publié 1 volume in-4° de Bulletins.

Digitized by Google

Meurthe-et-Moselle.

*Académie de Stanislas, à Nancy, fondée en 1750, autorisée en 1751 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 21 juin 1864; a publié 4 volumes in-12, 14 volumes in-8° ou in-12 de précis des Travaux et 40 volumes in-8° de Mémoires.

Société des sciences de Nancy (ancienne Société des sciences naturelles de Strasbourg, fondée en 1828); publie des Mémoires in-4°.

Société de médecine, à Nancy, fondée en 1842 et autorisée en 1844; publie chaque année un compte rendu de ses travaux.

*Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain, à Nancy, fondée en 1848 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 9 janvier 1861; a publié 22 volumes in-8° de Bulletins ou Mémoires, 21 volumes in-8° d'un Journal mensuel et 15 volumes d'un Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine.

Société d'archéologie et d'histoire à Briey, fondée en 1871; publie des Mémoires.

Meuse.

Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, fondée en 1870; a publié 1 volume de Mémoires.

Société du musée, à Bar-le-Duc, fondée en 1865; a publié 1 volume de Bulletins.

*Société philomathique de Verdun, fondée en 1822, autorisée en 1834 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 4 avril 1860; a publié 7 volumes in-8° de Mémoires.

Morbihan.

Société polymathique du Morbiban, à Vannes, fondée en 1826 et autorisée en 1831; publie, depuis 1857, un Bulletin semestriel, et a sous presse les *Catalogues de l'histoire naturelle* du Morbihan, dont 3 fascicules ont paru.

Nièvre.

Société Nivernaise des lettres, sciences et arts, à Nevers, fondée en 1851 et autorisée en 1854; a publié 8 volumes in-8° de Bulletins et 4 volumes in-4° ou in-8° de Documents.

Société historique, littéraire et agricole de Varzy, fondée en 1857.

Digitized by Google

Nord.

Commission historique du Nord, à Lille, fondée en 1839; a publié 11 volumes in-8° de Bulletins et 2 volumes de la Statistique archéologique du département, avec cartes.

*Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, fondée en 1803 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 13 décembre 1862; a publié 53 volumes in-8° de Mémoires et 11 volumes de Notices agricoles, et l'Inventaire des archives de la Chambre des comptes.

Société centrale de médecine du département du Nord, à Lille, fondée en 1843 et autorisée en 1846; a publié 11 volumes de Bulletins.

Comité flamand de France, à Lille et à Dunkerque, fondé en 1853; a publié 10 volumes in-8° d'Annales et 51 volumes de Bulletins.

Société d'émulation de Cambrai, fondée en 1804 et autorisée en 1819; a publié 32 volumes in-8°, avec un atlas.

*Société d'agriculture, sciences et arts de Douai, centrale du département du Nord, fondée en 1799 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 11 juillet 1829; a publié 23 volumes in-8° de Mémoires et 27 Bulletins agricoles.

Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, à Dunkerque, fondée en 1851 et autorisée en 1854; a publié 16 volumes in-8° de Mémoires.

*Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, fondée en 1831, autorisée en 1848 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 21 juin 1851; a publié 9 volumes in-8° de Mémoires, 24 volumes de Bulletins sous le titre de *Revue agricole, industrielle, artistique et littéraire*, et 2 volumes de Mémoires historiques sur l'arrondissement de Valenciennes.

Oise.

*Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, à Beauvais, fondée en 1847 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 30 août 1867; a publié 24 volumes grand in-8° de Mémoires, avec planches.

Société historique de Compiègne, fondée et autorisée en 1868; a publié 1 Bulletin avec planches.

Digitized by Google

Comité archéologique de Senlis, fondé en 1862 et autorisé en 1863; a publié 7 volumes de Comptes rendus et de Mémoires.

Comité archéologique de Noyon, fondé en 1856 et autorisé en 1863; a publié 4 volumes in-8° de Bulletins.

Société médicale et pharmaceutique des arrondissements de Beauvais et de Clermont, à Beauvais, fondée en 1863.

Oran.

.....

Orne.

.....

Pas-de-Calais.

*Académie des sciences, lettres et arts d'Arras, fondée en 1737 et reconnue le 24 septembre 1828; a publié 43 volumes in-8° de Mémoires et 5 volumes de Documents inédits.

*Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer, fondée en 1831 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 21 avril 1833; a publié 14 volumes in-8° de Mémoires, 1 Bulletin historique et 4 volumes de travaux historiques : *Abbés de Saint-Bertin.*

Société académique de Boulogne-sur-Mer, fondée en 1863 et autorisée en 1864; a publié 3 volumes in-8° de Mémoires et 14 Bulletins.

Puy-de-Dôme.

*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, fondée en 1824 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 11 février 1829; a publié 31 volumes in-8° (Annales scientifiques, etc.), et 13 volumes in-8° de Mémoires.

Société du musée de Riom, fondée en 1860.

Pyrénées (Basses-).

Société des sciences, lettres et arts de Pau, fondée le 23 janvier 1841; publie des Bulletins.

Digitized by Google

Pyrénées (Hautes-).

Société académique des Hautes-Pyrénées, à Tarbes, fondée en 1853 et autorisée en 1866; a publié 19 volumes in-8° de Bulletins.

Société Ramond, à Bagnères-de-Bigorre, fondée en 1855 et autorisée en 1865; a publié 7 volumes de Bulletins.

Pyrénées-Orientales.

* Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan, fondée et autorisée en 1833, *reconnue comme établissement d'utilité publique;* a publié 19 volumes in-8° de Bulletins.

Rhin (Haut-).

(Administration de la partie française.)

Société Belfortaine d'émulation, à Belfort, fondée en 1872; publie un Bulletin.

Rhône.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, fondée en 1700; a publié 36 volumes in-8° de Mémoires.

* Société de médecine de Lyon, fondée en 1789, autorisée en 1795 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 26 février 1856; a publié chaque année, depuis 1851, un volume d'Annales.

Société des sciences médicales de Lyon, fondée en 1861; a publié 11 volumes de Mémoires.

Société de pharmacie de Lyon, fondée et autorisée en 1806; a publié des Mémoires relatifs à la pharmacie.

Société d'instruction primaire du Rhône, fondée en 1828 et autorisée en 1829; publie chaque année un Compte rendu.

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, fondée en 1807 et autorisée en 1843; a publié 20 volumes de Mémoires.

Société linnéenne de Lyon, fondée en 1822 et autorisée en 1823; a publié chaque année, depuis 1852, un volume in-8° d'Annales.

Digitized by Google

*Société d'éducation de Lyon, fondée en 1830 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 31 août 1867; publie chaque année un volume d'Annales.

Société académique d'architecture de Lyon, fondée en 1830 et autorisée en 1832; a publié 3 volumes grand in-8° de Comptes rendus des travaux.

Société des Amis des arts de Lyon, fondée en 1836 et autorisée en 1843; publie chaque année un Compte rendu.

Société des sciences industrielles de Lyon, fondée en 1862; a publié 8 volumes in-8° d'Annales.

Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, fondée en 1761; a, chaque année, depuis 1838, publié un volume grand in-8° d'Annales des sciences physiques et naturelles.

Saône (Haute-).

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Haute-Saône, à Vesoul, fondée en 1801; a publié 16 volumes in-8° de Mémoires et 3 volumes de Bulletins.

Saône-et-Loire.

*Académie des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon, fondée en 1805 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 4 juillet 1829; a publié 32 volumes in-8° de Comptes rendus, Mémoires ou Bulletins, 3 volumes relatifs à l'histoire de Cluny, ou Cartulaire de la cathédrale de Saint-Vincent de Mâcon.

Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, fondée en 1844 et autorisée en 1845; a publié 6 volumes de Mémoires in-8° et 4 ouvrages : *Parlement de Bourgogne; Papyrus d'Havis; Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne* et *Histoire de Sennecey-le-Grand.*

*Société Éduenne, à Autun, fondée en 1836, autorisée la même année et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 30 mai 1866; a publié 23 volumes de Mémoires et Annales.

Sarthe.

Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, au Mans, fondée en 1761; a publié 7 volumes de Mémoires et 22 volumes de Bulletins.

Digitized by Google

Société du matériel agricole de la Sarthe, au Mans, fondée en 1857; a publié 20 Bulletins annuels.

Société des sciences et arts de la Flèche, fondée en 1857.

Société de médecine de la Sarthe, au Mans, fondée en 1827; publie un Bulletin annuel.

Savoie.

* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, à Chambéry, fondée en 1819 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 14 juillet 1860; a publié 24 volumes de Mémoires et 2 volumes de Documents.

Société médicale de Chambéry, fondée en 1848; a publié 11 volumes de Comptes rendus.

Société d'histoire naturelle de Savoie, à Chambéry, fondée en 1844; a publié 2 volumes.

Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie, à Chambéry, fondée en 1855; a publié 12 volumes in-8° de Mémoires et Documents.

Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, à Saint-Jean-de-Maurienne, fondée en 1839 et autorisée en 1861; a publié 3 volumes in-8° des Travaux.

Académie de la Val d'Isère, à Moutiers, fondée en 1865; a publié 14 volumes in-8° sous le titre de *Recueil de Mémoires et de Documents.*

Savoie (Haute-).

Association Florimontane d'Annecy, fondée en 1850; a publié . . . volumes in-8° de Mémoires et de Bulletins et une Revue savoisienne in-4°.

Seine-Inférieure.

* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, fondée en 1744, autorisée en 1756 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 12 avril 1852; a publié 73 volumes in-8°, sous le titre de *Précis analytique des travaux.*

Société des Amis des sciences naturelles, à Rouen, fondée en 1865; a publié 7 volumes in-8° de Travaux.

Digitized by Google

* Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie, à Rouen, fondée en 1790 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 28 avril 1851, a publié 60 volumes in-8° de Bulletins.

* Société Havraise d'études diverses, au Havre, fondée en 1833 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 30 décembre 1865; a publié 26 volumes in-8° de Comptes rendus.

Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, à Rouen, fondée en 1818 et autorisée en 1839; a publié 4 volumes in-8° de Bulletins.

Société de l'histoire de Normandie, à Rouen, fondée en 1869; publie des documents historiques relatifs à la Normandie.

Société de médecine du Havre, fondée en 1821; a publié 5 volumes de Bulletins et, depuis 1861, un journal trimestriel.

Société libre des pharmaciens de Rouen, fondée en 1852; a publié 8 volumes in-8° de Bulletins des travaux.

Seine-et-Marne.

Société d'archéologie, sciences, lettres et arts de Seine-et-Marne, à Melun, fondée en 1864; a publié 5 volumes grand in-8° de Bulletins.

Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Meaux, fondée en 1833; a publié 30 volumes in-8° de Mémoires.

Société polytechnique de Nemours, fondée en 1864.

Seine-et-Oise.

Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles, fondée en 1834 et autorisée en 1835; a publié 12 volumes in-8° de Mémoires et Procès-verbaux.

Société des sciences, à Versailles, fondée en 1831 et autorisée en 1833; a publié 9 volumes in-8° de Mémoires.

* Société d'agriculture et des arts, à Versailles, fondée en 1798 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 5 juin 1857; a publié 74 volumes in-8° de Mémoires.

Société archéologique de Rambouillet, fondée en 1836; a publié 6 volumes in-8° de Mémoires et Documents, avec atlas.

Digitized by Google

Sèvres (Deux-).

Société de statistique, sciences, belles-lettres et arts du département des Deux-Sèvres, à Niort, fondée en 1836; a publié 31 volumes in-8° de Mémoires et de Bulletins.

Somme.

Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Amiens, fondée en 1750; a publié 1 volume in-4° et 19 volumes in-8° de Mémoires formant 2 séries.

* Société des antiquaires de Picardie, à Amiens, fondée en 1836, autorisée en 1839 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 18 juillet 1865; a publié 22 volumes in-8° de Mémoires, un Bulletin annuel publié depuis 1841 par fascicule trimestriel, et 8 volumes in-4° de Documents inédits concernant la Picardie.

Société linnéenne du nord de la France, à Amiens, fondée en 1865; a publié 2 volumes in-8° de Mémoires et donne un Bulletin mensuel.

* Société industrielle d'Amiens, fondée en 1861 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 7 juillet 1864; a publié 10 volumes de Bulletins.

* Société d'émulation d'Abbeville, fondée en 1797 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 16 novembre 1831; a publié, de 1833 à 1868, 12 volumes in-8° de Mémoires.

Tarn.

Société littéraire et scientifique de Castres, fondée en 1856 et autorisée en 1857; a publié 6 volumes in-8° de Procès-verbaux.

Tarn-et-Garonne.

Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne, à Montauban, fondée en 1809; a publié 46 volumes in-8° sous le titre de *Recueil*.

Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban, fondée en 1866; publie un Bulletin in-8°.

Digitized by Google

Var.

Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan, fondée en 1855 et autorisée en 1856; a publié 8 volumes in-8° de Bulletins.

Société académique du Var, à Toulon, fondée en 1811 et autorisée en 1817; a publié 37 volumes in-12 de Bulletins.

Vaucluse.

Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt, fondée en 1863 et autorisée en 1869; a publié 50 volumes in-8° d'Annales avec planches.

Vendée.

Société d'émulation de la Vendée, à la Roche-sur-Yon, fondée en 1854; a publié 18 volumes in-8° d'Annuaires ou Bulletins.

Vienne.

Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, fondée en 1834 et autorisée en 1835; a publié 35 volumes in-8° de Mémoires et 12 volumes de Bulletins.

Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, fondée en 1789 et autorisée en 1818; a publié 35 volumes in-8° de Bulletins.

Société de médecine de Poitiers, fondée en 1835; a publié 32 Bulletins in-8°.

Vienne (Haute-).

Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Vienne, à Limoges, fondée en 1759 et autorisée en 1761; a publié environ 20 volumes in-8°.

Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges, fondée en 1845; a publié 21 volumes in-8° de Bulletins et quelques documents historiques.

Vosges.

Société d'émulation des Vosges, à Épinal, fondée en 1825 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 10 octobre 1829; a publié 14 volumes in-8° d'Annales.

Digitized by Google

Yonne.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre, fondée en 1847 et *reconnue comme établissement d'utilité publique* le 14 janvier 1861; a publié 39 volumes in-8° de Bulletins.

Société d'études d'Avallon, fondée en 1859; a publié 11 Bulletins.

Société archéologique de Sens, fondée et autorisée en 1844; a publié 12 volumes in-8° de Bulletins.

Société médicale de l'Yonne, à Auxerre, fondée en 1844 et autorisée en 1846; a publié 12 volumes.

Société pour la propagation de l'instruction populaire, fondée en 1871; a publié 2 Bulletins.

Île de la Réunion.

Société des sciences, lettres et arts de la Réunion, à Saint-Denis, fondée en 1855; a publié environ 8 volumes in-8° de Bulletins.

Digitized by Google

RÉUNION ANNUELLE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE.

SÉANCE DU 16 AVRIL 1873.

Le mercredi 16 avril, à midi, a eu lieu, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, la réunion des délégués des Sociétés savantes des départements. La séance était présidée par M. le marquis de La Grange, membre de l'Institut, président de la section d'archéologie, en l'absence de M. L. Delisle, récemment nommé président de la section d'histoire, en remplacement de M. Amédée Thierry, décédé. M. de La Grange était assisté de MM. Le Verrier, directeur de l'Observatoire, président de la section des sciences; Léon Renier et Milne Edwards, vice-présidents; Hippeau, Chabouillet et Blanchard, secrétaires.

M. le marquis de La Grange a ouvert la séance et donné la parole à M. Hippeau, secrétaire de la section d'histoire, pour la lecture du décret et des arrêtés relatifs à la réunion des délégués, à la distribution des récompenses et à la composition des bureaux.

Voici le texte de ces actes officiels :

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,

Décrète :

ARTICLE PREMIER.

Le décret du 30 mars 1869, relatif aux concours annuels entre les Sociétés savantes de chaque Académie, est rapporté.

Digitized by Google

ARTICLE 2.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 21 décembre 1872.

A. THIERS.

Par le Président :

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,

JULES SIMON.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,

Sur la proposition du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Une allocation de trois mille francs sera mise annuellement à la disposition de chacune des sections d'histoire, d'archéologie et des sciences du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, pour être distribuée, à titre d'encouragement, soit aux Sociétés savantes des départements, soit aux savants dont les travaux auront contribué le plus efficacement au progrès de l'histoire, de l'archéologie et des sciences.

ARTICLE 2.

Cette allocation sera accordée pour la première fois en 1873.

ARTICLE 3.

L'arrêté du 31 mars 1869, relatif aux concours académiques, est rapporté.

Fait à Paris, le 25 décembre 1872.

JULES SIMON.

Digitized by Google

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,

Sur la proposition du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

La distribution des récompenses aux Sociétés savantes des départements aura lieu à la Sorbonne, le samedi 19 avril 1873, à midi précis.

ARTICLE 2.

Les mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 avril, des lectures et des conférences publiques seront faites à la Sorbonne, dans les trois sections du Comité, par MM. les membres des Sociétés savantes.

Fait à Paris, le 25 décembre 1872.

JULES SIMON.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,

ARRÊTE ainsi qu'il suit la composition des bureaux des trois sections du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, pour les séances qu'il tiendra à la Sorbonne les 16, 17 et 18 avril 1873.

1° SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

Président :

M. Léopold Delisle.

Vice-Président :

M. Lascoux.

Assesseurs :

MM. les Présidents de la Société archéologique de Montpellier,

Digitized by Google

de la Société archéologique de Touraine, à Tours, et de la Société d'histoire de Normandie, à Rouen.

Secrétaire :

M. Hippeau.

2° SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Président :

M. le marquis de La Grange.

Vice-Président :

M. Léon Renier.

Assesseurs :

MM. les Présidents de la Société d'archéologie de Lorraine, à Nancy, de la Société d'émulation du Doubs, à Besançon, et de la Société Éduenne, à Autun.

Secrétaire :

M. Chabouillet.

3° SECTION DES SCIENCES.

Président :

M. Le Verrier.

Vice-Président :

M. Milne Edwards.

Secrétaire :

M. Blanchard.

MM. les Assesseurs de la section des sciences seront désignés dans la réunion préparatoire de la section, qui aura lieu le mercredi 16 avril, à midi, à la Sorbonne.

Fait à Paris, le 8 avril 1873.

JULES SIMON.

Digitized by Google

Après cette lecture, M. le marquis de La Grange a donné la parole à M. Chotard, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, chargé au nom de cette faculté de payer un tribut de regrets à la mémoire de M. Amédée Thierry.

M. Chotard s'est exprimé ainsi :

« Messieurs,

« Au moment où s'ouvrent les séances de la section d'histoire des Sociétés savantes, quel serait mon titre pour prendre le premier la parole, si je ne devais vous entretenir de l'homme éminent qui a présidé pendant si longtemps nos réunions, dont nous avons tous apprécié la haute valeur et la grande bienveillance, que nos yeux cherchent encore involontairement et que nos cœurs ne cesseront pas de regretter? M. Amédée Thierry nous a été enlevé il y a quelques jours à peine. Nous espérions le retrouver à notre tête après trois années de séparation, et c'était en vain. Chacun de nous a souffert pendant cette douloureuse interruption de nos travaux, mais que n'a pas ressenti notre président? Personne n'a été plus troublé que lui par nos maux et nos misères; il l'a dit, il l'a écrit, car il avait dû quitter Paris; et ceux qu'il honorait de ses lettres ont rapporté les témoignages touchants de son affliction. Il a été atteint dans tout ce qu'il avait de plus cher : la France qu'il aimait tant, et qu'il a si bien servie, était aux mains de l'étranger; le plus jeune de ses fils combattait à Metz, et, Metz perdu, partait prisonnier pour l'Allemagne; ses livres, ses chers livres étaient menacés dans Paris; pourrait-il les retrouver, y continuer avec eux les études qui ont fait la joie de sa vie et donné de l'éclat à son nom? Combien ces plaintes sont touchantes! et quelles craintes ne devaient-elles pas inspirer! Nous nous rassurions cependant en admirant sa forte vieillesse; le temps semblait ne l'avoir pas touché; on l'entendait parler non pas des travaux qu'il avait faits, mais de ceux qu'il concevait, qu'il préparait, dont le plan était arrêté, dont l'exécution était commencée, et nous pensions qu'il lui serait donné de rester longtemps encore notre maître et notre exemple. Aussi notre douleur a-t-elle été bien vive, quand nous avons appris qu'il n'était plus; je n'oserais dire plus vive que celle des autres Sociétés savantes, et cependant on sait qu'il aimait à se dire Franc-comtois, à considérer Besançon comme son berceau littéraire, après Paris

Digitized by Google

toutefois. Avec ce ton qu'on ne peut oublier après l'avoir entendu, ce ton si fin et si enjoué, il prétendait être notre compatriote, et quand, il y a cinq ans, il a visité pour la dernière fois notre ville et notre Société, il s'est assis à notre bureau; il a même pris part à nos travaux, et depuis, suivant un de ces mots qui lui étaient familiers, pleins de bonté et de douce humeur, il en a conservé non pas la direction, mais l'approbation.

«Il semblera donc naturel, du moins nous l'espérons, que la Société d'émulation du Doubs rende ici un pieux et public hommage à l'historien distingué qui, président d'une section des Sociétés savantes réunies à la Sorbonne, avait accepté un jour d'être le sien, et que, reconnaissante d'un si grand honneur, elle entourait d'une vénération particulière. Et moi-même qui suis ici son interprète, peut-être avais-je quelque droit à le devenir. Si Besançon a été le berceau littéraire de M. Amédée Thierry, c'est qu'il y a été professeur d'histoire à la Faculté des lettres; c'est même à Besançon qu'il a été reçu docteur; sa nomination avait en effet devancé ce titre qui est bientôt venu la confirmer. On se souvient encore parmi nous de son enseignement et de son succès; c'est lui qui a fait l'honneur de la chaire que j'occupe, honneur redoutable, comme je le lui disais, quand il voulait bien m'appeler son successeur : expression d'une grande bienveillance et tout ensemble d'une juste appréciation. Il était en effet de ces hommes auxquels on succède, mais qu'on ne remplace pas.

«M. Amédée Thierry (Simon-Dominique) est né à Blois, le 2 août 1797. Il était de deux ans plus jeune que son frère Augustin. Ces deux frères, réservés tous deux à une grande renommée, qui sont restés constamment unis par les liens de la plus tendre amitié et du plus généreux talent, sont nés, pour ainsi dire, au milieu des livres. Leur père joignait en effet à ses fonctions d'employé au district celles de bibliothécaire de la ville. Ils ont fait tous deux leurs études au collége de Blois, y ont pris et fortifié mutuellement le goût de l'histoire. Qui ne se souvient de cette page mémorable où Augustin raconte comment lui a été révélée sa vocation historique? Qui ne revoit cette salle d'étude dallée et voûtée où il s'était enfermé pendant la durée d'une promenade scolaire pour lire le récit d'Eudore dans les *Martyrs* de Chateaubriand? Amédée partagea cet enthousiasme d'un esprit vif et ardent, et, à son tour, dans la même salle, il répéta le chant des Francs marchant au combat. L'impres-

Digitized by Google

sion fut profonde et durable, et, si Augustin se rendit le premier dans cette ville de Paris, alors comme aujourd'hui le centre de tout travail et de toute science, Amédée ne tarda pas à l'y rejoindre. Il y arriva en 1816, et, comme lui, il se fit connaître par de bons articles dans les journaux et dans les revues.

«Tout le monde sait avec quelle ardeur nos pères se livraient en ces temps aux travaux de l'esprit. On sortait de vingt-cinq années de luttes intestines et de guerres étrangères; le bruit des discordes et des armes s'était tu enfin; l'activité guerrière des esprits était devenue une activité littéraire, plus généreuse peut-être, mais je n'oserais dire plus calme. La science ouvrait un champ de lutte où se pressèrent de nouveaux courages, où se livrèrent de nouveaux combats. Entre les deux mondes que séparait une ère de révolution assez longue pour égaler le quart d'un siècle, les passions surgirent, et la plume remplaça l'épée. Montesquieu avait, dit-on, retrouvé les titres que l'humanité avait perdus; de jeunes écrivains se mirent à la recherche de ceux de la France, et, rejetant tous les récits historiques qui jusqu'alors avaient été acceptés, ils puisèrent la vérité à ses sources, dans des auteurs si négligés qu'ils étaient inconnus, dans ceux des premiers siècles du christianisme, dans ceux qui avaient assisté aux invasions et aux premiers établissements des barbares en Gaule. Entre tous se distinguèrent Augustin et Amédée Thierry. Ils se firent historiens par amour de la vérité et aussi par conviction politique, et ils s'appliquèrent à conserver à notre pays de justes avantages, compromis autrefois par les violences de la révolution et depuis par les souvenirs terribles qu'elle avait laissés.

«Toutefois la polémique ne leur suffisait pas : ils avaient l'esprit trop haut pour ne s'attacher qu'à une littérature de combat; tous deux aspirèrent à d'autres succès, plus solides et plus durables. Sans cesser d'écrire dans les journaux, ils écrivirent des livres. M. Amédée Thierry coopéra à la publication de résumés historiques fort en vogue, et pour sa part il donna le résumé de l'histoire de Guyenne, où se firent jour les qualités qui devinrent en lui si éminentes, la force et la conscience des recherches, l'ordre et la méthode de la narration. Ce n'était pas en effet seulement l'histoire générale de la France que l'on voulait savoir; on comprenait que ce royaume, qui s'était formé successivement de provinces réunies le plus souvent par la force et la guerre, ne pouvait avoir depuis son origine jus-

Digitized by Google

qu'à nos jours une histoire unique. La vie des provinces ne commence pas en effet avec leur annexion, et il faut connaître ce qu'elles ont été auparavant, ce qu'elles ont fait et ce qu'elles ont souffert. Leur gloire, comme leur misère, est un patrimoine que nous ne devons ni mépriser ni même négliger. Avant d'être la France, elles en ont été l'honneur même par leur résistance à nos rois, et dès lors elles ont place dans nos annales nationales.

« On peut dire que jusqu'ici M. Amédée Thierry n'a fait qu'exercer son talent par des études savantes et approfondies; il le produit enfin tout formé dans une œuvre considérable. Il était entré vers 1826 dans une association où il rencontra non-seulement son frère Augustin, mais M. Mignet, dont la renommée était déjà puissante. Il s'agissait de tracer une histoire générale de la France. Les rôles furent distribués, et Amédée Thierry se chargea de la Gaule celtique et de la Gaule romaine. La Gaule franque revint à Augustin, et à M. Mignet la France des Capétiens. L'œuvre fut abandonnée. M. Amédée Thierry seul accomplit sa tâche et publia l'*Histoire des Gaulois*, dont nul de nous n'ignore le mérite ni le succès.

« Sa réputation est en effet fondée. Jusqu'ici il a été surtout connu par son frère Augustin, il l'est maintenant par lui-même. Plus âgé que lui de deux ans, arrivé plus tôt à Paris et entraîné tout de suite dans le grand mouvement politique et littéraire du temps, Augustin Thierry y avait jeté un grand éclat. Ses articles dans le *Censeur européen* et, après 1820, dans le *Courrier*, remuèrent les esprits; ses *Lettres sur l'histoire de France* furent accueillies comme la révélation des destinées premières de nos villes au moyen âge; on y vit comme l'avénement de ce peuple français, si longtemps méconnu. De plus, ne savait-on pas que ces publications n'étaient qu'un jeu, presque un repos dans la vie de travail de ce jeune homme entreprenant et infatigable, et que, voué à la recherche des annales des vaincus du moyen âge, il s'était attaché à ces vaincus de la grande île, notre voisine, aux Saxons, si longtemps opprimés par les Normands? Il racontait l'histoire de leur résistance; il la suivait à travers les âges; il l'amenait même jusqu'à nos jours en Irlande, et avec quel feu, quelle ardeur de recherche, quel génie d'écrivain! c'est ce que l'on comprit quand parut en 1825 la *Conquête de l'Angleterre par les Normands*.

« Posséder un frère illustre est un grand bonheur, mais c'est un bonheur sous lequel des âmes même vaillantes s'inclinent et s'af-

Digitized by Google

faissent. Quel fardeau que cette obligation d'être illustre à son tour! et combien s'y sont dérobés et ont comme fui l'honneur d'un nom qui n'était pas leur œuvre et qu'ils ne pouvaient égaler! Ainsi n'a point fait notre cher et vénéré président : il a accepté l'honneur et la tâche d'en être digne. Quel touchant spectacle que ces deux frères unis dans le travail et dans la gloire! Sans doute il est entre eux des différences, mais n'est-ce rien pour le second de se présenter comme de front avec son aîné dans l'estime de tous les amis des hautes et sérieuses études? S'il n'est pas aussi vif dans ses récits, aussi brillant dans ses peintures, s'il n'a pas autant de vigueur et d'éclat dans le style, comment ne pas estimer comme les plus précieuses qualités sa puissance de recherche, sa persévérance que rien ne lasse, sa ténacité que rien ne décourage, enfin cette justesse de vue, cette sûreté d'appréciation qui ne laisse jamais échapper la vérité? L'histoire renaissait aux yeux d'Augustin en traits saisissants et avec une telle promptitude que parfois elle le trompait en le séduisant; avec plus de lenteur dans l'esprit, moins de hardiesse et de prime-saut, si je puis dire, Amédée arrivait sans écarts à une conviction forte et à la certitude. C'est ce que pensa et dit la France, quand trois ans après la *Conquête de l'Angleterre*, il lui fut donné de lire l'*Histoire des Gaulois*. On ne parla plus que des deux Thierry, si divers et si éminents. C'est alors que M. de Martignac, qui dirigeait le ministère, fit nommer M. Amédée professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, et le titre de docteur qui lui manquait, il l'obtint bientôt de ses collègues, comme nous avons déjà eu occasion de le remarquer.

«J'ai dit aussi quel nombreux auditoire il réunit près de sa chaire. Il racontait son histoire des Gaulois, et les disciples n'eurent pas d'autres yeux ni un autre goût que les lecteurs. L'œuvre, l'écrivain et le professeur furent appréciés à leur juste valeur. En effet, on a pu depuis compléter par des recherches bien dirigées le travail du premier historien de notre Gaule; on a pu rectifier quelques erreurs; on a aussi dépassé sa réserve et sa sagesse, qu'on s'est plu un peu trop et de trop haut à accuser de timidité; mais les fondements qu'il a jetés demeurent solides. C'est à lui que nous devons le partage de notre terre entre les Ibères, les Celtes et les Kimris, et avec quel intérêt il nous fait assister aux migrations des Celtes, qui n'ont plus de place dans la Gaule entre l'attaque des Kimris et la résistance des Ibères. Il les suit dans la vallée du Danube, en Grèce,

Digitized by Google

jusqu'en Asie, et surtout en Italie, où Rome détruite survit à peine à elle-même. Plus tard, quel récit de la campagne de César! avec quelle adresse toute romaine, ce grand proconsul se joue des rivalités des Gaulois, battant les peuples l'un après l'autre, jusqu'au jour où il les abat quoique réunis! La campagne s'ouvre à Genève et à Vesontio et se ferme à Alesia. On comprend avec quelle ardeur le jeune maître était écouté dans Besançon, comment autour de lui naissait l'affection, et comment se préparaient nos pieux souvenirs.

«Mais de tout temps la politique s'est mêlée à l'étude des lettres. Nommé sous le ministère de M. de Martignac, Amédée Thierry fut, sous celui de M. de Polignac, destitué et contraint à chercher un asile en Suisse. Rien n'a donc manqué à sa vie et à sa réputation, pas même les souffrances amères de l'exil. La révolution de juillet le rappela, et dès le 4 août il fut nommé préfet de la Haute-Saône. En changeant de carrière, il restait dans cette Franche-Comté qu'il aimait et dont il était justement aimé.

«Nous ne nous arrêterons pas sur les huit années de son administration préfectorale. Bien qu'il ait montré une grande aptitude et qu'il ait rendu de grands services, il ne s'y est pas complétement enfermé. A Vesoul, en effet, il prépara son *Introduction à l'histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, et il la publia au sortir des affaires, en 1839. Avec quelle faveur elle fut accueillie, nous le savons pour la plupart. N'y avait-il pas alors un vrai et grand mouvement littéraire? On tenait en poésie soit pour les classiques, soit pour les romantiques, et, sous l'impulsion donnée par une pléiade de grands chercheurs et de bons écrivains, on s'appliquait en histoire à toute étude; la plus ardue était celle qui plaisait le plus. M. Amédée Thierry justifia l'empressement dont il fut l'objet, et, sanctionnant l'opinion publique, l'Académie des sciences morales et politiques l'admit parmi ses membres à l'unanimité, en 1841.

«M. Amédée Thierry s'était choisi un champ d'étude qu'il ne devait plus abandonner. Il s'était établi dans les premiers siècles de notre ère, entre le monde ancien qui s'achève et le monde nouveau qui commence, époque à jamais mémorable où l'empire romain reçoit des barbares la force qu'il a perdue, et leur donne à son tour, pour parler comme Bossuet, l'esprit qui leur manque; il les convertit au christianisme et leur apprend à se gouverner. De 1839 à 1847, paraît l'*Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, ac-

Digitized by Google

compagnée de *Mémoires sur le régime administratif de l'Empire;* en 1856, l'*Histoire d'Attila et de ses successeurs;* en 1864, le *Tableau de l'Empire romain.* Depuis 1849, la *Revue des Deux-Mondes* avait accueilli l'historien éminent et le grand écrivain; elle a publié avec suite ces articles si intéressants qui, devenus des volumes, ont de moment en moment, et jusqu'à ces derniers jours, captivé notre attention.

«Nul n'a mieux compris que notre illustre président l'œuvre de Rome dans la Gaule, ce travail lent mais sûr d'une organisation forte et puissante, qui, après avoir conquis le pays, se l'assimile. La Gaule devient romaine; elle n'a plus d'autres dieux que ceux de Rome; et là où survit le druidisme, il est réduit à se cacher. Partout sur les bords des grands fleuves des villes s'élèvent, réunies par de belles routes et par les fleuves mêmes; partout s'ouvrent des écoles. La langue et le génie de Rome se réfugient sur le sol gaulois et y renaissent; l'éloquence y fleurit, et avec elle l'histoire et la poésie. La Gaule rend Rome à elle-même, en même temps qu'elle forme les légions de ses enfants et qu'elle combat pour elle sur toutes les frontières.

«Mais, après Rome, la Gaule s'épuise; les barrières tombent devant les barbares, les digues sont renversées; et cette barbarie que l'Empire avait contenue, qu'il n'avait laissée passer, pour ainsi dire, que par infiltration, déborde de toutes parts. Le Danube est forcé, puis le Rhin; aux Goths, aux Bourguignons, aux Vandales, à tant d'autres, succèdent les Huns, qui menacent d'abord l'Orient, et envahissent ensuite la Gaule et l'Italie. Quelle étrange figure que cet Attila, *fléau de Dieu* pour les Romains, envoyé par le ciel pour leur punition et leur ruine; pour les Germains, héros légendaire que la tradition empreint de férocité et de grandeur et que la poésie exalte dans un véritable cycle de chants nationaux et de longs poëmes; pour les Hongrois, héros mystique et chrétien, précurseur puissant de saint Étienne, frappant de l'épée l'idolâtrie et l'arianisme! et quelle tâche de retrouver sous ces images l'homme lui-même, dont l'effroi des uns, l'admiration des autres et leurs naïves croyances avaient couvert, en les altérant, les véritables traits! M. Amédée Thierry y a suffi, et son livre, traduit dans toutes les langues, a porté jusque sur les bords de la Theiss, aux lieux mêmes où fut la capitale d'Attila, le renom de l'auteur et la sincère histoire de son héros.

Digitized by Google

« Si je ne craignais de fatiguer l'attention, avec quel plaisir je m'étendrais sur ces derniers volumes où il a peint en traits si énergiques Stilicon, Rufin, Eutrope et l'impératrice Eudoxie! Mais je me trompe, ces personnages ne sont que secondaires; ceux qu'il a rendus avec amour à la vie, c'est saint Jérôme à Rome et en Terre Sainte, et saint Jean Chysostome à Constantinople; et encore l'un et l'autre ne représentent-ils que la société chrétienne de l'Occident et celle de l'Orient, toutes deux si diverses déjà et laissant prévoir la séparation qui depuis s'est accomplie. Ces tableaux si forts et si touchants sont empreints de religion; il y règne comme une lumière pure et calme. L'historien écrivait dans ces heures sereines qui marquent la fin d'une belle vie, heureusement remplie par l'amour du bien et le culte du devoir; il recueille ses pensées et ses forces, les yeux déjà fixés sur cette autre vie qui est la sienne aujourd'hui, et il juge avec un calme et une autorité que rien ne trouble. De là vient l'attrait indéfinissable et souverain de ces bons écrits, et du dernier surtout, *Saint Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie.*

« Si dans l'œuvre de M. Amédée Thierry nous avions à faire un choix, peut-être nous arrêterions-nous sur le *Tableau de l'empire romain depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du gouvernement impérial.* Cet ouvrage n'avait été d'abord qu'une introduction à l'histoire de la Gaule romaine, et sous cette première forme il avait mérité cet éloge du philosophe Jouffroy : « C'est le livre qu'aurait fait Montesquieu, si Montesquieu avait vécu de nos jours. » L'éloge ne saurait aller plus loin, et cependant combien ce livre a été perfectionné avant de paraître en 1864 sous son titre définitif. Il y avait dans M. Amédée Thierry non-seulement un historien et un philosophe, mais encore un administrateur. On ne fit que lui rendre justice, quand en 1853 on nomma conseiller d'État l'ancien préfet de la Haute-Saône, que ce département revit sept ans plus tard sénateur présidant le conseil général. Il faut avoir gouverné les hommes et su les gouverner pour comprendre le merveilleux développement de la constitution et de la législation romaines.

« Quelle hiérarchie puissante! Comme tout se tient et s'enchaîne! Avec quelle sûreté le pouvoir descend de Rome jusqu'aux extrémités du monde, et remonte ensuite avec toutes les forces de l'empire! Armée, justice, finances, tout se concentre dans la main qui dirige, et sous cette main, que ce soit celle de Scipion, de César ou d'Auguste, consolide la grandeur et la majesté de l'empire. Le droit

Digitized by Google

romain, quand a-t-il été mieux compris et mieux exposé? La partie du livre qui lui est consacrée, bien que l'auteur ne soit pas légiste de nom, est peut-être la meilleure; le droit, ce beau patrimoine du Romain, ce bien qu'il ne doit qu'à lui, sur lequel la Grèce n'a aucun titre, il est là aussi bien limité, aussi bien condensé qu'en aucun livre de jurisprudence. M. Amédée Thierry savait tout, me disait, il y a quelques jours, un des membres de nos Sociétés, un professeur de droit.

«C'est ce que n'ignore aucun de nous, aucun de ceux du moins qui l'ont vu présider nos réunions. Il avait succédé en 1859 au célèbre doyen de la Faculté des lettres de Paris, M. Victor Leclerc, dans la présidence du Comité d'histoire et de philologie. Depuis lors il a été attentif à tous nos intérêts; plein de bienveillance et d'aménité, il a accueilli tous les travaux, secondé toutes les bonnes volontés. Les questions les plus diverses ne le trouvaient jamais au dépourvu; il avait beaucoup lu, beaucoup médité, et sa sûre mémoire avait tout retenu. Alors même qu'il était entraîné le plus loin de ses études ordinaires, de celles qui faisaient notre orgueil et la joie de ses dernières années, il retrouvait soudain les souvenirs d'une étude ancienne; il se reportait à l'une de ces excursions qu'il aimait à faire sur les différents domaines de ses amis et de ses confrères; et avec une précision que rien ne gênait, avec une lucidité que rien n'obscurcissait, il entrait dans le vif de la discussion et la terminait par des arguments nets et décisifs. La philologie la plus ardue ne le surprenait ni ne l'étonnait. Cet esprit éminemment français, qui se plaçait si volontiers au sommet des idées pour les embrasser dans leur ensemble et saisir tout ce qu'elles ont de général et d'humain, descendait avec bonheur dans les plus petits détails de la critique des langues et déployait les mêmes qualités, celles qui font le charme de toutes ses œuvres, l'esprit, le goût et l'art.

«Je m'arrête, car je n'ai point le dessein de présenter une étude complète sur M. Amédée Thierry. Si peu de jours ont passé sur sa tombe qu'il est encore comme vivant; il faut attendre, pour le juger réellement, que, suivant une de ses expressions, la poussière des années se soit élevée entre lui et la postérité. J'ai rappelé, sans qu'il en fût besoin toutefois, les mérites de son esprit, les beautés de son âme et les qualités de son cœur; j'ai accompli un devoir pieux, un devoir de reconnaissance, et, dans notre tristesse com-

Digitized by Google

mune, je serai satisfait si j'ai pu, pendant quelques instants, le faire revivre au milieu de nous. »

Après ce discours, qui a été applaudi plusieurs fois, les trois sections d'histoire, d'archéologie et de sciences se sont rendues dans leurs salles respectives pour entendre la lecture des mémoires présentés par MM. les délégués.

La section d'histoire et de philologie, présidée par M. Desnoyers, et la section d'archéologie, présidée par M. le marquis de La Grange, ont tenu, pendant les journées du 16, du 17 et du 18 avril, des séances de lecture dont le compte rendu détaillé sera donné plus loin.

La section des sciences s'est divisée en trois commissions pour l'organisation de ses bureaux, et a tenu également des séances pendant les trois journées.

Digitized by Google

DISTRIBUTION

DES

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX SOCIÉTÉS SAVANTES.

Le samedi 19 avril a eu lieu à la Sorbonne la distribution des récompenses aux membres des Sociétés savantes des départements pour 1873, sous la présidence de M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts.

Autour du Ministre ont pris place : MM. Le Verrier, le marquis de La Grange, Milne Edwards, Léon Renier, présidents et vice-présidents des sections; MM. Hippeau, Blanchard et Chabouillet, secrétaires; Manuel, chef du secrétariat du Ministère.

Dans la réunion nombreuse qui occupait l'amphithéâtre et les tribunes on remarquait MM. Nisard, Hauréau, Balard, Théry, d'Avezac, Ravaisson, Maury, Mourier, vice-recteur, Mourier, directeur de l'instruction secondaire, du Mesnil, directeur de l'instruction supérieure, Magnabal, Guillaume Guizot, Alexandre Bertrand, Leymerie, Eichhoff, de La Villegille, Servaux, Bellaguet, Desnoyers, Lascoux, Daubrée, Jourdain, Petit, F. Morand, Clément de Ris, Marty-Laveaux, Boutaric, Cocheris, Faye, Chasles, de La Saussaye, Michelant, Adolphe Tardif, P. Meyer, de Montaiglon, Renou, Jouan, Caillemer, Hébert, A. Ricard, l'abbé Baudry, Rosenzweig, Abel Desjardins, Benlowe, l'abbé Cochet, Cournault, de Linas, Chotard, Hesse, Godard-Faultrier, etc.

Des rapports ont été lus sur les travaux des Sociétés savantes à qui ont été décernées des médailles et des récompenses, par MM. Hippeau, au nom de la section d'histoire et de philologie, Chabouillet, pour la section d'archéologie, et Blanchard, pour la section des sciences.

Digitized by Google

Ces trois comptes rendus ont été entendus avec le plus vif intérêt et souvent applaudis [1].

M. le Ministre de l'instruction publique s'est ensuite levé et a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

« Mon premier mot ne peut être qu'un double remercîment. Je dois vous remercier vous-mêmes d'avoir répondu, cette année, à notre appel, en si grand nombre et au nom de tant de Sociétés diverses; je dois remercier aussi les trois savants rapporteurs de qui nous venons d'entendre un compte rendu de vos travaux si clair et si intéressant. C'est une dette que j'acquitte bien volontiers. Mais, par malheur, ce n'est pas la seule. Si bien remplie que soit cette enceinte, il y a ici, nous le sentons tous, une place vide à côté du président, et je ne saurais poursuivre sans avoir exprimé, à mon tour, notre commun et profond regret pour l'homme éminent que nous avons perdu il y a quelques semaines, et qui portait un nom deux fois illustre dans les lettres françaises, M. Amédée Thierry. Nous l'avons perdu, tout préoccupé encore des intérêts de la science, et aussi ardent que jamais à la servir. Voilà peut-être le plus beau privilége des savants. Le feu qui les anime, la passion qui les pousse, durent autant que leur vie. Comme ce qu'ils aiment ne meurt pas, leur amour n'est point de ceux qui vieillissent, et, jusqu'à leur dernier jour, ils travaillent, ils cherchent, ils espèrent encore, incapables d'être rassasiés ni lassés. Ainsi était mort Augustin Thierry; ainsi vient de mourir son frère; et, en leur rendant hommage ici à tous deux à la fois, il me semble que je me replace et les retrouve au sein d'une grande famille qui était la leur, qui est la mienne, qui est celle de beaucoup d'entre vous, Messieurs, au sein de cette École normale, qui a compté les deux Thierry parmi ses meilleures gloires et qui leur gardera un de ses plus fidèles souvenirs.

Messieurs, je devrais vous parler de vous et de vos travaux : je ne vous en parlerai pas, et vous ne m'accuserez point de sortir de votre domaine. Je vous entretiendrai de la situation de l'instruction supérieure en France. Sous quelque forme que ce soit, les intérêts de

[1] Voir plus loin ces rapports.

Digitized by Google

la science sont les vôtres, et nos Facultés vous sont chères, j'en suis sûr, autant que vos propres Sociétés. Vous avez en vous de grandes ressources et vous en tirez grand parti; mais, en dehors de ce que vous pouvez tirer de vous-mêmes, vous n'êtes pas riches, Messieurs : ni la science ni les savants ne sont riches, et nous avons besoin que les villes et l'État fassent d'immenses efforts pour rendre dignes de la France et de la science les grands établissements qui sont notre patrimoine commun et nos ateliers à tous.

« Ceux d'entre vous qui ont assisté à notre séance partielle de l'année dernière savent que, lorsque je dois toucher à ce sujet, je n'ai pas l'habitude de faire étalage de nos ressources et de dissimuler nos misères; ce sont nos misères, au contraire, que je m'attache à raconter, non pour me plaindre, non pour attrister, non pour décourager, mais parce qu'au nombre des tâches que je me suis imposées à moi-même est celle de rendre publique et populaire, autant que je le pourrai, la nécessité de donner aux lettrés et aux savants les instruments sans lesquels les lettres et les sciences ne peuvent pas prospérer. Depuis bien des années déjà on a parlé en France, dans toutes les réunions publiques et dans toutes les assemblées politiques, de la nécessité de faire de grands sacrifices pour l'instruction primaire. A Dieu ne plaise que je m'en plaigne! J'y aurais mauvaise grâce, Messieurs, moi qui suis peut-être l'homme de mon pays qui ai le plus travaillé pour la cause de l'instruction obligatoire, et qui suis bien résolu à y travailler encore énergiquement avant que deux mois se soient écoulés! (*Double salve d'applaudissements.*) Mais, si multiplier les écoles, instruire le peuple, répandre les premières connaissances, est un devoir absolu, que le patriotisme rend aujourd'hui plus urgent que jamais (*Très-bien! très-bien!*), il y a une autre cause qu'il ne faut pas négliger et qui n'importe pas moins à l'avenir de la civilisation et à l'avenir de notre pays, c'est la cause de la grande culture littéraire.

« Où en sommes-nous, Messieurs, pour ces intérêts de premier ordre? Qu'avons-nous fait? Qu'avons-nous tenté? Je vais vous le dire sans découragement, je le répète, mais avec une tristesse que vous partagerez : car les lettres et les sciences, dans notre pays, sont déplorablement privées des ressources les plus nécessaires à leur développement.

« Énumérons en quelques mots les diverses Facultés, et d'abord nos Facultés des lettres. Il est bien entendu que je ne parle pas du

Digitized by Google

personnel. Ce ne sont pas les hommes qui nous manquent, c'est le matériel qui manque aux hommes. Dans les grandes villes de la France, y a-t-il seulement des chaires en nombre suffisant? Vous le savez comme moi, Messieurs : dans nos Facultés des lettres, il n'y a qu'une chaire de littérature ancienne; les études latines et les études grecques sont confiées à un seul professeur. Pour l'histoire, c'est encore pis : le même professeur est chargé d'enseigner toute l'histoire et, de plus, la géographie, ce qui veut dire que la géographie n'est pas enseignée; c'est à Paris seulement qu'il y a un professeur spécial de géographie. Malgré l'importance que l'étude des littératures étrangères a prise dans notre siècle, nous n'avons qu'une chaire de littératures étrangères par Faculté; et pour toutes ces grandes littératures, ou, pour ne parler même que des deux principales, la littérature anglaise et la littérature allemande, qu'un seul professeur! Peut-il toujours les savoir également bien? N'est-il pas nécessairement entraîné à enseigner ce qu'il sait et à laisser de côté ce qu'il ignore? Il choisit donc; et, dans une ville, vous trouverez un cours sur Shakspeare et Milton; mais, pour entendre parler de Gœthe ou de Lessing, il vous faudra vous rendre dans une autre ville. Quant à l'archéologie, à la paléographie, à l'épigraphie, nous n'avons pas de chaires où elles soient enseignées, en dehors de Paris. Vos savantes compagnies, Messieurs, attachent avec raison un grand prix à cet ordre d'études : vous avez ici une section d'archéologie; mais je suis obligé de dire que, dans nos Facultés, nous n'avons rien qui y réponde.

« Les Facultés de droit ont à satisfaire différents besoins, et tout le monde sait à quoi leur enseignement peut servir dans les détails de la vie. Mais celles que nous avons sont-elles propres à produire d'excellents praticiens, des avocats distingués et rompus aux affaires? Non, c'est chez l'avoué et dans le commencement du stage que l'on apprend le métier d'avocat, et nos Facultés de droit sont consacrées surtout aux études théoriques. Je ne m'en plains pas, tout au contraire. Puisqu'il fallait choisir, j'approuve qu'on ait opté pour la théorie. La théorie, du moins, est-elle enseignée d'une façon suffisante? Pour en juger, Messieurs, faites le compte des chaires qui nous manquent. La procédure civile et le droit criminel sont enseignés par le même maître. Il y a une partie du droit qui devient de plus en plus importante dans notre pays, le droit industriel : il n'est professé nulle part. L'économie politique a une chaire à Paris,

Digitized by Google

une seule; et dans quel moment, je vous prie! au moment même où, sur les questions économiques, les idées les plus insensées se répandent et créent un véritable danger social. Ne semble-t-il pas que, s'il y a une science que l'État aurait pour devoir de propager partout, par les bonnes méthodes, par les principes simples, par les faits acquis et éprouvés, une science que l'on n'oublierait plus et par qui la route serait ensuite barrée aux rêves et aux désirs malsains, c'est l'économie politique? (*Applaudissements.*) Je le répète, nous avons, pour cette science capitale, une chaire à la Faculté de droit de Paris; en province vous n'en trouverez pas. L'histoire du droit? On ne l'enseigne nulle part; et ce n'est pas ici, Messieurs, devant tant d'hommes habitués à vivre dans les détails et les secrets de l'histoire, qu'il peut être utile de signaler l'importance de l'histoire du droit et ses rapports avec l'histoire générale. Est-ce qu'on peut savoir l'histoire romaine sans savoir le droit romain? Est-ce qu'on peut savoir le droit sans savoir l'histoire romaine? Non, certes: ce sont deux études qui se commandent l'une l'autre. Mais nous n'avons pas de chaires dans nos Facultés pour enseigner l'histoire du droit. Nous n'en avons pas davantage pour enseigner le droit canonique; nous n'en avons que deux pour le droit coutumier. Il y a donc là, soit au point de vue pratique, soit au point de vue de l'histoire et de la science, des lacunes déplorables. Je pourrais en signaler bien d'autres. Prenez le droit financier : aujourd'hui tout le monde peut être député, et presque tout le monde a envie de l'être (*Rires*); le nombre va croissant de ceux qui devront étudier le budget et à peu près le comprendre (*Nouveaux rires*); cependant les lois de finances et les principes de ces lois ne sont enseignés nulle part.

«En ce moment même, à Bordeaux, on me demande de créer, savez-vous quelle chaire? une chaire de droit maritime. Nous n'en avons pas une seule; nos marins partent de nos ports, ne sachant pas quels sont leurs droits et sachant à peine quels sont leurs devoirs. Quand ils abordent dans un port étranger, s'ils ont une contestation avec les tribunaux, ils sont obligés de se mettre en aveugles entre les mains d'un *solliciteur*. Comment voulez-vous que notre commerce et notre influence ne souffrent pas, à la longue, de l'oubli où nous avons laissé cette branche de l'enseignement?

«Je passe aux Facultés des sciences : là aussi les matières les plus diverses et qui exigeraient les efforts de plusieurs esprits sont con-

Digitized by Google

densées et comme emprisonnées dans une seule chaire. Les mathématiques pures, les mathématiques appliquées, l'astronomie, n'ont à elles toutes qu'un représentant. L'histoire naturelle n'a qu'un seul professeur: si c'est un physiologiste, il enseigne la physiologie; si c'est un botaniste, il enseigne la botanique; s'il sait mieux la minéralogie, il enseigne la minéralogie. La chaire dépend ainsi de la spécialité du maître; tant qu'il vivra, ceux qui auraient préféré une autre branche d'études ne sauront où s'adresser; et, quand il viendra à mourir, ceux qui avaient commencé à s'instruire avec lui ne pourront pas continuer.

« Quant aux Facultés de médecine, dont je veux parler maintenant, comme il n'y en a que trois, je commettrai moins d'oublis.

« La Faculté de Paris a un grand nombre de chaires; elle n'a donc pas à se plaindre sous ce rapport. La Faculté de Nancy est toute nouvelle, et je ne crois pas me vanter en disant qu'elle nous fera quelque honneur. Ceux qui étudieront l'organisation de cette grande école rendront, je crois, justice à notre sollicitude. Aucun enseignement essentiel n'a été oublié, et les leçons des professeurs peuvent être heureusement complétées par les cours spéciaux confiés aux agrégés. Montpellier a des besoins qui m'ont été signalés et auxquels il sera pourvu. Ce qui me frappe dans les Facultés de médecine, c'est la séparation trop marquée qui existe dans presque toutes les villes entre l'enseignement médical et l'assistance publique. Ici, à Paris, nous avons un Conseil éclairé et une Faculté de médecine illustre; les relations entre ces deux corps devraient être des plus étroites : l'Assistance publique et la Faculté devraient se compléter l'une par l'autre et se prêter un mutuel appui. Cependant, quand j'ai essayé, il y a trois ans, d'introduire des professeurs de la Faculté et des médecins dans le Conseil de l'assistance publique, de manière à leur assurer, non pas la totalité, non pas même la moitié, mais à peu près le tiers des voix, on m'a expliqué que je demandais trop, et que c'était déjà beaucoup que la présence de deux ou trois professeurs, médecins, chirurgiens, hommes de science, dans une assemblée chargée avant tout de l'administration des hôpitaux. Ainsi, quand un professeur de clinique juge nécessaire d'obtenir, dans l'intérêt même des malades qui lui sont confiés, un cabinet pour ses études, un laboratoire pour ses expériences, c'est un conseil composé presque exclusivement d'administrateurs qui apprécie et qui décide. Les témoignages de bonne volonté que

Digitized by Google

nous recevons sont nombreux, sans doute, et le chef de l'administration est un homme d'une habileté consommée ; mais il n'en est pas moins vrai que la dépendance des Facultés est trop visible, et qu'elle demeure inexplicable.

«D'un autre côté, nous n'avons qu'un nombre insuffisant de sujets pour la dissection, surtout dans les Facultés et les Écoles de départements. Je vous surprendrais, Messieurs, si je vous disais combien de soucis me donne en ce moment la résolution que j'ai prise de procurer aux trois Facultés un nombre de sujets assez considérable pour suffire à leurs études. Il n'y a d'études sérieuses que celles qui s'appuient sur les faits : il n'y a pas de démonstration théorique, il n'y a pas de parole, si éloquente, si lumineuse qu'elle soit, qui puisse suppléer à la vue des phénomènes; et quiconque aspire à devenir médecin doit commencer par regarder dans l'intérieur du corps humain et par savoir à fond ce qui s'y trouve. (*Applaudissements.*)

«Messieurs, je viens de vous parler des chaires et des ressources qui nous manquent pour l'enseignement; voici une autre de nos misères, c'est l'absence de bibliothèques. Sauf de rares exceptions, nous n'avons pas, à proprement parler, de bibliothèques dans nos Facultés. Pour avoir une bibliothèque, il faut (je vous demande pardon des mots que je vais prononcer, mais beaucoup d'entre vous savent si j'ai raison de commencer par le commencement); pour avoir une bibliothèque, il faut : 1° avoir une salle dans laquelle on mettra les livres; 2° avoir des livres à mettre dans la salle (*On rit*); 3° il est souhaitable aussi d'avoir un bibliothécaire; 4° enfin on doit s'efforcer d'avoir des lecteurs. (*Nouveaux rires.*)

«Ce ne serait pas assurément les lecteurs qui manqueraient à Paris. La Faculté de droit de Paris ne compte pas, en 1872, moins de 2,500 élèves; mais la salle de sa bibliothèque n'en peut recevoir que 25; et les livres sont, en partie, relégués dans une soupente. La Faculté de médecine a 4,000 élèves en cours d'études, et une salle pour 125 lecteurs. Qu'est-ce donc dans les autres villes? Le local manque presque partout; très-peu de Facultés, en France, ont une salle qui s'appelle la bibliothèque. Quant à des livres, il y en a sans doute, mais dispersés un peu partout, confinés dans des armoires closes, dans des cabinets, livres d'un autre temps, livres nouveaux en plus petit nombre. Nos propres travaux sont incomplétement représentés; quant aux publications étrangères, elles

Digitized by Google

sont le plus souvent absentes. De bibliothécaires, on n'en peut pas avoir, à moins qu'un professeur, par charité pour la science ou pour les élèves, ne se dévoue à ce métier difficile; car il n'y a nulle part d'allocation fixe pour payer un bibliothécaire; il n'y a nulle part non plus d'allocation déterminée pour éclairer la bibliothèque ou pour la chauffer, et pour lui fournir des livres. Toutes ces dépenses de personnel et de matériel doivent être prélevées sur les frais de cours. Mais, Messieurs, les frais de cours qui nous sont alloués sont extrêmement minimes, et ils sont singulièrement réduits par les dépenses indispensables du matériel, le chauffage, l'éclairage, l'entretien du mobilier et des bâtiments. Il y a des Facultés qui s'endettent pour payer leur bois pendant l'hiver : n'en soyez pas surpris, car ces frais de cours qui représentent toute la dotation de l'enseignement, tous les moyens de travail du professeur et de ses disciples, s'élèvent à 65 francs pour les chaires de droit et à 122 francs pour les chaires de lettres : voilà notre fortune!

« Quant aux locaux dans lesquels sont établies nos Facultés, vous les connaissez certainement, Messieurs. Vous savez que, sauf de rares exceptions, ce sont d'anciens hôpitaux ou d'anciens couvents; l'inspecteur général que voici à côté de moi m'adressait, il y a un an, un rapport sur les Facultés de la ville de Grenoble, qui sont placées dans la halle aux farines! Comme je dis cela en présence du recteur de Grenoble, je m'empresse d'ajouter que, grâce à lui et aux autorités de la ville, dont la bonne volonté nous est assurée, nous aurons bientôt pour les Facultés de Grenoble un établissement digne d'elles.

« Je vous parle des départements; mais il faut que je vous fasse aussi les honneurs de Paris.

« Où sommes-nous ici, Messieurs? A la Sorbonne. Voilà cette maison, à la fois un peu triste et assez majestueuse, qui pour nous, universitaires, amis des choses passées, demeure la véritable capitale de l'enseignement dans notre pays. Mais enfin, toute noble qu'elle est, cette Sorbonne a les dimensions d'un lycée de grandeur ordinaire, et sa plus belle salle, Messieurs, j'ai l'honneur de vous la présenter. (*On rit.*) Il y a trois mois, elle s'écroulait; nous l'avons, tant bien que mal, soutenue; et quoique celui qui vous parle soit ministre des beaux-arts, il ne peut offrir à votre admiration que les peintures que vous avez sous les yeux! (*Applaudissements.*) Nous

Digitized by Google

nous consolerions de n'avoir pas une salle de cours mieux ornée, en évoquant les souvenirs qu'elle perpétue; j'ai enseigné à cette place pendant longtemps, Messieurs, et j'avoue que, dans ce temps-là, la salle me paraissait assez belle, parce qu'en venant m'asseoir dans cette chaire je me rappelais les noms des maîtres qui l'avaient occupée avant moi, et la majesté de ce triste amphithéâtre m'effrayait! (*Applaudissements.*) Oui, nous nous consolerions de voir nos cours si modestement installés; mais je voudrais vous conduire dans les salles des actes, où l'on reçoit des docteurs qui sont souvent célèbres avant la soutenance, et qui, s'ils ne le sont pas alors, le deviennent presque toujours après; ce sont des réduits où le public s'entasse sur quelques bancs de bois, et que dédaignerait une ville de quatrième ordre pour y mettre une école primaire! (*Très-bien! C'est vrai!*)

«J'ai eu le pensée de faire placer à la Sorbonne les portraits de ses plus illustres maîtres. On y travaille à l'heure qu'il est; et chaque jour on vient m'avertir que le portrait de tel maître est achevé, que tel autre est en voie de préparation; mais, ces portraits, où les placerons-nous? Je prévois le moment où nous aurons dans quelque cabinet obscur des cadres accumulés l'un sur l'autre, à peu près comme les tableaux que j'ai vus entassés sous la poussière des greniers du Louvre, et parmi lesquels on a trouvé des chefs-d'œuvre! (*Sensation.*) J'ajoute, en passant, Messieurs, que ces tableaux sont aujourd'hui placés dans les galeries publiques, où les artistes peuvent les étudier. Quant aux portraits de MM. Guizot, Cousin, Royer-Collard, Villemain, ils seront bientôt terminés sans doute; mais, je le répète, je ne sais quand mon successeur pourra vous les montrer.

Je vous ai parlé de la Faculté des lettres; permettez-moi de vous dire quelques mots de la Faculté des sciences. Si nous avions eu le temps, j'aurai voulu ne pas me borner à une conversation sur ce sujet: j'aurais tenu à vous faire visiter, après la séance, nos établissements scientifiques de Paris. Je ne parle pas de l'École supérieure de pharmacie; j'aurais eu quelque inquiétude à vous y conduire, car cette semaine même nous venons d'être obligés de l'étayer. Je ne parle pas de l'École de médecine, ni surtout de l'École pratique, que je ne veux plus montrer à personne. Il est venu ici, récemment, de bien loin, un homme qui serait un savant éminent s'il n'avait pas un autre rôle à remplir dans le monde; il m'a demandé

Digitized by Google

de lui faire visiter l'École de médecine; je lui ai dit : « Sire, vous « irez la voir sans moi, je rougirais trop de vous la montrer! » Et, cependant, c'est la Faculté où enseignent des savants tels que Wurtz, Germain Sée, Broca, Gavarret, Vulpian, Axenfeld, Richet! Il faudrait les citer tous, ce sont tous des noms illustres. Les noms sont illustres, mais l'École est misérable!

« Sans sortir de la Sorbonne, j'aurais pu me borner à vous montrer les laboratoires de la Faculté des sciences, et voilà M. Hébert qui nous aurait appris les efforts merveilleux que ses collègues et lui ont accomplis pour placer des collections d'histoire naturelle dans des locaux qui servaient autrefois à loger des étudiants ou de petits ménages. Toutes ces pièces étroites, mal éclairées, dont nous avons dû tirer parti, l'ancienne chambre à coucher, le petit salon, la cuisine, sont nos salles d'études! Encore ne nous appartiennent-elles pas : c'est la ville de Paris qui nous les prête, et, si demain elle nous donnait congé, notre enseignement s'arrêterait. M. Milne Edwards, M. Hébert, M. Desains, M. Duchartre, mettraient en ballots leurs collections, et ils attendraient.

« Je fais là une hypothèse pour la Faculté des sciences; mais ce n'est pas une hypothèse pour d'autres de nos écoles. Je vais vous en citer une : c'est l'École des langues orientales vivantes. Je l'ai trouvée, quand je suis allé la voir pour la première fois comme ministre de l'instruction publique, installée dans les mansardes du Collége de France, enclavé et resserré lui-même entre quelques vieilles maisons qu'on aurait dû faire disparaître depuis cinquante ans. J'ai trouvé là des livres, des manuscrits orientaux de la plus grande valeur, placés dans les placards d'une salle à manger; des professeurs obligés d'enseigner à demi-voix à leurs élèves pour ne pas être entendus de l'autre côté de la cloison. J'ai trouvé cet état de choses intolérable, et j'ai fait tout ce que je devais pour obtenir un nouveau local; même, pendant un moment, j'ai eu l'espoir d'en trouver un. Je ne dirai pas que cet espoir soit perdu; je veux croire qu'il ne l'est pas : mais il faut attendre encore! En attendant, j'ai eu une idée, dont je ne suis pas médiocrement fier, parce qu'elle a réussi : j'ai institué des correspondants de l'École des langues orientales de France, et j'ai demandé à ces correspondants de nous envoyer tout ce qui pouvait intéresser l'étude des langues orientales. Notre succès a dépassé toutes mes espérances. De la Chine, de l'Inde, de l'Indo-Chine, de tout l'extrême Orient en un mot,

Digitized by Google

nous avons reçu des ballots de manuscrits et d'autres objets, formant à l'heure qu'il est une véritable collection. Est-elle belle? Est-elle rare? Je ne saurais exactement vous le dire : la raison en est que nous avons bien ouvert les premiers ballots, et que nous en avons déposé le contenu dans des placards; mais nous avons été obligés de ne pas ouvrir les autres, en plus grand nombre, parce que la place nous manquait absolument. Il a fallu les laisser dans les greniers du Collége, ou à la Douane.

«Il y a à présent trois mois que nous avons perdu un homme que vous connaissez tous, que tous les savants connaissent, le digne et excellent docteur Daremberg. Il avait eu un talent que vous apprécierez comme moi, celui de composer une belle bibliothèque de livres de médecine. L'Académie de médecine me fit exprimer le désir que cette bibliothèque fût acquise par l'État. Elle-même m'est venue en aide sur son misérable budget : nous l'avons achetée. Mais, l'achat une fois fait, il fallait trouver un lieu convenable pour ce dépôt. Quel lieu? L'Académie de médecine, me direz-vous; et vous aurez raison, sans nul doute; mais écoutez.

«Il doit y avoir ici des médecins en grand nombre; en tout cas, il doit y avoir des hommes qui s'occupent d'histoire naturelle, et d'ailleurs vous êtes tous des savants; tous vous savez donc ce que c'est que l'Académie de médecine de Paris. Mais vous ne savez probablement pas que les précieuses collections de l'Académie y sont littéralement mangées aux vers, au point qu'il a fallu, cette année, que je fisse faire des escabeaux de bois sur lesquels on a posé les manuscrits les plus précieux, afin que les insectes ne vinssent pas les dévorer. Quant à s'en servir, il n'y faut pas penser : on ne peut pas les déployer.

«Voilà quelle est la situation. J'ai déjà parlé de cela, l'année dernière, à la réunion partielle des Sociétés savantes. Pourquoi? Parce que je ne saurais trop le répéter, et que je cherche toutes les occasions qui me sont offertes pour insister sur un tel état de choses. Je me rappelle que M. Le Verrier a pris la parole après moi et m'a dit : «Je vous remercie, parce que vous n'avez pas dévoilé nos misères uniquement pour nous désoler; vos paroles sont un engagement; elles nous prouvent que vous avez l'intention formelle de nous donner tout ce que nous n'avons pas.»

«Oui, Messieurs, nous avons cette intention ; et non-seulement l'intention, nous avons la volonté la plus absolue. Mais, hélas!

Digitized by Google

vous savez tous quelle est la situation où nous sommes; il ne s'agit pas de sonner des fanfares et d'exagérer cette puissance de vitalité qui fait renaître notre pays. Quelque plaisir que ce réveil nous cause, il faut envisager sérieusement les tristes nécessités de la vie. Qu'à une autre époque on ait dit à ceux qui disposaient de la fortune publique : « Que faites-vous de vos millions, quand les Facultés n'ont pas d'espace, quand les étudiants n'ont pas de bibliothèques, quand il n'y a pas de chaires suffisantes? » On a eu raison; et quoique je n'aime pas les récriminations, je dirai que c'était un reproche légitime : on élevait un palais, on ouvrait une rue, on faisait un square; et la science ne trouvait pas un coin où un homme illustre pût préparer ses découvertes. N'avait-on pas raison de dire que l'on pensait à l'ostentation et au luxe, et que l'on ne donnait pas satisfaction aux grands besoins de l'humanité? (*Applaudissements.*)

« Mais nous, Messieurs, nous avons reçu l'héritage dans un moment où le Trésor était bien épuisé; et, quand on jugera les hommes qui, à l'heure qu'il est, sont chargés d'administrer la famille scientifique, je prie qu'on ne juge pas leur conduite d'après le situation antérieure, et, j'ajoute avec plaisir, d'après la situation future. Nous avons réparé les premières ruines; pendant que je suis là, à gémir sur ce qui manque à l'outillage de la science, ni moi ni aucun de vous n'oublions que la France vient de suer cinq milliards, qu'il nous faudra payer par un long travail et une longue austérité. Cependant, si je viens ici, au milieu d'une fête, vous attrister par ces détails, croyez-vous que ce ne soit pas une passion immense qui me pousse à dire à tous ceux qui aiment l'art, à tous ceux qui aiment la science, à tous ceux qui adorent les lettres, quels besoins nous avons à servir, afin qu'ils soient animés de la même passion que moi; afin que partout, en toutes circonstances, dans leurs départements, dans les conseils généraux, dans les conseils municipaux, à l'Assemblée, s'ils en font partie, dans les Académies, s'ils y siégent, ils visent au même but; afin qu'ils se persuadent bien et persuadent aux autres que, tant que nous n'aurons pas donné à la science, à l'esprit de recherche et d'investigation tout ce qui lui est nécessaire, nous aurons bien payé la dette du pays, nous aurons bien fait honneur à nos engagements, mais nous n'aurons pas ensemencé l'avenir, nous n'aurons pas préparé la résurrection? La résurrection commencera le jour où l'on

Digitized by Google

pourra complétement et facilement travailler, c'est-à-dire être un savant tout à son aise ! (*Applaudissements.*)

« J'ajouterai, mais très-modestement, que nous avons fait quelque chose; et je veux vous indiquer maintenant quelques-unes des améliorations dont nous avons pris l'initiative. Je vais vous les rappeler, sans trop m'en féliciter, et en sentant bien plus le regret de ce que nous n'avons pas réalisé que la satisfaction de ce que nous avons fait.

« Mes excellents collaborateurs se sont ingéniés à faire des économies, parfois un peu dures; enfin nous avons pu réunir une petite somme, que nous avons employée en achats; et nous aurons le plaisir, dans le courant de la semaine prochaine, de donner quelques instruments aux diverses Facultés des sciences et quelques livres aux Facultés des lettres.

« Nous avons créé trois chaires de mécanique, à Marseille, à Lille et à Poitiers.

« Nous avons établi à Paris et à Montpellier des laboratoires de clinique pour les études d'histologie et d'analyse pathologique. A la prochaine rentrée des cours de la Faculté de Paris, les étudiants en médecine trouveront un laboratoire de chimie biologique qui sera dirigé par le doyen de la Faculté, M. Wurtz.

« Nous avons aussi entamé avec le Conseil municipal de Paris une négociation qui, je l'espère, aboutira cette année. Le Conseil municipal est disposé à nous donner quatre millions, à la condition que l'État en donne autant. L'État les donnera : nous l'obligerons à nous les donner; et quand je dis *nous*, ce n'est pas de moi que je parle, c'est de vous, Messieurs. Je dis que les savants de France obligeront l'État à donner ces quatre millions. Quatre et quatre font huit; avec huit millions, voici ce que nous espérons faire. D'abord, nous construirons une nouvelle École pratique de la Faculté de médecine; nous prendrons la Faculté des sciences de Paris, la Faculté des sciences seulement, et nous la transporterons dans les terrains annexes du jardin du Luxembourg. Nous conserverons ici intacte la vieille Sorbonne, avec sa Faculté des lettres et sa Faculté de théologie; mais sur l'emplacement que je vous indique nous construirons, sans luxe, une vaste Faculté des sciences appropriée aux nécessités de la science moderne.

« J'ai tort de dire *sans luxe;* elle aura, au contraire, un très-grand luxe : des salles spacieuses, des laboratoires inondés de lu-

Digitized by Google

mière, de puissants appareils propres à la transmission de la vapeur, des réservoirs d'eau en aussi grande quantité qu'il en faudra, et des collections d'instruments parfaitement complètes. Voilà le luxe que je vous promets! Nous aurons alors une des premières Facultés des sciences du monde. Et je me permets de dire que, si notre génération arrive à créer un tel monument, elle n'aura pas moins fait que si, sur quelques-unes de nos places, elle avait élevé un de ces merveilleux édifices où le génie des arts déploie sa magie; car, si de belles statues et une architecture magnifique élèvent l'imagination quand on les aperçoit, et vous font un moment vivre dans la région de l'idéal, ce qui est un des plus grands bonheurs de notre vie, je défie bien un homme qui a étudié d'entrer dans un laboratoire bien conçu, de voir tous les engins et tous les appareils qui y sont disposés, de penser à toutes les découvertes qui en sont sorties et qui en sortiront encore, sans ressentir un sentiment religieux que j'appellerai le sentiment scientifique par excellence, qui saisit les grandes intelligences, inspire aux savants ce noble amour du travail que ni les fatigues ni les sacrifices ne peuvent ralentir ou décourager, et qui fait que l'on est prêt à se dévouer tout entier, dans l'espoir de découvrir aussi quelque chose que les yeux humains n'avaient pas aperçu jusqu'alors. (*Vifs applaudissements.*)

« Au Collége de France, nous avons créé, auprès de la chaire de M. Claude Bernard, un laboratoire d'histologie dirigé par M. Ranvier, et qui est en train de devenir un des recoins scientifiques les plus illustres de l'Europe.

« Au Muséum (je ne puis pas en parler sans tristesse, car nous avons là des richesses incomparables, que l'on ne peut pas montrer faute d'emplacement), au Muséum, nous avons créé un laboratoire de chimie pour M. Frémy, un laboratoire d'agriculture pour M. Decaisne, un laboratoire de botanique pour M. Brongniart : ces diverses installations nous ont coûté plus d'un demi-million.

« Nous avons donné aux reptiles un espace conforme à leur dignité et à leur importance; et au lieu de les voir, comme à présent, s'étioler à l'ombre, dans d'abominables cages, vous les verrez prochainement vivre et se mouvoir dans un palais. Nous préparons également une place importante à la pisciculture, qui gémit par la voix de M. Coste, et se plaint d'être si mal traitée.

« Notre action s'étend au dehors : il y a trois semaines nous avons créé à Rome un cours d'archéologie que je considère comme une

Digitized by Google

innovation très-utile. Ce cours, professé par M. Albert Dumont, pourra être suivi par les élèves de l'Académie, et le sera obligatoirement par les élèves de l'École française d'Athènes, qui se trouveront ainsi tout prêts à entreprendre des fouilles dans le pays du monde où l'on en fait le plus.

«Je suis heureux de vous dire que le bâtiment de l'École d'Athènes, pour laquelle le Gouvernement grec nous a concédé un terrain, est en construction, et qu'à la fin de l'année il sera terminé. Nous devons ce succès à M. Burnouf.

«En résumé, mon grand effort partout est de créer, pour les professeurs et les étudiants, une sorte de foyer scientifique, une sorte de vie de famille, en multipliant les laboratoires et les conférences, où ils s'abordent de plus près et se mêlent plus intimement. L'amphithéâtre qui suffit aux leçons théoriques et aux démonstrations des professeurs ne suffisait pas à mon but : j'ai voulu établir entre le professeur et l'élève des relations assidues, compléter les leçons par des exercices pratiques, ce qui s'entend aussi bien pour les lettres que pour les sciences; faire en sorte que les élèves, après avoir écouté les paroles du maître, puissent travailler à ses côtés, sous ses yeux, s'inspirer de ses conseils, de ses directions, vérifier par eux-mêmes les textes ou contrôler les phénomènes dont on les a entretenus, et acquérir ainsi l'habitude des investigations personnelles, la passion du travail persévérant, afin d'ajouter, s'il se peut, quelque découverte féconde qui leur appartienne aux découvertes dont nous sommes déjà en possession. L'École des hautes études a déjà beaucoup fait dans cette voie; et par le nombre et la valeur des travaux qu'elle a produits, elle a su justifier les encouragements de l'Assemblée nationale et les suffrages répétés de l'Institut.

«Je crois que j'oublie encore bien des choses, mais vous voyez, par ce court exposé, que nous avons travaillé. A Dieu ne plaise, cependant, que je me fasse de ces résultats un titre exagéré de satisfaction, et que ces quelques succès, quoiqu'ils nous aient coûté bien de la peine, nous donnent lieu de nous reposer ! A se complaire dans ce qui a été fait, on risque d'oublier ce qui est à faire.

«Nous avons essayé de donner plus de vie aux Facultés, en accordant à leurs professeurs le droit de se réunir et de conférer sur les matières qui les intéressent. Je ne crois pas que l'institution soit mauvaise : à certaines époques, il avait été fait défense aux Facultés

Digitized by Google

de se réunir. Ceux qui ont lu les cahiers des grandes Facultés de Paris avant 1789 se rappellent qu'on y débitait bien des inepties et qu'on y perdait bien du temps; mais, du milieu de cette confusion, les questions surgissaient. Je ne dirai pas qu'elles y étaient traitées comme dans une académie; néanmoins telle était l'importance qu'elles prenaient par la discussion, qu'elles suscitaient au dehors des travaux variés et d'utiles controverses. Aujourd'hui les Facultés, plus fortement constituées, ont recouvré le droit de s'assembler et de délibérer. De plus, pour préparer autant que possible la formation de ces Universités qui nous manquent, nous avons chargé les doyens d'une même ville de se réunir tous les mois et de se concerter sur tous les points communs qui touchent aux intérêts de la famille enseignante. Si cette innovation porte les fruits que j'en attends, il y aura désormais des Facultés qui seront enfin de véritables familles.

« Des familles pour les professeurs : ce que je rêve surtout, ce sont des familles pour les élèves. Toute cette organisation, un peu froide, a besoin d'être ranimée. Ni le professeur, dans sa chaire, ne doit se contenter de remplir sa tâche, ni l'élève, sur les gradins de l'amphithéâtre, ne doit se borner à écouter, à comprendre et à retenir. Pour l'un, comme pour les autres, il faut que le cœur, ou, si vous voulez, que la passion s'en mêle : de même qu'on ne fait pas un régiment avec la loi et la théorie, et qu'il y faut aussi le drapeau. Il y a quarante ans (c'est un peu loin, permettez-moi de remonter jusque-là), il y avait à Paris ce qu'on appelait le quartier latin : ce n'est pas loin d'ici. Mais, si vous sortiez de la Sorbonne, à moins d'avoir la mémoire bien présente, je doute fort que vous le retrouviez. Vous chercheriez en vain nos vieilles rues d'autrefois; à peine la rue Saint-Jacques apparaîtrait-elle parmi tant de voies nouvelles; je n'en dirai pas autant de notre vieux sanctuaire de la rue La Harpe. Dans ces rues étroites, dans ces hautes maisons enfumées ou croulantes, se pressait tout un monde grouillant d'étudiants, parmi lequel passait je ne sais quel souffle commun, qui était l'esprit même des écoliers de Paris. Était-il bon? Était-il mauvais? Il y avait de l'un et de l'autre. Mais ce qui ne manquait jamais, c'était une certaine passion pour les choses scolaires. Je n'ai pas oublié que, lorsqu'il était question de nommer un nouveau professeur, soit à l'École de droit, soit à l'École de médecine, des luttes s'engagaient dans tous les lieux où les étudiants se rassemblaient;

Digitized by Google

chaque candidat avait ses exaltés partisans; on s'irritait, on déraisonnait; et pourtant, à distance, devenu vieux, accoutumé aux affaires de la vie, j'ai comme un regret du temps où l'on débitait toutes ces témérités, quand je pense qu'elles étaient dites avec passion, et que la passion de ces jeunes gens avait pour objet, après tout, de grands intérêts scientifiques! (*Applaudissements.*) On prenait parti pour tel candidat contre tel autre, c'est-à-dire pour telle doctrine contre telle autre. Ces enfants de vingt ans, qui savaient à peine en quoi ces doctrines consistaient et ce qu'elles valaient, se passionnaient pour elles; n'était-ce pas quelque chose? (*Très-bien! très-bien!*) N'était-ce pas aussi quelque chose, que cette ardeur qui enflammait les uns pour ce qu'on appelait la littérature romantique, et les autres pour ce qui demeurait les lettres classiques? Je vois ici M. Désiré Nisard, qui, à cette époque, pour avoir combattu les excès de l'école romantique, avait conquis la popularité auprès d'une partie de la jeunesse, et soulevé l'animadversion dans le camp opposé. Animadversion et louanges, tout également était utile, parce que l'objet même de ces luttes avait sa grandeur, et que, toutes les fois que la passion s'attache à un mouvement scientifique ou littéraire, elle est bonne pour les jeunes gens, elle est féconde pour la nation. (*Vifs applaudissements.*) Malheur aux époques où la jeunesse n'a d'entraînement que vers le succès et de goût que pour le lucre! Ce sont ces époques-là qui préparent les hommes de concession et les gouvernements de décadence. (*Nouveaux et chaleureux applaudissements.*) Mais, lorsqu'au temps de la jeunesse une place a été faite à l'amour des choses éternelles, il faut une métamorphose bien invraisemblable pour que, sous les cheveux blancs, rien ne survive de l'ancienne énergie et du premier enthousiasme. (*Vive approbation.*)

«Il me reste, Messieurs, à vous adresser quelques recommandations. Je désire que vous vous en alliez d'ici transformés, pardonnez-moi le mot, en collaborateurs de celui qui vous parle et de ceux au nom de qui il vous parle. Il faut que les Sociétés savantes des départements deviennent pour ainsi, dire les patronnes des Facultés provinciales. Il faut que les Facultés, dont les professeurs remplissent en grand nombre les Sociétés savantes, trouvent dans ces Sociétés des appuis et des encouragements. Beaucoup d'entre vous sont membres de conseils généraux et de conseils municipaux : qu'ils votent et qu'ils réclament des ressources pour les savants. Si

Digitized by Google

vous avez quelque part des conseils d'assistance publique qui fassent difficulté de vous fournir des cliniques ou des laboratoires, soyez transportés d'un beau zèle pour obtenir de l'administration qu'il soit fait à la science une place plus large dans ces mêmes conseils. (*Très-bien! très-bien!*) Ce qu'il faut avant tout et par-dessus tout, c'est demander de l'argent. Vous n'y avez pas manqué jusqu'ici, et je vous en félicite; mais il faut en demander toujours davantage.

« On répète habituellement : ce qu'il s'agit de faire, c'est une bonne loi sur l'instruction. Ce que je vais dire n'étonnera que ceux qui n'entendent rien à la réalité, à la pratique des choses : assurément, il faut faire une bonne loi; mais ce qui vaudrait mieux que n'importe quelle loi, fût-elle excellente, c'est une certaine quantité de millions! Donner de l'argent aux écoles, voilà le véritable service à rendre à la science, le meilleur service à rendre au pays. (*Assentiment.*)

« J'apprendrai peut-être à quelques-uns d'entre vous ce que l'État accorde aujourd'hui à l'enseignement des lettres et des sciences, en d'autres termes les sacrifices énormes que la France fait pour l'enseignement supérieur. Je vais vous dire ce qu'elle a dépensé en 1872; dans six semaines, je pourrai vous dire ce qu'elle a dépensé en 1873. La différence ne sera pas notable.

« Le budget de l'État a avancé, en 1872, à l'enseignement supérieur, la somme de 4,402,921 francs. Si, d'autre part, nous calculons ce que les étudiants payent en frais d'inscriptions et de diplômes, véritable impôt public que perçoit le ministre des finances, voici ce que cet impôt a produit dans la même année 1872 : l'État, disais-je, avait avancé 4,402,921 francs; l'impôt lui a rendu 4,316,610 francs! (*Sensation.*)

« Ainsi, en 1872, la France a dépensé pour les Facultés des lettres, pour les Facultés des sciences, pour les Écoles de droit et de médecine, une somme totale de 86,311 francs. (*Nouveau mouvement.*)

« Voilà le budget de la science réduit à sa plus simple et sa plus lamentable expression.

« Je vous le dis, Messieurs, pour que vous le sachiez, pour que vous le reteniez, pour que vous le répétiez; je vous le dis afin que tout le monde le sache et que tout le monde en rougisse, et pour que l'Assemblée nationale ait la bonne pensée de me donner, cette année, la modeste somme que je lui demande. (*Applaudissements.*)

« Cette somme supplémentaire, je ne le dis pas sans quelque

Digitized by Google

honte, est minime : je n'ai osé demander que bien peu ; mais en même temps que je défendrai ce peu, j'avertirai les représentants du pays que c'est un commencement, que je ne m'en tiendrai pas à cette obole, et, que si on laisse plus longtemps la science dans l'état déplorable où elle est, on aura fait tout ce que des hommes peuvent faire pour frapper de mort l'avenir scientifique et littéraire d'un pays ! J'ai demandé 1,100,000 francs ; mais, l'an prochain, c'est 5 millions qu'il faut que l'on obtienne ; et ce sera peu de chose encore. Avec ce peu nous pourrons cependant marcher. Remarquez que ces 1,100,000 francs seront à peu près toute la dépense de l'État pour l'enseignement supérieur, puisque, à cette heure, je vous le répète, il ne dépense que 86,311 francs.

«Mais, cette somme, faut-il vous dire comme elle fructifiera, ce qu'elle produira ? Croyez-vous que ce soit de l'argent mal placé ? Je ne parle pas en ce moment en littérateur ou en savant, je parle en spéculateur et en homme de chiffres et de négoce. L'État vous donnera 5 millions : vous lui rendrez 500 millions et plus encore !

Pour le prouver, je n'ai qu'à prendre les travaux scientifiques qui ont enrichi notre pays. Je ne veux pas parler des Facultés de médecine ; il faudrait rechercher si les médecins ont réussi à accroître la moyenne de la vie humaine. (*Hilarité.*) Vous riez, et vous avez tort. Il ne faut pas rire des bienfaits reçus. Rions des médecins de Molière, et n'ayons que de la reconnaissance et de l'admiration pour les nôtres. (*Applaudissements.*)

«Je ne parlerai pas non plus des travaux d'un des hommes qui honorent le plus la France et notre siècle, M. Claude Bernard ; je ne dirai rien de ses recherches sur le pancréas, les fonctions du foie, sur l'origine du diabète ; il a fait pour ainsi dire de la physiologie une science toute nouvelle ; mais je veux bien admettre que ces grandes découvertes ne se traduisent pas en argent.

«Il y a d'autres travaux scientifiques dont les résultats peuvent se traduire de cette façon. Qui ne connaît le mortier hydraulique de Vicat, avec lequel on a fait le ciment qui a servi aux fortifications de Paris, et dont le commerce représente chaque année plusieurs millions d'exportation ? La découverte du brome... J'aperçois ici M. Balard. Je ne crois pas me tromper en disant que M. Balard a été d'abord simple préparateur d'un cours de Faculté. Quand je dis cela, Monsieur Balard, je sais que je vous fais plaisir, et j'en profite pour faire les honneurs de ma personne en même temps que de la

Digitized by Google

vôtre : ne suis-je pas un ancien maître d'études? Si quelqu'un me le rappelait, il me charmerait, croyez-le bien! Vous avez donc été préparateur, Monsieur. Ce qui me fait penser que, pour quatre-vingt-sept chaires de chimie, de physique ou d'histoire naturelle, nous n'avons en France que cinquante préparateurs, dont quelques-uns ont un traitement de 700 francs par an, c'est-à-dire moins qu'un traitement de garçon de bureau. Et parmi ces préparateurs à 700 francs, il y en a qui peuvent devenir M. Balard! M. Berthelot, l'illustre chimiste qui a été nommé, l'autre jour, membre de l'Académie des sciences, à mon grand étonnement, car je croyais qu'il l'était depuis longtemps (*Rires et applaudissements*), M. Berthelot a été, comme vous, préparateur. M. Dumas, qui a été ministre et, ce qui est plus que d'être ministre, qui est le grand savant et l'illustre professeur que vous connaissez, a commencé, lui aussi, par être préparateur. Enfin M. Claude Bernard réclamerait pour lui ce même titre. Tous ceux qui ont enseigné savent ce que c'est qu'un préparateur : c'est en même temps le premier élève et le collaborateur; il faut qu'il comprenne, et qu'au besoin il puisse guider. Au bout de quelque temps, le préparateur indique au maître les expériences, et quelquefois l'éclaire sur la science elle-même. Il n'y a pas de grands savants sans grands préparateurs. (*Applaudissements.*)

« Mais si j'ai prononcé le nom de M. Balard, — vous voudrez bien me pardonner cette longue parenthèse, — c'était pour vous parler du brome, du brome qu'il a découvert et qui est une portion de la fortune publique. Nous donnons aujourd'hui un prix à l'Académie de Montpellier, et c'est à Montpellier que M. Balard a trouvé le brome. La télégraphie électrique nous rappelle les travaux d'Ampère, au Collége de France, sur l'électro-magnétisme. La quinine et son sulfate, qui alimente un commerce annuel de 20 millions, ont été découverts par deux professeurs de l'École de pharmacie, Pelletier et Caventou. L'aniline, objet d'un commerce si considérable, est sortie de nos laboratoires pour enrichir nos fabricants et transformer plusieurs industries. M. Henri Sainte-Claire Deville, dont le nom est doublement cher à la science, a découvert l'aluminium dans son laboratoire de l'École normale.

« Comment omettre, quand je parle des applications de la science, un nom qui a mérité une célébrité universelle, celui de M. Pasteur? Nul plus que M. Pasteur n'a montré que c'était le privilége des

Digitized by Google

savants de rendre au centuple l'argent qu'on leur donne. Il a fait des travaux aussi nombreux qu'utiles sur les vers à soie, sur la conservation des vins, sur la fabrication du vinaigre et de la bière. Avec ses travaux, à lui seul, M. Pasteur enrichirait un pays; il n'y a qu'une personne qu'il n'enrichisse pas, c'est lui-même : car c'est un savant. (*Applaudissements.*) M. Pasteur a senti la fatigue : obligé de suspendre son enseignement à l'École normale, il disait : «Vais-je donc en être réduit à sortir de l'École, parce qu'il me «faut interrompre mon cours?» — Le ministre à qui il parlait ainsi était un élève trop dévoué de l'École normale pour que M. Pasteur eût à conserver la moindre inquiétude. La présence de M. Pasteur est la gloire de l'École normale : il y est resté. Si vous avez le temps, Messieurs, avant de quitter Paris, je vous invite à visiter son laboratoire; vous y comprendrez mieux ce qu'il a fait pour enrichir son pays, en nous donnant en même temps, par les procédés qu'on lui doit, le moyen de mieux vivre. Ce petit laboratoire est un producteur de richesses dans une proportion incalculable. Pour ne parler que des vers à soie, laissez-moi vous dire que, dernièrement, la Société britannique tenant une session à Liverpool, un de ses membres a rappelé qu'à l'époque de la maladie des vers à soie nous n'avions pas perdu moins de 1 milliard 200 millions, et que, maintenant, grâce à M. Pasteur, nos vers à soie se portent si bien, que la Chine et le Japon viennent acheter des graines en France. Aussi le savant anglais M. Huxley ajoutait-il que quelques hommes comme M. Pasteur suffiraient à la France pour payer sa rançon. (*Applaudissements prolongés.*)

«Voilà les hommes pour lesquels il faut mendier devant les représentants du pays une somme de 1,100,000 francs; je puis ajouter heureusement que l'on est sûr de les obtenir. (*Très-bien!*)

«Je souffre, Messieurs, d'entrer dans tous ces calculs. J'ai voulu vous en parler, parce qu'il faut qu'ils soient connus; il faut que l'on sache que l'argent que nous recevons, nous le rendons au centuple; il faut qu'on le sache pour l'instruction et l'édification des éplucheurs de budget, pour tous ceux qui ne voient que les écus dépensés et ne regardent pas plus loin. Mais, en vérité, n'aurions-nous pas honte de plaider pour les lettres et les sciences, en insistant seulement sur l'argent qu'elles peuvent rapporter? Ah! Messieurs, le sentiment que j'éprouve sur ce point, vous l'éprouvez tous, et toute équivoque est impossible. Quel est donc l'endroit où je parle?

Digitized by Google

Qu'est-ce donc que cette chaire? Est-ce que ceux qui l'ont si longtemps et si glorieusement occupée étaient habitués à mesurer la science par son produit en millions? Je vois à mes côtés des philosophes, qui font honneur à notre pays : MM. Ravaisson, Hauréau, Jourdain, qui ont lu, comme moi, dans Aristote, que ce qui fait surtout la grandeur de la métaphysique, c'est qu'elle est une science inutile, c'est-à-dire qu'elle n'enrichit ni ceux qui s'y livrent ni les États où les grands philosophes se manifestent. Oui, sans doute, elle est inutile; mais, si elle n'enrichit pas, elle rend un bien autre service, celui de perfectionner les hommes et d'augmenter la dignité de l'espèce humaine. Voilà son utilité, voilà le service qu'elle rend: cela ne vaut-il pas la peine que le législateur d'un pays s'en préoccupe? (*Applaudissements.*) Quand nous aurons partout en France une école dans chaque hameau (grand Dieu, que nous en sommes loin!); quand, partout où il y aura un savant, nous aurons un laboratoire à son usage (que nous en sommes loin encore!); quand les bibliothèques ne se compteront plus; quand nul outil ne manquera au chercheur pour son travail particulier, et qu'il suffira de la volonté et de la capacité pour devenir un savant; quand, par conséquent, l'intelligence humaine se développera librement dans tous les sens, alors les lettres et les sciences reprendront leur place légitime, et l'on ne demandera pas combien d'argent elles versent dans le Trésor de l'État, mais comment se transforment les citoyens d'un pays où cette place aura été largement faite à tout ce qui est grand et noble dans l'esprit humain. Passer des choses de la vie matérielle à celles qu'on embrasse dans un monde supérieur; après avoir approfondi tout ce que nos ancêtres ont accumulé de connaissances dans le domaine scientifique, avoir l'espérance de découvrir soi-même un fait que nul n'avait reconnu, une idée qu'aucun être humain n'avait encore entrevue; entrer dans un monde jusque-là éternellement solitaire, où l'on marche le premier en y portant la lumière et en entraînant après soi le reste de l'humanité agrandie par cette découverte, voilà, Messieurs, le but que les savants se proposent, le véritable motif du zèle et de l'amour qui les transportent vers les sciences et vers les lettres. (*Applaudissements.*)

« Quand je parle ainsi, Messieurs, je sais que je m'adresse en ce moment à des hommes qui portent en eux cette même passion qui est en moi. Mais puisque, après tant d'années, après avoir lutté

Digitized by Google

contre les obstacles de la vie et les difficultés de la politique, je me retrouve dans cette salle de la Sorbonne, vous m'excuserez de me laisser charmer par les souvenirs qu'elle me rappelle en foule, et de vous rappeler ce passage de Plotin, où il montre les âmes s'allumant l'une à l'autre comme des flambeaux. Puissent ces quelques paroles vous exciter à entreprendre avec moi une croisade que je soutiens depuis longtemps, et qui arrivera bientôt au moment le plus difficile, pour donner à la science ce dont la science a besoin! Voulez-vous m'y aider? Je vous le demande, Messieurs, non pas en style officiel, non pas comme un ministre parlant à des savants, mais comme un zélé parlant à des zélés; et j'ai l'espoir que je ne vous aurai pas parlé en vain. Faire des recherches, écrire des mémoires, c'est beaucoup; mais faire en sorte que les autres puissent travailler et découvrir quelque chose à leur tour, c'est plus encore. Redoublons tous d'activité, le moment est propice, et la nécessité urgente.

« Notre pays, qui a tant souffert, renaît enfin. Il va être bientôt délivré des derniers vestiges de l'occupation étrangère, et à qui devra-t-il cette délivrance? A un seul homme. (*Vifs applaudissements.*) Oui, à lui seul, je le dis comme témoin, moi qui ai vu ses efforts de tous les jours au milieu des difficultés sans cesse renaissantes que soulevait autour de lui la lutte des partis. (*Nouveaux applaudissements.*) Celui qui a fait cette grande chose, c'est un lettré, c'est un savant, c'est un des vôtres, Messieurs; vous avez le droit d'être fiers que la libération du territoire et, je l'espère, la fondation de la République lui soient dues. Montesquieu a dit que la République est un gouvernement fondé sur la vertu; en vous rappelant sa définition, permettez-moi, à moi qui suis républicain, d'y ajouter quelque chose. Il a dit seulement: « sur la vertu. » J'ajoute : « et sur la science. » Donnons donc, Messieurs, à la République ainsi conçue une génération nombreuse de savants et d'honnêtes gens; en y travaillant, vous aurez, comme on vous le disait tout à l'heure, aussi bien mérité de la France que ceux qui sont allés mourir pour elle à la frontière. » (*Applaudissements répétés.*)

A la suite de ce discours, qui a excité les plus vifs applaudissements, les récompenses décernées ont été proclamées dans l'ordre suivant par MM. Hippeau, Chabouillet et Blanchard, secrétaires des sections du Comité.

Digitized by Google

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

L'allocation de *trois mille francs* mise à la disposition de la section d'histoire est partagée ainsi qu'il suit entre les trois Sociétés savantes des départements ci-après désignées :

Montpellier, *Société archéologique*.....	1,000f
Tours, *Société archéologique de Touraine*.....	1,000
Rouen, *Société de l'histoire de Normandie*.....	1,000

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

L'allocation de *trois mille francs* mise à la disposition de la section d'archéologie est partagée ainsi qu'il suit entre les trois Sociétés savantes des départements ci-après désignées :

Nancy, *Société d'archéologie lorraine*.....	1,000f
Besançon, *Société d'émulation du Doubs*.....	1,000
Autun, *Société Éduenne*.....	1,000

Une médaille en bronze a été accordée à chacune de ces six Sociétés pour être déposée dans ses archives.

SECTION DES SCIENCES.

1° Des *médailles d'or* sont accordées à :

MM. Sirodot, doyen de la Faculté des sciences de Rennes. — Travaux de botanique : *Étude des Lemnacées.*

Leymerie, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse. — Travaux de géologie : *Étude des Pyrénées.*

Pomel, membre de la Société algérienne de climatologie. — Travaux de géologie : *Étude du Sahara.*

2° Des *médailles d'argent* sont accordées à :

MM. Valson, professeur au lycée de Grenoble. — Travaux de physique.

Digitized by Google

Grandeau, professeur à la Faculté des sciences de Nancy. — Travaux de chimie agricole.

Ritter, professeur à la Faculté de médecine de Nancy. — Travaux de chimie.

Bleicher, médecin major à l'armée d'Afrique. — Travaux de géologie.

Guillier, au Mans. — Travaux de géologie.

Verlot, membre de la Société de statistique de l'Isère. — Travaux de botanique : *Flore du Dauphiné.*

Cauvet, pharmacien-major à l'armée d'Afrique. — Travaux de botanique.

Villot, membre de la Société de statistique de l'Isère. — Travaux de zoologie : *Développement des dragonneaux.*

Gassies, membre de la Société linnéenne de Bordeaux. — Travaux de zoologie : *Faune conchyliologique de la Nouvelle-Calédonie.*

Renard, professeur à la Faculté des sciences de Nancy. — Travaux de physique.

3° Une somme de *quinze cents francs* est accordée ainsi qu'il suit, à titre d'encouragement, aux travaux de

MM. Sirodot, doyen de la Faculté des sciences de Rennes, pour continuer les fouilles paléontologiques qu'il a entreprises au Mont-Dol, 500 francs;

Gassies, membre de la Société linnéenne de Bordeaux, pour l'aider à publier la *Faune conchyliologique de la Nouvelle-Calédonie*, 500 francs;

Fauvel, à Caen, pour continuer ses travaux d'entomologie, 500 francs.

M. Manuel, chef du cabinet et du secrétariat du ministère de l'instruction publique, a proclamé les noms des personnes auxquelles M. le Ministre, en récompense de leurs travaux, avait décerné les titres d'officiers de l'instruction publique et d'officiers d'académie.

Digitized by Google

Officiers de l'instruction publique.

MM. L'abbé Baudry, correspondant du ministère, au Bernard (Vendée).
Deloye, correspondant, à Avignon.
Godard-Faultrier, correspondant, à Angers.
Hesse, ancien commissaire de la marine, à Brest.
Lepage, correspondant, à Nancy.
Levot, correspondant, à Brest.
Raymond, correspondant, à Pau.
Révoil, correspondant, à Nîmes.
Simonnet, correspondant, à Dijon.

Officiers d'académie.

MM. Boussingault, à Besançon.
Gust. Desjardins, correspondant, à Versailles.
Fauvel, à Caen.
Vicomte de Gourgues, correspondant, à Lanquais (Dordogne).
Liénard, correspondant, à Verdun (Meuse).
Luzel, correspondant, à Plouaret (Côtes-du-Nord).
Marie, sous-commissaire de la marine à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
Poulain, commandant du génie, aux Rousses (Jura).
Stoffel, correspondant, à Belfort (Haut-Rhin).
Tholin, correspondant, à Agen.

M. Jules Simon a lu ensuite un décret par lequel M. le Président de la République a nommé chevaliers de la légion d'honneur MM. de Lépinois, Rosenzweig et de Saporta.

Le soir, a eu lieu dans les salons du Ministère de l'instruction publique une brillante réception, dans laquelle on remarquait la plupart des délégués des Sociétés savantes et un très-grand nombre de personnes de distinction. M. Thiers, Président de la République, a honoré de sa présence cette nombreuse réunion.

Digitized by Google

RAPPORTS SUR LE CONCOURS DES SOCIÉTÉS SAVANTES POUR 1873.

Discours de M. Hippeau, secrétaire de la section d'histoire et de philologie.

Messieurs,

Avant de faire connaître, au nom de la section d'histoire et de philologie, les Sociétés savantes des départements qui lui ont paru mériter d'être particulièrement signalées par l'importance et le mérite de leurs publications, j'ai un devoir à remplir à l'égard de celles dont les travaux n'ont pas été placés au premier rang; de celles surtout qui, soutenant avec honneur leur antique renommée, sont accoutumées à recevoir ici des témoignages de respect et d'estime.

Le Comité avait à accomplir une tâche difficile et délicate : il était chargé de faire un choix parmi un grand nombre de Sociétés présentant des droits et des titres à peu près égaux; il lui a donc fallu y regarder à deux fois avant d'établir des différences entre des œuvres pour lesquelles il éprouvait les mêmes sentiments de sympathie. Cependant, comme il s'agissait, non d'apprécier dans leur ensemble et d'une manière générale les services rendus à la science par les Sociétés qui lui adressent leurs mémoires, mais de porter uniquement son attention sur leurs productions les plus récentes, il a pu trouver, en se renfermant dans un espace de temps déterminé, le moyen de faire un choix. Il s'est arrêté sur trois Sociétés, dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir.

On ne s'est pas toujours rendu suffisamment compte de la part considérable qui revient aux Sociétés savantes des départements (je suis heureux de le constater en présence de leurs représentants les plus distingués) dans le vaste et glorieux mouvement qui, depuis un demi-siècle, a fait prendre aux études historiques un si brillant essor. J'avais l'honneur de le proclamer, il y a quelques semaines, au moment où les délégués de notre Comité, réunis à ceux de l'Institut, rendaient les derniers devoirs au savant illustre, à l'homme excellent que vous étiez accoutumés à voir chaque année dans cette enceinte, à l'auteur de l'*Histoire des Gaulois et de la Gaule sous l'ad-*

Digitized by Google

ministration romaine. M. Amédée Thierry, plus que personne, connaissait et appréciait vos travaux. C'est au sein des Sociétés disséminées sur les différents points de la France que se poursuit l'œuvre commencée avec tant d'éclat par les Duchesne, les Montfaucon, les Mabillon, les Du Cange, et continuée par leurs savants successeurs les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ce sont elles qui tirent chaque année de la poussière des archives et publient dans leurs mémoires de nombreux textes inédits, dont plusieurs sont pour les historiens les plus instruits des révélations inattendues, leur imposant plus d'une fois l'obligation de rejeter comme faux ou douteux les faits longtemps considérés comme incontestables; ce sont elles enfin qui, par de savantes monographies, des recherches persévérantes, des études minutieuses faites sur les lieux mêmes qui ont été le théâtre des événements, fournissent à la science ces fondements solides, ces fortes assises sans lesquelles l'œuvre de l'historien le plus habile ne serait qu'un jeu d'esprit, dont le fragile édifice s'écroulerait sous le souffle de la critique.

Les travaux de ce genre, si utiles et si méritoires, supposent dans leurs auteurs, outre le savoir qui leur fait distinguer, dans la foule des documents qu'ils rencontrent, ceux qui méritent d'être livrés à la publicité, un grand dévouement à la science et une abnégation qu'on ne saurait trop louer. Au plaisir d'attacher leur nom à des productions sur lesquelles l'attention publique se porterait peut-être avec plus d'empressement, ils préfèrent l'honneur, moins brillant mais plus solide, de contribuer, par des recherches désintéressées, aux progrès de la science. Ils savent que les idées générales et les synthèses philosophiques n'ont de valeur que par le nombre et l'authenticité des détails qui leur servent d'éléments. L'exactitude avec laquelle ils les recueillent et les constatent tient aux deux sentiments qui honorent le plus l'homme de science, c'est-à-dire l'amour de la vérité et l'amour de la patrie. Rien de ce qui concerne la France ne leur est donc indifférent. Ils circonscrivent dans les limites de leur pays, pour son plus grand avantage, l'application de la maxime que le poëte latin étend au genre humain tout entier, maxime dont il faut reconnaître qu'il est bon de ne pas trop abuser.

Les mérites que je viens de signaler se trouvent à un haut degré dans les dernières publications de la *Société archéologique de Montpellier*, de la *Société archéologique de Touraine* et de la *Société de l'histoire de Normandie.*

Digitized by Google

La ville de Montpellier est le siége de plusieurs compagnies savantes, parmi lesquelles la Société d'agriculture, l'Académie, divisée en trois sections, les lettres, les sciences et la médecine, et la Société d'archéologie, ont marqué leur existence par de nombreuses et importantes publications. La plupart de celles que renferment les derniers volumes des Mémoires de la Société archéologique ont paru répondre entièrement aux conditions requises pour mériter une mention exceptionnelle.

Indépendamment des estimables travaux de MM. E. Thomas, J. Castelnau, A. Ricard, Ch. Révillout, ces mémoires contiennent plusieurs œuvres véritablement magistrales, dues au savant doyen de la Faculté des lettres, à l'auteur de la belle histoire de la commune de Montpellier, M. A. Germain.

Parmi les articles dont son érudition exacte et consciencieuse a enrichi les Ve et VIe volumes des Mémoires de la Société d'archéologie, il suffira de mentionner ceux qui ont pour titres : *La paroisse de Montpellier au moyen âge; La Renaissance à Montpellier; Maguelonne et ses chanoines*.

Le premier se rattache à une série de travaux ayant pour but principal l'histoire des institutions communales du moyen âge, et en particulier celles de la France méridionale, trop négligées par les historiens. MM. Guizot et Augustin Thierry, qui ont tracé le saisissant tableau de la formation et de la chute des communes de Cambrai, de Laon, de Soissons, de Reims, n'ont pas poussé leurs investigations au delà de la Loire. Personne ne peut mieux que M. Germain accomplir la tâche que ses illustres devanciers lui ont laissée. Mais, en faisant connaître dans tous leurs détails les institutions du passé, M. A. Germain ne perd pas de vue les intérêts du temps présent. Il comprend la nécessité de raviver aujourd'hui les institutions communales contre les excès de la centralisation administrative, et il pense que la France actuelle peut trouver dans l'histoire municipale du moyen âge plus d'une salutaire leçon. « Il y a là en petit, comme l'avait déjà fait remarquer Augustin Thierry, sous une foule d'aspects divers, des exemples de ce qui nous arrive en grand depuis un demi-siècle, de ce qui nous arrivera dans la carrière où nous sommes lancés désormais. Toutes les traditions de notre régime administratif sont nées dans les villes; elles y ont longtemps existé avant de passer dans l'État. L'égalité devant la loi, le gouvernement de la société par elle-même,

Digitized by Google

l'intervention des citoyens dans toutes les affaires publiques, sont des règles que pratiquaient et maintenaient énergiquement les communes; nos institutions présentes se trouvent dans leur histoire, et peut-être aussi nos institutions à venir. »

C'est ce que font merveilleusement comprendre l'histoire de la commune de Montpellier et les nouvelles considérations qui lui servent de complément.

Une ville qui, comme Montpellier, possédait une école de droit et une école de médecine, ayant, dès les temps les plus reculés du moyen âge, brillé du plus bel éclat, ne pouvait manquer de fournir à un observateur exact et judicieux un ample sujet d'études sur l'organisation des écoles, les méthodes et la nature de l'enseignement, les mœurs des professeurs et des étudiants, aux différentes époques de notre histoire. M. Germain a traité ces divers sujets avec la supériorité qui le distingue, dans ses mémoires sur la Faculté des arts de Montpellier, sur les inscriptions de l'ancienne Faculté de médecine au moyen âge, sur l'état des études à l'époque de la Renaissance. Après avoir subi, par suite de la désastreuse guerre de Cent ans, une assez longue éclipse, l'Université de Montpellier participa à la glorieuse résurrection littéraire dont François Ier fut, au XVIe siècle, le promoteur, grâce surtout à l'influence de l'évêque Pellicier, ce savant universel, qui fut à la fois naturaliste, littérateur, helléniste, orientaliste, et dont le zèle infatigable avait pu réunir une collection de 200 manuscrits grecs, malheureusement dispersés après sa mort, comme tant d'autres collections péniblement amassées.

Parmi les hommes illustres dont M. Germain a retrouvé la trace et constaté la participation à l'enseignement des hautes écoles de Montpellier, il en est un qu'il ne pouvait laisser passer inaperçu; c'est le plus célèbre de tous, ce maître François Rabelais, qui devait plus tard jeter dans le monde les idées les plus audacieuses dans un livre dont il faut malheureusement chercher à deviner les intentions sous la forme grossièrement joviale dont la prudence de l'auteur le força de s'envelopper. « Rabelais, dit M. Germain, n'a pas simplement étudié chez nous; il y a enseigné; il y a été immatriculé comme élève en médecine le 16 septembre 1530, et reçu bachelier le 1er novembre suivant, ce qui suppose de sérieuses études médicales antérieures. Il y a alors expliqué les aphorismes d'Hippocrate et l'art médical de Galien. Il s'occupait de médecine.

Digitized by Google

de philologie, de littérature. Après un voyage en Italie, il revint à Montpellier, où il prit, le 22 mai 1537, le titre de docteur; on le trouve à Lyon, dans l'année qui suivit son doctorat, faisant une démonstration anatomique sur le cadavre d'un supplicié.»

Voilà des détails bien sérieux à propos du joyeux auteur du *Gargantua* et de *Pantagruel*. Mais lui-même nous fournira sur une circonstance de sa vie d'étudiant à Montpellier une particularité d'un caractère beaucoup moins grave. C'est la description de «la morale comédie de celuy qui avoit espousé une femme mute,» pièce où il joua un des rôles, en 1531, avec ses antiques amis Antoine Laporte, Guy Bouguier, Balthazar Noyer, Tollet, Jean Quentin, François Robinet et Jean Perdrier. «Le bon mary, dit-il, voulut que sa femme parlât : elle parla par l'art du médecin et du chirurgien, qui lui coupèrent l'encyglotte qu'elle avoit sous la langue. La parole recouvrée, elle parla tant et tant que son mary retourna au médecin pour remède de la faire taire. Le médecin respondit en son art bien avoir remèdes propres pour faire parler les femmes, mais n'en avoir pour les faire taire; remède unique estre la surdité du mary contre cestuy interminable parlement des femmes. Je ne ris onques tant que je fis à ce patelinage.» Molière devait plus tard, comme vous le savez, Messieurs, renouveler ce *patelinage* dans une des scènes de son *Médecin malgré lui*.

Si, après les détails relatifs à la vie civile et littéraire du moyen âge, nous cherchons dans les Mémoires de la Société archéologique de Montpellier des renseignements sur la vie religieuse, M. Germain nous en fournira de très-curieux dans son *Histoire des évêques et des chanoines de Maguelonne*. «A une époque de crise sociale comme la nôtre, dit M. Germain, où tend à s'évanouir, sur plusieurs points de l'Europe, ce que les révolutions des trois derniers siècles y avaient laissé subsister du temporel des congrégations monastiques, c'est rendre service que d'en rechercher l'ancienne manière d'être. Il importe de se faire une idée précise, avant que les derniers vestiges en soient effacés, de l'organisation de ce monde, qui, là même où il était encore naguère si florissant, n'existe déjà presque plus. Maguelonne a été l'une des plus curieuses cités de la Gaule méridionale. Elle a joui, en effet, du titre de cité, et ne l'a perdu qu'à demi, en 1536, par la translation de son siége épiscopal à Montpellier. Le désert, néanmoins, s'était alors depuis longtemps fait pour elle. Maguelonne ne s'est jamais remise, comme

Digitized by Google

ville, des déprédations sarrasines, ni jamais vraiment relevée des ruines amoncelées sur son sol par Charles Martel, en haine des ennemis du christianisme. Les Sarrasins, à peine maîtres de l'Espagne, avaient convoité la conquête de la Gaule, et Maguelonne s'était trouvée naturellement destinée, par sa position en face de l'Afrique et des Baléares, à leur servir de place forte. On ignore à quelle date précise ils s'en emparèrent; mais on rapporte à l'année 737 la terrible exécution qu'accomplit Charles Martel, pour leur ravir l'avantage de ce point stratégique. La ville insulaire ne fut plus, dès ce moment, qu'un amas de débris, et l'on put dire d'elle, comme de l'ancienne Troie, en en désignant l'emplacement, qu'elle n'existait plus qu'en souvenir. »

Réfugié à Villeneuve avec ses chanoines, l'évêque attendit des jours meilleurs. Peu à peu les dons des fidèles permirent à la communauté de se reformer et de reprendre ses exercices religieux. Au milieu du XIe siècle, l'évêque Arnaud avait entrepris la reconstruction de l'église, continuée et complétée par son successeur, et le pape Urbain II donnait à la communauté son organisation définitive.

L'évêque et les chanoines de Maguelonne furent depuis cette époque placés sous la protection et la surveillance du Saint-Siége. Les chanoines, soumis à la règle de Saint-Augustin, eurent le privilége de nommer eux-mêmes leur évêque, et toutes les contestations qui pourraient intervenir soit entre la corporation et la société laïque, soit entre le chapitre et l'évêque, durent être soumises à la cour de Rome, dont l'intervention fréquente ne devint, dans la suite, que trop nécessaire. Car, il faut bien l'avouer, l'*Histoire des chanoines de Maguelonne* ne présente guère, depuis son origine jusqu'à sa disparition, que le spectacle de conflits et de désordres, dont M. Germain raconte les détails et fait apprécier les causes. Tantôt ce sont les évêques qui nomment indûment des chapelains, tantôt ce sont les chanoines qui usurpent les droits appartenant au chef de leur église, tantôt ce sont des écarts regrettables de la part de ceux qui se dérobent irrégulièrement aux rigueurs de la vie claustrale pour aller chercher dans le monde une existence peu conforme aux prescriptions de la morale. Élu par le chapitre et faisant partie de ce petit monde colonial qu'il devait régir avec le prévôt, l'évêque se trouvait dans une situation remarquablement empreinte de démocratie religieuse, et M. Germain oppose l'humilité chrétienne de l'évêque Gallier, se qualifiant de *Magalonensis ecclesiæ servus et episcopus*, à la

Digitized by Google

situation des chefs auxquels on donna plus tard les titres fastueux de *monseigneur* et de *prince de l'Église*.

Mais, comme le fait remarquer M. Germain, cet esprit d'égalité constituait en même temps un péril pour la communauté maguelonnaise : de là les froissements, les conflits multipliés que nous révèle l'histoire de cette petite société religieuse, où l'autorité des papes ne réussit pas toujours à rétablir la concorde. Heureusement beaucoup de scandales se trouvaient amortis par l'isolement insulaire de leurs auteurs, et nous en ignorerions au XIXe siècle la plus grande partie, sans les bulles romaines destinées à y mettre fin. Le nombre extraordinaire de ces bulles et leur insistance à flétrir constamment les mêmes désordres, à chercher à rétablir l'harmonie entre les mêmes pouvoirs, témoignent de l'opiniâtreté de la lutte. Il fallait une époque de foi comme celle-là pour qu'on fermât les yeux sur de pareils abus. Car pendant tous ces troubles les donateurs continuaient d'accroître les domaines et le bien-être des chanoines, et ces progrès matériels, cette accumulation de richesses, ne pouvaient que contribuer à la démoralisation des chanoines.

Je ne suivrai pas l'auteur dans les détails si soigneusement recueillis et mis en œuvre, et dont l'ensemble constitue le tableau le plus intéressant, le plus animé et le plus curieux de ce monde insulaire.

Mais cette histoire révèle un fait tout autrement grave, et qui est la conséquence de la constitution même du chapitre et de ses relations avec son chef spirituel. A la mort de l'évêque Jean de Montlaur II, dont les prodigalités avaient presque ruiné la communauté de Maguelonne, le pape Urbain II, oubliant que l'évêque devait toujours être pris dans le corps des chanoines, fit lui-même ce choix et envoya à Maguelonne un religieux de l'ordre des frères prêcheurs, l'Italien Raynier. Le zèle pour le maintien de leur droit méconnu poussa les chanoines jusqu'à leur faire commettre un crime monstrueux. N'osant lutter ouvertement contre le pape, ils accueillirent leur nouvel évêque et le laissèrent sans opposition prendre possession de son couvent et de ses priviléges. Mais, dix-huit mois après, le dominicain, qui avait pris trop au sérieux son rôle de réformateur, mourait empoisonné dans une hostie.

L'histoire, ce juge suprême et définitif de la vie des individus comme de celle des nations, nous présente plus d'une révélation de ce genre, que supprimeraient volontiers quelques écrivains trop

Digitized by Google

scrupuleux, dans la crainte de porter atteinte aux convictions religieuses. L'historien consciencieux les enregistre, sans que sa foi en soit ébranlée. Il ne confond pas les institutions avec les hommes, qui ne deviennent coupables précisément que parce qu'ils en méconnaissent l'esprit et la règle. Il y a, dans l'histoire de la société religieuse du moyen âge, assez de preuves de vertus sublimes et de services éclatants, pour justifier l'admiration que professe pour les « moines de l'Occident » l'écrivain dont le souvenir était rappelé dans une récente solennité littéraire. Mais on y peut aussi constater des faits assez affligeants et assez scandaleux, pour autoriser les critiques violentes dont cette société a été l'objet. L'impartialité de l'histoire consiste à ne pas oublier que, partout où l'humanité est en scène, elle se produit avec ce mélange de bien et de mal, ces exemples de vices et de vertus, qui ne comportent pas plus une admiration sans limites qu'une condamnation sans réserves.

L'énergie avec laquelle les souverains pontifes et les évêques eux-mêmes ont constamment cherché à réformer des abus invétérés n'est pas moins remarquable que leur persistance. M. Germain a trouvé et publié sur ce point un document des plus instructifs. C'est le règlement adopté, en 1331, sur la proposition de l'évêque Jean de Vissac, par les chanoines eux-mêmes, et le savant historien qui le met en lumière a raison d'affirmer que c'est une bonne fortune qu'un pareil ensemble de documents, qui permet de pénétrer dans les détails infinis du régime intérieur du monde maguelonnais. C'est moins une réforme qu'un *modus vivendi*, comme on le dirait aujourd'hui, et les chanoines ne durent avoir aucune peine à l'accepter. Un écrivain satirique trouverait facilement le moyen d'égayer le lecteur en faisant connaître le menu des repas journaliers de la communauté et des dîners des jours de gala, où le pain de *touselle*, le bon vin clairet, ni les viandes succulentes, les beignets et les plats sucrés ne sont pas épargnés. L'auteur du *Lutrin*, qui parle des lits des chanoines de Notre-Dame, « plus doux que leurs hermines, » n'aurait pas laissé passer inaperçue l'obligation imposée au prévôt de procurer à chaque chanoine un lit en bois verni, avec trois matelas, deux oreillers de plume et deux couvertures. Je lis, parmi les articles de ce curieux règlement de 1331, la prescription suivante : le prévôt veillera à ce qu'il y ait dans le chœur un matelas avec oreiller ou traversin, avec une couverture convenable, où les chanoines enfants puissent dormir à matines. Des chanoines

Digitized by Google

enfants? Oui. Car les derniers venus des grandes familles d'alors naissaient moines ou chanoines pour permettre aux aînés de concentrer entre leurs mains les ressources patrimoniales. «Vocations forcées ou au moins imparfaites, qui, ainsi que le dit avec beaucoup de raison M. Germain, contribueraient à expliquer les habitudes un peu trop mondaines de plusieurs de nos chanoines.»

Je n'ai pas besoin de dire que le statut de 1331 ne fut pas plus efficace que tous ceux qui l'avaient précédé, pour l'accomplissement de la réforme morale: «Le régime de bien-être dont il assurait la permanence était bien plus propre à entretenir les passions qu'à les éteindre; c'était un groupe de célibataires aisés plutôt qu'une réunion de cénobites se vouant à l'ascétisme.»

L'histoire des chanoines n'offre plus aucune particularité importante jusqu'à l'année 1536, où le pape Paul III, à la sollicitation de François Ier, transféra à Montpellier l'évêché de Maguelonne et prononça la sécularisation des chanoines.

Qu'est devenue Maguelonne? Précisément ce qu'elle avait été après sa première destruction au VIIIe siècle. Lorsque Louis XIII, se souvenant des luttes qu'il avait eu à soutenir contre les protestants, crut voir, dans le groupe d'édifices monastiques qui s'élevaient en manière de forteresses au milieu d'une île de la Méditerranée, un moyen de résistance en cas de nouveaux troubles, il ordonna la démolition de Maguelonne; elle eut lieu en 1633. Plus tard, en 1708, le chapitre de Saint-Pierre de Montpellier profita de la construction du canal des Étangs exécutée aux frais de la province de Languedoc, pour faire de l'argent avec les débris du monastère; on évalue à 1,372 toises cubes les pierres qui furent tirées de cette carrière d'un nouveau genre.

«Il ne restait plus de Maguelonne, dit M. Germain, que l'église et l'habitation adjacente, lorsque, en 1721, l'ambassadeur turc Mehemet Effendi s'y arrêta pour y faire sa quarantaine.

«Une église et des archives! Voilà tout ce que les révolutions ont respecté de la fortune d'un des principaux centres monastiques, une église aujourd'hui sans culte et des archives incomplètes, où j'ai eu beaucoup de peine à trouver de quoi restituer à la science le chapitre d'histoire qu'on vient de lire.» Ce chapitre d'histoire n'a pas moins de 512 pages, auxquelles s'ajoutent 156 autres pages contenant les pièces justificatives dont l'auteur a tiré profit d'une manière très-heureuse.

Digitized by Google

Vous ne vous étonnerez pas, Messieurs, j'en suis sûr, d'apprendre que le Comité a accordé, pour encourager des travaux d'un ordre aussi élevé, la somme de 1,000 francs, sur les 3,000 mis à sa disposition par M. le Ministre de l'instruction publique.

Des mémoires d'une égale utilité et appartenant à un ordre de travaux différents ont mérité la même distinction à la Société d'archéologie de Touraine. Cette Société, qui, fondée en 1840, avait déjà en 1861 mis au jour quatorze volumes de mémoires et de documents, a publié en 1870 un volume de textes inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine, recueillis par M. Ch. L. Grandmaison; en 1871, un fort volume contenant les origines de l'église de Tours, par M. l'abbé C. Chevalier; en 1872, le Cartulaire de l'abbaye de Noyers, par le même, et, en 1873, l'histoire de cette abbaye, toujours par le même savant, qui est, comme vous le voyez, Messieurs, pour la Société archéologique de Touraine, ce qu'est M. Germain pour la Société d'archéologie de Montpellier. Les limites qu'impose à ce rapport la nécessité de ne point abuser de votre attention, quelque bienveillante qu'elle puisse être, ne me permettent pas de donner à l'analyse de ces œuvres considérables assez d'étendue pour les faire suffisamment connaître. Je puis tout au plus en faire apprécier le mérite et l'importance.

En mettant au jour les documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine, M. Grandmaison a voulu combler une lacune qu'il signale avec raison dans les différentes branches d'études dont s'occupe l'archéologie. « La ville de Tours, dit-il, a été, au moyen âge et à la Renaissance, un des grands centres artistiques de la France. Et cependant, de cette école, qui a compté dans son sein Fouquet, Poyet, Bourdichon, Michel Colombe, les Juste, c'est-à-dire les plus grands peintres et les plus grands sculpteurs de la Renaissance française, qui a produit tant de chefs-d'œuvre d'orfévrerie, dont la délicatesse et l'élégance n'ont jamais été surpassées, qui a semé sur les rives de la Loire, du Cher et de l'Indre tant de magnifiques et de délicieuses constructions; de cette école on connaît seulement quelques noms, glorieux entre tous, il est vrai, mais qui apparaissent isolés comme de rares colonnes au milieu d'un désert jadis couvert de monuments. »

Dans une introduction élégamment écrite, M. Grandmaison rappelle les travaux commencés par deux anciens membres de la Société d'archéologie de Touraine, MM. André Salmon et Lambron de Li-

Digitized by Google

gnim, et il parcourt rapidement les différentes phases de l'art à l'époque romaine, à celle de Charlemagne, aux XIIIe, XVe et XVIe siècles. On doit savoir gré à M. Grandmaison d'avoir mis au jour les nombreux renseignements qu'il a pu recueillir sur les artistes qu'a vus naître la Touraine, pour la peinture, l'architecture, la sculpture et les arts industriels.

Le Cartulaire de l'abbaye de Noyers, publié par M. l'abbé C. Chevalier, ne contient pas moins de 662 chartes latines, depuis l'année 1031, époque de sa fondation par le pieux roi Robert, jusqu'à l'année 1431. Quand on a lu les Cartulaires de Saint-Père de Chartres et celui de Saint-Bertin, publiés en 1840 et 1841 par M. Guérard; quand on a parcouru la nombreuse liste des cartulaires français, dont notre collègue, M. L. Delisle, a fait suivre son savant rapport sur le concours ouvert en 1865 par le Comité, et dans lequel MM. de Lépinois et L. Merlet ont obtenu le prix pour leur Cartulaire de Notre-Dame de Chartres, on comprend combien de semblables publications sont utiles pour l'histoire, la topographie, la connaissance des mœurs. On le comprend encore mieux en voyant le parti que l'abbé Chevalier a tiré de son Cartulaire de Noyers pour l'histoire de cette abbaye elle-même.

Cette histoire est celle de la plupart des monastères fondés au moyen âge. Élevés par la piété de quelques chrétiens mus par une foi sincère, et dotés par la munificence des grands seigneurs, persuadés qu'il leur serait beaucoup pardonné parce qu'ils auraient beaucoup donné aux églises, on les voit pendant plusieurs siècles cultiver les terres qui leur sont attribuées, défricher les landes et les transformer, grouper autour d'eux les populations indigentes et les serfs, les protéger contre les attaques de leurs terribles et turbulents voisins des châteaux, fonder des bourgs, élever des églises, devenues autant de centres d'enseignement pour les masses populaires, exercer enfin, à ces époques, une influence morale et civilisatrice; puis, après les luttes du moyen âge, dans lesquelles ils étaient demeurés victorieux, tomber peu à peu dans le relâchement et dans l'abandon des règles disciplinaires, essuyer les assauts du protestantisme, encore plus redoutables que ne l'avait été l'épée des seigneurs féodaux, subir l'influence démoralisatrice de l'administration toute laïque des abbés commendataires, et enfin succomber devant une cause plus délétère que toutes les autres, l'indifférence croissante du public, qui ne permettait plus aux maisons religieuses

Digitized by Google

de se recruter, à tel point, qu'au milieu du XVIIIe siècle la brillante abbaye de Noyers ne possédait plus que six moines. Tel est le tableau tracé par M. l'abbé Chevalier. Il a fait ressortir les titres de ces communautés religieuses à notre respect et à notre reconnaissance. « Les peuples oublieux ne les apprennent plus, dit l'auteur en terminant, mais l'historien doit les proclamer bien haut. Si le passé ne peut plus revenir, sachons au moins le connaître et le respecter. »

L'autre ouvrage de M. l'abbé Chevalier a pour titre : *Les origines de l'église de Tours*, d'après l'histoire, avec une méthode générale sur l'évangélisation des Gaules et de nombreuses pièces justificatives. Ce livre est un de ceux qui ont plus particulièrement attiré l'attention du Comité et établi le plus solidement les titres de la Société archéologique de Touraine à une mention exceptionnelle. L'auteur, en effet, y a traité avec une sûreté d'érudition et, nous devons le reconnaître, une sincérité courageuse, une question délicate, qui, depuis plusieurs années, a suscité les plus vives et quelquefois les plus ardentes controverses. Les problèmes relatifs aux origines des diverses églises offrent un intérêt particulier, lorsqu'il s'agit de l'église de Tours et de l'époque à laquelle son premier évêque, saint Gatien, a dû accomplir sa divine mission. Grégoire de Tours en a assigné la date au règne de l'empereur Dèce, c'est-à-dire à l'année 250 de notre ère. Or, s'il était vrai que saint Gatien eût été envoyé en Touraine par saint Pierre lui-même, comme l'ont soutenu plusieurs écrivains, que deviendrait l'autorité historique de Grégoire de Tours, qui se serait ainsi trompé grossièrement sur le fait capital de l'histoire de son propre siége, c'est-à-dire, comme le fait remarquer M. l'abbé Chevalier, sur ce qu'il devait le mieux savoir? Quelle confiance pourrait-on attacher à ses affirmations sur des points tout à fait secondaires? M. l'abbé Chevalier aborde résolûment l'examen des preuves produites par les historiens de l'école légendaire, qui croient la religion intéressée à ce que l'établissement des premiers évêchés de la Gaule remonte jusqu'aux temps apostoliques. Il leur reproche d'avoir, pour soutenir cette thèse, recours à des traditions ou à des écrits liturgiques, qui, par leur nature aussi bien que par leur date relativement récente, ne peuvent résister à une critique sérieuse.

Le Comité des travaux historiques n'a pas oublié qu'un de ses membres, M. Desnoyers, avait, en 1866, à propos d'un ouvrage de M. Salmon sur l'époque de la prédication de l'évangile dans les

Digitized by Google

Gaules et en Picardie, opposé à des prétentions du même genre les arguments les plus solides. Il avait fait remarquer avec raison que la question des premières prédications du christianisme dans la Gaule touchait de trop près aux ardeurs et aux scrupules de la foi, pour qu'il fût possible de la réduire à une simple question d'érudition, détachée de toute préoccupation étrangère à l'appréciation des textes. Si l'on eût toujours eu soin de bien distinguer, d'une part, la prédication de la foi chrétienne par les premiers missionnaires évangéliques, et, d'autre part, l'établissement et l'administration des églises, des diocèses, des provinces ecclésiastiques, on aurait été peut-être moins en désaccord.

« Mais, quand on voit admettre avec la même confiance les récits des plus anciennes missions chrétiennes dans les Gaules et saint Lazare pour premier évêque de Marseille, saint Lin, successeur immédiat de saint Pierre, pour premier évêque de Besançon, saint Denys l'Aréopagite pour premier évêque de Paris, et ainsi de beaucoup d'autres dans la plupart des diocèses qu'on suppose ainsi créés et organisés dès les temps apostoliques, il est impossible à la critique historique de ne pas exiger d'autres preuves que des traditions locales et les entraînements de la foi. »

S'inspirant des mêmes sentiments et guidé par l'amour de la vérité, qu'il considère comme la *piété de l'histoire*, M. l'abbé Chevalier a cru devoir s'attacher d'abord à établir solidement l'autorité de Grégoire de Tours; puis, consultant tous les témoignages de la tradition locale jusqu'au XIVe siècle, il prouve qu'ils sont d'accord avec les faits établis par le pieux évêque. Dans la troisième partie de son livre, il examine dans tous ses détails la légende liturgique de l'église de Tours, fait ressortir les circonstances littéraires et morales au milieu desquelles elle est née, fort tardivement du reste, puisque son apparition ne date que des premières années du XIVe siècle. Il n'y voit que l'intervention d'une imagination déréglée, qui n'a tenu aucun compte même des faits évangéliques le plus clairement affirmés, ce qui enlève à cette production toute valeur historique. Ce travail remarquable se complète enfin par une étude générale sur l'évangélisation des Gaules et par de nombreuses pièces justificatives qui reproduisent l'antique liturgie de saint Gatien. M. l'abbé Chevalier reprend ainsi et complète par des arguments nouveaux l'œuvre déjà commencée, au XVIIe et au XVIIIe siècle, par les Mabillon, les Ruinart, les Tillemont, les Fleury, les Launoy; et, s'il ne

Digitized by Google

peut se flatter, comme il l'a dit lui-même, de convaincre les savants qui soutiennent avec éclat la thèse de l'apostolat évangélique de la Gaule dès le premier siècle, il peut se féliciter d'avoir pour lui l'autorité d'hommes qui ne se recommandent pas moins par leur piété que par leur savoir.

La *Société d'histoire de Normandie* est une des plus récemment fondées, puisqu'elle date seulement de 1869. Mais le but qu'elle se propose est si louable, et elle le poursuit avec une ardeur si généreuse, qu'elle s'est immédiatement placée au rang des Sociétés départementales dont les travaux méritent le plus de recevoir les encouragements sympathiques du Comité. Elle aussi doit sa création au désir de multiplier les sources auxquelles doit puiser l'histoire.

C'est afin d'entreprendre, pour la Normandie spécialement, une œuvre analogue à celle qu'accomplit, avec tant d'éclat, la Société de l'histoire de France, que la jeune et active Société a fait appel au zèle bien connu des habitants de la province pour tout ce qui peut honorer un passé dont ils sont si fiers. Nulle part, si ce n'est en Bretagne, ne règne à un plus haut degré l'attachement à cette patrie restreinte, qui, tout en demeurant indissolublement attachée à la grande, aspire à vivre de sa vie propre. « La province, disent les fondateurs de la Société de l'histoire de Normandie, c'est la terre où nous vivons, où sont nés nos enfants, où dorment nos pères. Son passé est à nous. Il fut glorieux; nous voulons que tous le sachent. Bien longtemps cette terre aimée eut, dans l'ordre politique, son individualité propre; nous voulons retrouver, en souvenir du moins, la province libre dans l'État libre. » Ceux qui ont vécu en Normandie reconnaîtront à cet accent, qui ne messied pas à une Société qui entre dans la carrière scientifique avec une résolution toute juvénile, un sentiment vivace dans le cœur des habitants du pays. On ne s'étonnera donc pas en apprenant qu'il a répondu avec empressement à leur appel, et qu'ils ont déjà pu réunir, dans les cinq départements de la Normandie, un nombre suffisant d'associés et de souscripteurs pour publier quatre forts volumes, que suivront sans interruption ceux qu'elle a déjà mis sous presse. Les volumes publiés sont : en 1870, la *Chronique Normande*, de Pierre Cochon; en 1872, les *Actes normands de la Chambre des comptes sous Philippe de Valois;* en 1872, le premier volume de la *Chronique de Robert de Torigny* et l'*Histoire générale du Mont-Saint-Michel*, par dom Huynes.

Digitized by Google

En publiant les *Actes normands de la Chambre des comptes de Paris sous Philippe de Valois* (1328-1350), M. L. Delisle fait observer que la plupart des documents qui formaient jadis les archives de la Chambre des comptes de Paris n'existent plus. Les uns ont péri par le feu, les autres par l'incurie des administrations qui devaient veiller à leur conservation, et qui les ont laissé piller quand elles ne les ont pas vendus à vil prix, comme parchemins et papiers de rebut. Il en subsiste cependant de notables débris dans les cabinets d'amateurs et dans nos dépôts publics. La bibliothèque Nationale en a recueilli une multitude, d'abord dans les collections formées aux XVIIe et XVIIIe siècles par Gaignières et Clérambault, puis dans les huit ou neuf cents quintaux de parchemins qui furent acquis de Beaumarchais, en 1784 et 1785. En choisissant, parmi cette masse de papiers, les documents qui se rapportent aux affaires de la Normandie sous Philippe de Valois, M. Delisle assure la conservation de 216 documents dans lesquels l'histoire trouvera des renseignements précieux. Ce sont principalement des mandements du roi et du duc de Normandie, des quittances et des comptes de toute nature. Nous n'avons pas besoin d'insister sur le parti que les savants sauront en tirer pour l'histoire des villes et des châteaux, aussi bien que pour celle de nos institutions politiques, administratives, judiciaires, militaires et navales. L'archéologue, l'économiste et le philologue y pourront relever des détails non moins intéressants.

Des services d'un autre genre ont été rendus aux sciences historiques par la publication de la *Chronique* de Robert de Torigny, abbé du Mont-Saint-Michel, due également à M. L. Delisle. Cette chronique a été composée pour compléter la compilation si connue de Sigebert, moine de Gemblours, qui a eu le plus grand succès au moyen âge. Robert de Torigny, y intercalant des renseignements qui intéressent spécialement la Normandie et l'Angleterre, l'a continuée pour les temps écoulés depuis l'année 1112. C'est ce complément de la chronique de Sigebert que la Société de l'histoire de Normandie a eu l'heureuse pensée de détacher, et dont elle donne aujourd'hui une édition faite avec le plus grand soin. Elle a le mérite de fournir les informations les plus abondantes et les plus exactes sur l'histoire de Normandie pendant une grande partie du XIIe siècle. La Société pouvait compter sur le zèle intelligent autant que sur le profond savoir de l'éditeur, qui, avant d'établir le texte définitif de

Digitized by Google

la chronique, a consulté les dix-huit manuscrits que possèdent l'Angleterre, la France, l'Espagne et l'Italie. Il y a joint des opuscules historiques de l'auteur et de plusieurs religieux de la même abbaye.

C'est une histoire générale de cette abbaye du Mont-Saint-Michel-au-péril-de-la-mer, par dom Huynes, qu'a éditée M. Eugène de Beaurepaire, pour la Société de l'histoire de Normandie, en y ajoutant une introduction et des notes. Nous n'en avons encore que le premier volume, mais le second ne se fera pas longtemps attendre. L'ouvrage de dom Huynes n'est pas seulement un livre de bonne foi, c'est surtout un livre de foi, écrit sous l'inspiration d'un profond sentiment religieux. M. de Beaurepaire reconnaît que son sens critique est quelquefois en défaut, et qu'il accorde une trop grande confiance aux documents écrits, du moment qu'ils sont anciens. Mais c'est un écrivain consciencieux jusqu'au scrupule, exact jusqu'à la minutie, et d'une absolue sincérité. Il devait, à ces divers titres, inspirer confiance aux écrivains qui se sont occupés après lui de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, et particulièrement M. Le Héricher, le savant auteur de l'*Avranchin monumental et historique*, et M. l'abbé Deschamps du Manoir, auquel on doit l'histoire du Mont-Saint-Michel-au-péril-de-la-mer et du Mont-Tombelaine.

Au sujet de l'histoire de dom Huynes, M. de Beaurepaire fait connaître un détail littéraire assez curieux. Les deux manuscrits de la bibliothèque Nationale contiennent toute l'œuvre de dom Huynes, et dans sa forme première et dans sa rédaction définitive. Mais, indépendamment de ces deux manuscrits, il existe, dans la bibliothèque d'Avranches, une prétendue copie de cet ouvrage faite par un religieux de la même congrégation, dom Louis Decamps. Quoi qu'en dise celui-ci, il a fait tout autre chose que de copier l'œuvre de son devancier, il y a ajouté un grand nombre de développements qui lui appartiennent.

M. de Beaurepaire, en comparant l'œuvre primitive de dom Huynes à celle de dom Louis de Camps, a pu remarquer entre elles une grande différence de style. Celle de dom Huynes est écrite assez simplement, et ses appréciations sont pleines de modération et de réserve. Les passages qui ont eu évidemment dom Louis de Camps pour auteur, et qui lui appartiennent exclusivement, abondent au contraire en réflexions piquantes, en expressions exagérées, en cri-

Digitized by Google

tiques acerbes. Or ce sont précisément ces passages que les historiens postérieurs ont reproduits, en les attribuant à dom Huynes, qui s'est ainsi trouvé, malgré lui, l'éditeur responsable de toutes les réflexions intercalées par un autre dans son propre texte.

Le dernier ouvrage édité par la Société de l'histoire de Normandie, et par lequel je terminerai ce rapport, que j'aurais voulu rendre plus court, a pour titre : *Chronique normande de Pierre Cochon*, publiée pour la première fois, en entier, par M. Charles de Beaurepaire, frère de l'éditeur de l'histoire générale de dom Huynes. Ce Pierre Cochon, personnage peu connu et portant un nom qui sonne assez peu agréablement à l'oreille, n'a heureusement rien de commun, malgré un semblant d'homogénéité, avec le trop célèbre évêque de Beauvais. Il a, comme Thomas Basin et Robert Blondel, consacré sa plume à l'histoire de la Normandie pendant la fatale période de l'occupation anglaise. Mais il ne se distingue pas, comme les deux autres écrivains, par l'élégante simplicité du récit et la délicatesse de la pensée. On devine au reste, en le lisant, le pays qui l'a vu naître. Son style sent son terroir, et nous apprend, dit M. de Beaurepaire, que nous avons affaire à un enfant du pays de Caux. Sa chronique est cependant loin de manquer d'intérêt; elle a surtout le mérite, comme le dit l'éditeur, de refléter fidèlement les sentiments de la classe moyenne, à laquelle il appartenait. Il était, à ce titre, également opposé aux deux partis dont les luttes acharnées faisaient surtout souffrir « le povre peuple de France, tant essillé et tant destruit. » Plus d'une fois il gémit « sur la manière dont se despendoit l'argent de ce povre peuple. » Les grands le scandalisaient par leurs mœurs licencieuses, que ne faisait plus pardonner le prestige des services rendus à l'État sur les champs de bataille. Il rapporte, sans la désapprouver, cette parole d'un avocat de Paris, maître Jean Desmarets : « Que le roy ni ses conseils ne pourroient faire un peuple, mais qu'un peuple feroit bien un roy. » Il n'ignorait pas que cette parole, considérée au xve siècle comme un crime de lèse-majesté, avait coûté la tête à celui qui l'avait proférée.

Il ne détestait pas moins les *Jacques*, dont il dit :

« Et avoient tres male voie prise, qu'il n'i demeura où ils conversèrent nul noble, ne fame, ne enfants, ne manoirs, ne maisons, qu'ils n'ardissent et tuassent; et eussent fait partout s'ils eussent regné. Mais Dieu ne le voult pas! »

Pierre Cochon s'était d'abord laissé prendre aux belles promesses

Digitized by Google

des Bourguignons, et il avait, par conséquent, accepté comme fondées toutes les accusations qui pesaient sur le duc d'Orléans et son parti. Il ne vit rien de criminel dans l'assassinat de ce prince, et, en rapportant presque tout au long le discours de Jean Petit, il ne trouve rien à dire de cette misérable apologie, si ce n'est ce simple mot : « Ce lui fut une grande hardiesse ! »

Étrange effet des luttes et des passions politiques, dont le résultat le plus fatal est de pervertir le sens moral chez les nations qu'elles divisent ! La bataille d'Azincourt inspira au chroniqueur plus d'une pensée mélancolique. Il vit la France expier cruellement ses discordes intestines, lorsque les Anglais l'envahirent, appelés et favorisés ouvertement par le chef de ce parti bourguignon qu'il avait longtemps considéré comme n'ayant en vue que le bien public et l'intérêt du peuple. Si l'histoire pouvait être, comme on l'a souvent répété, l'institutrice des rois et des peuples, que de fautes elle leur ferait éviter ! Malheureusement, les leçons qu'elle donne sont presque toujours perdues. Sachons gré, néanmoins, aux savants qui, en remettant sous les yeux le spectacle des temps écoulés, nous font sentir que les mêmes fautes s'expient toujours par les mêmes malheurs, et nous montrent en même temps l'heureuse influence qu'exercent sur les destinées d'un peuple la modération et la sagesse.

Dans cette appréciation des travaux des trois Sociétés savantes dont j'ai mis sous vos yeux un pâle exposé, Messieurs, je n'ai pas parlé d'un genre de mérite qui a été d'un grand poids dans les décisions du Comité à leur égard : c'est que la plupart des mémoires les plus importants ont été composés pendant ces terribles années où les esprits les plus énergiques semblaient devoir succomber sous le poids des désastres de l'invasion étrangère et de la guerre civile. Dans ces moments où l'on se demandait si la France aurait un lendemain, ces nobles occupations de l'esprit, ces recherches persévérantes, ce respect pour tout ce qui rappelle l'histoire du passé, ont été un véritable acte de foi dans la vitalité de la France et ses immortelles destinées. La France savante n'a donc pas montré moins de courage que la France militaire.

Tandis que les obus ennemis tombaient à Paris sur nos monuments publics, ils n'ont pas atteint le cœur de ces gardiens de nos musées et de nos bibliothèques, de ces membres de l'Institut, dont les uns ont défendu nos richesses scientifiques avec une intrépidité

Digitized by Google

dont ils ne se doutaient pas eux-mêmes, car ils n'y voyaient que l'accomplissement d'un devoir, et les autres poursuivaient avec calme leurs travaux au sein des illustres académies, tenant bravement, comme à l'ordinaire, leurs assises sous le feu de l'ennemi. A cette intrépidité, qui sera, quoi qu'on puisse faire, l'éternel honneur de la capitale assiégée, vous répondiez de votre côté, Messieurs, dans vos départements, par le même dévouement aux intérêts de la science et par le même courage pour la défense du sol national. Un grand nombre de vos mémoires portent les dates de 1870 et de 1871. Ce serait en vain que, dans des intentions qu'il ne m'est pas permis d'apprécier ici, l'on essayerait d'opposer la province à Paris et Paris à la province. La France associera dans un même sentiment de reconnaissance et ceux qui, pendant cinq mois, ont tenu sous leurs murs les armées étrangères, et ceux qui, dans les départements envahis, ont lutté jusqu'au dernier jour avec le même dévouement et le même cœur. Les uns et les autres ont également bien mérité de la patrie.

Digitized by Google

Discours de M. Chabouillet, secrétaire de la section d'archéologie.

Messieurs,

Vous savez que le décret présidentiel du 21 décembre 1872 a supprimé les concours, et que les prix sont remplacés par des encouragements, qui, aux termes de l'arrêté ministériel du 25 décembre de la même année, seront distribués, soit aux Sociétés savantes, soit aux savants dont les travaux auront contribué le plus efficacement aux progrès de l'histoire, de l'archéologie et des sciences. Appelée pour la première fois à répartir ces encouragements, la section les partage entre trois Sociétés seulement, à l'exclusion de toute personnalité. Il ne faut pas se hâter de conclure de cette décision que l'on aurait été embarrassé pour trouver des noms propres à signaler à la gratitude des amis de l'archéologie nationale, ou que nous ayons à constater le moindre ralentissement dans l'ardeur pour nos études. Loin de là, nous sommes en mesure de le déclarer, jamais les Sociétés savantes n'ont déployé une activité plus féconde. Mais, Messieurs, la section s'est trouvée en présence d'œuvres tellement considérables, qu'il lui a semblé juste et conforme aux intérêts de la science d'attribuer la totalité des encouragements donnés par l'État aux Sociétés qui ont entrepris ces œuvres avec une libéralité de bon exemple. En un mot, on a préféré le zèle collectif au mérite individuel. Nous n'ignorions pas d'ailleurs que, si cette décision devait être approuvée, ce serait par ceux-là mêmes que nous paraissons oublier. On ne fait pas de mécontents, lorsque l'on décore le drapeau de soldats désintéressés.

Les Sociétés entre lesquelles sont partagés *ex æquo* les encouragements mis à la disposition de la section d'archéologie sont: la *Société d'émulation du Doubs*, la *Société Éduenne* et la *Société d'archéologie lorraine*. Nous parlerons d'abord des mérites de la Société du Doubs, la première, selon l'alphabet, et nous saluerons avec plaisir cette primauté du hasard qui nous fournit l'occasion de manifester, dès à présent, la vieille prédilection du Comité pour les fouilles.

Un archéologue français, dont la renommée commença par des fouilles heureuses, publiait récemment un livre sur celles qui ont été exécutées depuis trente ans en Grèce, en Italie, en Afrique et en Asie.

Digitized by Google

Il est un autre livre que l'on voudrait voir entreprendre par une plume aussi alerte et aussi compétente; ce serait l'histoire des fouilles faites en France depuis le commencement du siècle. Éparpillés dans cent recueils, les comptes rendus de ces explorations se répandent lentement, et jadis se bornaient presque toujours à enregistrer des faits. Il est temps d'envisager dans leur ensemble les résultats obtenus. Avec une histoire raisonnée des fouilles exécutées en France, on embrasserait tout ce qu'elles nous ont apporté d'informations sur la géographie historique de la Gaule, sur la religion, la langue, les usages des Gaulois, en accumulant dans nos musées statuettes, armes, ustensiles, et surtout les inscriptions et les monnaies romaines ou gauloises.

J'ai nommé les monnaies gauloises : je n'essayerai pas de rappeler ce que nous devons à ces fidèles témoins du passé. Vous ne l'ignorez pas. Mais n'est-on pas en droit d'en attendre davantage encore, aujourd'hui que, grâce à la munificence de l'Assemblée nationale, la suite gauloise du Cabinet de France, déjà si considérable, vient de s'enrichir d'une collection de ces monuments, la plus nombreuse, la mieux choisie qui ait jamais été formée. C'est le Gouvernement qui a eu l'initiative de cette acquisition et qui l'a conclue; il n'appartient pas au secrétaire de la section d'archéologie de louer un acte des grands pouvoirs de l'État; mais il ne sortira pas de son rôle en constatant que près de quatre-vingts Sociétés savantes s'y sont associées par des adresses envoyées au Ministre de l'instruction publique, alors qu'on assurait qu'il était à craindre que cette célèbre collection fût enlevée à la France.

Si la section d'archéologie aime et favorise les fouilles, la Société d'émulation du Doubs a prouvé depuis longtemps qu'elle en comprend l'importance; témoin la médaille d'or qui lui fut décernée en 1864, pour les comptes rendus des fouilles d'Alaise, publiés dans ses Mémoires par son secrétaire, M. Auguste Castan. Cette Société doit encore à des fouilles le nouveau succès qu'elle va enregistrer dans ses Annales, et ces fouilles, couronnées par une belle découverte, ont été dirigées par le même savant. Une circonstance rend la découverte de M. Castan particulièrement méritoire. Le hasard n'y est pour rien. Personne, à Besançon, n'ignorait qu'en se promenant sur la place Saint-Jean, on foulait des vestiges romains, mais on s'y croyait sur l'emplacement du forum. Doué d'une qualité que l'on pourrait nommer le diagnostic des ruines, M. Castan

Digitized by Google

avait de longue main étudié le sous-sol de la place Saint-Jean. La comparaison de l'ensemble des vestiges romains qu'il y observa, surtout la forme courbe d'un fragment de grandes proportions qui lui semblait déceler un *podium*, d'autres indices encore, avaient fait naître dans son esprit la conviction que là avait été, non pas le forum, mais le théâtre de Vesontio. Des fouilles pouvaient seules décider cette question. En février 1870, M. Castan demanda à la Société d'émulation un crédit destiné à ouvrir une tranchée sur la place Saint-Jean. Ce crédit fut immédiatement alloué. Le conseil municipal accorda l'autorisation nécessaire, et les travaux commencèrent au printemps de cette même année 1870, sous la direction de M. Castan, à qui la ville adjoignit un architecte distingué, M. Ducat.

Dès cette première campagne, les fouilles donnèrent raison à M. Castan. La place Saint-Jean occupait en effet l'emplacement du théâtre de Besançon; mais il fallait retrouver ce que le temps et l'incendie de l'an 355 avaient respecté de l'édifice. La Société, ne pouvant suffire seule à cette tâche, ouvrit une souscription, qui fut parfaitement accueillie, non-seulement par ses membres, mais dans la ville et au dehors. Un membre anonyme de la Société donna 6,000 francs; le Souverain, le Gouvernement vinrent aussi à l'aide; enfin le conseil municipal, qui, dans toute cette affaire, montra la plus haute intelligence des intérêts de la cité, accorda des crédits pour l'achèvement de l'entreprise, et, sur la proposition de M. Ducat, décida la transformation de la place Saint-Jean en square archéologique. Les travaux, poussés avec vigueur, marchèrent si rapidement que, malgré l'interruption causée par la guerre, dès à présent, Besançon peut montrer avec un légitime orgueil les imposants vestiges de son théâtre.

Selon M. Castan, le théâtre de Vesontio date du temps de Marc-Aurèle, et cette appréciation n'est démentie ni par la beauté de la construction du *podium*, dont une partie considérable est dégagée, ni par la richesse et l'élégance des fragments d'architecture et de sculpture recueillis dans les fouilles. De ces fragments, les plus remarquables sont ceux des colonnes. On a pu en redresser huit. De ces huit colonnes, quatre sont entières, mesurent huit mètres et ont retrouvé leurs chapiteaux corinthiens; deux ont même pu être reliées par un beau morceau d'entablement complet. Rien n'est plus saisissant, au milieu de la ville moderne, que cette colonnade qui surgit

Digitized by Google

à quelques pas d'un autre majestueux monument de l'époque romaine, l'arc triomphal connu sous le nom de *Porte Noire!* Que le soleil vienne à dorer ces nobles ruines, et l'on se croirait à Rome, près de l'arc de Septime Sévère, à l'entrée du Campo Vaccino.

On s'oublierait volontiers en pareil endroit; mais il nous faut retracer les autres titres de la Société du Doubs. Le dernier volume de son Recueil renferme non-seulement de bons mémoires, comme les précédents, mais un livre, la première traduction française du *Traité de fortification* de Philon de Byzance, dont un extrait lu à la Sorbonne en 1869 par l'auteur, M. de Rochas d'Aiglun, capitaine du génie, fut salué par les applaudissements sympathiques de l'assemblée. Ce livre, qui a obtenu l'approbation des savants compétents, pouvait-il venir plus à propos[1]?

Le même volume[2] contient encore deux mémoires qui sont de notre ressort. Mais, pour m'être trop arrêté au théâtre, je puis à peine en signaler les auteurs. Le premier, dû à M. Alphonse Delacroix, *Besançon place forte*, est une étude écrite sous le coup de nos désastres, dans laquelle le patriotisme s'appuie avec succès sur l'archéologie. Le second est une monographie des sceaux de Besançon, qui montre une fois de plus que M. Castan ne s'est pas tellement renfermé dans l'étude de l'architecture romaine, qu'il en ait négligé celle des annales de sa patrie. En remontant plus avant dans le passé de la Société du Doubs, j'aurais encore trouvé à rappeler de remarquables travaux de MM. Bial, Delacroix, Castan, Henri Martin; je voudrais aussi m'étendre sur tout ce que le musée de Besançon doit aux dons de cette compagnie; mais je me hâte de quitter la Franche-Comté pour la Bourgogne.

Nous y trouverons la Société Éduenne, qui tient dignement à Autun la place des célèbres Écoles qui, dès les temps de Tacite, y attiraient les plus nobles enfants de la Gaule. Répandre et populariser le respect des antiquités locales, les conserver et les faire connaître, tel est le programme de cette savante compagnie. Voici comment elle l'exécute.

L'hôtel de ville devenait insuffisant à recevoir les marbres et les inscriptions que l'on trouve fréquemment à Autun ou aux environs.

[1] A la suite du traité de Philon, viennent d'autres traités ou fragments, traduits également par M. de Rochas d'Aiglun. En outre, on y a réuni une compilation anonyme sur la défense des places fortes, dont la traduction est due à M. E. Caillemer.

[2] Le VIe de la IVe série, 1872.

Digitized by Google

En 1861, le conseil municipal fit l'acquisition d'un terrain, afin d'y établir une succursale du musée. La Société Éduenne ne se contenta pas d'applaudir à cette mesure libérale, elle la compléta en contribuant à la construction de ce second musée pour des sommes supérieures à celles que la ville et le conseil général du département consacrèrent à l'œuvre commune. Ce n'est pas tout; grâce surtout aux dons collectifs de la Société et à ceux de ses membres, le musée de la rue Saint-Nicolas possède déjà plus de trois cents monuments de grand intérêt, autels, stèles, figures de divinités, mosaïques, sarcophages, inscriptions grecques et latines, et enfin une rareté de premier ordre, la célèbre inscription gauloise trouvée à Autun, qui commence par les mots LICNOS CONTEXTOS [1].

Si importante qu'elle soit, cette création n'est pas le seul titre de la Société Éduenne à la distinction qui va lui être décernée. Cette compagnie n'a encore que trente-sept années d'existence, et déjà ses diverses publications comprennent vingt-quatre volumes remplis d'excellents travaux. Dans le nombre, notre partialité pour les fouilles nous fera distinguer les comptes rendus de celles qui ont été exécutées au Beuvray, cette Pompéi de la Gaule, principalement par M. Bulliot [2]. On sait que le mont Beuvray, qui s'élève dans le voisinage d'Autun [3], recèle les vestiges d'un grand oppidum celtique. Est-ce l'antique Bibracte? Des fouilles pouvaient seules conduire à la solution de ce problème.

En 1865, M. le vicomte d'Aboville, propriétaire d'une partie du mont Beuvray, donna l'impulsion en pratiquant lui-même des fouilles, puis les facilita en abandonnant ses domaines à la grande exploration continuée depuis par M. Bulliot, et à laquelle contribuèrent le souverain, le ministère de l'instruction publique, à la

[1] En voici le texte complet :

LICNOS CoN
TEXTOS IEVRV
ANVALoNNACV
CANECoSEDL N

[2] On citera, dans les deux derniers volumes publiés par la Société Éduenne : en 1872, les mémoires intitulés : *Fouilles du Beuvray en 1868; Observations historiques et archéologiques sur les fouilles d'Augustodunum en 1868;* et en 1873, le mémoire qui rend compte des fouilles de 1869.

[3] A 20 kilomètres.

Digitized by Google

demande du Comité et de la Commission de la Carte des Gaules, et enfin l'explorateur lui-même.

L'attaque méthodique du Beuvray remonte à l'année 1867. Dès le début, un compte rendu de ces fouilles valut à M. Bulliot une médaille d'or, qui lui fut décernée ici même, en 1868. Depuis ces temps déjà bien éloignés, campé tous les étés sur cette montagne déserte, le président de la Société Éduenne y cherche les preuves de la thèse qu'il s'efforçait déjà de faire prévaloir en 1856. Après Adrien de Valois, Cellarius et bien d'autres, M. Bulliot n'admet pas que Bibracte et Augustodunum soient les noms successifs d'Autun, comme le prétendent d'Anville et Walckenaer. Selon le président de la Société Éduenne, le mot *Bibracte* se serait transformé en Beuvray, et il place l'antique forteresse des Éduens sur ce mont, où il reconnaît de vastes fortifications, des constructions publiques et privées, des ateliers industriels, des forges, des orfévreries, des émailleries, etc.

« La ville romaine nous a dit son dernier mot, » s'écrie M. Bulliot. « Ouverte par la tranchée d'un chemin de fer, elle devait nous révéler l'*oppidum longe maximum* de César, s'il eût existé quelque part dans son enceinte. » Sans affirmer avec M. Bulliot que la question soit tranchée, on ne peut le nier, les résultats des fouilles exécutées tant au Beuvray qu'à Autun sont de nature à rallier des partisans à l'opinion qui distingue l'oppidum celtique nommé *Bibracte* de la ville fondée par Auguste, qui prit le nom d'*Augustodunum*. On n'essayera pas d'énumérer les arguments allégués par M. Bulliot à l'appui de sa thèse. Cependant on fera remarquer avec lui l'excessive rareté des découvertes de monnaies gauloises à Autun, comparée à l'abondance des monnaies romaines que l'on y recueille, tandis que c'est l'inverse au mont Beuvray. Il est inutile d'insister sur les conséquences de cette observation, mais il ne l'est pas d'avertir que son exactitude a d'autres garants que M. Bulliot; deux notices de MM. A. de Barthélemy et C. Chappuis viennent de l'établir péremptoirement dans le dernier volume des *Mémoires de la Société Éduenne* [1].

[1] Voyez : 1° *Études sur les monnaies antiques recueillies au mont Beuvray, de 1867 à 1872*, par M. Anatole de Barthélemy, dans les *Mémoires de la Société Éduenne*, t. II de la nouvelle série publié en 1873, p. 149 et suiv. avec une planche; 2° *Notes sur les monnaies antiques trouvées à Autun dans la tranchée du chemin de fer*, par M. C. Chappuis, recteur de l'Académie à Grenoble; même volume, p. 397 et suiv.

Digitized by Google

Les membres de cette compagnie, bien placés pour étudier la question de Bibracte, ne laissent pas leur président défendre seul l'opinion que, pour la plupart, ils croient comme lui la véritable. Avec un zèle qu'on ne peut attribuer à l'antagonisme régional, ils lui apportent à l'envi le concours de leurs lumières.

A la fin du volume de 1872, M. J. Roidot a publié sur certains passages d'Eumène et d'Ammien Marcellin, souvent invoqués dans cette controverse, une étude savante, qui tend à démontrer que ces auteurs sont favorables à la thèse d'Adrien de Valois et de M. Bulliot.

Dans le même volume figure un plan géométrique des restes d'Augustodunum, résultat de quarante années d'observations, qui fait le plus grand honneur à M. Roidot-Deléage, et dont la légende, rédigée par ce savant et par M. Harold de Fontenay, est dans le même sens. On ne s'occupe cependant pas que de Bibracte dans les *Mémoires de la Société Éduenne*, et, pour être juste envers les auteurs de ses deux derniers volumes, je devrais encore citer les travaux de MM. de Longuy, Lacreuze, Harold de Fontenay [1]; mais le temps et l'espace me font défaut, car j'ai encore à vous entretenir de la Société d'archéologie lorraine.

Cette compagnie, qui siége à Nancy, n'est pas moins active que ses émules de Besançon et d'Autun. La Société d'archéologie lorraine n'existe que depuis vingt-cinq ans, et déjà elle a publié 43 volumes, tant de la série annuelle de ses *Mémoires* que de la série mensuelle de son *Journal*, indépendamment de 15 volumes de documents inédits. On a souvent traité avec succès les questions d'archéologie générale au sein des Sociétés savantes de nos départements; mais celles-là seulement sont certaines de rester invincibles qui, comme Antée s'appuyant sur le sol natal, concentrent leurs efforts sur l'étude de l'histoire et des antiquités locales. On commence à le comprendre ainsi presque partout; à Nancy, c'est un principe. On y sait bien aussi que c'est aux fouilles qu'il faut demander ce que l'on ne rencontre pas dans les livres en ce qui concerne l'antiquité païenne et les premiers âges du christianisme;

[1] 1° *L'âge de bronze à Santenay (Côte-d'Or)*, par M. H. de Longuy, t. II de la nouvelle série, p. 175. — 2° *Étude descriptive de quelques sculptures gallo-romaines des environs d'Autun*, par M. l'abbé Lacreuze, t. I de la nouvelle série, p. 325. — 3° *Description de quelques bois gravés provenant des anciennes imprimeries d'Autun*, par M. Harold de Fontenay, t. II de la nouvelle série, p. 407.

Digitized by Google

aussi les fouilles tiennent-elles une place importante dans ses publications.

Dans l'avant-dernier volume de ses *Mémoires*[1] figure le compte rendu des fouilles faites à Liverdun, dans un cimetière mérovingien du VIe siècle, par M. Charles Cournault, excellent travail qui tiendra sa place à côté de monographies analogues dont M. l'abbé Cochet, M. Baudot et d'autres encore ont donné de bons modèles. Le même volume renferme d'autres bons travaux, une étude sur d'élégantes productions de l'art industriel, sur les statuettes de terre de Lorraine dues à Cyfflé, à Lemire, à Guibal, à Clodion, par M. P. Morey; une notice sur Claude Lorrain, par M. E. Meaume; le répertoire archéologique de trois cantons de la Meurthe, par M. E. Olry. Dans le volume suivant, dernier de la collection[2], nous citerons de savantes *Recherches sur les imitations des monnaies lorraines*, par M. Chautard; d'intéressantes *Promenades aux alentours de Château-Salins*, par M. J.-A. Schmit; enfin une curieuse *Notice sur les enseignes, médailles et décorations se rattachant à la Lorraine*, par M. A. Benoit. Quant au *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, c'est une mine de renseignements précieux, d'articles moins développés que ceux qui remplissent les volumes de Mémoires, mais tout aussi intéressants. Je ne l'entr'ouvrirai pas; on y rencontrerait cependant des noms estimés, entre autres le nom du président de la Société lorraine, M. H. Lepage; mais il faut arriver à l'œuvre capitale de cette compagnie.

Fondée pour veiller à la conservation des monuments historiques de la Lorraine, cette compagnie a montré dès son origine ce qu'on pouvait attendre de son zèle. En 1849, le palais des anciens ducs de Lorraine, à Nancy, transformé en caserne de cavalerie, était menacé d'une ruine complète. La Société archéologique le sauva en construisant à ses frais des écuries, des remises et des greniers. En récompense, la ville de Nancy donna à la Société la jouissance d'une partie du palais et notamment de la salle des cerfs. Dès l'année suivante, la Société installait dans le palais ducal le *Musée historique lorrain* et la *Bibliothèque lorraine*. Grâce à de magnifiques dons de la ville de Nancy, à la vigilance éclairée d'un *Comité*, émanation directe de la Société archéologique, aux libéralités inces-

[1] T. XIII de la 2e série, 1871.
[2] T. XIV de la 2e série, 1872.

Digitized by Google

santes des membres de cette compagnie et de la compagnie elle-même, à celles du public qui se plaisait à étudier les monuments de chaque localité rangés méthodiquement dans ses vastes salles, le Musée lorrain s'accrut rapidement. On le comptait déjà parmi les premiers établissements scientifiques de la France lorsque la guerre survint. Une année s'écoula; la paix se fit. Le Musée lorrain avait traversé sans dommages les épreuves dont la ville de Nancy va enfin voir le terme, on commençait à respirer, lorsque, le 16 juillet 1871, un incendie éclata dans le palais, détruisit la charpente et le premier étage, anéantit la bibliothèque, ruina ou endommagea les collections.

On a beaucoup vanté les habitants de Chicago et leur ardeur à relever cette florissante cité dès le lendemain de l'incendie qui la détruisit presque complétement. Dieu soit loué, la jeune Amérique n'est pas seule à donner de ces virils exemples! Se roidissant contre la destinée aussi vaillamment que les habitants de Chicago, la Société d'archéologie lorraine se remit à l'œuvre dès le lendemain du désastre. Sur les débris fumants des salles dévastées de son musée, elle en décida la reconstruction et ouvrit une souscription qui devint promptement populaire. Des milliers de souscripteurs répondirent à son appel. Le conseil municipal de Nancy, malgré les charges énormes qui grevaient son budget, le gouvernement, en dépit de difficultés financières sans précédents, surmontées depuis, on sait avec quel succès, accordèrent des crédits pour la reconstruction du Musée lorrain; enfin le souverain de nations amies de la France, S. M. l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, envoya une somme de 100,000 francs, qui fut noblement versée en or dans la caisse de la Société archéologique lorraine.

Avec de pareils secours, l'œuvre fut bientôt en bonne voie; la Société, qui a déjà fait beaucoup, la poursuivra de tout son pouvoir; mais il reste beaucoup à faire. Il importe donc qu'on vienne encore à son aide; il est surtout à désirer que tout le monde comprenne à Nancy qu'il faut absolument conserver entier l'ancien palais ducal. Du reste, si le désastre a été grand, si certaines pertes sont irréparables, heureusement tout n'a pas été consumé par les flammes. On a pu sauver les belles tapisseries de la tente de Charles le Téméraire données par la ville de Nancy, la cheminée monumentale de Joinville, les statues d'un sire de Beauvau et de sa femme par Ligier Richier, à peu près la moitié des tableaux, beaucoup de

Digitized by Google

menus objets précieux, toutes les inscriptions et tous les monuments de pierre, de bronze, etc., qui remplissaient le rez-de-chaussée. Quant à la bibliothèque lorraine, elle a été entièrement détruite, mais on m'assure que celle qui la remplace est déjà beaucoup plus riche.

J'espère, Messieurs, avoir réussi à montrer que les œuvres collectives des Sociétés de Besançon, d'Autun et de Nancy justifient par leur importance les choix de la section; je n'en regrette pas moins de ne pouvoir dire ce que nous savons à l'honneur de tant d'autres Sociétés, qui, comme celles que l'on vient de désigner, à la vérité sur une échelle moindre, ont donné de sérieux témoignages de dévouement aux intérêts de l'archéologie.

Qui, mieux que le Comité, sait ce que les Sociétés savantes font de méritoire? Qui, mieux que chacun de ses membres, pourrait mesurer les progrès incessants de leur bienfaisante influence? Pour essayer d'en énumérer les preuves, il faudrait sortir du cadre qui nous est tracé; aussi se contentera-t-on d'en révéler le secret. Certes la valeur scientifique ou littéraire des hommes distingués qui composent les Sociétés savantes n'y est pas étrangère! Mais aurait-on retrouvé le théâtre de Besançon, fondé le second musée d'Autun, créé deux fois un musée à Nancy, si l'on n'avait parlé qu'au nom de la science, cette sévère abstraction? Si les Sociétés savantes étaient restées purement académiques comme au siècle dernier, seraient-elles écoutées et suivies par l'opinion? Messieurs, si les Sociétés savantes jouissent de la plus légitime popularité, c'est qu'elles sont Françaises par le cœur autant que par l'esprit; c'est qu'elles mettent la science au service du bien public; c'est qu'elles comprennent et ont fait comprendre que l'archéologie nationale est une des formes du patriotisme. Voilà le secret, voilà la cause de l'influence des Sociétés savantes; voilà pourquoi elles ont pris place parmi les institutions les plus vivantes de notre temps.

Digitized by Google

Discours de M. Émile Blanchard, membre de l'Institut, secrétaire de la section des sciences du Comité des travaux historiques.

Messieurs,

L'ambition de voir se multiplier les travaux de recherche et le désir d'élever la nation à en comprendre le bienfait ont gagné partout les meilleurs esprits. Si le mouvement ne se propage pas encore avec l'énergie qu'il faut souhaiter, néanmoins le progrès est manifeste. Des villes commencent à se préoccuper de la fondation ou de l'accroissement des musées scientifiques et des bibliothèques; en un mot, d'assurer des moyens d'étude. Un jour, songeant à l'étendue trop restreinte de la vie intellectuelle dans notre pays, nous avons émis l'opinion que les municipalités et les riches particuliers ont le devoir d'agir pour les véritables intérêts et pour l'honneur de la cité. A Toulouse, des hommes instruits, des membres de la Société d'histoire naturelle partageaient le même sentiment; ils se sont efforcés de porter cette conviction dans l'esprit des administrateurs de la ville, et la conviction s'est faite[1]. Le conseil municipal de Toulouse vient de prendre les mesures nécessaires pour donner au Musée scientifique une importance et un caractère de grandeur qui appellent tous les regards. De précieuses collections existent; bientôt convenablement disposées, elles serviront, en excitant la curiosité, à répandre des notions utiles dans toutes les classes de la Société, elles seront le point de départ d'études sérieuses. Quelques années d'efforts soutenus dans cette voie et les objets instructifs accumulés inspireront le goût de la recherche et attireront les étrangers. En ce moment, la municipalité de Toulouse prépare sans doute un avenir brillant à la ville qui, dans le passé, a tenu une grande place. Elle fait mieux encore : elle donne un exemple.

Nous avons pour mission, Messieurs, de vous entretenir des travaux scientifiques que le Comité a distingués. Un sentiment de gratitude nous a entraîné tout d'abord vers Toulouse : nous pouvons y

[1] Il convient de citer en particulier M. Émile Cartailhac, secrétaire général de la Société d'histoire naturelle, qui a mis une intelligence et une activité remarquables au service d'une cause qui devrait intéresser le pays tout entier.

Digitized by Google

demeurer quelques instants; ce sont les explorations d'un membre de l'Académie de cette ville, professeur de la Faculté des sciences, qui nous y convient. Dans une autre circonstance, signalant à votre attention de remarquables travaux de géologie exécutés par des savants de nos départements, nous avons rappelé les avantages, pour ce genre d'étude, d'une résidence permanente. L'investigateur n'a nul besoin de compter les jours; il peut accorder à l'examen des faits tout le temps nécessaire, et, comme il est indispensable pour bien observer, revoir cent fois ce qu'il a vu et profiter de tous les incidents favorables. Bientôt il connaît le terrain comme personne n'a pu le connaître avant lui; alors il aime ce terrain comme on aime un domaine particulier. Il y a un peu plus de trente ans, M. Leymerie, déjà fort apprécié pour des recherches sur la géologie des environs de Lyon et du département de l'Aube, fut appelé à Toulouse. Dans cette situation, le savant n'hésita pas sur le choix d'un sujet; tout de suite il prit la résolution de s'emparer des Pyrénées. Il n'en était pas loin; le souvenir des anciens explorateurs devait l'animer.

Au siècle dernier, Palassou, qui était au nombre des savants chargés de faire la reconnaissance des richesses minérales de la France, saisi d'enthousiasme pour les Pyrénées, avait réuni des observations du plus haut intérêt. En 1793, le baron de Ramond, qui, se croyant bien caché dans des gorges à peines fréquentées, avait été découvert, jeté en prison, puis rendu à la liberté avec l'injonction de ne pas s'éloigner du pays où il était venu, n'avait trouvé qu'à se réjouir de l'aventure. Ramond profita de la liberté restreinte qu'on lui accordait; trente-cinq fois il alla au Mont-Perdu; le premier, peut-être, il s'éleva jusqu'à la cime du Vignemale et de la Maladetta; par ses nombreuses et importantes recherches, il est resté un modèle pour les explorateurs des Pyrénées[1]. A des époques plus récentes, J. de Charpentier, Dufrénoy, plusieurs autres, se sont distingués dans l'étude géologique de la chaîne qui sépare la France de l'Espagne. Mais l'espace est grand et le sujet difficile. M. Leymerie est encore arrivé au bon moment pour un investigateur. Le

[1] En 1865, il s'est formé à Bagnères-de-Bigorre une association d'explorateurs des Pyrénées, qui a pris le titre de *Société Ramond*. Cette association, composée de Français et d'étrangers, a publié sept volumes de *Bulletins* contenant les récits des explorations.

Digitized by Google

champ des découvertes se trouvait loin d'être épuisé; à beaucoup d'égards, la précision n'était pas acquise. Depuis une trentaine d'années, le professeur de Toulouse s'est attaché à l'examen de diverses régions, constatant ici la superposition des couches et l'étendue des assises; là, des particularités remarquables. Le premier, il a porté une extrême attention à un terrain qui repose sur la craie, et, si les géologues discutent au sujet de la nature de ce terrain[1], les résultats d'une longue étude ne demeurent pas moins gagnés pour la science. Après une infinité de recherches locales, M. Leymerie a pu construire la carte géologique du département de la Haute-Garonne. Ce grand travail, accompagné d'une explication, a été présenté à nos réunions de l'année dernière. Il offre un intérêt exceptionnel, à raison du caractère des pays qu'il embrasse et de la configuration un peu bizarre du département de la Haute-Garonne.

Le Comité décerne une médaille d'or à M. Leymerie.

L'étude du sol de la France se poursuit sur plus d'un point. Un géologue qui a été un des membres actifs de la Société d'histoire naturelle de Colmar, M. Bleicher, médecin militaire, a publié des observations intéressantes sur le plateau central de la France et sur les environs de Montpellier. Un membre de la Société du Mans, M. Guillier, qui appartient à l'administration des ponts et chaussées, a fait dans le département de la Sarthe des recherches dont le pays devra tirer de sérieux avantages. Les matériaux de construction qui existent dans le département ont été recueillis et classés d'une manière scientifique, avec les fossiles caractéristiques de chaque étage; la détermination inexacte de certaines couches a été rectifiée. Notre illustre géologue, M. Élie de Beaumont, a éveillé l'attention sur le parti que l'agriculture pouvait tirer des gîtes de chaux phosphatée; les conseils du maître ont porté des fruits. On a trouvé des dépôts de chaux phosphatée dans un grand nombre de localités; M. Guillier en a reconnu plusieurs niveaux appartenant au terrain crétacé. Une excellente pratique est en usage en Suisse, en Italie: avant de procéder à l'exécution d'un chemin de fer, on se livre sur la ligne à une étude géologique; de la sorte, les ingénieurs savent quels terrains ils doivent rencontrer. Un administrateur d'un esprit élevé, qui ne néglige pas les ressources qu'offre la science, M. de

[1] M. Leymerie le nomme *terrain garumnien*.

Digitized by Google

Franqueville, s'est empressé d'adopter la mesure. Il a chargé un ingénieur en chef, M. Mille, de diriger le travail; sur les lignes de l'Ouest, l'exécution a été effectuée par M. Guillier, sous le contrôle de MM. Triger et Delesse.

MM. Bleicher et Guillier recevront une de nos médailles.

On vous invite maintenant, Messieurs, à passer sur la rive africaine de la Méditerranée. Sur cette terre devenue française, les investigateurs étendent chaque jour davantage le domaine de la recherche scientifique. Il ne s'agit plus seulement du littoral de l'Algérie: on a franchi l'Atlas; on a pénétré dans le grand désert, le Sahara. Le désert! chacun s'en fait une image d'après des récits et des légendes où la poésie a une part plus grande que la réalité. En imagination, le Sahara est une mer de sable, de loin en loin parsemée d'oasis où jaillit un peu d'eau fraîche, où s'élèvent des bouquets du palmier magnifique qui porte les dattes. En rêve, on voit toujours, dans l'espace empourpré par le soleil couchant, la longue caravane qui s'achemine avec lenteur vers des contrées pleines de mystère pour les Européens, les fils de Mahomet et des noirs de l'Afrique entourant les chameaux pesamment chargés. La scène est d'autant mieux présente à l'esprit que, mille fois, elle a été reproduite par la peinture. Volontiers encore, on se figure la caravane assaillie par la tempête, la chaleur accablante, les nuages de poudre que soulève le simoun obscurcissant la lumière du jour, les chameaux accroupis dans la poussière, les hommes couchés sur le sable pour ne pas être suffoqués. Il ne faut pas en douter, la tempête est effrayante au désert, mais le Sahara n'a nullement le caractère indiqué dans les livres de géographie.

L'œuvre de la science commence: d'habiles ingénieurs, comme M. L. Ville[1] et M. Vatonne[2], reconnaissent la structure géologique très-complexe de certaines parties du Sahara; un niveau en général bien supérieur à celui de la mer est constaté. Des savants comme M. Martins, M. Desor et plusieurs autres, visitent quelques points du désert. L'idée d'une immense surface à peu près uniformément couverte de sable n'est pas abandonnée. La présence de lacs salés, le sol imprégné de sel, la rencontre de quelques

[1] *Voyage d'exploration dans le Hodna et le Sahara*, 1864, par M. Ludovic Ville, ingénieur en chef des mines.

[2] *Mission de Ghadamès.*

Digitized by Google

coquilles d'un mollusque qui vit dans la Méditerranée [1], semblent une révélation. A une époque peu ancienne, dit-on, le Sahara était une mer intérieure. Cette opinion conçue trop vite est d'abord accueillie avec faveur; — on se plaît à voir par la pensée une partie du monde sous un aspect bien différent de celui qui s'offre au regard.

Pour ceux qui ont observé un coin du désert et qui supposent la surface entière semblable à ce petit espace, tout est expliqué de la façon la plus naturelle. La mer était peu profonde, l'eau s'est évaporée sous l'influence d'un soleil ardent; les sables, l'argile, les cailloux roulés, ont élevé le fond; les derniers vestiges de la mer Saharienne sont les lacs salés, dont le niveau est un peu au-dessous de celui de la Méditerranée; le grand lac Fejej, situé près des côtes de la Tunisie, est à faible distance du golfe de Gabès, et, sans s'inquiéter si le relief du sol entre le lac et la mer autorise une telle présomption, on imagine que la communication a dû exister sur ce point.

Dans ces dernières années, les explorations se sont multipliées et fort étendues; des recherches ont été poursuivies avec méthode, et le résultat renverse absolument l'idée qui avait séduit et charmé quelques esprits. M. Pomel, de la Société algérienne de climatologie, a rassemblé les observations éparses; il a reconnu lui-même des faits concluants; aujourd'hui, tout vient attester que, pendant la période quaternaire, il n'a jamais existé de mer Saharienne [2].

Sur l'étendue qu'on appelle le *désert*, il y a plusieurs bassins séparés par des reliefs considérables; au centre, on rencontre un massif dont les sommets atteignent la hauteur de 2,000 mètres. L'élévation moyenne du Sahara n'est pas estimée à moins de 400 à 500 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée; seules, quelques dépressions sont inférieures à ce niveau. Les alluvions quaternaires couvrent les plus vastes espaces; le sol, de sable et de limon, est durci à la surface par une sorte de ciment calcaire. Les restes organiques observés dans ces énormes dépôts sont des débris de coquilles terrestres ou fluviatiles. Rien, absolument rien de la mer. D'après les évaluations le mieux justifiées, les dunes n'occupent pas

[1] *Cardium edule.*

[2] *Le Sahara : Géologie, Géographie et Biologie*, publié par la Société algérienne de climatologie.

Digitized by Google

plus de la neuvième partie du désert; elles sont moins anciennes que le terrain d'alluvion. Incertains sur la nature du phénomène qui les a produites, les géologues trouveront beaucoup à disputer sur la question. Pour M. Pomel, la présence des immenses masses d'alluvions s'explique par la quantité de pluie qui autrefois inondait le sol. Le Sahara, dont la misère actuelle provient d'une sécheresse permanente, a eu pendant une longue période un climat humide. Le monde a beaucoup changé depuis le temps où les hommes vivaient, en Europe, à côté des mammouths et des ours des cavernes.

M. Pomel a fait un travail plein d'intérêt. On assure que c'est le prodrome d'un ouvrage plus considérable, où sera indiquée la part de chaque investigateur dans les découvertes, où de belles cartes permettront de voir d'un coup d'œil dans quelles limites a été poussée l'étude. Certainement, les explorateurs qui ne craignent pas le soleil pourront encore aller au désert; le sujet ne sera pas épuisé, l'occasion de se rendre célèbre nullement perdue. Mais est-il possible de ne pas admirer déjà l'œuvre de la science? En peu d'années, une vive lumière s'est faite sur une des plus curieuses régions du monde, qu'on n'avait vue qu'en rêve [1].

M. Pomel recevra une médaille d'or. En France, et en Algérie jusqu'au désert, cette récompense, croyons-nous, n'aura que des approbateurs.

Des travaux relatifs à la configuration et à la constitution du sol, aux recherches sur la composition des terres, la pente est naturelle. Elle nous est offerte par un professeur de Nancy. M. Grandeau s'est livré à des expériences qui jettent de nouvelles clartés sur le rôle des matières organiques dans les phénomènes de la nutrition des végétaux. Le mérite de l'auteur est apprécié depuis longtemps. On se souvient que MM. Bunsen et Kirchhoff avaient, par l'analyse spectrale, constaté l'existence de métaux inconnus : le rubidium et le cæsium. M. Grandeau parvint à isoler ces métaux, et, à Bourbonne, il eut la patience de faire évaporer 40,000 litres d'eau minérale pour obtenir une toute petite quantité de sels de rubidium et de cæsium.

[1] Quelques Anglais ont franchi l'Atlas du côté du Maroc. Voy. G. Maw, *On the Geology of the plain of Marocco and the Great Altas*, with an Appendix by M. R. Etheridge, in *Quarterly Journal of the Geological Society*, vol. XXVIII, p. 85 (1872).

Digitized by Google

Aujourd'hui, le professeur de Nancy est tout entier à une question scientifique qui touche à des intérêts matériels de premier ordre. Il s'agit de la reconnaissance exacte des conditions physiques et chimiques qui donnent à la terre la plus grande fécondité. De l'observation séculaire des agriculteurs est née la conviction que la fertilité du sol dépend de l'abondance du terreau, en autre terme de l'humus. A la croyance enracinée que l'humus est le suc nourricier des plantes, des chimistes viennent opposer la présence constante des substances minérales dans les tissus des végétaux; ils affirment que tous les aliments d'une plante appartiennent au règne minéral. Un pas encore, on refuse à la matière organique toute action utile pour la végétation. M. Grandeau concilie les deux opinions, qui pouvaient sembler inconciliables. Procédant avec méthode, il soumet à l'analyse des terres diverses dont le degré de fertilité est connu; avec un soin extrême, il fait la part de l'humus et des sels minéraux. Une terre de médiocre qualité se trouve être aussi riche en substances minérales qu'une terre d'une fertilité exceptionnelle, mais celle-ci est remplie d'humus et la première en est privée; elle ne donne pas de belles récoltes sans une copieuse fumure. Avec infiniment de succès, l'expérimentateur use de ce mode de séparation imaginé par le célèbre chimiste Graham : la dialyse. Alors la question s'éclaire. Véhicule des substances minérales, la matière organique les rend solubles dans un milieu où elles ne le sont pas lorsque cette matière organique fait défaut. Aussi M. Grandeau n'hésite pas à conclure de ses recherches que l'absence de bétail et d'engrais de ferme causerait bientôt de graves préjudices à l'agriculture. Si M. Grandeau n'est pas le premier qui signale le véritable rôle des matières organiques dans le sol, il fournit du moins par ses ingénieuses expériences une démonstration beaucoup plus complète que ne l'avaient fait ses devanciers.

Certains travaux très-recommandables, que le Comité a distingués, ne se prêtent pas à une exposition simple. Ce sont des études de M. Ritter de Nancy sur la bile et les transformations des matières albuminoïdes en urée; de remarquables recherches sur les actions moléculaires et sur la dissociation cristalline, par M. Valson, de la Faculté des sciences de Grenoble, l'auteur d'un ouvrage estimé sur la vie et les travaux de l'illustre géomètre Augustin Cauchy. C'est encore une longue série de calculs relatifs à l'électricité, à la dispersion de la lumière, à l'action du magnétisme sur les rayons lu-

Digitized by Google

mineux, par M. Renard, de l'Académie de Stanislas et de la Faculté des sciences de Nancy.

Ici, toute transition m'est refusée; sans vouloir m'en embarrasser, je chercherai, Messieurs, à retenir votre attention encore un moment pour quelques études relatives au monde vivant.

Les êtres inférieurs, végétaux et animaux, ont donné lieu, de notre temps, aux plus saisissantes découvertes. D'étonnantes particularités de structure ou d'organisation, de singuliers modes de propagation et de développement, des phénomènes de la vie d'une étrangeté sans pareille, ont été dévoilés. Néanmoins, il reste beaucoup à découvrir sur les êtres inférieurs; il y a, en foule, des observations à compléter, des détails à préciser, des faits à expliquer. M. Sirodot, doyen de la Faculté des sciences de Rennes, vient d'en donner la preuve dans un beau travail sur des algues qui croissent dans nos ruisseaux d'eau vive : les Lémaniées. Ces plantes sont des bouquets de minces filaments verts d'un aspect assez triste; mais l'observateur, reconnaissant à l'aide du microscope les particularités de structure et la marche du développement, assistant à l'apparition des corps reproducteurs et aux actes qui assurent la perpétuité de l'espèce, s'émerveille à la vue de ces pauvres organismes. M. Sirodot s'est bien émerveillé, et avec une patience inaltérable, une habileté consommée, un grand talent d'investigateur, il a étudié les Lémaniées d'une façon pleinement satisfaisante. Un chapitre important de l'histoire des végétaux a reçu ainsi un perfectionnement considérable.

Une médaille d'or sera décernée à M. Sirodot.

Nous ne pouvons omettre de faire une mention des recherches de M. Cauvet, pharmacien militaire. Ce sont des observations d'anatomie et de physiologie végétales souvent très-délicates. Les botanistes ont surtout apprécié des études relatives aux racines et aux vrilles, ainsi qu'à l'action exercée sur les racines des cystes par une plante parasite (le Citynet).

A peu près chaque année, nous avons à signaler la publication d'un nouvel ouvrage sur la flore ou d'un département ou d'une région. En avançant, la précision augmente, les conditions de séjour des plantes sont mieux reconnues, les variations de l'espèce mieux constatées. Un membre de la Société de statistique du département de l'Isère, M. J.-B. Verlot, directeur du jardin botanique de Grenoble, a donné un catalogue des plantes vasculaires de ce beau

Digitized by Google

pays de France qu'on appelle le Dauphiné. L'ouvrage se recommande par les plus solides qualités.

Une médaille d'argent est accordée à M. Cauvet et à M. Verlot.

Les travaux relatifs à la faune française se poursuivent toujours avec une égale activité. M. Mulsant de Lyon, M. Millière de Cannes, M. Albert Fauvel de Caen, nous instruisent fréquemment de quelques détails nouveaux. M. Hesse de Brest nous fait connaître sans cesse ou des formes ou des transformations encore inobservées parmi les animaux de la mer.

Bien loin de notre pays, une terre devenue française est l'objet de l'attention des naturalistes. Missionnaires, colons, médecins de la marine, ont recueilli en grand nombre les plantes et les animaux de la Nouvelle-Calédonie. La récolte est d'un immense intérêt; elle ouvre la carrière aux déductions de l'ordre le plus élevé. Ainsi, toute étude sérieuse d'un groupe d'êtres provenant de notre colonie du Pacifique nous touche vivement.

Depuis plusieurs années, M. Gassies, de la Société linnéenne de Bordeaux, s'est voué à l'étude des coquilles terrestres et fluviatiles de la Nouvelle-Calédonie, que rapportent les voyageurs. En 1865, une première publication a fait connaître les espèces déjà rencontrées. De nouvelles espèces ont été apportées; l'auteur a repris le travail, et il vient de mettre au jour un ouvrage renfermant la description exacte et la représentation fidèle de toutes les coquilles ou terrestres ou fluviatiles aujourd'hui connues de la Nouvelle-Calédonie[1]. M. Gassies a eu simplement la prétention d'inscrire à l'inventaire de la nature des espèces qui n'y figuraient point encore; mais, pour d'autres vues, son œuvre n'est pas inutile.

Voici une coquille dont l'épaisseur est prodigieuse; elle nous apprend que l'escargot qui la porte vit en des lieux où les matériaux calcaires abondent. Les collections formées pendant le dernier voyage de Dumont d'Urville commencèrent à donner l'idée de l'existence d'une faune particulière dans chacun des archipels de la Polynésie. Maintenant le fait n'est plus douteux. La Nouvelle-Calédonie, bien médiocrement éloignée de la côte orientale du continent australien, n'a pas les mêmes espèces. Elle n'a donc pas été détachée de ce continent. A Nouméa, à Lifou, à Balade et dans les autres îles, on

[1] *Faune conchyliologique terrestre et fluvio-lacustre de la Nouvelle-Calédonie*: 2e partie, Paris, 1872.

Digitized by Google

rencontre des coquilles de mollusques éteints; on en rencontre également à la Nouvelle-Zélande et à Madagascar, où l'on a trouvé des débris d'animaux infiniment plus remarquables qui vivaient à des époques plus ou moins anciennes. Aussi les naturalistes disent à tous les investigateurs qui se rendent à la Nouvelle-Calédonie : Fouillez les cavernes, remuez le fond des marais et le lit des torrents, et sans doute vous découvrirez des restes qui nous révéleront un état antérieur du pays bien différent de l'état actuel.

L'année dernière nous parvenaient deux notices signées d'un nom qui se produisait pour la première fois; elles arrêtèrent l'attention. M. Villot de Grenoble avait observé les métamorphoses curieuses et les migrations étranges de certains vers qu'on rencontre dans les puits et les mares. Quelques mots, et l'intérêt qui s'attache à ces observations sera compris de tout le monde.

Il y a un quart de siècle, on attribuait aux vers parasites de l'homme et des animaux une simplicité d'organisation extrême; il a été démontré que cette organisation est fort complexe. On imaginait que des formes embryonnaires étaient des formes définitives; la vérité a été reconnue. On admettait la possibilité d'un changement dans les caractères du parasite, selon le milieu où il se développe; par mille expériences, il a été prouvé que le parasite périt s'il n'arrive pas dans le corps de l'animal où la nature le destine à vivre : fait d'une importance capitale pour la question des espèces; enfin il a été constaté que la plupart des vers subissent des métamorphoses et passent successivement dans le corps de plusieurs animaux d'espèces déterminées. Le parasite du mollusque devient le parasite d'un poisson; dans son premier âge, le ténia de l'homme vit dans les muscles du porc, le ténia du chien sur les viscères du lapin. Les parasites n'arrivent à parcourir toutes les phases de leur existence que par une sorte d'accident; mais ces êtres jouissent d'une incroyable fécondité; les œufs sont répandus par centaines de mille; un accident favorable se produit toujours pour quelques individus. L'histoire des vers qu'on appelle les *Dragonneaux* était ignorée; M. Villot a fait disparaître cette lacune de nos connaissances.

Une médaille d'argent sera décernée à M. Gassies et à M. Villot.

J'ai fini, Messieurs. Vous emporterez la certitude qu'on travaille en quelques endroits de la province. Il s'agit, maintenant, de rendre l'habitude plus générale et de ne pas laisser ignorer à ceux qui sont

Digitized by Google

au début de la carrière combien il est indispensable d'approfondir les sujets de recherche, et d'arriver, dans l'exécution du travail, à la plus grande perfection possible. Nous ne sommes plus à l'époque heureuse pour les investigateurs où il suffisait d'une inspection rapide pour faire de brillantes découvertes. Tout à peu près a été plus ou moins examiné; aujourd'hui, l'œuvre vraiment profitable à la science est l'œuvre achevée.

Digitized by Google

Compte rendu des lectures faites à la section d'histoire et de philologie, par M. Hippeau, secrétaire de la section.

SÉANCE DU MERCREDI 16 AVRIL 1873.

Présidence de M. Louis Desnoyers; assesseurs, MM. A. Ricard, vice-président de la Société archéologique de Montpellier; Théry, inspecteur général honoraire; Tardif, directeur au Ministère des cultes.

M. Julien Travers, secrétaire de l'Académie des belles-lettres sciences et arts de Caen, a le premier la parole pour lire un mémoire ayant pour titre : *L'Instruction primaire en France avant 1789.*

M. Travers, après avoir exposé que l'éducation est depuis nos désastres l'objet légitime des préoccupations publiques, rappelle que, dans une circulaire du mois de janvier 1873, adressée aux recteurs par le Ministre de l'instruction publique, une enquête est réclamée dans chaque ressort académique pour relever la liste de tous les ouvrages manuscrits ou imprimés, documents d'intérêt général, monographies locales, règlements statistiques antérieurs ou postérieurs à 1789, se rapportant aux écoles primaires ou à ce qu'on appelait, avant la Révolution, *petites écoles*, écoles de chant, etc. En cherchant à répondre à l'appel de M. le recteur de l'Académie de Caen, l'auteur du mémoire a trouvé dans sa bibliothèque un volume ayant pour titre : *Lettre pastorale de monseigneur l'évesque de Bayeux (monseigneur de Nesmond), touchant les petites écoles, avec méthode pour apprendre en peu de temps à lire, faire le catéchisme et chanter.* Il a pensé avec raison qu'il trouverait dans cet ouvrage d'utiles renseignements. La première partie de la lettre pastorale est un long préambule sur les méthodes d'enseignement. Les écoles, quant à leur organisation et à leur administration, dépendent uniquement de l'autorité épiscopale. C'est l'évêque qui nomme les maîtres, renouvelle chaque année l'autorisation d'enseigner, et les condamne à des amendes considérables s'ils osent donner des leçons sans avoir reçu de lui une permission spéciale. Ils s'exposeraient, dans ce cas, à l'excommunication. L'analyse de la lettre pastorale établit l'insuffisance du programme de l'instruction primaire

Digitized by Google

sous l'ancien régime. Il est évident que les cours élémentaires avaient alors pour but, non l'instruction, mais le salut éternel. Les curés, il est vrai, commençaient l'éducation d'un certain nombre d'élèves, auxquels ils reconnaissaient de l'intelligence et de l'aptitude pour l'instruction secondaire; ils les ébauchaient, ils les cultivaient avec soin en vue du recrutement du clergé. Ils donnaient beaucoup d'élèves aux colléges, mais les classes inférieures de la société étaient négligées. Le frère religieux, d'ailleurs, se relâchait, et l'ignorance cédait à de grossiers instincts. Cette ignorance et ces passions ont produit les plus déplorables événements de la Révolution française. L'ignorance, dit en terminant M. Julien Travers, ne laisse pas d'avoir encore des protecteurs qu'égarent des préjugés séculaires et à qui échappe tout sens politique. Ils luttent contre la diffusion des lumières avec une énergie digne d'une meilleure cause; ils font obstacle aux efforts des bons citoyens; mais que les bons citoyens ne se lassent pas et qu'ils ne désespèrent pas de la victoire! *Dieu est avec eux!*

M. Abel Desjardins, doyen de la Faculté des lettres et membre honoraire de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai: *Un document inédit relatif au sac de Rome en 1527.*

L'intéressant document qui a été l'occasion de ce mémoire fait partie d'un manuscrit appartenant à la bibliothèque de Turin. C'est une lettre apologétique adressée à l'empereur Charles-Quint par Bartolommeo Gattinara, accrédité en 1526 en qualité d'envoyé résidant auprès du duc de Bourbon.

M. Desjardins rappelle d'abord les circonstances dans lesquelles cette lettre a été écrite.

Le désastre de Pavie et la captivité du roi de France avaient mis toute l'Italie à la discrétion d'un vainqueur dont la feinte modération ne trompait personne. Le pape, en sa qualité de petit souverain italien, avait à trembler pour ses faibles États; aussi avait-il eu recours, afin de les sauver, aux plus humbles négociations. C'est ainsi qu'il avait conclu d'abord avec l'empereur une alliance dans laquelle il avait fait entrer les Florentins, qui étaient alors sous le joug des Médicis. Bientôt après, justement froissé des exigences excessives et de l'insolente hauteur des Espagnols, il était entré en 1526 dans la ligue de Cognac, trop confiant peut-être dans les promesses des rois de France et d'Angleterre, dont les secours se firent longue-

Digitized by Google

ment attendre. Le 5 mai, vers le soir, Bourbon vint camper devant Rome, que, le lendemain, dès l'aube, son armée devait assaillir et sous les murs de laquelle lui-même devait trouver la mort.

Les détails du sac de Rome, et les exécrables attentats qu'eurent à subir les habitants de cette malheureuse ville pendant les mois qui suivirent l'assaut, ont été décrits par Jacques Bonaparte, témoin oculaire, avec un grand accent de vérité.

Son récit nous fait pénétrer dans l'enceinte même de Rome. Quant à ce qui se passa dans le camp des vainqueurs et dans l'intérieur du château Saint-Ange, où le pape était prisonnier, nous ne le savions pas. Or la lettre de Barthélemy Gattinara va jeter quelque lumière sur ces points restés obscurs.

L'auteur du mémoire donne lecture de cette lettre dans laquelle Gattinara expose à l'empereur Charles-Quint qu'après avoir été envoyé l'année précédente en Italie pour résider auprès de monseigneur de Bourbon, il l'accompagna jusqu'à sa mort; il se rendit ensuite auprès du pape, afin de conclure un traité de capitulation entre Sa Sainteté et les capitaines de l'armée impériale. De la lecture de ce document il résulte qu'une profonde inimitié existait entre le vice-roi de Naples et le grand chancelier; que la mésintelligence éclatait incessamment entre les lieutenants de l'empereur et entre ses ministres. C'est ainsi que Lannoy détestait Bourbon, jalousait le prince d'Orange; que le général des Franciscains, Sérénon, Fiera Mosca, chargés des mêmes négociations, ne parvenaient pas à se mettre d'accord. Tous ces personnages se dénonçaient les uns les autres sans ménagements et sans scrupule. Les capitaines de la monstrueuse armée de Bourbon avaient fort à faire pour arrêter l'incendie et le pillage, pour empêcher la désertion et étouffer l'esprit de révolte. L'anarchie était partout. Dans la lettre de Gattinara trois points ont surtout frappé M. A. Desjardins.

Dans le trajet du camp au château Saint-Ange, Jean Barthélemy, revêtu du caractère sacré de parlementaire, en pleine trêve, a le bras percé d'un coup d'arquebuse.

Dans le château, nous trouvons le pape prisonnier. Il a subi déjà les dures conditions que le mandataire des capitaines a dû lui imposer. Mais, dans l'exécution, il peut espérer quelque adoucissement. C'est alors qu'il s'avise de laisser tomber par mégarde, non sans quelque à-propos, un anneau d'un grand prix, que le terrible négociateur ramassera et que le Saint-Père ne voudra pas reprendre.

Digitized by Google

Cependant quelques jours après, le plénipotentiaire, accusé, calomnié par ceux-là mêmes dont il tient son mandat, revient au château Saint-Ange, accompagné d'importants personnages. C'est de l'infortuné pontife, c'est de celui auquel la veille encore il dictait la loi du vainqueur, qu'il attend humblement aujourd'hui sa justification.

De semblables scènes, simplement décrites, donnent à l'histoire un caractère de vérité et une physionomie animée, qui les rendent dignes de tout nôtre intérêt.

M. Cauvet, professeur à la Faculté de droit, ancien président de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Caen : *Recherches sur l'ancienne Université de Caen.*

Un des principaux avantages, dit en commençant M. Cauvet, de ces assises scientifiques de la Sorbonne, dont l'année actuelle voit reprendre le cours interrompu, hélas! par nos malheurs, c'est assurément de remettre en lumière quelques-unes des figures du passé de notre patrie, trop oubliées aujourd'hui. Bien qu'il s'agisse, non d'un homme, mais d'une institution, c'est à un travail de ce genre que nous nous proposons de nous livrer en retraçant rapidement les principaux traits de l'Université qui, durant trois siècles et demi, siégea dans la capitale de la basse Normandie.

La ville de Caen, par l'esprit calme et modéré qui toujours distingua ses habitants, par la fertilité de son territoire et les facilités de vie qu'elle présente, a paru naturellement propre à l'établissement dans ses murs d'écoles importantes.

C'est au duc de Bedford, régent du royaume de France pour le jeune roi Henri VI d'Angleterre, que la ville de Caen doit l'érection, en 1431, de son université. Il importait aux intérêts des maîtres temporaires de la Normandie que les jeunes gens du pays fussent dispensés d'aller terminer au dehors leurs études supérieures, et par conséquent ne se trouvassent plus en contact avec les Français, dans cet âge de la vie où se forment les affections vives et durables. Une bulle du pape Eugène IV ratifia, en 1437, l'institution projetée.

M. Cauvet fait connaître avec des détails nombreux les différentes phases par lesquelles est passée l'Université de Caen, réorganisée en 1451, après la reprise de la Normandie sur les Anglais par Charles VII. Il rappelle les priviléges accordés aux professeurs

Digitized by Google

et aux étudiants, la division de l'enseignement en facultés des arts et des droits; il cite quelques-uns des maîtres les plus distingués, dont plusieurs, tels que Michel Trégore, le premier recteur, Nicolas Dubois, Thomas Basin, furent promus aux plus hautes dignités ecclésiastiques. Le Parlement de Normandie s'occupa, en 1521, de réformer et de fortifier les études, qui s'étaient relâchées, en envoyant à Caen une commission chargée de raviver l'esprit scientifique parmi les élèves comme parmi les maîtres. La fondation de l'Académie de Caen en 1652, dix-sept ans seulement après celle de l'Académie française, augmenta encore l'ardeur des habitants pour les études littéraires. M. Cauvet mentionne les noms de plusieurs savants professeurs dont la réputation est encore assez grande en Normandie, et entre autres ceux de M. l'abbé Jamet, d'Hippolyte Marc, de Chibourg et de l'abbé de La Rue.

L'auteur signale, en terminant, le courage avec lequel les membres de l'Université résistèrent aux prescriptions qui, en 1791, enjoignirent aux ecclésiastiques de prêter le serment civique et d'adhérer à la constitution civile du clergé. «Sommée d'avoir à remplir ce prétendu devoir, dit M. Cauvet, notre Université répondit par une protestation qui fut accueillie avec une faveur marquée par les meilleurs esprits de la province. Il était beau, en effet, de voir ceux-là mêmes qui avaient brigué la noble mission d'instruire la jeunesse lui montrer par leurs exemples qu'il faut toujours obéir à la voix de la conscience, et, quand elle a parlé, ne reculer devant aucun sacrifice, quelque pénible qu'il puisse devenir.»

M. Caillemer, membre de l'Académie Delphinale, professeur à la Faculté de droit de Grenoble : *Note sur le transport des flottes à travers les isthmes, dans les temps anciens.*

Le *Journal officiel* du 14 février 1873, dit M. Caillemer, renfermait un article extrait d'une revue américaine, dans lequel on lit à peu près ce qui suit : «Le commerce du Pacifique réclame un moyen économique de faire passer les vaisseaux d'un océan dans l'autre à travers l'isthme qui relie les deux parties du continent du Nouveau Monde... C'est de l'établissement d'un chemin de fer qu'il faut attendre la solution de ce problème, car la construction d'une voie ferrée pour le transport des navires présentera moins de difficultés que le percement d'un canal... Restent à trouver les appareils qui serviront à ce transport, et surtout ceux à l'aide desquels

Digitized by Google

on parviendra à élever les navires hors de l'eau.» Cette idée d'un chemin pour le transport des navires à travers un isthme a paru très-originale au rédacteur du *Journal officiel*, et beaucoup de lecteurs auront sans doute éprouvé la même impression.

Et cependant, en méditant sur ces quelques lignes, je me rappelais involontairement de nombreux fragments des auteurs classiques, et je me disais que cette idée qualifiée d'originale est, au fond, comme beaucoup d'autres, renouvelée des Grecs.

Je ne serais pas surpris si beaucoup d'entre vous, Messieurs, m'accusaient d'émettre en ce moment un véritable paradoxe. Il me sera facile, je l'espère, à l'aide de textes trop peu remarqués des historiens de la Grèce, de vous fournir la preuve de mon affirmation.

Tous les marins qui ont navigué pendant longtemps dans les mers voisines de la Grèce connaissent par expérience les dangers que présentent certaines côtes. Ils redoutent, par exemple, la force et la direction très-variables des courants qui règnent autour du mont Athos. Lors de la première expédition des Perses en Grèce, Mardonius donna à sa flotte réunie dans le golfe Strymonique l'ordre de doubler les promontoires de la Chalcidique et d'aller rejoindre l'armée de terre dans le golfe Thermaïque. Un de ces ouragans habituels dans ces parages surprit la flotte, détruisit trois cents vaisseaux et noya ou jeta à la côte environ vingt mille hommes.

Quand Xerxès entreprit une nouvelle campagne contre la Grèce, il résolut de prévenir le malheur auquel Mardonius avait dû en partie son échec. Il commanda de couper l'isthme qui rattache à la terre ferme la presqu'île de l'Athos, qui a environ 2,400 mètres.

M. Caillemer prouve que ce gigantesque travail fut réellement entrepris, et cite les écrivains dont le témoignage ne laisse aucun doute à ce sujet. Plusieurs tentatives du même genre furent faites pour établir aussi un passage entre le golfe Saronique et le golfe de Corinthe. On ne put y réussir, et alors on prit le parti de transporter à travers l'isthme les navires avec leurs chargements. Une route spéciale fut établie pour ce transport. Les exemples de passages de ce genre abondent. Pour franchir l'isthme de Leucade, on procédait de la même manière.

Comment les navires étaient-ils transportés? Les rares historiens qui se sont posé cette question sont presque tous d'accord pour

Digitized by Google

répondre qu'on les faisait glisser sur des rouleaux à force de bras. M. Caillemer fait savoir que, sous le règne de Basile le Macédonien, une flotte arabe ravageait les côtes du Péloponèse. L'amiral grec Nicétas accourut; il apprit à Cencrées que les ennemis étaient dans les parages de Patras. Au lieu de faire le tour de la péninsule, il traversa en une seule nuit l'isthme de Corinthe avec toute sa flotte, surprit les Arabes et en fit un grand carnage. M. Caillemer cite encore plusieurs faits analogues ayant eu lieu en 1439 et en 1453.

Cet usage de transporter par terre les navires a été complétement abandonné. Peut-être, dit en terminant M. Caillemer, les moyens employés pour élever les vaisseaux ne répondaient-ils plus aux dimensions toujours croissantes de ceux-ci. Mais les ingénieurs modernes sauront bien trouver et perfectionner les appareils que les premiers mathématiciens grecs avaient inventés. On employa plus tard des moyens plus puissants et plus commodes. On construisit des machines sur lesquelles les navires furent placés : c'étaient probablement de grands chariots à quatre roues, analogues à ceux sur lesquels les armées romaines plaçaient leurs équipages de pont et que l'on voit représentés sur la colonne Trajane et sur la colonne Antonine.

Pour l'isthme de Corinthe, la voie ouverte était sans doute une voie à rainures comme toutes les voies grecques de quelque importance. Seulement cette voie était appropriée à sa destination spéciale, et devait être, par conséquent, plus large que les routes ordinaires.

Ce moyen de transport des navires a été mis en usage, non-seulement dans l'antiquité, mais encore au moyen âge. En 412, les Lacédémoniens firent traverser ainsi l'isthme de Corinthe par trente-neuf de leurs navires de guerre, qui se trouvaient dans le golfe de Corinthe et qu'il fallait diriger sur Chio. Pendant la guerre des deux Ligues, Démétrius de Phasos opéra le même transport; Philippe III s'en servit à la même époque. En l'an 32 avant notre ère, l'année qui précéda la bataille d'Actium, Octave transporta de la mer Ionienne dans le golfe d'Ambracie un certain nombre de trirèmes, en les faisant passer au-dessus de l'isthme de Nicopolis. L'an 115 de notre ère, Trajan fit transporter sur des chariots jusqu'au Tigre des navires construits dans les bois voisins de Nisibe. M. Caillemer, après avoir cité plusieurs faits analogues ayant eu lieu dans le moyen âge, termine ainsi : « Les habitants de l'isthme

Digitized by Google

de Panama verront donc passer des flottilles au milieu de leurs domaines, et tous vanteront à l'envi les merveilles de la civilisation du XIXe siècle. Nous serons, nous, plus modestes, parce que nous nous rappellerons le chemin tracé sur l'isthme de Corinthe, dont celui de Panama ne sera qu'une imitation en grand. »

M. Jules David, membre de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse : *Défense de la poésie orientale.*

Le but que se propose l'auteur est de combattre les opinions qui tendent à nier le pouvoir de la poésie, qui l'accusent de corrompre les peuples par son idéal ou du moins de les tromper par ses illusions. Il répond surtout aux détracteurs de la poésie orientale et de ses illustres représentants, Valmiki, l'auteur du *Ramayana*, et Vyasa, l'auteur présumé du *Mahabharata*, les deux grands lyriques arabes Amroul' Kaïs et Motenabbi. Les critiques contre lesquels s'élève M. J. David méconnaissent la puissance moralisatrice et les sentiments religieux de ces poésies antiques. Leurs doctrines philosophiques les portent à donner à l'homme primitif la peur pour premier sentiment, pour ressort de sa vie, pour cause de sa prière.

Si ces critiques dénient aux Védas indiens leur grâce naïve, aux psaumes hébreux leur éloquence vigoureuse, aux moallakats arabes leur énergie puissante, ils refusent aussi à Homère l'élévation de la pensée et la richesse du style. A ces considérations générales M. J. David ajoute les détails les plus intéressants sur l'essence de la poésie orientale, sur les sentiments élevés qui ont inspiré les poëtes, sur l'influence exercée par eux sur la civilisation occidentale, enfin sur la nécessité d'en faire une étude sérieuse.

S'attachant spécialement à caractériser la poésie lyrique, M. J. David montre que ses progrès correspondent à ceux de la civilisation chez les différents peuples. Dans la première période, le poëte prie : voyez les hymnes de l'Égypte, de l'Inde et de l'Iran. Dans la seconde, le poëte critique le présent et exalte l'avenir : voyez le Chi-King, les prophètes hébreux, l'Edda des Scandinaves. Dans la troisième, le poëte excite les guerriers : voyez les Aèdes, les Scaldes, les Bardes, les Moallakats, les poëmes de l'époque des Tchang, les Niebelungen. Dans la quatrième, le poëte revient sur lui-même, s'abstrait comme aux temps primitifs, chante l'amour, ses douleurs et ses joies, la nature et ses grandeurs, le cœur et ses abîmes : voyez Alcée, Sapho, les maouals arabes, les ghazels persans, les can-

Digitized by Google

zones des troubadours, les lais des trouvères; ou bien, s'isolant de plus en plus des soins vulgaires, il s'égare dans l'abstraction et le mysticisme : voyez les poëtes de Bouddha, les pouranas brahmaïques, les sofis de l'Islam. Enfin, à l'heure du zénith de la civilisation, le poëte lyrique agrandit son art tout en perdant sa foi, et passe à une sorte d'archaïsme intellectuel, utile seulement pour conserver la tradition des grandes idées, le sentiment des grandes choses, les élans religieux ou sociaux, la glorification du passé ou les rêves de l'avenir : voyez Kalidasa chez les Indous, Montenabbi chez les Arabes, Saadi chez les Persans, Pindare chez les Grecs, Horace chez les Romains, et nos illustres modernes de Malherbe à Lamartine.

M. des Francs, professeur au lycée Fontanes, à Niort : *Extraits d'une histoire de la race franque, dans ses rapports avec l'empire romain, depuis l'an 50 avant J.-C. jusqu'en l'an 553.*

L'auteur du mémoire se plaint d'abord du peu de soin qu'ont apporté les historiens à l'étude des origines de la race franque. Il s'élève contre les éloges donnés aux Gaulois au préjudice des Francs, qu'il considère comme nos ancêtres. C'est pour rendre à ceux-ci une justice qui leur a été jusqu'à présent refusée, qu'il a entrepris un ouvrage dont il fait connaître le plan et les divisions.

Nous ne pouvons apprécier la valeur de ce travail d'érudition d'après les quelques fragments dont l'auteur a donné lecture. Il a semblé à l'auditoire, comme l'a fait remarquer M. Cauvet, que M. des Francs attachait à l'invasion franque dans la Gaule une trop grande importance. En raison du petit nombre des soldats de Clovis, le fond de la nation était gaulois; ce sont donc les Gaulois et non les Francs que nous devons regarder comme nos ancêtres.

M. de Saint-Genis, délégué de la Société des antiquaires de l'Ouest, auteur de l'*Histoire de Savoie* récemment couronnée par l'Institut, lit un curieux mémoire sur *La vie du général comte de Boigne.* On savait fort peu de chose de cette vie si bien remplie; les actes de sa carrière militaire et politique n'étaient guère connus qu'en Angleterre. Entré au service de Sindhia, prince des Mahrattes, dont il organisa l'armée à l'européenne et pour lequel il remporta pendant dix années une série de victoires éclatantes, qui font l'ad-

Digitized by Google

miration des historiens anglais, il assura la succession du trône au fils de ce souverain.

Ce n'est pas seulement par ses exploits militaires qu'il avait soutenu la cause à laquelle il s'était consacré. Il ne rendit pas moins de services au Sindhia en cherchant à introduire dans l'administration civile et financière de ce prince quelques-uns des usages de l'Europe. Le procédé financier le plus habituel des Mahrattes, dit M. de Saint-Genis, était celui de Rundjet-Sing à l'égard du fermier des impôts de la province de Kachemyr, dont Jacquemont a raconté si plaisamment l'histoire. A Kachemyr, il vivait comme un prince, entretenant à son service deux ou trois cents secrétaires et autant de milliers de domestiques ou de pauvres; mais, quand il allait rendre des comptes à Lahore, le roi le faisait mettre à la torture pour arracher de lui sa dernière roupie. Fouetté impitoyablement pendant un mois ou deux, le vieillard dégorgeait tout ce qu'il avait ramassé, et retournait à Kachemyr dans l'équipage d'un mendiant, pour reprendre aussitôt l'exercice de ses fonctions de financier, qui le remettait à flot sur-le-champ. Comme je m'étonnais, dit Jacquemont[1], de son obstination à garder un poste qui l'exposait à ces supplices périodiques, il me répondit que le plaisir de vivre en prince dix mois de l'année valait bien la peine d'être battu pendant six semaines.

Toute la philosophie des mœurs administratives de l'Orient est contenue dans cet épisode. Les leçons d'économie politique données par M. de Boigne au Sindhia ne produisaient probablement pas tout l'effet qu'il en attendait.

Revenu en France en 1798, il épousa Mlle d'Osmont, dont M. Guizot a fait dans ses Mémoires un ravissant portrait.

Mme Lenormant a raconté aussi, dans *le Correspondant*, les circonstances dans lesquelles s'est accompli ce mariage[2].

Un concert de charité où les femmes de la société le plus à la mode devaient se faire entendre était annoncé. Le général de Boigne, auquel on avait fait prendre un billet, se rendit à la salle du concert. La foule y était compacte et brillante; impossible de pénétrer plus avant que le premier salon; d'ailleurs la musique était commencée. Une voix de femme, jeune, pleine, merveilleusement

[1] *Correspondance*. Lettre écrite de Poonah, chez les Mahrattes, le 6 juillet 1832.

[2] *Madame de Boigne*, par Mme Amélie Lenormant, *le Correspondant*, t. LXIX, pages 738 à 747, 1866.

Digitized by Google

timbrée, aussi agile que sûre et étendue, remplissait l'air de ses magiques accents. Le général, appuyé contre l'embrasure de la porte, ne voyait point la personne qui chantait, mais il était comme fasciné par cette voix. — Il faut, murmurait le chef des cipayes, il faut que cette voix m'appartienne. — Le morceau s'achève; un tonnerre d'applaudissements éclate; il se fait dans la foule un mouvement qui porte le général de Boigne dans la salle de musique. Il rencontre un homme de sa connaissance, et, tout éperdu, lui demande le nom de la personne qui vient de chanter. On lui apprend que c'est la fille d'un émigré français, le marquis d'Osmont, et on lui montre une toute rougissante jeune fille. Elle venait d'accomplir sa dix-septième année; petite, mais très-bien prise dans sa taille, elle était blonde, et sa soyeuse chevelure retombait en boucles sur ses épaules. L'éclat et la blancheur de son teint étaient éblouissants; un sourire plein de charme, un regard fier, une grâce hautaine, complétaient l'ensemble aristocratique de sa délicate personne.

Quelques jours plus tard, le général faisait demander la main de Mlle d'Osmont. Il l'épousa le 11 juin 1798.

Le général s'établit en 1802 à Chambéry, et il y consacra la moitié d'une fortune qui n'était pas moindre de sept millions à la fondation d'établissements charitables.

M. de Saint-Genis termine ainsi son intéressante notice, accueillie par les applaudissements de l'assemblée: « Ce fils d'un petit marchand, devenu général d'armée, comte héréditaire, riche à sept millions, ne trouvait aucune obligation indigne de son caractère, et, chrétien sincère, il ne pensait pas s'abaisser en appliquant à la direction d'un hôpital ces hautes facultés et ces inspirations de génie qui lui valurent l'admiration des empires hindous. Voilà la vraie grandeur de cette existence, et telle est la leçon qui en découle : on arrive à tout par la volonté, mais il n'y a que la charité qui fasse pardonner l'orgueil. »

Les registres de la Bastille, par M. Gaultier de Claubry.

Durant de longues années on a regardé comme perdus les documents relatifs à la Bastille, en dehors de ceux que les auteurs de la *Bastille dévoilée* étaient parvenus à recueillir. Il paraissait certain qu'au moment du pillage du château un garde national avait emporté au bout de sa baïonnette le registre des écrous, dont on assu-

Digitized by Google

rait qu'un feuillet, numéroté 120, sur lequel figurait le prétendu prisonnier *au masque de fer*, avait été enlevé.

En 1870, M. Gaultier de Claubry avait communiqué à la section d'histoire et de philologie un mémoire relatif à l'époque de la mort et de l'inhumation du surintendant Fouquet. Il y citait des documents extraits d'une copie du registre de la Bastille, provenant du cabinet du secrétaire d'État Saint-Florentin, qui avait été acquis par la ville de Paris, et dans lequel on rencontrait les documents que l'on avait crus si longtemps perdus. Les incendies allumés par la Commune en 1871 devaient une nouvelle fois anéantir ce précieux manuscrit. Heureusement, sur l'avis de la Commission des monuments historiques, M. le préfet de la Seine avait autorisé M. Gaultier de Claubry à prendre ce registre, qu'il place sous les yeux des membres du Comité. A l'aide de ce registre et de ceux de Du Jonca, existant à la bibliothèque de l'Arsenal, des nombreuses pièces trouvées par M. Ravaisson et des précieux documents découverts par M. le capitaine Iung, il deviendra possible de reconstituer une grande partie de l'histoire des prisonniers d'État. M. Gaultier de Claubry cite quelques exemples prouvant l'importance des résultats qu'il sera possible d'obtenir.

Il donne connaissance du folio relatif au prisonnier désigné sous le nom du *Masque de fer*, et fait voir qu'il s'agissait seulement d'un masque de velours (autrement dit d'*un loup*), et que ce qui a rapport à la première désignation, se trouvant dans la colonne des observations, ne doit rien enlever à ce que présentent de parfaitement net les renseignements insérés bien antérieurement dans les colonnes précédentes, d'accord d'ailleurs avec ceux que l'on rencontre dans le registre de Du Jonca.

Il fait voir de suite que l'objection soulevée par M. Loiseleur relativement à l'acte mortuaire de Marchiali, fondée sur l'âge de quarante-cinq ans qui lui aurait été attribué, n'a aucun fondement, l'acte qui se trouvait inscrit sur le registre de l'église de Saint-Paul ne relatant pas l'âge du prisonnier, ce qui d'ailleurs n'aurait aucune importance, les actes mortuaires de beaucoup de ceux qui moururent à la Bastille, tout aussi bien que les noms qui leur étaient donnés, n'ayant aucun rapport avec leur personnalité. Il cite à cet égard un certain nombre d'exemples que le capitaine Iung, auquel il les avait communiqués, a déjà cités dans un article en réponse à M. Loiseleur (*Temps* du 3 avril 1873).

Digitized by Google

Avant de se retirer, M. Gaultier de Claubry présente au nom de l'auteur, M. le capitaine Iung, l'ouvrage que cet officier vient de publier sous le titre de *La vérité sur le Masque de fer*. Il y a réuni des pièces complétement inédites, qui éclairent d'un jour nouveau, selon M. Gaultier de Claubry, cette question spéciale, en même temps qu'un grand nombre d'autres, sur la personnalité de ce prisonnier. Mais la découverte faite à la Haye par M. de Witte est venue fournir à la question ce qui lui manquait et démontrer que le fameux prisonnier était bien Alcindor, autrement le chevalier de Kiffenbach, le chevalier des Armoises, La Tour, etc. etc., arrêté à Essonne lorsqu'il se rendait à Paris pour commettre un attentat sur la personne de Louis XIV.

2e SÉANCE. — JEUDI 17 AVRIL.

M. de Tréverret, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Bordeaux : *Les pamphlets politiques composés, en 1712 et 1713, par Daniel de Foe, contre le prétendant, fils de Jacques II.*

Cet écrivain, que le monde connaît presque uniquement comme l'auteur de *Robinson Crusoë*, fut en même temps un polémiste du premier ordre, habile à soutenir par la véhémence comme par la raillerie la cause de la liberté religieuse et de la monarchie constitutionnelle. Dans sa première brochure, Daniel, rappelant à la nation britannique tout ce qu'elle a fait et souffert pour conquérir ses droits et soutenir ceux des autres peuples, l'exhorte à ne point laisser un monarque papiste, élevé à la cour de Louis XIV, s'asseoir sur le trône de la protestante et libre Angleterre. Jamais on ne fit un plus énergique appel aux passions politiques et religieuses d'un peuple. Ici l'habileté de l'auteur consiste à aller droit au cœur de ses concitoyens, à y réveiller ce qui peut y dormir, mais ce qui n'y mourra jamais.

Les partisans du fils de Jacques II essayaient d'engourdir la nation en lui conseillant de jouir sans inquiétude d'une situation provisoire, mais heureuse. Daniel de Foe oppose à cette tentative une seconde brochure, modérée en apparence, mais inquiétante au plus haut point. Tout va bien à présent, dit-il; nous sommes respectés au dehors, libres au dedans, mais, si notre souveraine actuelle, la bonne reine Anne, mourait (*but if the queen should die*)? Il parcourt sans rien omettre toutes les gammes des préoccupations publiques,

Digitized by Google

et sans avoir jamais l'air de se plaindre; puis, après une description satisfaisante de l'état présent, il ramène avec un bonheur inouï son refrain constant : Mais si la reine mourait? Peu à peu l'auteur alarme ses concitoyens, leur rend les sursis insupportables et les amène à dire : « Plus de provisoire, plus d'incertitudes! excluons une bonne fois les Stuarts, et assurons le trône à des princes protestants et libéraux. »

Pour ce pamphlet, où le ministère était indirectement attaqué, Daniel de Foe fut mis en accusation, condamné à l'amende, emprisonné; mais bientôt il fut gracié par la reine elle-même, que son rang et son caractère élevaient au-dessus des ressentiments mesquins de ses ministres tories.

Rendu à la liberté, de Foe continue à soutenir contre le prétendant une guerre à outrance, et mêle fort à propos dans cette lutte le raisonnement sérieux, la colère et la raillerie. Rien n'est plus ironique et plus mordant que son quatrième pamphlet, où l'auteur, après avoir promis de démontrer les avantages réels de l'avénement du prétendant, recommande à ses concitoyens le vasselage de la France, le renoncement à la liberté, l'établissement définitif du despotisme sur le modèle fourni par Louis XIV, et les recommande, comme on le pense bien, de façon à les faire haïr et repousser avec fureur.

L'Angleterre, nous le savons, partagea le sentiment et satisfit le vœu de Daniel de Foe, en excluant à jamais les Stuarts et en appelant au trône les princes hanovriens.

Ces quatre pamphlets contre le prétendant, œuvres aujourd'hui trop oubliées, offrent d'assez choquantes négligences, mais, après tout, ils sont habiles, passionnés, éloquents. L'historien doit en tenir grand compte et le littérateur peut les admirer.

Nous n'avons pu donner ici qu'un résumé insuffisant d'un mémoire semé de traits spirituels et présentant des allusions piquantes au temps présent; allusions qui naissaient moins de la volonté du lecteur que de l'analogie des circonstances.

M. de La Chapelle, de l'Académie de Cherbourg : *Influence de la philosophie sur la législation française moderne; lois civiles, lois criminelles.*

L'idée du juste, dit l'auteur, innée et absolue, se développe dans les lois à mesure que la civilisation se perfectionne. Notre Code civil porte des signes évidents de ce progrès vers l'application de l'équité naturelle. La législation, trop souvent inspirée par la phi-

Digitized by Google

losophie sensualiste, a fait place à des lois meilleures, par exemple celles qui régissent le mariage, les enfants naturels, le divorce, l'abolition de la mort civile, etc. L'auteur applique le même examen à la législation criminelle. Elle devrait, selon lui, reposer sur trois principes : la défense sociale, la nécessité d'obéir à la conscience publique, et le devoir de travailler à la régénération du coupable. Mais, pour fonder une législation parfaite, les forces humaines sont impuissantes, si la force divine ne les soutient pas et si la fraternité civique et la charité chrétienne ne s'unissent dans un étroit embrassement.

M. de Gaucourt, de Saint-Saens (Seine-Inférieure) : *État descriptif de l'arrondissement d'Arles.*

L'*Arlésie*, au temps de César, était un immense territoire qui s'étendait des Alpines à la mer, sur une longueur de 70 kilomètres; le Rhône le bornait à l'ouest, et ses anciennes limites, à plus de 50 kilomètres, avoisinaient Aix et Marseille. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une commune de 107,000 hectares. La ville, *civitas Arelatensium*, recevait de sa situation sur la pente d'un rocher au bord du Rhône un puissant élément de forces. M. de Gaucourt détache de l'ouvrage que lui et M. de Revel doivent consacrer à la description de l'arrondissement d'Arles un chapitre sur l'organisation et l'histoire de la *Podestatis d'Arles*, forme de gouvernement fort curieuse par laquelle dut passer cette ville. Des notices sur les *Podestats* et des particularités historiques importantes ont donné à cette lecture un grand intérêt.

M. Morand, membre non résidant du Comité : *Un programme de questions historiques.*

Il y a peu d'années encore que, dans une circonstance marquante, deux de nos principales villes du Nord, qui avaient été des capitales de provinces, Lille et Arras, célébraient et glorifiaient les anniversaires de leur réduction sous la domination française, c'est-à-dire de leurs défaites, comme auraient pu le faire les souvenirs du vainqueur. Pour ces villes de l'heure présente, Richelieu à Arras, le 10 août 1640, et Louis XIV à Lille, le 27 août 1657, n'avaient fait que conquérir des cœurs déjà à eux et de tout temps français. Assurément, dit le savant et patriotique auteur du mémoire, c'est avoir bon goût que d'aimer la France et de la vouloir pour patrie;

Digitized by Google

mais, au milieu des vicissitudes de la vie des nations que nous offre l'histoire, il faut souffrir à côté d'elle et à son encontre d'autres patriotismes, qui, bien qu'ils paraissent quelquefois n'être que détachés passagèrement du sien, n'en ont pas moins été tout aussi permanents, entiers et exlusifs dans leur fidélité et leur orgueil. Les provinces d'Artois et de Flandre se sont montrées animées de ce patriotisme-là durant des siècles dans leur soumission à l'Espagne, et la France, en s'annexant successivement leurs territoires par la violence des guerres, n'avait jamais, au moins complétement, gagné leur affection. C'est la Révolution française, c'est l'établissement de la République qui a rattaché à la France ces deux provinces, devenues depuis si Françaises, et dont l'héroïque résistance a scellé pour jamais une alliance indissoluble. Que fallait-il en effet pour unir à la France le cœur de ces provinces? Un vainqueur qui les affranchît, la Révolution française. Ce qu'elles eussent gagné à revivre sous leurs anciens maîtres avant 1789 s'apprécierait historiquement, en raison des contraintes que le régime français leur avait imposées : mais, en 1789, la question serait de calculer ce qu'elles eussent perdu.

M. Vaschalde, de la Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche : *Vals, son origine, ses progrès, son avenir.*

Cet éloge très-naturel et très-fondé de la station hydrominérale de l'Ardèche qui porte le nom de Vals a été écouté avec plaisir, quoiqu'il ne se rattachât pas entièrement aux sujets qui sont de la compétence de la section d'histoire et de philologie.

M. Fierville, censeur du lycée de Coutances : *Étude historique sur Démosthènes, disciple de Platon.*

Ce travail d'érudition, plein de recherches consciencieuses, est peu susceptible d'analyse. M. Fierville a recueilli d'abord, dans tous les textes des écrivains grecs et romains qu'il a pu consulter, les témoignages qui prouvent que le plus grand orateur de la Grèce a suivi les leçons de son plus illustre philosophe. Les savants modernes qui se fondent sur les mêmes témoignages partagent cette opinion.

Il resterait à chercher dans les œuvres mêmes de Démosthènes tous les passages qui prouveraient directement que l'auteur du Discours contre Eschine s'est véritablement inspiré des principes phi-

Digitized by Google

losophiques de Platon. C'est une tâche que M. Fierville se propose d'entreprendre plus tard.

M. Boucher de Molandon, membre de la Société académique d'Orléans : *Pierre d'Arc, frère de la Pucelle; Isabelle Romée, leur mère. — Leur arrivée à Orléans, leur séjour, leur mort.*

L'auteur de ce mémoire était assuré d'avance de l'intérêt sympathique de l'auditoire en traitant un sujet qui touche aux sentiments d'admiration et de reconnaissance que fait naître le souvenir de l'héroïque Pucelle et de sa famille. M. de Molandon a recueilli dans les archives publiques, et surtout dans des documents jusqu'à ce jour inédits, qu'une heureuse fortune a fait tomber entre ses mains, des faits qui renversent certaines assertions erronées et fournissent des renseignements exacts et précis sur les personnages dont il s'est occupé. La publication de ce mémoire complétera heureusement les travaux historiques déjà nombreux qui concernent Jeanne d'Arc, sa mère, ses sœurs et ses frères.

D'admirables travaux ont été consacrés de nos jours à la vierge de Domremy. Les savantes recherches de l'érudition moderne, les graves appréciations de la critique, les religieux accents de l'éloquence chrétienne, ont dissipé bien des obscurités, rectifié quelques exagérations légendaires, assis cet émouvant épisode sur la base désormais inébranlable de la certitude historique, et couronné la jeune et radieuse héroïne du pur éclat de la vérité. Il a semblé à M. Boucher de Molandon que, à de moindres hauteurs, la patriarcale famille au sein de laquelle Jeanne a reçu le jour avait droit aussi à quelques souvenirs. Ces humbles cultivateurs furent les gardiens de son enfance. Ils surent déposer en son cœur les germes précieux de chasteté, de patriotisme et de foi dont le merveilleux épanouissement constitue son incomparable figure.

Ils la suivirent en ses expéditions militaires, la protégeant contre les dangers et les partageant avec elle. Associés à ses triomphes, ils virent briller sur eux quelques rayons de son éclatante auréole. Après le martyre de Rouen, décimés par la mort et la captivité, courbés sous le poids de l'instinctive réprobation qui s'attachait alors aux condamnations en matière de foi, le silence et l'oubli qui s'étaient faits autour de Jeanne s'appesantirent aussi sur eux. Quittant alors leur foyer pour toujours, ils vinrent en la cité fidèle dont les publics et religieux hommages protestaient incessamment

Digitized by Google

contre une odieuse condamnation, et ils consacrèrent le reste de leurs jours à réhabiliter la mémoire de la Pucelle.

Isabelle Romée, sa mère, vécut ainsi dix-neuf ans dans l'Orléanais; ses cendres y reposent encore.

Pierre d'Arc, son plus jeune fils, y vécut vingt-sept ans; ses enfants y contractèrent d'honorables alliances.

Quelle fut durant cette longue hospitalité la condition de cette famille sur laquelle rejaillit l'éclat d'un si grand nom? C'est ce qu'établit l'auteur du mémoire, en réfutant plusieurs opinions regrettables qui ont eu cours pendant assez longtemps, et notamment celle qui affirmait que la mère et le frère de Jeanne étaient venus à Orléans en la compagnie de la misérable aventurière qui, de 1436 à 1439, voulut, sous le nom de *Dame des Armoises*, se faire passer pour la Pucelle. Isabelle Romée mourut le 28 novembre 1458. Avant de descendre dans la tombe, elle avait eu la suprême consolation de voir solennellement annulée, sur sa demande, l'inique sentence de Rouen, et le nom de sa fille glorieusement réhabilité. Les documents relatifs à Pierre du Lis, frère de Jeanne, sont peu nombreux. M. Boucher de Molandon a puisé des détails inconnus dans un *vidimus* complet de l'acte par lequel Charles d'Orléans lui avait fait don, le 28 juillet 1443, de la jouissance d'une île en la rivière de Loire, connue sous le nom d'*île aux Bœufs*. Ce titre et un grand nombre d'autres documents recueillis par M. Boucher de Molandon attestent que la famille de la Pucelle a joui, pendant son séjour dans l'Orléanais, d'une honorable aisance et d'une affectueuse considération, qui n'a peut-être pas été assez remarquée. Enfin on trouve dans deux baux cités par M. de Molandon le titre de *chambellan du roi* donné à messire Pierre du Lis, frère de la Pucelle. Nulle part ailleurs l'auteur du mémoire n'a vu que cette distinction honorifique eût été accordée par Charles VII au frère de Jeanne d'Arc. Il lui semble difficile que dans un acte public, auquel intervenait le chapitre de la cathédrale d'Orléans, Pierre eût osé usurper un titre qui ne lui aurait pas légitimement appartenu.

M. l'abbé Deladreue, de la Société archéologique de l'Oise: *Bossuet, administrateur de l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais.*

Les biographes les plus consciencieux de l'illustre évêque de Meaux n'ont fait qu'indiquer en passant sa nomination à l'abbaye

Digitized by Google

de Saint-Lucien-lez-Beauvais, dont il fut commendataire. Bossuet n'avait pas la réputation d'un bon administrateur. L'examen de documents négligés par les historiens a prouvé à M. l'abbé Deladreue que sur ce point l'illustre évêque ne mérite aucun reproche. Les détails recueillis par l'auteur du mémoire ajoutent un chapitre intéressant à l'histoire du grand homme dont se sont occupés, à d'autres points de vue, MM. de Beausset, Tabaraud, Lachat, Floquet, Beaume et Gandar. Il n'est pas indifférent de savoir que Bossuet a, comme le montre M. Deladreue, très-bien administré son abbaye, qu'il a rétabli l'ordre dans ses affaires temporelles, réorganisé ses finances, donné plus de valeur à ses propriétés, fait d'immenses réparations à ses constructions, sans laisser aucune dette.

M. Pimont, de Rouen, avait annoncé un *Résumé historique des principaux événements qui se sont produits sous les derniers empereurs romains*. Mais, après avoir lu quelques pages de son mémoire, il a exposé, dans des vers empruntés sans doute à une tragédie inédite, quelques-unes des scènes qui ont signalé les dernières luttes dont il avait à raconter l'histoire.

M. Maître, archiviste de la Loire-Inférieure, a terminé la séance par la lecture d'un mémoire *Sur le service médical des hôpitaux de Nantes*.

Pendant la période la plus ancienne du moyen âge, la science médicale fut étudiée et pratiquée presque exclusivement par les clercs et les religieux, et ceux-ci continuèrent à exercer la médecine concurremment avec les laïques jusqu'en 1790, comme l'attestent les nombreux arrêts rendus contre eux par les parlements aux XVIIe et XVIIIe siècles.

A Nantes, les médecins n'ont commencé à se recruter dans la société civile qu'à la fin du XVe siècle. La partie manuelle et pratique de la médecine passait alors pour une œuvre basse, et bonne pour servir de gagne-pain aux manœuvres sans instruction. C'est au barbier, nommé pour cela *chirurgien*, que l'on commettait le soin d'administrer les remèdes, de panser les plaies, etc. Mais la corporation des chirurgiens acquit une prépondérance légitime, grâce au dévouement et à l'intrépidité qu'elle montra toutes les fois que les maladies épidémiques et les pestes si fréquentes affligèrent les po-

Digitized by Google

pulations. M. Maître cite avec honneur les noms de plusieurs chirurgiens qui se signalèrent par leur zèle pour les pestiférés.

M. le docteur Turrel, de l'Académie du Var, fait l'éloge du peintre Charles Vacher de Tournemine, né à Toulon, où il est mort il y a deux ans. C'est une étude complète sur les œuvres de cet artiste éminent, qui occupe un des premiers rangs dans le groupe d'élite connu, dans le monde des beaux-arts, sous le nom d'*Orientalistes*. Élève d'Eugène Isabey, Tournemine s'est écarté de son maître en parcourant sa brillante et originale carrière, mais il puisa auprès de ce peintre renommé de parfaites notions de l'art du dessin; il y excellait, comme l'attestent les innombrables et curieuses esquisses qui peuplent les cartons dans lesquels il classait ses souvenirs de voyage. Il s'éprit d'abord de la Bretagne, mais il était trop amoureux de la lumière pour s'immobiliser dans cette atmosphère embrumée.

Un premier voyage en Italie, en 1849, fut un enchantement pour ses yeux; un second voyage en Algérie, en 1853, fut une véritable révélation. Il parcourut tout le littoral africain jusqu'à Tunis, et revint en France, où sa réputation commença à s'établir. M. de Turrel rend compte des autres voyages entrepris par le peintre de Toulon pour achever ses consciencieuses études, et, passant en revue ses principales œuvres, caractérise de la manière la plus ingénieuse son talent et son génie. L'auteur du mémoire sait parler de la peinture en vrai peintre.

La belle carrière parcourue par Tournemine a eu pour couronnement une glorieuse mort. C'est l'une des plus nobles victimes des folies et des crimes de la Commune. Après le siége de Paris, dont il avait subi les tortures physiques et morales, Tournemine, conservateur adjoint du musée du Luxembourg, se vit en proie aux menaces des fous furieux qui avaient déchaîné l'horrible guerre civile. Les chefs-d'œuvre confiés à sa garde, et qui avaient échappé aux boulets des Prussiens, furent de nouveau menacés par le délire de l'incendie. L'héroïque conservateur lutta courageusement et sauva d'inestimables trésors, qu'un moment de défaillance de sa part eût permis d'anéantir. Mais il était frappé à mort. Ces longues luttes, après les privations du siége, développèrent rapidement une maladie du cœur dont il portait les germes, et il s'éteignit dans une douloureuse agonie, ayant sacrifié son existence pour l'art dont il fut l'un des plus glorieux adeptes.

Digitized by Google

M. A. Corlieu, membre de la Société historique de Château-Thierry, lit une Introduction à l'histoire de Charly, ayant pour titre : *Géographie historique de la Brie Galeuse.*

L'auteur fait d'abord l'historique de la contrée habitée, au temps de César, par les *Suessiones* et les *Meldi.* Elle faisait, sous Auguste, partie de la 2e Belgique, et, du temps de Ptolémée, 128 ans environ après J.-C., elle paraît avoir été occupée par les *Vadicasses.* M. Corlieu soumet à une discussion approfondie le texte de Ptolémée et les opinions des savants sur l'emplacemet occupé par les *Vadicasses*, et celui de *Noiomagus*, leur capitale, qui pourrait avoir été le nom primitif de Château-Thierry. Comme dénomination, les *Vadicasses* disparaissent vers le ve siècle après J.-C., et l'on voit apparaître, à partir du vie siècle, le *Saltus Briegius*, la Brie, du mot celtique *Bria*, *Braya*, qui signifie défrichement, cours d'eau, etc., et plus tard le *Pagus Brigensis* ou *Brægius.*

Le comté de Brie et de Champagne devint considérable. De 1152 à 1181, sous Henri Ier le Large ou le Libéral, il fut divisé en 26 châtellenies, comprenant 2,017 chevaliers, outre les grands feudataires. La Brie était divisée en *Brie française* et en *Brie champenoise*, subdivisée elle-même en *Haute Brie*, *Basse Brie* et *Brie Galeuse.*

C'est de la dernière que s'est occupé spécialement M. Corlieu, dans le savant mémoire dont il est donné lecture, et qui contient des détails nombreux dont il serait difficile de présenter l'analyse. Nous nous bornons à dire que ce travail de topographie est un des plus exacts et des plus consciencieux que nous connaissions.

La séance a été terminée par la lecture, faite par M. L. Audiat, membre de la Société des arts, sciences et belles-lettres de Saintes, d'un mémoire intitulé : *L'Instruction primaire dans les anciens diocèses de la Rochelle et de Saintes.*

L'histoire de l'instruction populaire dans nos anciennes provinces est encore à faire. Les recherches du genre de celles de M. Audiat offrent donc un puissant intérêt. Il emprunte aux premiers cartulaires saintongeois quelques renseignements sur les xiie, xiiie et xive siècles, passe en revue l'enseignement donné dans les diverses abbayes du pays dont il s'occupe, et fait connaître l'état des écoles et la position des instituteurs, principalement aux xviie et xviiie siècles. Ce sont les curés des paroisses qui, chargés de la surveillance des

Digitized by Google

écoles, nous fournissent sur leur tenue et sur leur personnel des détails fort curieux. Il ressort de cet examen que le sort des pauvres instituteurs n'a jamais été digne d'envie. On ne peut lire, par exemple, sans être touché, une note du 23 avril 1674 sur le maître d'école de Xantray, « âgé de soixante et dix ans et pauvre, homme de bon exemple, veuf, ne sachant point chanter, *ne tenant pas cabaret*, étant tout seul dans sa petite demeure. »

Cette note inspire à l'auteur du mémoire des réflexions mélancoliques, et en même temps des sentiments de reconnaissance pour les hommes dévoués et modestes qui ont travaillé les premiers pour l'instruction populaire.

« C'est ce pauvre maître d'école, mal rétribué, mal logé, dépendant et nomade, qui a élevé nos aïeux. L'obscur pionnier a défriché le champ où nous moissonnons. Il faut, en effet, du temps, beaucoup de temps, les efforts continuels de plusieurs générations, pour que, de proche en proche et de haut en bas, l'instruction se répande, et, en louant ceux de nos illustres contemporains qui ont pris, qui prennent une si large part à son développement, soyons justes envers leurs collaborateurs inconnus des siècles passés. C'est parce qu'il s'est trouvé çà et là, dans les plus modestes villages, des hommes de bien, généreux et dévoués, que nous assistons aux magnifiques progrès de l'enseignement. C'est parce qu'ils ont péniblement appris l'alphabet à nos grands-pères, que nous, nous savons lire maintenant. Aussi je voue dans mon cœur un culte pieux de respect et de reconnaissance à cet humble maître, indigent et laborieux, courbé sur ce sillon ingrat de l'enfance, qui a consumé sa vie à faire germer dans mon esprit quelque notion de science, de bien et de vertu, et à qui en particulier je dois, Messieurs, l'honneur et le plaisir de parler aujourd'hui devant vous. »

3e SÉANCE. — VENDREDI, 18 AVRIL.

M. Le Héricher, professeur de rhétorique au collége d'Avranches: *Influence des Scandinaves en Normandie, d'après les noms propres*. Cette étude de philologie est la seule qui ait été, cette année, envoyée au Comité par les Sociétés savantes. L'attention avec laquelle on a écouté les faits nombreux exposés par l'auteur a prouvé toute l'importance que la réunion attache à ce genre de recherches. Nul n'était mieux préparé que M. Le Héricher pour rendre intéressant un mé-

Digitized by Google

moire essentiellement normand dans son objet et puisé aux sources des langues du Nord. On sait d'ailleurs que ce sont des savants normands, les Gerville, les Prévost, les du Méril, qui ont fondé dans cette province la philologie scandinave. M. Le Héricher, ami et disciple de ces hommes distingués, continue avec succès cette tradition, et les fragments dont il donne lecture font espérer que la science lui devra une œuvre d'ensemble considérable.

M. Rambaud, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Caen, lit un excellent travail historique ayant pour titre : *Un épisode de l'histoire de Russie.*

Le sujet de cette étude est intitulé : *Histoire de la boïarine Morozof.* Elle est tirée du livre célèbre de M. Zabiéline : *Domachnii byte rousskikh Tsaritse v XVI et XVII stolétié* (vie privée *des Tsarines* russes au XVIe et au XVIIe siècle), Moscou, 1869.

M. Rambaud s'est appliqué à résumer le travail de M. Zabiéline, à rendre explicables pour le lecteur français l'époque et les mœurs qui y sont décrites, et à chercher les points de comparaison et de rapprochement dans les récits des voyageurs et les impressions des romanciers sur la Russie contemporaine.

On voit, dans cette étude, ce qu'était la vie privée des grandes dames russes dans les siècles qui précèdent l'avénement de Pierre le Grand, l'émancipateur du beau sexe russe, sous l'influence du *Domostroï*, c'est-à-dire des *règles de conduite* imposées aux femmes russes par suite de l'imitation des mœurs byzantines. La constitution patriarcale de la famille, l'influence des idées orientales, les prescriptions des moines et des théologiens, héritiers des traditions byzantines, avaient contribué à maintenir la femme dans un état de tutelle et de sujétion, l'avaient isolée de la société, l'avaient enfermée dans les *appartements supérieurs* de la maison paternelle ou conjugale (le *verkh* ou le *terem*), comme dans les gynécées de l'ancienne Grèce ou dans les harems de l'Orient. Dans le cas seulement où elle était *veuve et mère*, chargée de l'éducation de son fils et de l'administration de son patrimoine, elle jouissait d'une plus grande liberté d'action. Toutefois, à Moscou pas plus qu'à Persépolis ou à Bagdad, à Byzance ou à Stamboul, cette sévère reclusion n'avait amené la femme à se résigner à un complet effacement. L'esprit d'intrigue ou de puissantes facultés intellectuelles assurèrent à nombre de tsarines, de boïarines ou de princesses russes un rôle

Digitized by Google

important dans les luttes civiles ou les révolutions de palais. Les querelles religieuses suscitées, au XVIIe siècle, par la réforme du patriarche Nicon, les provoquèrent surtout à descendre dans l'arène. De même que sous Louis XIV, lors des luttes du jansénisme et du molinisme, on avait vu les pauvres religieuses de Port-Royal braver la colère du grand roi, quelques femmes russes, assistées de quelques moines et de quelques prêtres, parurent tenir en échec les deux puissances les plus redoutables qu'elles connussent au monde : le tsar *orthodoxe* et le *patriarche de toutes les Russies*.

Dans la lutte de Nicon et des vieux croyants, l'esprit de progrès paraît avoir été du côté du premier. Mais le peuple, les femmes, une partie des moines et le bas clergé tenaient pour les anciennes coutumes.

Les ennemis les plus acharnés de la réforme se trouvèrent dans cette catégorie de saints populaires, les *innocents* ou les fous religieux (*iourodivy*), comme les appelle le peuple, qui jouaient à Moscou, par rapport au clergé régulier, à peu près le même rôle qu'en Palestine les prophètes. Livrés à toutes les pratiques de l'ascétisme le plus étrange, refusant à leur corps tout bien-être et même tous soins de propreté, allant pieds nus, nu-tête, au hasard, couchant à l'aventure et disputant aux chiens leur nourriture, bravant parfois la colère des tsars et faisant entendre aux puissants de l'État et de l'Église de rudes vérités, partagés entre l'aliénation mentale et l'exaltation religieuse, ils étaient adorés du peuple et courtisés des grands, considérés par tout le monde comme des hommes que «Dieu a touchés». Tels furent, au temps d'Ivan le Terrible, le *iouridivy* Jean le Porteur d'Eau, dont les reliques reposent dans la magnifique église de Vassili Blagennoï, et le père Nicolas, qui sauva la ville de Pskof des fureurs du tsar; tels étaient ou tels sont Ivan Jacovlovitch, le père Nahum, Nicolas, du couvent de Solovetski, ces types devenus populaires, grâce à la *Russie libre* de Dixon. Tel serait le héros du roman de Tourguénief, *Étrange histoire*. Tels furent aussi les *iouridivy* Feodor et Cyprien, dont la boïarine Morozof avait fait ses commensaux, ses directeurs de conscience, ses *professeurs d'abjection*, comme dirait M. Dixon, et qui, assistés de son confesseur Avvakum et de la vieille religieuse Mélanie, la soutinrent dans les voies de l'ascétisme le plus rigoureux et la poussèrent, elle et sa sœur, la princesse Eudoxie, à résister au tsar et au patriarche, à toute la puissance de l'État et de l'Église. Ces *fous*

Digitized by Google

religieux, ce confesseur fanatiquement attaché à la vieille orthodoxie, cette religieuse errante, cette boïarine et cette princesse qui s'arrachent aux jouissances de la vie, aux honneurs de leur rang, à la faveur de la cour, pour revêtir le cilice, pratiquer dans leur palais les bizarres austérités de l'ascétisme russe, pour exécuter les milliers de prosternations et de génuflexions quotidiennes qui doivent assurer leur salut, — sont des types extrêmement originaux, des produits tout à fait particuliers d'une civilisation très-spéciale.

Cette étude rend compte du trouble jeté dans cette vieille société russe, engourdie depuis tant de siècles dans l'imitation de la défunte société byzantine, par les premières tentatives de réforme. On comprend l'angoisse dont furent saisies toutes les âmes religieuses lorsqu'il fallut faire un choix entre les deux religions, l'ancienne et la nouvelle, et lorsque, accoutumées à croire qu'il n'y a qu'une voie qui mène au salut, elles se trouvèrent incertaines entre la direction du patriarche et de l'Église officielle et les objurgations des *iouridivy* et des saints populaires, attachés à la *vieille croyance*. La boïarine Morozof et la princesse Eudoxie suivirent naturellement cette dernière voie.

L'une était la veuve du boïar Morozof et la tutrice de son fils; l'autre, du prince Ourousof. Suspecte de *staroviérisme*, le tsar Alexis envoya interroger la boïarine par des prêtres orthodoxes. Elle s'obstina à faire le signe de la croix avec deux doigts et à considérer le patriarche comme l'Antechrist. Alexis ordonna de confisquer ses biens; l'influence de la tsarine Maria Miloslavski les lui fit restituer. Mais bientôt les haines religieuses s'envenimèrent : l'Église orthodoxe fit brûler vif un des chefs du staroviérisme. La boïarine fut de nouveau inquiétée : l'impératrice, sa protectrice, venait de mourir. Elle fut interrogée une seconde fois sur ses croyances religieuses, et fut arrêtée, ainsi que sa sœur, et enfermée dans un couvent. Considérée comme une martyre de l'ancienne foi, elle vit bientôt les grilles du couvent assiégées par des visiteuses en pleurs, femmes nobles ou femmes du peuple, qui venaient baiser ses chaînes. Le nouveau patriarche, Pirim, s'émut de ces démonstrations et voulut mettre fin au scandale en travaillant lui-même à la conversion de la boïarine récalcitrante. Elle ne voulut ni l'écouter ni recevoir de sa main les sacrements, et, quand il s'approcha pour lui conférer tout au moins une onction, « elle se campa dans la posture

Digitized by Google

d'un athlète, agita ses chaînes d'une manière terrible et repoussa le patriarche.» On la conduisit, ainsi que sa sœur, dans une autre prison, et on leur fit subir une question qui n'ébranla pas leur constance.

Le malheur de la boïarine était au comble. Sa famille était disgraciée à cause d'elle; ses frères destitués de leurs emplois; son fils unique mourut; comme il était le dernier des Morozof, les biens de la boaïrine furent confisqués, et son riche mobilier vendu aux enchères. Alexis aurait songé un moment à la faire brûler vive dans une cage : le conseil des boïars s'y opposa. Elle fut enfermée avec sa sœur dans une prison lointaine, dans un cachot souterrain, où elle souffrit de la faim, de la soif, de l'humidité et des exhalaisons méphitiques du souterrain, de la privation de tout commerce avec ses amis. Sa sœur mourut de misère entre ses bras. Elle-même, toujours inébranlable aux souffrances, aux menaces et aux séductions, sentit sa santé décliner dans cette horrible captivité. Un jour elle pria un soldat de garde d'aller laver à la rivière son unique chemise, qui pourrissait depuis un an sur son dos et qui fourmillait de vermine. «Quand le strélitz eut ce chiffon, à moitié pourri, entre les mains, et qu'il songea que cette femme avait été une puissante boïarine, revêtue du linge le plus fin, des fourrures les plus rares, de brocart d'or et d'argent, avec des colliers de perles et des *cacochniks* enrichis de pierreries et de diamants; quand il compara ce qu'elle avait été et ce qu'elle était maintenant, quand il se dit qu'elle souffrait tout cela volontairement et pour sa foi, les larmes lui jaillirent des yeux, et ses pleurs se mêlèrent à l'eau pure de la rivière.» Elle mourut après un an de prison, et en 1820 un voyageur retrouva près de la forteresse de Borovsk le tombeau des deux sœurs, dont l'inscription était effacée, mais sur lequel l'imagination du peuple avait déjà enfanté toute une légende. Ces deux hérétiques, si cruellement traitées par une Église intolérante, il en avait fait deux saintes, martyrisées par les Tatares.

M. l'abbé Julien Loth, professeur à la Faculté de théologie, membre de l'Académie de Rouen : *Un projet de mariage en Portugal pour le grand Dauphin*, épisode de l'histoire de la diplomatie au XVIIe siècle.

Les documents qui ont fourni la substance de ce mémoire sont tirés des archives de la famille d'Esneval, au château de Pavilly

Digitized by Google

(Seine-Inférieure), où sont conservées en deux volumes in-folio toutes les dépêches originales du roi et des ministres, et la copie des réponses de l'ambassadeur relatives au fait signalé par M. l'abbé Loth.

C'est le 7 juillet 1688. Louis XIV envoya M. Robert Leroux, baron d'Esneval et d'Acquigny, en qualité d'ambassadeur ordinaire, auprès de dom Pedro, frère et successeur d'Alphonse VI. Il avait pour instructions générales de resserrer les liens entre la cour de Versailles et celle de Lisbonne et d'y faire prévaloir, s'il pouvait, l'influence française. Il devait, et c'était le but spécial de sa mission, surveiller le mariage de l'infante Isabelle, alors fille unique du roi et empêcher toute alliance préjudiciable aux intérêts et à la politique de Louis XIV, notamment le projet de mariage qui paraissait avoir les préférences du roi et de la nouvelle reine, celui d'un prince cadet de l'électeur Palatin de Neubourg de la maison d'Autriche, comme tout autre mariage espagnol ou allemand.

Il y avait un intérêt politique du premier ordre pour Louis XIV à empêcher le Portugal de se jeter dans les bras de l'Autriche. On sait qu'une coalition, dans laquelle étaient entrés l'Espagne, la Savoie, la plupart des États d'Italie, l'Autriche, presque toutes les villes et principautés d'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, et même le roi de Suède, jusque-là le fidèle allié de la France, venait de se former contre nous. Le Dauphin allait entrer en Allemagne. C'est à cette occasion que Louis XIV adressa à son fils cette royale parole : « En vous envoyant commander mon armée, je vous donne des occasions de faire connaître votre mérite : allez le montrer à toute l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi est mort. »

M. l'abbé Loth montre le nouvel ambassadeur partant du Havre pour Lisbonne, où il arriva après vingt-deux jours de traversée et s'occupant aussitôt d'étudier la cour auprès de laquelle il était accrédité, le roi, la reine, le premier ministre, duc de Cadoval, et surtout l'infante. L'auteur du mémoire ne peut, faute de temps, que donner une idée générale des négociations délicates que l'ambassadeur eut à conduire, et dans lesquelles il déploya beaucoup de dévouement et de cœur. Il avait obtenu gain de cause. La jeune infante souriait à ce mariage avec le fils aîné du roi de France. Mais elle était atteinte d'un mal qui s'aggrava chaque jour, et qui fit d'autant plus de progrès que le Dauphin, engagé dans une liaison roma-

Digitized by Google

nesque avec Mlle de Choin, ne se pressa pas de répondre au dessein de son père. L'ambassadeur suivit avec intérêt les progrès du mal, auquel la princesse finit par succomber.

Pendant cette lecture, une dépêche arrivée de Caen a fait connaître la mort de M. de Caumont, dont le nom est attaché à la création de plusieurs Sociétés savantes et, entre autres, à celle de la Société des antiquaires de Normandie et des Congrès scientifiques de France. La réunion a été vivement impressionnée par cette triste nouvelle, et elle a témoigné toute la part qu'elle prenait aux regrets sympathiques que la mort de cet ardent promoteur des études historiques et archéologiques doit inspirer à la Normandie et au reste de la France, où il laisse de si honorables souvenirs.

M. F. Combes, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux : *La maison de Guise en 1585*, mémoire sur huit lettres de Henri de Guise, de Catherine de Médicis et de Henri de Navarre, tirées des archives des cantons helvétiques.

Après une interruption causée par nos malheurs, dit en commençant M. Combes, je viens encore, studieux vétéran de nos chères réunions annuelles et devant un aréopage en deuil de l'homme illustre qui aimait tant à nous présider, je viens vous entretenir de quelques lettres inédites tirées des archives des pays étrangers. Et assurément, si une pièce historique reçoit quelque prix du nom qu'elle porte, comme un petit tableau où l'on découvrirait le nom d'un grand peintre, nos lettres inédites ne peuvent manquer d'intérêt. Les lettres du duc de Guise sont rares : il agissait plus qu'il ne parlait. Ce n'est pas que l'on n'eût deviné, et de bonne heure, l'ambition de la maison de Lorraine. Rien ne se voit comme l'ambition et ne périt plus vite. Les Guises étaient à peine établis en France avec Claude de Lorraine, y faisant office de bon serviteur contre les Impériaux, que déjà des chansons couraient sur leur compte. Le *Journal de l'Estoile* les rapporte. François Ier n'était pas dupe, disaient ces chansons, et il prévoyait fort bien que ceux de la maison de Guise, de Charlemagne descendants, mettraient ses enfants en pourpoint et son pauvre peuple en chemise. Ce sont les menées ambitieuses de cette famille de Lorraine que M. Combes s'est attaché surtout à caractériser et à mettre en relief. « On essaye de nous calomnier, écrivait Henri de Guise, dans notre sainte et néces-

Digitized by Google

saire entreprise, et de faire croire aux gens de bien que c'est contre le roi, que nous honorons comme l'image de Dieu, et pour la conservation duquel, de son autorité et de son État, nous aurons toujours à très-grand contentement d'exposer et perdre notre vie. » On vit bien le cas qu'il faisait de cette image sacrée, trois ans après, à la journée des Barricades, lorsqu'il vint demander la couronne au Parlement, et qu'Achille du Harlay le foudroya par ces paroles : « A Dieu ne plaise que j'approuve jamais que le valet chasse le maître ! » Mais de quel droit M. de Guise, en dehors du gouvernement et malgré le gouvernement, formait-il des entreprises pour une religion que Henri III et Catherine n'avaient que trop bien servie, et que même ils ne servaient jamais mieux que lorsqu'ils ne la servaient pas du tout, car alors ils étaient tolérants et humains? De quel droit, affirmant, dans la même lettre, le très-grand péril de la religion catholique, se mêlait-il d'y ajourner, comme il disait, du vivant du roi, ce que le manifeste de la Ligue paru dans le même temps expliquait clairement par l'avénement de Henri de Guise, chef élu de l'insurrection catholique? Sur le terrain du vieux droit monarchique, il y avait autant de crime à soustraire la couronne à Henri de Navarre qu'à renverser Henri III; et les saintes entreprises au bout desquelles est un trône qu'on désire et qu'on ne refuse pas ne sont ni si généreuses ni si saintes, et ressemblent fort à un intérêt. La souveraineté nationale se fourvoie quand elle les couronne, et la démocratie pareillement. La démocratie était, dans la Ligue, seule sincère, car le fanatisme n'est qu'un excès d'ardeur et de sincérité, seule entraînée par l'appât du changement et de la liberté, et seule dupe. Les princes ne lui vont pas, et les ambitieux la trompent. Elle avait suivi Charles de Navarre ou le Mauvais au XIVe siècle, elle suivit Jean-sans-Peur au XVe; elle suivit d'autres princes au XVIIe, comme elle suivait monseigneur de Guise au XVIe. Mais les princes sont mauvais guides dans les sentiers de la démocratie. On ne sert jamais bien ce que l'on sert par feinte, et il faut peut-être moins de naissance pour avoir plus de libérale sincérité.

M. Combes trouve dans les lettres de Catherine de Médicis l'occasion d'expliquer la politique et de tracer à grands traits le caractère de cette princesse. Tante de Henri de Guise par alliance, elle avait sur son neveu une autorité particulière, à laquelle il résistait difficilement. Déjà en 1562, par une lettre fort belle où se re-

Digitized by Google

trouvent toutes les idées de Michel Lhôpital, elle avait voulu préparer les Suisses catholiques au régime de la tolérance en le leur conseillant. Femme changeante et ne consultant que l'intérêt de ses fils, l'intérêt du moment, ne luttant jamais et louvoyant toujours, cherchant le vent au milieu d'une navigation difficile et y tournant son frêle esquif, elle mettait alors, sous l'inspiration du chancelier, autant de zèle à calmer, à temporiser, que, plus tard, à persécuter. A propos de l'assassinat des Guises, auquel fut appliquée la fameuse maxime *salus populi suprema lex esto*, M. Combes rappelle les paroles éloquentes de Michelet flétrissant le meurtre des maréchaux de Champagne et de Normandie par Étienne Marcel et la commune du XIVe siècle : « Doctrine barbare, s'écrie-t-il, que celle du salut du peuple et des assassinats politiques ! Le sang appelle le sang, et si ce peuple, qu'on veut sauver, si ce peuple, plus éclairé et qu'on égare, pouvait se faire entendre, il vous dirait avec l'accent divin qui est dans sa voix : Non, pas de sang, jamais de sang, périssent vos idées, périsse le peuple même plutôt que l'humanité et la justice ! »

Le chef-d'œuvre des maîtres-chirurgiens de Nantes en 1568, documents inédits lus par M. Stéphane de la Nicollière-Teijeiro, archiviste de la ville de Nantes.

Dans son édition des Œuvres complètes d'Ambroise Paré, publiée en 1840, M. J.-J. Malgaigne a placé, sous forme d'introduction, une notice historique sur l'art de la chirurgie et les barbiers chirurgiens de Paris et des principales villes de France. Il ne s'agit donc pas de recommencer ce qui a été fait, et très-bien fait, mais simplement d'ajouter à ce travail une page en faveur de la ville de Nantes, qui ne s'y trouve pas citée.

Le nom de *Claude Viard*, et non *Viart*, qui figure au bas de l'un de nos actes, nous semblait être celui d'un obscur et modeste chirurgien de province, mieux avisé et plus instruit que ses confrères. Quelques détails biographiques nous prouvent qu'il n'était pas sans mérite. Les documents dans lesquels figure Viard se rapportent à la profession de chirurgien au XVIe siècle; ils font connaître à quelle condition on pouvait obtenir ce titre. Dans une lettre adressée au parlement le 25 septembre 1568, Claude Viard se plaint de la facilité extrême avec laquelle les jurys d'examen acceptaient les chirurgiens; il critique l'obligation imposée par quelques jurys aux

Digitized by Google

candidats de forger les instruments de chirurgie et de faire des lancettes pour tout chef-d'œuvre; il demande formellement que celui qui veut exercer l'art de la chirurgie soit soumis à un examen sérieux et fasse un véritable chef-d'œuvre de chirurgie, consistant à faire l'anatomie publique d'un corps humain. Le parlement de Rennes, saisi de cette requête, y fit droit dans un mandement par lequel était abolie l'obligation de forger des lancettes, et ordonnant que tout prétendant fût soumis à faire l'anatomie d'un corps humain. De plus, tout candidat prétendant être reçu chirurgien devait être enquis par les maîtres jurés, en la présence des médecins connus et reçus : sur l'anatomie universelle ou particulière; sur la connaissance pronostique et curative des ulcères, plaies, aposthèmes, fractures, dislocation, extirpation des membres; sur la connaissance et l'application des médicaments, sur la façon et l'application des bandes, ligatures, et choses semblables nécessaires à la chirurgie, etc. Il devait faire l'ouverture des veines, artères, ou semblable opération manuelle, devant lesdits maîtres, etc. En vertu du même édit, on devait chasser des bonnes villes les bastiers ou chirurgiens ignorants.

Le second document produit par M. de La Nicollière est un procès-verbal des commissaires de police de Nantes, en date du 17 août 1738. Chargés de veiller aux droits de la communauté des maîtres chirurgiens, ils s'étaient transportés dans une maison du faubourg Saint-Jacques, où il se remarquait une enseigne d'un bassin de cuivre jaune, comme en avaient les maîtres chirurgiens privilégiés, «et ont demandé à cedit particulier, qui étoit à raser un autre particulier, son nom, et quel privilége il avoit ainsi de travailler, et d'avoir à sa porte une enseigne d'un bassin de cuivre jaune comme les maîtres chirurgiens. Cedit particulier leur a répondu qu'il se nommoit Ligneau, et qu'il falloit bien qu'il gagnât sa vie. Les commissaires ne se payèrent point de cette excuse, verbalisèrent contre lui et confisquèrent tout son mobilier de chirurgie, consistant en six vieux rasoirs, une vieille paire de ciseaux, une pierre sur un morceau de bois, un cuir aussi sur un morceau de bois, un bassin de faïence, un petit bassin de cuivre jaune.»

M. Émile Worms, professeur à la Faculté de droit de Rennes, lit un fragment tiré d'un travail étendu qu'il prépare sur les rapports économiques entre l'Allemagne et la France. Il fit précéder sa lecture des considérations que voici : «Le sentiment national, disons

Digitized by Google

l'orgueil national, nous a fort longtemps éloignés de l'observation de ce qui se passe en pays étranger; le malheur nous ramène à un peu plus de docilité et de bon vouloir. L'Allemagne notamment fixe plus que jamais nos regards; nous voudrions lui arracher le secret de sa récente supériorité. C'est ainsi que nous interrogeons tour à tour sa science, son organisation politique, son organisation militaire. Ses vicissitudes économiques ne sont pas non plus indignes de notre attention. Elles nous fournissent notamment la clef de la prédominance acquise par la Prusse, en même temps qu'elles nous renseignent sur des ressources matérielles auxquelles se lie si intimement le succès dans d'autres directions. Un des phénomènes économiques auxquels revient sans conteste le premier rang en Allemagne dans les derniers temps est l'association douanière allemande, connue aussi sous le nom de *Zollverein*. En retracer les phases diverses si mémorables pour l'histoire générale elle-même de l'Allemagne et de l'Europe, telle est l'entreprise ardue et en apparence, mais en apparence seulement, ingrate, à laquelle j'ai voué mes efforts. Exposer ici tous les résultats, toutes les constatations, serait matériellement impossible; je dois donc me borner à placer sous les yeux de l'assemblée un court passage emprunté aux rapports économiques, plus particulièrement intéressants pour nous, entre la France et l'Allemagne.

Chemin faisant, l'orateur s'interrompt et ajoute : « Mais puisque je parle libre échange et prohibition, je ne saurais oublier celle qui pèse sur les lecteurs de nos réunions; je m'arrête donc ici, mais c'est en chemin que je m'arrête; car ce que je viens de lire n'était qu'un acheminement vers le fameux traité de 1862, conclu par la France avec le Zollverein, à la suite des négociations les plus laborieuses. Si l'on peut regretter et s'étonner que le lien étroit établi alors entre deux grands territoires voisins, dans le domaine des intérêts matériels, n'ait pas réussi à prévenir une récente et terrible conflagration, on peut croire, du moins, pour se consoler et se rassurer, qu'il en aurait été différemment, que la logique des faits qui fait découler la bonne harmonie de la communauté des intérêts n'aurait pas été prise en défaut, si les deux peuples en cause eussent été absolument maîtres de leurs destinées. »

Le Mont-Saint-Michel-au-péril-de-la-mer, par M. Gaston Lehardy, de la Société des antiquaires de Normandie.

Digitized by Google

Quoique la description et l'histoire du Mont-Saint-Michel occupent la plus grande partie de ce mémoire, fort intéressant à ce point de vue, l'auteur attache plus d'importance au motif qui le lui a fait écrire et au but qu'il désire atteindre. Avec ses confrères de la Société des antiquaires de Normandie, il fait appel à tous ceux qui, jaloux de nos gloires nationales, pourront contribuer à la restauration d'un admirable monument, dévasté et mutilé par plus d'un demi-siècle de vandalisme. Mgr l'évêque de Coutances, à qui la garde de la vieille basilique a été confiée, s'est adressé à la Société des antiquaires pour l'aider à accomplir cette œuvre, à la fois religieuse et patriotique. Le directeur actuel de cette savante compagnie, M. Guizot, le préfet, M. Joseph Ferrand, son président, l'ont engagée à consacrer au succès d'une telle entreprise tout ce qu'elle peut grouper d'influence, tout ce qu'elle pourra réaliser d'efforts. Une commission est instituée pour appeler et coordonner toutes les bonnes volontés.

M. Gaston Lehardy a saisi avec empressement l'occasion de la réunion des Sociétés savantes des départements à la Sorbonne, pour y venir chaleureusement plaider la cause de cette utile restauration. «Ce monument, dit-il, où tant de siècles ont accumulé ce que l'architecture nationale a fait de plus merveilleux sous l'inspiration chrétienne, où l'austère et rude création à plein cintre porte vers le ciel les élancements du gothique le plus léger et le plus élégamment fleuri, et dont la colossale harmonie s'élève, au milieu des grèves, comme un chant religieux, où les générations successives ont voulu éterniser leurs prières, ce monument, unique au monde, va-t-il périr?

«Ce n'est ni une œuvre provinciale, ni peut-être même une œuvre uniquement française, que la restauration de ce monument prodigieux. Normands, c'est le témoin et le résumé de toutes les gloires normandes! Français, c'est le glorieux pèlerinage de Charlemagne et des autres rois vainqueurs, pères de notre unité nationale; c'est le pinacle où la vraie chevalerie, cette glorieuse fille de notre sang, a brillé de son suprême éclat! Anglais, c'est le vieux roc adopté par notre père Rollon, où il continue l'œuvre des Gallo-Romains succédant aux druides, nos aïeux. Ethelred et votre pieux roi Édouard et Harold y ont laissé leur mémoire; et ce rocher est vraiment comme un ancêtre commun dans les fastes généalogiques de nos deux patries!

Digitized by Google

« Laisserons-nous tomber l'œuvre des vaillantes générations qui nous ont précédés, et ce rocher adopté par l'histoire dès sa première formation, où chaque génération passée a marqué son passage, ce rocher va-t-il se couvrir d'immenses ruines, chargées de témoigner désormais de notre oubli et de notre impuissance? »

M. Henry Jouin, de Paris, a lu quelques passages d'un mémoire intitulé : *L'art et le peuple*. Les considérations esthétiques dans lesquelles entre l'auteur se proposent un but pratique : c'est l'érection d'une statue gigantesque qu'il désirerait voir dresser par la France à son héroïque Jeanne d'Arc. Selon M. Jouin, l'œuvre capitale dans le domaine de l'art, exécutée en France pendant le dernier quart de siècle, ne fut ni la *Minerve* de Simart, merveilleux essai de sculpture chryséléphantine, ni les fresques magnifiques dont Flandrin décora les murs de Saint-Germain-des-Prés; l'œuvre maîtresse, c'est la statue de *Notre-Dame-de-France*, par Bonassieux, inaugurée au Puy-en-Velay le 12 septembre 1860. Tout dans ce monument, l'idée, le lieu, l'importance et le caractère de la figure, concourt à en faire un monument religieux et national. Or il est bien rare qu'un même sujet résume chez l'homme toutes les fibres élevées de son être moral, le culte de Dieu et le culte de la patrie. M. Jouin raconte dans quelles circonstances a été conçue l'idée de ce monument et par quels moyens elle a été réalisée, puis il ajoute : « S'il est une œuvre qu'il soit opportun d'exécuter aujourd'hui, c'est assurément la statue de Jeanne d'Arc.

« La foi s'éteint, notre patriotisme est menacé, le sens esthétique disparaît, étouffé dans l'esprit des masses par les brutales exhibitions de la rue. Confiez les traits de Jeanne d'Arc à un artiste éminent et chrétien; il ne se peut faire qu'un pareil sujet ne l'inspire pas. Et quel vaste champ pour la presse française, qui voudra réveiller, par une souscription vraiment nationale en faveur de l'héroïne, le sens de la religion et de la patrie. »

Restaurer le Mont-Saint-Michel, élever un monument national à Jeanne d'Arc, comme le désirent les auteurs des deux derniers mémoires, sont des œuvres auxquelles tout cœur français ne saurait n'être pas sympathique. Si les préoccupations politiques du moment tournent les esprits vers un autre ordre d'idées, quand arrivera le jour de l'apaisement avec la fin des luttes passionnées dont souffre

Digitized by Google

notre pays, nous ne doutons pas qu'il ne soit donné suite à des vœux si éloquemment exprimés.

M. Hugues Imbert, vice-président de la Société de statistique de Niort, membre de la Société des antiquaires de l'Ouest : *Le mariage de Nicolas d'Anjou, seigneur de Mézières, avec Gabrielle de Mareuil.*

Nicolas d'Anjou, seigneur de Mézières, fils de René d'Anjou et d'Antoinette de Chabannes, devint orphelin dès l'âge de six ans. Depuis le mariage de Louis d'Anjou, bâtard du Maine, tige de cette maison, avec Anne de La Trémoille, sœur du chevalier sans reproche, c'est-à-dire depuis deux générations, l'amitié la plus sincère unissait les La Trémoille aux Mézières. La tutelle de l'enfant qui venait d'être si cruellement éprouvé fut confiée à François de La Trémoille, vicomte de Thouars. Fidèle aux traditions de sa famille, ce seigneur se montra plein de tendresse et d'affection pour son jeune cousin; il s'empressa de le faire venir auprès de lui, afin de surveiller son éducation, et le fiança bientôt à sa fille Charlotte. Dès l'année 1530, malgré l'extrême jeunesse des deux fiancés, un projet de contrat de mariage était rédigé en vue de cette union. Trois ans plus tard, Louis Chambret, sénéchal de Thouars, dressait un second projet d'acte, contenant de nouvelles conventions arrêtées par une assemblée de légistes. Toutes les difficultés étaient aplanies; toutes les précautions que la prudence peut inspirer étaient prises; le mariage allait être célébré, quand un événement imprévu vint renverser les projets du vicomte. Mézières, se trouvant à Paris au moment où se plaidait un procès de la plus grande importance pour lui, était logé à l'hôtel de Nevers, avec son gouverneur et quelques domestiques. Il avait pour voisines d'appartement une grande dame de l'Angoumois et sa fille, toutes les deux d'une beauté remarquable. La mère, Catherine de Clermont, baronne de Mareuil, était en quête d'un gendre; elle pensa que le jeune Mézières devait être très-inexpérimenté et qu'il ne serait pas difficile de le capter. Elle y réussit si bien, qu'ayant attiré le jeune homme dans sa chambre, où tout était préparé pour le mariage, elle le fit célébrer séance tenante par un prêtre nommé Sébastien Groult, deux notaires du Châtelet et un procureur au Parlement. Mézières, un peu effrayé, fut bientôt rassuré par les protestations de la baronne, et surtout par les instances de sa fille Gabrielle. Le prêtre rédigea sans perdre de temps l'acte des fiançailles, et les deux no-

Digitized by Google

taires dressèrent le contrat de mariage. Une donation mutuelle en usufruit fut stipulée au profit du survivant; mais la baronne, soucieuse de l'avenir de sa fille, fit constituer en plus par le futur, au profit de Gabrielle, une rente de 4,000 livres, payable après le décès du donateur. Ce mariage forcé donna naturellement lieu à un long procès, dont M. Hugues Imbert a retrouvé et reproduit toutes les pièces.

M. de La Trémoille et la reine de Navarre avaient écrit au roi François Ier pour le supplier d'aider en cette circonstance à l'annulation du mariage du jeune et malavisé Mézières. Le Parlement condamna les dames de Mareuil à deux amendes : l'une, de 1,200 livres parisis, envers le roi; l'autre, de 400 livres, au profit de Mézières. Ce jugement semblait devoir terminer l'affaire et délier pour jamais le jeune Mézières de l'engagement qu'il regrettait sincèrement d'avoir contracté; mais il n'en fut rien. Le mariage se renoua plus tard. Comment cela se fit-il? M. Imbert n'a pu le savoir, mais il est certain que, le 29 septembre 1541, un nouveau contrat de mariage ayant été dressé, rien ne s'opposa cette fois à sa célébration, car cinq enfants naquirent de cette union. Quant à la pauvre Charlotte de La Trémoille, à qui Mme de Mareuil avait si effrontément enlevé son fiancé, elle se résigna à entrer dans le couvent de Fontevrault.

M. Duval, de la Société académique de Guéret : *Le passage de l'armée du duc de Deux-Ponts dans la Marche et le Limousin en 1569.*

Parmi les faits militaires que présente l'histoire des guerres de religion, une expédition du duc de Deux-Ponts mérite d'occuper une place importante. Les traces du passage de l'armée allemande de ce duc sont nombreuses dans la Marche et dans le Limousin. Un des plus grands maux dont les guerres de religion étaient la conséquence fut l'introduction en France des auxiliaires étrangers, Italiens et Espagnols, appelés par les catholiques, Anglais et Allemands, appelés par les protestants. On n'a pas besoin de rappeler ici les causes de la guerre de 1568 à 1569. Après la paix de Longjumeau, qui, bien loin de résoudre la question de la liberté comme l'entendaient les protestants, ne devait servir qu'à masquer les embûches dressées contre leurs principaux chefs par Catherine de Médicis, on s'était préparé de part et d'autre à la guerre. Des chevaux, du canon, et un prêt de 100,000 écus

Digitized by Google

avaient été demandés à la reine Élisabeth par les chefs des réformés français; et, au reçu de cette somme, le duc de Deux-Ponts avait promis de se mettre en marche avec 6,000 chevaux, 30 enseignes de gens de pied, 20 canons de batterie et 12 pièces de campagne. Les protestants attendaient aussi de l'Angleterre 17,000 cavaliers avec 32 bouches à feu. Wolfgang de Bavière, duc de Deux-Ponts, prince du Saint-Empire, franchit le Rhin dans les premiers jours de février. Catherine de Médicis avec sa cour s'était établie à Metz, afin de surveiller de plus près les opérations. Tournant alors au sud, les Allemands avaient pris la route de Montbéliard, se dirigeant sur la Bourgogne, harcelés par d'Aumale et par Nemours, qui ne purent s'entendre pour l'arrêter au passage de la Saône et de la rivière de Nuits. Restait la grande barrière de la Loire, regardée comme infranchissable, grâce aux portes nombreuses qui la couvraient. Le duc de Deux-Ponts franchit néanmoins la Loire au gué de Pouillé, et, le 20, il s'empara de la Charité. La ville fut abandonnée au pillage, au mépris de la capitulation. Puis il traversa rapidement le Berry, et il pénétra dans le Limousin, après avoir mis tout à feu et à sang sur son passage. Il mourut au mois de juin suivant au milieu de ses succès.

Après avoir exposé les principaux faits militaires relatifs à cette campagne, M. Duval recueille avec soin tous les souvenirs qui attestent le passage du duc de Deux-Ponts à travers les pays qui ont servi de théâtre à une expédition dont les habitants eurent tout à souffrir.

Étude sur les circonscriptions paroissiales du Morbihan, par M. Rosenzweig.

L'institution des paroisses ne saurait remonter, pour la majeure partie du Morbihan, au delà de la fin du ve siècle et de saint Patern, premier évêque de Vannes. Ce fut un travail lent et progressif, subordonné à la double extension du christianisme et de la population.

Liste des paroisses connues dans le Morbihan jusqu'à la fin du XIIIe siècle, et désignées sous les noms de *plebs*, *vicaria*, *parochia*. Ces paroisses sont très-étendues, et elles ont généralement pour limites les forêts, les cours d'eau, les voies romaines.

En même temps que s'établit l'organisation ecclésiastique séculière, les châteaux s'élèvent de toutes parts. — Nomenclature des

Digitized by Google

principaux châteaux du Morbihan. — Pour des raisons purement militaires, ils sont construits à une certaine distance des centres de paroisses; mais leur construction même entraîne le déplacement des populations, qui viennent se grouper autour d'eux et constituent peu à peu les bourgs ou petites villes. — A l'imitation des châteaux, ces villes s'enclosent à leur tour, mais en laissant le château en dehors de l'enceinte; puis, devenues plus importantes, elles sont bientôt érigées en paroisses distinctes. — Quelquefois le château n'est pas compris dans la même paroisse que la ville close; presque toujours l'église paroissiale de la ville est également en dehors de l'enceinte.

La fondation des monastères influe aussi, mais dans une mesure plus restreinte, sur les circonscriptions de paroisses, et donne naissance à quelques villes.

Les communes qui renferment ces différentes villes se font remarquer aujourd'hui encore par leur peu d'étendue; cela vient de ce que la commune est calquée sur l'ancienne paroisse: or, pour les villes closes particulièrement, la paroisse dépasse rarement l'enceinte, par suite de la résistance des paroisses primitives sur lesquelles ces villes s'étaient formées.

Le développement des populations rurales nécessite pareillement une multiplication des centres, et a pour résultat de nombreuses érections, non de paroisses, mais de succursales ou *trêves*.

Pour expliquer cette préférence, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'organisation du clergé lui-même. Dans le principe, prêtres délégués temporairement par l'évêque, puis prêtres sédentaires rétribués par les populations qui les avaient demandés; origine des dîmes, dont s'emparent bientôt les évêques, les chapitres, les communautés religieuses, etc. Ceux-ci, *gros décimateurs* et *recteurs primitifs* des paroisses, y délèguent un *vicaire* pour y exercer les fonctions curiales; les vicaires, d'abord amovibles, deviennent *perpétuels*, et leur portion congrue est fixée à 300 livres.

C'est pour ménager les intérêts des gros décimateurs, et pour obéir en même temps aux décisions du concile de Trente, qui réclamait l'augmentation du nombre des paroisses, qu'on érigea, en Bretagne, un nombre considérable de trêves, groupes de villages taillés dans la paroisse primitive, et mis, en qualité de succursales, sous la direction d'un prêtre particulier, nommé par le recteur et recevant de lui une rétribution de 150 livres seulement.

Digitized by Google

La Révolution, dans la délimitation des communes, a respecté les anciennes circonscriptions paroissiales et tréviales; elles sont malheureusement bouleversées, depuis quelques années, d'une façon tout à fait regrettable au point de vue des études historiques.

Indépendamment des mémoires lus dans les séances des 16, 17 et 18 avril, le Comité avait reçu d'autres travaux, dont il n'a pu, faute de temps, entendre la lecture. Nous croyons devoir en mentionner ici les sujets et les auteurs.

1. *Administration municipale de Blois sous Louis XIV*, par M. Dupré.

2. *De l'instruction classique à Montauban du XIe au XVIe siècle*, par M. Devals, de Montauban.

3. *Mémoire sur les institutions sociales de Sparte*, par M. Jannet, d'Aix.

4. *Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, par M. Mercier.

5. *Vie de l'abbé Grégoire* (1re partie), par M. Maggiolo.

6. *De l'influence des mœurs et coutumes des peuples sur l'agriculture*, par M. Refuveille.

7. *Annales historiques du Barrois, année 1420*, par M. Servais.

8. *Mémoire sur l'Espagne musulmane*, Tolède, par M. Reynald.

9. *De quelques noms de lieu à forme étrangère qui se rencontrent dans le département du Pas-de-Calais*, par M. Van Drival.

10. *Attaques, surprises et reprises du Mont-Saint-Michel en-péril-de-la-mer, pendant les guerres de religion*, par M. Laisné.

11. *Étude sur Gérold le Gallois*, par M. Joly.

12. *Une supercherie littéraire, ou le coup d'État de Naudé*, par M. Lavalley.

13. *De la législation pénitentiaire*, par M. Trochon.

14. *Les États, le Parlement de Franche-Comté, et la conquête de 1668*, par M. Perraud.

15. *Causes politiques qui ont donné la Rochelle pour place d'armes à la Réforme*, par M. Delègue.

16. *Préface d'un sacramentaire du XIe siècle*, par M. Crosnier.

17. *Un gouverneur de province au XVIIe siècle, le comte de Soissons à Reims*, par M. Loriquet.

18. *Une correspondance à propos des fêtes républicaines de Rouen*, par M. Decorde.

Digitized by Google

19. *Deux paroisses d'Auvergne, d'après le recensement de 1379*, par M. Chazaud.

20. *Lettres originales de Mme de Sévigné à Mme de Grignan sa fille*, par M. Capmer.

21. *Deux épîtres : Horace et Boileau*, par M. Daniel Bimbenet.

22. *Essai sur l'ancienne Université de Cahors*, par M. Malinowski.

23. *Configuration du sol du département des Vosges*, par M. Gley.

24. *Étude sur les recueils du droit romain usités dans les Gaules jusqu'au XIIIe siècle; de la féodalité dans le clergé. Notice sur les monuments de pierre chez les Gaulois*, par M. Tailliar, président honoraire de la cour d'appel, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai.

25. *Fragment d'un essai inédit sur l'histoire de la contrainte par corps au XIIIe siècle*, par M. Hardouin, membre de la même académie.

Digitized by Google

Compte rendu des lectures faites à la section d'archéologie, par M. A. Chabouillet, secrétaire de la section.

En commençant le compte rendu des lectures faites à la Sorbonne en 1870, le secrétaire de la section d'archéologie exprimait le regret que beaucoup de lectures eussent été faites par procureur. « Le grand intérêt des sessions annuelles de la Sorbonne, c'est la réunion des représentants de l'étude dans les départements, » disait-on, il y a trois ans..... « En établissant nos réunions, ce que l'on a voulu, c'est donner une arène aux luttes pacifiques de la science. Ce que l'on a espéré, et ce qui s'est heureusement réalisé, c'est le progrès, naissant de la discussion, c'est l'établissement de relations personnelles entre les savants des départements et ceux de la capitale, qui facilitent l'étude pour nous tous. Si donc on venait à se déshabituer de fréquenter en personne ce forum de la science française, une langueur mortelle succéderait promptement à l'animation qui a distingué jusqu'à présent les séances de la Sorbonne. » Ces réflexions avaient été suggérées par quelques absences, dont la plupart étaient motivées; heureusement, le mal que l'on redoutait ne s'est pas produit. Cette année, on n'a pas lu par procureur, et, malgré l'interruption de nos réunions, dont, hélas! nous n'avons pas à rappeler les causes douloureuses, l'absentéisme dont on signalait certains symptômes, non-seulement n'a pas augmenté, mais a presque complétement cessé. En 1873, il y avait tant de monde sur les bancs de nos salles, qu'il n'est pas resté de temps pour lire les travaux des absents, et qu'on n'a même pas pu lire tous ceux dont les auteurs assistaient à nos réunions. L'empressement n'a jamais été plus grand; les travaux n'ont jamais été plus sérieux; la session de 1873, qui vient de rouvrir ces assises scientifiques de la science, a été une des meilleures que nous ayons vues depuis leur origine. L'institution est évidemment en progrès : *Vires acquirit eundo.*

Séance du 16 avril 1873.

M. Auguste Castan, secrétaire de la Société d'émulation du Doubs, a donné lecture d'un mémoire intitulé : *Le théâtre de Vesonto et le square archéologique de Besançon.*

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.

Digitized by Google

Cet axiome ne pourrait plus heureusement s'appliquer qu'à ce lucide exposé d'une des plus intéressantes découvertes qui aient été faites en France depuis quelques années. A la vérité, qui donc mieux que M. Castan aurait pu rendre compte de cette campagne archéologique, dont il a conçu le plan, et qu'il a été assez heureux pour mener à bonne fin ?

On peut dire du secrétaire de la Société d'émulation du Doubs qu'il a entrepris de restituer l'antique Vesontio, qui se cache sous le moderne Besançon. Déjà, en 1868, il lisait à la Sorbonne un bon travail intitulé : *Le capitole de Vesontio et les capitoles provinciaux du monde romain*[1], publié d'abord dans le *Recueil des mémoires lus à la Sorbonne*[2], puis dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*[3]; à la session suivante, *Le champ de Mars de Vesontio*, travail non moins important, dont il a été rendu compte dans la *Revue des Sociétés savantes*[4] l'année même (1869), et qui a été publié dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs* en 1870[5]. Aujourd'hui, M. Castan est venu montrer que les vestiges d'architecture romaine du sous-sol de la place Saint-Jean n'étaient pas ceux du *forum*, comme on le croyait généralement à Besançon, mais ceux du théâtre. Comme dans les deux mémoires que l'on vient de citer, c'est sur des fouilles que s'appuie le sagace archéologue. Guidé par une connaissance approfondie des usages des Romains, des principes de leur architecture, M. Castan avait remarqué surtout un fragment de grandes proportions, de forme courbe, qui lui paraissait ne pouvoir appartenir qu'à un théâtre, ou tout au moins à un édifice quelconque destiné à des représentations scéniques. Des fouilles seules pouvaient confirmer ou détruire l'hypothèse de M. Castan. Il n'hésita pas à en entreprendre, et, avec l'aide de la Société d'émulation, qui lui accorda un crédit, et l'autorisation du conseil municipal, il ouvrit, au printemps de 1870, une tranchée sur la place Saint-Jean, avec la collaboration de M. Ducat, architecte distingué,

[1] Il a été rendu compte de ce travail dans la *Revue des Sociétés savantes;* voy. 4e série, t. VII, p. 399 et suiv., 1er semestre de 1868.

[2] *Mémoires lus à la Sorbonne. Archéologie.* Paris, 1869, p. 48 à 77, avec deux planches.

[3] *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 4e série, t. IV, 1868. Besançon, 1869. Voy. p. 201 à 235.

[4] *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, t. VII, p. 339 et suiv., 1er semestre de 1869.

[5] Voy. 4e série, t. V, 1869, Besançon, 1870, p. 13 à 45 avec quatre planches.

Digitized by Google

aujourd'hui président de la Société d'émulation du Doubs. M. Castan espérait rencontrer l'une des extrémités de l'estrade et l'un des angles de retour vers la pointe qui avait servi d'assiette aux gradins. Les choses se présentèrent comme il les avait annoncées. Ainsi qu'il le dit modestement lui-même, « sa fouille eut la bonne chance de tomber droit sur l'un des points où finissaient les dalles, de montrer une portion de celles-ci soudées au blocage qui les réunissait en estrade, de témoigner que cette estrade supportait un dallage horizontal et avait pour couronnement une corniche, dont les moulures étaient en harmonie avec celles de la base déjà connue. De ce creusage sortirent aussi des fragments de chapiteaux corinthiens, ce qui promettait de sérieuses conquêtes à une fouille plus ample. » Ces conquêtes furent faites; grâce à une souscription parfaitement accueillie, à des subventions du souverain, du ministère, du conseil municipal, on a fouillé une assez grande portion du théâtre de Vesontio, pour qu'il soit possible d'affirmer l'exactitude des conjectures de M. Castan, et aujourd'hui la place Saint-Jean, convertie en square archéologique, constitue une décoration des plus pittoresques et des plus intéressantes pour la ville de Besançon.

On s'en fera facilement une idée, si l'on songe que l'on a pu redresser huit colonnes, dont plusieurs, entières, ont conservé leurs chapiteaux corinthiens, et que cette colonnade romaine s'élève à quelques pas de l'arc de triomphe romain, connu sous le nom de *Porte-Noire*. C'est là un succès dont on ne saurait trop féliciter M. Castan, M. Ducat, la Société d'émulation et le conseil municipal de Besançon. Désormais, il faudra ajouter le nom de Besançon au catalogue fort restreint des villes de France qui ont conservé et peuvent montrer des vestiges d'un théâtre romain.

M. Laurent Rabut, membre de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, a donné lecture d'un travail intitulé : *Les industries des peuplades lacustres de la vallée du Bourget*. L'auteur, qui s'est déjà fait connaître avantageusement par de savantes recherches sur les antiquités lacustres, et qui a lu à la réunion de 1868 une *Notice sur les antiquités lacustres de la Savoie*, imprimée dans le *Recueil des mémoires lus à la Sorbonne*[1], s'est occupé cette fois des procédés em-

[1] Paris, Imprimerie impériale, 1869. Voy. p. 1 à 11.

Digitized by Google

ployés pour la fonte des métaux par les populations qui, « ignorées et perdues dans l'antiquité des âges, sont revenues prendre leur place et leur rang dans l'histoire et la chronologie de l'humanité. » Leur place, oui, mais leur rang? On le chercherait vainement dans la notice de M. Rabut, qui s'est contenté, prudemment d'ailleurs, de parler de l'antiquité de ces populations dans les termes vagues que l'on vient de citer. Quoi qu'il en soit de la date ou des dates diverses des objets trouvés dans ces stations lacustres, il est instructif d'étudier avec M. Rabut l'importante industrie des métaux. D'accord avec M. Worsoë, M. Rabut croit que les populations lacustres arrivèrent du premier coup à allier le cuivre et l'étain pour la fabrication de leurs ustensiles, et il explique cette prompte initiative à l'arrivée, dans l'Europe occidentale, de tribus venues de l'Orient. M. Rabut décrit et expose avec une méthode excellente les divers procédés employés par ces populations, et dessine les moules dans lesquels ils fondaient à cire perdue, ainsi que certains ustensiles de bronze. Dans le nombre de ces derniers, il en est un dont la singularité a frappé l'assistance, et dont on ne saurait encore s'expliquer l'usage. C'est un tube muni de six boucles latérales avec anneaux, dont M. Rabut a déjà fait connaître deux spécimens par une communication adressée au Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes. « Quelques archéologues, dit M. Rabut, ont pensé, en raison de la perfection du travail, que ces objets étaient des bâtons de commandement, » mais il ne paraît pas très-convaincu de la justesse de cette hypothèse, qui ne nous satisfait pas plus que ce savant lui-même.

M. le comte de Balby de Vernon, membre de la Société archéologique de l'Orléanais, a fait le récit de fouilles faites dans l'église de Notre-Dame de Cléry (Loiret), qui ont été fructueuses en résultats instructifs, et notamment ont amené *la découverte du cœur de Charles VIII, roi de France.*

L'orientation du caveau de Louis XI, non parallèle à l'axe, mais tournée de l'ouest à l'est, avait toujours paru fort singulière à M. de Balby de Vernon. Profitant de l'occasion favorable que lui offraient des travaux entrepris dans ce remarquable édifice, M. de Vernon, muni d'une autorisation gracieusement accordée par M. le préfet du Loiret, fit faire des fouilles, dans l'espoir de découvrir la raison de cette singularité. Il la trouva en reconnaissant à des signes évi-

Digitized by Google

dents la situation de l'ancienne statue de la « benoitte et très-glorieuse Vierge Marie, » aux pieds de laquelle Louis XI avait voulu que fût placé son tombeau. Mais, par surcroît, le savant explorateur trouva le cercueil d'un des fils de Charles VIII, François de France, mort âgé de quelques jours, puis le caveau où fut déposé le cœur du roi lui-même, et, dans ce caveau, un coffret de plomb hermétiquement fermé, portant sur son couvercle l'inscription suivante en caractères gothiques :

CEST LE CVEVR
DV ROY CHARLES
HVITIEME
1478

Grâce à ces quatre lignes, la découverte de M. Balby de Vernon ne suscitera pas une discussion comme celle qui s'éleva, il y a trente ans, à propos de la découverte d'un cœur faite aussi au mois de mai (le 15 mai 1843), sous les dalles de la Sainte-Chapelle de Paris, et que Letronne déclara ne pas pouvoir être celui de saint Louis, contrairement à l'opinion d'Auguste Leprévost et d'autres savants [1]. La découverte du cœur de Charles VIII est certes moins importante que celle du cœur de saint Louis, mais, au moins, est-on certain de l'authenticité de l'attribution; aussi l'assemblée a-t-elle examiné curieusement ce coffret qui, depuis 375 ans, était caché à tous les yeux dans les profondeurs de l'église de Notre-Dame de Cléry.

En confiant ce précieux vestige du passé à M. de Balby de Vernon, qui désirait le présenter aux délégués des Sociétés savantes, on en avait, bien entendu, retiré respectueusement le cœur royal, qui attend dans le lieu saint le moment d'être réintégré dans cette modeste, mais durable sépulture. Je ne reprocherai pas à M. de Balby de Vernon la brièveté de son travail; c'est la condition des lectures de la Sorbonne; mais, s'il doit l'imprimer, comme il faut l'espérer, je me permettrai de lui demander de le compléter d'abord par un dessin du coffret et un fac-simile de l'inscription, puis par quelques détails plus précis sur les autres cercueils découverts par ses soins dans l'église Notre-Dame de Cléry, et notamment sur l'état actuel du tombeau de Louis XI.

[1] On peut lire dans *le Correspondant*, livraison d'octobre 1843, un compte rendu de cette discussion, où elle est fort bien résumée par un partisan de l'opinion de Leprévost, feu Louis Dubeux.

Digitized by Google

M. l'abbé Cochet et M. Boucher de Molandon ont présenté d'intéressantes observations relatives à l'intéressante découverte due à M. le comte de Vernon.

M. Godard-Faultrier, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, a lu un compte rendu des fouilles que cette compagnie a fait faire, et qui se poursuivent encore, aux *Châtelliers de Frémur*. La villa romaine décrite par M. Godard-Faultrier s'élevait dans un vaste triangle, autrefois nommé *Angularia*, si bien abrité qu'on en a comparé le climat à celui de Florence, selon le rapporteur, dont les paroles ont involontairement reporté notre pensée à cet autre *angle* de terre où le printemps durait longtemps, et qui souriait à Horace :

Ille terrarum mihi præter omnes
Angulus ridet.....
Ver ubi longum.....

Celui qui éleva les constructions dont les ruines sont si intéressantes fut peut-être le contemporain et le compatriote du poëte. Selon M. Godard-Faultrier, on reconnaît aux Châtelliers les vestiges des demi-tours parfaitement reconnaissables d'un hémicycle, qui l'ont fait penser aux théâtres romains de Vieux en Normandie, de Soissons, de Saint-Cybardeaux (Charente), et d'autres encore. On y a reconnu également des bains, et l'on y a trouvé une jolie statuette de bronze représentant un discobole, une applique représentant un gladiateur, une tête sculptée de pierre calcaire oolithique, dont l'attribution flotte entre Jupiter et Hercule, des monnaies romaines depuis Auguste jusqu'à Constantin le Grand et ses fils, et maints autres objets. M. Godard-Faultrier ne donne ce compte rendu que comme l'avant-propos d'une étude complète, accompagnée de dessins et de plans, qu'il se propose de publier prochainement. Nous ne saurions trop engager le zélé directeur du musée des antiquités d'Angers à mettre ce projet à exécution. A en juger par le spécimen que M. Godard-Faultrier a bien voulu nous donner de ce travail, il y a aux Châtelliers les éléments d'une curieuse monographie, et, nous n'en doutons pas, celle que prépare ce savant sera des plus instructives.

M. Léon Renier, à l'occasion d'une des hypothèses citées par M. Godard-Faultrier, à savoir qu'il y aurait peut-être aux Châtel-

Digitized by Google

liers des traces d'un camp romain, rappelle qu'on abuse un peu des camps romains, et qu'en tout cas la présence d'un camp ne serait pas révélée par des vestiges de constructions aussi importantes que celles qui viennent d'être décrites. M. l'abbé Cochet ajoute quelques mots pour établir, d'accord avec M. Godard-Faultrier, l'analogie des ruines des Châtelliers avec celles des villas de la Normandie.

M. P. de Cessac, président de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, a donné lecture d'un travail intitulé : *Le mobilier des sépultures gallo-romaines de la Creuse.* L'ancienne province de la Marche, qui forme une grande partie du département de la Creuse, est un pays relativement pauvre; on n'y a reconnu qu'une seule ville, *Agedunum* ou *Acitodunum*, Ahun. Aussi le mobilier de ses habitants était-il des plus modestes, et, comme celui des sépultures, décrites elles-mêmes précédemment dans ce recueil par le même savant [1], reproduit généralement celui dont ils se servaient en ce monde, il n'y avait pas à espérer de précieuses découvertes. Ce sont, en effet, des objets fort simples qui se rencontrent dans les sépultures de la Creuse. Le bronze et l'étain y dominent; on n'y a jamais trouvé d'argent; cependant on y a découvert deux ou trois bijoux d'or, notamment un bracelet. D'ailleurs on y a trouvé à peu près tout ce qui se trouve dans les contrées voisines; ainsi de ces nombreuses figurines de terre cuite, si connues par l'ouvrage de feu Tudot, des statuettes de divinités en bronze, dont certaines sont remarquables au point de vue de l'art, des ustensiles de tous genres, un pliant en fer fort élégamment forgé, et dont l'analogue a été trouvé en Angleterre, à Barttow-Hill, et dont M. l'abbé Cochet parle dans *La Seine-Inférieure historique et archéologique* (2e édit. p. 44); des instruments d'agriculture, des vases, etc. Si pauvre que soit la Creuse, on le voit, il n'y manque pas de monuments à étudier pour les archéologues zélés comme M. de Cessac. N'est-ce pas dans la Creuse, à Colondannes, qu'on a trouvé, en 1868, la remarquable lampe qui a fourni à M. Fillioux le sujet d'un bon mémoire lu à la Sorbonne en 1870, dont il a été rendu compte dans la *Revue des Sociétés savantes* [2]? Grâce aux plus judicieuses observations, à

[1] Voy. *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, t. IX, p. 355. Compte rendu des lectures de 1869.

[2] Voy. 5e série, t. I, p. 420.

Digitized by Google

d'ingénieux rapprochements, M. de Cessac a su faire écouter avec plaisir une nomenclature qui autrement aurait pu paraître aride.

M. G. George, secrétaire de la Société littéraire de Lyon, et de la Société académique d'architecture de la même ville, etc., a donné lecture d'un travail intitulé : *Recherches archéologiques et observations sur quelques passages de Vitruve.* L'auteur annonce lui-même que ce travail n'est qu'un extrait d'une étude sur le traité d'architecture de Vitruve. M. George, qui a vu l'Italie en architecte archéologue, s'appuie, dans le commentaire de certains passages, sur des observations qui décèlent une méthode critique autrement serrée que celles de ses prédécesseurs, et notamment que celle de Claude Perrault. Les fouilles de Pompéi, celles du Palatin à Rome, ont permis à M. George de faire sur les procédés de construction des architectes romains d'intéressantes remarques. Toutefois, M. George s'est peut-être trop arrêté à combattre certaine correction de Perrault, qui veut lire *opus insertum* au lieu d'*opus incertum*. Quoi qu'en dise M. George, on n'a pas aveuglément suivi Perrault dans ses hardiesses mal justifiées avec le texte de Vitruve; ainsi, en ce qui concerne ce changement arbitraire de l'S en C, il aurait suffi d'ouvrir le Vitruve de la collection Panckoucke, publié en 1847, pour voir que le traducteur, Ch. L. Maufras, loin d'adopter la leçon de l'auteur de la colonnade du Louvre, la combat dans une note appuyée sur un dessin représentant un fragment d'*opus incertum*.

La lecture de M. George a été écoutée avec intérêt, et, si l'on en a discuté quelques points, l'assistance n'en a pas moins acquis la conviction qu'une nouvelle traduction de Vitruve, commentée par un architecte au courant des découvertes comme l'est M. George, serait un service sérieux rendu à l'archéologie et aux artistes. Espérons que M. George nous donnera ce livre quelque jour.

M. Chatel, secrétaire de la Société des antiquaires de Normandie, a donné lecture d'une *Notice sur la mosaïque trouvée à Lillebonne en 1870*. Ce magnifique monument est une vieille connaissance pour les fidèles de la Sorbonne; à notre dernière réunion, au lendemain de sa découverte, qui eut lieu le 8 mars 1870, il en a été question deux fois, d'abord incidemment par une observation de M. Léon Renier, à propos d'une théorie sur l'art gaulois, à la séance

Digitized by Google

du 21 avril 1870 [1], puis, spécialement, à la séance du 22, dans une brève notice de M. Roessler, dont M. Chatel voulut bien donner lecture en l'absence de son ami, le savant secrétaire de la Société Havraise d'études diverses [2]. Ce n'est pas tout : M. l'abbé Cochet a publié dès le mois de mai 1870, dans la *Revue archéologique* [3], un article sur cet important monument; toutefois M. Chatel a su intéresser les auditeurs, en leur en offrant une description plus détaillée et plus complète que les précédentes, et aussi, il ne faut pas l'oublier, en leur en présentant la représentation graphique, due à M. Bouet, membre de la Société des antiquaires de Normandie.

Cette mosaïque, de grande dimension (62 mètres carrés), se compose de trois parties distinctes : encadrements ornés, bordure composée de quatre compartiments décorés de scènes de chasse et d'un sacrifice à Diane, enfin médaillon central de forme ronde, dont la décoration est un groupe de grandeur naturelle, représentant un dieu poursuivant une nymphe, peut-être Apollon et Daphné, selon M. de Witte cité par M. l'abbé Cochet, et aussi selon M. Chatel. Cette attribution très-probable n'est cependant pas certaine, parce que l'état de dégradation de certaines parties de ce tableau ne permet pas de distinguer les attributs du dieu. Les dégradations subies par ce monument n'empêchent heureusement pas de reconnaître qu'il est d'un bon travail, et surtout de lire les deux inscriptions qui lui donnent tant d'intérêt. Ces inscriptions, écrites sur des cartouches, nous apprennent que cette mosaïque est l'œuvre de deux artistes, dont l'un était l'élève de l'autre. La première est ainsi conçue :

T·SEN·FILIX C·PV
TEOLANVS FEC

La seconde, qui fait suite à la première, n'a pas été lue tout d'abord comme il semble qu'il faille la lire. D'après le compte rendu de la *Revue des Sociétés savantes* cité ci-dessus, le nom encore incertain paraissait être AMORGVS. M. Cochet, article cité ci-dessus,

[1] Voy. *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, t. I, p. 421. Compte rendu des séances de la Sorbonne en 1870.

[2] Voy. *eod. lib.* p. 426.

[3] Voy. nouv. série, t. XXI, p. 332 et suiv.

Digitized by Google

p. 337, lisait AMORCI ou GI ou GE; aujourd'hui, d'après le dessin présenté par M. Chatel, il y aurait :

ET AMORCK
DISCIPVLVS

Il faudrait donc ne faire de ces deux inscriptions qu'une seule phrase et lire :

Titus Senius Filix, civis Puteolanus, et Amor, civis Karthaginiensis, discipulus,

c'est-à-dire,

T. Senius Filix, citoyen de Pouzzoles, et Amor, citoyen de Carthage, son élève.

C'est du moins ainsi qu'à la séance même M. Léon Renier, après avoir écouté M. Chatel, a proposé de lire la deuxième inscription, la seule qui offre quelque difficulté. M. Chatel, dans son mémoire, sans rien affirmer, semblerait préférer une autre interprétation de cette seconde ligne; il serait disposé à y voir, avec un savant archéologue dont il cite l'opinion, ET AMOR C F DISCIPVLVS. Il y a ici une question de fait sur laquelle on ne peut se prononcer loin du monument original. La dernière lettre est-elle un F ou un K? Tout ce que je puis dire, c'est que, sur le dessin, le K est parfaitement figuré; or, si véritablement il y a un K, la conjecture de M. Léon Renier devient à peu près certaine. M. Renier a fait remarquer, en effet, que Pouzzoles était le port de débarquement des céréales envoyées d'Afrique en Italie; qu'il y avait de fréquentes communications entre Carthage et Pouzzoles, et que, par conséquent, il est naturel de voir un Carthaginois devenir l'élève d'un artiste de la dernière de ces deux cités. Nous ajouterons qu'*Amor* a toute la physionomie d'un nom d'esclave, et qu'il serait au moins singulier que ce personnage, qui se présente sans *gentilicium*, eût rappelé le nom de son père, alors que T. SENIVS FILIX, qui, avec ses trois noms, paraît un véritable Romain, ne l'a pas fait.

La conclusion de M. Chatel, c'est que la nouvelle mosaïque de Lillebonne, qui appartient toujours au propriétaire du sol où elle a été découverte, serait du IIe siècle de notre ère, c'est-à-dire contemporaine de la grande statue d'Apollon en bronze doré conservée au Louvre[1], et de la statue de marbre blanc du musée de

[1] Voyez n° 71 de la *Notice des bronzes antiques du Musée impérial du Louvre*, par M. A. de Longpérier. Paris, 1868.

Digitized by Google

Rouen[1]. Selon lui, cette mosaïque, œuvre de deux artistes, *T. Senius Filix* ou *Felix* et *Amor* ou *Amorck*, procéderait de deux écoles distinctes, l'une gréco-italienne, l'autre gallo-romaine. Ici, je le confesse, je me sépare de M. Chatel; car je ne comprends pas comment le maître gréco-italien aurait fait un élève gallo-romain; je ne vois pas non plus de différence entre le style des compositions des compartiments, qui seraient de style romain, et celui du médaillon, qui serait de style grec, tel qu'il régnait à Herculanum et à Pompéi. Si je ne m'abuse, Filix et Amor ont travaillé ensemble à cette mosaïque, d'après des cartons rapportés très-probablement d'Italie, et bien habile serait celui qui distinguerait l'œuvre du premier de celle du second, que l'on veut avoir été originaire de Lillebonne même. D'ailleurs, pourquoi leurs noms seraient-ils réunis sur le médaillon central, si Amor n'avait travaillé qu'aux tableaux qui l'entourent?

Quoi qu'il en soit de la valeur de ces observations, le mémoire de M. Chatel, rempli d'observations judicieuses et de rapprochements ingénieux, qui témoignent de l'érudition de l'auteur, a été écouté avec le plus grand intérêt. On le lira prochainement dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, où il tiendra dignement sa place à côté de tant d'autres bons travaux, qui ont fait la renommée de cette savante compagnie.

SÉANCE DU 17 AVRIL 1873.

M. Lagout, de Nogent-sur-Seine, n'a pas lu de dissertation. Le savant ingénieur a entretenu l'assemblée de l'analogie que, avec plusieurs artistes éminents, il reconnaît entre l'harmonie musicale et celle de l'architecture, et même d'autres arts plastiques. On me pardonnera de ne pas essayer de rendre compte d'une conversation aussi rapide; je me contenterai de la mentionner, de constater que M. Lagout a été écouté et applaudi, et d'exprimer le désir de lire quelque jour l'exposé de la théorie dont nous n'avons encore pu qu'entrevoir l'intérêt.

M. l'abbé Edmond Lecointe, membre de la Société des antiquaires de Normandie, a donné lecture de deux fragments d'une *Étude archéologique sur l'oriflamme, la bannière, le pennon, l'étendard*

[1] Voyez *Notice sur la statue pédestre en marbre blanc trouvée à Lillebonne le 31 mai 1828*, par M. E. Gaillard. Rouen, 1829; in-8° avec une planche.

Digitized by Google

personnel, la cornette et le drapeau des rois de France. Il semble que tout ait été dit sur les couleurs des rois de France; il existe des livres spéciaux sur la matière; et cependant la question n'est pas résolue. Est-ce l'étude de M. l'abbé Lecointe qui la résoudra? S'il ne fallait que de la bonne volonté, de la bonne foi, l'absence de préoccupation d'esprit de parti, on pourrait peut-être répondre oui. M. l'abbé Lecointe ne cherche évidemment que la vérité, mais il le dit lui-même, il vit dans un village et n'a pas tous les livres nécessaires. Quoi qu'il en soit, ses recherches ne seront pas inutiles; et l'on a surtout remarqué dans cette étude le chapitre où il réfute une erreur de Chateaubriand sur la bannière nationale française avant la guerre de Cent ans. L'illustre écrivain a dit dans la préface de ses *Études historiques :* « La couleur française était le rouge, et la couleur nationale, le blanc. Édouard III prit le rouge comme roi de France, et nous quittâmes cette couleur, devenue ennemie. » M. l'abbé Lecointe n'a pas eu de peine à montrer que Chateaubriand s'est trompé, ainsi que ceux qui l'ont suivi, entraînés par l'autorité de ce grand nom; mais ce qu'il n'a pas assez dit, c'est qu'il n'y eut pas de couleurs nationales avant la Révolution française, et qu'il n'y en eut pas plus dans les diverses monarchies de l'Europe que chez nous. Le roi avait ses couleurs, et la nation, qui se personnifiait alors dans son roi, se distinguait par les couleurs royales. C'est seulement depuis 1789 qu'on peut parler des couleurs nationales françaises; mais ce qui est singulier, c'est que ces couleurs, réunies sur un même drapeau, sont précisément celles qu'on nommait les couleurs du roi, mais que le roi portait jadis sur trois drapeaux différents, avant l'adoption exclusive, relativement récente, de la couleur blanche. On peut voir dans la *Revue des Sociétés savantes* un document qui ne laisse pas de doute sur le fait des trois couleurs, blanc, bleu et incarnat, comme couleurs du roi, tout au moins dès le XVIe siècle. C'est une délibération des conseils de la ville de Nîmes, où il est dit: « Laquelle couleur jaune n'est des couleurs dudit sire, car sont couleurs Blanc, Bleu et Incarnat[1], » etc. Quoi qu'il en soit, la lecture des fragments de l'ouvrage projeté par M. Lecointe a vivement intéressé l'auditoire et a provoqué une instructive discussion, à laquelle ont pris part plusieurs assistants, et notamment M. J. Quicherat.

[1] Voy. une communication de M. de Lamothe, intitulée : *Délibération des conseils de Nîmes au sujet de l'entrée de Charles IX dans ladite ville* (1564). *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, t. III, p. 35 et suiv.

Digitized by Google

M. Bulliot, président de la Société Éduenne, a lu un travail intitulé : *Le temple du mont de Sene* (Santenay, Côte-d'Or). M. Bulliot, si avantageusement connu par divers mémoires archéologiques, et particulièrement par les fouilles qu'il dirige depuis plusieurs années au mont Beuvray, ne se contente pas d'explorer les environs d'Autun. L'été dernier, sans discontinuer ses travaux du Beuvray, il a fait une pointe hors du département de Saône-et-Loire, et a entrepris à Santenay, dans la Côte-d'Or, une fouille nouvelle sur une montagne nommée jadis *Seune*, dont Cassini a écrit le nom *Deuxeune*, en réunissant l'article avec ce nom, et qu'on appelle aujourd'hui *le mont de Sene*. Déjà MM. de Longui, père et fils, avaient fouillé le mont de Sene, où ils avaient trouvé de nombreuses tombes, des vestiges d'importantes constructions, et en 1872, presque à la surface du sol, au sommet de la montagne, une tablette de pierre calcaire, accostée de queues d'aronde, sur laquelle on lit l'inscription suivante :

VG ▾ SACR·
.... ▾ MERCVRIO
NSORINVS
VLLINI FILIVS
EX VOTO

Il manque peu de chose à cette tablette, qui dans son état actuel a 42 centimètres de large sur 32 de hauteur, et qui devait être scellée soit dans un mur, soit dans le piédestal d'une statue de Mercure [1]. Une aussi intéressante découverte mit M. Bulliot en goût. Avec l'autorisation des premiers explorateurs et leur aide bienveillante, il entreprit au mont de Sene une fouille méthodique, dont il est venu rendre compte à la Sorbonne. On lira avec intérêt, dans les Mémoires de la Société Éduenne, les observations de M. Bulliot sur les tombes du mont de Sene, sur le temple important dont il a reconnu les vestiges; mais nous ne pouvons nous y arrêter davantage. Tout le monde sait avec quelle prudence, avec quelle méthode M. Bulliot procède; nous n'étonnerons donc personne en disant que son travail a instruit et captivé ses nombreux auditeurs.

M. le docteur Amédée Le Plé, membre de la Société libre d'ému-

[1] C'est au commencement des lignes qu'il manque quelque chose. Ligne 1, il n'y a que le second jambage de l'A d'AVG; ligne 3, on croit distinguer les traces d'un E; ligne 4, il semble qu'il y avait un V.

Digitized by Google

lation de la Seine-Inférieure, professeur d'hygiène, a donné lecture d'une notice intitulée : *Les eaux minérales de Rouen autrefois et aujourd'hui.* Ce travail est intéressant et bien fait; mais c'est plutôt de l'histoire que de l'archéologie; c'est même de l'histoire à un point de vue spécial, qui échappe absolument à notre critique. Toutefois, comme pour être archéologue on ne devient pas indifférent à rien de ce qui concerne l'humanité, l'assemblée s'est laissé entraîner sans résistance à écouter l'histoire des nombreuses eaux minérales de la ville de Rouen, dont plusieurs sources, après avoir été fort en vogue, seraient peut-être entièrement oubliées aujourd'hui, si M. Le Plé n'avait pris le soin de les rechercher aussi curieusement que l'on recherche les vestiges d'un temple ou d'une ville de l'antiquité.

M. Charles Louandre, membre de la Société d'émulation d'Abbeville, a lu un travail intitulé : *Rapport sur un dieu gallo-romain trouvé aux environs d'Abbeville (Cahon), qui réunit aux attributs des dieux indigènes les attributs de divers dieux du polythéisme romain.*

L'auteur de ce travail signale avec toute raison la rareté et l'importance de ce monument, dont il n'a jamais rencontré l'analogue, et il y a lieu de remercier le délégué de la Société d'émulation d'Abbeville de nous l'avoir fait connaître et d'avoir même pris le soin d'en apporter un moulage à la Sorbonne; mais, si M. Ch. Louandre, qui s'est fait une place distinguée parmi les historiens et les critiques littéraires de notre temps, avait cette pratique des monuments figurés qu'il reconnaît lui manquer, il ne se serait pas étonné du nombre d'attributs qui caractérisent l'étrange statuette de Cahon. En fait, si cette figure est une grande rareté, ce n'est pas une nouveauté. Il y a près de deux siècles, Spon publiait à Lyon une statuette appartenant à la même catégorie de monuments, et dès lors lui donnait son véritable nom, en la désignant comme un *signum æreum pantheum*[1]. La statuette de Cahon n'est pas en effet, comme on pourrait le croire, et comme l'a dit M. Louandre, un dieu gaulois *romanisé;* ce serait plutôt un dieu romain *gallicanisé.* Pour dire la vérité, c'est un *Panthée*, c'est-à-dire, selon l'étymologie, le dieu qui réunit en soi le pouvoir de tous les dieux, ce qu'indiquait la réunion sur un même simulacre des attributs de toutes ou.

[1] Voyez *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, p. 19. Lugduni, 1685.

Digitized by Google

du moins, des principales divinités. Que l'usage des figures panthées se soit introduit dans la Gaule, par suite de la conquête romaine, avec les lois, la langue et les usages des vainqueurs, c'est probable; mais nous ne le rechercherons pas ici; ce n'est pas le lieu de disserter à fond sur ces curieuses représentations. Il suffira de rappeler que les divinités panthées furent populaires à Rome, où Agrippa éleva le premier temple où l'on en ait vu, le Panthéon[1], et de décrire de notre mieux la précieuse figure dont on doit la connaissance à M. Louandre, en nous bornant à de rapides observations sur la classe de monuments dans laquelle il convient de la ranger. En deux mots, ces figures ne sont autre chose que la matérialisation du panthéisme, cette nouvelle forme religieuse qui se fit une assez grande place dans le monde romain, au moment de la décadence du polythéisme. Ne sait-on pas que le panthéisme minait depuis longtemps la vieille idolâtrie, et qu'il tenta aussi de lui substituer les cultes de Sérapis et de Mithra? C'était, en somme, une tendance au monothéisme, qui ne trouva sa complète satisfaction que par le triomphe du christianisme.

Ainsi que l'avait remarqué Spon, le nom générique des représentations analogues à la figure de Cahon était *signum pantheum;* les inscriptions ne nous l'ont pas laissé ignorer[2]. Quant au Panthée lui-même, on le nommait PANTHEVM[3]. Il est même une inscription, trouvée à Saint-Simplicien de Milan, qui nous apprend que c'était le *grand dieu* par excellence pour ses fidèles; car on n'y lit pas seulement DIVO PANTEO (*sic*), comme sur le n° 2112 d'Orelli, mais DEO MAGNO :

DEO MAGNO
PANTHEO
EX VOTO
POSVIT QVI ET SIGN(*um*)·
CAESIVS·VITALIO·LDDD·[4].

Nous noterons encore qu'il existait de grandes variétés de Panthées. Le polythéisme, tout en acceptant cette transformation philosophique, ne pouvait se détacher tout d'un coup de ses vieilles

[1] Voy. Dio Cassius, LIII, 27.
[2] Voy. Orelli, *Inscript. latin. select. collect.* n° 2111.
[3] *Ibid.* n° 2110.
[4] Orelli-Henzen, n° 5948.

Digitized by Google

habitudes. Chacun avait sa divinité de prédilection, dont il faisait dominer les traits, le caractère et les attributs dans le simulacre qu'il se faisait façonner. Le *grand dieu* était même parfois féminin, et non masculin comme celui de Cahon, dont l'adorateur préférait Jupiter aux autres dieux de l'Olympe. Les inscriptions nous apprennent encore qu'on joignait souvent au mot *Pantheo* le nom du dieu dont les traits dominaient dans tel ou tel simulacre. Une inscription rapportée, comme les précédentes, par Orelli [1], et qui devait se trouver sur un *signum* dont le caractère principal accusait Bacchus, est ainsi conçue :

LIBERO
PANTHEO
SAC·

Comme c'est le caractère de Jupiter qui domine dans le *signum æreum pantheum* de Cahon, par analogie on pourrait inscrire sur sa base : IOVI PANTHEO SACRVM. En effet, la tête barbue et le corps sont ceux de Jupiter, et d'ailleurs ce singulier personnage tient de chaque main les principaux attributs du maître de l'Olympe, la foudre et l'aigle; mais, s'il est surtout Jupiter, il est aussi : Apollon, par sa couronne radiée; Isis, par le symbole bien connu de la grande divinité égyptienne, le disque entre les cornes de vache qui s'élève au milieu des rayons solaires; Mercure, par le coq qui surmonte le symbole d'Isis; Victoire, par ses grandes ailes; Bacchus, par sa nébride (si ce n'est pas la chlamyde de Jupiter, ce que nous n'oserions décider loin de l'original); Cérès, la Fortune ou l'Abondance, par la corne d'abondance. N'oublions pas de signaler l'anneau mobile que l'on distingue au bras droit de ce Jupiter panthée, et qui a contribué, indépendamment de la provenance, à le faire reconnaître par M. Louandre comme ayant été fabriqué en Gaule. On sait, en effet, combien les Gaulois aimaient à se parer de colliers ou d'*armillæ;* mais, si cette remarque de M. Louandre est juste, qu'il nous soit permis, en passant, de noter qu'il ne faut pas voir un nouvel argument en faveur de l'origine gauloise de cette figure dans la présence du *coq* qui en surmonte la tête. Le coq n'a jamais été le symbole des Gaulois; cet hôte de nos basses-cours n'a été le symbole des Français que depuis l'année 1830 jusqu'à l'année 1848,

[1] Orelli, n° 2115.

Digitized by Google

et cela par suite d'une erreur qui n'a d'autre base que la ressemblance fortuite du nom latin du coq, *gallus*, avec la forme latine du nom des Celtes, nos ancêtres [1].

Si l'on trouve chez les Égyptiens quelques traces de ce syncrétisme, fort aimé des Romains, une aussi grossière matérialisation d'idées d'un ordre moral relativement élevé paraît avoir été antipathique au génie grec, qui a eu des philosophes panthéistes, mais n'a pas inspiré à ses sculpteurs l'idée de façonner des Panthées. En tout cas, on ne connaît pas de *signa panthea* que l'on puisse attribuer aux beaux temps de l'art grec, et nous ne savons si l'on en trouverait une mention chez les auteurs grecs avant le Ier siècle de notre ère.

Vers cette époque, un poëte assez célèbre de l'*Anthologie*, Philodème, décrivait une figure de marbre qui était à la fois Pan, Hercule et Mercure [2]. Chez les Romains, au contraire, au moment où le christianisme allait naître, les figures panthées furent assez répandues, en même temps que les idées qu'elles matérialisaient, témoin les inscriptions citées plus haut, et un certain nombre de monuments découverts en Italie, en Allemagne et en France. Toutefois, M. Louandre a eu raison de parler de la rareté du monument en question : ces représentations sont tellement rares, qu'il n'en existe ni au musée du Louvre, ni au cabinet des Antiques à la bibliothèque Nationale, ni dans le musée de Saint-Germain. Dans le premier de ces établissements, on conserve seulement deux mains panthées [3]; dans le second, on possède, à la vérité, une pierre gravée en creux qui représente une divinité panthée, mais cette divinité est beaucoup moins compliquée que celle de Cahon [4]. On n'en connaît pas, que nous sachions, sur les médailles, soit grecques, soit romaines ; car le médaillon d'or unique de Pharnace, roi de Pont, au revers duquel figure une divinité panthée, a été déclaré

[1] Si tant est que les Gaulois eurent jamais un symbole national, ce serait plutôt un sanglier qu'un coq. Voyez à ce sujet, dans la *Revue numismatique*, année 1840, t. V, p. 245, un article de M. de La Saussaye, intitulé : *Le véritable symbole de la nation gauloise démontré par les médailles.*

[2] *Anthologia*, XVI, 234, édit. Didot. Voyez aussi la traduction française par Dehèque, t. II, p. 172, n° 234.

[3] *Notice des bronzes antiques du musée du Louvre*, par M. de Longpérier. Paris, 1868. V. p. 112, nos 502 et 503.

[4] *Catalogue général des camées et autres monuments du cabinet des médailles*, par M. Chabouillet. 1858, n° 1720.

Digitized by Google

faux avec toute raison, en dépit de l'autorité de Visconti et, ce qui est plus grave, de celle d'Eckhel, par notre Mionnet, qui l'examina dans le cabinet de Florence[1]. L'exclusion des *signa panthea* de la numismatique romaine est à remarquer; on en pourrait inférer que, malgré l'exemple du Panthéon, les empereurs eurent peu de goût pour le grand dieu Panthée. On ne grossira pas ce compte rendu d'indications de *signa panthea;* on pourrait les multiplier en feuilletant les recueils archéologiques[2]; mais je ne puis me dispenser de rappeler la curieuse et instructive épigramme par laquelle Ausone nous apprend qu'il possédait un *signum pantheum* de marbre dans sa villa. C'était un *Bacchus* ou un *Liber pantheus*, comme celui de l'inscription rapportée plus haut. Cette épigramme est la XXIXe de son recueil; en voici le titre et le texte :

Myobarbum Liberi Patris, signo marmoreo in villa nostra omnium deorum argumenta habentis.

Ogygia me Bacchum vocat.
Osirin Ægyptus putat.
Mysi Phanacem nominant.
Dionyson Indi existimant,
Romana sacra Liberum,
Arabica gens Adoneum,
Lucaniacus Pantheum.

J'ai choisi ce passage de préférence à d'autres parce qu'il émane d'un poëte né dans la Gaule, que la statue dont il parle était dans sa villa *Lucaniaca*, située, à ce que l'on croit, près de Libourne, et aussi parce que, dans sa brièveté, il explique à merveille le sens et la signification des figures panthées. En terminant sa notice sur la figurine de Cahon, M. Charles Louandre priait ses auditeurs, «au nom de la science, de le contredire en toute liberté, car la science, ajoutait-il, ne peut progresser que par la liberté et la discussion.» J'ai usé avec confiance de cette liberté, parce que, je le sais, mon excellent ami M. Charles Louandre l'a invoquée avec

[1] Mionnet, *Description des médailles grecques*, etc. Supplément, t. IV, p. 464. Eckhel a publié cette médaille comme bonne, d'abord dans ses *Nummi veteres anecdoti*, I, p. 168, pl. XI, n° 3; puis dans la *Doctrina numm. vet.* t. II. p. 363. Visconti l'a publiée dans son *Iconographie grecque*, t. III, p. 129.

[2] On en trouverait dans Passeri, *Lucernæ fictiles*, I; dans le *Mytholog. Bilderbuch* de Hirt, XIII, n° 20, etc. J'en citerai encore deux en nature qui sont conservés à Paris dans le cabinet si riche et si bien choisi de M. le commandant Oppermann.

Digitized by Google

la plus complète sincérité. En terminant, on me permettra de faire remarquer que, s'il n'a pas connu les monuments figurés ou les textes épigraphiques ou autres qui auraient pu lui révéler la véritable dénomination du Jupiter panthée de Cahon, M. Louandre avait bien vu qu'il s'agissait d'une transformation du vieux polythéisme, et j'ajouterai qu'il a rendu un service signalé à l'archéologie en le faisant connaître. La figure de Cahon est maintenant dans le musée d'Abbeville, qui doit ce beau présent à M. Delignières de Bommy.

M. le vicomte de Caix de Saint-Aymour, membre du Comité archéologique de Senlis, a donné lecture d'un travail intitulé : *La grande voie romaine de Senlis à Beauvais et l'emplacement de Litanobriga.*

La question de l'emplacement de la station nommée *Litanobriga* dans l'Itinéraire d'Antonin a déjà été traitée plusieurs fois à la Sorbonne. Dès l'année 1867, M. l'abbé Caudel en entretenait les délégués des Sociétés savantes, à la séance du 24 avril, et l'on peut lire ce travail dans le recueil des *Mémoires lus à la Sorbonne*[1]. L'année suivante, à la séance du 31 mars, M. Millescamps a donné lecture d'une *note* sur le même sujet, composée par lui en collaboration avec M. Hahn, dont les conclusions s'écartaient de l'hypothèse présentée par leur confrère au Comité de Senlis[2]. Enfin, à notre dernière réunion, en 1870, à la séance du 20 avril, M. l'abbé Caudel est revenu sur ce sujet, qui fait à bon droit l'objet des préoccupations du Comité archéologique de Senlis[3].

En rendant compte de ces divers travaux dans la *Revue des Sociétés savantes*, le secrétaire de la section d'archéologie déclarait qu'il ne croyait pas pouvoir prendre parti dans une question aussi difficile, en présence de divergences entre des savants appartenant à la même compagnie et tous bien placés pour l'étudier et l'approfondir. Aujourd'hui, après de nouvelles études, M. l'abbé Caudel et MM. Millescamps et Hahn sont d'accord; le Comité archéologique de Senlis a adopté les conclusions auxquelles ils sont arrivés, et

[1] Voyez le volume publié en 1868, p. 85, et dans la *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, t. VI, n° 103.

[2] Voyez le compte rendu de cette Note, *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, t. IX, p. 350.

[3] Voyez *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, t. I, p. 416.

Digitized by Google

M. Amédée de Caix de Saint-Aymour est venu, au nom de ces messieurs et du Comité, exposer la doctrine à laquelle ils se sont arrêtés. Je conserverai néanmoins l'attitude prudente que j'ai cru devoir adopter dès le principe, et me contenterai de déclarer que les arguments exposés dans le mémoire nettement écrit par M. Caix de Saint-Aymour sont de nature à faire incliner vers l'opinion qui y est exposée.

En résumé, au nom du Comité archéologique de Senlis, M. de Saint-Aymour expose que, d'après les études faites par MM. Caudel, Millescamps et Hahn, la grande chaussée de Lyon à Boulogne-sur-Mer traversait, dans son parcours de Senlis à Beauvais, une partie de la forêt de Chantilly pour arriver au mont Pô, et que de là, passant à travers la forêt du Lys, elle traversait l'Oise en face de Morancy-la-Ville, au lieu dit *le Petit-Pont* ou *le Port-Dormeux* ou *d'Ormeux*, dépendant du territoire de Gouvieux. — En conséquence de cette première hypothèse, ces savants croient avoir trouvé que le Litanobriga de l'Itinéraire d'Antonin était situé au lieu dit *le Cornelay*, commune de Gouvieux. Reste à savoir ce que penseront de cette opinion l'Académie des inscriptions et la Commission de la carte des Gaules [1].

M. Armand Parrot, membre de la Société des antiquaires de Normandie, etc., a donné lecture d'un mémoire intitulé : *Fouilles du cœmeterium christianorum d'Angers*. C'est plutôt une introduction à un compte rendu de fouilles exécutées place du Ralliement à Angers, que le compte rendu lui-même; mais cette introduction est instructive et offre en quelques pages le résumé fort exact des us suivis, en fait de sépulture, depuis les premiers âges du christianisme jusqu'à notre temps. M. Parrot décrit seulement, à la fin de son travail, les objets de parure féminine trouvés dans le dernier sarcophage ouvert par lui. Ce sarcophage était situé devant une des *cellæ* funéraires de *Maurilius* et reposait sur le sol primitif. De chaque côté de la tête de la défunte, qui paraît avoir cessé de vivre étant encore jeune, se trouvaient deux grandes épingles à tiges de bronze, surmontées de grosses têtes en or, qui avaient sans doute servi à at-

[1] Le rapport de M. de Caix de Saint-Aymour vient d'être publié à la librairie Didier et Cie, sous ce titre : *La grande voie romaine de Senlis à Beauvais et l'emplacement de Litanobriga ou Latinobriga*, etc. broch. in-8° de 84 pages avec 2 cartes. Paris, 1873.

Digitized by Google

tacher un voile. Au milieu de la poitrine se trouvait une riche fibule en or, ronde et cannelée, dont l'ornementation figure une croix pattée formée par des grenades et des lapis ronds et bronzés. Au centre de ce joyau est une sorte d'améthyste, et des filigranes en or dessinent des entrelacs dans les intervalles des branches de la croix. Un anneau en fer était au doigt de la défunte, et un petit couteau gisait à son côté gauche. Cette brève description, à laquelle manque même une date si approximative qu'on la veuille supposer, n'est, comme le dit lui-même M. Parrot, qu'un coup d'œil sur le *cœmeterium* d'Angers, si riche en souvenirs historiques et en morts illustres. Espérons que M. Parrot y reviendra, et qu'il nous donnera la monographie complète de ces vénérables reliques, dont il a déjà été parlé à la Sorbonne par lui-même[1] et par un de ses confrères, M. Godard-Faultrier[2].

M. Lebrun-Dalbanne, président de la Société académique de l'Aube, a donné lecture d'un mémoire intitulé : *L'ancien bas-relief de l'hôtel des Tournelles à Troyes.* En 1839, un chanoine de Saint-Pierre de Troyes, ennemi juré des images naïves dont on décorait jadis nos églises, détruisit un bas-relief qui se trouvait encastré dans le mur d'une maison à lui appartenant, dite l'*hôtel des Tournelles* et sise rue du Grand-Cloître-Saint-Pierre, ou, comme on l'appelait plus habituellement, rue des Cochons. Fort heureusement, l'année même qui précéda cet acte de vandalisme, le bas-relief d'où venait le nom populaire de cette rue avait été curieusement dessiné par M. Charles Fichot. Grâce à ce dessin exécuté si à propos, le souvenir de ce monument ne sera pas perdu, et M. Lebrun-Dalbanne a pu en écrire une intéressante description. Le sujet du bas-relief est un berger abattant avec sa houlette des glands, que dévorent avidement une truie et ses petits. Ce bas-relief, taillé dans une pierre

[1] En 1868, à la séance du 14 avril, M. Armand Parrot a donné lecture d'un mémoire intitulé : *Recherches historiques et archéologiques sur le cœmeterium et sur les cryptes de l'église collégiale de Saint-Pierre d'Angers.* Il a été rendu compte de ce travail dans la *Revue des Sociétés savantes.* Voyez 4e série, t. VII, p. 403.

[2] Voyez, dans les *Mémoires lus à la Sorbonne*, p. 29 du volume de 1868, publié en 1869, le travail intitulé : *Études sur quelques pierres sépulcrales récemment découvertes à Angers, place du Ralliement*, par M. Godard-Faultrier. Voyez aussi, dans la *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, t. VII, p. 395, le compte rendu de la lecture de M. Godard-Faultrier. (Séance du 14 avril 1868.)

Digitized by Google

d'un seul morceau, avait dû surmonter une porte. M. Lebrun-Dalbanne a fort bien démontré, d'abord que ce bas-relief ne remontait pas à l'époque de la domination romaine, et n'avait pas le moindre rapport avec le culte de Cérès, ainsi que l'avait supposé Paillot de Montabert, avec l'approbation de Visconti; puis que ce n'était pas une des scènes de l'histoire de l'Enfant prodigue, mais tout simplement la décoration d'une porcherie, provenant peut-être bien d'un monastère d'Antonins. L'explication de M. Lebrun-Dalbanne, qui s'appuie sur l'existence à Troyes d'un monastère connu sous le nom de *commanderie* ou *preceptoire de Saint-Antoine*, détruit en 1590, nous paraît la seule acceptable. En effet, comme il le rappelle, les religieux de Saint-Antoine avaient le privilége de laisser paître dans la campagne et errer dans les villes leurs pourceaux, pourvu qu'ils portassent au cou la sonnette de *monseigneur saint Antoine*, dont un de ces utiles animaux est le compagnon traditionnel. Il est donc naturel qu'ils en aient nourri beaucoup, et nécessaire qu'ils aient eu des porcheries pour les abriter pour la nuit.

Cette notice tiendrait bien sa place dans la nombreuse série d'études sur les monuments de la ville de Troyes que l'on doit au savant président de la Société académique de l'Aube, et qu'il serait désirable de voir réunir en un volume. Ces études, dont plusieurs ont été lues à la Sorbonne, se font toutes remarquer par la sûreté de la critique et l'exactitude des observations. On peut du reste en juger, car la plupart ont été publiées dans les *Mémoires lus à la Sorbonne*[1].

M. Isidore Hedde, membre de la Société littéraire de Lyon et de la Société académique du Puy-en-Vélay, a donné lecture d'un travail dont l'objet est de démontrer une opinion émise, il y a déjà plusieurs années, par un des plus savants et des plus actifs membres de la seconde de ces compagnies, M. Aymard, archiviste de la Haute-Loire. Cette opinion, que nous voyons poindre dès l'année 1860 dans un travail de M. Aymard, c'est que le Puy fut une colonie romaine, et que cette colonie se nommait *Colonia Adi-*

[1] Voyez les cinq premiers volumes de la collection, publiés en 1863, 1864, 1865, 1866 et 1867. Voyez aussi, dans la *Revue des Sociétés savantes*, les divers comptes rendus des lectures de 1861, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, et dans le tome VII de la 4e série, p. 416, le compte rendu d'une lecture faite en 1868, qui n'a pas été imprimée dans les *Mémoires lus à la Sorbonne*.

Digitized by Google

donensis[1]. M. Hedde se fonde d'abord sur l'importance de la ville du Puy dans l'antiquité, importance que révèlent les découvertes de monuments que l'on y fait journellement, et dont avec toute justice il fait honneur à M. Aymard, qui y a, en effet, pris une très-grande part; puis, comme M. Aymard, il s'appuie sur deux remarquables inscriptions trouvées au Puy et publiées toutes deux, pour la première fois, si je ne me trompe, par M. Aymard lui-même. De ces inscriptions, l'une est celle qu'on lit sur le fronton d'un petit autel[2] consacré au dieu *Adidon* et à *Auguste*,

ADIDONI ET AVGVSTO
SEX TALONIVS MVSICVS D S P P

l'autre, plus longue, mentionne le préfet de la colonie, mais sans que cette colonie soit désignée[3]. De ce que le dieu *Adido* avait un culte au Puy, s'ensuivrait-il nécessairement que la ville eût porté son nom, et de ce qu'un personnage qualifié *præfectus coloniæ* aurait été enterré au Puy, s'ensuivrait-il nécessairement aussi que cette ville eût été une colonie? C'est ce que semble avoir cru M. Aymard, et ce que M. Hedde s'est efforcé de démontrer à la Sorbonne. D'ailleurs, avec la modestie et la réserve que l'on trouve d'ordinaire chez les savants sérieux, M. Hedde, en terminant sa lecture, a prié M. Léon Renier de vouloir bien rectifier ou confirmer ses observations et ses hypothèses. Le vice-président de la section d'archéologie, suivant son habitude, a immédiatement acquiescé à ce désir,

[1] *Rapport à la Société académique du Puy sur des antiquités gallo-romaines découvertes au Puy, dans le sol de la place du For, et notes concernant le dieu Adidon*, etc. par M. Aymard. Le Puy, juin 1860. Voy. p. 40, 41, 53 et suiv.

[2] On peut voir, dans le rapport de M. Aymard cité (p. 41), la figure de cet édicule, qui a 80 centimètres de hauteur. La dernière lettre de la 2e ligne n'est pas entière. Ce pourrait être le P de *posuit*.

[3] M. Aymard a publié, pour la première fois, cet important texte épigraphique dans les *Comptes rendus du Congrès scientifique de France* tenu au Puy en 1855, t. II, p. 497; il l'a publié de nouveau dans les *Annales de la Société académique du Puy*, t. XX, p. 543; enfin il l'a reproduit dans le rapport cité ci-dessus, p. 53. L'importance de cette inscription et sa brièveté nous engagent à la reproduire ici :

FERRARI ARGVTVATER PRAEFECTVS COLON
QVI ANTE QVAM HIC QVIESCO LIBEROS MEOS
BIS
VTROS QVIDI NONN FEROCEM FLAMII VIRVM

Digitized by Google

et a exposé en quelques mots la véritable théorie des colonies romaines. Il a montré que, pour admettre l'existence d'une colonie romaine dans une localité, la critique ne pouvait se contenter de faits comme ceux que M. Hedde alléguait pour la deuxième fois. On n'a pas la liste complète des colonies romaines de la Gaule, il est vrai, mais, pour y ajouter un nom, il faut des textes formels. Le fait de l'existence au Puy de l'inscription funéraire d'un personnage qualifié de *præfectus coloniæ* ne suffit pas à démontrer que cette ville ait été une colonie; il est même très-probable que la colonie en question était *Revescio*, la capitale des Vellaves.

Je n'ajouterai qu'un mot : si je ne partage pas les idées de MM. Aymard et Isid. Hedde au sujet de la colonie du Puy, je suis heureux de rencontrer l'occasion de rappeler les longs et méritoires services rendus à l'archéologie nationale par le premier de ces savants, et je ne serai que l'organe de l'assemblée en remerciant le second d'avoir soulevé à la Sorbonne une question aussi intéressante. Espérons que de nouvelles découvertes viendront quelque jour éclairer les origines encore si obscures du Puy, et nous apprendre si véritablement cette ville, dont les auteurs de l'antiquité n'ont pas prononcé le nom, en avait un autre que celui d'*Anicium*, par lequel nous la voyons désignée dans les écrits de Grégoire de Tours.

Les lectures sont interrompues par la remise d'une dépêche sur le bureau. M. Léon Renier, vice-président, donne connaissance à l'assemblée de cette dépêche, qui annonce la mort de M. de Caumont, et se fait l'organe des regrets que cette triste nouvelle ne pouvait manquer de faire naître. Ce n'est pas ici le lieu de faire l'éloge de l'illustre savant, ni de rappeler les éminents services qu'il a rendus à l'archéologie nationale. On se contentera de constater que l'allocution de M. Léon Renier a été accueillie par les témoignages unanimes de l'assentiment de l'assemblée.

M. Pocard-Kerviler, secrétaire général adjoint de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord, ingénieur des ponts et chaussées, lit une *Note sur d'anciennes tranchées présumées antiques, fouillées en 1872, dans les environs de Saint-Brieuc.* Ces tranchées, d'une construction exceptionnelle, terminées en pointe, indiquent-elles des stations militaires ou des habitations? C'est ce que M. Pocard-

Digitized by Google

Kerviler n'a pu déterminer avec précision; ce qui est certain, c'est qu'il y a trouvé beaucoup de débris de poteries, des ossements de bœuf, de cheval, de mouton, des coquillages, et jusqu'à des amas de petits cailloux de quartz ayant l'apparence d'un commencement de taille ou de facettes polies, que l'on pourrait reconnaître soit pour des pierres de fronde, soit pour des cailloux roulés, ramassés à longue distance, afin d'être façonnés en hachettes. M. Pocard-Kerviler ne conclut pas; il se contente sagement de signaler l'existence de ces tranchées, que je ne saurais faire comprendre, faute du plan qui a été mis par le savant ingénieur sous les yeux des assistants. En faisant connaître ces singulières tranchées et certaines particularités inobservées jusqu'à présent, la note de M. Pocard-Kerviler en procurera peut-être l'explication.

M. P. de Farcy, membre de la Société des antiquaires de Normandie, lit une *Étude archéologique sur l'église de l'abbaye de Longues, au diocèse de Bayeux.* Fondée en 1168, l'abbaye bénédictine de Longues tomba en commende en 1526, fut supprimée en 1781, et vendue en 1791. Récemment, les bâtiments viennent d'être vendus de nouveau en détail, et sous peu ils auront perdu tout caractère. Il était donc opportun de décrire ce vénérable édifice; M. de Farcy s'est donné cette tâche; mais il l'a circonscrite. Aujourd'hui, il ne s'est occupé que de l'église abbatiale, qui date du commencement du XIIIe siècle, et il termine son travail en exprimant « le vœu que le propriétaire actuel veuille bien conserver intacte l'église, dernier vestige de ce monument religieux. » Espérons que ce vœu sera exaucé; ce qui reste de l'église de Longues mériterait, en effet, d'être préservé de la destruction, bien qu'elle ait déjà subi de cruels outrages plusieurs années avant la Révolution. Dès l'année 1781, entre Mgr de Cheylus, évêque de Bayeux, et Mgr de Cugnac, évêque de Lectoure, abbé commendataire de Longues, il fut stipulé « que la nef, les deux chapelles latérales, la tour, le beffroi, le clocher, seraient détruits, et qu'on ne conserverait que le chœur et la sacristie qui en faisait partie. » Cette destruction fut accomplie en partie; cependant les deux chapelles latérales de gauche ont été conservées presque en entier; et c'est à l'aide de ces vestiges et d'un inventaire de l'an 1773 que M. de Farcy a reconstitué ce monument. La monographie de l'abbaye de Longues, pleine de détails curieux sur les tombes qui remplissaient son église, sur les blasons des vieilles fa-

Digitized by Google

milles de la Normandie, sur les carreaux émaillés, où l'on trouvera de précieux renseignements sur la destinée actuelle de ceux des monuments qui existent encore, a captivé l'attention générale. Espérons que M. de Farcy la publiera avec quelques planches; c'est ainsi qu'il fera véritablement revivre ce vieil édifice, l'une des gloires architecturales de la Normandie, qui en a tant possédé, et qui, grâce au ciel, en possède encore un si grand nombre.

M. Édouard Fleury, président de la Société académique de Laon, donne lecture d'une *Notice, au point de vue des origines de l'architecture chrétienne, des églises de Chivy et de Trucy.* A la séance du 1er avril de la réunion de la Sorbonne de 1869, M. Fleury donnait lecture d'un mémoire intitulé : *Découverte de chapiteaux mérovingiens à Chivry.* Dans le compte rendu publié par la *Revue des Sociétés savantes*[1], le secrétaire de la section d'archéologie, tout en constatant l'intérêt de la communication de M. Fleury, faisait des réserves. «L'art est un à chaque époque,» avait dit M. Fleury; or, comme ce savant trouvait, non sans raison, une frappante analogie entre les bijoux mérovingiens et l'ornementation des chapiteaux de l'église de Chivy, il en avait conclu que ces chapiteaux remontaient aux temps de la première race de nos rois. Cette année, M. E. Fleury revient sur ce sujet, dont l'importance n'échappera à personne; et il y revient armé d'observations nouvelles et de nombreux dessins à l'appui de sa thèse. Je n'ai pas sous les yeux le travail de M. Fleury, mais je crois avoir la certitude qu'il a fait quelques concessions aux archéologues qui, en 1869, se refusaient à reconnaître une date aussi reculée à ces chapiteaux. Tout en maintenant qu'ils appartiennent à l'art mérovingien, M. Fleury admet qu'il se pourrait qu'ils eussent été sculptés pendant les commencements de la période carlovingienne. Comme il s'agissait d'une question de principes, comme la théorie de M. Fleury n'allait à rien moins qu'à renverser des données acceptées, à l'heure qu'il est, par la majorité des archéologues, une discussion s'engagea par une savante improvisation de M. Chasles, d'Auxerre.

Il résulterait des observations de cet archéologue que l'étude de nos monuments dont la date est certaine infirmerait la théorie de M. Fleury; en résumé, a dit M. Chasles, il n'existe qu'un très-petit nombre de monuments qu'on puisse dire *mérovingiens*, et quant

[1] Voy. 4e série, t. IX, p. 356.

Digitized by Google

aux chapiteaux de Chivy et de Trucy, leur date ne peut pas être reportée plus haut que le XIe siècle.

Reconnaissant M. le baron de Guilhermy au milieu de l'assistance, et pensant que l'autorité de ce savant serait de quelque poids dans cette importante question, le secrétaire de la section d'archéologie le pria de se prononcer. M. de Guilhermy, après avoir déclaré qu'une question aussi considérable ne pouvait pas être traitée à l'improviste et comportait des développements qu'on ne pouvait lui accorder dans nos séances, n'en a pas moins tracé un rapide tableau des phases de l'architecture dans notre pays depuis la chute de l'autorité romaine, et a conclu que, comme M. Chasles, il ne croyait pas qu'on pût faire remonter la date des chapiteaux de Chivy plus haut que le XIe siècle. M. Édouard Fleury, qui ne paraît pas convaincu, reviendra à la charge avec de nouvelles études; nous ne pouvons que l'y engager; la science n'a qu'à gagner à ces luttes pacifiques.

M. Conus, membre de la Société d'émulation d'Épinal, a donné lecture d'une *Promenade archéologique aux ruines du château d'Arches-sur-Moselle et aux environs*. M. Conus, qui est professeur de rhétorique à Épinal, est plutôt un littérateur et un historien qu'un archéologue; mais, comme il écrit purement, avec esprit, et qu'il a su faire vibrer la corde patriotique, les délégués présents à la séance du 18 avril n'ont pas songé à se plaindre d'avoir entendu une excellente « page d'histoire locale » au lieu d'une dissertation archéologique. Je ne me plains pas non plus de l'avoir relue; mais on comprend que je n'essaye pas de l'analyser; je ne puis sortir sciemment de la compétence de la section d'archéologie.

M. Ragon, membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, a donné lecture d'une dissertation intitulée : *Recherche, sur la carte des Bouches-du-Rhône, de Pisavis et Tericiæ, stations indiquées par la Carte de Peutinger entre Aquis Sestiis et Clanum*. Cette dissertation a deux mérites : elle est brève et claire. M. Ragon combat vivement les identifications proposées jusqu'à ce jour, pour les deux stations de *Pisavis* et de *Tericiæ*, par d'Anville, Walckenaer, M. Léon Renier, la Commission de la carte des Gaules et M. Ernest Desjardins. *Pisavis*, selon lui, n'est pas à Pelissanne, mais à Saez, qui répond parfaitement, dit-il, comme situation, aux exigences de la carte de Peutin-

Digitized by Google

ger [1], et dont la désignation serait une corruption très-régulière de *Pisavis*. « Si M. Brachet tenait ce nom, ajoute M. Ragon, il nous dirait ou à peu près : *L'élimination de l'affixe* Pi *n'a laissé subsister du nom latin que* Savis, *qui est devenu bien vite* Sais *par la chute de la consonne médiane, puis* Saez, *pour mieux sonner à la provençale.* » Quant à la station de *Tericiæ*, que l'on place à Tour-Neuve, à Sainte-Croix, à Saint-Martin de la Crau, à Jean-Jean, M. Ragon la place à Touret, où il retrouve, comme tout à l'heure, une descendance philologique suffisante et une situation parfaitement conciliable avec les exigences de la table de Peutinger. Toutefois, si M. Ragon regarde son identification de *Pisavis* avec *Saez* comme certaine, il ne donne celle de *Tericiæ* avec *Touret* que comme très-vraisemblable. Quant au rapporteur, ainsi qu'il a déjà eu l'occasion de le dire, il pense que, pour prendre parti dans ces questions de géographie historique, il faut autre chose qu'une lecture, si attentive qu'on veuille la supposer. Il faudrait une étude sur le terrain. Je me contenterai donc de ce résumé, que j'ai tâché de rendre digne, par sa brièveté, de la brève dissertation de M. Ragon, qui a été écoutée avec un intérêt marqué par l'assemblée.

M. Ballereau, architecte, membre de la Société d'émulation de la Vendée, donne lecture d'une notice intitulée : *Le clocher de l'église primitive de Saint-Pierre de Talmond.* Selon M. Ballereau, ce clocher, qui frappe d'abord les regards de l'archéologue à son entrée dans la cour du château de Talmond, remonterait à la fin du xe siècle ou au commencement du xie; il est encastré dans la grosse tour du donjon, bâti quelque quarante ou cinquante ans plus tard. C'est une antiquité respectable, et qui se rencontre rarement. Faut-il s'en rapporter sur ce point intéressant à M. Ballereau? Je l'avoue, j'en serais fort tenté. Architecte, M. Ballereau a étudié le clocher au point de vue de la construction. « Les murs, dit-il, sont parementés à grandes et petites assises, qui alternent entre elles, comme dans certaines constructions de l'époque romaine, et les fenêtres sont en plein cintre, comme dans la période romane. » Chercheur, il a fouillé les historiens et y a trouvé d'intéressantes indications qui viennent à l'appui de son opinion. Ce travail, aussi bref que la dissertation dont on vient de parler, a conquis les suffrage de l'assem-

[1] Segment I.

Digitized by Google

blée, à qui, décidément, les longs discours font peur, et qui se montre particulièrement bienveillante pour ceux qui savent dire en peu de mots ce qu'ils ont à dire.

M. Imbert, membre de la Société de statistique de Niort, a donné lecture d'un travail intitulé : *Mémoire d'un bijoutier-orfévre de Thouars en 1550, et Inventaire des dorures de Madame de Boisy.* Ces deux documents, fort intéressants pour l'histoire de la joaillerie au XVIe siècle, proviennent, l'un du chartrier de Thouars, l'autre de celui du château d'Oiron. Le premier est intitulé : *Parties faites et fournies à Madame par Lacazeau, orfévre*, etc. Cette dame est Anne de Laval, dame douairière de La Trémoille, veuve de François de La Trémoille, vicomte de Thouars. Quant à la dame de Boisy, dont le second document, non daté, nous fait connaître les *dorures*, selon une conjecture de M. Imbert, tellement vraisemblable que c'est presque une certitude, ce serait Jacqueline de La Trémoille, qui épousa, en 1520, Claude Gouffier, grand écuyer de France, dont on connaît la richesse proverbiale [1].

Les inventaires et les comptes de dépenses sont d'inépuisables sources de renseignements sur les anciens usages, mais je ne sais si la lecture de ces textes est bien appropriée à des réunions comme celles de la Sorbonne. On a écouté avec intérêt les observations préliminaires de M. Imbert, qui sont toutes judicieuses et parfaitement présentées; mais oserai-je dire que la lecture intégrale de ces énumérations de bijoux, non relevée par quelques mots d'explication, a paru un peu aride? Si j'osais donner un avis aux savants qui auraient, à l'avenir, des communications analogues à faire à nos réunions, je leur dirais d'apporter la copie entière du document, d'en donner une idée générale, mais de n'en lire que les articles qui offriraient un intérêt particulier et prêteraient à des commentaires comme sait les faire M. Imbert, qui n'est pas un nouveau venu à la Sorbonne [2].

[1] La *Revue des Sociétés savantes* publiera prochainement un précieux document relatif à ce personnage.

[2] On doit à M. Imbert, entre autres bons travaux, une *Notice sur l'église collégiale de Saint-Maurice d'Oiron*, lue à la séance du 30 mars 1869 (voyez *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, IXe vol. p. 343), et une notice sur l'inventaire de Mme de Montespan au château d'Oiron, accompagnée d'un extrait de ce document, lue à la séance du 23 avril 1867 (voyez *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, t. VI, p. 96).

Digitized by Google

M. A. Arcelin, membre de l'Académie de Mâcon, de l'Institut égyptien, etc., a donné lecture d'une *Note sur les instruments de pierres recueillis en Égypte.* Sous un titre modeste, c'est une très-grosse question qu'a abordée M. Arcelin, et, si cette question n'est pas tout à fait neuve, c'est la première fois qu'on en entend parler dans les réunions de la Sorbonne. Il s'agit de savoir si la civilisation égyptienne, «qui se dresse comme un cap en saillie au-dessus des temps historiques de tous les autres peuples dans la mer nébuleuse de l'histoire primitive de l'humanité,» selon les expressions de M. Lepsius, citées par M. Arcelin, a été précédée par une époque barbare, dont il existerait des vestiges analogues à ceux des temps que, dans notre Europe, on nomme les temps préhistoriques, et que l'on désigne souvent, avec plus ou moins de raison, comme l'âge de pierre. M. Lepsius, le célèbre égyptologue prussien, M. Chabas, égyptologue non moins célèbre, quoique Français, ne croient ni l'un ni l'autre à cette époque barbare pour l'Égypte, et, en tout cas, n'acceptent pas comme démontrés les faits sur lesquels s'appuie M. Arcelin, non pas pour l'affirmer dès à présent, mais pour en préparer l'acceptation prochaine. Il y a, du reste, des nuances entre l'opinion de M. Lepsius et celle de M. Chabas : celui-ci est beaucoup plus absolu et plus positif que son collègue de Berlin; où ce dernier hésite, M. Chabas affirme. Ce n'est pas, d'ailleurs, seulement en ce qui concerne l'Égypte qu'il repousse les temps préhistoriques et l'âge de pierre. «Pour M. Chabas, dit M. Arcelin, il n'y a ni âge de pierre, ni temps préhistoriques, pas plus en Europe qu'en Égypte; il clôt le débat et le tranche dogmatiquement.» M. Arcelin, on l'a déjà compris, n'est pas aussi absolu que M. Chabas; il croit aux temps préhistoriques en Europe, et il paraît disposé à croire qu'il y en eut aussi en Égypte; mais, avec une réserve louable, il se maintient pour le présent sur le terrain de l'observation, et la note qu'il a lue à la Sorbonne est, avant tout, le compte rendu d'explorations de la vallée du Nil faites par lui, en compagnie de M. le vicomte de Murard, pendant l'hiver de 1868-1869. M. Arcelin énumère dans ce travail, écrit avec simplicité et composé avec méthode, non-seulement ses propres découvertes, mais l'état actuel de la question, décrit les instruments de pierre conservés dans les divers musées de l'Europe, entre autres au Louvre, et surtout au musée de Boulaq, où le conservateur a commencé depuis quelques années à en recueillir. A-t-on besoin de dire que ce conservateur n'est autre que

Digitized by Google

notre compatriote, M. Mariette, qui continue si brillamment, sur la terre des Pharaons, les glorieuses traditions de l'ancien Institut d'Égypte qu'il a fait revivre, et dont le nom, quoiqu'il soit encore plein de vie et de santé, se place à côté de ceux des hommes éminents qui, après notre grand Champollion, ont travaillé à conserver à la France le sceptre de l'archéologie égyptienne, qui lui appartient par droit de conquête, et dont l'un des plus illustres vient d'être enlevé prématurément à cette science éminemment française [1].

Dire que Mariette-Bey recueille des instruments de pierre dans le musée qu'il a créé, c'est dire qu'il est moins sceptique que M. Lepsius et moins absolu que M. Chabas. En effet, M. Mariette ne croit pas, comme M. Lepsius, que les silex aient pu être façonnés de manière à ressembler à des instruments industriels par la seule action du soleil, que le savant prussien fait intervenir dans cette opération, ni plus ni moins que dans celle de la statue de Memnon, qui rendait un son harmonieux lorsqu'elle venait à être éclairée par ses rayons; comme M. Arcelin, le conservateur du musée de Boulaq croit qu'il y a lieu d'observer avant de conclure.

Je prends également ce parti, sans même laisser voir de quel côté je serais disposé à pencher, attendu mon incompétence. Il m'est du moins permis de constater que le travail de M. Arcelin a captivé l'attention de l'assemblée, bien qu'arrivé l'un des derniers de cette troisième et dernière journée de la session. C'est le meilleur éloge que je puisse en faire.

M. l'abbé Boudrot, membre de la Société archéologique de Beaune, a exposé en quelques mots le projet d'un ouvrage qu'il compte publier sur l'ancien hôpital de Beaune, édifice connu des archéologues, et qui mérite une monographie. M. Boudrot a mis sous les yeux de l'assemblée les dessins qui doivent illustrer son travail, auquel nous souhaitons tout le succès que mérite le zèle du savant ecclésiastique pour la science.

M. Gilles, membre de la Société de statistique de Marseille, n'a

[1] On veut parler du vicomte Emmanuel de Rougé, qui a été précédé dans la tombe par Théodule Devéria, l'un de ses élèves. Fils et neveu des peintres Achille et Eugène Devéria, ce jeune savant avait déjà ajouté à l'éclat de ce nom par d'excellents travaux d'égyptologie; depuis plusieurs années, il était conservateur adjoint du musée égyptien du Louvre.

Digitized by Google

pas fait une lecture; mais ce savant, en dépit d'une indisposition subite courageusement dominée, a su intéresser et retenir ceux des auditeurs qui, malgré l'heure avancée, se pressaient autour du bureau pour y contrôler ses assertions à l'aide de nombreux dessins représentant les plus importants monuments antiques du midi de la France. Le travail de M. Gilles sur les statues de la Roque-Pertuis à Velaux, étant déjà en bonnes feuilles, sera bientôt publié; mais, comme ce n'est qu'un fragment d'un ensemble de publications exprimant des opinions nouvelles sur l'histoire ancienne de la Provence, sur celle de Marseille avant l'arrivée des Phocéens, et que le temps me manque pour étudier un travail aussi considérable de manière à en parler convenablement, je me bornerai à le signaler à l'attention des archéologues.

Liste par ordre alphabétique des manuscrits adressés au Ministre et qui n'ont pu être lus à la Sorbonne en 1873, soit en raison de l'absence de leurs auteurs, soit parce que le temps a manqué.

M. l'abbé F. Baudry, membre de la Société d'émulation de la Vendée : *Les puits gallo-romains du Bernard (Vendée) sont des puits de sépulture à incinération.*

M. Édouard Forestié, membre de la Société française d'archéologie et secrétaire de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne : *Les faïences et les faïenciers du département de Tarn-et-Garonne.*

M. P. Levot, président honoraire de la Société académique de Brest : *Histoire abrégée de Saint-Mahé de Fine-Terre ou de Saint-Matthieu.*

M. N. Ponthieux, archéologue à Beauvais : *Rapport sur les fouilles du camp de Catenoye (Oise); Station de l'homme à l'âge de la pierre polie.*

M. Quénault, vice-président de la Société académique de Cotentin, membre de la Société des antiquaires de Normandie : *Étude archéologique et géologique sur les envahissements de la mer sur les côtes du département du Calvados.*

M. le baron Textor de Ravisy, membre de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, etc. etc., ancien commandant de Karikal : *L'inscription murale de la pagode d'Odeypore (Malva), d'après la version anglaise du brame Kamala-Kanta, et d'après la traduction latine du R. P. Burthey.*

Digitized by Google

Compte rendu des communications faites à la section des sciences, par M. Blanchard, secrétaire de la section

La section des sciences s'est réunie le mercredi 16 avril, à une heure, sous la présidence de M. Le Verrier.

Ont pris place au bureau : MM. Milne Edwards, vice-président; Émile Blanchard, secrétaire; Leymerie, de Toulouse, et Sirodot, de Rennes, assesseurs.

Après avoir indiqué dans quel ordre les travaux de l'assemblée doivent être distribués, M. le président annonce qu'une séance sera tenue par les membres des comités régionaux qui s'occupent de la physique du globe. Il insiste sur l'importance de l'action de ces comités et rappelle le caractère de l'organisation déjà très-avancée du comité du littoral méditerranéen. Il termine par un aperçu sur l'ensemble des travaux à exécuter.

Une première conférence pour les questions de météorologie est fixée au lendemain jeudi, à huit heures du matin.

Le Comité des sciences se partage ensuite en trois commissions : 1° *Sciences mathématiques;* 2° *Sciences physico-chimiques;* 3° *Sciences naturelles.*

Pour la commission des sciences mathématiques, sont nommés :

Président : M. Dieu, de Lyon;
Vice-président : M. Allégret, de Clermont-Ferrand;
Secrétaire : M. Durrande, de Rennes.

Pour la commission des sciences physico-chimiques, sont nommés :

Président : M. Isidore Pierre, de Caen;
Vice-président : M. Terquem, de Lille;
Secrétaire : M. Croullebois, de Marseille.

Pour la commission des sciences naturelles :

Président : M. Duval-Jouve, de Montpellier;
Vice-président : M. Cotteau, d'Auxerre;
Secrétaires : MM. Chantre, de Lyon, et Dieulafait, de Marseille.

Digitized by Google

La section, réunie à deux heures et demie en assemblée générale, sous la présidence de M. Milne Edwards, entend les communications suivantes :

M. Sirodot, doyen de la Faculté des sciences de Rennes, expose les résultats de ses recherches sur les algues d'eau douce du genre *Batrachospermum*.

Le travail se divise en deux parties.

Dans la première, l'auteur fait connaître les bases d'une nouvelle classification du genre, qui comprendra dix-sept ou dix-huit espèces. Il le divise en quatre sections, sous les noms de *moniliformia*, *turfosa*, *helminthosa* et *virescentia*, d'après les formes diverses qu'affecte le *trichogyne*.

Les *moniliformia* sont eux-mêmes subdivisés en quatre sous-sections, sous les noms de *moniliformia vera*, *moniliformia discoides*, *moniliformia prolifera*, *moniliformia setacea*.

Dans la seconde partie, M. Sirodot, exposant le mode de développement des Batrachospermes, révèle dans ce groupe la génération alternante parfaitement caractérisée.

Dans sa première forme, le Batrachosperme est un *Chantransia*; les organes sexuels font défaut, et la multiplication s'opère par des cellules détachées, qu'on a désignées sous le nom de *spores*, mais qu'il faut appeler *propagules*.

Dans la seconde forme apparaissent les spores, issues de la génération sexuelle.

La spore développée sur le Batrachosperme forme un *Chantransia*. Le Batrachosperme est un rameau transformé du Chantransia. C'est sur les espèces comprises dans la section des helminthosa et des virescentia qu'il faut faire les vérifications, parce que l'état de Batrachosperme est annuel.

L'auteur fait également connaître ses observations sur les phénomènes essentiels de la fécondation dans ce groupe.

M. Isidore Pierre, président de la Société d'agriculture de Caen, communique une série de faits intéressants relatifs à la distillation simultanée de l'eau et d'autres liquides qui ne se mêlent pas à l'eau.

M. Chautard, professeur à la Faculté des sciences de Nancy, com-

Digitized by Google

munique le résultat de ses expériences sur le spectre de la chlorophylle.

Lorsqu'on soumet une dissolution de chlorophylle à l'analyse spectrale, on voit apparaître, dans le champ de l'instrument, de magnifiques bandes noires, dont la position, le nombre, la largeur, l'intensité, peuvent varier dans des limites assez étendues, et qui dépendent de la nature et de l'âge de la plante, de la saison, du dissolvant, du mode d'éclairage employé, du degré de concentration ou de l'épaisseur de la dissolution. Ces phénomènes sont tellement nombreux, que, malgré l'immense intérêt qui s'attache à leur étude, nous devons renoncer à en donner ici une analyse tant soit peu sommaire. Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que cet intérêt n'est pas simplement théorique ou de laboratoire : les expériences entreprises par M. Chautard trouvent une application immédiate et très-sérieuse en pharmacie, en physiologie, en toxicologie. Nous renvoyons donc les personnes curieuses de connaître cet important travail aux extraits qui en ont été faits dans les Comptes rendus de l'Institut et au Mémoire publié par M. Chautard.

M. Terquem, de la Faculté des sciences de Lille, traite de la théorie mathématique du timbre des sons dus à des chocs interrompus, et en particulier par la sirène.

Il expose les résultats principaux auxquels il est parvenu en cherchant, par le calcul, quelle est la nature du son dû à des chocs interrompus, et en particulier par la sirène, recherche qui consiste à déterminer les amplitudes relatives du son fondamental et des divers harmoniques qui l'accompagnent.

En outre, il met sous les yeux de l'assemblée des modèles en relief des courbes acoustiques de Lissajous, ainsi que des tubes sonores imaginés par M. Kundt, et qu'il a modifiés de manière à faire voir facilement les vibrations des gaz, à l'aide de poudres très-légères.

M. Duval-Jouve, de l'Académie de Montpellier, décrit des cellules épidermiques d'une forme toute particulière, qui se rencontrent le long des faisceaux libériens dans la famille des Cypéracées. Les cellules de cette forme se présentent dans cette famille avec la même constance que les fibres ponctuées et largement aréolées dans celle des Conifères.

Digitized by Google

Le même délégué expose qu'il se rencontre sur les monocotylédones aquatiques et des lieux humides des canaux aérifères parcourant les tiges et les feuilles; que ces canaux ou lacunes ont, de place en place, des diaphragmes qui supportent des faisceaux fibro-vasculaires transversaux, et qu'ainsi les feuilles de ces plantes ont un réseau vasculaire comme celles des dicotylédones à nervures parallèles. Il indique, en même temps, d'autres points de ressemblance entre les monocotylédones et les dicotylédones, et termine en exposant quelques particularités que le *Zostera marina* présente dans son organisation générale et dans son mode de fécondation.

Le 17 avril, dès neuf heures du matin, les trois commissions se sont réunies, et les communications ont aussitôt commencé.

Commission des sciences mathématiques.

M. Massieu fait connaître une manière nouvelle d'exposer la théorie mécanique de la chaleur. Il établit que toutes les propriétés calorifiques et mécaniques d'un corps dépendent d'une fonction unique. Il a donné à cette fonction le nom de *fonction caractéristique du corps.*

M. Massieu applique sa méthode à la théorie des vapeurs surchauffées, et montre que cette théorie serait complète, si l'on connaissait généralement la chaleur spécifique du liquide, sa chaleur d'évaporation et la chaleur spécifique de sa vapeur sous pression constante.

Il termine en montrant comment la même méthode conduit à l'expression rationnelle de la loi des tensions maxima des vapeurs.

M. Lagout, ingénieur des ponts et chaussées, fait part d'observations sur l'enseignement des sciences exactes. Il critique les méthodes suivies dans l'enseignement primaire, et il présente des tableaux et des modèles destinés à donner simplement les mesures de quelques surfaces et de quelques volumes.

M. Delègue, de l'Académie de la Rochelle, expose une démonstration géométrique du parallélogramme des forces.

Partant de ce principe que la direction de la résultante est une

Digitized by Google

fonction du rapport des composantes, il établit le théorème fondamental de la mécanique, sans avoir besoin de s'appuyer sur des considérations infinitésimales ou sur la considération de points invariablement liés ou de plans différemment situés dans l'espace.

M. Dieu entretient l'assemblée : 1° d'un travail, publié dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Lyon, sur divers mouvements simples relatifs à la Terre (eu égard à sa rotation diurne); 2° d'un autre travail, publié dans les Nouvelles Annales de mathématiques, sur les mouvements d'un corps dans un fluide homogène, la résistance étant une fonction de la forme $Av + Bv^2$ de la vitesse v. Il indique les principaux résultats. Il termine par quelques mots sur la suite d'un travail dont une première partie a été communiquée en 1872. (Les opuscules de M. Dieu sont déposés sur le bureau.)

M. Durrande expose les résultats auxquels il est parvenu, et maintenant consignés dans le mémoire qu'il vient de publier dans les Annales de l'École normale, sur le déplacement d'un système de points, de forme variable, dans l'hypothèse d'une déformation homographique. Il donne la loi de la déformation autour d'un point, le mode de distribution des vitesses, et passe aux applications géométriques. Il énonce un grand nombre de théorèmes et indique les déterminations des paramètres du déplacement, d'après des conditions données.

M. Lucas, de Moulins, communique quelques parties nouvelles d'un travail étendu sur l'analyse indéterminée [1]. Il trouve des solutions d'équations qui n'ont pas été résolues jusqu'à présent, et termine en faisant remarquer que cette branche de l'analyse et les résultats auxquels il est parvenu ont une application dans l'industrie du tissage.

M. Debacq, de Châlons, présente des considérations sur les infiniment petits.

M. Allégret, de Clermont-Ferrand, démontre que, pour intégrer

[1] L'auteur a communiqué un certain nombre de résultats sur le même sujet à la réunion de 1872.

Digitized by Google

une équation aux différentielles partielles du premier ordre, on n'a pas besoin de connaître toutes les intégrales des équations simultanées correspondantes. Il suffit, en général, d'en avoir un nombre égal à celui des variables indépendantes : dans le cas de deux variables, deux intégrales suffisent, au lieu des trois demandées par Lagrange et Cauchy; la troisième s'obtient par une quadrature.

M. Allégret présente ensuite quelques observations sur la loi du repos et le principe de la moindre action de Maupertuis.

M. Nicolas, de Clermont, expose des recherches sur l'intégration de certaines équations différentielles linéaires du second ordre traitées par Euler et Pfaff. Il examine le cas où elles ne renferment qu'un paramètre et où les intégrales conduisent à la transcendante de Bessel et aux fonctions appelées récemment *cylindriques*.

Commission des sciences physico-chimiques.

M. Coquillon, de Rouen, expose les résultats d'expériences qu'il a entreprises pour connaître l'action du platine et de quelques autres métaux portés à l'incandescence sur les alcools, les éthers et les principaux hydrocarbures des différentes séries. Il met sous les yeux de l'assemblée l'appareil ingénieusement conçu dont il s'est servi. Parmi les faits nouveaux mis en évidence, il y a les suivants à signaler :

1° Le platine incandescent enlève deux équivalents d'hydrogène à chaque alcool et le transforme en aldéhyde et en acide correspondant.

2° Une action analogue s'exerce, dans les mêmes circonstances, sur le gaz des marais, qui donne de l'acide formique, sur le toluène, qui conduit à l'essence d'amandes amères.

Il y a là, dit l'auteur, deux procédés de synthèse nouveaux dans la science.

M. Neyreneuf, professeur de physique au lycée de Caen, expose les résultats d'expériences sur l'électricité statique. Le vent électrique ne préexiste pas : il faut, pour le produire, le voisinage d'un corps bon conducteur non isolé. On démontre l'existence de ce vent par son action sur les flammes et par le mouvement du tourniquet électrique. Or l'action d'une pointe électrisée sur une flamme est

Digitized by Google

complexe : elle dépend notamment de la nature de l'électricité qui se trouve sur la pointe; de plus, le mouvement du tourniquet électrique se produit, dans le plus grand nombre de cas, par la répulsion que le fluide répandu sur les parties fixes conductrices exerce sur le fluide accumulé aux pointes. Un tourniquet, dont les pointes sont masquées par des balles de sureau, tourne dans le sens ordinaire avec la plus grande facilité.

M. A. Ortolan, mécanicien en chef de la marine, s'occupe de la distillation de l'eau de mer et des appareils en usage. Il termine en affirmant que le distillateur Perry répond aussi complétement que possible aux exigences de la navigation lointaine. Le rendement est de 8 à 10 litres d'eau par kilogramme de houille brûlée, ce qui correspond à une dépense de 4 centimes par litre.

M. Filhol, professeur à la faculté des sciences de Toulouse, expose les résultats de recherches qu'il a entreprises sur les réactions qui s'accomplissent entre certains sels solubles et d'autres sels insolubles. Il cite, en particulier, le cas où l'on fait un mélange d'iodure de potassium et de sulfate de plomb à équivalents égaux avec une faible quantité d'eau. Le mélange prend, au premier moment, une coloration jaune, qui disparaît bientôt, et le mélange, redevenu blanc, se solidifie. La matière solidifiée constitue, suivant M. Filhol, un composé de sulfate de plomb et d'iodure de potassium bien cristallisé en aiguilles prismatiques microscopiques. L'addition d'un peu d'eau suffit pour décomposer le sel et faire reparaître la coloration jaune de l'iodure de plomb. Une très-grande quantité d'eau produit une réaction inverse, et du sulfate de plomb se précipite, tandis que de l'iodure de potassium reste dessous. M. Filhol signale d'autres mélanges qui donnent lieu à des réactions inverses quand on fait varier les quantités d'eau.

M. Mellier, professeur de chimie à l'école des arts, à Toulouse, décrit un appareil qu'il a fait construire pour réaliser la synthèse de l'eau par la combinaison directe de l'oxygène.

L'appareil classique dont s'étaient servis Lavoisier, Meunier, etc., pour réaliser cette synthèse, ne produit que très-peu d'eau dans un temps assez long, ce qui rend son emploi dans les cours publics à peu près impossible.

Digitized by Google

M. Pagnoul présente les résultats de quelques recherches faites à Arras sur la betterave à sucre.

Les analyses effectuées pendant le cours de la végétation ont été représentées par des courbes qui, pour la richesse saccharine, sont croissantes dans le mois de juillet et décroissent un peu à la fin d'octobre; elles s'abaissent aussi dans les périodes de pluie. Les courbes représentant la proportion des sels sont à peu près symétriques avec celles du sucre.

Le fumier a donné moins de sucre et plus de sels que les engrais chimiques.

La richesse moyenne a été de 9,5 de sucre avec 7,8 de cendres pour 100 de sucre. Les grosses betteraves ont toujours donné moins de sucre et plus de cendres, et réciproquement. Les carbonates alcalins qui résultent de la calcination sont plus abondants avec les engrais trop azotés, qui favorisent le développement de la racine. On en diminuera la proportion en employant moins de ces engrais et en rapprochant les plantes. Les chlorures alcalins, qui ne paraissent remplir aucun rôle physiologique et dont le poids peut varier de 1 à 50, sont d'autant plus abondants dans la plante qu'ils le sont plus dans le sol et dans les engrais.

Commission des sciences naturelles.

M. le Dr Herrgott, professeur à la Faculté de médecine de Nancy, présente un nouveau système de gouttière pour soutenir les membres dans les traitements de fractures.

Il démontre les avantages que présentent les gouttières en linge plâtré, moulées directement sur les membres, dans le traitement des fractures simples et compliquées, et dans celui qui est nécessité par les résections et les maladies articulaires où l'immobilisation du membre est indiquée.

Ces avantages résultent de la facilité de l'application de cet appareil, de la contention exacte qu'il produit sans causer d'étranglement ni de constriction, de la facilité qu'il donne de pouvoir être rendu imperméable par le vernissage, qui permet l'immersion du membre dans l'eau sans occasionner la déformation de l'appareil, et de pouvoir être renforcé par des fils métalliques quand la disposition des plaies et la nécessité du pansement imposent de le découper à certaines places.

Digitized by Google

L'emploi qui en a été fait depuis dix ans en a démontré, dans un grand nombre de cas, la supériorité sur les autres moyens de traitement, et a permis fort souvent la conservation de membres qui auraient dû être sacrifiés.

Ces avantages ont été proclamés par tous ceux qui ont employé cet appareil ; il est à désirer que ce mode de traitement soit connu et expérimenté.

M. Cotteau, de la Société des science historiques et naturelles du département de l'Yonne, signale la découverte d'un nouveau genre d'Oursin (*Tetracidaris*), incrusté dans le terrain crétacé de Vergons (Basses-Alpes) et de Saint-Hippolyte (Gard), présentant ce singulier caractère d'avoir quatre rangées de plaques interambulacraires, au lieu de deux, et se rapprochant ainsi, au premier aspect, des Tisselés spéciaux aux terrains paléozoïques.

M. le Dr Chevreuse, de Charmes (Vosges), délégué de la Société d'émulation des Vosges, indique l'utilisation possible des conferves qui croissent dans les eaux tranquilles comme topique émollient, étant imbibées une fois desséchées, et comme charpie et éponge, lorsque ces conferves ont acquis un grand développement.

M. le Dr Chevreuse fait part encore d'une autre remarque. Une matière colorante peut être extraite des hannetons. Cette matière, qui peut être employée pour l'aquarelle, offre une série de nuances se rapportant à la sépia.

M. O. Terquem fait une intéressante communication sur la présence des Foraminifères jusque dans les terrains les plus anciens; c'est par les débris des spicules siliceux de ces animaux qu'il a pu faire cette découverte, qui intéresse à tant de titres les naturalistes.

Précédemment, il a pu établir les relations de certaines localités avec des rivages analogues des mers actuelles; actuellement, il est parvenu à reconnaître la profondeur relative de certaines assises, en comparant les faunes fossiles aux faunes qu'on a retirées dans les divers sondages pratiqués et poussés jusqu'à 2,000 mètres de profondeur.

Jusqu'alors on avait admis, *a priori*, que les mers anciennes devaient contenir des éléments nutritifs pour les mollusques qui les peuplaient; mais aucun auteur n'a mentionné la nature de ces élé-

Digitized by Google

ments, ni donné une indication sur les animaux qui occupent l'extrémité de l'échelle zoologique. Ces animaux mous ou même gélatineux n'ont pu être conservés par la fossilisation; mais partout ils ont laissé des traces de leur existence. Le lias et l'oolithe renferment une longue série de spicules dont la détermination est facile, d'après l'étude des animaux vivants.

Ainsi, on peut constater la présence des éponges fibreuses, des gorgones, de plusieurs genres du groupe des holothuries, des comatules, des ophiures, ophiodermes, astropectens, etc.

Le même naturaliste expose les résultats qu'il a obtenus dans l'étude des formes microscopiques.

M. le Dr Sabatier, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, appelle l'attention des physiologistes sur la circulation du sang chez les Reptiles.

La séparation des deux espèces de sang, dit l'auteur, est beaucoup plus grande chez les Reptiles qu'on ne l'aurait pensé. Elle est aussi très-accentuée chez les Batraciens et en particulier chez les Anoures.

La structure spongieuse des parois ventriculaires, loin de favoriser le mélange des deux sangs, contribue, au contraire, à maintenir leur séparation.

L'aorte gauche, chez les Reptiles, contient un sang dont la coloration ne diffère pas sensiblement de la coloration du sang de l'aorte droite. Cela vient de ce que l'aorte gauche reçoit le même sang que l'aorte droite, et qu'elle le reçoit même de cette dernière. L'orifice de l'aorte gauche se ferme peu de temps après le début de la systole, par suite de l'action du bulle musculaire ou anneau bullaire. A partir de ce moment, l'aorte gauche reçoit le sang de l'aorte droite à travers la fente interaortique, chez les chéloniens, ophidiens, sauriens, et à travers le foramen de Panizza pendant la diastole, chez les crocodiliens.

La tendance à l'oblitération de l'orifice aortique gauche se réalise entièrement chez les mammifères, qui ont pourtant conservé les deux aortes. Chez les Oiseaux, l'aorte gauche elle-même disparaît. Ces modifications sont en relation avec la vie de plus en plus aérienne de l'animal.

M. le Dr Bourjot, de la Société algérienne de climatologie, traite de la topographie des environs de Paris.

Digitized by Google

M. Ch. Rouget, de l'Académie de Montpellier, communique d'intéressants résultats d'expériences sur le rapport des mouvements musculaires avec la nutrition.

La substance musculaire reste entière, caractérisée par les stries transversales et longitudinales des fibrilles, dans les faisceaux primitifs soumis à une pression capable d'écraser des plaques de glace de 1/2 centimètre d'épaisseur. Le liquide extrait des muscles par pression ne renferme aucun des éléments constitutifs de la substance contractile.

Dans un membre de grenouille vivante plongé dans l'eau à une température qui ne dépasse pas + 41°,5 centigrades, la rigidité cadavérique, caractérisée par le raccourcissement et le durcissement du muscle avec perte complète d'excitabilité, se produit, persiste tant que la circulation n'est pas rétablie, et disparaît par le retour seul de la circulation. La coagulation de la nigotine, qui ne se produit qu'à la température de + 45°, n'est donc pas une condition nécessaire de la rigidité musculaire.

Un raccourcissement permanent se produit dans les muscles vivants sous l'influence de toutes les conditions qui suppriment ou diminuent la nutrition.

Le muscle ne peut, au contraire, s'allonger spontanément que sous l'influence du rétablissement de la circulation et de la réparation nutritive. Des deux conditions essentielles de l'activité des muscles, la faculté de se raccourcir et celle de s'allonger alternativement, l'une, la *contraction*, est en raison *inverse*, l'autre, l'*allongement*, est en raison *directe* de l'activité de nutrition dans le muscle.

M. le Dr Simonin, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nancy, signale la facilité de certaines opérations pendant l'anesthésie.

Après avoir exposé ses recherches sur le cadavre, M. Simonin indique les cas dans lesquels il a, pendant la vie, obtenu la dilatation de l'urètre chez la femme, pour l'extraction de corps étrangers introduits dans la vessie, pour l'extraction de calculs volumineux, pour l'examen du canal de l'urètre présentant un polype, et pour l'examen du bas-fond de la vessie dans un cas où un calcul présumé n'était pas reconnu par le cathétérisme.

Ces deux derniers examens, en vue du diagnostic, ont été faits à l'aide du doigt indicateur seul. M. Simonin présente les instruments mis en usage dans les autres cas, et les corps qui ont été extraits de la vessie à la suite de la dilatation.

Digitized by Google

M. Simonin indique que le diamètre de l'urètre dans plusieurs des faits cités a atteint l'étendue de 23 à 24 millimètres, et que le canal de l'urètre a été franchi dans toute son étendue, soit par le doigt indicateur, soit par divers instruments (dilatateur et tenettes réunis, tenettes chargées de calculs) offrant une circonférence de 70 millimètres.

La dilatation déterminée par le doigt indicateur en dehors de l'anesthésiation a été fort douloureuse; pendant l'anesthésie due au chloroforme, elle a été, au contraire, obtenue sans aucune douleur.

Cette dilatation a toujours été effectuée sans rupture du canal, et elle n'a provoqué aucun symptôme général sérieux.

Cette dilatation n'a pas non plus causé l'incontinence d'urine. Au contraire, dans un cas où la présence d'un calcul entretenait une incontinence chronique, cette triste infirmité a cessé complétement après l'extraction du calcul par la méthode indiquée.

La séance générale du 18 avril est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Le Verrier.

M. Leymerie, de l'Académie de Toulouse, qui, l'année dernière, avait annoncé l'existence, au pied des Pyrénées (demi-chaîne orientale), d'un chaînon marginal qu'il appelle les *Petites Pyrénées*, trace, cette année, à la réunion, une description complète de la partie de ce chaînon qui traverse le département de la Haute-Garonne.

Le mémoire comprend un texte de 160 pages, une carte géologique au $\frac{1}{80000}$ et un atlas contenant des coupes et les figures des fossiles caractéristiques des trois étages supérieurs pyrénéens qui constituent ces petites montagnes. Ces étages sont le *sénonien*, le *garumnien* et le *nummulitique*, qui n'ont aucun représentant dans la grande chaîne.

M. Leymerie insiste particulièrement sur le *garumnien*, nouveau type qui, dans la Haute-Garonne, offre des fossiles évidemment crétacés, bien qu'il repose sur la craie de Maestrich et qu'il se prolonge à l'est dans l'Ariége, l'Hérault et la Provence, avec un *facies* lacustre, et qui joue ainsi un grand rôle dans la géologie du midi de la France.

Digitized by Google

M. Heurtel, censeur du lycée de Vendôme, traite de la simplification dans les opérations du calcul.

M. Sirodot, doyen de la Faculté des sciences de Rennes, développe le résultat de ses observations sur un dépôt quaternaire situé au Mont-Dol (Ille-et-Vilaine). Après avoir caractérisé la disposition du gisement ossifère, qu'il faut rapporter à la première période quaternaire, la période du Mammouth, M. Sirodot cherche à prouver que cette accumulation prodigieuse de débris doit, pour la plus grande partie, être attribuée au fait de la présence de l'homme.

MM. Milne Edwards, Hébert, Garrigou, présentent diverses remarques au sujet de cette communication.

M. Jules Duval, de la Société des sciences naturelles, traite de la question des fermentations.

M. Marchand, de Fécamp, s'occupe de l'action chimique de la lumière.

L'auteur fait agir la lumière sur une dissolution aqueuse contenant des équivalents égaux de sel gris, chlorure de fer et d'acide oxalique, ce qui constitue un réactif photométrique impressionnable surtout par les rayons bleus du spectre. Lorsque ses molécules subissent l'influence des rayons actifs, l'acide oxalique qu'il contient disparaît et se transforme en gaz acide carbonique, que l'on recueille et mesure sur de la glycérine syrupeuse.

M. Marchand a constaté par des observations quotidiennes, qui n'ont pas duré moins de quatre années, que l'action chimique de la lumière s'exerce toujours en raison directe de la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon et en raison de l'état de sérénité du ciel. Cependant les nuages blancs non interposés entre le soleil et l'objet éclairé peuvent intervenir aussi pour accroître l'intensité de l'effet produit.

Le résultat définitif de ces recherches est tel qu'il permet de calculer, pour tous les points du globe, à toutes les époques de l'année, le maximum d'effet qui peut être observé sur chacun d'eux, lorsque l'atmosphère n'est troublée par aucune poussière, aucun nuage, aucune vapeur. On peut le formuler ainsi :

« Lorsque l'appareil dans lequel s'accomplit la réaction est placé

Digitized by Google

au niveau de la mer, dans une situation horizontale, et que l'atmosphère est d'une sérénité parfaite, l'intensité de la force chimique se traduit, pendant chaque minute d'exposition à la lumière et pour chaque centimètre carré de la surface impressionnable, par la production d'un volume d'acide carbonique que l'expérience permet d'exprimer par le nombre que l'on obtient en multipliant par la hauteur moyenne vraie du soleil; le volume constant $0^{cq},00092300$ aura autant de fois $0^{cq},00000729$ que l'on mesure de degrés moins un dans cette hauteur de l'astre éclairant. »

Il est présenté un traité des phosphates de chaux natifs par M. Jacques Malinowski, de Cahors.

M. Lennier rend compte de curieuses expériences qui ont été faites dans l'aquarium du Havre. Ayant rappelé combien les roches du littoral se désagrégent sous l'influence de l'eau et surtout de la gelée, il fait remarquer la résistance du byssus des moules. Les expériences faites au Havre donnent la preuve que le travail d'érosion des roches s'arrête dans les endroits où les moules se développent. C'est une indication dont on profitera sans doute. En terminant, M. Lennier informe les naturalistes que l'aquarium du Havre leur est ouvert pour leurs études, et il les invite à venir y travailler. Cette invitation est accueillie par des applaudissements.

M. Milne Edwards remercie M. Lennier, et s'informe si l'aquarium a reçu l'accroissement que les dispositions du conseil municipal ont fait pressentir. Il insiste sur l'extrême utilité d'un laboratoire de recherches pour les animaux marins, situé à proximité de Paris.

M. Girault insiste sur la dépopulation qui s'effectue dans le département du Calvados.

Le département du Calvados, dit l'auteur, perd 30,000 âmes de 1806 à 1866, et 21,000 âmes de 1866 à 1872, tombant à 554,000 âmes.

De 1806 à 1861, pendant que le nombre des individus ayant contracté croît de 36,000, la population totale décroît de 24,000.

De 1866 à 1872, la dépopulation atteint tous les cantons du département.

L'assemblée prend un grand intérêt à cette communication; M. le Dr Lecadre, du Havre, et M. Le Verrier présentent des remarques sur les faits qui viennent d'être signalés.

Digitized by Google

M. Gripon, de Rennes, traite du mode de vibration d'une lame d'air comprise entre une membrane et un obstacle fixe.

M. H. Jouan, capitaine de frégate, présente d'intéressantes remarques sur la distribution géographique des baleines et sur la rapidité de la destruction de ces animaux.

Dans la matinée, les commissions s'étaient réunies.

Commission des sciences physico-chimiques.

M. Burgue, professeur au collége de Meaux, montre de quelle façon on peut rendre intermittente la lumière solaire au moyen d'un disque tournant et percé d'une fente. Éclairés par cette lumière ainsi modifiée, une veine liquide paraît cristallisée, la corde du sonomètre présente les sinuosités ondulatoires d'un serpent, les corps en mouvement de rotation sont immobilisés. Si l'on renvoie, au moyen de miroirs, les rayons solaires qui ont traversé la fente du disque, sur le disque lui-même, celui-ci paraîtra tout à fait immobile, et une raie noire, qui y sera tracée, sera visible comme s'il n'y avait pas de mouvement. Il y a certainement dans cette expérience le principe d'un procédé très-simple pour la détermination de la vitesse de la lumière.

M. Besnou traite de la moisissure rouge du pain.

M. Croullebois, de la Faculté des sciences de Marseille, indique les faits principaux exposés dans un mémoire où il fait connaître deux choses :

1° La démonstration directe de l'existence des deux rayons elliptiques réciproques en lesquels se dédouble hors de l'axe du quartz, conformément à l'hypothèse d'Airy, le rayon incident naturel ou polarisé ;

2° Les lois de cette double réfraction elliptique du quartz.

Il décrit ensuite une application de la méthode analytique si féconde dont MM. Fizeau et Foucault ont enrichi la physique contemporaine.

Enfin il montre un cas singulier d'*interférences apparentes* de rayons elliptiques, formant la transition entre les interférences des

Digitized by Google

rayons rectilignes polarisés dans des plans parallèles et celles des rayons circulaires réalisées par Babinet et par M. Billet.

Commission des sciences naturelles.

M. le Dr F. Garrigou, de Toulouse, présente une carte géologique de l'Aude, de l'Ariége, de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées. Il insiste d'abord sur les formations granitiques, dont il montre la nature stratifiée. Passant aux terrains de transition, qu'il a vus directement reposer sur les formations précédentes (laurentiennes), il les divise en *silurien* et *dévonien* avec les autres auteurs, et il montre que le terrain dévonien est le niveau dans lequel se trouvent les gîtes ferrifères et les gîtes marmoréens principaux des Pyrénées. M. Garrigou poursuit l'étude de la formation carbonifère que Néré Boubée a, le premier, signalée au pied de la Maladetta, et que M. Garrigou a ensuite signalée en 1865 dans la vallée de l'Ariége. Passant en revue les terrains secondaires, il montre ensuite un niveau glaciaire très-important au-dessous du terrain miocène.

M. Lavocat, de l'Académie de Toulouse, s'occupe de la comparaison des membres thoraciques et pelviens; il arrive à un résultat qui diffère sensiblement de celui auquel se sont arrêtés les auteurs précédents.

M. H. de la Blanchère, délégué de la Société de l'Aveyron, signale la découverte d'une espèce nouvelle de *Chondrostome* et d'une espèce nouvelle de *Vandoise*, dans les eaux du Rouergue.

M. Reboux présente des aperçus sur l'émigration du Mammouth.

M. Amédée Chervin, directeur adjoint de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, présente une *statistique des bègues pour le département de la Drôme*. Ce travail est accompagné d'un tracé graphique qui indique la marche annuelle, quinquennale et générale de cette infirmité dans une période de vingt années. Il est aussi accompagné d'une carte du département, divisée en arrondissements, cantons et communes, et où la fréquence du bégayement est indiquée par différentes teintes d'un effet saisissant. M. Chervin présente un travail semblable sur divers départements.

Digitized by Google

M. Dieulafait expose la suite de ses recherches sur la formation jurassique; il montre que le Jura et les Alpes se relient de la manière la plus absolue jusqu'à l'horizon appelé *étage corallien* par les géologues français.

M. de Rouville, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier, présente à la section les cartes géologiques des arrondissements de Saint-Pons et de Béziers (département de l'Hérault), levées au $\frac{1}{10000}$. L'auteur passe successivement en revue les formations qui se rencontrent en grand nombre dans ces deux arrondissements; il insiste sur l'importance d'une analyse minutieuse des éléments minéralogiques et stratigraphiques d'une même surface.

M. de Rouville termine sa communication en exposant des cartes communales et cantonales levées au point de vue de l'orographie, de l'hydrographie et de la minéralogie, qu'il croit favorables à la propagation des connaissances géographiques.

Un certain nombre d'instituteurs du département de l'Hérault ont bien voulu lui prêter une collaboration active, et les enfants de certaines écoles se trouvent bien de la méthode d'enseignement qui les conduit ainsi de la connaissance de leur commune à celle du canton, de l'arrondissement et enfin du département pour les élever ensuite à celle du pays entier; en même temps que quelques notions élémentaires sur la constitution minérale de leur sol les éclairent sur sa végétation spontanée, ses inégalités et sur la culture qui lui convient.

M. Baudrimont, professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux, donne un résumé des recherches qu'il a faites sur l'origine et le mode de formation de la matière organique qui constitue les êtres vivants.

Les végétaux sont les seuls créateurs de la matière organique. Les animaux la modifient, la transforment, l'utilisent, la détruisent, mais ne la créent point. Les carnivores consomment les herbivores, qui, comme leur nom l'indique, puisent leurs aliments chez les végétaux.

L'étude de la graine et du phénomène de la germination permet de comprendre comment les végétaux se produisent à leur origine.

Les graines contiennent essentiellement une matière phytosique très-souvent féculente, une matière grasse et une matière albumi-

Digitized by Google

noïde. Mises en présence de l'air et de l'eau, à une température convenable et sans que la lumière intervienne, elles se modifient, et l'embryon se développe. Alors la matière verte de la gemmule apparaît, et la plante, arrivée à ce point, réclame l'influence de la lumière. La matière organique se produit alors à l'aide d'éléments plus simples et l'accroissement de l'être s'accomplit.

Dans la première condition, la matière grasse absorbe de l'oxygène; la matière féculente et la matière albuminoïde se modifient, deviennent solubles; la première, sous forme de sucre, peut se déplacer et se transporter par une espèce de circulation.

Sont-ce là les éléments fondamentaux de la végétation? Ces éléments primitifs se reproduisent-ils incessamment pour continuer ce qui n'a fait que commencer sous leur influence?

C'est la première question que l'auteur s'est proposé de résoudre. Pour cela il a choisi cinquante plantes parmi les fougères, les monocotylédonées et les dicotylédonées. Et, dans la matière verte de ces plantes, où le phénomène de la création organique s'accomplit sous l'influence de la lumière, il a constamment trouvé une matière saccharine, une matière grasse et une matière azotée albuminoïde. Ce sont donc bien là les éléments primitifs et essentiels qui concourent à la formation des êtres vivants.

C'est là que s'arrêtent les premières recherches de l'auteur. Mais on peut se demander quels sont les éléments qui concourent à la formation de ces produits. L'étude de la physiologie végétale ne peut laisser le moindre doute à cet égard: le sucre doit son origine à l'eau et à l'acide carbonique, qui le produisent rien qu'en perdant de l'oxygène. La matière grasse n'est que de la matière saccharoïde en partie désoxygénée, et l'azote contenu dans la matière albuminoïde a pour origine l'ammoniaque qui est absorbée par les végétaux à l'état de bicarbonate d'ammoniaque. On peut d'ailleurs démontrer par une équation que le sucre, une matière grasse du sixième groupe de la série grasse, et le bicarbonate d'ammoniaque peuvent donner naissance à la matière albuminoïde rien qu'en perdant de l'eau et de l'acide carbonique. Le sucre est donc la première matière organique, non organisée, qui est créée, puis vient la matière grasse, et enfin la matière albuminoïde. Mais, lorsque la vie a commencé, ces trois matières se forment simultanément.

Dans les cinquante plantes examinées par M. Baudrimont, il y

Digitized by Google

aurait deux champignons. Ces prétendus végétaux n'ont point donné les mêmes résultats que les autres. Aussi M. Baudrimont les considère-t-il comme n'appartenant point au règne végétal, mais bien au règne animal : les champignons consomment de la matière organique, mais n'en créent point.

M. le Dr Jobert, professeur à la Faculté des sciences de Dijon, donne communication de ses recherches sur l'appareil digestif des oiseaux, poursuivies chez les gallinacées de notre pays, l'autruche, le pélican, le flamant rose.

Le gésier considéré exclusivement comme organe de trituration est, au contraire, muni d'appareils glandulaires dont l'action chimique est très-énergique.

Ces glandes utriculaires, analogues à celles qui existent dans l'estomac de l'homme, viennent déverser leur produit de sécrétion dans l'intérieur de l'organe, contrairement à l'opinion admise en Allemagne d'après les travaux de Leydig, Mollin, Kauschman. A l'aide du chlorure d'or et du nitrate d'argent, les conduits excréteurs et leurs orifices peuvent être nettement aperçus sous le microscope; le liquide sécrété examiné non dans l'intérieur du gésier, comme l'a fait Berlin, anatomiste hollandais, mais recueilli dans les glandes elles-mêmes, est franchement acide, et rougit vivement le papier et la teinture de tournesol. En le traitant par l'oxyde de zinc, M. Jobert a obtenu de très-beaux cristaux de lactate de zinc. L'acide lactique se trouve, on le sait, dans le suc gastrique. Le liquide du gésier et celui du ventricule succenturié mélangés constituent donc le suc gastrique. Les siéges de ces glandes chargées de l'élaboration de ces deux liquides se trouvent complétement distincts chez les oiseaux carnivores; chez le pélican, elles sont, comme chez l'homme, desséminées dans toute l'étendue de l'estomac, excepté dans la portion pylorique, où les glandes pepsinifères font défaut absolu et où l'on ne rencontre que les glandes à sécrétion acide.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES.

MAI-JUIN 1873.

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

SÉANCE DU 3 MARS 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LASCOUX,

VICE-PRÉSIDENT.

M. Francisque Michel, membre non résidant, demande à être chargé de publier dans la Collection des documents inédits les *Rôles gascons*, conservés autrefois à la Tour de Londres et maintenant au *Public Record office*. M. Martial Delpit et un grand nombre de députés appuient cette demande. Ils déclarent que ces rôles intéressent au plus haut degré les départements qu'ils représentent. Ils contiennent, en effet, l'histoire des villes et des familles de nos provinces méridionales pendant la longue période de l'occupation anglaise.

Une commission composée de MM. Delisle, Boutaric et Meyer est chargée d'examiner cette demande.

M. Hippeau, secrétaire de la section, dépose le manuscrit du Dic-

Digitized by Google

tionnaire topographique du département du Calvados, qu'il vie terminer en se conformant au programme arrêté par le Comit travaux historiques.

Renvoi à la commission des dictionnaires topographiques.

M. Ch. Aubertin, correspondant, adresse deux documents la section d'histoire : 1° Titre contenant concession des reliqu Saint-Bon à l'église de Puligny, canton de Nolay, arrondisse de Beaune (Côte-d'Or). Renvoi à M. Delisle. 2° Notes relati quelques sentences capitales exécutées à Beaune au siècle de 1715-1730, 1731, 1732, 1733. Renvoi à M. Lascoux.

M. de Lépinois, correspondant, adresse copie de document traits du fonds des archives de Jumiéges (archives departeme de la Seine-Inférieure), constatant la possession momentané comté de Dreux par Philippe de Commines en 1496, fait peu c et omis par les divers biographes du célèbre chroniqueur.

Renvoi à M. Boutaric.

M. P. Raymond, correspondant, fait hommage du *Cartula l'abbaye de Saint-Jean-de-Sorde* qu'il a publié pour la première fo le manuscrit original.

Remercîments et dépôt dans la bibliothèque du Comité.

M. de Rochambeau, correspondant, envoie une copie de l'ét recettes et dépenses faites pour l'entretien et la défense de la f resse de Lamballe (aujourd'hui département des Côtes-du-N par Charles de Bude, sieur de Hirel, qui commandait cette pour César de Vendôme, lieutenant général du roi en Bret (1614-1616). L'original de ce document fait partie des arc particulières de M. A. de Rochambeau.

Remercîments et dépôt aux archives.

M. Soucaille, correspondant, envoie trois documents :

1° Mémoire en langue romane sur un procès entre les co de Béziers et les chanoines de Saint-Nazaire relatif à la dîme olives.

Renvoi à M. Meyer.

2° Une élection consulaire faite par le roi le 6 décembre 1

Digitized by Google

3° Mobilier d'un hôpital mage dans une ville moyenne de province au XVIIe siècle (1646).

Dépôt de ces deux dernières pièces aux archives.

M. Tartière, correspondant, adresse une notice manuscrite sur un cartulaire faisant partie des archives municipales de la ville de Dax. Renvoi à M. Delisle.

M. Tartière fait, en outre, hommage d'un extrait de l'Annuaire du département des Landes, année 1873.

Remercîments et dépôt dans la bibliothèque du Comité.

M. Octave Teissier, correspondant, fait hommage d'une notice ayant pour titre : *Biographie de V.-A. Thouron, ancien élève de l'École normale.*

Remercîments et dépôt dans la bibliothèque du Comité.

M. le baron du Bois de Romand envoie quelques éclaircissements sur un manuscrit se composant de 9 gros volumes et relatif à l'histoire de la Corse.

M. Rathery est prié de donner son avis sur cette communication.

M. Jules Finot, archiviste de la Haute-Saône, adresse un mémoire manuscrit intitulé : *Éphémérides du siége de Dôle en 1636*, d'après les registres des délibérations du magistrat de cette ville.

Renvoi à M. Wey.

M. A. Joly, doyen de la Faculté des lettres de Caen, envoie la copie d'une pièce qu'il emprunte aux archives municipales de la ville de Caen, et qui lui paraît compléter d'une façon intéressante un passage du *Journal de l'Estoile* concernant l'assemblée qui eut lieu aux Augustins le dimanche 5 avril 1587.

Renvoi à M. Rathery.

Renvoi au même rapporteur d'une communication de M. C. Landau, aumônier de l'école normale de Blois, des documents suivants : 1° Hymne en l'honneur de la Vierge mère, sorte de noël latin; 2° Chant du Réveillon, sorte de noël (français), reproduit avec quelques modifications dans la grande bible des noëls, augmentée des noëls d'Orléans, par V. Pelletier; 3° Peste de 1596 dans le Blaisois. Ces documents sont extraits du registre des bénéfices des

Digitized by Google

baptêmes de la paroisse de Cellettes (Loir-et-Cher) (1593-1628), manuscrit de messire Morin Berson.

Ces diverses copies sont accompagnées de notes et d'éclaircissements fournis par M. Landau.

Le même M. Landau fait, en outre, hommage de deux brochures intitulées : *Notre-Dame de Villethiou (diocèse de Blois)*, *1868*, et *Notice sur Sainte-Radegonde de l'Écotière*, *1870*.

Remercîments et dépôt dans la bibliothèque du Comité.

M. l'abbé Laurier, président de la Commission des arts et monuments de la Charente-Inférieure, adresse un exemplaire des Cartulaires inédits de la Saintonge, publiés par M. l'abbé Grasilier, membre de la Société, et que l'auteur désire présenter au concours des Sociétés savantes :

1° *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Étienne-de-Vaux, de l'ordre de Saint-Benoît, suivi des chartes du prieuré conventuel de Notre-Dame de la Garde en Arvert, de l'ordre de Grandmont*, Niort, 1871 ;

2° *Cartulaire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Saintes, de l'ordre de Saint-Benoît*, Niort, 1871.

Il sera répondu à M. l'abbé Laurier que le concours de 1873 est fermé, parce que la section n'y a admis cette année que les publications de Sociétés savantes. Mais les volumes envoyés par M. l'abbé Grasilier ont été mis en réserve pour être présentés à la section d'histoire lors du concours de 1874.

M. Delisle offre au nom de M. Marchegay un volume in-8°, tiré à 48 exemplaires seulement, dans lequel M. Marchegay a réuni les tirages à part de notices, etc., qu'il a publiées dans divers recueils. Ce volume a pour titre : *Notices et pièces historiques sur l'Anjou, l'Aunis et la Saintonge, la Bretagne et le Poitou.*

Remercîments et dépôt dans la bibliothèque du Comité.

M. le comte de La Ferrière dépose des analyses d'un certain nombre de lettres dont il a fait prendre des copies pendant les missions dont il a été chargé à Saint-Pétersbourg. Ces lettres, dont les originaux sont conservés à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, sont au nombre de 258.

Renvoi à la commission nommée dans la séance du 4 novembre 1872 et composée de MM. Michelant, Boutaric et Cocheris.

Digitized by Google

M. de La Ferrière annonce ensuite qu'il déposera, le 20 mars, le manuscrit du tome Ier de la Correspondance de Catherine de Médicis. Il fait remarquer, à cette occasion, que, M. Chéruel, nommé commissaire responsable pour cette publication, ayant quitté Paris, il serait peut être à propos de le remplacer.

Sur les observations présentées par M. Servaux, chef du bureau des travaux historiques et des Sociétés savantes, la section nomme pour examiner les documents déposés par M. le comte de La Ferrière une commission composée de MM. F. Wey, A. de Barthélemy et Lalanne.

M. le Président désigne, pour rendre compte de publications de Sociétés savantes, MM. Marty-Laveaux, Théry, Bellaguet, Michelant et Meyer.

Des rapports sont lus par :

M. Bellaguet, sur les *Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille* [1].

M. Michelant, sur le *Bulletin de la Société académique de Laon* [2].

M. A. de Barthélemy, sur les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Orléans* [3].

Le même, sur les *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France* [4].

M. Théry, sur le *Bulletin du Comité flamand de France* [5].

Renvoi de ces cinq rapports à la commission de la *Revue*.

M. Rathery donne lecture d'un rapport sur la proposition faite par M. Hippeau de publier dans les *Mélanges* les Mémoires accompagnés de pièces justificatives du comte de Tillières.

M. le rapporteur ne pense pas que l'on puisse publier *in extenso* ces Mémoires et les pièces qui les accompagnent. Mais on pourrait extraire du manuscrit une centaine de pages d'impression à faire entrer dans un volume des *Mélanges*. Ce choix, pour lequel on pourrait se fier au goût et à l'esprit de sacrifice de notre savant col-

[1] 3e série, tomes VIII et IX.
[2] Tome XIX, année 1869-1870.
[3] Tomes XI, XII et XIII, 1868 à 1871.
[4] Tome IX.
[5] Tomes III, IV et V, octobre 1862, octobre 1871.

Digitized by Google

lègue, devrait, ce semble, porter principalement sur les conversations de l'auteur avec le roi, la reine, les ministres, et en général sur tous les points où il peut fournir à l'histoire un témoignage personnel.

Ces conclusions sont adoptées par la section.

M. F. Wey lit un rapport sur trois documents transmis par M. Nozot, correspondant, et relatif au siége et à la bataille de Rethel.

M. le rapporteur propose le dépôt aux archives de ces deux documents, dont le plus important a été publié dans ce journal.

M. de Rozière fait un rapport verbal sur la demande de M. Dupuch, conseiller municipal à Bergerac, au sujet des moyens qu'il y aurait à employer pour prévenir la destruction complète du livre des Jurades des années 1375 et 1376 que possédait le trésor des archives de Bergerac.

M. le rapporteur fait remarquer qu'il s'agit d'une affaire concernant un dépôt d'archives municipales, et que ces établissements rentrent dans les attributions du Ministre de l'intérieur. C'est à celui-ci qu'il conviendrait de s'adresser, en le priant de faire visiter ce manuscrit des Jurades par un inspecteur des archives. Mais il faudrait que cette demande fût faite par le maire de Bergerac. Si l'administration municipale ne mettait pas obstacle au déplacement de ce manuscrit, l'envoi pourrait aussi en être fait directement à la Bibliothèque nationale à Paris, qui l'examinerait et indiquerait les meilleurs moyens à employer pour en assurer la conservation.

M. de Mas-Lastrie rend compte verbalement de communications de M. l'abbé Tisserand qui avaient été renvoyées à son examen. M. le rapporteur ne propose pas l'impression de ces divers documents. Ils seront seulement déposés aux archives, et des remercîments seront adressés à M. l'abbé Tisserand.

M. Delisle fait également un rapport verbal sur la dissertation de M. l'abbé Corblet sur la légende de saint Just, sainte Arthémie et sainte Honesta, d'après un manuscrit du XIVe siècle que n'ont point connu les Bollandistes. M. Delisle propose le dépôt aux archives de cette dissertation.

Digitized by Google

Les rapports de MM. Rathery et Wey sont renvoyés à la commission de la *Revue*.

C. Hippeau,

Secrétaire de la section d'histoire et de philologie.

SÉANCE DU 31 MARS 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LASCOUX,

VICE-PRÉSIDENT.

A l'ouverture de la séance, M. le Président dit qu'il croit être l'interprète de la pensée de tous les membres en exprimant les regrets qu'éprouve la section de la perte de son honorable président, et en demandant que l'expression de ces regrets soit consignée en tête du procès-verbal. L'assiduité de M. Amédée Thierry aux réunions du Comité, l'attention toute particulière qu'il apportait à l'examen des questions soumises à la section dont il dirigeait les travaux, son impartialité et son dévouement méritent ce témoignage de reconnaissance. Aussi la section sera-t-elle sans doute d'avis de voir publier dans la *Revue* le texte du discours que M. Hippeau, secrétaire de la section d'histoire, a prononcé sur la tombe de M. Amédée Thierry.

M. Lascoux exprime ensuite, en son nom personnel, la vive contrariété qu'il a éprouvée de ne pouvoir assister à la cérémonie funèbre; d'impérieux devoirs de tutelle qui lui sont imposés par la perte d'un membre de sa famille l'ont retenu chez lui et ne lui ont pas permis de s'absenter au moment des obsèques.

M. d'Arbaumont, correspondant, adresse copie du contrôle des amendes et exploits de justice rédigés en la cour du bailliage de Dijon, du 1er janvier 1458 (v. s.) au dernier septembre suivant.

Ce document sera soumis à l'examen de M. Lascoux.

M. Henri Beaune, correspondant, adresse copies de diverses pièces qui font partie d'un livre d'heures manuscrites, sur vélin, illustrées

Digitized by Google

de miniatures, de lettres ornées et de vignettes ; ce volume fait pa
des manuscrits conservés dans la bibliothèque du château de G
bois (Côte-d'Or) et paraît dater du XIVe siècle.

Renvoi à M. Meyer.

M. Auguste Chassaing, correspondant, transmet trois docum
relatifs au don fait par le roi Louis XI à Charles des Astars, co
table de Bordeaux et bailli de Vivarais, de la ville et seigneuri
Pierrelatte, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissemen
Montélimart (Drôme).

Renvoi à l'examen de M. Desnoyers.

M. Dupré, correspondant, adresse un cartulaire municipal d
ville de Blois, manuscrit du XVe siècle, de 373 feuilles in-4°,
servé à la Bibliothèque nationale à Paris.

Renvoi à M. Delisle.

M. Quantin, correspondant : deux pièces : 1° Acte de l'an 1
contenant partage des meubles et héritages entre divers particuli
2° Notes et copies de dix chartes relatives à la fortification des
lages et à la levée des aides en Basse-Bourgogne pendant les gu
des Anglais au XIVe siècle. Ces pièces concernent notamment le
lage de Chitry-le-Fort (Yonne), et M. le correspondant y a joint
vue de l'église fortifiée de ce bourg.

Renvoi à M. A. de Barthélemy.

M. Soucaille, correspondant : deux documents conservés
les archives de Béziers et renvoyés à l'examen de M. Boutaric.

M. G. Tholin : ordonnance militaire de Henri IV, alors gouver
en Guyenne (1er avril 1577), accompagnée de quelques notes
l'administration de ce prince pendant son séjour à Agen.

Renvoi à M. Levasseur.

M. Albanès, docteur en théologie : quatre extraits des regis
des notaires de Toulon (1488-1499).

Renvoi à M. Desnoyers.

M. le baron du Bois de Romand prie le Ministre de lui faire

Digitized by Google

naître quelles sont ses intentions à l'égard des manuscrits concernant la Corse dont il est possesseur, et dont, dans une première lettre, il demandait cinquante mille francs.

Renvoi à M. Rathery, déjà saisi de l'examen de la proposition.

M. Chevalier soumet à l'examen du Comité le *Dictionnaire topographique de l'arrondissement d'Avesnes* (département du Nord).

Quoique cet ouvrage, pour la publication duquel la Société académique d'Avesnes a souscrit, ne paraisse pas, d'après les détails donnés par l'auteur, conforme aux types adoptés par le Comité, il est renvoyé à l'examen de la commission des *Dictionnaires topographiques*.

M. Mireur, ancien secrétaire et archiviste en chef de la mairie de Draguignan, encouragé par le bienveillant accueil fait par le Comité à une précédente communication, adresse une ordonnance du conseil communal de Draguignan instituant une maison pour les femmes publiques (3 novembre 1377).

Renvoi à M. Hippeau.

M. Servaux fait hommage, au nom et de la part de M. H. de Formeville, d'un ouvrage publié par celui-ci et qui a pour titre : *Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux*.

M. Delisle est prié de vouloir bien rendre compte de cet ouvrage.

M. le comte de La Ferrière fait un nouveau dépôt d'analyses de 260 lettres dont il a fait prendre des copies à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg.

Cette communication sera jointe à la précédente et renvoyée à la commission nommée pour l'examiner.

M. le Président désigne, pour rendre compte de publications de Sociétés savantes, MM. Hippeau, A. de Barthélemy, Rathery, Théry et Bellaguet.

M. Delisle lit un rapport au nom de la commission chargée d'examiner le projet de publication, présenté par M. Fr. Michel, des *Rôles gascons* conservés en Angleterre au *Public Record office* (commissaires : MM. Delisle, Boutaric et Meyer).

Digitized by Google

La commission propose :

1° De décider en principe la publication des *Rôles gascons;* 2° d'ajourner l'examen du plan à adopter jusqu'au moment où la commission aura entre les mains la copie complète de la partie la plus ancienne, qui pourrait former un premier volume; 3° de charger M. Francisque Michel de fournir au Comité la copie des Rôles des règnes de Henri III et d'Édouard Ier.

Ces conclusions sont adoptées par la section et seront soumises à l'approbation de M. le Ministre.

M. Lascoux rend compte d'une communication de M. Aubertin. C'est le relevé fait, dans les registres des paroisses Saint-Paul et Notre-Dame à Beaune, de diverses mentions constatant, de 1715 à l'an III, le décès de plusieurs individus condamnés à mort et exécutés. M. le rapporteur propose de déposer aux archives ce document et d'adresser des remercîments à M. Aubertin.

Ces conclusions sont adoptées.

M. Boutaric fait un rapport verbal sur la communication de M. de Lépinois ayant pour objet de constater que le comté de Dreux fut possédé momentanément par le chroniqueur Philippe de Commines en 1496.

Ce document, sur la proposition de M. le rapporteur, sera imprimé dans la *Revue*, ainsi que la note dont M. de Lépinois l'accompagne.

M. Fr. Wey donne lecture d'un rapport sur une communication de M. Jules Finot ayant pour titre : *Éphémérides du siége de Dôle en 1636*. M. le rapporteur propose l'impression de ce document, en faisant quelques réserves en ce qui concerne l'introduction dont le correspondant l'a fait précéder.

Des rapports sont lus par :

M. Bellaguet, sur les *Publications de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans*[1];

Par le même, sur le *Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers*[2];

[1] Lectures et Mémoires, t. Ier, 1865-1872; t. II, 1872.

[2] 1870 et 1871.

Digitized by Google

M. Paul Meyer, sur les *Mémoires de la Société académique de Montpellier*[1];

M. Théry, sur la séance publique de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Besançon[2].

Renvoi à la commission de la *Revue* de ces quatre rapports.

C. Hippeau,

Secrétaire de la section d'histoire et de philologie.

[1] Tome V, dernière livraison; t. VI, 1re livraison, publications 32 et 33.
[2] Séance du 24 août 1872.

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

SÉANCE DU 10 MARS 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE LA GRANGE,

MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SECTION.

M. Bœswillwald, qui doit prochainement se rendre à Chartres, veut bien se charger de faire auprès de M. Paul Durand une nouvelle démarche, afin d'obtenir de ce savant archéologue la remise de son travail sur la cathédrale, qui est terminé depuis longtemps, mais dont, comme on l'a déjà dit ici même, il ne peut se résoudre à se séparer, par un sentiment de modestie exagérée.

M. Servaux, chef du bureau des travaux historiques, annonce que la composition du 1er volume du *Recueil des inscriptions de la France* est terminée, et que ce volume pourra être distribué à la fin de ce mois. L'auteur, M. le baron de Guilhermy, va commencer immédiatement l'impression du 2e volume. La section apprend avec la plus vive satisfaction ces bonnes nouvelles.

M. d'Arbois de Jubainville, membre non résidant, adresse copie de quatre pièces relatives au trésor de l'abbaye de Clairvaux, c'est-à-dire l'inventaire de la sacristie de Claivaux en 1405, un autre de 1504, l'estimation en 1743 des pierreries du trésor de l'abbaye, la description en 1744 de deux châsses byzantines du même trésor, écrite, sous la dictée d'un évêque grec, par Claude Guyton, moine de Clairvaux. Cette communication est renvoyée à M. de Montaiglon.

M. E. Hucher, membre non résidant, envoie les 7e et 8e feuilles de *l'Art gaulois, etc.*, 2e partie, le Mans, 1873.

Le Président de la Commission archéologique de Narbonne

Digitized by Google

sse l'estampage d'une inscription romaine gravée sur une plaque
arbre blanc trouvée dans l'épaisseur du bastion nord des for-
tions de la ville. La Commission saisit cette occasion d'assurer
ouveau le Ministre qu'elle s'empressera de communiquer au
té toutes les découvertes intéressantes que pourront amener les
ux de démolition des remparts de Narbonne. Mais, depuis la
du regrettable M. Tournal, les fouilles n'ont mis au jour qu'une
inscription romaine, celle dont l'estampage est joint à la pré-
lettre, et quelques inscriptions wisigothiques dont les textes
té envoyés à M. Edmond Leblant. L'inscription romaine sera
yée à M. Léon Renier.

l'abbé André, correspondant, adresse une note, dont il a puisé
éments dans les *Libri conclusionum venerabilis capituli Carpen-
ensis*, intitulée : *Noms, valeur et diminution des monnaies de Pro-
pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.* Cette note est renvoyée à
abouillet.

Ch. Aubertin, correspondant, adresse copie d'une épitaphe
lière qui se lisait autrefois dans l'église Notre-Dame de
ne, sur la tombe d'une dame Grignette, morte, en 1608, des
d'un remède mal administré. Cette communication est ren-
à M. de Guilhermy.

Bulliot, correspondant, président de la Société Éduenne,
le l'attention du Ministre sur le fâcheux état de plusieurs des
uments romains d'Autun, dont la conservation exigerait de
pts travaux de réparation et de consolidation. Cette lettre est
yée à la Commission des monuments historiques avec recom-
lation toute particulière.

Chassaing, correspondant, adresse une copie de l'inventaire,
é en 1552, du trésor de l'église Saint-Georges du Puy-en-
, qui est renvoyée à M. Darcel.

Gaultier du Mottay, correspondant, adresse le croquis d'une
e de pierre trouvée à la ferme de Rillan, commune de Saint-
dan, canton de Quintin (Côtes-du-Nord), considérée comme
œuvre antérieure à la période romaine et représentant l'Hercule
bis. Renvoi à M. Quicherat.

Digitized by Google

M. Paul Raymond, correspondant, archiviste des Basses-P
nées, adresse copie de deux documents inédits relatifs à l'art
sical : l'un, remontant à l'année 1488, est un acte passé po
construction de l'orgue de la cathédrale de Bayonne; l'autre e
contrat d'apprentissage, passé en 1606, d'un jeune violoniste b
nais. Le premier de ces documents est renvoyé à M. Bœswillw
et le second à M. Gustave Bertrand.

M. Roger, correspondant, adresse des extraits du journal *l'Ind*
dant de Constantine (nos du 1er et du 29 janvier 1873), dans les
sont indiquées les nouvelles découvertes effectuées au col de Tak
(dénommé à tort col de Rakrieds dans une précédente comm
cation mentionnée dans le compte rendu de la séance du 10 fév
En même temps, M. Roger adresse diverses requêtes au Mini
au sujet desquelles M. Léon Renier promet de donner son
prochainement.

M. l'abbé Barrère adresse de nouveaux documents relatifs
commune et à l'atelier monétaire de *Medicinum* ou Mézin, dont
été question précédemment dans la *Revue des Sociétés savantes*[1]
Cette communication est renvoyée à M. Chabouillet.

M. A. Parrot fait hommage d'une brochure publiée par lui
talogue des tableaux, dessins et gravures de la collection de feu M.
laume Bodinier, etc. Angers, 1873, in-8° de 85 pages.

M. le Président charge MM. Édouard de Barthélemy et D
d'Arcq de rendre compte de publications de Sociétés savantes.

M. Léon Renier, à qui avait été renvoyée une lettre de M. le
fet de Constantine demandant au Ministre de l'instruction publ
de lui désigner un archiviste paléographe qui pourrait être ch
d'étudier et de conserver les diverses richesses archéologique
département, annonce qu'il croit avoir rencontré un jeune sa
capable de remplir parfaitement les désirs de ce fonctionnaire.
Avis sera donné à M. le préfet de Constantine de l'indication

[1] Voyez, 5e série, t. IV, p. 159, rapport de M. Chabouillet sur une comm
tion de M. Marchegay, et t. V, p. 120, une note de M. Paul Raymond,
viste des Basses-Pyrénées, confirmant les conclusions de ce rapport.

Digitized by Google

nie par M. Léon Renier. La lettre de M. le préfet de Constantine avait encore un autre objet : ce fonctionnaire demandait une subvention destinée à protéger sur place les mosaïques antiques découvertes sur la place Bélisaire à Sétif. Le rapporteur ne pense pas que la section d'archéologie doive engager le Ministre à accorder cette subvention. Les mosaïques de Sétif offrent un grand intérêt, mais on n'en assurerait pas la conservation en les laissant en plein air et en se bornant à les entourer d'un grillage. Il aurait fallu pouvoir les transporter dans un local spécial et couvert, et malheureusement il ne paraît pas que l'administration puisse facilement en trouver un à Sétif dans les conditions désirables. En conséquence, il faut se résigner à émettre le vœu que la ville fasse construire un musée où seraient déposées ces mosaïques, ainsi que les monuments de toute nature que les fouilles mettent journellement à découvert. M. Renier n'est pas non plus d'avis d'appuyer la demande d'un crédit réclamé par M. Roger pour la restauration du *Columbarium* découvert à Philippeville, attendu qu'il existe, soit dans cette ville, soit aux environs, un certain nombre de monuments romains à la réparation desquels il serait préférable d'appliquer les fonds dont il serait possible de disposer. Ainsi, le théâtre romain réclame impérieusement des travaux de consolidation; il en est de même des remarquables citernes qui ont été découvertes près de la ville et qui rivalisent avec les plus remarquables monuments de ce genre que l'on rencontre en Italie, etc.

Il ne paraît pas non plus possible d'accueillir la demande d'un crédit spécial pour la reproduction par la photographie des sarcophages en marbre blanc recueillis par M. Roger dans le musée qu'il a créé à Philippeville.

Enfin, à l'occasion des extraits du journal *l'Indépendant de Constantine*, adressé par M. Roger, qui donne des détails sur les récentes découvertes faites au col de Takrieds, mentionnées ci-dessus, M. Renier déplore cette informe reproduction de monuments épigraphiques. De pareilles publications nous compromettent aux yeux des étrangers et justifieraient les critiques dont nous sommes parfois l'objet de leur part.

Les conclusions des divers rapports de M. Léon Renier sont adoptées par la section.

M. Alexandre Bertrand donne lecture d'un rapport sur une note

Digitized by Google

de M. Cournault, relative à une collection d'objets gaulois en br
récemment acquise par le musée lorrain de Nancy. Le rappor
conclut par des félicitations à l'adresse de M. Cournault qui a
curé cette importante acquisition, et propose l'impression dan
Revue des Sociétés savantes de la note de M. Cournault. Les conclus
de M. A. Bertrand sont adoptées par la section.

M. Lance lit un rapport sur le compte rendu, adressé par M.
thoit, d'une mission en Algérie, qui avait pour objet de recher
et de dessiner les monuments d'architecture musulmane qui off
quelque intérêt au point de vue de l'art. M. Lance félicite M. Du
de la manière dont il s'est acquitté de sa mission et dont il en
digé le compte rendu, qui sera publié dans les Archives des Missi

M. Servaux, en l'absence de M. Quicherat, donne lecture
rapport de notre collègue sur le compte rendu adressé par M. l'
Caneto, relatif à des fouilles exécutées par le correspondant
l'ancien prieuré de Saint-Orens d'Auch, et sur une demande
locations nouvelles faites par le même ecclésiastique. Le rap
conclut au refus de la demande, et ce refus est motivé sur la ma
indépendante dont le correspondant a disposé des fonds à lui all
par le ministère, et sur le peu de précision des renseignements
nis au sujet de ses opérations et de leurs résultats. Il importe que
sache bien que les fonds alloués par l'État avec destination form
ne doivent, sous aucun prétexte, être employés autrement sans
torisation spéciale de l'administration. La section adopte les
clusions du rapporteur.

M. de Montaiglon propose verbalement l'impression, dan
Revue des Sociétés savantes, d'un complément, adressé par M. Lhuil
à sa liste de noms d'artistes français relevés dans les archives d
Brie. Le même membre propose encore l'impression, dans la m
Revue, de cinq pièces adressées et savamment annotées par M. Mar
gay, qui en outre les a accompagnées d'une note explicative ég
ment destinée à l'impression. Ces deux propositions sont adopt

M. de Montaiglon entretient ensuite la section d'une inscrip
gravée sur l'un des contre-forts de la cathédrale de Soissons, d'a
un estampage communiqué à la section par M. Lance [1].

[1] On trouvera cette note de M. de Montaiglon plus loin, p. 489.

Digitized by Google

de Guilhermy rend compte verbalement de deux communica-
: premièrement, d'un mémoire de M. l'abbé Albanès, docteur
éologie et en droit canon, sur l'épitaphe de sainte Césarie
ument du VIe siècle). « Ce mémoire, dit le rapporteur, a sa
marquée dans la *Revue des Sociétés savantes*, comme complé-
d'une communication de M. Revoil dont il a été rendu compte
lemment[1]. » Quant aux notes de M. Barbier de Montault sur
paroisses du canton de la Trimouille (Vienne), il faudra les
er en vue du répertoire archéologique de ce département. On
ra également dans les archives les empreintes de fers à hosties
ées par le savant ecclésiastique.

même rapporteur donne ensuite lecture d'un rapport sur des
unications de MM. l'abbé V. Barbier de Montault, L. Chasles,
ille, Parrot, Lhuillier, marquis de Castelnau d'Essenault,
, Dumoutet, abbé Canéto.

Édouard de Barthélemy lit un rapport sur le tome XII de la
ie du *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la*
, et un autre sur le *Journal de la Société d'archéologie lor-*
21e année; enfin, M. le baron de Guilhermy lit un rapport
tome Ier de la nouvelle série des *Mémoires de la Société Éduenne*,

CHABOUILLET,

Secrétaire de la section d'archéologie.

SÉANCE DU 7 AVRIL 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE LA GRANGE,

MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SECTION.

Servaux, chef du bureau des travaux historiques, commu-
une lettre de notre collègue M. Bœswillwald, qui a entretenu
ul Durand au sujet de la description de la cathédrale de
res promise par ce savant et si impatiemment attendue.

[1] *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, t. II, p. 55.

Digitized by Google

M. P. Durand a montré le manuscrit de ce travail, qui est termi
mais s'est refusé à le lui remettre, attendu qu'il veut encor
revoir avant de le livrer. M. Durand a promis toutefois d'adre
prochainement son manuscrit au Ministère.

M. Léon Renier fait savoir qu'il vient de recevoir une lettre ann
çant que les inscriptions romaines dont il a parlé à la section d
la dernière séance sont apocryphes. On n'a fait aucune découv
au col de Takrieds. La publication dans *l'Indépendant de Consta*
de ces inscriptions est le résultat d'une mystification, dont l'au
n'a pas recueilli le plaisir qu'il en attendait, puisqu'il n'a pu réu
à tromper le savant épigraphiste, qui, avant d'avoir appris for
lement que les inscriptions dont il s'agit n'avaient jamais existé, a
signalé la déplorable façon dont avaient dû être travestis ces
tendus textes. L'Europe savante est maintenant avertie; car M. L
Renier n'a pas dénoncé cette fraude seulement au Comité; il
entretenu l'Académie des inscriptions et belles-lettres à la sé
du 9 avril 1873, et le *Compte rendu des travaux* de l'illustre c
reproduira cette communication, qui a déjà été analysée dan
Journal Officiel du 16 avril 1873.

M. de La Villegille, secrétaire du Comité, annonce que le tom
des *Inscriptions de la France*, dont l'auteur est M. de Guilhermy,
distribué dans le courant du présent mois d'avril.

M. Battandier, président de la Société archéologique de C
tantine, a reçu deux exemplaires d'une brochure in-8° de 17 pa
intitulée : *Le Madracen. Rapport fait par M. le grand rabbin Al. Ca
secrétaire de la Société.* (Constantine, 1873.) En même temps, M
président de la Société archéologique de Constantine sollicite
subvention qui serait employée à exécuter des fouilles dans ce
nument, l'un des plus importants de l'antiquité numidique. Il
girait d'une somme de 5,000 francs, ce qui dépasserait les fo
de la Société livrée à elle-même.

M. Léon Renier donne d'instructives explications sur l'im
tance du Madracen; comme la Société de Constantine, il vou
qu'on pût faire des fouilles au Madracen, mais il voudrait que
fouilles fussent exécutées sous la surveillance de la Commission
monuments historiques, et que les fonds fussent faits partie p

Digitized by Google

té, partie par le conseil général du département de Constan-
partie sur les fonds de l'État. M. Renier énumère les nom-
monuments de l'Algérie qui devraient être, comme le Ma-
n, classés officiellement parmi les monuments historiques, et
ne devrait ni fouiller ni restaurer sans l'avis de la Commission.
tre collègue, M. le baron de Guilhermy, qui, comme on le
fait partie de la Commission des monuments historiques, croit
on obtiendrait facilement cette inscription; le moment serait
nt plus favorable que la Commission doit prochainement ré-
la liste de classement. Il suffirait de fournir à M. Vitet, prési-
de la Commission, une note détaillée. M. Léon Renier, qui con-
i bien les monuments de l'Algérie, prié par ses collègues de
r cette note, promet d'obtempérer à leur désir.

Cherbonneau, membre non résidant, adresse la photographie
sarcophage de marbre blanc trouvé à Tipaza, qui a été re-
i dans les jardins de M. Tremaux. M. de Montaiglon fera un
rt sur cette communication.

Dusevel, membre non résidant, adresse une note sur *le clocher*
re ou plutôt sur *la flèche* de l'église Notre-Dame de la chapelle
eville, qu'il avait été appelé à visiter par M. le préfet de la
e, qui désirait avoir l'avis de notre collègue sur la question de
si l'état de cette flèche ne constituait pas un danger.

Bulliot envoie son troisième mémoire manuscrit sur les
es du mont Beuvray (1870). Ce mémoire est renvoyé à M. A.
nd, qui a entre les mains les deux premiers. Le même corres-
nt fait hommage d'un tirage à part du travail sur les fouilles
oracte en 1869, dont il est l'auteur et qui a paru dans la
archéologique.

Cournault, correspondant, adresse une note sur un mur de
nement de voie romaine qu'il a reconnu sur le chemin allant
mp de Gaillon au marché des Vivandiers, entre Toul et Pont-
sson. Cette note sera examinée par M. J. Quicherat.

Flouest adresse une note sur la découverte faite à Nîmes,
bords de l'ancienne voie Domitienne, d'une dizaine de sépul-
au milieu desquelles figurait une stèle inscrite dont il envoie

Digitized by Google

un estampage. En même temps, le correspondant envoi
note additionnelle relative à la découverte faite à Besonce (
d'un petit autel laraire dédié aux *Castores*, dont il a été qu
dans la séance du 9 décembre 1872. Ces deux communic
sont renvoyées à l'examen de M. Léon Renier.

M. Lagrèze-Fossat, correspondant, fait hommage d'un t
qu'il détache du 3e volume encore inédit de ses études histo
sur Moissac : *Le sarcophage de Massanès.*

M. Nozot, correspondant, adresse des notes sur les villag
Tourteron et de Yoncq (Ardennes), qui sont renvoyées à l'ex
de M. de Guilhermy.

M. Soucaille, correspondant, adresse avec une note le *fac*
d'une inscription chrétienne du XIIe siècle (1189), encastrée d
mur extérieur de l'église paroissiale de Bassan, canton et a
dissement de Béziers (Hérault). Cette communication est ren
à M. de Guilhermy.

M. Pouy adresse un fragment de tuile trouvé dans une
bière, près du camp romain de l'Étoile, et sur lequel sont
quelques caractères qui lui semblent difficiles à déchiffrer. R
à M. de Guilhermy.

M. Alexandre Bertrand donne quelques renseignements s
fouilles exécutées sous sa direction dans les cimetières gaulo
département de la Marne en vertu d'instructions du Minist
l'instruction publique. M. Bertrand exposera plus en détail l
sultats de ces fouilles, lorsqu'il sera en mesure d'apporter les d
qu'on termine en ce moment.

M. A. Bertrand rappelle qu'une découverte intéressante d'
en bronze analogues à ceux de Vaudrevanche et de Frouard
faite à Clermont-Ferrand. Le Comité n'a encore reçu aucun re
gnement relativement aux circonstances qui ont accompagné
découverte, et qu'il serait cependant très-important de connaît
est décidé qu'on écrira à M. Chassaing, correspondant au
dont on connaît le zèle éclairé pour les intérêts de la scienc
qui, par la proximité de sa résidence, sera peut-être en état d
tisfaire au désir exprimé par M. Bertrand et partagé par la sec

Digitized by Google

. le Président désigne, pour rendre compte de publications des étés savantes, MM. Marion, de Montaiglon, Gustave Bertrand, uard de Barthélemy et de La Grange.

. le comte Clément de Ris lit un rapport sur les livraisons 1 à tome Ier (1869) du *Bulletin archéologique* publié sous la direc- de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

. Éd. de Barthélemy donne lecture : 1° d'un rapport sur les *oires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la ne*, année 1870-1771 ; 2° d'un rapport sur le tome XIX, es 1869 et 1870, du *Bulletin de la Société académique de Laon.* rapports sont renvoyés à la commission de rédaction de la *e*.

. de Montaiglon propose verbalement l'impression, dans la *Re- es Sociétés savantes*, de quatre pièces relatives au trésor de Clair- , dont les copies ont été adressées par M. d'Arbois de Jubain- Il y aura lieu de faire précéder ces intéressants documents de te explicative due à notre collègue.

. de Guilhermy propose l'impression dans la *Revue des Sociétés ntes* d'une épitaphe composée au XVIIe siècle pour une dame nette, morte à la suite d'une médication mal administrée. Il s'agit singulier trait de mœurs qui mérite d'être conservé.
es propositions de MM. de Montaiglon et de Guilhermy sont tées.

. Chabouillet, secrétaire de la section, rappelle que les séances Sorbonne s'ouvrent le 16 de ce mois, et invite ses collègues à ister le plus exactement qu'ils pourront.

CHABOUILLET,

Secrétaire de la section d'archéologie.

Digitized by Google

RAPPORTS

DES MEMBRES DU COMITÉ SUR LES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANT

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des ar de Lille.

Années 1870 et 1871 (3e série), tomes VIII et IX.

Nous avons peu à dire sur le tome VIII, que remplissent pres tout entier des matières purement scientifiques ou industriel Nous y avons remarqué, d'abord, quelques pages sur *les origines, l' actuel et l'influence sociale de la science économique*, par M. R. Telli pages sagement écrites, mais dans lesquelles le sujet, eu égard à importance, est traité trop sommairement; ensuite, une caus sur *le prix du silence au point de vue de la philosophie morale, de la térature et des relations de société*, par M. J. Deligne, sorte de pa phrase spirituelle du vers d'Horace:

Est et fideli tuta silentio..... merces,

et de ce vers de La Fontaine :

Il est bon de parler et meilleur de se taire ;

plus loin, un mémoire de M. Aug. Scrive sur une question d' nomie sociale et de statistique, qui avait été mise au concours p 1870 par la Société académique de Lille dans les termes suiva «Déterminer, à l'aide d'actes administratifs, de documents pul ou de renseignements particuliers incontestables, les variations le prix de la journée de travail a éprouvées depuis un siècle à l et dans l'arrondissement; mettre en regard le prix de l'hectolitr blé ainsi que des objets de première nécessité pendant la m

Digitized by Google

période, d'après le même ordre de renseignements. » Les recherches de M. Scrive ont eu pour résultat de prouver que la situation actuelle des artisans et des ouvriers de la campagne, comme de ceux de la ville de Lille, est moins difficile qu'il y a un siècle environ, et que les institutions charitables, qui se sont multipliées dans ces derniers temps, n'ont pas peu contribué à assurer à cette classe de la société de meilleures conditions de bien-être. Son mémoire a obtenu une médaille de vermeil.

Avec les *Notes bibliographiques pour servir à l'étude des ouvrages de Philippe de Commines et d'Auger de Bousbecques*, par M. Albert Dupuis, nous passons du domaine de l'économie sociale et politique dans celui de la critique historique. M. A. Dupuis avait recueilli ces notes, il y a plusieurs années, pour la préparation d'un travail dans lequel il se proposait d'examiner ce que ces deux hommes célèbres avaient dû, pendant le cours de leur carrière d'hommes d'état et d'écrivains, soit aux circonstances extérieures, soit à leur valeur personnelle. Il a cru devoir les consigner ici pour l'usage de ceux qui voudraient s'occuper de cette double étude biographique, pour laquelle les loisirs lui ont fait défaut. Il les a fait précéder d'un court aperçu sur le caractère et les opinions de Philippe de Commines. Ses appréciations à cet égard sont généralement judicieuses, lorsqu'il les appuie sur un examen attentif des œuvres de Commines; elles risquent d'être moins justes lorsqu'il invoque l'influence du milieu où il a vécu. Quant aux notes bibliographiques proprement dites, elles ne nous ont pas paru ajouter beaucoup de renseignements à ceux que renferme l'excellente notice que Mlle Dupont a placée en tête de son édition des Mémoires de Commines qui fait partie des publications de la Société de l'histoire de France. M. Albert Dupuis a joint à son travail un tableau de toutes les éditions et traductions des Mémoires de Philippe de Commines. On sait que ces mémoires ont été traduits dans la plupart des langues de l'Europe, et même plusieurs fois dans la même langue, et qu'on en connaît deux traductions latines, trois anglaises, deux allemandes, deux flamandes, deux espagnoles, deux italiennes. M. A. Dupuis a résumé dans un tableau semblable les éditions et traductions des ouvrages de Bousbecques. Auger Ghislain de Busbeek, Boesbeck ou Bousbecques, né près de Commines, un siècle environ après son illustre compatriote[1],

[1] Philippe de Commines était né en 1447. Bousbecques en 1522.

Digitized by Google

fut employé par les empereurs Ferdinand Ier, Maximilien II et dolphe II, comme ambassadeur en Turquie, puis en France. laissé une relation de ses deux ambassades en latin sous forme lettre. C'est à lui qu'on doit la découverte du monument d'Ancyr l'introduction du lilas en Europe.

Nous signalerons, dans le même volume, aux personnes con tentes pour en apprécier l'intérêt et la valeur, la *Collection com des inscriptions numidiques ou libyques*, publiée par le général Faidh avec des aperçus ethnographiques sur les Numides.

Si les événements de 1870 n'ont pas permis à la Société sciences de Lille de tenir, selon l'usage, sa réunion publiqu mois de décembre, elle a voulu, du moins, distribuer ses réc penses annuelles. Cette distribution a eu lieu le 8 janvier 18 dans le lieu ordinaire de ses séances, en présence d'une partie lement de ses membres honoraires et titulaires, car plusieur leurs confrères étaient alors soit sur les champs de bataille, soit les ambulances, prenant une part personnelle à la défense du p Dans un premier rapport, le secrétaire général, M. Gosselet, a re compte des travaux de la Société pendant l'année 1870, et, un second, il a fait connaître le résultat des concours et des réc penses accordées par la Société. C'est dans cette séance qu'une daille de vermeil a été décernée à M. Scrive pour le mémoire a été imprimé dans ce volume et dont nous avons parlé. Des méda d'or ont été également décernées à M. Jules Houdoy pour son *toire de la céramique lilloise*, sa *Notice sur la halle échevinale* et *Histoire de la tapisserie de haute lisse à Lille*, et à M. Carlier sa *Biographie de Robert de Flandre, seigneur de Cassel*. M. Ca avait déjà fait paraître en 1857 un mémoire remarquable int *Ypres et Saint-Bizier*, et publié l'année suivante un autre mém sous le titre de *Henri d'Oisy;* fragments historiques sur les gneurs de Dunkerque, de Bourbourg, de Gravelines, de Cassel Nieppe, etc.

La partie historique et littéraire occupe plus de place dan tome IX que dans le précédent. Nous y trouvons trois mém de M. Th. Leuridan, concernant : 1° *le droit de senne;* 2° *le dro seigneur;* 3° *les franches vérités, plaids généraux et timaux, dans la tellenie de Lille.*

Le droit de senne consistait dans la connaissance et la correc de certains délits de mœurs et de certaines infractions aux loi

Digitized by Google

l'Église, notamment de l'adultère et de la transgression des dimanches et fêtes. Le mot *senne*, qui vient de *synode*, désignait primitivement l'assemblée des curés du diocèse, réunis pour faire les règlements et statuts propres au maintien de la pureté des mœurs ou de la discipline ecclésiastique, ou constitués en cour pour juger et punir les délits intéressant ces matières. Cette juridiction, attribuée à l'Église dans des affaires tenant à la fois de l'ordre civil et de l'ordre criminel, qu'elle n'avait reçue qu'à titre de concession et qu'elle ne conservait que comme privilége, lui fut souvent contestée par la puissance temporelle, et lui avait déjà échappé en plusieurs lieux dès le XIVe siècle. M. Leuridan montre comment, dans la châtellenie de Lille, des seigneurs étaient parvenus, vers le même temps, à se mettre en possession du senne, en se substituant à la cour synodale dans la connaissance des infractions à la foi conjugale et autres faits contre les mœurs et les prescriptions de l'Église, et à faire constater leur prérogative par des actes authentiques.

Quant au *droit du seigneur*, dans le sens grossier qu'on lui donne habituellement, M. Leuridan est de ceux qui pensent qu'il n'a existé nulle part en France. Pour ce qui est de la châtellenie de Lille, une seule seigneurie, celle de Roubaix, percevait le *maritagium* ou congé de mariage. Les femmes avaient à remettre au seigneur une bourse blanche contenant cinq sous et une maille, et «doibvent dire, ajoute le texte, que li maille est pour le kulletaige[1].» A cette condition elles pouvaient quitter le fief. «On voit qu'il ne s'agit ici, dit M. Leuridan, que d'une redevance en argent, et il est évident que ce terme grossier, si exploité, et qui a tant contribué à faire croire au prétendu droit du seigneur, n'était que le nom vulgaire, l'expression populaire de la fiscalité établie pour la permission de se marier, et principalement pour le formariage ou mariage hors des domaines du seigneur.»

Du reste, les considérations et les arguments que M. Leuridan fait valoir, en général, contre l'existence de ce droit du seigneur, tel qu'on l'entend, sont pour la plupart empruntés à l'excellent travail publié par notre savant collègue M. A. de Barthélemy, dans la *Revue des questions historiques*[2], où il a très-bien expliqué et démontré

[1] Rapports et dénombrements de la seigneurie de Roubaix, 1388-1615.
[2] Voy. t. Ier, p. 95.

Digitized by Google

ce qu'étaient le *maritagium*, le *nuptiaticum*, la *marquette*, le c
ou *couillage*, *etc.*, et réduit à leur juste valeur ces prétendues
minations féodales affublées de dénominations plus ou moins
voises. Ses conclusions sur cette matière sont les plus conforme
bon sens, à la morale et à la vérité.

Les franches vérités étaient des sortes d'assises que les seigr
hauts justiciers et vicomtiers de la châtellenie pouvaient faire
les ans dans leurs terres et tous les trois ans dans celles de leurs
saux, pour être informés des forfaits, crimes et délits qui y av
été commis. Au jour marqué, tous les habitants de la seigneur
se tenait la franche vérité devaient y comparaître, à peine de 60
parisis d'amende au profit du seigneur, à moins qu'ils n'eussen
cuse légitime. M. Leuridan indique comment et dans quels dom
s'exerçait cette juridiction, qui, malgré les services évidents qu
rendait, avait ses inconvénients et ses dangers; car les parents
amis des accusés et des plaignants s'y rendaient souvent en g
nombre et en armes, et cette intervention ne laissait pas de g
l'exercice de la justice et de rendre difficile l'exécution des sente

Outre ces assises criminelles, trois plaids généraux étaient t
chaque année, à des jours déterminés, dans beaucoup de seig
ries de la châtellenie de Lille, pour tout ce qui intéressait les d
seigneuriaux. Ces plaids généraux, dans certaines seigneurie
nommaient *timaux*. Les timaux, ou par altération estimaux, av
lieu pour tout ce qui concernait les terres allodiales. M. Leu
rectifie, à ce propos, d'après des documents originaux, une er
de M. Leglay, qui, dans une notice intéressante sur le même s
imprimée en 1838 dans les Mémoires de la Société des scienc
Lille, donne le nom d'estimaux aux principaux propriétaire
alleux de la châtellenie, tandis que ce nom était celui de la
elle-même.

Après les mémoires de M. Leuridan, nous signalerons un frag
des études entreprises par M. V. Delerue sur *le mouvement révol*
naire à Lille de 1789 à 1795. Ce fragment est intitulé : *Lille au*
1789. C'était le jour de l'ouverture des États généraux. M. Del
a essayé de nous représenter, tant au point de vue matériel q
point de vue moral, la physionomie de Lille à cette époque :
côté, l'aspect de ses rues, de ses places publiques, de ses princi
monuments, de son hôtel de ville, de ses magasins, de ses égli
de ses couvents; de l'autre, l'état de son administration munici

Digitized by Google

iaire et militaire, du clergé et des ordres religieux, ainsi es dispositions diverses des esprits dans ces circonstances cri- s. La mort de l'auteur a malheureusement interrompu la suite tte étude.

morceau le plus étendu de ce volume est une étude de M. A. lanque sur un *poëme latin inédit de Milon, moine de Saint-Amand n au IXe siècle.* Ce poëme, qui existe en double exemplaire à bliothèque de Valenciennes, et dont le texte a été collationné I. Du Rieu, conservateur de la bibliothèque de Leyde, sur un scrit de ce dépôt, a été imprimé en entier par M. Desplanque. compose de 2,119 vers hexamètres, a pour sujet *la Sobriété* et le titre suivant :

Utilia Tela Sacræ Parcitatis
Adversus coquum Babylonis[1]
De Divinæ Scripturæ pharetris
Educta studio Milonis
Cœnobitæ Amandi Almi
Ac Beati Christi Præsulis.

ant d'examiner ce poëme, M. Desplanque est entré dans quel- détails sur l'auteur, sur son entourage et sur ses autres pro- ons poétiques déjà connues, telles que la vie de Saint-Amand, rs, *Vita metrica Sancti Amandi*, et ses poésies fugitives, parmi elles il cite comme une des plus remarquables la pièce inti- : *Conflictus veris et hiemis.* Il arrive ensuite à l'appréciation du e de la Sobriété. « C'est, dit-il, une vaste et bizarre compo- , où les citations bibliques alternent avec les réminiscences ques..... L'érudition de l'auteur, si elle est indigeste, est loin méprisable..... Il connaît à fond le sacré et le profane, et il rce d'en inculquer la notion à ses élèves. De là vient qu'à tout ent le poëme se change en dictionnaire. Chaque mot ne ne, pour ainsi dire, qu'escorté de sa définition et accompa- l'exemples grammaticaux qui en précisent le sens, de citations iques rappelant les emplois les plus mémorables qui en ont ait..... La préoccupation didactique emporte constamment vain hors de son sujet..... Beaucoup de ses paragraphes ver- sont des morceaux mnémotechniques, au moyen desquels

résulte d'un passage du poëme de Milon que « le cuisinier de Babylone » dé- llégoriquement la gourmandise (*gastrimargia*).

Digitized by Google

il prétend enseigner telle ou telle portion de l'histoire, de la ph
sophie, de la théologie, des arts libéraux.... Un autre caractèr
son œuvre, c'est que l'interprétation allégorique des Livres Sain
serpente, avec ses sens multiples, à côté de l'interprétation hi
rique et littéraire, et, comme elle est poussée jusqu'au dernier r
nement, elle ajoute beaucoup à l'obscurité du poëme.... Tout con
fait, il se trouve que c'est une espèce d'encyclopédie de la sci
régnant dans les écoles monastiques au IXe siècle. »

M. Desplanque a fait suivre cette appréciation d'une analyse t
détaillée et très-complète du poëme de Milon, et il s'est acquitt
cette tâche avec une patience vraiment courageuse ; car, si la lec
d'un pareil fatras peut, à certain degré, piquer la curiosité au p
de vue de l'histoire littéraire, elle ne saurait en aucune façon cha
l'esprit ou satisfaire le goût.

Nous avons à mentionner neuf pièces de vers, dont quatre
M. J. Dutilleul et cinq de M. V. Delerue. Les deux premières on
inspirées à M. Dutilleul par les circonstances : *la Guerre* et *la*
truction de la colonne Vendôme. Les deux autres, d'un ton plus d
la Nymphe de la source et *la Rose*, sont des hymnes à l'amour e
printemps. La muse de M. Delerue s'attache de préférence à l'
logue, et ses nouvelles fables lui ont fourni l'occasion de quel
allusions et de quelques conseils appropriés au temps présent
Société des sciences de Lille a eu le regret de perdre cet aim
confrère, qui s'est éteint, le 11 septembre 1871, à l'âge de soixa
dix-huit ans. Il avait exercé, durant quarante ans, les fonction
juge de paix du canton nord-est de Lille. Il consacrait ses loisi
divers genres de littérature. Il aimait à cultiver les muses, auxque
selon son expression, il donnait les heures qu'il dérobait à Thé
On lui doit un recueil de fables et plusieurs mémoires sur des su
d'histoire locale.

La Société de Lille a eu également à déplorer, dans le couran
la même année, la perte de deux autres de ses membres titulai
M. Charles Verly et M. Alexandre Desplanque, tous deux cor
pondants du Ministère de l'instruction publique pour les trav
historiques.

M. Verly, né à Lille le 21 juin 1794, était membre de la Soc
depuis 1823. Il s'occupait d'antiquités, de numismatique et d'
graphie. Il avait fondé, en 1824, le musée des médailles, dont i
longtemps le conservateur, et dont il publia le catalogue en 18

Digitized by Google

ieurs de ses travaux ont été insérés dans les *Mémoires de la été des sciences de Lille* et dans la *Revue des Sociétés savantes.*

. A. Desplanque a été enlevé, jeune encore, à sa famille et à ravaux. Né à Douai, le 24 février 1835, il fit ses études au col- ecclésiastique de Marcq-en-Barœul. Entré à l'École des chartes 855, il en sortit en 1858 avec le diplôme d'archiviste paléo- he, et fut nommé quelques jours après archiviste du département lndre, et en 1863 archiviste du département du Nord, en rem- ement de M. Leglay. Dans ces deux postes, il se livra avec ar- aux recherches historiques. Le résultat de ces recherches a été é dans les mémoires, les bulletins, les annuaires, les comptes us des Sociétés savantes du Berry et de la Flandre française et divers recueils périodiques. Nous n'énumérerons pas toutes ublications, dont la plupart sont d'ailleurs connues du Comité. n trouvera la liste complète dans le volume que nous venons miner, à la suite d'une notice biographique, dans laquelle abbé Dehaisnes, successeur de M. A. Desplanque dans les ions d'archiviste du département du Nord, a dignement apprécié avaux du jeune savant et rendu un juste hommage à sa mémoire.

séance annuelle de la Société des sciences de Lille, qui, par des événements s'était tenue pour ainsi dire à huis clos en , a eu lieu en 1871 avec sa solennité habituelle, sous la prési- e du préfet, en présence du recteur de l'Académie, du maire ville, des principales autorités et d'une nombreuse assistance. s un discours de M. Blanquart-Évrard, président de la Société, crétaire général, M. Gosselet, a rendu compte des travaux de ée 1871. Des rapports sur les différents concours ont été lus MM. Chon et Leuridan; le prix Wicar a été décerné à M. Henri aux, docteur ès lettres, archiviste de Valenciennes, pour son *sur le régime économique, financier et industriel du Hainaut, après ncorporation à la France.* Des mentions honorables ont été accor- pour leurs morceaux de poésie à MM. Manso et V. Lac de edon. Nous ne parlons ici que des récompenses attribuées à oire et à la littérature. Les sciences, les arts et l'industrie ont ment eu leur part.

L. Bellaguet,

Membre du Comité.

Digitized by Google

Bulletin de la Société académique de Laon.

Tome XIX, année 1869-1870, 1 vol. in-8°. Paris et Laon, 1872.

Suivant un usage constant, le *Bulletin de la Société de Lao* mence par un rapport du secrétaire général M. Ed. Fleury, qu compte des travaux de l'année sous les trois rubriques : Archéo Histoire et Biographie. Il est à remarquer seulement que dan toire sont compris des mémoires dont l'examen rentre dans tributions de notre section d'archéologie, et que parconséquen passerons sous silence. A la suite du rapport vient le compte des séances qui reproduisent les actes administratifs et les sions de la compagnie.

Le premier mémoire est consacré au séjour que Louis X Laon les 27 et 28 juillet 1744, en conduisant à l'armée du un corps détaché de celle de Flandre. S'aidant des relations mées et manuscrites du temps, M. l'abbé Baton décrit en de marche du prince de Saint-Quentin à Laon, et son entré toutes les cérémonies, jeux, feux d'artifices, arcs de triomphe signalèrent. Ces fêtes, qui présentent à peu près les mêmes partout et toujours, ne varient guère que par les dates et les elles n'offrent donc qu'un intérêt local qui dépasse raremen ceinte des villes qui les ont données.

M. Melleville, dont la Société déplore la perte récente, a contraire publier un document entièrement neuf et de la plu importance : le testament de Nicolas d'Amerval de Liancourt, de Gabrielle d'Estrées, dont le mariage fut cassé par l'Églis cause d'impuissance[1]. Dans cette pièce, destinée à demeurer alors, Nicolas d'Amerval protestait contre le consentement que raient lui arracher le désir d'obéir au roi et la crainte de perdr Cette protestation, cependant, ne s'expliquerait guère avec la tance qu'opposa Nicolas d'Amerval : après avoir fait défaut le tribunal d'Amiens, il récusa le chapitre de Noyon, deva la cause fut portée, le siége étant vacant, parce que le dé était seigneur d'un village soumis à cette juridiction, et il jusqu'à l'issue du procès dans son opposition. Sans atta

[1] Ce document avait déjà été l'objet, en 1863, d'une communication de leville à la section d'histoire du Comité. (Voy. *Revue des Sociétés savantes*, t. III, p. 13.)

Digitized by Google

véracité de cette pièce, qui n'est reproduite que d'après une copie dans la collection de D. Grenier, nous pensons qu'il eût été convenable d'entrer dans quelques recherches qui en eussent fait connaître l'origine et en eussent constaté l'authenticité. Du reste elle avait été déjà l'objet d'une communication à la Société de Soissons en 1866.

Continuant ses recherches sur le *Bailliage de Ribemont*, M. Matton raconte minutieusement tous les démêlés du lieutenant civil et criminel avec le prévôt, le procureur du roi et les autres magistrats de ce siége, tels qu'ils sont consignés sur les registres et plumitifs du tribunal. Cette étude, en révélant quelques-uns des abus inhérents à toutes ces justices locales dont les juridictions s'enchevêtraient les unes dans les autres et dont les prétentions mutuelles entravaient la marche des affaires, cette étude, disons-nous, ne présente rien qui puisse attirer l'attention générale, et c'est tout au plus si le récit de ces petites querelles intestines éveillerait aujourd'hui la curiosité des habitants de Ribemont eux-mêmes. Mais nous n'en avons pas fini avec la justice, et, sous le titre *Un délit de chasse en 1727*, M. Combier nous raconte, en termes assez plaisants, une mésaventure qui frappa les Prémontrés de Saint-Martin de Laon, propriétaires de la forêt de Samoussy. A la suite du carême, ils avaient autorisé leurs gardes à aller chasser. L'un d'eux aperçoit dans un fourré une bête fauve qu'il croit être un chevreuil, et il abat un cerf. Néanmoins il fait transporter l'animal au couvent, procède à la curée qu'il accompagne de ses plus belles fanfares, et l'on prétend même que les religieux invitèrent les dames de la ville à venir goûter leur venaison. Malheureusement la chose s'ébruita; or, si tout propriétaire de fief avait droit de chasse sur ses terres, où il pouvait tuer toute espèce de sauvagin, il y avait une exception expresse pour le cerf, gibier royal, exclusivement réservé aux coups du souverain. L'officier de la vénerie en résidence à Laon informa du méfait le comte de Toulouse, grand veneur de France, qui saisit de l'affaire le tribunal compétent : *la Varenne du Louvre*. Comme les religieux étaient en état de payer, ils furent vivement poursuivis, et enfin condamnés à une grosse amende, dont on ne nous dit pas le chiffre, et aux frais, qui montèrent à 300 livres. Il est vraisemblable que jamais ils ne mangèrent venaison qui leur coutât si cher, et la carte à payer dut les dégoûter d'une si ruineuse fantaisie.

Jaloux de restituer au Laonnais toutes les illustrations qu'il a produites, surtout dans le domaine de l'art, M. Ed. Fleury reven-

Digitized by Google

dique pour ce pays, avec preuves irrécusables à l'appui de s
opinion, un de nos plus habiles graveurs en médailles, Guillau
Dupré, qui continua chez nous la tradition des artistes italie
Mariette le fait naître à Troyes, et M. Jal, dans son dictionna
critique, a admis cette indication inexacte. Un livre singulier,
l'on n'irait sans doute pas chercher des renseignements pour l'h
toire de l'art, le journal de la santé du roi Louis XIII, par J
Heroard, nous apprend que Guillaume Dupré, qui montra à
deler au jeune prince, était de Sissonne, près de Laon. Les relati
journalières et intimes de l'artiste et du médecin ne laissent
douter que ce dernier ne fût exactement renseigné, et l'on p
accepter en toute confiance son allégation [1].

Suivant la même voie que M. Fleury, M. l'abbé Baton éta
d'une manière positive que ce fut à Marle, et non dans la Franc
Comté, que naquit, le 24 avril 1624, Mathieu Beuvelet, jeu
prêtre de la communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet, qui,
ses œuvres de tout genre, laissa à sa mort, en 1656, une gra
réputation de science et de vertu. Son principal ouvrage est un li
de méditations sur les principales vérités chrétiennes et ecclési
tiques pour tous les jours de l'année. Destiné d'abord à la comm
nauté du Chardonnet, cet ouvrage substantiel, qui résume tout
que le prêtre doit savoir, pratiquer et enseigner, se répandit parto
et son succès s'est si bien maintenu jusqu'à nos jours que la d
nière édition en a paru en 1863. C'est dans la dédicace de
livre qu'il adresse à Mgr César d'Estrées, évêque de Laon,
Beuvelet établit lui-même son origine; il y invoque la protection
celui sous la charge pastorale de qui l'a placé sa naissance; c
indication suffisait à elle seule pour écarter l'idée d'aller la cherc
en Franche-Comté.

Toujours sous l'empire de la même préoccupation, à l'occas
d'une communication verbale faite par M. Melleville, M. Ed. Fle
revient sur les deux Colart: Colart le Peintre et Colart le Vole
dont il s'est occupé à diverses reprises dans les Mémoires de la
ciété de Laon, et qu'il a eu soin de bien distinguer, sans pouvoi
son grand regret, établir si quelque rapport de famille les rattach
l'un à l'autre. Malgré le manque de preuves à l'appui de son dire
en dépit des invraisemblances choquantes qui en résultent, M. M

[1] Voyez plus loin, p. 439, une analyse de ce travail sur Dupré, due à M. Éd
Barthélemy.

Digitized by Google

leville prétendait que Colart le Peintre aurait exercé d'abord la profession de drapier à Soissons, où s'étant enrichi il avait été nommé trésorier de la Cité; qu'accusé, injustement il est vrai, de dilapidation des deniers publics, il aurait été condamné à une forte amende (1,500 livres qui représentent 35,000 fr. aujourd'hui), à la suite de quoi lui serait resté le sobriquet injurieux de Colart le Voleur; alors il se serait livré exclusivement à la peinture, qu'il aurait apprise des frères Van Eyck dans ses voyages en Flandre pour son commerce de draperies, et son talent l'aurait fait appeler par le duc d'Orléans, dont il fut le peintre ordinaire, comme il le fut du roi plus tard, et enfin il serait passé de là à la cour des ducs de Bourgogne, où l'on trouve en effet, vers 1432, un artiste désigné dans des comptes sous le nom de Colart le Voleur. Telle est la version peu acceptable de M. Melleville. Appuyé, au contraire, sur des documents authentiques, et notamment des quittances, M. Fleury revient sur les travaux de Colart, le peintre favori du duc d'Orléans, auquel il a déjà consacré une étude détaillée, et qu'il nous représente comme un des premiers qui introduisirent en France l'art italien des Cimabue, des Giotto, des Angelico de Fiesole. Passant à Colart le Voleur, qui peignit aussi comme le précédent pour les ducs de Bourgogne, chez lesquels il fut qualifié de valet de chambre et *gouverneur des arts ingénieux*, M. Fleury cherche, mais sans succès, si quelque lien a pu le rattacher à son homonyme, et surtout quelle est l'origine de ce surnom fâcheux de voleur, qui ne peut s'expliquer avec la faveur dont jouissait auprès des ducs de Bourgogne celui qui le portait. Il y a là en effet une énigme pour laquelle nous proposons une timide conjecture. Pour qui connaît l'administration si régulière et si exacte des ducs de Bourgogne, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'admettre que celui qui aurait porté un sobriquet semblable eût gagné leur confiance au point d'exercer un emploi qui lui permettait de manier des sommes importantes comme celles qui sont spécifiées dans un compte dressé en 1432 par le receveur de Philippe le Bon. Le vol était alors un crime irrémissible, et Villon nous apprend par son exemple que cet art, si ingénieusement qu'il fût exercé, ne conduisait pas à la fortune ni aux honneurs. D'ailleurs ceux qui le pratiquaient ne s'appelaient pas alors voleurs, mais bien larrons, embleurs, robeurs, etc. Les exemples fournis par M. Littré dans son dictionnaire, au mot *Voleur*, pris dans ce dernier sens, sont empruntés aux classiques du XVIIe siècle, Mo-

Digitized by Google

lière, Boileau, etc., sauf deux tirés de la Satire Ménippée et d'
Pasquier; le verbe «voler» n'avait d'autre signification qu
du latin *volare*. Ne pourrait-on pas supposer que Colart le
parmi les arts ingénieux qu'il pratiquait, avait inventé ou
quelque machine à l'aide de laquelle il semblait voler aux y
spectateur? Au moyen âge, des tentatives nombreuses ont été
et de nos jours encore on ne semble pas y avoir renoncé.
nom de Colart perdrait alors son caractère injurieux. En to
cette hypothèse nous semble au moins devoir provoquer qu
recherches, qui puissent ou la confirmer ou la renverser[1].

En finissant, nous ne devons pas omettre de signaler co
plus importante de ce volume une longue étude sur l'ordre
montré, son origine, ses progrès et sa décadence. L'auteur de
vail, dont nous n'avons que la première partie, M. Taiée, s'
puyé sur les ouvrages les plus importants qui ont traité ce su
a fait lui-même de nouvelles recherches dans les Archives nat
à Paris, et dans celles du département de l'Aisne, où il a p
sulter de nombreux manuscrits. On comprend néanmoins qu
étude, qui renferme l'histoire de tous les abbés jusqu'en
avec la mention siècle par siècle de toutes les donations fai
maison de Prémontré, ne peut être qu'un abrégé succinct do
impossible de donner l'analyse. Il nous suffit de la signaler
résumé substantiel, qui présentera un tableau complet de l'ex
de cet ordre célèbre depuis son origine jusqu'à sa suppressi

MICHELANT,

Membre du C

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, BELLES-LET
ET ARTS D'ORLÉANS.

Tome XI, XII et XIII, 1868 à 1871.

M. Jules Loiseleur a fait, dans cette série de publication
monographies d'anciens châteaux, Sully-sur-Loire et le
Dans ces deux études il a résumé, avec le talent et le soi
apporte dans tous ses travaux, les événements dont ces ch
furent les théâtres, la série des personnages auxquels ils o

[1] Voyez plus loin, p. 440, l'analyse de ce travail par M. Éd. de Barthé
une note à ce sujet du secrétaire de la section d'archéologie.

Digitized by Google

u et les principaux épisodes relatifs à ceux-ci, surtout lors-
avait lieu à certaines rectifications.

ully, M. Loiseleur sait intéresser son lecteur, en lui parlant
qui s'y est passé depuis le xve siècle jusqu'à nos jours. Nous
ns d'abord Charles VII et Jeanne d'Arc; puis, au milieu du
ecle, le catholique La Motte-Potin défendant cette place contre
inistes, qui s'en emparent et sont bientôt obligés de la rendre
utenants du duc de Guise. Ensuite apparaît la grande figure
ximilien de Béthune, qui fit ériger Sully en duché-pairie et
a le château qui avait grandement souffert des guerres ci-
l y menait un train princier dont la solennité et l'étiquette
antique faisaient sourire les jeunes gentilshommes de la cour
is XIII. Vient le siége du château par Condé, puis le séjour
taire, accueilli dans cette résidence par son propriétaire, qui
lors un petit-fils du premier duc, gendre de la célèbre ma-
Guyon; nous assistons aux amours de Voltaire avec Mlle de
d'abord actrice volontaire sur un théâtre de salon, ensuite
nnaire de la Comédie française, et enfin marquise de Gou-
. Lors de la Révolution, le duc de Sully, craignant que son
e fît douter de son admiration pour les idées nouvelles, jugea
os de démanteler lui-même, à grand bruit, son château. Jadis,
e, le consul Valerius Publicola avait fait à peu près la même
et l'histoire lui décerna quelques lignes qui immortalisèrent
m : il n'en fut pas de même pour le duc de Sully. C'est que
nier avait agi par respect pour la loi en renversant un palais
était construit lui-même; tandis que le second céda à un sen-
dans lequel il y avait plus de crainte personnelle que de
isme : il se livrait ainsi à un acte de vandalisme dont le seul
t était de renier la gloire de son nom, gloire à laquelle il
pas contribué et qui était devenue en quelque sorte nationale.
comprend facilement tout le parti que M. Loiseleur a pu tirer
pareil sujet; combien il a pu broder heureusement sur un
s tellement bien disposé que l'on peut y grouper pendant
siècles les souvenirs de personnages historiques. La Société
culture d'Orléans peut se féliciter d'avoir parmi ses membres
crivains qui savent aussi habilement combiner l'érudition avec
nière de raconter agréablement. — Les mêmes éloges doivent
onnés aux pages consacrées au château du Hallier.

lui-ci n'était plus qu'une ruine oubliée dans la commune de

Digitized by Google

Nibelle-Saint-Sauveur, jusqu'au moment où un dessinateur h
M. Pensée, rappela au public l'aspect pittoresque de cette rési
seigneuriale, dont les bâtiments paraissent appartenir au com
cement du XVIe siècle. Le Hallier n'était pas une forteresse à p
ment parler, mais une villa de grand seigneur, disposée de
façon qu'elle pût résister, le cas échéant, à un coup de ma
bandits. Et c'était une précaution prudente au milieu de la
d'Orléans, qui, jusqu'à des temps assez rapprochés de nous
très-mal hantée.

Les documents et les souvenirs témoignent que le Halli
XVIe siècle remplaça un ancien donjon; M. Loiseleur ne donne
des anciens propriétaires que depuis 1430. Ce fief passa aux
de plusieurs familles jusqu'en 1537, qu'il entra dans la mais
l'Hôpital où il resta jusqu'en 1647; il fut alors possédé par le
tendant des finances Michel Particelli, puis par la maison de P
peaux, qui le vendit à la famille Le Pélerin, qui le possède e

La démolition du Hallier remonte à l'époque où il faisait
des domaines des Phélippeaux; ceux-ci avaient trop de
dences plus splendides pour venir dans cet humble manoir
sence des maîtres semble avoir eu pour résultat de pouss
serviteurs à exploiter le monument comme une carrière. T
les pierres de taille et les matériaux qui étaient bons à
disparurent peu à peu, de sorte qu'aujourd'hui il ne reste
à parler vrai, que la silhouette du château. Depuis plusieu
nées on a établi une fabrique de poterie au milieu de ces r
où Henri IV résida un moment, en 1599. Il ne semble pas
Hallier ait la chance, comme Sully, d'être restauré par se
priétaires actuels.

MM. Bimbenet et A. Bailly se sont livrés à des recherches
logiques et étymologiques sur le nom ancien de la ville d'Or
Je vous demande la permission de passer rapidement sur l
mémoire de M. Bimbenet; malgré l'attention que j'ai mis
lire, j'avoue que j'ai eu de la peine à suivre l'auteur dans le
des arguments qu'il a multipliés pour arriver à des concl
inadmissibles. Qu'il me suffise de vous dire que, pour M. Bim
Aurelia, ancienne forme du nom d'Orléans, suivant lui, est
nyme de *Genabum*, et voici à peu près comment : Dans *Gena*
trouve le mot *Gen*, qui, dans les langues néo-celtiques, signi
coude; or la Loire forme un coude devant Orléans. *Lacertus* e

Digitized by Google

ifie avant-bras, et pourrait être l'équivalent de *gen*, *coude;* d'un
e côté, il y a aussi le mot *lacerta* qui veut dire *lézard;* or la
e serpente comme un lézard devant Orléans. Si l'on veut bien
ettre que, par une suite de transformation, *lacertus* et *lacerta* sont
vés à former le nom de la Loire, M. Bimbenet pense avoir résolu
roblème.

ien préférable est la thèse de M. Bailly, qui, laissant de côté le
antique de *Genabum* ou *Cenabum*, se contente d'étudier le nom
érieur d'Orléans, *Aurelianis*, depuis la première date à laquelle
paraît, vers le VIIe siècle, jusqu'à nos jours. Pour lui, cette forme
t du nom d'homme *Aurelius* ou *Aurelianus*, patron ou fondateur
a bourgade qui devint plus tard Orléans. Quel peut être ce per-
nage? M. Bailly ne cherche pas à le deviner; mais il fait judi-
sement observer qu'il semble singulier de remonter aux empe-
s Marc-Aurèle ou Aurélien, puisque la forme *Genabum* a été
loyée longtemps après leurs règnes, et que la forme *Aurelianis*
levient vulgaire que quatre siècles après. Il se pourrait que ce
ngement ait eu lieu à l'occasion de la formation de la circons-
tion territoriale taillée dans l'ancienne région qui formait
nitivement le territoire carnute et dont Orléans devint le chef-
. Il y a encore là à étudier pour les archéologues orléanais.

est véritablement intéressant de voir M. Bailly établir la va-
on qui se remarque dans le nom de cette ville, depuis *Aure-*
s jusqu'à Orléans, en passant par *Orliens*, *Ourliens*, *Olliens*.
teur nous apprend que *Orlenois* a produit *Allenois* et *Lanoy*,
résulterait que, parmi les familles qui s'appellent Lanoy, il en
qui tireraient leur nom de leur origine orléanaise plutôt que du
ble *Alnetum*.

l. René de Maulde a recueilli tout ce qui reste de documents sur
rieuré de Flotin, fondé au XIe siècle dans la forêt des Loges, non
de Bois-Commun. Il a retracé aussi complétement que possible
toire de cet établissement religieux, et publie à l'appui cin-
nte-cinq actes qui forment un ensemble de pièces justificatives
euses à consulter pour l'histoire locale et particulièrement pour
toire du Gâtinais.

e termine en signalant l'étude que M. le Dr Charpignon a donnée
les coutumes et les travaux des maîtres en chirurgie d'Orléans
dant les XVIIe et XVIIIe siècles; il s'est servi, pour ce travail, des
stres provenant de l'École de chirurgie qui font aujourd'hui

Digitized by Google

partie de la bibliothèque de la Société d'agriculture. Comm
Naples, encore tout dernièrement, les chirurgiens d'Orléans
vaient saigner, faire la barbe et couper les cheveux ; mais, en 16
il se forma une nouvelle corporation, celle des perruquiers, qui
fit une véritable guerre, parce que les chirurgiens se mêlaien
peu de l'art de la coiffure. Il fallut l'intervention de la justice
leur interdir de friser et pommader, et les perruques trouvées
eux devaient être confisquées. Bien plus, en 1763, on leur int
la *barberie*, et vraiment c'était justice pour l'honneur d'une co
ration qui depuis Charles IX avait donné plusieurs chirurg
distingués. Mais il reste toujours un détail controversé, c'est
savoir si le petit bassin doré que les chirurgiens et les perruq
pendaient à la porte de leur officine était signe de saignerie o
barberie.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY,

Membre du Comité.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'ARCHÉOLOGIE DU MIDI DE LA FR

Tome IX, 1867-1870.

Ce volume contient plusieurs dissertations qui méritent d
signalées : si elles ne touchent pas directement à l'histoire géné
elles n'en ont pas moins de prix au point de vue de l'histoir
Languedoc. Je citerai les *Fragments historiques* sur la ville de B
par M. Aug. Massal. Buzet doit son origine à un château fort
truit en 1235, par Raymond VII, comte de Toulouse, pour
fendre le passage le plus fréquenté du Toulousain en Albig
c'est dans ce château que fut reléguée Jeanne de Foix, com
d'Armagnac. M. Ant. du Bourg a donné une histoire détaillé
l'ancienne baronnie de Saint-Sulpice-de-la-Pointe et un tr
complet sur la commanderie de Garidech ; peut-être aurait-i
donner encore plus de prix à ses recherches en y ajoutant
pièces justificatives, qu'il aurait probablement pu recueillir dan
archives du Grand-Prieuré dont dépendait Garidech.

M. Pagès a fait l'histoire de l'école, société et académie
beaux-arts de Toulouse, fondée en 1720, et dont le père de I
fut un des derniers membres élus. M. de Chanal a publié un tr
analogue sur l'académie d'équitation de la même ville, fondée
les capitouls en 1616, et transformée en école en 1809.

Digitized by Google

n lit avec intérêt l'histoire du prieuré d'Unac (Ariége), par l'abbé Authier. Mais deux mémoires ont particulièrement attiré attention. L'un est la première partie d'une histoire de l'imerie à Toulouse, du xve au xviie siècle, dont l'avant-propos a en 1865, au tome VIII des Mémoires de la Société; cette pre-e partie contient le catalogue raisonné de tous les livres imprimés ulouse au xve siècle; M. Desbarreaux-Bernard y a annexé deux ches reproduisant les filigranes de papier, et sept autres planches nant des *fac-simile* fidèles des principaux incunables et des ques d'imprimeur. L'autre travail est la reproduction de l'étude, *fac-simile* d'un diplôme attribué à l'année 843 et donné par les le Chauve en faveur de l'église Saint-Étienne et Saint-ues et du monastère de Notre-Dame et de Saint-Sernin de ouse; M. G. Cauni y a ajouté la transcription de la charte irmative donnée par Louis VI en 1154. Cette nouvelle édition liplôme carolingien est d'autant plus louable qu'elle permet, uelque sorte, d'après l'original lui-même, de rectifier sur ieurs points de détail le texte de D. Vaissette.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY,

Membre du Comité.

BULLETIN DU COMITÉ FLAMAND DE FRANCE.

Tomes III, IV et V.

serait assez difficile d'analyser les trois volumes comprenant années de travaux du Comité flamand de France, et qui sont mêmes un recueil d'analyses; non pas des mémoires, mais de es indications, qui suffisent pour tenir le public studieux au ant des recherches consacrées par le Comité à l'histoire locale. lalgré l'aridité inséparable d'un résumé rapide, la lecture des etins offre de l'intérêt, parce qu'elle nous montre le Comité and stimulé non-seulement par le goût de l'étude, mais par véritable piété filiale, explorant laborieusement les anciennes ives de son pays, et ne négligeant rien de ce qui peut en dé-ntrer la vitalité persistante.

Cette pensée, toujours présente à l'esprit des membres du Comité, pécialement de son digne président, M. de Coussemaker, rend ortants à leurs yeux des détails qu'ils omettraient peut-être

Digitized by Google

comme érudits, mais qu'ils conservent comme pour compléte dossier de famille.

C'est ainsi que nous rencontrons dans le Bulletin de petites tices sur les poëtes flamands de la décadence. Elles introduisen moment sur la scène des personnages fort obscurs, et les font ren aussitôt, par de justes critiques, dans un oubli mérité. Peut-êtr devaient-ils pas en sortir.

Ce doute, que je n'exprime qu'avec réserve, n'empêche pas, à sentiment, qu'on ne puisse extraire du Bulletin bon nombr détails dont la brièveté n'exclut pas l'importance, et qui, recue avec un scrupule respectable, ne sont pas indignes d'attention.

Le Comité affirme loyalement son attachement à la patrie c mune, à la France, et, s'il se passionne pour les antiquités mandes, il les inscrit parmi les titres d'un pays français.

Aussi ne craindrai-je pas d'émettre une opinion qui, sur un po diffère de celle des savants auteurs du Bulletin.

Ils soutiennent volontiers une thèse que je crois discutable exprimant, en réitérant le vœu que l'enseignement public d langue flamande soit autorisé dans la province concurremment l'enseignement de la langue française. Le flamand est, à leurs y non pas un dialecte, mais l'héritier direct de l'ancien teuton idiome générateur, qui peut initier à la connaissance de la plu des idiomes du Nord.

Je ne prétends pas juger cette affirmation. Je dirai seulement si l'enseignement public du flamand est autorisé aujourd'hui celles de nos provinces dont il était, il y a plusieurs siècles langue maternelle, le progrès de la langue nationale et co quemment l'intérêt de la grande unité française peuvent en sou

C'est à tort, selon moi, qu'on argumente de ce que l'ensei ment de l'allemand, par exemple, et celui du français se don simultanément dans le nord de la France. L'allemand est la la actuelle et vivante d'une nation voisine : l'intérêt littéraire et l'i rêt politique nous en recommandent l'étude. Le flamand, au traire, est un souvenir historique, du domaine spécial de l' dition.

Je sais qu'il y a des tempéraments à observer dans la pratique transitions à ménager; mais le but, à mon avis, ne doit pas la conservation et la culture officielles de l'ancien idiome local des provinces depuis longtemps françaises, où la langue franç

Digitized by Google

finitive, a seule qualité pour exprimer et régler tous les rap-
sociaux.

remarque incidemment que le Bulletin cite, dans le texte seul,
raduction, des pièces assez nombreuses, dont mon ignorance
langue flamande ne m'a pas permis d'apprécier la valeur.
partie des communications est comme une causerie intime,
omprise en famille, inaccessible au commun des lecteurs.

oi qu'il en soit de cette opinion toute personnelle, et qui
rien à mon estime pour les travaux du Comité, je mention-
avec plaisir quelques-unes des pièces qui font ressortir son
ses lumières.

citerai, dans le troisième volume, de curieux détails sur les
sions qui se faisaient à Dunkerque, à l'origine de la domina-
spagnole, et dont le caractère était à la fois sacré et profane.
nt des représentations historiques, souvent même mytholo-
, des cortéges comprenant des géants, des dragons fabuleux,
ars de triomphe. Les kermesses de Flandre et de Picardie con-
t encore aujourd'hui des traces de ces bizarres fantasmagories.
quatrième volume nous offre une intéressante communication
de Coussemaker, président du Comité flamand, a due à M. Des-
ne, archiviste du département du Nord, et qui fait connaître
reuves du combat judiciaire, usage barbare, qui résista, pen-
e moyen âge, aux prescriptions des évêques, à celles de saint
et de Philippe le Bel, et avec lequel on transigea, en le res-
nt par des règlements d'une médiocre efficacité.

signalerai, dans ce même volume, une autre communication
Desplanque sur les guerres privées du XIVe siècle dans le pays
d. De violents excès, consacrés plutôt que réprimés par une
ence d'instruction judiciaire, nous montrent combien le droit
aible en présence de la force brutale, et combien les petites
ies féodales restaient impuissantes pour arrêter des désordres
elles-mêmes donnaient l'exemple.

s une étude dramatique, M. Derode retrace le rôle que les
nds ont joué dans les croisades. Dans la première, le comte
ndre plante l'étendard de la Croix sur les remparts d'Artésie,
e second dans Antioche prise d'assaut, dirige la construction
achines de guerre dressées contre les murs de Jérusalem; deux
nds entrent les premiers dans la cité sainte conquise. Dans la
me croisade, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, lutte contre

Digitized by Google

un chef maure, d'une taille gigantesque, et consacre sa victoi
adoptant un écusson qui devient l'écusson national. Baudoi
comte de Flandre, dans la quatrième croisade, est nommé emp
à Constantinople. Dans les dernières, les Flamands, surtout ce
la ville d'Ypres, se signalent par leur dévouement à saint L
Les femmes même excitent le zèle religieux et guerrier de leu
et de leurs époux, et envoient des fuseaux à ceux dont on ac
la tiédeur.

Les onze fascicules qui composent le cinquième volume
ferment de courtes et instructives communications sur des pe
nages notables de l'histoire flamande. Mais les citations précéd
suffisent pour donner une idée du mérite de ces bulletins, d
trait distinctif est une érudition passionnée, et une préoccup
patriotique que les savants auteurs réussissent souvent à faire
tager au lecteur.

THÉRY,

Membre du Com

ACADÉMIE DE SAINTE-CROIX D'ORLÉANS.

Lectures et Mémoires, tome I. Années 1865-1872.

L'institution de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans est
l'initiative de Mgr Dupanloup. Créée en 1863, cette compagnie
autorisée, par un arrêté ministériel du 5 novembre 1869,
constituer comme société savante. Son but est, suivant les term
son règlement (article 2), de créer un centre de travaux sérieu
réunir dans une pensée commune les hommes qui ont le loisi
occupations intellectuelles, et de développer en eux, par de mu
efforts, la culture solide de l'esprit et le goût des saines et
études. Le cadre de ses travaux comprend (article 30) la phi
phie religieuse, l'apologétique chrétienne, la littérature et l'his
anciennes et modernes, et spécialement la littérature et l'his
locales; la biographie, et surtout celle des hommes illustres qu
appartenu à l'Orléanais; la poésie, les sciences et l'art, particul
ment en ce qui intéresse la religion; la critique, les questions d
nomie charitable et sociale; le droit dans ses rapports généraux
l'histoire et la morale. L'Académie de Sainte-Croix a pris pour de
Christianæ veritatis et litterarum concordia. Elle avait publié, en 1
un volume de mémoires sous le titre d'*Études chrétiennes de littéra*

Digitized by Google

losophie et d'histoire. Ce volume a été réédité depuis et forme
d'hui le tome premier de ses publications. Comme la plupart
atières qu'il renferme ne se rattachent qu'indirectement à
qui font l'objet habituel de notre examen, nous nous borne-
les mentionner dans l'ordre où elles ont été publiées, en y
nt de très-courtes appréciations.

*re de Mgr l'évêque d'Orléans à un membre de l'Académie de Sainte-
ur les études qui peuvent convenir aux loisirs d'un homme du monde.*
e lettre, qui sert de début au volume, et qui n'a pas moins de
ges, est un ensemble d'utiles conseils sur l'emploi du temps,
du perfectionnement intellectuel et moral, dans les diffé-
carrières de la vie. Si ces conseils ont, sur certains points,
e chose de trop exclusif, on y reconnaît néanmoins partout
ion des sentiments, la haute culture d'esprit et le rare savoir
inent prélat.

te Monique et saint Augustin à Cassiacum (386-387), par
bé Bougaud.

pages sont extraites d'une *Histoire de sainte Monique.* L'auteur
montre saint Augustin, nouvellement converti et retiré à la
gne avec sa mère et quelques amis, se préparant, par la mé-
n, par la prière et par de pieux entretiens, au baptême qu'il
ientôt recevoir, à Milan, des mains de saint Ambroise. Elles
crites dans un style qu'inspire une foi ardente, mais qui
e de simplicité.

l'organisation de la justice criminelle chez les Romains, par
inton.

Quinton, dans ce travail, dont il a puisé tous les éléments
e uniquement dans les auteurs latins, n'a eu d'autre but
présenter quelques notions claires et certaines sur ce qui
it d'essentiel à Rome en matière de justice criminelle, de-
a période royale et les commencements de la République
au règne d'Auguste. Il a essayé, en outre, de bien faire com-
re la marche d'un procès criminel chez les Romains, en mon-
comment il s'engageait, devant qui il était suivi, et quelles
ses diverses phases jusqu'à la sentence définitive.

soirée chez Auguste, ou l'approche de Dieu, par M. l'abbé Baunard.
e scène, œuvre de pure imagination, dans laquelle figurent
te, Mécène, Agrippa, Horace, Virgile, Properce, Ovide, Tite-
Pollion et le roi Hérode, est une suite de dialogues, appro-

Digitized by Google

priés au caractère historique de chacun des personnages, philosophiques, moitié mystiques, et mêlés d'allusions plus ou transparentes à la prochaine venue du Christ.

Étude sur Chateaubriand, par M. Baguenault de Puchesse.

Cette étude est plutôt un éloge qu'un examen critique des et de la vie publique de Chateaubriand : sorte d'amplificatio démique qui ne nous apprend rien de nouveau sur l'écrivain l'homme politique.

Un abbé au neuvième siècle. — Étude sur Loup de Ferrièr M. Maxime de La Rocheterie.

C'est principalement de la correspondance même de L Ferrières que M. de La Rocheterie a tiré les détails qui se tr dans cette notice. Après quelques renseignements sur les pre années de l'illustre abbé et sur ses relations avec Éginhard, fut le disciple, le confident et l'ami, il nous le représente ent possession de son abbaye, qui était alors dans un triste état, e à toutes sortes de déprédations, et qui venait d'être dépouill cessivement par Lothaire et par Charles le Chauve du domain Celle-Saint-Josse, la principale ressource du monastère. Nou vons le suivre dans sa vie laborieuse, réclamant, soit par lettr par des démarches personnelles, la restitution de ce domaine, obligé d'accompagner Charles le Chauve dans ses expédition tôt aidant ce prince de ses conseils dans la conduite de son roy jouant un rôle influent dans les conciles, menant de front l rêts généraux de l'Église et les affaires particulières de son a et cherchant à en relever l'éclat par le culte des lettres. T détails, déjà connus d'ailleurs, sont exposés d'une manière i sante. Nous devons ajouter que M. de La Rocheterie, dans l de son étude, réfute, par des preuves fondées sur des dates faits, l'opinion émise par M. Ozanam dans son livre sur la *tion chrétienne chez les Francs*, et par M. Ampère dans son *Hist téraire de la France avant le XIIe siècle*, que l'abbé de Ferrièr été chargé de l'éducation de Charles le Chauve.

Chute et captivité de Fouquet, par le même.

Cet article n'est autre chose qu'un choix de particularités necdotes recueillies dans les *Mémoires sur Fouquet* et dans le *d'Olivier d'Ormesson*, publiés par M. Chéruel.

Le P. Lacordaire et Madame Swetchine, par M. Baguena Puchesse.

Digitized by Google

st une appréciation de la correspondance de ces deux person-
, publiée par M. le comte de Falloux.

nt Jérôme et les dames romaines au IVe siècle (fragments extraits
Vie de sainte Paule[1]), par M. l'abbé Lagrange.

n'est ni comme docteur ni comme écrivain que saint Jérôme
nsidéré dans ces fragments, mais surtout comme directeur
s. M. l'abbé Lagrange s'est attaché à faire ressortir l'influence
exerça, dans Rome, par ses conseils, par son autorité et par
xemple, sur les cœurs et les intelligences d'élite disposés à la
uvelle, et particulièrement sur ce groupe de dames romaines
tenant toutes aux plus nobles et aux plus riches familles ro-
s, les Marcella, les Albina, les Sophronia, les Fabiola, les
et autres, qui, renonçant à toutes les séductions de la vie
aine, s'étaient retirées dans un palais de l'Aventin, s'y créant
pèce de Thébaïde au milieu de la capitale de l'empire romain,
se livrer sans réserve à l'amour de Dieu et à l'exercice des
chrétiennes. Ce côté de la carrière de saint Jérôme n'a pas
squ'à présent aussi peu remarqué et étudié que semble le
M. l'abbé Lagrange. Il l'a été plus d'une fois par les historiens
biographes qui se sont occupés de la vie et des œuvres de ce
le l'Église, et notamment par D. Martianay et Collombet.

voit, d'après ces diverses mentions, que, dans ce premier
e des publications de l'Académie de Sainte-Croix, un seul de
vaux, la notice sur Loup de Ferrières, rentre dans la catégo-
ceux qui concernent la littérature, l'histoire et la biographie
s.

douze articles dont se compose le tome II, cinq se rapportent
ordre de travaux, ce sont :

Orléans et le caractère orléanais, par M. l'abbé Bougaud ;

Pensées diverses extraites d'un manuscrit de M. Defay-Boutheroue,
. L. de Buzonnière ;

Le prieuré de la Magdeleine-lez-Orléans au XVe siècle, ou la réforme
dre de Fontevraud, par M. Ludovic de Vauzelles ;

La première expédition de Jeanne d'Arc : Blois, Chécy, Orléans,
8, 29 avril 1429, par M. Boucher de Molandon ;

De deux inscriptions tumulaires qui se lisent en l'église de Saint-
-le-Puellier d'Orléans, par M. Mantellier.

bliée en 1867.

Digitized by Google

Ce dernier article étant du ressort de la section d'archéo
nous nous occuperons seulement des quatre premiers.

C'est sous la forme d'un discours prononcé à l'Académie de S
Croix, en remettant ses fonctions de président, que M.
Bougaud a traité le sujet que nous venons d'indiquer : *Orléan*
caractère orléanais. Remontant assez haut dans l'histoire, il cr
connaître comme un des traits distinctifs de l'esprit orléanais,
époque déjà éloignée de nous, le goût de l'étude et des chos
rieuses. « Tous les vieux auteurs, dit-il, en parlant de cette
ont un mot qui revient sans cesse : la *sérieuse* Orléans, la *st*
Orléans. » C'était, ajoute-t-il, le pays du droit et de la théolo
faisant en même temps remarquer par son amour des lettres
esprit gaulois. Il cite à l'appui de cette opinion les *grandes*
d'Orléans, où, dès le XIIe siècle, on se passionnait pour les qu
de droit romain et de droit coutumier, et dont la réputatio
déjà si grande, que les docteurs d'Orléans étaient choisis, en
par le pape Boniface VIII, pour examiner un livre de déc
qu'il allait publier, et quelques années plus tard deux autres
Clément V et Jean XXII, qui y avaient étudié le droit, confér
ces écoles le titre d'*Université des lois* et la dotaient de privil
invoque aussi comme exemple le jurisconsulte Pothier et le t
gien Petau, tous deux nés à Orléans. Il rappelle, en même t
que dès 1615 il existait à Orléans une académie des lettres,
une des premières, sinon la première des sociétés savantes
tuées en France, et qui comptait dans son sein les hommes l
distingués. Il rapporte, d'autre part, plusieurs anecdotes
mots historiques comme témoignage que les Orléanais ont t
su allier à un caractère grave et sérieux la vivacité et le p
de l'esprit gaulois. Si la thèse de M. l'abbé Bougaud n'est p
puyée de raisons très-concluantes, elle a dû toutefois cha
agréablement les oreilles d'un auditoire orléanais.

En mettant au jour *quelques pensées* extraites d'un manusc
dit de M. Defay-Boutheroue, M. L. de Buzonnière a voulu t
l'oubli dans lequel l'ont laissé les biographes orléanais un é
qui méritait leur attention. M. Defay, né à Orléans en 1738,
livré de bonne heure à l'étude de l'histoire naturelle, et é
correspondance avec plusieurs savants, notamment avec Bu
Daubenton. Il fit partie, en 1786, de la Société royale des sci
arts et belles-lettres d'Orléans. Quelques années plus tard,

Digitized by Google

é par ses concitoyens à l'Assemblée nationale; mais, se sentant le goût pour les tumultes politiques, il revint bientôt dans ays natal, où il remplit les fonctions de professeur d'histoire elle; il mourut à quatre-vingt-deux ans. Outre plusieurs travaux s dans les Mémoires des compagnies savantes dont il était re, il a laissé un volume intitulé : *La nature considérée dans rs de ses opérations, ou mémoires et observations sur diverses parties stoire naturelle*, avec la *Minéralogie de l'Orléanais*. Les écrits que venons de signaler le font connaître comme savant; le recueil nsées contenues dans le manuscrit qui porte le titre de *Loisirs bservateur*, et dont M. L. de Buzonnière a fait un choix, le fait ître comme philosophe.

Prieuré de la Magdeleine-lez-Orléans, que M. Ludovic de Vauzelles pour sujet de son mémoire, avait été détruit pendant le siége ans. Marie de Bretagne, fille de Richard de Bretagne, comte npes, et de Marguerite d'Orléans, abbesse de Fontevrault, en na la reconstruction à ses frais en 1466, et s'y transporta en avec six professes, dont elle connaissait l'aptitude et le zèle, préparer la réforme de la communauté à la tête de laquelle ait placée. M. de Vauzelles, qui a puisé ses renseignements es meilleures sources, et principalement dans les archives du , nous fait connaître, avec l'histoire du prieuré, les mesures par Marie de Bretagne pour assurer le succès de son entre- et nous donne une analyse détaillée de la nouvelle règle qui blie pour l'ordre de Fontevrault. Cette règle ne fut acceptée, ant de Marie de Bretagne, que par deux autres monastères de , la Chaize-Dieu, du diocèse d'Évreux, et Fontaines, du dio- e Meaux. Du temps d'Anne d'Orléans, qui lui succéda, furent nent réformés : les prieurés de l'Encloitre en Gironde, du dio- e Poitiers; Foicy, du diocèse de Troyes, et Variville, du diocèse uvais. Sous Renée de Bourbon, qui vint ensuite, il y eut jus- ingt-huit maisons qui reçurent la réforme. Au commencement e siècle, presque toutes y avaient adhéré. La règle instituée arie est restée à peu près intactes jusqu'à la Révolution.

Boucher de Molandon, dans son mémoire sur *La première tion de Jeanne d'Arc*, s'est proposé d'éclaircir quelques doutes ectifier quelques inexactitudes sur des circonstances du ravitail- t d'Orléans, assiégé depuis six mois, et de l'entrée de la Pucelle cette ville. C'est par une étude attentive des lieux et de docu-

Digitized by Google

ments nouveaux que M. Boucher de Molandon est parvenu à lever et à redresser certaines erreurs de détail commises da récit de plusieurs historiens. On sent que ses recherches minuti et patientes ont été inspirées et soutenues par un vif sentime patriotisme et par une sorte de culte pour tout ce qui se ratt jusque dans les moindres particularités, à cet extraordinaire e rieux épisode de nos annales.

Pour donner au Comité un simple aperçu de la nature des autres articles que renferme le tome II, nous nous content de lui en présenter les titres :

Le P. Lacordaire et Frédéric Ozanam d'après leurs correspond par M. A. Johanet;

L'Éducation dans la comédie. — Les Adelphes de Térence et l'Éc maris de Molière, par M. G. Baguenault de Puchesse;

La dernière controverse du P. Gratry avec M. Vacherot, par le m

Coup d'œil sur la justice criminelle en France avant 1789, par l Isnard;

Trois mois de captivité en Hongrie, par M. Maxime de La Roche

L'Assistance publique, son origine, ses phases successives, par vicomte Maxime de Beaucorps;

La dernière campagne du maréchal de Villars, par M. H. de Lac

L. Bellaguet,

Membre du Comité

Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettr sciences et arts de Poitiers.

1870 et 1871.

La plupart des travaux contenus dans le recueil du Bullet ces deux années, ou ne rentrent qu'indirectement dans le don de la section d'histoire, ou ne sont pas, par leur nature, suscept d'analyse. Tels sont, parmi ces derniers, les procès-verbau séances de la Société et les rapports de ses membres sur les rentes publications qui lui sont offertes, soit par des particul soit par des compagnies savantes : rapports qui paraissent être des principales occupations de la Société, et qui sont générale faits avec régularité et avec soin. Parmi les autres travaux.

Digitized by Google

s à citer que trois mémoires de M. de Curzon, l'un sur l'*Abo-es octrois*, l'autre sur l'*Impôt sur le revenu*, le troisième sur le *ment de l'armée*, et une *Etude sur Lulli*, par M. Robin.

e nous appartient pas de discuter ici la question des octrois, éoccupe si vivement aujourd'hui les économistes et le public, laquelle les hommes les plus compétents sont loin d'être d. M. de Curzon, après un historique très-sommaire de cet en examine le caractère et l'opportunité; il le considère une violation du principe de la proportionnalité des charges, un privilége impolitique et injuste, comme une cause de alisation, comme viciant la saine notion de l'administration pale, comme onéreux et vexatoire. Ses conclusions sont antes, absolues et radicales. Il a intercalé dans son mémoire rs extraits des procès-verbaux des discussions qui ont eu lieu ement aux octrois dans les séances de la commission supé- de l'enquête agricole, instituée en 1867, et il combat sans ion, sinon victorieusement, toutes les objections présentées la suppression de cette taxe. Une matière si difficile et si su- controverse a besoin d'être étudiée et traitée sans passion et eaucoup de prudence et de maturité. Le mémoire de M. de ne nous a pas semblé remplir complétement ces conditions. opinion en faveur de l'*impôt sur le revenu* n'est pas moins tive; mais elle est exposée avec plus de modération et d'im- té; elle aurait sans doute encore gagné à l'être moins brève-

nt à ses idées sur le *recrutement de l'armée*, elles lui sont nes avec les partisans du service militaire obligatoire, et la 27 juillet 1872 leur a donné satisfaction.

s l'étude de M. Robin sur Lulli, nous n'avions à nous occuper la partie biographique. Nous n'avons remarqué, à cet égard, détail, aucune particularité qu'on ne retrouve dans les autres hies du célèbre compositeur. Pour ce qui est de l'apprécia- ses œuvres, c'est un point qui regarde la section d'archéo- laquelle sont aussi réservées les questions d'art.

L. Bellaguet,

Membre du Comité.

Digitized by Google

Mémoires de la Société archéologique de Montpellier.

Tome V, dernière livraison, p. 337-669; tome VI, première livraison, p.
(Publications n°s 32 et 33 de la Société archéologique.)

Le premier des deux fascicules dont j'ai à rendre com
Comité est tout entier occupé par un mémoire de M. Germa
savant auteur des histoires de la commune et du commerce de
pellier, sur Maguelone, qui fut autrefois un évêché, puis lon
encore le siége d'un chapitre riche et puissant, et n'est plus
tenant qu'une langue de terre aride et à peu près inhabit
s'élève à demi ruinée, mais encore imposante, l'ancienne cath
actuellement convertie en magasin à fourrage. Ce mémoire,
tant d'autres du même érudit, porte en soi, indépendammen
valeur propre, un enseignement qu'on ne saurait trop propos
méditations des membres des Sociétés savantes. Par sa forte
tion littéraire, par l'étendue de ses connaissances que raviv
cesse la pratique du haut enseignement, M. le professeur Ge
serait plus que bien d'autres en état de traiter ces grandes
tions d'histoire générale, qui trop souvent attirent d'imprude
teurs peu accoutumés aux travaux de l'érudition. Cependant
le voyons concentrer ses efforts tantôt sur un fonds d'arch
explorer, tantôt sur un texte à éditer ou à commenter, toujou
des sujets limités qu'il n'abandonne point sans les avoir pro
ment fouillés, sachant bien que, dans la science, la valeur d'u
vail se mesure, non à la grandeur du sujet, mais à la critiqu
laquelle les matériaux sont mis en œuvre, et à la proportio
faits nouveaux recueillis.

Cette proportion de faits nouveaux est très-grande dans l
moire sur *Maguelone sous ses évêques et ses chanoines*, et l'on e
surpris de la quantité de documents importants que les a
qui ont écrit sur Montpellier et sur Maguelone ont négligés
parfaitement étudiés. Les pièces justificatives *inédites*, publié
M. Germain en appendice à son mémoire, ne comprenne
moins de 150 pages à deux colonnes, imprimées en petit texte
sont tirées en majeure partie du Cartulaire de Maguelone, en
lumes in-folio, et du livre des priviléges de la même église,
tenant l'un et l'autre aux archives de l'Hérault. A cet ensem
documents, sur quelques-uns desquels j'aurai tout à l'heure

Digitized by Google

, M. Germain a joint quelques pièces (6 pages) déjà éditées, qui touchaient de trop près à son sujet pour qu'il pût les re[1].

'aide de tous ces documents, M. Germain a écrit sur l'église de elone, et notamment sur son chapitre régulier, une histoire très-ie de faits, surtout pour les XIIe, XIIIe et XIVe siècles; l'époque rieure offre peu d'événements intéressants, et, pour les temps ieurs, les documents ne sont pas nombreux. M. Germain a tiré arti de ceux qui nous ont été conservés, et s'est sagement nu de combler par des hypothèses hasardées les lacunes que nte l'histoire des premiers temps de Maguelone.

istoire des chanoines de ce lieu (car c'est d'eux surtout qu'il dans ce mémoire), et de leurs relations tant avec le pape ec leur évêque, est instructive au plus haut point. Je ne crois u'on ait jamais publié sur aucun chapitre régulier un en-e de documents comparable à celui que M. Germain a formé Maguelone, et l'histoire des chanoines de cette église devient ainsi dire un type d'où il peut être permis de tirer des con-nces sur l'état du clergé dans le midi de la France du XIIe au iècle. Toutefois il convient de n'étendre qu'avec précautions

nombre de ces pièces figurent les «Instructions sacerdotales de l'évêque de one, Guillaume Raymond,» que M. Germain reproduit d'après Gariel (*Series m Magalonensium*, 1665). C'est une pièce en vers rhythmiques (c'est-à-dire ur l'accent, non sur la quantité) qui commence ainsi :

Viri venerabiles sacerdotes Dei,
Præcones Altissimi, lucernæ* deri.

, comme on voit, le rhythme dont le type le plus connu est le célèbre chant e :

Meum est propositum in taberna mori,
Vinum sit appositum morientis ori.....

onsidère comme très-contestable l'attribution de cette pièce à un évêque tpellier. Elle a été plusieurs fois publiée, notamment par M. Th. Wright *Latin Poems commonly attributed to Walter Mapes*, p. 45, et les mss. où elle e la présentent comme anonyme ou la mettent sous le nom de ce mystérieux à qui est attribuée une si grande partie de la poésie rhythmique du moyen suis d'autant plus porté à contester l'attribution de Gariel, que la poésie ique, et en général la poésie latine, a été peu florissante dans le midi de la C'est dans le nord, principalement à Paris et à Orléans, puis en Angleterre, fleurit surtout.

erna, à tort, dans Gariel et M. Germain.

Digitized by Google

les conclusions qui ressortent des pièces éditées par M. Ge
tant ces conclusions sont défavorables. A Maguelone, en e
très-bonne heure, des bulles pontificales nous laissent soup
de graves désordres dans la conduite des chanoines. Ils s'ab
sous des prétextes variés; ils fréquentent des sociétés comp
tantes; ils se font nommer prieurs d'églises sans avoir reçu
trise. Le désordre s'accroît avec la prospérité de la congré
Là comme ailleurs[1], la sévérité de la règle disparaît à la su
fondations de pitances faites par de pieux donateurs. Comme
encore, le chapitre est en débat perpétuel avec l'évêque, e
le cas présent le désaccord semble s'accroître par suite de
vention fréquente du pape, qui le plus souvent paraît p
parti pour le chapitre. Enfin, en 1331, l'évêque Jean de
promulga un règlement rédigé de concert avec un chapit
nous donne une idée claire et précise de la vie des chan
cette époque. Ce règlement, qui n'avait été qu'imparfaiteme
lysé par de Grefeuille dans son *Histoire de la ville de Montpel*
une des pièces les plus curieuses qu'on puisse lire. Il tém
selon la juste remarque de M. Germain, de peu d'austérité.
pendant il a à bien des égards le caractère d'une réforme. Le
des chanoines y tiennent plus de place que leurs devoirs, ou
mieux dire, les devoirs dont il est ici question sont ceux qui p
contribuer au bien-être des heureux chanoines. Ainsi, le pré
tenu de veiller à ce que les parents et amis des membres de l
munauté soient confortablement hébergés lorsqu'ils viendr
visite à Maguelone : tout est prévu, jusqu'à la quantité d'a
donner aux chevaux des visiteurs. La série des besoins auxq
même prévôt est tenu de subvenir est longue et singulièreme
constanciée.

Voici, par exemple, ce qui concerne le couchage. Il est t
fournir à chaque chanoine « un lit en bois vernis et muni de
(je ne me rends pas bien compte de ce que cela veut dire[2]), un
une couette, ou l'équivalent, c'est-à-dire une double pièce de l
trois matelas, deux oreillers de plume (pourquoi *deux?*)
couvre-pieds piqués, deux couvertures au moins, et les draps

[1] Voyez d'Arbois de Jubainville, *Études sur l'état intérieur des abbayes ciste*
p. 128.

[2] *Lectus cordatus*, voy. la note qui suit. Dans *Renaut de Montauban* aus
Michelant, 329, 43) et dans *Gaidon* (v. 5162) il est question de lits *cordés*

Digitized by Google

ns et suffisants[1]. » Mais c'est principalement ce qui concerne le
t le manger qui semble avoir attiré l'attention du chapitre : on
ue chaque disposition a été mûrement délibérée, et que les
ts chanoines n'ont rien laissé à la discrétion du prévôt et du
er. Le vin que le prévôt devra leur fournir, à eux et à leurs
s, collatéraux et alliés, ou autres bonnes personnes venant
se, devra être du bon vin, pur (je ne mets qu'une épithète,
dans le texte *merum*, *francum*, *purum*) et sain, sans mauvaise
ni odeur, et ne sentant pas le vinaigre (*De preposito*, XIII).
maintenant le menu du repas de Noël, et il y en a de non
appétissants à toutes les fêtes : « du pain de froment, qu'on
e *pain de miséricorde*[2]; *item*, de bon vin presque clair[3]; *item*, à
d'abord un plat de poireaux avec de la viande salée, et un
de bonne viande de bœuf au poivre; *item*, des lapins en civet[5],
n de quatre morceaux pour deux personnes; *item*, des beignets
crêpes avec du sucre et du fromage, à savoir cinq beignets
ersonne en chaque écuelle, et plus à ceux qui en voudront
et en abondance[6], car tel est l'usage; *item*, des gaufres[7] avec
n piment[8]; et de toutes ces choses en abondance. » On com-
que des gens aussi désireux de bien vivre ne devaient pas
der du système des cisterciens, qui étaient de cuisine à tour
e. Aussi nos chanoines avaient-ils un préposé à la cuisine

joins ici le texte, où se trouvent deux ou trois mots dont le sens précis n'est
: « *De preposito*..... XX. Item tenetur prepositus providere in dormitorio
canonico de uno lecto fusteo, vernissato et cordato, et de una stueyra, et
cot, vel equipollenti pro ipso cot, videlicet de uno duplici borrenc, et de
natalassibus et de duobus pulvinaribus cum pluma, et duabus vanois bonis
ris, et duobus lodicibus ad minus; et panni hujusmodi debent esse sufficien-
oni. »

ericordia (voy. Du Cange) désigne toute concession faite en dehors de la règle.

asi claro; s'agit-il d'une sorte de *claré*?

est ainsi que je rends *generale*; voy. d'Arbois de Jubainville, *Études*, *etc.*

civerio; voy. Du Cange au mot *Ceverium*, et Littré au mot *Civet*.

t pluribus plures comedere volentibus, et habundanter. »

bulas, prov. *neula*.

um bono nectare; » ailleurs : « nectar seu pimentum » (art. 57). *Nectar* est
té dans Ugutio (cité par Du Cange) par *vinum pigmentatum*. Le piment était
on sait un vin aromatisé. Un exemple rapporté par Raynouard, au mot *Neula*
om. IV, 314), montre qu'on prenait les *neulas* avec du piment; de même
amenca, v. 942.

Digitized by Google

(*coquinarius*); et la partie du règlement qui le concerne n'occup
moins de dix-neuf colonnes de l'édition donnée par M. Ger
Au-dessous de ce fonctionnaire figurait le cuisinier propre
dit, le *coquus*, dont il est souvent question dans le règlement
exemple dans le chapitre du prévôt (art. LIV), où il est dit que
coquus doit jurer dans le chapitre quotidien qu'il ne recevr
de viandes corrompues, et qu'il fera les portions suffisantes,
qu'il est coutume.

On ne s'étonnera pas que Maguelone ait été choisie pour
dence par ceux qui voulaient combiner les avantages d'une vie
et tranquille avec les plaisirs du monde. Aussi est-ce à Magu
que vivait le troubadour et chanoine Daude de Prades, de qui
avons une vingtaine de chansons, pour la plupart très-profan
un poëme sur les oiseaux chasseurs. Il serait très-possible qu'i
être identifié avec le chanoine Deodatus, qui a écrit une piè
1225 publiée par M. Germain, p. 638 (p. 286 du tiré à part.

Du reste, il n'est que juste de le reconnaître, nos chanoine
taient ni égoïstes ni avares. Nous les voyons pratiquer largement
pitalité. Un des articles de leur règlement (*De preposito*, art. LXI
établit qu'un frère, pourvu du titre de *salerius*, choisi avec
homme discret, sachant discerner les personnes à qui il a a
et les servir selon leur qualité, devra se tenir à la dispo
des hôtes. A l'heure des repas, il s'avancera jusqu'à la porte
rieure, et, s'il aperçoit quelqu'un sur la place, il l'invitera à dîn
à souper : disposition touchante, que peuvent regretter les tou
que la curiosité amène dans l'île désolée et inhospitalière
Maguelone.

Un peu trop préoccupé du côté matériel de la vie, le chapit
Maguelone paraît s'être peu soucié de l'étude. Dans ce règlemen
la cuisine tient tant de place, la bibliothèque n'a qu'un petit a
(*De preposito*, CXIII); si l'on y spécifie qu'un homme sera c
d'exécuter les reliures et qu'un copiste devra être occupé à
de nouveaux livres, il ne paraît pas que les chanoines aient ja
songé à posséder d'autres livres que ceux dont ils avaient b
pour le service religieux. L'ignorance a d'ailleurs été au moyen
le vice général du clergé des pays de Languedoc. On ne voi
qu'aucun établissement religieux de cette région soit jamais de
un centre d'études de quelque importance, et à cet égard, co
sans doute à bien d'autres, le chapitre de Maguelone ne faisai

Digitized by Google

ption à la règle. Cette ignorance est en partie cause que, s le présent règlement, nombre d'idées, qu'il eût été possible primer avec des mots latins, apparaissent sous une forme vulgaire ine déguisée par l'emploi de terminaisons latines; d'autres fois, erme latin et le terme vulgaire sont juxtaposés, afin qu'il ne se se produire d'erreur sur le sens du premier : ainsi, *lagenas* seu s (*De preposito*, art. LVII), *pelvim* seu *bassinum* (*ibid.*), *cofinos* seu ssos (*ibid.*), etc. Cette circonstance donne naturellement un in intérêt philologique au document. Il y a là matière à un petit lément aux dictionnaires de Du Cange et de Raynouard. Je ette que M. Germain, à qui cette vue n'a pas échappé, n'ait pas é l'index des mots les plus curieux que renferment les textes a le premier mis au jour. Il aurait aussi été utile de joindre au oire une table sommaire des pièces publiées et un index des s de personnes et de lieu[1]. Pour donner une idée de l'intérêt urait présenté un glossaire de ce texte, je vais faire ici celui d'un chapitre, le premier, *De preposito*. Les chiffres de renvoi se rapent aux numéros des articles de ce chapitre.

DA, veilleur, «tenetur prepositus tenere in fortalicio unum hominem icitur *bada*..... qui moretur in ipso fortalicio die ac nocte, et insulam diligencia custodiat vigilando» (67). *Lex. rom.* II, 165.

BANDA, barricade, bastion, *Lex. rom.* II, 183. Ici, ce mot semble ner la rampe de l'escalier : «tenetur prepositus... facere ac reficere s seu januas ac *barandas* scalerii» (25); «tenetur prepositus facere... arium fusteum reffectorii et *barandam* fusteam» (57). En esp. *baranda* fie balustrade.

RRO, «tenetur prepositus... providere et poni facere bis singulis annis *arrono* in capitulo et in toto claustro, scil. in vigilia Omnium Sancto-... et insuper tenetur poni facere joncum primum... in capitulo, ustro et camera episcopi» (109). Je ne sais pas exactement ce que être le *barronum* (*barro* ou *barron*) dont il est ici question; comme à de l'article, il est parlé de *joncher* certaines parties de l'édifice, je supque le *barro* est aussi une plante dont on jonchait le sol.

Cette table, de même que le glossaire des mots intéressants, n'est pas facile ger, parce que dans l'édition du règlement M. Germain n'a pas songé à numéles chapitres : il a simplement numéroté les articles dans l'intérieur de chaque tre; de sorte qu'on ne sait comment citer. Citer par page et par colonne serait isant, d'autant plus que la pagination n'est pas la même dans le volume des oires de la Société et dans le tiré à part.

Digitized by Google

Borrenc, manque dans Raynouard et dans Du Cange; étoffe épaiss de bourre : «tenetur prepositus providere in dormitorio. . . de un vel equipollenti pro ipso cot, videlicet de uno duplici *borrenc*» (20).

Broc, «debet salerius ipse tenere. . . lagenas seu *brocos*» (88).

Bugada, lessive, «quando faciunt *bugadam* seu pannipurgium c corum» (12).

Cabas, corbeille, «cofinos seu *cabassos* ad portandum panem» «cum uno panerio seu cofino seu *cabasso*» (69). Du Cange, *caba* manque dans Raynouard.

Caupol, sorte de bateau, «tenetur prepositus tenere et habere n seu naviclas et *caupols*, ad deferendum omnia que sunt necessaria in i (71). Du Cange, *caupulus;* Raynouard, II, 358, traduit à tort ce m falaise.

Cloquearia. «debet prepositus providere de bonis et magnis pa dibus, seu scutellis, cissoriis, salsaironis seu quantinis, et *cloquearii* C'est pour *cochleariis*, cuillers; voy. du Cange, *cochlea* et *cochleare*.

Cobesellus, «tenetur facere lavatoria cum cohoperturis seu *cobes* (63), couvercle. Du Cange, rapporte un exemple de la même forme (il faudrait plutôt *cobresellus*, prov. *cobercel*, *cobrecel*. Raynouard, *Lex* II, 424.

Cocastro, «debet idem homo. . . omnia legumina cujuscumque g fuerint custodire, et coco seu *cocastro* ea ministrare» (32); «tenetu positus suis expensis tenere et habere ad coquinam quatuor famulos rum unus sit subcoquus seu *cugastro*, et alius scutellarius, et duo al solhardi» (55). Le *cogastro* est donc un cuisinier en second, le cu en chef étant appelé, dans le même règlement, *coquinarius*. Cf. Du C *cogaster*, et *Lex. rom.* II, 505.

Colga, «si de lectis providere noluerit, provideat de paleis, ad facie *colgas* ibidem» (30); couche, couchette. *Lex. rom.* IV, 91.

Costuda, «et quatuor magnas vistas (*l.* justas) tagneas et *costudas* torii mense episcopalis» (57), riche; dérivé de *costar?*

Cot, voir *Borrenc; Lex. rom.* II, 503 «cotte, cotillon.» Ici, c'est comme il s'agit d'objets de literie, une *couette*. Voir Du Cange, *cottu*

Despenseta, «parvum dispensatorium seu *despensetam*» (57); «da communauté, lieu où l'on reçoit et où l'on distribue les objets en na Littré, *dépense*. Manque dans Raynouard.

Dorca, «*dorcas* in quibus fit nectar seu pimentum» (57), cruche *rom.* II, 73.

Escobal, «*escobals*, palas, furcas, plumals pro scobandis tabulis» balai.

Espals, «tenetur prepositus habere..... barutellos bonos et pr *espals*» (84); *pruns* devrait peut-être se lire *prims*, des bluteaux fins *espals?*

Digitized by Google

PLETS, «debet... providere de aliis *esplets* sibi necessariis (69); é d'*espleitar;* ici, choses nécessaires à la vie.

QUILLA, «campanas seu *esquillas*» (62). Du Cange, *eschilla* et *esquilla.*

LHATURA, «tenetur prepositus providere de *folhatura* fustea, scannis, lis.....» (73); peut-être *solhatura?* la garniture du sol; ici, un plan-le bois? Rien dans Du Cange ni dans Raynouard.

NS, «de machinis seu *giens* et trabuquetz» (70), machine de guerre, *Lex. rom.* III, 454.

ACHA (68), guette, sentinelle.

TA, sorte de vase ou flacon de table : «idrias seu *justas* stagneas..... seu *juste*» (57). M. Germain écrit toujours *vista,* comme font aussi nédictins continuateurs de Du Cange, mais ce dernier ne faisait pas aute, et il a un article *justa.* Il y a dans Léon de Laborde, *Glossaire aux,* une riche série d'exemples du franç. *juste.*

, «unam pelliciam ad cohoperiendum pastam, longitudinis de *la* (67)?

TA, «tenetur prepositus facere omnia que sunt furno necessaria... pasterias, *matas,* cassas...» (77)? *Mata* ne figure dans Du Cange sens de «modus agri.»

ELASSIS (20), ailleurs *matellassium* (matelas). *Lex. rom.* II, 56, *al-*.

SADERII, «*messaderiis* per aquam venientibus, et etiam illis qui cum per aquam ad insulam et ecclesiam Magalone venerint» (3, cf. 13), gers.

SERARA DE METALLO (43), doit être le *missarana* de Du Cange, burette.

CAL, «*moscals* ad defendendum muscas in estate, qui debent esse de » (57), éventail. Du Cange, *muscale.*

PHILE la *guette* (voy. *guacha*); doit «habere *namphile* ad tubicinan-oras noctis» (68). C'est, comme le mot *tubicinare* l'indique, une sorte mpette, sens conservé par l'espagnol *añafil,* et non pas un tambour, e l'entend Carpentier dans ses additions à Du Cange (*Namphile*). On *nafil* dans Guill. Anelier, *Guerre de Navarre,* v. 4715; voy. les ob-ons de M. Fr. Michel sur cet exemple, p. 622 et 628, note 2. Pour ne du mot, voy. Dozy et Engelmann, *Glossaire des mots espagnols et ais dérivés de l'arabe,* au mot *añafil,* et cf. les observations de M. De-y dans son compte rendu de cet ouvrage, *Journ. asiat.* 1869.

OCASEATA, «item tenetur prepositus pati quod canonici possint facere ..... *ortocaseatas* seu panatas et placentulas» (81). Ce doit être du voy. Du Cange, *artocaseus.*

BOL (77), chaudron. *Lex. rom.* IV, 398.

HASSA, paillasse, «prepositus debet providere de lectis fusteis cordatis palbassis in infirmaria» (30). *Lex. rom.* IV, 401.

ATA, sorte de gâteau. Voy. ORTOCASEATA.

Digitized by Google

Quantina (?). Voy. l'exemple cité sous Cloquearia, où *quantini* synonyme de *salsaironis*, qui désigne des sauciers.

Ribairerius, mot dont le sens précis ne ressort pas clairement, p du moins, de ces deux passages : le cellerier doit, comme fondé voirs du prévôt, «regere ac corrigere familiam, quam familiam to correctioni supponimus, exceptis famulis ecclesie, *ribairerio* et coquine.» Puis : «Item *ribairerius*, coquinarii et garcifer coquin debent..... » Faut-il dériver ce mot de *riparia* ou de *ribaldus* *rius*)?

Ruelle, sorte de roue ou de poulie? «Item tenetur propositus h tenere in archa magna farneria (=farinaria) unum magnum instru quod dicitur *ruelle*, cum postibus super quas currit vel ducitur *ruelle*, cum quo instrumento ponuntur sarcinate farine infra dictam archam farneriam» (85). Cf. Du Cange, *ruella* 2.

Sabrerium, «tenetur dare prepositus..... novem lieuralia fabar brodio seu *sabrerio*, pauperibus» (39). *Saupiquet*, Du Cange.

Salsaironus, saucier, cf. Cloquearia et Quantina. *Lex. rom.* V, 1

Soquania, souquenille, «conversi nostri recepti in capitulo gene appellantur de *soquania*» (14). «Item alii donati comunie, sine *s* (15, cf. 107). Du Cange, *soscunia*.

Solhardus, souillon; cf. Cocastro. Du Cange, *soliardus*.

Stepa, étai; voy. Du Cange. «Tenetur habere et tenere *stepas* laria omnia cum scabellis ipsorum» (61).

Stueyra, «una stueyra» (20), fait partie de l'ameublement chaque chanoine, et il y en a une au milieu du réfectoire (57). *L* III, 235, *estueyra*, armoire.

Torn, tour, semble avoir été disposé de façon à monter les pl *torn*, cum corda et croquo et cathena ibidem posita ad opus reffecto Le sens paraît autre en ce passage : «*lo torn*, seu rotas in quibu pasta seu panis» (77).

Trabuquet, trébuchet, machine de jet; cf. Giens.

Vanoa, courte-pointe; voy. Du Cange et Raynouard.

Vercayralis, formé sur *vervicaria?* «exceptis mensa mercenari *vercayralium* et clericis pauperibus» (12).

J'ai parlé si longuement du mémoire de M. Germain sur lone, qu'il me reste peu de place pour rendre compte des t moires, d'ailleurs moins importants, qui occupent le trente-t fascicule des publications de la Société archéologique de Mo (1re partie du tome VI).

Dulaurier, *Notice sur deux priviléges accordés par le roi de Arménie aux marchands de Montpellier* (p. 1-8).

Digitized by Google

es deux documents, datés respectivement de 1314 et de 1321, rtent une preuve nouvelle de l'extension qu'avait prise en Orient mmerce de Montpellier. Ils existent en original aux archives ontpellier. Signalés par M. Germain à M. Dulaurier, ils ont éjà publiés par ce dernier dans ses *Recherches sur la chronologie ienne*, et dans le tome Ier des *Documents arméniens*, qui font e du grand recueil des historiens des croisades entrepris par démie des inscriptions.

rmain, *La Renaissance à Montpellier* (p. 9-164).

est une suite de notices sur Guillaume Pelficier, le savant ie qui avait su rassembler, au commencement du XVIe siècle, collection de deux cents manuscrits grecs, dont malheureu- nt une grande partie ne sont pas arrivés jusqu'à nous; sur our de Rabelais à Montpellier; sur la vie des étudiants dans ème cité; sur l'organisation de l'enseignement de la méde- etc. En terminant, M. Germain consacre quelques lignes aux s théologiques, dont il constate la profonde décadence. Toutes echerches se rapportent à la période comprise entre le com- ement du XVIe siècle et l'année 1560 environ, époque où les es de religion vinrent interrompre jusqu'à la fin du siècle la érité de Montpellier. Ici encore, M. Germain a fait un ample des documents manuscrits, et les preuves de son mémoire ennent plus de 50 pages de textes inédits tirés pour la plupart *ecueil* (manuscrit) *des priviléges et statuts* de l'Université de mé- e. Au nombre de ces pièces, on remarquera les statuts mêmes niversité, datés de 1534.

rmain, *Deux lettres du concile de Bâle aux consuls de Montpellier* 65-170).

première (1438), déjà publiée, mais imparfaitement, par l, est la confirmation par le concile de Bâle des libertés et nités de la ville de Montpellier; la seconde (1440), jusqu'ici e, est la notification, adressée par le même concile au conseil ville de Montpellier, de l'élection de l'antipape Félix V.

rmain, *Statuts inédits de la confrérie de Saint-Denis de Ginestet* 71-180).

tés de 1513 et rédigés en langue vulgaire, ces statuts ne se guent guère de ceux du même genre que par une clause sin- re portant que « tous ceux qui ont ou qui auront du bétail, ou menu, et qui, par dévotion et par conservation dudit bétail,

Digitized by Google

voudront le mettre dans ladite confrérie, payeront tous les ans ci sous par cent têtes auxdits prévôts et conseillers. »

Germain, *L'alliance franco-danoise au moyen âge* (p. 181-92).

Dans ces pages, l'infatigable professeur de Montpellier étudie différentes époques de notre histoire les relations que diverses constances politiques ont fait naître entre le Danemark et la Fran Le document le plus important qui constate ces relations comme on sait, le projet de descente en Angleterre concerté en le gouvernement français et le roi de Danemark, Valdemar III, p la délivrance du roi Jean, qui a été publié par M. Germain même dans les Mémoires de la Société dont je rends compte p sentement[1].

En terminant ce long rapport, que j'aurais fait plus long enc si j'avais voulu noter chaque point digne de remarque, je d faire mon compliment à M. Germain pour la conscience et l'inte gence avec laquelle sont édités les textes très-nombreux qu'il a p la première fois mis au jour. Assurément, c'est là un mérite prese négatif. Il semble que rien ne soit plus simple que de mettre les poi et les virgules là où il en faut, de publier de façon à prouver qu entend ce qu'on imprime; mais ce mérite n'est pas tellement co mun, qu'on puisse le passer sous silence là où on le rencontre.

PAUL MEYER.

Membre du Comité.

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES LETTRES ET ARTS DE BESANÇON.

Séance publique du 24 août 1872.

Le compte rendu des séances publiques semestrielles de l'A démie de Besançon ne prétend pas à la variété. Son objet spé est de donner la physionomie des séances mêmes, en y joign ordinairement un morceau capital, qui est comme l'échantillon travaux du semestre entier.

C'est M. le président Clerc qui fait les honneurs de cette d nière publication.

Il entreprend de remettre en lumière les œuvres un peu oubli

[1] Cf. le rapport de M. Delisle, *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, t. IV, p. 3 (1866).

Digitized by Google

ouis Gollut, le plus ancien historien du comté de Bourgogne, jet de l'empereur Charles-Quint, cinquante-six ans après la uête de la Franche-Comté par Louis XI.

jà plusieurs critiques, et entre autres le savant M. Weiss, nt fait connaître cet écrivain, souvent diffus et d'un goût dou- mais intéressant par la peinture vivante et naïve des mœurs mps, et par la recherche passionnée des titres d'honneur de ays.

le président Clerc a pu ajouter à ces lumières celles que lui urnies une étude des archives de la ville de Dôle, et des lettres es, qui aident à connaître Gollut comme homme public, en temps que comme historien.

caractère distinctif de Louis Gollut est son amour filial pour e de Dôle, patrie de sa mère, de sa femme et de ses enfants. le vague de ses conceptions trop étendues, dans ce cadre sans où il embrasse non-seulement la Franche-Comté, mais l'Es- entière, il semble n'avoir qu'un point de mire : la glorification ville de Dôle et l'abaissement de Besançon, sa rivale. *Ce n'est lement un historien*, dit M. Clerc, *c'est un combattant, et son livre, es formes placides, est un arsenal de guerre.*

ut un des deux députés envoyés à Philippe II pour le supplier aintenir à Dôle l'université et le parlement qu'elle possédait s plusieurs siècles, et qu'il était question de transporter à Be- n. Cette ambassade ne réussit pas complétement. Le roi restait s; il renvoya les députés sans résoudre la question. Cependant ution de la mesure fut suspendue; c'était un demi-succès.

rès douze années d'un travail opiniâtre, les mémoires de Gollut publiés, et accueillis avec une grande faveur par ses compa- s. Dôle s'enorgueillit de la supériorité que son historien cher- à lui assurer; Besançon, au contraire, poursuivit, condamna vre et en interdit la vente sur tout son territoire.

llut, inspiré par un amour-propre très-irritable, répliqua par uscule, heureusement resté inédit, mais que M. Clerc nous , et où il menaçait les Bisontins d'attaques nouvelles. Les le récompensèrent de sa partialité en l'élevant à la dignité ire. Gollut montra de l'activité et de l'énergie dans la défense ôle, assiégée par Henri IV. Peu de temps après, la peste en- tout le pays, et Gollut, dans cette nouvelle épreuve, montra êmes qualités que dans l'invasion. Le fléau, qui sévissait autour

Digitized by Google

de lui, l'emporta à son tour, et la population suivit avec un
douloureux le convoi du magistrat qu'elle aimait.

Quels que soient les défauts littéraires de Louis Gollut,
reconnaître en lui une des nobles figures du XVIe siècle, e
savoir gré à M. le président Clerc d'en avoir bien marqué les
La passion du travail, la persévérance de la volonté, l'h
d'avoir essayé le premier d'écrire l'histoire de son pays, la p
des vertus civiques, recommandent le nom de cet homme d
qui ne dut rien à l'intrigue, et qui mourut pauvre, au p
danger.

De nombreuses pièces justificatives, expliquées et rectif
besoin par des notes, complètent le travail consciencieux d
président Clerc, qui a déjà fourni ses preuves de compéten
publiant un savant essai sur l'histoire de la Franche-Comté.

THÉRY,

Membre du C

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

TIN DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE.
2e série, t. XII (XXIe de la collection), 1871-1872, in-8°.

Henri Charton continue dans ce volume son travail sur les
s des frères Fréart de Chantelou, auxquels il a consacré une
détaillée en 1867, et dont la générosité a doté au XVIIe siècle,
ine d'importants ouvrages de sculpture. L'un des plus remar-
es de ces monuments était un groupe de saint Martin, dans
e de Château-du-Loir, dû au ciseau de Barthélemi de Melo et
squier, employés par Paul Fréart. On croyait ce groupe détruit,
t heureusement M. Charton, qui dans la province même n'avait
btenir aucun renseignement précis à cet égard, se rendit à
eau-du-Loir, et y vit encore debout la plus grande partie du
ment qui rappelle le nom de M. de Chantelou : il y a vu, à
ée de la crypte de l'église Saint-Guingalois, le saint Martin
val; le pauvre a disparu. Ce monument décorait le grand autel
glise Saint-Martin-du-Château; lors de la destruction de celle-
1810, ce groupe trouva heureusement grâce devant les dé-
seurs, et il échut au curé de la ville, après avoir été déposé à
pice, puis relégué dans le jardin, où il eut à subir de cruelles
es par suite des effets de la température, étant composé de
cuite et de plâtre mélangés : c'est ce qui fit disparaître le
re. Le saint Martin, le cheval surtout, est excessivement re-
quable; mais ses proportions avaient rendu très-difficile son ins-
ion comme ornement d'un maître-autel, et il fallut, pour vaincre
sistance de l'évêque, toutes les reconnaissances méritées par
e Chantelou par ses incessantes libéralités pour obtenir l'auto-
ion accordée le 10 novembre 1688.
n groupe semblable, dû également à la générosité de M. de
ntelou, existe, intact heureusement, à Écommoy, dont il était sei-
r. Les statues qui composent le groupe sont de grandeur natu-
. Le saint est à cheval; il est revêtu du costume romain; sa

Digitized by Google

tête est couverte du casque; ses jambes nues sont chaussées du c
thurne; sa main gauche relève son manteau, tandis que de la droi
il en coupe un pan avec son épée, pour le donner au pauvre q
mendie. Le pauvre est couché à terre, presque nu, à peine couve
de quelques haillons; il tient une béquille dans sa main droite
tend l'autre vers le saint, qu'il implore du geste et du regard. L
cheval est un grand coursier de guerre, semblable à ceux que no
voyons dans les miniatures du moyen âge; son attitude au trot e
bonne, son cavalier est bien assis. Les draperies du manteau so
harmonieuses. L'œuvre attire forcément l'attention et donne env
de savoir quel a été son auteur. Les registres de la fabrique
Saint-Martin de Château-du-Loir portent que c'est « Barthéle
de Melo, sculpteur du Brabant espagnol, » qui a fait le groupe
cette église sur le modèle de Carrache. Or il faut savoir que M.
Chantelou visita l'Italie en 1640, au moment précisément où
grand artiste était en vogue. M. Charton insiste avec raison s
cette occasion de rendre justice à un artiste de valeur, trop oubl
de nos jours. Barthélemi de Melo était très-connu à Paris en 167
et siégeait à l'Académie de peinture et de sculpture; il a laissé
Saint-Sulpice, à Saint-Barthélemi et dans le parc de Versailles d
monuments estimables de son ciseau : son Mercure a été gravé po
le livre de Thomassin sur Versailles.

Quant au groupe d'Écommoy, la tradition constante l'attribue
Mongendre, sculpteur manceau. Or M. Charton démontre que ce
indication est absolument controuvée, et que ce second monume
appartient bien à Barthélemi de Melo. Ses recherches ont été co
plétement couronnées de succès. Un mémoire original de l'année 168
constate que M. et Mme de Chantelou chargèrent le sieur Mongendr
« sculpteur de la ville du Mans, » de construire l'autel d'Écomm
moyennant le prix de 1,500 livres tournois, « au cas qu'il soit aus
bien exécuté que celui de Saint-Martin de Château-du-Loir. » L
travaux durèrent d'avril 1689 à octobre 1692, et la dépense s'éle
à 1,879 livres tournois, non compris la pierre. Mongendre reçut
outre une pipe de vin « oultre et par-dessus le marché, » ce q
prouve qu'on en était satisfait. Les mêmes comptes nomment nett
ment les auteurs du groupe : « MM. de Melloz et Pasquier, scul
teurs de Paris, ont arryvé céans, le dimanche 24 septembre 169
pour travailler à faire le bas-relief de Saint-Étienne et pour y plac
les figures de saint Martin, saint Paul et sainte Françoise, et y o

Digitized by Google

né jusqu'au 1er avril 1691, lesquels ont toujours esté nourry
lanchy et couché dans la maison, et luy ai baillé avant ledit
5 livres, faisant avec 235 livres que M. Serpin lui a baillé
de 300.» Cette note lève tous les doutes et donne incontes-
ent le nom des auteurs du groupe d'Écommoy, copié évidem-
ou du moins très-imité du celui de Château-du-Loir.

ant à l'œuvre de Mongendre, M. Charton tient aussi à lui
justice : l'autel était monumental et surmonté d'un retable
des statues représentant les patrons des donateurs et des co-
. La famille Mongendre a compté plusieurs artistes qui se
ignalés par des travaux de ce genre. Les premiers connus
deux cousins habitants du Mans au milieu du XVIIe siècle :
descendants se firent rechercher dans la province et acqui-
ne honorable aisance : les uns furent sculpteurs, les autres
es, d'autres menuisiers; ces derniers se sont perpétués jus-
fin du XVIIIe siècle. M. Charton relève les principales œuvres
pu recueillir comme dues aux travaux de quelques membres
te estimable famille : l'Assomption de l'église de Saint-
t-des-Prés, peinte par P. Mongendre en 1670; le maître-
de Meurée, par Mongendre l'aîné, maître architecte et sculp-
1676); les autels de Meurée et de Saint-Vincent-des-Prés,
s» par Nicolas en 1670 et en 1681; le contre-retable de
Mamert de Saint-Célerin, par le menuisier Mongendre (1711).
anche, M. Charton démontre l'impossibilité de maintenir au
d'un Mongendre le fameux groupe d'Hercule terrassant le
Antée, du château de Lude, sur lequel est un monogramme
ttres B M. Il fait remarquer qu'aucun des membres de la
e n'a eu de prénom commençant par un B, tandis qu'il est
aturel de songer à l'auteur des groupes d'Écommoy et de
au-du-Loir, Barthélemi de Melo, dont ce monogramme est la
ignature.

Hucher rend compte des travaux de la commission d'archéo-
de la Société, lesquels ne sont ni très-nombreux ni très-im-
ts. Ils se bornent à l'examen de quelques débris provenant
ux maisons bien connues des amateurs du vieux Mans, la
n des Volier et celle de La Macle, un fragment de peintures
es du XIVe siècle, recueilli dans la première. La commission a
eusement noté la distribution si curieuse du travail de mo-
des murs d'enceinte de la ville. Ces mosaïques existent entre

Digitized by Google

des zones régulièrement séparées par trois chaînes de gra
briques : les pierres sont des grès ferrifères ou roussard; les pie
blanches qui dessinent les losanges sont des calcaires : ces losa
sont formés tantôt de neuf pierres, dont huit blanches et un r
sard au milieu, tantôt de seize pierres, toutes en calcaire unifor
Elle a encore décrit une trouvaille d'objets gaulois faite à Poil
déjà signalée directement au Comité. La commission s'est occu
du tombeau de Charles IV, conservé dans la cathédrale du Mans
à cette occasion une intéressante découverte a été faite par M. So
c'est qu'il existe sur le côté du cénotaphe touchant presque au
de la niche une ornementation très-curieuse. Au centre, on vo
blason de Charles IV, tel que le donne le récit, décrit par M.
cher dans le volume précédent, avec le lion dans la bordure,
des rinceaux de chaque coté. La commission, enfin, a pris une
cellente décision, celle d'entreprendre la publication d'une sig
graphie du Maine.

Édouard de Barthélemy,

Membre du Comité.

Journal de la Société d'archéologie lorraine et du Comité du mus

21e année, 1872, in-8°.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de cette société, qui publie
nuellement un journal, un volume de mémoires historiques e
autre de documents inédits. Le Comité connaît sa valeur, et il
fait un devoir de le reconnaître cette année dans son classem
des compagnies savantes.

M. Chautard décrit un jeton fort intéressant du chevalier d
male. Au droit, un écusson en forme de cœur, entouré d'une
ronne formée de deux branches d'olivier et surmonté d'une cro
Cet écusson est écartelé de Bourbon et de Lorraine; au bas une é
et autour la légende : *Clavd. Lotharœn. Avmal. abb. de Becco Hel*
Au revers, un vaisseau à l'ancre en pleine mer, les voiles ferlées
immobile malgré les vents soufflant de toutes parts, avec la
gende : *Sic fixa fides;* au bas, la date de 1583.

Cette pièce, qui appartient à Claude de Lorraine, dit le chev
d'Aumale, présente donc cette curieuse particularité, d'avoir
frappée pour un des hommes de guerre les plus ardents de la fi

Digitized by Google

ècle, en qualité d'abbé du Bec en Normandie, abbaye dont il
té pourvu depuis 1572 par la mort de son oncle le cardinal
se. M. Chautard se demande naturellement quels ont pu être
tifs qui ont déterminé le choix de la devise inscrite sur ce
La fin politique de M. d'Aumale est-elle digne d'être repré-
par ce vaisseau immobile au milieu des tempêtes? Sa fin re-
e mérite-t-elle ces mots : *Sic fixa fides?* A ce propos, M. Chau-
conte brièvement la vie de ce vaillant soldat, que les prédi-
plaçaient au-dessus de saint Michel et se plaisaient à appeler
le la Ligue, mais que M. Chautard trouverait mieux nommé
de la Ligue, tant ses actes contribuèrent à compromettre
ndre odieux le parti qu'il servait. En résumé, rien ne justifie
euse devise gravée sur le jeton du soldat-abbé.

Arthur Benoit fait connaître un bas-relief en faïence repré-
t la cène et encastré dans un pilier du transept septentrional
cathédrale de Saint-Omer, provenant du mausolée construit
église abbatiale de Saint-Bertin à la mémoire de Guillaume
e, évêque de Verdun, Toul et Tournay, abbé de ce monas-
décrit ensuite un second bas-relief du même tombeau, con-
ans l'église de Laërt, près de Saint-Omer, et un troisième plus
érable avec inscription et armoiries, déposé dans le musée de
ille. Ce monument, construit vers 1450, pourrait évidem-
tre restitué entièrement, et il serait bien désirable qu'on en-
ce travail. En 1846, le corps du cardinal fut trouvé en répa-
cathédrale, avec la crosse et les anneaux épiscopaux.

Schmit a découvert deux des bornes placées à la limite de la
et de la Lorraine en exécution du traité de délimitation du
obre 1661. Ces bornes sont composées d'un bloc de pierre
du haut d'une longueur de 1^{m},28 sur 15 centimètres d'épais-
sur la première face de l'une est une croix de Lorraine en
sur la seconde, une crosse épiscopale également en relief;
première face de l'autre, une croix lorraine avec les lettres
à l'envers, cinq fleurs de lys. Dans d'autres bornes encore
sur d'autres points, la croix de Lorraine et la crosse des
Évêchés, au lieu d'être en saillie, sont en creux.

drapeau lorrain a fourni à M. Henri Lepage le sujet d'un tra-
téressant, car la question n'est pas beaucoup plus facile à
er exactement en Lorraine qu'elle ne semble l'être pour la
France. Dom Calmet dit, d'après dom Picart, que le duc de

Digitized by Google

Lorraine originairement se présentait pour ses reprises auprès l'Empereur suivi de son maréchal, portant la grande bannière duché « de couleur rouge huppée et frangée de même. » Le duc M thieu (1135-1176) obtint, paraît-il, de Frédéric Barberousse la p mission de placer un aigle sur ce drapeau comme dans son blaso et Ferry Ier (1205-1206) le remplaça par les trois alérions sur u bande, qu'il choisit pour son emblème héraldique. Mais les rens gnements sont très-vagues pour cette période. Les documents c tains n'apparaissent qu'avec le règne de René II, qui conserva bannière rouge en la décorant d'une image de l'Annonciatio Charles III adopta le damas jaune avec la même image, en sema l'étoffe de croix de Jérusalem et de Lorraine, d'alérions, de b beaux et de son chiffre. Léopold changea encore le drapeau lorrai il le fit d'abord vert coupé par une grande croix rouge, puis rou coupé par une croix jaune, l'étoffe toujours semée de croix de Lo raine et de Jérusalem. Quant aux drapeaux secondaires, il y en e plusieurs : René II eut un guidon avec sa devise et un dextroché armé sortant d'un nuage. Un ouvrage justement estimé, *La pom funèbre de Charles III* (1605), représente divers guidons, les u semés de croix lorraines, les autres de croix de Jérusalem, d'autr décorés des armoiries ducales; on y voit également « la bannière Lorraine » avec la bande aux trois alérions, « le grand estendart pays, » avec l'annonciation, « la cornette jaune, » etc. M. Lepage r marque que « la bannière de Lorraine » que nous venons de citer e restée le seul drapeau connu aujourd'hui, ou du moins le se dont on fasse usage; et cependant il constate que, s'il fut l'insig national du duché, ce fut antérieurement à René II.

M. Quintard a trouvé un sceau vainement recherché par MM. D fresne et Robert dans leur *Sigillographie touloise*, c'est le sceau co ventuel de l'abbaye Saint-Mensuy de Toul. Il en a acquis récem ment la matrice et il s'empresse de la faire connaître : le sceau e ovale, terminé en ogive; dans le champ, saint Pierre nimbé, debout de face, tenant de la main droite le livre des Évangiles, de l gauche les clefs; de chaque côté du saint, une palme; la légend est ✠ *Sigillum conventus sancti Mansueti*. On peut s'étonner de ren contrer la figure de saint Pierre sur le sceau d'un monastère dédi à saint Mansuy; mais on le comprend aisément quand on apprend que le premier évêque des Leuci avait placé son évêché sous la protection du prince des apôtres, et que les saints Gauslin et Gérard

Digitized by Google

ateurs de l'abbaye, ont voulu perpétuer le souvenir de l'inten-
de leur vénérable prédécesseur. Le style de ce monument
se le commencement du xve siècle.

. Henri Lepage a enrichi ce volume d'un second travail d'une
ntestable valeur au sujet des chirographes conservés dans les
ves confiées à sa garde. On sait qu'autrefois comme aujourd'hui
ressait autant de copies authentiques des contrats synallagma-
s qu'il y avait de parties contractantes; par surcroît de pré-
on, on traçait au milieu d'une feuille, des mots que l'on coupait
ite par le milieu, comme on agit actuellement pour les souches
asse-ports : c'est, en général, le mot *cyrographum* qu'on inscrivait
a souche de ces anciennes chartes parties : de là est venu ce
générique. Les usages locaux apportaient de nombreuses modi-
ons : on y ajoutait des traits, des images pieuses, les mots
riale ou *commune*, les noms des parties contractantes; on coupait
ns divers la souche, etc. M. Lepage a retrouvé vingt-sept char-
arties dans les fonds des abbayes lorraines : aucune n'est
lée ou ondulée; le mot *cyrographum* n'y est jamais suivi de traits
achever la ligne, ni des adjectifs *commune* ou *memoriale*, ni des
des parties contractantes; aucun de ces chirographes n'a de
e formée à l'aide des lettres de l'alphabet; mais ils présentent
es variétés non prévues dans la savante *Paléographie* de M. de
y. Trois ont après le terme *cyrographum* des mots spécifiant la
e de l'acte : ainsi, un accord survenu en 1208 entre Warnier,
de Hugoncourt, et Henri, abbé de Haute-Seille, porte : *cyro-
um pacis;* une confirmation par le duc Simon II de la donation
oits de pâture par son homme lige Ulrich de Tilleux à l'ab-
de Beaupré (1178) porte : *cyrographum pacem habet inter vos*,
qu'il faut prendre, non pas comme une formule dévote, mais
comme une injonction ducale. Quatre portent sur la souche
ormules de dévotion. Sur un accord confraternel entre Thier-
vêque élu de Metz, prévôt de Saint-Dié, et son chapitre et
ye de Beaupré (1178), on lit : *Deus pacis et dilectionis maneat
vobiscum, amen.* Dans un accord de 1217 entre les abbayes
aute-Seille et de Salival : *Domini est terra.* Deux ont à leurs
es des formules tout à fait particulières. L'une, contenant un
l de 1174 entre les abbayes de Flabemont et de Beaupré,
à la souche une inscription indéchiffrable au premier abord.
mots sont formés de lettres alternativement rouges et noires,

Digitized by Google

enchevêtrées l'une dans l'autre; pour les lire, on doit tout simpl ment suivre celles qui ont la même couleur : *A* b *u e g* n u e *t i i c n* t *u* u s s : *k a r t a m c o n f i r m a n t* :

Les autres pièces indiquées par M. Lepage portent seulement mot *cyrographum*. L'auteur signale, en terminant, une question int ressante à approfondir, savoir quand les chartes parties ont ces d'être en usage en Lorraine. M. de Wailly en a vu du VIIe au XIVe siècl puisqu'il dit que ce fut surtout à cette époque qu'on se servit lettres de l'alphabet pour former la souche. M. Lepage n'en a poi rencontré de ce temps: les fonds des établissements religieux qu a eu à inventorier n'en renferment pas de postérieures à l'année 122

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY,

Membre du Comité.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE.

Nouvelle série, t. I, 1872.

La nouvelle série des Mémoires de la Société Éduenne s'annon par un grand et beau volume, occupé tout entier par l'archéolo et par l'histoire de la ville et du pays d'Autun. Le savant et lab rieux abbé Devoucoux, mort évêque d'Évreux le 2 mai 1872, av droit aux regrets de la Société, dont il présida jadis les premiè réunions. M. Bulliot a su dignement apprécier les hautes quali et les utiles travaux de son prédécesseur, qui, au moyen d'une tivité infatigable, savait servir les intérêts de la science sans négli aucun des devoirs que lui imposaient ses fonctions ecclésiastiqu Les membres les plus anciens du Comité n'ont sans doute pas per le souvenir des communications importantes qu'il se plaisait à no adresser.

M. Bulliot avait écrit, pour le concours académique de Lyon, récit détaillé des fouilles opérées par ses soins, en 1868, au mo Beuvray, pour déterminer l'emplacement de l'antique *oppidum* ga lois de Bibracte. Les événements politiques n'ont pas permis, vo le savez, l'exécution des dispositions ministérielles qui avaien touv ce concours sous les auspices du Comité. Le travail de M. Bulli n'est pas du moins perdu pour la science; la Société Éduenne s' fait un honneur de le publier. C'est un récit plein de méthod

Digitized by Google

infiniment utile à consulter pour quiconque entreprendrait des recherches de même nature. Si nous n'en présentons pas ici l'analyse, c'est que vous connaissez, Messieurs, la plupart des faits qui s'y trouvent relatés. Les bulletins du Comité, les comptes rendus des lectures faites aux réunions de la Sorbonne, les Mémoires de la Société des Antiquaires de France, ont tous eu leur part des renseignements fournis par M. Bulliot, et nous n'avons pas à vous rappeler les discussions intéressantes auxquelles ont donné lieu les découvertes de notre correspondant[1].

M. Bulliot a trouvé la confirmation de ses recherches sur l'origine d'Autun dans les fouilles pratiquées en 1866 pour l'établissement d'un chemin de fer, qui ont remis au jour des quartiers entiers de la ville romaine enfouis depuis quinze siècles. Un plan général, fruit de quarante années de recherches, relevé et dessiné par M. Roidot-Deléage, présente, superposées l'une à l'autre, la ville d'Auguste et celle du moyen âge. Rien de plus instructif et de plus piquant que de suivre de rue en rue l'emplacement des édifices appartenant à l'époque romaine ou à l'ère chrétienne, et l'indication des fouilles dont le souvenir a été sérieusement constaté.

Les Mémoires de la Société doivent encore au zèle de M. Bulliot la description d'un lutteur en bronze, de vingt-neuf centimètres et demi de hauteur, trouvé à Autun en 1869. Cette statuette, remarquable par l'exécution et la conservation, est devenue la propriété d'un collectionneur anglais; le musée d'Autun n'a pu en recueillir qu'un moulage.

M. l'abbé Lacreuze, curé de Curgy, a publié la nomenclature d'un grand nombre de sculptures gallo-romaines des environs d'Autun, les unes restées en place, les autres transférées au musée. Les travaux de ce genre offrent l'incontestable utilité de fixer l'origine et l'état actuel de monuments, qui seront d'autant mieux garantis qu'on les aura mieux fait connaître.

F. de Guilhermy,

Membre du Comité.

[1] Voici le titre complet du travail de M. Bulliot : «Observations historiques et archéologiques sur les fouilles d'Augustodunum pratiquées en 1866, à l'intérieur de l'enceinte romaine, pour l'établissement du chemin de fer de Chagny à Étang, accompagnées d'un plan général de la ville antique.» P. 349 à 370, avec deux planches, plus le plan dressé par M. Roidot-Deléage.

Digitized by Google

Bulletin publié sous la direction de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Montauban, 1869-1870. — Livraisons 1 à 9.

La Société dont ce bulletin est l'organe date de décembre 186
Elle a été fondée par les soins de M. l'abbé Pottier et de notre c
respondant, M. Devals, qui remplit les fonctions de secrétaire g
néral. La première livraison a paru en juillet 1869. Les événeme
qui se sont succédé depuis font excuser le retard mis dans l'en
des livraisons.

La richesse du département de Tarn-et-Garonne en fait de v
tiges de l'âge dit préhistorique est bien connue. Les docume
fournis par l'exploration des cavernes de Bruniquel, si habileme
fouillées par M. Brun, ont contribué à fixer les bases d'une scienc
peine soupçonnée il y a vingt-cinq ans : l'archéologie préhistoriq
M. Devals a été, dès l'origine, un des plus actifs et des plus judicie
explorateurs de ces grottes. Les trois articles suivants démontrent q
son zèle ne se ralentit pas.

Le premier, *Coup d'œil sur l'âge antéhistorique dans le départ
ment de Tarn-et-Garonne*, énumère les différents points garda
trace des anciens habitants depuis la caverne naturelle des âges
plus reculés jusqu'à ces camps savamment défendus contre lesqu
César dut employer toutes les ressources de son génie militai
M. Devals signale rapidement, mais d'une façon positive, au Verdi
à Nayroles, à Gariès, des ruines de forts vitrifiés dont il est le p
mier à parler. Je ne connais pas ces monuments : il m'est donc i
possible de discuter la valeur de cette assertion. M. Devals n'y insi
pas, et j'imiterai sa réserve; mais la question me paraît mériter
examen plus approfondi. J'espère que notre collègue, M. Mario
sera de mon avis.

Un second article, *Des habitations troglodytiques*, est fait so
forme de réponse à M. Noulet de Toulouse. Il date du 5 mars 187
M. Noulet, dans un mémoire inséré dans la *Revue archéologiqu
midi de la France*, avait soutenu la thèse que les cavernes creusées
main d'homme n'étaient que des cryptes d'approvisionnemen
comme les *greniers de César* à Amboise. M. Devals a facilement rais
de cette thèse. Ses arguments sont nombreux et péremptoires.
est superflu de les développer devant la section. Je signale cep

Digitized by Google

dant ceux empruntés au système de défense, à la série d'obstacles amoncelés en prévision d'une attaque de vive force. La description de M. Devals fait comprendre l'utilité et l'ingéniosité de ces défenses. Ce travail est donc une confirmation nouvelle de l'opinion, devenue indiscutable aujourd'hui, que, si dans chaque caverne ou plutôt dans chaque ensemble de cavernes il existait un retrait spécialement affecté à l'emmagasinement des provisions de la famille ou du clan, la destination spéciale de ces cavernes n'était pas celle des silos, mais bien celle d'un lieu d'habitation permanente et régulière. Une planche donne le plan de la grotte du Clot de Pautal, commune de Saint-Nauphary, et facilite la démonstration de M. Devals. A l'occasion de ce travail, l'auteur rappelle que ses premiers travaux datent de 1847. Au mois de septembre de cette année, il adressait au Comité un rapport sur le souterrain du Poulidets, qui venait d'être découvert près de Montauban.

Dans un troisième article, notre correspondant décrit les trois oppidums de Paillas, de Castelmayran et de Puygaillard, et les deux camps romains de Balignac et de Castera-Bouzet, visités par lui en 1869. Des planches accompagnent et facilitent ces descriptions. Rien ne particularise d'ailleurs ces découvertes. Les fouilles opérées dans leurs environs ou sur l'aire même des camps n'ont rien amené qui les signale spécialement à l'attention de la section. L'oppidum de Puygaillard et celui de Castelmayran sont indiqués sur la Carte des Gaules.

A propos de ces fouilles et des inductions qu'en tire M. Devals, qu'il me permette de lui soumettre un doute que je ne suis pas seul à partager. Il attribue sans hésiter les défenses dont il a retrouvé les traces, non pas même aux Gaulois avant l'invasion de César, mais aux tribus indigènes qui les ont précédés dans ce qui devait être plus tard la Gaule. J'avoue que cette assertion me paraît hasardée, et qu'en présence de l'incertitude qui règne encore sur toutes ces questions la réserve dans l'affirmative me semblerait plus prudente. Les explorations archéologiques nous apprennent que l'on trouve presque toujours au confluent de deux cours d'eau un promontoire élevé, une plate-forme dominant les alentours, défendue naturellement de deux côtés par ces deux cours d'eau, et, à la base du triangle, par un fossé creusé de main d'homme, et dont le sommet des talus (l'escarpe et la contrescarpe) était protégé par des broussailles et des palissades. Ces plates-formes, ces oppidums, constituaient la place de

Digitized by Google

guerre du clan environnant, qui y trouvait un refuge et une protec tion en cas d'attaque. Mais le bon sens le plus vulgaire, l'instin de la conservation naturel à l'homme, ne nous apprennent-ils p également que ces oppidums ont servi fréquemment depuis que l premiers occupants s'y étaient retranchés, qu'ils ont été un lieu d refuge lors des invasions successives des Romains, des Bagaude des Francs, des Arabes, des Anglais, et peut-être jusqu'aux guerr de religion? Or est-il admissible que la configuration de ces défens n'ait pas été modifiée par tant de circonstances et pendant un grand nombre de siècles, et que la trace qu'on en retrouve so précisément celle des défenses primitives et jamais celle des d fenses postérieures? C'est une question que j'adresse à M. Devals sur laquelle j'appelle son attention.

Je lui ferai une légère critique linguistique. Pour désigner pl sieurs oppidums, il se sert de la forme du pluriel latin et dit d *oppida*, transgressant ainsi l'usage qui régit l'introduction des mo étrangers dans notre langue. *Oppidum* est un mot latin deven français, et comme tel suit les règles de tous les mots français, q ne modifient pas leur terminaison suivant les cas. Si M. Devals éta conséquent avec lui-même, il devrait dire, en parlant par exemp du sol des oppidums, le sol des *oppidorum*. Ce serait la confusio Soyons archéologues, mais parlons français. Tout le monde y gagner

On lira enfin avec intérêt :

Un article sur le pont de Montauban (livraison d'août 1869), d à M. l'abbé Pottier, président de la Société. L'auteur indique rap dement les modifications apportées à ce monument depuis l'époq de sa construction en 1304 jusqu'à nos jours. Il y a joint u planche reproduisant un plan du pont dressé en 1526.

Et une notice sur l'hôtel de ville, par l'infatigable M. Devals. C hôtel de ville est l'ancien château réparé, transformé à divers dates, mais construit primitivement par le prince Noir, en 1370, s l'emplacement du premier château des comtes de Toulouse, dont ne reste plus trace. Une planche donne la coupe et l'élévation de grande salle dite salle du prince Noir. Bien que modifié par d appropriations intérieures, l'ensemble de cette salle est enco intact et se fait admirer par la force, la simplicité et la pureté d ses profils. M. Viollet-le-Duc avait déjà signalé cette belle constru tion à l'attention des archéologues et des architectes. Les vieill voûtes anglaises abritent aujourd'hui, outre l'hôtel de ville, le musé

Digitized by Google

Ingres, le musée lapidaire et le musée de la Société archéologique. C'est l'histoire de sa maison qu'a écrite M. Devals.

Il est vivement à souhaiter que ce recueil puisse continuer et se maintenir dans l'esprit qui le dirige. J'insiste particulièrement sur les efforts faits pour joindre des planches aux travaux publiés et expliquer les uns par les autres. Il faut espérer que cet exemple sera de plus en plus suivi par les Sociétés qui nous adressent leurs publications.

L. Clément de Ris,

Membre du Comité.

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.

Année 1870-1871, 1 vol. in-8° de 235 pages et 8 planches.

Un mémoire numismatique important remplit la moitié de ce volume, et lui donne un intérêt que les publications de cette Société, qui compte cependant des membres d'une incontestable valeur, présentent rarement. M. Aug. Denis y publie un essai sur la numismatique de la partie de la Champagne comprise actuellement dans les limites du département de la Marne; mais il n'a pas réfléchi que, dans sa préface même, il laisse de côté la numismatique rémoise, qui a été précédemment traitée par M. Max Werly. Il se trompe donc en disant s'occuper de tout le département, quand, en réalité, ses recherches concernent seulement Châlons et Sainte-Menehould. Son travail est une compilation utile, puisqu'elle réunit tout ce qui a été écrit et dit jusqu'à ce jour sur les monnaies de cette partie de la Champagne, depuis l'antiquité la plus reculée. L'auteur divise son étude en époque gauloise, époque mérovingienne, époque carlovingienne, monnaie épiscopale, monnaie des ateliers royaux; il le termine en recueillant les jetons, mereaux et médailles commémoratives frappés à l'occasion de quelques événements locaux et en l'honneur de certains grands hommes de la région.

Le pays des Catalauni avait, longtemps avant la conquête des Gaules, ses monnaies autonomes, monnaies grossières, dépourvues de toute légende. M. Denis en décrit huit variétés représentant, au revers, un sanglier, un loup, une tête de bœuf, un lion, un aigle; et, à l'avers, il y a toujours une figure ou une tête humaine. Il se trompe cependant, et les pièces citées 5, 6 et 7 de sa première planche

Digitized by Google

appartiennent aux Carnutes beaucoup plus vraisemblablement
Catalauni.

L'époque mérovingienne offre à M. Denis quatre ou cinq
que nous ne croyons pas pouvoir accepter sans restriction.
monnaies portent sur la légende les mots *Catala cive* et *Catala*
et aujourd'hui nombre de numismates lisent CVTVL là o
avait précédemment lu CATAL. La monnaie d'Orbais port
mots CAENNO en légende et ORBALLVM au revers est
buée par quelques-uns à Craon, en latin *Cratumnum*. Le trien
tant la légende VIDVA VICO ne peut être du village de la
aux portes de Châlons, localité trop peu importante de tout
pour avoir possédé un atelier monétaire, et dont la fondati
paraît postérieure à la période mérovingienne. Le triens VIE
VICVS me paraît seul appartenir très-vraisemblablement à V
le-Château, bourg considérable, ancien et beaucoup plus imp
que Vienne-en-Val (Loiret), auquel l'affecte M. Benjamin Fill

Comme on le voit par cette période, le travail de M. Denis
considérablement à désirer. Il est plus satisfaisant pour les tem
suivent; les monnaies de Châlons et de Ponthyon sont au n
de cinq pour autant d'évêques : Hugues, Guillaume de Cham
Geoffroy Ier, Guillaume du Perche, Geoffroy de Grandpré,
de Châteauvillain (novembre 1335); et de six pour quatre
France : Charles le Chauve, Charles VI, Louis XII, Henri IV.

La monnaie de Châlons jouissait d'une grande estime d
commerce, et l'on trouve de nombreux actes, surtout du XIIe
où elle est marquée de préférence à toute autre. Elle perdit
sa réputation, quand nos rois eurent successivement réduit la
réelle de leurs monnaies en général. En 1412, la monnaie de
Menehould fut transférée à Châlons pour la soustraire aux v
les gens de guerre y commettaient fréquemment. En 1423, l'
de Châlons devint franco-anglais. Le roi Henri V ordonna, le 2
au bailli de la ville, de lui fournir sous deux mois 600 marc
gent en billon. M. Denis fournit le premier, croyons-nous.
indication. Il fait connaître également un monument numism
excessivement curieux, conservé au musée de Châlons : c'est u
gravé ayant servi à frapper le revers de l'écu d'or de Charl
retrouvé assez récemment dans un des canaux de la ville, p
l'ancien pont de la Monnaie.

La monnaie de Sainte-Menehould fut instituée par ordonna

Digitized by Google

16 août 1392. M. Denis n'a pu en retrouver le signe distinctif originaire. En 1526, ses monnaies portèrent la lettre T, et l'on n'en connaît qu'un exemple, un petit parisis de l'aumônerie de Charles VIII; le T fut promptement attribué à l'atelier de Nantes.

M. Denis se trompe en admettant dans son travail les monnaies du comté de Vertus. Vertus est bien une ville du diocèse de Châlons, mais ses monnaies ne peuvent être considérées comme champenoises : elles sont italiennes, frappées dans le Milanais par Jean Galéas III, qui, tenant le comté de Vertus du chef de sa femme, en portait le titre.

Le chapitre consacré aux jetons et mereaux est des plus intéressants. Le jeton le plus curieux est celui de l'atelier monétaire de Châlons que j'avais découvert et dont mon frère Anatole a été le premier à trouver l'attribution. Il porte : au droit, une couronne, VIAS : TVAS : DOMINE : DEMONSTRA : MIHI ; champ semé d'étoiles, un pèlerin marchant sur un sol émaillé de fleurs et tenant son bourdon ; au revers, couronne, PROIECTORES : MONETE : CATHALANECIS ; targe aux armes de Champagne, suspendue par la courroie du col à un arbre défeuillé ; au pied, un mouton couché sur des fleurs semblables à celles du droit ; le champ semé de fleurs de lys. Tous ceux qui avaient vu cette curieuse pièce avaient lu PROTECTORES, et l'on devine dès lors le sens qu'on pouvait donner à cette légende ; tandis que la véritable lecture se présente tout naturellement en étudiant les légendes françaises des vieux jetons avec ces mots : *gectoures*, *getœrs*, *getoirs ;* quand on employait les *gectouers* pour faire des comptes, on les *gectait* sur la table. A Châlons, on a voulu sans doute faire de l'érudition en donnant au mot *gectouers* une forme latine, et on les appela *projectores*, parce que *projiciebantur*. Un texte des registres de la cour des monnaies date ce petit monument : le 19 octobre 1491, on permit à Edmond le Boucherat, maître particulier de la monnaie de Châlons, de faire faire des *gectons de laton*. M. Denis a recueilli quelques autres pièces locales : la fameuse médaille frappée en 1591 pour perpétuer le souvenir de la fidélité de la ville à Henri IV ; un jeton de présence de la communauté des cordonniers de Châlons ; les jetons des membres du congrès de ville sous Louis XV, de la compagnie des chevaliers de l'Arc, de la société littéraire de Châlons (1757), des portefaix ; la plaque de mendiant, etc. En résumé, le travail de M. Auguste Denis est un essai intéressant, en ce qu'il centralise des recherches éparses dans

Digitized by Google

un certain nombre de publications; mais il n'apprend rien de no veau, et laisse encore place pour entreprendre une monographie la numismatique châlonnaise; l'auteur, du reste, ne prétendait p faire davantage, et nous devons le féliciter de ses efforts.

Un document très-important pour l'histoire monétaire a été d couvert par nous dans le grand cartulaire du chapitre de Châlon commenté par mon frère et naturellement reproduit par M. Deni c'est le diplôme de Charles le Chauve, daté de 865, par cons quent postérieur d'une année au fameux édit de Pistes, aux prescri tions duquel il renvoie, par lequel le roi, sur la demande d'Erche baus, évêque de Châlons, et de la reine Yrmentrude, accorda à prélat et à ses successeurs le droit d'avoir un atelier monétaire. document établit d'une manière positive que les deniers carlovi giens frappés à Châlons, avec le monogramme de Charles le Chauv sont purement épiscopaux. M. Denis ne partage pas cette opinio selon lui, le diplôme donne seulement le bénéfice au chapitre Sai Étienne, en laissant la monnaie en propriété exclusive au roi. C une erreur complète : les concessions monétaires faites par les r carlovingiens aux chapitres et aux abbayes sont toutes conçues da des termes identiques. Le roi était censé posséder les monnaies, s lesquelles devaient toujours figurer son nom et son monogramm mais tous les revenus appartenaient aux donataires, qui, par le fai en devenaient bien et dûment propriétaires. C'est ce qui résulte passage dans lequel Charles le Chauve déclare que l'évêque *posséde perpétuellement* la monnaie de Châlons et l'administrera légalemen à la condition de faire profiter le chapitre des revenus à proven C'était donc une monnaie épiscopale au type royal, comme so toutes les monnaies épiscopales et abbatiales de cette période.

Édouard de Barthélemy,

Membre du Comité.

Bulletin de la Société académique de Laon.

Tome XIX, année 1869-1870.

Comme toujours, la Société de Laon publie un volume rempli travaux intéressants.

M. Fleury donne quelques détails sur une importante trouvail de monnaies romaines faite, en 1868, dans un vase de bronze en

Digitized by Google

fermé dans une excavation maçonnée, à Montbavin; ce vase contenait 450 pièces en bronze des divers empereurs, depuis Domitien jusqu'à Alexandre Sévère.

Le même auteur consacre une étude à Guillaume Dupré, statuaire, né à Sissonne, près de Laon, artiste sur l'origine duquel les renseignements positifs faisaient absolumment défaut [1]. C'est un ouvrage que nous avons publié en collaboration avec M. Eudore Soulié, le *Journal d'Héroard, médecin de Louis XIII*, qui constate le lieu de naissance de l'artiste laonnais. Le 21 septembre 1604, en effet, le minutieux Héroard nous apprend que le dauphin fut « tiré tout de son long en terre de poterie, vêtu en enfant, les mains jointes, l'épée au côté, par Guillaume Dupré, natif de Sissonne, près de Laon. » Jusqu'à la publication de ce document, on croyait Dupré originaire de Troyes ou de Paris. Il demeura à la cour, reçut le titre de statuaire du roi, et devint, à ce que raconte Héroard, professeur du dauphin pour cet art. Mais Dupré se fit encore mieux connaître dans le monde des arts par les nombreuses médailles qu'il grava sous les rois Henri III, Henri IV et Louis XIII. Le *Trésor de numismatique et de glyptique* a recueilli soixante-dix-neuf médailles et portraits dus au burin de Dupré, dont trente-deux sont signées. La dernière pièce connue comme appartenant authentiquement à notre artiste date de 1643, ce qui mène M. Fleury à conclure qu'il dut terminer vers cette époque sa laborieuse carrière.

Des biographes l'avaient fait mourir dès 1632, opinion qui ne peut plus être soutenue. M. Fleury n'a malheureusement trouvé aucun document positif pour la question de l'âge de Dupré; seulement, comme il le voit déjà célèbre et bien posé en cour en 1595, il croit qu'il ne pouvait avoir à cette époque moins de trente ans, et propose, en conséquence, de placer sa naissance entre les années 1560 et 1565. M. Fleury passe en revue les principales médailles de notre artiste et lui consacre d'intéressantes descriptions. Nous nous félicitons d'avoir ainsi contribué à la restitution, comme le dit M. Fleury, d'un grand artiste au département de l'Aisne. Mais nous ferons remarquer à l'auteur qu'il commet, en parlant de Dupré, une erreur qui ne peut que vivement surprendre. Il le désigne comme auteur de la statue de Henri IV placée, après plusieurs années d'attente, sur le cheval qui orna seul, jusqu'en 1614, le terre-plein du pont Neuf. Il y a longtemps que cette attribution est reléguée au nombre des

[1] Voyez plus haut, p. 391, l'analyse de ce travail sur Dupré dû à M. Michelant.

Digitized by Google

fables dont aucun auteur sérieux ne peut s'occuper, et que l'
les noms des auteurs de ces groupes célèbres : Tacca pour l
Jean de Bologne pour le cheval.

M. Fleury écrit dans ce même volume l'histoire de deux
artistes du xve siècle. Colart de Laon et Colart le Voleur. Ce
biographies, composées sur documents originaux et inédit
ritent d'être examinées avec quelques détails.

Colart de Laon apparaît pour la première fois comme
en 1382, et il devait avoir déjà une certaine valeur, puisque
duc d'Orléans, grand ami des arts, l'employait à cette époq
biographe, d'après des inductions ingénieuses assurémen
dénuées de toutes preuves matérielles, le fait naître à Laon,
son nom, vers 1350. Il combat absolument la version p
par un autre savant de cette ville, M. Melleville, et qui pré
reconnaître notre artiste dans un Collart de Laon, marchan
pier à Soissons, en 1355; or un document récemment trouv
les archives de l'Aisne, la liste de la taille de la paroisse de
Remy, place de Laon, en 1425, mentionne Colart le Peintr
peut se concilier avec son existence à âge d'homme en 1355.

Colart de Laon, successivement peintre-imagier, pein
vélin, sur bois et sur métaux, puis valet de chambre, d'ab
duc d'Orléans, enfin du roi Charles VI, était un artiste réel
estimé de son temps. M. Fleury a recherché, à son sujet, de
ments positifs avec une excessive patience, et ses efforts ont
ronnés d'un plein succès; il a rassemblé, de 1382 à 140
neuf quittances tirées des comptes des hôtels du duc d'Orléa
roi et de la reine, qui fournissent les plus curieux détails, e
trant avec quelle souple diversité Colart savait employer s
ceaux. Ces quittances concernent : un portrait du comte
« représentation du deffunt » (1388); des peintures murale
la bibliothèque du duc d'Orléans (1395); un grand tableau s
pour la chapelle de ce prince, peint en camaïeu (1396); u
quaire pour la reine, « l'aulmoire à fenestre » (1397); un
représentant, sur fond d'or, saint Louis et son frère l'arch
de Toulouse; un diptyque pour le duc d'Orléans, avec un tab
saint Jean-Baptiste; des cartons de tapisseries de l'apparteme
reine (1400); un « escrain » sur parchemin pour la même. D
quittances nous montrent Colart peignant des harnais de j
d'autres ornementations pour lesquelles il semble avoir vé

Digitized by Google

ment excellé. M. Fleury cherche ensuite à découvrir à quelle école son peintre a pu se former; il repousse l'influence de la Flandre, qu'il assure inconnue à ce moment chez nous, et, à cet égard, il se laisse évidemment emporter par son désir de ne rien laisser subsister de ce que M. Melleville avait écrit au sujet de Colart. Nous n'entrerons pas dans la discussion de ces détails, satisfait d'avoir signalé les textes nouveaux mis en lumière par M. Fleury, et qui donnent à Colart de Laon une valeur et une importance artistiques qu'on ne lui croyait pas.

Colart le Voleur est un autre artiste laonnais qui apparaît dans un compte de 1432. M. Fleury l'avait présenté, il y a quelques années, comme fils ou proche parent du premier Colart; il est moins affirmatif aujourd'hui, et se contente de signaler des probabilités sans vouloir rien décider. Pour son triste surnom, aucune explication satisfaisante[1]. Ce Colart fleurit à la cour de Bourgogne; il était varlet de chambre du duc, et est intitulé, dans un document contemporain, «gouverneur des arts ingénieux.» Il se pliait, en effet, à tous les goûts; il décorait aussi bien un char de triomphe pour la duchesse Marguerite qu'il lui dessinait des patrons de modes, ou qu'il dressait le menu et le plan d'un grand festin et qu'il remettait à neuf la galerie des fêtes du château de Hesdin, travail pour lequel il recevait, en 1433, la somme considérable de mille livres de 40 gros. La description minutieuse de ces derniers travaux, dressée par le receveur ducal, présente des détails très-curieux.

Ainsi, l'artiste restaura trois statues, dont la mission n'était pas seulement décorative, mais «de vuider eaux et moillier les gens

[1] Sur le nom de Colart le Voleur, voyez plus haut, p. 393, *ad calcem*. Là, M. Michelant fait observer que le mot *voler* n'avait pas au xve siècle le sens de dérober et répondait au *volare* des latins; cette excellente observation me suggère sur cette question une hypothèse que je lui soumets, ainsi qu'à nos collègues de la section d'histoire et de philologie.

On a voulu voir dans ce nom *le Voleur* un sobriquet se rapportant personnellement à l'artiste laonnais; ne serait-ce pas qu'on a oublié que Colart est un nom de baptême? C'est une forme de Nicolas, que l'un des plus célèbres imprimeurs du xve siècle nous a rendue familière. Je veux parler de Colart ou Colard Mansion. *Colart* étant un nom de baptême, *le Voleur* n'est plus le sobriquet, mais le nom de famille de *Colart le Voleur*, et ce nom, qui n'avait rien d'injurieux alors que tout le monde en connaissait la signification, me paraît avoir été emprunté à une profession. On disait *voler le Héron*, ou tout autre gibier de plumes; de là, *le Voleur*, comme *le Fauconier*, *le Veneur*, etc. En un mot, *Colart le Voleur* me semble l'analogue de *Nicolas Colas* ou *Colart le Fauconier*. (Note du secrétaire de la section d'archéologie.)

Digitized by Google

quand l'on veut.» Dans un coin de la salle était la stat
ermite «qui fait pleuvoir tout par tout comme eaue qui v
ciel, et aussi tonner et neiger, et aussy esclitrer comme ce o
au ciel.» Ce n'est pas tout : «Item avoir faict faire paveme
icelle salle semblable comme devant estoit; et là a une pla
quand les gens vont par dessoulz pour eux garantir de la p
cheent du haut en bas dans un sac où ils sont emplumés et t
brouillés.» A l'une des portes de cette fameuse galerie était
vide : grâce à un ressort que poussait le duc, «ung person
bois» s'élançait du sol et se dressait sur ce banc; un second
faisait ouvrir la bouche de ce personnage et lui faisait pou
cri terrible; à ses côtés, deux autres individus apparaissa
même, armés de verges avec lesquelles ils frappaient dru su
des curieux. Colart le Voleur avait imaginé encore bien d'aut
prises à l'adresse des dames, mais dont nous tairons pudiq
les détails; nous nous contenterons de constater qu'il exce
inventions comiques et hardies. On en jugera par ce dernier
Colart avait peint sur la frise de la galerie de Hesdin des
dans le genre de l'époque. Ces devises couraient autour de
Le duc convoquait ses invités pour les lire : ceux-ci s'empr
de s'y rendre, et, pendant qu'ils déchiffraient ces vers, ils re
tout d'un coup un jet d'eau en plein visage. Et il ne faut pa
qu'une fois averti on pût se soustraire à ces jeux très-pe
sants; Colart prévoyait tout : il avait établi «des conduis e
engiens qui jecteront eau par tant de lieux qu'il n'est pers
la galerie qu'il sache luy sauver qu'il ne soit tout mouillé,
envers les fenestres et tout du long, afin que nul n'y peut estre

Nous rappellerons, pour mémoire, le travail sur la Ferté-
lu par M. l'abbé Poquet à la dernière session du congrès de
bonne.

M. Taiée commence, dans ce volume, une étude consi
sur l'abbaye de Prémontré. Cette première partie s'étend d
fondation, en 1120, jusqu'à l'année 1512. Elle est puremen
rique, mais nous espérons bien trouver plus tard une bon
cription archéologique de cet important monastère.

M. l'abbé Baton publie une nouvelle notice sur Bibrax,
dans les papiers de feu M. Thillois, un des membres distin
la Société de Laon. M. Thillois fait successivement justice
les systèmes proposés. Il repousse Braine, Fismes, Laon, B

Digitized by Google

Sissonne, Barby, Bray, Braye, la montagne de Bièvre, et il accepte Bébrieux, qui lui paraît satisfaire à toutes les exigences de la description de César. Entre les villages d'Aizelles, Berrieux, Saint-Thomas et Aubigny, on voit un grand plateau sur une montagne d'où l'on découvre Reims, Laon et une partie de la Thiérache. Tous les vestiges constitutifs d'une ancienne ville forte s'y retrouvent; cet endroit porte dans les environs, encore actuellement, le nom de *vieux Laon*. En effet, les habitants de Bébrieux ont quitté leurs demeures à la fin du ve siècle de notre ère, pour venir s'établir sur la montagne où Laon s'élève. Mais ils laissèrent quelques fermiers et ouvriers pour surveiller leurs propriétés, vignes, jardins et champs, et c'est ainsi que se forma un village dénommé d'abord Bébrieux, puis, depuis deux siècles, Berrieux.

Une découverte intéressante a été faite à Laon, dans la rue des Casernes, sur l'emplacement où existait l'église Saint-Julien : on a découvert une crypte voûtée en berceau, terminée carrément à l'est et à l'ouest. La tradition veut que saint Genebaud, premier évêque de Laon, au vi^e siècle, y soit resté volontairement enfermé pendant sept années. Une niche est creusée dans la roche, ayant dû servir de tombeau, et l'on a reconnu un tuyau carré en terre cuite, descendant de la voûte au-dessous du sol apparent. Un membre de la Société a émis l'opinion que ce serait peut-être l'endroit d'une piscine baptismale. Dans tous les cas, la Société a prescrit l'exécution de fouilles à ses frais.

M. Fleury a fait connaître l'existence, sur un tertre naturel près de Montchâlons, de monuments rappelant ceux si justement célèbres de Karnac. Au sommet existait récemment encore un cercle de gros blocs de pierres brutes provenant des bancs de calcaire à nummulites dont la tranche perce les flancs des collines voisines, et sur le versant de ce tertre une ligne de semblables blocs. Le défrichement du bois qui existait en cet endroit a amené la destruction de ce monument; mais neuf blocs, des quarante qui existaient, subsistent encore, et l'on reconnaît facilement la place de ceux que les habitants des villages voisins ont approprié à leurs besoins. M. Fleury présente ces blocs comme datant de l'époque celtique. La question mérite d'être étudiée.

Édouard de Barthélemy,

Membre du Comité.

Digitized by Google

RAPPORTS

DES MEMBRES DU COMITÉ SUR LES COMMUNICATIONS MANUSC

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

Rapport sur les Mémoires du comte de Tillières.

Proposition de M. Hippeau.

Le manuscrit que M. Hippeau propose de publier dans un v
des *Mélanges* se compose d'environ 200 pages de *Mémoires*
Pièces justificatives ayant au moins la même étendue. Le pers
dont ces documents émanent, ainsi que la source dont il
viennent, sont déjà connus par d'autres Mémoires publiés éga
par M. Hippeau[1], et qui roulent principalement sur les amb
du comte Le Veneur de Tillières en Angleterre, la cour de Ch
et le mariage de ce prince avec Henriette de France. Ces m
diplomatiques sont, à vrai dire, le principal événement de
du comte de Tillières, et, comme on devait s'y attendre, l
qui s'y rattachent reviennent fréquemment sous la plume d
teur, même dans la relation distincte dont nous allons
Celle-ci s'applique surtout à ce que le comte vit et ouït d
cour de France, depuis l'âge de dix-sept ans où il y paru
le règne de Henri IV, jusqu'à la fin de l'année 1650, où
rateur nous laisse en pleine Fronde et à la veille de l'arre
des princes. Conseiller d'état, puis diplomate en fonctions
expectative, il vit successivement, pendant les années où s
sions ne l'appelaient pas au dehors, la faveur de Luyn
Richelieu, de Mazarin, qu'il servit officiellement, tout
sant d'eux beaucoup de mal dans ces Mémoires composé
il, pour lui-même plutôt qu'en vue de la publicité. Sa p
à la cour, sans être éminente, le mettait à même de s'ent

[1] Paris. F. Didot, 1863, 1 vol. in-12.

Digitized by Google

quelquefois avec les puissances, mais surtout de recueillir beaucoup de bruits, de médisances et aussi, probablement, de calomnies, qu'il enregistrait dans un style très-négligé, qui reste encore rempli d'incorrections après que M. Hippeau s'est efforcé de faire disparaître les plus grossières. Il ne paraît pas qu'une haute intelligence ni un sens moral et politique d'un ordre supérieur ait permis à l'auteur de s'élever au-dessus des jugements vulgaires, ou, tout au moins, de donner à ses griefs et à ses rancunes cette expression vigoureuse qui fait vivre les écrits des Retz et des Saint-Simon. Ainsi, tyrannie et vengeances personnelles de la part de Richelieu, faiblesse de Louis XIII, galanteries d'Anne d'Autriche avec Bellegarde, Buckingham, le comte de Soissons, le duc de Montmorency, puis avec Mazarin, duplicité et cynisme de celui-ci, voilà les appréciations superficielles, incomplètes, banales, quand elles ne sont pas fausses, qui reviennent à chaque page, sans être relevées, à l'occasion, par la mise en relief de faits ou de jugements nouveaux. Quand on cherche à se rendre compte de ceux qui, parmi les hommes du temps en évidence, trouvaient grâce aux yeux de l'auteur, on ne rencontre guère que le ministre Puysieux ou le duc de Beaufort, ce qui donne une idée médiocre de son intelligence politique. La période comprise entre la régence d'Anne d'Autriche et la Fronde, la *Cabale des Importants* et les intrigues qui préparèrent l'explosion de 1648, semblerait être la partie de ces Mémoires qui pourrait offrir le plus d'intérêt, à raison de l'espèce de lacune qui existe pour cette période dans la série, si nombreuse et si riche, du reste, des documents de notre histoire en ce genre. Mais cette lacune est plus apparente que réelle. Non-seulement Pontchartrain, Campion, Bassompierre, Richelieu (*Mémoires* et *Correspondance*) lui ont consacré une partie notable de leurs relations, mais encore la plupart des grands mémoires du règne de Louis XIV l'ont touchée sous la forme rétrospective, sans parler des gazettes, des manifestes, des pamphlets si nombreux à cette époque, qui en ont montré le côté officiel et celui qu'on peut appeler le revers de la médaille.

L'importance des *Pièces justificatives*, plus étendues que les *Mémoires* eux-mêmes, est naturellement subordonnée à l'intérêt de ceux-ci. Nous pensons donc que le tout, qui occuperait une partie notable d'un volume de Mélanges, n'a ni cette nouveauté du fond, ni ce piquant de la forme qui justifieraient son adoption par le Comité pour un recueil publié sous les auspices de M. le Ministre

Digitized by Google

de l'instruction publique. Mais on pourrait extraire du ma
soumis à notre examen une centaine de pages d'impression
occuper une place plus modeste dans un de ces volumes, si
n'aimait M. Hippeau le réserver pour servir de suite à une n
édition des *Mémoires de Tillières*. Ce choix, pour lequel on p
se fier au goût et à l'esprit de sacrifice de notre savant co
devrait, ce semble, porter principalement sur la période qu
avons désignée, ainsi que sur les conversations de l'auteur
roi, la reine, les ministres, et, en général, sur les points où
fournir à l'histoire un témoignage personnel.

E.-J.-B. Rathery,

Membre du Comi

Siége et bataille de Rethel en 1650.

Trois documents transmis par M. Nozot. — Novembre 1872.

Au mois de mars 1872, M. Matton, archiviste de l'Aisn
envoyé au Comité un document constatant le rôle importa
joué, à la prise de Rethel sur l'armée de la Fronde, M. d
camp, lieutenant général pour le roi. La destruction d'un
dans la pièce originale, rendait la copie incomplète, et,
d'examiner ce document, j'avais demandé que M. Nozot, al
respondant du ministère à Sédan, et aujourd'hui à Rocroy,
de rechercher cette pièce dans les délibérations de la vil
nous en adresser une copie.

M. Nozot n'a pas pu nous transmettre ce document[1]; m
relevé ce qu'il a rencontré de relatif aux siége et bataille d
en la même année 1650.

Ce dossier complémentaire, où Manicamp n'est pas me
comprend un certificat du maréchal du Plessis-Praslin, gou
daté du 12 février 1651, en faveur de Jean Randoulet, cha
attestant les services qu'il a rendus lors de la reprise de
Plus, une note sur la seconde occupation de Rethel, en 1
les maréchaux de Turenne et de la Ferté, note qui n'aj
aux faits consignés par l'histoire. Enfin, un récit complet
et de la bataille de Rethel en 1650.

[1] Voyez *Rev. des Soc. sav.* 5e série, t. IV, p. 296.

Digitized by Google

Les trois documents sont donnés comme puisés dans les archives de Rethel; mais M. Nozot n'indique aucun fonds de provenance, et, pour le dernier, la narration du fait de guerre, il ne donne même aucune date.

Frappé de l'aspect tout moderne de ce document, j'ai écrit à M. Nozot pour être éclairé sur l'authenticité et le caractère de ce fragment, et M. Nozot m'a répondu qu'il l'avait copié dans le journal *l'Espoir*, lequel l'a reproduit d'après un passage d'une histoire inédite de Rethel, écrite par M. Chéri Pauffin, ancien maire de la ville, décédé il y a cinq ou six ans. Il pense que M. Pauffin a composé cet ouvrage d'après des documents qui se trouvaient à la mairie de Rethel et qu'il a égarés, car ils n'y sont plus.

C'est ainsi qu'étaient gaspillés la plupart des dépôts publics dans les départements, avant que l'administration ne prît les moyens de les préserver, et c'est le retour à cet abandon déplorable, dont la France offrait seule l'exemple, que cherchent encore à obtenir, sous les noms de réformes, de décentralisation et d'économie, quelques-uns de nos législateurs.

En ce qui regarde le fragment transmis par M. Nozot, sur lequel doit statuer le Comité, je reconnais qu'il est intéressant, plein de détails curieux sur le combat devant Rethel, où Turenne, vaincu et enveloppé, ne se tira d'affaire que par une valeur intrépide. Il lutta presque seul, l'épée au poing, plutôt que de se rendre, et, faisant une trouée, s'enfuit avec cent cinquante hommes. Ce récit contient, en outre, trois documents dont les originaux sont perdus : 1° une lettre de Louis XIV aux bourgeois (1er février 1650), leur enjoignant de courir sus aux troupes qui se présenteront sous les ordres du *sieur* de Turenne; 2° un discours de trois bourgeois de Rethel à Turenne, au camp de qui ils avaient été députés, sur sa demande, pour écouter ses propositions : la harangue de ces honnêtes citoyens est humble, respectueuse, mais pleine de dignité : ils rappellent au général qui sert dans les rangs de l'étranger son titre de maréchal, sa gloire passée et la fidélité qu'il doit à son roi; 3° la réponse de M. de Turenne, qui, plus curieuse encore, est un vrai chef-d'œuvre de perfidie, de duplicité, et conclut, des séductions les mieux combinées pour égarer des gens loyaux, mais simples, aux menaces les plus impitoyables. Sans se laisser abuser par des protestations hypocrites, ni intimider, les bourgeois fermèrent leurs portes et se préparèrent à résister.

Digitized by Google

Attachante au fond, parce qu'elle est étayée sur de bons
ments, cette narration est déclamatoire et mal faite. Cepen
moyennant des coupures, on pourrait la reproduire, si elle n
été publiée par un journal de province. Mais, comme *l'Esp*
une feuille peu répandue, et que cet extrait contient des
qu'on ne retrouverait pas ailleurs, il sera bon de le conserve
les archives du Comité et d'en signaler l'existence aux pers
qui auraient intérêt à le consulter. Tel est le but de ce compte r

FRANCIS WEY,

Membre du Comité.

RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER LE PROJET DE PUBLI
DES RÔLES GASCONS.

Proposition de M. Francisque Michel.

Les *Rôles gascons et français* conservés à Londres dans le
Records office sont des documents de la plus haute impo
pour l'histoire de France en général, et surtout pour l'histoire
Guyenne, du XIIIe au XVe siècle. On en peut juger par l'usage
ont fait plusieurs auteurs français, encore bien que ces de
n'aient guère eu à leur disposition que la table très-imparf
très-incomplète publiée au XVIIIe siècle par Thomas Carte,
extraits fort insuffisants de Bréquigny déposés à la Bibliothèq
tionale.

M. Francisque Michel, qui a tiré un si bon parti des *Rôle*
cons pour la composition de son Histoire du commerce de Bord
a pensé qu'il serait utile d'entreprendre la publication de cett
de documents. La commission à laquelle vous avez renvoyé
men de cette proposition n'a pas hésité à la reconnaître c
tout à fait digne de l'attention et des encouragements du C
Nous n'avons pas encore assez de renseignements pour pouvoi
prononcer sur la forme et sur les détails de la publication. I
due de ces documents ne permettra pas, selon toute apparen
les publier sans des retranchements plus ou moins considér
mais, à coup sûr, chacun des actes inscrits sur les rôles ori
devra être représenté, dans l'édition, par une analyse somm
et, comme la distinction des pièces à publier et des pièces
lyser demandera un travail fort délicat, il serait nécessai

Digitized by Google

moins pour la période la plus ancienne, d'avoir une copie complète des rôles originaux.

La commission a l'honneur de vous proposer :

1° De décider en principe la publication des *Rôles gascons;*

2° D'ajourner l'examen du plan à adopter jusqu'au moment où nous aurons à notre disposition la copie complète de la partie la plus ancienne, qui pourrait former un premier volume;

3° De charger M. Francisque Michel de fournir au Comité la copie des rôles du règne de Henri III et du règne d'Édouard Ier.

L. Delisle,

Membre du Comité.

Éphémérides du siége de Dôle en 1636.

(Extraites des registres aux délibérations du magistrat de cette ville.)

Envoi de M. Jules Finot, archiviste de la Haute-Saône.

Après les récits de Dunod, du conseiller Girardot de Beauchemin et surtout du président Boyvin, qui a consacré un curieux volume à des événements auxquels il a assisté avec un rôle important, M. Jules Finot a pu glaner encore dans les procès-verbaux de la commune le détail, jour par jour, des actes de la défense de Dôle, investie par le prince de Condé, qui, dans cette entreprise, n'ajouta aucune gloire aux armes de Louis XIII. On sait qu'ayant assiégé la capitale du comté de Bourgogne le 26 mai, il fut obligé de se retirer, le 14 août, devant une armée de secours.

Les documents que notre correspondant a pu relever, grâce à un inventaire descriptif qui n'a pas été obtenu sans peine, complètent, par une série de faits, les relations antérieures, et montrent à quel point les attributions du corps consulaire étaient alors étendues. Le conseil de ville embrasse dans sa juridiction, outre l'administration civile, presque tout ce qui concerne l'organisation militaire et les approvisionnements. De concert avec le Parlement, il incorpore dans les milices toute la jeunesse des écoles, et, dans cette place bloquée où la résistance avait pour chef Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, on enrôle dans les compagnies les prêtres, les moines, les religieux des ordres mendiants. La peste vient compliquer les maux de cette population; le prélat, intrépide octogé-

Digitized by Google

naire, tantôt encourage les soldats par sa présence sur les re parts, et tantôt console ou bénit les mourants dans les hôpitaux.

Ces notes constatent les effets et les ravages des premiè bombes, que le président Boyvin, dans sa relation, a qualifi « une nouvelle et terrible invention, due aux Hollandais et ajout de notre âge, aux autres que l'enfer a vomies pour l'exterminati du genre humain. »

Ces projectiles, le conseiller Girardot, dont le manuscrit a récemment publié, les décrit en termes qu'il sera peut-être intér sant de reproduire ici : « . . . Machines de fer fondu en forme cylindre, dans lesquelles s'enclot quantité de poudre à canon, à la lumière qui est à la sommité d'icelles se met une fusée brûle lentement. Cette machine se tire en l'air avec mortier à gra calibre, et tombe sur le lieu pour lequel elle est poussée, et par pesanteur enfonce toits et planchers des maisons et même le p des rues à trois et quatre pieds de profond, et, la fusée parven à la poudre, le fer s'éclate de toute part, déchire les hommes froisse le dedans des maisons quand les bombes sont grosses com étoient celles-ci, portant plusieurs en leur creux cinquante livres poudre et plus, et deux ou trois cents livres de pesanteur. » On v que, au procédé explosif par percussion et au pétrole près, ces eng destructeurs étaient aussi énormes que ceux d'à présent.

L'auteur de cette compilation l'a étayée d'un exposé général préludes de la guerre et de ses causes, introduction qui compre un tableau de la situation politique du pays à partir de Marie Bourgogne et même par delà. Ce travail, qui est bien présen mais dont les éléments ont été puisés dans des ouvrages publ depuis longtemps, est trop développé pour être admis dans recueil de documents inédits. Cette notice, d'ailleurs, prête à critique sur un point essentiel, qu'il me paraît utile de signaler Elle est, vu les circonstances actuelles, trop empreinte de ce triotisme rétrospectif qui se complaisait, il y a quelques anné par la recherche, alors sans péril, d'un certain sentiment pit resque, à rattacher la province française de la Franche-Comté vieux culte traditionnel de la maison d'Autriche. De telles tendan sont devenues dangereuses dans un moment où, en Allemagne, publicistes ardents à rêver le démembrement de la France mul plient contre elle les paradoxes historiques pour revendiquer l'h ritage de Marie et de Maximilien. Qualifier formellement le con

Digitized by Google

de Bourgogne de *fief germanique et féminin de l'Empire*, rappeler que les souverains allemands l'ont classé dans le *dixième cercle de leur Empire* avec la Flandre et les Pays-Bas, faire valoir l'héroïque résistance des Comtois aux *convoitises* des princes français, faire allusion dans une phrase, qui sent le reproche ou les regrets, aux anciennes réunions de la Franche-Comté à la France sous Philippe le Bel, Philippe le Long et Louis XI, parler à ce sujet des *violations* de Henri IV et de Richelieu, *aussi peu scrupuleux*, c'est être imprudent toujours, inexact souvent.

En effet, avant de passer à la mouvance impériale par l'effet d'un mariage qui l'a portée en dot à Frédéric Barberousse, cette province avait été française sous nos deux premières races; d'autres mariages l'ont, depuis lors, deux fois rendue à la France, et l'Empire l'a reperdue lorsqu'elle est restée en apanage aux rois d'Espagne sous Philippe II. Quand Louis XIV a repris ce fief démembré de son État, qui avait échappé à Louis XI et qu'ont revendiqué Henri IV et Louis XIII, le traité de Nimègue a ratifié ses prétentions, et bientôt le testament de Charles II a tranché définitivement la question du droit.

Par rapport à l'invasion sous Louis XIII et à cette admirable *fidélité des Comtois, depuis les commis jusqu'au dernier élu des communautés, à leur monarque légitime*, le véritable mobile de cette résistance n'est pas là, et M. Finot le sait bien, puisqu'il l'indique dans la même phrase, beaucoup trop légèrement, atténuant ainsi ses admirations pour cette prétendue fidélité à l'Espagne. La vérité est que, totalement soustraite au joug des empereurs et séparée topographiquement de l'Espagne par la barrière de la France, la Franche-Comté était devenue une sorte de république indépendante, se gouvernant à sa guise, payant fort peu d'impôts à ses suzerains, et qu'elle tenait à rester dans d'aussi favorables conditions, qui faisaient à la fois son importance et sa pauvreté. La vérité est que le mobile le plus ardent de ses résistances aux armes de Richelieu provenait d'un sentiment catholique et, disons-le, antigermanique : le roi de France s'était allié contre elle à des protestants d'Allemagne, et l'invasion était soutenue par les troupes du duc de Saxe-Weimar. Une seule ville, alors, relevait nominalement de l'Allemagne : c'était la ville libre de Besançon, au sujet de laquelle nos historiens oublient constamment qu'en 1654 l'empereur Ferdinand III, renonçant à tous ses droits, l'avait échangée avec le roi

Digitized by Google

d'Espagne contre Frankenthal, que ce souverain possédait en
dans la Bavière.

Le document transmis par M. Finot est assez intéressan
être publié dans le Recueil des Sociétés savantes, mais en
chant une introduction qui n'est pas indispensable, qui e
longue et qui offre les inconvénients que j'ai tenu à signal
Franche-Comté, Besançon surtout, héberge beaucoup de
qui parlent allemand et qui racontent aux habitants inquiets
sont les ambitions persistantes du nouvel empire, présenté,
journaux mêmes, comme l'héritier des Habsbourg : c'est ains
appellent la maison de Lorraine, qui, d'ailleurs, n'a rien à
dans Vienne des convoitises de Berlin. Il ne faut pas que des
historiques banales et irréfléchies, ni que des traditions sur
viennent, d'un pays même qui passe pour menacé, offrir des
contre nous à des démembrements futurs, et il est plus que
pour tous les historiens de nos provinces, de devenir reli
ment français.

Francis Wey,
Membre du Com

Éphémérides du siége de Dôle en 1636, d'après les registres des délibéra du magistrat de cette ville.

Communication de M. J. Finot.

.....Les historiens ont mis en lumière la part prise
parlement, par les commis au gouvernement et les chefs mil
dans la défense de Dôle, assiégée par l'armée de Louis X
notes qui vont suivre feront ressortir le rôle du magistra
commune, et montreront qu'il ne l'a cédé ni en courage ni
voyance aux autres autorités.

Vers le 1er février 1636, aux premiers bruits qui se rép
d'une rupture avec la France, il ordonne à la milice bourge
redoubler d'activité dans la garde des murailles et de surve
à l'égard des étrangers qui arrivent dans la ville. Il nom
commissaires chargés de visiter les maisons pour s'assurer
habitants ont assez de provisions, munitions et armes. Il
même temps des prières publiques, pour supplier la Divi
détourner les maux qui menacent la cité.

Le 8 du même mois, il avise aux mesures qui pourrai
prises pour empêcher les marchands français de venir fair

Digitized by Google

portantes acquisitions de chevaux sur les marchés de la ville; le 11, les grilles et herses des portes d'Arans et de Besançon sont réparées et mises en état.

Le sieur Ledoux, de Clerval sur le Doubs, peintre de profession, ayant demandé à être reçu habitant, le magistrat décide, le 11 mars, que, comme don de réception, il serait tenu de faire deux belles peintures représentant Sa Majesté Catholique et Son Altesse Royale, destinées à être placées dans la chambre du conseil, et de fournir un mousquet. Ces détails ne caractérisent-ils pas les sentiments de fidélité de la compagnie et ses préoccupations patriotiques!

15 mars. — La cour donne avis que des rassemblements nombreux de gens de guerre ont lieu autour de Dijon et d'Auxonne.

Le mois d'avril se passa dans des alternatives d'espoir du maintien de la paix et de crainte de la voir rompue. Le magistrat n'en continua pas moins à veiller aux mesures nécessaires pour que la ville ne fût pas prise au dépourvu. Les grands arbres qui étaient près la porte d'Arans furent extirpés. On réunit le plus grand nombre possible de moulins à bras et à cheval et des provisions de grains, farine, beurre, fromage, chair salée, lard, pois, fèves, riz, orge, sel, vinaigre, huile d'olive et autres bonnes à manger. Les villages voisins eurent l'ordre d'amener tout le vin, le foin et l'avoine dont ils pouvaient disposer. Dans la crainte d'un long siége, on ne négligea pas de se munir de bois pour la cuisson du pain et pour le chauffage des corps de garde. Outre ces approvisionnements généraux et municipaux, chaque habitant dut avoir des vivres nécessaires à lui et à sa famille pour l'espace de quatre à cinq mois. Dans un esprit de prévoyance qu'on ne saurait trop louer, des conseillers furent chargés de visiter les officines des apothicaires, pour s'assurer si elles étaient bien pourvues de médicaments. En même temps les travaux des fortifications de la contrescarpe et de la demi-lune d'Arans et de la demi-lune de la porte du Pont furent poussés vigoureusement; puis on réunit beaucoup de planches et de facines pour les besoins ultérieurs.

16 mai. — Lecture dans le conseil de la déclaration de l'imminent péril de guerre.

24 mai. — Arrestation de deux jeunes gens soupçonnés d'être des espions français.

26 mai. — Lecture dans le conseil du manifeste du roi de France daté de Chantilly, portant déclaration de guerre.

Digitized by Google

27 mai. — On chasse les bouches inutiles. Les conseillers mand et Bereur sont désignés par le magistrat, et les sieurs de et Gollut par l'assemblée des notables, pour assister au con guerre qui doit se réunir chaque jour au domicile du révér sime archevêque.

Idem. — On arme les religieux des ordres mendiants.

31 mai. — Vœu solennel prononcé par le maieur au n magistrat et des habitants; procession et communion gén Commencement du siége.

5 juin. — Expulsion de quelques gens de mauvaise vie.

15 juin. — Commission donnée aux conseillers Dambes vallot de veiller à faire mettre en état les mortiers. Des particuliers sont assignés à chaque compagnie de la milice geoise, qui doit s'y rendre dès que le tocsin sonne. Célébration messe solennelle à l'occasion des deux succès remportés su nemi à la Bedugue; le conseil commet deux de ses membre aller complimenter le père Dèche (capucin), M. de Ch M. Georget et l'adjudant, qui ont assisté à ces deux affaires décidé que le père Dèche recevrait soir et matin «un bon p la part du magistrat.

17 juin. — Les premières bombes lancées par les batterie çaises sur le centre de la ville obligent le conseil à se réuni les caves de l'hôtel de ville pour délibérer; on y fait placer d ternes. Ordre de faire tuer les gros chiens. On emploie, pou des contre-mines, des mineurs venus de Château-Lambert.

22 juin. — Le sieur de Bornay, conseiller, est tué d'un de fusil de rempart.

25 juin. — Défense aux miliciens de garde sur les mu d'injurier et d'entrer en conversation avec les Français.

27 juin. — L'arc-boutant de la croisée de l'église est aba un coup de canon. Ordre de chasser de la ville les chevaux e lains inutiles. Le fromage est taxé à cinq sols la livre. Il est qu'il y aura par semaine deux ventes du blé amassé dans les g de la ville.

30 juin. — Lecture d'une lettre chiffrée du magistrat de de Poligny promettant de fournir bientôt des secours aux as

1er juillet. — Réception des lettres du marquis de Co gouverneur de Salins, et de Son Altesse Sérénissime, recomm de tenir ferme jusqu'à l'arrivée des secours qu'on apprête.

Digitized by Google

3 juillet. — Messe en l'honneur de sainte Élisabeth, reine de Hongrie. Le clocher est assailli d'une grêle de projectiles; on l'entoure d'un matelas de planches et de terre pour le protéger contre les bombes.

4 juillet. — Félicitations votées par le magistrat à sept soldats de la compagnie du sieur Georget et de la « colonelle » du bailliage de Dôle, qui ont fait une sortie de nuit dans laquelle ils ont rompu les lignes de l'ennemi après avoir détruit une partie de ses ouvrages et lui avoir enlevé des bois et des fascines.

Idem. — Le conseil, ayant vu le plan de la ville, de ses fortifications et des travaux du siége, présenté par le sieur de Mantry de la part du peintre Labbé, ordonne au commis à l'arsenal de délivrer audit Labbé une feuille d'airain pour graver ce plan. (C'est ce plan qui est en tête de l'édition d'Anvers du Siége de Dôle, de Boyvin.)

5 juillet. — La livre de foin est taxée à un carolus.

Idem. — Ordre donné aux sieurs de Mantry et Briot de faire scier le double canon se trouvant près de la porte d'Harans et de le mettre en état de servir.

6 juillet. — Avis donné au conseil de la grave maladie de M. de Saint-Mauris, vicomte-mayeur de la ville.

Idem. — Offre que font au magistrat les jésuites de soigner les malades et de leur offrir des médicaments. Acceptation et remerciments.

Idem. — Proposition du R. P. Marmet, proviseur du séminaire de Cîteaux, de faire mettre un guidon au-dessus du clocher, sur lequel seraient peints le saint suaire et un ange montrant la porte d'Harans, et de faire asperger d'eau bénite la poudre de la ville.

17 juillet. — M. Froissard est commis par le conseil pour recueillir toutes les seringues disponibles, car il en manque pour soigner les malades.

20 juillet. — Avis que le messager envoyé par messieurs des cantons suisses a été blessé en cherchant à entrer dans la ville.

Idem. — Ordre de préparer du pain de munition et de la farine pour l'armée de secours.

23 juillet. — Le sieur Briot est commis pour rechercher dans la ville une chaudière nécessaire au canonnier allemand pour faire ses artifices.

29 juillet. — Avis donné qu'on a rencontré avec la contre-mine, la mine de l'ennemi.

Digitized by Google

1er août. — MM. Jean Nicard, le procureur Jobert et l
Gárand sont chargés de trouver du pain pour les pauvres.

Idem. — MM. Labet, Brun, de Byarne et de Mesmay so
mis par le conseil aux mesures à prendre concernant la s
blique.

2 août. — L'échevin Pétremand est commis à la distrib
grain.

3 août. — On décide que la rue du Vieux-Château ne s
barrée, quoique beaucoup de ses maisons soient infectées de

Idem. — On charge deux religieux de diriger et de pr
ouvriers qui travaillent aux fortifications du boulevard d
Château.

5 août. — Publication de l'édit prohibant à tous ceux
soupçonnés atteints de la contagion et qui sont aux loges d'
et encore moins de se présenter aux portes de la ville, so
d'être arquebusés.

8 août. — Relation de la chute du clocher. « Le cloch
avoir été battu et offensé d'une très-grande quantité de
canon de l'ennemi et provenant des batteries que les
avaient du costé de la porte d'Harans, ayant été renve
nuict envyron la mynuict par un vent le plus effroyable
tueux que homme vivant ayt jamais ouy, dois la première
en haut, et une partye des ruynes estant tombée sur les vo
grandes que petites de l'église, qui les auraient enfonc
aultre sur la voulte estant dans la masse dudit clocher
posé l'horloge et une aultre partye à travers la grande pl
quoy estoit nécessaire d'estre resersé et tiré des lieux où il
quelque empeschement, le conseil a commis les sieurs D
Duchemin de la part du conseil, et d'entre les notables l
Jacquard Jean Matherot et Saint Mauris, sur la grande pla
pourveoir à ce que dessus et pour faire dresser quelque co
la dite première galerie pour loger l'eschoguette et sentine
sur le dit clocher, comme aussi feront repeindre quelqu
l'endroit dudit clocher qu'ils jugeront le plus propre pour s'
à donner le tocsin. »

12 août. — Avis de l'arrivée dans la ville d'un tambour
porteur d'une lettre du prince de Condé, « annonçant la ve
son camp de trois députés des ligues suisses qui desiroie
en ceste ville pour mettre lettre entre les mains de mess

Digitized by Google

les commis au gouvernement de la part des dites ligues, et, comme ils debvoient arriver ce matin, il convenoit adviser si l'on visiteroit les dicts députés de Suysse de la part de la ville. Le conseil a député les sieurs Pétremand, de Byarne, Alix et Gollut pour visiter les dits députés à leur arrivée de la part de la ville, leur faire les offres qu'ils jugeront nécessaires, et leur feront porter les simaises de la ville remplies de quelque bon vin.»

13 août. — L'échevin Pétremand donne avis au conseil qu'on a entendu du clocher trente-deux volées de canon paraissant provenir de l'armée de secours.

14 août. — Arrivée de l'armée de secours. On ordonne aux pâtissiers et aux boulangers de faire des cuites de pain pour nourrir les arrivants.

16 août. — Rupture des lignes de l'ennemi.

17 août. — *Te Deum* de délivrance chanté solennellement dans l'église collégiale Notre-Dame.

Idem. — Messieurs du magistrat font visite à son Altesse de Lorraine et à MM. de Lemblois, de Forças, de Mercey, de Conflans, de Champvans et de Beauchemin, arrivés avec l'armée de secours.

Idem. — Lecture des lettres de congratulation du magistrat de Poligny à propos de la levée du siége.

Idem. — Abstinence générale ordonnée conformément au vœu solennel prononcé par le maïeur au nom de la ville.

Idem. — M. de Froissard est commis par le conseil pour prendre toutes les mesures nécessitées par l'état des pestiférés.

18 août. — Édit ordonnant aux retrahants de quitter la ville.

20 août. — Vote de prières publiques à l'ange gardien de la ville, afin d'obtenir la cessation de la peste.

23 août. — Interdiction d'acheter les denrées en gros et de trafiquer dessus, afin d'empêcher la famine et les accaparements.

Idem. — Réception de pains de munition envoyés pour le ravitaillement de la ville par le magistrat de Salins et de grain par celui de Chaussin. Offre par MM. de Gray d'un envoi de 1,200 mesures de blé.

24 août. — Avis donné qu'il n'y a plus ni pain ni blé pour les pestiférés.

Idem. — On décide que l'on écrirait à Son Altesse l'Infant pour solliciter d'elle des secours pour la ville.

Digitized by Google

29 août. — Le magistrat demande qu'une compagnie de c
soit mise au service de la ville pour protéger les vendangeur
les incursions des Français.

6 septembre. — Payement des honoraires dus au chi
Giliotte, qui a soigné le père Albert Grandmongin, capuci
eu une jambe rompue à la contre-mine d'Harans.

Dans cette courte notice, nous n'avons donné que les délib
se rapportant à des faits non racontés ou seulement indiqu
la narration de Boyvin. Aussi notre recueil pourra-t-il par
peu succinct. Il suffira cependant, nous l'espérons, pour f
précier le rôle du magistrat dôlois dans la défense de 16
simples notes serviront peut-être encore au lecteur d'éléme
étudier les attributions des conseils des villes franc-comtoi
l'administration espagnole, et confirmeront la vérité de c
d'un illustre publiciste : « C'est la liberté qui est ancien
despotisme récent, » en montrant combien était vaste la
d'autorité des corps municipaux au XVIIe siècle.

JULES FINOT.

DOCUMENTS RELATIFS À LA POSSESSION DU COMTÉ DE DREU
PAR PHILIPPE DE COMMINES.

Communication de M. E. de Lépinois.

En faisant dernièrement des recherches aux archives de l
Inférieure, fonds de Jumiéges, j'ai mis la main sur plusieu
qui m'ont révélé un fait, sinon complétement ignoré, du mo
peu connu, à savoir : la possession momentanée du comté d
par Philippe de Commines.

Aucun des biographes de cet illustre personnage, depu
Sleidan jusqu'à Mlle Dupont et M. Kervyn de Lettenhove, n
de cette circonstance de la vie de Commines, et cependant
part énumèrent avec une complaisance minutieuse tous les d
que lui valut sa défection ou qu'il acquit en France depuis
1472 jusqu'à sa mort.

Il n'en est question, à ma connaissance, que dans deux
modernes, et encore les mentions qu'ils accordent à cette
larité sont-elles très-insuffisantes.

Digitized by Google

Dans son Histoire de la ville et du château de Dreux (in-8°, 1850, p. 411), Mme Philippe Lemaître dit : «Force fut au comte de Dreux (Alain d'Albret) de renoncer à son ambitieux projet (il voulait épouser sa pupille Anne de Bretagne, alors âgée de douze ans), pour lequel il avait tellement épuisé ses ressources qu'il s'était vu obligé d'engager le comté de Dreux pour une forte somme à Philippe de Commines, seigneur d'Argenton... Mais, Commines ne s'étant pas fait aimer des Drouais, ils lui remboursèrent la somme qu'Alain avait reçue de lui et rappelèrent ce dernier.» Comme Anne de Bretagne était née en 1476, l'engagement du comté par Alain à Philippe aurait eu lieu douze ans plus tard, c'est-à-dire vers 1488. Mais d'où cela est-il tiré? Mme Philippe Lemaître ne cite, en fait d'autorité, que la chronique de Guillaume de Jaligny. Or je lis, en effet, dans Guillaume de Jaligny (Denis Godefroy, *Histoire de Charles VIII*, p. 72), que le sire d'Albret, dans le but de mener à bonne fin son mariage avec Anne de Bretagne, «avoit délaissé l'obéissance du roi et avoit abandonné toutes ses terres et seigneuries *dont il avoit engagé la plupart;*» mais cet auteur ne dit pas à qui ces engagements avaient été faits. Il faut donc que Mme Lemaître ait trouvé ailleurs le nom de Commines.

M. Lefèvre, auteur de la topographie d'Eure-et-Loir, a inséré dans l'annuaire de ce département pour 1857 un article sur Dreux, dans lequel se trouve le passage suivant : «Depuis, ce domaine (le comté de Dreux) fut le sujet d'un long procès entre les sires d'Albret et les comtes, puis ducs de Nevers, issus de Marie, fille de Charles II, mort en 1471. *L'année précédente, le comté de Dreux avait été engagé à Philippe de Commynes, historien célèbre.*»

Il y a dans cette dernière phrase une erreur manifeste. Commines ne vint en France qu'en 1472, et l'on ne peut supposer un instant qu'il y possédât, même à titre d'engagement, deux ans avant sa défection si bien payée par Louis XI, un domaine aussi considérable que le comté de Dreux. M. Lefèvre tiendrait, m'a-t-il dit, les renseignements qui lui ont servi à la rédaction de son article partie de M. Lamésange, ancien maire de Dreux, partie d'un employé aux archives de la maison d'Orléans. J'ignore où sont passées les richesses du cabinet de M. Lamésange, mort depuis longtemps; mais il est fort possible que les archives de la maison d'Orléans ontiennent de nombreux documents sur le comté de Dreux, qui faisait partie de son apanage.

Digitized by Google

Ce qu'il y a de certain, c'est que les Archives nationales e
chives d'Eure-et-Loir ne renferment absolument rien sur ce
pour le xve siècle, et que le Père Anselme, Sainte-Marthe,
vérifier les dates, Moréri, etc., sont muets sur le passage d
mines à Dreux.

Les pièces justificatives ci-jointes se réfèrent à un long
qui surgit entre le prieur de Bû-la-Vieuville et les seign
Bû-le-Châtel. Elles font connaître que Commines prenait
de comte de Dreux en 1496; qu'il avait acheté alors, depuis
six ans, moitié de la seigneurie de Bû-le-Châtel (canton d'A
rondissement de Dreux), et que le receveur ordinaire du
percevait, pour son compte et pour celui de Jean de Fonte
revenus et produits de cette seigneurie indivise.

Rapprochant ces indications certaines du passage de Guilla
Jaligny, je crois pouvoir en conclure qu'Alain d'Albret
effectivement son comté de Dreux à Philippe de Commines,
cet engagement dut avoir lieu antérieurement à janvier 148
de l'arrestation et de l'incarcération du seigneur d'Argentor
et Commines étaient tous deux partisans du duc d'Orléan
fameux conseiller de Louis XI devait être disposé à prêter
d'argent à son complice, moyennant une bonne garantie.

Il serait curieux de découvrir quel fut le prix de l'enga
Ce renseignement compléterait ce que l'histoire a déjà fait co
des grandes richesses de Commines, lequel, comme on s
travaillait pas gratis. Les archives de la maison d'Albret four
peut-être ce *desideratum*.

E. DE LÉPINOIS,

Correspondan

I.

Lan mil cccc quatre vings et seize, le vendredy seiz^me jour
cembre, devant nous Jehan Baudry, licencié en loix, lieutenant ge
par le Roy nre s^r, de monsieur le bailly de Chartres, furent pre
jugement Michel Prevost, ou nom et comme procureur de frère Gi
Fraigne, prieur de Beu la Vielzville, demandeur et requerant au
de certaines lettres royaulx par luy obtenues, données à Paris
huit^me jour de septembre derenier passé, d'une part, et Jacques
ou nom et comme procureur de Jehan de Fontenay, escuier, s^r de

Digitized by Google

Chastel en partie, et *messire Philippes de Comynes, chevalier, conte de Dreux,* deffendeur, d'autre part. Après ce que la cause d'entre lesd. parties a esté appelée en l'audience dudit bailli pour expedier par Jehan Malart, sergent royal oudit baillage, au moyen de certaines lettres royaulx en forme de comitimus et renvoy de cause données à Paris le seiz^me^ jour d'avril derenier passé, impetrées par led. conte de Dreux et à sa requeste, commandement nous a esté fait de renvoyer lad. cause avecques lesd. parties adjournées pardevant nosseigneurs tenant les requestes du Roy nostre sire, en son palais, à Paris, à certain jour et compectant. A quoy a esté dit par led. demandeur que ne devyons faire aucun renvoy de lad. cause, parce qu'elle nous estoit commise par lettres royaulx et pour faire renvoyer de la cause pendant pardevant le bailly de Dreux ou son lieutenant, dont esd. lettres royaulx est faicte mention, pardevant le Prevost de Paris ou son lieutenant au Chastelet dud. lieu. Veu lesquelles lettres de comitimus, commandements des susdicts, propos et alleguez dud. demandeur, nous lesd. parties appoinctons en droit tant sur led. renvoy que propos et alleguez dont ils nous informeront et produiront ce que bon leur semblera, et pour ce faire assignons jour ausd. parties a duy en quinze jours prouchain venant, et disons que led. procès pendant pardevant led. bailly de Dreux ou son lieutenant sera tenu et icelui tenons en estat suspens et surcéance jusques audit jour. Donné à Chartres, en tesmoing de ce, soubz le contre seel aux causes dud. bailliage, les an et jour dessusd.

La Troyne.

20 janvier 1496 (1497). — Autre acte du même genre portant mêmes noms et même renvoi.

(Archives de la Seine-Inférieure, fonds de Jumiéges, liasse *Bu la Vieuville.*)

II.

L'an mil quatre cens quatre vingts et seize, le xxvj^e^ jour de decembre, par devant moy Guillaume Le Trehet, clerc tabellion juré de la ville et chastellenie de Dreux, furent presens Jaquet Mabille, aagé de vingt ans ou environ, Guillaume Quesnay, de xxvj ans ou environ, Jehan Couses, de xxviij ans ou environ, et Pierre Mabille, de xx ans ou environ, tous demourans à Beu, lesquels dirent, actestèrent, jurèrent et affirmèrent sur le deu de leur serment qu'ils savent bien que hault et puissant seigneur *Messire Phles de Comynes, chevalier, conte de Dreux et seigneur d'Argenton,* conseiller et chambellan du Roy nre sire, a la moictié de la terre et seigneurie de Beu par acquerement par luy faict des Louvains, tant en leurs noms comme eulx faisant fors de dame Blanche Dauvrebuch, comme aussi de Loys Puy,

Digitized by Google

fils de feu messire Pierre Puy, et le sçavent parce qu'ils ont veu
[1] receveur ordinaire de lad. conté, recepvoir
de toute la revenue de lad. terre et seigneurie de Beu, et aussi
et le procureur de mond. s^r le conte tiennent les
lieu de Beu, tant au nom de mond. s^r le conte que au nom de
Fontenay, escuier, seigneur de l'autre moictié d'icelle terre et seig
Beu, à cause [de Margue]rite de la Personne, sa femme, et l'ont
veu ainsi faire *depuis cinq ou six ans en ça.*
Desquelles choses dessusdites Colin Lefeure, ou nom et comme
de frère Gilbert de [Fraigue, prieur] de Notre Dame de Beu, n
lettres d'actestacion, auquel ay octroyé ces
prieur en temps et lieu, ce que de raison. Donné en tesmoing de
le seel de de Dreux. Ce fut faict les
dessusdits.

LE TREHET.

(Archives de la Seine-Inférieure, fonds de Ju
liasse *Bu la Vieuville.*)

Pour copie conforme :

E. DE LÉPINOIS,

Correspondant.

[1] Parties déchirées dans le parchemin.

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Rapport sur une collection d'objets gaulois en bronze acquis récemment par le musée lorrain de Nancy.

Communication de M. Cournault, correspondant.

La section a renvoyé à mon examen une note de M. Cournault, correspondant à Nancy, concernant divers objets gaulois acquis récemment par le musée lorrain.

Je ne puis que féliciter M. Cournault de l'importante acquisition qu'il a faite et que lui envieront tous les musées archéologiques de France et de l'étranger. Il s'agit, en effet, d'un ensemble d'objets du type le plus pur de l'époque très-reculée que l'on est convenu d'appeler *âge du bronze;* objets fort rares en Gaule et autour desquels se groupent les questions historiques les plus intéressantes et les plus neuves. Vous savez que, depuis les belles découvertes de Thomsen et de Worsaae, l'existence dans le Nord de trois âges différents et successifs, *l'âge de la pierre*, *l'âge du bronze* et *l'âge du fer*, est un fait reconnu. Chacun de ces âges se distingue, en effet, dans ces contrées, non-seulement par la nature de la matière employée pour les instruments et les armes, *pierre*, *bronze* ou *fer*, mais par le caractère très-sensiblement distinct des monuments funéraires qui les représentent : *monuments mégalitiques*, *tumulus*, inhumations simples : ensevelissement ou incinération. Ces trois âges sont, sans doute, loin de se présenter à nous, soit en Gaule, soit en Italie, avec la même netteté : nous y trouvons bien l'âge de la pierre polie ou éclatée, c'est-à-dire une époque d'assez longue durée et se perdant, comme on dit, dans la nuit des temps, antérieurement à l'importation des métaux; mais au sud comme au nord des Alpes, dès que les métaux apparaissent, ils apparaissent presque simultanément. Il n'existe point en Gaule, comme en Danemark, de monument d'un ordre spécial où se rencontre le bronze seul. A part les stations lacustres de la Suisse, sur la destination desquelles on n'est pas bien d'accord, le bronze non

Digitized by Google

associé au fer ne se rencontre en Italie et en Gaule qu'à l'éta
et d'autant plus rarement que l'on s'éloigne plus du Nord
l'on s'écarte davantage des vallées du Rhin ou du Rhône, ro
turelle des populations septentrionales dans la direction d
Ni l'Italie ni la Gaule n'ont donc, à proprement parler, d'
bronze, ou du moins d'âge du bronze pur; il n'y a réell
dans ces deux pays, que deux âges : *l'âge de la pierre* et *l'*
métaux. Mais il n'en est pas moins vrai qu'un certain nombr
jets, armes, bijoux, ustensiles de l'âge du bronze *danois* (
nant le Danemark comme le symbole des contrées du Nord
néral), a pénétré chez nous très-anciennement, et que le
doivent attirer d'autant plus notre attention, qu'ils y sont plu
minés et plus rares sur notre sol et restent comme les der
uniques témoins de relations commerciales ou autres entre
et le midi à une époque antérieure, au moins quant au nor
Gaule, à tout document écrit. Nous ne craignons pas de d
les bronzes achetés par M. Cournault rentrent dans cette ca
Pour donner une idée quelque peu exacte de l'âge où nous
forcé de nous transporter, si nous nous plaçons au delà des t
le fer était connu en Occident, nous rappellerons que cet
sans aucune incertitude, antérieur au *VIII*[e] *siècle* avant not
c'est-à-dire à la fondation de Rome, comme le prouvent, ent
autres faits constatés aujourd'hui, non-seulement le texte d
(liv. XXXIV, cap. XXXIX) relatif à *l'usage des armes en fer*,
aux Romains dans le traité imposé par Porsenna, mais la déc
des célèbres vases d'Albano, qui contenaient du bronze et d
que les archéologues les plus autorisés font remonter à l
de l'indépendance d'*Albe-la-Longue*. (Cf. duc de Blacas, ex
XXVIIIe volume des *Mémoires de la Société des antiquaires de*
tirage à part, p. 19.)

Ce n'est donc pas seulement, comme le dit M. Cournau
ses conclusions, à l'époque qui a précédé la domination
en Gaule que nous transportent les objets dont il vient
l'heureuse acquisition, mais, selon toute apparence, à une
plus reculée de sept ou huit siècles. Et quand bien même ce
s'ils étaient, par exemple, d'ordre hiératique, dont les form
si persistantes, se trouveraient, par la date de leur enfouis
plus rapprochés de nous que nous ne le croyons, ils n'en ra
raient pas moins, par leur style, l'époque primitive à laque

Digitized by Google

rattachent, et n'en seraient pas moins, par conséquent, d'une étude très-instructive. Ils méritent donc à tous les égards d'être examinés de près et dans leur ensemble et dans leurs détails. Disons tout de suite, ce qui confirme les réflexions que nous venons de faire, qu'aucun spécimen des objets dont M. Cournault vous envoie les dessins ne s'est trouvé, jusqu'ici, ni dans les nombreuses tombes gauloises des cimetières de la Marne (IIIe siècle avant notre ère selon toute apparence), ni dans les tumulus plus anciens du Châtillonnais et d'Alaise en rapport avec le cimetière d'Hallstatt, près Salzbourg (ancien Norique), ni dans celui de Villanova, près Bologne (Cisalpine) (VIIIe ou IXe siècle au moins avant notre ère). Les stations lacustres de la Suisse seules, ou les contrées septentrionales, nous offrent des objets similaires parmi ceux recueillis dans les monuments de l'âge du bronze. Et cependant ces objets semblent avoir été, à une certaine époque, d'un usage assez répandu, puisque la Lorraine seule a déjà fourni quatre découvertes analogues :

1° La découverte présente, provenant des environs de Frouard;

2° La découverte de Vaudrevanche, près Sarrelouis, acquise par le musée de Saint-Germain, et dont je mets les principaux objets sous vos yeux;

3° La découverte des environs de Nancy, dont faisaient partie les tubes représentés par M. Cournault (pl. I, fig. 3 *bis* et 3 *ter*);

4° Enfin la découverte d'où sortait le *crepitaculum* présenté au congrès de Metz, en 1837, par M. le marquis de Villers, et qui, d'après la description qu'en donne Victor Simon, était tout à fait semblable aux grands disques de Frouard et de Vaudrevanche.

La répétition de ces découvertes à un court intervalle de temps dans les vallées de la Meurthe et de la Sarre, en en augmentant l'importance, rendraient très-précieux des renseignements sur les circonstances où ces découvertes ont été faites. Malheureusement, M. Cournault n'a pu arriver, jusqu'ici, sous ce rapport, à aucun résultat précis. Nous l'invitons vivement, et je pense que le Comité s'associera à notre vœu, nous l'invitons vivement, dis-je, à poursuivre ces recherches. Les objets de Vaudrevanche étaient renfermés dans un tumulus. En était-il de même de ceux de Frouard? Nous aurions le plus grand intérêt à le savoir.

Telles sont les réflexions que nous suggèrent les dessins de M. Cournault. Nous n'abordons point ici la description des objets eux-mêmes, description qu'il serait tout à fait inutile de recom-

Digitized by Google

mencer après l'habile conservateur du musée lorrain. Nous fero seulement remarquer que les deux découvertes de Frouard et Vaudrevanche se complètent de la manière la plus heureuse. Ain l'épée en bronze, qui n'existe pas à Frouard, se trouve à Vaudr vanche, tandis que les faucilles, qui manquent à Vaudrevanche, sont rencontrées à Frouard. Enfin les bracelets, qui figurent da les deux découvertes, et toujours avec des types de l'âge du bron ont, dans l'un et l'autre cas, des formes toutes spéciales et q se diversifient sans se répéter. J'ajouterai que la conjecture, fa depuis longtemps, qu'une partie de ces objets appartenait au ha nachement d'un cheval, a été récemment confirmée par ce fait, q dans la station de Mœringen (lac de Bienne en Suisse), station bi connue de la fin de l'âge du bronze, vient d'être tiré de l'eau un m de bronze complet, dont deux des tiges de bronze courbées de Va drevanche reproduisent la partie principale et caractéristiqu comme vous pouvez en juger vous-mêmes.

Je terminerai en disant qu'il y aurait grand profit pour science à faire faire l'analyse chimique du bronze de ces diver pièces. On sait que la composition du bronze a changé plusie fois dans l'antiquité; on connaît la date de quelques-uns de changements. Il serait donc très-utile de savoir quelles sont proportions des divers éléments du métal composé dans les obj appartenant à chacune de ces découvertes. Il serait très-curieux pouvoir constater, par exemple, ce dont nous ne doutons pas, q le mors de Vaudrevanche est, pour la composition comme pour forme, identique à celui de Mœringen. La même épreuve pourr être tentée sur une des faucilles de la découverte de Frouard, c jointement avec une des faucilles de Mœringen. Il y aurait, vous voyez, tout un mémoire à faire sur la découverte de Frouard. M vous ne m'avez pas donné cette mission, et je dois laisser à M. Co nault l'honneur de poursuivre ce travail, dont il a déjà senti, sa doute, comme moi, toute l'importance. Félicitons encore une fo en finissant, le Musée lorrain d'une pareille acquisition.

Alexandre Bertrand,

Membre du Comité.

P. S. Depuis la rédaction de ce rapport, j'ai reçu de M. Bouill directeur du musée de Clermont-Ferrand, trois planches de dessi

Digitized by Google

représentant des objets analogues à ceux de Vaudrevanche et de Frouard, qui montrent qu'une nouvelle découverte du même ordre doit être ajoutée à celles que j'ai déjà signalées. Je mets ces dessins sous les yeux du Comité.

Note à la section touchant une collection d'objets gaulois en bronze acquis récemment par le Musée lorrain à Nancy.

Les objets gaulois, en bronze, dont j'ai l'honneur de présenter les dessins et une photographie, doivent être classés, eu égard à la beauté de leur travail, parmi les plus remarquables qui aient été trouvés jusqu'à présent. La finesse de la fonte, l'élégance de la forme, la précision du burin avec lesquelles ces objets ont été produits, attestent une expérience très-grande du travail des métaux.

Il est évident que les ouvriers qui traitaient la fonte de bronze avec autant de sûreté, et qui avaient acquis un sentiment aussi remarquable de la forme, auraient facilement produit des œuvres d'art, si de rigoureuses prescriptions religieuses ne leur avaient formellement interdit la représentation de la figure humaine. Les Étrusques n'ont pas mieux réussi leurs ornements en bronze que ne l'ont fait les auteurs des bracelets de la seconde planche et de l'instrument n° 4 de la première planche.

Je joins à mes dessins la photographie de quelques-uns des objets de la trouvaille, afin qu'on puisse mieux apprécier la délicatesse du travail, que je n'ai pas suffisamment reproduite.

J'arrive à l'examen successif des quarante et une pièces de bronze qui composent cette importante découverte.

Planche Ire, nos 1 et 2. Ces faucilles sont semblables à toutes celles qu'on a trouvées et n'offrent rien qui soit à signaler.

N° 3. Ces quatre tubes se sont toujours rencontrés en nombre égal, soit aux environs de Nancy, n° 3 *bis* (musée historique lorrain), soit à Vaudrevanche (Moselle), n° 3 *ter* (musée gallo-romain de Saint-Germain). Ils présentent partout la même disposition. Leur aspect semble indiquer qu'ils étaient destinés à terminer les cordons d'une bride ronde ou de toute autre cordelette. La disposition des lignes, sur le long du tube, rappelle celle des ficelles qui auraient été enroulées autour d'un cordon afin d'en maintenir les brins. La partie hémisphérique semble avoir contenu le nœud qu'on

Digitized by Google

fait à l'extrémité d'un cordon, et la gorge évasée qui suit ser
destinée à donner issue au cordon, qui, après avoir été noué,
filoche librement et devient une sorte d'ornement. Nos gland
sont pas autre chose. Ces tubes auraient donc pu faire parti
harnais d'un cheval. Je suis amené à proposer cette attribution
suite de l'examen comparatif des objets de Frouard et de Vau
vanche, qui offrent entre eux beaucoup de points de ressembla
Parmi les objets trouvés, il y a une vingtaine d'années, à
kilomètres de Sarrelouis, près de Vaudrevanche, et qui ont pass
la collection de M. Simon, de Metz, au musée de Saint-Germ
on conserve des tiges minces, en bronze recourbé, qu'on dit
servi à composer un mors de cheval. Nous n'avons rien de
blable; mais nous avons, comme à Vaudrevanche, une sorte d'in
ment destiné à produire du bruit et qu'on s'accorde générale
à considérer comme ayant dû être suspendu au cou d'un ch
C'est un disque sonore de 23 centimètres de diamètre, percé,
le milieu, d'une ouverture de 11 centimètres, et, à sa base,
petite ouverture ronde de 25 millimètres, destinée à prolong
son. Deux disques de 76 centimètres, également percés d'une
verture de 43 millimètres, sont suspendus par un anneau mol
la tige d'attache, et leur choc sur le grand disque détermin
bruit analogue à celui des cymbales. Ces trois disques ont été f
au marteau, afin de leur conserver la qualité du son, tandis
les tiges d'attache sont de bronze fondu. Quatre rivets fixe
grand disque à sa tige, et un seul rivet retient chacun des
disques. Ce travail a été fait avec tant de précision, qu'il fau
attention soutenue pour distinguer la tête des rivets sur les
Les belières qui surmontent les tiges sont usées au point de
tement, ce qui indique que cet instrument a été souvent emp
Le grand disque a été gravé au burin, sur ses deux faces. On
juger, au moyen de l'épreuve photographique, la finesse des l
concentriques qui alternent avec des parties unies et détermi
sur les disques, un ornement d'une véritable élégance. O
vons, toutefois, que les petits disques, ne se présentant à
que sous une seule face, n'ont été gravés que sur un seul de
côtés.

Le diamètre de notre instrument est de 6 décimètres mo
que celui de Vaudrevanche, et le trou repercé à sa base est
tandis que celui de Vaudrevanche forme une échancrure en for

Digitized by Google

croissant. Sauf ces légères différences, les deux instruments sont les mêmes et paraissent avoir été faits par le même ouvrier.

En Alsace, les chevaux de voiture portent des disques de cuivre destinés à relier entre elles les différentes pièces de leur harnais. Le nombre des disques et leur bon entretien contribuent à la beauté de l'attelage; mais je n'ai pas remarqué ou entendu dire qu'on s'en soit jamais servi en guise de clochettes ou de grelots.

Le n° 5 est une agrafe; le n° 6 est un large anneau, et sous le n° 7 sont quatre dispositions de trois anneaux comme il s'en est trouvé d'analogues à Vaudrevanche. Nous ignorons à quel usage ces anneaux étaient destinés.

Le n° 8 est une tête de marteau qui, au lieu d'être plate sur sa partie contondante, est en forme de biseau. Était-ce une arme de guerre ou un outil? Peut-être tous les deux, selon l'occasion.

Planche IIe. Il y a cinq kelts semblables à celui qui est dessiné sous le n° 1. On les nomme kelts à doubles ailerons avec anneau latéral. Ils sont d'une bonne forme; mais ils n'offrent aucune particularité nouvelle. Les kelts nos 2, 5 et 6 sont à douille avec ou sans anneau. Le n° 5 est le seul qui paraît avoir été diminué par l'usage qu'on en a fait. Les autres n'ont jamais servi.

Le kelt nos 3, 3 *bis*, et la gouge nos 4, 4 *bis*, méritent une mention spéciale. Ces deux instruments sont travaillés avec un soin tout à fait exceptionnel, et il est bien difficile d'admettre qu'ils aient été destinés à un usage vulgaire. La finesse de leur ciselure les ferait plus volontiers classer parmi les objets votifs. Je n'ai jamais rencontré dans les musées d'Europe d'instruments mieux travaillés.

Il n'a pas été trouvé moins de dix-sept bracelets de bronze. Sept d'entre eux sont massifs, les dix autres sont creux. Un seul est tout à fait lisse, c'est le n° 7; il est massif. Les nos 8, 9 et 12 sont creux; leurs ornements sont variés. Les nos 10, 11 et 13 sont au nombre de huit et sont décorés d'une ornementation semblable; ils ne diffèrent que par la grandeur; l'un d'eux est massif. Les nos 14, 15 et 16 sont massifs; le n° 15 est répété deux fois.

L'ornementation de ces bracelets consiste en lignes d'un léger relief se reproduisant à intervalles égaux sur toute l'étendue du bracelet ou disposés par groupes alternés avec des surfaces unies. Ces bijoux sont d'une excellente forme et d'une grande finesse d'exécution. Le tumulus de Vaudrevanche en a donné quatorze, d'une forme différente des nôtres, qui sont, comme tous les objets

Digitized by Google

de cette trouvaille, au nombre des plus remarquables du
de Saint-Germain. J'ai cité, à dessein, les objets du tumu
Vaudrevanche, parce qu'ils ont une très-grande similitude av
qui nous occupent, et que les circonstances qui ont accompag
découverte peuvent faire présumer celles qui ont accompa
découverte des nôtres. Malgré l'insistance que j'ai mise, il n
en effet, impossible de voir l'ouvrier qui avait déterré nos b
Le marchand israélite qui me les a cédés pour le musée l
moyennant le prix minime de 200 francs, a tenu à garder
pendant quelque temps, le lieu de leur découverte, et cel
l'intérêt du terrassier qui les lui avait apportés. Ils comptaie
deux rencontrer de nouveaux objets et me les vendre. De mo
j'espérais compléter l'ensemble de cette découverte par une é
tout autre objet analogue à ceux de Vaudrevanche : mon espo
trompé; l'ouvrier a quitté, m'a-t-on dit, le pays, en indiqua
c'était aux environs de Frouard qu'il avait trouvé les bronze
on a fouillé aux environs de cette commune des tumulus, q
donné des anneaux de bronze, et le voisinage de la forêt de
où l'on a remarqué souvent des traces du séjour de nos an
vient corroborer cette allégation. Il est donc probable qu
sous un tumulus que ces bronzes gaulois avaient été placés,
époque antérieure à l'arrivée des Romains dans la Gaule.

Ch. Cournault,

Correspondant à N

---

*Rapport à M. le Ministre de l'instruction publique sur une mi
archéologique en Algérie, par M. Duthoit, architecte.*

Par arrêté ministériel en date du 14 mai 1872, M. Duth
chargé d'aller explorer l'Algérie pour y reconnaître et dessin
monuments d'architecture musulmane offrant quelque intérêt
l'art. Cette mission lui avait été confiée sur la demande de la
mission des monuments historiques, à laquelle il est attaché c
architecte. M. Duthoit se mit immédiatement en route, et parc
durant trois mois, le crayon à la main, les départements d'
et d'Oran; mais les chaleurs accablantes du mois d'août l'e
chèrent de poursuivre ses recherches dans la province de Co

Digitized by Google

tine. Heureusement, cette province, si riche en souvenirs de l'antiquité romaine, ne possède que bien peu de monuments arabes de la bonne époque.

L'historique de cette mission constitue le rapport de M. Duthoit. Ce rapport, qui, dans la pensée de son auteur, s'adressait plus, peut-être, à la Commission des monuments historiques qu'au Comité des Sociétés savantes, a été renvoyé par M. le Ministre à notre section d'archéologie, qui n'aura qu'à se féliciter de cette intéressante communication.

Les principaux monuments visités et relevés par M. Duthoit sont, à Alger, la grande mosquée proprement dite, la mosquée Hanéfi et celle dite de la Marine, la maison Kasnadji, la maison dite le Dar-Souf; à Oran, le minaret du Campement. A Tlemcen, M. Duthoit signale particulièrement la mosquée Djama-el-Kébir, celle de Sidi-Aboul-Hacen, le marabout et la mosquée de Sidi-Brahim, le minaret et la mosquée des Ouled-el-imam. Aux environs de Tlemcen, l'artiste a dessiné la mosquée-palais de Sidi-Bou-Médine, qu'habitaient les sultans venus en pèlerinage; la mosquée de Sidi-el-Hallong, celle de Bou-Issac, le minaret d'Agadir, la porte, l'enceinte et le minaret de Mansourah, etc.

M. Duthoit donne, dans son mémoire, des détails intéressants sur la structure et la destination précise de ces édifices; il explique, par exemple, que la mosquée n'est pas seulement un temple pour la prière, mais un centre de réunion et un lieu d'asile. On s'y rend le jour pour y reposer et dormir au frais, prendre sa nourriture et causer affaires, tandis que le magistrat y rend la justice et que le prêtre y tient école. Pendant la nuit, la mosquée sert de refuge aux voyageurs et aux pauvres gens sans foyer.

Les éléments essentiels d'une mosquée sont : 1° le m'rab, sorte de niche dont l'axe indique approximativement la direction de la Mecque; c'est tournés vers le m'rab que les prêtres récitent leurs prières et que les fidèles font leurs dévotions; 2° la djama, salle couverte plus ou moins grande, plus ou moins décorée, qui, s'étendant devant le m'rab, est précédée d'une cour découverte, la m'salla : dans les villages pauvres, cette cour seule remplace la djama des mosquées plus importantes; 3° le minaret; 4° la fontaine d'ablutions; 5° la salle des morts, où sont exposés, lavés et ensevelis selon les rites les cadavres des musulmans.

Ces dispositions sont partout les mêmes; elles ne diffèrent entre

Digitized by Google

elles que par les dimensions ou par la nature des matéria
ployés à leur réalisation. On les rencontre souvent dans
pagne à l'état rudimentaire : ainsi, M. Duthoit a vu, à dem
cées dans le sol, de grossières poteries remplaçant les font
porphyre ou d'onyx, ou quelques pierres à peine équarries
posées, figurant l'élégant et altier minaret des croyants pl
sants ou plus riches.

Autour de la mosquée viennent ordinairement se grou
établissements de charité ou d'utilité publique, tels que d
bouts ou chapelles servant de sépultures à de grands ou d
personnages, des logements pour les pèlerins riches ou
des bains maures, des écoles et des colléges, des latrines pu
des fontaines et des lavoirs. Souvent aussi se trouve, parmi
ments, l'habitation d'une famille privilégiée à qui est confi
ditairement la garde des saints lieux. Chaque mosquée est
d'une partie au moins de ces établissements, mais ils se
tous réunis aux environs de Tlemcen, à la mosquée de Bou-
ouvrage du XIVe siècle, type le plus complet et le mieux
de ce genre d'édifices.

Je ne suivrai pas M. Duthoit dans les descriptions qu'i
de tous les monuments musulmans qu'il a étudiés; il faudra
cela, pouvoir transcrire ici *in extenso* son savant mémoir
me soit permis seulement de dire quelques mots du styl
mode de construction de ces monuments. En Algérie, de l
XIIe siècle au commencement du XVIe, toutes les constructior
ou religieuses appartiennent à ce qu'on appelle l'école an
Deux savants et saints personnages, Sidi-Bou-Médine et
Hallong, tous deux nés en Espagne et y ayant longtemp
eurent évidemment une grande influence sur l'architectur
toral africain de la Méditerranée, car les deux grandes m
élevées en leur honneur aux environs de Tlemcen ont servi
pendant plusieurs siècles, c'est-à-dire jusqu'à la conquête
berousse et à la domination des Turcs. C'est à cette époqu
perdirent les vieilles traditions : les édifices élevés par l
avec l'aide d'artistes persans, n'ont plus, tant s'en faut, la
cité et le grand caractère de l'art des Arabes. Au XVII
XVIIIe siècle, ce n'est plus seulement une transformation qu
constater dans l'architecture musulmane, c'est la décadenc
fine et délicate ornementation de l'école persane ont succé

Digitized by Google

bérance et les fioritures italiennes; les Algériens font travailler leurs marbres à Gênes et à Marseille, et vont chercher en Hollande les vulgaires carreaux de faïence destinés au revêtement du sol et des murailles de leurs édifices. Chose curieuse à noter, une sorte de renaissance de l'art arabe se manifesta à Alger au commencement de ce siècle : le palais dit Dar-Souf, affecté aujourd'hui à la cour d'assises et qui date de cette époque, offre un exemple frappant de cette réaction contre le mauvais goût des deux derniers siècles. Sans doute ce palais, à peine terminé en 1830, au moment de notre conquête, se ressent encore des influences exotiques; mais il appartient bien par son style à l'art arabe primitif.

En sa qualité d'architecte, M. Duthoit ne pouvait étudier tous ces monuments sans tenir compte des matériaux qui les composent et des procédés d'exécution employés par les architectes; aussi entre-t-il à ce sujet dans des détails intéressants que je dois indiquer sommairement ici.

Les pierres à bâtir, les roches, les marbres, le granit, abondent en Algérie; cependant les monuments construits en matériaux de grand appareil y sont fort rares. Le minaret colossal de Mansourah, ouvrage du XIVe siècle, n'est qu'une exception à cette règle; on ne trouve pas d'autre exemple de ce mode de construction parmi les édifices élevés antérieurement à l'arrivée des Turcs, au XVIe siècle. La brique et le pisé sont les matériaux les plus généralement employés; seulement, le pisé africain n'est pas simplement, comme chez nous, un mortier de terre comprimé au piloir : c'est un amalgame d'argile, de cailloux et de chaux, battu sur place dans des caisses disposées à cet effet; c'est, en réalité, un véritable béton fabriqué par blocs ou par assises et revêtu d'un enduit à l'extérieur. Ce pisé résiste si bien à l'humidité, qu'on trouve encore aux environs de Tlemcem, et dans un parfait état de conservation et de fonctionnement, des piscines et des citernes datant des XIVe et XVe siècles.

Les bois employés pour la couverture des anciens monuments musulmans civils et religieux sont ordinairement le cèdre et le mélèze. M. Duthoit a remarqué que ces bois sont employés en brins assez grêles et très-courts. La plus forte pièce qu'il ait rencontrée n'avait pas 20 centimètres d'équarrissage ni 4 mètres de longueur. On ne sait à quelle cause attribuer les faibles dimensions des pièces de charpente dans les constructions arabes; mais,

Digitized by Google

quelle que soit cette cause, il est certain qu'elle a influé sur la position des édifices. En consultant les plans si nombreux q relevés en Algérie, M. Duthoit a pu constater que la largeu nefs, des galeries, des pièces principales des mosquées ou des tations, a toujours pour mesure la longueur si restreinte que je d'indiquer des pièces de charpente.

Je ne crois pas devoir insister sur cette partie du rappo M. Duthoit; il me faudrait entrer dans des détails tout à fait niques qui ne seraient pas ici à leur vraie place, et qui, d'aill seront publiés. D'autres détails non moins intéressants se rappo à la décoration des édifices musulmans, à cette riche ornem tion de plâtre sculpté que complètent des applications de pei et de dorure; à des ouvrages en fonte de bronze; à ces faï émaillées, arabes ou persanes, d'une si riche coloration, et plusieurs siècles n'ont terni ni l'éclat ni la fraîcheur.

M. Duthoit ayant bien voulu me communiquer les dessins a rapportés de notre colonie africaine, j'ai pu juger de l'intérêt présentent les monuments qu'il a visités, mesurés et très-ha ment dessinés. A mon avis, les questions d'art que viennent quer ces consciencieux travaux devront avoir, par l'étude qu sera faite, sinon par leur solution, les plus heureux résultats la science archéologique. On en jugera par le mémoire que je d'analyser et qui doit être imprimé prochainement dans les *Ar des Missions*.

ADOLPHE LANCE,

Membre du Comité.

RAPPORT DE M. LE BARON DE GUILHERMY SUR DIVERSES COMMUNICAT

M. l'abbé Barbier de Montault, camérier de Sa Sainteté :

Reims. Dans l'église paroissiale de Saint-Jacques, fondation d messe hebdomadaire, en 1451, pour une dame qui avait contr à la réparation de l'église d'un monastère, détruite par un ince Ce monument aura sans doute été apporté à Saint-Jacques d autre église aujourd'hui supprimée.

Châlons-sur-Marne. Cathédrale. Épitaphe latine en vers et en p du chanoine Daniel Maupin, mort en 1665. Le style rappelle c

Digitized by Google

de la belle épitaphe d'Adam de Saint-Victor, conservée à la bibliothèque Mazarine, à Paris.

Arles. Notre-Dame de la Major. Sur un tableau représentant le Christ en croix, signature du peintre Blay, avec la date de 1787.

Moulins. Ancienne église de la Visitation. Sur les statues des Vertus théologales et sur plusieurs autres, signature du sculpteur Thibaud Poissant.

Église des Ormes (*Vienne*). Longue épitaphe en français, sur ardoise, pour la sépulture du cœur de messire Antoine Martin Pussort, baron des Ormes, vicomte d'Ormont, seigneur de Cernay et autres lieux, conseiller en la cour des aides de Paris, mort le 30 juillet 1662; il légua 120 livres de rente annuelle pour apprendre un métier à un pauvre garçon et pour marier une pauvre fille, l'un et l'autre orphelins.

La Ciotat (*Bouches-du-Rhône*). Dans l'église paroissiale, épitaphe de Jean Arnaud, doyen de Notre-Dame-des-Accoules, à Marseille, puis vicaire de la Ciotat, sa ville natale; il la fit placer de son vivant, l'an 1628. Sur un riche encadrement de bois sculpté et doré, signature de l'artiste Manouie, en 1786.

Bologne. Église Saint-Dominique. Une fresque, exécutée en 1730 et accompagnée d'une inscription, représentant le pape Léon X qui fait baiser à François Ier le chef du saint :

LEO X · FRANCISCO I · GALLIARVM REGI
S · DOMINICI CAPVT OSCVLANDV̄ PORRIGIT
A · MDXV

M. Charles, correspondant, à la Ferté-Bernard :

M. Charles confirme, par son appréciation personnelle, fondée sur un examen attentif du monument, l'opinion du Comité sur la date probable d'une statue de la Vierge qui se trouve dans la chapelle du collége de Pontlevoy, et dont l'origine était, par erreur, attribuée au XIe siècle[1].

Nous ne contesterons point aujourd'hui l'authenticité de la précieuse inscription qui a été récemment découverte sous le dallage de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste de l'église du bourg de Pont-

[1] Voyez *Revue des Soc. savantes*, 5e série, t. III, p. 12.

Digitized by Google

levoy, et dont M. Charles nous adresse un estampage. L'inscriptio gravée sur les quatre côtés d'une pierre, est ainsi conçue :

✝ in onore sa
iohnis bactiste
iste altare sa
cratvs est
in tenpore
ansberti primi
abbati adenor
femina heri
ivsit
in ten
pore herrico
rex

Les personnages dénommés dans ce texte sont : Adénor, femm de Gilduin, seigneur de Pontlevoy et fondateur de l'abbaye de lieu, en 1035 ; Ansbert, premier abbé, et le roi de France, Henri I qui régna de 1031 à 1060.

M. Soucaille, correspondant :

Nissan (*Hérault*). Dans la chapelle du Rosaire de l'église paroi siale, inscription française constatant que ladite chapelle fut bât du produit des aumônes, en 1621.

M. Parrot :

Estampage d'un disque en schiste ardoisier, sur lequel so gravées plusieurs petites croix en forme de croix de Malte. Cet pierre a été trouvée à Angers, sur l'emplacement de l'ancien église Saint-Maurille. Le disque n'a pas plus de 18 centimètr de diamètre. M. Parrot y voit une croix de consécration mér vingienne. Divers ornements, gravés à la pointe, lui paraissent l emblèmes de la terre, du soleil et de la lune. L'explication no semble pour le moins douteuse. Il ne serait pas facile non plus d déterminer avec certitude la destination première de ce petit mon ment, qui n'en est pas moins très-digne d'intérêt par son ancien neté bien certaine.

M. Lhuillier, correspondant :

Copie de l'acte de fondation d'une chapelle dédiée à la Vierg

Digitized by Google

dans l'église Saint-Merry, à Paris, en 1390. L'original, sur parchemin, est accompagné d'une copie faite au XVIIe siècle. Le fondateur, sire Jean de Vaudetard, conseiller et valet de chambre du roi, général des finances, seigneur de Pouilli-le-Fort, Boissise-la-Bertrand et autres lieux, demeurait à Paris, rue de la Verrerie, près Saint-Merry. L'acte énumère les biens et rentes par lui donnés pour le service de la fondation. Cette pièce pourrait être utile à consulter pour l'histoire de l'ancien Paris; elle devra être classée dans nos archives. La chapelle, fondée par Simon de Vaudetard, a disparu à l'époque de la reconstruction de l'édifice dont elle faisait partie, au commencement du XVIe siècle. Aucune mention n'est faite de cette fondation dans la nouvelle édition donnée par notre collègue, M. Cocheris, de l'Histoire du diocèse de Paris de l'abbé Lebeuf.

Le mémoire de M. de Castelnau d'Essenault sur la ville d'Aiguillon paraît complet. Cette ville ne possède d'ailleurs rien de bien intéressant. Quelques pans de murs de construction romaine, du IIIe siècle environ, attestent seuls son ancienne importance. A classer comme document pour le répertoire du département.

Les inscriptions adressées cette fois par M. le chanoine Barbier de Montault ont été récemment recueillies en Bourbonnais; en voici l'indication :

De l'ancienne église prieurale, aujourd'hui paroissiale, de Souvigny, l'épitaphe de Jean Sirot, mort en 1458, trésorier du duc de Bourbon, et celle de dom François-Xavier Margou, prieur claustral de Coincy, mort à Souvigny le 15 mai 1774, comme il revenait à son monastère, après avoir assisté au chapitre général de Cluny;

De Bourbon-l'Archambauld, le titre de la matrice en pierre du boisseau communal, XVIIe siècle, et les fragments de plusieurs inscriptions qui avaient été fixées, au XVIe siècle, sur les parois intérieures de la Sainte-Chapelle du château, où elles formaient une espèce de généalogie de la maison ducale de Bourbon;

De l'ancienne église abbatiale de Saint-Menoux, les épitaphes, en français, de l'abbesse Marie-Gabrielle du Boulay-Favier, morte en 1695, et de Henriette de Levis-Charlus, prieure de Notre-Dame-de-Champ-Benoît de Provins, morte en 1713.

Digitized by Google

Notre correspondant se plaint du mauvais état des églis
Souvigny et de Saint-Menoux, qui sont classées toutes deux co
monuments historiques. Cette partie de sa lettre d'envoi po
être communiquée à la commission compétente. Le Comité ap
dra avec satisfaction qu'un musée archéologique a été fond
château de Bourbon-l'Archambauld, grâce à l'influence de
chanoine de Montault.

M. Parrot nous communique les copies de quatre inscriptio
l'époque carlovingienne, découvertes dans les fouilles de l'anc
église collégiale de Saint-Maurille d'Angers, et déposées aujour
dans le musée d'antiquités de la même ville. Ce sont des épit
malheureusement très-mutilées, mais précieuses encore pour l'
de l'épigraphie, comme appartenant à une époque dont il re
peu de monuments de ce genre. Aucune ne fait connaître le
du défunt. Une seule présente l'indication d'une date; le pe
nage, maintenant inconnu, dont elle devait conserver la mém
mourut la cinquième année du règne de l'empereur Charlem
c'est-à-dire en 805. Une autre faisait l'éloge du défunt...
fvit alma fides..... Ces fragments auront un jour leur place
le Recueil des inscriptions de l'ancien diocèse d'Angers;
soient, en attendant, soigneusement classés dans les archiv
Comité.

Envois de M. Nozot, correspondant :

Les nouvelles notices de M. Nozot sur les communes de Tét
de Noyers-Thélonne et de Boult-aux-Bois, devront concourir u
à la formation du répertoire archéologique du département d
dennes. Elles abondent, comme les précédentes, en détails in
sants sur les découvertes d'antiquités, sur les monuments, s
usages locaux, sur les chants populaires. Nous y avons trouvé
lement trois inscriptions de cloches, l'une de 1514, au nom
chevalier de Rhodes, pourvu de la commanderie de Boult, les
autres du XVIIIe siècle.

M. Nozot a fait dessiner et décrit un petit reliquaire, en
de croix, donné en 1808 à un militaire français qui servait
l'armée d'Espagne. Cet objet, en argent et en cristal, ne para
antérieur au XVIIIe siècle et n'offre qu'un intérêt médiocre.

Digitized by Google

correspondant nous signale aussi un portrait gravé de Thomas Morus, daté de 1610; ce n'est pas une rareté.

M. Dumoutet, membre non résidant du Comité :

Une inscription rimée en français, gravée sous le porche de l'église de Mézières-en-Brenne (Indre). C'est un quatrain, du commencement du XIVe siècle environ, qui constate l'assistance d'un comte de Sancerre aux vêpres en cette église. Nous en aurions proposé la publication, si nous n'avions rencontré quelques mots douteux dans la copie que nous avons sous les yeux.

Une dalle, aussi du commencement du XIVe siècle, provenant de l'abbaye de Déols et déposée au musée de Châteauroux. Un jeune homme y est représenté. Le nom et la date ont en partie disparu. Le dessin de la figure est gracieusement exécuté.

Épitaphe française, en caractères gothiques, de Jacques de Graçay, seigneur de Diors, capitaine de Vitré en Bretagne, capitaine de cent hommes d'armes et premier chambellan du duc de Bourbon, mort en 1517 (musée de Châteauroux).

Autre épitaphe armoriée, en français, sur marbre noir, de noble homme Denis Guillard, ancien président de l'élection de Châteauroux, mort en 1643, inhumé à Saint-André de Châteauroux, église aujourd'hui détruite. L'inscription a été recueillie par les descendants du défunt.

Monogramme du prince de Condé, gouverneur du Berri, et millésime de 1626, gravés sous la pointe du pignon de la façade de l'ancienne église des capucins de Châteauroux, maintenant paroissiale sous le titre de Notre-Dame.

M. l'abbé Canéto, correspondant, nous a transmis les estampages de deux inscriptions bien gravées et bien conservées, appartenant à l'épigraphie pyrénéenne. La plus ancienne, placée à gauche de la porte de l'église de Sassis, près de Luz, indique la sépulture de Vital, archiprêtre de . . . . . , mort au mois de février 1294, inhumé en ce lieu avec ses deux frères, Yspanus et Guillaume. On y trouve l'énumération d'un certain nombre de noms de localités du voisinage. La seconde inscription existe dans l'église paroissiale du village de Mazères, près de Castelnau-Rivière-Basse; elle y rappelle la translation des reliques de sainte Libérate, en 1342, par Pierre de Raymond de Montbrun, vingt-septième évêque de Tarbes,

Digitized by Google

qui siégeait encore en 1353 (*Gallia christ.* t. I). Nous reproduiso le texte de cette inscription, qui nous a paru intéressante, en le d gageant toutefois de ses nombreuses abréviations :

universis pateat quod reverendus in christo pater dominus petrus ramundi de monte bruno digna dei providentia tarviensis episcopus sacratissimum corpus virginis et martiris beate liberate de loco ubi erat in ecclesia parrochali beati iohannis de mazerus tarviensis dyocesis presentibus clero et populo et multitudine fidelium anno domini MCCCXL secundo et ..... cum rever... et honore in hac capsa duxit proprius manibus translatandum

F. de Guilhermy,

Membre du Comité.

Cinq pièces inédites communiquées par M. Marchegay.

Les cinq pièces qui suivent, une par siècle, du XIVe au XVIIIe, so tirées, les trois premières, du chartrier du duc de La Trémoille, et dernière, des archives de Maine-et-Loire. Pour la quatrième, je l découverte, il y a plus de vingt ans, parmi les titres de l'abbaye de Roë, alors à la bibliothèque de Château-Gontier, et qui ont été, il r semble, transportés aux archives départementales de la Mayenn Je les crois toutes inédites, notamment celles qui offriront à M. Port deux noms nouveaux pour son répertoire des artistes angevin

1° Le 24 mars 1365, Archambaud V, comte de Périgord, don récépissé, en les énumérant, de tapisseries, d'objets de literie lingerie et de vases d'argent et de cuivre ayant appartenu à Isabe de Nuyzement, mère de sa femme.

2° A 1453 environ, je ne puis préciser l'année, appartient récit et la description du cérémonial observé aux couches (la pr mière probablement) d'une fille de Charles VII et au baptême son enfant.

3° Le 24 janvier 1551 fut passé le marché décrivant l'armu et objets accessoires qu'un Milanais, établi dans un village de Tou raine, s'engage à faire pour M. de La Trémoille.

4° A la date du 22 octobre 1694, autre marché entre un prie de l'Anjou et le sculpteur Pierre Baraudrie, pour un autel accom pagné de figures étoffées et dorées.

Digitized by Google

5° Enfin, le 20 février 1769, autre marché de sculpteur, concernant l'église, complétement détruite, de Saint-Laud d'Angers. Ici l'artiste est étranger au pays, mais le renom de Leysner a survécu à ses œuvres, grâce à l'admirable masque d'une statue du Christ sauvée par feu M. Toussaint Grille, et que possède, je crois, aujourd'hui M. Victor Pavie.

P. Marchegay.

I.

La lettre des meubles qui furent de Madame de Roian, mère de Madame la comptece.

Sachent touz ceuz qui ces presentes lettres verront et orront que comme nous Archambaut, conte de Pierregort, seigneur de Mastaz, de Royan, d'Arvert et de Mornac, a cause de nostre amée compaigne Loyse de Mastaz, dame desdiz lieux, eussons en nostre chastel de Royan, en la tour d'emprès les colombins, plusieurs biens meubles, joiaux, vescelle d'argent et ordilhemes d'ostel, les quelles choses furent toutes mises en inventaire par noz bien amez Guillaume de la Faye, saige en droit, et P. Raymon Darteusse, nostre escuier, et en avons oy bon et loial compte, present Taleren de Vernode et Aymar Rols, escuier, et monss^r Giraut de las Terrasses, prestre, les quielx biens dessusdiz nous estiont avenuz par la mort de madame Ysabeau de Nuyzement, mère de nostre dicte compaigne, des quielx biens nous ledit comte cognoissons et confessons, par la tenour de ces présentes, avoir eu et receu de Jehan de Burle, les biens et les choses qui s'enssuivent.

Premierement une chambre vert garnie de ciel, de cortines, de trasdos et de v marchepiez.

Item une sarge de Caan et v grans tapiz noirs, qui furent aportez a Peregueux au sebeliment de mons^r le cardinal.

Item une chambre de cendal garnie de iiij marchepiez, de ciel et de trasdos, de cuverte et de vj quarreaux.

Item la chambre Ynde, garnie de iij pieces de ciel et de cortines.

Item ij covertoers de vars et un de gris.

Item ij coistes pointes de cendal vermeilh.

Item vj covertoers fourez de cognins.

Item iiij coutes pointes blanches et xviij quarreaux de laine.

Item une chapelle garnie de iij marchepiez vermoilhs.

Item v tapiz vermoilhs et quinze tapiz barrez.

Item x couches et dix chevessiers.

Item quatre olles de coyvre.

It. deux bassins plaz et deux choufoers.

Digitized by Google

It. deux chauderes.

It. deux grans orilhers de broderie, chascun de quatre gros bout perles.

It. vint quatre escuelles d'argent.

It. deux plaz d'argent de cuisine, rompuz, et deux autres plaz d pour laver, chascun ob un esmail ou fons des armes de mons^r de Ro

It. un grant dragier ob escussons desdictes armes et une cuilhier le dragier.

It. doze gobellez d'argent plains.

It. quatre hanaps d'argent dorez par dedens, chascun en un escu armes de mons^r et de madame de Royan.

It. deux petites pintes roondes d'argent.

It. unze tasses d'argent de ovre plaine.

It. un hanap d'argent doré en un fourrel de cuyr boilhi.

It. deux grans pintes d'argent quarrées, dorées ou pié et ou mel cuvercles.

It. un petit dragier d'argent en un fourrel de cuir boilhi.

It. doze cuilheres d'argent en un fourrel de cuir.

It. viij gobellez et une eguyre d'argent qui estoient oudit lieu de

It. une huche plate, et pardedans vint linssols de telle blanche et dix de telle de Rains fine et deliée.

It. seze pieces tant touailles que longieres.

It. une autre arche ferrée, et par dedans seze pieces, tant touai longieres.

It. treze linssols de telle blanche.

It. en l'arche en quoy estoit la chapelle, quatorze linssols et u linssols en quoy sont envelopez les autres.

Des quielx dessus nommez et speciffiez nous ledit conte et seigno tenons pour bien comtens et les cognoissons et confessons avoir eu dudit Jehan de Burle, qui les nous envoia par nostre commanden nostre lieu du Puey de Chalhutz; et l'en avons quicté et quictons comme touche ou puet toucher nostre personne, et prometons pour pour les nostres heritiers et successours audit Johan sollempemen lant pour li et pour les siens, a le tenir[1] et delivre, et de touz do envers nostredicte chiere et amée compaigne Loyse de Mastaz, fame, et envers et contre touz autres qui a cause et occasion desd ou aucun d'iceulx pourroient ou vourroient audit Johan ou aux sie cause, question ou demande, par quelconque manière que ce soit obligacion de touz noz biens presens et avenir. Et prometons audit J jurons aux sains evangiles Nostre Seigneur a non venir encontre.

En tesmoing desquelles chouses nous ledit comte et sires avons

[1] On paraît avoir sauté le mot *quicte*.

Digitized by Google

ostre amé Johan de Burle et octroié cestes presentes lettres, séellées
re propre séel.
é a Montignac, le xxiiij^e jour de mars, l'an mil cccLxv.
cognoissons et confessons avoir eu et receu dudit Johan vint et cinq
e vaiches et de veaux et deux cens chiefs d'oailles, que chatriz que
s[1]. Si prometons audit Johan l'en tenir quicte, a la paine que dessus.
audit lieu de Montignac, l'an, le jour et le moys dessusdiz.

(Chartrier de Thouars, titres de Taillebourg. Bel original en parchemin, jadis scellé sur queue simple.)

II.

nonial du baptême du premier enfant d'Yolande de France, troisième fille de Charles VII et de Marie d'Anjou[2].

à Tours, le 23 septembre 1434.
nise, par traité du 16 août 1436, à Amédée de Savoie, fils
duc Louis et d'Anne de Lusignan; elle fut mariée avec ce
en 1452.
dée IX succéda à son père le 29 janvier 1465 et mourut le
s 1472.
nde décéda le 29 août 1478.
issèrent trois fils et trois filles.
ée, Anne, première femme de Frédéric d'Aragon, roi de
n'eut de lui qu'une fille, Charlotte, princesse de Tarente,
de Guy XVI, comte de Laval, et mère d'Anne de Laval, femme
nçois de La Trémoille, seigneur dudit lieu et vicomte de
s.

ordonnance de la gesine de madame la princesse, fille aisnée du Roy nostre r, fait par Monsr de Montsoreau[3], *commis à ce de par le Roy nostredit r.*

emierement en la chambre de madicte dame eut son lit et autre
tout d'un cousté de lad. chambre, et de l'autre part estoit la che-

udi avant l'Ascension 1363, il avait déclaré avoir reçu «a dilecto et fideli nostro Johanne de Burleto, locum tenente nostro comitisse consortis excentos quinquaginta scudatos auri de veteri cugno domini Johannis regis et centum mutones de auro et cugno predictis, de summa videlicet quam nostra quondam de Roiano dimiserat post mortem suam in dicto loco de (Orig. parch. scellé en cire rouge, sceau brisé.)
le *P. Anselme*, vol. V, p. 118; d'*Art de vérifier les dates*, vol. III, p. 622, ; et Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, vol. III, p. 444.
Montsoreau : Jean de Jambes ou Chambes.

Digitized by Google

minée, la porte; et entre lad. cheminée et le pignon avoit ung pet
au pignon une croisée, et en l'autre pignon avoit une porte qui a
une arrière chambre. Et pour ce failloit faire selon la chambre.

La chambre fut toute tandue d'un surciel tant qu'elle avoit de l
comprenoit tous les deux litz; et tout le devant estoit frangié de
noires, blanches et rouges, et toutes les murailles du cousté des
pignons estoient pareilles dud. surciel et tout estoit damas bleu
courtine qui estoit tout au long de la chambre estoit de taffetaz
entre les deux litz avoit une courtine et place pour mectre la cuve
pavillon pour mectre dessus lad. cuve, et sur son lit avoit ung couv
d'escarlate couvert d'ermines mouchetées, et les bords de veloux c
de deux lez, et dessus ung linceul bien grant de fin limousole, et d
grans carreaux de drap d'or plus longs que larges, et aux coustés d
lampes d'argent plaines d'ozellés de Chippre et autres bonnes s
et a son chevet ung oratoire et benitier et chaire ployée.

Item sur l'autre lit avoit pareil couvertouer d'escarlate fourrée de
ver, les bors de veloux bleu de deux lez, et des carreaux noirs et ble
chambre bien tappicée.

Item le petit lit eut ung couvertouer de damas bleu et de mer
dessus ung pavillon bleu; et là l'enffant fut mis.

Item quant l'on vint pour l'eau porter baptisier, aucuns des s
entrerent en la chambre, et quant tout fut prest, l'on bailla l'enfa
enmaillolé a monsg^r de Dunoys[1], et dessus fut mis ung couvert
veloux sur veloux cramoisy fourré de menuver et bourdé d'ermines
tées, et le couvertouer avoit v aulnes de long; et au partir de la
print mond. sg^r de Montsoreau la queuhe dud. couvertouer et en
bailla a messg^rs de La Tour[2] et Dampmartin[3], qui l'apporterent a
retourner de l'eglise, et devant aloient trois chevaliers, dont l'un p
une couppe le sel, l'autre l'esguiere et l'autre les bacins et serviete

Item ung autre chevalier portoit ung grant cierge blanc de cire
et ung autre chevalier portoit ung autre cierge et des bougies qui
rerent à l'eglise; et le premier cierge fut retourné a l'ostel.

Item il y eut trois douzaines de torches que gentilzhommes p
qui furent alumées au partir de l'ostel, mais il n'en entra a l'eg
viij, pour la presse.

Item l'on mist les fons ou milieu de l'église et dessus ung pavill
et large de taffetas blanc bordé d'or et frangé d'or.

Item endroit desd. fons avoit une chappelle tout tandue de ta
dessus et dessoubz, et courtines et bors et table, couverte la table et le

[1] *M. de Dunoys :* le bâtard d'Orléans.
[2] *M. de La Tour :* Bertrand V de La Tour.
[3] *M. de Dammartin :* Antoine de Chabannes.

Digitized by Google

et sur lad. table l'enfant fut desabillié pour porter ès fons, et la onsg^r le cardinal d'Avignon[1], legat, et qui tint l'enfant avecques le Dunoys, qui estoit pour le Roy, et madame de la Roche[2] estoit e. Et aussi furent tous trois à l'entrée de l'eglise, et pareillement l'il fut baptisié le portèrent sur l'autel, et mons^er de Viviers[3], mytré , le baptiza, et y eut plusieurs chappellains revestuz de chappes. mond. s^er le legat s'en alla a son logeis, non obstant que l'on s'at- qu'il allast veoir Madame, et tout estoit prest pour le recevoir, vin s et bonne chiere, et ce fait l'on retourna l'enfant et le repporta r de Dunoys. Lors demanda led. mons^er de Montsoreau à mad. 'elle vouloit que on fist dud. enfant, et elle lui fist responce que portast, et ainsy fut fait. Et après l'on saillyt en une salle, et la nengea qui voulut vin et espices; et ainsy que l'on bevoit, mons^er vint d'une chambre et mercia le Roy et mess^ers de l'onneur qu'ilz nt fait, et après monta a cheval mond. s^er le prince et alla mercier r le legat en son logeis.

nadame de La Roche aloit après l'enfant, et madamoiselle et mons^er es[4] emprès, et autres chevaliers et escuiers qui menoient les autres Et s'est tout pour le jour.

x jours après madame de Savoye envoia à mad. dame la princesse belle chambre de veloux cramoisy, brodée et bien enlevée de per- s, bestes et oiseaux, et de perles, rubis et dyamans; mais elle ne e jusques les fievres que mad. dame la princesse avoit pour le let lui passées : car l'on dit que en nulle chambre où femmes sont pour fans ne doit avoir nulz personnages, doubtant que la femme eust n eust aucune ymaginacion dont inconvenient advenist, et pour ce, lit est, sa chambre fut toute tandue de bleu.

st tout, car incontinant tout se despartit.

(Chartrier de Thouars. Copie contemporaine. Original en papier, découvert et communiqué par M. le duc de La Trémoille.)

III.

dovic Massazis, milanoys, maistre armurier demeurant à Semes[5], Touraine, promectz sur tous et chascuns mes biens faire pour

ardinal d'Avignon, légat : Alain de Coëtivy.

ame de La Roche : Thomine de Villequier, femme de Jean de Levis, seigneur oche-en-Renier.

l'évêque) *de Viviers :* Guillaume VII de Poitiers, 1er août 1454, ou Élie de our.

'Estampes : Jean de Bourgogne, comte d'Étampes. Sa fille Élisabeth, depuis de Clèves.

ps, près de Ligueil.

Digitized by Google

monseig^r de La Tremoille[1], viconte de Thouars, une anyme avec
plastron, greves et habillemens de teste pour servir a cheval, et u
rion pour servir estant à pié, avecques une banyere, le tout con
scelon le pourtraict cy dessus sera ledit harnoys faict et parfaict; le
gravé par longues bendes, dont la moictié d'icelles seront do
moullu faict a fueillaiges d'anticque, dont le fons sera gris, et l'aut
des dictes bandes seront plaines blanches; et ainsi s'ensuivra la
tout ledit harnoys. Aussi suys tenu et promectz faire une armeur
d'armes de la façon de ladicte anyme, ou aultrement comme i
mondit seig^r diviser, garnye d'une payre d'estrieufz, et une payre
retz avecques le mouffle de fer et le demourant de maille. Et ice
noys et autres choses cy declerées toutes complectes je promec
rendre parfaict et parachevé dedans la fin du moys d'apvril prou
nant, en quelque lieu qu'il plaira a mondit seig^r en le me ma
payant mon voyage; et ce moyennant la somme de huyct vi
solleil, a quoy j'ay convenu et accordé avecques mondit seig^r, d
faict advance presentement de cinquante escuz par les mains de
laville, dont je me tiens content. Et le demourant me sera payé s
xxv escuz a l'essay dudit harnoys, et iiij^xx v escuz en rendant ledi
faict et acomply, avecques ladicte selle et autres choses cy mentio
tesmoing de ce j'ay signé ces presentes de ma main, et faict sig
requeste au notaire soubzscript. le xxiiij^e janvier mil v^c cinquant

DESLANDES LODVICO ARMELO MASIAISI.

a la requeste dudict Ludovic.

(Chartrier de Thouars. Original en papier, commu
M. de La Trémoille.)

Sur la même feuille de papier, au-dessus du marché, est
à la plume un plastron à bandes or et blanc, et, au verso
let, le grillage intérieur de ladite cuirasse.

Avec le pinceau qui a fait bandes jaunes, on a, au-dess
cuirasse, indiqué grossièrement une tête casquée, et à c
confusément, une autre partie de l'armure qui paraît être
ment de tête.

IV.

Le 22 octobre 1694, nous soussignez avons fait le marcné qui
Sçavoir que je Pierre Baraudrie m'oblige de construire un autel dan

[1] Louis III. Thouars fut érigé en duché en juillet 1563.

Digitized by Google

de Fonteinne Couverte[1], conformement au dessein signé de ma mein, lequel aura 12 piez de largeur et 21 pieds de hauteur, le tout de tuffeau enrichie de deux colonnes de marbre de Laval rouge et de tables de marbre noir, comme il est marqué dans le dessein, de trois figures de ronde bosse, sçavoir, dans le haut, d'une Vierge tenant son enfant Jésus, et en bas, sur les piedestaux, à cotté des colonnes, deux figures, l'une de saint Sebastien, l'autre de saint Jullien; dans le milieu, au lieu de tabliau en bas relief d'une Nativité de Jésus; pour parement d'autel, une sépulture de la sainte Vierge aussi en bas relief, le tout aussi de pierre de tuffeau comme ci dessus, et lesdites figures estoffées et dorées comme au grand autel et de pareille hauteur aussi bien que les colonnes dudit grand autel. De plus, je Pierre Baraudrie m'oblige de fournir de tuffeau, de marbre et de chau et de touttes matières, à la réserve de pierre de massonnerie et de sable; pour lequel marché je Guy Doublard, prieur de Fonteinne Couverte, m'oblige de payer audit sieur Baraudrie la somme de 1000 francs dans les deux années après que ledit ouvrage sera fini, et m'oblige de le loger et nourir et de faire amener le marbre depuis Beaulieu, et le tuffeau depuis le Chastelier jusques ici. Et autour du bas relief du parrement de l'autel y aura une bordure de tuffeau avecques moulures et ornemens. En foy de quoy nous avons signé en double le present escrit, les jour et an que dessus.

BARAUDRIE.

(Arch. de l'abbaye de la Roë, vol. 34, fol. 53.)

V.

Nous soussignés Leysner, sculpteur, Tremblay, desservant de la paroisse de Saint Laud lès Angers, Morier, procureur de la fabrique de ladite paroisse, et Rouillard, syndic de la même paroisse, sommes convenus de ce qui suit, savoir :

Moi Leysner, je m'oblige à construire et parfaire l'autel de ladite église paroissiale conformément au plan adopté par les parties soussignées, le tout suivant les règles de l'art.

Ainsi, premièrement, le tombeau sera de sept pieds de longueur et de trois pieds de hauteur; la corniche et le soc de marbre noir; le reste du tombeau de marbre rouge; le milieu sera incrusté d'une croix ou autre figure.

Secondement, il y aura deux marchepieds en pierre de rairie; et au dessus du marchepied il sera incrusté un parquet en bois de chêne.

Troisièmement, l'autel sera conduit en tuffaux, faisant le tour creux, sui-

[1] Autrefois de l'Anjou et du diocèse d'Angers, aujourd'hui du département de la Mayenne et du diocèse de Laval.

Digitized by Google

vant le plan par terre; à chaque côté il y aura deux pilastres de ma
rouge de six pieds de hauteur; et entre les pilastres il y aura une figur
pierre de quatre pieds de hauteur posée sur un cul de lampe sculpté.

Quatrièmement, au milieu il y aura un tableau de sept pieds de l
teur et de trois pieds huit pouces de largeur, encadré en bois sculpté et d
Ce tableau représentera une naissance, conformément à l'estampe don
conviendra et qui servira de modèle.

Cinquièmement, au dessus du cadre, il y aura une gloire dans la q
il y aura un Saint Esprit accompagné de plusieurs anges faits en platre.
rayons seront de bois, ils seront dorés. Les images seront en couleur.

Sixièmement, à chaque côté de l'autel, il se trouvera un vuide pour
deux petites sacristies, dont les portes se fermeront à clef. Ces portes se
de bois de chène a panneaux; le panneau d'en haut ceintré. Les mur
ces sacristies seront de brique, en platre, avec la corniche. Sur ces m
seront poussées des moulures en platre, pour former quelques pann
qui imitent la boiserie.

Septièmement, la voute sera blanchie d'un beau blanc, et les murs a

Huitièmement, le sanctuaire sera carrelé en pierres de rairie. La to
qui est sous la porte de la balustrade sera placée dans le sanctuaire, le
de la marche de l'autel.

Neuvièmement, les deux placages de marbre rouge marqués dan
plan au-dessous de chaque niche seront transportés dans le pied d'
des pilastres; et à la place il y aura deux crédences, dont la table ser
marbre noir.

Dixièmement, le dessus de l'autel sera couvert de madriers de bois,
seront de niveau avec la pierre sacrée et qui arraseront la corniche
marbre.

Onzièmement, il y aura une vergette au dessus du tableau. Les épita
qui sont dans le sanctuaire seront appliquées ailleurs, et la clochette
placée plus près de la balustrade.

Et nous desservant, procureur de fabrique, et syndic commis pa
paroisse de Saint Laud, en vertu de la délibération de l'assemblée d'l
nous nous obligeons, au nom des paroissiens, a payer au sieur Leysne
somme de douze cens livres, savoir : trois cens livres le jour où les ouvr
dudit sieur Leysner commenceront a travailler pour l'autel; six cens li
lorsque l'autel sera fini; et trois cens livres dans le courant du mois de
1770.

Fait sous nos seings en double, à Angers, le 20 de février 1769.

Signé : Leysner, Tremblay desservant, Pierre Maurié procureur, Mathu
Rouillard sindic.

Plus, moi Leysner, je m'oblige a dorer les chapiteaux et les bases des
lastres avec les festons qui sont au dessus des figures des saints, et n

Digitized by Google

nés nous nous obligeons a payer aud. sieur Leysner trente six livres
sus de la somme de douze cens livres. Nous n'exigeons plus que l'au-
couvert de madriers de bois. Le sanctuaire sera carrelé en pierres de
t en pierres d'ardoise; toute la chapelle de la paroisse sera blanchie.
ngers, le 21 de février 1769.

Signé comme plus haut.

vent les quittances de Leysner.
1re en date du 22 février 1769, de 300 tt.
2e ——— 27 juillet 1769, de 300 tt.
3e ——— 10 décembre 1769, de 240 tt.
4e ——— 1er février 1771, de 250 tt.
5e ——— 27 mai 1771, de 100 tt.
te dernière, portant les mots *à compte*, prouve que le paye-
n'était pas complet.
Tremblay n'était plus curé de Saint-Laud lorsque ce travail
miné. Les deux dernières sommes furent payées par M. Rous-
desservant, qui lui avait succédé.
igine allemande de Leysner serait indiquée au besoin par
graphe de ses quittances, surtout de la première, ainsi conçue :
ssus la somme de droi cent livre de M. Tramblai, desser-
de Ste Laud, a compt sur la somme de douze cent drante six
onte nous some coumvenue [1]. »

(Fabrique de Saint-Laud d'Angers. Aétes capitulaires. Feuille de garde.)

Pour copie conforme :

P. Marchegay,

Membre non résidant.

Rapport sur une inscription de la cathédrale de Soissons, d'après un estampage.

Communication de M. Ad. Lance.

'agit d'une signature gravée au couteau sur un des contre-forts
tour nord de la cathédrale de Soissons, au-dessus de la ga-

r Leysner, voir la notice fantaisiste de M. Victor Pavie, *Mémoires de la So-
agriculture d'Angers*, vol. V (année 1846), p. 189.

Digitized by Google

lerie. Les lettres de cette inscription vont en grandissant, de s
que les premières n'ont qu'un pouce et que les dernières en
plus de deux.

HIC FVIT ANDREAS F° ANDE DE LEYDEN

Les trois DE sont liés ensemble, et les lettres offrent un méla
de gothique et de cursive. Si l'un des deux grands A se rappro
des lettres rubriquées des manuscrits de l'extrême fin du xve siè
le petit A est plus gothique et offre, au lieu de traits se coupa
angle, la panse ronde inférieure de ceux de l'impression; il pa
donc qu'on peut attribuer la date de cette signature à la prem
moitié ou au premier tiers du xvie siècle. Ce n'est d'auc
façon une inscription se rapportant au monument, pas même
marque de tailleur de pierre ou d'appareilleur, mais simplem
le nom écrit par un visiteur, *André, fils d'André de Leyde,*
venu ici.

La tour de la cathédrale de Soissons n'étant pas un de ces
numents célèbres que les visiteurs couvraient de signatures, con
la flèche de Strasbourg, ou le tombeau de François Ier à Sa
Denis, il se peut que le personnage, qui y a écrit son nom
eu une certaine importance. Ce serait celui d'un jeune archit
hollandais visitant l'église de Soissons dans son tour de Fra
qu'il n'y aurait pas lieu de s'en étonner; mais il faudrait conna
d'ailleurs ce personnage, et, pour le moment, nous ne propos
cette explication que comme une pure hypothèse.

ANATOLE DE MONTAIGLON,

Membre du Comité.

TRÉSOR DE CLAIRVAUX.

Communication de M. d'Arbois de Jubainville.

Un événement aussi récent qu'imprévu vient de faire rentrer
archives de l'Aube des documents nombreux et importants d
l'existence était inconnue. Une des parties les plus curieuses de
documents est relative au trésor de l'abbaye de Clairvaux. Elle a
probablement disparu déjà à l'époque où M. Guignard, archiv

Digitized by Google

ube, écrivait son mémoire sur les reliques de saint Bernard aint Malachie[1].

s réunissons ici quatre pièces :

L'inventaire de la sacristie de Clairvaux en 1405 (pièce A). copie a été faite sur l'original, provenant du cabinet Har- aujourd'hui aux archives de l'Aube.

L'inventaire de la sacristie de Clairvaux en 1504 (pièce B). copie a été exécutée d'après une copie du XVIIIe siècle, prove- ussi du cabinet Harmand. Deux copies de ce document, écrites u XVIIIe siècle, ont été entre les mains de M. Guignard, qui dans plusieurs passages de son mémoire.

L'estimation des pierreries du trésor de Clairvaux en 1743 C).

La description de deux châsses byzantines du même trésor, ous la dictée d'un évêque grec, en 1744, par Claude Guyton, de Clairvaux (pièce D).

deux dernières pièces étaient en original dans le cabinet nd. Nos copies de ces deux pièces sont donc, comme celle de nière, faites d'après des originaux.

s avons ajouté, en note ou entre parenthèses, à ces quatre do- ts des renvois de l'un à l'autre. Cette espèce de concordance tablie à l'aide d'un inventaire dressé par Claude Guyton en Cet inventaire, conservé en original dans le cabinet Harmand, souvent la forme d'une dissertation, et il est trop long, ce emble, pour être publié. Quant à la description des châsses ines, nous avons intercalé — après la copie de chaque ins- n donnée par le moine cistercien sous la dictée de l'évêque - une restitution en caractères grecs cursifs.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Membre non résidant du Comité.

PIÈCE A, 1405.

ntarium sacristie Clarevallis, factum die XXI septembris, anno Domini no CCCC^o quinto, exeunte nonno Johanno de Trecis et intrante nonno Calma, sub domno Matheo, abbate XXXVI°.

45 et 1846. Une nouvelle édition de ce mémoire a paru en 1855 dans la ie *latine* de M. Migne, t. CLXXXV, col. 1661-1798.

Digitized by Google

1. Primo loco tabula magna cum portis, circumdata argento i
foris (pièce B, n° 1).

2. Vas sancte Helene, opere greco compositum (pièce B, n° 4).

3. Tabula argentea deaurata, in qua continetur supercilium san
hannis Baptiste (pièce B, n° 2).

4. Tabula clavi dominici (pièce B, n° 5).

5. Tabula Apostolorum, in qua sunt IIII^or camahux (pièce B, n°

6. Tabula argentea, super quam est Annunciacio dominica cum
lapidibus (pièce B, n° 13).

7. Tabula magna argentea, in qua continentur multa ossa
(pièce B, n° 7),

8. Tabula magna, in cujus medio continetur os de capite sanct
(pièce B, n° 8).

9. Tabula in qua continetur lapis niger in superiori parte, in que
sculptus est Crucifixus.

10. Tabula parva cum portis, rubea, in qua est parva crux d
Domini [1].

11. Tabula in cujus medio insertum est philacterium plenum rel
sub quo continetur parva porcio ligni Domini (pièce B, n° 10).

12. Tres alie parve tabule, opere greco composite, quorum una c
quamdam pulcram crucem de argento cum reliquiis sanctorum.

13. Item alia tabula parva, vetus, in qua sunt ossa nuda cum p
ligni Dominici (pièce B, n° 12).

Sequuntur Cruces.

14. Crux magna, XL marcharum argenti, trahens magnam por
de ligno Dominico cum baculo (pièce B, n° 15).

Alia parva crux, cum pede cristallino ex baculo ligneo dear
(pièce B, n° 16).

15. Alia parva crux cristallina, habens Crucifixum cum duabus
nibus de argento hinc et inde (pièce B, n° 18).

16. Alia parva crux cristallina, sine ymaginibus.

17. Alia parva crux, composita opere greco, cum pede argenteo
rato.

Sequuntur Capita.

18. Caput beatissimi patris nostri Bernardi, in vase argenteo oct
marcharum (pièce B, n° 23).

[1] Ce monument semble identique à «une table d'argent fermante à deux p
au dehors de couleur grise,» qui, dans l'inventaire de 1741, page 11, est le
article de la 3e armoire. (Cf. pièce C, n° 10.)

Digitized by Google

19. Caput beati Malachie in vase argenteo, LXI marcharum (pièce B, n° 24).

20. Caput beati Barnabe apostoli, in vase argenteo, XXX marcharum (pièce B, n° 25).

21. Caput beati Marci euvangeliste, in vase argenteo ad modum turris quadrate, XX marcharum (pièce B, n° 26).

22. Caput beati Vincencii, in vase argenteo, XLIII marcharum (pièce B, n° 27).

23. Juncus Domini marinus, in vase argenteo, IX marcharum.

24. Pollex beatissimi Bernardi, in vase cristallino, cum pede argenteo et saphiro preciosissimo desuper.

25. Brachium beati Malachie in argento cum lapidibus preciosis et anulo in digito.

26. Magnum scrinium deargentatum et deauratum, in quo sunt capita quarumdam virginum et alie reliquie.

27. Item aliud scrinium deargentatum, plenum reliquiis, et plura filateria de argento.

28. Item aliud parvum scriniolum, argenteum et deauratum, in quo sunt plures reliquie.

29. Urceolus pro aqua benedicta, argenteus, et sparsorium cupreum.

30. Tria thuribula argentea, quorum duo sunt deaurata.

31. Vas argenteum pro incenso, ad modum navis.

32. Duo candelabra argentea.

33. Duo plati argentei cum armis ecclesie.

34. Tria paria ampullarum argentearum.

35. Aliud par ampullarum de jaspide.

36. Aliud par de cristallo.

37. Septem vascula cristallina, munita argento, in quibus continentur multe reliquie cum cruce parva argentea et pede argenteo; que vascula et crux fuerunt de abbacia de Roseriis et fuerunt redempta de pignore per dominum Johannem de Dullefmonte.

38. Item aliud vas cristallinum, circumdatum argento, super pedem cupreum.

39. Item vas de argento, deauratum, ad portandum corpus Xpisti die sacramenti in processione.

40. Item vas argenteum, deauratum, ad portandum corpus Xpisti propter infirmos.

41. Item aliud vas argenteum, deauratum, in quo est corpus Domini in ecclesia. — *En marge :* vacat.

42. Mitra una pulchra, bene garnita lapidibus precidis et margaritis (pièce C, n° 15?).

43. Item alia mitra minor, circumdata margaritis.

44. Item alie mitre modici valoris et simplices.

Digitized by Google

45. Item unum par cerothecarum, garnitarum duobus esmaldis.

46. Item tres anuli, qui ponuntur in digitis quando celebratur pon caliter.

47. Item novem alii anuli simplices.

48. Baculus pastoralis sine crocea, de argento, deauratus (*vel* de rata), cum pede argenteo deaurato.

49. Item alia crocea cum baculo ligneo deargento.

50. Item una crocea argentea sine pede.

51. Item crocea cum baculo, totum de ebore.

52. Item crocea beatissimi Bernardi.

53. Item anulus suus cum suo calice.

54. Vas argenteum ad portandum oleum sacrum.

55. Undecim vascula eburnea, in quibus sunt plures reliquie.

56. Item duo alia cuprea deaurata, in quibus sunt plures reliquie.

57. Ymago beate Marie eburnea, in tabernaculo cupreo deaurat bene operato, tenens vasculum cristallinum in quo est de suo lacte.

58. Unum filaterium argenteum, deauratum desuper, in quo sunt pl reliquie.

59. Item aliud filaterium grossum, argenteum, deauratum, in continetur de ligno crucis Domini.

60. Item aliud filaterium parvum cum lapidibus preciosis, contin eciam de ligno crucis Domini.

61. Sex vascula argentea, deaurata, in quibus non sunt reliquie.

62. Item parve pixidis argentea, deaurata, super quam est ymago (cifixi.

63. Item multi lapides preciosi et plura frustra de cristallo et de arge que sunt in quodam scrinio.

64. Item baculus ligneus pro cruce.

Calices.

65. Calix magnus, duodecim marcharum argenti, deauratus, qui mpignoratus apud Firmitatem (pièce C, n° 4?).

66. Calices communes viginti et unus, cum uno fracto.

67. Item unus alius calix de Altofonte, cum quadam cruce parvi loris, impignoratus apud nos pro ipsis. — *En marge :* vacat.

68. Item unus calix in Mortua Valle.

69. Item unus in Columbeyo.

70. Alius in Barro.

71. Item quatuor parvi calices ad communicandum.

Sequuntur Vestimenta.

72. Casule cum tunicis et dalmaticis, preciose; duodecim paria.

Digitized by Google

Item casule cum tunicis et dalmaticis; paria novem minoris precii.
Item una casula viridis, preciosa.
Item alia casula de indico samino, habens Crucifixum in pectore.
Item casule simplices rubee de sandalio; xxxv.
Item una de samino rubeo, simplex.
Item alia de sandalio rubeo ex una parte et indico ex alia.
Item casule crocee; xiiii^{cim}.
Item casule indee; iiii^{or}.
Item alia casula preciosa, cujus campus est rubeus et operatura de-
iridis.
Item alia, cujus campus est rubeus et operatura de avibus aureis.
Item, in armario communi, pro diebus communibus, una de sa-
ıbeo et alia alba de serico vetusta.
Item alia casula indea, satis antiqua, et alia nigra pro defunctis.
Item in Barro due: una dupla de sandalio rubeo et croceo et alia
alio indico simplex.
Casule, tunice et dalmatice pro communibus festis et diebus quibus
r cum duobus ministris; septem paria.
Item una casula, sine tunica et dalmatica, pro defunctis.
Item tria paria, talia qualia, pro mortuis.
Quatuor paria albarum, quarum stole et manipuli correspondent
paramentis pro sollemnibus festivitatibus.
Item septem alia paria albarum cum brodura vel ymaginibus, que
ent stolas et manipulos ejusdem operis.
Item alie quinque albe garnite stolis et manipulis, quarum due
Sacristia superiori et alie due in inferiori.
Item tria alia paria albarum, garnitarum stolis et manipulis, pro
communibus.
Item alia duo paria pro mortuis, garnita stolis et manipulis.
Stole et manipuli pro precipuis festis; septem paria.
Alie stole et manipuli mediocres; paria xvi.

Cappe.

Primo cappa una de *velvel*, preciosa, cum esmaldo et nodulo
is deauratis.
Cappe rosate tres, cum esmaldis et nodulis suis argenteis deauratis.
Item alie due, supertexte de auro, cum esmaldis et nodulis suis
r argenteis deauratis.
Item tres alie, cum esmaldis non deauratis, argenteis tantum, et
etiam argenteis et deauratis.
Item alie cappe due magne, cum uno esmaldo precioso et iiii^{or} no-
genteis et deauratis.

Digitized by Google

101. Item alia cappa cum suis nodulis et uno esmaldo argentei deauratis; et sunt in dicto esmaldo quinque parvi lapides.

102. Item alia vetus cappa et alia nigra, cum suis nodulis argentei deauratis.

103. Item alie quinque cappe minoris precii, et due alie nigre parvi loris.

Somma capparum predictarum in universo XXI.

104. Item alia vetusta cappa.

105. Quatuor baudequini pro festivitatibus solemnibus, quorum u est operatus ymaginibus et margaritis.

106. Item XIII baudequini pro magno altari in diversis festivitatibu

107. Item duo alii veteres, parvi valoris.

108. Item unus alius baudequinus, qui ponitur ad altare Converso in festis.

Sequuntur Mappe.

109. Mappule benedicte cum suis frontariis pro festis diebus tres majori altari.

110. Item alie due minores cum suis frontariis pro dicto altari.

111. Item una parva mappula bona pro altari sancti Bernardi.

112. Item mappule quatuor pro pulpito euvangelii et cantoris.

113. In Barro sunt ducente albe, tam bone quam male.

PIÈCE B, 1504.

Inventarium sacristie Clarevallis, factum die decima quinta m decembris, anno Domini millesimo quingentesimo quarto, tempore r rendi in Christo patris et domini domini Johannis, quadragesimi batis Claravallis, sacræ theologiæ professoris, in presentia reverend Christo patris domini Petri de Vireyo, senioris abbatis, et nonnorum colai de Parisius, prioris, et Jacobi de Sezanna, sacristæ ejusdem nasterii.

1. Primo loco est tabula cum portis, in quarum superficie sunt angeli elevati, quæ facta fuit tempore domini Guillelmi, duodecimi ab Clarævallis (1217-1221), et nonnorum Petri et Drogonis, sacristarum triginta quinque marcis argenti et duabus marcis auri, continens pl lapides preciosos, videlicet sedecim kalais, et saphiros triginta unum alios lapides minoris precii. In hujus tabulæ medio collocata est portio minicæ crucis, quæ missa fuit beato Bernardo a patriarcha Iherosolimit sicut ipse scribit ad ipsum, et a tempore ipsius domini sola fuit in Cl valle. Et sub sede ejusdem crucis habetur de ferro lanceæ Domini. E

Digitized by Google

eadem tabula continentur istæ reliquiæ.... quas reliquias attulit de thesauro nobilis viri Henrici, imperatoris Constantinopolitani, vir religiosus nonnus Hugo, quondam abbas S. Gilleni, postea humilis monachus Clarævallis, et plures alias reliquias, de quibus inferius dicetur. Continentur etiam in eadem tabula reliquiæ multorum sanctorum, ita quod omnes reliquiæ que in ea continentur sunt trecente quadraginta[1].

2. Secundo loco est tabula argentea continens novem marcas argenti et unam marcam auri, quam fieri fecit in Claravalle dictus Hugo, quondam abbas Sancti Gilleni, tunc autem monachus Clavævallis, tempore nonnorum Anselmi, Petri et Drogonis, sacristarum, in cujus tabulæ medio in eminentiori parte posita est crux quam miraculose misit Almaricus, rex Iherosolimitanus, in Claramvallem, post plurimos annos a transitu beati Bernardi, ab eodem in somnis admonitus, sicut in tractatu de eadem plenius continetur. Eidem cruci adjuncte sunt circumquaque portiones ligni Dominici, quas attulit nonnus Artaudus, frater militiæ Templi, postea monachus et cellerarius Clarævallis. In eadem autem tabula continetur de capillis Domini, de sanguine Domini et de capillis beatæ Mariæ virginis, de quibus tres misit imperatrix, uxor Othonis imperatoris, filia ducis Brabantiæ, tempore domni Radulphi, abbatis Clarævallis (1224-1233). Continetur iterum in eadem tabula de spinis corone Domini, quas sepedictus Hugo sumpsit manu propria de corona spinea Domini. Item de vestimentis Domini, de zona, de sindone, et multe alie reliquie Domini et reliquie undecim apostolorum, et supercilium beati Johannis Baptistæ, de brachio beati Jacobi minoris et reliquie multorum sanctorum, quas attulit dictus Hugo, quondam abbas Sancti Gilleni. Item in eadem tabula inferius insertum est philaterium aureum, divisum in duas partes, quod fuit domini Eskili, venerabilis archiepiscopi Dacie, postea monachi Clarævallis, in quo continentur reliquie multorum sanctorum. Item lapis preciosus kamahe, qui fuit domini archiepiscopi Treverensis, et alii lapides multum preciosi; continenturque in dicta tabula reliquie numero plus quam centum[2].

3. Nota quod in antiquis inventariis tertio loco solebat esse magna crux aurea, quam, de thesauro sancte Helene in Constantinopoli sumptam, Henricus, imperator Constantinopolitanus, successor fratris sui Balduini, comitis Flandriæ, postea imperatoris Constantinopolitani, manu propria contulit sub nomine Clarævallis domino Hugoni, abbati Sancti Gilleni, postea monacho Clarævallis, qui eam detulit in Claramvallem. Et sciendum quod, sicut dicebat idem Hugo, ad thesaurum illum non patebat accessus nisi

[1] Au XVIIIe siècle, cette châsse était cotée E, connue sous le nom de *Table des anges* et renfermée dans la quatrième armoire. (Voir pièce C, n° 13.)

[2] Au XVIIIe siècle, cette table était cotée G et renfermée dans la septième armoire. (Pièce C, n° 20.)

Digitized by Google

per novem ostia cuprea et totidem seras, cujus thesauri claves memori
Hugo gestabat de mandato dicti Henrici imperatoris. Crux ista collocata
tempore Drogonis sacriste, in cruce aurea, in qua sunt viginti et una m
auri et quatuor camahe, triginta tam smaragdini quam prassini lapi
quinquaginta tres saphiri et quinquaginta balais et alie margarite que pe
vocantur. Crux ista habet pedem argenteum, cum quatuor imagini
evangelistarum argenteis. Pedes autem, qui sunt sub imagine, sunt
cupro. Quæ crux a multis annis et temporibus non reperitur, sed, ut
citur, pro necessitatibus monasterii fuit impignorata.

4. Quarto loco est vas argenteum, quod fieri fecit sancta Helena,
predicto thesauro sumptum et a domino Henrico imperatore per eum
Hugonem Claramvallem missum, opere greco mirabiliter et multum
ficiose compositum, in cujus parte anteriori, sub esmaldis de auro m
biliter fabrefactis, honorifice condita est portio Dominice crucis, in cruc
auro mirabiliter fabrefacta, in qua sunt quatuor lapides praxini et
alii lapides in sex angulis sex esmaldis miro opere decorati. In ea
parte anteriori continentur reliquie plures, scilicet de ferro lancee Dom
de spinis corone Domini, et alie reliquie sub similibus esmaldis in cell
collocate; in parte vero posteriori ejusdem vasis continentur reliquie sa
Georgii et aliorum plurimorum sanctorum, in cellulis argenteis; et om
reliquie, que in hoc vase continentur, litteris grecis exprimuntur. S
autem omnes reliquie, que in hoc vase continentur, quadraginta quat
Continentur etiam in hoc vase reliquie sancti Minas, archiepiscopi et m
tyris[1].

5. Quinto loco est tabula quam dedit nobilis comes Flandriæ Philipp
que vocatur *Tabula Clavi*, quia in ea continetur pars clavi Dominici q
secari fecit coram se Emmanuel, imperator Constantinopolitanus, cons
guineus ejus, quando ipse comes primo profectus est in Iherusalem
dedit eidem Philippo. In eadem tabula continetur de sanguine Domini,
clavi, de spinis corone Domini, etc. Et reliquie omnes, que in ea contin
tur, quadraginta quinque[2].

Sexto loco est *tabula Apostolorum*. Et vocatur Apostolorum quia in
continentur reliquie apostolorum, quam dedit comes Philipus, in
continetur de ligno Domini. Et reliquie, que in ea continentur, sunt q
draginta novem. Continentur etiam in eadem quatuor kamahe[3].

7. Septimo loco est tabula magna, quasi octo marcarum argenti, in

[1] Cette châsse, connue au XVIIIe siècle sous le nom d'*Oratoire de Constantin*,
conservée dans la quatrième armoire. (Voir pièce C, n° 14.)

[2] Cette châsse, cotée H au XVIIIe siècle, était conservée dans la septième armo
(Voir pièce C, n° 21.)

[3] Cette châsse, cotée I au XVIIIe siècle, était alors conservée dans la septième
moire. (Voir pièce C, n° 22.)

Digitized by Google

nt ossa sanctorum nuda, que facta fuit tempore Radulphi, abbatis
llis (1224-1232), et nonni Drogonis, sacriste. Sunt autem reliquie,
ea continentur, septuaginta quatuor[1].
Octavo loco est tabula in qua fuit olim crux magna, in qua sunt
plures; et in medio hujus tabule inserta est pars capitis sancti
archiepiscopi et martiris, quam attulit nonnus Artaudus, pos-
erarius Clarevallis. Et sunt in eadem tabula novem marche ar-

ono loco est tabula aurea, que facta fuit tempore domni Radulphi,
lecimi abbatis Clarevallis, et nonni Drogonis, sacriste, ex undecim
auri et duabus marchis argenti, in qua sunt triginta quinque
et quinque tam smaragdi quam prassini lapides, et plures alii mi-
retii. In eminentiori parte posite sunt reliquie que erant in quodam
rio aureo quod dedit predictus comes Philippus, scilicet de ligno
, de spongia, de spinis, de presepio, de sepulchro, de cunabulo.
ilaterium primo fuit domini Roberti, comitis Flandriæ, qui inter-
tioni Jherusalem et Antiochie cum Godefrido de Buillon et aliis baro-
nultis. Super idem philaterium faciebant jurare dictus comes Phi-
et predecessores ejus in precipuis quibusque causis. Super quod cum
miles juraret et pejeraret, videntibus omnibus, dextera ejus super
nilaterium extensa, diriguit, ita quod retrahere non potuit, donec
us est coram omnibus se peccasse, sicut testatus est nonnus Gerar-
Spineto, monachus Clarevallis, nepos ejusdem comitis, qui huic mira-
esens interfuit. Unde, quotiescumque deferebatur in medio pre-
philaterium, multo timore et honore concutiebantur omnes qui
lud jurare habebant. Hoc philaterium, quia conquassatum erat et
, conflatum est, aurum positum in hac tabula et reliquie hic col-
b eisdem reliquiis insertum est philaterium aureum quod dedit
Matildis, Flandriæ comitissa, in quo est portio ligni Dominici et
beate virginis Marie, sicut in carta secundum formam hujus tabule
continetur. In parvis philateriis, que sunt circa illud, continetur
uine Domini, de capillis Domini, etc., sicut in eadem carta conti-
In medio autem inserta est tabula aurea, sicut assumpta est de
quem dedit dominus Conrardus, Portuensis episcopus. Sub eadem
collocatus est jaspis, in quo celata est imago Crucifixi, quem dedit
ominus Conrardus, sub quo jaspide positum est vasculum in forma
actum, cum quibusdam preciosis reliquiis, que scripte sunt in pre-
arta. Hoc vasculum fuit domini Johannis, Mithelenensis archiepi-

[1] ...te châsse, cotée C au XVIIIe siècle, était alors conservée dans la troisième ... (Voir pièce C, n° 8.)
[2] ...e châsse, cotée D au XVIIIe siècle, était alors conservée dans la troisième ... (Voir pièce C, n° 9.)

Digitized by Google

copi, quod dedit ei dominus Cono, filius advocati Bethune. Contine
autem in hac tabula reliquie centum sexaginta duo[1].

10. Decimo loco est tabula que facta fuit tempore domini Radul
abbatis, et nonni Drogonis, sacriste Clarevallis, in cujus medio insert
est philaterium, quod attulit nonnus Artaudus, in quo continentur reli
viginti quatuor sanctorum, sub viginti quatuor cellulis. Sub eodem ph
terio continetur portio ligni Dominici, quam attulit idem Artaudus. Et c
tinentur in dicta tabula reliquie centum et quadraginta duo[2].

11. Undecimo loco est vas quoddam, quod factum fuit tempore non
rum Petri et Drogonis, sacristarum Claræ vallis, ex tribus marchis et di
dia argenti, in quo collocata est crux Dominica, quam attulit in Clar
vallem nonnus Erardus de Barris, quondam magister Templi, po
monachus Clarevallis, avunculus domini Adam, Merinensis episcopi (12
1229). In hoc vase positus fuit dens sancti Bernardi, abbatis Clareval
qui delatus est Parisius, et reliquie quas attulit dominus Jacobus de I
centia, tunc archidiaconus Ravenne, postea monachus Clarevallis, dei
Triumfontium abbas, postea episcopus Prenestinus (1231-1245)[3].

12. Duodecimo loco est tabula parva, quam attulit nonnus Artaud
cellerarius Claræ vallis, in quo continetur de ligno Domini. Et in eac
apparent ossa sanctorum nuda, quorum nomina grecis litteris exprim
tur[4].

13. Tercio decimo loco est tabula Annuntiationis Dominice, contin
triginta quinque saphiros et alios lapides preciosos cum portione ligni
minici. Et sub octo majoribus lapidibus collocate sunt multe reliquie.
tabula quondam fuit cooperculum cujusdam vasis argentei concavi, q
quidem vas cum hoc operculo et cruce Dominica quondam fuit ducis B
toldi, avunculi domini Conrardi, Portuensis episcopi (1219-1227);
Conrardus dedit vas cum suo operculo et cruce Dominica, tempore Rad
phi, abbatis Clarevallis quinti decimi, et nonni Drogonis, sacriste[5].

Nota tamen quod vas nusquam reperitur, et fieri potest quod in a
usus mutatum est; et solum cooperculum mansit.

14. Quarto decimo loco est tabula nova facta tempore domini Johann
quadragesimi abbatis Clarevallis (1496-1509), et nonni Jacobi, sacriste.

[1] Au XVIIIe siècle, cette châsse aurait été cotée B et renfermée dans la troisi
armoire. (Voir pièce C, n° 7.) Dans un autre système, ce serait la châsse cotée
(Voir pièce C, n° 17.)

[2] Au XVIIIe siècle, cette châsse était cotée A et renfermée dans la troisième armo
(Voir pièce C, n° 6.)

[3] Cette châsse ne paraît pas s'être trouvée à Clairvaux au XVIIIe siècle.

[4] Cette châsse, cotée L au XVIIIe siècle, était alors conservée dans la septiè
armoire. Elle n'est pas mentionnée dans la pièce C.

[5] Cette châsse, marquée K au XVIIIe siècle, était alors conservée dans la septiè
armoire. (Voir pièce C, n° 24.)

Digitized by Google

ınt duo philacteria valde preciosa et multis ornata gemmis et mar-
preciosis. In cujus primo philaterio ponitur de vera cruce; in cujus
ponitur unus kamahe, et in pede unus saphirus albus; sub arcu
rucem ponitur de sceptro Domini et de capillis beate Marie. In se-
ero philaterio in tribus ordinibus multe continentur preciose reli-
.' Supra quas reliquias ponitur unus magnus saphirus ceruleus,
edit domina Katherina de Saint Belin, domina de Bussy. Hec tabula
in argento decem marchas cum una uncia, et in deauratura sex-
am salucia quam ducatos aureos; quam tabulam fecit fieri idem
Jacobus de Sezanna, sacrista.

Sequuntur Cruces.

Crux magna quam fecit fieri dominus Matheus, vicesimus nonus
larevallis (1316-1330), ex quadraginta marchis argenti, habens
et mirabilem portionem de ligno Domini, cujus sacri ligni tegmen
rgento deaurato, habens exterius imaginem Crucifixi; que quidem
rnata multis gemmis et lapidibus preciosis et quinque kamahe in
cornibus crucis, caret pede et baculo [1].

Alia crux minor, ornata multis gemmis preciosis, habens in medio
Domini, quam fecit fieri supradictus dominus Matheus ex novem
argenti. Cui quidem cruci aptatus est pes cristallinus, plenus di-
liquiis, quem, cum cruce scripta in veteribus inventariis sed mi-
venta, attulit et dedit nobilis comes Flandrie Philippus. Et habet
deargentatum cum pomello argenteo et deaurato.

quod huic secunde cruci aptatus est baculus ligneus in parte infe-
est in pomello, argenteus deauratus cum pluribus lapidibus parvi

Alia parva crux argentea et deaurata, cum Crucifixo cum pede ar-
t deaurato, habente ante et retro imaginem Crucifixi figuratam, et
et sinistris imagines beate Marie et sancti Johannis evangeliste. Et
eris quatuordecim unciarum.

Alia crux parva argentea, habens cornua rotunda cum imagine
et pede figurato de diversis historiis, rotundo instar pixidis;
quondam domini Nicolai, Roskildensis episcopi. Et est ponderis
nciarum.

tem alia crux parva, cum tribus imaginibus, cujus pes est de
eaurato; et est ponderis undecim unciarum et dimidie.

tem alia crux cristallina, cujus pomellus est de cupro deaurato et
igno figurato de diversis scutis, que ponitur super altare sacristie.

tem in Barro super Albam est alia pulchra crux argentea et deau-
plex seu patriarchalis, super lignum habens in sua prima cruciata

e C, n° 5.

Digitized by Google

portionem de sancta cruce inter duos angelos, etiam argenteos et dea
In secunda vero cruciata, in anteriori parte, est imago Crucifixi; i
teriori vero imago beate Marie cum quatuor evangelistis. Que crux
suo pede retundo, est ponderis unius marche, duarum unciarum et d
trientium.

22. Item alia crux argentea deaurata, cristallo munita, cum Cr
argenteo, pede quoque similiter argenteo et deaurato. Ipsa crux, cu
cifixo, pede et cristallo, ponderis trium marcharum, quatuor uncia
dimidie, facta diligentia nonni Guillermi de Barro, cellerarii, anno
M° V° XII°.

Sequuntur Capita.

23. Vas argenteum et deauratum, in quo requiescit caput san
patris nostri Bernardi, abbatis, cum diademate esmalto, habente d
gelos argenteos a parte posteriori, et a parte anteriori duas imagi
presentantes domnum Johannem de Aizanvilla, abbatem Clarevallis
1345), actorem hujus vasis. et patrem ejusdem, cujus tempore l
factum est. Et notandum quod in pectore dicti vasculi continetur un
gnus saphirus, valde preciosus, sub quo continetur alius saphirus
quantitatis, etiam multum preciosus, et multi alii saphiri cum mul
lapidibus preciosis. Et sustentatur a parte anteriori quatuor leoni
genteis et deauratis, a parte posteriori duobus similibus [1].

Nota. Retro diadematis esmaltati capitis sanctissimi Bernardi scri
litteris gothicis octo lineis, que sequuntur : *In hoc vase : requiesc*
beati Bernardi : Quod vas fieri fecit : frater Johannes abbas Clarevalli
Johannis False : Littere militis : qui ambo flexis genibus : coram capit
guntur.

Ledit chef de saint Bernard est long et profond, l'occiput assez re
front peu élevé.

24. Vas argenteum deauratum, continens sexaginta et unam n
argenti, quod fecit fieri predictus Johannes de Aizanvilla, in quo r
cit caput beati Malachie, archiepiscopi, habens in capite mittram
lapidibus preciosis decoratam; in cujus summitate sunt sex saphiri p
et in pectore ejusdem unus saphirus preciosus cum aliis saphiris
dibus preciosis circumquaque; quod caput sex imaginibus argent
tentatur [2].

Le chef dudit saint Malachie est plus long et profond, presqu
relevé, le front bas.

25. Vas in quo continetur caput sancti Barnabe apostoli, quo
attulit supradictus nonnus Artaudus, cellerarius Clarevallis. Hoc vas
est tempore Everardi (1235-1238) et Guillermi (1238-1248) e

[1] Voir pièce C, n° 2.
[2] Voir pièce C, n° 1.

Digitized by Google

s, sacriste, ex triginta marcis argenti et una et dimidia auri. In
vase continetur de ligno Domini, et alie centum et septem reli-

Vas quadratum, in modum turris, quod fecit fieri de suo proprio
s (*de Rochefort*), nonus abbas Clarevallis (1186-1192), postea
nsis episcopus (1192-1200), ex viginti marchis argenti et una
quo continentur he reliquie : scilicet pars capitis sancti Marci evan-
de brachio sancti Thome apostoli, de brachio sancti Laurentii,
ula sancti Blasii, de scapula sancti Philemonis, de scapula sancti
i martiris, de capite sancti Cypriani martiris, et de reliquiis
hannis Baptiste, et aliorum sanctorum; que omnia attulit de trans-
partibus sepe nominatus Artaudus, cellerarius Clarevallis. Item in
asculo continetur de brachiis sanctorum Silvestri, Gordiani et Epima-
cujus operculo est saphirus bonus, et in anteriori parte ejusdem
: lapis prassinus magnus; alii lapides in eodem vase non sunt
recii [2].
Vas in quo continetur caput sancti Vincentii martiris, quod caput
e partibus Albigensium, de villa que dicitur Castras in episcopatu
, dominus Conrardus, Portuensis episcopus (1219-1227), apos-
lis legatus, et ipsum contulit domui Clarevallis. Factum est istud
pore venerabilium patrum domini Laurentii (1223-1224) et Ra-
1224-1232), abbatum, et nonnorum Petri et Drogonis, sacristarum;
ntinet reliquias viginti quatuor sanctorum. Factum est idem vas ex
inta tribus marchis argenti et una marcha et dimidia auri. Continet
pides preciosos duodecim balais et duodecim saphiros et tredecim
s magnos. In anteriori parte continet lapidem preciosum, qui vo-
anas, sumptum ex annulo domini Garnerii, episcopi Lingonensis,
celebrabat divina, quem et contulit eidem operi [3].
: Les dates entre parenthèses ont été ajoutées par l'éditeur.

PIÈCE C, 1743.

mil sept cent quarante-trois, le lundi vingt-sixième du mois d'août,
Baptiste Denis Lempereur, jouaillier, et M. Marin, jouaillier-orfèvre,
ns tous deux à Paris, se trouvant dans l'abaye de Clairvaux par
à saint Bernard, son premier abbé, pour célébrer sa feste qui tombe
ième dudit mois, ils ont été priés de se transporter au thrésor des
es de ladite église de Clairvaux pour en dire ce qu'ils pensoient

pièce C, n° 11.
pièce C, n° 16.
pièce C, n° 12.

Digitized by Google

des noms et qualités et prix des pierreries qui en font l'ornement marqué ce qui suit par copie.

1. *Primo,* dans la première armoire, au chef de saint Malachie, rien de précieux (A 19, B 24).

2. Au chef de saint Bernard, il y a plusieurs pierres de saphirs et en tout rien de précieux (A 18, B 23).

3. Trois petites croix d'abbés dont les deux plus petites sont d'or sième, plus grande, est de vermeil.

4. Au grand calice, les pierres de couleur et les perles sont peuvent valoir trois cents livres (A 65?).....

5. *Secundo,* dans la troisième armoire, à la grande croix, toutes les pierres de couleur en sont fines, aussy bien que les perles, dans lesquelles sont plusieurs saphirs orientales, topazes aussy orientales et topazes d'Inde, grenads syriens et autres, amétystes peridots, émeraudes, etc. Il y a aussy cinq agathes, dont une fort grande qu'on croit qui représente Hercule et Omphale. Toutes les pierres blanches sont fausses. Toutes lesquelles pierres de couleur peuvent valoir six cents livres.....

Les cinq onix valent cinq cents livres, y compris le camayeux (A 14, B 15).....

6. Dans la première table A, il n'y a que le saphir d'orient gravé en relief qui vaut cent livres (A 11, B 10).....

7. La seconde table marquée B : le gros saphir du milieu vault mille livres.....

Le reste des onix et pierres de couleur y compris les perles valent quatre cents livres (B 9).....

8. Dans la table marquée C, il n'y a rien du tout (A 7. B 7).

9. Dans la table marquée D, il n'y a rien de précieux (A 8, B 8, D 2).

10. Dans la petite chasse à deux battans, ou autel portatif, il n'y a rien de précieux (A 10?).

11. *Tertio,* dans la quatrième armoire, au reliquaire de saint Barnabé, toutes les pierres de couleur sont fines, mais nullement précieuses. Le tout peut valoir cent cinquante livres (A 20, B 25).....

12. Au reliquaire de saint Vincent, diacre, martyr, toutes les pierres sont fines, mais nullement précieuses. Le tout peut valoir deux cents livres (A 22, B 27).....

13. Dans la table des anges, toutes les pierres de la croix sont fausses. L'ametyste de forme ovale cabochon au pied de la

A reporter.....

Digitized by Google

Report..... 3,250 ⁿ

couvrant un vertèbre de la nuque du col de saint Jean-
, vaut trois cents livres..... 300

este des autres pierres de couleur sont fines et peuvent
nsemble quatre cents livres..... 400

ut y avoir pour cent cinquante livres de perles (A 1, B 1). 150

Dans le reliquaire de Constantin, premier empereur chré-
n'y a rien de précieux en pierreries ni en perles, quoy
soient toutes fines. Le tout peut valoir cent cinquante livres.

ramme qui enferme la croix est d'or (A 2, B 4, D 2). 150

A la mitre, il n'y a rien de précieux en pierres de couleur:
grande partie sont fausses. Il peut y avoir pour sept cents
e perles (A 42?)..... 700

Quarto, dans la cinquième armoire, au reliquaire du chef
Marc l'évangéliste, il n'y a rien de précieux. Le tout peut
ent livres (A 21, B 26)..... 100

Quinto, dans la sixième armoire, à la table du serment,
e F, toutes les pierres sont fines aussi bien que les perles,
n'y a rien de précieux. Le tout peut valoir cent cinquante
B 9)..... 150

A la figure de la Vierge, toutes les pierres de couleur sont
ssy bien que les perles, et valent ensemble six cents livres. 600

A la figure de saint Bernard, *idem*. Le tout peut valoir
nt quarante livres..... 240

crosse, les perles sont fines et les pierres de couleur presque
ausses. Le tout peut valoir quarante livres..... 40

Sexto, à la septième armoire, au reliquaire, ou table du
Jérusalem Amaulry, marqué G, rien de précieux. Le tout
loir cent livres (A 3, B 2)..... 100

Au reliquaire du saint Clair, ou table marquée H, il n'y
le précieux (A 4, B 5)

Au reliquaire, ou table des Apôtres, marqué I, rien
ieux, excepté une aulnix valant vingt-quatre livres (A 5,
..... 42

Le portrait de la reyne, mère du roy Louis XIV, compo-

Au reliquaire de l'Annonciation, quatre gros cabochons
ads valant quatre cents livres..... 400

es les autres pierres de couleur ensemble valent six cents
(B 13)..... 600

A reporter..... 7,204

50-1576.

Digitized by Google

Report.....

25. A la grande châsse donnée par le R. P. Tristand, évesque de Xaintes [1], sont toutes pierres fausses.

26. *Septimo,* dans l'armoire du soleil, tous les diamants sont fins, tout ce qui est émaillé est d'or, et peut valoir trois mille cinq cents livres [1]..... .....

L'on n'a point compris les matières dans la présente estimation ainsy faite, les jour et an que dessus, par les dits Messieurs Lempereur et Morin.

TOTAL..... 1

Signé : F. CLAUDE GUYTON, religieux de Clairvaux.

PIÈCE D, 1744.

Le mercredi cinquième jour du mois d'août 1744, un évêq d'Arcadie (marquis dans l'île de Crète ou de Candie, moine de sa sile, qui a reçu le nom de Nicodème en religion, et celui de Nic baptême, banny par les Turcs hérétiques pour la foy et la cause de Seigneur Jésus-Christ) considéra nos différentes reliques et relic Voici comme il expliqua la quatrième table [2].

1. Toutes les figures sont ouvrage grec. Dans le carré du bas table à droite est une croix, un Christ, deux personnages debout de côté; un ange de chaque côté au-dessus du bois en travers. Au-de la tête du Christ il lit en grec *scabrosis* (*sic* pour *stavrosis*, c'es σταύρωσις), id est *crucifixio*. Au-dessus IHS XPS, auprès de l'ange *Michael*, auprès de l'ange à gauche *Gabriel*. Dans le quarré vis-à une croix, un Christ, deux personnages pleurans, un troisième q Jésus-Christ par le milieu du corps pour le descendre de croix, droit détaché; de l'autre côté, un personnage fort courbé, ayant la t des pieds de Notre-Seigneur, un mouchoir en mains; une échelle a par le haut bout sur la croix, un homme dessus qui détache de le bras gauche de Jésus-Christ. Au-dessus, à droite, un ange : *O michael;* de l'autre côté, un ange : *O Gabriel;* au-dessus de la tête cifix : *hiapocaphilossis* (*sic* pour *hi apocathilosis* [3], c'est-à-dire θήλωσις), id est *incrucifixio* (*sic* pour *excrucifixio* ou *refixio*) : sur la

[1] Date de 1640 et de Claude Largentier, 45e abbé de Clairvaux.

[2] Colée D. Pièce A, n° 8; pièce B, n° 8; pièce C, n° 9. Cette châsse v moine Artaud qui la tenait de Louis, comte de Blois, dit l'inventaire de 17

[3] *Ph* pour *th* comme plus bas.

Digitized by Google

Joseph de ligno deponit intemeratum corpus tuum[1]; au-dessus de cet écriteau, IHS. XPS.

Dans le bas de la table et quarré à la droite est une femme de sa hauteur, ayant sur la tête une couronne fermée, par derrière la couronne de gloire, d'un côté de la tête *sancta* (c'est-à-dire ἁγια), de l'autre côté *Helena* (c'est-à-dire Ἑλένη). Dans l'autre quarré vis-à-vis est un homme de sa hauteur, vêtu d'habits longs, ayant sur la tête une couronne fermée, par derrière la couronne de gloire, sur le bras gauche comme un manipule, d'un côté et d'autre de la tête : *O agios Constantinus megas* (ὁ ἅγιος Κωνσταντῖνος μέγας), id est *o* (sic) *sanctus Constantinus magnus*. Le reste se distingue et se lit sans être grec.

2. Le même évêque grec qui a vu le reliquaire du grand Constantin[2]. On y remarque, sur une face en haut et entre les deux battans de porte, la figure en buste du grand Constantin, qui a sur sa tête une couronne fermée; il tient de la main droite une longue croix; d'un côté de la tête *effigies* (c'est-à-dire εἰκών), de l'autre *Constant.* (Κωνσταντ.). Sur la première partie du battant à droite, on détache et on descend Jésus-Christ de la croix, et on lit en grec *hiapocaphilosis* (ἡ ἀποκαθήλωσις), id est *vir timoratus Joseph, etc.*, ut supra. Sur la seconde, au-dessous, c'est la transfiguration de Notre-Seigneur ; on lit : *metamorphosis tou Xpou* (μεταμόρφωσις τοῦ Χριστοῦ). Sur la troisième, au-dessous, c'est la dormition et l'assomption de la sainte Vierge; on lit *hichimissis tis panogies* (ἡ κοίμησις τῆς παναγίας), id est *assumptio de Sanctissima*[3]. Sur la première partie de l'autre battant est l'ascension de Notre-Seigneur; on lit : *hianalipsis* (ἡ ἀνάληψις), id est *ascensio*. Sur la seconde, au-dessus, c'est l'apparition à l'apôtre incrédule, on lit : *ipsilaphissis* (ἡ ψηλάφησις), id est *apparitio sancto Thome*[4]. Sur la troisième, au-dessus, c'est la résurrection de Notre-Seigneur; on lit : *hianastasis* (ἡ ἀνάστασις), id est *resurrectio*. Au dedans dudit reliquaire, au haut du battant à droite, *S. Michael* (ὁ Μιχαήλ). Au dessus, on lit : *O Evangelismos* (ὁ εὐαγγελισμός), id est *annuntiatio*. Au-dessous, ce sont des caractères illyriques. Au-dessous, *genicis* (γένεσις), id est *nativitas Xpisti*. Au haut et à droite du fond du reliquaire, on lit : *O phios prodromos* (ὁ ἅγιος προδρομος)[5], id est *divus Johannes Baptista* (ou plutôt *sanctus præcursor*); et vis-à-vis, dans ledit fond du reliquaire, on lit : *mitir theou* (μήτηρ θεοῦ), id est *mater Dei*. Les deux battans, qui sont au-dessous dans l'intérieur dudit reliquaire, sont pleins de figures en

[1] Cette phrase, empruntée au bréviaire, est un commentaire du moine de Clairvaux, et non une légende inscrite sur le monument.

[2] Pièce A, n° 2; pièce B, n° 4; pièce C, n° 14.

[3] Le sens propre est *dormitio*.

[4] Le sens propre est *tactus*. C'est le verbe ψηλαφάω qui est employé par saint Luc, XXIV, 39; cf. Jean, XX, 27.

[5] *Ph* représente ici le son spirant du γάμμα grec.

Digitized by Google

émail avec des caractères que l'on dit illyriques. Au haut de l'autre
supérieur, on lit : *hypapanti* (ἡ ἀπάντησις), seu *occursus Simeonis a*
tum [1]. Au-dessous, ce sont des caractères illyriques, selon ledit
grec. Au-dessous, on lit *gvapticis* (ἡ Βάπτισις), id est *baptismus*
Au milieu des dits deux battans intérieurs, au-dessus du crucifi
brousis (σταύρωσις), id est *crucifixio*. Le reste, qui est sous les por
térieures, n'est pas facile à lire, parce que les pièces, pour la p
sont placées indirectement à la vue.

Pour copie conforme :

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE,

Membre non résidant du Co

[1] Saint Luc, II, v. 25 et suiv.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE
DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

PARTIE HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE ET LITTÉRAIRE.

é historique et archéologique de Château-Thierry. — Annales, nées 1870 et 1871. Château-Thierry, 1873, grand in-8°, avec nches.

ice historique sur la maison natale de Jean de La Fontaine, à Châ-Thierry, par M. Barbey. P. 53 à 67.
vœu d'un écolier, par M. Th. Louïse. P. 68 et 69.
ne du xve siècle, tiré d'un obituaire de la commune de Priez, par yeux. P. 70 à 72.
ix d'églises et de cimetières, calvaires de l'arrondissement de Château-y, par M. Barbey. P. 73 à 82.
e visite à Brécy, par M. Moulin. P. 83 à 87.
alogue des documents originaux se trouvant aux archives nationales, à l'histoire de Château-Thierry, par M. Barbey. P. 88 à 98.
ge de M. Bénard, par M. Barbey. P. 99 à 104.
de sur quelques noms de lieux de l'arrondissement de Château-y, par M. de Vertus. P. 105 à 112.
e sur deux boucles franques appartenant à M. le colonel marquis de gur, par M. Hachette. P. 113 à 117.
police à Château-Thierry au commencement du xviie siècle, par bey. P. 118 à 156.
npte rendu des travaux de la Société pendant les années 1870-1871, . Hachette. P. 156 à 162.

é académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et indus-de Saint-Quentin, 3e série, tome X, travaux de 1870 à juillet 72. Saint-Quentin, 1873, grand in-8°.

Séance publique du 3 juillet 1870.

pport de M. Charles Daudville sur le concours d'économie sociale. 29.

Digitized by Google

Rapport de M. Rouxel sur le concours de littérature. P. 30 à 41.
Rapport de M. P. Bénard sur le concours de poésie. P. 42 à 57.

Séance publique du 30 juin 1872.

Rapport sur le concours d'histoire locale, par M. G. Lecocq. P. 58
Rapport sur le concours de poésie par M. Charles Daudville. P. 68

Philosophie, littérature, beaux-arts, histoire.

Étude sur la liberté, par M. Charles Daudville (2e et 3e parties). P
à 253.

De l'influence des lieux de réunion, par M. Alexandre Bourgeois (1
du concours d'économie sociale). P. 254 à 285; — et par M. Charles-
Chrétien (2e prix). P. 286 à 332.

Biographie de Condorcet et appréciation de ses œuvres, par M.
Balandreau (prix du concours de littérature). P. 333 à 450.

Jacques Bauchant, bibliophile saint-quentinois du XIVe siècle
M. Charles Desmaze. P. 451 à 460.

Analyse du cartulaire du chapitre de Saint-Quentin, par M. C
Desmaze. P. 361 à 478.

Rapport sur des fouilles faites à Bousies, canton de Landrecies (
par M. Le Maire, de Bohain. P. 479 à 482.

Histoire de l'émancipation communale de Saint-Quentin et dans l
mandois, par M. Ernest Berlemont (prix du concours d'histoire l
P. 483 à 686.

Poésie.

Espoir, par M. Jules Ladimir (1er prix). P. 687 à 692.

L'Ange du berceau, par Mme Clara Aressy, née Pastie (2e prix). P.
694.

L'Apôtre, par M. L. Guibert. P. 694 et 695.

Les deux sœurs, par M. Francis Bellier. P. 695 à 697.

Cinq jours en Allemagne, par M. Émile Chrétien. P. 698 à 707.

Le poëme du feu, par M. Achille Millien (prix). P. 707 à 721.

Le Semeur. — Les deux printemps. — A une jeune fille, par M
Daudville. P. 722 à 726.

Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lett
département de l'Aube. — Mémoires, t. XXXV de la collec
t. VIII, 3e série, année 1871. Troyes, grand in-8°.

Simple revue de quelques institutions publiques d'enseignement, d
merce et de bienfaisance, antérieures à 1780, dans la ville de Troye
M. Julien Gréau. P. 5 à 123.

Digitized by Google

Documents historiques sur les mausolées des de Choiseul-Praslin dans lise cathédrale de Troyes (1626-1862), par M. l'abbé Coffinet. P. 125 4.

Notice sur M. Vallet de Viriville, par M. Le Brun-Dalbanne. P. 145 à .

L'assemblée d'élection et le bureau intermédiaire de Troyes (Étude sur essai de décentralisation au siècle dernier), par M. Albert Babeau. 51 à 188.

es savants de Troyes et l'Académie de Châlons au XVIIIe siècle, par M. Le n-Dalbanne. P. 189 à 205.

otice biographique sur M. le baron Pavée de Vendeuvre, ancien pair France, par M. Théophile Boutiot. P. 207 à 225.

otice sur M. Camusat de Vaugourdon, par M. Le Brun-Dalbanne. 27 à 230.

otice sur M. Schitz, par M. Le Brun-Dalbanne. P. 231 à 234.

otice sur M. Corrard de Breban, par M. Le Brun-Dalbanne. P. 235 à .

apport sur un ouvrage de M. Albert Babeau : *Le parlement de Paris à es en 1787*, par M. Assolant. P. 241 à 247.

n mot sur Pierre de Saint-Yves, peintre d'histoire, par M. Le Brun- anne. P. 249 à 251.

oucher de soleil dans les Alpes, poésie, par M. Jules Peroche. P. 253 54.

été de statistique de Marseille. — Répertoire des travaux, t. XXXV (V^e de la 7e série). Marseille, 1873, in-8°.

ompte rendu des travaux de la Société pendant les années 1869, 1870, 1 et 1872, par M. Alfred Saurel. P. 82 à 100.

apport général sur les concours de statistique, de littérature et de merce, par M. Louis Camoin. P. 101 à 123.

Documents statistiques concernant la ville de Marseille, recueillis sur euilles officielles du recensement de 1872, par M. Alfred Saurel. P. 124 31.

es Heures du roi René d'Anjou à la cathédrale d'Angers, par Mgr Barbier Montault. P. 132 à 142.

a vierge noire de Saint-Victor, par M. Guichenné (avec planche). P. 143 51.

es ambulances religieuses, civiles et militaires de Marseille, pendant uerre de 1870-1871, par M. Segond-Creap. P. 152 à 171.

Quelques mots sur l'obituaire du XIIe au XIIIe siècle, conservé dans l'église

Digitized by Google

du monastère de Saint-Victor de Marseille jusqu'en 1793, par M. Kothen (avec planche). P. 172 à 183.

Le nouveau Palais de Justice de Marseille, par M. Verdillon. P. 18 198.

L'ambulance de la rue Saint-Ferréol, le 4 avril 1871, par M. Ad Sicard. P. 240 à 251.

De la mortalité des enfants en bas âge à Marseille, par M. Mau P. 252 à 288.

Annibal et Publius Cornelius Scipion, par M. Gilles. P. 289 à 355.

Documents statistiques concernant le département des Bouches-Rhône, relevés par M. Alfred Saurel. P. 356 à 359.

Société des antiquaires de Normandie. — Mémoires, 3e série, t. V XXVIIIe de la collection. Paris, 1873, in-4°, avec planches.

Séance publique du 21 décembre 1871[1].

Discours d'ouverture prononcé par M. de Caumont. P. XCV à XCIX.

F.-G.-S. Trébutien. Notice biographique et littéraire, par M. E. de billard de Beaurepaire. P. C à CXXIII.

Études généalogiques sur le principe aristocratique, par M. Gasto Hardy. P. CXXIV à CXLVIII.

Résumé de l'histoire de la Société des antiquaires de Normandie en 1 et 1871, par M. Eug. Chatel. P. CXLIX à CLXVIII.

Séance publique du 21 novembre 1872.

Discours d'ouverture prononcé par Mgr J.-P. Bravard. P. CLXIX à CLX

Résumé de l'histoire de la compagnie durant sa 49e année (1872), M. Eug. Chatel. P. CLXXXV à CC.

Mémoires.

Les Chartier. Recherches sur Guillaume, Allain et Jean Chartier, M. G. du Fresne de Beaucourt. P. 1 à 59.

Des trêves établies entre particuliers selon les principes du droit an normand, par M. Jules Cauvet. P. 60 à 69.

Épigraphie romaine dans le département du Calvados, recueillie et crite par M. Ed. Lambert. P. 70 à 105.

[1] La bibliographie de la séance publique du 21 décembre 1869, formant le c mencement de ce XXVIIIe volume, a été donnée dans le volume III de la 5e séri la *Revue*, p. 248.

Digitized by Google

Nouvelles recherches sur les léproseries et maladreries en Normandie, r M. Renault. P. 106 à 148.

Notice historique sur l'ancien évêché-comté de Lisieux, par M. H. de rmeville. P. 149 à 186.

Poëme adressé à Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, par Baudri, é de Bourgueil, publié par M. Léopold Delisle. P. 187 à 224.

Recherches sur les établissements d'instruction publique et la population s l'ancien diocèse de Rouen, par M. Charles de Robillard de Beaure-re (2e partie). P. 225 à 360.

Recherches sur la population de la généralité et du diocèse de Rouen nt 1789, par M. Charles de Robillard de Beaurepaire. P. 361 à 433.

es droits de mer en basse Normandie, au moyen âge, par M. G. Du-t. P. 434 à 481.

otices sur des sépultures chrétiennes trouvées en mars 1871 à Saint-n de Rouen, par M. l'abbé Cochet. P. 482 à 512.

e l'origine de la clameur de *haro*, par M. L. Guillouard. P. 513 à 522.

imple causerie sur la clameur de *haro*, par M. Ch. Gervais. P. 523 à .

ierres druidiques de la Plumaudière, canton d'Aunay. Rapport de la mission composée de MM. l'abbé Laurent, Jules Tirard et Charles chard. P. 526 à 530.

otice sur les clepsydres et les premières horloges, par M. Auguste y. P. 531 à 539.

e grand canon de Caen au siége de Saint-Sauveur, par M. Dupont. 40 à 550.

a complaincte des Normans envoyé au roy nostre sire. P. 551 à 558.

ommentaires sur la complaincte des Normans envoyé au roy nostre sire, M. Louray. P. 559 à 567.

otice sur la mosaïque de Lillebonne, par M. Eug. Chatel. P. 568 à .

---

démie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. — Mémoires, 2e série, t. XVI, année 1870, Dijon et Paris, 1871, in-8°.

otes et documents pour servir à l'histoire de l'Académie des sciences, et belles-lettres de Dijon, suivis de la table méthodique des travaux ermés dans les Mémoires de cette académie, de 1769 à 1869, par Ph. Milsand. Tout le volume.

Digitized by Google

Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or. — *Mémo*
tome VIII, 1re et 2e livraisons. Dijon, in-4°, avec nombre
planches.

Compte rendu des travaux de la Commission, du 1er juillet 186
1er juillet 1870. P. 1 à XXXVIII.

Compte rendu des travaux de la Commission, du 1er juillet 187
1er juillet 1872. P. XXXIX à LXII.

Précis historique et chronologique sur l'établissement de la commu
des vicomtes mayeurs ou maires de Dijon, sur les attributions affecté
ces magistrats et sur l'usage établi de frapper des jetons pendant l'a
nistration de chacun d'eux, par M. Ferdinand Amanton. P. 1 à 141.

Rapport sur les cuisines de l'ancien palais des ducs de Bourgo
P. 143 à 159.

Examen du mémoire publié par M. Henri Defay, intitulé *Étude s*
bataille qui a précédé le blocus d'Alesia, par M. de Coynart. P. 160 à 1

Étude sur le ferrage des chevaux, par M. de Coynart. P. 173 à 18

Société d'émulation des Côtes-du-Nord. — *Congrès scientifique de Fra*
38e session, tenue à Saint-Brieuc, du 1er au 10 juillet 18
Tome Ier, compte rendu. Saint-Brieuc, 1873, grand in-8°.

1er juillet. — Séance générale d'ouverture. P. 4 à 77.

Histoire et études archéologiques.

2 juillet. — Fouilles de Saint-Doman et du plateau de Gouëdic, M.
card-Kerviler. — Les monuments mégalithiques de Bretagne, MM. C
et Morin. P. 93 à 96.

3 juillet. — La destination des dolmens, MM. Gomart, Lalleman
Morin. — Topographie des monuments mégalithiques, MM. Fornier, G
tier du Mottay, l'abbé Audo et V. Micault. — Les signes circulaires su
monuments mégalithiques et les pierres à bassins, Miss Arnold, Miss Ta
MM. Galles, l'abbé Audo, Lallemand, Gaultier du Mottay, Luzel e
Stafford Carrey. — Les envahissements de la mer, M. l'abbé Collet. —
églises rondes, MM. de Dion, de Laurière et Morin. P. 118 à 123.

4 juillet. — Examen critique des expéditions gauloises en Italie, so
double point de vue de l'histoire et de la géographie, MM. Lemi
Raymond Bordeaux et Morin. P. 142 et 143.

5 juillet. — Date et circonstances de l'établissement de la monar

Digitized by Google

ue dans les Gaules; appréciation du système de M. Moët de la Forte-
on, MM. Morin et Maynard. P. 163 à 166.
juillet. — Communications diverses, MM. Gaultier du Mottay, de Vil-
ve et Miss Arnold. — Les inscriptions romaines de la Bretagne, M. le
nandant Mowat. — Les invasions normandes dans l'ouest et le centre,
l'abbé Piederrière, Clouet et de Blois. P. 187 à 189.
juillet. — Les cités gallo-romaines de la Bretagne, MM. Aug. Longnon,
et de Blois. P. 206 et 207.
juillet. — Un os de la famille des daims, M. le chevalier Da Sylva. —
nnes sépultures et allées couvertes, M. Grenot. — Le pagus de Kistin,
bbé Audo. — Anciennes sépultures, M. le docteur Le Hir. P. 233 à

Philosophie, littérature, beaux-arts.

juillet. — Sur la littérature contemporaine, la coterie parisienne, la
tralisation littéraire et les associations provinciales, MM. de Maynard,
ino, Pocard-Kerviler et le R. P. Lécuyer. P. 97 à 101.
juillet. — La philosophie de Descartes, MM. les abbés Galerne et Bé-
o, M. de Maynard et le R. P. Lécuyer. — Nomination de la commis-
d'étude sur la décentralisation littéraire; compte rendu, par M. l'abbé
ourdellès, de deux mémoires, l'un de M. Le Hir, sur un projet de pu-
ion de tous les monuments de la littérature bretonne; l'autre de
aniel, sur une ébauche d'un traité de linguistique. — De la propaga-
les bonnes études musicales, M. Kowalski. P. 123 à 130.
juillet. — De l'extinction du paupérisme, MM. Kersanté, l'abbé Bé-
o et le R. P. Lécuyer. — Les traditions orales non chantées de la Bre-
, M. Luzel. P. 144 et 145.
juillet. — Vœu exprimé par la commission de décentralisation litté-
et artistique, MM. Achille du Clésieux, de Maynard, Flagelle, l'abbé
ino, Perrio et Bahier. — De l'histoire authentique des chants popu-
de la Bretagne, MM. Luzel, du Clésieux, de Blois, Bordeaux, Pocard-
ler et sir Stafford Carrey. P. 166 à 171.
juillet. — Les traditions orales non chantées de la basse Bretagne,
Luzel et l'abbé Bélouino. P. 189 et 190.
juillet. — De l'assistance des classes pauvres, M. Achille du Clésieux
Molesworth. P. 207 et 208.
juillet. — Histoire de la vie et des ouvrages de Paul Hay du Chastelet,
des quarante fondateurs de l'Académie, M. Pocard-Kerviler. — Frag-
s d'un poëme inédit, par M. Achille du Clésieux. P. 236 à 238.

Annexes.

pport général sur les expositions, par M. Pocard-Kerviller. P. 243 à

Digitized by Google

Rapport sur la visite au camp de Péran, à Saint-Julien et à la C
par M. Geslin de Bourgogne. P. 258 à 261.

Rapport sur l'excursion par terre et par mer pour l'exploration
gique et archéologique du littoral de la baie de Saint-Brieuc, par M
Le Méhauté. P. 261 à 264.

Rapport sur la visite à l'établissement des sourds-muets de Saint-
par M. Bouhon. P. 265 à 267.

Société académique de Brest. — *Bulletin*, année 1871, 2e liv
Brest, 1871, in-8°, avec planches.

Voyage aux îles Gambier (archipel de Manga-Réva), par M. G.
P. 237 à 385.

Strophes pour l'inauguration du nouveau théâtre de Brest, par M
riès. P. 386 à 390.

Relation des fouilles exécutées à la Tourelle, près de Quimp
M. A. Grenot. P. 390 à 420.

Souvenirs de voyage, par M. Léon Chic. P. 421 à 438.

Mémoire sur quelques pièces, monnaies, médailles et jetons. P.
474.

Académie du Gard. — *Mémoires*, année 1871. Nîmes, 1872,
avec planches.

Archéologie. — Histoire.

Du calendrier romain et de ses variations depuis les temps les
culés jusqu'à l'époque actuelle (chap. II), par M. A. Aurès. P. 1 à

Nouvelles recherches sur le tracé des Fosses Mariennes et sur l
cement du camp de Marius (chap. I). Étude topographique et hy
phique du territoire qui s'étend sur la rive gauche du Rhône d
Durance jusqu'à la mer, par le même. P. 39 à 70.

Découvertes archéologiques faites à Nîmes et dans le Gard
l'année 1870, par M. Eug. Germer-Durand. P. 71 à 204.

Fouilles archéologiques : vase antique, prix donné à des bestiair
phalères antiques en bronze; objets trouvés dans l'amphithéâtre r
Nîmes, par M. A. Henry Révoil. P. 205 à 212.

L'homme préhistorique. Recherches dans la grotte de Labry, pr
Hippolyte-du-Fort (Gard), par M. Adrien Jeanjean. P. 213 à 228

Saint Augustin à Cassiacum, ou les Tusculanes chrétiennes, par M
P. Azaïs. P. 229 à 247.

La légende de Guillaume Tell, par M. A. Viguié. P. 249 à 287

Digitized by Google

Analyse et appréciation de la *Vie du P. Lacordaire*, de M. Foisset, par Quesnault des Rivières. P. 289 à 339.
Notice sur David de Rodon, par M. Eug. Arnaud. P. 341 à 367.

Poésie.

La Vengeance, par M. Eug. Brun. P. 369 à 374.
Au Vent, par le même. P. 375 à 376.

Philosophie.

Étude sur la cause essentielle du progrès, par M. Léon Penchinat. 377 à 406.

Droit.

Étude sur le franc-alleu en Languedoc, par M. Fernand Verdier. P. 407 45.

---

adémie des Jeux floraux. — Recueil, 1873, Toulouse, 1873, in-8°.

PREMIÈRE PARTIE.

Ouvrages couronnés ou distingués dans le concours.

France, par M. Cyrille Fiston. P. 3 à 11.
La Jeune prêtresse, par M. Alphonse Baudouin. P. 12 à 15.
L'Incendie de Paris (1871), par M. l'abbé Fortuné Giraud. P. 16 à 23.
Notre force, par Mme Barutel, née Adolphine Bonnet. P. 24 à 29.
A Théophile Gautier, par M. Germain Sabathier. P. 30 à 35.
Les Ruines de Paris, par M. Hippolyte Maquan. P. 36 à 44.
Picciola. P. 45 à 49.
Les Citharistes de la rue, par M. Laurent Tailhade. P. 50 à 52.
Revanche! par M. Alexandre Vincent. P. 53 à 56.
Après une lecture de l'Iliade, par M. Boully. P. 57 à 63.
A un jeune prolétaire, par M. Auguste Baluffe. P. 64 à 68.
Le Voyageur, par Mlle Pauline Lebeuf. P. 69 à 72.
Fantaisie, par Mme la comtesse de Tryon-Montalembert. P. 73 à 78.
A un joueur, par Mlle Marie de Saint-Aulaire. P. 79 à 84.
Aux libres penseurs, par M. Hippolyte Maquan. P. 85 à 91.
Les adieux à Toulouse, par M. Davasse. P. 92 à 98.
A la Bretagne, après la guerre, par M. Dulaurens de la Barre. P. 99 à 3.
L'Enfant mort, par M. L. Fouquet. P. 104 à 109.
La Tombe de Millevoye, par M. Auguste Buchot. P. 110 à 112.
La Vie, par M. Sabin Aressy. P. 113 à 116.
Avril, par M. Ernest Perrossier. P. 117 à 124.

Digitized by Google

Réclamation de M. Perrossier. P. 124 à 126.
La Chanson de décembre, par M. Sébastien Bioullis. P. 127 à 130.
Marietta, par Mlle Marie de Saint-Aulaire. P. 131 à 133.
Visions de minuit, par M. Blanchaud. P. 134 à 141.
Le cor fantastique, par M. Émilien Serres. P. 142 à 145.
Les Lunettes de ma grand'mère, par M. Hippolyte Matabon. P. 14
149.
L'Océan et le Grain de sable, par M. Auguste Roussel. P. 150 et 1
La Rose de Pierre, par M. Cyrille Fiston. P. 152 à 154.
Souvenir des eaux, par M. Henri Villars. P. 155 à 157.
Is, par Mlle Marthe Lachèze. P. 158 à 169.
Sonnet contre les sonnets, par M. Auguste Roussel. P. 170.
Comment le théâtre contemporain a-t-il conçu et représenté les pri
paux types de la comédie classique? par M. Louis Noël. P. 171 à 205.
Fragments du discours en prose sur le même sujet, par M. Aug
Marchal. P. 206 à 242.

SECONDE PARTIE.

Discours, rapports et travaux divers des mainteneurs et maîtres.

Éloge de M. Théophile de Barbot, par M. le comte de Fernand de l
séguier. P. 245 à 278.
Remercîment de M. l'abbé Lézat. P. 279 à 298.
Réponse au remercîment, par M. Hamel. P. 299 à 309.
Éloge de M. le vicomte de Raynaud, par M. le comte Victor d'Adhém
P. 310 à 336.
Remercîment de M. Auzies. P. 337 à 363.
Réponse au remercîment, par M. d'Hugues. P. 364 à 376.
Fantaisies, par M. F. de la Jugie : I. Lettre rimée. II. A propos
rime, Baluze. III. A propos de botte, les vers qu'on donne. P. 377 à 4
De l'agonie de la France, de M. le marquis de Villeneuve, par M
Lordat. P. 402 à 420.
De l'art dramatique à Rome, par M. Alb. Villeneuve. P. 421 à 445.
Castel-Noubel, poésie, par Mme Félicie d'Ayzac. P. 446 à 451.
Éloge de Clémence Isaure, par M. Jules David. P. 452 à 465.
Rapport sur le concours de 1873, par M. le comte Fernand de Re
guier. P. 466 à 494.

Société archéologique du midi de la France. — Mémoires, tome X (
2e et 3e livraisons). Paris et Toulouse, 1872, in-4°, a
planches.

Essai sur les villes fondées dans le S. O. de la France aux XIIe

Digitized by Google

ècles sous le nom générique de *bastides*, par M. Alcide Curie-Seimbres.
118.
ge de M. le Dr Ourgaud, par M. de Crozant-Bridier. P. 119 et 120.
illaume de la Barre, roman d'aventure, composé en 1318 par Arnaud
de Castelnaudary. Notice accompagnée d'un glossaire, par M. Paul
. Étude, par M. le Dr J.-B. Noulet. P. 121 à 149.
ice sur de nouvelles fouilles dans les dolmens de la Lozère, par
de Malafosse. P. 150 à 159.
ules et gaufriers au moyen âge et à la renaissance, par Mgr X. Bar-
e Montault. P. 160 à 215.

é d'émulation du Jura. — Mémoires, section de l'association philo-
echnique, année 1871-72. Lons-le-Saunier, 1872, in-8°.

ographie du département du Jura. Différences remarquées entre les
de l'état-major et divers documents, par M. L. Clos. P. 5 à 20.
ai historique sur les origines de l'abbaye de Baume-les-Moines, par
rnard Prost. P. 21 à 132.
mission franc-comtoise à Paris (1668), par M. P. Perraud. P. 133
.
diplomate franc-comtois sous Marguerite d'Autriche, par M. Girard.
7 à 189.
uments inédits relatifs à l'histoire de la Franche-Comté, par M. Ber-
Prost. P. 191 à 286.
héologie du Jura. Fouilles dans la forêt des Moidons, par M. Ed.
n (avec planches). P. 291 à 296.

été d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura). — Bulletin,
10e année, 1869, in-8°.

numents et traditions druidiques, par M. Girod. P. 10 à 16.
toire d'une guerre échevinale de 177 ans, ou les baillis et les éche-
e Saint-Omer, etc. Analyse, par M. H.-G. Cler. P. 20 à 24.
Mère et l'Enfant, poésie, par M. Geslain. P. 24 et 25.
tres de grâce accordée par Philippe III le Bon, duc de Bourgogne,
nerine, veuve d'Humbert Hugon, de Pupillin, le 20 mars 1458,
. Prost. P. 37 à 39.
écoles contemporaines : Gustave Courbet, par M. Mouchot. P. 39 à

rrologie : le capitaine Guyétant, par M. H.-G. Cler. P. 50 à 52.

Digitized by Google

Le Café, par M. Evariste Carrance. P. 84 à 86.
Dieu! poésie, par M. Bonnefoy. P. 87 à 89.
Le Fusil chassepot, poésie, par M. Gouésicou. P. 89 et 90.
L'Oiseau du prisonnier, poésie, par M. Geslain. P. 115 à 117.
Droits curiaux du curé de Vers, par M. Vayssière. P. 171 à 17
Le Martyre de saint Hippolyte, poésie, par M. H.-G. Cler. P
182.
Mémoires concernant la bâtisse de l'église Saint-Hippolyte de
par M. Vayssière. P. 201 à 203.
Le dernier ami, par M. Geslain. Analyse, par M. Cler. P. 205
Les coiffures d'été en Afrique, par M. le Dr Bertherand. Anal
M. le Dr Rouget. P. 207 à 209.
La Grâce et la Charité, poésie, par M. Regnault. P. 209 et 21
Un pendu à Orgelet, par M. le Dr A. Chereau. P. 233 à 235.
Un chapitre à ajouter à l'éducation, etc., par M. Bondivenne.
par M. H.-G. Cler. P. 241 à 246.
L'Immortelle et la Rose, poésie, par M. Victor Leroy. P. 246 e
A un ami, poésie, par M. Vayssière. P. 247.
Notice historique sur Sellières, par M. Vayssière. Analyse, par
Cler. P. 266 à 269.
Un dévouement sublime, poésie, par M. Bonnefoy. P. 270 à 2
Notice historique sur l'abbaye de Rosières (Jura), de l'ordre de
par M. M.-B. Prost. P. 296 à 302, 327 à 334 et 360 à 367.
Souvenirs de la campagne de Russie : Passage du Niémen par
française (juin 1812), par MM. Tamisier et Faure. P. 305 à 308.
Hymne au soleil, poésie, par Mlle Gabrielle de Poligny. P. 308
En chemin de fer de Mouchard à Andelot et à Champagnole, et
rama depuis Mont-Rivel, par M. Ed. Girod. P. 341 à 346.
Notice biographique sur Jacques-Séraphin Lanquetin, par M. Ed
Analyse, par M. H.-G. Cler. P. 368 à 370.

Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura). (Suite
Bulletin, 11e année, 1870. Poligny, 1870, in-8°.

Les stalles de l'église cathédrale de Saint-Claude, par M. Vayssiè
à 10.
Étude sur l'éducation physique des enfants et sur quelques réfor
portantes, par M. Grandclément. Analyse, par M. H.-G. Cler. P. 1
Cours de législation usuelle, par M. Benoît. Analyse, par M. H.-
P. 71 à 73.
Vers lus au banquet de la Saint-Charlemagne à Paris (187
M. H. Ligier. P. 73 à 75.

Digitized by Google

t droits seigneuriaux des ducs de Bourgogne à Fraisans et à
, par M. Prost. P. 97 à 100.
ciennes familles de Levier (Doubs), par M. Rouget. P. 101 à

Horace, traduites en vers français (2e épode), par M. Puffeney.
140.
t droits seigneuriaux des souverains du comté de Bourgogne, en
seigneurie de Montmorot, par M. Prost. P. 198 à 206.
, iambes et ballades, par M. de Sars. Analyse, par M. H.-G.
06 à 210.
ysanthème et le Rossignol, poésie, par M. Bécanier. P. 214 et 215.
n célibataire, poésie, par M. Th. Geslain. P. 215.
nevins, commis et messiers de la commune de Levier, au siècle
ar M. Rouget. P. 242 à 244.
le-Voland, par M. Vayssière. P. 244 à 246.
quet de fleur, fable, par M. V. Leroy. P. 247.
tion dirigée contre la corne de Rougemont, par M. Prost. P. 257

de mythologie grecque : Les dieux de la mer, par M. Hignard.
269 et 295 à 302.
vent des Cordeliers de Sellières. P. 289 à 295.

---

d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura). (Suite.) —
12e année, 1871. Poligny, 1872, in-8°.

unication sur Chevalier, historien de Poligny, par M. Baille,
xtraits des Mémoires manuscrits de Chevalier. P. 1 à 12, 121 à
3 à 166.
bête au bon Dieu, poésie, par M. M .. P. 14 à 16.
de mythologie grecque : Les dieux de la mer, par M. Hignard
fin). P. 17 à 24.
sur Pierre Maginet, de Salins, pharmacien-poëte, par M. le doc-
get. P. 24 à 30.
historique sur les chevaliers du noble jeu de l'arquebuse de la
Poligny, par M. Prost. P. 49 à 65, 97 à 113, 145 à 155.
in et la guillotine, par M. Chereau. Analyse, par M. H.-G. Cler.
68.
eux Gaulois, poésie, par M. Armand. P. 92 à 94.
y au XVIe siècle, par M. Baille. P. 115 à 121.
bbé Besançon, par M. A. Vayssière. Analyse, par M. H.-G. Cler.
168.

Digitized by Google

M. Emmanuel Bousson de Mairet, par M. Rouget. P. 168 et 16

Notes inédites de F.-F. Chevalier sur les arquebusiers de Polig M. Prost. P. 193 à 198 et 242 à 249.

Note supplémentaire sur Gilbert Cousin, par M. le Dr Chereau. et 208.

Les plaintes d'une porte, traduction libre, en vers, de Proper M. Jules Léon. P. 208 à 210.

Conférences et cours publics établis par la Société pendant l'hiver 1872. P. 212 à 231 et 249 à 268.

La tâche, poésie, par Mlle Mélanie Bourotte. P. 269 à 271.

Notice sur Villers-sous-Chalamont (Doubs). P. 271 et 272.

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du tement de la Loire. — *Annales*, tome XVI, année 1872. Étienne, 1873, in-8°.

Section des arts et belles-lettres.

Saint-Priest-la-Roche, ses eaux minérales et son château, par Dr Rimaud. P. 30 à 38.

Pétition adressée au Gouvernement français par la Société pour de l'acquisition du médailler gaulois de M. de Saulcy. P. 58.

Notice biographique sur M. Francisque Balay, par M. J. Euverte à 66.

Le Génie de la métallurgie, par M. Étienne Montagny. P. 194 à 1

Vœu à propos de l'érection de la statue du *Génie de la métall* M. Montagny, par M. Félix Michalouski. P. 222 à 125.

Les charères et les rues de Saint-Étienne, par M. le Dr Rimaud. à 236.

Catalogue des ouvrages relatifs au Forez ou au département de la publiés en 1872, dressé par MM. Aug. Chaverondier et E. Maurice. à 256.

Société philomathique de Verdun. — *Mémoires*, t. VII[1]. Verdu 1873, in-8°, avec planches.

Verdun à l'époque celtique et sous la domination romaine. par Liénard. P. 19 à 67.

Les émaux verdinois aux XIe et XIIe siècles : Maître Nicolas de Ve par M. F. Liénard. P. 69 à 135.

[1] Le tome VI a été publié en 1863.

Digitized by Google

olas Arnou, Verdunois, philosophe et théologien du XVIIe siècle, par
bbé J. Didot. P. 137 à 178.
illy et sa prévôté en 1649, par M. l'abbé J. Didiot. P. 297 à 326.

é flamand de France. — *Annales*, t. XI, 1870-1872. Dunkerque, Gand, Lille et Paris, 1873, in-8°.

criptions funéraires qui existaient dans l'église Saint-Waast à Bail-
vant 1790, par Ign. de Coussemaker. P. 17 à 126.
œuvres de Michel de Swaen, par M. J.-J. Carlier. P. 127 à 182.
rces du droit public et coutumier de la Flandre maritime, par
de Coussemaker. P. 183 à 290.
t général des registres de la chambre des comptes de Lille, relatifs à
ndre, par M. l'abbé C. Dehaisnes. P. 291 à 353.

é dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des
s. — *Mémoires*, 1869-1870, tome XV. Dunkerque, 1870;
8°.

npte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1869-70, par
thlin. P. 10 à 19.
port sur le concours de poésie, par M. Mordarcq. P. 19 à 41.
port sur le concours de peinture, par M. Everhaert. P. 41 à 55.
famille Tugghe de Dunkerque, par MM. J.-J. Carlier et A. Bonvarlet.
à 109.
toire et philosophie de l'art (suite). — Du sentiment critique dans
s, par M. L'Hôte. P. 110 à 135.
toire littéraire. — Histoire de l'art. — Les royaumes intellectuels. —
ar, Coppet, Fernet, Munich, par M. L'Hôte. P. 136 à 144.
n-Bart, son influence, son époque; étude, par M. le Dr Adolphe Le-
P. 145 à 269.
Vie humaine, poésie, par M. Julien Pieters. P. 270 à 276.
monastère de Steneland. — Étude sur le nom actuel des communes
monastère et ses nombreux domaines étaient situés, par M. Louis
n. P. 277 à 335.
ice sur une comédie grecque moderne intitulée *le Pouvoir des femmes*,
. le marquis de Queux de Saint-Hilaire. P. 336 à 364.

Digitized by Google

Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lett arts. (Suite.) — *Mémoires*, 1870-1871, tome XVI. Du 1872, in-8°.

Histoire de Dunkerque racontée à la jeunesse des écoles primai cours d'adultes, par M. Mordacq (avec un plan et une carte). P.
Commanderie de Caestre (ordre de Malte), par M. Mannier. 219.
Un itinéraire du x° siècle, par M. L. Cousin. P. 220 à 270.
Poésies diverses, par M. Julien Pieters. P. 271 à 296.
Poëmes évangéliques de M. Victor de Laprade, par M. Julie P. 332 à 343.

Société académique d'archéologie, sciences et arts du département — *Mémoires*, t. VIII (2° partie). Beauvais, 1872, gra avec planches.

Section d'archéologie et d'histoire.

Histoire de l'abbaye royale de Saint-Lucien (ordre de Saint-Be MM. Deladreue et Mathon (avec planches). P. 258 à 385.
Les poésies de Beaumanoir. P. 386 à 440.
D'un *castellum romanum stativum* à Montigny-lès-Maignelay (M. Armand Rendu. P. 441 à 448.
Mémoire sur les silex travaillés de l'atelier du camp Barbet, à canton de Mouy (Oise), par M. Auguste Baudon. P. 449 à 516.

Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône. — t. V. Châlon-sur-Saône, 1869 et 1872, in-4°, avec plan

2° partie (1869).

Étude sur la corporation des avocats de l'ancien bailliage de Cl Saône, par M. Henri Batault, avec appendice, P. 177 à 220.
Fouilles de la Grange-Frangy, exécutées en novembre 1865. archéologique, par M. Jules Chevrier. P. 222 à 236.
Notice archéologique sur le camp de Chassey (Saône-et-Lo M. Ed. Flouest. P. 237 à 337.

3° partie (1872).

Guillaume Boichot (1735, 1814), par M. Jules Guillemin, av justificatives. P. 1 à 74.

Digitized by Google

pénalité des lois Gombettes, et les lumières qu'elle jette sur l'ori-
s Burgondes, par M. Eugène Beauvoir. P. 75 à 85.
u en plomb de Henri, comte de Flandre, empereur de Constanti-
par M. Henri Batault. P. 86 à 92.
s historiques sur quelques évêques de Châlon-sur-Saône, par
cel Canat. P. 93 à 112.
oux, par M. l'abbé C.-F. Bugniot. P. 113 à 138.
sur une dague et sur différents couteaux-poignards du XIIIe siècle,
Jules Chevrier. P. 139 à 145.

---

d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône. (Suite.) —
moires, t. VI, 1re partie. Châlon-sur-Saône, 1872, in-4°.

historique sur les écoles de Châlon-sur-Saône du XVe siècle à la
VIIIe siècle, par M. Henri Batault. P. I-III et 1 à 168.

---

d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-
arne. — *Bulletin*, 5e année (1868). Meaux, 1869, in-8°.

Mémoires.

s du pays de Provins; locutions, tournures, acceptions, pronon-
usitées dans ce pays, par feu M. Félix Bourquelot. P. 143 à 177.
erches des stations de l'âge de pierre dans les environs de Nemours,
E. Doigneau. P. 199 à 223.
uverte d'un gisement de silex taillés antéhistoriques, à Nemours,
de M. le Dr Gillet. P. 225 et 226.
sur un hypogée antéhistorique à Crécy, par M. Th. Lhuillier.
à 231.
ption trouvée à Chelles sur une pierre du pont du ru des Pis-
par M. A. Carro père. P. 233.
erches sur l'étymologie du nom de Lizy-sur-Ourcq, par feu M. Aimé
au. P. 235 à 241.
descriptive sur l'église de Mareuil-lès-Meaux, par M. Ridan. P. 243

rie de l'église collégiale de Champeaux, par M. Eugène Liébert.
à 251.
e historique, descriptive et topographique sur le village de Ger-
us-Coulombs, par M. l'abbé Bécheret. P. 253 à 291.
ntographe de Henri IV, ou revue des archives de l'hospice du Mont-
, à Fontainebleau, par M. Maxime Beauvilliers. P. 293 à 302.

Digitized by Google

Les anciens registres paroissiaux de Maincy, par M. Th. Lhuillie à 313.

Reconnaissance de rente au profit de Charles de La Fontaine, fabuliste; communication de M. Gaucher. P. 315 et 316.

Note sur quelques artistes musiciens dans la Brie, par M. Th. L P. 317 à 340.

Les billets de monnaie et l'abbaye de Rebais en 1707, par M. An de Villefosse. P. 341 à 351.

Une fête musicale à l'église cathédrale de Meaux en 1773, par chet. P. 353 à 360.

Recherches historiques sur l'agriculture de Seine-et-Marne aux XVIIIe siècles, par M. G. Leroy. P. 361 à 453.

Note sur un vitrail de couleur représentant les armoiries des co Champagne et de Brie, par M. La Joye. P. 455 à 460.

La philosophie de l'histoire, par M. Saby. P. 461 à 475.

Société des sciences et arts de l'île de la Réunion. — *Bulletin*, année Saint-Denis (Réunion), 1872, in-8°.

Souvenirs d'enfance : Le Collége, poésie, par M. L. Morel. P. 1

Études sur Beaumarchais. Les Mémoires, par M. E. Le Roy. P. 3

Ouverture d'un cours d'administration de la marine à l'île de la R par M. C. Chatelain. P. 69 à 93.

Le chat du père Vérignac, par M. Volsy Focard. P. 97 à 104.

Compilation historique et analytique sur quelques généralités nant la marine, etc., par M. C. Chatelain. P. 105 à 193.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

démique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube.

Programme des prix mis au concours.

PRIX A DÉCERNER EN 1874.

médaille d'or, de la valeur de 200 francs, sera décernée à la meilleure *Notice sur Philippe Thomassin,* graveur troyen.

ude avait déjà été mise au concours par la Société avec une mé-
00 francs. — En appelant de nouveau les concurrents, la So-
blé la valeur du prix, et a décidé que la récompense pourrait
ent obtenue par l'auteur d'une *Notice sur un artiste qui aurait*
ille de Troyes.

devra joindre aux détails biographiques une nomenclature
lète que possible et une appréciation critique des œuvres de
il aura choisi pour sujet de son travail.

médaille d'or, de la valeur de 100 francs, sera décernée à l'au-
Pièce de vers, dont le sujet est laissé aux choix des concurrents.
ne devra pas excéder 200 vers.

urrents, pour ces deux prix, devront faire remettre leurs ma-
Troyes, chez le Secrétaire de la Société, rue Claude-Huez,
u plus tard le 1er mars 1874.

PRIX A DÉCERNER EN 1875.

aille d'or, de la valeur de 100 francs, sera décernée à l'auteur
Travail d'histoire ou *d'archéologie locale.*
du sujet est laissé aux concurrents.

PRIX BIANNUEL DELAPORTE.

orte, membre honoraire, a légué à la Société une somme qui a
en rentes sur l'État, et dont les arrérages seront employés à
tous les deux ans, — un prix de 300 francs, qui sera décerné
ance publique.

aille d'or, de la valeur de 300 francs, sera décernée à l'auteur
ure *Statistique de l'un des cantons du département de l'Aube.*
té invite les personnes qui voudront concourir pour ce prix à
premier trimestre de 1829 de ses Mémoires, où elle a publié
le statistique et six grands tableaux présentant la nomencla-
ée des diverses questions que la Société désire voir traiter dans

Digitized by Google

un travail de ce genre. — La *Statistique du canton des Riceys* (2e s
1872 des *Mémoires de la Société*) pourra être consultée avec fruit.
concurrents devront s'abstenir de traiter la statistique des cantons
cilly-le-Hayer, de Nogent-sur-Seine, des Riceys, d'Aix-en-Othe, d
sur-Seine et de Ramerupt. Ces six cantons ont déjà été le sujet de
couronnés par la Société.

Les concurrents, pour ces prix, devront faire remettre leurs man
ou faire leurs déclarations, à Troyes, chez le Secrétaire de la Soci
Claude-Huez, n° 18, — au plus tard le 1er mars 1875.

PRIX A DÉCERNER EN 1876.

Une médaille d'or, de la valeur des 100 francs, sera décernée à
du meilleur *Mémoire sur les rapports nécessaires du capital et du tra*
c'est-à-dire sur les conditions naturelles dans lesquelles le capital e
vail doivent concourir à la production des richesses et prendre pa
distribution.

PRIX DELAPORTE.

Dans la séance du 15 juillet 1870, M. Delaporte, membre ho
a fait don à la Société de la somme de 300 francs pour un prix
mis au concours sur un programme préparé par la section des l
approuvé par la Société, pour être décerné dans une séance publiq

Une médaille d'or, de la valeur de 300 francs, sera décernée à
du meilleur mémoire sur *Fénelon considéré comme écrivain politique*

Les concurrents, pour ces prix, devront faire remettre leurs ma
à Troyes, chez le Secrétaire de la Société, rue Claude-Huez, n° 1
plus tard le 1er mars 1876.

PRIX A DÉCERNER EN 1877.

1° Une médaille d'or, de la valeur de 200 francs, sera décerné
teur du meilleur mémoire traitant de l'*Influence des arts sur les m*

2° Une médaille d'or, de la valeur de 100 francs, sera décerné
teur de la meilleure *Notice biographique sur un savant du départ*
l'Aube.

3° Une médaille d'or, dela valeur de 100 francs, sera décerné
teur de la meilleure *Étude générale ou partielle des hommes qui ont*
gresser l'agriculture dans le département de l'Aube.

Les concurrents, pour ces deux derniers prix, devront s'abs
donner la biographie des personnes existantes.

Les concurrents, pour ces prix, devront faire remettre leurs m
à Troyes, chez le Secrétaire de la Société, rue Claude-Huez, n° 1
plus tard le 1er mars 1877.

Digitized by Google

Indépendamment des prix susénoncés, la Société académique de l'Aube décerne, tous les ans, des prix, des récompenses ou des encouragements dont le sujet n'est pas annoncé, et pour lesquels elle désire conserver son initiative.

Conditions communes à ces concours.

Les manuscrits devront être inédits. Ils porteront chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans et sur le billet cacheté joint à l'ouvrage et contenant le nom de l'auteur. Celui-ci ne devra pas se faire connaître, sous peine d'être exclu du concours.

Les concurrents sont prévenus que la Société ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours. — Les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies.

Société des antiquaires de Picardie, à Amiens. — Concours de 1874.

FONDATION LE PRINCE.

Une médaille d'or, de la valeur de 500 francs, à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit sur un sujet d'archéologie relatif à la Picardie, laissé au choix des concurrents.*

FONDATION LEDIEU.

Une médaille d'or, de la valeur de 500 francs, à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit sur un sujet d'archéologie relatif à la Picardie, laissé au choix des concurrents.*

Les mémoires seront adressés, avant le 1er juin de l'année 1874, à M. le Secrétaire perpétuel; ils ne seront point signés et porteront une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté renfermant le nom de l'auteur; ils devront être inédits et n'avoir point été présentés à d'autres sociétés.

L'auteur qui se sera fait connaître sera, par ce seul fait, exclu du concours.

Tout mémoire présenté au concours deviendra la propriété de la Société; l'auteur ne pourra le retirer, mais il aura la faculté d'en prendre ou d'en faire prendre copie.

Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne. — Programme des concours de 1874.

1er CONCOURS. — HISTOIRE ET SCIENCES.

Une médaille d'or, de la valeur de 300 francs, sera décernée à l'auteur

Digitized by Google

de la meilleure *Étude sur le passé et l'avenir de l'une des grandes indus de Tarn-et-Garonne.*

Ce sujet n'est, au fond, que la reproduction de la question industr mise au concours en 1873. Seulement la Société limite aujourd'hui le ch des investigations, et invite les économistes à concentrer leur attention l'une des *grandes industries locales.* Les concurrents auront à recherche mesures — en s'éclairant de l'exemple des grands centres manufactu — qui pourraient profiter au progrès industriel du pays.

2e CONCOURS. — LITTÉRATURE ET POÉSIE.

Une médaille d'or, de la valeur de 300 francs, sera décernée à l'au de la meilleure pièce de vers, sans distinction de genre, sur l'*Éducatio générations nouvelles au point de vue du relèvement de la France.*

C'est, sous la forme poétique, une question d'économie sociale qu Société offre à l'inspiration des poëtes. Le salut du pays est susp aux aspirations qui prévaudront dans le cœur de ces générations lesquelles repose l'espoir de la patrie. L'éducation nationale doit s'efforcer de développer en elles ce respect du droit, cette conscienc devoir, qui peuvent seuls ramener la France aux grandes époques de histoire. Elle doit surtout s'attacher à réveiller dans leurs âmes ce se ment moral, ce sentiment chrétien, — pour lui donner son vrai nom, — est la source de toute vérité et de toute justice. C'est par là que la Fr se maintiendra au niveau des grandeurs du passé, et se préparera aux tinées de l'avenir.

Conditions générales.

Les manuscrits devront être adressés, francs de port, au secrétaire néral de la Société, à Montauban, avant le 15 mars 1874, terme rigueur. Chacun d'eux devra porter une épigraphe qui sera répétée l'enveloppe d'un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'aut Ce billet ne sera ouvert qu'après le jugement, et seulement pour les vrages couronnés ou admis à concourir.

Les prix seront décernés dans la séance publique qui suivra la re des manuscrits.

CORRECTIONS.

Page 269, au lieu de *Louis Desnoyers*, lisez : *Jules Desnoyers*, membre de l' titut.

Page 330, à la suite de la lecture de M. Lebrun-Dalbanne et avant cell M. Isidore Hedde, lisez : SÉANCE DU 18 AVRIL 1873.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE Ve VOLUME DE LA 5e SÉRIE.

A

Abbaye de Longues, du diocèse de Bayeux (Étude archéologique sur l'), p. 333.
Abbaye de Toul (Sceau conventuel de l'), p. 428.
Abbeville (Note sur la flèche de l'église Notre-Dame d'), p. 379.
Abbeville (Un dieu gallo-romain découvert à Caen près d'), p. 322.
Aboville (Vicomte d') et Bulliot. — Fouilles exécutées au Beuvray, p. 252.
Académie d'Arras (Histoire de l'), par M. le chanoine Vandrival, p. 47.
Académie d'équitation de Toulouse (Histoire de l'), p. 398.
Académie de Sainte-Croix d'Orléans, fondée par Mgr Dupanloup, p. 402.
Actes du chapitre de l'église métropolitaine de Cambrai. — Manuscrit de la bibliothèque communale, p. 63.
Actes normands de la chambre des comptes sous Philippe de Valois, p. 243.
Actes officiels du Ministère de l'instruction publique, p. 141.
Action chimique de la lumière, par M. Marchand, p. 353.
Action du platine et autres métaux portés à l'incandescence sur les alcools, les éthers, etc., par M. Coquillon, p. 346.
Actions moléculaires et dissolutions cristallines. — Recherches par M. Valson, p. 264.
Aétius, vainqueur d'Attila à Mauriacus, p. 35.
Age de la pierre polie (Stature de l'homme à l'), par M. Ponthieu, p. 340.
Age préhistorique dans le département de Lot-et-Garonne, par M. Devals, p. 432.
Aiguillon (Mémoires sur la ville d'), par M. de Castelneau d'Essenault, p. 477.
Ailly (Le cardinal d'). — Notice, par M. Aubrelicque, p. 45.
Albanès (Abbé). — Copie de l'épitaphe de sainte Casarie, p. 13.
Envoi d'extraits des registres de notaires de Toulon, p. 368, 377.
Alexandre, membre de l'Académie des inscriptions (Biographie d'), par M. Henri Dauphin, p. 29.
Algérie (Mission en) de M. Duthoit, pour étudier les monuments d'architecture musulmane, p. 376.
Algues croissant dans les ruisseaux d'eau vive (Études sur les), par M. Sirodot, p. 265.
Allégret. — Observations sur la loi du repos et le principe de la moindre action, p. 346.
Alliance franco-danoise au moyen âge, par M. Germain, p. 420.

Digitized by Google

Allmer. — Envoi de calques d'inscriptions romaines de Saint-Remi, p. 12, 20.
Notice sur une collection d'antiquités découvertes en 1815 au musée de Phili peville, p. 13.
Alphonse, frère de saint Louis (Correspondance administrative d'), p. 2, 9, 74.
Amack, à Copenhague (Horticulteurs hollandais de l'île d'), p. 7.
Amboise (Dépenses faites par Charles VIII au château d'), p. 38.
Ammien Marcellin (Passages annotés d'), par M. J. Roidot, p. 254.
Analogies entre l'harmonie musicale et celle de l'architecture, par M. Lagout, p. 3
Analyse indéterminée (L'), par M. Lucas, p. 345.
Anatomie et physiologie végétales (Observations d'), par M. Cauvet, p. 265.
André (Abbé J.-J.). — Envoi d'extraits des inventaires du *spolium* de div évêques, p. 12.
Noms, valeur et diminution des monnaies de Provence, p. 373.
Anesthésie (Considérations sur l'), comme facilitant les opérations, par le doct Simonin, p. 351.
Angers (Catalogue de la collection de M. Bodinier à), p. 374.
Angers (Croix gravées sur un disque de schiste ardoisier trouvé dans l'empla ment de l'ancienne église de Saint-Maurille à), p. 476.
Angers (Inventaire de reliques et joyaux de la cathédrale d'), p. 15, 95.
Angers (Statue élevée sur les Lices à), p. 23.
Anjou (Nicolas d'), seigneur de Mézières. — Son mariage avec Gabrielle de Mare p. 393.
Antoine (B.), fondation d'une république au temps de la ligue. — Notice sur l'H toire de Saint-Malo de Nicolas Frottet de La Landelle, p. 24.
Appareil digestif chez les gallinacées de notre pays, p. 359.
Aquarium du Havre (Observations faites à l'), par M. Lennier, p. 354.
Arabes (Établissement des) dans l'Afrique septentrionale, par M. Mercier, p. 3
Arbois de Jubainville (D'). — Pièces relatives au trésor de Clairvaux, p. 372, 38 490.
Étude sur le mot français *rossignol*, p. 35.
Bataille de Mauriacus (Encore un mot sur la), p. 35.
Arbaumont (D'). — Copie du contrôle des amendes du bailliage de Dijon, p. 367
Arc (Pierre d'), frère de la Pucelle, et Isabelle Romée, par M. Boucher de Mol don, p. 385.
Arcelin (A.). — Note sur les instruments de pierre découverts en Égypte, p. 3
Arches-sur-Moselle (Promenade archéologique au château d'), par M. Con p. 335.
Architecture musulmane (Étude des monuments d'), par M. Duthoit, p. 18.
Archives de Bergerac (Livre des Jurades conservé aux), p. 8.
Archives de la Brie (Noms d'artistes relevés dans les), p. 376.
Archiviste paléographe proposé pour le musée de Constantine, p. 374.
Arles (État descriptif de l'arrondissement d'), par M. de Gaucourt, p. 283.
Armeval, époux de Gabrielle d'Estrées (Testament de Nicolas d'), p. 390.
Arras (le prince d'Isenghien, gouverneur d'), p. 46.
Art (L') et le peuple, par M. Henri Jouin, p. 302.
Art gaulois (Envoi des 7e et 8e feuilles de l'), par M. E. Hucher, p. 372.
Artistes français (Noms d') relevés dans les archives de la Brie, par M. Lhuill p. 376.

Digitized by Google

Artois et Flandre, leur annexion à la France, par M. Moraud, p. 284.
Arts en Touraine (Textes pour servir à l'histoire des), par M. Grandmaison, p. 238.
Astars (Charles des), connétable de Bordeaux (Don fait à), de la ville et seigneurie de Pierrelatte, p. 368.
Atelier monétaire de Medicinum ou Mézin, p. 120, 373.
Atelier monétaire (Droit d'avoir un) conféré par Charles le Chauve à l'évêque de Châlons, p. 438.
Attila vaincu par Aétius à Mauriacus, p. 35.
Aubertin (Ch.). — Envoi de documents relatifs aux reliques de Saint-Bon, p. 362.
Copie d'une épitaphe de l'église Notre-Dame de Beaune, p. 373.
Notes relatives aux registres des paroisses Saint-Paul et Notre-Dame de Beaune, p. 370.
Notes relatives à des sentences capitales exécutées à Beaune, p. 362.
Aubbelicque. — Notice sur le cardinal d'Ailly, p. 45.
Vins de présent donnés à Louis XIV en 1658, p. 45.
Audiat (Louis). — L'instruction primaire dans les anciens diocèses de la Rochelle et de Saintes, p. 289.
Aumale (Description d'un jeton du chevalier d'), p. 426.
Autel laraire dédié aux *Castores*, découvert à Besonce (Gard), p. 380.
Authier (Abbé). — Histoire du prieuré d'Unac (Ariége), p. 398.
Autun (Notice sur l'état des monuments romains d'), par M. Bulliot, p. 373.
(Recherches sur l'origine d'), par le même, p. 431.
Auvergne (Deux provinces d'), d'après le recensement de 1379, par M. Chazaud, p. 308.
Auvergne (Mémoire sur les historiens de la maison d'), p. 43.
Avesnes (Dictionnaire topographique de l'arrondissement d'), par M. Chevalier, p. 369.
Aymard. — Rapport sur les antiquités gallo-romaines du Puy, p. 331.

B

Baguenaud de Puchesse. — Étude sur Chateaubriand, p. 404.
Le P. Lacordaire et Mme Swetchine, p. 404.
Bailly (A.). — Recherches sur le nom ancien d'Orléans, p. 396.
Ballard. — Découverte du brôme, p. 222.
Balby de Vernon (Comte de). — Découverte du cœur de Charles VIII, p. 312.
Balignac (Description du camp romain de), par M. Devals, p. 433.
Ballenberg (Mémoire sur le), par M. Maximilien du Ring, p. 13, 20, 114.
Ballereau. — Clocher de l'église primitive de Saint-Pierre de Talmond, p. 336.
Baluze, historien de la maison d'Auvergne (Détails relatifs à), p. 43.
Barbier de Montault (Chanoine). — Hommage de plusieurs ouvrages, p. 6.
Notes recueillies dans les églises du canton de la Trimouille, p. 12, 377.
Communication de notes sur des monuments archéologiques, p. 474.
Inscriptions recueillies dans le Bourbonnais, p. 477.
Barrère (Abbé). — Renseignements sur l'atelier monétaire de Medicinum, p. 373.

Digitized by Google

Barrois (Annales historiques du), par M. Servais, p. 307.
Barthélemi de Melo (Groupe attribué à), p. 424.
Barthélemy (Anatole de). — Chargé de l'examen de documents, p. 368.
Mémoire sur le droit du seigneur, ouvrage cité, p. 385.
Rapport sur les Mémoires de la Société d'archéologie du midi de la F
p. 398.
Rapport sur les Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et belles-
d'Orléans, p. 394.
Barthélemy (Édouard de). — Chargé de l'examen de documents, p. 374.
Charte du xive siècle tirée des archives du château de la Rivière-Bourdet
Rapport sur les Mémoires de la Société académique de l'Aube, p. 52.
Rapport sur les Mémoires de la Société des belles-lettres et arts de Bes
p. 50.
Rapport sur le Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la S
p. 423.
Rapport sur le Journal de la Société d'archéologie lorraine, p. 426.
Rapport sur les Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, scie
arts de la Marne, p. 435.
Rapport sur le Bulletin de la Société académique de Laon, p. 438.
Basin (Thomas), évêque et comte de Lisieux. — Serment de fidélité à He
p. 2.
Bas-relief de l'hôpital des Tournelles à Troyes. — Communiqué par M. L
Dalbane, p. 329.
Bas-relief encastré dans un pilier de la cathédrale de Saint-Omer, p. 427.
Bassan, canton et arrondissement de Béziers (Inscription chrétienne dans l'égli
p. 380.
Bassin du Nil (Description du), par M. Leleu, p. 29.
Bastille (Registres de la), par M. Gauthier de Claubry, p. 279.
Bataille de Mauriacus gagnée par Aétius contre Attila, par M. d'Arbois de J
ville, p. 35, 52.
Baton (Abbé). — Notice sur Bibrax trouvée dans les papiers de feu M. T
p. 442.
Note sur le lieu de naissance de Mathieu Beuvelet, p. 392.
Battandier. — Envoi de deux brochures; demande d'une subvention po
fouilles au Madracen, p. 378.
Baudrimont. — Origine et formation de la matière organique qui constitue le
vivants, p. 357.
Baudry (Abbé). — Nommé officier de l'instruction publique, p. 228.
Les puits gallo-romains du Bernard (Vendée), p. 340.
Baunard (Abbé). — Une soirée chez Auguste, ou l'approche de Dieu, p. 403.
Bayonne (Acte pour la construction de l'orgue de la cathédrale de), p. 374.
Beaune (Henri). — Hommage d'un discours sur le paradoxe, p. 2.
Copie d'une lettre adressée à Sully au sujet de la sévérité de son admi
tion, p. 6.
Envoi de pièces tirées d'un livre d'heures du château de Grosbois, p. 3
Beaune (L'ancien hôpital de), par M. l'abbé Boudrot, p. 339.
(Épitaphe dans l'église Notre-Dame de), p. 373.
Beaurepaire (Charles de). — Chronique normande de Pierre Cochon, p. 24

Digitized by Google

Beaurepaire (Eugène). — Chronique du Mont-Saint-Michel, par dom Huynes, p. 244.
Beauvais (Bossuet, administrateur de l'abbaye de Saint-Lucien de), p. 286.
Bedford (Duc de), fondateur de l'Académie de Caen, p. 272.
Bellaguet. — Rapport sur les documents relatifs à la prise de Blois par les Huguenots, p. 10, 74.
Rapport sur les Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire, p. 22.
Rapport sur les Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, p. 24.
Rapport sur les Mémoires de la Société des sciences, agriculture, etc., de Lille, p. 382.
Rapport sur les Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans, p. 402.
Rapport sur le Bulletin de la Société d'agriculture, belles-lettres, etc., de Poitiers, p. 408.
Benoît (A.). — Notice sur les enseignes, médailles et décorations se rattachant à la Lorraine, p. 255.
Description d'un bas-relief enchâssé dans un pilier de la cathédrale de Saint-Omer, p. 427.
Bergerac (Proposition relative au Livre des Jurades conservé aux archives de), p. 8.
Bernard (Claude). — Éloge de ses travaux scientifiques, p. 221.
Bernard (Puits gallo-romain du), par M. l'abbé Baudry, p. 340.
Bertrand (Alexandre). — Nommé membre du Comité d'archéologie, p. 12.
Chargé de l'examen de documents, p. 13, 18, 379.
Communication relative à des sarcophages découverts autour de l'église de Nanterre, p. 21.
Rapport sur le travail de M. de Ring sur le Ballenberg, p. 20, 114.
Détails sur des fouilles pratiquées dans les cimetières gaulois du département de la Marne, p. 380.
Rapport sur une collection d'objets gaulois acquis par le musée lorrain, p. 375, 463.
Bertrand (Gustave). — Chargé de l'examen de documents, p. 374.
Rapport sur les Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, p. 60.
Besançon, place forte. — Étude de M. Alphonse Delacroix, p. 251.
Bessot. — Étude sur la moisissure rouge du pain, p. 355.
Besorce (Gard). — Découverte d'un petit autel laraire, p. 350.
Betterave à sucre (Recherches de M. Pagnoul sur la), p. 347.
Beuvray. — Fouilles exécutées par MM. Bulliot et vicomte d'Aboville, p. 252.
Béziers (Documents tirés des archives municipales de), p. 3, 368.
Bibliographie des Sociétés savantes, 125, 509.
Bibliothèque du docteur Daremberg, acquise par l'État, p. 213.
Bibliothèque lorraine à Nancy, p. 255.
Bibracte (Recherches sur), par la Société Éduenne, p. 254.
Bile (Travaux sur la) et les transformations des matières albumineuses en urée, par M. Ritter, p. 264.
Bimbenet. — Deux épîtres, Horace et Boileau, p. 308.
Recherches sur le nom ancien de la ville d'Orléans, p. 396.
Biographies :
Alexandre, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, né à Amiens, p. 29.

Digitized by Google

Cardinal d'Ailly, par M. Aubrelicque, p. 45.
Couaraze de Laà père, p. 266.
Hauteloque, ancien maire d'Arras, par M. de Sède, p. 46.
Lulli, par M. Robin, p. 409.
Mignard (Pierre), sa vie et ses œuvres, par M. Lebrun-Dalbanne, p. 36.
Blanchard (Émile), secrétaire de la section des sciences. — Rapport sur le
cours de 1873, p. 258.
Compte rendu des lectures de la Sorbonne dans la section des sciences, p.
Blanchère (De La). — Découverte d'une espèce nouvelle de *Chondrostoma* e
Vandoise dans les eaux du Rouergue, p. 356.
Bleicher, médecin-major à l'armée d'Afrique (Médaille d'argent décernée à
p. 227.
Observations sur le plateau central de la France et sur les environs de M
pellier, p. 260.
Blin (J.-B.). — Notice historique sur Walincourt, p. 24.
Blois (Documents relatifs à la prise de), p. 10, 74.
Blois (Administration municipale de) sous Louis XIV, par M. Dupré, p. 307.
(Cartulaire municipal de la ville de), p. 368.
Bodinier (Catalogue de la collection de M.), à Angers, par M. A. Parrot, p. 37
Boeswillwald. — Chargé de l'examen de documents, p. 374.
Chargé d'une démarche auprès de M. Paul Durand, à Chartres, p. 372.
Boigne (Vie du général comte de), par M. de Saint-Genis, p. 277.
Bois de Romand (Baron de). — Éclaircissements sur un manuscrit relatif à
toire de Corse, p. 363, 369.
Boissonneau, maître potier (Note sur Charles), p. 20, 116.
Boisy (Inventaire des dorures de Mme de), p. 337.
Bonaparte (Jacques). — Relation du sac de Rome en 1527, p. 271.
Bonassieux, auteur de la statue de Notre-Dame de France, p. 302.
Bornes aux limites de la France et de la Lorraine en 1661, p. 427.
Bossuet, administrateur de l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, p. 286.
Boucher de Molandon. — Pierre d'Arc, frère de la Pucelle, et Isabelle Romée,
mère, p. 285.
La première expédition de Jeanne d'Arc, p. 405.
Boudrot (Abbé). — Projet de publication d'un ouvrage sur l'ancien hôpit
Beaune, p. 339.
Bougaud (Abbé). — Monique et saint Augustin à Cassiacum, p. 403.
Orléans et caractère orléanais, p. 405.
Bourbon (Récit du sac de Rome par le connétable de), p. 270.
Bourbon-l'Archambault (Matrice en pierre du boisseau communal de), p. 477.
Bourchault, trésorier de la chapelle de Sainte-Croix (Reliquaire de), p. 62.
Bourg (Ant. du). — Histoire de la baronnie de Saint-Sulpice-de-la-Pointe, p.
Bourgeoisie cambrésienne au xvie siècle, par M. C.-A. Lefebvre, p. 24.
Bourget (Industrie des peuplades lacustres dans la vallée du), p. 311.
Bourjol (Docteur). — Topographie des environs de Paris, p. 350.
Bourlot. — Mémoire sur l'homme préhistorique, antédiluvien et postdiluv
p. 54.
Boussecques (Notes biographiques relatives à), par M. A. Dupuis, p. 383.
Boussingault. — Nommé officier d'académie, p. 228.

Digitized by Google

— Chargé de l'examen de documents, p. 362, 368.
osition de la publication de la correspondance administrative d'Alphonse,
e saint Louis, p. 2.
ort sur les subventions accordées aux Sociétés savantes, p. 9.
ort sur une communication de M. de Lépinois, relative à Philippe de
nes, p. 370.
Théophile). — Les libertés communales en Champagne, p. 34.
armoricaine (Examen d'une théorie sur le nom de la), p. 31.
ns d'artistes français relevés dans les archives de la), p. 376.
ssa (Géographie historique de la), par M. A. Corlieu, p. 289.
— Rapport trimestriel sur les tables générales des Mémoires de Trévoux.
o.
écouverte du), par M. Balard, p. 222.
(De La). — Les bienfaiteurs du collége de Compiègne, p. 45.
(Collection d'objets en silex trouvés dans la caverne de), p. 52.
(Ad.). — Bulletin archéologique de l'arrondissement de Cambrai, p. 64.
ts de l'hôpital de Saint-Jean à Cambrai (1531), p. 24.
rchéologique de l'arrondissement de Cambrai, par M. Bruyelle, p. 64.
— Fouilles exécutées au mont Beuvray, p. 252, 379, 430.
emple du mont de Sene, Santenay (Côte-d'Or), p. 321.
relative à l'état de plusieurs monuments romains d'Autun, p. 373.
e nécrologique sur Mgr Duvoucoux, évêque d'Évreux, p. 430.
erches sur l'origine d'Autun, p. 431.
- Travaux sur le *rubidium* et le *cæsium*, p. 263.
— Mémoire sur l'origine des peuples de la Gaule et de leurs religions,

- Moyen de rendre intermittente la lumière solaire, p. 355.
pierre de l'empereur Maxence à Philippeville, p. 20.
s (La commune de), par M. le chanoine Barbier de Montault, p. 6.
agments historiques sur la ville de), par M. A. Massal, p. 398.
s (L. de). — Pensées extraites d'un manuscrit de M. Defay-Boutheroue,

C

herches sur l'ancienne université de), par M. Jules Cauvet, p. 272.
(Henri). — Essai sur le régime économique financier et industriel du
t, p. 389.
Essai sur l'ancienne université de), par M. Malinowski, p. 308.
. — Note sur le transport des flottes à travers les isthmes, p. 273.
(Envahissement de la mer sur les côtes du), par M. Quenault, p. 340.
(Dépopulation du département du), par M. Ch. Girault, p. 354.
(Dictionnaire topographique du), par M. Hippeau, p. 362.
Statuts de l'hôpital Saint-Jean à), par M. Ad. Bruyelle, p. 25.
Pierres tumulaires de l'église Saint-Nicolas de), p. 60.
Extraits de quelques manuscrits de la bibliothèque communale de), p. 63.
Inventaire des joyaux, reliques, etc., de l'église métropolitaine de), p. 63.
Extraits des comptes de la ville de), par M. Lefebvre dit *Faber*, p. 63.

Digitized by Google

Cambrésis (États du), par M. Wilbert, p. 26.
Camp de Cinais (Indre-et-Loire) (Notice sur le), p. 57.
Camp romain de l'Étoile (Fragment de tuile trouvée dans le), p. 380.
Camps romains de Balignac et de Castéra-Bouzet, décrits par M. Devals, p.
Canéto (Abbé). — Envoi d'estampages d'inscriptions, p. 18.
Demande d'une allocation pour les fouilles de Saint-Orens d'Auch, p. 1
Estampages d'inscriptions appartenant à l'épigraphie pyrénéenne, p. 4
Caper. — Lettres originales de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, p. 308.
Caqueux ou Cacous (Notice sur les), par M. Rosenzweig, p. 33.
Caradec (Ambroise). — Une élection d'évêque dans la cathédrale de Vanne
Carentoir (Mémoire sur la commanderie du Temple de), p. 33.
Carpentras (Inventaires des ornements d'évêques de), p. 12.
Cartes géologiques de l'Aude, de l'Ariége, de la Haute-Garonne et des P
par M. Garrigou, p. 260, 356.
Cartulaire de l'abbaye de Noyers, par M. l'abbé C. Chevalier, p. 239.
Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-de-Sorde, par M. P. Raymond, p. 36
Cartulaire de l'abbaye de Saint-Étienne de Vaux, par M. l'abbé Grasilier, p
Cartulaire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Saintes, par le même, p.
Cartulaire municipal de la ville de Blois, envoyé par M. Dupré, p. 368.
Cartulaire conservé aux archives de la ville de Dax, p. 363.
Cassiacum (Monique et saint Augustin à), par M. l'abbé Bougaud, p. 403
Castan (A.). — Le théâtre de Vesontio et le square archéologique de B
p. 250, 309.
Fouilles d'Alaise rappelées, p. 249.
Castelnau d'Essenault (De). — Mémoires sur la ville d'Aiguillon, p. 477.
Castera-Bouzet (Description du camp romain de), par M. Devals, p. 433.
Catalogue des pierres et marbres employés à Rome depuis le xvie siècle, p
Catalogue des plantes vasculaires du Dauphiné, par M. J.-B. Verlot, p. 26
Catalogue de la collection de M. Bodinier, à Angers, par M. A. Parrot, p.
Catenoye (Fouilles au camp de), p. 340.
Cathédrale de Chartres (Monographie de la), p. 21, 372, 378.
Catherine de Médicis (Lettres de), analysées par M. F. Combes, p. 296.
Caumont (De). — Annonce de sa mort, p. 290.
Cauni (G.). — Reproduction d'un diplôme attribué à Charles le Chauve, p.
Cauvet (Jules). — Recherches sur l'ancienne université de Caen, p. 272.
Cauvet, pharmacien à l'armée d'Afrique. — Médaille d'argent, p. 227.
Observations d'anatomie et de physiologie végétales, p. 265.
Cayx de Saint-Amour (De). — La grande voie romaine de Senlis à Beauva
placement de Litanobriga, p. 327.
Cellettes (Loir-et-Cher) (Pièces tirées des registres de baptême de la
de), p. 364.
Cérémonial de baptême d'un enfant d'Yolande de France, p. 483.
Cerf (Abbé). — Recherches sur la maison où naquit à Reims le frère J.-
Salle, p. 42.
Notice sur l'Évangéliaire slave, dit Texte du Sacre, p. 43.
Cessac (P. de). — Le mobilier des sépultures gallo-romaines de la Creuse,
Chabouillet, secrétaire de la section d'archéologie. — Rapport sur le cou
1873, p. 246.

Digitized by Google

ompte rendu des lectures faites à la Sorbonne dans la section d'archéologie, 9.
pendices au rapport sur l'atelier monétaire de Mezin, p. 19, 120.
talogue général des camées et autres monuments du cabinet des médailles 5.
ocès-verbaux des séances de la section d'archéologie, p. 12, 17, 372, 377.
argé de l'examen de documents, p. 373.
marginal au pied des Pyrénées, déterminé par M. Leymerie, p. 352.
— Histoire de l'Académie d'équitation de Toulouse, p. 398.
u réveillon, communiqué par M. l'abbé C. Landau, p. 363.
s de Salvation (Fondation de la), par M. Le Proux, p. 45.
. — Opinion sur la date d'une statue de la Vierge dans la chapelle du collége ntlevoy, p. 475.
LE CHAUVE (Reproduction d'un diplôme attribué à), p. 399.
ncession d'un atelier monétaire à l'évêque de Châlon, p. 438.
IV (Tombeau de) dans la cathédrale du Mans, p. 426.
VIII, roi de France (Découverte du cœur de), p. 312.
VIII (Dépenses faites au château d'Amboise par ordre de), p. 38.
ON (Docteur). — Étude sur les coutumes et les travaux des maîtres en chi- d'Orléans, p. 397.
le confirmation d'un diplôme attribué à Charles le Chauve, p. 399.
(Henri). — Notice sur les deux frères Fréart de Chantelon, p. 423.
(Travail de M. Paul Durand sur la cathédrale de), p. 372, 378.
— Opinion sur les églises de Chivry et de Trucy, p. 334.
G (A.). — Documents relatifs au don de la ville et seigneurie de Pierre- p. 365.
ie de l'inventaire du trésor de Saint-Georges du Puy-en-Velay, p. 374.
ux livres, par M. Auguste Decaien, p. 30.
Construction d'une) dans l'église de Noyon, p. 15.
d'Arches-sur-Moselle (Promenade archéologique au), par M. Cenus, 5.
RIAND (Étude sur), par M. Baguenaud de Puchesse, p. 404.
-DU-LOIR (Groupe de Saint-Martin dans l'église de), p. 423.
OUX (Monogramme du prince de Condé dans l'église des Capucins de),).
SALINS (Promenades aux alentours de), par M. J.-A. Schmit, p. 255.
IEUX (Note relative au seigneur de), p. 37.
E.). — Envoi de la copie du serment de fidélité prêté par Thomas Basin, e-comte de Lisieux, p. 2.
mmunication de deux documents conservés aux archives du Calvados, p. 86.
ice sur la mosaïque de Lillebonne, p. 316.
ERS DE FRÉMUR (Fouilles pratiquées aux), p. 314.
. — Recherches sur les imitations des monnaies lorraines, p. 255.
cription d'un jeton du chevalier d'Aumale, p. 426.
— Deux provinces d'Auvergne, d'après le recensement de 1379, p. 308.
EAU. — Photographie d'un sarcophage trouvé à Tipaza, p. 379.
(Amédée). — Statistique des bègues pour le département de la Drôme. 5.

Digitized by Google

Chevalier. — Dictionnaire topographique de l'arrondissement d'Avesnes, p
Chevalier (Abbé C.). — Cartulaire de l'abbaye de Noyers, p. 239.
Origines de l'église de Tours, p. 38. 240.
Notes sur l'origine tourangelle de Descartes, p. 2.
Chevaliers de la Légion d'honneur nommés à l'occasion de la réunion des savantes en 1873, p. 228.
Chevreuse (Docteur). — Emploi des conferves comme topique émollient, p
Chirographes conservés dans les archives de Nancy, p. 429.
Chitry-le-Fort (Yonne) (Documents concernant le village de), p. 368.
Chotard. — Éloge de M. Amédée Thierry, p. 193.
Chronique des Sociétés savantes, p. 139, 527.
Chronique normande de Pierre Cochon, publiée par M. Charles de Beau p. 245.
Chronique de Robert de Torigny (1er volume), publiée par M. L. Delisle
Cinais (Indre-et-Loire) (Notice sur le camp de), p. 57.
Circulation du sang chez les reptiles, par M. le docteur Sabatier, p. 350.
Claievaux (Pièces relatives au trésor de l'abbaye de), p. 372, 381.
Claude Lorrain (Notice sur), par M. Meaume, p. 255.
Claude de Lorraine, dit le chevalier d'Aumale (Un jeton de), p. 426.
Clément de Ris (Émile). — Rapport sur une communication de M. Céles relative à un maître potier, p. 20.
Rapport sur le Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne 432.
Clerc. — Les œuvres de Louis Gollut, le plus ancien historien du comté d gogne, p. 421.
Clermont-Ferrand (Objets en bronze découverts à), p. 380.
Cochet (Abbé). — La Seine-Inférieure historique et archéologique, p. 31
Cochon (Pierre) (Chronique normande de), publiée par M. Ch. de Beau p. 245.
Cœmeterium christianorum d'Angers (Fouilles au), par M. A. Perrot, p. 3
Coffinet (Abbé). — Recueil des inscriptions françaises de l'église de Sai des-Français à Rome, p. 56.
Cohen (Grand rabbin Al.). — Rapport sur le Madracen, p. 378.
Cohon, près d'Abbeville (Découverte d'un dieu gallo-romain à), p. 322.
Colart le Peintre et Colart le Voleur, par M. Éd. Fleury, p. 392, 440.
Coligny (Lettres de Louise de) à Charlotte de Nassau, duchesse de La Trémo
Collection d'antiquités découvertes en 1815 au musée de Philippeville, p.
Collége de Colmar (Mémoires des Jésuites du), p. 3.
Collége de Compiègne (Les bienfaiteurs du), par M. de La Brunerie, p. 4
Colmar (Mémoires des Jésuites du collége de), p. 3.
Colonia Adinensis, nom d'une colonie romaine au Puy-en-Velay, p. 330.
Columbarium découvert en 1870 à Philippeville (Plan d'un), p. 18, 375.
Combat judiciaire (Épreuves du), par M. Desplanque, p. 401.
Combes (F.). — La maison de Guise en 1585, p. 296.
Combet. — Recherches sur la topographie du canton d'Uzerche, p. 7.
Combier. — Un délit de chasse en 1717, p. 391.
Commanderie de Gaudet (Étude sur l'ancienne), p. 398.
Commanderie du Temple de Carentoir, par M. l'abbé Guillotin de Corson, p

Digitized by Google

CE et police de Compiègne au XVIIIe siècle, par M. de Roucy, p. 45.
SION pour l'examen de la proposition relative à la publication de la correspon-
e administrative d'Alphonse, frère de saint Louis, p. 2.
SION pour le choix des Sociétés savantes qui devront recevoir, en 1873, les
ragements de l'État, p. 16.
SION pour la publication des *Rôles gascons*, p. 361.
ISON des membres thoraciques et pelviens, par M. Lavocat, p. 356.
NE (Commerce et police de) au XVIIIe siècle, p. 45.
NE (Les bienfaiteurs du collége de), par M. de La Brunerie, p. 45.
NE (Séjour de Louis XV à) en 1764, p. 45.
RENDU des séances de la section d'histoire et de philologie à la Sorbonne,
. Hippeau, p. 269.
ction d'archéologie, par M. Chabouillet, p. 309.
ction des sciences, par M. E. Blanchard, p. 341.
de la ville de Cambrai (Extraits des), par M. Lefebre dit *Faber*, p. 63.
E SOISSONS à Reims (Le) au XVIIe siècle, par M. Loriquet, p. 307.
s des Sociétés savantes de 1874 (Ouvrage mis en réserve pour le), p. 364.
s ouvert par la Société d'agriculture, sciences et arts de Draguignan, p. 139.
r la Société de l'agriculture et des arts de Lille, p. 139.
r la Société d'agriculture, sciences et lettres de Douai, p. 139.
r la Société de Tarn-et-Garonne, p. 530.
r la Société des antiquaires de Picardie, p. 529.
r la Société académique de l'Aube, p. 527, 528.
ES des eaux tranquilles utilisées comme topique émollient, par M. le docteur
euse, p. 349.
TINE (Proposition de M. le préfet de) relative à l'étude des antiquités dans
épartement, p. 17.
TINE (Archiviste paléographe désigné pour la conservation des richesses ar-
ogiques de), p. 374.
TINE (Demande d'une subvention par la Société archéologique de), p. 378.
ITE par corps (La) au XIIIe siècle, par M. Hardouin, p. 308.
d'apprentissage d'un violoniste béarnais, p. 374.
— Promenade archéologique aux ruines du château d'Arches-sur-Moselle,
5.
OUX (Horticulteurs hollandais à), p. 7.
S terrestres et fluviatiles de la Nouvelle-Calédonie, par M. Gassies, p. 266.
N. — Action du platine et autres métaux portés à l'incandescence sur les
s, les éthers et les principaux hydrocarbures, p. 346.
(Abbé Jules). — Dissertation sur la légende de saint Just, sainte Artémie
nte Honesta, p. 7, 366.
(A.). — Géographie historique de la Brie Galeuse, p. 289.
des livres des Romains (Notice sur les), par M. Deloye, p. 14, 117.
ONDANTS et correspondants honoraires du Comité (Liste des), p. 141.
ONDANTS (Distinctions honorifiques décernées aux), p. 9.
ONDANTS (Instructions adressées aux) pour les travaux historiques et archéo-
ques, p. 154.
Manuscrit relatif à l'histoire de), signalé par M. le baron de Bois de Romand,
3, 369.

Digitized by Google

Corson (Abbé Guillotin de). — Mémoire sur la commanderie du Temple de
rentoir, p. 33.
Cotteau. — Découverte d'un nouveau genre d'oursin, p. 349.
Cournault (Charles). — Note sur une collection d'objets gaulois en bronze ac
par le musée lorrain, p. 18, 375, 463.
Fouilles à Liverdun, dans un cimetière mérovingien, p. 255.
Note sur un mur de soutènement de voie romaine, p. 379.
Courson (Aurélien de). — Rapport sur le Bulletin de la Société polymathique
Morbihan, p. 31.
Croisades (Rôle joué par les Flamands dans les), p. 401.
Croix en forme de croix de Malte gravées sur un disque en schiste ardoisier, p. 4
Crosnier. — Préface d'un sacramentaire du xie siècle, p. 307.
Croullebois. — Observations sur la réfraction elliptique du quartz, p. 455.
Crypte trouvée dans la rue des Casernes, à Laon, p. 443.
Curzon (De). — Mémoire sur l'abolition des octrois, p. 409.

D

Dalle du xive siècle, provenant de l'abbaye de Déals, p. 479.
Damanhour (Inscription du temps de Psamenik Ier, trouvée près de), p. 90.
Darcel. — Examen de documents, p. 12, 18, 374.
Fonts baptismaux de l'église Saint-Melaine à Morlaix, p. 110.
Rapport sur une note relative aux vitraux de l'église de Montreuil-Bellay, p.
Rapport sur l'inventaire des reliques et joyaux de la cathédrale d'Au
p. 95.
Rapport sur un marché passé par le chapitre de Montreuil-Bellay, p. 93.
Rapport sur une communication de M. Héron de Villefosse, p. 112.
Daremberg (Docteur). — Achat de sa bibliothèque par l'État, p. 213.
Dauphin (Henri). — Notice sur M. Charles Alexandre, de l'Académie des ins
tions, p. 29.
David (Jules). — Défense de la poésie orientale, p. 276.
Dax (Cartulaire conservé aux archives de), p. 363.
Déals (Dalle du xive siècle, provenant de l'abbaye de), p. 479.
Debacq. — Considérations sur les infiniment petits, p. 345.
Decaieu (Auguste). — La chasse aux livres, p. 30.
Decamps (Dom Louis), continuateur de dom Huynes, p. 244.
Decorde. — Correspondance à propos des fêtes républicaines de Rouen, p. 30
Découvertes :
Inscription chrétienne du xiie siècle dans le mur extérieur de l'église de Bas
p. 380.
Inscriptions romaines à Saint-Remy, arrondissement d'Arles, p. 12.
Sarcophage de marbre blanc trouvé à Tipaza, p. 379.
Socle circulaire d'un bas-relief en marbre blanc à Philippeville, avec une
cription latine, p. 13.
Statuette de l'Hercule gaulois trouvée dans la commune de Saint-Brend
canton de Quintin (Côtes-du-Nord), p. 373.
Tête de Diane en bronze trouvée à Sens, p. 19.

Digitized by Google

ITES au col des Takrieds. Note de M. Roger, p. 374.
OUTHEROUE (Pensées extraites d'un manuscrit de M.), p. 405.
OIX (Alphonse). — Besançon place forte, p. 251.
UE (Abbé). — Bossuet administrateur de l'abbaye de Saint-Lucien de Beau-
p. 286.
. — Prix du silence au point de vue de la philosophie, p. 382.
uses politiques ayant donné la Rochelle pour place d'armes à la Réforme,
7.
monstration géométrique du parallélogramme des forces, p. 344.
. — Recueil de fables, p. 388.
ouvement révolutionnaire à Lille de 1789 à 1795, p. 386.
(Léopold). — Nommé président de la section d'histoire et de philologie en
lacement de M. Amédée Thierry, décédé. — Voir la livraison de mai-juin.
argé de l'examen de documents, p. 2, 7, 10, 362, 363, 368, 369.
blication des actes normands de la chambre des comptes sous Philippe le
o. 243.
blication de la chronique de Robert de Thorigny, p. 243.
pport sur un projet de publication des Mémoires du comte de Tillières, p. 5.
pport sur la publication de la correspondance d'Alphonse, frère de saint Louis,
74.
pport sur une légende communiquée par M. J. Corblet, p. 366.
pport sur des communications de M. E. Chatel, p. 86.
pport sur la publication des *Rôles gascons*, p. 369.
chasse (Un) en 1727, par M. Combier, p. 391.
— Nommé officier de l'instruction publique, p. 228.
e supplémentaire relative aux *Cornua*, p. 14, 117.
. — Hommage de deux brochures, p. 7.
our de Louis XV à Compiègne en 1764, p. 45.
ÈRES considéré comme disciple de Platon, p. 284.
ug.). — Numismatique de la partie de la Champagne comprise dans le
ement de la Marne, p. 435.
ENT d'un système de points de forme variable dans l'hypothèse d'une défor-
n homographique, par M. Durrande, p. 345.
TION du département du Calvados, par M. Girault, p. 354.
ux archives du Comité :
ét du conseil du roi qui décharge certains lieux des *foules* et autres dé-
de guerre, p. 7.
rte conservée dans les archives du château de la Rivière-Bourdet (Seine-
ure), p. 5.
uments historiques tirés des archives de Béziers, p. 3.
t des recettes et dépenses pour la forteresse de Lamballe, p. 362.
ulté donnée aux communautés de Languedoc de se racheter, p. 7.
criptions bourguignonnes recueillies en Italie par M. le chanoine Barbier
ntault, p. 6.
noire en langue vulgaire sur un procès relatif à la dîme des olives, p. 362.
e de M. Dusevel sur l'église de Barneville, commune de l'arrondissement
ullens, p. 14.
lonnance contre les meuniers, hôtes et revendeurs, p. 7.

Digitized by Google

Relevé fait dans les registres des paroisses Saint-Paul et Notre-
Beaune, p. 370.
Dépôts à la bibliothèque du Comité :
Biographie de V.-A. Thouron, par M. O. Teissier, p. 363.
Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-de-Sorde, par M. P. Raymond,
Catalogue de tableaux, dessins et gravures de la collection de M.-
d'Angers, p. 374.
Catalogue des pierres et marbres employés depuis le XVIe siècle à Rome
Commune de Buxerolles (Vienne), par M. Barbier de Montault, p. 6
Discours sur le paradoxe, par M. Henri Beaune, p. 2.
État de la dépense du fils du marquis de Thury en 1672 et 1673,
Extrait de l'Annuaire du département des Landes (1873), p. 363.
Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux, par M. H. de Formeville
Horticulteurs hollandais de l'île d'Amack, à Copenhague, p. 7.
Serment de fidélité au roi d'Angleterre prêté par Thomas Basin, é
Lisieux, p. 10.
Lettres de Louise de Coligny à sa belle-fille, la duchesse de La Trémoi
Mémoires des RR. PP. Jésuites du collége de Colmar, p. 3.
Note sur l'origine tourangelle de Descartes, p. 2.
Notes et documents tirés des archives de Colmar, par M. Mossmann,
Notice nécrologique sur Emmanuel Woillez, p. 7.
Notices et pièces historiques sur l'Anjou, l'Aunis et la Saintonge, la
et le Poitou, par M. Marchegay, p. 364.
Notre-Dame de Villethiou (diocèse de Blois), Sainte-Radegonde de l'
par M. l'abbé Landau, p. 364.
Le sarcophage de Massanès, par M. Lagrèze-Fossat, p. 380.
Séjour de Louis XV à Compiègne en 1764, p. 7.
Sigillographie du Maine. — Sceaux des sires de Bueil, seigneurs de
lais, p. 17.
Derode. — Rôle des Flamands dans les croisades, p. 401.
Desbarreaux-Bernard. — Histoire de l'imprimerie à Toulouse du XVe au XV
p. 399.
Descartes (Notes sur l'origine tourangelle de), p. 2.
Deschamps (Eustache). — Publication, par M. Tarbé, du Lay des douze es
Lay de vaillance, p. 42.
Deschamps du Manoir (Abbé). — Histoire du Mont-Saint-Michel et du M
belaine, p. 244.
Description du bassin du Nil, par M. Leleu, p. 29.
Desjardins (Abel). — Un document inédit relatif au sac de Rome en 152
Desjardins (Gustave). — Nommé officier d'académie, p. 228.
Supplément au glossaire de Du Cange, p. 71.
Desnoyers (J.). — Chargé de l'examen de documents, p. 368.
Opinion sur l'évangélisation des Gaules, p. 40.
Desplanque (A.). — Étude sur un poëme latin de Milon, moine de Sai
d'Elnon, p. 387.
Annonce de sa mort, p. 389.
Guerres privées du XIVe siècle dans le pays flamand, p. 401.
Épreuves du combat judiciaire, p. 401.

Digitized by Google

x-Ponts (Passage du duc de) dans la Marche et le Limousin en 1569, p. 304.
ais. — Description des oppidums de Paillas, Castelmayran et Puygaillard, p. 433.
Coup d'œil sur l'âge antéhistorique dans le département de Tarn-et-Garonne, . 432.
Description des camps romains de Baligaac et de Castera-Bouzet, p. 433.
Habitations troglodytiques. — Réponse à M. Noulet de Toulouse, p. 432.
Hôtel-Dieu de Montauban, p. 434.
Instruction classique à Montauban du xie au xvie siècle, p. 307.
ionnaire topographique de l'arrondissement d'Avesnes, par M. Chevalier, p. 369.
ionnaire topographique du département du Calvados, par M. Hippeau, p. 362.
. — Travaux sur les mouvements simples relatifs à la terre et sur les mouvements d'un corps dans un fluide homogène, p. 345.
lapait. — Recherches sur la formation jurassique, p. 357.
s (Contrôles d'amendes et exploits rédigés en la cour du bailliage de), p. 367.
ône attribué à Charles le Chauve (Reproduction d'un), p. 399.
illation de l'eau de mer (Travaux sur la), par M. A. Ortolan, p. 347.
ribution des récompenses décernées aux Sociétés savantes, p. 203.
ours de M. Jules Simon, p. 204-225.
ugnan (Ordonnance du conseil communal de) relative aux femmes publiques, 369.
rau lorrain (Étude sur le), par M. Henri Lepage, p. 427.
x (Note relative au comté de), possédé par Philippe de Commines, p. 362.
r de ferme et droit du seigneur, par M. Th. Leuridan, p. 385.
ie (Statistique des bègues dans le département de la), par M. Chervin, p. 356.
ments imprimés dans la *Revue :*
Cérémonial de baptême du premier enfant d'Yolande de France, p. 483.
Possession du comté de Dreux par Philippe de Commines, p. 458-462.
Prise de Troyes par les Huguenots en 1518, extrait du premier registre des délibérations municipales de cette ville, p. 77.
Éphémérides du siége de Dôle, par M. Jules Finot, p. 458.
Lettre des meubles qui furent de Mme de Roian, mère de Mme la comptece, p. 481.
Inventaire inédit des reliques, joyaux, etc., du trésor de la cathédrale d'Aners, p. 95.
Inventaire du trésor de Clairvaux, p. 491-508.
Marché passé pour l'armure de M. de La Trémoille par un armurier milanais, 484.
Note avec dessin et photographie sur des objets acquis par le musée lorrain, 467-470.
Pièces inédites communiquées par M. Marchegay, p. 480.
Supplément au glossaire de la basse latinité de Du Cange, par M. G. Desjardins, p. 71.
s (Éphémérides du siége de), par M. J. Finot, p. 370.
Huynes. — Histoire générale du Mont-Saint-Michel, publiée par M. E. de Beaupaire, p. 244.
er d'Arq. — Chargé de l'examen de documents, p. 374.
llens (Notes relatives à l'église Notre-Dame de), p. 17.
aurier. — Notice sur deux priviléges accordés par le roi de la petite Arménie ux marchands de Montpellier, p. 418.

Digitized by Google

Dumoutet. — Communications archéologiques diverses, p. 479.
Dupanloup (Mgr), fondateur de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans, p.
Dupré. — Communication de documents relatifs à la prise de Blois par les F
p. 10, 74.
Renseignements sur le prieuré de Notre-Dame de Meslan-lez-Bois,
de Marmoutier, p. 37.
Administration municipale de Blois sous Louis XIV, p. 307.
Copie d'un cartulaire municipal de Blois, p. 368.
Dupré (Guillaume), statuaire. — Étude, par M. Fleury, p. 391, 439.
Dupuch. — Proposition relative au livre des Jurades, p. 8, 366.
Dupuis (Albert). — Notes bibliographiques relatives à Philippe de Com
Auger de Bousbecques, p. 383.
Durand (Paul). — Monographie de la cathédrale de Chartres; question
cette publication, p. 21, 372, 378.
Durieux. — Mémoire sur saint Druon, p. 61.
Description de pierres tumulaires de l'église Saint-Nicolas de Cambr
Durrande. — Déplacement d'un système de points de forme variable da
thèse d'une formation homographique, p. 345.
Duseyel. — Communication relative à l'église de Barneville, p. 14.
Notes sur l'église Notre-Dame de Doullens, p. 17.
Note sur la flèche de l'église Notre-Dame de la Chapelle d'Abbevill
Dutilleul. — Vers sur la guerre et la destruction de la colonne Vendôm
Duthoit. — Rapport sur une mission en Algérie, p. 18, 376, 470.
Duval. — Le passage de l'armée du duc des Deux-Ponts dans la March
mousin en 1569, p. 304.
Duvoucoux (Mgr), évêque d'Évreux. — Notice nécrologique par M. Bullio

E

Eaux minérales de Rouen autrefois et aujourd'hui, par M. Le Plé, p. 321
Écommoy (Groupe de Saint-Martin à), donné par M. de Chantelou, p. 4
Économie sociale (Question d') mise au concours par la Société académique
p. 382.
Écotière (Sainte-Radegonde de l'), par M. l'abbé Landau, p. 364.
Édouard III, roi d'Angleterre. — Note relative à la guerre entre lui et
de Valois, p. 3, 87.
Église de l'abbaye de Longues, au diocèse de Bayeux, p. 333.
Église de Barneville (Note sur l'), p. 14.
Église des Capucins de Châteauroux, p. 479.
Église de Château-du-Loir (Groupe de Saint-Martin dans l'), p. 423.
Église de Montreuil-Bellay (Marché pour la restauration des vitraux de l'
Église de Nanterre (Sarcophages en plâtre provenant de fouilles exécuté
de l'), p. 21.
Église Notre-Dame d'Abbeville (Clocher en pierre de l'), p. 379.
Église Notre-Dame de Doullens (Notes relatives à l'), p. 17.
Église Notre-Dame de Cléry (Loiret) (Fouilles dans l'), p. 312.
Église de Noyon. — Marché pour la construction d'une châsse, p. 112.

Digitized by Google

Puligny, canton de Nolay, arrondissement de Beaune (Concession des re-
e Saint-Bon à l'), p. 362.
nt-Georges du Puy-en-Velay (Inventaire du trésor de l'), p. 374.
nt-Louis des Français à Rome (Recueil des inscriptions françaises de l'),

nt-Maurille à Angers. — Croix gravées sur un disque en schiste ar-
p. 476.
t-Merry à Paris. — Acte de fondation d'une chapelle, p. 477.
t-Nicolas de Cambrai. — Pierres tumulaires, p. 60.
t-Pierre de Talmond (Le clocher de l'), par M. Ballereau, p. 336.
nt-Pierre-le-Puellier d'Orléans. — Inscriptions, p. 405.
Tours (Les origines de l'), par M. l'abbé C. Chevalier, p. 38, 240.
issiale de Bassan, arrondissement de Béziers. — Inscription chrétienne,

tiale de Saint-Menoux (Épitaphes de l'ancienne), p. 477.
urale (Ancienne) de Souvigny. — Épitaphe de Jean Sirot, p. 477.
Chivry et de Trucy. — Notice, par M. Ed. Fleury, p. 336.
truments de pierre découverts en). — Note, par M. A. Arcelin, p. 338.
nsulaire faite en 1647, p. 362.
évêque dans la cathédrale de Vannes en 1791, p. 32.
statique, expériences par M. Neyreneuf, p. 346.
sai historique sur la ville d'), par M. l'abbé Sauvet, p. 37.
Romains (Les derniers), par M. Pimont, p. 287.
r des sciences exactes (Observations sur l'), par M. Lagout, p. 344.
médailles et décorations se rattachant à la Lorraine. — Notice, par
noft, p. 255.
s du siége de Laon en 1636, p. 363, 370.
sainte Cæsarie (Note sur l'), par M. l'abbé Albanès, p. 377.
le Jean Sirot et de don François-Xavier Margou dans l'ancienne église
de Souvigny, p. 477.
e l'église abbatiale de Saint-Menoux, p. 477.
ommuniquées par M. Dumoutet, p. 479.
, évêque de Châlons (Concession d'un atelier monétaire faite à), p. 438.
sulmane (Mémoire sur l'), par M. Reynald, p. 307.
velle de *Chandrostoma* et de *Vandoise* reconnue dans les eaux du Rouer-
356.
mbrésis, par M. A. Wilbert, p. 26.
tiennes de littérature, de philosophie et d'histoire, publiées par l'Aca-
Sainte-Croix d'Orléans, p. 402.
mmien Marcellin (Note sur quelques passages d'), p. 254.
bé). — Examen d'une nouvelle théorie sur le nom de Bretagne Armo-
. 31.
slave dit *Texte du Sacre* (Notice sur un), p. 43.
ion des Gaules — Travaux de MM. l'abbé Chevalier et Jehan (de Saint-
p. 39.
rtuaire de Charles Boissonneau, faïencier, p. 116.

Digitized by Google

F

Facilité de certaines opérations pendant l'anesthésie, p. 351.
Faidherbe (Général). — Collection complète des inscriptions numidiq
byques, p. 384.
Faïenciers et faïences du département de Tarn-et-Garonne, par M. Foresti
Farcy (P. de). — Étude sur l'église de l'abbaye de Longues, p. 333.
Faune conchyliologique de la Nouvelle-Calédonie, par M. Gassies, p. 227.
Fauvel. — Nommé officier d'académie, p. 228.
Travaux d'entomologie, p. 227, 266.
Femmes publiques (Ordonnance du conseil communal de Draguignan rel
p. 369.
Fermentation (Considération sur la), par M. Jules Duval, p. 353.
Ferrière (Comte de La). — Envoi de copies de documents recueillis en R
Analyses de lettres copiées à Saint-Pétersbourg, p. 364, 369.
Fierville. — Étude historique sur Démosthènes, disciple de Platon, p.
Filhol. — Réactions entre certains sels solubles et d'autres sels insolubl
Fillâtre (Guillaume), évêque de Verdun (Mausolée construit à la mé
p. 427.
Finot (Jules). — Éphémérides du siége de Dôle, p. 363, 370, 449.
Flamands (Rôle joué par les) dans les croisades, p. 401.
Fleury (Édouard). — Notice sur les églises de Chevry et de Trucy, p. 3
Notice sur Guillaume Dupré, artiste laonnais, p. 391, 439.
Notices sur Colart le Peintre et Colart le Voleur, p. 393, 440.
Détails sur des monnaies romaines trouvées à Montbrison, p. 439.
Blocs de pierre près de Montchalons, p. 443.
Flotin (Recherches sur le prieuré de), par M. R. de Maulde, p. 397.
Flourst. — Note sur la découverte de sépultures à Nîmes, p. 379.
Foe (Daniel de). — Ses pamphlets politiques, par M. de Tréverret, p.
Fontevraud (Réforme de), par M. L. de Vauzelles, p. 405.
Fonts baptismaux de l'église Saint-Mélaine à Morlaix, p. 110.
Foraminifères (Présence des) dans les terrains les plus anciens, signalé
Terquem, p. 349.
Forestié (Édouard). — Faïences et faïenciers du département de Tarn-e
p. 340.
Formation jurassique (Recherches sur la), par M. Dieulafait, p. 357.
Formeville (H. de). — Hommage de son Histoire de l'ancien évêché
p. 369.
Fouilles faites en France (Histoire des). — *Desideratum* signalé, p. 24
Fouilles du *Cœmeterium christianorum* d'Angers, par M. A. Perrot, p.
Fouilles dans les cimetières gaulois du département de la Marne, par
trand, p. 380.
Foules et autres dépenses de guerre (Arrêt relatif à des), p. 7.
Fouquet (Chute et captivité de), par M. de La Roqueterie, p. 404.
Franche-Comté (Les États et les Parlements de la), par M. Perraud, p.
Franches vérités. — Plaids généraux et timaux dans la châtellenie de Li
Francs (Des). — Extraits d'une Histoire de la race franque, p. 277.

Digitized by Google

ART DE CHANTELOU (Notice sur les deux frères), par M. Henri Charton, p. 423.
ÉGIMONT (Lot-et-Garonne). — Église romaine de Sainte-Rafine de Gaujac, p. 13.
IX. — Traduction en vers d'une pièce mythologique de Métastase, p. 27.

G

BRIELLE D'ESTRÉES (Testament de Nicolas d'Armeval, époux de), p. 390.
IDEC (Travail sur la commanderie de), par M. Ant. Dubourg, p. 398.
NIER (J.). — Rapport sur un des bulletins de la Société académique de l'Aisne, . 9.
RIGOU (docteur Fr.). — Carte géologique de l'Aude, de l'Ariége, de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées, p. 356.
SIES. — Encouragement pour la publication de la faune conchyliologique de la Nouvelle-Calédonie, p. 227-266.
Médaille d'argent décernée à la réunion des Sociétés savantes, p. 227.
TIBARA (Barthélemy). — Lettre à Charles-Quint sur sa mission en Italie, . 271.
COURT (DE). — État descriptif de l'arrondissement d'Arles, p. 283.
LTIER DU MOTHAY. — Croquis d'une statue de pierre trouvée à Rillan (Côtes-du-Nord), p. 373.
THIER DE CLAUBRY. — Les registres de la Bastille, p. 279.
TIER. — Anecdotes relatives au bailli de Preuilly, p. 37.
U (Jacques), archevêque de Tours (Notice sur), par M. de Sourdeval, p. 36.
GRAPHIE historique de la Brie Galeuse, par M. A. Corlieu, p. 289.
NGE (G.). — Recherches archéologiques et observations sur quelques passages e Vitruve, p. 316.
MAIN (A.). — La paroisse de Montpellier au moyen âge. — La Renaissance à Montpellier. — Maguelone et ses chanoines, p. 231.
Statuts de la confrérie de Saint-Denis de Genestet, p. 410, 419.
Alliance franco-danoise au moyen âge, p. 420.
Deux lettres du concile de Bâle aux consuls de Montpellier, p. 419.
OLD LE GALLOIS. — Étude par M. A. Joly, p. 307.
LES. — Travail sur les statues de la Roque-Pertuis à Velaux, p. 340.
AULT (Ch.). — Dépopulation du département du Calvados, p. 354.
T. — Configuration du sol du département des Vosges, p. 308.
SSAIRE de la basse latinité (Supplément au), par M. G. Desjardins, p. 71.
DARD-FAULTRIER. — Nommé officier de l'instruction publique, p. 228.
Fouilles aux Chastelliers de Frémur, p. 314.
LUT (Louis), historien du comté de Bourgogne (Œuvres de), par M. Clerc, . 421.
UFFIER (Claude), duc de Roannez. — Vente de ses meubles en 1572, p. 18.
RGUES (Vicomte DE). — Nommé officier d'académie, p. 228.
UTTIÈRE (Nouveau système de) pour soutenir les membres dans les traitements des fractures, p. 348.
NDEAU, professeur à la Faculté des sciences de Nancy. — Médaille d'argent décernée au concours des Sociétés savantes de 1873, p. 227.
Études sur le rubidium et le cæsium, p. 263.

Digitized by Google

Grandmaison (Ch. L.). — Transcription d'un compte latin du château
en 1483, p. 38.
Textes inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine, p. 238.
Grasilier (Abbé). — Envoi des cartulaires de la Saintonge, p. 364.
Graval (Jean), orfévre à Amiens. — Marché pour la construction d'une
l'église de Noyon, p. 15.
Grégoire (Vie de l'abbé), par M. Maggiolo, p. 307.
Gripon. — Mode de vibration d'une lame d'air comprise entre une meml
obstacle fixe, p. 355.
Guerres privées du xive siècle dans le pays flamand, p. 401.
Guilhermy (Baron de). — Chargé de l'examen de documents, p. 13, 18,
Communication sur l'épitaphe d'une dame morte par suite d'une
mal administrée, p. 381.
Opinion sur le Madracen, p. 379.
Opinion sur la date de l'église de Chivy, p. 334.
Rapport sur les Mémoires de la Société Éduenne, p. 430.
Recueil des inscriptions de la France, 1er volume, p. 371, 378.
Rapports sur diverses communications manuscrites, p. 377, 474, 4
Guillier. — Médaille d'argent décernée à la réunion des Sociétés savante
Travaux géologiques dans le département de la Sarthe, p. 260.
Guise (La maison de). — Lettres de divers personnages du xvie siècle,
Combes, p. 296.

H

Habitations troglodytiques (Les), par M. Devals, p. 432.
Hallier (Monographie du château du), par M. J. Loiseleur, p. 394.
Hardouin. — Fragment d'un essai sur la contrainte par corps au xiiie siè
Haute-Garonne (Carte géologique de la), par M. Leymerie, p. 260.
Hautelocque, maire d'Arras. — Biographie, par M. de Sède, p. 46.
Hedde. — Opinion sur l'origine du Puy-en-Velay, p. 330.
Henri, roi des Français et d'Angleterre (Serment de fidélité prêté à), p
Basin, évêque de Lisieux, p. 2.
Henri de Navarre (Lettres de), analysées par M. F. Combes, p. 296.
Henri de Navarre, gouverneur de Guyenne (Ordonnance militaire de),
Henriot (Hippolyte). — Poëme sur l'influence de la musique, p. 28.
Hercule gaulois (Statuette représentant l'), trouvée à Rillan, commune d
(Côtes-du-Nord), p. 374.
Héroard (Jean). — Journal de la santé du roi Louis XIII, p. 392.
Herrgott (Docteur). — Nouveau système de gouttière pour soutenir les
dans les traitements des fractures, p. 348.
Hesse. — Nommé officier de l'instruction publique, p. 228.
Heurtel. — Simplification dans les opérations du calcul, p. 353.
Hippeau, secrétaire de la section d'histoire et de philologie. — Paroles
aux obsèques de M. Amédée Thierry, p. 122.
Procès-verbaux des séances de la section d'histoire et de philologie
361, 367.
Compte rendu des lectures faites à la Sorbonne dans la même sectio

Digitized by Google

ort sur le concours des Sociétés savantes en 1873, p. 229.
gé de l'examen de documents, p. 369.
t du Dictionnaire topographique du Calvados, p. 362.
osition relative aux Mémoires inédits du comte de Tillières, p. 5, 365,

es arts dans le Cambrésis, par M. Lefebre dit *Faber*, p. 62.
es arts en Touraine, par M. Grandmaison, p. 238.
e la maison d'Auvergne. Détails concernant le cardinal de Bouillon, Ba-
abillon et Ruinart, p. 43.
e l'ancien évêché-comté de Lisieux, par M. H. de Formeville, p. 369.
e la race franque, par M. Des Francs, p. 277.
historique, antédiluvien et postdiluvien (Mémoire sur l'), par M. Bourlot,

int-Jean de Cambrai (Statuts de l'), par M. A. Bruyelle, p. 25.
Boileau, deux épîtres par M. Bimbenet, p. 308.
uns hollandais de l'île d'Amack, à Copenhague, p. 7.
ille de Montauban (Notice sur l'), par M. Devals, p. 434.
oulis. Observations de M. Bertin, p. 287.
: (Abel). — Racines et éléments simples dans le système linguistique
opéen, p. 23.
- Hommage d'une brochure intitulée *Sigillographie du Maine, etc.* p. 17.
te rendu des travaux du Comité archéologique de la Société du Mans,

de deux feuilles de l'Art gaulois, p. 372.
om), historien du Mont-Saint-Michel, p. 246.

I

ugues). — Le mariage de Nicolas d'Anjou avec Gabrielle de Mareuil,

joutier-orfévre de Thouars en 1550, p. 337.
le revenu (Opinion de M. de Curzon sur l'), p. 409.
en Franche-Comté (Histoire de l'), par M. de Sainte-Agathe, p. 50.
à Toulouse du xve au xviie siècle, par M. Desbarreaux-Bernard, p. 399.
es peuplades lacustres dans la vallée du Bourget, p. 311.
petits (Considérations sur les), par M. Debacq, p. 345.
le la musique. — Poëme de M. Hippolyte Henriot, p. 28.
chrétienne du xiie siècle dans le mur extérieur de l'église de Bassan,

de la cathédrale de Soissons (Note sur une), par M. Lance, p. 489.
latine gravée sur le socle d'un bas-relief en marbre à Philippeville, p 13.
murale de la pagode d'Odeypore, par M. le baron Textor de Ravisy, p. 340.
rimée en français, gravée sous le porche de l'église de Mézières en
p. 479.
romaine trouvée dans les fortifications de Narbonne, p. 373.
romaine de Soliès-Pont (Var) (Réclamation à propos d'une), p. 13.
trouvée près de Damanhour, du temps de Psammetichus, p. 90.

Digitized by Google

Inscriptions appartenant à l'épigraphie pyrénéenne, communiquées par M. l'abbé Canéto, p. 479.
Inscriptions bourguignonnes recueillies en Italie par M. le chanoine Barbier de Montault, p. 6.
Inscriptions du col de Takrieds déclarées œuvre d'un faussaire, par M. L. Renier, p. 378.
Inscriptions (Estampages d') envoyés par M. l'abbé Canéto, p. 18.
Inscriptions de la France, premier volume du recueil, par M. de Guilhermy, p. 372.
Inscriptions hiéroglyphiques envoyées par M. de Lhotellerie. — Note de M. de Rougé, p. 14.
Inscriptions numidiques ou libyques (Collection des), par le général Faidherbe, p. 384.
Inscriptions romaines trouvées à Saint-Remi, arrondissement d'Arles, p. 12, 20.
Instruction classique à Montauban du xie au xvie siècle, par M. Devals, p. 307.
Instruction primaire en France avant 1789, par M. Julien Travers, p. 269.
Instruction publique dans la Meuse aux xviie et xviiie siècles, p. 8.
Instruction publique. — Questions proposées par l'Académie d'Arras, p. 48.
Instructions aux correspondants du ministère pour les travaux historiques et archéologiques, p. 154.
Instruments de pierre découverts en Égypte. — Note de M. A. Arcelin, p. 338.
Intégration de certaines équations différentielles linéaires, par M. Nicolas, p. 346.
Inventaire des dorures de Mme de Boisy, par M. Imbert, p. 337.
Inventaire des meubles de Mme de Roian, femme d'Archambault, comte de Périgord, p. 481.
Inventaire des reliques, joyaux, etc., de la trésorerie de l'église métropolitaine de Cambrai, p. 63.
Inventaire du trésor de Saint-Georges du Puy-en-Velay, p. 374.
Isenghien (Le prince d'), gouverneur d'Arras, p. 46.
Iung (Capitaine). — La vérité sur l'Homme au masque de fer, p. 281.

J

Jannet. — Mémoire sur les institutions sociales de Sparte, p. 307.
Jean III et Jean IV, sires du Bueil, seigneurs de Saint-Calais. — Leurs sceaux, p. 17.
Jeanne d'Arc (La première expédition de), par M. Boucher de Molandon, p. 405.
Jeanne d'Arc (Famille de), par le même, p. 285.
Jehan (de Saint-Clavien.) — Mémoire sur l'évêque Gatien et l'évangélisation des Gaules, p. 39.
Jeton du chevalier d'Aumale, décrit par M. Chautard, p. 426.
Jobert (Docteur). — Appareil digestif de divers oiseaux, p. 359.
Joly (A.). — Étude sur Gérold le Gallois, p. 307.
Pièce complétant un passage du Journal de l'Estoile, p. 363.
Jouin (Henri). — Mémoire sur l'art et le peuple, p. 302.
Jourdain (C.). — Chargé de l'examen de documents, p. 3, 8.
Rapport sur un document envoyé par M. Lefebre dit *Faber*, p. 10.
Rapport sur le Bulletin de la Société historique de Compiègne, p. 44.
Rapport sur les Mémoires de l'Académie d'Arras, p. 45.

Digitized by Google

e l'Estoile (Pièce complétant un passage du), p. 363.
minelle chez les Romains (Organisation de la), p. 403.

K

de Flandre et de Picardie (Remarques sur les), p. 401.
— Travaux sur le rubidium et le cæsium, p. 263.

L

E (De). — Influence de la philosophie sur la législation, p. 282.
E (Le Père) et Mme Swetchine, par M. Baguenaud de Puchesse, p. 404.
(Abbé). — Nomenclature de sculptures gallo-romaines des environs d'Au-
431.
(Industrie des peuplades) dans la vallée du Bourget, par M. L. Rabut,
— Notices nécrologiques sur plusieurs membres de la Société archéolo-
le Touraine, p. 37.
- Analogies entre l'harmonie musicale et celle de l'architecture, p. 319.
ervations sur l'enseignement des sciences exactes, p. 344.
(Abbé). — Saint Jérôme et les dames romaines au IVe siècle, p. 405.
'ossat. — Hommage d'un travail intitulé *Le sarcophage de Massanès*,
- Prises et reprises du Mont-Saint-Michel-au-péril-de-la-mer, p. 307.
bbé). — Documents concernant les seigneurs de Trainel. Leur généalogie,
54.
(État des recettes et dépenses faites pour la forteresse de), p. 362.
Chargé de l'examen de documents, p. 13, 17.
mmunication d'une inscription de la cathédrale de Soissons, p. 376.
position au sujet d'une communication de M. Dusevel, relative à l'église de
ille, p. 14.
port sur les Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers,
port sur une mission en Algérie de M. Duthoit, p. 376, 470.
Abbé). — Hommage de deux brochures, p. 364.
mmunication de plusieurs documents, p. 363.
lamande (Remarques sur l'enseignement public de la), p. 400.
jour de Louis XV à) en 1744, p. 390.
ypte découverte dans la rue des Casernes, à), p. 443.
ille, place d'armes de la Réforme, par M. Delègue, p. 307.
elle et Saintes (L'instruction primaire dans les anciens diocèses de),
).
(Le frère Jean-Baptiste de). — Maison où il naquit à Reims, p. 42.
— Hommage à la mémoire de M. Amédée Thierry, p. 367.
argé de l'examen de documents, p. 362, 367.
servations relatives aux opinions émises sur l'évangélisation primitive,

Digitized by Google

Rapport sur le Bulletin de la Société archéologique de Touraine, p. 36,
Rapport sur une communication de M. Aubertin, relative aux parois
Beaune, p. 370.
Lasserre. — La légende du vin de Champagne, p. 41.
Lavocat. — Comparaison des membres thoraciques et pelviens, p. 356.
Lavalley. — Une supercherie littéraire, ou le coup d'État de Naudé, p. 307
Lay des douze estats du monde et Lay de vaillance, publiés par M. Tarbé, p.
Lebrun-Dalbanne. — Notice sur le peintre Mignard, p. 36, 55.
L'ancien bas-relief de l'hôpital des Tournelles à Troyes, p. 329.
Lecesne. — Le logement d'un gouverneur d'Arras, p. 46.
Lecointe (Abbé Edmond). — Étude sur l'oriflamme, la bannière, le pennon
des rois de France, p. 319.
Lefebvre dit *Faber*. — La bourgeoisie cambrésienne au xvie siècle, p. 24.
Communication relative à l'histoire de Cambrai au xive siècle, p. 3.
Document sur des faits épisodiques de la première invasion d'Édouard
France, p. 87.
Matériaux pour l'histoire des arts dans le Cambrésis, p. 62.
Extraits des manuscrits de la bibliothèque communale de Cambrai, p. 63
Légende de la belle Agnès, par M. Célestin Port, p. 22.
Légende du vin de Champagne, par M. Lasserre, p. 41.
Légende de saint Juste, de sainte Arthémie et sainte Honesta. — Rapport de
lisle, p. 366.
Législation pénitentiaire, par M. A. Trochon, p. 307.
Le Hardy (Gaston). — Le Mont Saint-Michel-au-péril-de-la-mer, p. 300.
Le Héricher. — Influence des Scandinaves en Normandie d'après les noms p
p. 299.
L'Avranchin monumental, ouvrage cité, p. 244.
Leleu. — Description du bassin du Nil, p. 29.
Lennier. — Remarques sur l'aquarium du Havre, p. 354.
Lenoir (Fr.). — Collection d'échantillons de tous les objets en silex décou
1866 dans la caverne de Bruniquel, p. 52.
Lepage (Henri). — Nommé officier de l'instruction publique, p. 228.
Recherches sur le drapeau lorrain, p. 427.
Les chirographes des archives de Nancy, p. 429.
Lépinois (De). — Nommé chevalier de la Légion d'honneur, p. 228.
Copie de documents relatifs à Philippe de Commines, p. 362.
Le Plé. — Les eaux minérales de Rouen autrefois et aujourd'hui, p. 321.
Le Proux. — Fondation de la chapelle de Salvation, p. 45.
Lettre de Gattinara à Charles-Quint sur sa mission en Italie, p. 271.
Lettre sur les études qui conviennent aux loisirs d'un homme du monde, p.
Lettre pastorale de Mgr de Nesmond, évêque de Bayeux, sur les petites
p. 269.
Lettres conservées à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, analysées par le
La Ferrière, p. 364.
Lettres du concile de Bâle aux consuls de Montpellier, p. 419.
Lettres de Flandrine de Nassau, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, p. 6.
Lettres de Louise de Coligny à sa belle-fille, la duchesse de La Trémoille, p
Lettres originales de Mme de Sévigné à sa fille, p. 308.

Digitized by Google

ıx. — Franches vérités, plaids généraux et timaux dans la châtellenie de
e, p. 386.
e droit de senne et le droit du seigneur, p. 384.
zur. — Chargé de l'examen de documents, p. 368.
(P.). — Nommé officier de l'instruction publique, p. 228.
listoire de saint Mahé de Fineterre, p. 340.
ıe, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse. — Médaille d'or décernée
réunion des Sociétés savantes, p. 226.
arte géologique du département de la Haute-Garonne, p. 260.
étermination d'un chafnon marginal au pied des Pyrénées, p. 352.
lerie (Note de M. de Rougé sur les inscriptions hiéroglyphiques envoyées
M. de), p. 14.
ier. — Complément de la liste française relevée dans les archives de la Brie,
76.
cte de fondation d'une chapelle de la Vierge dans l'église Saint-Merry, à
s, p. 477.
er et Des Jardins (Rapport sur des communications de MM.), par M. P.
er, p. 67.
nvoi d'empreintes d'inscriptions, p. 90.
s communales en Champagne, par M. Boutiot, p. 34.
. — Nommé officier d'académie, p. 228.
Franches vérités, plaids généraux, etc., dans la châtellenie de), p. 384.
Le mouvement révolutionnaire à) en 1789 et 1795, p. 386.
erre du), frère de la Pucelle, chambellan du roi, p. 286.
(Histoire de l'évêché-comté de), par M. de Formeville, p. 369.
ément de Thomas Basin, évêque de).
es Sociétés savantes des départements qui correspondent avec le Ministère,
65-188.
des correspondants et des correspondants honoraires, p. 141, 147.
riga (Emplacement de), par M. de Cayx de Saint-Amour, p. 327.
'heures de la bibliothèque de Grosbois (Pièces tirées d'un), p. 368.
es Jurades conservé aux archives de Bergerac, p. 366.
es testaments des prélats et chanoines de Cambrai, manuscrit de la biblio-
ne communale, p. 63.
(Archives du tribunal de). — Document concernant le bailli de Preuilly, p. 37.
r d'un gouverneur d'Arras, par M. Lecesne, p. 46.
repos et le principe de la moindre action de Maupertuis (Observation sur la),
46.
ur. — Opinion sur l'Homme au masque de fer, p. 280.
onographie des deux anciens châteaux de Sully-sur-Loire et le Hallier, p. 394.
(Étude sur l'abbaye de), par M. P. de Farcy, p. 333.
r. — Mémoire sur le cardinal de Bouillon, Baluze, etc., dans l'affaire de
oire de la maison d'Auvergne, p. 43.
comte de Soissons à Reims (xviie siècle), p. 307.
Abbé Julien). — Un projet de mariage en Portugal pour le grand dauphin,
94.
de Laval. — Exposé de son procédé de moulage, p. 161.
plastie (Manuel complet de), p. 164.

Digitized by Google

Louandre (Charles). — Rapport sur un dieu gallo-romain trouvé aux environs d'Albeville, p. 322.
Louis VI. — Charte de confirmation d'un diplôme attribué à Charles le Chauve, p. 399.
Louis XI. — Don de la ville et seigneurie de Pierrelatte à Charles des Astars, p. 368.
Louis XIII (Journal de la santé du roi), par Jean Héroard, p. 392.
Louis XIV. — Négociations pour le mariage du grand dauphin avec l'infante de Portugal, p. 295.
Louis XIV (Vins de présent donnés en 1658 à), p. 45.
Louis XV (Séjour de) à Compiègne en 1764, p. 7, 45.
Louis XV (Séjour de) à Laon en 1744, p. 390.
Loup de Ferrières (Étude sur), par M. Maxime de La Rocheterie, p. 404.
Lucas (Édouard). — Recherches sur l'analyse intermédiaire et l'arithmétique de Diophante, p. 345.
Lulli (Biographie de), par M. Robin, p. 409.
Lumière solaire. — Moyen de la rendre intermittente au moyen d'un disque tournant et percé d'une fente, p. 355.
Luzel. — Nommé officier d'académie, p. 228.

M

Madracen (Rapport fait par le grand rabbin Al. Cohen sur le), p. 378.
Magdeleine-lez-Orléans (Prieuré de la), par M. L. de Vauzelles, p. 405.
Maggiolo. — Vie de l'abbé Grégoire, p. 307.
Magnence (Buste en pierre de l'empereur) au musée de Philippeville, p. 20.
Maguelone. — Ses évêques et ses chanoines, par M. Germain, p. 231, 410.
Maître. — Service médical des hôpitaux de Nantes, p. 287.
Maîtres chirurgiens de Nantes en 1568 (Le chef-d'œuvre des), p. 298.
Maîtres en chirurgie d'Orléans (Recherches sur les), p. 397.
Malinowski. — Essai sur l'ancienne université de Cahors, p. 308.
Traité des phosphates de chaux natifs, p. 354.
Mammouth (Aperçus sur l'émigration du), par M. Reboux, p. 356.
Mans (Tombeau de Charles IV dans la cathédrale du), p. 426.
Mantellier. — Deux inscriptions dans l'église Saint-Pierre-le-Puellier d'Orléans, p. 405.
Manuscrits envoyés au Ministère et dont le temps n'a pas permis la lecture (section d'histoire et de philologie), p. 307.
Idem pour la section d'archéologie, p. 340.
Marchand. — Action chimique de la lumière, p. 353.
Marché passé pour l'armure de M. de La Trémoille avec un artiste milanais, p. 481.
Marché passé entre l'église de Noyon et Jean de Granval, orfévre, pour la construction d'une châsse, p. 112.
Marché passé entre un prieur de l'Anjou et le sculpteur Pierre Baraudrée pour un autel, p. 487.
Marchegay. — Hommage de deux brochures, p. 6.
Hommage de ses notices sur l'Anjou, l'Aunis, la Saintonge, la Bretagne et le Poitou, p. 364.

Digitized by Google

mmunication relative à l'atelier monétaire de Medicinum, p. 120.
ièces relatives à des tapisseries, à des marchés de divers siècles, p. 17.
sous-commissaire de marine à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). — Nommé offi-
l'académie, p. 218.
E. — Collection d'instruments de pierre dans le musée égyptien, p. 339.
lieu de naissance de Mathieu Beuvrelet, p. 392.
RIE (DE). — Rapport sur quelques communications de M. l'abbé Tisserand,
6.
DE PER (Détails relatifs à l'Homme au), p. 280.
(Aug.). — Fragments historiques sur la ville de Bouzet, p. 398.
s (Sarcophage de), par M. Lagrèze-Fossat, p. 380.
, armurier milanais.—Marché pour l'armure du duc de La Trémoille, p. 485.
— Exposition de la théorie mécanique de la chaleur, p. 344.
— Recherches sur le bailliage de Ribemont, p. 391.
(René DE). — Documents sur le prieuré de Flotin, p. 397.
TS (Bataille de) gagnée par Aétius contre Attila, p. 35.
(E.). — Notice sur Claude Lorrain, p. 255.
s d'or et d'argent décernées par le Ministère de l'instruction publique à des
s correspondants, p. 226.
s décernées par la Société des sciences, agriculture et arts de Lille, p. 384.
M (Note relative à), par M. P. Raymond, p. 19, 373.
M (Appendice au rapport de M. Chabouillet sur l'atelier monétaire de), p. 120.
LE. — Testament de Nicolas d'Armeval, mari de Gabrielle d'Estrées, p. 390.
nonce de sa mort, p. 390.
— Synthèse de l'eau par la combinaison directe de l'oxygène, p. 347.
résidants, non résidants, correspondants et honoraires du Comité (Listes
p. 141, 147.
non résidants du Comité (Observation relative aux), p. 1.
s de Trévoux (Tables générales des), p. 3, 10.
— Histoire des établissements des Arabes dans l'Afrique septentrionale,
7.
ES-BOIS (Prieuré de Notre-Dame de), p. 37.
E. — Pièce mythologique, *Asilo d'amore*, traduite en vers français par
ix, p. 27.
— Étude d'un mémoire sur l'homme préhistorique, p. 54.
Paul). — Chargé de l'examen de documents, p. 362.
pport sur les Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, p. 410.
lication de quelques mots tirés du règlement des chanoines de Maguelone,
5.
-EN-BRENNE (Indre) (Inscription rimée en français dans l'église de), p. 479.
Francisque). — Proposition de publier les *Rôles gascons*, p. 361, 448.
T. — Rapport sur le Bulletin de la Société archéologique de Laon, p. 390.
(Pierre), peintre. — Étude sur sa vie et ses travaux, p. 36, 55.
noine de Saint-Amand d'Elnon (Poëme inédit de), p. 387.
— Description des médailles grecques, ouvrage cité, p. 326.
— Communication d'une ordonnance du conseil municipal de Draguignan
ituant une maison pour les femmes publiques, p. 369.
Statuettes se rapportant au culte de), au musée de Philippeville, p. 20.

Digitized by Google

Mobilier d'un hôpital mage au XVIIe siècle, envoi de M. Soucaille, p. 363.
Mongendre (Recherches sur les œuvres de la famille), p. 425.
Monique et saint Augustin à Cassiacum, par M. l'abbé Bougand, p. 403.
Monnaies gauloises du cabinet de France, p. 249.
Monnaies lorraines (Imitation des). — Recherches par M. Chautard, p. 25
Monnaies de Provence (Noms, valeur et diminution des), par M. l'abbé
p. 373.
Monnaies romaines trouvées à Montbarin, p. 439.
Monogramme du prince de Condé gravé dans l'ancienne église des Capucins
teauroux, p. 479.
Montaiglon (A. de). — Chargé de l'examen de documents, p. 17, 372, 3
Note sur une inscription de la cathédrale de Soissons, p. 376, 489.
Rapport sur des pièces relatives au trésor de Clairvaux, p. 381.
Rapport sur des documents adressé par M. Marchegay, p. 376.
Restitution de l'épitaphe de Michel Villoiseau, évêque d'Angers, p. 40.
Montauban (L'instruction classique à) du XIe au XVIe siècle, par M. Devals,
Montauban (Note sur le pont de), par M. l'abbé Pottier, p. 434.
Montauban (L'hôtel de ville de), par M. Devals, p. 434.
Montbarin (Monnaies romaines trouvées à), p. 439.
Mont Beuvray (Fouilles du), par M. Bulliot, p. 379, 436.
Montchâlons (Blocs de pierre découverts dans les environs de), p. 443.
Mont Dol (Ille-et-Vilaine). — Dépôt quaternaire signalé par M. Sirodot,
Montpellier (Prix accordé à la Société archéologique de) au concours d
p. 228.
Montpellier (La paroisse de) au moyen âge, par M. Germain, p. 231.
Montpellier (Priviléges accordés aux marchands de), p. 418.
Montpellier (La Renaissance à), par M. Germain, p. 231, 419.
Montpellier (Lettres du concile de Bâle aux consuls de), p. 419.
Montreuil-Bellay (Réparation des vitraux de l'église de), p. 15, 93.
Mont-Saint-Michel (Histoire du), par Dom Huynes, publié par M. E. de
paire, p. 244.
Mont-Saint-Michel-au-péril-de-la-mer, par M. G. Lehardy, p. 300.
Mont-Saint-Michel-au-péril-de-la-mer (Attaques, prises et reprises d
M. Laisné, p. 307.
Monuments antérieurs au XIe siècle (Recherches relatives aux), par M. Revo
Monuments romains d'Autun (Note sur l'état des), p. 373.
Morand. — Un programme de questions historiques, p. 283.
Morbihan (Étude sur les circonscriptions paroissiales du), par M. Ros
p. 305.
More (Christophe). — Marché passé pour la restauration des vitraux de l'
Montreuil-Bellay, p. 93.
Morey. — Études sur des statues de terre de Lorraine, p. 255.
Morlaix (Note sur les fonts baptismaux de l'église Saint-Melaine à), p. 1
Morozov (Histoire de la boïarine), p. 293.
Mosaïque trouvée à Lillebonne en 1870 (Notice sur la), par M. E. Chatel.
Mosaïques de Sétif (Conservation des), p. 374.
Mossmann. — Hommage d'une brochure, p. 3.
Moulage (Procédé de), par M. Lottin de Laval, p. 161.

Digitized by Google

ıт révolutionnaire de 1789 à 1795, p. 386.
outènement de voie romaine entre Toul et Pont-à-Mousson, par M. Cour-
p. 379.
chéologique organisé par la Société Éduenne, p. 252.
storique lorrain à Nancy, p. 255.
rain (Collection d'objets gaulois en bronze acquis par le), p. 18, 375.

N

Musée lorrain et bibliothèque lorraine, p. 256.
ts gaulois acquis par le musée, p. 375.
(Sarcophages provenant de fouilles faites autour de l'église de), p. 21.
Service médical des hôpitaux de), par M. Maître, p. 287.
(Inscription romaine trouvée dans l'épaisseur des fortifications de), p. 373.
ettres de Flandrine de), abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, p. 6.
E. — M. Amédée Thierry, président de la section d'histoire et de philo-
. 122.
ss de la France avec la Toscane. — Rapport sur le Ve et dernier volume,

De), évêque de Bayeux. — Lettre pastorale sur les petites écoles, p. 269.
. — Expériences sur l'électricité statique, p. 346.
- Recherches sur l'intégration de certaines équations différentielles, p. 346.
Teijeiro (Stéphane de La). — Le chef-d'œuvre des maîtres chirurgiens
tes en 1568, p. 298.
Sépultures trouvées près de l'ancienne voie Domitienne, p. 379.
n de la ville d'Orléans, par MM. Bimbenet et Bailly, p. 396.
eux à forme étrangère dans le Pas-de-Calais, p. 307.
écrologiques sur divers membres de la Société archéologique de Touraine,
Ladevèze, p. 37.
e de Meslan-les-Bois, dépendant de Marmoutier, p. 37.
e de Villethou, par M. l'abbé Landau, p. 364.
e Toulouse) (Réponse de M. Deval, au sujet des habitations troglody-
à M.), p. 432.
Calédonie (Faune conchyliologique et fluvio-lacustre de la), par M. Gas-
266.
nstruction d'une châsse dans l'église de), p. 15, 112.
Dessin d'un reliquaire en argent et en cristal, p. 478.
ments sur le siége et la bataille de Rethel, p. 448.
es sur les communes de Tétaigne, de Noyers-Thélonne et de Boult-au-
478.
sur les villages de Tourleron et de Yoncq, p. 380.
que de la partie de la Champagne comprise dans le département de la
p. 435.

O

Mémoires sur l'abolition des), par M. de Curzon, p. 409.
(Inscriptions murales de la pagode d'), p. 340.

Digitized by Google

Officiers de l'instruction publique et d'académie nommés à l'occasion de la réunion des Sociétés savantes, p. 228.
Olry. — Répertoire archéologique de trois cantons de la Meurthe, p. 255.
Oppidums de Paillas, Castelmayran et Puygaillard, décrits par M. Devals, p. 433.
Orgue de la cathédrale de Bayonne (Construction de l'), p. 374.
Oriflammes, bannières, pennons, etc., des rois de France, par M. l'abbé Lecointe, p. 319.
Origines de l'histoire de Tours, par M. l'abbé C. Chevalier, p. 240.
Orléans et le caractère orléanais, par M. l'abbé Bougaud, p. 405.
Orléans (Recherches sur le nom ancien de la ville d'), p. 396.
Orléans (Recherches sur les maîtres en chirurgie d'), p. 397.
Ortolan (A.). — Travaux sur la distillation de l'eau de mer), p. 347.

P

Pagès. — Histoire de l'école et de l'académie des beaux-arts de Toulouse, p. 398.
Pagnoul. — Recherches sur la betterave à sucre, p. 347.
Pamphlets politiques de Daniel de Foe, par M. de Treverret, p. 281.
Parrot (A.). — Catalogue des tableaux, dessins et gravures d'une collection à Angers, p. 374.
Communication relative à l'inventaire des reliques et joyaux de la cathédrale d'Angers, 15, 95.
Copies d'inscriptions de l'époque carlovingienne, p. 478.
Fouilles au *Cœmeterium christianorum* d'Angers, p. 328.
Opinion sur des croix gravées sur schiste ardoisier, p. 476.
Pasteur. — Éloge de ses travaux, p. 223.
Pellicier (Guillaume), évêque. — Notice, par M. Germain, p. 419.
Perraud. — Les États et le parlement de Franche-Comté, p. 307.
Peste de 1596 dans le Blésois, p. 363.
Peuples de la Gaule et leurs religions, par M. Burgault, p. 33.
Philippe de Commines. — Notes bibliographiques, par M. A. Dupuis, p. 383.
Philippe de Commines, possesseur du comté de Dreux, p. 362.
Philippe de Valois. — Guerre avec Édouard III, roi d'Angleterre, p. 3.
Philippe de Valois (Les actes de la chambre des comptes sous), p. 243.
Philippeville (Crédit demandé pour la restauration du *Columbarium* à), p. 375.
Philippeville (Inscription latine trouvée à), p. 13.
Philippeville (Statue de l'empereur Magnence et statuettes se rapportant au culte de Mithra dans le musée de), p. 20.
Philon de Byzance. — Traduction de son traité de fortification, par M. de Rochas d'Aiglun, p. 251.
Philosophie (Influence de la) sur la législation française, p. 282.
Phosphates de chaux natifs, par M. Malinowski, p. 354.
Pierrelatte (Don de la ville et seigneurie de) à Charles des Astars, p. 368.
Pierre Torniche (La) du mont Saint-Marc, par M. Plessier, p. 45.
Pierres tumulaires de l'église Saint-Nicolas de Cambrai, p. 60.
Pimont. — Les derniers empereurs romains, p. 287.
Pisavis et *Tericiæ* (Recherches sur l'emplacement de), par M. Ragon, p. 335.

Digitized by Google

. — La pierre Torniche du mont Saint-Marc, p. 45.
Kerviler. — Note sur d'anciennes tranchées aux environs de Saint-Brieuc,
2.
tin inédit de Milon, moine de Saint-Amand d'Elnon, p. 387.
rientale (Défense de la), par M. Jules David, p. 276.
— Observations sur le Sahara, p. 262.
daille d'or décernée à la réunion des Sociétés savantes, p. 226.
x. — Fouilles du camp de Catenoye, p. 340.
r. — Statue de la Vierge dans l'église du collége, p. 475.
lestin). — Les vitraux de l'église de Montreuil-Bellay, p. 15.
rché passé pour la restauration de ces vitraux, p. 93.
rait mortuaire du faïencier Charles Boissonneau, p. 20, 116.
égende de la belle Agnès, p. 22.
cès-verbal de la vente des meubles de Claude Gouffier, duc de Roannez, p. 18.
Abbé). — Note sur le pont de Montauban, p. 434.
commandant du génie. — Nommé officier d'académie, p. 228.
Fragment de tuile trouvé près du camp romain de l'Étoile, p. 380.
é (Étude sur l'abbaye de), par M. Taiec, p. 394, 442.
(Note concernant le bailli de), extraite des archives du tribunal de Loches,

— Notice sur le camp de Cinais (Indre-et-Loire), p. 57.
éodés de Bretagne, par M. Rosenzweig, p. 34.
e Magdeleine-lez-Orléans, ou la réforme de Fontevraud, par M. L. de Vau-
p. 405.
rnés au concours de 1873 à la Société archéologique de Montpellier, à la
archéologique de Touraine et à la Société de l'histoire de Normandie,
.
s accordés aux marchands de Montpellier par le roi de la petite Arménie,
.
beaux des séances de la section d'histoire et de philologie, par M. Hippeau,
, 361, 367.
beaux des séances de la section d'archéologie, par M. Chabouillet, p. 12,
2, 377.
s de questions historiques, par M. Morand, p. 283.
es de concours ouverts par les Sociétés savantes des départements :
été d'agriculture sciences et arts de Douai, p. 139.
été des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, p. 139.
été d'agriculture, sciences et arts de Draguignan, p. 139.
été de Tarn-et-Garonne, p. 530.
été des antiquaires de Picardie, p. 529.
été académique de l'Aube, p. 527, 528.
x Ier (Inscription du temps de), p. 90.
e) et le théâtre, dialogue versifié, par M. E. Yvert, p. 30.
o-romains au Bernard (Vendée), p. 340.
canton de Nolay (Église de), p. 362.
ellay (Trésor de l'église Saint-Georges du), p. 374.
ellay. — Colonie romaine, p. 330.

Digitized by Google

Q

Quantin. — Communication de partages de meubles et de cha
Quenault. — Étude sur les envahissements de la mer sur l
p. 340.
Quicherat. — Chargé de l'examen de documents, p. 18, 374,
Proposition relative à la note de M. Deloye sur les *Corna*
p. 14.
Rapport sur des communications de M. Rabut, p. 14, 9
Rapport sur les fouilles exécutées à l'ancien prieuré de Sa
Quintard. — Sceau conventuel de l'abbaye de Saint-Mensuy d
Quintin. — Organisation de la justice criminelle chez les Roma

R

Rabelais à Montpellier en 1531, p. 233.
Rabut (Laurent). — Communication relative à des tubes en b
Les industries des peuplades lacustres dans la vallée du
Ragon. — Recherches sur *Pisavis* et *Tericiæ*, p. 91, 311, 355
Rambaud. — Épisode de l'histoire de Russie, p. 391.
Rapports économiques entre l'Allemagne et la France, par M.
Rapports sur le concours des Sociétés savantes en 1873 :
Dans la section d'histoire et de philologie, par M. Hippe
Dans la section d'archéologie, par M. Chabouillet, p. 24
Dans la section des sciences, par M. Blanchard, p. 258.
Rapports des membres du Comité sur des communications ma
Bellaguet, p. 10, 76.
Bertrand (Alexandre), p. 74, 375, 463.
Darcel, p. 14, 15, 93, 95.
Clément de Ris (Comte), p. 20, 116.
Delisle (L.), p. 86, 448.
Lance, p. 476.
Meyer (P.), p. 5, 67.
Quicherat, p. 14, 91.
Rathery, p. 4, 10, 65, 67, 365, 444.
Wey, p. 446, 449.
Rapports sur les Mémoires des Sociétés savantes.
Barthélemy (A. de), p. 394, 398.
Barthélemy (Éd. de), p. 50, 52, 423, 426, 435, 438
Bellaguet, p. 22, 24, 382, 402, 408.
Bertrand (Alexandre), p. 20, 114.
Bertrand (Gustave), p. 60.
Clément de Ris, p. 381, 432.
Courson (A. de), p. 31.
Jourdain, p. 44, 45.
Guilhermy, p. 430.

Digitized by Google

Lance (A.), p. 57.
Lascoux, p. 36, 38.
Meyer (P.), p. 410.
Michelant, p. 390.
Rathery, p. 41.
Théry, p. 34, 399, 420.
Wey (Fr.), p. 27.
Rathery. — Chargé de l'examen de documents, p. 3, 5, 363, 369.
Observation au sujet de la publication de la table générale des Mémoires de Trévoux, p. 10.
Rapport sur la publication du Ve volume des Négociations de la Toscane avec la France, p. 4, 67.
Rapport sur le projet de publication des Mémoires du comte de Tillières, p. 365, 444.
Rapport sur les travaux de l'Académie de Reims, p. 41.
Raymond (Paul). — Nommé officier de l'instruction publique, p. 228.
Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-de-Sorde, p. 362.
Documents relatifs à l'art musical, p. 374.
Communication relative à l'atelier monétaire de Mézin, p. 126.
Réactions entre certains sels solubles et d'autres sels insolubles, par M. Filhol, p. 347.
Reboux. — Aperçus sur l'émigration du Mammouth, p. 356.
Recueil général des inscriptions romaines de la Gaule, par M. Léon Renier. — Proposition relative à cette publication, p. 21.
Recrutement de l'armée (Idées de M. de Curzon sur le), p. 409.
Réfraction elliptique du quartz. — Observations de M. Croullebois, p. 355.
Refuveille. — Influence des mœurs et coutumes des peuples sur l'agriculture p. 307.
Registres des délibérations de la commune de Cambrai (Extraits des), par M. Lefèvre dit *Faber*, p. 63.
Reims. — Recherches sur la maison où naquit le frère J.-B. de La Salle, p. 42.
Renard, professeur à la Faculté des sciences de Nancy. — Médaille d'argent décernée à la réunion des Sociétés savantes de 1873, p. 227.
Travaux sur la lumière, l'électricité et l'action du magnétisme sur les rayons lumineux, p. 264.
Renaissance à Montpellier (La), par M. A. Germain, p. 419.
Renier (Léon). — Chargé de l'examen de documents, p. 12, 13, 17, 19, 20, 373, 374, 375.
Opinion sur le mode à employer pour les fouilles du Madracen, p. 379.
Opinion sur la demande d'une subvention pour les mosaïques du Sétif, p. 375.
Rapport sur les prétendues inscriptions du col de Takrieds, œuvre d'un faussaire, p. 378.
Répertoire archéologique de trois cantons de la Meurthe, par M. Olry, p. 255.
Rethel (Siége et bataille de), par M. Nozot, p. 446.
Réunion annuelle des Sociétés savantes (session de 1873), p. 189.
Revoil (Henri). — Nommé officier de l'instruction publique, p. 228.
Rapport sur une mission sur les bords du Rhin, p. 15.
Reynald. — Mémoire sur l'Espagne musulmane, p. 307.
Ribemont (Le bailliage de), par M. Matton, p. 391.

Digitized by Google

Rigault. — Documents relatifs à l'instruction publique dans la Meuse aux xviie et xviiie siècles, p. 8.
Ring (Maximilien de). — Document relatif au Bollenberg, p. 13, 20, 114.
Ritter, professeur à la Faculté de médecine de Nancy. — Médaille d'argent décernée à la réunion des Sociétés savantes (1873), p. 227.
La bile et les transformations des matières albumineuses en urée, p. 264.
Rivière-Bourdet (Château de la). — Document tiré de ses archives, p. 5.
Robert de Torigny (Chronique de), publiée par M. L. Delisle, p. 243.
Robin. — Notice sur Lulli, p. 409.
Rochambeau (De). — Copie de l'état des recettes et dépenses de la forteresse de Lamballe, p. 362.
Rochas d'Aiglun (De). — Traduction du traité de fortification de Philon de Byzance, p. 251.
Rocheterie (Maxime de la). — Chute et captivité de Fouquet, p. 404.
Roger (Joseph). — Envoi du plan d'un *Columbarium* découvert à Philippeville, p. 18.
Buste de l'empereur Magnence dans la même ville, p. 20.
Estampage d'une inscription latine de Philippeville, p. 13.
Note sur les découvertes du col de Takrieds, p. 374.
Roidot (J.). — Notes sur quelques passages d'Eumène et d'Ammien Marcellin, p. 251.
Roidot-Delége. — Plan des travaux exécutés à Autun, p. 431.
Rôles gascons (Projet de publication des), p. 361, 369, 448.
Rosenzweig. — Nommé chevalier de la légion d'honneur, p. 228.
Mémoire sur les Caqueux ou Cacous, p. 33.
Prévôts féodés de Bretagne, p. 34.
Circonscriptions paroissiales du Morbihan, p. 305.
Rossi (D.). — Réclamation au sujet d'un compte rendu relatif à son interprétation d'une inscription romaine à Soliès-Pont, p. 13.
Rossignol (Note sur le mot de), par M. d'Arbois de Jubainville, p. 35.
Rouen (Prix décerné à la Société de l'histoire de Normandie à), p. 226.
Rouen (Fêtes républicaines à), par M. Decorde, p. 307.
Rouen (Les eaux minérales de) autrefois et aujourd'hui, par M. Le Plé, p. 321.
Rougé (Vicomte E. de). — Note au sujet d'inscriptions hiéroglyphiques envoyées par M. de Lhotellerie, p. 14, 90.
Rouget (Ch.). — Rapports des mouvements musculaires avec la nutrition, p. 351.
Rouville (De). — Cartes géologiques des arrondissements de Saint-Pons et de Beziers (Hérault), p. 357.
Rozière (De). — Chargé de l'examen de documents, p. 8.
Rapport au sujet du livre des Jurades des archives de Bergerac, p. 366.
Rubidium et Cæsium observés par M. Grandeau, p. 263.
Ruffin (V.). — Histoire de la ville et de l'abbaye de Solesme en Hainaut, p. 60.
Russie (Un épisode de l'histoire de), par M. Rambaud, p. 291.

S

Sabatier (Docteur). — La circulation du sang chez les reptiles, p. 350.
Sac de Rome en 1527 (Document inédit sur le), p. 270.

Digitized by Google

Sacramentaire du xie siècle (Préface d'un), par M. Crosnier, p. 307.
Sahara (Le). — Géologie, géographie et biologie, p. 262.
Saint-Amand-d'Elnon (Poëme inédit de Milon, moine de), p. 387.
Saint Bon (Reliques de) dans l'église de Puligny, canton de Nolay, p. 362.
Saint-Brendan (Côtes-du-Nord) (Statuette trouvée à la ferme de Rillan, commune de), p. 373.
Saint-Calais (Sceaux des sires du Bueil, seigneurs de), p. 17.
Saint-Denis de Genestet (Statuts de la confrérie de), p. 419.
Saint-Druon (Mémoire sur), par M. Durieux, p. 61.
Saint-Étienne et Saint-Jacques de Toulouse (Diplôme en faveur de), p. 399.
Saint-Étienne-de-Vaux (Cartulaire de), p. 364.
Saint-Georges du Puy-en-Velay (Inventaire du trésor de), p. 374.
Saint Grégoire de Tours (Autorité de) relativement à l'origine de son église, p. 30.
Saint-Hippolyte (Gard) (Nouveau genre d'oursin découvert dans le terrain crétacé de), p. 347.
Saint-Jean-de-Sorde (Cartulaire de l'abbaye de), par M. P. Raymond, p. 362.
Saint Jérôme et les dames romaines au ive siècle, par M. l'abbé Lagrange, p. 405.
Saint Just, sainte Artémie et sainte Honesta, par M. J. Corblet, p. 366.
Saint-Mahé de Fine-Terre (Histoire de), par M. P. Levot, p. 340.
Saint-Martin (Groupe de) dans l'église de Château-du-Loir, p. 423.
Saint-Maurille d'Angers (Inscriptions trouvées dans l'ancienne église paroissiale de), p. 478.
Saint-Melaine de Morlaix (Fonts baptismaux dans l'église), p. 110.
Saint-Menoux (Épitaphes de l'église abbatiale de) à Morlaix, p. 477.
Saint-Mensuy de Toul (Sceau conventuel de l'abbaye de), p. 428.
Saint-Nazaire (Procès entre les consuls de Béziers et les chanoines de), p. 362.
Saint-Omer (Bas-relief incrusté dans un pilier de la cathédrale de), p. 426.
Saint-Orens d'Auch (Fouilles au prieuré de), par M. l'abbé Canéto, p. 18, 376.
Saint-Pierre-le-Puellier d'Orléans (Inscriptions de l'église de), p. 405.
Saint-Pierre de Talmond (Clocher et église de), par M. Ballereau, p. 336.
Saint-Remi près Tarascon. — Inscriptions romaines, p. 12, 20.
Saint-Sernin (Monastère de Notre-Dame de) à Toulouse. — Diplôme en sa faveur, p. 399.
Saint-Sulpice-de-la-Pointe (Histoire de l'ancienne baronnie de), p. 395.
Sainte-Casarie. — Copie de son épitaphe, par M. l'abbé Albanès, p. 13.
Sainte-Croix de Poitiers (Lettres de Flandrine de Nassau, abbesse de), p. 6.
Sainte Monique (Histoire de), par M. l'abbé Bougaud, p. 463.
Sainte Paule (Fragments extraits de la vie de), p. 405.
Sainte-Radegonde de l'Écotière (Notice sur), par M. l'abbé Landau, p. 364.
Sainte-Rufine de Gaujac (Église), p. 13.
Saint-Genis (De). — Vie du général comte de Boigne, p. 277.
Sainte-Agathe (De). — Histoire de l'imprimerie en Franche-Comté, p. 50.
Sainte-Claire-Deville. — Sa découverte de l'aluminium, p. 222.
Saint-Pétersbourg (Lettres de la bibliothèque de) communiquées par M. le comte de La Ferrière, p. 369.
Saintes (Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de), p. 364.
Santenay (Côte-d'Or). — Le temple de mont de Sene, p. 321.
Sarcophage de Massanès. — Mémoire de M. Lagrèze-Fossat, p. 380.

Digitized by Google

Sarcophage découvert à Tipaza, p. 379.
Sarcophages provenant de fouilles dans l'église de Nanterre, p. 21.
Saporta (De), nommé chevalier de la Légion d'honneur, p. 228.
Saussaye (De La). — Le véritable symbole de la nation gauloise, p. 315.
Sauvert (Abbé). — Essai historique sur la ville d'Embrun, p. 37.
Scandinaves (Influence des) en Normandie, par M. Le Héricher, p. 290.
Sceau conventuel de l'abbaye de Saint-Mensuy de Toul, p. 428.
Sceaux des sires du Bueil, seigneurs de Saint-Calais, p. 17.
Schmit. — Promenades aux alentours de Château-Salins, p. 255.
Bornes placées à la limite de la France et de la Lorraine en 1661, p. 427.
Swetchine (Mme) et le P. Lacordaire, par M. Baguenaud de Puchesse, p. 404.
Scierie économique (Origines et état actuel de la), par M. R. Telliez, p. 382.
Scrive (Aug.). — Mémoire sur une question d'économie sociale et de statistique mise au concours par la Société académique de Lille, p. 382.
Sculptures gallo-romaines aux environs d'Autun, énumérées par M. l'abbé Lacreuze, p. 431.
Sède (De). — Biographie de M. de Hautelocque, maire d'Arras, p. 46.
Sée (Julien). — Les jésuites du collége de Colmar, p. 3.
Seine-Inférieure historique et archéologique, par M. l'abbé Cochet, p. 315.
Sene (Temple du mont de), à Santenay, p. 321.
Senlis. — Grande voirie romaine allant à Beauvais, p. 328.
Sens (Tête de Diane découverte dans les fouilles exécutées à), p. 19.
Sépultures gallo-romaines de la Creuse (Le mobilier des), par M. P. de Cessac, p. 315.
Servais. — Annales historiques du Barrois, p. 307.
Seravaux. — Proposition relative à la réunion des Sociétés savantes, p. 3.
Rapport sur les distinctions honorifiques à accorder aux correspondants, p. 4.
Communication d'une lettre de M. Bœswillwald, relative à M. Paul Durand, p. 378.
Sétif (Demande d'une subvention pour la conservation des mosaïques de), p. 371.
Sévigné (Lettres originales de Mme de) à sa fille, p. 308.
Sigillographie du Maine, par M. Hucher, p. 17.
Simonin (Docteur). — Facilité de certaines opérations pendant l'anesthésie, p. 351.
Simonnet. — Nommé officier de l'instruction publique, p. 228.
Simplification dans les opérations du calcul, par M. Heurtel, p. 353.
Sirodot, doyen de la Faculté des sciences (Médaille d'or décernée à M.), à la réunion des Sociétés savantes, p. 226.
Fouilles paléontologiques, p. 227.
Travaux sur les algues qui croissent dans les ruisseaux d'eau vive, les Lémaniées, p. 265.
Dépôt quaternaire au mont Dol (Ille-et-Vilaine), p. 353.
Sissone près Laon, patrie du sculpteur Guillaume Dupré, p. 439.
Société archéologique de Lorraine. — Travaux et publications; encouragements donnés par le Comité, p. 248, 254.
Société Éduenne (Encouragements donnés à la) par le Comité, p. 248.
Création d'un musée archéologique, p. 252.
Société d'émulation du Doubs. — Encouragements donnés à ses travaux par la section d'archéologie, p. 248.

Digitized by Google

Société archéologique de Montpellier. — Prix au concours de 1873, p. 226.
Société archéologique de Touraine. — Prix au concours de 1873, p. 226.
Société de l'histoire de Normandie de Rouen. — Prix au concours de 1873, p. 226.
Sociétés savantes des départements :
Amiens, Société des sciences, belles-lettres et arts, p. 27.
Angers, Societé d'agriculture, sciences et arts, p. 57.
Angers, Société académique de Maine-et-Loire, p. 22.
Apt, Société littéraire, scientifique et artistique, p. 136.
Arras, Académie, p. 45.
Autun, Société Éduenne, p. 50.
Beauvais, Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise, p. 524.
Besançon, Académie des sciences, belles-lettres et arts, p. 50, 420.
Brest, Société académique, p. 516.
Caen, Académie des sciences, arts et belles-lettres, p. 125.
Caen, Société des antiquaires de Normandie, p. 512.
Cambrai, Société d'émulation, p. 24, 60.
Châlon-sur-Saône, Société d'histoire et d'archéologie, p. 524, 525.
Chambéry, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, p. 131.
Château-Thierry, Société historique et archéologique, p. 509.
Chaumont, Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, p. 435.
Clermont-Ferrand, Académie des sciences, belles-lettres et arts, p. 131.
Compiègne, Société historique, p. 44.
Dijon, Académie des sciences, arts et belles-lettres, p. 513.
Draguignan, Société d'études scientifiques et archéologiques, p. 136.
Dunkerque, Comité flamand de la France, p. 399, 523.
Dunkerquoise (Société) d'encouragement des sciences, lettres et arts, p. 523.
Havre, Société d'études diverses, p. 132.
Laon, Société académique de l'Aisne, p. 29, 390, 438.
Lillè, Société des sciences, agriculture et arts, p. 130, 382.
Lons-le-Saunier, Société d'émulation du Jura, p. 519.
Mans (Le), Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, p. 423.
Marseille, Société de statistique des Bouches-du-Rhône, p. 511.
Melun, Société d'archéologie, sciences, lettres et arts de Seine-et-Marne, p. 525.
Montauban, Société archéologique de Tarn-et-Garonne, p. 134, 135, 432.
Montpellier, Société archéologique, p. 9, 410.
Metz, Académie, p. 128, 129, 130.
Nancy, Société d'archéologie lorraine, p. 426.
Nîmes, Académie du Gard, p. 516.
Orléans, Société d'agriculture, sciences et belles-lettres, p. 126, 394.
Orléans, Académie de Sainte-Croix, p. 402.
Poitiers, Société des antiquaires de l'Ouest, p. 136, 137.
Poitiers, Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts, p. 408.
Poligny, Société d'agriculture, sciences et arts, p. 519, 520, 521.
Rambouillet, Société archéologique, p. 505.
Reims (Académie de), p. 41, 127, 128.
Réunion (Société des sciences et arts de l'île de la), p. 526.

Digitized by Google

Rouen, Société de l'histoire de Normandie, p. 9.
Saint-Brieuc, Société d'émulation des Côtes-du-Nord, p 514.
Saint-Étienne, Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres de la Loire, p. 522.
Saint-Quentin, Société académique des sciences, arts, belles-lettres et industrie, p. 509.
Sens, Société archéologique, p. 127.
Toulon, Société académique du Var, p. 135.
Toulouse, Société d'archéologie du midi de la France, p. 398.
Toulouse, Académie des Jeux floraux, p. 517.
Tours, Société archéologique de Touraine, p. 9, 36, 37, 38.
Troyes, Société académique de l'Aube, p. 34, 52.
Vannes, Société polymathique du Morbihan, p. 31, 510.
Verdun, Société polymathique, p. 512.
Sociétés savantes des départements correspondant avec le Ministère, p. 165, 188.
Sociétés savantes. — Récompenses accordées en 1873, p. 203.
Sociétés savantes. — Réunion annuelle, p. 189.
Sociétés savantes. — Projet de publication d'une table générale de leurs bulletins et de leurs mémoires, p. 7.
Sociétés savantes ayant concouru au progrès de l'archéologie (Encouragements aux), p. 9, 16.
Soirée chez Auguste (Une), ou l'approche de Dieu, par M. l'abbé Baunard, p. 403.
Soissons (Note sur une inscription de la cathédrale de), par M. Lance, p. 376, 489.
Solesmes en Hainaut. — Histoire de la ville et de l'abbaye, p. 60.
Solliès-Pont (Var) (Réclamation à propos d'une inscription romaine trouvée à), p. 13.
Soucaille. — Documents divers tirés des archives de Béziers, p. 3, 362, 368.
Note sur une inscription chrétienne de l'église de Bassan, p. 380.
Documents relatifs à la province de Languedoc, p. 7.
Sourdeval (De). — Notice sur Jacques Gelu, archevêque de Tours, p. 36.
Souvigny (Épitaphe de Jean Sirot dans l'ancienne église prieurale de), p. 477.
Soyer. — Observations relatives au tombeau de Charles IV dans la cathédrale du Mans, p. 426.
Sparte (Mémoire sur les institutions sociales de), p. 307.
Station de l'homme à l'âge de la pierre polie, p. 340.
Statistique des bègues dans le département de la Drôme, par M. A. Chervin, p. 356.
Statue élevée sur la place des Lices à Angers, p. 23.
Statues de la Roque-Pertuis à Veloux, par M. Gilles, p. 340.
Statuettes se rapportant au culte de Mithra au musée de Philippeville, p. 20.
Stoffel, commandant à Belfort. — Nommé officier d'académie, p. 228.
Subventions accordées aux Sociétés savantes pour 1873, p. 9.
Sully. — Lettre adressée au duc de Sully sur la sévérité de son administration, p. 6.
Sully-sur-Loire (Monographie du château de), par M. Loiseleur, p. 394.
Supercherie littéraire, ou le coup d'État de Naudé, par M. Lavalley, p. 307.
Synthèse de l'eau par la combinaison directe de l'oxygène, par M. Mellier, p. 347.

Digitized by Google

T

Table générale des Mémoires des Sociétés savantes des départements, p. 7.
Table générale des Mémoires de Trévoux, p. 3, 10.
Taisc. — Étude sur l'ordre de Prémontré, p. 394, 442.
Taillian. — Droit romain dans les Gaules; monuments de pierre des Gaulois, p. 308.
Takrieds (Algérie) (Découvertes au col de), p. 18, 374, 378.
Tapisseries. — Marchés, etc., des xive, xve, xvie, xviie et xviiie siècles, p. 17.
Tarré. — Publication de deux ouvrages d'Eustache Deschamps, p. 42.
Tartière. — Notice sur un cartulaire des archives municipales de Dax, p. 363.
Extrait de l'annuaire du département des Landes, p. 363.
Teissier (Octave). — Proposition relative à une table générale des Mémoires des Sociétés savantes des départements, p. 7.
Biographie de V.-A. Thouron, p. 363.
Tellier (R.). — Origines et état actuel de la science économique, p. 382.
Terquem (O.). — Présence des foraminifères dans les terrains les plus anciens, p. 349.
Tétaigne, Noyers-Thelonne et Boult-aux-Bois (Notices sur les communes de), p. 478.
Teyor de Ravisy (Baron). — Deux inscriptions murales de la pagode d'Odeypore, p. 340.
Théâtre de Vesontio (Découverte du), par M. Castan, p. 250, 309.
Théorie mathématique de la chaleur, par M. Massieu, p. 344.
Théry. — Rapport sur les Mémoires de la Société académique de l'Aube, p. 34.
Rapport sur le Bulletin flamand de la France, p. 399.
Rapport sur l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, p. 420.
Thierry (Amédée), président de la section d'histoire et d'archéologie. — Notice nécrologique, p. 122.
Hommage à sa mémoire, par M. Hippeau, p. 229.
Éloge par M. Chotard, p. 193.
Hommage à sa mémoire, par M. Jules Simon, p. 204.
Tholin (G.). — Nommé officier d'académie, p. 228.
Notice sur l'église romane de Sainte-Rafine de Gaujac, p. 13.
Ordonnance de Henri IV, alors gouverneur de Guyenne, p. 368.
Thouars (Mémoire d'un bijoutier de), par M. Imbert, p. 337.
Thouron (V.-A.), ancien élève de l'École normale, biographie par M. O. Teissier, p. 363.
Tillières (Projet de publication des Mémoires du comte de), p. 5, 365, 444.
Tipaza (Sarcophage découvert à), p. 379.
Tisserand (Rapport sur diverses communications de M. l'abbé), p. 366.
Topographie des environs de Paris, par M. le docteur Bourjot, p. 350.
Toul (Sceau conventuel de l'abbaye de), p. 428.
Toulon (Extraits des registres des notaires de), p. 368.
Toulouse (Histoire de l'imprimerie à), du xve au xviie siècle, p. 399.
Toulouse (L'Académie d'équitation de), par M. de Chanal, p. 398.

Digitized by Google

Tourleron et Yoncq (Ardennes) (Notices sur les villages de), par M. Nozot. p. 380.
Tournemine (Éloge du peintre Charles Vacher de), par M. le docteur Turrel. p. 288.
Tours (Prix accordé à la Société archéologique de Touraine, à), p. 226.
Trainel (Généalogie des anciens seigneurs de), et documents historiques, par M. l'abbé Lalore, p. 36, 54.
Tranchées présumées antiques dans les environs de Saint-Brieuc, p. 332.
Transport des flottes à travers les isthmes, par M. Caillemer, p. 273.
Travers (Julien). — L'instruction primaire en France avant 1789, p. 269.
Trémouille (Notes recueillies dans diverses églises du canton de la), p. 12, 377.
Tréverret (De). — Les pamphlets politiques de Daniel de Foe, p. 281.
Trochon (Albert). — De la législation pénitentiaire, p. 307.
Troyes (Anciens bas-reliefs des Tournelles à), par M. Lebrun-Dalbanne, p. 329.
Turrel (Docteur). — Éloge du peintre Charles Vacher de Tournemine, p. 288.

U

Unac (Ariége) (Histoire du prieuré d'), par M. l'abbé Autier, p. 398.
Université de Caen (Recherches sur l'histoire de l'ancienne), par M. Jules Cauvet p. 272.
Université de Cahors (Essai sur l'ancienne), par M. Malinowski, p. 308.
Uzerche (Recherches sur la topographie du canton d'), par M. Combet, p. 7.

V

Vals. — Son origine, ses progrès, son avenir, par M. Vaschalde, p. 284.
Valson, professeur au lycée de Grenoble. — Médaille d'argent décernée à la réunion des Sociétés savantes, p. 226.
Recherches sur les actions moléculaires et la dessiccation cristalline, p. 261.
Vandrival (Chanoine E.). — Histoire de l'Académie d'Arras, p. 45.
Noms de lieux de forme étrangère dans le Pas-de-Calais, p. 307.
Vannes (Élection d'un évêque en 1791 dans la cathédrale de), p. 32.
Vaschalde. — Origine de Vals, ses progrès, son avenir, p. 284.
Vatonne. — Mission de Ghadamès, p. 261.
Vaudrevanche (Objets provenant de), au musée de Saint-Germain, p. 18, 380.
Vauzelles (Ludovic de). — Le prieuré de la Magdeleine-lez-Orléans, p. 401.
Réforme de Fontevraud, p. 405.
Veloux (Les statuts de la Roque Pertuis à), par M. Gilles, p. 346.
Verdun (Mausolée de Guillaume Fillâtre, évêque de), p. 427.
Vergons (Basses-Alpes) (Découverte d'un nouveau genre d'ourson dans le terrain crétacé de), p. 349.
Verlot (J.-B.), membre de la Société de statistique de l'Isère. — Médaille d'argent décernée à la réunion des Sociétés savantes, p. 227.
Catalogue des plantes vasculaires du Dauphiné, p. 266.
Verly, membre de l'Académie des sciences, agriculture et arts de Lille. — Lauréat de sa mort, p. 388.

Digitized by Google

Vers dits dragonneaux (Histoire des), par M. Villot, p. 267.
Vesontio (Découverte du théâtre de), par M. Castan, p. 250, 309.
Vibration d'une lame d'air comprise entre une membrane et un obstacle fixe, p. 355.
Ville (Ludovic). — Voyage d'exploration dans le Hodma et le Sahara, p. 261.
Villefosse (Héron de). — Marché pour la construction d'une châsse dans l'église de Noyon, p. 15, 112.
Villegille (De La). — Annonce du premier volume du Recueil des inscriptions de la France, par M. de Guilhermy, p. 378.
Communication d'une note de M. le vicomte E. de Rougé, p. 14.
Villeneuve-lez-Avignon (Épitaphe de sainte Casarie dans la chapelle de ce nom près de), p. 13.
Villethiou (Notre-Dame de), diocèse de Blois, par M. Landau, p. 364.
Villoison (Michel), évêque d'Angers au XIIIe siècle. — Restauration de son épitaphe, p. 140 *bis*.
Villot, membre de la Société de statistique de l'Isère. — Histoire des vers dits dragonneaux, p. 267.
Médaille d'argent à la réunion des Sociétés savantes, p. 227.
Vins de présent donnés à Louis XIV en 1668, p. 45.
Vitruve (Observations sur quelques passages de), par M. G. George, p. 316.
Voie romaine de Senlis à Beauvais, par M. de Cayx de Saint-Amour, p. 327.
Vosges (Configuration du sol du département des), par M. Gley, p. 308.

W

Walincourt, canton de Clary, arrondissement de Cambray (Notice sur), p. 25.
Wey (Fr.). — Chargé de l'examen de documents, p. 363.
Conseils relatifs aux travaux auxquels il convient aux Sociétés savantes de se livrer de préférence, p. 30.
Rapport sur les éphémérides du siége de Dôle, p. 449.
Rapport sur des documents relatifs au siége et à la bataille de Rethel, p. 370, 446.
Rapport sur les Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Amiens, p. 27.
Wilbert (A.). — Les États de Cambrésis, p. 26.
Woillez (Emmanuel). — Notice, p. 7.
Worms (E.). — Rapports économiques entre l'Allemagne et la France, p. 299.

Y

Yolande de France, fille de Charles VII et de Marie d'Anjou. — Baptême de son premier enfant, p. 483.
Yvert (Eugène). — Le public et le théâtre, dialogue, p. 30.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Digitized by Google

L'administration de l'Instruction publique déclare
à chaque auteur la responsabilité de ses doctrines et
tions.

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

DES DÉPARTEMENTS,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES

ET DES BEAUX-ARTS.

CINQUIÈME SÉRIE.

TOME VI.

ANNÉE 1873. — 2e SEMESTRE.

PARIS,

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXIV.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES.

JUILLET-AOÛT 1873.

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

SÉANCE DU 5 MAI 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LASCOUX,

VICE-PRÉSIDENT.

M. Lascoux donne lecture d'un arrêté de M. le Ministre, en date du 8 avril 1873, qui nomme M. Léopold Delisle président de la section d'histoire et de philologie du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, en remplacement de M. Amédée Thierry.

M. Lascoux invite à prendre place, au fauteuil de la présidence, M. Delisle, qui prononce, à cette occasion, les paroles suivantes :

« Messieurs,

« Appelé à présider la section d'histoire du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, je ne puis m'asseoir dans ce fauteuil sans remercier M. le Ministre de l'instruction publique de l'honneur qu'il m'a conféré et auquel j'avais moins de droits que

Digitized by Google

beaucoup d'entre vous. Je dois encore exprimer les regrets que nous inspire à tous la perte de l'homme éminent dont je serai ici l'indigne successeur, et dont les compositions historiques resteront parmi les œuvres mémorables du XIXe siècle. Par les exemples et les conseils qu'il a prodigués, par l'activité, le dévouement et la bienveillance avec lesquels il a partagé et dirigé nos travaux pendant une longue suite d'années, M. Amédée Thierry a puissamment contribué à répandre chez nous le goût des études historiques.

« Secondé par votre zèle et soutenu par votre indulgence, j'essayerai de marcher sur ses traces. Nous n'aurons qu'à nous inspirer de sa mémoire pour ne pas laisser déchoir une institution qui, depuis quarante ans, rend tant de services à l'histoire nationale, et qui, en faisant mieux connaître un passé souvent glorieux, doit affermir et raviver en France l'amour de la patrie. »

M. Gustave Bertrand, membre de la section d'archéologie, adresse les copies collationnées de deux des recueils de documents français existant à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg. Ces copies sont renvoyées à la commission nommée dans la séance du 13 mai 1872 pour examiner les premiers envois de M. G. Bertrand.

M. Gabriel Monod, directeur adjoint de l'École des hautes études, demande à publier, dans la Collection des documents inédits, une chronique française rimée sur la troisième croisade, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque du Vatican.

Ce poëme inédit n'est pas une œuvre d'imagination, un roman poétique : c'est une histoire en vers écrite par un contemporain, par un témoin oculaire, et qui doit, par conséquent, trouver sa place dans la grande collection de documents publiée par le ministère de l'instruction publique.

M. Monod donne, dans sa lettre, des renseignements sur ce manuscrit plusieurs fois mentionné, et particulièrement par Montfaucon, dans sa *Bibliotheca manuscriptorum*, parmi les manuscrits de la reine Christine, à Rome, sous le titre de *Roman des guerres de la Terre Sainte*.

Outre le récit de la troisième croisade, qui comprend 12,210 vers, il contient une chanson sur la mort du roi Richard et le *Petit plet* de Chardry.

Digitized by Google

Ce projet de publication est renvoyé à l'examen d'une commission composée de MM. Meyer, de Mas-Latrie et Marty-Laveaux.

M. le baron de Girardot, membre non résidant, adresse, pour les archives du Comité, un extrait du compte du receveur du grenier à sel de Vierzon (1516).

Remercîments et dépôt aux archives.

M. Le Héricher, correspondant, fait hommage du *Glossaire étymologique des noms propres de France et d'Angleterre* (ethnologie et familiation), extrait du XXVIe volume des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie.*

Dépôt à la bibliothèque du Comité et remercîments.

M. Nozot, correspondant, adresse copie de diverses ordonnances conservées dans les archives de Sedan.

Renvoi à M. Bellaguet.

M. Soucaille, correspondant : copies de deux documents historiques conservés dans les archives municipales de Béziers.

Renvoi à M. Boutaric.

M. Briquet réclame contre la décision prise par le Ministre, sur l'avis du Comité, au sujet des *Tables générales alphabétiques et analytiques des Mémoires de Trévoux.* Il n'est cependant pas découragé, parce qu'il espère que la comparaison que le Comité sera prochainement à même de faire entre la table de M. Summervogel et celle dont il achève la rédaction modifiera l'opinion des membres de la section et amènera une nouvelle décision favorable à la publication de son œuvre.

M. Briquet donne, à cette occasion, un aperçu de ce travail et des recherches laborieuses auxquelles il a dû se livrer.

La section ne peut que passer à l'ordre du jour sur cette réclamation, qui se rattache à une question en dehors des attributions du Comité et dont celui-ci n'a eu à s'occuper que tout exceptionnellement.

M. le Président désigne, pour rendre compte de publications de Sociétés savantes, MM. Théry, Michelant, Bellaguet, Jourdain, Marty-Laveaux et A. de Barthélemy.

Digitized by Google

Des rapports sont lus par :

M. Bellaguet, sur la *Revue agricole, industrielle, li* publiée par la Société d'agriculture, etc., de l'a Valenciennes[1];

M. Hippeau, sur les *Mémoires de la Société de sta ment des Deux-Sèvres*[2];

Le même M. Hippeau, sur les *Mémoires de la Soc Cherbourg*[3];

M. Théry, sur le *Bulletin de la Société d'études sci logiques de Draguignan*[4].

Ces quatre rapports sont renvoyés à la commis

M. Meyer rend compte verbalement d'une co M. Soucaille, dont il propose le dépôt aux archive

M. Hippeau fait la même proposition au sujet d du conseil communal de Draguignan, communiqu instituant une maison pour les femmes de mau vembre 1377).

C. Hippeau,

Secrétaire de la section d'histoir

SÉANCE DU 9 JUIN 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LÉOPOLD DELIS

MEMBRE DE L'INSTITUT.

M. Anatole de Barthélemy fait hommage d'un vient de publier sous ce titre : *Les origines de la* (Extrait de la *Revue des questions historiques*.)

Remercîments et dépôt dans la bibliothèque du

[1] T. XXII, XXIII, XXIV et XXV, années 1868-1872.
[2] T. IX, 1869, et X, 1870.
[3] Année 1871.
[4] T. VII et VIII.

Digitized by Google

M. Francisque Michel, membre non résidant, renvoie le manuscrit des *Rôles gascons* des règnes de Henri III et d'Édouard Ier, qu'il a revu avec soin, et il prie M. le Ministre de vouloir bien le soumettre au Comité, afin que celui-ci se prononce sur les dispositions à prendre au sujet de cette publication arrêtée en principe.

Renvoi à la commission sur le rapport de laquelle la publication a été adoptée.

M. Octave Teissier, membre non résidant, adresse quelques extraits du *Liber mortuorum* de l'église de Brignoles (Var), 1588-1609. Le sacristain qui tenait ce registre y mentionnait, à leur date, les événements politiques ou les faits locaux de quelque importance qui parvenaient à sa connaissance. Ces indications peuvent être très-utiles pour fournir des dates, et M. Teissier propose à la section de publier dans la *Revue* les extraits qui font l'objet de sa présente communication, dans le seul but de signaler ces sortes de recueils aux investigations des correspondants.

Renvoi à M. Rathery.

M. J. d'Arbaumont, correspondant, adresse le résultat de ses recherches sur le prieuré de Sainte-Foy ou mieux de Chevigny-Sainte-Foy, fondé vers la fin du xe siècle. Ce travail a été exécuté d'après des documents empruntés, pour la plupart, soit au cartulaire de la Sainte-Chapelle de Dijon, soit au registre terrier de la même église.

Renvoi à M. de Mas-Latrie.

M. de Beaurepaire, correspondant, adresse copie du testament de Nicolas de Neufville de Villeroy, secrétaire d'État sous les rois Henri III, Henri IV et Louis XIII, mort à Rouen en 1617. Ce testament a paru au correspondant offrir quelque intérêt pour la biographie de l'homme célèbre qu'il concerne.

Renvoi à M. Rathery.

M. Duhamel, correspondant, adresse copie de deux documents concernant l'histoire de la Corse, qui lui paraissent intéressants à faire connaître pour constater quel était l'esprit dont était animée la première assemblée ayant eu lieu après l'annexion de l'île à la France.

Dépôt de ces documents aux archives du Comité, et remercîments à M. Duhamel.

Digitized by Google

M. Dupré, correspondant, adresse un mémoi
nial des obsèques du roi Charles VII et du duc (
d'après une instruction qui fut ajoutée lors de l
1461, au nécrologe de l'abbaye de Pontlevoy, co
thèque de Blois.

Renvoi à M. Bellaguet.

M. L. Robin, correspondant à Digna (Jura), a
La première concerne Nemrod II. C'est un extrait
de M. Robin sur l'empire assyrio-babylonien. I
titre : *Saint Démétrius, disciple des apôtres.* Elle est
travail, également inédit, du même auteur, sur
et religieuse depuis le xve siècle avant J.-C. jusqu

Dépôt aux archives de cette communication
rentre pas dans les attributions du Comité.

M. Soucaille, correspondant, adresse copie d'
torique conservé dans les archives de Béziers, et
rieux et intéressant, en ce qu'il est écrit partie
partie en roman et partie en latin. Ce document
cord entre les consuls de Béziers et le commanc
deries de Béziers, des Brézines et de Saint-Jean-d

Renvoi à M. Meyer.

M. Albanès, docteur en théologie, adresse co
copiées dans de vieux registres de notaires, con
communication du 31 mars 1873. Les deux piè
de son envoi d'aujourd'hui, et qui sont tirées
cartulaire d'Honoré Paris, notaire à Toulon, co
procès pour des droits seigneuriaux à l'occasion
son (10 août 1487); 2° un document indiquan
crutait l'équipage d'un navire à Toulon (24 févr

Renvoi à M. Lascoux.

M. Victor de Saint-Genis, conservateur des h
tellerault (Vienne), adresse copie d'un mémoir
inédit du parti français en 1405, adressé par Ch
la reine Isabeau de Bavière. La pièce originale
gnifique manuscrit existant à Châtellerault. Elle

Digitized by Google

ce manuscrit, qui a pour titre : « La VIIe partie du livre de la mutation de fortune qui parle de l'histoire des Romains abrégée, celle d'Alexandre et des principaux régnans environ l'âge de la personne qui a composé ledit livre. »

Renvoi à M. Marty-Laveaux.

Plusieurs volumes ont été adressés à la section par leurs auteurs à titre d'hommage, savoir :

M. Jules Loiseleur : *Les jours égyptiens, leurs variations dans les calendriers du moyen âge;*

M. François Rabut, professeur d'histoire, frère de M. Laurent Rabut : *Le mystère de monseigneur saint Sébastien, première journée*, drame en vers joué à Lans-le-Villard en Maurienne, au mois de mai 1567.

M. Jules Finot : *Notice nécrologique sur M. Amédée Thierry*, lue à la séance de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Savoie;

M. Thuot : *Aubusson considéré comme le lieu où campèrent deux légions de César;*

M. Morand : *Question du musée de Boulogne;*

M. Ch. L. Grandmaison : *La commission extraordinaire de l'Assemblée provinciale de Touraine* (1787-1790);

M. le comte Hector de La Ferrière : *La Normandie à l'étranger*, documents tirés des archives étrangères;

M. Henri Tartière : *États généraux de Pontoise en 1561, cahier du Tiers État.*

Ces divers ouvrages seront déposés à la bibliothèque du Comité.

M. le Président désigne, pour rendre compte de publications de Sociétés savantes, MM. Desnoyers, Marty-Laveaux, A. de Barthélemy, Patin, Théry, Bellaguet, Jourdain, Meyer et Lascoux.

M. Meyer lit un rapport au nom de la commission chargée d'examiner le projet de publication, présenté par M. Monod, du poëme d'Ambroise relatif à la troisième croisade.

La commission propose à la section d'émettre un avis favorable au projet de publication de M. Monod. La section adopte les conclusions de ce rapport et priera M. le Ministre de vouloir bien prendre une décision conforme.

Digitized by Google

M. Michelant lit un rapport sur les pièces rel
du XVIe siècle, recueillies par M. le comte de La
sa mission en Russie. La commission propose le d
au département des manuscrits de la Bibliothèqu

M. Boutaric fait part d'une réclamation qui l
par M. le président de la Société académique de
l'Histoire de l'abbaye de Saint-Lomer de Blois, pub
sous les auspices de cette société. D'après les re
lui sont communiqués par M. le Président, M. B
plaisir de reconnaître que la Société de Blois a co
somme de 500 francs, aux frais de publication de
baye de Saint-Lomer.

M. Desnoyers lit un rapport sur des co
MM. Beaune et Albanès.

M. Meyer lit un rapport sur un fragment de
Chanson d'Alexandre, adressé par M. Dubosc,
Manche, correspondant. Ce texte présente que
avec celui de la Bibliothèque nationale, que repro
bliée par M. Michelant en 1846.

Ces feuillets appartenant aux archives de la M
de les renvoyer à M. Dubosc, en le remerciant d
cation.

M. Rathery donne lecture d'un rapport sur un
de M. l'abbé Tisserand, correspondant, consistant
la correspondance du colonel comte Luce Gaspa
Charles Luce de Saillans, bourgeois de la ville d
1790). M. le rapporteur donne, dans le compte
de cette correspondance, dont la copie ne compre
137 feuillets in-folio, et il en propose le dépôt au
avoir remercié M. l'abbé Tisserand pour cet envoi

M. Rathery fait un rapport verbal sur diverses
de M. le baron du Bois de Romand relatives à de
nuscrits concernant l'histoire de Corse, dont le
pose l'acquisition au Gouvernement. La section es
peut prendre aucune décision au sujet de cette pr

Digitized by Google

Des rapports sur des publications de Sociétés sont lus par :

M. Bellaguet, sur les *Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille* [1];

M. Michelant, sur le *Bulletin de la Société académique de Laon* [2];

M. Rathery, sur le *Journal de la Société d'archéologie et du Comité du musée lorrain* [3];

M. Théry, sur les *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen* [4].

A propos de cette lecture, M. Meyer présente quelques observations sur un travail contenu dans ces derniers Mémoires, celui de M. Rambaud, professeur d'histoire à la Faculté de Caen, sur le chroniqueur Robert de Clary. Dans cette dissertation, M. Rambaud parle d'une édition publiée par M. C. Hopf, professeur à Kœnigsberg, et d'une remarque peu obligeante dont l'éditeur aurait fait précéder le texte de la chronique. M. Meyer regrette que M. Rambaud n'ait pas pris des informations plus complètes, puisque l'édition à laquelle il a fait allusion n'a pas encore été publiée par M. Hopf.

Les rapports dont il vient d'être fait mention sont renvoyés à la commission de la *Revue*.

C. Hippeau,

Secrétaire de la section d'histoire et de philologie.

[1] 3e série. Xe vol. 1872.
[2] Tome XVII.
[3] 19e et 20e années.
[4] Année 1873.

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

SÉANCE DU 12 MAI 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE LA GRANGE,

MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SECTION.

M. Léon Renier, anticipant sur le rapport qu'il s'est chargé de faire sur une communication de M. Flouest, relative à un autel dédié aux *Castores*, signale l'erreur commise par le zélé correspondant, lorsqu'il cherche à démontrer que ce petit monument date du IIIe ou du commencement du IVe siècle. L'époque à laquelle appartient cette inscription est, au contraire, très-reculée, ainsi que M. L. Renier espère le prouver lorsqu'il rendra compte de l'important travail de M. Flouest.

La section est informée que l'impression du tome Ier du *Recueil des Inscriptions de la France*, publié par M. le baron de Guilhermy, est terminée, et que la distribution en est commencée. La section apprend cette nouvelle avec une satisfaction d'autant plus vive que cet ouvrage fait, ainsi que le *Corpus* des inscriptions de la Gaule, l'objet de ses constantes préoccupations. On apprend encore dans cette même séance, avec non moins de satisfaction, que l'impression du travail de M. Léon Renier ne tardera plus maintenant. L'impression des autres ouvrages qui se publient sous les auspices de la section d'archéologie n'a pas fait de progrès depuis quelque temps, mais reprendra prochainement.

M. Albert Dumont, qui vient d'être nommé sous-directeur de l'École d'Athènes, avec la charge de faire à Rome un cours d'archéologie pour les élèves de cette école, qui tous doivent séjourner d'abord un an dans la dernière de ces deux villes, demande le titre de membre du Comité. M. Dumont expose que le professeur chargé

Digitized by Google

d'initier les élèves de l'École d'Athènes à l'archéologie pourrait concourir utilement aux travaux de la section par une correspondance suivie pendant son séjour à Rome, comme par sa présence aux séances de la section pendant les mois qu'il passerait à Paris. M. Dumont ajoute qu'il attacherait le plus grand prix à l'honneur d'être associé aux travaux du Comité, ainsi qu'à l'avantage de profiter de l'expérience des savants qui le composent, et de pouvoir donner, dans son enseignement, la place qui leur est due aux découvertes qui se font journellement en France.

Les membres de la section, et notamment M. le vice-président et le secrétaire, qui connaissent bien les travaux de M. Dumont et savent que les relations du Comité avec ce jeune érudit ne peuvent être que très-profitables à la science, accueillent avec une faveur marquée la demande de M. Dumont et la recommandent à l'attention de M. le Ministre de l'instruction publique.

M. H. de La Plane, correspondant, secrétaire général de la Société des antiquaires de la Morinie, adresse, au nom de cette compagnie, une protestation contre la délibération du conseil municipal de Saint-Omer, qui a décidé l'annexion définitive à la propriété d'un habitant de cette ville, du sol qui portait autrefois le chevet de la basilique de Saint-Bertin. Cette protestation est renvoyée à la Commission des monuments historiques.

M. le maire de la ville de Vienne (Isère) sollicite des fonds qui permettent de mener à bonne fin des fouilles que le conservateur du musée a fait ouvrir dans la partie supérieure de la ville, entre deux fortifications romaines. Cette demande est appuyée par la section, qui n'ignore pas que les fouilles de Vienne ont déjà produit des résultats intéressants; d'ailleurs, la ville de Vienne mérite d'être encouragée, car elle fait beaucoup par elle-même. En conséquence, la section prie M. le Ministre de vouloir bien accorder l'allocation demandée.

M. le préfet de Constantine fait savoir qu'il n'y a plus lieu de s'occuper d'un candidat aux fonctions d'archiviste et de conservateur des monuments antiques de son département. La vacance n'existe plus ; ce poste vient d'être confié à M. Monange. Dans une seconde lettre, le même fonctionnaire sollicite, pour la Société

Digitized by Google

archéologique de Constantine, un crédit de 5,000 francs, destiné à exécuter des fouilles dans le Madracen. M. le préfet de Constantine désirerait que M. L. Renier voulût bien venir en Algérie présider une commission chargée de diriger les fouilles, et prie M. le Ministre de vouloir bien prendre à cè sujet une décision le plus promptement possible, en raison de la saison, qui est déjà très-avancée, et des difficultés qu'à partir du 15 juin les chaleurs apporteraient à l'exécution des travaux.

La section applaudit au projet d'explorer le Madracen, l'un des monuments les plus importants de l'Algérie, mais en faisant observer qu'il ne faudrait pas procéder comme au monument de la Chrétienne, qui a été fort endommagé par les fouilles. Il s'agit d'une propriété nationale, où des travaux ne doivent être exécutés que sous la surveillance et la direction d'un architecte désigné par le Gouvernement. Il serait sans doute à désirer que cette exploration pût commencer prochainement, mais on ne pourra sans doute pas se passer des secours que pourrait accorder la Commission des monuments historiques. En conséquence, la section d'archéologie renvoie à cette commission la demande de M. le préfet de Constantine, et prie M. L. Renier de rédiger une note dans laquelle serait exposée la marche que M. le vice-président de la section croit qu'il faudra suivre pour mener à bonne fin cette importante entreprise.

M. Cherbonneau, membre non résidant, grâce à l'obligeance de M. Barnéond, adresse copie d'une inscription gravée sur une stèle en pierre calcaire située dans un jardin de Lambèse. Cette inscription, dont la date doit être placée entre les années 270 et 275, c'est-à-dire sous le règne d'Aurélien, est une dédicace au dieu solaire *Bonus puer* ou *Phosphorus*. Une seconde communication de M. Cherbonneau a pour objet l'envoi d'un rapport rectificatif sur la première. Le même adresse un rapport sur les tuyaux calorifères des bains de Pacatus, à Cirta, et une note sur le nom kabyle d'El-Kantour, province de Constantine, qui, selon notre collègue, aurait été écrit à tort avec une S finale dans l'Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie de M. Piesse. Ces quatre communications sont renvoyées à l'examen de M. L. Renier.

M. Dusevel, membre non résidant, adresse, sur diverses antiquités

Digitized by Google

du département de la Somme, des notes dont l'examen est confié à M. Lance.

M. Hucher, membre non résidant, adresse les feuilles 9 et 10 de *l'Art Gaulois*, ainsi que trois brochures intitulées : *Compte rendu des travaux de la Commission d'archéologie de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe; Note sur Nicole de l'Escluse, maître ès œuvres de la cathédrale du Mans en 1420*, et *Sigillographie du Maine : Évêques du Mans, sceau de Hamelin, évêque du Mans, 1190.*

M. Barbier de Montault, camérier du pape, correspondant, fait hommage d'une étude intitulée : *Iconographie et symbolisme de la fable du Loup écolier*, et adresse en même temps une empreinte en gutta-percha du gaufrier de l'église Saint-Paul de Narbonne, décrit par lui dans un mémoire qu'imprime en ce moment la *Société archéologique du midi de la France.*

M. Beauchet-Filleau, correspondant, adresse des copies de deux inscriptions gravées sur des cloches dont l'une apartenait à l'église de Fleurance (Gers). Cet envoi sera examiné par M. de Guilhermy.

M. Goze, correspondant, adresse une notice sur la crypte de l'église de Nesle (Somme), dont la construction date de 1021, avec plan et dessin. M. Lance examinera cette communication.

M. Joseph Roger, correspondant à Philippeville, fait une communication dont la première partie, relative à la numismatique, est renvoyée à M. Chabouillet, tandis que la seconde, relative à l'épigraphie, est renvoyée à M. Léon Renier.

M. Tholin, correspondant, adresse une notice, accompagnée de deux dessins, sur l'église romane de Gueyre (Lot-et-Garonne), qui est renvoyée à M. Lance.

M. Jules Chevrier, correspondant, envoie plusieurs dessins de *solea ferra* (hipposandales) exécutés, pour la plupart, d'après des pièces originales. Cette communication est renvoyée à M. Jules Quicherat.

Digitized by Google

M. André, conseiller à la cour de Rennes, fait hommage d'une notice biographique par lui publiée sur M. le docteur Aussant, directeur honoraire de l'école de médecine de Rennes.

M. A. Bréan, ingénieur des ponts et chaussées à Pithiviers, adresse un mémoire relatif à la découverte de silex taillés rencontrés dans une grotte située dans le domaine de M. le comte de Châteaubriant, au territoire de la commune de Buthiers (Seine-et-Marne). Ce mémoire, qui est accompagné d'une feuille de dessin, est renvoyé à M. Alexandre Bertrand.

M. Jules Finot, archiviste de la Haute-Saône, envoie une transcription de quelques inscriptions recueillies dans les anciennes provinces de Bithynie et de Paphlagonie, par M. Eusèbe Galmiche, inspecteur des forêts, chargé par M. le Ministre des finances d'une mission en Asie Mineure. Le texte de ces inscriptions a été en partie rectifié et traduit par M. Constantin Zachariadif, professeur à la grande école nationale grecque de Constantinople. Cette communication est renvoyée à M. Léon Renier.

M. Grasset aîné, conservateur de la bibliothèque et du musée de Varzy (Nièvre), adresse une note manuscrite relative à un cadran solaire en plomb portant la date de 1510. Il y a joint un dessin exact du cadran, qui est conservé au musée de Varzy. M. le comte Clément de Ris examinera cet envoi.

M. le Président désigne, pour rendre compte de publications de Sociétés, MM. Clément de Ris, de Guilhermy, Chabouillet, Gustave Bertrand et Lance.

M. Alexandre Bertrand communique plusieurs nouvelles archéologiques à la section. Notre collègue nous apprend d'abord la terminaison des fouilles poursuivies, sous sa direction, par M. Abel Maître dans les tumulus de la Marne et dans la Côte-d'Or, et dont il a déjà parlé à la section. M. Bertrand prépare un rapport sur ces fouilles, qui ont dépassé les espérances qu'on en avait conçues.

Passant à une époque moins reculée que celle des tumulus de la Champagne et du Châtillonnais, M. A. Bertrand rappelle que, pour expliquer la forme bizarre de la cour du château de Saint-Germain-

Digitized by Google

en-Laye, on croyait généralement, d'après l'assertion d'Androuet du Cerceau, que le château de François Ier avait été construit sur les fondations de celui de Charles V. Sa forme aurait donc été imposée à l'architecte par le monument qu'il était chargé de remplacer. Mais voici que M. Eugène Millet, architecte du château de Saint-Germain, vient de découvrir les soubassements du château de Charles V, et a constaté que la cour présentait la forme d'un quadrilatère régulier. Un seul fait pourrait légitimer en quelque sorte le dire d'Androuet du Cerceau : ce quadrilatère n'était pas complet. Le côté où est la chapelle ne contenait que la chapelle seule, et laissait ainsi un vide considérable, qui fait supposer que le château était défendu par une seconde enceinte extérieure. Au contraire, le château de François Ier devant englober la chapelle dans ses murs, il a fallu incliner le mur du côté sud pour dégager un peu l'abside. La cour se trouvant ainsi trop restreinte, il a fallu également incliner le côté nord ; mais, pour une raison que l'on ne saisit pas, on l'inclina moins que l'aile sud, et la cour prit ainsi la forme bizarre qu'on lui connaît.

Revenant à l'antiquité, M. A. Bertrand fait connaître la découverte d'une épée en fer avec poignée en bronze faite en Suisse, dans la station de Mœringen, lac de Bienne. Cette épée a exactement la forme des épées en bronze précédemment découvertes dans cette station. Notre collègue termine cette série de communications par l'analyse d'une lettre de M. Mossmann, de Colmar, annonçant que dans un tumulus de la forêt d'Ensisheim, fouillée par l'administration allemande, on a trouvé des objets en or, savoir, des fragments de chaîne, un bracelet et un diadème, qui vont être portés au musée de Colmar.

M. Quicherat propose verbalement l'impression dans la *Revue des Sociétés savantes* d'une note de M. Gaultier du Mottay, relative aux restes d'une statue de pierre représentant, à ce que l'on croit, l'Hercule gaulois, qui existent à la ferme du Rillan, commune de Saint-Brendan, canton de Quintin (Côtes-du-Nord).

M. Quicherat propose également l'impression dans la *Revue* d'une notice adressée par M. Bulliot sur les fouilles opérées par ce zélé correspondant, en 1870 et 1871, dans les environs de la tour dite *Temple de Janus*, à Autun, mais seulement dans le cas où ce travail serait inédit.

Digitized by Google

M. Darcel lit un rapport sur l'inventaire, adressé par M. l'abbé André, des ornements de quelques évêques de Carpentras, et propose l'impression dans la *Revue* des extraits recueillis par le correspondant dans les *Libri conclusionum* du chapitre de Carpentras.

Le même M. Darcel donne lecture d'un rapport sur l'inventaire du trésor de l'église Saint-Georges du Puy-en-Velay, dressé en 1352, et dont M. Auguste Chassaing, correspondant, a communiqué une copie. Le rapporteur propose l'impression de cet inventaire.

Les conclusions des rapports de MM. Quicherat et Darcel sont adoptées par la section, qui renvoie ces rapports et les documents en question à la commission de rédaction de la *Revue*.

La section apprend qu'elle a perdu un de ses correspondants honoraires, M. Corrard de Bréban, à qui M. Lebrun-Dalbanne, président de la Société académique de l'Aube, a consacré une notice biographique. Nous sera-t-il permis d'exprimer ici le regret que la recherche de la forme empêche parfois les auteurs de travaux de ce genre de leur donner la précision qui les rendrait si utiles? En ce qui concerne l'éloquent discours de M. Lebrun-Dalbanne on apprend, en le lisant, à connaître et à apprécier les remarquables travaux et les solides qualités qui ont rendu la mémoire de M. Corrard de Bréban chère à la Société académique de l'Aube, mais on regrette de n'y pas apprendre le rang occupé dans la magistrature par cet archéologue, par ce critique, qui remplit avec distinction les fonctions de président du tribunal civil de Troyes, et on peut en terminer la lecture sans savoir les dates de la naissance et de la mort de l'homme distingué qui en est l'objet [1].

CHABOUILLET,

Secrétaire de la section d'archéologie.

[1] M. Corrard de Bréban est mort le 17 août 1871.

Digitized by Google

SÉANCE DU 16 JUIN 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE LA GRANGE,

MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SECTION.

M. le Président donne lecture de l'arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique, en date du 5 juin 1873, par lequel M. Albert Dumont, sous-directeur de l'École d'Athènes et professeur du cours d'archéologie institué récemment à Rome pour les élèves de cette école, est nommé membre du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, section d'archéologie. Après la lecture de cet arrêté, M. le Président invite M. Dumont à prendre séance et à concourir aux travaux de la section.

M. de La Villegille, secrétaire du Comité, lit ensuite la lettre de remercîments adressée au Ministre par M. Albert Dumont au sujet de cette nomination.

M. le Ministre de la marine transmet une lettre de M. le contre-amiral de Lapelin, avec des calques d'inscriptions gravées sur bois et composées de caractères offrant une certaine analogie avec le système hiéroglyphique égyptien. Ces inscriptions, qui ont été recueillies dans l'île de Pâques (Océan Pacifique), n'ont plus de sens pour la plupart des naturels; mais la tradition de l'interprétation de cette sorte d'écriture paraît cependant s'être conservée dans quelques familles. Un indigène qui habite actuellement aux îles Gambier a été signalé à Mgr d'Axiéri, possesseur de ces bois gravés, comme pouvant au moins donner la clef de l'écriture gravée sur ces bois, dont quelques-uns paraissent assez récents. Ce seraient des chants populaires et, plus fréquemment, des prières aux divinités des naturels; mais tout cela est extrêmement vague. L'intention de Mgr d'Axiéri est d'offrir à nos musées les bois gravés qu'il a recueillis. M. le comte Clément de Ris est chargé de faire un rapport sur cette communication.

M. le préfet du Puy-de-Dôme appuie l'Académie des sciences, etc., de Clermont, qui sollicite du Ministre de l'instruction publique une subvention à employer à des fouilles à faire au sommet du

Digitized by Google

Puy-de-Dôme, et pour lesquelles cette société a déjà donné elle-même un subside de 500 francs. La section décide qu'avant de faire une proposition au Ministre, on attendra de connaître les résultats des fouilles commencées.

M. Cherbonneau, membre non résidant, informé par le *Journal officiel* de l'avis donné à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par M. Léon Renier, du projet formé par la Société archéologique de Constantine d'explorer l'intérieur du Madracen, s'empresse de faire connaître à la section la situation de cette affaire. Les fouilles ont commencé à la fin d'avril, et déjà l'on paraît certain d'arriver au but qu'on se propose, c'est-à-dire que ce monument colossal cessera d'être un mystère.

M. Hucher, membre non résidant, fait hommage d'une brochure intitulée *Le Vitrail royal de l'église Notre-Dame de Saint-Lô (Manche)*, restauré à la manufacture de vitraux peints du Carmel du Mans, par M. E. Rathouis, sous la direction de M. E. Hucher.

M. l'abbé André, correspondant, adresse des notes inédites sur trois artistes de l'ancien comtat Vénaissin, Bernus, Meynier et Bouettrai. Cette communication sera examinée par M. de Montaiglon.

M. l'abbé Arbellot, curé, archiprêtre de Rochechouart, correspondant honoraire, adresse une dissertation sur le diptyque de Flavius Felix, publié par Mabillon dans le tome III des *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, et dont un feuillet a été déposé en 1808 au cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale. Cette communication est renvoyée à M. Chabouillet.

M. Aurès, correspondant, adresse un travail intitulé : « Notes sur l'expression antique de la contenance d'une œnochoé du musée de Nismes, accompagnées de quelques détails sur les mesures romaines de capacité et quelques explications relatives au véritable sens du mot *cyathus*. »

M. Albert Dumont, notre nouveau collègue, qui a écrit sur des sujets analogues, est chargé de rendre compte de cette communication.

Digitized by Google

M. Barbier de Montault, correspondant, adresse quelques observations à l'occasion d'un passage d'un rapport de M. de Guilhermy, et signale en même temps une lecture, selon lui fautive, attribuable à feu M. de Caumont et acceptée par M. de Longuemar, à propos d'une inscription de l'église de Saint-Savin, près Poitiers.

M. Chassaing adresse les renseignements qui lui avaient été demandés sur la découverte signalée dans la séance du 7 avril dernier par M. A. Bertrand, et qui, nous apprend notre zélé correspondant, a eu lieu, non pas à Clermont, comme on le croyait, mais au village de Mauson, commune de Saint-Genest-Champanelle, canton de Clermont. Cette communication est renvoyée à M. A. Bertrand.

M. Clerc, président honoraire à la cour d'appel de Besançon, signale des restaurations qui lui paraissent urgentes. Il s'agit de l'abbaye de Baume-les-Moines (Jura). L'État entretient très-soigneusement l'extérieur de l'église de cette abbaye, qui est classée comme monument historique, mais on a négligé quelques parties de l'intérieur, notamment une salle voisine du chœur, qui renferme plusieurs tombeaux remarquables par les sculptures dont ils sont ornés. L'état de cette salle, selon M. Clerc, est déplorable; c'est un lieu de débarras, où les délicates sculptures des tombeaux en question courent grand risque d'être brisées ou mutilées. En conséquence, M. Clerc sollicite l'intervention du Ministre de l'instruction publique pour que l'on mette cette salle à l'abri de pareils accidents; en même temps il signale l'existence d'un tableau sur bois, appartenant à l'abbaye de Baume, aujourd'hui en dépôt au musée de Lons-le-Saunier. Ce tableau, qui représente Guillaume Poupet, abbé de Baume en 1585, va tomber en poussière; cependant une habile et prompte restauration pourrait encore le sauver. La section renvoie la communication de M. Clerc à la Commission des monuments historiques.

M. l'abbé Corblet, correspondant, a envoyé une note sur une matrice de sceau en cuivre, qui vient d'être découverte à Saint-Quentin, et fait hommage du tome III de son *Hagiologie du diocèse d'Amiens*. La note de M. Corblet est renvoyée à M. Douët d'Arcq.

M. Cournault, correspondant, adresse des dessins d'objets en

Digitized by Google

bronze, trouvés partie à Frouard, partie sur divers points du département de Meurthe-et-Moselle, qui lui ont paru offrir un certain intérêt. Cette communication sera examinée par M. J. Quicherat.

M. Martin-Daussigny, correspondant, donne avis de la découverte qui vient d'être faite à Lyon, le mois dernier, d'une colonne de pierre (Choin de Fay) couchée perpendiculairement à la rue de Savy et ayant son extrémité supérieure engagée sur le trottoir, ainsi que d'un fragment d'une autre colonne semblable. Cette communication est renvoyée à l'examen de M. Albert Dumont.

M. Léo Drouyn, correspondant, adresse cinq calques de croquis représentant des sculptures de la petite église de Moncaret, canton de Véline, arrondissement de Bergerac (Dordogne). Cette communication sera examinée par M. Ad. Lance.

M. Flouest, correspondant, offre au Comité une brochure intitulée : *Notes pour servir à l'histoire de la haute antiquité en Dordogne; les fouilles du Magny-Lambert.* C'est un tirage à part d'articles publiés récemment dans la *Revue archéologique.*

M. A. de Lamothe, correspondant, adresse copie de deux inventaires d'armes conservées en 1511 et 1512 à l'hôtel de ville de Nîmes. Cette communication est renvoyée à M. Darcel.

M. G. Leroy, correspondant, adresse copie de documents inédits avec note explicative sur les peintres Ambroise Dubois et Martin Fréminet, ainsi que des détails sur quelques œuvres d'art de l'ancienne abbaye du Lys, près Melun. Renvoi à M. A. de Montaiglon.

M. le comte de Mellet, correspondant, adresse une note sur des fouilles exécutées par ses soins, en octobre et novembre 1872, dans une caverne située sur la rive gauche de la rivière d'Isle, commune de Saint-Léon (Dordogne). Ces fouilles avaient pour objectif des objets de l'époque préhistorique. M. A. Bertrand examinera cette communication.

M. Joseph Roger, correspondant, envoie l'estampage d'une inscription romaine dont M. Boissière, inspecteur de l'Académie

Digitized by Google

d'Alger, a adressé copie à M. Renier, puis le n° 115 du journal *l'Observateur de la province de Constantine*, qui contient, sous le titre d'*Archéologie africaine*, une relation purement imaginaire de découvertes de ruines qui auraient eu lieu lors des travaux exécutés par les zouaves pour l'aplanissement de la route de Collo à Robertville. M. Roger annonce en même temps qu'il est en train de découvrir un escalier dans les ruines du théâtre de Rusicade (Philippeville), et qu'il vient d'apprendre que les ruines de l'hypogée de Prœcilius, découvertes à Constantine en 1855, étaient sur le point d'être détruites. La communication de M. Roger est renvoyée à M. Léon Renier.

M. Tholin, correspondant, fait hommage de trois brochures dont il est l'auteur : *Notice sur l'église de Leyrac*, — *Les églises du Haut-Languedoc*, — *Notice sur les sépultures anciennes découvertes dans le département du Lot-et-Garonne.*

M. Albanès, docteur en théologie, adresse une rectification au sujet d'une communication antérieure.

La première partie de l'épitaphe de sainte Casarie, placée autrefois dans la chapelle de cette sainte, près de Villeneuve-lez-Avignon, n'était pas entièrement inédite, comme avait cru pouvoir l'affirmer M. Albanès. De nouvelles recherches lui ont appris que les auteurs du *Gallia christiana*, après avoir donné dans le tome Ier la partie tant de fois imprimée de cette épitaphe, avaient reproduit dans les *Addenda* du tome II les neuf premiers vers, qui leur avaient été communiqués par dom Jacques Boyer, religieux de Saint-André, mais le dixième vers, qui lie la première partie à la deuxième, avait été omis des deux côtés, de manière à laisser l'épitaphe incomplète. Cette importante rectification est renvoyée à M. le baron de Guilhermy.

M. l'abbé Chevalier, président de la Société archéologique de Touraine, fait hommage d'une étude biographique dont il est l'auteur et qui a pour titre : *L'abbé Bourassé et le mouvement intellectuel en Touraine depuis quarante ans.* Tours, 1873, grand in-8°, 64 pages.

M. l'abbé Grasilier, correspondant de la Commission de la topo-

Digitized by Google

graphie des Gaules, annonce que des travaux de terrassement nouvellement effectués à Saintes, pour la construction d'une maison particulière, ont amené la découverte d'un temple romain. Les ruines de ce temple paraissent s'étendre sous la base des anciens remparts, mis également à découvert par les mêmes travaux. En même temps, M. l'abbé Grasilier demande une subvention au Ministre de l'instruction publique pour aider à des fouilles qui, dit-il, peuvent être fructueuses. Fidèle à ses précédents, la section, en présence du nombre toujours croissant de faits semblables, attend, pour appuyer la demande de M. l'abbé Grasilier, que les résultats obtenus par des explorations faites aux frais des sociétés ou des autorités locales aient garanti le bon emploi des fonds que l'État peut consacrer à ces utiles entreprises.

M. Thuot, professeur de philosophie au collége de Guéret, adresse une nouvelle réclamation au sujet du rapport sur sa quatrième note concernant les forts vitrifiés de la Creuse en général et particulièrement le Puy de Gaudy, qui n'a pas paru à son grand regret. Un fait matériel a seul empêché qu'un rapport ait été fait sur la quatrième note de M. Thuot. Cette note avait été égarée; on vient de la retrouver, et la section en ordonne le renvoi à M. J. Marion; mais M. Quicherat, qui a pris connaissance accidentellement de ce travail, dont le résumé a été reproduit dans la cinquième note, déclare qu'il croit que l'auteur se fait illusion sur son importance.

M. le duc de La Trémoille a envoyé pour le Comité la copie d'une pièce dont l'original fait partie des archives de Thouars. C'est une ordonnance d'Anne de Montmorency qui, comme gouverneur et lieutenant général du roi en Languedoc, prescrit des mesures pour assurer la conservation des monuments historiques de Nîmes. Cette intéressante communication est renvoyée à M. A. de Montaiglon.

M. Morand, membre non résidant, fait hommage d'une brochure intitulée : *La question du musée de Boulogne-sur-Mer*, 1873; — M. Raoul Guérin, d'un travail intitulé : *De la conservation des objets d'archéologie*. — et M. Mallay père, d'un travail intitulé : *Classification des églises de Clermont-Ferrand*. Ces diverses publications seront déposées à la

Digitized by Google

bibliothèque des Sociétés savantes, au ministère de l'instruction publique.

M. Darcel, notre collègue, offre à la section un ouvrage dont il est l'auteur et qui est intitulé : *Études sur le mouvement archéologique de 1830 à 1867.*

La section délibère ensuite sur la suite à donner à une demande de la Commission des monuments historiques. M. du Cleuziou a obtenu du Ministre de l'instruction publique une mission à l'effet d'explorer les monuments dits mégalithiques de l'ancienne province de Bretagne. M. du Cleuziou a rapporté de son voyage un nombre considérable de dessins que la Commission des monuments historiques fait placer sous les yeux des membres de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques, et en même temps prie la section de vouloir bien appuyer auprès du Ministre la demande d'une subvention de 2,000 francs, qui, jointe à une somme égale accordée par la Commission des monuments historiques sur son crédit spécial, permettrait à M. du Cleuziou de faire une seconde exploration de la Bretagne et de compléter son œuvre. Déjà la Commission de la topographie des Gaules, appelée à formuler son opinion sur cette proposition, a déclaré que le travail de M. du Cleuziou lui paraissait plus artistique qu'archéologique; que sa mission ne peut être de grande utilité aux travaux de la Commission; qu'elle ne croit pas devoir émettre un avis favorable à une continuation de la mission de M. du Cleuziou; mais que les dessins déjà exécutés par ce dernier seraient utilement placés au musée de Saint-Germain. Quant à la section d'archéologie du Comité, son avis se rapproche fort de celui de la Commission des monuments historiques. Après examen des dessins de M. du Cleuziou, ceux des membres de la section, et ils sont nombreux, qui ont visité la Bretagne, trouvent que ces dessins, en général assez négligés, constituent plutôt une œuvre pittoresque qu'un travail sérieusement archéologique. Ces reproductions ne sont pas exécutées à l'échelle, et leur exactitude peut être suspectée en bien des cas à juste titre, car, en les comparant avec certains des monuments originaux dont on possède des moulages, on est obligé de constater des différences notables. Par ces motifs, la section persiste dans les conclusions négatives qu'elle avait formulées l'an dernier au sujet

Digitized by Google

du projet de la première mission de M. du Cleuziou. La décision de la section est prise à l'unanimité, comme l'avait été la première l'an passé.

M. le Président désigne, pour rendre compte de publications des Sociétés savantes, MM. Édouard de Barthélémy, de La Villegille, Léon Renier, Paul Lacroix, Douët d'Arcq, Albert Lenoir et A. de Montaiglon.

M. le Président désigne ensuite une commission qui sera chargée de soumettre des propositions à la section au sujet des subventions à accorder aux Sociétés savantes. Cette commission se composera, cette année, de MM. de La Grange, Chabouillet, de Guilhermy, Quicherat, Douët d'Arcq, Éd. de Barthélemy, Gustave Bertrand, de La Villegille, secrétaire du Comité, ainsi que de MM. Bellaguet et Servaux, l'un inspecteur des travaux historiques, l'autre chef du bureau des travaux historiques.

M. Chabouillet lit un rapport sur le *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*, t. XXX à XXXVIII, 7 vol. 1863-1871;

M. Paul Lacroix, sur le *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, t. XX (1866), 1re série, t. I et II de la 2e série, 1867-1868;

M. Gustave Bertrand, sur le *Bulletin de la Société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère*, 8e année, t. II. 3e livraison;

M. de Guilhermy, sur les *Lectures et mémoires de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans*, t. I et II, et sur le *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, t. XIX;

M. le comte Clément de Ris, sur les tomes VI et VII (années 1868-69-70) du *Bulletin de la Société archéologique de la Charente*;

M. Marion, sur le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or)*, 8e année.

Ces sept rapports sont renvoyés à la commission de rédaction de la *Revue*.

M. Douët d'Arcq déclare n'avoir rien trouvé qui pût fournir la

Digitized by Google

matière d'un rapport dans les volumes du *Bulletin du Comité flamand* qui avaient été renvoyés à son examen.

M. le comte Clément de Ris lit un rapport sur une importante acquisition que vient de faire le musée du Louvre. Il ne s'agit de rien moins que d'une statue de bronze du XIIIe siècle, représentant Blanche de Champagne, duchesse de Bretagne, morte en 1283. La section, sur la proposition de M. Clément de Ris, décide qu'un bois exécuté d'après une photographie gracieusement communiquée par notre collègue M. Darcel sera publié dans la *Revue* avec le rapport de M. le comte Clément de Ris[1].

M. J. Quicherat propose l'insertion dans la *Revue des Sociétés savantes* de deux notes qu'il a reçues de M. Tholin, correspondant. La section adopte la proposition de M. Quicherat, et décide également que ces notes seront accompagnées de bois représentant, l'un une lampe antique de bronze trouvée au Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne), l'autre une statuette de cheval, également en bronze, trouvée à Aubiac (Lot-et-Garonne). On fera observer, à cette occasion, qu'il vaut mieux, à tous égards, que les communications des correspondants soient envoyées directement au Ministre qu'individuellement aux membres du Comité.

M. de Montaiglon lit un rapport sur le sarcophage chrétien trouvé à Tipaza, en Algérie, dont M. Cherbonneau a envoyé une excellente photographie. Le rapporteur conclut à la publication dans la *Revue* d'une gravure qui accompagnerait le rapport dans lequel sont transcrits les passages principaux de la lettre d'envoi de notre zélé collègue, M. Cherbonneau. Les conclusions de M. de Montaiglon sont adoptées par la section, qui renvoie le rapport à la commission de rédaction de la *Revue*.

M. de Guilhermy lit un rapport sur diverses communications de MM. Beauchet-Filleau, Abbé Canéto, Nozot, Soucaille et Pouy (d'Amiens). Ce rapport est renvoyé à la commission de rédaction de la *Revue des Sociétés savantes*.

CHABOUILLET,

Secrétaire de la section d'archéologie.

[1] Voyez plus loin, p. 122.

Digitized by Google

RAPPORTS

DES MEMBRES DU COMITÉ SUR LES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. — Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique.

T. XXII, XXIII, XXIV et XXV. — 1868-1872.

De ces quatre volumes, les deux derniers ne contiennent rien qui se rapporte à la littérature ou à l'histoire; ce ne sont que matières industrielles ou agricoles. Il en est à peu près de même des tomes XXII et XXIII. Cependant nous y avons rencontré çà et là quelques pages qui appartiennent à notre examen, mais qui ont trop peu d'étendue ou d'importance pour que nous ayons à nous y arrêter longtemps. Ainsi, *Les débuts de Cicéron*, par M. Louis Legrand, ne sont autre chose qu'un résumé, d'après Plutarque, Suétone, Pomponius Atticus et surtout Cicéron lui-même, des premières années et des commencements de la carrière du grand orateur, suivi d'une analyse de son plaidoyer *Pro Roscio*. Un peu plus loin, c'est une cantate à Watteau, par M. Édouard Delière, couronnée par la Société de Valenciennes. Nous ne parlons pas de la chronique littéraire que contient chaque volume et qui est destinée aux comptes rendus soit des publications locales, soit des ouvrages offerts à la Société, soit des travaux de quelques-uns de ses membres. Nous avons lu avec intérêt une notice de M. Cellier sur *Saint Christophe et les fruitiers de Valenciennes*. Saint Christophe était de temps immémorial l'objet d'une dévotion toute particulière dans cette ville, et on y célébrait sa fête (25 juillet) par des réjouissances du caractère le plus bizarre : « C'était en quelque sorte, dit M. Cellier, le carnaval de la saison d'été, un carnaval tel que

Digitized by Google

les saturnales romaines, dans leurs plus grands excès, en donneraient à peine une idée.» On trouve, à ce sujet, dans Simon Le Boucq, le passage suivant : «Ceste feste estoit de tenir convives publicques par les rues et de ruaiges en ruaiges, par récréations grandes, de grand coust et excessif, et par plusieurs journées, principalement du soir, et bien souvent quasy toutte la nuict; et après estre eschauffez de vin faisoient beaucoup de joyeusetez. Aucuns ruaiges mettoient prix honnestes pour gaigner plusieurs jeux; aultres par railleries faisoient des bancquetz de nopces et eslisoient pour dame des nopces le plus laid vilain de toute la rue, accoustré en femme, selon son estat et la pompe nuptiale, le plus sallement et de manière la plus provocante à rire qu'il estoit possible, à laquelle venaient faire présents tous les plus grands ruaiges de la ville, et n'y avoient nuls excepté de venir en ce bancquet, ains y estoient chacun contraint, povre et riche, et de venir à la danse de ce populace sur grosses amendes..... On voyoit durant cette feste des assiégemens de maisons des rebelles, des joustes et esbatemens sur la rivière de l'Escaut..... Aucunes femmes, aiant le vin en teste, se rassembloient de nuict comme insensez, par grandes congrégations, n'ayant en leurs parolles et gestes aucun respect ny à leur sexe et condition, ny à leur honneur.....» La fête se passait rarement sans que le sang coulât. Enfin, en 1547, à la suite d'orgies où la licence avait dépassé toutes les bornes, le magistrat interdit les divertissements qui accompagnaient la célébration de cette fête.

On ignore pourquoi la corporation des fruitiers de Valenciennes s'était placée sous la protection spéciale de saint Christophe. Ils avaient fait peindre son image sur sa bannière, qu'ils portaient à chaque procession solennelle. On y portait également la statue du patron. Il paraît que la corporation des fruitiers n'était pas riche; car leur saint n'était que de bois et si vieux, qu'en 1737, pendant la procession, il tomba en poussière. Il résulte d'un document communiqué par M. Cellier que les membres de la confrérie, pour se procurer les aumônes nécessaires à l'acquisition d'une nouvelle statue, résolurent de s'abstenir tous de boire les deux tonnes de bière qu'ils buvaient tous les ans la veille de saint Christophe, et de faire avancer la somme par un d'entre eux, qui devait recevoir annuellement la valeur des deux tonnes jusqu'à l'entier remboursement de ladite somme. L'organisation des fruitiers de

Digitized by Google

Valenciennes remontait à 1403, comme en fait foi la charte qui les concerne et qui est datée du 13 mai de cette année.

Une note de M. Th. Louise (t. XXIII, p. 325) nous donne quelques renseignements curieux sur les *compagnies bourgeoises à Valenciennes*. Ces compagnies furent créées vers le milieu du XVIe siècle pour la défense des libertés de la ville et de l'ordre public. Dissoutes en 1566, pendant les troubles religieux, par le comte de Sainte-Aldegonde-Noircarmes, qui gouvernait le Hainaut en l'absence du grand bailli, le marquis de Berghes, elles furent réorganisées en 1574. Leur nombre pouvait s'accroître suivant les besoins. Un ban du 23 juin 1578 nous apprend que, de quatre qu'elles étaient en 1574, elles furent portées à huit. Un autre ban du 19 juillet de la même année détermina à l'avance les positions stratégiques que chacune d'elles devra, le cas échéant, occuper dans la ville. Chaque compagnie se composait de cent hommes, un capitaine, un lieutenant, un porte-enseigne, des sergents, caporaux et dizeniers. Ces compagnies ont existé à Valenciennes jusqu'à 1789.

L'article le plus étendu du tome XXIII est le *Catalogue du médaillier* de la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, précédé, en guise d'introduction, d'un chapitre prélimaire d'une *Histoire métallique de l'arrondissement de Valenciennes*, par M. Cellier. Mais l'examen de ce travail est du ressort de la section d'archéologie.

Il est regrettable que la Société de Valenciennes, dans les quatre volumes dont nous venons de rendre compte, n'ait pas donné plus de place à la partie historique et littéraire. Nous le regretterions plus encore, si nous ne savions pas que cette compagnie savante réserve la plupart des travaux de cette nature, et particulièrement les travaux de longue haleine, pour le recueil de *Mémoires* qu'elle a entrepris en 1865 et dont le tome III vient de paraître.

L. Bellaguet,

Membre du Comité.

Mémoires de la Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres.

2e série, tomes IX, 1879, et X, 1870.

Le premier de ces volumes s'ouvre par un rapport lu, dans la séance publique du 10 janvier 1869, par M. Duval, ancien biblio-

Digitized by Google

thécaire de la ville de Niort, au nom d'une commission qui a décerné une médaille d'or à M. Merland, de Nantes, pour son mémoire intitulé *Les illustrations de la Vendée;* des médailles d'argent à M. Moussaud, de Niort, pour son mémoire sur l'hygiène de la ville de Niort, et à M. Ledain, de Parthenay, pour son histoire d'Alphonse, comte du Poitou, frère de saint Louis; et des mentions honorables à M. Beauchet-Filleau, de Chef-Boutonne, pour sa notice sur Gautier de Bruges, évêque de Poitiers, et à M. Imbert, pour ses recherches archéologiques sur la ville de Thouars.

Le général Allard, qui présidait la séance, a félicité la Société de son zèle à recueillir les documents relatifs à l'histoire du passé, à propager la culture des arts et les études sérieuses, qui exercent une si salutaire influence sur la moralité des populations. « C'est ainsi, dit-il, que l'on parviendra à rendre la vie aux provinces et à combattre l'absorption fâcheuse qu'exerce la capitale en se constituant comme le centre unique et le foyer exclusif des travaux intellectuels. »

Le secrétaire de la Société a fait ensuite l'énumération des œuvres produites directement par les membres de la Société ou publiées sous ses auspices.

François Viète, simple avocat à Fontenay, puis successivement maître des requêtes et conseiller du roi Henri IV, inventeur de l'algèbre moderne, est l'objet d'une savante notice due à M. Ritter, ingénieur en chef du département et secrétaire de la Société. Précurseur de Descartes, de Fermat, de Newton, François Viète appartient à cette grande époque où l'esprit humain, en pleine renaissance, se fraya vers tous les horizons des voies nouvelles. M. Ritter regrette que la France, qui élève des statues à des hommes n'ayant eu ni le génie ni l'illustration de Viète, n'ait pas rendu à sa mémoire un solennel hommage. La seule marque de souvenir qui lui ait été donnée jusqu'à présent est la plaque de marbre qui décore la façade du nouveau palais de justice de Fontenay.

L'ouvrage couronné de M. C. Merland, *Les illustrations de la Vendée*, occupe une grande place dans le présent volume. Il est consacré à cinq notabilités poitevines de caractères et de mérites bien divers : Barnabé Brisson, La Reveillière-Lépeaux, Lancelot Voisin de la Popelinière, Nicolas Rapin et André Riveaudeau. Ces cinq monographies, résultat de recherches consciencieuses, habilement mises en œuvre, font le plus grand honneur à l'écrivain et justifient pleinement la distinction dont son œuvre a été l'objet.

Digitized by Google

Le tome X est consacré tout entier à l'histoire de la ville de Thouars par M. Hugues Imbert. Ce sujet avait été traité déjà par deux écrivains, Drouyneau de Brie, avocat ducal, et Berthre de Bournizeaux. Le premier, qui avait entrepris son travail en 1742, à l'instigation de l'intendant Lenain, avait puisé ses documents à des sources suspectes, et, quoique son livre soit rédigé avec assez de soin et de méthode et ne soit pas dépourvu d'intérêt, il ne s'appuie sur aucun de ces documents authentiques ou sérieux qui sont pour les œuvres d'un historien la première et la plus forte garantie d'exactitude. Il existe à Thouars un assez grand nombre de manuscrits de de cet ouvrage, qui paraît avoir été presque exclusivement mis à contribution par M. Berthre de Bournizeaux pour l'Histoire de Thouars qu'il a publiée en 1824. M. Imbert, mieux inspiré, a cherché les matériaux de son livre dans les archives du château de Thouars, où, grâce à l'obligeance de M. le duc de La Trémoille, aux précieuses indications et aux communications de M. P. Marchegay, il a pu donner à son œuvre les caractères dont sont dépourvus les travaux de ses devanciers. Indépendamment des documents que lui a fournis ce vaste chartrier, dont les dossiers sont déposés à Sarraut et à Paris, M. Imbert a mis à contribution les Archives et la Bibliothèque nationales, les bibliothèques de Poitiers et de Niort, la mairie de Thouars et les portefeuilles que lui ont gracieusement ouverts MM. Marchegay, Guilbault et Benjamin Fillon.

Quelque intéressante que soit réellement l'histoire de la vicomté de Thouars, elle ne saurait offrir à toutes les époques le même degré d'importance. Parmi les faits recueillis par M. Imbert, il en est d'assez insignifiants par eux-mêmes, et que le désir de n'omettre aucun des documents mis à sa disposition ne lui a pas permis de négliger. Ce que son œuvre aurait gagné à être resserrée dans un récit vif et animé, dégagé des textes et des pièces justificatives, contenant les faits saillants et se bornant à indiquer ceux d'une moindre importance, elle l'aurait perdu au point de vue de l'érudition et de la multiplicité des détails. L'auteur s'est résigné à être moins littéraire afin d'être plus complet. Il a partagé son histoire en six périodes : 1re période, *Époque antéhistorique et romano-gauloise*. Cette partie est nécessairement la plus courte. Des haches de pierre trouvées dans plusieurs communes du Thouarsais, des tessons de poterie grossière, des sépultures, un de ces établissements métallurgiques désignés sous le nom de *magnæ ferrariæ*, semblent attester

Digitized by Google

l'existence d'une bourgade gauloise d'une certaine importance. — 2e période, *Établissement de la vicomté, famille de Thouars.* — 3e période, *Famille d'Amboise* (1397-1489). — 4e période, *La famille de La Trémoille*, 1489-1792. — 5e période, *XVIIIe siècle.* — 6e période, *Époque révolutionnaire : le siége de la ville en 1815* et *la conspiration de Berton en 1822*. Le récit des événements de cette dernière période exigeait de la part de l'auteur, comme tout ce qui est relatif aux faits presque contemporains, beaucoup de réserve et d'impartialité. «Nous avons cherché la vérité partout, dit-il dans sa préface, dans les ouvrages de Mme de La Rochejacquelein et de M. de Beauchamp, aussi bien que dans *le Moniteur*. Notre récit doit remplir les conditions voulues.» On ne saurait, après l'avoir lu, lui refuser ce genre de mérite.

La Société de statistique, sciences et arts des Deux-Sèvres publie, indépendamment de ses *Mémoires*, un *Bulletin* mensuel auquel peuvent participer les personnes même étrangères à la Société, pourvu qu'elles se renferment dans son programme, qui comprend : l'archéologie scientifique et artistique, la numismatique, la philologie, la géographie ancienne et du moyen âge, l'histoire politique, littéraire et scientifique; les sciences physiques naturelles, médicales, industrielles, économiques et agricoles, les beaux-arts. On voit que la Société, qui à son début semblait se consacrer presque uniquement à la statistique, a singulièrement élargi le cadre de ses études.

Les bulletins de 1870 et de 1871 qui nous sont parvenus (à l'exception des numéros de 6 à 11) contiennent, entre autres articles, un document faisant connaître le montant des contributions patriotiques de 1789 à 1790 dans la commune de Niort; *L'élection d'un abbé dans un monastère*, au commencement du XVIe siècle, par M. G. Laurence; *La justice révolutionnaire à Niort*, par M. Antonin Proust; *Les sires de Clervaux en Poitou*, par M. L. Duval; *Le bilan intellectuel du département des Deux-Sèvres*, par M. Caillé, conseiller général, ou énumération des principaux travaux historiques, scientifiques et littéraires, publiés dans le département pendant les vingt dernières années. Plusieurs articles des Mémoires et du Bulletin appartiennent à la section d'archéologie et à celle des sciences.

C. Hippeau,

Membre du Comité.

Digitized by Google

Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg.

Année 1871.

Le volume dont j'ai à rendre compte se compose d'un assez grand nombre d'articles appartenant à des ordres d'études fort variés. Ceux qui sont consacrés à des recherches locales, c'est-à-dire à ce genre de travaux au moyen desquels les Sociétés savantes des départements sont appelées à rendre le plus de services, doivent surtout attirer notre attention. Je mentionnerai d'abord plusieurs biographies : celles du docteur Norbert et de l'abbé de Caudonnel, par M. de Pontaumont, de Victor le Sens et du chevalier Charles de Brucan, par M. Digard (de Lousta.) Les pouillés inédits de la Hague et de Carentan, collationnés et traduits par M. de Pontaumont, sont extraits du *Livre noir* du diocèse de Coutances, rédigé vers 1250, et du *Livre blanc*, qui date de 1340. On sait combien de renseignements utiles procurent à l'histoire ces sortes de travaux. Notre collègue M. Delisle, qui ne refuse jamais son concours aux savants occupés d'une province qu'il connaît si bien, a rédigé pour la Société académique de Cherbourg une note sur Robert de Saint-Pair, pénitencier de Rouen, vers l'année 1200. On connaît le moine qui portait le nom de Guillaume de Saint-Pair, et a composé le poëme ou roman du Mont-Saint-Michel. M. Eugène de Beaurepaire a discuté savamment les diverses questions relatives à cet ouvrage, et M. Francisque Michel en a publié le texte en 1853. Le second écrivain, qui a tiré son nom de la paroisse de Saint-Pair, Robert, le pénitencier de Rouen, dont il est ici question, est auteur d'un petit traité ayant pour objet *la pénitence ecclésiastique*. Il a été découvert par M. L. Delisle dans un manuscrit conservé au Mont-Saint-Michel, et qui se trouve à la suite de la Somme de Pierre le Chantre, connue sous la dénomination d'*Abel*. Il est à présumer que ce traité a été spécialement composé pour l'église de Rouen : cinq chartes publiées par M. Delisle et indiquant les fonctions que l'auteur y remplissait donnent à cette hypothèse un assez haut degré de probabilité.

Les *Documents pour servir à l'histoire de Cherbourg*, recueillis par M. de Pontaumont, sont extraits d'un mémoire de dom Guillaume Julien, prieur d'un fief de l'Hôtel-Dieu de Cherbourg désigné sous le nom de *fief du Lardier*. Les textes produits et commentés tendent à établir que l'Hôtel-Dieu de Cherbourg a possédé des biens fonds

Digitized by Google

de la donation de Guillaume le Conquérant; que le fief du Lardier en faisait partie; que l'Hôtel-Dieu les possédait du temps de Wace, et qu'il en a joui pendant plusieurs siècles et tout au moins jusqu'en 1477, temps de la rédaction du mémoire inséré dans le cartulaire. M. Geufroy aîné, architecte de la ville, chargé de restaurer la vieille église de Cherbourg, fait connaître, dans une intéressante notice, les circonstances dans lesquelles elle a été construite, les souvenirs historiques qui s'y rattachent, et, enfin, l'esprit dans lequel il conçoit les réparations que comporte, au point de vue de l'art, cette église bâtie pendant les XVe et XVIe siècles.

L'église Notre-Dame du vœu de Cherbourg, par M. l'abbé Besnard, est aussi l'objet d'une dissertation historique, faisant suite aux savantes recherches de l'auteur sur le même sujet, publiées dans les *Mémoires* de la Société en 1861 et en 1867. Il traite, dans cet article, de l'établissement des petites sœurs des pauvres, des prédications faites dans l'église, du remplacement du bourdon qui s'était fêlé en 1858, au moment où on l'avait lancé à toute volée, de deux statues sculptées par M. Robert, des agrandissements du presbytère, de la fondation, au mois de septembre 1870, d'une maîtrise, et, enfin, d'une procession annuelle votée pour l'expulsion du sol français de l'invasion prussienne.

M. de Pontaumont est encore l'auteur de recherches nouvelles sur les prétendues possessions diaboliques survenues dans la vicomté de Carentan, et, en particulier, dans la sieurie de Léaupartie, pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle.

Ce mémoire fait suite à celui que l'abbé Charles-Gabriel Porée a publié en 1733 sur les scènes étranges qui se passèrent à cette époque au manoir en question et à Landes près Bayeux, et à une notice de M. Alleaume, ancien élève de l'École des chartes, insérée dans les Mémoires de l'Académie de Caen (1855). Les archives de la Manche et de la Seine-Inférieure ont fourni à M. de Pontaumont non-seulement des détails relatifs aux enquêtes faites à ce sujet en 1732, mais encore une autre enquête non moins curieuse qui avait eu lieu en 1646 au même manoir, appartenant alors à René Canivet, écuyer, et à Charles Symon, son beau-père. Les tristes scènes qu'elle révèle avaient eu lieu quelques années après la guerre des *Pieds-nus*. Elles ressemblent à toutes celles où, dans les siècles d'ignorance, ont figuré les malheureux, qui, se croyant réellement sorciers ou sorcières, et s'accusant d'avoir été au sabbat, subirent

Digitized by Google

plus d'une fois d'horribles supplices pour des crimes qui n'existaient que dans leur imagination pervertie et troublée. Les trois filles de de M. de Léaupartie, qui, au milieu du XVIIIe siècle, se crurent en proie à des obsessions diaboliques et se livrèrent à des actes rappelant ceux qui s'étaient accomplis en 1732 au tombeau du diacre Paris, eurent un sort beaucoup moins tragique. A son retour d'un voyage, monseigneur de Luynes, évêque de Bayeux, ami de la famille de Léaupartie, fut prié d'exorciser les trois sœurs. Il les vit et leur parla raison ; mais, ayant reçu pour toute réponse un soufflet de la main de l'aînée, il jugea qu'il n'y avait que le diable capable d'une pareille extravagance, et n'hésita pas à croire à la réalité de la possession. Des médecins ayant été appelés auprès des jeunes filles ne s'y trompèrent point. Ils constatèrent chez elles les symptômes d'une véritable maladie : des douleurs intermittentes, des tristesses sans causes apparentes, la compression de l'estomac, des élancements aigus vers la région du cœur, des sueurs nocturnes pendant un temps froid, un délire mélancolique fréquent, et, enfin, des syncopes qui amenaient parfois une insensibilité très-prononcée. On renonça, sur leur avis, aux exorcismes, qui ne faisaient qu'aggraver le mal. M. de Léaupartie plaça ses filles dans un couvent de Bayeux, où, sous la conduite de religieuses sages et prudentes, elles ne tardèrent pas à recouvrer, au milieu des compagnes de leur âge, la santé et la gaieté qu'une vie mystique et solitaire leur avait fait perdre.

Je ne sais si M. Legouvé connaît le fait relatif à son père que signale M. de Pontaumont dans un article intitulé *Legouvé à Carentan en 1807*. Dans le cas où il l'ignorerait, il apprendra que, dans un voyage fait en Normandie, le gracieux auteur du *Mérite des femmes*, forcé, par une grave maladie, de s'arrêter à Carentan, et ne pouvant trouver une garde-malade, vit arriver auprès de lui deux de ses admiratrices, mesdames de Turqueville, qui, après s'être installées dans son auberge, comme ses gardes-malade, l'emmenèrent à leur château de Beuzeville, où il passa un mois pour achever son rétablissement. On montre dans ce manoir la chambre qu'occupa le poëte en 1807, et qui fut vingt-quatre ans plus tard habitée par Chateaubriand, allié à la famille de Saint-Simon-Turqueville.

Parmi les mémoires traitant des sujets d'une portée générale, on peut signaler celui de M. Hoffmann, *Souvenir d'un voyage en Orient;* celui de M. Jouan, *L'expédition de Corée en 1866*, et le Livre

Digitized by Google

de la science de la mer et des astres dans l'Inde; et, enfin, une causerie qui rappelle un peu l'entretien sur la pluralité des mondes et ayant pour titre *Les habitants des planètes*, par M. Vérusmor. La poésie, à laquelle les membres de la Société n'oublient jamais de payer un tribut plus ou moins heureux, est représentée par huit fables de M. de La Chapelle; par une comédie en un acte et en vers, de M. Charles Frégoult, intitulée *Une heure chez Ninon;* par deux scènes du *Plutus* d'Aristophane, traduites par le même, et, enfin, par les deux célébrités de village, Jean le voyeur d'anges et Jacques le rimeur, que fait connaître M. Digard (de Lousta), directeur de la Société, en publiant quelques-unes des improvisations de ce dernier, plus digne du titre de *rimeur*, que lui donne avec raison M. Digard, que de celui de *poëte*.

C. Hippeau,

Membre du Comité.

Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan.

Tomes VII et VIII, comprenant les années 1868, 1869, 1870 et 1871.

Quoique les Bulletins de la Société d'études de Draguignan restent fidèles à leur titre et soient tout spécialement consacrés aux recherches scientifiques et archéologiques, l'histoire et la philologie n'en sont pas absentes. Les transformations du langage, non moins que les monuments, racontent la vie des peuples, et c'est à une conclusion historique qu'aboutissent les travaux de l'archéologue et du philologue, quelque limité que paraisse quelquefois l'objet de leurs travaux.

C'est le caractère d'un savant mémoire, signé D. R., dont l'auteur étudie une question locale très-controversée, l'origine de Toulon.

Il s'efforce d'établir que cette ville a été fondée par les Liguriens, peuple d'origine ibérienne, et n'était pas, comme plusieurs érudits l'ont prétendu, un simple poste placé là par les Romains pour surveiller une teinturerie impériale, motivée par la pêche abondante du murex.

Dans une discussion, où la vivacité du style couvre l'aridité du sujet, l'auteur, s'appuyant principalement sur l'autorité de M. Amédée Thierry et sur d'ingénieuses inductions philologiques, soutient

Digitized by Google

que le nom primitif de la ville de Toulon était *Tolon*, et que son importance, reculée arbitrairement par les amateurs d'origines fabuleuses, date, non pas des Troyens, comme on l'a dit d'abord, non pas des colonies phocéennes, comme on l'a prétendu encore, mais, plus modestement, du ve siècle de notre ère, époque probable de la fondation de l'évêché.

Un épisode tragique des luttes soutenues en Provence au xve siècle contre les seigneurs par leurs vassaux, que vingt ans de procès avaient exaspérés jusqu'à la frénésie; une étude piquante de M. Teissier sur certaines institutions démocratiques du moyen âge, et spécialement sur les élections municipales, germe et, en quelque sorte, préface obscure du suffrage universel, terminent le premier de ces deux volumes.

Le second est rempli tout entier par une description historique inédite du diocèse de Fréjus, œuvre de deux ecclésiastiques, Joseph Antelmy et Jacques Girardin, qui ont traité diversement le même sujet, le premier en latin, il y a près de deux cents ans (1676), le second en français, cinquante trois ans plus tard (1729). M. l'abbé Disdier, qui a donné ses soins à la publication de ce manuscrit, fait ressortir l'érudition judicieuse d'Antelmy et les détails curieux qu'il donne sur le clergé du diocèse de Fréjus, le serieux travail, les vérifications consciencieuses qui distinguent l'œuvre de Girardin. Au reste, ces deux ouvrages sont incomplets, quoique chacun, à quelques égards, comble les lacunes de l'autre. M. Disdier les regarde comme les matériaux, insuffisants, mais précieux, d'une histoire générale de ce grand diocèse, bien plus vaste aujourd'hui, bien plus intéressant pour la science historique, œuvre qui se prépare sous les auspices du vénérable évêque de Fréjus.

M. l'abbé Disdier annonce la publication prochaine du cartulaire de l'ancienne et illustre abbaye de Lérins, qui devra compléter celui de Saint-Victor de Marseille, et où l'histoire locale s'enrichira, dit-il, d'un grand nombre de détails authentiques et inconnus.

THÉRY,

Membre du Comité.

Digitized by Google

Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.

Année 1872, 3e série, Xe volume.

Quelques mémoires historiques et quelques articles d'économie sociale et politique forment le fonds principal de ce volume.

Les mémoires historiques sont : 1° trois chapitres de l'histoire de Lille intitulés : *Le livre Roisin*, *Le privilége de non confiscation*, *Les comptes de la ville*, par M. J. Houdoy; 2° *Les châtelains de Lille*, par M. Th. Leuridan; 3° *Note sur la bataille de Saucourt*, par M. l'abbé Dehaisnes.

Les articles d'économie politique et sociale sont : 1° *Principes élémentaires d'économie sociale*, par M. René Telliez; 2° *Des jeux et loteries au point de vue de l'économie sociale*, par le même; 3° *L'impôt sur le revenu au XVIe siècle*, *Les États de Lille et le duc d'Albe*, par M. J. Houdoy.

Le livre Roisin est un des plus anciens recueils des coutumes écrites que possède la Flandre. Il contient non-seulement les usages traditionnels qui régissaient à Lille la propriété, mais encore l'ensemble des libertés et des franchises politiques qui établissaient l'indépendance des habitants de cette ville dès le XIIe siècle. M. J. Houdoy ne s'est occupé, dans sa notice, que de ce dernier point de vue. Il cherche à démontrer, à l'aide de ce document, l'ancienneté de la commune lilloise et les précautions prises en tout temps par les Lillois pour assurer le maintien de ses droits. Il indique en quoi consistaient les franchises de la ville et ce qu'elles devinrent sous la domination française[1]. Il fait remarquer que, tandis que les corporations ou corps de métiers, à Gand, à Bruges et à Ypres, jouaient un grand rôle dans l'organisation municipale, à Lille l'influence des corporations était presque nulle, et que ses priviléges principaux avaient été conquis par l'association des bourgeois. Parmi ces priviléges figurait le droit d'arsin, qui lui fut souvent contesté. M. Houdoy est entré dans des détails assez curieux sur ce droit, qui consistait à brûler en certains cas les propriétés des coupables, et sur la manière dont il s'exerçait. Lorsque, par un acte du mois d'avril 1340, qui prit le nom de traité

[1] De 1297 à 1369.

Digitized by Google

des dix-sept articles, Philippe de Valois confirma les franchises de la ville de Lille, un seul point avait été réservé par le roi et ses commissaires, c'était la question pendante devant le parlement sur le privilége de l'arsin. Après diverses décisions du parlement, un arrêt définitif, en date de 1352, maintint l'échevinage en possession d'un droit qu'il considérait comme un de ses plus importants priviléges. Du reste, ce droit, malgré les quelques exécutions dont les archives de Lille ont conservé le souvenir, était, en réalité, plutôt un droit comminatoire qu'une coutume d'application fréquente, et à partir de l'arrêt précité on ne trouve plus la trace d'aucune exécution.

« On peut conclure sans hésitation, dit M. Houdoy en terminant son examen du *Livre Roisin*, que la domination française au XIVe siècle n'entraîna la perte d'aucun de nos priviléges, et que bien plutôt, en éveillant la sollicitude du magistrat et du peuple, en développant dans la bourgeoisie le respect du droit et l'amour de la cité, elle eut pour résultat de surexciter cet esprit public qui, plus que toutes les chartes, est la garantie durable de la liberté. »

Le second chapitre d'histoire de M. Houdoy est exclusivement consacré à un des priviléges mentionnés dans le chapitre précédent, celui de *non-confiscation*. Le droit de confiscation, pour les crimes de certaine nature, fut, avec plus ou moins de restrictions, exercé dans toutes les provinces de France dès l'origine de la monarchie. La Flandre wallonne, dont Lille était la capitale, fut la seule où cette peine n'ait jamais été admise et légalement appliquée. C'est en s'appuyant uniquement sur des documents authentiques et pour la plupart inédits que M. Houdoy a écrit l'histoire de ce privilége. Les faits qu'il expose et les textes qu'il cite prouvent qu'il a étudié la question avec soin. Il fait ressortir la force de volonté, l'énergie et la persévérance que durent déployer les autorités municipales de Lille pour maintenir, malgré les efforts souvent réitérés des rois et des seigneurs, un droit qui se trouvait en opposition formelle avec la législation générale. Lorsque, en 1667, la ville de Lille fut prise par Louis XIV, il fut stipulé dans la capitulation « qu'elle jouirait pleinement et paisiblement de tous priviléges, coutumes, usages, immunités, droits, libertés, franchises, juridiction, justice, police et administration à elle accordés tant par les rois de France par ci-devant que par les princes souverains de ce pays, comme aussi du droit de non-confisquer, pour quelle cause et

Digitized by Google

crime que ce fût, même celui de lèse-majesté divine et humaine.» Si, après la réunion à la France, elle vit ses institutions municipales perdre peu à peu de leur importance sous la pression du pouvoir absolu, aucune infraction au privilége dont il s'agit n'a été constatée, et les cahiers des députés aux états généraux n'eurent pas à demander l'annulation du droit de confiscation, qui avait été imposé à tout le reste de la France.

M. Léon de La Borde, dans son introduction des *Ducs de Bourgogne*, exprimait l'espérance que l'érudition trouverait à Lille un homme assez dévoué pour entreprendre dans les archives municipales de cette ville un travail analogue à celui qu'il avait fait lui-même dans les archives départementales pour une partie des comptes de la recette générale de Flandre. M. Houdoy s'était proposé de réaliser cette espérance, et depuis plusieurs années il a compulsé dans ce but une quantité considérable de documents et recueilli des notes nombreuses qui lui ont déjà fourni les éléments de différents travaux publiés par lui, tels que l'histoire des terres émaillées, celle des tapisseries de haute lisse et une monographie de l'ancienne halle échevinale. Mais il a reculé jusqu'à présent devant la publication d'un ouvrage complet qu'il a préparé sur ce sujet. Les pages insérées dans ce volume des Mémoires, sous le titre de *Comptes de la ville de Lille*, ont été écrites pour servir d'introduction à cet ouvrage. M. Houdoy y expose le plan de son travail, et l'intérêt qu'il pourrait présenter pour l'archéologie et pour l'histoire des arts et de l'industrie. A cette introduction il a joint une analyse sommaire d'un compte de l'année 1317 à 1318; le texte d'une ordonnance rendue par Philippe le Bon, en 1466, sur la comptabilité municipale, et une analyse explicative des comptes de Mathieu Domessent, argentier de la ville, depuis le 1er novembre 1467 jusqu'au 31 octobre 1468. Les intitulés de ces comptes, auxquels s'est borné M. Houdoy sans entrer dans les détails, suffisent, avec les courtes explications qu'il y a ajoutées, pour donner une idée de l'utilité des renseignements qu'on peut tirer de ces sources d'informations. Ainsi, le chapitre *Pensions* comprend les gages de tous les hauts fonctionnaires de l'administration municipale; le chapitre *Voyages et Journées* est la partie politique et diplomatique des comptes; il enregistre les rapports de la ville avec l'autorité souveraine. Le chapitre *Présents de vin* donne la liste de tous les personnages de distinction qui ont séjourné dans la ville ou y ont

Digitized by Google

passé dans le courant de l'année. Le chapitre *Ouvrages et réfections* contient le détail des travaux exécutés pour le compte de la ville, le prix des différents matériaux, celui de la main-d'œuvre, et mentionne quelquefois des œuvres de sculpture, de peinture et de verrerie. Il en est ainsi de beaucoup d'autres chapitres.

Il est fort désirable que M. Houdoy continue à mettre en lumière les résultats de ses intéressantes recherches.

Il existe une histoire des *châtelains de Lille*, écrite en 1611 par le chanoine Floris van der Haer, trésorier de la collégiale de Saint-Pierre de Lille. Mais cet ouvrage, incomplet, souvent confus, défectueux et d'une lecture pénible, était à refaire de tous points. M. Th. Leuridan, muni de nouveaux documents et de l'expérience due aux progrès de la science historique, a entrepris cette tâche. La première partie de son travail a été imprimée dans le volume soumis à notre examen. Cette première partie comprend l'origine et la topographie historique de la châtellenie de Lille, l'office des châtelains, leurs attributions judiciaires, administratives et militaires, leurs devoirs envers la commune de Lille et ceux de la commune envers les châtelains, leurs rapports avec les abbayes dont ils étaient ou devaient être les protecteurs, leurs droits et leurs prérogatives. Ces différents points, sur lesquels la certitude était souvent difficile à établir, ont été traités par M. Th. Leuridan avec beaucoup de sagacité.

La note de M. l'abbé Dehaisnes sur la bataille de Saucourt en Vimeux, gagnée sur les Normands par le roi de France Louis III, en juillet 881, a pour objet de démontrer que cette bataille ne fut, comme l'ont prétendu quelques historiens modernes, ni peu importante ni indécise, et que ce fut au contraire une victoire éclatante et complète. L'abbé Lebeuf, dans un mémoire lu le 23 juin 1749 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, avait fait remarquer que les annalistes de Saint-Bertin et de Saint-Waast s'accordent à rapporter que, dans le combat de Saucourt, les deux armées prirent la fuite. Le P. Daniel avait avancé que ce combat n'eut aucun résultat. Depuis, Sismondi a été jusqu'à dire que ce fut une défaite; Depping, dans son *Histoire des expéditions des Normands*, l'appelle une demi-victoire, et M. H. Martin présente les deux armées comme fuyant chacune de son côté. M. l'abbé Dehaisnes, en publiant, pour la Société de l'histoire de France, une nouvelle édition des Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast d'après des manus-

Digitized by Google

crits qui n'avaient pas encore été consultés, a trouvé des textes qui lui ont permis, en les rapprochant des annales du xe, du xie et du xiie siècle, d'établir clairement que la bataille de Saucourt a été une victoire glorieuse, et que ses suites ont été très-profitables à la France en assurant pour un certain temps à quelques-unes de ses provinces une sécurité inaccoutumée. Tous les chroniqueurs qui ont écrit un siècle ou deux après l'événement sont d'accord sur ce point. On peut le constater dans les annales de Saint-Bénigne de Dijon, de Verdun et de Saint-Ricquier près d'Abbeville, dans le cartulaire de Saint-Bertin ou dans un *Discours sur la translation des reliques de saint Quentin*. Il en est de même des chroniqueurs contemporains, des auteurs des annales de Fulda, des annales de Metz, de la chronique des Normands et de Réginon, abbé de Prüym. De plus, une étude attentive du texte même des Annales de Saint-Waast, sur lequel s'appuie l'opinion contraire, et qui n'avait pas été connu intégralement de l'abbé Lebeuf, est venue confirmer les assertions de l'abbé Dehaisnes.

M. Telliez, dans son exposé des *Principes élémentaires d'économie sociale*, n'a eu d'autre but que de répandre quelques notions simples, claires et précises sur une matière généralement peu étudiée, et dont l'ignorance donne lieu, de nos jours, à tant d'idées fausses et préjudiciables à la prospérité et à la sécurité publiques. C'est au point de vue de la morale que M. Telliez, dans un autre article, examine la question des jeux et des loteries, et qu'il combat les arguments qui se sont produits dans ces derniers temps en faveur de leur rétablissement sous l'autorisation et la protection du gouvernement.

Le mémoire que M. Houdoy a intitulé *L'impôt sur le revenu au xvie siècle* est le récit des discussions que provoquèrent dans les états généraux des Pays-Bas, et principalement dans les états particuliers de Lille, les demandes de contributions proposées par le duc d'Albe, et des conflits qui s'ensuivirent entre ces états et l'autorité royale. Lorsque le duc d'Albe prit possession du gouvernement des Pays-Bas, les guerres de la réforme et la détresse du trésor avaient mis Philippe II dans la nécessité d'exiger des provinces de Flandre des sommes considérables, et en 1568, dans l'assemblée des états généraux tenue à Bruxelles, le duc d'Albe, après avoir longuement développé les besoins du trésor, demanda aux députés réunis le centième denier de la valeur de tous les biens meubles

Digitized by Google

et immeubles, le dixième denier de la vente des meubles et marchandises, et le vingtième denier de la vente des immeubles. Ces impositions nouvelles et excessives soulevèrent une vive résistance, et donnèrent lieu à de graves débats dans le sein des états, et à de longues et difficiles négociations entre eux et le duc; négociations qui se terminèrent par l'acceptation du centième et par l'abandon des deux autres demandes. Ce sont les diverses péripéties de cette lutte dont M. Houdoy nous a retracé l'histoire. Il nous fait connaître en même temps la réglementation par laquelle fut établie et levée dans les Pays-Bas la nouvelle taxe dont la perception avait été adoptée, et qui équivalait à ce qu'on appelle aujourd'hui l'impôt sur le revenu.

Si aux différents travaux que nous venons de signaler nous ajoutons la mention d'une pièce de vers de M. Deletombe, *Bonheur du Pauvre*, et quatre pièces de M. Jules Dutilleul, *Sur la tombe d'un enfant*, *la Violette*, *Prise d'armes au moyen âge*, *le Chant du pâtre de la montagne*, nous aurons indiqué tout ce qui, dans ce volume, ressortit à notre section.

L. Bellaguet,

Membre du Comité.

Bulletin de la Société académique de Laon.

Tome XVII, Laon, 1868.

Le Bulletin de le Société académique de Laon s'ouvre, comme d'habitude, par le rapport du secrétaire général sur les travaux de l'année écoulée; celui de M. Dey, rédigé un peu trop sommairement peut-être, ne donne pas une idée complète de l'intérêt qu'ils présentent. A la suite, on trouve les comptes rendus des séances, qui ne renferment que les actes d'administration et les délibérations de l'Académie; alors seulement viennent les mémoires communiqués dont l'impression a été votée. Le premier et le plus important, sans contredit, comprend la seconde partie des recherches de MM. Matton et Midoux sur les filigranes employés pour la fabrication du papier dans le nord de la France au xve siècle; celle qui précède, consacrée aux filigranes du xive siècle, a dû vous être signalée par mon prédécesseur, notre regretté collègue, M. Huillard-Bréholles. Un long tableau nous présente d'abord 370 filigranes empruntés à des pièces

Digitized by Google

tirées des archives de l'Aisne, de celles de la ville et de l'Hôtel-Dieu de Laon, de l'Hôtel-Dieu de Soissons, des archives de Saint-Quentin, de la Fère, de Chauny, de Roucy, des bibliothèques de Laon, Saint-Quentin et Soissons, et de quelques collections particulières; un second porte de 371 à 429 les filigranes tirés des manuscrits de ces bibliothèque; un troisième et dernier tableau nous donne la nomenclature de 84 filigranes de papiers employés dans le midi de la France; mais ce qui forme la partie la plus curieuse et la plus importante de ce long et minutieux travail, ce sont les planches de lithographies qui accompagnent le texte. Il serait à souhaiter qu'on pût étendre ces recherches aux diverses régions de la France, comme on l'a fait récemment en Belgique et en Hollande. On aurait là les éléments d'une histoire de la fabrication du papier, industrie qui a si puissamment contribué aux progrès de la civilisation en fournissant à l'imprimerie une matière abondante et d'un prix peu élevé; jamais, en effet, la merveilleuse invention de Gutenberg n'aurait produit de si immenses résultats, si elle avait été réduite à l'emploi coûteux et restreint du parchemin; nous sommes loin de partager l'opinion de Frédéric de Schlegel (*Histoire de la littérature*, leçon IX), qui voyait avec regret la trop grande multiplication des produits de la presse, par suite de l'abus qui peut en résulter, et nous croyons fermement que le remède se trouve placé immédiatement à côté du mal. Les dessins, plus particulièrement dus à M. Midoux, représentent, et parfois d'une façon fort grossière, les objets les plus divers : nous nous garderons d'énumérer ces nombreuses marques de fabriques qui se reproduisaient et s'altéraient de mille manières, souvent dans un but de fraude; cependant cette infinie variété avait fini par se réduire à quelques types d'un usage plus constant et plus général, et, aujourd'hui que la fabrication du papier mécanique a amené la suppression des filigranes pour ce genre de produit, les noms de raisin, jésus, couronne, écu, pot, cloche, coquille, types des anciens filigranes, sont restés en usage dans le commerce de la papeterie comme indication du format des papiers.

Jaloux de conserver la mémoire des anciens dignitaires de la Société, M. Filliette a consacré une notice biographique à M. Duchange, qui avait longtemps exercé les fonctions de président. Né à Laon, en 1786, M. Duchange embrassa la carrière militaire; élevé d'abord au Prytanée militaire à Paris, il passa ensuite à Saint-Cyr,

Digitized by Google

et, enfin, à l'école spéciale de Fontainebleau. Entré sous-lieutenant au 6e régiment d'infanterie légère en 1803, après avoir fait les campagnes de 1805, 1806 et 1807, il fut blessé grièvement à la bataille de Friedland, où un biscaïen lui fracassa une jambe. M. Duchange, décoré de la Légion d'honneur, dut, à l'âge de 21 ans, renoncer à la carrière qu'il avait choisie, et il entra aux finances comme surnuméraire dans les contributions directes. Nommé contrôleur à Laon en 1811, il refusa tout avancement pour ne pas quitter sa ville natale, où il prit sa retraite en 1847. L'estime de ses concitoyens lui conféra de nombreuses fonctions gratuites; il s'y fit remarquer par son dévouement aux intérêts de la cité. Il prit une part active à la fondation de la Société, qui le nomma successivement vice-président, président, et, lorsque son âge le força à résigner ce titre, président honoraire. M. Duchange, mort à 80 ans, a laissé des notices historiques et littéraires, et des poésies qui forment plusieurs recueils. Rien ne peint mieux le caractère de cet homme de bien que la dernière strophe de la pièce qu'il lut comme adieu à la Société :

Heureux, cent fois heureux, à cette heure fatale,
Qui laisse à ses amis, à sa terre natale,
Non un vain souvenir, de stériles regrets,
Mais d'utiles travaux et de réels bienfaits.

Sous ce titre, *Le protestantisme à Remigny, de 1698 à 1699*, M. Matton raconte les tribulations d'un pauvre berger, esprit fort de village, qui, en possession d'une bible et de divers traités élémentaires que lui avaient procurés des protestants zélés du voisinage, avait voulu pénétrer les mystères les plus profonds de la religion. Agé de 32 ans et siégeant au banc des marguilliers en 1698, Nicolas Frenoy croyait pouvoir en remontrer à son curé; mais celui-ci veillait sur la brebis infidèle qu'il voulait ramener au giron de l'Église. Pour détruire le mal dans sa racine, il se contenta d'abord de prendre et de brûler les livres qu'il regardait comme la cause des erreurs de son paroissien; mais, voyant celui-ci persister dans son impénitence, il se décida à adresser une plainte en règle à l'intendant de Soissons. Le moment n'était pas favorable aux doctrines de la réforme; aussi le procureur du roi du bailliage de Chauny entama chaudement l'affaire, procéda à une descente de lieux et entendit des témoins. Frenoy n'attendit pas une assignation en forme; il se

Digitized by Google

rendit à Chauny, où l'aveu de sa faute et surtout la remise d'une somme de 55 livres, faisant à peu près deux années de ses gages, désarmèrent la justice, qui se contenta d'une amende, et, comme réparation du scandale qu'il avait pu causer dans la paroisse, le condamna à demander publiquement pardon de ses erreurs.

Comme contraste à ce récit, M. Baton a réuni quelques détails sur les fêtes célébrées à Laon, en 1741, 1761 et 1762, en l'honneur de monseigneur de Rochechouart, évêque-duc de Laon. M. Baton n'a guère fait que réunir les relations imprimées du temps sur l'entrée du prélat à Laon, le 18 décembre 1741, sur les réjouissances qui eurent lieu lors de sa promotion au cardinalat en 1761, et sur la rentrée de la nouvelle éminence dans sa ville épiscopale en 1762. On y retrouve les programmes de toutes les fêtes officielles de cette époque, arcs de triomphe, salves d'artillerie, devises, harangues, compliments, illuminations, feux d'artifice, distribution de vin, et de tous ces récits on peut dire sans crainte de se tromper : *Ab uno disce omnes.*

Une histoire manuscrite de l'établissement de l'hôpital général de Laon, conservée dans les archives hospitalières, a suggéré à M. Filliette l'idée d'une *Notice* sur les institutions qui précédèrent la fondation de cet hôpital (1642-1643). De ses recherches il résulte que, sur la fin du règne de Louis XIII, la misère était arrivée dans la ville de Laon à un tel degré, qu'il fallut absolument chercher un remède efficace à ce mal toujours croissant. Il existait dans d'autres diocèses une association de Notre-Dame sous le titre et invocation de la Reine de paix, qui avait procuré de notables soulagements aux infortunes les plus pressantes; elle fut introduite à Laon, où, grâce à la protection efficace qu'elle reçut successivement de deux évêques, Mgr Philibert de Brichanteau et Mgr César d'Estrées, grâce aussi au zèle empressé du clergé et à l'esprit de charité des habitants, elle produisit les plus heureux résultats; mais en 1660, à la suite de la paix des Pyrénées, les désastres causés par la guerre avaient aggravé la misère au point qu'on se vit amené à créer une nouvelle association qui se joignit à la première. Après avoir vécu quelque temps en harmonie, les deux sociétés, à la suite de nouvelles élections, virent éclater une rivalité qui pouvait avoir les suites les plus fâcheuses. L'intervention de Mgr d'Estrées parvint à ramener la paix; on introduisit une nouvelle organisation qui fit sentir le besoin de centraliser les secours disséminés alors dans toute la

Digitized by Google

ville, en réunissant dans un seul local les pauvres, assistés jusque là à leur domicile respectif; et, enfin, en 1663, les directeurs de l'association achetèrent, au prix modique de 5,600 livres, trois petites maisons qui furent l'origine de la création de l'hôpital général. M. Piette, dans sa notice, nous fait connaître, pour leurs parties les plus essentielles, les règlements et l'organisation des associations charitables, dont il se propose de continuer l'histoire jusqu'à nos jours.

Dans sa relation du *Siége de Soissons en 1617*, M. Gomart retrace un épisode des troubles qui agitèrent la France au commencement du XVIIe siècle. A la suite de l'arrestation du prince de Condé, le 1er septembre 1616, plusieurs seigneurs, prétextant la faveur toujours croissante du maréchal d'Ancre et ses funestes conséquences, se soulevèrent contre l'autorité royale et s'assemblèrent à Soissons, où le duc de Mayenne avait, sans ordre du roi, introduit des troupes qui lui étaient dévouées. La reine, voulant étouffer ces complots par les armes, leva trois corps d'armée, dont un, commandé par le comte d'Auvergne, après s'être emparé de Pierrefonds, vint mettre le siége devant Soissons. Un plan gravé d'Abel Beraud, couvert d'indications manuscrites, provenant de la collection du maréchal d'Uxelles (département des Estampes, Bibliothèque nationale), a permis à M. Gomart de faire connaître avec la plus exacte précision toutes les opérations de ce siége, qui, après plusieurs attaques infructueuses, se termina brusquement par la remise de la place, lorsque les assiégés apprirent la mort du maréchal d'Ancre, tué par Vitry.

La troisième partie du Bulletin est consacrée aux documents inédits ou présumés tels qui sont communiqués à la Société. Elle comprend deux chartes d'affranchissement de communes, dont M. Manille a envoyé les copies. La première, reproduite par une traduction authentique de deux notaires de Coucy, du 25 juin 1715, est la charte accordée aux habitants de Selens et Saint-Aubin par Enguerrand III, dit le Grand, seigneur de Coucy, datée de ce lieu, en octobre 1235; la seconde, en latin, est la confirmation par Raoul de Coucy de la charte concédée par son père aux habitants de Juvigny, datée de Folembray, août 1246. Les deux textes, mis en regard pour faire ressortir la concordance de plusieurs articles, sont accompagnés de notes de M. Manille; il y donne les explications nécessaires pour en faciliter l'intelligence, et il relève les erreurs et les inexactitudes de la traduction des notaires Canivet et Pipelet.

Digitized by Google

Le volume se termine par une communication de M. Matton, tirée des archives départementales et intitulée : *Compte rendu aux représentants du peuple Lejeune et Roux sur les moyens employés contre l'ennemi dans le département de l'Aisne et sur la formation du camp près la ville de Réunion-sur-Oise* (Guise). Cette pièce, en date du 15 octobre 1793, a été rédigée par les administrateurs et procureur général syndic du département, les citoyens Lefèvre, Aubry, Huet et Regnault. Après avoir énuméré les mesures prises par les généraux Parent et Beauregard pour s'opposer à l'invasion et repousser l'ennemi, ils signalent les inconvénients qui peuvent résulter de l'esprit de rivalité et de la mésintelligence sourde qui règne entre ces deux chefs et les troupes placées sous leurs ordres; ils concluent en émettant l'espoir que la présence du général Belair, chargé du commandement en chef, suffira pour y apporter remède. Le Bulletin de la Société de Laon contient, en outre, des rapports sur des fouilles archéologiques et sur la découverte d'objets antiques trouvés dans le département; mais l'examen de ces travaux, qui contribuent à faire connaître l'activité de cette Société, ne nous appartient pas et rentre dans les attributions d'une autre section du Comité.

MICHELANT,

Membre du Comité.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET DU COMITÉ DU MUSÉE LORRAIN.

19e et 20e années, 1870-1871, 2 fascicules in-8°.

J'aurai peu de choses à dire de ces deux volumes, d'abord parce que, comme l'indique leur titre, l'archéologie y occupe une place relativement considérable, ensuite parce que, pour la partie même qui rentre dans nos attributions, le renvoi tout à fait exceptionnel qui m'en a été fait me trouve absolument sans préparation et sans compétence sur les choses de la province. A cette première impression s'en est jointe une autre bien autrement pénible, lorsqu'en feuilletant ces pages j'y ai retrouvé en maint endroit la trace des catastrophes qui ont frappé la France en général, et d'une manière toute particulière nos malheureuses provinces de l'Est. Ici, c'est un document tiré de la bibliothèque de la ville de Strasbourg, qui ne fait que rendre plus sensible la destruction du précieux dépôt où

Digitized by Google

il était conservé. Ailleurs, ce sont des mentions succinctes, mais d'autant plus douloureuses dans leur brièveté même, des événements qui ont momentanément arrêté les travaux de la Société et la publication du journal. Enfin, comme si tous les fléaux étaient conjurés contre cette modeste et utile entreprise, en juillet 1871, l'incendie de la Galerie des Cerfs et du Musée lorrain vient mettre en question son existence elle-même.

Par ces diverses considérations, nous nous bornons à indiquer, parmi les mémoires historiques compris dans ces deux volumes, celui de M. Lepage, *Sur l'Austrasie et le royaume de Lorraine*, la *Relation du voyage de la reine Marie Leszczinska*, tirée du *Journal historique du chevalier Daudet*, pour compléter des fragments déjà donnés par mon collègue de la Bibliothèque nationale, M. J.-A. Schmit, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, année 1869. Parmi les variétés, nous signalerons : *Les abbesses lorraines de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons*, par M. Arthur Benoit; une *Note* du même *sur les réfugiés lorrains dans le pays de Nassau*, à la suite des grandes guerres du XVIIe siècle; enfin une autre *Note sur la tombe du poëte Saint-Lambert au Père-Lachaise*, due au même collaborateur, pour compléter le travail de M. Lallement *sur le lieu de naissance du même poëte* (Nancy, 26 décembre 1716). On nous permettra aussi d'accorder une mention aux *Recherches de bibliographie lorraine*, par M. l'abbé Marchal, ainsi qu'à une *Note* de M. Meaume *sur l'acquisition*, par le musée lorrain, *de la bibliothèque et des collections lorraines*, de ce savant et laborieux abbé, mort le 12 novembre 1871, et sur lequel on trouvera une notice nécrologique dans le Bulletin de ce mois.

Nous ne pouvons mieux finir que par le passage relatif à cette acquisition. «En résumé, dit M. Meaume, l'incendie a privé le musée lorrain d'une bibliothèque précieuse à plus d'un titre, mais dans laquelle un grand nombre d'ouvrages ne présentaient aucun caractère lorrain. Il en possède maintenant une nouvelle, plus nombreuse, plus riche, plus précieuse, et dont tous les volumes se rattachent à la Lorraine, soit par leur auteur, soit par leur contenu, soit par le lieu d'impression, soit par des autographes rappelant les savants ou les établissements publics qui les ont possédés.

E.-J.-B. Rathery,

Membre du Comité.

Digitized by Google

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE NATIONALE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE CAEN.

1873.

Le dernier volume publié des Mémoires de l'Académie de Caen porte le millésime de 1873. Il est en avance sur celui de 1872, qui paraîtra dans quelques mois, et qui sera consacré tout entier au fondateur de l'Académie, Moisant de Brieux.

L'Académie, ayant ouvert un concours sur *la vie et les œuvres* de ce savant personnage et sur *ses relations avec la société lettrée de son temps*, renfermera dans une publication spéciale le rapport sur le concours, l'ouvrage couronné, et un choix fait avec un respect tout filial dans les œuvres de celui dont elle honore la mémoire.

C'est un trait distinctif et un titre légitime des Sociétés savantes des départements que ce culte passionné des souvenirs locaux et cette application sincère à former, à compléter le musée de famille. Il faut sans doute faire une part à l'optimisme, et corriger quelquefois, selon le droit de la critique, l'indulgence des jugements. Mais le principe est louable et doit être encouragé. Les académies normandes sont fidèles observatrices de cette tradition respectable; leur tâche est facilitée par l'abondance des noms, souvent célèbres, quelquefois illustres, inscrits à chaque page des annales du *pays de sapience*.

Ce volume est certainement un des mieux remplis et des plus variés de la collection. Indépendamment de quelques études scientifiques et médicales, dont il ne m'appartient pas d'apprécier la valeur, j'y rencontre des travaux sérieux sur l'histoire, sur la philosophie, sur les arts; des biographies animées et instructives; des poésies, enfin, dont plusieurs portent un cachet de distinction et de facilité.

La fondation d'une école libre de sciences politiques, due à l'initiative de MM. Émile Boutmy et Ernest Vinet, a donné lieu à un rapport solidement pensé et gravement écrit de M. Bertrand, ancien maire de Caen, ancien député, ancien doyen de la Faculté des lettres. C'est une étude judicieuse et modérée des services que peuvent rendre à la société, dans un temps de funestes utopies, des leçons savantes, élevées, impartiales, sur les vrais principes sociaux. Les dangers de l'ignorance, et surtout de la demi-science,

Digitized by Google

en pareille matière, sont peints énergiquement par l'auteur de ce rapport, et, s'il s'exagère quelque peu les effets que l'on peut espérer de l'institution nouvelle, c'est l'illusion pardonnable d'un homme de bien, qui a besoin de croire à la puissance des théories épurées par un sentiment patriotique, et qui voudrait les voir travailler loyalement à la conciliation désirable de deux principes salutaires, la conservation et le progrès.

Le nouveau professeur d'histoire de la Faculté des lettres, M. Rambaud, successeur du regretté M. Dansin, nous retrace les vicissitudes du manuscrit de Robert de Clary, gentilhomme picard, guerrier et historien de la quatrième croisade, comme le Champenois Villehardouin, son compagnon d'armes, et qui partage avec lui l'honneur d'avoir appliqué le premier la langue vulgaire à un récit national.

Je ne suivrai pas le docte professeur dans cet exposé, dont plusieurs détails sont de nature à susciter la contradiction[1]. Ce que personne ne contestera, c'est que M. le comte Riant a rendu service aux lettres en publiant le premier cette œuvre toute française, que gardait depuis trop longtemps la bibliothèque de Copenhague, où elle s'était égarée, on ne sait comment, il y a deux ou trois siècles.

Le livre, en lui-même, selon M. Rambaud, doit surtout sa valeur à deux circonstances qui le distinguent de celui de Villehardouin, et auxquelles il doit d'en être le précieux complément.

Robert de Clary était Picard, ce qui le porte à insister sur la part que les Picards ont prise à la conquête, tandis que Villehardouin, Champenois, fait ressortir de préférence les titres de la Champagne au souvenir de la postérité. Il était noble, mais pauvre; plus soucieux de ménage que de diplomatie. Il n'avait point de rôle officiel, n'était pas admis dans le conseil des princes, n'était chargé, en dehors de son service militaire, d'aucune responsabilité. Aussi révèle-t-il certains détails que le grand maréchal de Champagne a laissés dans l'ombre. Les renseignements inédits qu'il nous donne sur la quatrième croisade sont précisément ceux qu'a omis la prudence diplomatique de Villehardouin. « Ce récit d'un mécontent, ou tout au moins d'un indépendant, dit M. Rambaud, ne dissimule pas les fautes des chefs; il n'a de ménagements pour per-

[1] M. Meyer, membre du Comité, a présenté à ce sujet des observations qui ont été consignées au procès-verbal (voy. ci-dessus, page 9).

Digitized by Google

sonne. Il a d'autres passions que Villehardouin, mais il a des passions. Derrière le livre, nous trouvons un homme et un caractère. »

Ce jugement explique la prédilection du critique pour un auteur qui a fourni à notre littérature historique un de ses plus vieux monuments.

Une dissertation de M. Caillemer sur *Le contrat de société à Athènes* montre les qualités ordinaires de ce jeune savant : une érudition exacte, une étude consciencieuse des sources, une analyse lumineuse des éléments de la législation grecque avec un regard vers la législation moderne, des vues justes, des conclusions positives, tout ce qui peut constituer un solide et sérieux travail.

M. Jules Carlez poursuit son histoire fragmentaire de la musique française. Dans un article piquant, intitulé *Grimm et la musique de son temps*, il conteste au spirituel critique le sentiment musical. Il le réduit à l'exposition d'idées neuves et élevées, quand il se renferme prudemment dans la théorie; mais, au point de vue pratique, il lui dénie toute autorité.

Un ingénieux fantaisiste, qui paraît consacrer son érudition à réhabiliter les animaux les plus méconnus, M. Bataillard, nous entretient des *ânes légendaires*. Il les gratifie d'une sorte de célébrité religieuse, comme il a mis en relief la célébrité patriotique des oies, modestes sauveurs du Capitole. Ce sont les amusements d'un homme d'esprit; mais, à travers un travail d'apparence frivole, il nous laisse voir des qualités sérieuses qu'il ne tiendrait qu'à lui d'appliquer à d'autres sujets.

Un fragment d'un tableau de la poésie française au XIXe siècle, où M. David, lauréat des Jeux floraux, juge avec sévérité Delille et son école, Lebrun, Marie-Joseph Chénier, avec indulgence Fontanes, André Chénier, Millevoye, et surtout Andrieux, offre un travail incomplet, quelquefois inexact, mais qui ne manque ni de trait ni de nouveauté.

Je mentionnerai seulement une grave étude de M. Chauvet, professeur de philosophie, sur la *théologie de Galien*, théologie qui se réduit à la glorification des causes finales, que Bossuet, dans la *Connoissance de Dieu et de soi-même*, a si admirablement mises en lumière; et un court extrait d'un utile travail, non terminé, de M. Ferrand, préfet du Calvados, sur les intendants au XVIIe siècle. Ces deux morceaux, peu étendus l'un et l'autre, méritent d'être lus tout entiers.

Digitized by Google

Trois notices biographiques, d'un intérêt varié, appellent aussi notre attention. La plus importante est due à la plume spirituelle et savante de M. Joly, doyen de la Faculté des lettres. Elle a pour sujet la vie et les œuvres d'Edmond Legrain, peintre de Vire, artiste énergique, mais incomplet, arrêté dans son élan par son amour pour sa ville natale, qu'il ne voulut jamais quitter, si ce n'est pour un pèlérinage annuel au musée de Paris, où ses œuvres étaient accueillies avec faveur, et qui a laissé quelques portraits vivants et quelques tableaux bien touchés sur des scènes de la vie religieuse.

La seconde notice, œuvre de M. Lavalley, est consacrée à M. Lefèvre, commandant du génie, son beau-père. Nous avons connu cet esprit d'élite, resté volontairement obscur, et qui, dans les séances de l'Académie de Caen, nous initiait, par une improvisation lumineuse, aux découvertes les plus récentes de la science.

La troisième notice, enfin, due à M. Robillard de Beaurepaire, nous retrace les études et les succès de Georges Besnard, professeur de droit, esprit délicat et heureusement réglé, mort à 38 ans, avant d'avoir eu le temps de faire apprécier toute sa valeur.

Je ne serais pas complet si je ne disais un mot des poésies, plus nombreuses que dans les publications précédentes, qui terminent ce volume. MM. Travers, secrétaire perpétuel; Rossignol, Piédagnel, Paul Blier, correspondants; Collas, conseiller à la cour d'appel, en font les honneurs. Elles ne manquent ni de vigueur ni de grâce. La *vile prose* ne suffit pas à l'imagination normande. Les compatriotes de Malherbe, de Corneille, de Casimir Delavigne, prêtent toujours l'oreille à cette voix mystérieuse de la poésie, qui vient de leurs ancêtres et qu'ils ne laissent pas sans écho.

THÉRY,

Membre du Comité

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Recueil des publications de la Société nationale havraise d'études diverses.

7 vol. in-8°, comprenant les 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37 et 38e années. (1863 à 1871.)

J'aurais mauvaise grâce à me plaindre, comme je le faisais il y a dix ans[1], de la parcimonie avec laquelle on mesure la place de l'archéologie dans les publications de la Société havraise d'études diverses, d'abord parce que, depuis quelque temps, l'archéologie paraît plus en faveur dans cette savante compagnie, mais surtout parce que je suis extrêmement en retard avec elle. Ce n'est pas, du reste, seulement avec la Société havraise que j'ai un arriéré dont je suis confus, je suis dans le même cas avec plusieurs autres; aussi demanderai-je la permission de m'expliquer à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être secrétaire de la section ; je n'ai pas besoin d'ajouter que c'est là un titre dont je suis très-fier; mais il me faut dire que c'est aussi une charge sérieuse qui réclame la plus grande part des rares loisirs que me laissent mes fonctions à la Bibliothèque nationale. Aussi est-ce toujours à mon corps défendant que j'accepte, comme membre du Comité, la mission de rendre compte des travaux périodiques des Sociétés savantes. Dans l'impossibilité où je suis d'être à la fois secrétaire ponctuel et rapporteur régulier, sans choisir entre ces devoirs divers, je m'acquitte de mon mieux de ceux qui sont de stricte obligation, et j'attends des loisirs qui n'arrivent guère pour songer aux autres, c'est-à-dire pour étudier avec l'attention qu'ils méritent les travaux de nos collaborateurs des départements. Je demande donc un bill d'indemnité pour ces négligences involontaires, en priant la section d'agréer le rapport succinct que m'a arraché l'arrivée d'un volume de la Société havraise, qui est venu depuis notre dernière séance s'ajouter à six autres que j'avais, à mon grand regret, laissé s'empiler sur ma table de travail,

[1] *Revue des Soc. sav.* 3e série, t. II, p. 381.

Digitized by Google

Le premier de ces sept volumes, comprenant les travaux de l'année 1863, la 30e de la Société havraise, a été publié en 1864. J'aurais pu le rendre, il y a longtemps; il ne contient rien qui soit de notre ressort. Le second, qui embrasse la 31e et la 32e année, a été publié en 1865. Dans ce volume de 700 pages, l'archéologie n'en occupe que 12, employées par un mémoire de feu M. Léon Fallue, intitulé : « De l'armement des Romains et des Celtes à l'époque de la guerre des Gaules, d'après les commentaires de César, à propos des armes antiques postérieures de plusieurs siècles à la conquête trouvées devant Alise-Sainte-Reine. » C'est une pièce de plus, je ne puis dire nouvelle, à ajouter au dossier de la question d'Alise et d'Alaise. On ne doit pas s'en souvenir, mais j'ai déjà eu l'occasion de déclarer dans la *Revue*, que je me reconnais incompétent sur les questions de topographie et de stratégie; aujourd'hui, plutôt que de me jeter, sous prétexte d'études sur l'âge de telles ou telles armes, dans une mêlée où personne ne peut encore dire qu'il ait remporté la victoire, je préfère avouer que je connais peut-être moins mal les monnaies, qui de tous temps ont été considérées comme le nerf de la guerre, que les armes avec lesquelles on la faisait jadis.

Le volume de la 33e année, publié en 1867, inaugure au Havre une ère nouvelle pour l'archéologie; de ses 450 pages, le *Tableau archéologique de l'arrondissement du Havre*, par M. Ch. Roessler, en occupe plus de 100. Il est vrai que ce travail y est à peu près isolé, car on ne peut ranger sous la rubrique *Archéologie* d'agréables souvenirs de voyage, esquissés par M. G. Réfuveille, sous le titre de *Promenade dans l'Avranchin*. Au contraire, c'est bien œuvre d'archéologue qu'à voulu faire et qu'a faite M. Roessler. Son *Tableau* est une sorte de répertoire archéologique abrégé de l'arrondissement du Havre, ou plutôt une leçon sur les monuments des diverses époques de cette région. M. Roessler passe en revue tout ce que l'on a découvert dans l'arrondissement du Havre, qui est, dit-il, particulièrement pauvre en monuments gaulois, et où l'on aurait peine à en montrer un seul de ceux que l'on nomme druidiques, mais où l'on a cependant trouvé des hachettes de silex ou de bronze, ainsi que des monnaies gauloises. Le chapitre consacré à l'époque romaine est plus riche : Lillebonne, où l'on a trouvé d'intéressantes inscriptions, notamment la grande statue d'Apollon, de bronze doré, conservée aujourd'hui au Louvre, ainsi que la statue de marbre blanc du musée

Digitized by Google

de Rouen, et en 1870 la mosaïque de Felix et d'Amor[1], fait partie de l'arrondissement du Havre; c'est dire que M. Roessler a eu d'intéressants monuments à signaler. Le moyen âge et la Renaissance lui ont aussi fourni un grand nombre de monuments de tous genres qu'il a enregistrés rapidement, et qu'il a même parfois fait reproduire, comme un fragment des peintures murales de la crypte de Saint-Jean d'Abbetot, la pierre tombale de Katerine de La Roë à Honfleur. M. Roessler, qui dans l'introduction de son travail dit avec beaucoup de justesse : *L'histoire sans l'archéologie semble toujours quelque peu légendaire*, est un bon esprit, et il y a lieu de féliciter la Société havraise de le posséder parmi ses membres, où les archéologues sont en minorité.

Nous retrouvons M. Roessler dans le volume suivant, celui qui, publié en 1868, comprend les mémoires de la 34e année. Cette fois nous n'avons plus affaire à un travail d'ensemble, mais à une étude spéciale intitulée : *Exploration des sépultures gallo-romaines du Mesnil-sous-Lillebonne, en mai, juillet et août 1867*. M. Ch. Roessler s'est montré dans ce travail observateur de la bonne école, de l'école méthodique; il décrit bien et brièvement ses trouvailles et les illustre par des bois. On lira avec fruit le récit de cette exploration. Vient ensuite, dans le même volume, un mémoire intitulé : *Reconnaissance de la sépulture de Guillaume Malet, fondateur du prieuré de Graville*, par M. Brianchon. Le sujet était intéressant, et M. Brianchon l'a traité avec conscience et talent. Une planche représentant Guillaume Malet (mort dans la première partie du XIIIe siècle) et sa femme, dont on ignore le nom, accompagne le compte rendu de M. Brianchon, qui nous apprend que la dépense de cette reconnaissance et de la restauration de cette tombe retrouvée dans l'église Sainte-Honorine de Graville a été faite en partie par un baronnet anglais, sir Alexander Malet, qui descend de l'illustre famille normande des Malet de Graville.

Je trouve encore dans ce volume une sorte de projet de répertoire archéologique de l'arrondissement du Havre, sous le titre de *Notes inédites d'archéologie et d'histoire sur quelques localités de l'arrondissement du Havre*, par feu M. Léon Fallue. Ce titre est touchant lorsqu'on le rapproche de cette phrase de l'introduction : « Depuis quarante ans que je m'occupe d'archéologie et d'histoire, j'ai réuni une foule

[1] Voyez, sur ces trois importants monuments, *Revue des Sociétés savantes*, 5e série t. V, p. 310 à 319, et ici même, p. 57.

Digitized by Google

de notes inédites susceptibles d'être utilisées pour des travaux que je ne me sens plus le courage d'entreprendre. Mais, ne connaissant pas le sort que ces notes auront après moi, je prends le parti d'en publier quelques-unes qui pourront servir à qui voudra les utiliser.

La mort n'a pas permis à M. Fallue d'imprimer lui-même ces notes, mais elles ont eu le sort qu'il leur souhaitait, et ont sans doute été déjà utilisées dans le répertoire archéologique définitif de la Seine-Inférieure que l'on doit à M. l'abbé Cochet.

Dans le volume publié en 1869, 35e année, M. Roessler représente seul l'archéologie. Il y a inséré deux travaux : 1° *Le tombeau de Mausole, d'après les historiens anciens et les découvertes de M. Newton à Halicarnasse;* 2° *Note sur une figurine en bronze représentant Cybèle.* Je ne m'arrêterai pas sur le premier de ces écrits, qui s'écarte un peu du ressort de la section d'archéologie; quant à la note, je reprocherai à son auteur d'avoir négligé de mentionner les dimensions du buste de Cybèle qui en fait le sujet [1]. Je dis *buste* et non *figurine*, comme M. Roessler, que je critique à mon aise, grâce au dessin qu'il a eu soin de placer en tête de son travail. Je lui reprocherai en outre d'avoir, d'après dom Montfaucon et dom Martin, cité le buste de bronze de Cybèle trouvé à Paris, sans rappeler à ses lecteurs qu'on peut voir ce précieux monument au cabinet des médailles et antiques, à la Bibliothèque nationale.

Le volume de la 30e année, publié en 1869, ne comprend qu'un seul mémoire d'archéologie; en tête nous trouvons encore le nom de M. Roessler, cette fois en compagnie de MM. Menant et Devaux. Ce mémoire est intitulé *Les sépultures gallo-romains du Havre.* Il s'agit de sépultures découvertes dans le terrain dépendant d'un couvent que les Dominicains viennent de fonder au Havre. Le morceau capital est un vase de terre rouge avec sujets en relief, de bon style, dont M. de Longpérier a entretenu l'Académie des inscriptions le 10 juin 1870, et dont les sujets sont relatifs aux amours de Vénus avec Mars et Anchise. Des bois et des planches fort bien exécutés accompagnent ce mémoire, qui fait honneur aux trois auteurs ainsi qu'à la Société havraise.

[1] Peut-être ces détails et d'autres encore ont-ils été consignés dans le Bulletin bimensuel de la Société d'études diverses, n° de juillet-août 1869, où ce monument a été mentionné, comme nous l'apprend M. Roessler; mais ce bulletin n'accompagne pas ce volume, et je saisis cette occasion de dire qu'on ne le trouve pas régulièrement, comme cela serait désirable, dans les volumes de *Mémoires*.

Digitized by Google

Quant au plus récent des volumes de la Société havraise, celui qui porte le millésime de 1872 et se rapporte aux années à jamais néfastes 1870 et 1871, on y trouve jusqu'à six mémoires relatifs à l'archéologie. C'est d'abord une notice de M. Roessler sur la mosaïque découverte à Lillebonne en 1870, dont nous venons de parler. Cette notice se compose de quelques mots d'avant-propos et d'une lettre de M. Roessler à M. de Longpérier, suivie de la réponse de l'archéologue parisien à son frère du Havre.

Ces lettres sont intéressantes, mais leur publication a été trop tardive pour qu'il soit utile de s'y arrêter. Tout le monde les connaît ici, puisque M. Chatel a lu à la Sorbonne, en 1870, pour M. Roessler absent, une notice sur la mosaïque de Lillebonne, qui a été analysée dans la *Revue des Sociétés savantes*[1]. Je n'y reviendrai donc pas et me contenterai de rappeler qu'en mai 1870 M. l'abbé Cochet a fait paraître dans la *Revue archéologique* un mémoire sur ce monument, l'un des plus importants qui aient été découverts depuis longtemps en France, et que M. Chatel, à notre dernière réunion de la Sorbonne (avril 1873), revenant pour son compte sur ce sujet, a lu sur la *Mosaïque de Lillebonne* une dissertation très-développée dont il a déjà été fait mention dans la *Revue des Sociétés savantes*[2], et qui doit paraître dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*.

Plus loin, M. Devaux a lithographié lui-même la plus ancienne des maisons du Havre, pour en conserver le souvenir au moment où des réparations venaient de lui faire perdre son caractère primitif. M. Devaux suppose que cette maison, dont la porte était fort ornée, remontait au XVIe siècle et avait dû être construite pour un ecclésiastique.

De la page 415 à la page 430, l'infatigable M. Roessler a consigné des *Notes sur quelques points d'archéologie locale*. C'est une suite ou un supplément au *Tableau archéologique* du volume de 1867, dont nous venons de parler. On y trouve également la mention de beaucoup de découvertes et d'intéressantes observations. Je noterai une cloche de l'abbaye de Montivilliers qui porte la date de M CCC IIII XX et VIII, le setier en bronze de la vicomté de Lillebonne aux armes de la maison d'Harcourt, un bref compte rendu de fouilles au *tumulus* de Trouville-en-Caux exécutées par M. Brian-

[1] 5e série, t. I, p. 426. Voy. aussi, sur la mosaïque de Lillebonne, même volume, p. 421.

[2] 5e série, t. V, p. 316.

Digitized by Google

chon, la description d'une chapelle du XIIe siècle à Saint-Romain, enfin des carreaux émaillés. Je m'arrêterai pour faire une légère critique. M. Roessler dit avoir rencontré dans une collection privée, à Manéglise, deux médailles d'or recueillies à Sandouville, l'une à l'effigie de Charles V avec ces légendes : KAROLVS DI GR.FRANCORV.REX. XPC VINCIT XPC REGNAT XPC IMPERAT; l'autre sans inscription et gauloise. Il valait autant ne pas parler de ces deux monuments numismatiques que d'en parler aussi succinctement, et surtout il aurait mieux valu les nommer tous deux monnaies, car l'un est sans doute un *écu d'or* et non une médaille, tandis que l'autre est un statère gaulois dont il aurait fallu indiquer le type. Dans cette rapide nomenclature, on remarquera encore la description et le dessin d'un chapiteau provenant de Saint-Denis de Lillebonne, qui se rattache à cette intéressante question soulevée par M. Fleury, cette année même (1873), dans une de nos séances de la Sorbonne[1]. En effet, M. Roessler paraît considérer ce chapiteau comme appartenant au « style qui marque le développement de l'architecture de l'époque mérovingienne à l'époque carlovingienne. » Ce travail est suivi d'une *Note* de M. Duval de Lillebonne *sur les diverses découvertes faites à l'emplacement de l'église Saint-Denis*, et d'une lettre de M. Brianchon *sur les briques moulées d'une maison de Saint-Eustache-le-Pont*, qu'on ne lira pas sans profit; enfin, toujours au point de vue de la section, ce volume se termine par une *Note sur quelques antiquités de Gonfreville-l'Orcher et de Honfleur*, par M. J. Bailliard.

Ce dernier travail est une sorte d'inventaire de différentes découvertes, auquel je ne reprocherai que les commentaires, peut-être superflus, dont l'auteur a cru devoir faire suivre une énumération de monnaies consulaires. On ne le lira cependant pas non plus sans profit; je signalerai surtout un objet en bronze qui intéressera particulièrement les archéologues qui, comme MM. Quicherat et Bertrand, nos collègues, se sont souvent appliqués à commenter les usages et les ustensiles des Gaulois. C'est un porte-lampe dont le dessin figure page 451, et qui ressemble beaucoup, dit M. Bailliard, à celui qui paraît sur la planche XII des *Antiquités gallo-romaines Eburoviques, publiées d'après les recherches et les fouilles dirigées par M. Th. Bonnin.*

[1] Voyez le compte rendu des séances de la Sorbonne, *Revue des Soc. sav.* 5e série, t. V, p. 334.

Digitized by Google

Malgré la rapidité avec laquelle je viens de parcourir ces sept volumes, j'espère avoir montré que, si la Société havraise a été lente à se décider à faire place à l'archéologie, maintenant elle paraît avoir pris goût à cette branche des sciences historiques. Il faut espérer que la savante compagnie persévérera dans ces excellentes dispositions.

CHABOUILLET,

Membre du Comité.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE DE SOISSONS.

Tome XX. Soissons, imprimerie de Fossé d'Arcosse, 1866, in-8° de 462 pages. — Tomes I et II de la deuxième série, *ibid.* 1867 et 1868, 2 vol. in-8° de 255 et 399 pages, avec deux eaux-fortes.

Ces trois volumes portent des dates de publication déjà bien éloignées; mais, pour expliquer, pour excuser le retard que j'ai mis à rendre compte des mémoires d'archéologie que renferment ces trois volumes, j'aime à me persuader que lesdites dates sont fautives. Le dernier volume a paru peut-être depuis que Soissons est délivré de l'occupation prussienne, car je remarque dans ce volume deux jolies eaux-fortes de M. Laurent, datées de 1870. Quoi qu'il en soit, je trouverai mon excuse dans les événements, si cruels et si douloureux, qui ont empêché trop longtemps la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons de se réunir et de poursuivre ses travaux. Hélas! comment les membres de cette Société auraient-ils eu le courage de s'intéresser à leurs études favorites pendant que leur admirable musée était à la merci de l'invasion étrangère? Comment auraient-ils donné suite à leurs excursions archéologiques dans les environs de Soissons, lorsque les Allemands étaient maîtres de la ville et du pays? De là, l'ajournement forcé de la publication du Bulletin de la Société; de là, aussi, les lenteurs inusitées de ce compte rendu retardataire. Enfin la ville de Soissons a repris possession d'elle-même : l'ennemi s'est éloigné ; enfin la France respire, et nous pouvons tous retourner à nos habitudes, à nos goûts, à nos plaisirs, c'est-à-dire à la science, à l'histoire, à l'archéologie.

Je vais donc parler des trois volumes qui sont entre mes mains, et dont j'avais lu le premier bien avant la guerre, bien avant les

Digitized by Google

tristes et sombres événements qui l'ont suivie. Il me semble que c'était hier, mais, comme le disait en 1865 le président de la Société archéologique de Soissons, en commençant le compte rendu annuel des travaux de cette Société : « Vous parler de la rapidité avec laquelle le temps passe serait répéter une réflexion que chacun de nous se fait tous les jours. » Bien des mois, bien des années ont passé depuis que M. Leclerc de Laprairie se plaisait à rappeler que, si le temps s'enfuit avec une rapidité inexorable, les Sociétés savantes, telles que la Société archéologique de Soissons, comptent les années par des travaux solides et durables, par des publications utiles et intéressantes.

Les trois volumes du Bulletin de la Société archéologique de Soissons, que je vais examiner seulement au point de vue de l'archéologie, prouveront assez que les archéologues savent bien employer leur temps. La Société, qui a maintenant vingt-six années d'existence, n'a pas publié moins de 22 volumes, remplis des procès-verbaux de ses séances et de ses travaux les plus remarquables, les plus dignes d'éloges. On dirait que cette Société prend à tâche de continuer les honorables traditions de l'ancienne Académie de Soissons, qui était contemporaine de l'Académie française, et qui, après avoir, sous le règne de Louis XIV, essayé de suivre d'un peu loin les traces de son illustre devancière, s'était décidée, dans le dernier siècle, à imiter de préférence l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'ancienne Académie de Soissons, en effet, a pu s'enorgueillir d'avoir fait succéder aux harangues de Julien d'Héricourt et aux poésies d'Hélène Basin les dissertations historiques et archéologiques de l'abbé Lebeuf et de Gouye de Longuemare.

Arrêtons-nous d'abord à la curieuse notice que M. de Laprairie a consacrée aux anciennes cloches du département, notice qui a paru en quatre parties dans les trois volumes du Bulletin datés de 1866, 1867 et 1868. Il y avait, avant la Révolution, un nombre prodigieux de cloches dans les églises et les couvents, comme dans les édifices municipaux. Beaucoup de ces cloches étaient de vénérables monuments du moyen âge ; beaucoup se recommandaient à l'intérêt local par leur fabrication artistique et surtout par leurs inscriptions. La plupart de ces cloches ont été fondues pour faire de la monnaie de cuivre ou des canons. Celles qui ont échappé à la destruction révolutionnaire méritent d'être signalées et décrites. On s'occupera peut-être un jour d'un travail d'ensemble sur les cloches anciennes qui

Digitized by Google

subsistent encore ; ces cloches seront classées alors par catégories, par siècles, par provinces, par noms de fondeurs; on recueillera soigneusement leur épigraphie, qui est si variée, parfois si singulière, et toujours importante pour l'histoire des lieux, des hommes et des événements. Voilà ce que M. de Laprairie a voulu faire, voilà ce qu'il a fait pour le département de l'Aisne.

Dans les prolégomènes de sa notice, M. de Laprairie nous fait observer que les inscriptions des cloches, celles du moins qu'il a rassemblées et qui peuvent offrir un aperçu de ce que serait ce répertoire épigraphique avec son classement et son commentaire, n'évoquent pas seulement des noms appartenant à la noblesse et au clergé : ce sont surtout des bourgeois, des marchands, de simples habitants des campagnes, qui ont voulu concourir à la dédicace de ces cloches, qu'ils regardaient comme les confidentes et les messagères de leurs devoirs et de leurs labeurs, de leurs joies et de leurs deuils. M. de Laprairie avait donc eu d'abord l'idée de distinguer, dans un ingénieux classement, les cloches aristocratiques, les cloches bourgeoises et les cloches populaires. Son premier rapport concerne 43 cloches anciennes, antérieures à la Révolution, dans la ville de Soissons et dans les communes voisines. Trois de ces cloches sont du XIVe siècle, trois du XVe et dix du XVIe. La plus curieuse est celle qui figure en tête de cet inventaire raisonné, la cloche du village de Camelin, laquelle a 72 centimètres de hauteur et 84 de diamètre ; elle présente cette inscription, qui en fait un monument historique : *le porte le nom demoiselle Jehenne Delvilly* (peut-être *de Juilly*) *qui fu fame Bocere de Kamely, et me fist Jehan Jouvente l'an 1361.* Ce Jean Jouvente, qui a fabriqué cette cloche pour l'église de Camelin, n'est autre que le célèbre fondeur qui, vers la même époque, fondit la cloche de l'horloge du Palais, par ordre du roi Charles V, ainsi que la grosse cloche du château de Montargis.

On a lieu de s'étonner que la cathédrale de Soissons, qui fut saccagée d'une manière si épouvantable lors de la prise de cette ville par les Huguenots en 1567, ait conservé alors deux de ses anciennes cloches. Ce ne sont, il est vrai, que deux petites cloches qui sonnent les quarts à l'horloge de la cathédrale et dont l'inscription nous apprend que *M. I. Vernier, echevin de Soissons*, les fit faire en 1497. Quelques-unes des cloches du département de l'Aisne portent des figures en relief et des emblèmes de diverses sortes, qu'il ne serait pas facile de comprendre et d'expliquer, quoiqu'ils

Digitized by Google

accusent généralement une intention pieuse. Ces reliefs et ces gravures en creux ne manquent pas d'un certain art du dessin. On y reconnaît ordinairement les armes parlantes du fondeur, les insignes de sa corporation, c'est-à-dire les fleurs de lys royales, ou les armoiries des donateurs, des parrains et marraines, de l'église ou du couvent, etc. La cloche de Pierrefonds, qui dépendait autrefois du diocèse de Soissons, offre un des plus curieux spécimens de ce genre de décoration. M. de Laprairie a relevé avec soin les inscriptions et surtout les noms des fondeurs; mais le plus grand nombre des cloches anciennes ne portent aucun nom d'artiste.

La découverte d'un ancien cimetière, où l'on a cru reconnaître le caractère des sépultures mérovingiennes, a fourni à M. Calland le sujet d'une dissertation où les faits précis, simplement présentés et méthodiquement étudiés, cèdent trop souvent la place à des considérations générales, qui, pour être ingénieuses et savantes, n'en sont pas moins vagues et conjecturales. L'existence de ce cimetière sur le plateau qui domine au nord la commune de Saconin, canton de Vic-sur-Aisne, avait été reconnue, il y a cinquante ans. C'est encore la charrue qui a de nouveau rencontré, en cet endroit, des tombes en pierre, rangées par groupes sur plusieurs lignes. On a ouvert seulement une trentaine de ces énormes tombes, au nombre de plus de 300, qui ne contenaient guère que des ossements, sans aucun signe extérieur, païen ou chrétien, qui pût indiquer leur âge et leur origine. On avait pourtant recueilli, parmi ces ossements, des armes et des plaques de ceinturon « au caractère mérovingien, » dit M. Calland, mais ni colliers, ni bagues, ni fibules, ni bracelets, avec une seule médaille fruste, appartenant au règne de Constantin. Il n'a pas été possible, non plus, de trouver un seul vase intact, quoique des fragments de poterie romaine, noircis par le feu, aient été ramassés dans un lit de cendres de charbons et de pierres brûlées. On a trouvé, en outre, de nombreux débris de tuiles à rebords, au nombre desquels il en est deux « ornés de cercles concentriques gravés dans la pâte. » Quant aux crânes qu'on a pu extraire des tombes ouvertes (et l'on comprend qu'on n'en ait pas fouillé davantage, puisque le couvercle de chacune d'elles pèse deux ou trois cents kilogrammes, d'après les calculs de M. Calland), ces crânes ne suffisent peut-être pas, malgré les progrès de la science anthropologique, pour faire connaître si ce cimetière remonte à 1500 ans, comme celui de Pommiers, et s'il était situé dans le voi-

Digitized by Google

sinage d'une station militaire franque ou mérovingienne, aujourd'hui disparue et entièrement effacée.

Un autre cimetière, indiqué par quelques découvertes dans la forêt de Longpont, à peu de distance de l'abbaye, au lieu dit *le Champ Mentard* ou *la Chapelle Mentard*, a permis d'établir d'une manière certaine l'emplacement de cette chapelle, qui n'avait pas laissé de traces, si ce n'est dans le Cartulaire de Longpont. M. de Laprairie a examiné les tombes, qui ne portaient aucun signe ni aucune inscription et qui ne renfermaient que des ossements; il ne s'est pas borné à constater l'existence des substructions voisines, qui donnent le périmètre de la chapelle, à l'ouest du cimetière : il a démontré, d'après le texte des Bollandistes, que le fameux miracle de saint Bandry, évêque de Soissons au vi^e siècle, qui n'eut qu'à enfoncer son bâton dans la terre pour en faire sortir une source jaillissante, avait dû être opéré, non pas au village d'Arthèse, comme on le croit généralement, mais bien dans la forêt de Retz ou de Longpont, près du lieu appelé *Aiditius*, non loin de l'endroit même où fut construite une chapelle, en souvenir de ce miracle, sous l'invocation de saint Bandry. C'était à cette chapelle que se rendait autrefois le curé d'Arthèse avec ses paroissiens, le jour de la fête du saint patron. Quant au nom de la chapelle, il est bien difficile de faire dériver *Mentard*, ou *Dementard*, du bas latin *Metairica*, même avec l'autorité de Muldrac, auteur du *Valois royal*, qui accepte cette innocente étymologie.

Une tranchée ouverte par les travaux du chemin de fer derrière l'abbaye de Saint-Médard, sur un espace de plus de 800 mètres, a produit quelques découvertes de vases et de médailles antiques, qui sont allés se réfugier dans le musée de la Société archéologique; mais cette tranchée avait permis de reconnaître la présence de plusieurs anciens fossés, que les vieux historiens de Soissons n'ont pas négligé d'indiquer. M. Laurendeau, qui a fait depuis de longues années une étude minutieuse du sol, tant à Soissons qu'aux alentours de la ville, s'est attaché à rechercher la direction des fossés encore visibles et bien caractérisés, qui appartiennent à des époques distinctes, et qui ont eu des destinations différentes. Ainsi, un de ces fossés ne paraît pas antérieur aux travaux de fortification qui précédèrent le siége de 1617. Mais, en revanche, M. Laurendeau, en s'appuyant sur les témoignages de Dormay, de Cabaret, de Rousseau des Fontaines et d'autres historiens de Soissons, ne semble pas

Digitized by Google

éloigné de croire qu'on a retrouvé les restes des fossés qui entouraient le *palais de Crouy*, habité par les premiers rois mérovingiens, attenant à l'ancien Champ de Mars d'*Augusta Suessionum* et réuni, par donation royale, au domaine de l'abbaye de Saint-Médard. En tout cas, M. Laurendeau n'a constaté dans ces fossés aucune trace de vase, de limon ou du sable, produite par une eau courante.

Une notice de M. l'abbé Poquet nous présente la description de l'église du village de Pagnan, dans son état actuel, qui n'est rien moins que satisfaisant. Cette petite église, bâtie au XIIe et XIIIe siècle, a été successivement reconstruite, déformée ou remaniée ; on a mûré quelques petites fenêtres à plein cintre ; on a, en revanche, agrandi les autres ; l'ancien clocher, qui était placé au-dessus du chœur, a été abattu, et il le méritait bien, puisqu'il avait produit un écartement de 30 à 40 centimètres dans les murs de soutènement, qu'il a fallu relier avec des chaînes en fer. Le nouveau clocher, élevé sur le porche, date de 1836, mais l'architecte qui a bâti cette espèce de pigeonnier n'a pas songé à refaire les contre-forts de l'église désagrégés par les eaux pluviales et prêts à tomber. Il ne reste donc rien de bien remarquable dans cette église, si ce n'est la chapelle de la Sainte-Vierge, qui n'a pas été aussi maltraitée que le reste de l'édifice. Cette chapelle renferme des peintures polychromes fort intéressantes, représentant un Jugement dernier, une Annonciation et un épisode de la vie de saint Remy. C'est là tout ce qui subsiste de la décoration peinte. Nous espérons, avec M. l'abbé Poquet, que la Commission des monuments historiques prendra en pitié les anciennes peintures qui s'altèrent à vue d'œil. Les peintures murales du XIVe siècle deviennent plus rares de jour en jour ; on ne peut pas, il est vrai, les restaurer toutes ; mais il serait facile de les protéger en les couvrant d'un vernis siccatif. On découragerait ainsi les curés qui leur font la guerre et qui conspirent pour les cacher sous le badigeon.

Dans une seconde notice sur les anciennes cloches du département, M. de Laprairie a décrit encore 13 cloches, qui sont toutes du XVIIe siècle, et qui, par conséquent, offrent peu d'intérêt, quoiqu'elles donnent plusieurs noms de fondeurs. Les plus importantes sont celles de Saint-Quentin, notamment la grosse cloche de la tour Saint-Michel à l'église collégiale, cloche dont Louis XIV avait été parrain avec la reine Anne d'Autriche.

Une notice biographique sur un archéologue, c'est encore de l'archéologie. M. l'abbé Pécheux avait été chargé, par la Société

Digitized by Google

archéologique de Soissons, de composer cette notice sur Stanislas Priou, membre titulaire, actif et infatigable, de la Société, un des meilleurs correspondants des Comités historiques du ministère de l'instruction publique. Il s'est acquitté de cette mission avec une fraternelle sympathie pour la mémoire de son estimable collègue, mort au champ d'honneur, c'est-à-dire sur le terrain même de l'archéologie, en relevant les plans d'une ancienne carrière du village de Cerseuil, où il croyait retrouver les vestiges d'une chapelle mérovingienne. M. Priou était le véritable type de l'archéologue passionné et dévoué; il devait à l'archéologie seule l'instruction très-réelle qu'il avait acquise lui-même, sur le tard, avec le secours des livres; il avait consacré à l'archéologie toutes ses forces physiques et intellectuelles; il ne vivait que pour l'archéologie, et l'on peut dire qu'il en est mort, le 6 mars 1866, à l'âge de 52 ans, après avoir mis au jour une foule d'ouvrages qui témoignent de son zèle et de son enthousiasme pour la science qu'il aimait d'instinct et par vocation.

Dans le volume du Bulletin de 1867, nous retrouvons M. Laurendeau et la topographie historique de Soissons. C'est M. l'abbé Poquet qui avait été chargé par la Société d'examiner les rapports de M. Laurendeau relatifs à un savant mémoire de M. Laprairie sur les fortifications de Soissons à diverses époques de son histoire, mémoire très-remarquable et très-remarqué, qui valut à son auteur autant d'éloges que de critiques. M. Laurendeau, qui, nous l'avons dit plus haut, possède une connaissance exacte de l'ancienne topographie soissonnaise, a non-seulement rectifié différents points du beau travail de M. de Laprairie, mais il l'a encore complété et perfectionné. Il s'est aidé surtout des renseignements incontestables qu'il a puisés dans les histoires inédites de Soissons, que la bibliothèque publique de cette ville conserve en manuscrits. Nous sommes surpris que la Société archéologique de Soissons, qui a déjà publié le Cartulaire de Saint-Léger et qui nous promet de publier aussi les Cartulaires des abbayes de Saint-Médard et de Saint-Crépin, n'ait pas encore mis sous presse, en les accompagnant de notes, les précieux ouvrages de Berlette, de Rousseau des Fontaines, de Michel Bertin et de Cabaret, les précurseurs des archéologues soissonnais de notre temps.

Nous regrettons de ne pouvoir donner l'analyse d'un autre mémoire topographique de M. Laurendeau sur le canal de dérivation

Digitized by Google

de la Crise dans l'intérieur de Soissons. Dès le temps des Romains, la petite rivière de la Crise avait été, en partie du moins, détournée de son cours et amenée dans la ville de Soissons, soit pour remplir d'eau les fossés de ses remparts, soit pour fournir aux habitants l'eau dont ils avaient besoin dans les usages de la vie domestique et industrielle. Ce canal, qui ne cessait de causer des inondations terribles dans les faubourgs, lors des grandes crues de l'Aisne, fut modifié, transformé et enfin supprimé, à partir du XIIe jusqu'au XVIe siècle. M. Laurendeau s'est servi très-habilement des textes comparés de tous les anciens historiens pour réfuter un petit nombre d'assertions erronées émises dans le mémoire de M. de Laprairie sur les fortifications de Soissons, et pour battre en brèche, sans pitié et sans merci, quelques passages de l'estimable *Histoire de Soissons*, par M. Leroux, ancien ingénieur civil de la ville, aujourd'hui secrétaire de la mairie et trésorier de la Société. On a reconnu, dans les fouilles qui ont eu lieu à Soissons depuis quarante ans, le lit du canal de la Crise dans certaines rues de la ville, mais il y a encore du doute à beaucoup d'égards, et la tradition dont les historiens se sont faits les échos ne peut être confirmée que par de nouvelles fouilles. En attendant, nous répéterons le conseil que nous donnions tout à l'heure à la Société archéologique : il faut publier, à titre de documents, les chroniques inédites de Soissons.

Les antiquités trouvées au Mont-d'Origny, dans les fondations de l'église nouvelle destinée à remplacer l'antique chapelle de Sainte-Benoite, auraient mérité sans doute d'être décrites par M. l'abbé Delaplace, qui s'est borné à les mentionner, et encore d'une façon très-incomplète. Il ne fait que citer, par exemple, une *sonnette* qui aurait appartenu à la sainte, martyrisée en 362 ou 365, et dont elle se servait pour appeler le peuple à la prière. M. Gourlet, curé du Mont-d'Origny, ne s'est pas dessaisi de la sonnette du IVe siècle, mais il a offert au musée de Soissons quelques autres antiquités, savoir une hache en fer, découverte près d'un squelette qui avait eu le crâne fracturé par un instrument *tranchant*, dit M. Delaplace, un javelot, un « objet en os, qui paraît être un instrument de travail, plutôt qu'une arme ou un ornement. » M. Delaplace aurait dû au moins nous donner la description de cet objet en os, qui a de quoi piquer notre curiosité, surtout si on a la fantaisie de le faire contemporain de la sonnette de sainte Benoite.

Digitized by Google

M. de Laprairie, en compensation, a décrit très-minutieusement deux dalles en pierre, avec bas-reliefs et inscriptions, trouvées derrière la plaque de cheminée d'une maison du village de Leury. Le soin qu'on avait pris de cacher ces deux dalles à l'époque de la révolution de 93, montre assez l'importance qu'on attachait à leur conservation. En effet, une de ces dalles est un monument commémoratif de la *dédication* de l'église primitive de Leury « en l'honneur de Dieu, de Notre-Dame et de saint Nichodeme, » le 3 mai 1382. La cérémonie de la dédicace est représentée en relief au milieu de cette pierre, et les détails en sont vraiment curieux. La seconde dalle, qui n'offre qu'une inscription sans image sculptée, constate la consécration de la nouvelle église moderne, bâtie vis-à-vis la fontaine de Saint-Nichodème, laquelle église fut bénite le 9 avril 1758. M. de Laprairie exprime l'espoir de voir replacés dans l'église de Leury ces deux monuments historiques, qui lui ont appartenu et que la pieuse sollicitude d'un bon paroissien de cette église a sauvés du vandalisme révolutionnaire.

M. de Laprairie a continué dans ce volume son inventaire descriptif des cloches du département de l'Aisne, mais il n'a découvert que 17 cloches nouvelles, dont la plus ancienne est du XVIe siècle, et qui n'offrent pas un grand intérêt sous le rappport de la fabrication et de l'épigraphie. Il a consigné, cependant, un fait très-étrange : en 1791, au moment même où l'on changeait les cloches en canons et en gros sous, lorsque des spéculateurs parcouraient les campagnes pour acheter ces cloches au prix du métal, la commune de Troly-Loire avait jugé le moment opportun pour acquérir quatre cloches provenant de l'abbaye de Nogent-sous-Coucy, devenue propriété nationale. Les 17 nouvelles cloches décrites par M. de Laprairie lui ont donné dix nouveaux noms de fondeurs, l'un desquels, nommé Hamet, en 1663, s'était attribué un écusson portant une cloche comme armes parlantes.

Le second volume de la deuxième série du Bulletin remet en présence les deux champions archéologues, M. de Laprairie et M. Laurendeau, qui combattent de nouveau à armes courtoises sur le terrain imaginaire ou incertain de la rivière de Crise et de son détournement dans la ville de Soissons. La question était un peu embrouillée, excepté pour quelques indigènes ; voilà qu'elle s'embrouille davantage de part et d'autre. Chacun des deux adversaires trouve d'excellentes raisons à l'appui de son sytème. La lutte sur

Digitized by Google

ce terrain pourrait durer plus longtemps que la guerre de Troie; en tout cas, l'érudition n'y perd jamais rien, malgré les débordements de la Crise. Il s'en faut à peine d'une brasse pour que nos deux honorables savants soient d'accord. Le mémoire de M. de Laprairie sur les fortifications de Soissons n'en restera pas moins un excellent mémoire.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. l'abbé Dupuy dans sa visite à plusieurs musées des villes d'Allemagne, bien que cette visite ait précédé l'affreuse guerre que les Allemands ont faite à la France. Il est bon cependant de récolter, en passant, la prodigieuse inscription que le touriste soissonnais a rencontrée dans le vestibule du musée de peinture à Cologne : « Dieu donna l'art aux Grecs; de ceux-ci il passa aux Latins, et de ces derniers aux Germains. » Remarquons que cette gasconnade rhénane n'avait pas attendu, pour se produire *coram populo*, l'incendie de la bibliothèque et du musée de Strasbourg. On comprendra maintenant pourquoi les artistes germains n'avaient aucun souci de bombarder Paris et de brûler le Louvre, le tout par amour de l'art.

M. l'abbé Dupuy, qui est revenu d'Allemagne un peu étonné de l'outrecuidance des Allemands héritiers de l'art des Grecs et des Latins, nous rend compte de la découverte de 6,100 pièces de monnaies romaines à la ferme de Forêt, près de Morsain. Ces monnaies de bronze se trouvaient contenues dans un pot de terre, qu'un laboureur a brisé avec le soc de sa charrue. Le laboureur s'est cru riche; il a endommagé une partie des pièces, en les dépouillant de leur patine, pour savoir si elles étaient en or. Il a vendu le reste au poids du vieux cuivre. M. l'abbé Dupuy, qui s'en est rendu acquéreur, a reconnu dans ces monnaies sept types différents d'empereurs romains depuis Trajan jusqu'à Albin et sept types d'impératrices; il y a quelques revers rares, mais les types intermédiaires les plus précieux, Pertinax, Didius Julianus, Pescennius Niger, manquent dans la série. A coup sûr, le premier propriétaire de la collection n'était pas un numismate.

Un dernier rapport de M. de Laprairie sur les anciennes cloches du département de l'Aisne nous en présente encore neuf, dont sept appartiennent à l'arrondissement de Vervins. Une seule, celle de la Bouteille, est du XVIe siècle et porte un écusson aux armes de Coucy. La dernière, celle d'Hirson, se distingue par une particularité qui est peut-être unique en France. Cette cloche, haute de

Digitized by Google

90 centimètres avec un diamètre de 1 mètre 20 centimètres, a été fabriquée par *N. Regnaud, fondeur*, et bénite par le curé d'Hirson en 1793! L'inscription nous paraît si audacieuse vis-à-vis de cette date néfaste, que nous ne résistons pas au plaisir de la copier : «L'an 1793, 1re de la République française, j'ay été bénite par le citoyen Jean-François Godard, curé depuis 1781, et officier municipal, et nommée *Cæsart* par les citoyens Cæsar Mezand, maire d'Hirson, et Marie-Louise-Victor Bouillard, épouse de Louis Gaudefroy, procureur de la commune. Moy et mes deux sœurs, nous avons été fondues aux frais de la commune d'Hirson.» Les deux sœurs de cette vaillante cloche réactionnaire ont probablement été sacrifiées aux malheurs des temps; quant à la nommée *Cæsart*, qui leur a survécu, elle porte le monogramme du Christ au-dessous d'une croix, une vierge à droite, et à gauche un évêque. Si les sans-culottes de la Convention avaient appris la protestation clochante du curé Jean-François Godard, ils eussent été certainement plus ébahis que les fondeurs de cloches.

La question des haches celtiques est à l'ordre du jour dans la Société archéologique de Soissons, comme dans toutes les Sociétés savantes du monde savant; mais cette Société ne s'est pas encore prononcée sur la question, quoique M. l'abbé Dupuy l'ait mise en demeure de donner son avis sur ces matières obscures et ardues : M. Robert, médecin des Ardennes, a soutenu que les haches en silex taillé et les haches en pierre polie étaient du même temps, et que ces dernières, beaucoup plus rares que les autres, devaient être considérées comme les armes ou les attributs des chefs. Là-dessus, M. l'abbé Dupuy a prié ses collègues d'étudier la question encore douteuse, afin de décider si l'âge de pierre en Europe ne devait pas être divisé en quatre périodes distinctes, suivant le degré de perfection des haches taillées et polies. Nous attendrons, avec M. l'abbé Dupuy, la décision de la Société archéologique de Soissons, qui s'occupe trop de travaux sérieux et utiles pour donner beaucoup de temps à ces bagatelles *préhistoriques*, suivant une expression qu'on emploie avec trop de complaisance, et qui probablement n'aura pas accès dans la prochaine édition du Dictionnaire de l'Académie.

PAUL LACROIX,

Membre du Comité.

Digitized by Google

Bulletin de la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère.

8e série, t. II, 3e livraison.

Tandis que d'autres Sociétés se donnent des dénominations très-générales et réussissent à grand'peine à les justifier partiellement, la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère en est arrivée à élargir le cadre primitif de ses travaux. L'histoire et l'archéologie, qui n'étaient pas annoncées, y ont pris place, et l'archéologie, en particulier, n'a pas à réclamer moins de quatre mémoires dans cette 3e livraison du tome II de la 3e série.

Il nous faut négliger les deux chapitres d'archéologie militaire de M. de Rochas-Aiglun, puisqu'ils se réfèrent à l'antiquité grecque et romaine. Examinons d'abord, avec M. Gustave Vallier, la *Découverte de diverses monnaies et d'un bracelet d'argent*, faite à Saint-Vincent-de-Mercuze (arrondissement de Grenoble).

Le 25 février 1870, un cultivateur de cette commune brisa du bout de sa pioche un vase en terre rouge enfoui à 50 centimètres environ du niveau moyen du sol, lequel vase contenait 304 médailles romaines. Quelques pièces s'égarèrent dans les mains de curieux, mais le propriétaire en garda 294, qu'il soumit à l'examen de M. Vallier. Celui-ci nous en donne la liste complète avec les légendes et l'indication des types. 54 de ces pièces de monnaie sont d'argent ou de billon, 123 de moyen bronze et 117 de petit bronze. Il y en a 1 de Caracalla, 1 d'Héliogabale (ce sont les deux plus anciennes), 13 de Gordien III, 17 des deux Philippe, 4 de Valérien Ier, 12 de Gallien, 6 d'Aurélien, 20 de Probus, 33 de Dioclétien, 39 de Maximien, 21 de Constance Ier, 11 de Maxence, 65 de Constantin le Grand, etc. En résumé, ce petit trésor est composé de monnaies de trente-trois empereurs ou impératrices, qui ont pu être frappées dans un intervalle de cent quarante-deux ans (196-337), si l'on compte de la première année du règne de Caracalla à la dernière de celui de Constantin le Grand. M. Vallier fait observer que ce modeste trésor a dû être caché là par un soldat arrivant d'Italie, puisqu'il contient très-peu de pièces de Gallien, des deux Tetricus, de Claude le Gothique, et pas une de Pertinax ni de Victorin, qui tous avaient régné sur les Gaules, et dont les monnaies abondent naturellement dans tous les dépôts du même

Digitized by Google

genre que l'on découvre sur notre sol. Il rappelle, par exemple, qu'il avait compté jusqu'à 2,408 Gallien, 2,677 Claude le Gothique et 4,256 Tetricus dans la trouvaille des Fins d'Annecy. (Voir la *Revue savoisienne* du 25 septembre 1867.)

Les pièces trouvées à Saint-Vincent-de-Mercuze sont, en général, dans un état de conservation assez satisfaisant, et celle de Dioclétien en argent (*virtus militum*) est d'une beauté exceptionnelle. Quant à leur valeur comme rareté, à part quelques-unes qui ne sont pas trop communes, l'ensemble de la petite collection est d'une banalité regrettable. M. Gustave Vallier s'excuse de n'avoir pas eu le temps de relever les exergues et les lettres différentielles; il a pu néanmoins constater que la plupart de ces pièces sortaient des ateliers de Trèves, de Londres, de Lyon, d'Arles et de Siscia, ce qui contredirait, jusqu'à un certain point, l'hypothèse émise par lui d'une provenance non gauloise de ce petit-dépôt. Quant au bracelet trouvé dans le même vase, c'est un bracelet ouvert, en argent de bas aloi, fait d'une tige ronde façonnée au marteau, d'un travail peu fini et sans autre ornement que quelques traits en forme d'I et d'X, marques irrégulières et insignifiantes. Ce bracelet figure à la collection des antiques de Grenoble.

Le même M. Vallier, dans un autre article, nous décrit plusieurs pièces de la numismatique dauphinoise, qui font défaut (avec bien d'autres) dans l'ouvrage de M. Faustin Poëy d'Avant, *Les Monnaies féodales de France*. Les lacunes et les inexactitudes sont assez nombreuses, en effet, dans cet ouvrage, dont le principal mérite aura consisté à offrir un premier cadre général, un premier ensemble : c'est affaire ensuite à l'érudition locale d'en reprendre un à un tous les chapitres à part, pour y apporter les retouches et les compléments indispensables.

Pour ce qui est de la numismatique féodale du Dauphiné, M. Morin en avait commencé l'étude par une monographie, puis M. Poëy d'Avant avait beaucoup ajouté à ces premiers éléments dans le troisième volume de son ouvrage; mais le dernier mot des découvertes n'est jamais dit, et M. Vallier forme une collection spéciale dont il nous promet beaucoup. Il la laisse grossir d'année en année, et, pour le moment, il ne veut nous parler que de quatre monnaies dauphinoises, étudiées au médaillier municipal de Lyon et dans les collections particulières de M. Eugène Chaper et du docteur de Brye.

Digitized by Google

Les trois premières pièces sont d'Humbert Ier de La Tour, chef des dauphins de la troisième race par son mariage avec Anne, sœur et héritière de Jean Ier. L'auteur de l'article tient pour certain qu'on doit attribuer à Humbert Ier toutes les monnaies où le nom est indiqué par l'initiale H toute seule, comme les pièces de Humbert II se reconnaissent à l'association des deux premières lettres du nom, H V. Suivant la coutume dauphinoise, le revers appartient à l'évêque, qui, outre la légende EPS. GRONoPoL. (*episcopus Gratianopolitanus*), est représenté par la croix pattée, tandis que l'image du dauphin à gauche, avec un annelet au-dessus de la tête, accompagne la légende *Humbertus dalphinus Viennensis :* H. DALPH. (ou DAS ou PHS) VIEN.

M. Vallier fait encore remarquer que le dauphin héraldique n'est pas toujours crêté, qu'il a quelquefois la tête nue ou bien surmontée d'un annelet.

Le quatrième type dauphinois décrit dans cet article offre un intérêt particulier. On savait, par une ordonnance de Charles V, du 8 juin 1367[1], qu'il avait dû être frappé des deniers noirs, dont le titre et le poids sont définis dans cette ordonnance, et qui devaient porter quatre fleurs de lys avec la légende K. PRIMOG. FRANC. REG., et au revers un dauphin avec les mots *Dalphinus Viennensis*. On n'a trouvé que récemment deux exemplaires de ces deniers noirs : l'un est en la possession de M. Chaper, et l'autre au médaillier de Lyon; M. Vallier nous les décrit l'un et l'autre.

Nous devons consacrer une courte analyse au mémoire de M. Ernest Chantre, correspondant de la Commission de topographie des Gaules, sur *Les palafittes ou constructions lacustres du lac de Paladru, près Voiron* (Isère). Protestons d'abord contre ce mot de «palafittes» dont la science française n'a vraiment que faire, puisqu'elle possède le terme excellent et consacré de «pilotis». C'est une fâcheuse tendance que d'embarrasser à plaisir l'érudition de mots prétentieux, exotiques, dont les équivalents existent dans la bonne langue.

Dans son livre *De l'influence du mineur sur les progrès de la civilisation, d'après les données de la géologie et de l'archéologie* (1860), M. le professeur Fournet avait, le premier, indiqué que les débris de pilotis du lac de Paladru avaient dû appartenir à des constructions

[1] Le mémoire de M. Vallier porte 1357, ce qui est une erreur évidente.

Digitized by Google

lacustres. En 1863, M. Vallier avait substitué à la vieille légende populaire quelques données d'observation sérieuse, mais il assimilait simplement ces pilotis à ceux du lac du Bourget, n'ayant fait que des investigations sommaires. Enfin M. Ernest Chantre, qui, à l'issue du congrès préhistorique de Neufchâtel, en 1866, avait assisté aux explorations scientifiques des antiquités lacustres de la Suisse, eut l'idée d'étudier à fond celles de Paladru, et c'est ce travail dont les incidents nous sont racontés en grand détail.

Les descriptions des pilotis subsistant à la date de ce travail sont d'autant plus précieuses que les pilotis eux-mêmes auront en grande partie disparu, les propriétaires du lac ayant pris occasion de ces recherches scientifiques pour faire extraire la plupart des bois, avec l'intention de les vendre ou d'en faire un emploi pratique. Il y a longtemps, d'ailleurs, qu'on s'était mis à arracher les parties supérieures de ces pilotis et des charpentes qui les surmontaient, pour une destination soi-disant utile.

M. Ernest Chantre a poussé le scrupule jusqu'à faire analyser chimiquement les couches de vase où plongeaient les pilotis et dormaient les objets manufacturés ou fossiles qui ont été découverts à l'entour. Il donne aussi de minutieux détails sur la faune et la flore. Il indique la longueur ordinaire des poutres, leur mode d'assemblage et les inductions qu'on en doit tirer pour la forme des habitations. Il y aurait aussi à consulter, en ce sens les poutrelles et les planches détachées qui se sont retrouvées entre les pilotis, dans la tourbe, et qui provenaient évidemment des planchers ou des parois des logements construits sur la plate-forme générale. Aucun de ces bois ouvrés ne témoigne de l'emploi de la scie ni de celui des clous; les tenons et mortaises accuseraient l'usage exclusif de la hache et du ciseau; les planches mêmes semblent avoir été faites à la hache. Les tenons et les feuillures retrouvés dans la vase supposent des montants de portes et de fenêtres, et, en effet, l'on a découvert un certain nombre de clefs et de serrureries rudimentaires. Les charnières étaient sans doute faites de certaines lanières qu'on retrouve en quantité.

Comme armes et ustensiles, on a remis au jour une lance, une pointe de javelot, une hache en fer assez semblable aux francisques, un poinçon, une vrille, une happe, un ciseau en fer, bon nombre de lames de couteau, en fer également. Un éperon grossier, mais

Digitized by Google

bien caractérisé, une sorte d'étrille et un très-grand nombre de fers à cheval, avec leurs clous, donnent l'idée d'une peuplade de cavaliers.

Parmi les ustensiles, il faudrait citer deux peignes dont les dents, très-longues, sont fines et serrées d'un côté et plus espacées de l'autre, une moitié de bracelet en plomb et divers fragments, qui ne sont peut-être pas d'une signification aussi décisive que le suppose M. Ernest Chantre. Les débris de poterie sont pareillement trop frustes pour qu'on ose rien dire des formes primitives. Un seul vase a été retrouvé entier : il est presque rond, avec un col assez étroit et deux anses, aplati d'un côté, et de l'autre pourvu d'une seconde ouverture.

Au rebours de tant d'autres antiquaires qui s'efforcent de faire remonter vers les âges préhistoriques la date possible des monuments qu'ils décrivent, M. Chantre consent de bonne grâce, sur la foi de l'éperon et des fers à cheval, à ce que les pilotis du lac de Paladru aient été habités tels quels jusqu'à l'époque carlovingienne. L'absence de monnaies et la rareté des objets de quelque valeur s'expliqueraient par un abandon volontaire de la station lacustre, abandon qui pourrait simplement avoir eu pour cause une élévation accidentelle des eaux du lac, analogue à celle qu'elles viennent de subir par suite d'éboulements des terres riveraines.

Telles sont les conclusions de ce travail consciencieux : il sera désormais malaisé de le contrôler autrement que par des spéculations conjecturales, puisque les inondations récentes ont achevé et profondément recouvert l'œuvre de destruction active entreprise par les propriétaires du lac, qui, nous l'avons déjà dit, exploitaient, comme un chantier de charpentes, ces vénérables débris du village lacustre.

GUSTAVE BERTRAND,

Membre du Comité.

ACADÉMIE DE SAINTE-CROIX D'ORLÉANS.

Tome II, 1872.

Un seul des mémoires contenus dans ce second volume intéresse l'archéologie. L'auteur, M. P. Mantellier, a pris pour objet d'étude deux inscriptions funéraires qui existent encore dans la vieille église

Digitized by Google

collégiale et paroissiale de Saint-Pierre-le-Puellier, à Orléans. Ce sont les épitaphes de Foy Bornésienne, décédée en 1603, veuve de Paul de Palis, orfévre du roi, et de Renée de Palis, leur petite-fille, morte en 1614. Paul de Palis, décédé en 1578, vingt-cinq ans avant sa femme, avait porté le titre d'orfévre du roi sous les quatre règnes de Henri II, de François II, de Charles IX et de Henri III. Il était né à Rome et faisait peut-être partie de la colonie italienne qui suivit en France Catherine de Médicis. Ses œuvres ne sont point connues. Renée de Palis, fille d'honorable homme César de Palis et de Louise Renouard, fonda plusieurs messes en mémoire de ses parents défunts et fut inhumée auprès de son aïeule, à qui elle avait survécu un peu plus de dix ans.

M. Mantellier s'est livré à de longues recherches pour savoir si Paul de Palis avait exercé son art à Orléans, et pour découvrir l'auteur des vers français, d'une facture touchante, qui composent en partie les deux épitaphes. Il n'est arrivé qu'à des hypothèses. Il pense que Paul de Palis n'a point habité Orléans, que sa veuve et sa petite-fille se seront retirées en cette ville pendant les troubles de la fin du XVIe siècle, et que Renée de Palis pourrait bien avoir écrit elle-même les vers gracieux que Malherbe et Racan n'auraient pas désavoués.

L'église Saint-Pierre-le-Puellier possède dix autres inscriptions qui concernent des prêtres, des marchands, et un premier valet de chambre de Henri IV, Jean Viot-Mercure, qui était en même temps maître des verreries du royaume. Cette dernière seule est visible; une boiserie de revêtement cache les neuf autres.

Le mémoire de M. Mantellier fournit, sur les anciens épitaphiers manuscrits ou imprimés de la ville d'Orléans, des renseignements qu'on devra consulter, si jamais on publie les inscriptions du diocèse dont cette ville est le chef-lieu.

F. DE GUILHERMY,

Membre du Comité.

SOCIÉTÉ AGRICOLE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Tome XIX, 1872.

Une courte notice de M. Alart nous apprend qu'on a trouvé ré-

Digitized by Google

cemment, dans l'église du Cornella du Bercol, une inscription romaine réduite par malheur à quelques lettres :

LAE IIII....
CANAB....

On a supposé qu'elle pouvait avoir appartenu à un monument élevé par quelques soldats de la quatrième aile de la légion des Cantabres, dans le premier siècle de notre ère. Nous n'avons pas la prétention de contester cette attribution. Les dernières phrases de la notice de M. Alart nous donnent à penser que le cloître d'Elne serait destiné à devenir un musée archéologique, sans rien perdre d'ailleurs de son caractère religieux. C'est une bonne nouvelle pour le Comité.

Deux monuments celtiques, les tumulus de la Porteilla et de las Clausas, situés sur la montagne de Molitg, sont signalés et décrits par M. Rouffiandis, professeur à l'École normale de Perpignan. Il paraît que ces tumulus sont surmontés de dolmens aujourd'hui très-ruinés. Ce ne sont que des sépultures de peu d'importance.

Sous le titre de *Notices historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, M. Alart, dont nous avons déjà cité le nom une première fois, a réuni un certain nombre de renseignements curieux sur des artistes des XIIIe et XIVe siècles et sur les ouvrages qu'ils ont laissés des deux côtés des Pyrénées.

La nomenclature est intéressante. On y lit les noms de Pierre de Peynafreita, maître de l'œuvre de la cathédrale de Lérida, en 1286; du sculpteur Raymond, qui fit une statue d'évêque pour le cloître d'Elne, en 1202, et une effigie de chevalier, l'année suivante, pour le prieuré de l'Eule; de Barthélemy de Perpignan, qui, avec l'aide de ses deux fils, exécuta une partie des stalles du chœur de la cathédrale d'Elne, en 1294; de Jacques Canall de Berga, qui tailla dans le marbre, en 1345, le retable de l'autel principal de l'église de Cornella de Conflent; puis, enfin, ceux de trente-quatre peintres, depuis maître Alexandre, en 1261, jusqu'à Jacques Roche, en 1343. On ne cite d'ailleurs, de ces derniers, que des peintures d'un ordre secondaire.

Le volume se clôt par une notice, rédigée avec beaucoup de soin par M. Ernest Delamont, sur la vie et les ouvrages du célèbre Hya-

Digitized by Google

cinthe Rigaud, le plus renommé des artistes que le Roussillon ait produits.

F. DE GUILHERMY,

Membre du Comité.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LA SAVOIE.

2e série, t. XII, in-8°, CCLVI et 365 pages.

Nous avons eu déjà plusieurs fois à accorder de légitimes éloges aux travaux de l'Académie de Savoie. Elle ne paraît pas avoir démérité par le volume que nous venons de recevoir, mais c'est à la section d'histoire qu'il appartient d'apprécier le travail qui occupe dans ces mémoires la place la plus considérable, l'*Histoire de l'agriculture en Savoie*, de M. Tochon.

Nous nous occuperons d'une note de M. Borrel, architecte à Moûtiers, sur une découverte de tombes romaines faite récemment en Tarantaise, sur la route nationale n° 90, entre Villette et Aime. Les ouvriers mirent d'abord à découvert une pierre tumulaire élevée par une matrone romaine à son mari; on a pu en recueillir les principaux fragments; le monument forme un parallélogramme de 1 mètre sur $0^m,66$, surmonté d'un fronton de $0^m,33$ de hauteur, avec deux oreilles sur les angles; on y lit :

T. VIREIO
OHESIM°
VIREIA . COLCHIS
VXOR . H .
L. CASSIVS . ERASTVS.
H.
..... VS . ALCIMVS.
CONL.

M. Borrel fit continuer les fouilles; il découvrit une urne en terre rouge grossière, remplie de terre, d'os calcinés, de cendres, avec une fiole lacrymatoire en verre; elle était posée sur le couvercle d'un cercueil en dalles, dans lequel on trouva de nombreux morceaux de poterie variée, un fragment de lampe en terre grise, un tronçon de lame, une partie de fourchette en fer, des os carbonisés, du charbon, des cendres de bois pourri; des clous et quelques graines.

Digitized by Google

Les recherches continuèrent, et quatre autres tombes furent successivement mises à découvert; mais les poteries, assez nombreuses et riches, qui y étaient renfermées, ou étaient déjà brisées, ou le furent par la maladresse des ouvriers.

M. André Perrin a écrit une étude préhistorique de la Savoie. Il croit que l'homme est venu habiter la Savoie à une époque relativement tardive, à cause de l'abondance des glaciers, qui éloignèrent de ces contrées les populations. Nulle part n'ont été rencontrés dans ces parages les restes de grands animaux contemporains du premier âge de la pierre; le renne, qui appartient à la deuxième époque des cavernes, est le plus ancien animal dont les ossements aient été retrouvés en Savoie, mêlés aux débris de l'industrie humaine. Un seul gisement jusqu'à présent a fourni la preuve de la contemporanéité de l'homme et du renne en Savoie, c'est la carrière de Veyrier, qui a fourni à M. Thioley un grand nombre de silex taillés et d'os travaillés et brisés. Après cette station, jusqu'ici unique, M. Perrin cite deux stations de l'âge de la pierre polie, sur pilotis, au bord du lac Léman, sis l'un en face de Thonon et l'autre des Eaux-Vives; ces deux palafittes (*melius* pilotis) ont fourni des fragments de poterie grossière, des silex, une hache en serpentine et des ossements, entre autres, de l'*urus*. Des haches en pierre ont été recueillies sur plusieurs points; des silex travaillés, fréquemment, sur les hauts plateaux de la Maurienne.

Les souvenirs de l'âge de bronze sont beaucoup moins rares dans les stations lacustres aujourd'hui connues au-dessus des eaux des lacs savoisiens; les constructions sur pilotis s'élevaient dans les lieux abrités des grands vents ou dans les baies; là surtout, dit M. Perrin, où des collines submergées permettaient de planter à une moindre profondeur les piquets destinés à supporter la cabane. Ces pierres sont groupées d'une façon très irrégulière, mais présentent cependant le plus ordinairement une disposition circulaire; sur ces pierres, dépassant le niveau des hautes eaux, étaient établies des traverses supportant un plancher irrégulier, recouvert d'un béton en terre battue, mêlé de cailloux et fortement tassé. Les cabanes, de forme circulaire, étaient construites en clayonnages et branches revêtues à l'intérieur d'un mortier en terre glaise battue, ornées parfois de petits cercles concentriques et de chevrons diversement disposés; la petitesse des fragments retrouvés n'a pas permis jusqu'ici d'apprécier la dimension de ces cabanes. Des débris de

Digitized by Google

toute nature sont répartis dans l'intervalle des piquets et non pas exclusivement autour de la bourgade; les groupes des cabanes étaient réunis par des ponts et non par un plancher continu.

Sur le lac du Bourget on a reconnu des stations lacustres à Grésine (deux), Meimont, Châtillon, le Saut, Conjux, les Fiollets. M. Perrin résume la description des objets qui ont pu y être recueillis.

Les poteries sont très-variées de grandeurs, de formes et de types; les unes grossières, les autres fines, d'une belle teinte noire recouverte d'un enduit rouge, décorées de traits formant des grecques, des chevrons, des croix, des cercles; on y voit même des dessins faits par l'application de lamelles d'étain, les petits vases se terminant en pointe. On a trouvé aussi des lampes à quatre pattes, à un bec, de forme ovoïde; des pesons ou fusarolles en très-grande quantité, servant probablement à faire des colliers, des bracelets, etc., quelques statuettes informes, que M. Perrin compare au point de vue artistique à nos bonhommes en pain d'épice.

Les instruments de bronze ne sont pas rares et ont été exécutés dans le pays, à en juger par les nombreux moules découverts à Châtillon, à Conjux, à Grésine et au Saut. Ce sont des armes, en petite quantité, des haches à oreillettes, couteaux à douille, marteaux, faucilles droites et recourbées, lames, rasoirs, poinçons, lancettes, pinces, aiguillons, hameçons; comme ornements, des agrafes, bracelets, colliers, chaînes, appliques estompées, pendants, boutons, bagues; tous les bracelets sont ouverts; quelques-uns sont gros et creux; on a recueilli un seul bracelet d'enfant en étain. L'or a fourni uniquement un filet tordu, recueilli à Grésine. Les instruments en fer sont rares; ce sont des armes. Quelques objets représentent le bois, qui naturellement a moins bien résisté aux ravages du temps; un talon de chaussure, un manche coudé de hache, quelques emmanchures d'un instrument à douille, des fuseaux, des fragments d'assiettes et de baquets. Des tissus, on ne possède qu'un morceau d'étoffe; un peloton de fil, quelques fragments de cordages. Nous citerons ensuite des pinceaux et des emmanchures en os; un bois de cerf présentant des traces de travail, beaucoup d'instruments en pierre, notamment des polissoirs et des marteaux, des poids; quelques haches de petite dimension; quelques ornements pour colliers et boucles d'oreilles; des grains de verre bleu, blanc et vert, servant évidemment au même

Digitized by Google

usage. Les échantillons de fruits et de graines recueillis constatent la connaissance de glands, noisettes, fraises, prunelles, merises, prunes sauvages, pommes, mûres de haies, fraises, petits pois, fèves, millet, orge et froment. Les os accusent la présence de l'urus, du castor, de l'ours brun, sanglier, cochon, chien, cheval, cerf, chevreuil, chèvre, mouton, bœuf et renard.

M. Perrin mentionne l'existence de deux stations lacustres sur le lac d'Annecy, une dans le lac d'Aiguebelle, vingt-huit sur le lac Léman, dont seize dans les eaux françaises : deux de l'âge de la pierre, les autres de l'âge de bronze.

M. Perrin cherche, en terminant cette savante revue, à fixer pour les antiquités du Bourget les époques extrêmes auxquelles peuvent être placés leur commencement et leur fin. Les nombreuses découvertes de ces dernières années placent l'existence des bourgades lacustres à l'âge de bronze. L'âge de la pierre ne paraît pas y avoir précédé l'âge du bronze, bien que l'on retrouve des couteaux, des grattoirs et des pointes de flèche en silex éclaté et des haches de pierre polie, mais en petit nombre et comme continuation d'anciens usages ; les mêmes instruments se retrouvent d'ailleurs encore employés à l'âge de fer. Les rares objets en fer indiquent quelques rapports avec les populations de cet âge, mais non pas une longue existence. On a voulu conclure à cette coexistence des habitants des stations lacustres du Bourget avec les peuples de l'âge de fer et de l'époque romaine, en s'appuyant sur les poteries polychromes, les formes de lignes tracées sur les poteries et sur les bronzes et de quelques débris de l'époque romaine retrouvés près de ces rives. Les deux premières preuves n'indiquent qu'une civilisation plus avancée que dans les stations de la Suisse, par rapport auxquels il y aurait d'ailleurs infériorité quant au travail et à l'ornementation du bronze. M. Perrin conclut à dater les palafittes du Bourget de la fin de l'âge de bronze, et il en trouve une dernière preuve dans les longueurs actuelles des tronçons des piquets, comparées aux données fournies par les emplacements des lacs suisses qui appartiennent à des époques bien déterminées.

M. Perrin termine par quelques notes sur les habitants du sol de la Savoie contemporaine de l'époque lacustre. Les preuves matérielles sont plus rares, parce que ces ornements n'ont pu être conservés comme dans la boue du lac. On a trouvé çà et là des haches et des épingles analogues aux mêmes objets retirés des pa-

Digitized by Google

lafittes ; les résidus des fonderies ont procuré de meilleurs résultats : celle de Drumettay-Clarafond appartient nettement à la période de bronze, mais est plus récente que la station du Bourget.

M. le marquis d'Oncieu de La Batie décrit les constructions romaines et les mosaïques découvertes à Arbin. Il s'agit ici d'une véritable *villa* dont un seul côté encore a été mis à découvert, quoique les fouilles aient déjà un développement de 1,160 mètres. Un heureux hasard a fait diriger les travaux précisément sur la partie de la *villa* habitée par le maître : les deux ailes et les dépendances sont à exhumer, mais on en suit facilement les traces. Un détail préliminaire à noter est que ces bâtiments reposent sur des constructions grossières et beaucoup plus anciennes.

Cette villa était située dans une position charmante qui explique son nom de *Miranda*, facile à retrouver dans le nom actuel du lieu : *Mérande*. A l'heure présente, M. d'Oncieu a reconnu trois corps de logis séparés. Le premier, le plus somptueux, d'une longueur de 64 mètres, était desservi par un corridor sur lequel ouvraient dix pièces importantes, dont la plus grande mesure 8 mètres sur 11 ; c'étaient évidemment les appartements de réception ; on y a recueilli trois belles mosaïques, l'une de $7^m,90$ sur $6^m,50$, comprenant vingt-quatre grands sujets, fleurs, armes, animaux, dans des compartiments de $0^m,50$ carrés, entourés d'une large bordure de fleurs et de feuilles de lotus ; l'autre, de $5^m,70$ sur $4^m,25$, se compose d'une série de cercles de $0^m,27$ de diamètre, dans lesquels autant de losanges évidés, en pierres blanches et noires, ont une bordure où se trouvent en plus le jaune, le rouge et le gris ; le dernier a les mêmes proportions et figure des tracés géométriques d'un riche dessin avec fleuron au centre des compartiments. Des traces de calorifères existent dans les pièces joignant les salles.

Le second corps de logis, large de $7^m,50$ sur 60 mètres de longueur, offre trente pièces déja explorées ; on y arrivait par une porte charretière ; on y remarque de nombreux et ingénieux appareils de chauffage ; aux extrémités on voit deux petits bâtiments en saillie et paraissant avoir eu pour destination, l'un la cuisine et l'autre le fournil.

Le troisième corps de logis paraît avoir servi à une forge d'une certaine importance ; il se compose de six pièces ou pavillons en

Digitized by Google

forme de demi-cercle faisant saillie sur la façade. Il est fâcheux que dans ces nombreuses constructions on n'ait pu recueillir que très-peu d'objets; les plus remarquables sont un plat en étain argenté, un petit vase en terre noire portant en dessous l'inscription *Sevvo fecit*, une broche avec agrafe en pierre de couleur, plus une vingtaine de monnaies romaines de Faustine, Philippe, Gallien, Constantin, Gratien, Maxime, c'est-à-dire comprenant, sauf pour Faustine, les années 244 à 388. Ces pièces paraissent à M. d'Oncieu indiquer que la ville d'Arbin doit dater du IVe siècle de notre ère, et il explique la présence de la monnaie de Faustine et de deux autres indéchiffrables, mais datant évidemment du premier âge de l'empire, par les anciennes substructions plus communes qu'il a reconnues au-dessus des fondations de la somptueuse habitation qu'un heureux hasard lui a fait découvrir.

M. l'abbé Ducis, archiviste de la Haute-Savoie, a trouvé trois inscriptions romaines : l'une à Saint-Jean-Puy-Gauthier, l'autre à la Chapelle-Blanche, qui, réunies, font connaître une généalogie : Publius Lucretius Parvolus, de la tribu Voltinia, père de Maximilia, femme de Quintus; leur fille Julia Vera, flamine augustale. La troisième, à Saint-Pierre-de-Saulcy, est un monument élevé par Marius Nigrius Crispinianus à sa femme Julia Decumilla ; sur un côté de la dalle est la représentation de la défunte avec ses noms et celui de l'artiste : *Titus Musticus sculpsit.* (sic).

Édouard de Barthélemy,

Membre du Comité.

Bulletin de la Société archéologique de la Charente.

Tomes VI et VII. Années 1868, 1869 et 1870.

Les travaux contenus dans ces deux volumes ne sont pas inférieurs à ceux que j'ai déjà eu l'honneur de signaler à la section. Ils ont surtout pour objet les fouilles faites dans le département et l'étude des découvertes auxquelles ces fouilles ont donné lieu.

Le premier est un rapport du secrétaire de la Société, M. Trémeau de Rochebrune, lu dans la séance du 12 mai 1869, sur un tumulus-dolmen découvert dans la commune de Barro, arrondissement de Ruffec, au village de Cuchet, en janvier 1869. Élevé au sommet d'un plateau qui domine la rive droite de la Charente, ce

Digitized by Google

tumulus mesurait 2 mètres de haut sur un diamètre de 6 mètres. «Les fouilles firent découvrir au centre du tumulus un dolmen formé d'une table de 2 mètres de long, reposant sur six piliers de 1 mètre de hauteur. La *cella* mesurait une hauteur de 80 centimètres. L'entrée était orientée au nord-est.»

Les travaux de déblayement, entrepris avant l'arrivée du rapporteur par un propriétaire peu intelligent, mirent au jour six cadavres de grandeur différente, des vases de terre cuite, des pointes de flèches et de lances en silex taillé, qui — d'après la planche jointe à l'article — ne présentent aucune particularité saillante. On peut regretter que M. de Rochebrune n'ait pas pu pousser plus loin ses investigations relativement aux six squelettes que le premier explorateur assure avoir trouvés. Si le fait est vrai, il eût été intéressant de savoir quel était le degré de conservation de ces squelettes, de connaître leur forme, leur dimension, leur pose; toutes questions intéressantes pour l'histoire et l'anthropologie.

Puis vient un rapport du vice-président, M. Calandreau, lu au mois de mars 1870, sur un théâtre romain découvert par M. Gontier dans le bois des Bouchauds, commune de Saint-Cibardeaux, canton de Rouilhac. Une planche donne le plan des constructions. Elles se composent d'un massif demi-circulaire mesurant 100 mètres d'ouverture. Comme à Taormina, en Sicile, le *proscenium* ne paraît pas avoir été hermétiquement clos, et, comme à Taormina, M. Calandreau explique cette circonstance par la beauté et l'étendue du site qui formait décoration naturelle pour les spectateurs des gradins. Les fouilles n'ayant pas été continuées, on en est encore aux conjectures pour la plupart des questions soulevées par cette découverte, notamment à propos du centre de population auquel était destiné ce théâtre. La Commission de la carte des Gaules a reçu communication de cette découverte.

On retrouve le nom de M. de Rochebrune au bas de deux rapports faits, le premier, sur des fouilles exécutées à Angoulême sur l'emplacement de la vieille église Saint-Martial, nouvellement reconstruite; le second, sur les anciennes pierres tombales existant encore dans quelques cimetières du département de la Charente.

Les fouilles de Saint-Martial ont déblayé le cimetière de l'église, datant de la fin du XIe ou du commencement du XIIe siècle. Trois rangées de belles tombes de pierre datent de cette époque. Elles contenaient des objets usuels qui ne présentent aucune particula-

Digitized by Google

rité, et des ossements dont les exostoses seraient — suivant M. de Rochebrune — le résultat d'affections syphilitiques. L'examen de cette assertion, qui me paraît intéressante à contrôler, appartient à la section des sciences et à celle de l'histoire.

Une découverte plus importante est celle d'une crypte placée sous une portion du chevet, détruite depuis longtemps, dont les murs conservent d'assez considérables vestiges de peintures. Je n'ai pas vu ces peintures, et ne puis que me rapporter à la chromolithographie jointe au travail de M. de Rochebrune, et qui paraît fort exacte. Leur valeur artistique est médiocre, pour ne pas dire plus; mais elles présentent un incontestable intérêt au point de vue archéologique; M. de Rochebrune les attribue au XIIIe siècle. Je partage son avis. Au moins la façon dont le Christ est vêtu est-elle conforme à l'hagiographie admise pour cette époque. La partie de ces fresques la moins bien conservée est celle où sont représentés le donateur et la donatrice, accompagnés de leurs patrons. Il est malheureusement devenu impossible de reconnaître les attributs de ces patrons, et, par suite, de savoir les noms de baptême de ces donateurs, qui eussent pu mettre sur la voie de leurs noms de famille ou de fiefs, et donner la date approximative des peintures. Des recherches ultérieures pourront combler cette lacune. Je regrette que M. de Rochebrune n'ait pas joint à ces planches le plan de la crypte et l'indication précise de sa situation sous l'ancienne et la nouvelle église. Faute de cette annexe, les explications de l'auteur deviennent confuses, quel que soit le degré d'attention dont on soit doué.

Le second rapport se borne à signaler de belles pierres tombales datant des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, existant encore dans les cimetières des communes de Pranzac-Vilhonneur, Claix et Mouthiers. M. de Rochebrune relève en passant l'inscription suivante, lue sur le tombeau d'un chevalier, Pierre de Chambes, inhumé à Vilhonneur en 1256 :

De Chambis dictus Petrus est tellure relictus
Quem si Christe placet tibi virgo piissima placet
Preteriens poscat Christum quod pace quiescat
Cum sanctis anima nec inferni sciat yma. Amen.

Deux planches gravées d'après les dessins de M. de Rochebrune facilitent l'intelligence de ces descriptions.

Digitized by Google

M. Jules de Laurière s'est fait le rapporteur des fouilles exécutées sous l'abside de l'église cathédrale Saint-Pierre. Au mois d'octobre 1868, ces fouilles ont fait reconnaître l'église primitive, dont on ignorait au juste l'emplacement et qui fut démolie lorsque, dans les premières années du XIIe siècle, la construction de l'église actuelle amena un remaniement complet du premier édifice. L'étude attentive du plan joint au travail de M. de Laurière suscite des observations d'une certaine importance qui ont échappé au rapporteur et dont voici le résumé :

L'église primitive se composait de deux édicules soudés l'un à l'autre, et dont la construction remonte à des époques différentes. Le plus ancien, le *martyrium*, qui enveloppait le tombeau de saint Saturnin, le premier patron de l'église, est la partie la plus éloignée du périmètre de l'abside actuelle. Cette partie est-elle l'église qui, selon la tradition, aurait été bâtie du temps de Clovis? ou bien faut-il en reporter la construction à la seconde moitié du Xe siècle? M. de Laurière a oublié de nous le dire, et — en nous apprenant de quelle façon les murs sont appareillés — de nous fournir les éléments nécessaires pour obvier à son silence.

Plus tard, vers 1050 probablement, le premier sanctuaire devenant trop étroit à mesure que l'agglomération angoumoisine s'étendait, on le prolongea par l'adjonction d'un second sanctuaire de 6 mètres de côté à voûtes d'arêtes dont les retombées portaient sur vingt et une pilettes alignées sur trois rangs et séparées par un intervalle de 1^m,15. C'est la partie la plus rapprochée de l'abside actuelle. On mit ce second sanctuaire en communication avec le premier, en ouvrant dans le mur du fond une baie qui existe encore (c'est celle marquée H sur le plan); et, comme il existait une différence de niveau entre le sol des deux édifices, on racheta cette différence par un escalier de quatre marches, pris dans l'embrasure de la porte.

Plus tard encore, lorsque l'on éleva l'église qui subsiste aujourd'hui (elle fut consacrée en 1128), on enveloppa dans l'abside nouvelle les deux édifices, et l'on exhaussa de deux mètres le niveau du sol primitif. Par suite de cette surélévation, les deux premiers édifices devaient disparaître. Mais, afin de n'interrompre ni le service divin, qui se faisait sur l'autel du premier édifice en attendant que l'autel du second fût élevé, ni la circulation, on procéda successivement à ce nivellement, en commençant la démolition par la

Digitized by Google

partie la plus rapprochée de la nouvelle abside. On rasa les vingt et une pilettes presqu'au niveau de leur base; on combla la porte H par une maçonnerie faisant mur, et devant ce mur on éleva un massif de pierres (G du plan) destiné à servir de table d'autel pendant la durée des nouvelles constructions. C'est ainsi que l'on a procédé, il y a quelques années, lors de la réédification de l'église Notre-Dame, à Auray (Morbihan); et l'examen des plans fournis par M. de Laurière confirme, d'une manière qui équivaut à l'évidence, les hypothèses que font naître les règles de la pratique. Je le répète : M. de Laurière a passé sous silence cette succession de travaux indiqués par les plans mêmes joints à son rapport. C'est la seule critique que j'aie à lui adresser.

Un second travail de M. de Laurière est consacré à la description de la *Lanterne des morts* de Pranzac, arrondissement d'Angoulême. A en croire la lithographie jointe au texte, ce gracieux monument remonterait au XIIIe siècle et serait remarquablement conservé. Il était d'ailleurs connu depuis longues années. M. Alexis de Chasteignier l'avait décrit et reproduit dans une notice datant de 1840, et M. l'abbé Michon en a parlé dans sa *Statistique monumentale de la Charente* (page 332). Peut-être n'est-il pas mauvais que de temps à autre on réveille l'attention publique sur des monuments qu'elle semble oublier.

Enfin M. l'abbé Chaumet, en publiant *in extenso* le *Procès-verbal et information des titres et ornements bruslés et volés de l'église cathédrale d'Angoulême par les gens de la religion, en l'année 1562*, a donné un véritable et curieux inventaire des richesses de tout genre qui décoraient les murs de Saint-Pierre et qui furent anéantis lors du sac de l'église dans les journées des 2, 3 et 4 juin 1562. Le procès-verbal des dépositions est daté du 7 octobre 1562 et jours suivants. Les témoins sont presque tous des artisans, des industriels, des chefs d'atelier : fondeurs, menuisiers, serruriers, peintres-vitriers, couturiers-brodeurs, orfévres. Ils déposent d'abord des dégâts qu'ils ont vu commettre; puis estiment non pas la valeur des objets détruits, mais le prix qu'ils demanderaient pour les remplacer par des objets semblables : statues, tableaux, autels, ornements d'église, vêtements sacerdotaux, missels, évangéliaires. Le total des estimations se monte, au taux actuel de l'argent, à 849,600 fr. Je laisse de côté la valeur artistique de ce qui fut détruit, qui est inappréciable. « Toutes les richesses accumulées dans

Digitized by Google

la cathédrale par la piété de nos pères, dit M. l'abbé Chaumet, l'autel d'argent donné par l'évêque Girard en 1128, les vases sacrés, les manuscrits précieux, les ornements donnés par les rois de France et d'Angleterre, par les comtes et les évêques d'Angoulême, et enfin les dernières richesses données à l'église par le comte Jean d'Angoulême et par Jean de Saint-Gelais, évêque d'Uzès, dont la chapelle fut entièrement dépouillée, tout fut détruit. » Une perte non moins regrettable est celle des archives et des livres de la librairie. Le détail de ce qui y était contenu, donné par Ozony Petitbois, sous-chantre, gardien des livres, est douloureux à parcourir.

Grâce à ces dépositions, d'une précision presque mathématique, faites par des témoins oculaires quatre mois après les événements, on pourrait non-seulement reconstituer le trésor, mais encore indiquer d'une façon minutieuse les endroits où étaient placées les œuvres d'art. C'est donc un excellent document que M. l'abbé Chaumet a publié là.

Tels sont, de 1868 à 1870, les travaux qui méritent l'attention de la section. Je terminerai par un éloge bien dû au *Bulletin de la Charente*. Je veux parler des planches gravées ou lithographiées qui accompagnent le texte des articles. Ces reproductions sont nombreuses, fidèles et bien exécutées. Toutes les fois que le travail d'un de ses membres exige cette utile annexe, la Société n'hésite jamais à supporter des frais qui doivent être considérables. Pour ma part, je l'en remercie. Quelles que soient la précision et la justesse des descriptions, les meilleures n'équivalent jamais à la reproduction de l'objet décrit. Je souhaite vivement que cet usage se généralise; et je félicite la *Société archéologique de la Charente* d'être résolument entrée dans cette voie.

L. Clément de Ris.

Membre du Comité.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or).

8e année. — 1871.

La Société des sciences de Semur, dont nous avons suivi, depuis sa fondation, les travaux avec une attention scrupuleuse, a publié,

Digitized by Google

dans le dernier numéro de son Bulletin, un très-substantiel et très-intéressant mémoire archéologique de M. Ed. Flouest, divisé en deux parties et intitulé : *Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne.* Je vais essayer de vous rendre un compte fidèle de cet excellent travail, le seul d'ailleurs qui appartienne à l'archéologie proprement dite dans le volume que vous avez renvoyé à mon examen.

A quelques kilomètres au sud-est de Châtillon-sur-Seine, sur le territoire de la commune de Prusly-sur-Ource et près de la ferme dite du Bois de Langres, existait de toute ancienneté un tertre funéraire, bien connu des habitants du pays, et qui paraissait n'avoir jamais été touché. Des fouilles y ont enfin été pratiquées dans ces dernières années par le propriétaire de la ferme, M. Achille Maître, et c'est du résultat de ces fouilles, auxquelles il a assisté en personne, que M. Flouest nous entretient dans la première partie de son mémoire.

Le tumulus, dont le sommet ne s'élevait pas de plus d'un mètre au-dessus du niveau du sol environnant, était de forme ovale et mesurait environ 40 mètres de tour. Son grand axe était dirigé de l'est à l'ouest. Attaqué par sa partie supérieure, il livra promptement aux regards une grossière construction en pierres sèches, de forme quadrangulaire, et composant, au centre même du tertre, un réduit à toiture et à fond plats, dont la destination funéraire ne pouvait, dès le premier coup d'œil, faire doute pour personne. Les pierres, aussi diverses de grosseur que de forme, qui constituaient les parois de ce cercueil primitif, avaient été simplement ramassées sur place et entassées au hasard; elles s'enchevêtraient cependant de façon à laisser peu de vides entre elles. Une grande dalle, encore debout, était placée verticalement à l'une des extrémités du réduit, dont elle dépassait la hauteur. Le corps de l'homme en l'honneur de qui avait été érigée cette sépulture occupait encore sa place; mais les débris de membres à demi réduits en poussière achevèrent de s'anéantir au contact de l'air. Les pieds étaient tournés vers l'orient. A côté du mort on trouva les restes d'un vase de terre, une grande épée en fer à double tranchant et un petit instrument de forme semi-circulaire, en cuivre ou en bronze, consistant en une lame très-mince, dont l'un des bords, le bord extérieur, est convexe et très-aiguisé, et le bord intérieur concave et légèrement relevé en bourrelet. Cet instrument, dont la destination n'a pu

Digitized by Google

encore être précisée d'une façon définitive, n'est point une nouveauté pour les archéologues; les analogues se rencontrent en grand nombre dans les collections, soit publiques, soit particulières. Circonstance digne de remarque, on ne trouve dans le tumulus du Bois de Langres nulle trace de l'action du feu, et les cendres d'ossements, aussi bien que les cendres de bois, manquent absolument.

Les fragments du vase mentionné plus haut sont épais et massifs, et la terre, de couleur brune et recouverte à l'extérieur d'un enduit noir, en est grossière, mal cuite et très-friable. La panse, dont la courbe paraît avoir été simplement façonnée à la main, est ornée, sous le rebord, d'un trait droit et, au-dessous, d'une double grecque tracée à main levée au moyen d'un poinçon. Quelques débris, de forme différente des autres, semblent indiquer que ce vase était muni d'un couvercle conique et très-évasé. L'épée qui l'accompagne est une lourde lame de 70 centimètres de longueur, à double tranchant, partagée sur chaque face en deux plans obliques par une arête médiane et présentant un élargissement sensible vers le milieu. L'âme de la poignée, forgée avec la lame et plus large que celle-ci, était sans doute garnie de chaque côté de plaques de bois ou d'os, dont il ne reste plus rien à cette heure que les quatre rivets de bronze destinés à les fixer à la poignée de métal. Le fourreau de l'arme était en bois; mais on n'en a retrouvé que la bouterolle en fer, à l'extrémité de laquelle sont encore adhérentes quelques fibres ligneuses retenues par l'oxydation. De l'étude attentive des deux objets que je viens de décrire, non moins que de l'aspect du cercueil de pierre et du tumulus lui-même qui les renfermait, M. Flouest se croit autorisé à induire (et il en expose nettement les raisons) qu'ils ne remontent pas à l'époque la plus reculée de l'ère celtique, et qu'il convient plutôt de les attribuer au temps où la Gaule commence à entrer dans le domaine de l'histoire, c'est-à-dire à une époque voisine des premières invasions romaines. Je suis à cet égard complétement de son avis.

Reste à dire quelques mots du mystérieux instrument, en forme de lame semi-circulaire et très-aplatie, qui complétait le mobilier de la sépulture du Bois de Langres et que j'ai décrit plus haut. Comme le fait justement remarquer M. Flouest, « il appartient à une très-nombreuse famille, dont les individus sont particulièrement remarquables tout à la fois par leur immuable fidélité à un

Digitized by Google

type fondamental et par leur variabilité extrême dans les détails d'application. » A quel usage cet instrument, de peu de résistance et de forme bizarre, pouvait-il bien être appliqué? Certains antiquaires ont voulu en faire une serpette; d'autres, un tranchet à couper le cuir ou un couteau à sacrifices; d'autres enfin, et ce sont les plus nombreux et les plus accrédités, ont imaginé que ce pouvait ou plutôt que ce devait être le rasoir de nos ancêtres. M. Flouest se range sans hésiter à cette dernière opinion, qu'il défend longuement contre les objections trop fondées qu'elle soulève, et qu'il appuie de toutes les raisons que son esprit ingénieux peut lui fournir. Le dirai-je cependant? l'auteur ne parvient pas à me convaincre, et, en dépit de l'abondance, de l'ingéniosité et de l'apparente simplicité de ses raisonnements, je ne saurais reconnaître le rasoir gaulois dans un instrument si peu approprié par sa forme ou plutôt si opposé à l'usage auquel on le suppose destiné, et dont, quoi qu'en dise M. Flouest en sa démonstration, la manœuvre sur le visage du patient eût été si compliquée et si sujette à accidents. A quoi donc pouvait servir ce large et mince couteau? Je l'ignore absolument, comme tant d'autres choses qui concernent les Gaulois. De tous les peuples de l'antiquité, nos ancêtres sont peut-être ceux dont nous connaissons le moins la vie sociale et les mœurs privées : il faut donc nous résigner, quand nous voulons parler d'eux, à multiplier les points d'interrogation et à nous passer de réponses, au moins de réponses péremptoires.

Je ferai en sorte d'être plus bref dans l'analyse de la deuxième partie du mémoire de M. Ed. Flouest intitulée : *Les sépultures antéhistoriques de Veuxhaulles.*

Le village de Veuxhaulles [1], désigné dans une charte de 1099 du cartulaire de l'abbaye de Molesmes par le nom de *Vacua Sylva*, passe pour une des localités les plus anciennement habitées de la Côte-d'Or. On a découvert dans la partie méridionale de son territoire, et non loin de la voie romaine de *Vertillum* à Langres, les substructions assez considérables d'une *villa* antique, et le cimetière de la paroisse a conservé jusqu'aujourd'hui un certain nombre de tombes monolithes, que l'on attribue, non sans vraisemblance, à l'époque mérovingienne.

[1] Côte-d'Or, arrondissement de Châtillon-sur-Seine, canton de Montigny-sur-Aube.

Digitized by Google

Les sépultures dont l'auteur va nous entretenir sont situées à quelque distance du village, au milieu d'une ancienne sablière aux trois quarts entourée par les sinuosités de l'Aube et formant presqu'île. Aucun amoncellement de pierres ou de terre ne décèle de loin leur présence. Elles sont placées très-près les unes des autres, et, à compter seulement celles qui ont été ouvertes en 1860 et en 1868, on n'en trouve pas moins de quinze ou vingt. C'est donc un véritable cimetière gaulois que l'on a là sous les yeux. Toutes ces sépultures sont identiques et consistent uniformément en une fosse longue en moyenne de 2 mètres sur 60 centimètres de largeur, et renfermant un coffre ou cercueil en pierre, à toiture et à fond plats, mesurant 40 ou 50 centimètres de côté et construit avec ces dalles grossières que l'on appelle *laves* en Bourgogne. De tous les cercueils successivement fouillés en 1868 (les fouilles de 1860 n'ont laissé dans le pays que des souvenirs sans précision), deux seulement ont été trouvés intacts; les douze ou quinze autres étaient vides.

Dans le premier, le cadavre qui l'occupait avait à sa droite une épée de bronze, brisée en plusieurs tronçons, et un marteau ou casse-tête en corne de cerf. On recueillit en outre, du même côté, d'élégantes pendeloques, composées d'anneaux de fer entrelacés et terminées par des olives de même métal. Ces pendeloques, dont on retrouverait facilement plusieurs spécimens dans les vitrines de nos musées, faisaient sans nul doute partie de l'ornementation de la large ceinture du guerrier enseveli. Enfin deux vases de terre, d'un travail grossier et sans nul ornement, l'un intact, l'autre brisé en menus morceaux, étaient placés à la tête et aux pieds du défunt. Le mort de la deuxième sépulture était moins richement outillé que son voisin; car on n'a trouvé dans son cercueil qu'un bracelet en bronze, perdu depuis, et une très-curieuse broche ou épingle à cheveux, dont la longueur tout à fait inusitée (59 centimètres) et la remarquable élégance d'ornementation méritent d'être particulièrement signalées.

Avant de terminer ce compte rendu, il me faut mentionner aussi un magnifique couteau de bronze, trouvé à peu de distance du cimetière gaulois, et dont la lame aiguë et recourbée, à la façon des poignards orientaux, est ornée sur ses deux plats d'arabesques en forme de lignes chevronnées gravées au burin.

Tous ou presque tous les objets antiques trouvés sur le terri-

Digitized by Google

toire de Veuxhaulles sont aujourd'hui en la possession d'un riche propriétaire du pays, M. Henri Bordet, ancien maître des requêtes au conseil d'État et membre du conseil général de la Côte-d'Or, qui en a composé un petit musée gaulois plein d'intérêt. C'est donc à M. Bordet qu'incombe l'honorable charge de stimuler et de surveiller la continuation de ces fouilles déjà si fructueuses, et qui n'ont certainement pas encore dit leur dernier mot.

JULES MARION,

Membre du Comité.

Digitized by Google

RAPPORTS

DES MEMBRES DU COMITÉ SUR LES COMMUNICATIONS MANUSCRITES.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

Rapport sur le projet de publication du poëme d'Ambroise sur la troisième croisade.

M. Gustave Monod, ancien élève de l'École normale et directeur adjoint à l'École des hautes études, a adressé au Ministre une demande à l'effet d'être autorisé à publier, dans la Collection des documents inédits, conjointement avec M. G. Paris, professeur au Collége de France, un poëme français inédit dont le sujet est l'expédition de Richard Cœur de Lion en Palestine. La commission, composée de MM. de Mas-Latrie, Marty-Laveaux et Meyer, à laquelle a été renvoyée la proposition de M. Monod, a eu en main les éléments nécessaires pour apprécier l'intérêt de ce projet. Elle a pu examiner le poëme même, dont la copie complète a été mise à sa disposition, et elle a acquis la conviction que M. Monod n'en avait nullement exagéré la valeur.

Ce poëme, qui contient environ 12,000 vers octosyllabiques, ne paraît s'être conservé que dans un seul manuscrit, le numéro 814 du fonds de la reine Christine au Vatican. Bien qu'il eût été signalé à diverses reprises, par Montfaucon, puis par M. P. Lacroix, et que le début, qui est un morceau intéressant, en eût été publié par M. Ad. Keller dans son *Romvart*, ce récit est demeuré jusqu'à ce jour complétement ignoré des historiens, et MM. Monod et Paris sont les premiers érudits qui en aient apprécié toute la valeur. Il a été composé par un personnage, d'ailleurs inconnu, nommé Ambroise, qui paraît avoir fait partie de la suite de Richard. Du moins c'est aux actes de ce prince qu'il s'attache principalement,

Digitized by Google

et l'on peut croire qu'il l'a suivi partout, depuis son départ pour la croisade jusqu'à son retour en Europe. Le caractère tout personnel du récit, les témoignages directs qui s'y rencontrent, ne permettent pas de douter qu'Ambroise ait été le témoin oculaire des faits qu'il rapporte. D'ailleurs, le poëme a dû être composé avant 1199, car les derniers vers, qui font allusion à divers événements de la vie de Richard postérieurement à la croisade, ne font pas mention de sa mort.

On conçoit quelle peut être la valeur d'un récit aussi étendu, composé par un homme en situation de bien voir, et qui d'ailleurs, son œuvre en fournit mainte preuve, savait observer.

Toutefois M. Monod ne prétend pas que le poëme dont il propose la publication soit réellement une source nouvelle de l'histoire de la troisième croisade. Il fait justement remarquer que nous possédons ce même récit sous une autre forme; mais on va voir que ce que le poëme perd en intérêt au point de vue de l'histoire des faits, il le regagne d'un autre côté au point de vue de l'histoire littéraire.

Depuis longtemps on avait signalé un passage du *Chronicon Terræ Sanctæ*, ouvrage anonyme attribué sans raison à Raoul, abbé de Coggeshal [1], où il est fait allusion à un récit français sur l'expédition de Richard : « Si quis plenius scire desiderat, legat librum quem domnus prior Sanctæ Trinitatis de Londoniis ex gallica lingua in latinum, tam eleganti quam veraci stylo, transferri fecit[2]. » Le livre du prieur de la Trinité de Londres, auquel il est ici fait allusion, c'est indubitablement l'*Itinerarium Peregrinorum et Gesta regis Ricardi*, la source principale de l'histoire de l'expédition de Richard en Palestine, ouvrage attribué, par Gale et par ceux qui l'ont suivi, à Geoffroi Vinsauf. M. Stubbs, le dernier éditeur de l'*Itinéraire* [3], a fait une juste application du passage précité du *Chronicon Terræ Sanctæ*, et s'en est servi, concurremment avec d'autres arguments, pour retirer à Geoffroi Vinsauf un ouvrage qu'il convient de restituer à Richard, prieur ou chanoine de la Trinité de

[1] Voy. Th. Duffus Hardy, *Descriptive catalogue of materials relating to the history of Great Britain and Ireland*, II, 456.

[2] Ce texte a été cité notamment par M. de Mas-Latrie dans son « Essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr, » *Bibl. de l'École des chartes*, 5e série, I, 56.

[3] En 1864, dans la collection des *Chronicles and Memorials of Great Britain and Ireland*.

Digitized by Google

Londres [1]. Mais il ne veut pas aller plus loin; il admet avec le *Chronicon* que l'*Itinéraire* est l'œuvre de Richard, mais il rejette absolument l'autorité de cette même chronique lorsqu'elle affirme que Richard n'a fait que traduire en latin un ouvrage français [2]. Pour lui, l'*Itinéraire* est une composition parfaitement originale, et il en déduit longuement les raisons, parmi lesquelles il en est qui, à première vue, semblent assez spécieuses. Tout au plus admettrait-il que l'auteur aurait écrit en français des notes d'après lesquelles il aurait ensuite rédigé son ouvrage en latin. Ces raisons paraissent n'avoir soulevé aucune objection, et Sir Th. Duffus Hardy les admet pleinement [3].

Si bien déduite, et à divers égards si intéressante que soit l'argumentation à laquelle s'est livré M. Stubbs, elle est radicalement renversée par l'apparition du poëme dont MM. Monod et Paris proposent la publication. De l'examen auquel votre commission s'est livrée, résulte la confirmation la plus complète de l'opinion exprimée par M. Monod dans sa lettre, à savoir que l'*Itinerarium* n'est autre chose que la traduction élégante et exacte du poëme d'Ambroise. Sauf que le traducteur latin a modifié en certains endroits l'ordre du récit, il lui eût été difficile d'être plus fidèle. L'auteur du *Chronicon Terræ Sanctæ* avait raison. C'est ainsi que, selon la juste observation de M. Monod, «une œuvre remarquable, que l'on croyait jusqu'ici appartenir exclusivement à l'historiographie anglaise, est restituée à la nôtre.» Pour constater par une preuve en quelque sorte palpable le rapport de l'*Itinerarium* latin à son original français, votre commission croit devoir placer en regard l'un de l'autre le texte latin et le texte français de deux passages pris à une assez grande distance. Dans le premier, il s'agit de la famine dont souffraient les chrétiens au siége d'Acre :

MANUSCRIT DU VATICAN, fol. 32 *b*.	*ITINERARIUM*, I, LXXVI (édit. Stubbs, p. 133).
Une chose en l'ost vendeient, *Quarobles* ot non, ço diseient, Qui ierent duces a mangier; E sis aveit l'em sans dangier, De celes et de noiz menues	Venumdandum exponebatur genus fructus nascens in arboribus, grana scilicet in folliculis, ut legumen inclusa, vulgo vocatum *caruble*, gustu dulce et esu satis delectabile. His reficiebantur egentes,

[1] *Chanoine* d'après Nicolas Trivet; voy. Stubbs, *Introduction*, p. xl-xlj.
[2] *Introduction*, p. lv et suiv.
[3] *Descriptive catalogue*, II, 505.

Digitized by Google

La iert la voie bien menée.
Por le denier une denrée.
I furent molt genz sostenues;
Mais cil qui malade gisoient,
Qui le fort vin sovent bevoient
Dont il aveient grand marchié
Esteient de vin si chargié
A iço que riens ne menjoient[2]
Fors ço que il meins coveitoient
Qu'il moreint, ça treis, ça quatre.
E cil qui s'aloient esbatre
E repassoient e jouoient,
Qui point de vitaille n'avoient,
Cil maldisoient le marchis
Par qui il erent si aquis.

quia major erat inde copia quam rerum aliarum, unde ad hæc emenda via satis erat trita[1], quia, licet minoris æstimationis, nonnihil erat. Illorum qui decumbebant infirmi quia parum edebant, vel quia non habebant, vel quia non poterant, vino quo utebantur æstuante suffocati sunt plurimi, vel ex Falerni violentia, quia cibis non temperabatur, vel ex infirmitate quæ vini non poterat sustinere virtutem. Vini quidem satis tolerabilis habebatur copia vendendi, sed conservando corpori humano non bene competit plurimum vini et modicum cibi; hoc enim decet æquo temperari moderamine. Sed qui tantæ fuerat egestatis occasio non dormitat Marchisi maledictis.

Ce qui suit à trait a l'assaut de Daron :

MANUSCRIT DU VATICAN, fol. 68 c.

Et il se misent ço me semble,
En la maistre tur tuit ensemble;
Mais de grant mal se porpenserent
Qui lor chevals esjareterent
Et que li crestiens eüssent[3]
Ne que chevalchier les peüssent.
La gent Dieu el chastel monterent,
E cil[4] qui primes i entrerent
Seguins Barrez fud li premiers,
Et Espiarz uns escuiers,
Ne se tint pas de Seguin loinz.
Li tierc fud Pieres li Gascoinz,
E d'autres en i pot aveir
Dont je ne poi les nons saveir.
Puis i entrerent les banieres;

ITINERARIUM, V, XXXIX (édit. Stubbs, p. 354).

Turcos a ruina fugientes raptim nostri insequuntur cædentes, qui resistere non valentes se intromiserunt in turrim principalem; nequissimo quidem usi consilio: universos equos suos, ne alienum cederent in usum, prius subnervaverant. Ipsis fugientibus, nostri viriliter ingrediuntur in castrum, quorum primus erat Seguinus Barrez cum armigero suo Ospiardo[5]; tertius intrantium Petrus erat de Gars-

[1] On voit que le traducteur s'est donné de la peine pour rendre le vers *La iert la vois bien menée*, qui n'est qu'une cheville; mais il a passé les deux vers suivants, qui peut-être manquaient dans son manuscrit.

[2] Ms. *menjouent*, et plus loin *coveitouent*, et même *morouent*, mais un peu plus bas *avoient* en rime avec *jouoient* (ms. *jououent*), montre bien qu'il faut partout corriger *ouent* en *eient* ou *oient*.

[3] *Sic*. Corr. *Que li crestien nes eüssent*.

[4] Corr. *De cils?*

[5] *Espiardo*, dans un autre manuscrit, ce qui s'accorde avec le français.

Digitized by Google

Si n'i ot de plusors manieres :
Estiene de Longchamp premiere
I entra, si n'iert pas entiere,
Et anceis esteit[2] molt depeciée;
(E) après icele (i) fud dresciée
La[3] le conte de Leicestre;
E de aseür mur a destre
Fud l'Andriu de Chavigny mise;
E ovec (tele) i fud cele assise,
Après, la mon seignor Reimont,
Le filz le Prince, el mur amont.
E cil de Gienne e cil de Pise.....

tonia[1]; alii quam plurimi postea quorum jam nomina exciderunt. Baneria Stephani de Longo Campo prima muris eminebat imposita; secunda comitis Leicestriæ, tertia Andreæ de Chavegni, quarta Reimundi filii Principis. Genuenses etiam et Pisani.....

La traduction latine est partout de cette exactitude. On remarque que le traducteur conserve presque toujours les noms sous leur forme vulgaire, ne se hasardant à traduire que ceux dont l'équivalent latin était facile à trouver.

Il devra donc être admis dorénavant que toute la valeur attribuée jusqu'à ce jour à l'*Itinerarium* doit être reportée à son original. C'est cet original qui devient la principale source de l'histoire de la troisième croisade, la traduction latine n'ayant plus qu'une importance accessoire, et ne pouvant plus guère être utilisée que pour aider à l'interprétation du texte français, qui, ne nous ayant été conservé que par un seul manuscrit, présente ça et là des obscurités et même des lacunes.

Dans ces circonstances, votre commission n'hésite pas à proposer au Comité d'accueillir le projet de M. Monod. La publication du poëme d'Ambroise sera d'ailleurs peu onéreuse, car les 12,000 vers dont il se compose tiendront en soixante feuilles, et l'introduction, les tables et le glossaire conduiront difficilement le volume au delà de quatre-vingts feuilles.

Le Comité ne peut concevoir aucun doute sur la compétence des deux édieurs. M. Monod, avantageusement connu par ses études sur Grégoire de Tours et par son active collaboration à la *Revue critique*, saura mettre en pleine lumière la valeur historique du poëme d'Ambroise; et quant à M. Paris, à qui incombera plus particulièrement la tâche d'établir le texte et d'en rédiger le vocabulaire, le Comité a eu, il y a déjà plusieurs années, occasion de lui témoi-

[1] M. Stubbs rejette en variante la bonne leçon *Gasconia*.
[2] Corr. *ert*.
[3] Corr. *Cele*.

Digitized by Google

gner sa confiance en le chargeant de la publication d'un recueil d'anciens glossaires français que, nous l'espérons du moins, il ne nous fera pas longtemps attendre [1].

Votre commission ne croit donc pas nécessaire d'imposer à MM. Monod et Paris un plan rigoureusement déterminé. Toutefois, dans le cas où leur projet obtiendrait l'agrément du Comité, la commission croirait devoir appeler leur attention sur deux points. D'abord, il lui paraît nécessaire que des recherches soient faites sur les personnages nombreux qui figurent dans le poëme, de façon que chacun d'eux soit, autant que possible, l'objet d'une note succincte. Ce travail aurait pu être fait par les précédents éditeurs de l'*Itinerarium*, mais il ne l'a point été, et trop souvent, faute d'une information suffisante, le dernier éditeur de ce texte latin n'a pas été en état de choisir la meilleure des leçons que lui offraient ses manuscrits pour un même nom. Un commentaire historique, pouvant s'adapter au poëme d'Ambroise comme à l'*Itinerarium*, reste à faire. En second lieu, il sera à propos que les éditeurs disposent le long du texte un sommaire qui permette de parcourir rapidement, dans l'ordre du récit, la série des faits racontés dans le poëme. C'est là une aide fort utile, que certains éditeurs étrangers [2] joignent à leurs publications, et dont il serait désirable de voir l'emploi se généraliser chez nous. Le peu de longueur des vers du poëme permettra de faire entrer ce sommaire marginal dans la justification.

L. de Mas-Latrie, Ch. Marty-Laveaux,
Paul Meyer, *rapporteur*,
Membres du Comité.

Rapport sur un fragment de manuscrit de la chanson d'Alexandre.

Communication de M. Dubosc.

Le Comité a déjà reçu, il y a peu d'années, communication d'un fragment du roman d'Alexandre, adressé par M. Deschamps de Pas [3]. Voici qu'un autre de nos correspondants, M. Dubosc, archiviste de la Manche, nous envoie deux feuillets provenant d'un manuscrit du

[1] Voy. *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, IX, 379.

[2] Voy. par exemple les publications de l'*Early English Text Society* et de la *Chaucer Society*.

[3] Voy. *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, X (1869), 478.

Digitized by Google

même roman. L'écriture paraît appartenir à la seconde moitié du XIIIe siècle. Chaque colonne (il y en a deux par page) contient 50 vers. Il y a donc en tout 400 vers. Les deux feuillets ne se suivent pas. Le premier, dont le recto est maculé au point d'être en partie illisible, commence par ce vers : *Bien li puet souvenir de dolente semeine*, qui correspond au vers 25 de la page 173 de l'édition publiée par M. Michelant en 1846. Le dernier vers du même feuillet, *Tot le mit en presant cil li ont detranchié*, se retrouve à peu près dans l'édition précitée (p. 179, v. 14). Ce texte offre une leçon en général plus correcte que le ms. B. N. fr. 786, que reproduit l'édition de M. Michelant, mais, pour ce premier feuillet, l'ordre des laisses est le même de part et d'autre. Il n'en est pas de même pour le second feuillet, qui se rapporte à une partie du roman d'Alexandre, le *fuerre de Gadres*, où l'ordre des laisses varie singulièrement d'un manuscrit à l'autre. Je vais donner la série des laisses de ce feuillet avec la concordance de l'édition. Les deux premiers vers du feuillet sont : *Onc ne le vi partir que ne fu derompue ; Se de moi desevrez tote est m'ost esperdue.* Le premier manque dans le manuscrit 786 et, par conséquent, dans l'édition ; le second correspond au vers 30, p. 196, de l'édition. Voici le premier vers de chacune des tirades qui occupent le même feuillet :

(1) Li rois ses cors meismes est primes retornez.
(Édit. Mich. 196,33.)

(2) Li rois chevauche tost qui molt ot fier corage.
(*Ibid.* 197,17.)

(3) L'amir. fu honteus quant a terre se sent.
(*Ibid.* 198,2.)

(4) Pris est li amir. par folement venir.
(*Ibid.* 198,36.)

(5) Li estor fu molt fier, que plus ne sai retreire.
(*Ibid.* 199,33.)

(6) Li estor fu molt fier et durement feruz.
(*Ibid.* 201,1.)

(7) Molt fu grande la perte si com raconte Witace.
(*Ibid.* 171,5.)

(8) Li duz fu desconfiz et sa gent a perdue.

(9) Li duz fu desconfiz et sa terre gastée.

On voit que ce texte et celui qu'a suivi M. Michelant donnent

Digitized by Google

dans le même ordre les six premières de ces tirades, qu'ils sont au contraire en désaccord pour la place de la septième. Enfin les deux dernières manquent dans l'édition (c'est-à-dire dans le manuscrit 786), bien qu'elles se retrouvent dans divers manuscrits, notamment dans le manuscrit N. B. fr. 15094, fol. 88, et dans le manuscrit du musée Correr, à Venise, fol. 30.

Je transcris ici une des laisses contenues dans l'un de ces feuillets, afin de donner les moyens d'apprécier la langue de ce texte :

Molt fu grande la perte, si com raconte Witace,
Des mors et des navrez qui gisent en la place.
Li dus voit Alix. qui de mort le menace :
S'as poins le puet baillier ne lera nel defface ;
La poor qu'il en a li fet muer la face :
A la fuie s'est mis, or gart chascuns qu'il face !
Clins les voit desconfi, si s'est mis en la trace
Et choisist .j. gadrain c'on apele Dicace,
Et sist sor .j. destrier c'om claime Boniface
Nus chevaus envers li ne vaut une limace.
S'or l'en lesse mener ne se prise une grape,
Autresi pres le tient com faucon la becace,
Ne li puet eschaper ne qu'au Lombart sa mace.
Par devant li se met au travers d'une trace,
Sel feri de sa lance ou li confanons lace
Que sor le costé destre li a fet tel crevace,
Ja tant comme il mes vive n'en ert jor qu'il ne hace.
Des arçons le sozlieve, a terre le raquace,
Assez en petit d'eure fu si froiz comme glace ;
Dant Clins vint au cheval, par la resne l'embrace,
Le fiuz Qaduit l'enmaine, qui qu'en poit ne qui place,
Puis l'ot es deserz d'Ynde et el resne Caudace.

PAUL MEYER,

Membre du Comité.

RAPPORT SUR LES COPIES DE SAINT-PÉTERSBOURG ENVOYÉES PAR M. DE LA FERRIÈRE.

M. de La Ferrière, à la suite de sa mission en Russie, a adressé à M. le Ministre de l'instruction publique une série de copies de pièces qui ont été renvoyées au Comité pour leur assigner une destination. La commission nommée pour examiner ces documents a reconnu qu'ils comprenaient diverses suites de correspondances des

Digitized by Google

XVIe et XVIIe siècles, reproduites, non pas intégralement, mais seulement par des analyses quelquefois très-sommaires. Elles forment quinze liasses contenant :

1° 140 lettres adressées à Henri II, François II, Charles IX et Catherine de Médicis, du 13 janvier 1558 au 6 mai 1572;

2° 90 lettres à Charles IX, du 9 octobre 1562 au 2 septembre 1572;

3° 85 lettres de Charles IX, de 1562 au 23 octobre 1570 (quelques-unes sont sans date), et 2 de Charles de Valois, de 1638 à 1648;

4° 47 lettres du duc d'Anjou à Charles IX, du 7 octobre 1567 à mai 1573, plus quelques extraits de lettres de Henri III à Villeroy;

5° 8 lettres de Henri IV, à partir de novembre 1601;

6° 12 lettres de Marie de Médicis, de 1612 à 1619;

7° 42 lettres de Louis XIII et 2 de Louis XIV, du 5 janvier 1610 au 30 mai 1649;

8° 4 lettres d'Anne d'Autriche, cotées de 22 à 28, du 10 mai 1647 au 11 septembre 1649;

9° 14 lettres de Gaston, duc d'Orléans, cotées de 10 à 30 avec lacunes, du 26 juillet 1621 au 1er février 1657;

10° 2 lettres de la duchesse d'Orléans, cotées 33 et 34, du 9 juin et d'octobre 1668;

11° 14 lettres de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, du 11 janvier 1616 au 6 avril 1735;

12° 91 lettres de M. de Baugy, ambassadeur à Vienne, à M. de Léon (Brulart), ambassadeur à Venise, du 6 décembre 1612 au 23 avril 1619;

13° 82 lettres de Phélippeaux à M. de Cesy, du 9 mars 1626 au 7 mai 1629;

14° 61 lettres de M. de Brienne à M. de Brasset, du 15 août 1643 au 17 juillet 1652;

15° 26 lettres de Champigny, intendant de Provence, au chancelier Séguier, du 28 juillet 1637 au 21 octobre 1649.

Comme les originaux faisaient partie de collections d'où ils ont été enlevés avant que ces collections fussent transférées à la Bibliothèque nationale, ce qui occasionne des lacunes regrettables dans les séries de pièces diplomatiques que possède cet établissement, la commission est d'avis que ce serait là la destination la plus convenable qu'on pût leur assigner, attendu que ces extraits remplaceraient

Digitized by Google

en partie les documents qui sont perdus ou en feraient connaître le contenu aux érudits qui en ignorent même l'existence; en conséquence, elle vous propose de décider le dépôt des pièces tirées des bibliothèques de Saint-Pétersbourg et envoyées par M. de La Ferrière au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, où elles pourront être facilement communiquées au public.

MICHELANT,

Membre du Comité.

CORRESPONDANCE DU COLONEL COMTE LUCE GASPARI AVEC SON PÈRE.

1787-1790.

Communication de M. l'abbé Tisserand.

M. l'abbé Tisserand, correspondant, a trouvé dans les archives de la préfecture des Alpes-Maritimes la correspondance du comte Luce Gaspari, né à Grasse en 1754, d'abord major dans un régiment polonais, puis colonel en France. De 1787 à 1790, il résidait avec son régiment tantôt à Paris, tantôt à Versailles. Il fit aussi, à cette dernière époque, quelque séjour en Corse et à la cour de Turin. Pendant ce temps, il entretint avec son père, l'un des notables de la ville de Grasse, un commerce de lettres assez suivi, bien qu'on y remarque quelques lacunes, du 24 novembre 1788 jusqu'en juin 1789, puis du 11 au 18 juillet de cette dernière année.

L'auteur de l'envoi déclare en commençant que cette correspondance «ne nous apprendra rien de nouveau.» Un pareil aveu, tout en faisant naître le regret que M. l'abbé Tisserand ait pris la peine de copier les 137 pages dont se compose son envoi, semblerait devoir nous dispenser d'en faire une plus longue analyse; mais il ne convient peut-être pas de le prendre tout à fait à la lettre, et, sans penser que la correspondance du comte Gaspari sur ces années grosses d'événements et qui ont donné lieu à tant d'écrits divers puisse former la base d'une publication nouvelle, nous ne croyons pas inutile d'en donner ici une idée. Déposé dans les archives du Comité, le manuscrit copié par M. l'abbé Tisserand et accompagné par notre zélé correspondant de détails sur la famille de l'auteur, sur la ville de Grasse, sa patrie, et sur le contre-coup des mouvements dont Paris était le centre, pourrait être utilement consulté

Digitized by Google

par ceux qui voudraient compléter ou commenter les mémoires ou journaux du temps, tels que Métra, Bachaumont, Pidansat de Mairobert, etc.

Le comte Luce Gaspari, qui paraît avoir prolongé jusqu'à la maturité de l'âge les dissipations de la jeunesse, n'était pas assez absorbé par les devoirs de la vie militaire, ni par les distractions de toute espèce dont sa correspondance porte des traces, pour ne pas prêter une certaine attention aux événements qui se préparaient ou s'accomplissaient sous ses yeux à Paris et à Versailles. C'est d'abord l'Assemblée des notables, puis bientôt les États généraux, le renvoi et le retour de Necker, les folles dépenses de Calonne, les querelles entre les ministres et le parlement, l'attitude hésitante de la royauté, l'arrestation des magistrats d'Eprémesnil et Monsabert, et les troubles qui en sont la suite. Aux récits politiques se mêlent quelques nouvelles littéraires, des épigrammes échangées entre Beaumarchais et Mirabeau, des bruits de cour et de ville, les pamphlets de plus en plus hardis, qui, vendus d'abord sous le manteau, en viennent à s'étaler aux vitres des libraires du Palais-Royal. A propos des nouvelles constructions faites par le duc d'Orléans dans ce palais et du cadran solaire qui venait d'être posé dans le jardin, nous remarquons un quatrain déjà donné par Bachaumont, mais dont notre correspondance offre une variante assez piquante :

Dans ce jardin où tout se montre,
Excepté l'ombrage et les fleurs,
Si l'on y dérègle ses mœurs,
On peut au moins régler sa montre.

Mais déjà les plaisanteries ne sont plus de saison : l'horizon se rembrunit. Nous sommes au 11 juillet 1789; les premiers excès se produisent, le sang coule, et, après une lacune significative de quelques jours, l'auteur de la correspondance reprend à la date du 18 : «Pendant la nuit d'hier, les troupes ont décampé. Le comte d'Artois et ses enfants sont partis. La famille de Polignac a fait de même. On nomme encore MM. de Vaudreuil, de Broglie, le prince de Lambesc, etc.» Puis quelques pages plus loin : «Nous sommes témoins de choses horribles, mais il faut se taire.»

Le comte Gaspari était faiseur de projets et composait même, selon la manie du jour, des brochures économiques et politiques. Un jour, il s'avise de demander une audience à Mirabeau. Celui-ci, qui sent le coup, répond, à la date du 19 décembre 1790, par

Digitized by Google

cette lettre que nous reproduisons, parce qu'elle est courte et assez caractéristique :

« Il n'y a point, Monsieur, défaut de bonne volonté de ma part, si je vous ai refusé la conférence que vous m'avez fait l'honneur de me demander. Je vous prie de faire attention à mes occupations et d'avoir quelque indulgence. Il y a un calcul d'économie très-étendu pour moi à recevoir par lettres toutes les instructions et les confidences qu'on veut me faire, et cela en outre fixe mes souvenirs, lorsque des audiences multipliées, et se nuisant autant par la différence de leurs objets que par leur nombre, ne me laisseraient aucunes traces de beaucoup de choses. Je désirerais que vous jugeassiez convenable de votre part d'adopter cette voie.

« J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« MIRABEAU. »

Nous n'insisterons pas sur les derniers extraits des papiers du comte Luce-Gaspari. Ils sont relatifs à un court séjour qu'il fit en Corse avec son régiment, à une mission près la cour de Turin; enfin ils se terminent par quelques notes généalogiques sur sa famille. Ce que nous avons dit suffit pour faire juger du genre d'intérêt qu'ils peuvent présenter. S'il y avait à suivre le comte Gaspari au delà de l'époque où s'arrête la communication de M. l'abbé Tisserand, nous pourrions indiquer ici deux pièces qui se trouvent à la Bibliothèque nationale et qui pourraient servir à compléter sa biographie :

1° *Récit historique du mariage du comte Luce de Gaspari-Belleval avec mademoiselle la baronne de Jacobi-Kluest.* Paris, s. d. in-fol. (vers 1798).

2° *Mémoire du général comte Luce de Gaspari-Belleval, ancien chambellan du roi de Pologne, et, en dernier lieu, secrétaire d'État de la principauté de Valachie.* Paris, s. d. in 4° (après septembre 1816).

Il ne nous reste qu'à remercier M. l'abbé Tisserand et à demander le dépôt de sa copie aux archives du Comité.

E.-J.-B. RATHERY,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Copie d'une épitaphe de l'église Notre-Dame de Beaune[1].

Communication de M. Ch. Aubertin, correspondant.

J'ai trouvé dans les manuscrits inédits laissés par l'abbé Guillaume Bredault[2], prêtre habitué à l'église Notre-Dame de Beaune, la description d'une curieuse épitaphe, qui y existait avant la Révolution.

« On lisait autrefois sur une tombe une inscription si singulière, que je la rapporterai ici pour la conserver. C'est celle d'une dame Grignette, femme de Joseph Chasot, docteur ès droits, avocat à Beaune, qui mourut d'un remède mal administré. »

Vix mea ter denos ætas exegerat annos,
Cumque meos clysmo medicus lenire dolores
  Tentat et offendi membra verenda pudet,
Inscia tam mulier femori cava vulnera figit.
  Clysmum non capiunt viscera, corpus habet.
Intumuit venter, sphacelus cito nascitur urens,
  Et properata mihi mors medicina fuit.
Sic placuit Superis. Morte est mihi tristior ipsa
  Natorum fletus conjugis atque. Datur
Quid dolor et fletus, non possunt fata moveri,
  Serius aut citius mors sua quemque manet.

Steph. Bouchin, Beln. censor ac proc. regius, defunctæ cognatus mœrens, posuit piæ memoriæ ejusdem.

[1] Elle n'est ni dans les additions au chapitre XXIII du livre I des *Bigarrures* de Tabourot, qui est consacré aux Épitaphes, ni dans le curieux recueil de Franciscus Sweertius, *Epitaphia joco-seria*, Cologne, Josse Kalkoven, 1645, petit in-8°.

[2] L'abbé Guillaume Bredault, né à Merceuil en 1737, commença ses études à Beaune, les finit au séminaire d'Autun, et exerça les fonctions de curé de Demigny, puis de Lusigny. Il quitta cette paroisse lors de la grande révolution, passa sept années sur la terre étrangère et reprit en 1802 ses fonctions curiales, à la Rochepot, canton de Nolay (Côte-d'Or). Il était, à sa mort, arrivée le 22 février 1818, prêtre habitué à Notre-Dame de Beaune. Cet ecclésiastique a laissé manuscrits plusieurs ouvrages considérables, que relatent en détail les notices consacrées à leur auteur dans les principaux recueils biographiques.

Digitized by Google

« Un peu plus bas on lisait :

Chymicus ægrotæ liquidum ΚΑΥΣΤΗΡΑ Grignettæ
Attulit : hic uteri nempe levamen erat.
Illa verecundo vultus perfusa rubore,
A medico tantum non sibi poscit opem.
Ergo ut abit, mulier male cauta vocatur, adestque,
Fudit et obliqua pharmaca dicta manu.
Inde cavæ ventris læsi intumuere cavernæ,
Scilicet exitii prævia signa sui.
Sic moritur prætæsa homini monstrare verenda,
Docta verecunde ut vivere, docta mori.

Posuit J. Navetier, advocatus, ex conjuge affinis defunctæ. Obiit 30 aug. 1608[1].

Pour copie conforme :

CHARLES AUBERTIN,

Correspondant à Beaune.

INVENTAIRE DE LA SACRISTIE DES CORDELIERS D'AVIGNON.

2e communication de M. l'abbé André.

La *Revue des Sociétés savantes* a publié, en 1872[2], un *Inventaire de la sacristie des Cordeliers d'Avignon en 1359*, communiqué par moi. Malheureusement, beaucoup de graves erreurs typographiques se sont glissées dans ce document, qui ne se trouvent pas dans mon manuscrit. J'adressai les rectifications dès la publication de l'inventaire. Ces rectifications s'étant égarées, sans nul doute, j'en adresse aujourd'hui, 14 juillet 1873, le duplicata au Comité.

Au préambule, on lit dans la *Revue* : EGO F. GERARDUS DE ALEMARIA, c'est ALAMANIA que porte mon manuscrit. La baronnie d'Allemagne, aujourd'hui commune de 600 âmes, dans le canton de Riez, était une des quatre grandes baronnies de Provence, possédée, dès le XIIIe siècle, par une branche des barons de Castellane. Les chartes l'appellent *Castrum de Alamania*. Le prénom de Gérard,

[1] J'ai trouvé dernièrement, dans un des anciens registres de la paroisse Notre-Dame, à l'endroit des *mortuaires* pour l'année 1608, la mention suivante :

« Le penultielme aoust a esté enterrée Chrestienne Grignette, femme de maistre Joseph Chasot, advocat à Beaulne. »

[2] Voy. 5e série, t. III, p. 440.

Digitized by Google

assez commun dans la dynastie des barons d'Allemagne, me fait conjecturer que frère Gérard d'Allemagne, qui fit l'inventaire, était de cette race. C'est dans ce lieu que se livra, en 1586, une terrible bataille entre les Ligueurs provençaux commandés par le marquis de Vins et le parti opposé ayant à sa tête le baron d'Allemagne.

Page 441, { ligne 12 du texte, *de Crystalli*, lisez DE CRYSTALLO.
ligne 20, *ampullæ argentæ*, lisez ARGENTEÆ.

Page 442, { ligne 27, *de taphatanato virgato*, lisez TAPHATANO.
ligne 33, *de bucaramo*, lisez DE BUCORAMO.

Page 443, { ligne 2, *Quartus tartarimus*, lisez TARTARINUS.
ligne 10, *item IIII mappus*, lisez MAPPÆ.

Même page, à la note, *Boniface VII*, lisez VIII; le fief de *Bagnoles*, lisez BAGNOLS.

Page 444, ligne 20, *Item XI cuxas*, lisez CAXAS.

Page 445, ligne 12, *Riso de Phystoria*, lisez DE PYSTOIA. On sait que Pistoia est une ville de Toscane.

Page 445, { ligne 19, *cum columpira*, lisez COLUMPNA.
ligne 21, *Cornitis de Ariano*, lisez COMITIS DE ARIANO.

Il s'agit de saint Elzéar de Sabran, comte d'Ariano, au royaume de Naples, mort en 1325 et canonisé à Avignon par le pape Urbain V, le 16 avril 1369.

Abbé J.-F. ANDRÉ,

Correspondant à Vaucluse.

INVENTAIRE DES ORNEMENTS DE QUELQUES ÉVÊQUES DE CARPENTRAS.

Communication de M. l'abbé André, correspondant.

Le document adressé par notre correspondant, M. l'abbé André, renferme l'indication du *spolium* de quelques évêques de Carpentras, tiré des registres du chapitre de la cathédrale. Il vise les ornements pontificaux attribués au chapitre après la mort des évêques depuis l'année 1328 jusqu'à l'année 1758.

L'inventaire de ces *spolia* est très-sommaire et donne, en général, peu de détails relativement à la forme et à la décoration des bijoux et des vêtements dont il est question, surtout lorsqu'il s'agit des XVIIe et XVIIIe siècles. Cependant nous estimons qu'il est utile de publier les extraits recueillis par M. l'abbé André, qui a éclairci son travail par quelques notes indispensables.

Digitized by Google

Nous ne voyons point qu'il en ait mis à l'article relatif au célèbre saint clou, transformé en mors de cheval par Constantin, à ce que rapporte la légende, dont les églises de Milan et de Carpentras se disputent la possession. Ce qui nous semble devoir diminuer quelque peu l'authenticité de celui de Carpentras, c'est qu'il n'est entré dans le trésor de l'église Saint-Siffrein qu'en 1338, comme *spolium* de l'évêque Othon. Or, dans une *Notice historique sur le saint mors de l'empereur Constantin*, M. l'abbé Ricard[1] s'efforce de prouver par des preuves tirées d'auteurs du XVIIe au XIXe siècle, et par la tradition, et par une foule de raison qu'admet difficilement une critique quelque peu sévère, que le saint mors, fait avec un des clous de la croix, fut apporté directement à Carpentras par un des croisés ayant eu part à la prise et au sac de Constantinople.

Le fait rapporté tout simplement par le *Liber conclusionum* du chapitre de Carpentras démolit tout cet échafaudage d'érudition.

Reste à savoir comment cette relique, fausse ou authentique, est arrivée aux mains d'un évêque du XIVe siècle, d'où elle est passée dans le trésor de la cathédrale.

ALFRED DARCEL,

Membre du Comité.

Inventaire des ornements de quelques évêques de Carpentras.

D'après différents textes du droit canonique, aux titres *De testamentis*, *De peculio clericorum* et autres, le *spolium* (c'est le mot usuel) des évêques appartient au chapitre de leur cathédrale. Ce *spolium* ne comprend que les ornements du prélat défunt et tout ce qui concerne le culte, tels que mitres, chasubles, bagues, calices, croix pectorales, pluviaux, gants, sandales, dalmatiques, bassins, ostensoirs, etc. Les évêques ne peuvent pas disposer de ces objets-là par testament. Les différentes prescriptions rendues sur cette matière constituent en faveur des cathédrales ce qu'on appelle le *jus spolii*.

Je vais donc tirer des *Libri conclusionum* du chapitre de Carpentras, manuscrits appartenant aujourd'hui à la mairie de cette ville, quelques extraits des inventaires du *spolium* de divers évêques. Je laisserai de côté tout ce qu'on trouve dans tous les inventaires de

[1] 1 vol. in-18, de 262 pages. (J.-B. Pélagaud, Lyon, 1862.)

Digitized by Google

cette nature, et me bornerai à ne transcrire que ce qui présente quelque intérêt au point de vue de l'art ou de la liturgie.

1332. «Item un instrument en parchemin de l'an 1328, le 5e du mois de dec., notaire Ponce Geoffroy, qui est l'inventaire des choses sacrées faict par le chapitre au decès du seigneur Othon, evesque de Carpentras [1], dans lequel sont mentionnées les choses suivantes :

«Premierement, un sainct clou, un des trois qui servirent au crucifiement de Nostre Seigneur Jesus-Christ, mis sous la forme d'un frein de cheval, couvert les extrémités du frein d'argent.

. . . . . .

«Une des costes de saint Laurent, martyr, mise dans un vase de cristal ayant le pied de vermeil doré artistement travaillié.

«Un petit vase de cristal ayant le pied d'argent artistement travaillié dans lequel on porte le tres sainct sacrement de l'eucharistie au jour et feste Dieu.

«Deux grandes croix d'argent travaillées avec beaucoup d'artifice, une croix de cristal, deux calices de vermeil et autant de patenes et quatre buretes d'argent, un baston pastoral d'argent, une mitre de vermeil ornée de plusieurs grosses pierres precieuses, une autre mitre de drap blanc ornée de petites esmeraudes, une autre mitre de drap de soye blanc vestu d'or, autre mitre raze de brocard, un ciboyre d'yvoire couvert d'argent pour tenir les hosties.»

(Extrait de la délibération capitulaire du 29 avril 1681, relative aux manuscrits.)

1598 . . . . . «Plus les deux bacils d'argent avec son boucal et deux missaux que feu Mgr Sacrat [2] de bonne mémoire a laissé. Fuit conclusum : Missalia Rmi Dmi Sacrati dentur pretio viginti duorum florenorum unumquodque [3].»

1697. «Voici ce qui revient de l'espolio de feu monseig. de Fortia de Montreal nostre evesque : Deux pluviaux toile d'argent, l'un rouge, l'autre blanc avec les agraffes d'argent, avec les armes de feu Monseigneur; plus deux chasubles, l'une de brocard rouge, or et argent, l'autre de tabis couleur de pourpre avec son passemant de soye, leur estolles et manipules; plus une bource et voile de brocard violet, soye et or, une mitre toile d'or,

[1] L'évêque Othon, élu en 1318, mourut en 1328.

[2] Jacques III Sacrato, neveu par sa mère du cardinal Sadolet, fut élu évêque de Carpentras en 1569 et mourut en 1593.

[3] A cette époque, le florin valait douze sols tournois, et le sol tournois vingt-quatre deniers, ainsi qu'il appert des documents que je dépouille. (André.)

Digitized by Google

une escharpe blanche toile d'or, deux pairs de brodequins avec leur sandales, l'un de brocard d'or et l'autre de damas blanc. J'ay retiré vint six louis d'ort et demy de la vante d'un bassin doré argent et d'une ayguiere argent fin doré, vendu le tout vint neuf livres et demy le marc, ayant pesé le tout dix marcs douze onces et cinq ternails; pour cette somme estre employée pour l'embellissement de nostre maistre autel, scavoir : en six chandeliers argent autour du throsne du très sainct sacrement, et une guirlande aussy argent au devant du pied d'étal qui soutient le throsne conformement au dessein de l'orfreivre, luy ayant donné le prix faict dudict ouvrage pour la façon six louis d'or aux vielles especes[1]. »

. . . . . .

1710. « J'ay receu de l'espolio de feu Mgr Laurent Buzzi[2], nostre evesque, une chasuble bleue[3] et ses dalmatiques, plus. . . . . plus un gremial blanc en broderie, deux pluviaux de toile d'argent blanc et l'autre de toile d'or violet, plus. . . . . plus trois mitres dans leur estuy, l'une de toile blanche, l'une en broderie d'or, appelée la prœcieuse, et l'autre en toile d'argent fleurie, plus un bougeoir d'argent et une paix d'argent aux armes de feu Monseigneur, plus. . . . . plus un dais et parements de serge violette pour ses prædications; plus la croix prætieuse d'esmeraudes et diamants; plus une bague aussi de diamants. »

1734. « J'ay reçu du spolium de feu monseig. Abbati[4], nostre evesque, recemment décédé. . . . . plus une petite main d'argent qu'on appelle indice; plus deux petits instruments pour donner la communion en temps de peste, dont le bout est d'argent[5]; plus une croix pectorale où il y a six turquoises entourées de brillants, montées sur l'argent, une ametiste montée sur l'or, une topaze montée sur l'or, deux aubes, une fleurie et une raiée, chacune avec leurs dantelles, trois mitres, une en broderie, une de toile d'or et l'autre de toile d'argent; plus. . . . . plus trois pluviaux de toile d'or ou d'argent avec un galon d'or, le gremial de toile d'or avec une

[1] Louis II de Fortia de Montréal fut transféré, en 1657, de l'évêché de Cavaillon à celui de Carpentras, où il mourut en 1661.

[2] Laurent Buzzi occupa le siége épiscopal de Carpentras de 1691 à 1710.

[3] Le bleu, comme couleur liturgique, était employé à certaines fêtes de la sainte Vierge. Il a totalement disparu de la liturgie depuis la fin du siècle dernier. En 1836, étant jeune vicaire dans l'ancienne cathédrale de Carpentras, j'ai vu parmi les ornements de cette église une vieille chasuble bleue. Peut-être c'était celle mentionnée ici.

[4] François-Marie Abbati, transféré de Rieti, dans l'Ombrie, siégea de 1710 à 1733.

[5] Cet ornement s'explique par la peste de Marseille qui ravagea la Provence pendant l'épiscopat de ce prélat. Elle fit, pendant un an, une grande mortalité dans Avignon et quelques villes de comtat Venaissin.

Digitized by Google

croix au milieu, en broderie d'argent, deux garniture du throsne episcopal d'une étoffe satinée, l'une blanche et rouge, l'autre verte et violette; plus une ombrelle; plus..... J'ay vendu à monseig. l'evesque de Vaison la croix pretieuse et l'amethiste que nous avons eue de monseig. Abbati, pour le prix de quatre cents livres, plus à un orfévre les deux croix d'or du mesme prelat cent vingt livres. J'ay faict fondre et mettre en lingots tous les bassins, cuvettes, crosses et autres pieces d'argenterie que nous avions de messeig. nos evesques, le tout en lingots, a pesé trente-un marcs; avec cela nous ferons travailler les six chandeliers d'argent de quatre pans de hauteur franc de bobèche, pesant chacun quinze marcs, plus une croix convenable aux chandeliers dont l'ouvrage sera faict en pans exagones, plus deux chandeliers pour les acolythes ronds et unis. On donnera pour cela toute la vaisselle d'argent que nous avons tant en œuvre qu'en lingots, et outre cela, s'il est besoin, on emploira six des calices du chapitre et de plus deux cents escus de droit de chape que monseigneur nostre nouvel evesque doit payer. »

1758. « Voici ce qui revient au chapitre du spolium de monseig. Malachie d'Inguimbert [1], nostre defunt evesque..... plus quatre calices en vermeil ciselés, deux crosses d'argent fin, une croix pectorale de six saphirs blancs et huit petits diamants montée en or avec une chaisne d'or, une croix d'or ciselée avec tous les mysteres de la Passion, une croix de six amethistes et neuf petits diamants montée en argent et emaillée d'un côté, une croix avec six petites emeraudes et neuf petits diamants montée en or avec un cordon de soie verte et or, une croix d'or ciselée avec la croix de Malte en email au milieu, une croix d'or toute unie et plate, une croix avec un Christ et tout le devant de la croix en vermeil et le derrière en or emaillé avec une petite chaisne d'or, une petite croix d'or gravée d'un Christ d'un côté, et de l'autre de Marie, avec un cordon vert, une croix de vermeil le nom de Jesus gravé des deux côtés, une emeraude montée sur une bague d'or vendue trois cents livres à monseig. l'evesque d'Orange, une grande amethiste montée sur une bague d'or, une autre amethiste moindre montée sur une bague d'or, un agathonix avec un *ecce homo* gravé montée sur une bague d'or, une pierre bleue montée sur une bague d'or, un rubis ou grenat monté sur une bague d'or, plus une mitre precieuse d'une toile d'or en broderie d'or, une autre mitre precieuse d'une toile d'argent brodée en or, plus..... plus une chasuble ponceau et or avec un galon d'or,

[1] Malachie d'Inguimbert occupa le siége épiscopal de Carpentras de 1733 à 1752. C'est à cet immortel prélat que cette ville doit sa précieuse bibliothèque, bien connue de tous les savants de l'Europe, ainsi que son magnifique hôpital, qu'il fit construire de ses deniers. Ce bienfaiteur de la science et des pauvres ne légua à son frère, Louis-Siffrein d'Inguimbert, curé de la Chapelle, diocèse de Mâcon, qu'un calice, une chasuble, une aube et un amict.

Digitized by Google

un gremium d'une toile d'argent avec une croix brodée en or au milieu et une dentelle d'or autour.»

Abbé J.-F. André.

Correspondant.

Inventaire du trésor de l'église collégiale et paroissiale Saint-Georges du Puy-en-Velay, en 1352.

Communication de M. Augustin Chassaing, correspondant.

Cet inventaire est surtout intéressant par la grande quantité de vêtements ecclesiastiques qu'il mentionne en décrivant sommairement les tissus dont ils sont faits.

Les tissus de soie sont pour la plupart de Venise, et décorés de lions ou d'oiseaux ou de roues encadrant un homme tenant soit un oiseau, soit une fleur de chaque main, de bestioles à tête d'or dont le corps est vert ou rouge. D'autres étoffes, dont l'origine n'est point indiquée, sont décorées de lions d'or et de dauphins d'argent, de paons, de lions et d'oiseaux.

D'autres portent des représentations de la Vierge et des anges, sans qu'il soit toujours possible de reconnaître si l'image est tissée ou brodée, le mot *operatum* ayant été employé dans presque tous les cas, même lorsque des armoiries se trouvent figurées.

Il eût été intéressant, cependant, de pouvoir distinguer clairement chaque nature d'ornement, afin de reconnaître si quelques-unes de ces étoffes de soie n'auraient pas été tissées en France.

Nous trouvons mentionnés les *panni vocati nac*, étoffe de soie orientale dont parle Marco Polo comme venant de Bagdad, et sur laquelle M. Francisque Michel émet quelques conjectures dans son livre sur *le Commerce des étoffes*, *etc.*

Dans un autre article, on trouve des *panni rigati d'arest.* M. A. Chassaing a cru lire Alest, et devoir attribuer à la ville française d'Alais l'origine de l'étoffe dont il est question. Nous croyons qu'il y a erreur, et qu'il s'agit du «drap d'arest» dont il est souvent question dans les inventaires, et qui semble être la même chose que le *nac.*

Nous ignorons la signification du mot *griu*, qui qualifie un ornement dans cet article : *pulcra vestimento ejusdem panni (Venescie) cum rotis de* GRIU.

Digitized by Google

Nous n'avons pu non plus trouver la signification du mot *escorreus* qui, dans cet article, *quatuor escorreus altaris*, désigne une étoffe destinée à l'autel.

Quelques vêtements étaient garnis de franges d'or faux, à ce que nous supposons d'après ces expressions, *cum tacello de leto*, qu'on retrouve plusieurs fois.

Auprès des étoffes, l'orfévrerie est de peu d'importance.

Les livres de chœur en ont davantage, et nous voyons que la plupart d'entre eux étaient enchaînés, l'un sur l'autel, l'autre du côté du préchantre ou du sacristain, et enfin sur le lutrin.

Quelques ustensiles de cuisine sont mentionnés dans la cuisine capitulaire, et parmi eux, *quatuor sciphi de madre pro cena Domini.*

L'inventaire adressé par M. A. Chassaing est écrit dans un latin qui brave à chaque instant grammaire et dictionnaire, et même le Glossaire de Du Cange, où il introduirait de nouveaux barbarismes, tels que *cayssa* et *bostia* pour traduire les mots caisse et boîte. Cependant, comme c'est de documents qu'il doit s'agir avant tout, et comme l'on en trouve quelques-uns, surtout dans les articles relatifs aux étoffes, nous en proposons la publication.

ALFRED DARCEL,

Membre du Comité.

Inventaire du trésor de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Georges du Puy-en-Velay (1352).

Anno Domini M° CCC° quinquagesimo secundo, et die penultima mensis julii, fuit factum inventarium de bonis capituli Sancti Georgii Aniciensis, ut infra sequitur, per Petrum de Riomo et Symonem Aprilis, canonicos dicte ecclesie, presentibus testibus quibusquam.

Et primo invenerunt quandam casulam de cirico operato cum leonibus auri, seminatam dalphinis argenti, munitam stola et manipulo, alba et succinta munitis de panno casule.

Item, alia vestimenta munita, et est casula panni de cirico operato floribus auri.

Item, alia vestimenta munita panni de cirico operatum pahonibus.

Item, alia vestimenta munita, et casula est operata cum quadam ymagine leonibus et avibus circumdata.

} Ista sunt pulcra vestimenta.

Digitized by Google

Item, quedam alia vestimenta munita, que fuerunt Jacobe Raynoarda, et tradita capitulo per dominum Jacobum Juliani, curatum dicte ecclesie, ut exequtorem dicte Jacobe, ad opus dicte ecclesie, et datis (*sic*) pro anima dicte Jacobe juxta tenorem testamenti ejusdem.

Ista sunt pulcra vestimenta.

Item, alia vestimenta munita de panno de cirico hoperato (*sic*) ymaginibus beate Marie.

Item, alia vestimenta munita de panno de cirico operato ymaginibus beate Marie alterius forme.

Item, alia vestimenta munita de panno de cirico operato ymaginibus angelorum, cum armis Elizabellis Ajassa.

Item, alia vestimenta munita de panno de cirico operato ymaginibus Jhesu Christi.

Item, unam casulam nigram cum armis domini Broncini et Geraudi *Torte*.

Ista quatuor vestimenta fuerunt tradita Duranto *Fra.* epistolario dicte ecclesie.

Item, quedam alia pulcra vestimenta panni de Venescia (*sic*) cum leonibus, munita videlicet casula et amitto munitis eodem panno cum stola et manipulo (*sic*) alterius pulcri panni operatam (*sic*) avibus.

Item, alia pulcra vestimenta panni de Venescia cum ymaginibus et aquilis aureis munita.

Item, alia vestimenta pulcra panni ejusdem loci, operatum (*sic*) avibus munita.

Item, alia vestimenta pulcra panni ejusdem loci, operatum (*sic*) ymaginibus tenentibus in manibus duos gallos in quadam rota.

Item, alia vestimenta pulcra panni de cirico cum leonibus, que fuerunt magistri Johannis de Petra seu ejusdem uxoris, cum quibusdam scutis munita cum succinta.

Item, alia pulcra vestimenta panni de Venescia, operatum (*sic*) cum ymaginibus auri tenentibus lilia in manus (*sic*) munita.

Item, alia pulcra vestimenta panni ejusdem loci, alba, operata dalphinis munita.

Item, alia pulcra vestimenta panni Venescie, operatum (*sic*) per totum aquilis munita.

Item, alia pulcra vestimenta panni pulpre, operatum (*sic*) avibus vocatis *jantas* et canibus auri munita.

Item, alia pulcra vestimenta panni vocati *nac*, cum armis Latgeriorum et *de Chamars* munitis (*sic*) cum succinta.

Item, alia pulcra vestimenta panni de cirico, operatum (*sic*) bestionibus cum capitibus auri munitis et corporibus de viridi et rubei et succinta.

Item, alia pulcra vestimenta panni de cirico, operatum (*sic*) capitibus servorum (*sic*) munita.

Item, alia pulcra vestimenta panni albi, operatum cum armis domini Broncini munita.

Digitized by Google

Item, alia pulcra vestimenta panni Venescie, operatum regibus, pro festo Apparitionis, munita.

Item, alia pulcra vestimenta panni Venescie, operatum rotis cum avibus vocatis *falcos* munita, que fuerunt magistri Guidonis.

Item, alia pulcra vestimenta panni ejusdem loci, cum barris, operatum leonibus auri munita.

Item, alia pulcra vestimenta panni viridis, cum armis Andree Laytenti munita, et plus garnimentum dyachoni et subdyachoni ejusdem panni.

Item, alia pulcra vestimenta ejusdem panni, cum rotis de *griu* munita.

Item, alia pulcra vestimenta alba, munita ex integro cum uno *orfre*.

Item, alia pulcra vestimenta panni ejusdem loci, cum ymaginibus auri beate Marie munita.

Item, alia pulcra vestimenta panni ejusdem loci cum rotis et leopardibus, munita.

Item, alia vestimenta pulcra ejusdem loci, cum rotis parvis et magnis munita.

Item, unam casulam cum una stola et manipulo panni ejusdem, moschatum (*sic*) de cirico albo et viridi.

Item, unam casulam nigram cum armis *deus Latgeirs* et *de Torta* et *deus Broncis*. Tradita epistolario.

Item, alia vestimenta panni albi, munita cum capitibus avium.

Item, alia vestimenta panni Venescie, munita operatum rotis et stellis.

Item, alia vestimenta cum ymaginibus beate Marie et ejus Filii ad invicem se osculantes (*sic*) munita.

Item, alia vestimenta de quadragesimali de *samit pers* munita.

Item, aliam casulam de bocarant album (*sic*).

Item, alia vestimenta panni Venescie parvi valoris, munita.

Item, alia vestimenta panni Venescie cum rotis et leonibus.

Item, aliam casulam ejusdem panni cum rotis et esparveriis.

Item, aliam casulam panni Venescie cum bestionibus.

Item, est sciendum quod postea fuerunt inventa unum par vèstimentorum cum armis Broncinorum, *Gir Torte* et *deus Latgers* pro parte, videlicet casula, alba, stola, manipulo, amito, pulcra.

Item, aliud par vestimentorum munitum. Pulcra sunt hec vestimenta.

Item, aliam casulam panni Venescie cum avibus, que fuit Johannis Gaudemarii.

Item, aliam casulam panni ejusdem loci, que fuit matris *d'Aleir*, operatam avibus.

Item, aliam casulam panni Venescie parvi valoris, que fuit uxoris Petri Quintini.

Item, aliam casulam rigatam, munitam alba, stola, manipulo cum amicto.

Item, aliam casulam panni Venescie cum grivonibus.

Digitized by Google

Item, aliam casulum panni rigati *d'Alest*[1], cum stola et amitto.

Item, quinque albas paratas pro festo Pasche, quarum una est de boquarant.

Item, unam albam et quatuor amitos.

Item, almaticam (*sic*) et tunicam *de samit vermeilh* dyachoni et subdyachoni.

Item, tres tunicas diversorum pannorum.

Item, unam almaticam (*sic*) albam rigatam de syndone rubeo et tunicam ejusdem forme.

Item, unam casulam albam parvi valoris.

Item, duas stolas.

Item, aliam albam et unam stolam nigram.

SECUNTUR CAPE.

Primo unam capam panni auri cum tacello argenti, cum uno scuto armis de Pinu.

Item, aliam capam panni Ve[ne]scie cum armis *deus Chandorats*, et tacello argenti et ymaginibus beate Marie, de festo Natalis Domini.

Item, aliam capam panni Venescie cum ymaginibus beate Marie et ejus Filii et uno tacello de loto[2] (*sic*), cum armis *deus Rostains*.

Item, aliam capam rubeam domini Broncini, cum tacello de loto.

Item, aliam capam cum scutis, videlicet : *escut d'azur am un griu rampant d'aur, pes e chap de guolas, am chap de guolas e tres esperras*, cum tacello de loto panni *vert*.

Item, aliam capam que fuit domini Gregorii *del Pereir*, panni *pers*, cum bestionibus et tacello de leto.

Item, aliam capam panni de Venescia cum rotis et leonibus, cum tacello de loto, retis et aquilis habentibus bina capita.

Item, aliam capam panni *jaune* } *de samit jaune.*
Item, plus aliam ejusdem panni }

Item, aliam capam panni Venescie cum duobus falconibus et tacello de loto

Item, aliam capam panni Venescie cum grionibus auri.

Item, aliam capam panni Venescie cum leonibus magnis et parvis in rota et tacello de loto.

Item, aliam capam panni de Venesci[a] cum tacello de leto et duobus cutis auri cum leopardo viridi.

Item, aliam capam panni de Venesci[a] cum dalphinis et avibus.

Item, aliam capam panni *d'Alest rigat*.

Item, triginta tres capas diversorum pannorum tam bonas quam de-

[1] *Alestum*, Alais, dans le département du Gard. A. C. — Nous pensons qu'il s'agit plutôt de drap d'arest dont on trouve la mention dans plusieurs documents et ressemble être la même chose que le *nac*. A. D.

[2] Pour *leto*, laiton.

Digitized by Google

biles, in quibus sunt in aliquibus tacelli, ultra duas vel tres alias capas que sunt extra armasia, parvi valoris.

Item, sunt ibi in armasiis plura alia fracmenta, parvi valoris, de stolis et manipulis ac paramentis albarum et amitorum.

Item, paramenta que sunt extra armasia ad cohoperiendum in quadragesimali crucifixum et ymagines.

Item, quoddam frustum panni ad faciendum cohopertam altaris.

Item, quedam fracmenta tacellorum de loto.

Item, plus duas capas infra designatas, quas epistolarius in custodia habet, ut infra continetur.

Anno Domini M° CCC° quinquagesimo secundo, et die penultima mensis julii, fuerunt tradita ad custodiendum Duranto *Feu*, epistolario ecclesie Sancti Georgii, videlicet, quatuor paria vestimentorum, de quibus supra fit mentio in inventario.

Item, plus unum par vestimentorum, videlicet casulam de cirico nigro, armis Andree Laytenti operato, cum alba, casula, manipulo et amitto.

Item, duas capas pannorum de sandato, operatis (*sic*) una cum gallis, et alia cum armis domini Broncini.

Item, unum magnum calicem deoratum (*sic*), cum pathena deorata, cum quodam crucifixo in pede argenti.

Item, plus duos calices parvos cum pathenis argenti.

Item, unum turribulum argenti magnum, et alium cupri.

Item, unam casulam nigram cum armis domini Broncini et *Geri Torte*.

Item, duas cruces argenti que portantur in processionibus.

Item, caternum euvangeliorum notatorum, cum panno rubeo de cirico pro subdyacono, ad tenendum pathenam.

Item, caternum corporis Christi.

Item, caternum continentem canticam.

Item, caternum continentem «Benedicamus.»

Item, quatuor libros continentes prosas.

Item, tres libros vocatos *missals*.

Item, unum librum epistolarum et evangeliorum continentem.

Item, unum librum epistolarum.

Item, alium librum evangeliorum.

Item, alium librum vocatum «officiarium,» ultra incathenatum in altari.

Item, librum vocatum «Titum.»

Item, novem paria corporalium in quadam cayssa fusteum (*sic*); item, duas bursas pro corporalibus.

Item, duas magnas bostias pro hostiis.

Item, quinque albas pro epistolario et clericulis.

Item, unum par cohoperturarum sive paramentorum altaris, rigata.

Item, aliud par cohoperturarum sive paramentorum altaris, operatum.

Item, novem mapas altaris; item, aliam mapam altaris, parvi valoris.

Digitized by Google

Item, quatuor *escorreus* altaris.

Item, unum casulam nigram, ultra supradictam.

Item, habet capitulum in ecclesia, videlicet in choro, a parte precentoris, duo psalteria et unum responsorium incathenata.

Item, a parte sacriste, duo psalteria incatenata et unum responsorium parvi valoris.

Item, in armasio vocato *letrial*, primo, unum responsorium parvum quod fuit domini Vitalis Rotberti.

Item, librum canolarum.

Item, librum dyalogorum.

Item, librum vocatum «Officiarium» cum ordinario.

Item, duos libros ejusdem forme, continentes responsorium sanctorum et feriale.

Item, in ciborio, octo libros magnos incathenatos, continentes expositiones euvangeliorum et alias lectiones que leguntur in matutinis annuatim.

Item, alium librum collectarum incathenatum *el letrial*.

Item, in armasiis, quendam librum continentem euvangelia et expositiones euvangeliorum.

Item, unum missale antiquum.

Item, unum caternum responsorie beati Georgii.

Item, in armasiis, unum caternum de lectionibus beati Georgii.

Item, est sciendum quod vicarius vicarie Mathei Rostagni habet a capitulo unum calicem et quedam vestimenta et quosdam libros in inventario, ad deserviendum in dicta capella. Stat littera; recepit eam Johannes Bufferna notarius.

Item, plus terraria, littere, privilegia et alia munimenta scripturarum capituli predicti.

Item, habet capitulum unam custodiam argenti ad portandum corpus Christi.

Item, aliam custodiam de loto supra altare.

Item, habet capitulum in armasiis unam magnam crucem argenti cum uno magno crucifixo, in qua cruce dicuntur esse sexdecim marchi argenti.

Item, unum magnum calicem quod fuit domini Jacobi Broncini; ponderat duos marchos argenti vel quasi cum pathena, cum uno scuto armis dicti domini Broncini.

Item, alium calicem cum pathena, fractum in pede.

Item, alium calicem cum pathena. Fuit accomodatum Bechiquoto Sancti Vitalis.

Item, alium calicem unius marchi, quod fuit Duranti Saurelli. Habet eum dominus Jacobus Juliani curatus.

Item, in quadam bursa sunt, infra armasia, duo paria corporalium.

Item, duo chandelabra de loto.

Item, sigillum capituli est in armasiis in quadam pixide.

Digitized by Google

Item, in coquina, habet capitulum unam ollam cupri, unam patellam et unam bassinam.

Item, plus alias duas ollas cupri et unam patellam et unam cassam et unum morterium cum pestello.

Item, plus calices supra traditos epistolario, videlicet III.

Item, habet capitulum in ecclesia unum *ursol* pro aqua benedicta, cupri.

Item, habet capitulum quatuor virgas pastorales, cum quatuor mitris, in custodia sacriste.

Item, in custodia bajuli, quatuor siphi (*sic*) *de madre* pro cena Domini.

Item, plures arche ad recipiendum bladum capituli.

Item, et unum vayssellum de fraxino bonum.

Item, alios duos tonellos quales.

Item, est sciendum quod sacrista habet quedam bona, utpote reliquias et quedam alia cum beneficio inventarii. Stat littera; recepit eam Johannes Bufferna qui moratur cum Symone Aprilis.

Item, *Rioms* debet habere unum mixtum de capella Sancti Johannis. Hoc sciunt Symon Aprilis, Jacobus Juliani, *Giri* Clarelli, qui viderunt quod ipse habuit eum, post mortem domini Johannis Raynoardi, de armasio capelle Sancti Johannis. *En marge, on lit :* Affinatum est.

(Arch. dép. de la Haute-Loire. Extrait d'un registre (in-fol. papier) de comptes et de reconnaissances du chapitre de Saint-Georges du Puy (feuillets 45, 46, 50 et 51).

Pour copie conforme :

AUG. CHASSAING,

Correspondant au Puy.

NOTE SUR UNE STATUE GAULOISE DU RILLAN.

Communication de M. Gaultier du Mottay, correspondant.

Le village du Rillan, commune de Saint-Brendan (Côtes-du-Nord), passe, dans la contrée environnante, pour avoir succédé à une ville détruite à une époque qu'on ne peut préciser. D'autres localités en Bretagne possèdent la même légende, et, lorsqu'on se décide à y faire des fouilles, on ne manque jamais d'y découvrir des débris qui se rattachent à l'époque de la domination romaine, et quelquefois à une époque antérieure. Je crois que la statue dont j'ai l'honneur d'adresser un croquis au Comité des Sociétés savantes est dans ce dernier cas, et peut être comprise parmi les rares débris, existant en Bretagne, de travaux artistiques appartenant à la période gauloise.

Digitized by Google

Cette statue, qui fait corps avec une espèce de pilastre rectangulaire et dont la tête manque malheureusement, a 1m,65 de hauteur, y compris la base sur laquelle elle repose. Sa largeur, d'un coude à l'autre, est de 0m,85 ; l'épaisseur du bloc (statue et pilastre) est, au milieu de la hauteur, de 0m 42. Elle semble avoir été destinée à décorer l'entrée d'un édifice, et l'on croit y voir la représentation de l'Hercule gaulois.

Longtemps encastrée dans la muraille d'un bâtiment de basse-cour de la ferme du Rillan, cette statue a été dégagée, il y a quelques mois, par suite de la démolition de ce bâtiment, des maçonneries au milieu desquelles elle était ensevelie, transportée malgré

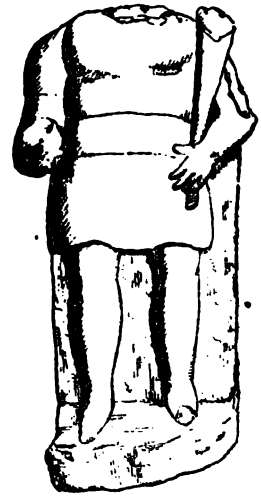

son poids énorme à une vingtaine de mètres de la ferme et adossée contre un fossé, ce qui permet d'en prendre facilement le dessin. Jusqu'à ce moment on avait ignoré sa provenance, mais j'ai été assez heureux pour recevoir de M. Raison du Cleuziou communication d'une espèce de rapport écrit en 1736 et qui donne au sujet de cette statue des détails intéressants ; en voici les termes :

« Il y a environ vingt ans que, lorsque on eslargit le grand chemin qui conduit de Saint-Brieuc à Quintin, les ouvriers qui travailloient à abattre les hauteurs qui se trouvoient à ses costez trouvèrent plusieurs morceaux, même des vaisselles entières et de petites statues de terre, des puits non comblez, mais couverts, garnis de leurs meules (margelles) fort grandes et d'une pièce, des fours (hypo-

Digitized by Google

caustes?), des traces différentes de pavez, faites de pierres posées debout, et divers fondements de bastiments à chaux et à sable, le tout à plus de six pieds de profondeur en terre, eu esgard à la superficie que la terre a présentement en ces endroits. Budet, l'un des habitants de ce village, tira de ces débris une statue de pierre dont la tête est présentement égarée. Ce qui en reste, autant qu'on peut le voir, représente un homme debout, vêtu d'une robe sans plis, qui des épaules le couvre jusqu'au dessus des genoux; cet homme est entouré au-dessus de l'estomac d'une ceinture de six doigts de large. De son bras droit, qui est demi-ployé, il tient une espèce de boule un peu applatie par le bout, et de la main gauche il tient une massue debout que l'on pourrait prendre pour une palme. Les doigts paroissent bien distinctement; on ne voit aucune escriture. Le derrière de cette statue n'est pas ronde-bosse; mais il se trouve confondu avec un quarré long fait de la mesme masse de la pierre, ce qui fait croire qu'elle a été placée autrefois dans un temple.

«Cette figure a trois pieds sept pouces, depuis le pied jusques au bas du cou; chaque bras a deux pieds six pouces de longueur, l'estomac et le ventre ont deux pieds six pouces de grosseur, qui paroist. Les jambes ont environ sept pouces de distance.

«Le lieu où se trouvent ces débris se nomme présentement le pont du *Rillan* ou peut-être d'*Aurélian;* il y a un pont composé d'arcades si bien travaillées, que on n'en voit point de pareilles dans le pays. Les paysans du lieu tiennent, d'ancienne tradition, que, en cet endroit, il y a eu autrefois une ville qui fut abismée et détruite, mais ils ne savent de quelle manière.»

On le voit, la description de la statue qui nous occupe est complète et remarquable pour une description faite au commencement du XVIIIe siècle. Le *Rillan* ou *Aurélian* a été, en effet, une station gallo-romaine, située sur la voie de Carhaix à Alet. Tous les environs de ce village sont encore jonchés de débris de briques, de tuiles et de poteries. Des fouilles y ont été pratiquées à plusieurs reprises, dit M. le président Habasque, elles ont amené la découverte d'une statuette (en terre blanche, probablement), de quelques vases et d'un grand nombre de médailles, aujourd'hui dispersées.

GAULTIER DU MOTTAY,

Correspondant à Plérin (Côtes-du-Nord).

Digitized by Google

Statue de Blanche de Champagne, duchesse de Bretagne.

Le musée du Louvre, département des objets d'art du moyen âge et de la Renaissance et de la sculpture moderne, vient d'acquérir un monument des plus intéressants au triple point de vue de l'histoire, de l'art et de l'industrie du moyen âge. C'est la statue de Blanche de Champagne, duchesse de Bretagne, placée jadis sur son tombeau dans l'abbaye de Lajoie, près Hennebon, qu'elle avait fondée, et où elle s'était retirée après la mort du duc son mari.

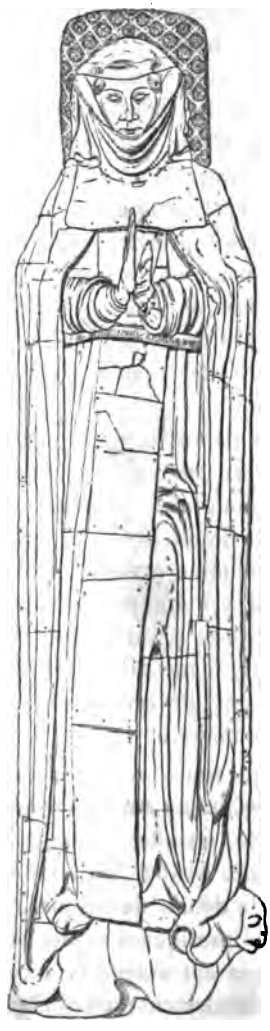

La duchesse est représentée étendue, la tête soutenue par un coussin, les yeux ouverts, les mains réunies sur la poitrine et allongées, vêtue de la robe et du manteau d'abbesse, la tête couverte d'une de ces coiffures dont on retrouve les semblables deux cents ans plus tard dans les miniatures du manuscrit d'Anne de Bretagne, les pieds appuyés sur un chien. La statue mesure 2 mètres de long; elle est en bronze. La face seule est obtenue par le procédé du coulage; tout le reste est en bronze estampé et appliqué sur une âme en bois dégrossie au ciseau. Les lames qui recouvraient le chien ont disparu. Les plaques de bronze adhèrent les unes aux autres par des rivets plats, dont beaucoup subsistent encore. C'est le procédé de la dinanderie appliqué au bronze, et je ne crois pas que l'on puisse citer un autre exemple de ce mode de dressage sur ce métal.

Sur la ceinture qui entoure la taille de la duchesse on lit cette inscription, dont les lettres sont en léger relief :

Flere si quod fuerit miserere.

Digitized by Google

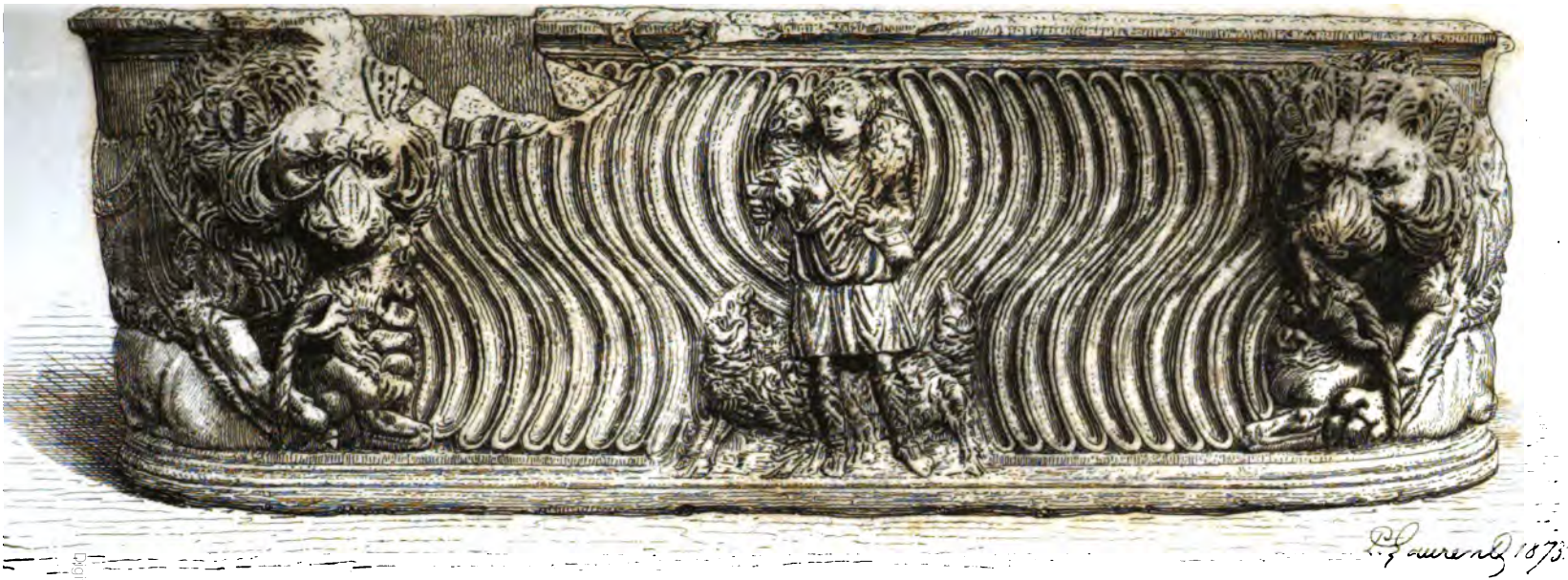

Imprimerie Nationale

SARCOPHAGE CHRÉTIEN À TIPAZA (ALGÉRIE)

Digitized by Google

Digitized by Google

Le personnage représenté ici est Blanche de Champagne, née en 1220 (?), fille de Thibaut IV de Champagne et de sa seconde femme Agnès de Beaujeu, devenue duchesse de Bretagne en 1235 par son mariage avec Jean Ier dit le Roux, veuve en 1237, morte le 5 août 1283.

La date de sa mort donne la date approximative de l'érection du tombeau et de l'exécution de la statue : elle doit remonter aux dernières années du XIIIe siècle. Les deux belles plaques de bronze qui décorent la cathédrale d'Amiens datent de 1250 environ. Leur exécution, d'ailleurs, n'a rien de commun avec celle de cette statue.

L'abbaye de Lajoie avait été fondée par Blanche de Champagne en 1252. Elle s'y retira après son veuvage, et en était supérieure à sa mort. Le chevalier de Fréminville (*Antiquités du Morbihan*) donne la liste des abbesses jusqu'en 1790.

Cette statue est placée aujourd'hui dans la salle de la sculpture française du moyen âge, au rez-de-chaussée du Louvre.

Mon ami, M. Darcel, en soumet une photographie à la section. Je me joins à lui pour lui demander de vouloir bien en autoriser la reproduction par une gravure jointe au texte de cette communication et qui en formera le meilleur commentaire.

L. Clément de Ris,

Membre du Comité.

Rapport sur un sarcophage chrétien découvert à Tipaza en Algérie.

Communication de M. Cherbonneau, membre non résidant.

M. Cherbonneau, l'un de nos plus dévoués correspondants, a envoyé une excellente photographie, faite par M. J. Geiser en 1870, d'un des sarcophages trouvés sur la côte d'Algérie, à Tipaza, et recueillis actuellement dans le jardin de M. Trémeaux, le colon le plus important de la localité. M. Cherbonneau a accompagné son envoi d'une lettre dont je transcris les passages principaux, en les accompagnant de quelques remarques. Je n'en ai, bien entendu, aucune à ajouter à ce que dit M. Cherbonneau du pays où a eu lieu la découverte.

« Tipaza, que les indigènes appellent *Tefacedt*, par allusion aux

Digitized by Google

ruines qu'elle a laissées, est un village maritime où l'administration française a établi un centre de population. On y arrive par deux routes, l'une partant d'Alger et longeant la mer, l'autre commençant au village de Marengo, qui n'en est éloigné que de 12 kilomètres. La première des deux routes passe au bas de la colline sur laquelle se dresse le Tombeau de la Chrétienne, ce monument extraordinaire, dont Pomponius Mela (livre I, chap. VI) a justement marqué la véritable destination par l'expression *monumentum commune regiæ gentis*. L'empereur Claude y fonda une colonie de vétérans, à laquelle il octroya le droit latin. C'est de Tipaza que partit, en 371, le comte Théodose pour opérer dans l'Ouaransenis contre les Mazices, alliés du rebelle Firmus. Le christianisme y était fortement implanté au Ve siècle, puisqu'en l'année 484, le roi vandale Hunéric ayant envoyé un évêque arien aux catholiques de Tipaza pour les obliger à embrasser l'hérésie d'Arius, une grande partie de la population s'enfuit en Espagne. On dit même que ceux qui ne purent s'expatrier, ayant refusé d'apostasier, eurent la main droite coupée. On voit encore, dans les ruines de cette colonie romaine, les restes d'une église consistant en quatre murs rongés par le temps. »

Quant au sarcophage, de grande dimension, il est de marbre blanc, arrondi sur les deux petits côtés; il est orné de sculptures qui le rangent parmi les monuments du christianisme. Comme principe de décoration, il est couvert de belles et fortes cannelures sinuées, en forme d'S ou de strigiles, dont le mouvement inverti s'oppose et se pondère d'un côté à l'autre.

Au centre, on voit représenté « le bon Pasteur debout, portant sur ses épaules la brebis retrouvée, emblème qui marque la miséricorde de Dieu pour les pécheurs et en même temps l'efficacité de la pénitence. Deux autres brebis, » dont les jambes du pasteur cachent une partie, « relèvent la tête vers lui et vers son précieux fardeau, comme pour marquer leur reconnaissance. »

La présence de deux brebis en sus de celle portée sur le cou est connue, mais assez rare; ordinairement le bon Pasteur n'en a qu'une seule.

Il n'y a rien à dire ici de cette représentation bien connue et dont parlent tous les livres qui traitent d'archéologie chrétienne, si ce n'est que, fréquente en Italie et en Gaule, elle est très-rare

Digitized by Google

en Orient. Dans une récente notice publiée dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. XXXIII (4e série, t. III), p. 188-97, sur un sarcophage chrétien trouvé à Salone et représentant le bon Pasteur, M. Albert Dumont fait remarquer que c'est seulement le troisième exemple qu'on en puisse citer en Grèce et dans la péninsule du Balkan. L'un se trouve au musée de Sainte-Irène, à Constantinople, et l'autre, qui est contesté, est un bas-relief conservé dans la pinacothèque de l'Acropole, à Athènes. Je citerai ce que dit M. Dumont du bon Pasteur de Salone : « C'est un véritable berger ; la figure, les cheveux, la barbe, n'ont rien de convenu ; nous avons donc là, selon toute vraisemblance, un portrait national, qu'il faut mettre à côté des deux guerriers dalmates trouvés à Durazo et publiés par M. Heuzey, » parce que M. Cherbonneau, et avec plus de certitude encore, dit de celui de Tipaza : « La figure du personnage, aux traits fortement accusés, reproduit assez exactement le type Maurétain, qui, suivant la tradition, s'est conservé dans la montagne de Chenoua. On reconnaît dans le costume, qui ne manque pas d'élégance, la tunique et les jambières des bergers indigènes. » Il faut ajouter que la tunique est serrée d'une ceinture, que les *fasciæ* de la jambe sont entrelacées comme celles que portaient autrefois les Écossais avant d'en avoir conservé sur leurs chaussettes le dessin traditionnel, et même, ce qui est très-visible sur la photographie, que les chaussures, molles et sans semelles, offrent la représentation d'une croix de forme latine, qui serait alors soit en broderie, soit en lanières de cuir ou d'étoffe cousue. Le pied droit est assez indistinct pour qu'on ne l'aperçoive pas au premier abord ; mais, sur le pied gauche, la croix est tout à fait évidente ; dans ce cas, elle aurait certainement existé de même sur l'autre pied.

Les deux extrémités sont ornées d'un sujet de plus haut relief et dans des dimensions relativement plus grandes. C'est un lion furieux qui tient dans ses griffes et qui s'apprête à dévorer un pauvre animal abattu entre ses pattes. Le museau des victimes affolées est très-allongé, et, à côté de leurs oreilles, leurs longues cornes sont striées en spirale ; malgré ce dernier détail, qui peut-être n'est qu'une fantaisie ornementale de l'artiste, ce sont probablement des antilopes ou plutôt des gazelles timides, la proie ordinaire des grands carnassiers de l'Afrique. La représentation des lions est fréquente dans l'antiquité classique et chrétienne. Au sens le plus simple, ils sont le

Digitized by Google

symbole de la force, et ensuite de la vigilance et de la justice; c'est à l'un de ces deux sens et souvent à la réunion des deux que se rapportent les lions si nombreux qui ornent les bras des trônes ou des siéges officiels, qui supportent soit les colonnes des chaires et des ambons, comme en Italie, soit les châsses, les pièces en orfévrerie, les chandeliers même, comme il y en a de si nombreux exemples dans le *Glossaire des émaux* de M. de Laborde, qui se voient aux portails des églises comme à la façade de plusieurs églises de Rome, à celle de Saint-Laurent de Gênes, à celle de la porte latérale de Saint-Séverin, à Paris, et dans tant d'autres endroits. Ils viennent aux chrétiens bien moins de l'antiquité que de la Bible, où ils figurent fréquemment, — Samuel Bochart, dans son *Hierozoicon*, publié à la fin du XVIIe siècle, a recueilli et commenté les passages qui les concernent, — et de l'exemple de l'art judaïque, qui avait mis des lions d'or et d'argent dans le Temple (*Paralipomènes*, I, XXVIII, 17, et II, IX, 18). Ici, ils peuvent avoir plusieurs sens, qui peut-être y sont réunis et confondus, celui du démon et du péché qui se saisit en vainqueur des âmes coupables, comme le dit la première épître de saint Pierre (V, 8) : « Adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret, » celui, tout à fait allégorique, de « la juste sévérité dont les pasteurs doivent s'armer quelquefois contre ceux qui s'obstinent à méconnaître leur autorité[1] », et aussi, comme l'indique M. Cherbonneau, d'autant plus naturellement qu'ils se trouvent en rapport avec la figure centrale, le contraste offert à la pensée du spectateur « par le spectacle du danger auquel échappe la brebis retrouvée et ramenée au bercail par le bon Pasteur. » C'est ce sens moral qui s'accorde le mieux avec l'ensemble du monument, en même temps que, « par le parallélisme des poses, le sculpteur a cherché avant tout un bel effet d'ornementation. »

Comme on peut le voir dans la planche qui accompagne cette note, l'effet est, en réalité, puissant et d'un grand goût. Ce n'est pas la représentation de la nature; sur le dos de ses lions, l'artiste a même mis des bandes de cuir ou d'une riche étoffe, une qui entoure le corps, de la nuque jusque sous les pattes de devant, une autre formant cercle comme le tour d'une selle, et, par suite, certainement une autre à l'arrière-train, qu'on ne peut voir dans la

[1] *Dictionnaire* de l'abbé Martigny, p. 369.

Digitized by Google

représentation, prise de pleine face; peut-être même est-ce un souvenir de semblables ornements qu'on a pu mettre aux bêtes vivantes dans les pompes des jeux des cirques. Mais il y a un souvenir inspiré de la réalité dans l'abondance des mèches de la crinière, dans la fureur des yeux, dans le froncement du nez, dans la grimace de la gueule et dans les touffes de poils du dessous du ventre et de la partie postérieure des pattes.

Ajoutons que cette représentation du lion tenant dans ses pattes un animal, si elle est là particulièrement importante, se retrouve dans d'autres sarcophages chrétiens. Pour ne parler que de ceux conservés dans le Campo Santo de Pise, après avoir été réemployés pendant le moyen âge, je citerai, parce qu'on peut les voir gravés dans la *Raccolta di sarcofagi, urne e altri monumenti di scultura del Campo Santo*, gravés par Paolo Lasinio le fils, Pise, 1814, in-4° :

Un premier sarcophage à cannelures sinuées; à ses deux extrémités arrondies se trouve, en haut relief, un génie guidant un lion qui dévore un animal; dans le côté reproduit par la gravure, c'est un cheval (*tavola VIII*);

Un second sarcophage à cannelures sinuées; les petits côtés sont droits; dans le groupe visible dans la gravure, l'animal terrassé par le lion est une biche (*tavola X*, marquée du n° LIII, qui se rapporte au monument);

Sur un troisième, à cannelures droites et à côtés arrondis, l'animal terrassé, du côté visible dans la gravure, est encore un cheval (*tavola CXLV*, n° XLIII).

La planche XIV offre un fragment d'un monument analogue; il ne subsiste plus que la tête du lion et celle de l'animal, qui est peu reconnaissable.

Enfin M. Martigny (*loco citato*) en signale, sans renvois, avec un porc-épic et même avec un homme ou un enfant.

Revenant à notre sujet, il faut dire que ce sarcophage est un beau spécimen de la sculpture africaine. Le travail est plein de franchise et d'énergie, et la tête du bon Pasteur, avec sa figure ronde, ses gros yeux et ses cheveux courts et frisés, est remarquablement vivante. Par le style et la grande composition de l'ensemble, par la belle simplicité des moulures qui bordent le bas et le haut du sarcophage, il est bien difficile de ne pas l'attribuer à une belle époque et de ne pas le croire du IIIe siècle. Si cette conclusion était adoptée, il s'ensuivrait que l'Église d'Afrique peut avoir

Digitized by Google

été prospère et maîtresse plus tôt qu'on ne le croit en général. L'importance, le mérite et le caractère absolument chrétien du sarcophage de Tipaza seraient une raison de le penser, et cette considération, étrangère à l'art, ajouterait encore à l'intérêt de ce remarquable monument.

ANATOLE DE MONTAIGLON,

Membre du Comité.

RAPPORT DE M. LE BARON DE GUILHERMY SUR DIVERSES COMMUNICATIONS.

M. Beauchet-Filleau, correspondant :

L'église de Bouin (Deux-Sèvres), dans laquelle M. Beauchet-Filleau a recueilli trois inscriptions, appartient au style roman par sa façade, au XVIe siècle par son chœur et son clocher. La première inscription, contemporaine de la partie la plus ancienne de l'édifice, se réduit à un seul mot, STEPHANVS, gravé sur le bord d'un cercle, peut-être un nimbe, au-dessus de l'épaule gauche d'un personnage. Notre correspondant se demande si cette figure représente un architecte, un bienfaiteur ou un archiprêtre. Ce n'est pas nous qui le lui dirons, en l'absence de tout dessin et même de toute description. Les autres inscriptions sont les épitaphes, en français, de Jean Turpin, écuyer, sieur de Puyferrier, Bouin et autres places, mort en 1663, et de sa femme, Marie Tesserant, décédée en 1660. Jean Turpin est qualifié de bienfaiteur et restaurateur de l'église.

M. l'abbé Canéto, correspondant :

Inscription placée autour du cerveau d'une cloche de l'église de Fleurance (Gers) :

> ihs autem trasiens per medm iloru ibat[1] xps vincit xps regnat xps imperat xps ab oi malo nos defendat lan mil CCCCLXVIII amen.

Sur une cloche de provenance inconnue :

> ihs lan mil Ve et XXXVI sancte petre ora pro nobis te deum adorams te deum laudams

Les deux inscriptions sont en caractères gothiques. On voit à la

[1] Évangile selon saint Luc, chap. IV, v. 30.

Digitized by Google

première quelques oiseaux et quelques petits quadrupèdes dans les intervalles des lettres.

M. Nozot, correspondant :

Deux notices sur les villages de Tourteron et d'Yoncq (Ardennes).

Une inscription donne la date de reconstruction d'une partie de l'église de Tourteron en 1533. Cette église contient les épitaphes de Nicolas Hanotin, 1694; de Jean Martin, notaire royal, 1701, et de messire Jean d'Averhout, chevalier, seigneur de Guincourt, Liry, Chery, Pommery et Tourteron en partie, 1682.

L'église d'Yoncq ne possède qu'une inscription constatant la bénédiction d'une cloche en 1787.

M. Soucaille, correspondant :

Sur une plaque de marbre blanc; fixée au mur de l'église de Basson, près Béziers, épitaphe de Boson *de Baciano*, qui mourut le XII des calendes de novembre 1189. Six mots n'ont pu être restitués, ajoute notre correspondant; ces mots sont cependant lisibles sur l'estampage, *qvod es fvi, qvod svm eris.*

M. Pouy (d'Amiens) :

M. Pouy nous communique un morceau de tuile trouvé dans une tourbière près de l'ancien camp de l'Étoile, et demande le sens de quelques caractères grossièrement tracés sur ce fragment. Je crois y reconnaître la fin des quatre premières lignes d'une inscription, et j'en lis à peu près toutes les lettres, mais sans pouvoir y trouver aucune signification acceptable. Si la tuile était entière, on s'acharnerait à déchiffrer le texte; incomplète comme elle est, ce serait perdre son temps. J'ai vu des inscriptions de ce genre aussi difficiles à lire, mais mieux conservées, qui dataient environ du XIe siècle, ce qui, d'ailleurs, ne serait pas un motif suffisant pour assigner à celle-ci la même époque.

F. DE-GUILHERMY,

Membre du Comité.

Digitized by Google

Cimetière antique du Mas-d'Agenais. Découverte d'une lampe romaine en bronze.

Communication de M. Tholin, correspondant.

On a trouvé, l'année dernière, sur le plateau de *Bel-Air*, au Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne), une lampe antique en bronze, de grandes proportions, dont voici la description et le dessin, au tiers de la grandeur.

Cette lampe n'a pas d'anneau de suspension. Son rôle était exac-

tement celui de nos bougeoirs modernes. La grande simplicité de sa facture n'exclut pas une certaine élégance.

Le réservoir est fermé, de forme ovale, et son extrémité ou bec est percée d'un trou circulaire destiné à recevoir la mèche. Il existe, au centre, dans une dépression formant bassin, trois petites ouvertures par lesquelles pénétrait l'huile versée pour l'alimentation.

La base, ou, si l'on veut, le pied, relativement courte et large, est en retraite du réservoir, dont elle ne se détache pas. L'objet pou-

Digitized by Google

vait garder solidement son aplomb une fois posé sur un meuble; il était en même temps très-portatif. Une tige ronde et massive, soudée par une moulure, constitue le manche. Cette tige se termine par un fleuron dont les quatre lobes épanouies renferment une tête de tigre d'une admirable exécution.

Cette lampe, fort bien conservée, a été découverte dans une tranchée par des ouvriers qui l'ont remise à M. Festugières du Mas.

Ce n'est là qu'un des plus intéressants objets recueillis parmi tous ceux qu'on a exhumés du vaste plateau qui s'étend depuis *Bel-Air* jusques au delà de Saint-Martin. Il existe sur ce point un cimetière antique occupant une surface de plusieurs hectares. Le sol y est mêlé en si grande quantité de cendres et d'ossements, qu'il est exploité à grands frais pour l'amendement des terres par les cultivateurs de trois communes. J'ai visité récemment huit de ces tranchées, qui ont en moyenne 1^{m},50 à 2 mètres de profondeur [1], dans lesquelles se voient : des excavations en forme de puits, comblées par des couches de terre noire, qui renferment des cendres et des fragments de vases ; des rangées épaisses d'ossements confondus pêle-mêle, ce qui paraît attester l'usage sans doute accidentel de fosses communes ; des inhumations plus régulières avec leur indispensable mobilier céramique; des vases isolés, pleins d'un terreau noir, qui représentent des incinérations; enfin des cavités aux parois rouges et calcinées, qui peuvent être des *ustrinum*. Évidemment, ces sépultures se rapportent à différentes époques.

J'ai trouvé moi-même, parmi les débris de rebut des chantiers, une meule de grès, quatre poids ou pesons en terre cuite, de nombreux fragments de cette fine poterie à vernis rouge, improprement dite samienne, et un moyen bronze de la colonie de Nîmes.

M. Lasmoles, vérificateur des tabacs au Mas, qui m'accompagnait dans cette rapide excursion, a fait, depuis quelques années, une riche collection de monnaies romaines de toutes les époques trouvées pour la plupart à *Bel-Air* ou à Saint-Martin. Il a de plus recueilli

[1] Ces travaux, entrepris dans un but purement d'utilité publique, pourraient facilement tourner à l'avantage de la science archéologique, si quelqu'un avait le goût et le loisir de faire des observations en suivant attentivement les ouvriers. Les poteries sont presque toutes brisées par la pioche dans l'opération du défoncement. Je n'ai rien pu apprendre au sujet de l'orientation des corps et de la position relative des objets qui les accompagnent. J'ai pu constater que les outils et les armes en fer sont très-communs, mais complétement déformés par l'oxydation.

Digitized by Google

un petit fléau de balance en bronze, un gond de porte et des fibules du même métal, des charnières en bois de cerf, cinq vases de fabrication romaine bien conservés, etc.

Au reste, il y a plus de trente ans que les trouvailles importantes faites à Saint-Martin-de-Lesque ont attiré l'attention des historiens agenais. MM. Boudon et Casimir de Saint-Amans, Lagarde, Magen [1], etc., ont signalé tour à tour ces découvertes. La plus importante est celle d'une fontaine d'eau consacrée, *labrum*, portant une inscription au nom d'*Ussubium*.

Cette pièce, qui est en marbre blanc, de la forme d'un balustre de la Renaissance, sert aujourd'hui de support au bénitier de l'église du Mas. Bien que son inscription dédicatoire ait été plusieurs fois publiée, on me saura peut-être d'autant plus de gré de la reproduire que les archéologues du pays ne sont pas d'accord sur son interprétation ; car les uns voient dans *Ussubio* le nom d'un dieu topique et les autres un nom de lieu. La vérité est peut-être des deux côtés à la fois. Voici le texte :

TVELAE. AVG
VSSVBIO. LABRVM
SILVINVS. SCI
PIONIS. F. AN
TISTES. D.

Une inscription exactement pareille existait également au Mas il y a quarante ans. Elle était gravée sur un cippe de marbre circulaire d'une forme assez lourde.

A première vue, ces monuments épigraphiques pourraient paraître concluants pour fixer à Saint-Martin-de-Lesque l'emplacement de l'*Ussubium* ou *Vesubio* de la *Carte théodosienne* et de l'*Itinéraire d'Antonin;* malheureusement, toutes les indications de mesures pour les distances s'opposent à cette attribution.

Les autres antiquités de Saint-Martin, dignes de mémoire, sont une statuette de Pallas en bronze; un médaillon d'or indéterminé, vendu 120 francs à un juif de Bordeaux; une pierre gravée repré-

[1] *Essai sur les antiquités de Lot-et-Garonne*, par Boudon de Saint-Amans, 5ᵉ notice ; — *Dissertation sur un autel et un cippe votifs*, par Casimir de Saint-Amans, br. 15 p. pl. impr. Noubel, s. d. ; — Manuscrit sur *l'histoire du Mas*, autrefois publié dans les journaux de Marmande, par M. Lagarde; — *Les livres liturgiques de l'église d'Agen*, appendice V, par M. Magen, dans le *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, 2ᵉ série, t. I, p. 280.

Digitized by Google

sentant un génie, et un hectolitre environ de monnaies employées par un forgeron pour faire de la soudure.

Je rappellerai que MM. Boudon de Saint-Amans et Magen, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, placent, le premier au Mas-d'Agenais, le second, avec plus d'autorité, dans les environs, le fameux temple de *Vernemetis*, mentionné par Fortunat. La légende et le culte traditionnel de saint Vincent de Pompéjac ou du Mas ont permis à M. Magen d'établir l'identité de *Vellanum* et de *Vernemetis*, qui était situé, dit la légende, à cinq milles de *Pompejacum*. L'auteur croit devoir placer plus loin que Saint-Martin le sanctuaire redouté. Il n'y a, en effet, que 2,600 mètres, à vol d'oiseau, du Mas à la ville détruite.

Quoi qu'il en soit, cette ville était certainement très-considérable à l'époque romaine, ainsi qu'on peut en juger par la vaste étendue de son cimetière de *Bel-Air*, et par un plan que M. Werlé, agent voyer au Mas, a relevé, d'après un procédé fort ingénieux, en étudiant la végétation des blés, dont les sillons grêles ou robustes révèlent fort bien les lignes des substructions.

Tout auprès de Saint-Martin se trouvent un *tumulus* et la belle fontaine des *Ormeaux*, nappe d'eau abondante et intarissable.

G. Tholin,

Archiviste du département de Lot-et-Garonne.

Cheval de bronze gallo-romain trouvé à Aubiac (Lot-et-Garonne).

Communication de M. Tholin, correspondant.

Non loin du village d'Aubiac, sur le bord d'un vieux chemin qui conduit à Laplume en passant sur les hauteurs, on remarque, au milieu des champs cultivés, une butte de forme ovale que recouvre un taillis.

C'est le champ de la *Gleisette*, auquel se rattachent des traditions populaires. Là seraient enfouis des trésors, une peau de bœuf pleine d'argent. C'est là qu'à la Toussaint, veille des *Morts*, on peut entendre sonner des cloches sous terre.

Les souches de chêne ont longtemps végété sur le sol de cette butte, mêlé de chaux et de cendres, qui recouvre des monceaux de

Digitized by Google

moellons. M. Désalos, conseiller général, propriétaire du champ, ayant fait des fouilles dans ce tertre, afin d'utiliser la terre qu'il en retirait, à découvert les substructions d'un oratoire certainement fort ancien. Comme ces travaux se continuent chaque hiver depuis sept ans, les fondations de l'édifice sont complétement déblayées aujourd'hui. C'était une nef rectangulaire (longueur dans œuvre, $10^m,10$; largeur, $5^m,90$), dont les murs sont bâtis en petit appareil. Une abside plus étroite, précédée d'une petite travée, constituait le sanctuaire (longueur dans œuvre, $6^m,30$; largeur $4^m,50$). Les substructions de cette dernière partie de l'église, en moyen appareil, sont flanquées de quatre contre-forts étroits. Il y a des raccords irréguliers avec la nef. Le chœur appartient probablement à une restauration de l'époque romane, tandis que la nef pourrait être plus ancienne de quelques siècles.

Des portions de mur, en petit appareil, existent dans l'aire de l'édifice et à l'extérieur, à l'est et au nord. Ces murs sont beaucoup plus épais que ceux de la nef et mieux cimentés. Il serait difficile de relever d'après ces quelques restes un plan de la construction primitive, qui ne paraît pas avoir été très-considérable. Il est du moins évident que l'oratoire est superposé à un établissement gallo-romain.

J'ai trouvé moi-même, parmi les débris amoncelés autour de la *Gleisette :* des fragments de vases en terre dite de Samos; des morceaux de marbre blanc, employés à des revêtements; un bois de cerf scié à ses deux extrémités; des débris de verre irisé.

Mais les découvertes faites par les ouvriers de M. Désalos ont été plus importantes. Ils ont exhumé un cercueil en pierre des carrières de Monsempron, d'une seule pièce, en forme d'auge rétrécie d'un côté, et surmonté d'un couvercle en bâtière d'une seule pièce. Cette sépulture remonte sans doute à l'époque carlovingienne.

On a recueilli, de plus, deux pièces de monnaie du Haut-Empire et une figurine gallo-romaine en bronze, fort curieuse, qui mérite une description spéciale.

C'est un cheval aux proportions très-justes, bien qu'un peu lourdes. La longueur du poitrail à la croupe est de $0^m,078$; la hauteur depuis les sabots des pieds de devant jusqu'au sommet de la tête, de $0^m,10$. Sa crinière est en brosse, caractère commun aux sculptures grecques et romaines. Sa pose est un peu roide et sans mouvement, autant du moins qu'on en peut juger, car il faut dire que trois pattes ont été légèrement tordues, sans doute dans le choc

Digitized by Google

des ruines. Cet objet d'art, revêtu d'une belle patine, est en bronze massif. Le trou de fonte du moule, qui avait été rempli par le métal en fusion, a laissé une pointe en relief au-dessous d'une épaule de devant. C'est une preuve que la pièce n'a pas été retouchée au burin.

Sur la croupe on reconnaît les traces d'un enduit rouge, sorte de pâte appliquée et dont les contours devaient figurer la selle. Ce petit cheval avait-il son cavalier de bronze ou de bois? C'est d'autant plus vraisemblable qu'aucun des détails de la bride n'a été omis. Tout le système du licol est représenté par des lames d'ar-

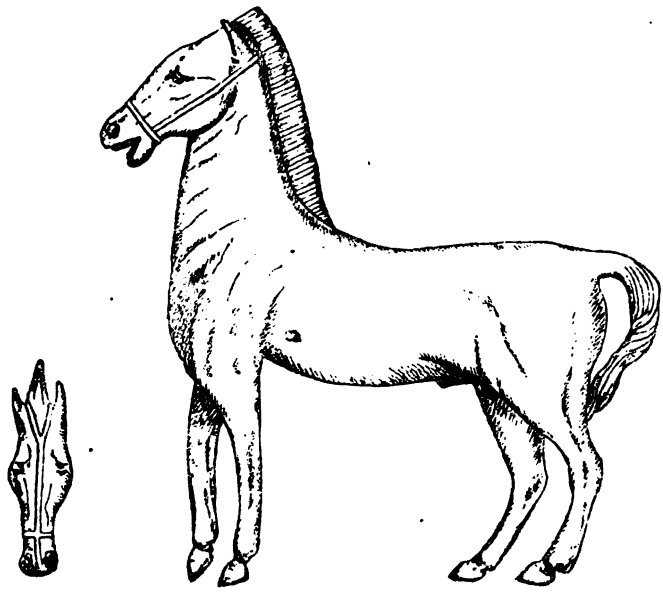

gent incrustées. Ce sont d'abord deux bandes tendues au-dessous des oreilles et se rattachant à une têtière. Une autre lanière passe sur le chanfrein et se divise à la naissance de la crinière de façon à se relier aux rênes qui naturellement font défaut.

Les yeux sont, de même que la bride, en argent incrusté.

On peut trouver dans le *Bulletin monumental* (t. XXXVI, p. 44, 1870) la description et le dessin d'un cheval de bronze de grandes dimensions, qui appartient actuellement au musée d'Orléans. Cette pièce, fort remarquable, ne manque pas d'analogie avec celle qui a été trouvée à Aubiac. Il y a néanmoins cette différence, que les sabots

Digitized by Google

du cheval découvert à Neuvy-en-Sulias reposaient sur un socle muni d'anneaux de suspension et bordé de plaques dont l'une offrait une dédicace au dieu topique *Rudiobo*. M. Mantellier, dans son mémoire sur le cheval de bronze de Neuvy, conclut, avec une certaine vraisemblance, que cet objet était une offrande, un ex-voto suspendu dans un temple.

En admettant ces conclusions, peut-on supposer que le petit cheval d'Aubiac avait la même destination? Assurément, les ruines romaines sur lesquelles était construite la *Gleisette* peuvent être celles d'un temple. Mais on peut croire aussi que ce bronze était simplement un objet d'art décorant un meuble de villa et comparable aux sujets modernes qui remplissent un rôle analogue.

G. Tholin,

Archiviste du département de Lot-et-Garonne.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS AU COMITÉ DU 1er AOÛT 1872 AU 1er AOÛT 1873.

Notice biographique sur M. le docteur Aussant, directeur honoraire de l'École de médecine de Rennes, par M. André. Rennes, 1873, in-8°, 29 pages. (Extrait du tome VIII des *Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.*)

Les musées et galeries de Rome. Catalogue général de tous les objets d'art qui y sont exposés, par Mgr X. Barbier de Montault. Rome, 1870, in-16, IV et 582 pages.

Inscriptions bourguignonnes recueillies en Italie, par Mgr Xaxier Barbier de Montault. Dijon, 1872, in-4°, 50 pages.

Les armoiries ecclésiastiques d'après le droit commun, par Mgr X. Barbier de Montault. Arras, 1872, gr. in-8°, 38 pages, avec 1 planche. (Extrait de la *Revue de l'Art chrétien*, t. XV.)

Deux ivoires du XIVe siècle au musée chrétien du Vatican, à Rome, par Mgr X. Barbier de Montault. Arras, 1872, gr. in-8°, 15 pages, avec 1 planche. (Extrait de la *Revue de l'Art chrétien*, t. XV.)

Le culte de sainte Madeleine à Rome, par Mgr Xaxier Barbier de Montault. Marseille, 1872, in-8°, 24 pages. (Extrait du XXXIVe volume du *Répertoire de la Société de statistique de Marseille.*)

Un livre d'Heures du XVe siècle, par Mgr Xavier Barbier de Montault, in-8°, 12 pages. (Extrait de la *Revue d'Anjou.*)

Catalogue des pierres et marbres employés depuis le XVIe siècle à Rome, par Mgr X. Barbier de Montault. Caen, 1872, in-8°, 28 pages. (Extrait du *Bulletin monumental* publié à Caen.)

Digitized by Google

La commune de Buxerolles (Vienne), par Mgr X. Barbier de Montault. Caen. 1872, in-8°, 28 pages. (Extrait du *Bulletin monumental* publié à Caen.)

Nieules et gaufriers au moyen âge et à la Renaissance, par Mgr Xavier Barbier de Montault. Toulouse (sans date), in-4°, 56 pages, avec 5 planches. (Extrait des *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France.*)

Iconographie et symbolisme de la fable du loup écolier, par Mgr X. Barbier de Montault. Montauban (sans date), gr. in-8°, 14 pages, avec 1 planche.

Les Heures de René d'Anjou à l'évêché d'Angers, par Mgr Xavier Barbier de Montault. Marseille (sans date), in-8°, 11 pages.

Liste des mots relevés sur les monnaies gauloises (1871), par M. Anatole de Barthélemy, in-8°, 8 pages. (Extrait de la *Revue Celtique*, décembre 1871-août 1872.)

Chartes de Conan IV, duc de Bretagne, relatives aux biens de l'ordre du Temple et de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par M. Anatole de Barthélemy, in-8°, 12 pages. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXIII.)

Les Origines de la maison de France, par M. Anatole de Barthélemy. Paris, 1873, in-8°, 37 pages. (Extrait de la *Revue des questions historiques*, 1er janvier 1873.)

Les nouvelles recherches sur la langue française et leurs résultats, par M. J. Bastin. Bruxelles, Saint-Pétersbourg, Moscou, 1872, in-8°, 126 pages.

Du paradoxe, discours prononcé par M. Henri Beaune, avocat général, à la rentrée de la cour d'appel de Dijon, le 4 novembre 1872. Dijon, 1872, gr. in-8°, 44 pages.

Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen avant 1789, par M. Ch. de Robillard de Beaurepaire. Évreux, 1872, 3 volumes in-8°, 251, 425 et 256 pages.

Recherches sur la population de la généralité et du diocèse de Rouen avant 1789, par le même. Évreux, 1872, in-4°, 73 pages. (Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, XXVIIIe vol.)

L'instruction générale en France. — L'observation et l'expérience, par M. Émile Blanchard. Toulouse, 1872, in-8°, 35 pages. (Extrait de la *Revue*

Digitized by Google

des Deux-Mondes, 15 octobre 1871.) — Réimprimé aux frais de plusieurs membres de la *Société d'histoire naturelle de Toulouse.*

Église Notre-Dame-des-Marais de Villefranche (Rhône), par M. Ch. Blondeau. Villefranche, 1871, in-8°, 36 pages.

Du matérialisme contemporain et de son remède, par M. le Dr Ch. Boillet. Paris. 1872, in-12. 19 pages.

Le collége et le séminaire d'Aire-sur-l'Adour (Landes), notice historique, par M. l'abbé Jules Bonhomme. Paris, 1869, in-8°, 103 pages.

Notice sur la commune de Châtillon-sous-les-Côtes et sur l'emplacement du Castrum Vabrense, par M. Bonnabelle. Bar-le-Duc, in-8°, 10 pages. (Extrait des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.*)

Notice historique et statistique sur la ville de Damvillers (Meuse), par M. Bonnabelle. Bar-le-Duc, in-8°, 19 pages, avec un plan. (Extrait des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.*)

La Société archéologique de l'Orléanais pendant les années 1867, 1868, 1869. — Compte rendu de sa situation et de ses travaux, par M. Boucher de Molandon. Orléans, 1872, in-8°, 7 pages. (Extrait du 66e *Bulletin de la Société archéologique.*)

Recherches sur la juridiction du roi sur celle de l'évêque dans le bailliage de Troyes et sur les coutumes de ce bailliage, par M. Th. Boutiot. Troyes, 1872, in-8°, 85 pages. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. XXXVI, 1872.)

Histoire de la ville de Troyes et de la Champagne méridionale, par M. Th. Boutiot. 3e volume. Troyes, Paris, 1873, in-8°, 643 pages.

Fouilles de Bibracte, 1869, par M. E. Bulliot, in-8°, 62 pages. (Extrait de la *Revue archéologique.*)

Le Madracen. — Rapport fait par M. le grand rabbin Ab. Cahen. Constantine, 1873, in-12, 17 pages. (Publié par la *Société archéologique de Constantine.*)

Répartition entre les gentilshommes tenant fiefs nobles en Ponthieu de l'indemnité allouée à messire André de Bourbon Rubempré, délégué aux États généraux de Blois (1577). — Document inédit publié par M. le baron Albéric

Digitized by Google

de Calonne. Amiens, 1872, in-8°, 32 pages, tiré à 100 exemplaires. (Extrait du tome XXIII des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.*)

Notes sur quelques points d'histoire concernant la Bourgogne et le Forez, par M. Marcel Canat de Chizy. Lyon, 1872, in-8°, 15 pages.

Notre-Dame de Lourdes. — Étude monographique de cette chapelle, par M. F. Canéto. Auch, décembre 1871, in-8°, 63 pages.

Le Champ de Mars de Vesontio, par Auguste Castan. Paris, 1870, gr. in-8°, 31 pages, avec planches. (Extrait de la *Revue archéologique.*)

Les sceaux de la Commune, l'Hôtel de Ville et le Palais de Justice de Besançon, par Auguste Castan. Besançon, 1872, in-8°, 58 pages avec dessins.

Les Fumades et leurs environs, par M. G. Charvet. Alais, 1872, in-8°, 40 pages, avec 2 planches. (Extrait du *Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais.*)

Cartulaire de Remoulins, recueilli, classé, annoté et publié sous les auspices du Conseil municipal de Remoulins, par M. G. Charvet. Alais, 1873, in-8°, 1re livraison, XIIIe siècle, VI et 64 pages.

Les coutumes de Remoulins, publiées par M. G. Charvet. Alais, 1873, in-8°, 19 pages. (Extrait de la *Revue des langues romanes.*)

Imitations de quelques types monétaires propres à la Lorraine et aux pays limitrophes (avec 4 planches), par M. J. Chautard. Nancy, 1872, in-8°, 96 pages.

Imitations des monnaies au type du gros tournois (avec 2 planches), par M. J. Chautard. Bruxelles, 1872, in-8°, 34 pages. (Extrait de la *Revue de la numismatique belge*, 5e série, t. IV.)

Origines tourangelles. — Notes sur l'origine tourangelle de Descartes, par M. l'abbé C. Chevalier. Tours, 1872, in-8°, 31 pages.

L'abbé Bourassé et le mouvement intellectuel en Touraine depuis quarante ans, par M. l'abbé C. Chevalier. Tours, 1873, gr. in-8°, 64 pages.

Hagiographie du diocèse d'Amiens, par M. l'abbé Corblet, t. III. Paris, Amiens, 1873, in-8°, 592 pages.

Digitized by Google

Revue de l'Art chrétien, recueil mensuel d'archéologie religieuse, dirigé par M. l'abbé J. Corblet, 15e année, 1872, nos 7, 8, 9, 10, 11 et 12; 16e année, 1873, nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6. Arras, Paris, in-8°.

Les études archéologiques sur le moyen âge, de 1830 à 1867, par M. Alfred Darcel. Paris, 1873, gr. in-8°, 46 pages, avec gravures dans le texte.

Le séjour de Louis XV à Compiègne en 1764, par M. A. Demarsy. Compiègne, 1872, gr. in-8°, 14 pages. (Extrait du 1er volume du *Bulletin de la Société historique de Compiègne.*)

Les horticulteurs hollandais de l'île d'Amack, à Copenhague, par M. A. Demarsy. Amiens, 1873, in-8°, 12 pages. (Extrait du *Bulletin de la Société d'horticulture de Picardie.*)

Notice sur M. Emm. Woillez, président de la Société historique de Compiègne, par M. A. Demarsy. In-8°, 6 pages. (Extrait du *Bulletin de la Société historique de Compiègne.*)

Notice descriptive des limites de la banlieue de Saint-Omer, par M. L. Deschamps de Pas. Saint-Omer, 1873, in-8°, 47 pages, avec 1 plan.

Souvenirs d'un voyage à Rome. — La catacombe Sainte-Calliste, par M. T. Desjardins. Lyon, 1873, gr. in-8°, 19 pages.

Répertoire archéologique du département de Tarn-et-Garonne, par M. A. Devals aîné. Montauban, 1873, gr. in-8°, 71 pages. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.*)

Éloge funèbre de Fleury-Falconnet, décédé vice-président de la Société académique d'architecture (de Lyon), par M. Jacques Farfouillon. Lyon, 1850, in-8°, 12 pages.

Histoire des villes de la province de Constantine : Sétif, Bordj-Bou-Aréridj, Mesila, Bousaada, par M. Féraud, in-8°.

Monographie du Palais de Justice de Dijon. — Histoire. — Description. — Illustrations, par M. N. Fétu. Dijon, 1872, in-4°, 140 pages.

Notice nécrologique sur M. Amédée Thierry, par M. Jules Finot. Vesoul, 1873, in-8°, 7 pages. (Lue à la séance de la *Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône,* le 26 avril 1873.)

Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne. — Le

Digitized by Google

tumulus du Bois de Langres, — Les sépultures antéhistoriques de Veuxhaulles, par M. Ed. Flouest (avec planches). Semur-en-Auxois, 1872, gr. in-8°. 56 pages. (Extrait du *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur*, année 1871.)

Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne (2e fascicule). — Les fouilles du Magny-Lambert (Côte-d'Or), par M. Ed. Flouest (avec planches). Paris, 1873, gr. in-8°, 32 pages. (Extrait de la *Revue archéologique*.)

Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux, par M. H. de Formeville. Lisieux, 1873, 2 vol. gr. in-8°, 1er vol. 653 pages, 2e vol. 419 pages.

Rapport sur les travaux de la Commission royale d'histoire, depuis son établissement en 1834 jusqu'en 1872, par M. Gachard. Bruxelles, 1872, gr. in-8°, x et 109 pages. (Extrait du *Livre commémoratif du centième anniversaire de l'Académie (1772-1872.)*

La Commission intermédiaire de l'assemblée provinciale de Touraine, 1787-1790, par Ch.-L. Grandmaison. Paris, 1872, in-8°, 57 pages.

Cartulaires inédits de la Saintonge, par M. l'abbé Th. Grasilier. Niort, 1871, 2 volumes in-4° : tome Ier, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Étienne de Vaux, de l'ordre de Saint-Benoît, suivi des Chartes du prieuré conventuel de Notre-Dame-de-la-Garde en Arvert, de l'ordre de Granmont*, LXIV, XII et 176 pages; — tome II, *Cartulaire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Saintes, de l'ordre de Saint-Benoît*, XXIX et 251 pages.

Musée de la ville de Varzy (Nièvre). — Archéologie. Dolmen situé dans le département de la Nièvre et objets d'art attribués aux Celto-Gaulois. — Description, par M. Grasset aîné. Paris, 1873, in-8°, 19 pages, avec 2 planches.

De la conservation des objets d'archéologie, par M. Raoul Guérin. Nancy, 1873, in-8°, 16 pages.

De l'utilité d'une exposition internationale et permanente des produits industriels de l'Europe à San Salvador (Amérique centrale), pour favoriser et développer le commerce entre la France, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, la Belgique et l'Italie, par M. S. Edmond Hirschler. Marseille, 1871, in-8°. 68 pages.

Sigillographie du Maine. — Barons du Maine. — Sceaux des sires de Bueil, seigneurs de Saint-Calais, Jean III, Jean IV et Jean V, par M. E. Hucher, in-8°, 10 pages et 1 planche. (Extrait du tome XIII du *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 1872.*)

Digitized by Google

Sigillographie du Maine. — Évêques du Mans. — Sceau de Hamelin, évêque du Mans (1190-1214), par M. E. Hucher. Le Mans, 1873, in-8°, 8 pages.

L'Art gaulois, ou les Gaulois d'après leurs médailles, par M. E. Hucher, 2e partie, 7e, 8e, 9e, 10e feuilles in-4°. Paris, le Mans, 1873.

Notice sur Nicole de l'Escluse, maître ès œuvres de la cathédrale du Mans, en 1420, par M. E. Hucher. Le Mans, 1873, in-8°, 4 pages. (Extrait du *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.*)

Compte rendu des travaux de la Commission d'archéologie pendant les 1er, 2e et 3e trimestres de 1872, par M. E. Hucher. Le Mans, 1873, in-8°, 10 pages, avec planches. (Extrait du *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.*)

Le vitrail royal de l'église Notre-Dame de Saint-Lô (Manche), restauré à la manufacture de vitraux peints du Carmel du Mans, par M. Édouard, Rathouis, sous la direction artistique et archéologique de M. Eugène Hucher. Paris, le Mans, Saint-Lô, 1873, in-8°, 10 pages.

Histoire de la fondation de Lorient, étude archéologique, par M. F. Jégou. Lorient, 1870, grand in-8°, 351-XLIV pages.

Maximes militaires de Machiavel, par Ed. de La Barre Duparcq. (Mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques). Paris, 1873, in-8°, 57 pages avec 2 planches.

La Bruyère et les guerriers, par le même, 1873, in-8°, 15 pages.

Mariage de François Ier avec Éléonore d'Autriche. Lieu et date de la célébration. Notes rectificatives, par M. Émile Labeyrie. Aire, 1872, in-8°, 15 pages. (Extrait de la *Petite Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax.*)

Étude historique sur la forme, le lieu et la date du mariage de François Ier avec Éléonore d'Autriche, par M. Émile Labeyrie. Paris, 1873, gr. in-8°, 44 pages. (Tiré à 100 exemplaires.)

Considérations sur la vie et les œuvres de Vauvenargues, et sur les inductions qu'on en peut tirer au sujet de ses opinions religieuses, par M. Charles Lacroix. Lyon, 1873, gr. in-8°, 19 pages.

La Normandie à l'étranger. — Documents inédits relatifs à l'histoire de

Digitized by Google

Normandie, tirés des archives étrangères (XVIe et XVIIe siècles), par M. le comte Hector de La Ferrière. Paris, Caen, Rouen, 1873, in-8°, 439 pages.

Le sarcophage de Massanès, par M. A. Lagrèze-Fossat. Gr. in-8°, 5 pages. (Extrait du *Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne*, décembre 1872.)

Notre-Dame-de-Villethiou (diocèse de Blois), par M. Ed. Landau. Tours, 1863, petit in-12, 188 pages.

Notice sur Sainte-Radegonde de l'Écotière, paroisse de Bullou en Vendomois, par M. Ed. Landau. Vendôme, 1870, in-8°, 68 pages.

L'abbaye de Clairmarais, d'après ses archives, par M. Henri de Laplane. Saint-Omer, 1864, in-8°, LVII-413 pages, avec planches.

Les abbés de Clairmarais, par M. Henri de Laplane. Saint-Omer, 1868, in-8°, VIII-890 pages, avec planches.

Éperlecques (Pas-de-Calais). Ses seigneurs, son ancien château, son église, sa vieille tour, par M. Henri de Laplane. Saint-Omer, 1872, in-8°, 196 pages.

Messieurs de Valbelle, évêques de Saint-Omer (1684-1754), par M. Henri de Laplane. Saint-Omer, 1872, in-8°, 43 pages.

Établissement d'un hôpital général en la ville de Saint-Omer (1699-1700-1703), par M. Henri de Laplane. Saint-Omer, 1872, in-8°, 16 pages.

Mémoire sur l'enceinte gallo-romaine de Poitiers, sa configuration, sa composition, son origine, sa destruction, par M. Bélisaire Ledain, accompagné d'un *Album de planches dessinées et lithographiées* par M. Amédée Brouillet. Poitiers, 1872, in-8°, 68 pages. (Extrait du XXXVe volume des *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*.)

Glossaire étymologique des noms propres de France et d'Angleterre. — Ethnologie et familiation, par M. Édouard Le Héricher. Paris, Avranches, 1870, in-4°, 107 pages. (Extrait du XXVIe volume des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*.)

Magne de Saint-Aubin, notice biographique, par M. Alphonse Leveaux. Compiègne, 1873, in-18, 13 pages.

Digitized by Google

Les jours égyptiens, leurs variations dans les calendriers du moyen âge, par M. Jules Loiseleur. Paris, 1873, in-8°, 60 pages. (Extrait du tome XXXIII des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France.*)

Classification des églises du diocèse de Clermont, par M. Mallay, père. Clermont-Ferrand, 1872, in-8°, 189 pages.

Lettres de Louise de Colligny, princesse d'Orange, à sa belle-fille Charlotte-Brabantine de Nassau, duchesse de La Trémoille (1555-1620), publiées d'après les originaux par M. Paul Marchegay. Les Roches-Baritaud (Vendée), 1872, gr. in-8°, XVI et 112 pages.

Lettres de Flandrine de Nassau, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, à sa sœur Charlotte-Brabantine de Nassau, duchesse de La Trémoille (1598-1630), publiées d'après les originaux par M. Paul Marchegay. Les Roches-Baritaud (Vendée), 1872, gr. in-8°, 96 pages. (Extrait des *Archives historiques du Poitou*. 1re année, 1872, et tiré à 25 exemplaires.)

Notices et pièces historiques sur l'Anjou, l'Aunis et la Saintonge, la Bretagne et le Poitou, publiées par M. Paul Marchegay. Angers et Niort, 1872, gr. in-8°, *a-h* et 366 pages.

Les monuments celtiques et scandinaves des environs d'Inverness (Écosse), par M. Jules Marion. Paris, 1872, in-8°, 170 pages, avec planches. (Extrait du tome XXXIII des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France.*)

Cours historique de la langue française. — De l'enseignement de notre langue, par M. Marty-Laveaux, très-petit in-8°.

Dictionnaire historique du département de l'Aisne, par M. Melleville. Laon, Paris, 1865, gr. in-8°, 2 vol. tome I, 478 pages; tome II, 499 pages.

Épisode des guerres de religion en Provence. — Siége et destruction du château de Trans, avec une chanson du temps sur la mort des frères Raphaël de Chateauvieux, 1579, par M. Mireur. Draguignan, 1870, in-8°, 67 pages. (Tiré à 150 exemplaires numérotés, n° 137.)

Étude sur la genèse des patois et en particulier du roman ou patois lyonnais, suivie d'un essai comparatif de prose et prosodie romanes, par M. le docteur F. Monin. Paris, Lyon, 1873, in-8°, VIII et 159 pages.

La question du musée de Boulogne-sur-Mer, par M. F. Morand. Boulogne-sur-Mer, 1873, in-8°, 23 pages.

Digitized by Google

Du sentiment national de la province d'Artois sous la domination française. — Programme de question historique, par M. François Morand. Paris, 1873, in-8°, 16 pages.

Notes et documents tirés des archives de la ville de Colmar, par M. X. Mossmann. Colmar, 1872, in-8°, comprenant 24 articles avec une pagination différente.

Collection des tableaux, dessins et gravures de feu M. Guillaume Bodinier. — Catalogue, par M. Armand Parrot. Angers, 1873, in-8°, 85 pages.

Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire, par M. Célestin Port. Paris, Angers, 1872 et 1873, gr. in-8°, sur deux colonnes. (21°, 22°, 23°, 24°, 25°, 26°, 27°, 28°, 29°, 30° et 31° livraisons.)

Longpré-lez-Amiens et les du Gard, seigneurs dudit lieu. — Maieurs et échevins d'Amiens, etc., à partir du XIIIe siècle. — Le testament en vers du chevalier du Gard, par M. F. Pouy. Paris, 1870, in-8°, 64 pages.

Le mystère de Mgr Saint-Sébastien. — Première journée. — Drame en vers joué à Lanslevillard, en Maurienne, au mois de mai 1567, transcrit du manuscrit original et publié par M. François Rabut. Chambéry, 1872, in-8°, 196 pages. (Extrait du tome XIII des *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.*)

Sabaudia. — Revue historique, artistique, scientifique, industrielle et littéraire du pays des Allobroges et de l'ancien duché de Savoie. (1re, 2°, 3°, 4°, 5°, 6° et 7° livraisons.) Chambéry, 1872 et 1873, in-8°. Hommage fait par M. Laurent Rabut.

La nation armée. — Organisation militaire de la France, par M. E. de Rautlin Delaroy. Paris, 1871, gr. in-8°, 80 pages.

Rôles de l'armée de Gaston Phœbus, comte de Foix et seigneur de Béarn, (1376-1378), par M. Paul Raymond. Bordeaux, 1872, in-4°, XX et 184 pages.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-de-Sorde, publié pour la première fois sur le manuscrit original, par M. Paul Raymond. Paris, Pau, 1873, gr. in-8°, XXII et 183 pages.

Origine et progrès de réformation à la Rochelle, précédé d'une notice sur Philippe Vincent, par M. L. de Richemond. Paris, 1872, 2° édition, petit in-8°, 128 pages.

Digitized by Google

La mosaïque de Lillebonne, deux lettres de MM. Ch. Rœsler et de Longpérier. (Avec une photographie.) Rouen, Havre, 1871, in-8°, 15 pages. (Extrait des *Publications de la Société havraise d'études diverses.*)

Catalogue du musée archéologique de Philippeville (Algérie), contenant en deux sections le détail explicatif des objets d'antiquité avec notice historique de chaque objet, par M. Joseph Roger. Philippeville, 1860, 64 pages.

Compte rendu de l'exposition artistique et archéologique ouverte à l'Hôtel de ville de Rennes (salles du Présidial), à l'occasion du concours régional, par M. S. Ropartz, président de la Commission d'exposition. Septembre 1872. Rennes, petit in-12, 182 pages.

Recherches historiques dans les archives départementales, communales et hospitalières du Morbihan. — Archives hospitalières. — XI. Hôtel-Dieu d'Hennebont, par M. L. Rosenzweig. Vannes, 1873, petit in-16. P. 179 à 240.

Monuments celtiques de la Porteilla et de las Clausas, situés sur la montagne de Molitg, signalés et décrits par M. Rouffiandis. Perpignan, 1872, in-8°, 8 pages et 1 planche. (Extrait du *XIXe Bulletin de la Société agricole scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.*)

Mémoires des RR. PP. Jésuites du collége de Colmar (1698-1750), publiés par M. Julien Sée, avec une notice par M. X. Mossmann. Genève, Paris, Colmar, 1872, petit in-8°, XVI et 200 pages.

De l'administration du département des Landes de 1790 à 1800, par M. H. Tartière, in-16, 53 pages. (Extrait de l'*Annuaire des Landes*, année 1873.)

Biographie de V.-Q. Thouron, ancien élève de l'École normale, etc., par M. Octave Teissier. Toulon, 1872, in-8°, 44 pages avec portrait. (Extrait du *Bulletin de la Société académique du Var.*)

Notice sur l'église de Leyrac (Lot-et-Garonne), par M. G. Tholin. Caen, 1872, in-8°, 12 pages. (Extrait du *Bulletin monumental*, publié à Caen par M. de Caumont.)

Les églises du Haut-Languedoc, par M. G. Tholin. Paris, 1873, gr. in-8°, 15 pages. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXIII.)

Notice sur les sépultures anciennes découvertes dans le département de Lot-et-Garonne, par M. G. Tholin. Agen, M DCCC LXXIII, in-8°, 22 pages. (Extrait du *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, tome III, 2e série.)

Digitized by Google

Aubusson considéré comme le lieu où campèrent deux légions de César, par M. Thuot. Limoges, M DCCC LXXIII, in 18, IX et 96 pages (avec une carte).

Les Fourgs et accessoirement les environs : Pontarlier, le Fort de Joux, la Cluse, les Verrières, Jougne et les Hôpitaux, Neuchâtel, Sainte-Croix, Beaulnes, etc., par M. J. Tissot. LES LIEUX. Besançon, 1870, in-12, 238 pages.

Les fouilles du mont Beuvray, par M. A. Vachez. Lyon, 1872, in-8°, 15 pages.

Les fouilles du tumulus de Machezal (Loire), par M. A. Vachez. Lyon, 1873, in-8°, 7 pages.

Recherches sur les quatre grandes voies romaines du Lugdunum, par M. A. d'Aigueperse, annotées par M. A. Vachez. Lyon, 1873, in-8°, 21 pages.

Le château de Montrond en Forez, par M. A. Vachez, in-8°, p. 65 à 99.

Histoire de l'Académie d'Arras (depuis sa fondation, en 1737, jusqu'à nos jours), par M. le chanoine E. Van Drival. Arras, 1872, in-8°, XIII et 334 pages.

Le tombeau de Josué et les couteaux de pierre, par M. le chanoine Van Drival. Arras, 1873, in-8°, 16 pages.

Encore une énigme historique, par M. le chanoine Van Drival. Arras, 1873, in-8°, 15 pages.

Le lieu de naissance de Saint-Wast. Dissertation historique, par M. le chanoine Van Drival. Arras, 1873, in-8°, 12 pages.

Le bailliage d'Aire, par M. le chanoine Van Drival. Arras, 1873, gr. in-8°, 48 pages avec planches.

Histoire du château de Varey en Bugey, par M. Aimé Vingtrinier. Lyon, 1872, in-8°, VIII et 125 pages, avec une vue des ruines du château.

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES.

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1873.

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

SÉANCE DU 7 JUILLET 1873.

PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE,

MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SECTION.

M. le comte de La Ferrière adresse un certain nombre de lettres comprenant vingt-sept ans de la vie de Catherine de Médicis, et annonce qu'il déposera, le 16 juillet, les deux années qui doivent compléter ce premier volume, s'arrêtant à la bataille de Dreux et au dernier mois de l'année 1562. Il donne quelques détails sur les recherches auxquelles il a dû se livrer et sur la méthode qu'il a suivie dans la disposition des documents qu'il a réunis. Il se rendra d'ailleurs très-volontiers aux observations que la commission voudra bien lui faire.

Renvoi à la commission nommée dans la séance du 3 mars 1873.

M. de La Ferrière dépose également une nouvelle série de documents appartenant à la bibliothèque impériale de Saint-Péters-

Digitized by Google

bourg, et dont il a fait exécuter des copies pendant les missions scientifiques dont il a été chargé en Russie à diverses époques.

Cette communication et les documents envoyés par M. de La Ferrière seront transmis à la commission nommée pour examiner les envois de même nature.

M. G. Bertrand, après s'être entendu à cet égard avec M. Taschereau, administrateur général de la Bibliothèque nationale, propose de publier dans la *Revue des Sociétés savantes* le catalogue des manuscrits français de la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg, dont il rappelle qu'il a adressé les dernières parties au mois de mai dernier, et dont les premières se trouvaient entre les mains de M. Taschereau, pour qui elles avaient été copiées il y a quelques années.

La section décide que ce catalogue sera publié dans une des prochaines livraisons de la *Revue des Sociétés savantes;* on devra y faire connaître la provenance des manuscrits. M. Delisle, qui fait cette proposition, pense qu'il y aurait lieu, par exemple, de signaler ceux qui se trouvent compris dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, liste qu'il a publiée lui-même.

M. Ph. Tamizey de Larroque demande à publier dans la Collection des documents inédits, série consacrée aux belles-lettres, la correspondance de Chapelain, dont le manuscrit, cédé par M. Sainte-Beuve à la Bibliothèque nationale, y forme cinq volumes in-4°, catalogues du fonds français, sous les numéros 1885-1889. M. Tamizey de Larroque pense qu'il n'a pas besoin d'insister sur la grande importance d'une semblable publication. La correspondance inédite de Chapelain est un trésor inappréciable pour l'histoire littéraire du XVIIe siècle.

Cette demande est renvoyée à une commission composée de MM. Rathery, Jourdain et Marty-Laveaux.

M. l'abbé Arbelot, correspondant honoraire, adresse un article relatif à la géographie du Limousin au moyen âge, rectifiant une assertion erronée du *Gallia christiana* (véritable emplacement du lieu appelé *Carantenago*).

Renvoi à M. Delisle.

M. Demarsy, correspondant, fait hommage de deux exemplaires

Digitized by Google

de la notice biographique sur M. Magne de Saint-Aubin, que M. Alphonse Leveaux a lue à la Société historique de Compiègne, le 16 janvier 1873.

M. Deschamps de Pas, correspondant, fait hommage d'une notice intitulée : *Notice descriptive de la banlieue de Saint-Omer.*

Des remercîments sont adressés aux auteurs de ces deux ouvrages, qui seront déposés dans la bibliothèque du Comité.

M. Duhamel, correspondant, adresse copies de deux documents inédits, 6 et 10 décembre 1748, concernant l'administration de M. de Curzay, en Corse. Ces pièces, dont les originaux sont conservés aux archives départementales de la Corse, sont accompagnées d'une note du correspondant.

Renvoi à M. de Mas-Latrie.

M. H. Lepage, correspondant, adresse copie de documents qu'il a tout lieu de croire inédits, et qui offrent une sorte d'intérêt d'actualité; cette communication a pour titre : *Le château de Belfort, fief lorrain.*

Renvoi à M. A. de Barthélemy.

M. Nozot, correspondant, adresse divers documents :

1° Oraison à Mgr saint Fiacre, pièce originale trouvée dans une commune du canton de Carignan, arrondissement de Sedan;

2° Priviléges de la souveraineté de Sedan, 28 août 1535;

3° Ordonnance par laquelle est permis à ceux de la religion réformée le presche dans le temple de l'église romaine, 6 février 1587;

4° Serment de fidélité fait et presté à Mgr par les bourgeois et habitants de la ville de Sedan (30 mars 1623).

Renvoi à M. Bellaguet.

M. Soucaille, correspondant, adresse copies de trois document historiques appartenant aux archives municipales de Béziers, portant les dates des 18 avril 1439, 3 septembre 1649, 3 octobre 1667.

Dépôt aux archives et remercîments.

M. de Sourdeval, correspondant, adresse un résumé du dossier

Digitized by Google

sur le droit d'amirauté patrimoniale, que prétendaient et exerçaient les princes de Talmont. Ce dossier fait partie des archives départementales de la Vendée.

Renvoi à M. Lascoux.

M. Charvet, agent-voyer de l'arrondissement d'Alais, président de la Société scientifique et littéraire d'Alais, fait hommage des ouvrages suivants :

1° Première livraison du cartulaire de Removlains (XIIIe siècle), dont l'administration municipale de cette localité lui a confié la publication;

2° Les coutumes de Removlains;

3° Les fumades et leurs environs.

Dépôt de ces trois brochures à la bibliothèque du Comité et remercîments.

Le même M. Charvet adresse copie d'un autographe de deux lettres inédites du pape Clément VII (1529-1533), qu'il accompagne de quelques éclaircissements.

Renvoi à M. de Mas-Latrie.

M. Mireur, archiviste du département du Var, fait hommage d'une brochure qu'il a publiée et qui a pour titre : *Épisode des guerres de religion en Provence; siége et destruction du château de Trans, avec une chanson du temps sur la mort des frères Raphaël de Châteauvieux*, 1579.

Dépôt à la bibliothèque et remercîments.

M. le Président désigne, pour rendre compte de publications de Sociétés savantes, MM. Cocheris, A. de Barthélemy, Théry, Jourdain, Lalanne, Hippeau et de La Villegille.

M. le Président, après avoir pris l'avis de la section, nomme une commission qui sera chargée de préparer la liste des Sociétés savantes qu'il y a lieu de proposer à M. le Ministre pour recevoir des subventions, en 1873, sur le fonds affecté à cette destination.

M. Boutaric, au nom de la commission chargée d'examiner le projet de publication, dans la collection des *Mélanges* de documents inédits, des correspondances françaises dont M. G. Bertrand a fait exécuter des copies à Saint-Pétersbourg, propose l'ajournement de cette publication. Il est nécessaire d'attendre que ces documents,

Digitized by Google

dont la recherche doit être continuée, soient plus nombreux et forment un ensemble plus complet.

Cette proposition est adoptée.

M. L. Delisle fait connaître que la commission nommée pour s'occuper de la publication des *Rôles gascons* n'est pas encore en mesure de faire son rapport. Elle a besoin de s'entendre avec l'éditeur, M. Francisque Michel, sur le plan qu'il convient d'adopter pour cette publication.

Des rapports sont lus par :

M. Jourdain, sur les *Mémoires de l'Académie des sciences, etc., de Clermont-Ferrand* [1] ;

M. Rathéry, sur le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin* [2] ;

M. Théry, sur le *Bulletin de la Société d'agriculture, des sciences et arts de Poligny* [3] ;

M. A. de Barthélemy, sur le *Bulletin de la Société archéologique de Sens* [4] ;

M. Bellaguet, sur les *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest* [5] ;

M. Michelant, sur le *Bulletin de la Société académique de Laon* [6].

Ces six rapports sont renvoyés à la commission de la *Revue*.

M. L. Delisle lit un rapport sur l'Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux, par M. de Formeville, 2 vol. in-8°.

M. Lascoux donne également lecture d'un rapport sur deux communications manuscrites. Il propose de déposer aux archives celle qui est adressée par M. d'Arbaumont, correspondant, et qui a pour titre : *Contrôle des amendes et exploits de justice advenus et escheus du mois de février au mois de septembre 1459 au baillaige de Dijon, etc. etc.*

[1] Tomes XI, XII et XIII.
[2] Tomes XIX et XX, 1689 à 1871.
[3] Année 1871.
[4] Tome X.
[5] Tomes XXXIV, 1869, et XXXV, 1870-1871.
[6] Tome XVIII, années 1866-1867 et 1867-1868.

Digitized by Google

Le même rapporteur propose l'impression de deux pièces copiées par M. Albanès, dans un vieux registre de notaire à Toulon, à savoir :

1° Contestation survenue à Ollioules, le 10 août 1487, entre deux habitants du bourg de Sixfours, au sujet de la tête d'un poisson appelé *Empereur;*

2° Comment on recrutait l'équipage d'un navire à Toulon, en 1497.

M. Lascoux désire qu'à l'avenir M. Albanès, en envoyant, comme il vient de le faire, de bons textes, veuille bien y joindre des annotations.

M. de Mas-Latrie donne lecture d'un rapport sur une communication de M. d'Arbaumont, dont il propose le dépôt aux archives : *Recherches sur le prieuré de Sainte-Foy ou mieux de Chevigny-Sainte-Foy (Côte-d'Or).*

M. L. Delisle rend compte verbalement de diverses communications qui avaient été renvoyées à son examen.

M. Tartière, correspondant : Note sur le cartulaire municipal de la ville de Dax, dont le correspondant désirerait que la publication fût faite aux frais de l'État. Il ne saurait être donné suite à cette proposition; mais, comme la note de M. Tartière est très-bien faite, il y a lieu de la publier dans la *Revue*, pour faire connaître les détails intéressants qu'elle renferme.

M. Aubertin, correspondant : Copie d'un titre relatif à la concession faite à l'église de Poligny, canton de Nolay, arrondissement de Beaune (Côte-d'Or), de reliques de saint Bon (août 1692).

M. Dupré, correspondant : Analyse et extraits d'un cartulaire de la ville de Blois. La section, dans l'impossibilité où elle se trouve de publier le travail de M. Dupré, exprime le vœu que celui-ci puisse publier sa notice dans un recueil local, et elle ne doute pas que la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher ne s'empresse de l'accueillir dans ses Mémoires.

A cet effet, la section renvoie à son correspondant l'intéressant travail dont il lui avait donné communication.

Digitized by Google

Les conclusions des rapports de MM. Lascoux, de Mas-Latrie et Delisle sont adoptées.

C. Hippeau,

Secrétaire de la section d'histoire et de philologie.

SÉANCE DU 19 JUILLET 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LASCOUX,

VICE-PRÉSIDENT.

M. Francisque Michel demande une nouvelle mission en Angleterre, pour y continuer la copie des *Rôles gascons*.

M. Ch. Aubertin, correspondant, adresse copie d'un mémoire du conventionnel Joseph Lebon, qui contient le germe de l'idée que Bonaparte a essayé de réaliser plus tard, lors de la formation du camp de Boulogne. Il s'agissait de l'établissement, à Ambleteuse, d'un port destiné à commander le détroit du Pas-de-Calais, à protéger la France contre toute attaque de la part de l'Angleterre, et à favoriser une descente en ce pays.

Renvoi à M. Hippeau.

M. Charles de Beaurepaire, correspondant, adresse la copie d'un arrêt de l'échiquier de Normandie, rendu, en 1474, contre Marguerite de Pierrecourt, veuve du chroniqueur Jean Lefebvre de Saint-Remy. Ce document fournit quelques particularités sur la vie du chroniqueur bourguignon.

Renvoi à M. Delisle.

M. Henri de Laplane[1], correspondant, fait hommage de divers volumes publiés par lui, et qu'il espère que le Comité voudra bien faire déposer dans la bibliothèque des Sociétés savantes.

1° L'abbaye et les abbés de Clairmarais, d'après les archives.

2° MM. de Valbelle, évêques de Saint-Omer, 1684.

3° Eperlecques (Pas-de-Calais), ses seigneurs, son ancien château, son église et sa vieille tour.

[1] M. Henri de Laplane est décédé depuis cet envoi.

Digitized by Google

Plusieurs de ces volumes paraissent présenter une certaine importance; la section désire qu'un de ses membres les examine et lui en rende compte.

Elle prie M. Jourdain de vouloir bien se charger de ce rapport.

M. G. Leroy, correspondant, adresse copie d'un document inédit avec une note à l'appui, concernant le passage de l'ambassadeur de Perse à Melun, en l'année 1715, lorsqu'il se rendait à la Cour de Louis XIV.

Remercîments et dépôt aux archives.

M. Brun Durand, membre de plusieurs Sociétés savantes, transmet la copie d'une charte du 5 janvier 1398, constatant l'obligation de 300 florins d'or, souscrite par les habitants de la ville de Crest (Drôme) pour le compte de Louis II de Poitiers, comte de Valentinois et de Diois, leur seigneur.

Renvoi à M. Lascoux.

M. Victor de Saint-Genis, conservateur des hypothèques à Châtellerault, lauréat de l'Institut, etc., adresse un mémoire sur une paraphrase satirique inédite du *Pater*, écrite de 1450 à 1480, en Savoie, par un moine de l'abbaye de Sixt-en-Faucigny.

Renvoi à M. Marty-Laveaux.

M. de La Villegille, secrétaire du Comité, fait connaître les propositions faites par la commission chargée de dresser la liste des Sociétés auxquelles elle propose à M. le Ministre d'accorder des subventions.

La commission, comme les années précédentes, a divisé les Sociétés en trois catégories :

La première se compose de cinq Sociétés, la deuxième de trente et une et la troisième de quarante-cinq; en tout quatre-vingt-une Sociétés.

La liste arrêtée par la commission est adoptée.

Des rapports sur des publications de Sociétés savantes sont lus par :

M. Bellaguet, sur les *Mémoires de la Société polymathique de Verdun*[1] :

[1] Tome VII.

Digitized by Google

M. Desnoyers, sur la *Société de statistique de Marseille* (suite)[1];

M. Boutaric, sur les *Mémoires de l'Académie de Toulouse*[2] et les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*[3];

M. Lascoux, sur le *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*[4].

M. Michelant, sur le *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*[5].

M. Bellaguet lit un rapport sur une communication de M. A. Dupré, ayant pour titre *Cérémonial des obsèques du roi Charles VII*, et propose d'en publier certains extraits dans la *Revue*.

Cette proposition est adoptée.

M. Meyer lit un rapport sur d'anciennes poésies religieuses, en dialecte liégeois, communiquées par M. Henri Beaune, et dont il propose l'impression dans la *Revue*.

Adopté.

Les rapports de MM. Bellaguet et Meyer sont renvoyés à la commission de la *Revue*.

M. le comte de La Ferrière, présent à la séance, annonce qu'il déposera dans le courant de la semaine prochaine la fin du manuscrit du tome Ier de la Correspondance de Catherine de Médicis.

La section d'histoire et de philologie ajourne au mois de novembre la reprise de ses séances.

C. Hippeau,

Secrétaire de la section d'histoire et de philologie.

[1] Tomes XXVIII et XXXIV.
[2] Tome II, 7e série.
[3] Tome VI, 4e série, 1870.
[4] Tomes V et VI.
[5] Dixième année, 1868-1870.

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

SÉANCE DU 14 JUILLET 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LÉON RENIER,

MEMBRE DE L'INSTITUT, VICE-PRÉSIDENT DE LA SECTION.

M. Barbier de Montault, correspondant, fait hommage des dernières brochures qu'il vient de publier :

1° *Des armoiries ecclésiastiques d'après le droit commun* (extrait de la *Revue de l'art chrétien*, 1872);

2° *Deux ivoires du XIVe siècle au musée chrétien du Vatican, à Rome* (extrait des mêmes recueil et volume);

3° *Les Heures de René d'Anjou, à l'évêché d'Angers* (Marseille, in-8° de 8 pages);

4° *Les musées et les galeries de Rome, catalogue général de tous les objets qui y sont exposés* (Rome, 1870, in-16 de IV-582 pages);

5° *Nieules et gaufriers du moyen âge et de la renaissance*, in-4° (extrait des *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, t. X, année 1873).

Des remercîments seront adressés à M. l'abbé de Montault.

Le même correspondant adresse les copies de cinq inscriptions recueillies dans l'Allier, l'Indre et la Vienne, qui fournissent des dates de construction ou des signatures de tableaux exécutés au XVIIe siècle en province.

M. Barbier de Montault demande, à cette occasion, s'il faut supprimer dans les copies d'inscriptions ce qui ne peut s'exprimer que par un caractère spécial, ou s'il vaudrait mieux restituer la partie abrégée, etc.

M. de Guilhermy, à qui la communication de M. l'abbé Barbier de Montault est renvoyée, voudra bien examiner les questions posées par le zélé correspondant.

Digitized by Google

M. l'abbé Baudry, correspondant, adresse un aperçu du résultat des fouilles du vingtième puits funéraire de Troussepoil, et en même temps adresse au Ministre une demande, sur laquelle la section se réserve de donner un avis après nouvelles informations.

M. Cournault, correspondant, a adressé trois communications :

D'abord la description d'une enceinte fortifiée située sur la hauteur qui domine les communes de Prévocourt et de Tincry, canton de Delme, arrondissement de Château-Salins, département de la Meurthe avant la guerre.

Cette enceinte offre une grande analogie avec les refuges que M. le docteur Keller a signalés en Suisse et qu'il a décrits t. XXXII et XXXIII des *Mémoires de la Société des antiquaires de France.*

M. Cournault annonce en même temps la découverte faite, sur le territoire de la petite commune de Hau, entre Tincry et Nancy, de substructions antiques consistant en briques carrées et de forme arrondie. Ces dernières, empilées, formaient des colonnes de petite dimension.

Le même correspondant adresse la relation d'une excursion à Sion (Meurthe), où le docteur Cugnien, de Vézelise, l'avait informé qu'il avait opéré, sur le plateau de la montagne, des fouilles ayant amené la découverte de murs antiques. Cette relation est accompagnée de deux planches de dessins.

Dans le même envoi figurent encore de nombreux dessins de *torques* et le calque du dessin d'un vase étrusque de bronze, provenant de Toul, Langres, Marsal, etc.

Ces communications sont renvoyées à M. J. Quicherat.

M. T. Desjardins, correspondant, président de la Société académique d'architecture de Lyon, demande au Ministre de vouloir bien prendre sous son patronage cette société, fondée en 1830, et qui publie régulièrement un volume d'*Annales* tous les deux ans. A l'appui de cette demande, le président adresse les statuts et les diverses publications de cette Société.

M. Lance, à qui sont renvoyées ces publications, est prié d'examiner la question de savoir si cette Société remplit les conditions voulues pour être inscrite au nombre des Sociétés auxquelles le Ministre de l'instruction publique accorde des subventions.

Digitized by Google

M. Gomart, correspondant, appelle l'attention du Ministre sur l'ancien camp romain de Vermand, dont l'administration des domaines vient de prendre possession, ce qui fait craindre la destruction des importants vestiges encore debout de l'oppidum des *Veromandui*, l'un des plus anciens monuments du nord de la Gaule. Cette communication est renvoyée à la Commission des monuments historiques.

M. l'abbé Grimot, correspondant, adresse une notice, accompagnée d'une photographie, sur la vierge du pèlerinage d'Arcachon. M. Anatole de Montaiglon examinera cette communication.

M. Nozot, correspondant, adresse des notes sur trois communes du département des Ardennes, Blombay, Charnois et Givron. La section renvoie ces notes à M. de Guilhermy.

M. Mireur, archiviste du département du Var, adresse copie de deux documents extraits des archives d'un notaire : *Inventaire des habillements et parures d'une dame de Provence en 1580*, et *Additions à cet inventaire*. Renvoi à M. Darcel.

M. le Président désigne, pour rendre compte de publications de Sociétés savantes, MM. J. Quicherat, F. de Guilhermy, Clément de Ris, de Montaiglon et P. Lacroix.

M. de La Villegille, secrétaire du Comité, fait connaître la liste, par catégories, des Sociétés savantes auxquelles la commission spéciale propose qu'il soit accordé des subventions par le Ministre.

Après délibération, la liste de la commission est adoptée, avec deux modifications proposées par MM. Quicherat et de Montaiglon, qui ont demandé et obtenu l'élévation, à des rangs supérieurs, de deux Sociétés dont ils ont fait valoir les titres.

Des rapports sur les publications des Sociétés savantes sont lus :

1° Par M. de Montaiglon, sur le 1er fascicule du tome Ier du *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, 1869-1870;

2° Par le même, sur la *Revue agricole, scientifique et littéraire de l'arrondissement de Valenciennes*, 19e et 20e années, t. XXI et XXII;

Digitized by Google

3° Par M. Douët-d'Arcq, sur la 2e partie du tome VIII des *Mémoires de la Société académique d'archéologie de l'Oise.*

Ces trois rapports sont renvoyés à la Commission de rédaction de la *Revue.*

M. Marion donne des explications au sujet de la 4e note sur les forts vitrifiés de la Creuse en général et en particulier sur le Puy de Gaudy, dont M. Thuot se plaint qu'il n'ait pas été rendu compte dans la *Revue.*

M. Marion ne pense pas qu'il y ait lieu d'insérer cette note *in extenso* dans la *Revue;* mais, si la section le jugeait convenable, on pourrait en publier quelques extraits, que notre collègue se chargerait d'indiquer. Les conclusions de M. J. Marion sont adoptées.

M. Paul Boeswillwald adresse au nom de son père, M. Boeswillwald, membre du Comité, la traduction d'une pièce en langue gasconne du xve siècle, transmise par M. Raymond, archiviste des Basses-Pyrénées, correspondant à Pau, qui est provisoirement déposée aux archives du Comité.

M. J. Quicherat donne lecture d'une communication de M. Jules Chevrier, correspondant, relative à la question du ferrage des chevaux dans la Gaule. Ce rapport, accompagné de cinq dessins, est renvoyé à la commission de la *Revue.*

M. Albert Dumont lit un rapport sur une communication de M. Aurès, relative à la contenance d'une *œnochoé* du musée de Nîmes.

Le même membre rend ensuite compte verbalement d'une lettre de M. Martin-Daussigny, relative à diverses fouilles exécutées sur divers points de la ville de Lyon. Le rapporteur propose l'insertion de cette lettre dans la *Revue des Sociétés savantes.* Ces conclusions sont adoptées.

M. le comte Clément de Ris lit un rapport sur le dessin adressé par M. Grasset, conservateur du musée de Varzy (Nièvre), d'un cadran solaire horizontal en plomb donné récemment à cet établissement.

Le même membre rend compte d'une communication de M. l'a-

Digitized by Google

miral Lapelin, relative à des inscriptions trouvées dans l'île de Pâques, transmise au Comité par M. le Ministre de la marine. Le rapporteur propose le dépôt aux archives des photographies de ces inscriptions, en exprimant le vœu que l'une de ces photographies soit reproduite dans la *Revue*. Ces conclusions sont adoptées.

M. Douët d'Arcq propose l'impression dans la *Revue* d'une note adressée par M. l'abbé Corblet sur un sceau en cuivre du xve siècle trouvé à Saint-Quentin, qu'il voudrait voir reproduit avec cette note, attendu que c'est le sceau d'un inquisiteur et que ces monuments sont d'une grande rareté. La collection des Archives nationales, qui compte maintenant plus de 30,000 types, n'en possède qu'un seul de cette classe, celui des inquisiteurs généraux; mais ce sceau date de l'an 1662. Les conclusions de M. Douët d'Arcq sont adoptées.

M. de Montaiglon propose verbalement l'impression dans la *Revue* :

1° D'une communication de M. l'abbé Magloire Giraud. Il s'agit d'un document qui se rattache à une précédente communication du savant ecclésiastique, insérée dans la *Revue des Sociétés savantes*, 2e série, t. III, p. 389-401, sur le sculpteur Joseph Lieautaud.

2° D'une communication de M. Gabriel Leroy, correspondant. C'est la copie de documents inédits, avec notes explicatives, sur les peintres Ambroise Dubois et Martin Fréminet, avec des détails sur diverses œuvres d'art de l'abbaye du Lys, près Melun. Les conclusions du rapporteur sont adoptées.

M. Chabouillet donne lecture d'un rapport sur une dissertation de M. l'abbé Arbellot ayant pour objet le diptyque en ivoire de Flavius Félix, dont les deux feuilles étaient conservées jadis dans l'abbaye bénédictine de Saint-Junien, au diocèse de Limoges. Le rapporteur propose le dépôt de cette communication aux archives, et demande que des remercîments soient adressés à M. l'abbé Arbellot.

M. Darcel propose la publication dans la *Revue* de deux inventaires des armes conservées en 1511 et 1512 à l'hôtel de ville de Nîmes, dont les copies ont été envoyées par M. A. de Lamothe, correspondant. Les conclusions du rapporteur sont adoptées.

Digitized by Google

M. Albanès, docteur en théologie, rappelle que, dans une précédente communication, il avait affirmé que la première partie de l'épitaphe de sainte Casarie était entièrement inédite. M. Albanès croit devoir se rectifier lui-même. Le *Gallia christiana*, dans les *Addenda* du tome II, a donné les neuf premiers vers de cette épitaphe, qui avaient été communiqués aux auteurs de cet ouvrage par dom Jacques Boyer, religieux de Saint-André; mais le dixième vers, qui sert à lier la première partie à la deuxième, a été omis des deux côtés, de manière à laisser l'inscription incomplète.

M. le baron de Guilhermy fait ressortir l'intérêt qu'il y aurait à donner le texte entier d'une aussi importante inscription, et propose le renvoi à M. Albanès de ses précédentes communications, en le priant d'y faire telles rectifications qui lui paraîtraient nécessaires.

M. Édouard de Barthélemy lit une note relative à des fouilles récemment exécutées sur plusieurs points du département de la Marne. Cette note est renvoyée à la commission de la *Revue*, et notre collègue reçoit les remercîments de l'assemblée.

M. le Président déclare la clôture de la session de 1872-1873 et ajourne ses collègues au mois de novembre 1873.

CHABOUILLET,

Secrétaire de la section d'archéologie.

Digitized by Google

RAPPORTS

DES MEMBRES DU COMITÉ SUR LES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrant.

Tomes XI, XII et XIII. Clermont-Ferrand, 1869, 1870 et 1871, 3 vol.

L'Académie de Clermont est une de celles dont les travaux se poursuivent avec le plus de régularité. Elle n'a pas été détournée de ses voies par les circonstances qui tendaient le plus à l'en éloigner. Au milieu de nos désastres, elle a continué à se réunir, à entendre d'intéressantes communications, et à enrichir de nouveaux volumes la collection de ses Mémoires. Ce sont quatre volumes de ce genre qui ont été renvoyés à notre examen; ils correspondent aux années 1869, 1870 et 1871. Peut-être le compte rendu que nous allons en faire paraîtra-t-il un peu long; mais nous prions nos collègues de vouloir bien considérer qu'il s'agit, non pas d'un volume, mais de quatre, dont un seul a huit cents pages, et qui tous contiennent des études historiques et des documents dignes, nous le croyons, de l'attention du Comité.

Quand on a écarté les mémoires purement scientifiques, comme la *Nouvelle théorie chimique*, de M. Hippolyte Lamy, ou la *Description d'une nouvelle horlogerie électrique*, de M. Guyard, les matières de notre compétence qui composent ce volume sont des pièces de vers, des notices biographiques, enfin plusieurs mémoires ou documents ayant un caractère exclusivement historique.

Nous nous contenterons de citer, sans nous y arrêter autrement, les pièces de vers qui ont été lues dans les séances de l'Académie de Clermont. Ce sont *Quelques vers* et des *Souvenirs rimés*, par M. de

Digitized by Google

Parieu, ancien ministre de l'instruction publique; une comédie-proverbe, en un acte, et des *Strophes et Sonnets*, par M. Louis Chalmeton. Ajoutons-y un hymne, du caractère le plus gracieux et le plus touchant, *La prière des petits enfants*, de M. Eugène L'Ébraly, que l'Académie de Clermont, sans l'avoir possédé dans ses rangs, avait le droit de compter parmi les siens, puisqu'il était enfant de l'Auvergne.

Nous nous bornerons également à donner la liste des notices biographiques consacrées, dans les volumes qui sont entre nos mains, à M. Mathieu Enjubault, ancien président de la cour d'appel de Riom, à M. de Fos, membre de l'Académie de Clermont, à M. Rabusson-Lamothe, député du Puy-de-Dôme à l'assemblée législative, et à MM. Gilbert Riberolles, Dufraisse du Cheix et Andrieu, députés de la basse Auvergne aux États généraux de 1789. Comme on le voit, ces dernières notices nous reportent vers des temps et vers des événements qui commencent à s'éloigner de nous, et sur lesquels il est important de recueillir, avant qu'ils ne s'effacent, les souvenirs des contemporains. Elles ont été composées par M. Francisque Mége, avec érudition et conscience, d'après les journaux et les écrits du temps, et, ce qui leur donne encore plus de prix, sur des indications fournies par les archives locales et les papiers de famille. Nous n'essayerons pas néanmoins de les analyser, car nous estimons que l'analyse enlève aux biographies les mieux composées ce qui fait leur principal intérêt, en les dépouillant de ces détails personnels et intimes qui ne sauraient subsister dans un simple résumé.

Mais nous avons hâte d'arriver à la partie de nos trois volumes qui rentre le plus directement dans le cadre des études de la section, et qui, par conséquent, doit nous occuper d'une manière plus spéciale. En voici le contenu, année par année, ou, ce qui revient au même, volume par volume :

Année 1869. *La presse en 1631*, par M. Eugène Tallon. — *Les murs et fortifications de Clermont-Ferrand au commencement du XVIIIe siècle*, par M. Francisque Mége. — *Situation financière de la ville de Clermont-Ferrand à la veille de la Révolution* (1788), par le même. — *Lettres sur l'Assemblée législative* (1791-1792), adressées à la municipalité de Clermont-Ferrant par Antoine Rabusson-Lamothe, député du Puy-du-Dôme.

Année 1870. *Un détracteur de Titus*, par M. Grellet-Dumaizeau.

Digitized by Google

— *Classification des églises du diocèse de Clermont*, par M. Mallay père.

Année 1871. *Les constitutions de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont*, par M. Michel Cohendy. — *Correspondance de Georges Couthon*, député à l'Assemblée législative et à la Convention nationale.

Le mémoire de M. Tallon sur *La presse en 1631* nous fait assister aux débuts de la presse politique, alors que, sous l'administration de Richelieu, quelque forte qu'elle fût déjà, une lutte des plus vives, lutte de pamphlets, c'est-à-dire de médisances et de calomnies, s'engage entre les partisans et les adversaires du puissant ministre. Parmi les premiers d'abord, et bientôt parmi les seconds, figura, au premier rang, Mathieu de Morogues, abbé de Saint-Germain, aumônier de la reine Marie de Médicis, apologiste zélé de la politique de Richelieu aussi longtemps que Richelieu ménage la reine-mère, mais son ennemi acharné dès que le cardinal, moins encore dans l'intérêt de son propre pouvoir que dans celui de la France, a rompu ouvertement avec celle qui avait favorisé son élévation. Nous regrettons que M. Tallon n'ait pas eu sous les yeux la notice approfondie que M. Perroud a consacrée, en 1864, à l'abbé de Saint-Germain, dans les *Mémoires* de l'Académie du Puy, et dont nous avons rendu compte ici même, il y a quelques années[1]. Nous croyons aussi qu'il eût trouvé d'utiles indications dans une note de M. Louis Lacroix, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, sur une collection de 32 pièces historiques imprimées à Paris, pendant l'année 1614, et relatives aux troubles politiques du temps. Cette note fait partie du recueil des *Mémoires lus à la Sorbonne en 1861*[2]. Enfin, sans prétendre multiplier indéfiniment ces indications bibliographiques, nous ne pouvons omettre une dissertation latine *De politicis in Richelium lingua latina libellis*, présentée, en 1856, par M. G. Hubault, à la Faculté des lettres de Paris. Dans les sujets de la nature de celui que M. Tallon a traité, on ne saurait s'enquérir avec trop de soin des travaux antérieurs. Non-seulement ils épargnent souvent bien des recherches et quelquefois bien des erreurs, mais les emprunts qu'on est en droit d'y faire contribuent à rendre plus solide et plus complet le travail nouveau qu'on a soi-même entrepris.

[1] *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, t. V, Paris, 1867, p. 36 et 37.

[2] Paris, Imprimerie impériale, 1863, in-8°, p. 251 et suiv.

Digitized by Google

Les deux communications de M. Francisque Mége sur la ville de Clermont-Ferrand fournissent des données précieuses pour l'histoire de l'Auvergne, et nous supposons bien que le dernier historien de Clermont, M. Tardieu, en a tiré partie. La première, qui concerne à peu près exclusivement la topographie, offre la description de la vieille enceinte et des fortifications de la ville, d'après un procès-verbal dressé, en 1738, par les employés du domaine, en vue de déterminer les parties de fossés, remparts et constructions, qui seraient susceptibles d'être aliénées. La seconde communication de M. Mége nous fait connaître le triste état des finances de Clermont en 1788, c'est-à-dire aux derniers jours de la monarchie. Son revenu, au témoignage des officiers municipaux, s'élevait à 67,747^{tt} 2^{s} 6^{d} : ses dépenses ordinaires et prévues ne dépassaient pas 63,154^{tt} 19^{s} 3^{d}; ce qui donnait, en apparence, un excédant de recette de 4,600 livres environ; mais cet excédant ne suffisait pas pour couvrir les charges extraordinaires et imprévues; encore moins contribuait-il efficacement à diminuer la dette municipale qui dépassait alors 100,000 livres. Le conseil de ville proposait, pour sortir d'embarras, certaines aliénations de rentes et de biens fonds. Mais il est douteux que ces projets aient eu aucune suite. Bientôt la révolution les emporta comme bien d'autres, en imposant aux municipalités de nouvelles obligations qui firent oublier les anciennes.

Nous sommes entraînés bien loin de la révolution française, bien loin de Clermont et de l'Auvergne, par un mémoire de M. Grellet-Dumaizeau, intitulé *Un détracteur de Titus*. Ce détracteur de Titus n'est autre que M. Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. Les amateurs de l'antiquité grecque et romaine, qui se plaisent à suivre, même dans les recueils périodiques, les études dont elle est l'objet, n'ont pas oublié cette galerie de portraits, habilement mais sévèrement tracés, que M. Beulé a consacrés, il y a quelques années, dans la *Revue des Deux-Mondes*, aux premiers empereurs romains. Parmi ces princes, Titus est peut-être celui que l'ingénieux écrivain avait traité avec le plus de rigueur. Bien loin de voir en lui, selon la tradition, les délices du genre humain, il l'avait représenté sous les couleurs les plus sombres, comme une âme sanguinaire et dévorée d'ambition, qui n'avait dû sa bonne renommée dans l'histoire qu'à son hypocrisie. M. Grellet-Dumaizeau proteste contre ce jugement avec une singulière énergie, qui n'est pas exempte d'amertume, ni même d'injustice; car il ne reproche pas seulement

Digitized by Google

à M. Beulé des erreurs, il va jusqu'à mettre en doute sa loyauté. Dans l'examen d'un point d'histoire, nous aurions voulu ne trouver sous la plume de l'écrivain aucune expression où parût le reflet de dissidences, disons mieux, de ressentiments politiques. Cette réserve faite, nous n'éprouvons aucune peine à reconnaître que la discusion à laquelle s'est livré M. Grellet-Dumaizeau est très-solide; qu'il suit M. Beulé pas à pas, en lui opposant des textes d'un grand poids; que l'empereur Titus ne pouvait trouver un avocat plus convaincu ni plus savant; et qu'enfin, si le portrait qu'a tracé de ce prince le brillant secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts a l'éclat et le charme d'un paradoxe artistement soutenu, on peut sérieusement douter, après avoir lu la réfutation de M. Grellet-Dumaizeau, que ce portrait soit exactement conforme à la vérité historique.

Nous avons peu de chose à dire de la courte notice de M. Michel Cohendy sur *Les constitutions de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.* Elle n'est qu'un résumé très-succinct de l'histoire de cette compagnie. Deux tableaux y sont annexés : ils font connaître les noms des membres titulaires résidants et non-résidants de l'Académie de Clermont, depuis l'année 1824, où elle fut réorganisée sur les bases actuelles.

Nous nous étendrons davantage sur la *Classification des églises du diocèse de Clermont*, par M. Mallay père, travail considérable, qui a coûté à l'auteur de longues recherches et qui sera toujours consulté avec fruit. L'auteur y a joint une introduction qui offre par elle-même un véritable intérêt; car elle comprend les procès-verbaux des visites pastorales faites par plusieurs évêques aux XVIIe et XVIIIe siècles. On y voit, par exemple, que, de 1725 à 1741, Massillon a fait mille trois cent vingt visites pastorales, et qu'il a trouvé dans les paroisses visitées : 861 ciboires en argent; 856 porte-Dieu en argent; 846 soleils-visoirs en argent et 1 en étain; 1,371 calices en argent; 509 reliquaires en argent; 1,252 en diverses matières; 3,065 autels; 592 chapelles; 35 hôpitaux; 49 établissements de charité; 18 couvents d'hommes; 15 couvents de femmes; 57 écoles de garçons; 43 écoles de filles; 786 sages-femmes; 24 chapitres; 299 chanoines, etc. Au reste, les procès-verbaux auxquels nous empruntons ces détails ne sont pas les seuls documents que M. Mallay a eus entre les mains. Il s'est livré, durant plusieurs années, à une véritable enquête sur les églises et chapelles du diocèse de Clermont, et il est parvenu à donner par

Digitized by Google

arrondissement une nomenclature des édifices paroissiaux, en indiquant, pour chacun d'eux, la date de la construction ou de la restauration, et une description, le plus souvent sommaire et quelquefois détaillée. Nous ne sommes pas en mesure de garantir que l'auteur ne se soit jamais trompé, ni de relever ses erreurs, en supposant qu'il en ait commis. Ce travail de critique exigerait une étude approfondie à laquelle nous n'avons ni le temps ni les moyens de nous livrer. Mais nous n'hésitons pas à signaler le travail de M. Mallay, pris dans son ensemble, comme une statistique dressée avec conscience, et qui nous paraît devoir être fort utile aux futurs historiens de l'Auvergne.

Nous avons réservé pour la fin de ce rapport les deux correspondances publiées par M. Mége, à savoir : les lettres sur l'Assemblée législative adressées à la municipalité de Clermont par Rabusson-Lamothe, député du Puy-de-Dôme, et la correspondance du trop célèbre conventionnel Georges Couthon.

Né à Clermont-Ferrand, le 13 juillet 1756, d'une famille originaire des environs d'Ébreuil, Antoine Rabusson-Lamothe était avocat du roi au présidial de Clermont, lors de la convocation des États généraux. Il ne fit pas partie de cette assemblée; mais il fut député par ses compatriotes à l'Assemblée législative. Là, il fit preuve, au moins jusqu'à la journée du 10 août, d'une singulière modération, et se montra très-attaché aux principes constitutionnels, hors desquels il ne voyait que confusion, anarchie et dissolution sociale. Il estimait que la Révolution ne devait pas se prolonger après l'établissement des lois, et qu'on devait, au besoin, se sacrifier pour les faire respecter et exécuter. « Les plus grands ennemis du peuple, disait-il encore, ne sont pas les aristocrates à panaches et à rabat, qui, dans leur vain et sot orgueil, veulent faire perpétuer et consacrer des priviléges pécuniaires et de petites distinctions. Pour moi, ajoutait-il, je redoute bien davantage ceux qui excitent et flattent en même temps les passions du peuple, qui exagèrent tous ses droits, qui ne lui parlent jamais de ses devoirs, qui énervent l'autorité des lois, qui avilissent ou compromettent la représentation nationale..... » Tel est l'esprit général qui règne dans la première et la plus considérable partie de la curieuse correspondance publiée par M. Francisque Mége. « Pour qui n'est pas aveugle, écrivait encore Rabusson-Lamothe au lendemain de la journée du 20 juin 1792, pour qui n'est pas aveugle, les projets des factieux sont à décou-

Digitized by Google

vert; on veut anéantir le pouvoir exécutif, le transporter ou le changer; enfin on viole ouvertement la Constitution, qui assure la prérogative royale..... Des intrigants échauffent et émeutent quelques mercenaires, et blessent toutes les idées de justice, de morale, de politique, de droit social et naturel. On ose présenter comme le vœu du peuple, comme le peuple lui-même, huit à dix mille personnes dont la plupart n'ont pas même l'activité civique.» Et plus loin, p. 371 : «L'Assemblée ne devait pas hésiter à faire rechercher et punir les auteurs des instigateurs de la scène du 20 juin, et déjà il n'en est plus question.» Mais, après le 10 août, le langage de Rabusson-Lamothe change; il semble que ses yeux aient été tout à coup dessillés, et il accuse le malheureux Louis XVI avec autant de véhémence qu'il protestait naguère contre les anarchistes. Triste palinodie d'une âme faible, qui n'avait pas cessé au fond d'aimer l'ordre et la paix, mais que la peur avait troublée et égarée! Rabusson ne fit pas partie de la Convention; sous le Consulat, il fut préfet de la Haute-Loire, et il paraît avoir administré ce département avec sagesse. Sous l'Empire, des revers de fortune lui enlevèrent tout ce qu'il possédait. Il mourut en 1821, dans un état voisin de la misère.

La correspondance de Georges Couthon est plus curieuse encore que celle de Rabusson-Lamothe. Elle a été retrouvée par M. Mége à la bibliothèque de Clermont, et, bien qu'elle renferme d'importantes lacunes, elle offre un véritable intérêt par les lumières qu'elle jette sur le caractère et les opinions de son auteur. Couthon, chose singulière! s'était d'abord prononcé de la manière la plus énergique en faveur de la monarchie constitutionnelle. «Je serais le premier à adopter l'état républicain, écrivait-il en 1791, comme étant celui qui, dans les obligations sociales qu'il impose, s'écarte le moins du but de la nature, si je voyais la possibilité de nous maintenir dans ce genre de gouvernement. Mais, quelque ardent que soit, parmi les Français, le feu sacré du patriotisme, peut-on se flatter que le sentiment du bien public commande perpétuellement à tous? Quel est celui qui, connaissant les hommes tels qu'ils sont, oserait garantir son pays des brigues, des factions, des conspirations? Comment empêcher que l'empire le plus beau, le plus florissant, ne devienne tôt ou tard l'objet des désirs brûlants de l'ambition? Quels moyens de prévenir et d'arrêter les suites d'un projet combiné au milieu de la confiance obtenue par un traître? Ne vit-on pas chez les Romains, le peuple le plus fier et le plus jaloux de sa liberté, un Sylla per-

Digitized by Google

parer la chute de la République, et bientôt après un César, plus audacieux encore, la consommer? Et combien de Syllas et de Césars ne se trouverait-il pas en France!... Je crois donc que la monarchie légale est le seul gouvernement qui nous convienne par essence. Je crois qu'il nous faut un roi, mais un roi citoyen, qui ne prétende régner que par la loi et suivant la loi...» Ainsi s'exprimait Couthon, dans sa comédie de *l'Aristocrate converti*, que M. Mége a eu l'heureuse idée de réimprimer; et, dans une lettre du 21 février 1792, il déclarait de nouveau la ferme volonté d'être fidèle au serment qu'il avait fait de maintenir la Constitution. Mais une année ne s'était point écoulée, Couthon oubliait son serment jusqu'à voter la mort de Louis XVI; bientôt il inaugurait à Lyon, par de sanglantes hécatombes, les cruautés qui suivirent la victoire de l'armée républicaine; il associait son nom aux mesures les plus violentes ordonnées ou inspirées par le Comité de salut public, et il succombait, au 9 thermidor, avec Robespierre et Saint-Just, chargé, comme eux, de l'exécration des gens de bien. Il est curieux de suivre, dans sa correspondance avec la municipalité de Clermont, le progrès de la passion politique détournant de leur cours naturel les sentiments généreux et honnêtes dont il n'était pas dépourvu, envahissant peu à peu son âme, finissant par la dominer, et le conduisant, par une pente rapide, à des actes de cruauté devant lesquels, quelques années plus tôt, sa conscience aurait reculé. Cette correspondance ne renferme pas les éléments d'une apologie de Couthon; mais elle contribuera à le faire mieux connaître, et à mêler un peu d'indulgente pitié aux sentiments d'horreur que son nom avait excités jusqu'ici. Écrite au jour le jour, sous le coup des événements, elle est d'ailleurs un nouveau et utile témoignage sur la période la plus sanglante de la Révolution française. A ce double point de vue, on ne saurait trop remercier M. Francisque Mége de l'avoir mise en lumière et d'en avoir enrichi la collection des Mémoires de l'Académie de Clermont.

C. Jourdain,

Membre du Comité.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin.

Tomes XIX et XX, années 1869 à 1871, 2 vol. in-8°.

De ces deux volumes, le premier, qui serait mieux qualifié de

Digitized by Google

fascicule, ne renferme, pour ce qui est du ressort de la section, qu'un court document et une notice peu étendue. *Le roi Louis XI à Brives*, communiqué par M. Philibert Lalande, est à la fois un monument de la langue limousine au xve siècle et un épisode de l'histoire locale pouvant fournir quelques détails sur les cérémonies usitées lors de la réception des souverains dans les diverses villes de leur royaume. L'abbé Arbellot a retracé la vie modeste et laborieuse du père Étienne Pétiot, de la compagnie de Jésus, né à Limoges en 1602, mort au collége de Metz le 12 février 1675; il y a joint la liste de ses ouvrages latins et français, parmi lesquels on remarque un éloge de Louis XIII, composé en 1628, à l'occasion de la prise de la Rochelle, et réimprimé depuis, où les diverses péripéties du siége, sans en excepter la fameuse digue construite par l'ordre de Richelieu, se trouvent décrites dans une latinité pure et élégante.

Le second volume est rempli par des biographies dues à la plume élégante de M. Dubédat, conseiller à la cour de Limoges. Nous nous contenterons de mentionner celles de M. Alphonse Bardinet et Othon Péconnet, jeunes avocats du barreau de cette ville, morts tous deux à la fleur de l'âge, tous deux victimes du devoir, l'un dans les plaines de Terminiers, l'autre à l'Assemblée nationale. Mais la *Notice sur Tabaraud*, qui n'occupe pas moins de 235 pages, mérite, par son importance et par la plus grande notoriété de celui qui en est l'objet, que nous y insistions davantage.

Membre de la communauté de l'Oratoire, fondée par le cardinal de Bérulle, vantée par Bossuet et par Voltaire, qui se distinguait des autres ordres par l'absence des vœux, et qui se rattachait par plus d'un lien à Port-Royal, dont elle partageait la double vocation pour l'enseignement et pour la polémique religieuse, de cette célèbre société à laquelle appartinrent, dans le passé, Mascaron, Massillon, Malebranche, Daunou et Fouché, à une époque plus rapprochée de nous, et qui compte encore de nos jours des représentants distingués, Tabaraud, oratorien, gallican, canoniste, fut mêlé aux controverses de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci, en passant par la Révolution française.

Nous le voyons d'abord, préparé par de fortes études, enseigner les lettres et la philosophie dans les couvents de son ordre, travailler à la Théologie de Lyon, et lutter contre l'évêque de la Rochelle pour la cause du droit et de la liberté, à propos de l'édit qui rendait

Digitized by Google

l'état civil aux protestants. Mais, plus tard, quand les prélats sont persécutés à leur tour, il prend en main la défense de son évêque contre un usurpateur, il cherche à calmer les passions dans cette ville de Limoges qui semble vouée aux luttes du cléricalisme et de la liberté, où l'ancien moine Foucaud, défroqué, mais toujours jacobin, menaçait les hommes de l'échafaud, et brisait, dans un festin soi-disant patriotique, la belle verrière du Christ crucifié, qui devait être également sacrée pour lui au double point de vue de l'art et de la religion. « Qui eût osé prédire alors, dit à ce propos M. Dubédat, que ce fougueux tribun, ce renégat, revenu de ses illusions et de ses fureurs, tromperait les jours de sa vieillesse maladive et chagrine, dans une tour silencieuse, en face de la cathédrale de Limoges, en rimant quelques chansons charmantes, et en traduisant les *Fables de la Fontaine* dans l'idiome patois de son pays? Il ne songeait pas, en 1793, que la poésie lui donnerait, au déclin de ses jours, cette popularité qu'il cherchait à conquérir par les audaces et les violences, au travers de la plus furieuse tempête qui soit jamais passée sur la France. Qui aurait surtout pu prévoir que sa dernière heure serait consolée et bénie par cette religion chrétienne qu'il avait tant de fois insultée et reniée, et qu'un évêque de la sainte et vieille église viendrait s'agenouiller au pied de son lit de mort, et invoquer pour lui les miséricordes du Dieu dont il avait brisé l'image? »

Tabaraud, forcé de quitter la France, s'était retiré en Angleterre. Il s'y constitua le défenseur du clergé refugié, et donna des articles politiques au journal le *Times*. Ce fut là qu'il prépara les matériaux du plus célèbre de ses ouvrages, l'*Histoire du philosophisme anglais*, dans lequel il soutient cette thèse originale, que c'est notre philosophie française du XVIIe siècle qui, gâtée et corrompue en Angleterre par les Collins et les Toland, nous est revenue sous le nom de philosophisme et sous le patronage de Voltaire, de Diderot et de d'Alembert.

Revenu en France, et mis par l'abbé Bernier sur la liste des nouveaux évêques à instituer en vertu du Concordat, il refuse, et, quoique nommé censeur de la librairie sous l'Empire, il revient toujours, avec une prédilection marquée, à la polémique pour laquelle il semblait né. « Dans cette orageuse existence de Tabaraud, dit son biographe, le travail était la loi suprême. Il écrivait livres sur livres, fulminait des brochures, envoyait à des journaux articles

Digitized by Google

sur articles, s'attaquant à tous, aux évêques, au pape, aux jésuites, à Voltaire, à l'empereur, à Lamennais [1], à Bellart; son nom était partout: au bureau de la censure, à la *Biographie universelle*, où il n'écrivit pas moins de 770 articles, à la *Biographie de Feller*, à la *Chronique religieuse*, à la *France catholique*, aux *Annales de la Haute-Vienne*, au *Times* et aux *Débats*. Il lutta contre la cécité même, ne redoutant ni la peine ni le danger dans l'accomplissement de sa tâche, allant sans cesse de Paris à Limoges, toujours en éveil, sincère et doux avec ses amis autant qu'il était dur envers ses ennemis, et portant partout son air belliqueux, son esprit et son courage. Il n'avait jamais reculé devant personne; il aurait pu dire, avec Saint-Cyran, qu'il fallait travailler sans cesse et mourir à l'œuvre et debout : *stantem mori oportet*.....

« Il a été de la famille des grands jansénistes, et il a eu plus d'un point de ressemblance avec Arnauld : amoureux, comme lui, de la polémique et de la controverse, infatigable autant que le docteur illustre de Port-Royal, et d'une conscience aussi inflexible et aussi pure que la sienne... Leur style même se ressemble, un peu terne, diffus quelquefois et peu châtié... Le relief et la couleur n'y brillent que par éclairs, mais on y sent toujours la chaleur et le foyer.... Son malheur aura été de ne pas se borner à combattre les ennemis de la religion, au lieu d'égarer ses coups dans des guerres éteintes depuis plus d'un siècle. S'il avait su rester dans cette voie sacrée, il aurait plus glorieusement et plus utilement servi la religion et le pays. »

Ne pouvant suivre l'auteur dans les détails de la vie accidentée du père Tabaraud, dans l'énoncé de ses nombreux ouvrages et des circonstances où ils ont vu le jour, nous avons voulu du moins, par ces citations empruntées au résumé final de son biographe, donner une idée de l'excellent travail de M. Dubédat, où le mérite du style s'unit à la justesse des vues, à la sûreté de la critique littéraire et historique.

E.-J.-B. Ratbery,

Membre du Comité.

[1] Il est curieux de voir comment ce nom, voué à la célébrité, se trouve mentionné dans la lettre d'un ami de Tabaraud, à propos d'un article du *Mémorial* sur *La distinction du sacrement et du contrat de mariage* : « L'auteur, est-il dit dans cette lettre, se nomme Lamènée, Loménée, ou Lamesnaye, frère, dit-on, d'un grand vicaire de Bayeux. »

Digitized by Google

Bulletin de la Société d'agriculture, de sciences et d'arts de Poligny.

Année 1871.

Le Bulletin des années 1869 et 1870, formant les tomes X et XI, manquent à la collection. Une note insérée à la première page du Bulletin de 1871 constate que, par suite de la guerre et pendant plusieurs mois, la publication a été interrompue, que le service des postes a été fort irrégulier à cette époque, et invite à réclamer les numéros manquant. Peut-être cette lacune pourra-t-elle être comblée.

Les fascicules composant le tome XII, qui comprend l'année 1871, sont remplis en grande partie par des communications scientifiques.

On y trouve, en outre, des extraits de quelques manuscrits de Chevalier, historien spécial de Poligny, retrouvés par MM. Prost et Baille, et communiqués par ce dernier. Quoique Chevalier laisse à désirer pour la critique, il intéresse par son patriotisme sincère et désintéressé, et l'histoire locale lui doit de la reconnaissance.

M. Prost, dans un travail exact et sérieux, fait comparaître devant nous les chevaliers du noble jeu de l'arquebuse de la ville de Poligny.

A l'époque de l'affranchissement des communes, les bourgeois, échappés à la tutelle violente des seigneurs, sentirent le besoin de se créer une force armée capable de les protéger. De là les milices bourgeoises, espèces de compagnies, de corporations libres, à la fois civiles et militaires, constituées pour la défense de la ville contre les routiers, les tard-venus, les malandrins, qui, aux XIVe et XVe siècles, sillonnaient et dévastaient la France.

La nécessité d'être toujours sur le qui-vive entretint d'abord l'esprit militaire dans ces compagnies; mais, lorsque le royaume fut plus tranquille et que le pouvoir se centralisa, elles devinrent purement civiles et ne furent plus guère que des réunions de plaisir.

Aux XVIe et XVIIe siècles, elles rivalisèrent d'éclat et même de fastueuse magnificence. Tournées en ridicule au XVIIIe, elles furent dissoutes par un décret de l'Assemblée nationale du 12 juin 1790. Elles se relevèrent plus tard sous un autre titre; ce furent les sociétés de tir, institution utile, justement populaire, et qui est en progrès aujourd'hui.

Digitized by Google

La compagnie des Chevaliers de l'arquebuse, à Poligny, avait été organisée en 1538 par Charles V. Elle succédait à celle des arbalétriers, corporation modeste, que l'invention des armes à feu rendit inutile, et qui n'a pas d'histoire. Pour la première fois, en 1648, les chevaliers se qualifièrent de chevaliers du noble jeu de l'arquebuse. Les fêtes prirent un aspect plus riche, plus solennel. Puis, l'autorité municipale disputa aux chevaliers quelques-uns de leurs priviléges, et ils se soutinrent, plutôt comme les représentants d'une tradition que comme les membres d'une compagnie indépendante. La cherté des vivres, la répugnance de la ville à faire des sacrifices pour la montre, amenèrent des conflits, puis des concessions, puis des conflits nouveaux. En définitive, le dernier mot resta à l'autorité municipale. En 1752, la compagnie refusa une médaille d'or accordée par la ville à l'avocat Grand, roi du jeu pour cette année; elle la trouvait trop mesquine. Elle en accepta une pareille l'année suivante.

Le récit de ces difficultés de ménage est assez piquant, et figure, pour ainsi dire, dans un petit cadre, les transformations de l'esprit public.

La compagnie, affaiblie par une décadence toujours croissante, s'éteignit enfin, par force majeure, à l'époque du décret déjà cité.

Je n'ai trouvé dans le Bulletin aucune autre communication susceptible d'analyse. Les pièces de vers qu'il renferme ne manquent ni de goût ni de facilité.

THÉRY,

Membre du Comité.

Bulletin de la Société archéologique de Sens.

Tome X, 1872.

Ce volume, outre les procès-verbaux des séances de la Société depuis le 3 janvier 1866 jusqu'au 4 décembre 1871, contient un certain nombre de mémoires et de notices qui méritent l'examen des sections d'histoire et d'archéologie du Comité.

M. Deligand s'est occupé de deux questions très-étrangères l'une à l'autre comme ordre d'idées; il a donné une notice historique sur Jean Cousin et a fait l'histoire du Ru de Mondereau.

Déjà M. Deligand avait publié une notice sur le grand peintre

Digitized by Google

sénonais, en 1851, dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. Il indique une double rectification sur le lieu de naissance et sur la famille de Cousin; des auteurs qui ont une certaine autorité ont avancé que cet artiste était né au château de Monthard, domaine de sa famille. La famille Cousin était pauvre et n'avait pas de domaines; Monthard, aux xve et xvie siècles, appartint à une famille noble du nom de Bouvyer, qui est encore représentée aujourd'hui; seulement, comme Jean Cousin, en 1537, épousa en troisièmes noces Marie Bouvyer, fille de Henri, seigneur de Monthard, on commit une confusion maintenant accréditée et qui tend à transformer le fils d'un pauvre paysan de Soucy en un seigneur de Monthard, château de la même paroisse.

Quant au Ru de Mondereau, il s'agit ici d'un épisode d'histoire d'administration municipale. Le Ru de Mondereau est un cours d'eau artificiel créé, au milieu du xive siècle, pour amener l'eau de la Vanne dans les fossés qui venaient d'être creusés autour de Sens par ordre du régent Charles, à l'effet de mettre la cité à l'abri des coups de main des Anglais et des rôdeurs; au xvie siècle, cette eau fut amenée par des conduits, puis par des tuyaux, dans l'intérieur de la ville. Cette concession, faite avec l'agrément du roi, sur le territoire de qui la prise d'eau était faite, fut reconnue et respectée par la ville de Paris en 1865, lorsqu'elle fit venir les eaux de la Vanne. Il appartenait à M. Deligand, alors maire de Sens, de traiter cette question, qui ne manque pas d'un certain intérêt local.

M. Lallier, déjà connu par une étude soigneusement faite il y a quelques années sur les biens et les revenus de l'Hôtel-Dieu de Sens, a demandé à des documents déposés dans les archives du même établissement des renseignements sur le salaire des vignerons il y a 330 ans. En comparant ces salaires au prix des objets de première consommation, M. Lallier établit que, de 1520 à 1540, les ouvriers et particulièrement les vignerons jouissaient d'une aisance incontestable et étaient rémunérés plus largement qu'aujourd'hui; mais il constate aussi que, dès la fin du xvie siècle, les guerres civiles et les guerres de religion amenèrent une décadence agricole qui dura 200 ans. Il se résume en rappelant que les événements suivent des évolutions dont le résultat est de faire reconnaître combien ce que l'on croit neuf est souvent ancien, et en émettant le vœu que la devise économique assez répandue, *produire et consommer*, devienne *produire et épargner*. Il est certain que, plus on étudie les

Digitized by Google

souvenirs du passé, en les comparant aux discussions des assemblées modernes et aux théories de la presse, plus on reconnaît que l'ignorance de l'histoire prive beaucoup de législateurs et de publicistes de précieuses connaissances, d'expérience et de saine critique.

On lit avec intérêt la notice de M. Brissaud relative à Villeneuve-le-Roi, fondée par Louis VII sur un terrain acheté à l'abbaye de Sainte-Marie d'Auxerre, ainsi que la notice qu'il a consacrée au docteur Bailly : la vie du docteur Bailly est une des mieux remplies dont un homme de bien puisse désirer laisser le souvenir.

Ce même volume contient plusieurs pages dues à M. J.-B. Buzy, professeur au lycée. Il a célébré en vers français très-agréablement tournés *l'Ile d'Yonne* et *les Bourdons sénonais*, et traduit en prose française le chant de la bataille de Fontenay, livrée par les princes carolingiens en Auxerrois. Il a aussi donné des études sur sainte Théodechilde, fondatrice de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, et sur Héloïse et Abailard.

M. Buzy est un littérateur et un poëte qui se laisse lire avec plaisir et fruit; aussi je n'ose lui reprocher, à propos du chant de Fontenay, de ne pas avoir essayé d'apporter plus d'érudition. C'était peut-être une belle occasion de fixer ce texte d'après l'étude du manuscrit et de rappeler tout ce qui a pu être déjà dit sur ce document.

Le R. P. Cornat a eu la patience de composer, en 50 pages imprimées en caractères serrés, un répertoire de tout ce qui concerne le diocèse de Sens et le département de l'Yonne dans l'immense recueil de l'abbé Migne. — M. Lhuillier, de Melun, a fourni l'inventaire des titres de la seigneurie que les religieuses de Notre-Dame-du-Lis, près Melun, possédaient à Malay-le-Roy.

Je signalerai tout spécialement à la section les *Esquisses historiques* sur Sens, de 1436 à 1438, rédigées par M. Julliot, président de la Société, d'après les registres de compte de Jehan Misée, procureur et receveur de la communauté des habitants. Cette étude est pleine de détails inédits et intéressants sur l'administration municipale, l'état des fortifications de la ville, les faits de guerre, la présence de Charles VII à Sens, le siége de Montereau, etc. On y voit, entre mille détails, de quelle manière par trop cavalière les impôts rentraient au xve siècle.

Les gens des trois états des pays de par deçà la Loire avaient été convoqués par le roi à Bray-sur-Seine et avaient accordé une nou-

Digitized by Google

velle aide pour les frais de la guerre; la quote-part de la ville de Sens était de 800 livres, ce qui était d'autant plus lourd que peu auparavant, pendant le séjour du roi dans cette ville, il y avait déjà eu une levée de 480 saluts d'or. La communauté de Sens espérait avoir au moins une diminution dans ce nouvel impôt, quand arriva un trésorier avec mission de réaliser sans délai la somme due. La communauté faisait dans le même moment les élections de ses chefs municipaux; pour faire prendre patience au trésorier, on lui offrit dix-huit pintes de vin, une douzaine de petits pains, un cochon, quatre chapons. Le trésorier accepta le don, mais ne se montra pas plus patient, et maintint les magistrats prisonniers à l'hôtel de ville pendant deux jours, jusqu'à ce qu'on lui eût donné un à-compte de 730 livres; le roi, plus tard, fit remise des 70 livres qui auraient dû compléter le chiffre d'abord fixé. Hâtons-nous de dire que les prisonniers se nourrirent convenablement aux frais de la ville. Dans les comptes municipaux, on remarque du reste, généralement, que les édiles du moyen âge n'oubliaient jamais la table, et que celle-ci était défrayée par l'argent de la communauté.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY,

Membre du Comité.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST.

Tome XXXIV, année 1869. — Tome XXXV, années 1870-1871.

Les sujets d'histoire occupent les trois quarts du tome XXXIV des *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest.*

M. Mourain de Sourdeval, qui a entrepris une série d'études physiques et historiques sur le littoral vendéen, a exposé dans ce volume le résultat de ses recherches sur l'île de Rié. Cette île faisait partie d'un archipel qui bordait autrefois la côte de la Vendée. Au lieu d'être, comme alors, entourée par la mer, elle l'est aujourd'hui par des marais plus ou moins desséchés, et forme les trois communes de Saint-Hilaire-de-Riez, Croix-de-Vie et Riez-Notre-Dame, dans l'arrondissement des Sables-d'Olonne.

La seigneurie de Rié était sous la mouvance de la principauté de Talmond. Il y avait dans l'île un certain nombre de petits fiefs qui rendaient hommage au seigneur de Riez. Parmi les priviléges atta-

Digitized by Google

chés à cette seigneurie, il en est deux qui méritent d'être signalés par leur singularité : l'un imposait au prieur de Saint-Hilaire l'obligation de loger et nourrir les lévriers et autres chiens du seigneur avec ses gens, lorsqu'il allait à la chasse de ce côté; l'autre était un droit d'asile pendant quarante jours et quarante nuits pour les criminels qui se réfugiaient dans l'île, et si, au bout de ce temps, ils parvenaient à faire un pas hors de l'île et à y rentrer, le bénéfice recommençait pour un égal terme, et ainsi indéfiniment.

L'événement le plus remarquable dont l'île de Rié ait été le théâtre est l'expédition qu'y fit Louis XIII, en avril 1622, pour en chasser l'armée calviniste, commandée par Benjamin de Rohan-Soubise. M. Mourain de Sourdeval, qui avait déjà raconté avec détail, dans les *Annales de la Société d'émulation de la Vendée*, *1861*, ce curieux épisode de l'histoire de France, que plusieurs historiens ont placé à tort dans l'île de Ré, en a reproduit ici un récit abrégé. Il nous fait connaître aussi la chronologie des seigneurs de Rié, dont la mention la plus ancienne, d'après le cartulaire de l'abbaye de Boisgrolland, publié par M. Marchegay, paraît remonter à la fin du XIIe siècle. Il a pu également, grâce aux obligeantes communications de M. Filaudeau, archiviste du département de la Vendée, nous donner une analyse succincte des principales pièces du volumineux dossier consacré à la seigneurie de Rié dans les archives départementales.

Ce mémoire est suivi d'une notice historique sur le château de Montreuil-Bonnin, par M. Félix Dupuis-Vaillant, avocat général à la cour d'appel de Poitiers, mort en 1856.

M. Félix Dupuis-Vaillant, un des fondateurs de la Société des antiquaires de l'Ouest, avait écrit et publié cette notice en 1838. Comme elle est devenue à peu près introuvable, la Société a jugé utile de la réimprimer dans le recueil de ses Mémoires, en l'accompagnant de quelques notes sur les procès soutenus par les seigneurs de Montreuil-Bonnin contre l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, au sujet des droits de justice réclamés par les parties sur des localités voisines de Montreuil. Cette réimpression nous a paru être un hommage rendu à la mémoire d'un confrère regretté plutôt qu'à l'excellence du travail. Bien qu'on y trouve la trace de quelques recherches sérieuses, c'est moins une œuvre d'érudition qu'une œuvre d'imagination, qui, tant par la forme que par le fond, se ressent de la jeunesse de l'auteur.

Digitized by Google

Le travail de M. Alfred Richard, archiviste du département de la Vienne, sur l'organisation communale de la ville de Saint-Maixent (Deux-Sèvres) jusqu'en 1790, est le commencement d'une série de recherches qui embrasseront sous tous les aspects l'histoire de cette ville. Celles-ci ont pour objet de nous initier au régime sous lequel elle a vécu pendant plusieurs siècles. Malgré les lacunes que le manque de documents ne lui a pas permis de combler, on peut suivre dans son récit le développement de l'organisation communale de Saint-Maixent et ses modifications jusqu'au moment de la transformation sociale de 1789. M. A. Richard nous apprend que, sur trois cent cinquante années de délibérations que les archives de la mairie devraient posséder, il n'en reste que quatre-vingts, n'allant pas au delà de 1607; que ces archives ne renferment aujourd'hui aucune pièce antérieure au xve siècle, et que, depuis cette époque, la plupart de celles qui devraient s'y trouver ont disparu; enfin que le feu a détruit, en 1805, dans le dépôt des Deux-Sèvres, les chartriers de l'abbaye, dont l'histoire est intimement mêlée à celle de Saint-Maixent.

A l'aide des documents qu'il lui a été possible de recueillir, M. A. Richard fait passer successivement sous nos yeux l'état de l'administration de la ville avant la création de la commune, les origines de la commune en 1440, les statuts de l'échevinage, ses attributions et celles des maires, l'institution des mairies perpétuelles et leurs rapports avec l'intendance de la province et avec l'autorité royale jusqu'à la fin de l'ancien régime en 1790. Cet exposé, qui contient des faits et des renseignements intéressants, est complété par une liste chronologique et alphabétique des maires et des échevins de Saint-Maixent, à partir de 1441, avec l'indication des sources auxquelles elle a été puisée.

Les matières historiques et archéologiques se partagent en proportions égales le tome XXXV. En ce qui concerne l'histoire nous y trouvons :

1° *La chronologie historique des vicomtes de Châtellerault avant la fin du XIIIe siècle, d'après les documents inédits*, par dom Fr. Chamard, bénédictin de l'abbaye de Ligugé, près Poitiers;

2° Un mémoire relatif à l'*Ancienne navigation sur le littoral septentrional de la Vendée, époques gauloise, gallo-romaine, moyen âge*, par M. Ch. de Sourdeval;

3° Une notice sur *Un soulèvement en Poitou, Aunis, Saintonge, An-*

Digitized by Google

goumois, *1643*, par M. Chéruel, recteur de l'Académie de Poitiers;

4° Une étude sur l'*Impôt d'un vingtième sur l'affranchissement des esclaves*, par M. de La Ménardière.

Dom Chamard, en nous entretenant des vicomtes de Châtellerault, a voulu, au moyen de documents pour la plupart inédits, retracer l'existence d'une de ces familles féodales qui, sous l'autorité immédiate des grands vassaux de la couronne, ont joué un certain rôle dans l'histoire particulière de nos provinces, et jeter quelque lumière nouvelle sur les points restés obscurs de la généalogie de ces seigneurs et sur les principaux actes de leur administration, jusqu'au moment où leur histoire se fond avec celle d'une famille étrangère au Poitou.

Le premier vicomte authentique de Châtellerault, d'après dom Chamard, serait Adraldus, qui est mentionné pour la première fois sous ce titre dans une charte de l'abbaye de Saint-Cyprien-de Poitiers, datée de 937. Il n'existe qu'un seul monument de sa magnificence; c'est la donation d'un alleu situé dans le *pagus* de Poitiers, dans la viguerie de Vivonne et dans le village de Moncels, en faveur de l'abbaye et des chanoines de Saint-Hilaire-le-Grand (juillet 969). Le même vicomte figure comme témoin dans deux autres chartes du comte de Poitou, du 1er janvier 969 et du 11 octobre 977. Le savant bénédictin discute avec beaucoup de sagacité les origines assez obscures de cette vicomté. Nous ne le suivrons pas dans l'examen consciencieux, auquel il s'est livré, des faits qui se rapportent aux successeurs d'Adraldus jusqu'à la fin du XIVe siècle, époque à laquelle la vicomté de Châtellerault passa dans la famille des sires d'Harcourt.

Parmi les notes que dom Chamard a jointes à son travail, il en est une qui impute à M. Léopold Delisle une erreur de date commise dans la publication d'un des actes de Philippe-Auguste, où figurent les trois frères Raoul de Lusignan, comte d'Eu, Hugues, comte de la Marche, et Geoffroy de Lusignan, vicomte de Châtellerault.

M. L. Delisle, dans un article de la Bibliothèque de l'École des chartes (3e livrais. 1872), a répondu à cette note en maintenant l'exactitude de la date indiquée par lui, et a saisi cette occasion pour soumettre à dom Chamard quelques observations sur un autre point de chronologie touchant le mariage du vicomte Aimeri Ier. Dom Chamard, dans une note supplémentaire insérée à la fin du même volume, reconnaît la justesse d'une partie des raisons pré-

Digitized by Google

sentées par M. L. Delisle, et combat les autres. Nous laissons à notre honorable président le soin de discuter de nouveau, s'il y a lieu, et d'éclaircir, avec la netteté et la précision qui lui sont habituelles, ces diverses questions.

Le mémoire de M. Ch. de Sourdeval, concernant l'*ancienne navigation sur le littoral septentrional de la Vendée*, est la suite des études dont nous avons parlé plus haut. Les témoignages que M. Ch. de Sourdeval a tirés des données géologiques pour prouver l'importance et l'ancienneté de cette navigation nous ont paru reposer sur des fondements plus solides que ceux qu'il a puisés dans les souvenirs historiques. Il n'était peut-être pas indispensable de remonter jusqu'à Ulysse, ni même jusqu'au navigateur carthaginois Himilcon. Il pouvait se borner à rappeler l'occupation romaine, les relations commerciales qui existèrent sous les rois mérovingiens entre les côtes d'Angleterre et celles de France, et les incursions des pirates scandinaves sur les rivages de Boin et de Noirmoutiers.

M. Chéruel a payé sa bienvenue à la Société des antiquaires par la lecture d'un mémoire sur une question d'histoire locale. Il s'agit d'une tentative de soulèvement qui eut lieu, à la fin de l'année 1643, dans le Poitou, l'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois, et qui se manifesta, en octobre, novembre et décembre, par des émeutes de paysans et des assemblées menaçantes de la noblesse. Les historiens du Poitou ne parlent que vaguement de ces événements et paraissent en avoir ignoré les détails. Les lettres de Mazarin, et surtout les papiers de Michel Le Tellier, alors secrétaire d'État, ont permis à M. Chéruel de donner des renseignements plus complets sur les mouvements séditieux qui faillirent allumer une guerre civile dans ces provinces, sur les divers incidents de ces troubles et sur les principaux personnages qui y jouèrent un rôle. Le cardinal Mazarin, voyant la révolte se propager et devenir un véritable danger, envoya le marquis d'Aumont à la tête d'un corps d'armée, avec ordre de la réprimer énergiquement. Le marquis d'Aumont, secondé par l'habileté du marquis de Parabère, gouverneur du Poitou, et par l'influence de l'évêque de Poitiers, Henri de la Roche-Posay, accomplit promptement et avec succès la mission que lui avait confiée Mazarin, et, dès le mois de février 1644, la révolte était complétement étouffée.

Une inscription funéraire, heureusement retrouvée dans les fouilles de l'enceinte romaine de Poitiers, a fourni à M. de La Mé-

Digitized by Google

nardière l'occasion d'étudier l'une de ces anciennes institutions de l'empire romain dont la trace semblait perdue sans retour, et qui, grâce aux investigations archéologiques et aux progrès de la science épigraphique, reparaissent à la lumière et jettent un nouveau jour sur l'histoire de la civilisation romaine. Cette inscription est ainsi conçue : *A Alphia Faventina, leur fille, Catilia et Faventinus, fermier de l'impôt du 20me sur les affranchissements.* C'est l'histoire de cet impôt que M. de La Ménardière a essayé de retracer, en y joignant, d'après un grand nombre de textes anciens et d'ouvrages modernes, dont il semble avoir fait une étude très-attentive, des aperçus intéressants sur d'autres parties du régime financier des Romains.

L. Bellaguet,

Membre du Comité.

Bulletin de la Société académique de Laon.

Tome XVIII, années 1866-1867 et 1867-1868. Laon, 1870.

En 1870, la Société académique de Laon comptait vingt années d'existence; aussi le secrétaire a-t-il cru devoir, en tête de son rapport annuel, jeter un coup d'œil rétrospectif pour signaler les progrès de la Société, les services qu'elle a rendus aux études historiques dans le département de l'Aisne, et constater son zèle et son ardeur au travail, attestés d'ailleurs suffisamment par l'épaisseur du volume que nous analysons et par l'importance de quelques-uns des mémoires qu'il renferme.

Le premier est une notice biographique que M. Piette a consacrée à Armand Constant Tellier, député à la Convention nationale; c'est la dernière qu'il ait écrite pour compléter, selon le vœu de ses confrères, celle qui avait été lue l'année précédente à la Société de Seine-et-Marne. Tellier, né à Laon, en 1755, dans une condition fort modeste, après s'être fait recevoir avocat au parlement de Paris, se fixa à Melun, où il avait acheté la charge de conseiller-avocat du roi au bailliage de cette ville. Nommé successivement député à l'Assemblée nationale, puis à la Convention, pour représenter le département de Seine-et-Marne, et non celui de l'Aisne, comme le porte le titre par erreur, Tellier fut chargé, à Lyon, pendant la disette de 1795, d'une mission spéciale, dont il sortit avec

Digitized by Google

honneur, grâce à sa fermeté, à sa sagesse et à son esprit de conciliation. Envoyé plus tard à Chartres avec des pouvoirs illimités pour surveiller le commerce des grains et les menées royalistes qui agitaient le pays, il céda devant une émeute, faute de troupes pour la réprimer, et, pour éviter de plus grands malheurs, il consentit à abaisser le prix du pain, à titre seulement de secours provisoire. Mais, se croyant déshonoré par cet acte de faiblesse, il se brûla la cervelle dans la nuit même qui suivit, victime d'un sentiment de dignité poussé jusqu'à l'exagération.

La prévôté de Ribemont, dont M. Matton a consulté scrupuleusement les plumitifs, n'était qu'une petite juridiction, remontant tout au plus au milieu du XVIIe siècle, analogue à peu près à nos tribunaux de simple police. On comprend qu'il ne s'y débattit jamais que des affaires d'un minime intérêt; les conflits, les contestations du prévôt, du lieutenant de bailliage et de leurs greffiers, sans importance à l'époque même où s'agitaient leurs petites passions, méritaient à peine l'honneur d'être racontés aussi minutieusement que l'a fait M. Matton. Outre cette communication, il a lu quelques *Notes sur le lot et le pot* (mesures du pays), *les présents*, *les obligations verbales*, *la chasse et les chiens dans le nord de la France*. Ces notes concernent des coutumes locales dont il est bon de conserver le souvenir. Une des plus curieuses consistait à confier le nettoyage des rues aux chiens errants, comme cela se pratique encore dans l'Orient; mais ici elle offre ce contraste piquant que, pour diminuer le nombre de ces auxiliaires, quand il devenait trop considérable pour les besoins de la voirie, les officiers de la police municipale, à qui elle incombait, appelaient des tueurs de chiens qui, dans leurs tournées annuelles, en abattaient en quelques jours des centaines à des prix parfois dérisoires. On doit aussi à M. Matton quelques recherches sur *Les enseignes et les lavages de Saint-Firmin de la Fère*, dont la fête attirait autrefois un grand nombre de pèlerins, auxquels on vendait fort cher, sous le nom d'*enseignes*, de petites médailles de plomb, de cire, et des bouteilles contenant ce qu'on appelait alors les lavements du saint, c'est-à-dire l'eau dans laquelle on avait plongé ses ossements. Ce trafic fort lucratif a disparu avec le culte qui l'avait fait naître; il n'en reste plus d'autre trace qu'une foire annuelle très-achalandée.

Plus loin nous rentrons dans le domaine de Thémis. M. Combier, dans son *Étude sur une erreur judiciaire*, nous présente, avec des

Digitized by Google

détails nouveaux et navrants, le procès criminel de Lelye et Puré, qui a déjà figuré à deux reprises dans des recueils spéciaux. Les erreurs judiciaires sont de tous les temps et de tous les lieux, en dépit des améliorations successivement introduites dans nos codes; et, malgré toutes les garanties données aux accusés, nous voyons encore se produire de nos jours, quoique rarement, des faits aussi regrettables. Mais cette affaire offrait cette particularité que le principal accusé, condamné à mort et exécuté, était le frère de la victime, à laquelle il portait une affection sincère. Des circonstances malheureuses, de faux témoignages, l'animosité du dénonciateur, accusé de complicité, mais seul vrai coupable, enfin les imperfections de la législation et même le peu de capacité du premier juge chargé de la poursuite criminelle, amenèrent un dénouement fatal que ne purent réparer le procès en révision et la réhabilitation qui en fut la suite.

M. Fleury, continuant ses *Études révolutionnaires*, a, sous ce titre : *La noblesse du département de l'Aisne pendant la Révolution*, donné un extrait du livre qui doit faire suite à son Histoire du clergé, à la même époque et dans le même pays. Un autre recueil (*Mémoires de la Société historique de Soissons*) avait signalé tous les excès dont avaient souffert les monuments de la contrée, pillages, incendies, dévastation des châteaux, des parcs, des forêts, destruction de monastères, d'églises, soit dans un but de cupidité, soit par esprit de lâche vengeance, sans compter les ravages sourds et plus funestes encore de la bande noire : voilà le tableau que présente le Soissonnais au début de la Révolution. Il était resté cependant incomplet, et M. Fleury s'est chargé de l'achever, en montrant l'acharnement déployé contre les nobles soupçonnés de vouloir émigrer, surveillés, maltraités, arrêtés lorsqu'ils essayaient par la fuite de se soustraire aux vengeances et aux cruautés de leurs bourreaux, qui souvent n'étaient mus que par une basse envie ou par la cupidité. Et il ne faut pas ici taxer d'exagération l'historien qui a puisé ces détails aux sources officielles. Les administrations révolutionnaires, « nous dit-il, ont consigné par écrit tout ce qu'elles faisaient et pensaient. La mine est toute neuve et féconde, elle ne s'épuisera pas de sitôt. » M. Fleury a su mêler à son récit quelques anecdotes curieuses qui en voilent un peu l'amertume. Une des plus piquantes est le récit de la fuite de Monsieur, qui, obligé de s'arrêter à Soissons pour faire réparer une roue de sa voiture, attribuait à la perfection de son accent an-

Digitized by Google

glais l'indifférence du maître de poste; celui-ci, bien que l'ayant parfaitement reconnu, non-seulement ne crut pas devoir empêcher son voyage, mais encore prit les mesures nécessaires pour éviter une arrestation infaillible, si le poste placé à la sortie de la ville avait exécuté rigoureusement sa consigne.

Le morceau capital et de beaucoup le plus important de ce volume, c'est la monographie que M. l'abbé Poquet a consacrée à l'abbaye de Longpont, une des plus célèbres de la province. Après avoir tracé l'histoire du monastère, sa fondation, ses vicissitudes, jusqu'à sa vente comme propriété nationale et sa destruction; après nous avoir décrit les cloîtres, les tombeaux et les diverses parties de ce magnifique édifice et ses ruines, M. Poquet a voulu nous faire connaître le château actuel, transformation de l'antique abbaye, les collections d'art qu'y a rassemblées le propriétaire, le comte Henri de Montesquiou, et le soin religieux avec lequel celui-ci conserve ces vénérables débris.

Cette étude se complète par la série des épitaphes des personnages illustres inhumés à Longpont, recueillies dans la collection Gaignières à Oxford, par la description détaillée des propriétés de l'abbaye et par une suite de pièces justificatives tirées de diverses archives et de la Bibliothèque nationale. Ce travail, qui occupe un peu plus de 200 pages, fait honneur à l'abbé Poquet par l'étendue et la profondeur des recherches, ainsi qu'à la Société qui l'a publié. Provoquer de semblables travaux et faire connaître en détail les monuments les plus curieux et les plus intéressants du pays, c'est là le rôle spécial réservé aux sociétés de province, et il faut louer celles qui s'acquittent de ce devoir avec le même zèle que la Société académique de Laon.

M. Gomart a consacré à l'abbaye de Saint-Martin, de Laon, un travail qui n'est que le résumé de ses recherches dans les Annales de l'ordre de Prémontré, dans le *Gallia christiana* et les manuscrits de D. Grenier. Bien que puisée à de bonnes sources, cette notice présente quelques inexactitudes relatives à un fait sur lequel nous étions plus particulièrement renseigné. Le quarantième abbé de Saint-Martin était Bernard Potier, auquel l'abbaye fut donnée en commende de 1590 à 1605. On trouve consigné dans le *Gallia christiana* ce fait, qui n'est cependant mentionné ni dans les diverses généalogies manuscrites de Bernard Potier, ni dans le père Anselme, qui énumèrent en détail la nomenclature de toutes les fonctions, charges

Digitized by Google

et distinctions, et la liste en est longue, dont il fut revêtu. Aussi nous pouvons supposer que ce titre d'abbé commendataire ne figure pas dans son contrat de mariage, en date du 9 octobre 1600. Sur les réclamations des religieux, il consentit à se démettre et à faire nommer un abbé régulier, moyennant le payement d'une rente perpétuelle de 2,000 livres en faveur des Feuillants qu'il avait établis à Blérancourt. Le successeur nommé en vertu de cet accord fut Claude Bazin, qui occupa le siége abbatial de 1605 à 1611; cependant l'établissement des Feuillants, d'après les historiens du pays, ne remonte qu'à 1614 et serait postérieur de neuf ans à la transaction faite en leur faveur. Plus loin nous voyons Louis Potier, le ministre et secrétaire d'État de Henri IV, qualifié de seigneur de Blérancourt, quoique ce titre appartînt exclusivement à cette époque à Bernard Potier, son fils, qui porta constamment jusqu'à sa mort, en 1662, le titre de marquis de Blérancourt, que lui donnent Tallement des Réaux et les écrivains du temps. Ces faits ont peu d'importance, et nous ne savons s'il faut attribuer ces légères erreurs à l'auteur ou aux sources qu'il a consultées, mais nous croyons que c'est dans la plus parfaite exactitude que repose le principal mérite des études locales, et c'est ce qui nous a engagé à relever de si minces détails.

La troisième partie des Mémoires est réservée aux documents inédits; elle contient une courte communication de M. Demarsy, qui a extrait d'une notice sur le cartulaire du comté de Rethel, publiée par M. L. Delisle dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, toutes les indications relatives au département de l'Aisne. A la suite, M. Demarsy a édité la *Chronique abrégée de l'abbaye de Bucilli* (ordre de Prémontré), écrite en latin par Casimir Oudin, en 1652. Elle se trouve à la suite du cartulaire (Bibliothèque nationale, fonds lat. n° 10121), dont elle forme en quelque sorte la table chronologique. Cette publication forme un complément utile au dépouillement de ce cartulaire, dû à notre collègue, M. Cocheris. Comme on le voit par le XVIIIe volume du Bulletin, la Société académique de Laon justifie les éloges que lui donne son secrétaire dans le rapport annuel.

MICHELANT,

Membre du Comité.

Digitized by Google

Mémoires de la Société philomathique de Verdun (Meuse).

Tome VII.

Ce volume se compose de huit mémoires, dont quatre scientifiques, deux archéologiques et deux historiques. C'est de ces deux derniers que nous avons à rendre compte au Comité. Ils sont dus à M. l'abbé Jules Didiot, docteur en théologie, conservateur de la bibliothèque publique de Verdun. Le premier est intitulé : *Nicolas Arnou, Verdunois, philosophe et théologien du XVIIe siècle;* le second : *Souilly et sa prévôté en 1649.*

Nicolas Arnou, que la plupart de ses biographes désignent sous le nom d'Arnù [1], et dont M. l'abbé Didiot nous a retracé la vie et les travaux, quitta la France dès ses premières années et vécut constamment en Espagne et en Italie. Il était né le 11 septembre 1629, à Méraucourt (*castrum Miraldi curiæ*), qui n'est plus aujourd'hui qu'une simple ferme, près de la commune de Bezonvaux, canton de Charny. On n'a point de renseignements sur sa famille. On sait seulement qu'il commença ses études au collége de Verdun, et qu'à l'âge de treize ans il s'enfuit à Paris avec le dessein d'entrer dans un des colléges de l'Université. Mais, au bout de quelques mois, poussé par la pauvreté, il s'engagea comme page au service d'un gentilhomme catalan qui l'emmena à Perpignan, et qui, frappé de ses aptitudes, lui fournit les ressources nécessaires pour suivre les cours de rhétorique et de philosophie chez les jésuites de cette ville.

En 1645, après une année d'épreuve et de noviciat dans l'ordre de Saint-Dominique, il partit pour l'Espagne et suivit avec succès ses cours de philosophie et de théologie à Girone et à Puicerda, et il était à peine âgé de vingt-trois ans lorsqu'il fut envoyé à Urgel pour y professer la philosophie. Peu de temps après, il alla enseigner la théologie dans les colléges dominicains de Tarragone et de Perpignan, et en 1663 il fut élevé à la dignité de président ou recteur du collége théologique public de cette dernière ville. Pendant huit années de son séjour à Perpignan, de 1661 à 1669, il prêcha

[1] «Suivant toute apparence, dit M. l'abbé Didiot, cette orthographe fut adoptée par Arnou quand il vit la difficulté que les Espagnols et les Italiens avaient à prononcer correctement la dernière syllabe de son nom. Il en retrancha une lettre, de manière à en fixer pour eux le véritable son.»

Digitized by Google

le carême dans l'église collégiale de Sainte-Marie de la Réal. En 1675, il fut appelé à Rome par le général des dominicains Thomas de Roccaberti, et chargé de la chaire de théologie, puis de la régence du collége de Saint-Thomas d'Aquin, à la Minerve. L'éclat de son enseignement et ses premières publications sur saint Thomas d'Aquin inspirèrent à la république de Venise le désir de le posséder et de lui confier une chaire de métaphysique dans l'Académie de Padoue, qui était alors très-florissante, et dans laquelle les deux grandes directions de la philosophie et de la théologie du moyen âge, l'école thomiste et l'école scotiste, étaient représentées et avaient chacune son enseignement distinct.

Vers la fin de 1679, Arnou arriva à Padoue et y occupa la chaire de métaphysique *in via sancti Thomæ.* Ainsi parle l'annuaire de l'Université de Padoue pour 1681-1682. En 1689, il remplaça le P. Séraphin Pizzinardi dans la chaire de théologie.

M. l'abbé Didiot a trouvé dans les archives de l'Académie de Padoue la délibération officielle du Sénat de Venise à ce sujet, et il nous en donne l'extrait suivant :

« La chaire de théologie restant vacante, les réformateurs de l'Université, dans la nécessité d'y pourvoir, réfléchissent au mérite du P. F. Nicolas Arnou, Lorrain, qui depuis dix ans enseigne la métaphysique aux applaudissements et à la satisfaction universelle des étudiants; ils le jugent capable et digne de remplir le poste susdit, et croient qu'on peut se promettre de ce sujet distingué, dans la chaire de théologie, la continuation des fruits de son bon service. »

Ce fut trois ans après qu'Arnou, s'étant rendu à Bologne pour y passer le temps des vacances, y fut frappé d'apoplexie et mourut le 8 août 1692.

Ce qui ajoute de l'intérêt à cette biographie, pour laquelle M. l'abbé Didiot a consulté les différents auteurs qui ont écrit sur Arnou, tels que Charles Patin [1], Échard et Quétif, Moréri, D. Calmet,

[1] Charles Patin, fils de Gui Patin, premier biographe d'Arnou, avait été professeur de médecine et de chirurgie à Padoue. Il composa un ouvrage intitulé : *Le lycée de Padoue.* Les deux pages consacrées à Arnou sont accompagnées de son portrait. Ce fut un Français, M. Desbois, qui le dessina. Il l'a représenté dans son costume religieux et la tête couverte du bonnet de docteur. M. l'abbé Didiot a fait copier ce portrait sur l'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, et un artiste verdunois, M. Fouquet, l'a reproduit par la photographie en tête de la notice de M. l'abbé Didiot.

Digitized by Google

D. Cajot, Feller, Michaud et autres, c'est qu'il a pu, grâce à de nouveaux renseignements et à des documents inédits recueillis par lui dans un voyage en Italie, réparer certaines omissions ou rectifier certaines erreurs commises par ces auteurs. Aux détails biographiques il a joint, chemin faisant, une analyse, mêlée de critiques judicieuses, des principaux ouvrages d'Arnou, qui sont pour la plupart des commentaires de la doctrine de saint Thomas d'Aquin : *Clypeus philosophiæ thomisticæ; — Dilucidum philosophiæ syntagma e D. Thomæ Aquinatis, doctoris angelici, B. Alberti magni et optimorum quorumque philosophorum effatis ac dogmatibus concinnatum, variaque eruditione locupletatum, etc.; — Doctor angelicus, D. Thomas Aquinas, in Summa theologiæ sui ipsius interpres et sacri depositi fidissimus custos, etc.* Ses appréciations dénotent une étude approfondie des matières philosophiques et théologiques.

Le second mémoire de M. l'abbé Didiot, qui a pour titre *Souilly et sa prévôté en 1649*, est une sorte de fragment d'histoire locale composé à l'aide de documents empruntés aux archives municipales de Souilly, aux registres de la chambre des comptes du Barrois et à la bibliothèque publique de Verdun. M. l'abbé Didiot a eu pour but de nous montrer quelles étaient l'organisation et la condition d'une des prévôtés meusiennes au milieu des guerres du XVIIe siècle.

Le bourg de Souilly, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Verdun, était, en 1649, le chef-lieu d'une prévôté qui dépendait du duché de Bar et qui comprenait Souilly, Monthairon-le-Grand et Monthairon-le-Petit, le ban de Dugny, le ban de Mauljouy, la petite Souhesme, le fief de Woy, la mairie d'Ysoncourt, Saint-André et Osches. M. l'abbé Didiot nous indique quels étaient les droits divers des ducs de Lorraine et de Bar sur chacune de ces localités, comment elles étaient administrées au point de vue politique, judiciaire et financier, et à quel état de misère elles étaient réduites en 1649, par suite des désordres de la guerre. On ne pouvait plus recruter d'employés pour les administrations, ni percevoir les impôts. Beaucoup de villages étaient inhabités; la plupart des prés n'étaient plus fauchés; les terres labourables demeuraient en friche; le chiffre de la population diminuait sensiblement.

Cette suite de renseignements présentés par M. l'abbé Didiot est accompagnée de notes propres à éclaircir certaines coutumes et

Digitized by Google

certaines locutions locales. Nous ne pouvons que le féliciter de son travail sur la prévôté de Souilly, ainsi que de sa notice sur Nicolas Arnou.

L. Bellaguet,

Membre du Comité.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme.

Tomes V et VI.

En vous rendant compte des précédents volumes publiés par la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, nous vous avons parlé de l'*Essai historique sur la baronnie de Clérieu*, par M. Anatole de Gallier; des *Recherches sur les établissements de bienfaisance de la ville de Valence*, par M. Dupré de Loire; de la *Lettre sur l'histoire ecclésiastique du Dauphiné*, par M. Brun-Durand, et des *Étymologies des noms de lieu du département de la Drôme*, par M. le baron de Coston.

Nous ne reviendrons pas sur ces divers mémoires, aujourd'hui terminés; mais nous prenons la liberté de signaler encore celui de M. Brun-Durand au savant continuateur du *Gallia christiana;* et quant à celui de M. le baron de Coston, si l'on peut en critiquer la méthode, il est juste de faire ressortir les recherches auxquelles l'auteur s'est livré en ce qui touche les différents noms portés successivement par les lieux dont il parle. En voici un exemple :

«Le village de Chavrols est appelé *Carrovolis* en 956 et 957; *Carrovolum* dans le xie siècle; *Caravolsium* et *Charavols* en 1332; *locus de Charolis* en 1378; *Chairovals* dans le xive siècle et *Charroux* en 1556.»

M. de Coston indique les sources où il a puisé ces renseignements; et, si jamais on entreprend de faire le dictionnaire topographique du département de la Drôme, son livre sera utilement consulté.

Saint Bertrand de Garrigue (des frères prêcheurs), sa vie et son culte, tel est le titre sous lequel M. l'abbé Isnard a entrepris d'écrire l'histoire du compagnon de saint Dominique. Ce mémoire, déjà assez long, et non encore terminé, aurait gagné à être conçu dans de plus modestes proportions et à être écrit plus simplement. Ainsi,

Digitized by Google

après avoir dit qu'en allant de Toulouse à Paris, Dominique et Bertrand s'arrêtèrent à Roc-Amadour (et non Roca-Madour) et passèrent la nuit dans l'église de la Vierge, l'auteur ajoute : « Un tableau d'assez bon goût, exposé dans l'antique sanctuaire, redit encore à la postérité le souvenir de cette nuit auguste. Dominique et Bertrand y paraissent comme deux anges en contemplation en présence de la reine du ciel; et le pèlerin, qui va s'agenouiller devant l'image de la Mère de Dieu, semble respirer encore, sous ces voûtes noircies par le temps, le parfum de sainteté qu'exhalèrent dans l'oraison les lèvres pieuses de ces infatigables propagateurs du rosaire. »

C'est peut-être là le style de la légende, mais ce n'est certainement pas celui de l'histoire.

M. l'abbé Isnard aurait pu prendre pour modèle la *Notice historique sur le couvent de Sainte-Claire de Romans*, par M. Ulysse Chevalier. Ce couvent n'est pas bien ancien, puisqu'il ne date que de l'année 1620, et les événements dont il a été le théâtre ne sont pas bien remarquables; mais M. Chevalier a écrit sa notice clairement, simplement, et a donné sur chacun des personnages nommés dans son récit des notes biographiques qui témoignent du soin scrupuleux que l'auteur apporte à tous ses travaux.

M. Arnaud a publié des *Notices relatives aux guerres de religion*, tirées d'un manuscrit provenant des archives du couvent de Saint-François de Montélimar.

Ce titre nous avait fait espérer que la publication de M. Arnaud donnerait des renseignements intéressants sur les troubles du Dauphiné; mais les *Notices* ne sont à vrai dire que des éphémérides de 1558 à 1685, éphémérides très-succinctes et qui ne peuvent guère servir qu'à préciser quelques petits faits relatifs à la province, et surtout au couvent de Saint-François. Nous y avons cherché vainement la trace de l'impression qu'avaient dû causer en Dauphiné les événements mémorables survenus dans le nord de la France. Ainsi, en 1588, pas un mot de l'assassinat des Guises. En 1610, pas un mot de l'assassinat de Henri IV. En 1572, on se contente de dire : *25 aoust, après la mort de l'Amiral, nouvelle guerre... La Saint-Barthelemy donne naissance aux 3mes troubles, que d'autres appellent 4mes.* En 1589, on écrit : *2 aoust, jour qu'Henri III fut assassiné.*

Vous voyez que tout cela est bien laconique et que les dates indiquées ne sont même pas d'une exactitude rigoureuse, car Coligny,

Digitized by Google

blessé le 22 août, a été tué le 24, et c'est le 1er août que Henri III a été assassiné.

Un jeton trouvé en Lorraine, et qui paraît remonter à la fin du XVIe siècle, a fourni à M. Roman le sujet d'une dissertation sur une question controversée, celle de savoir si Diane de Poitiers avait eu des enfants du roi Henri II. «Diane n'eut pas d'enfants de ce prince, dit M. Rochas dans sa *Biographie du Dauphiné*. Cependant on a prétendu qu'elle lui donna une fille, nommée Mlle de la Montagne. Duchesne en parle dans ses manuscrits, et dit qu'elle était âgée de 76 ans au moment où il écrivait (vers 1630). L'existence de cette fille n'est rien moins que prouvée.»

Or le jeton, reproduit par M. Roman, présente d'un côté les armes de Poitiers avec la légende *Magdelaine de Poitiers;* de l'autre. les armes de la Montagne, avec la légende *Nicolas de la Montagne*, et il semble évident qu'on doit y reconnaître le nom et les armes du mari et de la femme. Une généalogie de la maison de la Montagne, citée par M. Roman, fait d'ailleurs connaître que Nicolas épousa Magdelaine, et l'on peut remarquer que dans cette généalogie on donne à la femme de Nicolas le prénom de *Diane*, comme si on avait voulu accentuer encore davantage l'origine de cette bâtarde royale.

Il faut donc tenir aujourd'hui pour constant que Henri II eut une fille de Diane de Poitiers.

Le Dauphiné a produit plusieurs poëtes patois, que l'un des membres de la Société a entrepris de faire connaître. Son premier travail est consacré à un contemporain, Roch Grivel, tisserand à Crest. Grivel a conquis dans son pays une célébrité méritée, et su se concilier l'estime de tous ses concitoyens. Il n'a pas jeté sa navette aux orties, et, quoique ouvrier, ne s'est pas cru appelé à régénérer la société; il se contente de donner de bons exemples et de bons conseils. Il a notamment composé pour une cavalcade de bienfaisance une chanson dont chaque couplet se termine par ces mots : *Vené déman*, locution patoise qui correspond à la locution française : *Repassez demain.*

Voici la traduction en prose de l'un de ces couplets :

«On parle du progrès, et chacun le vante. C'est bien; mais repoussons celui qui compromet la paix publique bien plus que les abus. Le vrai progrès est fils de la concorde; disons donc au désordre : Tu as fait ton temps, repasse demain.»

Digitized by Google

Signalons en terminant ce rapport :

1° *L'ample discours du siége et prinse de la ville et citadelle de la Meure*, reproduction d'une plaquette imprimée à Lyon en 1580, et qui sert de complément au journal du siége dont nous avons parlé précédemment;

2° *La description de la ville de Valence*, composée en 1572 par Claude Rogier, avocat, sur l'invitation des consuls;

3° Une lettre de des Adrets, en date du 28 novembre 1562, qui convoque à Valence une assemblée générale à l'effet d'*esclacir et rédiger en fidelle registre tout ce qui s'est exercé, commis et perpétré en ce dict pays;*

4° Et enfin trois notices de M. Lacroix, l'une sur Louise-Anastasie Serment, fille savante, une des habituées du salon de Mlle de Scudéry, et qui eut avec le poëte Quinault des relations qui, dit-on, ne furent pas toujours exclusivement littéraires; l'autre sur Golet de la Garenne, poëte dauphinois, mort vers 1675; et la troisième sur Genton de Barsac, géologue, mort dans les premières années du XIXe siècle.

Tel est, sans compter les mémoires qui ressortissent à la section d'archéologie et à la section des sciences, le contenu des deux volumes dont nous avions à vous rendre compte, et qui se rapportent, l'un à l'année 1870, et l'autre aux années 1871 et 1872. Ces dates prouvent que, si la Société départementale de la Drôme a eu, comme tant d'autres, à subir le contre-coup des désastres de la France, elle n'a pourtant pas cessé de travailler et a courageusement continué l'œuvre qu'elle avait entreprise. Il faut la louer de cette persévérance, et l'en louer d'autant plus que ses ressources pécuniaires ont malheureusement diminué. En effet, le Conseil général de la Drôme a refusé, en 1871, de lui continuer la modeste subvention qui, jusque-là, lui avait été accordée.

LASCOUX,

Membre du Comité.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES D'AVALLON.

10e année 1868. Avallon, 1870.

Le Bulletin de la Société d'Avallon n'est qu'un fascicule de 160 pages, dont les deux tiers sont dus à la plume du colonel Goureau, ce qui ne semble pas attester un grand zèle chez les

Digitized by Google

membres, assez nombreux d'ailleurs, de cette Société. M. Goureau a écrit, d'abord, une notice historique assez détaillée sur Santigny, où il est allé prendre sa retraite. Santigny est un petit village du département de l'Yonne (arrondissement d'Avallon, canton de Guillon), situé au sud-est du département, sur la route de Sauvigny-le-Bois à Aisy, et presque limitrophe de la Côte-d'Or.

Après une description minutieuse du village et de ses alentours, M. Goureau nous fait connaître l'église, le cimetière, les divers édifices, modernes pour la plupart, la configuration du sol et ses produits, et les usages du pays, dont il discute les origines. Par sa situation il a pu appartenir à la confédération des Mandubiens aussi bien qu'à celle des Lingons. La découverte de fragments grossiers de poterie non vernissée, de débris de tuiles romaines, d'une médaille de bronze de Faustine, femme de Marc-Aurèle, et quelques objets grossiers dont on n'a pu exactement déterminer la forme, assignent une haute antiquité à cette localité, près de laquelle on voyait, il y a peu d'années encore, une voie romaine, connue dans le pays sous le nom de *chaussée Brunehaut*. Cette reine possédait en effet à Monréal, qui n'est situé qu'à une faible distance de Santigny, une villa appelée *Brocaniaca* ou *Brocaniacum*, qu'elle habitait, vers l'an 600, au témoignage du moine Jonas, qui a écrit la vie de saint Colomban. Il est assez difficile de suivre l'histoire de cette seigneurie dans les temps postérieurs; on voit seulement figurer dans un acte de 1147 un Thibaut de Santigny qui partit cette même année pour la Terre Sainte avec Anseric de Monréal, son seigneur. Plus tard, la terre, par diverses causes, héritages, donations ou tout autre motif, fut à plusieurs reprises partagée, démembrée, aliénée, reconstituée en partie, si bien qu'en 1757 il surgit devant la chambre du domaine, séante à Dijon, un procès fort compliqué, où figurent en même temps, comme demandeurs et défendeurs, quinze parties qui réclament des redevances ou la possession exclusive de certaines propriétés que l'on avait crues communes jusqu'alors, telles que l'église, le cimetière, la place des Ormes. Au nombre des plaideurs on voit l'évêque de Langres, abbé commendataire de l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean; Mme de Saux-Tavannes, comme abbesse de l'abbaye royale de Saint-Andoche d'Autun; et enfin le roi lui-même, représenté par ses officiers en qualité de coseigneur, ensuite de la réunion de la Bourgogne à la France par Louis XI, substitué aux droits du duc après la mort de Charles le Téméraire.

Digitized by Google

La procédure fut longue et compliquée, en raison surtout de la quantité innombrable de pièces fournies par les parties à l'appui de leurs prétentions respectives. Sans entrer dans le détail de l'arrêt qui intervint et régla définitivement les prétentions de chacun, nous dirons qu'il maintint entre quatre copropriétaires, le roi, l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean, celle de Saint-Andoche d'Autun et M. de Villers-la-Faye, qui avait soulevé la procédure, la seigneurie de Santigny et les droits qui en découlaient. La Révolution les supprima. La terre passa ensuite aux mains des héritiers de M. de Villers. Son fils, qui avait cru, plus tard, pouvoir faire revivre une partie des priviléges de l'ancien régime, succomba dans un procès que lui intenta la commune au sujet de la revendication d'un chemin dont il voulait s'emparer. Cet échec le dégoûta du pays, et il vendit sa terre au général de Candras, dont M. Goureau va nous tracer plus loin la biographie.

Nous venons de voir figurer dans le procès engagé au sujet de la seigneurie de Santigny l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean; nous la retrouvons dans la *Notice historique sur la forêt Saint-Jean et sur le bois dit des dix-sept communes*, du même auteur. Fondée au ve siècle, cette abbaye, renommée par sa sainteté et par le rang élevé de ses abbés, possédait de grands biens qui s'étendaient sur dix-sept communes. Une de ses plus importantes propriétés était la forêt Saint-Jean, vulgairement appelée *forêt des Granges Obasées*, située au nord des villages d'Anstrudes et de Souillas, et comprenant une étendue de 1,326 arpents (560 hectares). L'abbé avait accordé, sans que l'on puisse préciser à quelle époque ni dans quelle circonstance, le droit d'usage aux habitants des dix-sept villages qui dépendaient de l'abbaye. Toujours est-il certain qu'ils en jouirent sans difficulté jusqu'en 1582, où il s'éleva une grande contestation entre eux et l'abbé Philippe de Lénoncourt, qui prétendit alors que les bois et usages des Granges lui appartenaient en tous droits pour les deux tiers; les habitants soutenaient, au contraire, que de temps immémorial ils avaient joui de la totalité des bois comme usagers, sauf le tiers en réserve, et que l'abbé ne pouvait prétendre qu'à un tiers, soit de la réserve, soit des deux autres portions. Pour éviter un procès, on convint de s'en référer à un arbitrage. L'abbé et les autres villages ou hameaux désignèrent leurs délégués, qui, au nombre de trente-cinq, arrêtèrent les conditions d'une transaction. Elle portait qu'à l'abbé demeurait en totalité la propriété des bois en droits

Digitized by Google

de fonds et seigneurie, et que moitié seulement serait concédée aux habitants à titre d'usage perpétuel et irrévocable. L'abbé accordait en outre le partage, en proportion des feux, sous une redevance de deux deniers par feu pour les habitants de Moutiers-Saint-Jean et de quatre pour ceux des autres lieux.

Les usagers jouirent paisiblement jusqu'en 1729, où un certain gentilhomme écossais nommé d'Anstruther, qui avait fait ériger en baronnie, sous son nom, la seigneurie de Bierry-aux-Belles-Fontaines, revendiqua à l'abbé de Moutiers-Saint-Jean une partie du bois des Granges, qu'il disait lui appartenir. L'arrêt de la cour de Dijon, qui fut rendu en 1741, lui adjugea la portion de forêt en litige, et réduisit à 214 hectares les 280 dont les habitants avaient été en possession non interrompue pendant 148 ans. A la Révolution, la partie du bois appartenant à l'abbaye fut réunie au domaine de l'État, et celle dont jouissaient les habitants fut partagée par l'administration préfectorale de l'Yonne entre les communes usagères, en proportion du nombre de feux de chacune d'elles. Jusqu'en 1855, ces bois furent régis par l'administration des eaux et forêts; à cette époque, le préfet confia cette gestion à un syndicat composé d'un délégué de chaque commune.

M. Goureau n'a pas voulu quitter Santigny sans consacrer un souvenir à l'un des derniers propriétaires de cette terre, et à ses travaux précédents il a joint une notice biographique sur le général Jacques-Lazare Saveltier, baron de Candras, dont la famille, très-ancienne dans le pays, tirait son nom du fief de Candra, situé au territoire de l'Isle-sur-le-Serain. Né à Époisses, le 14 août 1768, le jeune Candras commença chez lui ses études; il les continua au séminaire d'Autun, qu'il quitta pour échapper à une punition qu'il trouvait humiliante, et il les termina dans sa famille. En 1792, il vint à Paris, s'engagea dans le 7e bataillon, obtint les grades de sous-lieutenant et de chef de bataillon successivement dans le même mois, en raison des circonstances extraordinaires où se trouvait le pays. Le 20 ventôse an VIII, il fut nommé chef de brigade de la 4e demi-brigade de ligne, fit la campagne du Rhin sous le commandement en chef de Moreau, dans la division Richepanse, et se signala d'une manière toute particulière à la bataille de Biberach avec son régiment, qui y fit des merveilles. Promu général de brigade, il prit une part active à la guerre d'Allemagne, assista aux batailles d'Austerlitz, d'Iéna et d'Eylau; il fut en 1808 créé baron

Digitized by Google

de l'empire, avec une dotation dans le royaume de Westphalie, et fut investi en 1809 du commandement de la Poméranie suédoise. Rentré en France en 1810, il fit l'acquisition de la terre de Santigny; il y commençait des travaux lorsque éclata la guerre entre la Russie et la France; il fut appelé à la grande armée, où sa brigade, faisant partie du 2e corps, commandé par le maréchal Oudinot, fut laissée pendant toute la campagne à Polosk, sur la Dwina, pour couvrir la gauche. Le 28 novembre, le maréchal, ayant passé la Bérézina à Strudianka, dut livrer un combat acharné pour assurer aux débris de l'armée la route de Wilna. La brigade de Candras, déjà réduite à 1,500 hommes par suite des luttes qu'elle avait eu à soutenir antérieurement contre un ennemi trois fois plus nombreux, en perdit encore 1,100 et 69 officiers sur 80. Candras, atteint d'un coup mortel, resta sur le champ de bataille avec le général Legrand, commandant la division. L'empereur, pour récompenser ce dernier fait d'armes, transgressa lui-même les règles établies pour la transmission des majorats, et transmit à la fille de Candras, âgée seulement de dix-huit mois, le titre de son père avec tous les avantages qui y étaient attachés.

Nous ne craindrons pas d'empiéter sur les attributions de la section d'archéologie en signalant ici le récit de la *Découverte d'un monument antique sur le Monte Marte près d'Avallon en novembre 1822*, par M. Malot. L'auteur raconte, dans une série de lettres spirituellement écrites et oubliées depuis longtemps, les épisodes qui ont accompagné les fouilles entreprises pour mettre au jour quelques restes de constructions antiques et de débris de statues qu'il n'a pas été possible de déterminer exactement. Ce n'est donc qu'une relation purement littéraire, qui perd presque tout son intérêt après un espace de temps aussi long. Elle est suivie de notes sur les médailles trouvées dans ces fouilles et décrites sommairement par M. Lauvrau de Thory, à en juger par le titre, qui porte : *Notes faites au premier aperçu sur plusieurs médailles trouvées dans les fouilles exécutées à la montagne de Montmarte près Avallon, et qui pourront servir par la suite à en faire une description plus exacte.* Nous n'en donnerons pas une nomenclature qui n'est pas de notre compétence, et nous terminerons notre analyse en signalant quatre fables de M. Bidault, qui terminent le volume. Dans l'une, intitulée *le Strass et le Diamant*, on devine de suite la moralité qu'en tire l'auteur, en mettant en regard un diamant brut et une pierre fausse magnifiquement

Digitized by Google

enchâssée. Dans la seconde, un Écolier, qui veut s'emparer d'un nid de rossignols, remet de jour en jour l'exécution de son projet, si bien que la nichée s'envole au moment où il compte mettre la main dessus; dans une autre, le Champ, la Vigne et la Forêt se disputent la prééminence, en faisant valoir les services que chacun d'eux rend à l'homme. L'idée n'est pas neuve et n'est pas suffisamment rajeunie par les détails. La meilleure nous a paru être *le Voyageur et le Dattier*, où l'arbre répond aux remercîments du voyageur qu'il a rassasié, par ces mots si simples et si vrais pour un cœur généreux : « Mon bienfait, c'est ma récompense. »

En résumé, ces petites pièces, écrites avec esprit et facilité, jettent un peu de variété sur ce Bulletin, consacré pour la plus grande partie à l'histoire d'une seule localité.

MICHELANT,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Bulletin de la Société historique de Compiègne.

Tome I, 1er fascicule. Compiégne, 1869-1872, in-8° de 168 pages.

Il est d'usage de ne rendre compte que de volumes complets; mais ce demi-volume, publié par la Société de Compiègne, est le premier qu'elle fasse paraître. Fondée en 1868, la Société y met au jour les procès-verbaux de ses séances, d'août 1868 à la fin de 1869, le compte rendu général de ses travaux, pendant la même période, par son dévoué secrétaire, M. Arthur Demarsy, et ensuite un certain nombre de mémoires. Depuis la guerre, elle a repris ses travaux, et ne tardera pas à publier la fin de son premier volume; mais, en raison des circonstances qui sont venues interrompre ses efforts, il convient de lui souhaiter la bienvenue et de la féliciter du sens dans lequel elle dirige ses recherches et ses publications. On ne saurait trop le répéter, le principal, comme à la fois le plus facile et le plus difficile objet d'une société provinciale, c'est d'être provinciale, de s'attacher par le détail à tout ce qui est local. Sans parler de l'histoire naturelle, l'histoire, les institutions, les coutumes, la géographie historique, la biographie, l'histoire littéraire, la bibliographie, les monuments de toute époque, l'archéologie, l'histoire des artistes, ouvrent aux investigations consciencieuses un champ presque indéfini. Plus on restreint le sujet d'une recherche, plus on peut en tirer un résultat complet et qui se suffise à lui-même. C'est bien dans ce sens que la Société historique de Compiègne dirige ses travaux: antiquités antérieures ou postérieures à la civilisation romaine, histoire, numismatique, biographie, tout se rapporte à la circonscription territoriale dont elle s'est proposé d'étudier le passé, et l'on ne saurait trop l'encourager à se tenir dans les limites qu'elle s'est si judicieusement tracées; elle y a tout à gagner, sans avoir rien à y perdre.

Il existe dans la forêt de Compiègne, sur le versant oriental du mont Saint-Mard, un énorme dolmen calcaire, de neuf mètres de

Digitized by Google

longueur sur sept de largeur et plus de quatre de hauteur, sur la plate-forme duquel on peut monter par l'un de ses côtés. Il est connu dans le pays sous le nom populaire, peu justifié par son poids et par sa forme carrée, de pierre qui tourne ou pierre torniche, curieuse forme féminine dont le masculin s'est conservé dans le mot *tournis*, par lequel on désigne une maladie des moutons. M. Plessier (p. 82-99), après l'avoir décrite avec soin, a donné le résultat des fouilles faites par M. Viganobsky, le savant inspecteur de M. Viollet-le-Duc à Pierrefonds. Celles-ci ont prouvé que le monument avait une destination funéraire, en découvrant sous l'une de ses extrémités, non pas un ossuaire, mais vingt squelettes enterrés ensemble sans aucune trace d'incinération et sans aucun objet de bronze ni de fer. L'orientation des corps du couchant au levant n'y était pas constante, et l'on n'y a rencontré que des instruments de silex de petite taille et appartenant tous à la fabrication par éclats. Il est donc probable que c'est une sépulture très-ancienne.

M. Emmanuel Woillez a consacré une notice (p. 60-70) aux objets provenant de sépultures découvertes près de Verneuil (Oise), au lieu dit le Tremblaye. Les inhumations y étaient isolées, irrégulières, sans orientation, à peu de profondeur, et au milieu même de la terre, sans cercueil ni autre défense. On n'y a rien trouvé en pierre, mais deux objets de fer, un mors de bride et une sorte de couteau, et trois de bronze, un collier et deux anneaux ciselés. Mais ce qu'on y a le plus rencontré, ce sont des fragments de vases, surtout en forme de coupes et de bassins. La grossièreté de la pâte, pleine de parcelles de silex, l'imperfection de la cuisson, les formes générales et les détails d'ornements, formés de linéaments en zigzag ou de points enfoncés, montrent incontestablement que les sépultures sont gauloises aussi bien que les poteries, sans qu'il soit pour cela certain qu'elles soient antérieures à l'introduction de la civilisation romaine. Les vases fabriqués à la main sont très-grossiers; ceux fabriqués au tour, gaulois par la pâte, se rapprocheraient davantage des formes gallo-romaines. Quelques-uns sont extérieurement d'un rouge pâle, tandis que la partie intermédiaire est encore d'un noir grisâtre, ce qui ne résulte nullement d'une couverte en matière différente, mais seulement de l'inégalité de la cuisson, assez incomplète et trop faible pour avoir dépassé les superficies et pénétré jusqu'aux centres. Le mémoire est très-intelli-

Digitized by Google

gemment accompagné de deux planches contenant vingt-six objets; des descriptions de ce genre seraient, sans planches, peu compréhensibles et presque inutiles; des dessins leur donnent toute leur valeur.

M. de Roucy, bien connu par ses fouilles heureuses dans la forêt de Compiègne, où il a trouvé au mont Saint-Mard, près de Pierrefonds, les substructions d'un immense établissement dont il faut attendre qu'il parle lui-même en détail, a, dans les procès-verbaux (p. 52-5), une note sur deux petites plaques de terre cuite antique trouvées à Conchy-les-Pots, une tête de femme en forme de mascaron, et une tête, de profil et ceinte de lauriers, de l'empereur Vespasien. Le dessin lithographié ferait plutôt penser à la Renaissance, où l'on a répété à satiété les profils impériaux; mais je n'ai pas vu l'original, et M. de Roucy a trop l'habitude des antiques pour ne pas avoir raison. Seulement, s'il est vrai qu'une fabrication peut exister de tout temps dans un endroit qui en offre sur place les matériaux, le nom vulgaire de Conchy-les-Pots, comme en Vendée celui de la Chapelle-aux-Potiers, se rapporte seulement au moyen âge et ne peut prouver que pour lui. Ajoutons que M. de Roucy a parlé en même temps d'une curieuse pâte de verre antique opalin avec le profil en creux d'Antonin, trouvée près de Nesles, dans la Somme, et d'un disque de verre antique représentant un profil d'empereur, trouvé à Beaumont, dans la rivière d'Oise, près du lieu dit le Vieux-Pont.

Les notes de M. du Lac (p. 141-9), non pas sur des monnaies, mais sur quelques jetons et médailles relatifs à la ville de Compiègne, sont intéressantes et d'une bonne critique, mais elles portent surtout sur des médailles et des jetons modernes. Pour les époques antérieures, il n'a pu parler que de deux monuments. Il fait facilement justice de l'un, qui serait une médaille commémorative de la défense de Compiègne en 1460; on ne la connaît que par une gravure de la première édition de Mézeray, mais on sait combien à cette époque les livres sont pleins de médailles supposées. L'autre, très-réellement ancien, reste cependant énigmatique. C'est un petit médaillon de plomb avec la légende, sur le revers, LVDOVICVS REX, dans un cercle, et au centre une croix à branches égales et pattées comme dans les gros tournois. Sur la face est une tête de roi couronnée, entre un objet indistinct, que je ne crois pas une palme, et une fleur de lis accompagnée de trois points, qui marquent peut-

Digitized by Google

être une valeur. Elle a été trouvée en 1839, dans les décombres de l'ancien couvent des Cordeliers, établis à Compiègne sous saint Louis, qui les protégea particulièrement, et M. Combrouse l'a décrite sans détail dans son Décaméron numismatique. Il est possible de supposer qu'on y ait voulu représenter saint Louis, mais les effigies royales ne paraissent sur les monnaies que bien plus tard, à la fin du xve siècle et à la suite des monnaies italiennes. Je serais disposé à y voir un mereau à l'usage du couvent, qui avait plus de raison qu'un autre de se souvenir du saint roi; mais, malgré l'absence de la qualification de saint, j'ai peine à la croire contemporaine ou même immédiatement voisine. Je l'attribuerais plutôt au xive siècle, et la forme de la fleur de lis ne s'y opposerait pas.

Le dernier mémoire dont il me reste à vous entretenir, et le plus important du volume, est la publication, par M. Ferdinand Leproux (p. 109-140), des pièces relatives à la construction, à Compiègne, de la chapelle de la Salvation élevée à la Vierge, en 1468, par Louis XI, près la porte de Pierrefonds, et démolie en 1748. Ce compte des dépenses de la construction, que M. Leproux a très-justement rapproché de celui de la chapelle de Saint-Pierre-de-Mont de Chastres, publié par M. Lassus dans le *Bulletin des Comités*, en 1849, est conservé au département des manuscrits de la la Bibliothèque nationale.

Pour faire d'abord la part de la critique, il sera nécessaire de faire un *errata* pour quelques fautes d'impression. On trouve deux fois, p. 135, « ainsi que devise est, » qui n'est pas une forme; il faut *devisé*. Un mot a été particulièrement malheureux: « clef d'*ogme*, » page 128; « *angme*, vaulter *à croix d'angme*, » page 134; « les croisées d'*angmes*, » page 135, sont évidemment *ogive*, *augive* et *augives*. La faute d'impression saute aux yeux, quand même une fois il ne serait pas en même temps question des arcs formerets; mais tout le monde ne le verra pas à une lecture rapide, et les passages sont alors incompréhensibles. Au reste, rien n'est plus curieux que ce marché : maçonnerie, charpente, couverture, menuiserie sculptée, serrurerie, vitrerie, orfévrerie du service divin, étoffes et broderies des vêtements sacerdotaux, s'y trouvent avec le détail le plus précis et le plus instructif. Il y aurait lieu, d'après les marchés et les comptes que l'on connaît, d'essayer un glossaire des termes d'architecture et de construction au moyen âge, comme M. de Laborde

Digitized by Google

en a fait un pour les orfévreries et les émaux. Le compte publié par M. Leproux en serait une des meilleures sources, et ne serait pas sans offrir des difficultés; ainsi, dans cet article, page 134 : « ès *houssières* de la montée à vifz (c'est-à-dire de l'escalier à vis) seront revestues les *aubes* de molure bien et souffisanment et de *froles* admorties de crestes. »

L'architecte, j'entends celui dont on a exécuté le plan et le dessin, ne me paraît pas cité. En effet, les maçons Adam et Pierre Masse (ou Massé), Bernard Heiquerel, Gilles Houbert (Honbert?), dont les trois premiers sont indiqués comme demeurant à Compiègne, et le dernier à Gournay-sur-Aronde, à une lieue de Compiègne, sont nommés ensemble, sans distinction et sans supériorité d'aucun d'eux sur les trois autres; ils ne doivent avoir joué là que le rôle d'entrepreneurs et de constructeurs matériels, moins importants que Colard Sohier, Jean Cabonel et Louis Guignecourt, maçons jurés à Compiègne et commis pour visiter et recevoir leur ouvrage. Le dessin devait avoir été fourni et envoyé par un des architectes habituellement employés par le roi. Mais on trouve cités d'autres artistes. C'est à Jean Karado, fondeur et canonnier à Paris, qu'est due la cloche de la chapelle. Thomas Pigne, nous dirions maintenant Peigne ou Peigné, tailleur d'images à Paris, sculpte la statue du fondateur; Louis XI y était à genoux devant un prie-Dieu, avec ses heures, et sous un dais semé de fleurs de lis et orné de deux anges tenant un L couronné. Cette figure de Louis XI en *priant* devait être posée devant l'image de Notre-Dame-de-Salvation, et, par conséquent, au maître-autel, et non pas à côté d'une statue, mais d'une peinture, comme on le peut voir par ce curieux article :

« A Jacob de Litemont (et non Liremont), peintre du roy nostre sire, la somme de six vingts dix sept livres dix deniers tournois en cent escuz d'or, pour avoir paint le dossier (c'est-à-dire le retable, le tableau d'autel) de la dicte chapelle de Nostre Dame de Salvacion, où est l'ymaige de la glorieuse Dame, les deux tables d'autel (l'autel était donc à deux étages, un pour l'autel même et un pour le gradin supérieur, sur l'un des bouts duquel était posée la statue de Louis XI), ensemble la clef d'ogive qui est au-dessus d'icelle chapelle à l'escu de France à deux angles, le tout fait de fin or et azur et autres fines coulleurs, ainsi qu'il appartient à Chapelle Royale, et tout ainsi et par la forme et manière que baillé lui a

Digitized by Google

esté par escript et selon la devise des personnages des Sains et Sainctes à la dévotion du dit Seigneur.»

On connaît d'ailleurs ce Jacques ou Jacob de Litemont, Lictemont, Lithemont, ce qui est la même chose. Les *Archives curieuses*, 1re série, I, page 91, mentionnent deux étendards de saint Michel avec le dragon et des soleils, faits pour Louis XI en 1469; mais, dans des pièces relatives à Jacques Cœur, il figure comme peintre de Charles VII et de la reine, et, dans les comptes de Tanneguy du Châtel, pour les dépenses des funérailles de Charles VII, en 1461, il figure «pour avoir moulé et empreint le visage du dict feu seigneur pour servir à l'entrée de Paris.» Il y a même là quelque chose de singulier. On sait, au commencement de son règne, combien Louis XI a éloigné, persécuté même ceux qui avaient servi Charles VII, et qu'il a fini par s'en repentir et revenir à quelques-uns. Cela lui a porté malheur en fait d'imprimerie. On lui sait grand gré d'avoir protégé Ulric Géring, quand il se fut établi à Paris déjà depuis quelque temps; mais son père avait envoyé à Mayence, pour étudier l'art d'imprimerie, Nicolas Jenson, maître de la monnaie de Tours, et Louis XI n'avait qu'à lui continuer sa protection pour que le premier imprimeur en France fût un Français, comme Caxton a été le premier imprimeur de l'Angleterre. Louis XI, qui ce jour-là ne se doutait guère de ce qu'il faisait, a laissé de côté Jenson, qui a été à Venise, où il a expatrié sa gloire. Jacques de Litemont devait donc être à son époque un peintre bien considérable pour que Louis XI l'ait conservé et lui ait pardonné d'avoir été au service de son père.

ANATOLE DE MONTAIGLON,

Membre du Comité.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Revue agricole, industrielle, scientifique et littéraire.

19e et 20e années, tome XXI, 1867, tome XXII, 1868, in-8°.

Le tome XXI de cette utile revue contient la fin du travail de M. Cellier sur Watteau, sa famille et ses contemporains. J'ai déjà parlé du commencement; la suite mérite les mêmes éloges et des réserves analogues, éloges pour ce qui s'y trouve de nouveau, ré-

Digitized by Google

serves pour des opinions hasardées ou des parties incomplètes. Comme les notes de M. Cellier et les autres communications que j'ai à signaler y sont publiées d'une façon très-éparse, je les indiquerai dans l'ordre où elles se trouvent dans les volumes, pour en rendre plus facile le renvoi et par suite la recherche.

On y trouve d'abord, XXI, 98-100, la réimpression des lettres de Watteau, publiées dans les Archives de l'art français (1re série, t. II, septembre 1852, p. 208-13), puis un catalogue de Watteau, d'abord celui des pièces gravées par lui-même, résumé de l'article du «Peintre-Graveur français» de Robert-Dumesnil (II, 1836, p. 181-7; cf. XI, 323-4), ensuite, d'après les catalogues des ventes qui ont eu lieu à Paris depuis une vingtaine d'années, une simple énumération des pièces dans l'ordre alphabétique des noms de graveurs, p. 99-103 et 119-25, terminée par l'indication, en une page, d'une vingtaine de dessins passés en vente à Paris depuis dix à douze ans, et une autre page sur ses portraits. C'est, on le voit, un catalogue trop sommaire pour être non-seulement définitif, mais même suffisant. En réalité, le catalogue raisonné de l'œuvre de Watteau est à faire, d'une façon complète; le travail, qui serait des plus intéressants, ne serait pas très-difficile, et, s'il était fait avec soin, c'est-à-dire avec des descriptions détaillées et des indications complètes, ferait grand honneur à celui qui l'entreprendrait et le mènerait à fin. Le plan en serait des plus simples. Il faudrait séparer absolument les dessins des tableaux; cela permettrait, pour les dessins, de décrire de suite et dans leur ordre ancien ceux gravés, en trois volumes in-folio, par les soins des amis du peintre, et connus sous le nom d'Œuvre de Watteau; une seconde partie des dessins réunirait tous ceux qu'on sait exister ou avoir existé d'après les catalogues de ventes autorisées ou les livrets de musées, en y mêlant les *fac-simile* qui ont paru séparément. Pour les tableaux, il faudrait absolument les classer par sujets, et les décrire un à un, soit d'après les originaux, soit d'après les gravures, dont on donnerait les dimensions. On sait que la plupart de celles-ci portent le plus souvent, en latin et en français, l'indication du cabinet où l'original se trouvait, et, détail des plus importants, les dimensions en pouces et en pieds. Il va sans dire que ces inscriptions sont des plus importantes à transcrire, ainsi que tous les titres et aussi toutes les explications versifiées, qui représentent si bien l'esprit du temps. Le dépouillement des catalogues de ventes, et ceux du XVIIIe siècle

Digitized by Google

sont sur ce point peut-être même plus importants et plus soigneux que ceux du XIXe siècle, établirait la généalogie des tableaux, les prix qu'ils ont été vendus et les derniers possesseurs. Il serait impossible qu'il n'y eût pas plus tard des additions et des rectifications, mais les éléments sont assez nombreux et la question assez étudiée pour permettre au premier travail d'être à peu près complet et définitif. Il serait des plus intéressants à faire comme à lire, et l'on a lieu de s'étonner qu'il n'ait pas encore été fait. On trouve ici même, dans la chronique artistique, p. 426-7, une répétition, non signalée et avec variantes, de l'*Escarpolette*, qui appartient à M. Al. Courtin de Valenciennes.

M. Cellier avait analysé les curieux documents sur Pater qu'il a découverts; on en trouve ici le texte complet, p. 189-91 et 229-34. C'est, je l'ai déjà dit, la partie vraiment nouvelle de son travail, et elle est désormais indispensable à connaître toutes les fois qu'il sera question des imitateurs de Watteau. La note consacrée à l'œuvre d'Eisen, p. 235-8, n'est pas assez complète pour ne pas être reprise; celle consacrée à Louis Watteau, p. 238-9, contient l'acte de mariage de son père Noël Watteau, du 3 novembre 1721, dont les énonciations établissent d'une façon incontestable sa parenté avec Antoine, qu'on a quelquefois mise en doute.

Je n'ai pas parlé d'une note sur Nicolas Wleughels, p. 235, où M. Cellier le prend de si haut avec Mariette qu'il est impossible de ne pas la relever.

Mariette depuis quelque temps n'a pas de chance; dans un article de son Dictionnaire critique, rectifié en une ligne de l'*errata*, M. Jal l'a confondu avec un Pierre Mariette, son oncle, qu'il cite pour la naissance d'un enfant, en 1672, et dont il dit: « C'est lui qui annota l'*Abecedario* du père Orlandi. On a publié ses notes intéressantes. » Pour un homme qui s'en est servi, l'erreur est forte d'avoir pu, sans s'étonner, mettre en plein XVIIe siècle un homme né en mai 1694, qui a vu tout le règne de Louis XV et qui a parlé d'une partie des artistes de la seconde moitié du XVIIIe.

Mais voici la note dont il s'agit: « Mariette, si injuste avec Pater, n'a pas montré plus de bienveillance à l'égard de Wleughels, auquel il ne se contente pas de dénier tout talent, mais qu'il dépeint comme un intrigant sans pudeur. On a cru trop longtemps sur parole ce méchant confectionneur de catalogues; la postérité doit juger les artistes d'après leurs œuvres et non d'après les critiques

Digitized by Google

partiales des contemporains. Wleughels vaut mieux que par la réputation qui lui a été faite par l'auteur en question... Il répugne de croire qu'il ait dû exclusivement à l'intrigue le poste éminent de directeur de l'Académie de France à Rome et la décoration de l'ordre de Saint-Michel.» Je ne me chargerai pas de prouver que les contemporains peuvent bien avoir quelque droit de parler, ni qu'il peut y avoir eu des postes éminents, même des croix de Saint-Michel, où l'intrigue et le savoir-faire n'ont pas été inutiles, et je n'ai aucune envie de rompre des lances pour ou contre Wleughels. Mais M. Cellier a été bien vif, et, il me permettra de le lui dire, plus qu'injuste en traitant Mariette de «méchant confectionneur de catalogues.» Que dirait-il de mieux des experts de ventes borgnes? Il oublie trop qu'il y a bien des choses et de très-grandes qui sont des catalogues. Tous les grands savants en histoire naturelle, tous les grands érudits qui éclaircissent l'histoire par des séries de documents anciens, et l'histoire littéraire par la bibliographie, les grands philologues dont les dictionnaires sont des monuments, tous les historiens de la gravure, tous les historiens des peintres et des sculpteurs, tous les archéologues qui se sont appliqués à l'étude des œuvres subsistantes de l'antiquité, tous les grands épigraphistes et numismatistes, sont aussi des «confectionneurs de catalogues,» et il n'est pas facile de mériter d'être mis en leur compagnie.

Mariette aussi a beaucoup catalogué, mais il l'a fait avec une sûreté de goût et une supériorité de critique qui en font un maître. M. J. Dumesnil ne lui aurait pas consacré un volume entier de son recueil sur les *Amateurs françois*, M. de Chennevières n'aurait pas écrit sur lui une importante étude dont la prompte publication serait bien désirable, s'il avait été l'homme plus que médiocre dont parle M. Cellier. Outre ce qu'il a imprimé, car l'auteur du texte du Cabinet Crozat, de la notice sur Léonard, du Traité des pierres gravées et du livre sur la fonte de la statue équestre de Bouchardon, n'est vraiment pas le premier venu; il a joué de son temps un rôle des plus importants dans la sphère de ses études, et non-seulement à Paris, mais à l'étranger. Bottari a publié ses lettres dans son recueil des *Lettere pittoriche* au milieu de celles des artistes italiens, et il l'a fait de son vivant, puisque le recueil a paru de 1754 à 1773 et que Mariette n'est mort qu'en 1774. Ce n'était pas l'un des contrôleurs généraux de la grande chancellerie, ce qui

Digitized by Google

était pourtant quelque chose, qu'on voyait en lui, mais l'associé de l'Académie de peinture, l'amateur, le collectionneur et le critique. Sur ce point il était et il est resté maître. Ce sont, comme il convient, les meilleurs juges qui l'estiment le plus; on sait le cas qu'en fait M. Renouvier, et, en fait de critique et d'érudition artistique, je ne sache pas que quelqu'un s'y connût mieux que l'auteur des *Types et manières des maîtres graveurs*.

De plus, et dans l'ordre d'idées des énormes services rendus par Mariette à l'histoire de l'art moderne, il y en a un que M. Cellier n'est pas seul à ignorer, bien qu'il soit déjà fort connu dans le milieu qui s'occupe de ces choses, et qui a une singulière importance. On sait la juste renommée du *Peintre-Graveur* de Bartsch. Comme il comprend les Italiens, les Allemands et les Flamands de la belle époque, il est bien autrement important que le livre excellent de M. Robert-Dumesnil, qui, se restreignant aux Français, n'a eu la pensée que de se mettre à sa suite et de lui ajouter un supplément. Loin de moi de nier la valeur et l'utilité de Bartsch; la première est incontestable et la seconde est constante; mais il est certain que, sans le dire autant qu'il l'aurait dû, Bartsch s'est non-seulement servi des notes inédites de Mariette, mais que, pour les Italiens du XVIe siècle et pour les camaïeux du même pays, il l'a copié si fréquemment que, au lieu de dire qu'il s'en est servi, il serait plus juste de dire qu'il en a été absolument le plagiaire. On croit, pour cette grande époque italienne, lire un article de Bartsch, et, sans le savoir, on lit tout simplement, sans changement, sans suppression comme sans addition, le texte même d'un article de notre Mariette. Je l'ai dit, il y a déjà longtemps, en 1858, dans une note de l'*Abecedario*[1]; mais une note au bas d'une page ne se lit guère et ne compte pas, même quand ses conclusions sont acceptées par un article de biographie générale[2]. On me pardonnera donc d'y reprendre l'état de la question, pour en saisir ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'être par eux-mêmes forcés de reconnaître sur ce point la vérité.

Bartsch, né en 1754, mort en 1820, et dont l'ouvrage a paru de 1803 à 1821, n'a pas connu Mariette, non-seulement parce qu'ils ne sont pas du même pays, mais parce que Mariette est mort quand Bartsch avait au plus vingt ans. Il est venu plus tard à Paris, mais

[1] Tome V, 1857-8, p. 236-7, au commencement de l'article *Raimondi*.

[2] Biographie Didot, XXXIII, 1860, article de M. H. H-n, p. 742, note 2 (M. Hennequin, je crois).

Digitized by Google

alors les papiers manuscrits de Mariette, l'*Abecedario* interfolié du père Orlandi et les dix volumes in-folio de catalogues de noms des peintres et des graveurs, les seuls dont Bartsch aurait eu à se servir, n'étaient pas encore entrés à la Bibliothèque et n'étaient connus de personne. La Bibliothèque les a acquis bien postérieurement de M. Leblanc, père de l'auteur du Manuel inachevé de l'Amateur d'estampes, qui les tenait lui-même de l'expert Regnault de la Lande; on connaît les remarquables catalogues de ventes de ce dernier, et l'on peut dire que ce qui s'y trouve de meilleur vient de ces notes de Mariette.

Bartsch n'a donc pas connu les manuscrits de Paris, mais il en a forcément connu un autre, et voici comment. On sait que le fonds du Cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale de Vienne se compose de la collection de gravures du fameux prince Eugène, et que celui-ci avait acheté en bloc la collection formée par le père de Mariette, mort à quatre-vingt-deux ans, en 1742. Or nous savons, par Bartsch lui-même, que le Marc-Antoine du prince Eugène avait été arrangé dans le principe par « le célèbre Mariette, qui, par la vaste étendue de ses connaissances et de sa pratique en matière d'estampes, mérite à tous égards d'être pris pour arbitre et législateur. » Plusieurs fois il s'autorise de l'opinion de Mariette pour attribuer une estampe à Augustin Vénitien plutôt qu'à Marc de Ravenne, ou réciproquement, et ces jugements de Mariette n'étaient imprimés nulle part. Ils viennent donc d'un catalogue manuscrit.

De l'autre côté, les manuscrits autographes de Paris se composent de deux choses : un premier corps de catalogue, soigneusement transcrit et à larges lignes, et, sur les marges comme dans les interlignes, des notes ajoutées, inégales d'écriture et écrites à toutes les époques. Quant à Bartsch, nous ne le trouvons conforme qu'aux parties les plus anciennes de ce premier corps du catalogue que nous avons à Paris. Presque tout ce que dit Bartsch se trouve déjà dans Mariette, mais ce qui lui manque se trouve en plus à Paris; ce sont les annotations des marges et des interlignes, fruits de la maturité et de la vieillesse de Mariette, presque toujours supérieures, et par lesquelles le peu que nous avons imprimé de remarques sur Marc-Antoine, publiées en 1858, quarante-quatre ans après le volume de Bartsch publié en 1813, ajoute à la publication du savant iconographe allemand, et, marchant de pair, malgré sa condition

Digitized by Google

posthume, avec la science moderne, vient décider des difficultés restées jusqu'aujourd'hui douteuses et apporter des renseignements demeurés nouveaux.

Il faut remarquer que M. de Chennevières et moi, dans l'impossibilité où nous étions de trouver à publier intégralement l'étonnant et énorme travail de Mariette, nous n'en avons extrait que ce qui était note biographique, discussion, remarques critiques, laissant absolument de côté tout ce qui était description pure, même d'états. Il y a de ce côté tout à prendre encore aujourd'hui, et celui qui, en les copiant séparément, en les disposant dans un ordre général, se contenterait d'imprimer dans un bon ordre tous les papiers de Mariette, ferait une chose des plus utiles, et cette publication apprendrait beaucoup, même à ceux qui savent le plus. Il serait bon aussi d'imprimer en entier le manuscrit complet du *Dictionnaire des artistes* de Heineken, qui est conservé à Dresde et dont il n'a été imprimé que quatre volumes s'arrêtant au milieu de la lettre D. Celui-ci n'est guère qu'une nomenclature rapide et toute sèche; il serait surtout utile pour les artistes médiocres, et particulièrement pour les graveurs allemands des XVIIe et XVIIIe siècles, qui ne sont catalogués nulle part; mais son œuvre resterait bien inférieure à celle de Mariette, non-seulement à cause des développements de celui-ci, mais surtout de la sûreté de son goût et de sa critique.

Revenant à ce qui est maintenant publié de Mariette sous le titre d'*Abecedario*, nous avons expliqué pourquoi, les emprunts de Bartsch portant surtout sur des descriptions, nous n'avons pas eu à en donner de fréquents exemples. Un seul suffira: l'appréciation de Bartsch du Martyre de saint Laurent de Bandinelli (*Abecedario*, VI, 239-40) est textuellement celle de Mariette. En même temps il est sûr qu'il ne s'est pas servi des remarques nouvelles. Comme, s'il les avait connues, il en aurait profité comme il l'a fait des autres, il en résulte qu'il existait au Cabinet de Vienne un catalogue manuscrit de Mariette, dont celui de Paris est une sorte de brouillon, ou plutôt de minute déjà mise au net, conservée par son auteur et devenue plus complète et toute nouvelle, parce que jusqu'à sa mort elle a été incessamment corrigée et augmentée. Il se peut même qu'une bonne partie, peut-être la totalité de ces catalogues de graveurs, qui forment à Paris dix volumes in-folio, ne soit pas autre chose que le catalogue de la collection des estampes fait pour le prince Eugène, au moment de son acquisition, et dont Mariette a

Digitized by Google

continué de se servir, soit pour en faire le catalogue de sa nouvelle collection, soit tout au moins et certainement pour y conserver ses nouvelles remarques. Bartsch s'est servi des anciennes, il n'y a pas là-dessus le moindre doute, et la copie dont il s'est servi doit exister à Vienne, où Mariette a passé deux ans à mettre en ordre la collection vendue par son père. Pour défendre Bartsch, on peut dire seulement qu'il a pu se croire autorisé à se servir en maître de ces notes, en leur qualité d'espèce de catalogue antérieur, appartenant par là de droit, comme il appartenait de fait, au Cabinet de Vienne, dont il était l'un des inventaires. C'est une théorie administrative d'autant plus étrange que Mariette n'était pas l'un de ses prédécesseurs; il en a même si peu parlé, qu'il l'a laissé pleinement ignorer, et que non-seulement il n'a pas rendu à Mariette la justice qui lui était due, mais qu'il a été envers lui d'un sans-gêne et d'une ingratitude absolument volontaires. Il y fallait insister, parce que, si Bartsch n'a pas copié Mariette, c'est Mariette qui aurait copié Bartsch, et il n'est pas besoin de dire que cela est matériellement impossible. Ce qui est vrai, c'est que de son temps Mariette savait et écrivait ce qui n'était nulle part, et aussi que, si Bartsch a donné une partie des résultats acquis par son prédécesseur, il ne le doit pas à un autre qu'à ce prédécesseur lui-même. C'est une justice tardive, mais, après examen, personne ne peut en contester la vérité. Elle est encore trop peu connue; c'est ce qui m'a permis de la répéter ici pour l'aider à faire son chemin.

Je serai moins long à propos du tome XXII. On y trouve sur le sculpteur Saly, dont les travaux en Danemark ont été l'objet d'un bon article de M. Dussieux dans ses *Artistes français à l'étranger*, 1856, p. 207-8 et 241, un certain nombre de notes curieuses, p. 1-2, 6-7 et 31; c'est une indication des médailles et des imprimés relatifs à la statue équestre consacrée par la Compagnie des Indes Orientales au roi Frédéric V. On y annonce aussi la publication des documents inédits sur la statue de Louis XV, faite par Saly pour Valenciennes.

La note sur «un Watteau inconnu,» mai 1868, p. 174-5, est la reproduction d'un article imprimé à Paris dans un journal intitulé *l'Art industriel;* il s'agissait d'un Watteau inconnu représentant sainte Geneviève lisant, et qui se trouve dans une des chapelles de l'église Saint-Médard, à Paris. Ce tableau est en mauvais état, mais ce n'est pas un Watteau; ce doit être, d'après la description, une

Digitized by Google

copie quelconque de la sainte Geneviève de Vanloo, bien connue par la gravure de Balechou.

On peut lire, p. 217-22, le rapport de M. Delière sur le concours ouvert pour les paroles d'une cantate à Watteau. L'article de M. Cellier, p. 360-75, intitulé *Watteau en Angleterre*, est composé d'extraits de Waagen, bien moins précis et solide que Smith, de M. Thoré sur le Watteau de la galerie d'Arenberg à Bruxelles, de M. Clément de Ris sur un tableau du musée d'Angers. Le plus curieux de ces extraits est la traduction du passage relatif à Valenciennes, qui se trouve dans l'ouvrage anglais de Samuel Ireland, *A picturesque tour through Holland, Brabant and part of France, made in the autumn of 1789*, London, 1790, in-8°. En parlant de Watteau, il donne un renseignement que je transcris : « Watteau soignait excessivement son trait. Il avait l'habitude de tracer ses figures à la mine de plomb; j'ai souvent été à même de vérifier le fait sur des toiles endommagées. » Du reste, rien n'est plus intéressant pour des provinces ou des villes que ces témoignages de voyageurs écrits par eux dans des relations générales; on ne va pas les y chercher, et les Sociétés de province feraient bien de les en extraire et de les réunir en faisceau pour les joindre aux ouvrages locaux. Je peux même citer pour la France un ouvrage bien curieux sous ce rapport; ce sont les lettres de Duché de Vanci, imprimées pour la première fois à Marseille, en 1831, et qui ne sont pas très-connues. Duché, l'auteur de la tragédie d'Absalon, avait accompagné les fils de Louis XIV dans leur voyage à la frontière d'Espagne, pour y conduire leur frère Philippe V, et dans leur retour à Paris par le midi de la France, le Lyonnais et la Bourgogne. Il y avait, de son temps, peu de voyageurs aussi intelligemment curieux que Duché; il cherche à voir et il sait voir; costumes, mœurs, monuments, aspect du pays, tout ce qui n'intéressait pas les gens éclairés du temps, il s'en préoccupe et le rend à merveille; c'est un volume à découper pour les Sociétés des pays qu'il a traversés, et c'est pour cela que je le signale ici par occasion.

Dans ce même article, M. Cellier a extrait des livrets de l'Académie de Saint-Luc, réimprimés par M. Lacroix dans la *Revue universelle des arts* de Bruxelles, — ils viennent d'être reproduits en un volume par M. J.-J. Guiffrey, — les descriptions des ouvrages exposés par Eisen de 1752 à 1774. Un document plus rare, donné par le même M. Cellier, d'après les registres de l'église Saint-Jacques de

Digitized by Google

Valenciennes, est l'acte de baptême du marquis de Paulmy, né le 22 novembre 1722.

Je ne terminerai pas ce compte rendu sans rappeler que M. Cellier promet le catalogue du médaillier de la Société, et que le premier numéro de 1867 est consacré au catalogue complet dressé par M. Lerat des ouvrages contenus dans la bibliothèque de la Société, fondée en 1831 et devenue presque publique à cause du grand nombre de ses membres. On ne saurait trop louer de pareils travaux. En même temps que cette publicité est la meilleure garantie de la conservation, ces collections, au lieu de rester inutiles et poudreuses, deviennent utiles et sont consultées, parce qu'on sait ce qu'on peut leur demander. La Société de Valenciennes donne là un exemple qui devrait être imité partout, et il n'est que justice de la proposer sur ce point comme un modèle.

ANATOLE DE MONTAIGLON,

Membre du Comité.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHÉOLOGIE, SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Tome VIII, 2e partie. Beauvais, 1872, in-8°.

Ce volume contient deux travaux d'archéologie : l'un sur un camp romain, l'autre sur un atelier de silex taillés. Il s'y trouve bien aussi une histoire de l'abbaye de Saint-Lucien, qui, à la rigueur, pourrait se rattacher à l'archéologie, attendu qu'elle donne des tombes et des reliquaires. Mais, comme l'intérêt de ce travail est surtout dans la description de l'état du monastère et la biographie de ses abbés, nous en laissons l'examen à nos collègues du Comité d'histoire, ne nous occupant ici que des deux premiers travaux.

On a découvert et signalé en France beaucoup de camps romains. « Le plan des camps, dit *Végèce*, doit être ou carré, ou triangulaire, ou ovale, suivant les nécessités des lieux ou des circonstances. » *Interdum quadrata, interdum trigona, interdum semirotunda, prout loci qualitas, aut necessitas postulaverit, castra facienda sunt.* (Végèce, l. I, c. XXIII.)

Au siècle dernier, l'abbé de Fontenu a donné, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, jusqu'à cinq *Dissertations sur quelques*

Digitized by Google

camps connus en France sous le nom de Camps de César. Sa première dissertation a pour objet un camp qui est à trois quarts de lieue de Dieppe. Ce camp, de forme trangulaire, a l'un de ses côtés terminé par les falaises de Dieppe. D'après l'examen des lieux, l'abbé de Fontenu non-seulement ne le regarde pas comme un camp romain, mais même va jusqu'à y voir, et cela non sans raisons valables, un camp formé par les Anglais, lorsqu'ils vinrent mettre le siége devant Dieppe, en 1442. (*Mém. de l'Acad.* t. X, p. 403.) Dans sa seconde dissertation (p. 422), l'auteur commence par revenir sur ce camp, et cherche l'étymologie du nom de *Cité de Lime* qu'il porte. Puis il parle du camp de Saint-Leu-d'Esserent (Oise, arr. de Senlis, c^on^ de Creil), qu'il admet comme étant un camp de César, ou, tout au moins, un camp romain. La troisième dissertation (p. 436) a pour objet le camp de Pequigny-sur-la-Somme (Picquigny, chef-lieu de canton de la Somme, arr. d'Amiens). Il y reconnaît un véritable camp de César. Ce camp est de forme à peu près triangulaire. Ce qu'il offre de singulier, c'est qu'on a découvert, en 1730, d'immenses souterrains qui régnaient au-dessous du terrain, et dans lesquels on distinguait encore la trace des chariots qui ont dû transporter cette immense quantité de matériaux qui ont servi à la construction de nombreux monuments de la province, et, entre autres, de la belle cathédrale d'Amiens, commencée en 1220 et achevée en 1269. La quatrième dissertation (t. XIII, p. 410) porte sur le camp de l'Étoile, sur la Somme, à trois lieues au-dessous de Picquigny, sur la route de Pontdormy. C'est un camp de forme ovale, assis au milieu d'un marais, sur une éminence qui domine tous les environs et qui commande l'un des plus importants passages de la Somme pour aller dans le Vimeux. L'abbé de Fontenu l'admet comme un camp de César, ainsi qu'un autre, le camp de Vissan, bourg situé au bord de la mer entre Calais et Boulogne. C'était autrefois un port de quelque importance, mais qui est aujourd'hui entièrement ensablé. Ce camp de Vissan, de forme ovale, était fort bien situé pour défendre le port du côté de la terre. La cinquième dissertation (t. XIII, p. 420) traite d'un camp de Neufchâtel, à une lieue du petit port de Camiers, entre Boulogne et Étaples. Le P. Le Quien l'a pris pour un camp romain. Ce n'était pas l'opinion de l'abbé de Fontenu; il le regardait comme un ouvrage relativement moderne. Elle traite encore d'un autre camp, situé en Beauvoisis, à trois lieues de Beauvais, à une demi-lieue de Presles, maison de plaisance des

Digitized by Google

évêques de Beauvais, et à un quart de lieue de l'abbaye de Froidmont. Il est placé sur une éminence escarpée qu'on nomme le *Mont-César*. L'abbé de Fontenu le croit de l'un des successeurs de César. Quant à un troisième camp, également situé en Beauvaisis, entre Clermont et Pont-Sainte-Maxence, près de la paroisse de Catenoy, ce n'est, suivant lui, qu'un camp moderne, et il ajoute : « L'on pourroit substituer à ce camp imaginaire plusieurs vieux camps réels qu'on voit en France, auxquels on a donné le nom de César, et dont l'on n'a fait aucune mention dans les discours précédents, tels que sont les camps du Châtelet dans le Réthelois, de Romorantin dans l'Orléanais, de Vésou en Franche-Comté, du Bois-du-Chêne entre Melun et Guinet, près du village de Chanteil-en-Brie, et un autre camp qui se trouve à une lieue d'Angers, entre le conflant de la Loire et de la Maine; mais on abandonne ces camps, et quelques autres qui sont dans nos provinces, aux recherches des curieux qui pourront dans la suite travailler sur les anciens monuments répandus dans différents cantons de la France, et dont plusieurs mériteroient bien d'être tirez de l'oubli. » (*Mém. de l'Acad.* t. XIII, p. 427.)

Enfin, le tome XIV des *Mémoires de l'Académie des inscriptions* contient, à la page 98, une addition à ces différents mémoires, qui a pour objet un camp de Lucius Galba, l'un des lieutenants de César, à *Octodurum*, aujourd'hui Martigny, dans le Valais. La figure est un ovale parfait. Mais il faut remarquer que la planche n'est qu'une restitution faite d'après Végèce.

L'auteur du mémoire dont nous allons maintenant parler, M. Armand Rendu, a répondu au vœu exprimé par l'ancien académicien. Son travail est intitulé : *D'un castellum Romanum stativum*, à Montigny-lez-Maignelay (Oise). Nous laissons la parole à l'auteur pour nous donner l'emplacement de cet ouvrage.

« Sur le territoire de Montigny-lez-Maignelay (Oise), à droite de la route départementale de Beauvais à Noyon, dans l'angle formé par cette voie et le chemin dit de l'Écu-de-France, il existe une enceinte fortifiée, connue sous le nom de *Fort-Philippe*. Cette enceinte a été jusqu'ici, par erreur, considérée comme une construction militaire de l'époque féodale. Loin de là, c'est un *CASTELLUM ROMANUM STATIVUM* des derniers siècles de l'empire. » (P. 441.)

L'ouvrage est de forme carrée, d'une superficie de 6 hectares 37 ares, et le plan qui accompagne le mémoire indique l'emplace-

Digitized by Google

ment de quatre tours aux quatre coins, qui sont orientées, par conséquent, tour Nord, tour Sud, tour Est et tour Ouest. La plus haute, la tour Est, n'a que 4 mètres de hauteur au-dessus du rempart. Les remparts sont formés d'un amas de pierres crayeuses qui ont dû être extraites du fond des fossés. Dans sa description détaillée du terrain, l'auteur a grand soin de relever les mesures exactes des différents ouvrages qui s'y trouvent. C'est qu'il tire de là tous ses arguments pour considérer ce monument comme un camp établi avec toutes les règles de la castramétation romaine. Il ajoute au reste, ce qui est plus probant, qu'on y a trouvé des tuiles et des poteries romaines. Mais il ne les décrit pas et n'en donne pas les dessins. Quoi qu'il en soit, il ne combat pas assez victorieusement, suivant nous, l'opinion des archéologues de la contrée qui, s'appuyant avec raison sur la dénomination de Fort-Philippe que porte le lieu, voient là une forteresse des temps capétiens. Cette dénomination a si bien persisté, qu'elle se retrouve sur la carte de Cassini. Et pourquoi cette forteresse, avec ses quatre tours à sa motte, ne serait-elle pas due à quelque roi du nom de Philippe, à Philippe Ier, par exemple, qui, en sa qualité de l'un des premiers rois de la nouvelle dynastie capétienne, ne manquait pas de raisons de chercher à se procurer des moyens de défendre ses jeunes possessions? Pourquoi pas encore à Philippe-Auguste, ce roi conquérant, constructeur et acquéreur? Car, indépendamment de la Normandie, il acquit, dans la contrée qui nous occupe, les comtés de Clermont (Oise) et de Beaumont-sur-Oise. Ces hypothèses, nous nous y attendons, ne seront pas admises par l'auteur, dont la conviction, fondée au reste sur une étude très-consciencieuse de son sujet, est que le *Fort-Philippe* est un *castrum Romanum stativum*, et que c'est le plus régulier, le plus complet, le plus typique des camps romains du département de l'Oise. Nous laisserons à ceux qui ont fait de la castramétation romaine leur étude privilégiée à porter sur ce point un arrêt définitif, ce qui ne nous empêchera pas de recommander le mémoire de M. Armand Rendu comme l'un de ces bons et consciencieux travaux que nous envoie habituellement la province.

Le second travail que nous avons à signaler dans le volume dont nous rendons compte est celui de M. Aug. Baudon, intitulé : *Mémoire sur les silex travaillés de l'atelier de Camp-Barbet, à Janville, canton de Morcy (Oise)*. Ce travail, d'une certaine étendue (68 pages

Digitized by Google

et 8 planches lithographiées), conçu sur un plan très-méthodique et abondant en détails descriptifs, pourrait être, jusqu'à un certain point, considéré comme un manuel complet sur la matière. Pour le prouver, il suffira de récapituler ici ses divisions. Dans un avant-propos, M. Baudon commence par insister sur la richesse du département de l'Oise en restes de l'âge de pierre, puis il jette un coup d'œil sur les travaux qui ont précédé le sien. Vient ensuite le mémoire, qui est divisé en deux parties, subdivisées en chapitres.

Dans le premier chapitre, intitulé *Généralités*, on lit : «Janville, écart situé sur le territoire de Mouy, au sud-est, à 2 kilomètres de distance, se compose d'une ferme et de quelques maisons voisines, campées au milieu d'une plaine interrompue par des branches latérales de la vallée du Thérain. Du hameau, l'on descend dans un étroit vallon qui a reçu, ainsi que la colline voisine, le nom de Camp-Barbet. Je n'ai pu découvrir l'origine de cette dénomination. Les silex travaillés se trouvent sur le plateau, qui a une superficie de 80 ares.» (P. 453.) Dans son avant-propos, M. Baudon avait dit : «C'est à M. Buquet, de Cauvigny, que revient en entier l'honneur de la découverte d'un véritable et riche atelier *néolithique*, le seul que nous puissions signaler positivement, et remarquable par la grande variété des espèces. Il me communiqua, en 1869, les objets provenant de ses investigations, faites dès l'année 1868, et il me conduisit sur les lieux.» (P. 452.) Le chapitre II traite des matériaux du travail : «Je divise, dit M. Baudon, en trois groupes les matières employées. Celles du premier entrent pour les neuf dixièmes dans la fabrication : 1° silex pyromaque; 2° diorite; 3° roche grésoïde très-dure, ou même (rarement) grès pur diversement coloré.» (P. 458.) Chapitre III. Mode de fabrication des instruments. C'est la percussion. «Ce n'est pas, dit M. Baudon, une simple théorie. Je rends compte du résultat de la pratique. De fréquents essais furent tentés, et j'ai vu débiter des objets aussi beaux et presque aussi finis que beaucoup de ceux du Camp-Barbet. On employa des percuteurs préparés aussi bien que des fragments anguleux. Mes fils et moi nous sommes arrivés à confectionner plusieurs pièces. Biseaux, pointes, javelots, grattoirs, tout se fabrique d'une façon à peu près semblable, et l'industrie de nos aïeux était aussi simple qu'intelligente dans son exécution.» (P. 461.) L'aveu que contient ce passage suffirait pour démontrer aux débutants dans l'étude des silex travaillés de quelles précau-

Digitized by Google

tions et de quels soins ils doivent s'entourer avant de se prononcer sur l'authenticité de ces sortes d'objets, aujourd'hui si avidement recherchés.

La deuxième partie est consacrée à la description des objets travaillés, que M. Baudon classe en trois catégories : 1° instruments adaptés aux besoins domestiques; 2° armes; 3° instruments indéterminés.

La première de ces trois divisions comprend : 1. Le nucleus « masse de silex, sans forme déterminée, de laquelle on détachait des lames plus ou moins épaisses, qui servaient ensuite pour la confection de divers objets. » (P. 462.) 2. Le marteau. M. Baudon en distingue de trois espèces: marteaux informes, marteaux arrondis, marteaux allongés. 3. Le pilon. 4. Le grattoir. Cet instrument servait principalement à la préparation des peaux. C'est le type dominant au Camp-Barbet. M. Baudon en compte jusqu'à douze types, donnant vingt-six variétés. 5. Lames. C'est surtout avec elles que se fabriquaient les têtes de flèches. Ici, quatre types et cinq variétés. 6. Couteau; six types. 7. Hachette; dix types. 8. Couperet. 9. Perçoir. « Les perçoirs, dit M. Baudon, servaient à forer les os et à faire des trous dans le cuir, afin d'y passer des lanières destinées à retenir les vêtements et les chaussures. En quelques tours, avec plusieurs espèces d'entre eux, j'ai percé des semelles de cuir d'un demi-centimètre et des planches, sans endommager le silex. » (P. 485.) Ici, quatre types. 10. Polissoir.

Les armes de chasse et de combat forment la deuxième division. Ce sont : 1. La hache, extrêmement rare au Camp-Barbet. 2. Le poignard; deux types : conique; en pic. 3. La lance. « Les lances, dit M. Baudon, sont de longs silex taillés sur le pourtour, obscurément prismatiques, aminois en arrière et affilés antérieurement ou arrondis à cette extrémité, assez pesants, sans élégance, quelquefois tortus. » (P. 493.) 4. Le javelot; sept types. 5. Les flèches; dix types et vingt variétés. « Les haches, lances, têtes de javelots, etc., dit M. Baudon, étaient retenues au manche au moyen d'intestins frais qu'on appliquait autour et qu'on laissait sécher ensuite. » (P. 488.)

La troisième et dernière division embrasse tous les objets en silex dont l'usage est jusqu'à présent resté indéterminé. M. Baudon apporte à leur description le soin minutieux qu'il a employé pour les autres. Sa méthode de description rappelle celle des naturalistes, c'est-à-dire qu'autour du mot principal il accumule les épithètes

Digitized by Google

destinées à modifier son sens. C'est ainsi, pour en donner un exemple, qu'il décrit la variété lamellaire du type pedonculé de la flèche : « Mince, triangulaire, convexe, recourbée, taillée en longues tranches en dessus, un peu concave en dessous, pointue, base à peine prolongée, 5 à 6 centimètres de long sur 2 et demi à 3 centimètres de large. » (P. 503.) On sent de quelle utilité sont les planches à l'appui de descriptions de cette sorte. Aussi M. Baudon a-t-il accompagné son curieux mémoire de huit planches, tout en exprimant le regret de ne pouvoir en donner davantage. Ces planches, fort bien faites, sont dessinées par lui, et ajouteront à l'utilité de son savant travail pour faciliter l'étude assez difficile des silex travaillés.

L. Douët d'Arcq,

Membre du Comité.

Digitized by Google

RAPPORTS

DES MEMBRES DU COMITÉ SUR LES COMMUNICATIONS MANUSCRITES.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

Rapport sur l'Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux.

2 volumes.

Le Comité a bien voulu, dans une de ses dernières séances, m'inviter à lui rendre sommairement compte de l'*Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux*, en deux volumes, dont M. de Formeville lui a fait hommage. C'est avec un véritable plaisir que je m'acquitterai de cette tâche et que j'appellerai l'attention de mes collègues sur l'œuvre d'un des plus anciens et jadis des plus actifs correspondants du ministère.

Le livre de M. de Formeville se compose de deux parties. La principale est une histoire des évêques de Lisieux, composée vers le milieu du XVIIIe siècle, par Noel Deshays, curé de Campigny. C'est une compilation médiocre, dont le manuscrit fut retrouvé en 1837, par M. Le Prevost, au séminaire d'Évreux, et qui aurait pu, sans grand inconvénient, rester inédite. Mais elle a fourni à M. de Formeville un prétexte pour rassembler et coordonner, sous forme d'introduction et d'appendices, qui sont beaucoup plus étendus que les mémoires de Deshays, une foule de renseignements utiles sur l'histoire ecclésiastique, féodale, municipale et industrielle du diocèse de Lisieux. Toutes les parties n'en sont pas également bien traitées; mais le tableau que M. de Formeville a tracé de l'administration spirituelle et temporelle de l'évêché et du chapitre de Lisieux, depuis le XVe siècle jusqu'à la Révolution, est rempli de détails curieux, qui tous ont été empruntés à des documents authentiques. Il y a des longueurs et des inexpériences de composition

Digitized by Google

qui nuiront au succès du livre; on pourrait y signaler des inexactitudes, qui tiennent souvent à la confiance exagérée que l'auteur a accordée à ses devanciers; mais le lecteur sérieux, qui ne s'arrêtera pas à ces imperfections, sera récompensé de sa persévérance, et saura gré à M. de Formeville d'avoir soigneusement compulsé les anciennes archives de Lisieux et d'en avoir extrait tant de particularités historiques.

Le plus ordinairement les documents ne sont qu'analysés; cependant un certain nombre sont publiés textuellement; je citerai une nouvelle édition des Pouillés de Lisieux, par M. Le Prevost, et plusieurs rôles de fiefs des XIVe, XVIe et XVIIe siècles. La table du Cartulaire de l'évêché de Lisieux que fit rédiger Thomas Basin, et qui est resté à Lisieux, occupe trente-quatre pages du second volume; elle fait bien connaître un document important, qui malheureusement renferme peu de pièces anciennes et est surtout rempli par des actes du XIVe et du XVe siècle.

En résumé, les deux volumes de M. de Formeville sont une publication utile pour l'histoire de Normandie. Nous devons remercier l'auteur d'en avoir enrichi la bibliothèque du Comité.

L. Delisle,

Membre du Comité.

Note sur deux cartulaires municipaux de la ville de Dax (Landes),

Par M. Tartière, correspondant à Mont-de-Marsan.

Le premier de ces cartulaires, connu sous le nom de *Livre rouge*, est un registre parchemin de 33 centimètres de hauteur sur 28 centimètres de largeur. Il est relié en bois recouvert de cuir, avec bandes de fer en dedans. L'écriture est du XVe siècle.

Ce cartulaire contient soixante-treize chartes relatives aux priviléges de la ville et du pays des Landes. La plus ancienne est de 1170 et la plus récente de 1400. Elles embrassent donc à peu près les trois siècles de la domination anglaise. Presque toutes sont écrites en gascon ou en latin : dans ce dernier cas, la traduction gasconne suit toujours l'original latin, et la rubrique est placée entre le texte et la version. Quelques chartes sont en français anglo-normand; une est en castillan; elle est de Ferdinand III, le Saint, et est datée

Digitized by Google

de 1225. Les autres sont de Philippe IV le Bel; des rois d'Angleterre, Henri III, Édouard III, Richard II, du Prince Noir, des vicomtes de Tartas, d'Orthe, des sénéchaux des rois de France, d'Angleterre, etc.

Le second cartulaire, connu sous le nom de *Livre noir*, est un registre in-4°, sur papier contenant 255 feuillets. Il se compose de deux parties.

La première est un coutumier de la ville, rédigé par «Johan de la Porte, deu nombre deus notaris de la Cort de l'officialitat d'Acqs.» La rédaction est en gascon des XIVe et XVe siècles. Chaque article commence par ces mots : «Note que, note per costume,» et se termine par l'indication des sources ou des preuves qui en légitiment la teneur. On y trouve aussi les coutumes propres au Marensin, à Gabarret, Sault, Sort, Bidache, Mauléon, Saint-Sever, etc. Cette première partie renferme 99 feuillets, non compris la table qui est en tête et qui comprend 20 feuillets.

La seconde partie n'est qu'une copie du *Livre rouge*. Le copiste reproduit fidèlement son modèle, n'ajoutant rien, laissant des blancs où il en trouve, et se rendant même illisible quand il n'a pas pu déchiffrer quelque mot ou quelque abréviation. Il se permet seulement de changer l'orthographe ancienne, qui est généralement plus conforme au dialecte dacquois; ainsi, tandis que l'article féminin est écrit presque toujours *le* dans l'original, il écrit *la*.

Cette copie doit être de la première moitié du XVe siècle, tant à cause de l'écriture que parce qu'il n'est fait nulle mention des Français comme maîtres de Dax.

H. Tartière,

Correspondant du Ministère, archiviste des Landes.

Rapport de M. Lascoux sur des communications de MM. d'Arbaumont et Albanès.

M. d'Arbaumont a extrait des archives de la Côte-d'Or une copie du *Contrerôle des amendes et exploits de justice advenus et eschus, du mois de fevrier au mois de septembre 1459, au bailliage de Dijon, aux siéges dudit Dijon, d'Auxonne, de Saint-Jean-de-Losne et Saulx.*

La lettre annonçant l'envoi de cette copie se termine ainsi : «Di-

Digitized by Google

verses circonstances, indépendantes de ma volonté, m'ont empêché depuis assez longtemps de correspondre avec le Ministère. J'espère qu'elles ne se renouvelleront plus, et que rien ne s'opposera désormais à ce que je satisfasse avec toute l'exactitude désirable aux obligations que m'impose mon titre de correspondant. »

Vous voyez, Messieurs, que la résolution prise par le Comité d'enlever le titre de correspondant à ceux qui ne correspondent pas commence à porter ses fruits.

Le registre copié par M. d'Arbaumont énumère treize faits délictueux, constituant pour la plupart des actes de violences contre les personnes, et qui ont été punis de simples amendes.

L'un d'eux aurait pourtant mérité une peine beaucoup plus sévère. En effet, Alexandre de Saulx, seigneur de Vantoux, accompagné de deux de ses serviteurs, s'était transporté au prieuré de Sainte-Foy, et en avait brisé les portes. Le prieur et sa *chambelière* se réfugièrent dans l'église; *mais lesdits Alexandre et ses serviteurs trouvèrent manière d'ouvrir ladite église, et entrèrent dans, prirent ladite chambelière, et oultre son gré l'emmenèrent à Vantoux et en firent leur plaisir; et avec ce prirent le bréviaire dudit prieur, et plusieurs autres de ses biens.*

Ce crime odieux n'emporta contre ses auteurs qu'une amende de 20 écus d'or, et sans doute la qualité du principal coupable ne fut pas étrangère à une pareille indulgence. Les membres de la famille de Saulx s'étaient pourtant déjà signalés par leurs habitudes violentes; et l'aïeul d'Alexandre, Jean de Saulx, dit Le Louvet, avait été poursuivi pour meurtre par lui commis sur la personne de Guillaume de Bessey, écuyer. Nous avons, en 1865, rendu compte de ce procès, à la suite d'une communication faite par M. Simonnet.

Nous avons l'honneur de proposer à la section de remercier M. d'Arbaumont, et d'ordonner le dépôt dans les archives du Comité des documents transmis par notre correspondant.

M. Albanès, docteur en théologie à Marseille, a communiqué au Comité deux actes, rédigés en latin, et tirés des minutes de Me Honorat Pavès, ou Pavesi, notaire à Toulon au xve siècle, qui sont aujourd'hui déposés aux archives du département du Var.

Le premier est relatif à une contestation survenue le 10 août 1487 entre Jehan Antelme ou Antelmi, habitant du bourg de Sixfours (*castrum de Sex Furnis*), et Guiraud de Simiane, seigneur de Gorde,

Digitized by Google

au sujet de la tête d'un poisson appelé *Empereur*[1] (*ad causam capitis cujusdam piscis Imperatoris appellati*).

Antelme avait porté un *empereur* sur le marché d'Olioules (*de Oliolis*), et en avait réservé la tête tout entière à Bertrand de Marseille, coseigneur du lieu. Mais Guiraud de Simiane prétendit qu'en sa qualité de représentant de son père, coseigneur d'Olioules, la moitié de cette tête devait lui appartenir. Antelme ne voulut pas faire droit à cette réclamation : de là une querelle très-vive, qui ameuta la population, et à la suite de laquelle Guiraud de Simiane fit arrêter Antelme par les inspecteurs du marché (*bajuli nundinarum*).

Antelme eut beau crier : *Jeu mi appelli davant mon juge compétent*, et, apercevant dans la foule le notaire Pavès : *Vos en demande instrument, mestre Honorat Pavès, coma notari public;* de son côté, maître Alary Dacheni, syndic d'Olioules, eut beau protester contre cette arrestation, qu'il disait contraire aux coutumes (*capitula*) d'Olioules, puisque Antelme était propriétaire (*possidens*) : le marchand de poisson n'en fut pas moins conduit en prison, et maître Pavès dut se contenter de rédiger la protestation en plein air et sur la voie publique (*actum in dicta carreria publica*).

Les circonstances relatées dans cet acte, la forme de la procédure suivie, et le nom du seigneur qui se montrait si âpre au maintien de ses droits féodaux, et qui sans doute est l'un des aïeux du petit-gendre de Mme de Sévigné, nous font penser qu'il y a lieu d'imprimer ce document dans le Bulletin du Comité.

Nous ferons la même proposition pour la seconde pièce transmise par M. Albanès, dont voici l'analyse :

Au mois de février 1497 (n. st.), Jean Henrici, et dix autres individus, tous Bretons, se présentent devant le notaire Pavès, et s'engagent à fournir les uns vingt hommes, les autres quinze, et les autres dix, au total cent cinquante, pour former l'équipage du navire *la Loyse*, qui se trouvait alors dans le port de Toulon, et qui appartenait à Étienne Debest, chambellan du roi de France et sénéchal de Beaucaire. Le capitaine, envers lequel l'engagement était contracté, se nommait René Parent ou Parentis, et prenait le titre de vicomte de Rouen (*Renato Parentis, militi, vicecomiti Rotomagensi.*)

Il est stipulé que les matelots seront traités conformément aux

[1] « Grand poisson de mer qui ressemble au Carcharias... quelques-uns le mettent entre les espèces de Xiphias. On en trouve dans la Méditerranée... On appelle aussi ce poisson *Spada*, ou *Espado.* » (*Dictionnaire de Trévoux*, au mot *Empereur.*)

Digitized by Google

usages de Bretagne et de Normandie (*ad modum Britanniæ et Normandiæ*), et qu'on payera pour chaque matelot engagé deux écus du roi, valant 6 florins, monnaie de Provence, et pour chaque maître ou quartenier 4 écus, valant 12 florins provençaux.

Ces diverses stipulations sont bonnes à recueillir; mais nous devons surtout faire remarquer : 1° la nationalité de ces gens de mer, qui viennent du fond de la Bretagne prendre du service sur les côtes de Provence; 2° le nombre considérable des matelots engagés; 3° la qualité du propriétaire du navire et celle du capitaine.

De tout cela il faut conclure que *la Loyse* n'était pas un simple navire marchand; et, si d'ailleurs on se rappelle ce que dit Philippe de Commynes du désir ardent qu'avait Charles VIII de prendre une revanche de sa triste campagne de 1495[1], on arrive sans beaucoup d'efforts à croire que l'armement de *la Loyse* était fait en vue d'une nouvelle expédition militaire en Italie.

Il nous paraît donc, ainsi que nous l'avons déjà dit, qu'il convient d'imprimer dans notre Bulletin les deux pièces que nous venons de vous faire connaître. Mais, tout en remerciant M. Albanès, nous lui reprocherons l'absence complète de notes et d'éclaircissements, toujours si nécessaires pour bien apprécier la valeur d'un document. Ce genre de travail est, en général, facile à ceux qui vivent sur les lieux où se sont accomplis les faits mentionnés dans les pièces communiquées, tandis qu'il est souvent difficile et quelquefois impossible à des étrangers. Nous espérons qu'à l'avenir M. Albanès nous enverra non-seulement de bons textes, mais qu'à ces textes il joindra de bonnes annotations.

LASCOUX,

Membre du Comité.

Un procès pour des droits seigneuriaux, au sujet d'une tête de poisson, en 1487.

In nomine Domini nostri Jhesu Christi. Amen. Anno Incarnationis ejusdem millesimo iiij^c lxxxvij, et die Veneris decima mensis Augusti, notum

[1] « Et si avoit son cueur tous jours de faire et acomplir le retour en Italie, et confessoit bien y avoir faict des faultes largement, et les comptoit : et luy sembloit que si une aultre fois il y povoit retourner et recouvrer ce qu'il avoit perdu, qu'il pourvoyeroit mieulx à la garde du pays qu'il n'avoit faict, par ce qu'il avoit armée de tous costez : et pensoit bien d'y pourveoir, pour recouvrer et remettre en son obeyssance le royaulme de Naples... » (*Mémoires de Commynes*, t. II, p. 586, édition de la Société de l'histoire de France.)

Digitized by Google

sit cunctis presentibus et futuris, quod existentes in loco de Oliolis, et in carreria publica, ante domum heredum quondam Olivarii Deyderii, in qua nobilis et generosus scutiffer Guiraudus de Symiana, dominus de Gorda, habitat, et Johannes Antelmi, castri de Sex Furnis, et altercantibus ipsis duobus, verbis, ad causam capitis cujusdam piscis *Imperatoris* appellati. eo quia ipse dominus de Gorda male contentum se exhibebat, quia ipse Johannes Antelmi, qui dictum piscem imperatorem venalem adduxerat ad dictum locum de Oliolis, totum dictum caput, ad dominos de Oliolis pertinens et spectans, in solidum, ut dicebat, tradiderat generoso domino Bertrando de Massilia, condomino de Oliolis, seu ejus clavario, cum medietas illius capitis pertineat et spectet ad ipsum dominum de Gorda, nomine sui patris condomini ipsius castri. Et post diversa verba ibidem habita, inter que ipse dominus de Gorda ipsum Johannem Antelmi requisivit, quatenus dicturus accederet uxori dicti nobilis Bertrandi de Massilia, quatenus medietatem ipsius capitis sibi traderet et mandare vellet; qui Antelmi accedere noluit; et post diversa verba super hoc ibidem habita, tandem ipse nobilis Guiraudus de Symiana, dominus de Gorda, ipsum Johannem Antelmi jussit de persona capi et incarcerari per nonnullos homines ibidem existentes, baiulos nundinarum nuncupatos. Et cum ipsi homines jam ipsum Johannem Antelmi cepissent, ipse Antelmi dixit viva voce: *Jeu mi appelli, et vos en demande instrument, mestre Honorat Paves, coma notari public.* Et deinde, ipsis baiulis dictis *de fiera* illum ducentibus, dixit ipse Antelmi iterato: *Jeu mi appelli davant mon juge competent.* De qua appellatione, ipse Johannes Antelmi requisivit me notarium infrascriptum, tanquam notarium publicum, ut sibi habeam facere publicum instrumentum. Et ibidem existens providus vir magister Alarius Dacheni, consindicus dicti castri de Oliolis, fuit protestatus de contraventione capitulorum dicti castri, cum ipse Antelmi sit possidens, et non debeat sic incarcerari. Et de predictis petiit equidem sibi fieri publicum instrumentum per me notarium subscriptum. Et hiis non obstantibus, dictum Johannem Antelmi duxerunt infra dictam domum habitationis dicti domini de Gorda. Actum Oliolis, in dicta carreria publica, presentibus... Et me Honorato Pavesij, notario, etc.

(Cartulaire d'Honoré Pavès, notaire à Toulon. — Archives départ. du Var, E. 463, fol. XXXV.)

Pour copie conforme :

J.-H. Albanès,

Docteur en théologie.

Comment on recrutait l'équipage d'un navire, à Toulon, en 1497.

Concordatio hominum pro navi *Loysa*, domini senescalli Bellicadri.

Anno Incarnationis Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo

Digitized by Google

sexto, et die vicesima quarta mensis Februarij, notum sit, etc., quod magister Johannes Henrici, loci de....., magister navigagii, Radulphus Robini del Illa de Breart, diocesis de Dolh, nobilis Normandus le Bigot, de Seint Brieu, Darianus le Duc, de Conquest, Marchus Salamonis, de Conquest, Olivarius le Sault, de Brest, Yvonus le Devic, de Cornoalha, Johannes le Drech, de Plemarc, Yvonus Nicholay, de Plemarc, Guillelmus Guilho, d'Yjourt, et Petrus Lorymet, loci d'Aurey, bona fide, etc., videlicet quilibet pro se ipso, promiserunt magnifico viro domino Renato Parentis, militi, vicecomiti Rotomagensi, capitaneo navis *Loyse,* ad magnificum et potentem dominum Stephanum de Best, cambellanum christianissimi domini nostri regis Francorum, et senescallum Bellicadri, pertinentis et spectantis, ibidem presenti, etc.; se ipsos providere ipsi domino vicecomiti et capitaneo, de summis et quantitatibus hominum sequentibus, bonorum et aptorum, et sufficientium ad navigandum, pro servicio ipsius navis *Loyse,* nunc infra portum Tholoni existentis, pro viagio nunc de proximo fiendo, qui homines bene et legaliter servient, neque navem ipsam relinquent, donec viagium sit completum. Et primo, dictus Johannes Henrici, magister navigagii, promisit providere de viginti hominibus, bonis et sufficientibus. Radulphus Robini promisit providere de aliis viginti. Nobilis Normant le Bigot providere promisit de decem hominibus. Darianus le Duc promisit providere de quindecim. Marchus Salamonis, etiam de quindecim. Olivarius le Sault, de decem. Yvonetus le Devyc, de decem. Johannes le Drech, de decem. Yvonus Nicholay, de decem. Guillelmus Guilho, de decem; et Petrus Lorymet, de viginti. Et promiserunt dicti magistri quartonerii, sive conestables, dictos homines, videlicet quilibet ipsorum suos, de quibus providere habent, presentare ipsi domino vicecomiti et capitaneo, seu alteri ab eo deputando, quotienscunque dictus dominus capitaneus illos habere voluerit, bonos et sufficientes ad navigationem, qui in dicto viagio servient bene et legaliter.

Et promisit dictus dominus vicecomes et capitaneus illos habere et tenere ad modum Britanie et Normandie, et eisdem facere expediri, pro quolibet homine, duo scuta regis, valentia florenos sex monete Provincialis, et pro quolibet ipsorum magistrorum, seu quartoneriorum, quatuor scuta regis, valentia florenos duodecim monete Provincie...

Actum Tholoni, in aula domus nobilis Petri Marini. T. Petrus Valserre, Johannes de Mari. Et ego Honoratus Pavesij, notarius.

(Protocole d'Honoré Pavès, notaire à Toulon. — Archives départ. du Var, E. 646, fol. 360).

Pour copie conforme :

J.-H. Albanès,

Docteur en théologie.

Digitized by Google

Rapport sur une Notice concernant le prieuré de Chevigny-Sainte-Foix.

Communication de M. d'Arbaumont, correspondant à Dijon.

M. d'Arbaumont adresse à M. le Ministre une courte notice, avec quelques documents à l'appui, sur le prieuré de Chevigny-Sainte-Foy, au diocèse de Langres, fondé, vers la fin du xie siècle, par l'abbaye de Conques, dans le domaine de Chevigné que lui donna le seigneur de Saulx, et réuni, en 1489, à la manse abbatiale de la Sainte-Chapelle de Dijon. Ces faits et ces dates sont les notions les plus importantes de l'histoire de ce prieuré. Les documents transcrits ou analysés par M. d'Arbaumont proviennent des extraits du cartulaire de l'abbaye de Conques, désigné sous le nom de *Liber mirabilis*, extraits adressés en 1546 par les religieux de Conques aux chanoines de la Sainte-Chapelle de Dijon, et conservés aujourd'hui aux archives du département de la Côte-d'Or. Le plus ancien acte est la donation même, faite au mois de juillet 1086 par Guy, comte de Saulx, à l'abbaye de Conques, de l'alleu de Chevigny. Les autres documents, au nombre de douze, concernent les intérêts communs du prieuré de Sainte-Foy et des seigneurs de Saulx. Ils pourraient être utilement consultés, ainsi que les commentaires qui les accompagnent, pour compléter et rectifier en quelques détails la généalogie de la maison de Saulx, publiée par dom Plancher.

Nous avons l'honneur de proposer au Comité d'adresser des remercîments à M. d'Arbaumont et de déposer sa *Notice sur le prieuré de Chevigny* dans ses archives.

L. de Mas-Latrie,

Membre du Comité.

Rapport sur une instruction relative aux obsèques de Charles VII.

Communication de M. Dupré, correspondant à Blois.

M. Dupré, en signalant au Comité, il y a quelques années, le nécrologe de l'abbaye de Pontlevoy, qui appartient à la Bibliothèque de Blois, indiquait en même temps d'une manière sommaire plusieurs des documents contenus dans ce manuscrit. Il nous communique aujourd'hui un nouveau document qui lui avait d'abord échappé, et qu'après un examen plus attentif il a découvert et jugé

Digitized by Google

digne d'intérêt. C'est une instruction relative aux obsèques du roi Charles VII, qui fut ajoutée au nécrologe du XIIe siècle, à l'époque de la mort de ce roi, arrivée le 22 juillet 1461. M. Dupré pense que c'est ce cérémonial que les religieux de Pontlevoy observèrent au service solennel qu'ils durent célébrer pour le repos de l'âme du roi défunt, auquel ils étaient redevables d'une faveur spéciale. En effet, ce prince, n'étant encore que dauphin, et passant un jour par Montrichard, leur avait permis de clore leurs bâtiments de murs et de fortifier leur abbaye, pour la préserver de l'invasion des Anglais : concession qui fut confirmée par lettres patentes du 3 avril 1422.

Le document transmis par M. Dupré est très-court. Il serait utilement inséré dans la *Revue des Sociétés savantes*. Il pourrait être curieux de comparer quelques-uns des détails contenus dans le nécrologe de l'abbaye de Pontlevoy avec ceux qui se trouvent dans les autres relations des funérailles de Charles VII, et notamment avec ceux que comprend le chapitre CLIII de la chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. D. de Beaucourt, lequel est intitulé : *Du trespassement du roy Charles, VIIme de ce nom.*

Nous proposerons également l'insertion, dans la *Revue*, de deux autres pièces de même nature, que M. Dupré a extraites des archives de Joursanvault (collection de la bibliothèque de Blois). Ce sont : 1° une quittance de fournitures achetées pour les obsèques du duc Charles d'Orléans, père de Louis XII, mort à Amboise le 4 janvier 1465, et pour le deuil de sa veuve; 2° une note constatant la distribution de gros drap faite, chaque année, aux pauvres de Blois, le jour du service anniversaire célébré en mémoire de ce prince.

L. Bellaguet,

Membre du Comité.

Cérémonial des obsèques du roi Charles VII.

Il y a quelques années, je signalai au Comité le nécrologe de l'abbaye de Pontlevoy, qui est heureusement échu à la bibliothèque de Blois. En même temps, j'indiquais sommairement le contenu de ce manuscrit précieux. Depuis, je l'ai examiné avec plus d'attention, et j'y ai découvert certains documents qui m'avaient échappé d'abord. Celui que je vais communiquer au Comité m'a

Digitized by Google

paru digne d'intérêt. Je devais d'ailleurs le faire connaître pour réparer une omission involontaire dans ma précédente analyse.

Il s'agit du cérémonial suivi aux obsèques du roi Charles VII. Cette instruction catégorique fut ajoutée au nécrologe du XIIe siècle, à l'époque de la mort de ce roi, arrivée en 1461. L'écriture du XVe siècle ne laisse aucun doute sur la date d'une insertion évidemment postérieure au corps de l'ouvrage.

Voici le texte même de l'*ordo* en question :

C'est la forme et la manière, après le trespas du roy, comment il se doibt porter en litière, pour porter au lieu où il a esleu sa sépulture.

Premièrement, convient avoir une litière portée par certains officiers royaulx, et doibt estre en la dite litière une forme et semblance du roy, couchée en lit en grands draps, la forme toute vestue en forme de homme comme roy, c'est assavoir vestu d'ung pourpoinct, tunique et dalmatique de drap d'or à fleurs de lys, manteau dessus de drap d'or fourré d'armines, fermé dessus l'espaule d'ung bouton de *surpliz*[1], tenant en sa main dextre ung grant sceptre et en la main senestre une main de justice, avecques anneaulx ès dites mains, en sa teste une couronne, les sandalles et chausses semblables aux dits vestemens, avecques soliers de mesme, couverte la dite litière de drap d'or pendant de tous costez de la dite litière, vers la teste du dit roy, à deux orillères de velour vermeil à quatre houpes de perles; auprès de la dite litière, deux lampiers d'or, pleins de cire, ardans continuellement jusques après la sépulture; une croix, ung benoistier et deux assencires d'or; et, pour couvrir la dite litière, ung ciel de drap d'or à quatre lances; et, après la sépulture du dit roy, est couverte la place d'ung drap d'azur à fleurs de lys à une croix blanche de veloux.

L'an mil quatre cens sexante et ung, trespassa le roy Charles 7 de ce nom, au chastel de *Meung*[2], le jour de la Magdeleine[3]. Dieu, par sa grace, doint le repoux à son ame! Amen.

Tel fut probablement le cérémonial que les religieux de Pontlevoy observèrent au service solennel qu'ils eurent à célébrer pour le repos de l'âme du roi défunt. Ils devaient bien cet honneur à la

[1] Je lis ainsi l'abréviation *spliz*. Autrefois, ce mot n'avait pas seulement l'acception toute spéciale que nous lui donnons. Outre le vêtement ecclésiastique de dessus (*superpellicium*), il servait aussi à désigner la chemise, vêtement intérieur, posé sur la peau; on l'employait alors comme synonyme d'*indusium*. (Voir le *Glossaire* de Du Cange.)

[2] Mehun-sur-Yèvres en Berry.

[3] Le 22 juillet.

Digitized by Google

mémoire de Charles VII. Ce prince, n'étant encore que dauphin et passant, un jour, par Montrichard, leur avait permis de clore leurs bâtiments de murs et de fortifier leur monastère pour le préserver de l'invasion anglaise; ils ne l'oublièrent pas[1].

Nous avons un récit détaillé des funérailles de Charles VII et de son royal convoi depuis Mehun-sur-Yèvres jusqu'à la nécropole de Saint-Denis. Mathieu de Coucy ne nous laisse rien ignorer de cette longue et imposante procession[2]. Nous voyons, par exemple, que l'on y porta solennellement la figure du roi, couchée sur un lit de parade et habillée à peu près comme la statue décrite dans le nécrologe de Pontlevoy. L'histoire de Charles VII, attribuée à tort au poëte Alain Chartier, contient le même detail d'ornementation[3].

Le docte historien de l'abbaye de Saint-Denis s'exprime en termes analogues. Nous transcrivons ce passage, comme pouvant servir d'explication au document inédit qui précède; car les deux cérémoniaux offrent des points de ressemblance très-visibles.

«On dressa, dit Félibien, *le lit de l'effigie;* c'était la figure du roi au naturel; elle le représentoit couché, un bonnet sur sa teste, avec la couronne royale au dessus, vestu d'une tunique et d'un manteau royal fourré d'hermines, ayant des gants en ses mains et tenant dans l'une la main de justice et le sceptre dans l'autre. Cette figure fut posée sur un charriot suspendu, couvert d'un grand poesle de velours noir, croisé de satin blanc, aux armes de France. Pour le cercueil, on le mit dans une litière, couvert d'un drap d'or. On transporta ainsi l'un et l'autre, c'est-à-dire le corps et l'effigie de Charles VII, de Mehun à Paris[4].»

Le recueil des historiens de Charles VIII, publié par Denis Godefroy, nous a conservé *in extenso* le programme des magnifiques funérailles de ce prince[5]. Il y a encore beaucoup d'analogie entre certaines parties de ce grave cérémonial et l'*ordo* monastique de Pontlevoy. Ainsi, lorsque le convoi de Charles VIII fut arrivé à Paris, en l'é-

[1] Lettres patentes du 3 avril 1422, rapportées dans l'histoire manuscrite de l'abbaye, de dom Chazal, et visées dans le *Gallia christiana*, t. VIII, col. 1386.

[2] Recueil des historiens de Charles VII, publié par Denys Godefroy. (Paris, 1661, de l'Imprimerie royale, in-f°, p. 732 et suiv.)

[3] Édition de 1617, in-4°, p. 251. — Ces chroniques paraissent être plutôt de Jacques Le Bouvier, hérault d'armes, dit *Berry*. (*Bibliothèque historique du père Lelong*, t. II, p. 192.)

[4] *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, p. 357.

[5] Édition de l'Imprimerie royale, 1684, in-f°, p. 747 et suiv.

Digitized by Google

glise Notre-Dame-des-Champs, où la dernière station devait avoir lieu, on disposa au-dessus du *tahus* (cercueil) une plate-forme en bois, sur laquelle on plaça une statue couchée, à découvert. Le revêtement du lit de parade et l'habillement de l'image royale, tels que les décrit cette ordonnance (p. 751 et 752), sont exactement conformes aux prescriptions du nécrologe de Pontlevoy. Il ne faut pas s'en étonner; car les maisons religieuses s'efforçaient d'imiter, dans leurs églises abbatiales, les cérémonies usitées pour les obsèques des rois et des princes. La page inconnue que nous venons de produire offre une preuve sensible de cette pieuse émulation.

Renseignements sur les obsèques de Charles d'Orléans, père de Louis XII.

Ce prince mourut à Amboise, le 4 janvier 1465; son corps fut aussitôt ramené à Blois et provisoirement déposé dans une chapelle de l'église collégiale de Saint-Sauveur, située auprès du château. Nous empruntons aux archives *Joursanvault* (collection de la bibliothèque de Blois), deux pièces concernant ces premières funérailles.

1° Quittance de fournitures achetées pour les obsèques du duc Charles et pour le deuil de sa veuve.

Je Michel Boudet, l'aisné, marchant demourant à Blois, confesse avoir receu de maistre Macé Guernadon, conseiller et trésorier de feu monseigneur le duc d'Orléans, que Dieu absoille, la somme de cinquante six livres cinq sols sept deniers maille tournois, pour les causes et parties qui s'ensuivent, par moy baillées et livrées pour raison de l'obsèque du dit feu monseigneur; c'est assavoir : pour sept cens or fin de Paris baillez, par le commandement de monsieur *le général*[1], à Pietre André, paintre, pour mectre et employer en la painture de la cotte d'armes, estandart et bannière estant à présent sur le corps du dit feu Monseigneur, en l'église de Saint Sauveur de Blois, au pris de 30 sols tournois le cent, valent 10 livres 10 sols tournois; pour six cens d'argent, pour emploier comme dessus, 40 sols tournois; pour une aulne et demie de bougran illec employez, 8 sols 9 deniers tournois; pour sept aulnes et demie de toille d'atour baillez à mon dit sieur le général, pour le veufvage de madame la duchesse, au prix de 8 sols 6 deniers tournois pour l'aulne, valent 6 l. 11 s. 3 d. tournois; pour une pièce d'autre toille fine contenant 14 aulnes, pour le dit veufvage, baillez au dit général, à 30 solz l'aulne, valent 21 l. t°; pour une aultre pièce de toille contenant

[1] Directeur général des finances du comte de Blois.

Digitized by Google

10 aulnes trois quarts, pour la dite cause, à 27 s. 6 d. l'aulne, valent 14 l. 15 sols 7 d. obole; et pour l'empirance[1] de six pièces de bougran, par moy prestez pour tendre en l'église Saint Sauveur pour le fait du dit obsèque, 20 s. t°. Toutes lesquelles parties se montent à la dite première somme de 56 livres 5 sous 7 deniers obole tournois. De laquelle somme je me tiens pour content et bien paié, et en quicte mon dit sieur, son dit trésorier et tous aultres; tesmoing mon seing manuel cy mis, le 11e jour de janvier, l'an mil quatre cens soixante et quatre[2]. *J. M. Boudet.*

(Original sur parchemin.)

2° Distribution de gros drap aux pauvres.

Il est deu à Guillaume Phelipeaux, marchant drapier demourant à Blois, la somme de vingt sept livres vingt souls huit deniers tournois, pour trente deux aulnes et demye de bureau, au pris de 16 s. 8 den. tournois l'aulne, lequel a esté donné et distribué à huit pauvres, le jour de l'obit que on fait le service pour feu Monseigneur, que Dieu absoille, père de Monseigneur qui à présent est[3], ainsi qu'il est de coustume de faire tous les ans, le 4e jour de janvier. Fait le 8e jour du dit mois de janvier 1494. *G. Doulcet*[4].

(Original sur papier.)

Ce service anniversaire était célébré dans l'église de Saint-Sauveur, où le corps de Charles d'Orléans reposa jusqu'au mois de février 1505. A cette époque, Louis XII le fit transporter à Paris, dans la chapelle des Célestins, où Louis d'Orléans, père de Charles, et les autres membres de la même famille avaient leur sépulture. Félibien nous a conservé la description authentique de ces secondes obsèques, dignes du noble défunt[5]. Dans le convoi figuraient, avec honneur, vingt-quatre habitants de Blois, porteurs de torches aux armes de la ville; dernier hommage rendu à la mémoire d'un excellent prince, qui avait laissé dans notre pays des souvenirs vraiment populaires!

A. Dupré,

Bibliothécaire de la ville de Blois.

[1] L'usure.

[2] 1465 en nouveau style.

[3] Louis, duc d'Orléans, roi en 1498.

[4] Ce G. Doulcet, signataire du présent certificat, était conseiller-maître à la chambre des comptes de Blois.

[5] *Histoire de Paris*, t. II, p. 904.

Digitized by Google

Rapport sur d'anciennes poésies religieuses en dialecte liégeois.

Communication de M. H. Beaune.

M. H. Beaune, avocat général à la cour d'appel de Dijon[1] et correspondant du Ministère, a fait, dans une collection privée, une trouvaille dont il rend compte en ces termes : «Parmi les manuscrits conservés dans la bibliothèque du château de Grosbois (Côte-d'Or) se trouve une *paire d'heures* sur vélin, illustrée de miniatures, de lettres ornées, de vignettes, et datant vraisemblablement du XIVe siècle. Le volume compte 243 feuillets. Il est précédé d'un calendrier et de huit grandes miniatures à fond d'or accompagnées en regard de pièces de vers, ou du moins de lignes rimées, qui sont des prières ou des invocations à Dieu et à la sainte Vierge... Je les ai transcrites avec le soin le plus scrupuleux, respectant jusqu'à la disposition matérielle du texte et laissant l'interprétation des mots ou de la pensée aux membres du Comité.. .. Je n'ajouterai qu'un mot, c'est que ces heures, qui évidemment sont étrangères par leur origine à la Bourgogne, ont longtemps appartenu à la famille Millière, qui a fourni des maîtres à la chambre des comptes de Dijon et des conseillers au parlement de cette ville aux XVIe et XVIIe siècles. Les gardes du manuscrit sont même couvertes de mentions ou d'annotations relatives à la vie intérieure de cette famille. Elles ont ensuite passé entre les mains de la famille Quarré de Quintin et d'Aligny, qui a donné de nombreux magistrats à la même cour souveraine aux XVIIe et XVIIIe siècles.»

Les huit pièces copiées par M. Beaune sont bien en vers, et en vers de douze syllabes, sauf la troisième qui est en décasyllabes; la première et la sixième ont 30 vers, les six autres 24, soit en tout 204 vers. Ce sont, comme le dit notre zélé correspondant, des invocations à Dieu et à la Vierge; mais il est à propos d'ajouter que ces prières se suivent dans un ordre qui est celui de l'histoire du Christ. La première est adressée à la Vierge, considérée comme mère du Sauveur; les autres ont respectivement pour objet la nativité (II), la présentation au Temple (III), l'entrée à Jérusalem (IV), la cène (V), la flagellation (VI), le crucifiement et la mise au sépulcre (VII), la résurrection (VIII). Ces prières ont été composées

[1] Nommé procureur général à Alger, le 24 février 1874.

Digitized by Google

pour l'usage d'une femme. Cela est surabondamment prouvé par I, 7 : *Otroie a tue* ANCELE; I, 30 : *Ke tez fiz moi conoisse* A FILLE ET A AMIE; IV, 21 : *Doneis moi, vostre* ANCELLE..., etc. Le livre d'heures lui-même, au commencement duquel ces poésies sont inscrites, a donc été composé pour l'usage de quelque riche dame. Il n'y a pas de doute non plus, quoique M. Beaune ne le dise pas, que les grandes miniatures peintes en face de chaque pièce soient dans un rapport étroit avec les pièces elles-mêmes. Cela serait probable *à priori*, alors même que le texte n'en porterait pas témoignage [1].

Ces pièces sont intéressantes par leur origine, qui peut, comme on va le voir, être déterminée avec certitude.

Il y a à la Bibliothèque nationale, sous le numéro 1077 du fonds latin, un psautier, suivi de diverses hymnes et prières, qui contient, en ses premiers feuillets, comme le manuscrit du château de Grosbois, un calendrier et un certain nombre de pièces de vers. Ces poésies sont au nombre de sept, et cinq d'entre elles sont les mêmes, sauf quelques variantes, que celles dont M. Beaune nous envoie la copie. Les deux autres ont le même sujet, sinon la même teneur, que les pièces II et VII du manuscrit de Grosbois. L'ordre n'est pas tout à fait le même : dans le manuscrit de Paris, la pièce sur l'entrée à Jérusalem (IV) vient avant celle sur la présentation au Temple (III), et la pièce sur la flagellation (VI) vient avant celle qui a trait à la cène (V). On voit qu'il y a transposition de la part du manuscrit de Paris.

Il y a bien des années que les prières versifiées du manuscrit 1077 ont attiré mon attention, à cause du dialecte un peu étrange dans lequel elles sont écrites. Je les signalai autrefois à un jeune philologue allemand, qui étudiait alors à Paris, M. le Dr Schirmer, et je l'engageai à les publier. M. Schirmer les publia en effet, et d'une façon généralement fort satisfaisante, dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, t. XXXVII, p. 321-8 (1865). Ni lui ni moi ne savions alors de quel dialecte ces pièces présentaient les caractères. Mais, depuis, M. L. Delisle, examinant attentivement le calendrier qui se trouve en tête de ce manuscrit, y remarqua les noms de divers saints liégeois, et acquit ainsi la conviction, dont il a bien voulu me faire part, que ce psautier avait été fait dans le diocèse de Liége. Je suis porté à croire que cette conclusion est également ap-

[1] Voy. IV, 19-20; VI, 2; VII, 22.

Digitized by Google

plicable au manuscrit du château de Grosbois, qui doit être, non pas précisément un livre d'heures, mais, comme le manuscrit de Paris, un psautier; et je ne puis qu'engager M. Beaune à vérifier si dans le calendrier de Grosbois on ne voit pas figurer, comme dans le calendrier du manuscrit 1077, certains saints wallons ou flamands, tels que saint Vaast et saint Mengold en février, saint Ursmar et la translation de saint Lambert en avril, saint Servais en mai, saints Gondulphe et Monulphe, sainte Monegonde en juillet, saint Hubert en novembre.

Si, comme je n'en doute guère, le manuscrit de Grosbois a la même origine que le manuscrit 1077, il appartient à une série dans laquelle on peut encore faire rentrer un troisième psautier vendu a Paris en 1867, et qui ne m'est connu que par la description du catalogue de vente[1]. Ce catalogue attribue, par suite d'une erreur qu'il est inutile de discuter, la confection du manuscrit à l'année 1155 ou 1160. Mais, si le rédacteur du catalogue s'est trompé d'au moins un siècle quant à la date, il nous fournit de sûrs renseignements quant au lieu d'origine :

« Le psautier et les heures ont été exécutés pour l'usage de l'église de Liége : le calendrier en fournit la preuve. On y lit les noms des saints Remacle, Servais, Mondolf, évêque de Maestricht; de saint Lambert, évêque de Maestricht et patron de Liége, avec la fête de sa translation; de saint Hubert, dernier évêque de Maestricht et premier évêque de Liége; de plusieurs saints et saintes honorés en Belgique. De plus, on sait que la cathédrale de Liége est sous l'invocation de sainte Marie et de saint Lambert; et l'on trouve après les litanies cette prière significative : *Ut clerum et plebem sancte Marie sanctique Lambert martyris conservare digneris, te oro Deus.* »

Le catalogue nous fait encore savoir que « sur le recto de la troisième miniature on lit une curieuse pièce de vers en *romant*, dont voici les premiers :

Uns faisselet de myre est mes amis a moi,
Cui semblance en dolor tratier en presen voi;
Mes amis done moi tel myrre en moi comprendre
Ke puisse dignement et plorer et complandre, etc. »

Or tel est le début de la sixième des pièces qui nous sont commu-

[1] *Notice d'un manuscrit du XIIe siècle et de quelques livres anciens*, dont la vente aura lieu le lundi 11 mars 1867.... Paris, Labitte. 16 pages. Ce manuscrit a atteint le prix de 755 francs.

Digitized by Google

niquées par M. Beaune. Voilà donc trois manuscrits qui appartiennent à la même famille, et qui se retrouvent en des lieux divers, hors du pays qui est leur commune origine. Je suis persuadé qu'on trouverait en Belgique d'autres exemplaires du psautier accompagné de ces mêmes poésies liégeoises.

Elles sont liégeoises en effet, quoique les formes dialectales ne soient pas également conservées dans la copie du château de Grosbois et dans celle de notre grande Bibliothèque. Cette dernière, vraisemblablement la plus ancienne des deux, est aussi la plus caractérisée comme dialecte. Je ne veux pas, à l'occasion d'un texte isolé, entreprendre ici une dissertation sur le dialecte de Liége, mais du moins je crois utile de mettre au jour ce texte, et j'ai conséquemment l'honneur de proposer au Comité l'impression des poésies communiquées par M. Beaune. Je propose d'y joindre le texte correspondant du manuscrit de Paris, qui, ayant été publié dans un recueil allemand, comme je l'ai dit précédemment, est assurément peu connu et peu accessible. J'ai, à cette intention, préparé pour l'impression le texte de M. Beaune, y corrigeant diverses fautes de lecture, et y plaçant la ponctuation nécessaire.

Il me reste à indiquer, et je le ferai très-sommairement, quelques-uns des caractères du dialecte liégeois, tels qu'on les peut observer dans les deux textes de nos prières. En somme, le dialecte liégeois a peu de caractères qui lui soient absolument propres : ce qu'il a de plus saillant, c'est qu'il réunit en soi un certain nombre des caractères du lorrain et du picard, mais il se rattache plutôt au premier qu'au second. Comme traits propres, les faits que je remarque dans les pièces communiquées par M. Beaune sont :

La réduction à *i* de *ie* tonique, dans *derire* (derrière), IV, 13, *tratir* (anc. fr. *traitier*), VI, 14, fait dont les textes liégeois offrent de nombreux exemples. Ainsi dans la Geste de Liége [1] : *volontir*, liv. I, v. 3273, *princhir*, *richir*, *destrir*, *etc.*, passim. L'effacement de l'*e* en ce cas était si complet, que la Geste de Liége fait rimer (p. ex. liv. I, tirade LV) *arire* (arrière), *chire* (chiere) avec *empire*, *sire*, *etc.*

La mutation d'*el* tonique en *eal*, dans *columbeal*, *angeal* (anc. fr.

[1] Dans la *Collection des Chroniques belges*, à l'appendice du *Myreur des histoirs* de Jean d'Outremeuse : le premier livre dans les tomes I et II (Bruxelles, 1864 et 1869); le second livre dans le t. V (1867). Je cite la Geste de Liége de préférence à la chronique de Jean d'Outremeuse, parce que, les vers étant numérotés, les citations sont plus faciles à retrouver.

Digitized by Google

colombel, *agnel*), III, 13, 14. Ainsi dans la Geste de Liége : *casteal*, liv. I, v. 108, 170; *reveal*, v. 626; *preal*, v. 631, etc.

Le passage à *o* d'*e* (originairement *i* latin) suivi d'un *m* et placé avant la tonique : *promier*, *promir*, V, 2. Même forme dans la Geste de Liége précitée, liv. I, v. 80, 169, etc.

La mutation d'*e* suivi de *st* en *a* dans *astoit*, III, 9, V, 11; cette forme est constante dans la Geste aussi bien que chez Jean d'Outremeuse.

L'intercalation d'un *n* entre *e* et *sp*, *sc*, dans *ensprendemens*, I, 5; *enspée*, VII, 15; *enspirs*, texte de Paris, I, 1; *enscriture*, ibid. I, 18. Nous avons des exemples assez analogues dans la Geste de Liége; le mot *eglise* (anc. fr. *esglise*) y est toujours écrit *englize* ou *engliere*, liv. II, v. 76, 84, 153, etc.; de même *ajunstie* (*ajustée*), v. 290, *enbahis* (*esbahis*), 26, etc.

Les troisièmes personnes en *arent*, dans les prétérits de la première conjugaison : *anunczarent*, II, 1; *baptizarent*, VIII, 18. Cela est constant dans les textes wallons.

L'emploi de *lh* pour marquer le son de l'*l* mouillée, tout comme en provençal et en portugais : ainsi *conselh*, *defalhe*, I, 17; *orguelh*, I, 26; les exemples sont encore plus fréquents dans le texte de Paris. Cette orthographe est constante dans les textes liégeois. Elle a persisté dans les pays wallons jusqu'à la fin du xve siècle au moins.

Je me borne à ces indications. Il ne saurait y avoir place dans ce rapport pour une dissertation sur le dialecte du pays de Liége. Je ne puis cependant me dispenser, en terminant, d'appeler l'attention des romanistes sur ce dialecte et sur sa littérature. Il y a là un sujet d'études plus fécond qu'il ne paraît. Plusieurs manuscrits importants, dont la provenance n'a pas été suffisamment recherchée, me paraissent devoir être attribués aux pays wallons. De ce nombre me paraît être le manuscrit Canonici misc. 74 de la Bodléienne, où j'ai cru autrefois reconnaître le dialecte du nord de la Bourgogne [1]. Et peut-être on pourrait en dire autant de la traduction des sermons de saint Bernard et de celle de divers ouvrages de saint Grégoire, textes qui ont été attribués à la Bourgogne en un temps où l'étude de notre ancienne langue était loin d'être établie sur ses vrais fondements [2].

PAUL MEYER,

Membre du Comité.

[1] *Archives des missions*, 2e série, V, 153 (tiré à part, p. 149).

[2] Le Roux de Lincy, introduction aux *Livres des Rois*, p. CXXVI, CXXXIV.

Digitized by Google

I.

O vierge de droiture ki de Jessé eissis,
Ki la flor engenras sor cui li sains Espirs
Reposat plainement, si con dist Ysaies,
4 Et enco sens parti par don de set parties;
Racine de Jessé, ensprendemens d'amors,
Flors esliz de casteit, dame digne d'onor,
Otroie a tue ancele savorer le savoir
8 De cet saintisme fruit dont tu portas la flor.
Le cuer a tue ancele enspren de la chaloir
Ki desent par set grasces et de par son ardoir,
Ke la flor de casteit ne puist en moi marchir
12 Ne la flamme d'amor karitable alentir.
Mon estre et mon penser, mon vivre et mon parler
Puist l'espir de science ensengnier et donter;
Et cix de pieteis raemplisse mon cuer
16 Por ramembrer tes vertus et de nuit et de jor.
Li espirs de conselh ne moi defalhe mie
K'al conselh d'Escriture puisse aturner ma vie.
Force en après m'otroi d'esteir al detement
20 Ke dire ou lire orai prestres et sage gent.
El palais de mon cuer par l'espir de savoir
Fai sentir cum est duz li savoir toi savoir.
Si moi garde partot l'espirs d'entendement.
24 Ke ne chai en error par dis de male gent.
Le cremur alsiment si loal ferme en moi
Ki en chace l'orguelh et de pechiet la loi
Flors de totes vertus, maison del saint Espir,
28 De l'arbre de te grasces moi degnes repartir,
K'en cest sicle present si florisse ma vie
Ke tez fiz moi conoisse a fille et a amie.

Amen.

1. Ce vers et le suivant sont simplement assonants; d'autres sont dans le même cas, par ex. III, 1-2. — *4*. Le premier hémistiche n'a pas de sens; cf. ci-après la leçon du ms. lat. 1077 (*B*). — 16. *ramembrer* est trop long, cf. *B;* en revanche *te*, dans *B*, semble fautif; cependant cf. LE *mues bestes*, II, 5, et au v. 9 de la pièce correspondante du ms. 1077, *tos* LE *sages*, *se bras*, III, 8, etc. C'est peut-être un caractère du dialecte. — 23-*4*. Meilleur que *B*.

Manuscrit latin 1077, fol. 9. — O verge de droiture ki de Jessé eissis, — Ki la flur engendras sor cui li sains Enspirs — Reposat plainemen, si com dist Ysaies,— (4) Et en toi s'enspandi par don de set parties; — Racine de Jessé, ensprendemen

Digitized by Google

d'amur, — Flurs et lis de casté, dame digne d'amur (*sic*), — Ot roi a time (*sic*) ancelle savorer le sawr (savur) — (8) De cel saintime fruit don tu portas la flur — Le cur de tun ancelle enspren de la chalur — Ki descent par set grasces et de par sue ardur — Ke la flur de casté ne puist en moi marchir. — (12) Ne la flame d'amur caritaule alentir. — Mon estre et mon penser, mon vivre et mon parler — Puist li spirs de science ensenhir et donteir; — Et cilh de pieté rasmplisse mon cuer — (16) Par (*sic*) membreir te vertus et de jor et de nuit. — *Spc consilii* ne moi defalhe mie, — C'al conselh d'Enscriture puisse aturner ma vie; — Force en après m'otroi d'ester al detemen — (20) Ke dire et lire orai prestes et sage gen. — El palais de mon cur par l'espir de savoir — Fai sentir cum est dues li savoir toi savoir. — Si moi garde partot li enspir mon Senhor — (24) Ke mi arme et me cors ne chai[ent] en error. — La cremor alsimen si loial ferme en moi — Ki en chace l'orguelh et de pechié la loi. — Flors de toutes vertus, maison del sent Enspir. (28) De l'arbre de te grasces moi denges repartir — K'en cest sicle presen si florisse ma vie — Ke tes fis moi conoisse a filhe et a amie.

II.

Sire Deus cui naiscence li prophete anunczarent,
Et li angle a pastors joaument la nunczarent,
To droit en Bethleem maintenant en alerent,
4 Gisant enz en la crepe humlement toi trovarent,
Entre le mues bestes toi trovarent gisant,
Envelopeit en draz en guise d'on enfant;
Les ensenges de l' angle trovarent maintenant :
8 Lors s'entornarent baut et liet et joant;
La vostre duce mere humlement i gisoit;
Et Joseph li vilhas bonement la gardoit;
De vostre povreteit formement soi complaindoit;
12 Ke Deus estiez et hom nekedent bien savoit;
Hautisme Deus, beas sire, par vo saintisme non
Si en la sainte Virgene presis carnation
Por nos a rachater de la mains a felons
16 Ke n'aleisiens, bea sire, en ifer le parfon :
Si voirement, pius sires, ke nos ici creons
K'al tier jor suscitastes de mor sain Lazaron,
Marie Magdalene fesistes vrai pardon,
20 Cant lavat les vos piez en la maison Simon,
Defen moi et les miens de honte et de prison,
Ke ne puissent gaber nostre anemi felon;
Je meïmes aie, sire, vraie confession
24 Anchois ke m'arme parte de cest sicle ou nos sons.

1-4. Ces quatre vers ne sont pas, comme on pourrait le croire, sur la même rime: les deux premiers sont originairement en *ierent* (l'*i* étant amené par le *e* spirant).

Digitized by Google

et les deux autres en *erent*. — 8. Vers trop court : suppléez [*il*] après *s'entornarent*? — 17. *ici*, corr. *ice*. — 23. Corr. *sire*, *aie*.

A cette pièce correspond celle-ci dans le manuscrit 1077, fol. 10 : Pius Deus omnipotens ki ha sies et lon vois, — Ki jusk'a fin de terre apparustes a rois — Can cel' enstoile virent en Orient to droit — (4) Ki la vostre naiscence finemen demostroit, — Et neis astoit en terre ki tos no saveroit, — De son precios sanc s'en nes ne remanoit; — En Iherusalem vinrent a Herode le roi — (8) Ki de vostre venue astoit en grant effroi, — Ilh manda tos le sages et si lor demandoit — Ke disoit l'Enscriture u Jhesus naisteroit; — Et cilh li respondirent : « En Bethleem to droit. » (12) Ce dient li prophete ke ilh la naisteroit. — Atan li troi roi d'Erode soi turnarent — Et droit ver Bethleem lor chemin arotarent; — Offrande de ha pris awek eas aportarent, — (16) Or et encens et myrre bonement vo doneren[t]. — Le roi, la deïté, l'amor signefiarent — De celle mor ke Giu moi donarent — Cant en la sainte crois vos cors aficharent; — (20) Si voiremen, bea Deus, ke c'est voirs et jel croi — Mon cors et la moi' arme gardeis en bone foi, — K'en après ceste vie puisse venir a toi.

III.

Bea sire Deus, ki, après vo naiscence
Quarante jors, fustes offers el temple
Es mains de Symeon le prudome chenu
4 Ki en vilhece main jor t'out attendu,
Car le respons de tue part avoit
Ke ilh la mort a nul jor ne voroit
Jusk'a cel'ore ke [ilh] t'auroiit tenut
8 Et en se bras acolé et sentut ;
Anne meïsme (iasto) la prophete i astoit,
Ki en continence par main jor t'attendoit;
Offrande, sire, vostre mere i portat,
12 Ke vos del temple, car c'est drois, rachata,
Dous turterelles et dous columbeal,
Dont si fu povres, car n'avoit nul angeal;
La chanta, sire, Symeon la chanson
16 Ki mut ert bele et si avoit bel son;
Ilh le chanta li prudome, si l'escrit,
Si le savons parmi lui, car ilh dist :
« Or laissiés tu, sire, ton serf en pais;
20 « Je t'ai veü, vivre ne quier ja mais; »
Or te prie je par ta misericorde
Ki enver toi n'ai[e] nule descorde
A icel jor kant deverai finer,
24 Ce nos otroie ki saint fin doit regner.

3. Trop long dans les deux manuscrits; corr. *Par Symeon*? — 4. Trop long dans *B*. — 9. Ce *iasto*, que j'enferme entre ( ), vient de ce que le copiste s'était trop pressé

Digitized by Google

d'écrire la fin du vers. — 12. *c'est*, la bonne leçon est celle de *B*. — 13. La bonne leçon paraît être celle de *B*, mais pourtant *de* oblige de donner l's à *columbel*, ce qui fausse la rime. — 24. *saint*, cf. *B*.

Manuscrit latin 1077, fol. 12. — Bea sire Deus ki, après ta naiscence — Quarante jors, fustes offers a temple — El main de Symeon le prodome chens — (4) Ki en sa vielhece main jor t'out atendu, — Car le respon de toe part avoit — Ke ilh la mort a nul jor ne veroit — Jusk'a cele hoire ke ilh t'avoit tenut — (8) Et en se bras acoleit et sentut; — Anne meime la prophete i astoit — K'en continence en main jor t'atenduit; — Offrande, sire, vostre mere i porta, — (12) Ke vos del temple, car c'ert drois, rachata, — Dois turterelles u de dois colembeas; — Don fut de povre car n'avoit nul anheal; — La chanta, sire, Symeon la chanchos — (16) Ki mut ert belle et si avoit bel son; — Ilh le chanta li prodom, si l'escrist, — Si le savons parmi lui, car ilh dist : — «Or[e] lais tu sire, ton serf en pais; — (20) Je t'ai veü, vivre ne quier ja mais.» — Or te proi ge par ta misericorde — Ke enver toi n'ai[e] nule descorde — A icel jor can deverai finer, — (24) Ce me otroi ki sen fin deis regneir.

IV.

Deus sire ki en Iherusalem venis a passion,
Et chevau[cha]ste[s] l'asne, ice nos aprent on,
Vos i venistes, sire, ce fut voirs, humlement,
4 Et i fustes loés de trestote la gent;
«Osanna! li nos rois, bin soi[e]s tu venans!»
Et ensi fu parfaite la loenge as enfans :
Li un jetarent flor, li autre vestimens,
8 Et li alcant sternirent tresto le pavement
La videmes venir, fors rois omnipotenz;
Joaument vos receurent can venistes laenz;
Et li vostre disciple vos i vinrent siwant :
12 Sor la beste u seïstes misent lor vestimens;
Et le gens aloent et derire et devant,
«Osanna! fiz David, bien sois tu venans!»
Duz Deus, si com c'est voir ke nos ici disons,
16 Sain Daniel jetastes de la fosse a lions,
Sainte Susanne ostastes de la perdition,
Et Jonas jetastes del ventre del peisson;
Et ceste vostre ymagene ke nos ici veons,
20 Ramembrer les nos fais, si com nos creons,
Doneis moi, vostre ancelle, pure confession
Et de tos me pechiés vrai[e] remission,
Ki saint Piere l'apostles donastes le pardon
24 De ce k'ilh vos renoat por paür des felons.

1. Trop long dans les deux mss. — 9. *videmes*, ainsi transcrit par notre correspondant, doit probablement se lire *u deviés* (cf. *B*). Toutefois cette leçon donne au

Digitized by Google

vers une syllabe de trop, à moins de contracter *deviés* en deux syllabes, ce qui semble peu légitime. Cependant cf. *estiez*, VII, 19. — 13. Le vers est faux, à moins de faire compter la finale d'*aloent*; cf. V, 5, VIII, 17-8. — 20. La bonne leçon est celle de *B*, où *le* est pour *les*.

Manuscrit latin 1077, fol. 11. — Deus sire ki en Jherusalem venis a passion, — Et chevachastes l'aine (*sic*), ce nos aprent on, — Vos i venistes, sires, c'est voirs, humlemen, — (4) Et si fuistes loez de trestote le gen; — «Osanna! li no roi, bin soi[es] tu venans!» — Ensi fu parfaite la loenge as enfans: — Li un jetarent flur, li atre vestimens, — (8) Et li acan sternirent tresto le pavemen — La u deviés venir, fors rois omnipotens; — Joamen vo rechurent can venistes laens, — Et li vostre desciple vos i vinren siwant: — (12) Sor la beste u sesistes misent lor vestimens; — Et li atre aloent et derire et devant. — «Ozanna, fis David!» li aloent criant: — Du Deus, si con c'est voirs ke nos ici disons, — (16) Sain Daniel jetastes delle fosse a lions, — Sainte Susanne ostastes de la perdition, — Et si getas Jonas del ventre del peisson; — Et ceste vostre ymagene ke nos ici veons — (20) Ramembre le vos fais, si ke nos le creons, — Doneis moi, vostre ancelle, piwe confession — Et de tos no pechiés vrai[e] remission, — Ki sain Pire l'apostle donastes le pardon — (24) Cant ilh vos renoat por paür de felons.

V.

Ave Deus, bea sire, ki le monde formas,
Adam le promier pere de la terre creas;
Cant Jesus a la cene ces apostles apelas,
4 K'ert a venir de toi bonement lor nunczas,
Et ke tuit voilassent sovent lor chastias;
Et saint Johan l'apostle sor ton piz reposas:
Ce fut voirs, bea Deus sire, plus des autre[s] l'amas;
8 Don si presi[s] le pain si los saintefia,
Puis le brisas en pieces, [et] si lor devisas;
Judas le traïtor meïmes en donas;
Ke ch'astoit li tiens cor très bien le demonstras
12 Ki por nos fu vendus a la gens Kaïfas;
Puis presis le tuaile, entor toi le fermas,
Presis l'aiwe el bacin, tos lor piez les lavas
Signe fu d'umlité ke tu la demonstras;
16 Après, a l'autre mot, forment le contristas
Cant tu desis, bea sire: «Li uns moi traïras
«De vos, por crucefyer a felons moi donras;»
De ce furent dolant; si plaist chascuns a dire
20 «Sui je donkes icilh?» si plaist chascuns a dire:
Si com ice fu voirs, bien l'avons oï dire,
Ke por nos pecheors soffris tes grief martyre,
Defen moi en cest sicle et de honte et d'ire,
24 K'en après ceste vie regne o vos, bea duz sire.

Digitized by Google

1. Il est bien évident que la bonne leçon est *aiue*, et non pas *ave*. — 5. Cf. ci-dessus, IV, 13, et la note. — 7. *Deus*, il faudrait *dous* ou *duz*; cf. v. 24. — 8-9. La leçon d'*A* est évidemment la meilleure. — 17-18. *B* est préférable, à condition de corriger *donrant* en *donrat*. — 19-20. Voy. *B*.

Manuscrit latin 1077, fol. 14. — Aiue Deus, bea sire, ke le monde formas, — Adan le promir pere de la terre creas; — Can sesis a la cene tes apostles apelas. (4) K'ert a venir de toi bonemen lor nunchaz, — Et ke tuit voilaissent sovent lor chastias; — Et sen Johan l'apostle sor ton pis reposas : — Ce fut voirs, bea du sire, plus des atres l'amas; — (8) Don si presis le pain et si lor devisas, — Puis le brisas en pieces et le saintefias; — Judas le traitur meimes en donas; — Ke ch'estoit li tien cors tre bin lor demostras — (12) Ki por nos fu vendus a la gens Cayphas; — Puis presis la tuale, entur toi le fermas, — Presis l'aiwe et bacin, to lor pius (*sic*) lor lavas; — Signe fut d'umlité ke tu la demostras; — (16) Après, a l'atre mot, formeja le contristas — Can tu desis, bea sire : « Li uns moi traïrat — De vos, por crucefiir a felons moi donrat. » — De ce furent dolant, si prist chascun a dire : — (20) « Sui ge donkes icilh? dite le moi, bea sire : » — Si com ice fut voirs, et l'avens oï dire, — Ke por nos pecheors soffristes gran martyre, — Defende me en cest sicle et de honte et d'ire — (24) C'après iceste vie regne o toi, bea du sire.

VI.

Uns faiselet de mirre en mes amis a moi
Cui semblance en dolor traitier e[n] present voi;
Done moi, piu salveres, tel mirre en moi comprendre
4 Ke puisse dignement et plorer et complaindre
Sor tes aigres batures, ke to sens okoison
Flaelerent a l'astache menteür et felon.
Mes amis, done moi tel mirre conquelhir
8 Ke je puisse amertune a to jors mais sentir.
Amere fu ta mors, mais mut de bon odor,
Car le honte soffris dont nos portons l'onor.
Oi com[e] duce mirre, ki metroit son penser
12 De gardeir icel home ki l'ome avoit formeit!
Le creator del monde et del ciel le sagnor
Traitir et deminer a tele desonor!
Es bras de mon desir fai moi, sire, asembler
16 Cest faisselet de mirre, ke je puisse porter
Legierement le fais de tribulation,
Ke moi font anemis diable, la chars, li mons,
Et totes mes grevances en ta subjection
20 Torner par la vertu de ta compassion,
Si ensiwre t'amor, si curre après t'odor
Et amender ma vie et servir at'onor,
Et de la pourece de la mortalité
24 Ke venins de pechier at en moi amené.

Digitized by Google

La mirre de ta mort ki le monde at salvé
Garir en puist mi arme al fin de mon eé
Par la confession de ta grande pieté.
28 Et si j'atrai a toi a la fin curté
Ou la vie serat et la santez durable,
En cui li amis Deu joie aront parmanable.

1. « Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi, » *Cant.* I, 12. *en* n'est pas admissible ; il faut *est*, comme dans le manuscrit cité au commencement de ce rapport. *B*, et sans doute aussi *A*, porte *e*, qui est en effet parfois employé pour *est*. — 18. Plus correct dans *B*. — 28. La bonne leçon est évidemment celle de *B*. Peut-être se lit-elle aussi dans *A*?

Manuscrit latin 1077, fol. 13. — Un faiselés de myrre en mes amis a moi — Cui semblance en dolur traitier en presen voi; — Done moi, du savere, teil mirre en mo[i] comprendre — (4) Ke puisse dignement et ploreir et complaindre — Sor tes aigres batures, ke toi sens okoison — Flaelerent astaché menteor et felon. — Mes amis, done moi teil myrre conkelhir — (8) C'amertume a to jors en puis[se] mais sentir. — Amere fut ta mors, mais mut de bon odur, — Car le honte soffris don nos portons l'onur.—Oi com[e] duce mirre ki metroi son penseir—(12) D'engardeir icel home ki l'ome avoit formeit, — Le creatur del monde et del ciel le sanhor — Traitier et demeneir a teile deshonur! — E bras de mon desir fai moi, sire, asembler — (16) Cest faiselet de mire, ke ge puisse porteir — Legieremen le fais de tribulation, — Ke moi funt anemi et li chars et li mons, — Et totes ma gravance en ta subjection — (20) Turner par la vertu de ta compassion, — Si ensivre ta vie, si curre après t'odur — Et amendeir ma vie et servir a t'onur,— Et de la pureture de la mortalité — (24) Ke venins de pechiet at en nos ameneit. — La mire de ta mort ki le monde a saveit — Garir en puist mi arme al fin de mon eet — Par la confession de ta grande pieté, — (28) Et si l'atrai a toi a ta bineürteit — U la vie serat et la santé durable, — En cui li amis Deu joi' aront parmanable.

VII.

Aiue, Deus bea sire, ki en la crois montas,
De ton prescios sanc trestos nos rachatas,
Estendus enz en la crois por nos et piez et bras;
4 Por nos soffris la mor, car fortement nos amas.
Longis li chevaliers le costé vos percha,
Vostre prescios sanc juske a puins li cola,
Ilh le mist a ses iez, dont si vos regarda,
8 De ce ke forfait ot merci vos en priat.
Cant issi fustes, sire, en la crois deviez,
Joseph rova vo cors, et ilh li fu donez.
D'un sidone mut bel fustes envolepez,
12 En mirre et aloez el sepulchre posez;
Sains Johans li apostles ce creans, e fu la,

Digitized by Google

Et vostre duce mere ki fortment vos ama.
L'enspée de dolor, ce fut voirs, senti la
16 Ke Symeons li justes devant li propheta.
Gran joie apremairains, ce fut voirs, en ot ele,
Cant ele soit de fi ke vos porta pucelle;
Car Deus estiez et home de fit savoit la belle,
20 Et si vos alaita a sa tenre mamelle.
Or vos prions nos, sire, par vo saintisme non,
Par ce[le] vostre ymagene ke nos ici veons
Ki delle crois recorde vos deposition,
24 De trestos no forfais nos faites vrai pardon.

A cette pièce et la suivante correspond dans le manuscrit 1077, fol. 15, celle-ci : Dues Jhesu Crist ki por no savemen — Venis en terre morir destroitemen, — Puis vos a mis Joseph el monument — (4) K'ilh avoit fait a sin ues proprement, — Envolepeit mut onestement — D'on blan sydone ki fut fais subtiement. — Le trois Maries a point de l'ajornée, — (8) Vos i requisent sen nulle demorée, — Et ungemen por toen precios (*sic*) — Por enuindre vostre cors glorios; — L'angele ont trové seant ki lor at demostreit — (12) Le liu u poseis fuistes et astiés releveis, — Et si lor dist c'a[s] desciple[s] alaissent — Et a Piron et a cas denunchaisent — Ke relevez astiés de mort a vie; — (16) Et apres ce vo mostras a Marie, — Le Magdalene, ki tan for vos amat — Et a vo piés si tenremen plorat — Ke se pechiés trestos li pardonastes; — (20) Por ce promir a lui vo demostraste (*sic*). — Dues Jhesu Crist si ke c'est voirs et jel croi, — Mon deseir et m'amor trai a toi — Si purement et si enticremen — (24) Ke ge veoir te puisse sevre (*sic*) al jugement.

VIII.

Deus ki a tier jor de mor resuscitastes,
Quarante jors en terre puissedi conversastes
A pluisors aparustes, si com dist l'Escriture,
4 Et a tes sains apostles, ce fut bone aventure;
Et puis si lor desistes ke un pau demorroit,
Ke nus de tes disciples veor ne te poroit,
Et puis un pau après a ceas si revenroit
8 Et a tes bons amis si toi demosteroit,
Et puis voanz auz tos el ciel, sire, monta[s]
Ton saint Espir après, sire, lor envoas
En ciel icel liu u ilh asembleit astoent,
12 Ou la tue promesse fiement atendoent.
Lor furent ilh apris tot subitainement,
Ke de tos les lenwages orent entendement;
Et puis en totes terres les fesis departir
16 Por miserins pechors enver toi convertir;

Digitized by Google

Et ilh i alerent mut debonairement
Et si baptizarent en ton nom mut de gent;
Et puis tantost el ciel, peres sire, montas,
20 Et puis al fin del sicle jugier nos revenras :
Or[e] te vulh proier, Jesus li fis Marie,
Ke la moi' arme de toi ne soit partie,
Mais al jor del juwise cant veor nos venras
24 Mon cors et la moi' arme awec toi emportras.

11. Corr. *De ciel en icel lin u asembleit?* — 16. Cette forme *miserins* m'est suspecte. — 21. *vulh*, ms. *wlh*. — 24. Pour *emporteras;* on a de même *comandrons*, *portra*, dans le ms. Canonici misc. 74 (*Archives des Missions*, 2e série, V, 194).

Paul Meyer,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

La question du ferrage des chevaux en Gaule,

A propos d'une communication de M. Chevrier.

La note de M. Chevrier, correspondant à Châlon-sur-Saône, que la section d'archéologie a renvoyée à mon examen, se rapporte à la question toujours controversée du ferrage des chevaux dans l'antiquité. Elle est accompagnée de dessins représentant huit de ces sabots de fer que l'on désigne sous le nom d'hipposandales, et deux fers de cheval de la forme encore usitée aujourd'hui.

Des dix pièces figurées, cinq seulement (quatre sabots et un fer) sont inédites. Notre correspondant a emprunté les autres à des publications récentes.

L'intention de M. Chevrier n'a pas été de faire une dissertation. Il n'a voulu qu'une chose : mettre, par l'entremise du Comité, à la disposition des personnes que cela intéresserait, des matériaux qu'il a recueillis et qu'il juge susceptibles de contribuer à l'éclaircissement d'une question obscure.

Comme cette question est de celles qui me préoccupent, que j'ai pris une part active au débat qu'elle suscita il y a quelques années, et qu'aujourd'hui j'ai par devers moi des preuves décisives en faveur de l'opinion que j'ai toujours soutenue, je profiterai de l'occasion qui m'est offerte de dire mon dernier mot, tout en faisant ressortir ce qu'il y a d'utile dans la communication de notre correspondant.

Au sujet des ferrailles qu'on est convenu d'appeler hipposandales, M. Chevrier fait une distinction qui me semble de toute nécessité.

Tels de ces objets consistent en une semelle rendant assez exactement l'empreinte d'un pied de cheval, avec deux larges pinçons ou oreillons amortis en boucles qui se relèvent sur les côtés, et un quartier également relevé par derrière; tandis que d'autres, beaucoup plus irréguliers de forme quant à la semelle, ont ordinaire-

Digitized by Google

ment deux oreillons de chaque côté et de plus deux crochets : l'un qui se projette en avant de la semelle, l'autre qui se dresse verticalement par derrière. Pour saisir la différence, on n'a qu'à jeter les yeux sur les figures ci-jointes, nos 1 et 2.

Fig. 1.

M. Chevrier ne tient pour hipposandales que les sabots de la première espèce.

Il se réfère aux pièces du même genre, publiées dans le *Traité de la maréchalerie vétérinaire* de M. Rey [1]. Il ne pouvait pas invoquer une meilleure autorité. Les exemples de M. Rey sont peu nombreux, mais bien choisis. Il y en a un surtout qui est d'une valeur inestimable pour la science; c'est celui d'un sabot ayant fait partie d'une garniture complète dont furent trouvés chaussés les quatre pieds d'un même animal enseveli sous les ruines d'un établissement romain à

Fig. 2.

Granges, dans le canton de Vaud (Suisse). Cette précieuse découverte a fourni à un vétérinaire du pays, M. Bieler, le sujet de la dissertation la plus instructive qui ait été écrite sur la matière [2]; elle a mis hors de doute l'identité de l'objet dont il s'agit avec la *solea*

[1] Deuxième édition. Un vol. in-8°, Paris, 1865.

[2] Note sur l'histoire de la ferrure, dans le *Journal de médecine vétérinaire de l'école de Lyon*, t. XIII (1857), p. 241.

Digitized by Google

ferrea des auteurs latins. Elle a légitimé le terme d'hipposandale qui avait été adopté un peu à la légère.

Le nouvel échantillon produit par M. Chevrier (c'est celui auquel j'ai renvoyé le lecteur il n'y a qu'un instant) a été trouvé à Lux, près de Châlon, à une profondeur de 1^{m},30, dans un terrain d'alluvion. La semelle est forée. L'un des oreillons est muni d'un anneau par où passait la courroie destinée à lier l'appareil autour du pied. Il y a au quartier de derrière des rivures sur lesquelles notre correspondant ne s'explique pas. Elles indiquent la présence d'une gâchette qui maintenait la courroie sur le talon. La gâchette existe à l'un des types reproduits par M. Rey; mais elle est placée en dedans. Sur les quatre pièces trouvées à Granges, elle est remplacée par un crochet rabattu derrière le talon.

Je puis ajouter que la talonnière n'était pas une partie indispensable de la *solea ferrea*. Elle manque à l'un des échantillons tirés des ruines du Vieil-Évreux, que M. de Caumont a fait connaître[1]. Un autre type, que j'ai vu au musée d'Autun, est dans le même cas, mais avec une différence digne de remarque. La semelle est non-seulement forée, mais ouverte jusqu'au talon, de sorte qu'elle se rapproche de la forme des fers. C'est un fer très-couvert, cannelé en dessous, et muni sur les côtés de deux oreillons avec boucles et anneau.

Sans doute il se présentera encore d'autres variétés d'hipposandales, quand on aura fait l'inventaire de tout ce que possèdent en ce genre les collections publiques et privées.

Pour ce qui est des sabots munis de crochets par derrière et par devant, M. Chevrier déclare que de pareilles chaussures eussent infailliblement blessé les jambes des chevaux, et il est conduit par là à leur chercher une autre destination. Il se demande s'ils n'auraient pas servi d'étriers. Cette hypothèse ne le satisfait pas pleinement. Il y voit bien des objections; mais, somme toute, il lui paraît plus raisonnable de se prononcer pour des étriers incommodes que pour des fers impossibles.

Impossibles, oui, en tant qu'il se serait agi de chausser ainsi les chevaux; mais, si ces appareils ont été destinés à des bœufs, la difficulté n'est plus la même. Les bœufs, avec leur démarche et la conformation de leurs jambes, ont pu porter impunément cette chaussure.

[1] *Bulletin monumental*, t. VI, p. 473, fig. 3 de la planche.

Digitized by Google

Or, plusieurs fois déjà, on a proposé de rapporter aux bœufs ceux des sabots antiques qui, à cause de leur conformation, ne pouvaient de toute évidence convenir aux chevaux. Cette opinion fut énoncée dans une séance de la Société française pour la conservation des monuments, tenue à Dieppe en 1840 [1]. « Les antiquaires d'Autun, est-il dit dans le rapport d'où je tire ce fait, pensent que ces objets étaient à l'usage des bœufs engravés. »

Plus récemment, M. A. Delacroix a émis la même opinion à propos d'une découverte faite à Besançon [2]. L'objet était d'une conservation parfaite, et par sa forme annonçait mieux que d'autres pour quel genre de pied il avait été fait. Le savant franc-comtois ne voulut pas cependant s'en rapporter à sa seule impression. Il porta le sabot dans un atelier de maréchalerie fréquenté par les gens de la campagne. A première vue, un ouvrier dit que c'était un fer de vache. Des paysans qui étaient là furent du même avis, et ajoutèrent que cette chaussure ne conviendrait pas pour le travail, mais qu'elle serait très-utile pour remédier aux blessures que se font les bêtes quand les troupeaux sont en marche. M. Delacroix écrivit là-dessus un petit mémoire dont la conclusion est que cette pièce et toutes celles qui lui ressemblent doivent être appelées *busandales*.

Le musée lorrain de Nancy possède un monument qui confirme pleinement l'opinion des paysans francs-comtois et la conclusion de M. Delacroix : c'est une stèle funéraire sur laquelle est représenté en bas-relief un personnage qui n'a pu être qu'un conducteur de bœufs. La sculpture est grossière; elle est de plus mutilée; mais on en voit assez pour reconnaître tout d'abord un homme de la campagne. Il est affublé d'une large et courte blouse que je crois être le *birrus*. Il porte au cou un sachet d'amulette, dont la forme semble indiquer qu'il contenait une petite hache celtique, c'est-à-dire le talisman dont on se sert encore aujourd'hui dans les montagnes du centre de la France pour toucher les bestiaux malades. Mais la profession de notre Gallo-Romain est indiquée d'une manière plus certaine par l'objet qu'il tient dans sa main droite. C'est un bâton pointu d'un bout et de l'autre terminé par un pommeau, qui nous représente l'aiguillon des anciens, tel que Rich l'a figuré dans son dictionnaire, au mot *Stimulus*. Il est donc hors de doute qu'on a

[1] *Bulletin monumental*, t. VI, p. 474.
[2] *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, t. IX (3e série), p. 142.

Digitized by Google

voulu représenter un bouvier. Or, il tient dans sa main gauche une courroie au bout de laquelle pend le sabot à deux crochets. Le complément de ses attributs est l'instrument qu'il portait par pré-

caution pour mettre au pied de ses bêtes, s'il arrivait que quelqu'une se blessât en chemin.

La conclusion de tout ce qui précède est que, pour être en possession de la vérité, la doctrine archéologique devra combiner la distinction établie par M. Chevrier avec l'attribution et la dénomination proposées par M. Delacroix. Les sabots de fer qu'on déterre

Digitized by Google

en si grande quantité sur le parcours des anciennes voies seront, suivant leur forme, des hipposandales ou des busandales.

Passons aux fers de cheval.

Les deux dont M. de Chevrier nous a envoyé le dessin ont déjà été gravés par lui pour les Mémoires de la Société historique et archéologique de Châlon-sur-Saône [1]. Il les a trouvés lui-même dans une sépulture qui était incontestablement de l'époque mérovingienne. Ces fers, quoique ayant, selon toute apparence, appartenu au même cheval, sont de façon différente. L'un est percé de six étampures, ondulé sur ses rives et dénué de crampons aux éponges, tandis que l'autre, bigorné sur ses contours, porte des crampons et présente huit étampures pratiquées dans des rainures. Cette diversité, qui s'explique en supposant que les deux fers auraient été posés dans des lieux différents, n'est pas ce qui frappe le plus le savant châlonnais. Il attache plus d'importance à la date du dépôt, parce qu'il voit là un point de repère au moyen duquel pourra être fixée l'époque « où la *solea ferrea* cessa d'être employée pour faire place au système plus pratique du fer à clous. »

Ces dernières expressions, que j'emprunte à la note de M. Chevrier, mettent suffisamment sa pensée à découvert. Selon lui, il y a eu gradation dans la pratique qui consiste à garnir de fer les pieds des chevaux. D'abord on leur attacha, au moyen de courroies, des sabots postiches; on n'en vint que plus tard à leur cloner des patins sous les ongles. Telle est sa doctrine, ou plutôt telle est la doctrine à laquelle il s'est rallié; car il n'est pas le premier qui considère les fers à clous comme un perfectionnement tardif des hipposandales. La même opinion est exprimée dans la plupart des traités spéciaux; elle a dirigé les recherches d'où est sorti le ve chapitre du *Tombeau de Childéric* de M. l'abbé Cochet; c'est celle qui prévaut aujourd'hui.

Elle est acceptée par le plus grand nombre; mais elle a aussi des adversaires, et plus d'une atteinte sérieuse lui a été portée.

M. Bieler, le vétérinaire de Rolle qui a disserté sur les hipposandales, ne la partage pas.

M. Rey, après l'avoir exposée dans la dernière édition de son traité, présage qu'elle devra être modifiée par suite de découvertes nouvelles qu'il ne connaissait encore qu'imparfaitement [2].

[1] Tome V, 2e partie, 1869, p. 221.

[2] *Traité de la maréchalerie vétérinaire* (1865), p. 20.

Digitized by Google

La haute antiquité du ferrage a été soutenue, avec pièces à l'appui, dans le sein des Sociétés archéologiques du Doubs et du Morbihan [1].

Dans un mémoire très-étudié, où sont réunies toutes les preuves qui semblent établir que ni les Grecs ni les Romains n'ont ferré leurs chevaux, M. Nicard se prononce pour l'origine gauloise de cette pratique [2]. Moi-même, depuis dix ans, je n'ai laissé échapper aucune occasion de conclure dans le même sens.

Le Comité, sans doute, n'a pas oublié la discussion qui s'éleva à à ce sujet entre M. Duplessis, de la Société d'Ille-et-Vilaine, et moi, à la réunion des Sociétés savantes de 1866. Je puis, sans être taxé de vanité, évoquer ce souvenir. Il n'est pas celui d'un triomphe; car je ne parvins à convaincre ni M. Duplessis ni les autres archéologues de la même école qui prirent part au débat.

Il s'agissait de deux moitiés de fer trouvées dans deux tumulus différents sur le territoire d'Alaise (Doubs). La découverte avait eu lieu sous mes yeux; je pouvais donc en parler sciemment. J'eus beau faire ressortir toutes les circonstances qui prouvaient que ces fers n'avaient pas pu être apportés là postérieurement, et que le dépôt datait du temps de l'indépendance de la Gaule : comme il était écrit que le premier fer connu est celui que l'on trouva, sous le règne de Louis XIV, dans le tombeau de Childéric Ier, mort en 481, aux yeux des uns, j'avais été la dupe d'une hallucination, et, dans la pensée des autres, les tumulus que j'avais fouillés étaient les sépultures de guerriers contemporains de Clovis ou de ses fils.

Aujourd'hui que les motifs qui jetèrent la défaveur sur tout ce qui était annoncé comme provenant d'Alaise n'existent plus, aujourd'hui que des fers de la même famille que ceux qu'a fournis cette localité ont été trouvés ailleurs, je reprends ma thèse.

Oui, les moitiés de deux fers de cheval ont été trouvées dans deux tumulus situés aux deux extrémités du massif d'Alaise, à 4 kilomètres de distance l'un de l'autre; et, de plus, un troisième tumulus a donné des clous à ferrer sans l'accompagnement du fer. Ces objets sont au musée archéologique de Besançon. Ils ont été décrits et gravés dans les Rapports si précis de M. Castan sur les fouilles d'Alaise [3].

[1] Voyez ci-après, p. 259.

[2] *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. XXIX (1866), p. 127.

[3] *Les tombelles celtiques et romaines d'Alaise*, 1859, p. 20. — *Les tombelles et*

Digitized by Google

Les sépultures qui ont fourni les fers étaient des tumulus à foyers : ce qui ne les classe pas parmi les sépultures barbares du vi^e ni même du ve siècle.

Ils offraient tous les deux le même mélange d'ossements d'homme, de cheval, de chien et d'ours, avec accompagnement d'un marteau de fer, de petits outils à forer et de poterie celtique. L'un des deux a donné de plus le mors de cheval en fer tordu, si caractéristique de l'époque gauloise.

Quant à l'hypothèse d'un apport postérieur, elle est de toute impossibilité.

Le fer de l'un des tumulus reposait, avec les autres objets, dans une épaisse couche de cendres couverte par un entassement gigantesque de quartiers de roches. C'était une sépulture tout à fait monumentale, qui avait été construite au bord d'un précipice, sur une plate-forme produite par des couches calcaires relevées et fendillées de toutes parts, au point que l'accès du tumulus était dangereux même pour les piétons. Jamais cheval de selle ni de travail n'avait eu à passer en cet endroit. L'autre tumulus était construit dans un fourré sur un versant rocailleux ; le foyer qui recélait les objets avait été recouvert de larges dalles que les ouvriers ne soulevèrent qu'à grand'peine. Le dépôt s'est montré intact et inviolé.

De part et d'autre, un clou à ferrer a été recueilli à côté du fer. Ce sont des clous en forme de T, aplatis sur les côtés ; mais la traverse qui fait la tête de l'un est droite, tandis que celle de l'autre est profilée en courbe au sommet. A ce dernier modèle appartiennent les clous isolés qui ont été tirés du troisième tumulus.

Voilà pour Alaise.

En 1862, un habitant de Thionville, faisant défricher un bois sur la commune de Colmen, lieu dit Dampontswald, rencontra un tumulus qu'il fit fouiller avec soin. On y trouva des os calcinés, des cendres et du charbon, une massue en bois de chêne incrustée de cailloux blancs, une pointe de flèche en silex, une hachette de fer, enfin la moitié d'un fer de cheval[1].

M. Fouquet, de la Société polymathique du Morbihan, qui s'est particulièrement occupé de recherches sur la destination des men-

les ruines du massif et du pourtour d'Alaise, 1861, p. 23. — *Les champs de bataille et les monuments du culte druidique au pays d'Alaise*, 1864, p. 12.

[1] *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, année 1863, p. 154.

Digitized by Google

hirs, a trouvé à deux reprises le fer de cheval au pied de ces monuments. La seconde fois, c'était en 1865, lorsque s'était déjà produite la résistance à l'idée que les Gaulois eussent pratiqué le ferrage. M. Fouquet s'appliqua, dans le compte rendu de sa découverte, à constater l'état de parfaite intégrité du gisement, et les raisons qui s'opposaient à ce qu'on pût dire que l'objet aurait glissé là accidentellement, ou y aurait été mis pour préparer une mystification[1]. Ses observations, corroborées par celles de deux autres savants qui l'accompagnaient, mettent hors de doute l'antiquité du dépôt. Le fer reposait à une profondeur de $1^{m},15$. Il était fragmenté en cinq morceaux par l'oxydation, et non-seulement oxydé, mais cristallisé en plusieurs endroits. La longueur de flèche était de 11 centimètres, le plus grand diamètre de 10.

Une découverte d'un ordre tout différent, qu'un savant de la Suisse, M. Quiquerez, signala dès 1856, est encore plus décisive : c'est celle d'un squelette de cheval rencontré à $3^{m},60$ de profondeur dans une formation de tourbe compacte à Bellelay (canton de Berne). Ni la nature de la tourbière, ni la situation des os, qui étaient posés à plat et dispersés, ne se prêtaient à l'hypothèse que l'animal se fût enfoncé dans le sol. Il avait visiblement été exposé à l'air après sa mort et dévoré par les bêtes. A l'un de ses pieds adhérait un petit fer à bords ondulés. La rencontre d'un rouleau de monnaies du XVe siècle, plongé à 60 centimètres dans la même tourbière, permit à M. Quiquerez de calculer le progrès de la formation. L'accroissement du dépôt tourbeux étant de 15 centimètres par siècle, l'antiquité du squelette, et celle du fer par conséquent, remontait à six ou sept siècles avant notre ère[2].

Nanti de ce terme de comparaison, M. Quiquerez se mit à la recherche des fers gaulois. Le succès a dépassé son attente. Il en a recueilli plus de vingt en fouillant certains reliefs de terre qui abondent dans la région supérieure du Jura bernois, et qu'il avait reconnus pour être les restes des établissements formés par la population primitive. Les pièces qu'il en a tirées se sont toujours trouvées en compagnie d'outils de pierre et de tessons de la plus grossière poterie.

On trouvera dans le Recueil des mémoires de la Société d'ému-

[1] *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, année 1865, p. 67.

[2] *De l'âge de fer. Recherches sur les anciennes forges du Jura bernois*, p. 9. Porrentruy, 1866.

Digitized by Google

lation du Doubs l'exposition étendue des faits que je viens de résumer [1]. M. Quiquerez lui-même est l'auteur de ce travail, à l'appui duquel il a publié le dessin des variétés que présente sa collection. Les différences sont à peine sensibles. On voit que ces fers, ramassés dans un rayon de pays très-restreint, ont été faits pour une même race de chevaux et par des ouvriers qui travaillaient tous de la même façon. Ils sont petits, étroits, faibles de métal, d'un fer très-doux, constamment percés de six étampures qui ont été fraisées en long en vue de la forme que présentait la tête des clous. La distension du métal à chacune des étampures a produit sur les bords l'ondulation dont nous avons parlé à propos du cheval de la tourbière de Bellelay. L'épaisseur ne dépasse pas 4 millimètres, ni la largeur 16 centimètres. Le poids est renfermé entre 90 et 120 grammes.

M. Quiquerez est un savant ingénieur, praticien consommé en matière de sidérurgie et l'un des meilleurs archéologues de la Suisse. Personne n'a poussé plus avant les recherches sur les origines de l'industrie du fer dans nos pays. Je ne crois pas pouvoir abriter d'un nom plus autorisé que le sien le premier point de la doctrine que je me suis proposé d'établir dans ce rapport. Ses recherches achèvent de mettre hors de toute contestation l'antiquité du ferrage des chevaux.

Si nous sommes encore à compter les pièces à conviction d'où il résulte que les Gaulois se livrèrent à cette pratique du temps de leur indépendance, il n'en est pas de même pour la période subséquente. On peut dire que les fers gallo-romains sont innombrables. Depuis que l'on exécute des fouilles dont le résultat est consigné, on ne s'est pas attaqué une fois aux substructions d'un établissement d'importance datant de l'époque romaine, qu'on n'y ait trouvé le fer de cheval. Telle localité en a fourni, non pas un ou deux, mais des masses. A la vérité, les antiquaires à qui nous devons la mention de ces découvertes ont rarement pris la peine de préciser la position occupée en terre par les objets, de sorte qu'on a toujours fait la même objection : « Ces fers ne sont-ils pas tombés du pied des chevaux qui passèrent plus tard par dessus les ruines? » Et de ce scrupule est sortie l'incrédulité d'où il est si difficile aujourd'hui de faire revenir la plupart des archéologues.

[1] Tome IX de la 3e série, année 1864, p. 129.

Digitized by Google

Cependant, si l'enquête avait été poussée à fond, il eût été possible de recueillir un certain nombre de faits qui ne laissent pas de place au doute.

Dans la *Statistique monumentale du Puy-de-Dôme* [1], M. Bouillet a donné la figure d'un fer à planche, c'est-à-dire fermé au talon et garni de cinq clous, qui fut trouvé en 1835, à 3 mètres en terre, sous le pavé d'une voie romaine, tout près de Clermont. Personne assurément ne pensera que ce fer, détaché du pied d'un cheval au moyen âge, soit allé percer la croûte de pierre sous laquelle il reposait.

En 1842, dans la cave d'une maison de Troyes, à 3 mètres sous le sol de cette cave, on découvrit l'orifice d'un puits funéraire bouché avec des briques, et l'on retira de ce puits des chaînes, des clefs, des figurines d'*ex-voto* et un fer de cheval [2].

M. de Pibrac, dans l'exploration qu'il fit, en 1857, des puits funéraires de Beaugency, retira de l'une de ces sépultures, avec d'autres objets qui annonçaient les premiers temps de la domination romaine en Gaule, un fer de cheval [3].

Plus récemment, M. l'abbé Baudry, à son tour, a vu sortir de l'un des puits funéraires les plus profonds de Troussepoil (Vendée) un autre fer sur lequel je reviendrai tout à l'heure.

Ne voilà-t-il pas assez d'exemples du même fait pour dissiper toute incertitude, et pour autoriser les plus timides à admettre que les Romains purent voir des chevaux ferrés longtemps avant que les barbares leur eussent enlevé la possession de la plus grande partie de la Gaule?

Mais ce n'est pas tout. Tandis qu'on se tue à dire qu'aucun des monuments figurés que l'antiquité nous a transmis ne représente le fer aux pieds des chevaux, l'un de nos beaux musées départementaux et des plus visités, le musée Calvet, à Avignon, possède un bas-relief du IIe siècle au plus tard, qui donne le démenti le plus formel à cette assertion. Et ce bas-relief, ce n'est pas d'hier qu'il est exposé aux yeux du public. Il est à Avignon depuis 1835; il a été signalé par Mérimée, qui a appelé particulièrement l'attention des antiquaires sur la circonstance de la ferrure [4].

[1] Page 64 et planche III.

[2] *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. XIX, p. 90.

[3] *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, t. IV (année 1859), p. 97.

[4] *Notes d'un voyage archéologique dans le midi de la France*, p. 176.

Digitized by Google

Un monument de cette importance mérite qu'on s'y arrête. J'ai la satisfaction de pouvoir le mettre sous les yeux du Comité et des lecteurs de la *Revue des Sociétés savantes*, d'après un dessin qu'a eu l'obligeance de me communiquer M. Deloye, conservateur du musée Calvet, notre correspondant à Avignon.

Sur un *carpentum* élégant, attelé de deux chevaux que dirige un cocher armé d'un fouet en façon de martinet, est assis un personnage habillé à la gauloise. La hauteur de son siége désigne un fonctionnaire public d'un rang élevé. Derrière lui se tient debout un licteur, la hache à la main. Cette représentation ne constitue

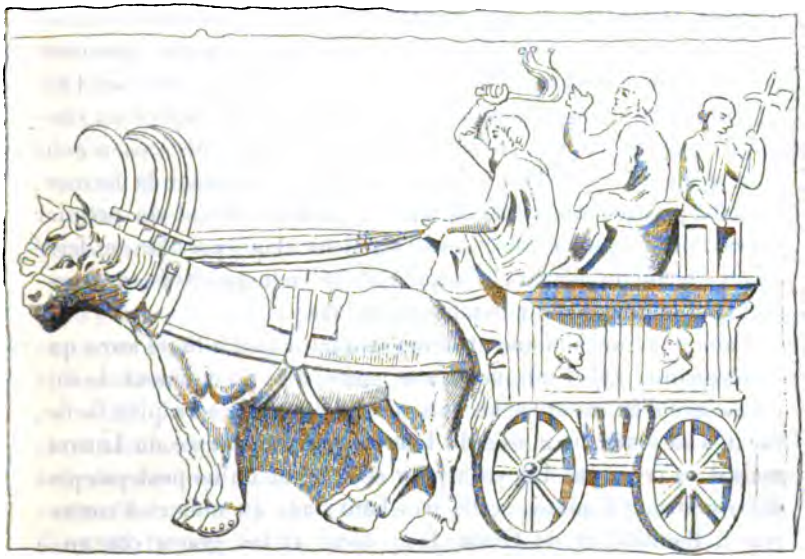

qu'une partie du monument. Il y a au-dessus une frise où l'on voit figurée une course en chars, puis un fronton encadrant un buste de grandeur naturelle.

Ce monument vient de Vaison, où il était encore lorsqu'il fut décrit par Mérimée. M. Deloye m'apprend qu'il fut recueilli avec d'autres pièces d'antiquités par Sébastien Blégier, gouverneur de Vaison en 1560, pour servir à la décoration de la demeure que ce personnage se faisait alors construire. Notre correspondant voit là le mausolée d'un des quatuorvirs de l'antique Vaison. Le *carpentum* nous représenterait la voiture de cérémonie du corps municipal de

Digitized by Google

la cité Vocontienne, et les deux têtes sculptées sur le panneau en évidence, lesquelles en font supposer d'autres sur le panneau qu'on ne voit pas, seraient les portraits des membres du quatuor-virat en exercice.

Relativement aux chevaux qui sont pour nous l'objet important, M. Deloye me donne le renseignement que voici :

« On distingue très-bien sur le pied de devant du premier cheval le fer avec quatre clous qui le fixent, tandis qu'on aperçoit à peine quelques légères traces du ferrement sur les deux pieds de devant du second cheval, et peut-être sur un des pieds de derrière du premier. »

Ainsi, il n'est pas du tout certain que les pieds de derrière aient été ferrés, et il faut un effort d'attention pour constater que ceux de devant l'ont tous été. Mais cela ne fait rien. Pour détruire l'argument tiré de ce que les anciens n'auraient jamais figuré un cheval avec le fer à clous, il suffit que le bas-relief de Vaison nous montre un seul pied dont personne ne puisse contester la ferrure, et cette preuve, nous l'avons dans le pied de devant du premier cheval, car ce pied est ferré aussi visiblement que possible, et ferré avec l'attache de quatre clous qui ont été, non pas rivés, mais rabattus et tamponnés sur le sabot de la bête.

Voila donc un monument devant lequel il faut à toute force que l'on s'incline. Est-il unique en son genre? Pas précisément. Je suis en mesure d'en invoquer un autre dont le contrôle sera plus facile, car il a sa place au musée du Louvre. Oui, au musée du Louvre; mais il ne crève pas les yeux pour cela. Il est on ne peut pas plus défavorablement placé, scellé très-haut dans un mur et à contre-jour[1]. Bouillon et de Clarac l'ont décrit et fait graver chacun à leur tour, sans tenir compte de la circonstance si curieuse qu'il présente pour l'objet de ce rapport; de sorte que ce monument, rendu depuis si longtemps au domaine public, mérite encore le nom d'inédit[2].

C'est un bas-relief d'Hector traîné derrière le char d'Achille. L'un des chevaux de l'attelage est représenté dans son entier. Il a

[1] Première salle au rez-de-chaussée, sous la galerie d'Apollon, à gauche en entrant.

[2] Bouillon, *Musée du Louvre*, t. III, bas-reliefs, p. 25 et pl. 21. — De Clarac, *Musée de sculpture antique et moderne*, t. II, première partie, p. 661 et pl. 111 de l'atlas.

Digitized by Google

aux quatre pieds des fers à clous tamponnés sur le sabot. De plus, comme le pied gauche de devant est levé, on voit le dessous du fer et les trous fraisés dans lesquels étaient logés les clous.

Cet ouvrage accuse le style de la sculpture romaine de l'époque des premiers Césars. On sait qu'il est venu de la villa Borghèse. Ainsi, tout se réunit pour accabler la critique négative contre laquelle je suis en lutte.

Comme on s'est prévalu aussi de ce que la numismatique ne fournissait aucun indice dont pussent faire leur profit les défenseurs de l'antiquité du ferrage, je suis bien aise d'alléguer, au contraire, l'autorité du répertoire de M. Cohen. Je trouve dans cet ouvrage [1] la mention d'une tessère de bronze, attribuée conjecturalement à Domitien, mais datant, dans tous les cas, du Haut-Empire, qui semble avoir été frappée à l'occasion d'une victoire remportée sur de la cavalerie gauloise. Elle a pour empreinte, au droit, deux fers de cheval au milieu d'un *torques*, et au revers un rameau d'olivier accompagné de la légende IO IO TRIVMP.

Du moment que l'usage du fer de cheval est démontré par des monuments figurés du Haut-Empire, et que ce fer a été rencontré en Gaule à des profondeurs qui garantissent l'antiquité du dépôt, il n'y a pas de raison pour qu'on rejette les pièces qui ont été fournies par les fouilles, quand les fouilles ont été dirigées par de bons observateurs et qu'elles n'ont rendu que des objets antérieurs au ve siècle. Je ne crains donc pas d'être taxé de témérité en acceptant comme gallo-romains les fers trouvés, en 1846, dans les décombres enfouis sous la forêt de Brotonne [2], et ceux qui ont été recueillis au camp de Dalheim en Luxembourg [3], et ceux qui, lors de la construction des égoûts de Besançon, en 1863, sont sortis des ruines du ive siècle amoncelées sous le sol de cette ville [4], et ceux de la collection formée par M. Quiquerez avec le produit de ses fouilles tant au Mont-Terrible que sur l'emplacement des autres stations romaines du Jura bernois. Je ne cite que les découvertes dont j'ai conservé la mémoire. La quantité de pièces qu'elles ont fournies suffit pour justifier l'expression dont je me suis servi

[1] *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*, t. VI, p. 543.

[2] *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XIV, p. 9.

[3] *Publications de la Société archéologique du grand-duché de Luxembourg*, t. VII, p. 185; t. IX, p. 126; t. XI, p. 92.

[4] *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, t. XVIII, 3e série (année 1863).

Digitized by Google

d'abord, quand j'ai dit que les fers gallo-romains étaient innombrables.

On est à même de reconnaître à présent combien peu est fondé le jugement en vertu duquel une succession chronologique a été établie entre les hipposandales et les fers. Ceux-ci ne sont pas le moins du monde un perfectionnement de celles-là, et tous les raisonnements édifiés sur cette hypothèse tombent à plat. Les Gaulois ont pratiqué le ferrage avant la conquête romaine; ils l'ont pratiqué après, sous les yeux de leurs dominateurs, qui ne furent émerveillés en aucune façon de leur procédé, puisque, loin de se faire une loi de l'imiter, ils importèrent et maintinrent concurremment la mode italienne d'enfermer les pieds des bêtes dans des chaussures de fer. Qu'on dise tant qu'on voudra qu'une telle préférence est inexplicable, qu'il y a une loi de nature qui veut qu'après une conquête vainqueurs et vaincus s'empruntent mutuellement leurs pratiques utiles, que les Romains se sont distingués entre tous les peuples par leur intelligence à s'approprier ce qu'ils trouvaient de bon chez les autres, que la ferrure à clous leur aurait été d'un trop grand secours dans leurs guerres sur le Rhin et sur le Danube pour qu'ils aient consenti à s'en passer lorsqu'elle était usitée en Gaule : ces arguments, qui sont ceux de M. Duplessis, lorsqu'il traita la question en Sorbonne[1], ne sont que des arguments spécieux. Le fait est là, pour prouver une fois de plus que le vraisemblable n'est pas le vrai.

Enregistrons-le donc, ce fait, et contentons-nous de le consigner tel qu'il se présente, sans lui faire dire plus qu'il ne dit.

De ce qu'il y a des fers qui remontent à l'antiquité celtique, cela ne veut pas dire que tous les chevaux gaulois aient été ferrés. Il se peut que cette précaution n'ait été prise qu'à l'égard des bêtes qui avaient à faire de certaines évolutions, ou bien que ç'ait été un signe de distinction pour la monture ou pour les attelages des chefs; il se peut encore que les quatre pieds du cheval n'aient pas toujours été ferrés.

Les mêmes restrictions sont à faire au sujet de la coutume observée à l'époque romaine. Il n'y a pas de fers au plus grand nombre des représentations de chevaux trouvées dans notre pays, et, si la garniture se montre au complet sur le bas-relief du Louvre, sur

[1] Étude sur l'origine de la ferrure du cheval chez les Gaulois, dans le volume *Archéologie*, 1867, des *Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes*.

Digitized by Google

celui de Vaison elle paraît n'avoir été attribuée qu'aux pieds de devant.

En somme, il n'y a de certitude que quant à l'existence du ferrage et quant à la forme des pièces qu'on employait à cette opération.

Les caractères des fers gallo-romains ont été précisés d'abord par M. Bieler, et plus tard par MM. Delacroix et Quiquerez.

Ceux que M. Bieler avait eu l'occasion d'observer en 1857, date de la publication de son mémoire[1], étaient à six étampures oblongues, distribuées sur une rainure continue, analogue à la rainure qui règne encore sous les fers anglais. Les étampures, plus larges que la rainure, avaient produit sur les rives les mêmes festons qui caractérisent la plupart des fers gaulois. L'ajusture était nulle ou presque nulle; les éponges, refoulées sur quelques échantillons, étaient munies sur d'autres de crampons peu travaillés. Quelquefois il y avait aussi un crampon à la pince. Les clous avaient la tête arquée et la lame carrée.

La description de M. Delacroix répond parfaitement à celle-là, sauf que la rainure n'existe pas sous les fers recueillis à Besançon[2]. Presque tous ont les crampons d'éponges, et la saillie des têtes de clous hors de la fraisure où ils sont engagés répond à celle des crampons. La lame de quelques-uns de ces clous a été complétement bouclée à la pointe : ce qui explique les saillies figurées sur les sabots des cheveaux du Louvre et de Vaison. Les festons du contour ont été effacés sur cinq ou six pièces qui ont subi le travail du marteau après l'étampage. Deux fers plus petits que les autres, au lieu d'être percés de six trous, le sont de quatre seulement. Dans tous, le métal est d'une pâte très-blanche et d'une extrême ductilité.

M. Quiquerez, en comparant les fers des ruines romaines avec ceux de l'époque celtique, a constaté une augmentation sensible dans les dimensions, d'où il a induit qu'un des effets de la conquête avait été d'améliorer la race des chevaux. Il a trouvé le double type avec ou sans rainure. D'après les pesées qu'il a faites, ces fers contiennent de 180 à 245 grammes de métal, tandis que, pour ceux de l'âge

[1] Sur les anciens fers de chevaux dans le Jura, *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, t. IX, 3e série (année 1864), p. 129.

[2] Fouilles des rues de Besançon, en 1863, dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, t. VIII, 3e série, p. 205.

Digitized by Google

antérieur, le poids se tient entre 90 et 120 grammes, et que les fers du moyen âge descendent rarement au-dessous de 300 grammes et montent jusqu'à 365.

Quoique le plus grand nombre des fers gallo-romains soient percés seulement de six trous, ceux qu'on a trouvés à Dalheim l'étaient de huit, comme aujourd'hui, et c'est aussi le cas de celui du bas-relief de Vaison, puisque quatre têtes de clous ressortent du sabot qui est figuré de profil.

Le fer à planche de Clermont, qui n'a que cinq étampures, peut passer pour avoir appartenu à un pied malade ou difforme.

Enfin on a trouvé des fers sans étampure.

J'insisterai sur cette singularité, qui a certainement une signification, car, à ma connaissance, elle s'est déjà présentée trois fois, et toujours dans des sépultures.

L'un des fragments découverts à Alaise appartint à un fer de cette espèce. Il n'a point été percé, quoiqu'un clou à ferrer eût été déposé auprès de lui.

M. de Bonstetten a publié la figure d'une moitié de fer, également sans trous, retirée par lui d'un tumulus qu'il jugea être de l'époque helvéto-romaine [1].

Enfin le fer rendu par l'un des puits funéraires de Troussepoil est dans le même cas. Ce dernier offre de plus une circonstance curieuse. Il est muni à la pince d'un tenon qui s'élève de 2 centimètres sur toute la largeur de la lame, comme si ce fer avait été destiné, non pas à garnir un pied de cheval, mais à être fiché contre un mur ou dans du bois.

Ainsi donc, on a déposé dans les sépultures, tant gauloises que gallo-romaines, des fers impropres au service. Dans quelle intention? La pensée qui se présente tout d'abord à l'esprit est que ces objets ont eu la valeur de symboles.

La signification la plus simple d'un fer déposé à côté d'un mort serait d'indiquer que le personnage, en son vivant, avait pratiqué

[1] *Recueil d'antiquités suisses*, pl. VI, fig. 13.

Digitized by Google

la maréchalerie, qui a pu être considérée comme un art d'une excessive difficulté. Il se peut aussi qu'une idée différente, une idée religieuse ait été attachée au fer, et qu'on l'ait mis comme offrande dans les tombeaux.

Ici se présente tout naturellement le souvenir des fers cloués aux portes des églises pendant le moyen âge. On en voit encore quatre sur la porte de la cathédrale d'Embrun, qui passent pour avoir appartenu au cheval de Lesdiguières. On dit Lesdiguières, parce que, en Dauphiné, Lesdiguières est le personnage légendaire sur le compte duquel ont passé la plupart des anciennes traditions. L'église d'Embrun possédait certainement cet *ex-voto* avant le règne de Henri IV.

Un fer désigné sous le nom de fer du cheval de saint Georges fut jadis l'une des reliques les plus renommées de Leipsick.

Sur la face de lit d'une pierre ornée de moulures, qui paraît avoir servi de base à un pilier du baptistère antique de Besançon (elle a été retirée récemment des décombres de cet édifice), on voit la figure d'un fer de cheval gravée en creux très-profondément.

M. Aymard, l'un de nos correspondants du département de la Haute-Loire, m'a appris qu'en Velay, d'anciennes pierres plantées dans les champs portent la même image, gravée en creux aussi. Les paysans appellent ces pierres *roche-chevalade*, *pierremule*, *pierremur*, et la figure qui est dessus est pour eux le fer du diable, car l'opinion dans le pays est que le diable a des pieds de cheval et non pas de bouc. Le fer ici est donc pris en mauvaise part, et la même chose est arrivée à l'égard de toutes les superstitions qui dérivent de l'antiquité. Suivant les lieux, il s'y est attaché une idée de sainteté ou de réprobation.

Pour moi, je ne serais pas éloigné de croire qu'il y eut dans l'olympe gallo-romain un dieu ou un génie forgeron du fer de cheval. Les singuliers attributs de saint Éloi dans l'imagerie du moyen âge m'ont suggéré cette opinion. Vainement la vie du célèbre évêque de Noyon a été écrite par un autre évêque, son contemporain, avec la plus rare exactitude; vainement cette biographie présente sans interruption ni lacunes l'enchaînement des travaux du saint, d'abord comme orfévre attaché à l'administration des finances de Dagobert, et ensuite comme apôtre de la Belgique : le peuple, transportant sur sa personne des réminiscences d'un autre temps,

Digitized by Google

a fait de lui un maréchal-ferrant. Les peintres et sculpteurs ont ajouté à son costume d'évêque le tablier de cuir; au lieu de crosse, ils lui ont mis dans la main droite un marteau, tandis que de l'autre main ils lui ont fait tenir un pied de cheval. Pour comble de bizarrerie, ce pied est détaché de l'animal, qui figure presque toujours à quelque distance ayant l'une de ses jambes de derrière coupée au jarret[1]. Cette scène ne se rapporte à aucun texte, et les traditions débitées à son sujet ne sont que des légendes forgées à *posteriori* pour expliquer l'image. Il n'y a rien à dire, sinon qu'on voit là un de ces mythes païens qui, malgré les efforts de l'Église, ont pris place dans le christianisme. Trouvera-t-on que c'est abuser de la permission des rapprochements que d'établir un lien de parenté entre les fers votifs des sépultures antiques et les croyances perdues dont notre art religieux a conservé la dernière expression? Dans tous les cas, le Comité ne trouvera pas mauvais que j'aie appelé l'attention des praticiens de l'archéologie sur un ordre de faits dans lequel des découvertes d'un véritable intérêt peuvent se produire.

Je terminerai ce rapport par deux remarques sur des faits mal interprétés de l'histoire ancienne de la maréchalerie.

La philologie a été invoquée comme donnant, sinon la preuve décisive, du moins un indice que le ferrage des chevaux est d'origine germanique plutôt que gauloise[2].

En effet, nous appelons *maréchal* celui qui ferre les chevaux; percer le fer se dit *étamper;* l'instrument avec lequel on pare le pied du cheval avant d'y appliquer le fer est le *boutoir :* autant de mots dont il faut aller chercher la racine dans la langue des anciens Germains.

A ce compte, l'armure de nos anciens chevaliers serait aussi d'origine germanique, car leur casque s'appelait *heaume*, leur cotte de mailles *haubert*, leur épée *branc*, l'aiguillon de leurs souliers *éperon*, la flamme de leur lance *gonfanon*, la bosse de leur bouclier *boucle :* toutes dénominations qui dérivent également de la langue des Germains. Cependant il n'y a pas une des choses qu'elles expriment qui n'ait été à l'usage des Gaulois, même du temps de leur indépendance. Comment cela a-t-il pu se faire?

[1] L. P. Cahier, *Caractéristique des saints*, t. I, p. 209; Forgeais, *Plombs historiés trouvés dans la Seine*, 2e série, p. 152.

[2] *Mémoires lus à la Sorbonne en 1866 (Archéologie)*, vol. publié en 1867, p. 199

Digitized by Google

L'explication est la même dans les deux cas.

Au IXe siècle, lorsque se forma la langue française, la cavalerie était composée des grands propriétaires de la Gaule, presque tous Francs d'origine. Il est tout naturel que les termes pour désigner ce qui tenait à l'attirail du cavalier et de sa monture aient été empruntés à la langue des Francs.

L'auteur anonyme de la vie de Louis le Débonnaire, qu'on désigne sous le nom de «l'Astronome limousin,» raconte qu'à la fin de l'année 832, lorsque l'empereur se rendit en Aquitaine pour châtier son fils Pepin, révolté contre lui, une forte gelée étant survenue à la suite de pluies abondantes, l'âpreté du sol abîma les pieds des chevaux au point qu'une partie de la cavalerie fut obligée de mettre pied à terre [1]. Cela revient à dire que le plus grand nombre des chevaux de ce temps-là n'étaient point ferrés.

Le P. Daniel a introduit dans son *Histoire de France* le fait rapporté par l'Astronome limousin, mais en y ajoutant une glose de sa façon. Répugnant à admettre que les chevaux de la cavalerie de Louis le Débonnaire n'étaient point ferrés, il imagina qu'ils l'étaient seulement pendant l'hiver, et que cette fois on n'avait pas pu procéder à l'opération à cause de l'hostilité du pays où l'on se trouvait. C'est ce qu'il exprime dans son récit [2].

Le P. Daniel ne cite jamais ses autorités, mais il jouit d'une réputation d'exactitude qui a entraîné Beckmann et d'autres critiques après lui [3]. On a cru de bonne foi que tout ce qu'il disait avait été tiré d'un auteur original, et l'opinion sortie de là est qu'au IXe siècle on ne ferrait les chevaux qu'en hiver.

On saura maintenant que le ferrage au IXe siècle n'était pas plus d'hiver que d'été, et qu'à cette époque, de même que dans les siècles antérieurs, il ne fut encore pratiqué qu'exceptionnellement.

Nous avons de plus la preuve indirecte que les chevaux auxquels on mit des fers, à l'époque carolingienne, n'en eurent qu'aux pieds de devant.

[1] «Asperrima hiemis incubuit inclementia, primo quidem pluviarum inundantia, deinde humectationem terræ glaciali rigore adstringente; quæ adeo noxia fuit, ut, subrutis pedibus equinis, rarus quisque foret qui vectione equorum uteretur.» (Dans Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores*, t. II, p. 309.)

[2] *Histoire de France*, t. II, p. 257.

[3] *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. XXIX, p. 137.

Digitized by Google

L'article 12, livre II, du *Miroir saxon* obligeait le juge, en cas d'appel, de déléguer des commissaires à l'effet de conduire les parties devant la justice supérieure. Des fournitures étaient dues à ces commissaires, entre autres des fers pour « les pieds de devant de leurs chevaux [1]. »

Cette loi fut écrite en un temps où l'on ferrait les chevaux des quatre pieds. Pourquoi le fisc ne faisait-il les frais que de deux fers sur quatre? Évidemment parce qu'on n'avait ferré que les pieds de devant à l'époque où s'était établie la coutume, et, comme il s'agit des Saxons, la coutume ne peut pas être reculée plus loin que le IXe siècle.

Il faut donc en venir à cette conclusion dernière, que, malgré l'antiquité de son origine, la maréchalerie ne prit d'extension, même dans les pays qui l'avaient vue naître, qu'à l'époque où son introduction dans les armées de l'empire grec est constatée par des textes, c'est-à-dire au Xe siècle.

J. Quicherat,

Membre du Comité.

Communication de M. Grasset aîné, relative à un cadran solaire en plomb appartenant au musée de la ville de Varzy (Nièvre).

M. Grasset, conservateur du musée de Varzy (Nièvre), adresse à la section le *fac-simile* d'un cadran solaire en plomb, horizontal, mesurant 54 centimètres de diamètre. Il n'offre d'autre intérêt que l'inscription suivante tracée sur une bande qui pourtourne le bord extérieur du cadran : *Guillermus Legrand presbiter cum Christo vivat feliciter. Amen. Bymai* (mot incomplet et douteux) *et sans nulle pour fu faict. 1514.* Le segment dépourvu de lettres horaires est rempli par les attributs de la passion. Ce petit monument gnomonique était évidemment placé dans la cour de quelque habitation religieuse. C'est un don fait au musée de Varzy par un collectionneur, M. Fayet, qui s'en rendit acquéreur à Paris, dans une vente publique. Des recherches dirigées dans les archives de la Nièvre n'auraient donc aucune chance d'amener la découverte de l'emplacement qu'il oc-

[1] « Cuilibet equo quatuor manipuli infra diem et noctem erogentur, et in anterioribus pedibus equi sufferrentur. » (Goldast, *Collectio constitutionum et legum imperialium*, t. I, part. 2.)

Digitized by Google

cupait, ou de faire connaître le personnage, Guillaume ou Guillemin Legrand, qui le fit placer.

Je propose le dépôt aux archives.

Comte L. Clément de Ris,

Membre du Comité.

Lettre de M. le contre-amiral de Lapelin, accompagnée de photographies de quelques inscriptions gravées sur bois provenant de l'île de Pâques.

J'ai déjà rendu compte à la section d'une communication de M. le contre-amiral de Lapelin relative à des statues colossales en pierre trouvées dans l'île de Pâques en 1871. A la date du 5 juin 1873, M. le Ministre de la marine a adressé à M. le Ministre de l'instruction publique un second envoi de M. de Lapelin, concernant de nouveaux objets provenant également de l'île de Pâques.

Ce sont trois morceaux de bois en forme de palette oblongue, mesurant 29, 37 et 40 centimètres de longueur, et chargés de dessins ou plutôt de caractères rudimentaires entaillés dans l'épaisseur du bois. Les deux faces de ces morceaux en sont couverts. L'amiral de Lapelin joint à sa communication manuscrite une photographie de chacune de ces faces, qui en permet une description exacte.

Ce ne sont certainement pas des dessins décoratifs, de simples motifs d'ornements que j'ai sous les yeux. Leur disposition en lignes horizontales et régulières éloigne toute hypothèse de ce genre. On reconnaît facilement des figures d'hommes les bras et les jambes écartés, des figures de singes suspendus à des arbres, des oiseaux, des poissons, des tortues, des arcs débandés, séparées par des traits verticaux ou losangés. Nous sommes donc en présence de caractères graphiques qui représentent un objet rappelant un fait, de ceux que dans l'égyptologie on appelle spécialement *hiéroglyphiques*. Ces caractères n'offrent aucune ressemblance ni avec ceux des monuments celtiques, ni avec les rhunes scandinaves, ni avec les hiéroglyphes égyptiens, ni avec les figures que l'on trouve sur les monuments aztèques ou péruviens. D'après la note de M. l'amiral de Lapelin, « les indigènes de l'île de Pâques donnent à cette écriture le nom de *Timo-te-ako-ako*. Son sens échappe à la majorité des habi-

Digitized by Google

tants. Il s'est conservé dans quelques familles.» On a signalé à l'amiral un indigène, habitant actuellement Manga Riva (îles Gambier), «comme pouvant en donner le sens ou tout au moins la clef. Le seul renseignement que j'aie pu obtenir, dit M. Lapelin, c'est que ces bois, *dont quelques-uns sont assez récents*, seraient des chants populaires et plus fréquemment des prières aux divinités du temps de leur paganisme.»

Les questions soulevées par cette communication sont tellement vagues, tellement obscures, que la section approuvera, je l'espère, ma réserve. Peut-être jugera-t-elle convenable de la renvoyer à l'examen de la section d'histoire et de philologie.

En attendant, je me borne à demander le depôt de ces photographies dans nos archives, en exprimant le vœu que l'une d'elles soit reproduite par la gravure. La publicité donnée à cette reproduction pourrait faire surgir des documents dont je serais le premier à profiter.

Comte L. Clément de Ris,

Membre du Comité.

Le diptyque consulaire de Saint-Junien au diocèse de Limoges.

Communication de M. l'abbé Arbellot, correspondant.

M. l'abbé Arbellot, curé-archiprêtre de Rochechouart, a adressé au Ministère de l'instruction publique une notice sur un diptyque consulaire dont on conservait jadis les deux feuilles dans l'abbaye bénédictine de Saint-Junien, au diocèse de Limoges (*monasterium Comodoliacense*). L'auteur de cette dissertation, intitulée *Diptyque de Flavius Félix*, commence par rappeler qu'en 1807 M. Roulhac de Rochebrune, membre du conseil général de la Haute-Vienne, ancien maire de Saint-Junien, envoya la première feuille de ce diptyque au Ministre de l'intérieur. Dans sa réponse à M. de Rochebrune, en date du 25 janvier 1808, qui est sous les yeux de M. l'abbé Arbellot, le Ministre déclare s'être «empressé de «faire remettre cet objet au Cabinet des antiques de la Bibliothèque «impériale, où il sera ajouté à la collection de diptyques que pos«sède cet établissement.»

Après cette citation et après avoir constaté que la deuxième feuille du diptyque de Saint-Junien, perdue sans doute au moment de la

Digitized by Google

Révolution, n'a jamais été retrouvée, M. l'abbé Arbellot demande au Ministre ce qu'est devenu cet objet précieux et s'il est encore à la Bibliothèque nationale. Heureusement, il est facile de répondre à cette question. Déposée à la Bibliothèque impériale en 1808, la première moitié du diptyque consulaire de Saint-Junien a toujours été exposée, depuis cette époque, dans la salle publique du Cabinet des antiques, où, grâce à Dieu, on peut la voir encore aujourd'hui.

Il est plus difficile de répondre à une autre question posée également par M. Arbellot : « Quel est ce Flavius Félix, patrice et consul ? » M. le curé de Rochechouart croit cependant cette question résolue, et qu'il n'y a qu'à suivre Mabillon, qui a publié le premier ce diptyque en 1706 et l'a attribué à un Flavius Félix, consul l'an 511, que l'on ne connaît que par l'inscription de son nom sur les Fastes. Mabillon est certainement une imposante autorité; cependant l'illustre diplomatiste n'était pas assez archéologue pour que l'on puisse accepter sans examen ses opinions en matière d'antiquité figurée, surtout lorsqu'il s'est élevé des doutes sur leur exactitude. Or c'est le cas pour l'attribution du diptyque de Saint-Junien. A l'exception de Banduri et de Passeri, les érudits qui, depuis plus d'un siècle, ont parlé de ce monument, se sont accordés à le donner à un autre Flavius Félix qui fut consul près d'un siècle plus tôt, l'an 428. Cependant M. l'abbé Arbellot n'a pas mentionné cette nouvelle attribution.

En ce qui concerne cette question toujours si délicate de la date, indépendamment de Mabillon, le correspondant ne s'est préoccupé que de deux auteurs, aujourd'hui peu connus, M. Rougier-Châtenet et M. Allou, et ne discute ni Hagenbuch ni Gori, qui n'ont pas adopté l'opinion de Mabillon, ni les nombreux écrivains plus récents qui ont suivi ceux-ci, comme les auteurs du *Trésor de numismatique*[1] et ceux des divers catalogues imprimés du Cabinet des médailles et antiques, ni M. Jules Labarte, l'auteur de l'*Histoire des arts industriels*, ni tant d'autres qu'il ne cite même pas. Ce silence doit sans doute s'expliquer par la rareté des livres d'archéologie à Rochechouart, et il y a lieu de regretter cette circonstance, car M. l'abbé Arbellot a montré souvent qu'il savait se servir de ceux

[1] Cet ouvrage a été pubilé par Charles Lenormant, avec la collaboration de celui qui écrit ces lignes.

Digitized by Google

qu'il a entre les mains; mais, tout en rendant la justice qui est due à son mérite, depuis longtemps apprécié par le Comité, il m'a semblé qu'il n'y avait pas lieu de proposer l'impression d'un travail sur un diptyque dans lequel n'est pas prononcé le nom de Gori, l'auteur du livre classique sur ces monuments. Je me contenterai donc de demander que des remercîments soient adressés à M. l'abbé Arbellot. En provoquant une enquête sur le précieux ivoire qu'il croyait perdu, M. le curé de Rochechouart n'a pas seulement donné un bon exemple, il a aussi démontré l'erreur dans laquelle étaient tombés, au commencement de ce siècle, les deux auteurs que nous venons de nommer. M. Rougier-Châtenet [1] et, après lui, M. Allou [2] ont conjecturé, dit M. l'abbé Arbellot, que le Fl. Félix du diptyque de Saint-Junien « était le même qui, avec saint Rurice, depuis évêque de Limoges, assista dans son exil Fauste, évêque de Riez. » En quelques mots, M. l'abbé Arbellot a fait justice de cette conjecture; il lui a suffi de rappeler que « ce Félix, qui était patrice et préfet du prétoire, ne parvint jamais, dit Sirmond, à la dignité de consul. » C'est là une réfutation péremptoire, mais, comme il y a aussi de graves objections à reconnaître le Fl. Félix de l'an 511 dans le Fl. Félix du diptyque de Saint-Junien, je ne puis me dispenser de reprendre cette question, et je me félicite même de l'occasion qui m'est offerte de faire mieux connaître un des plus importants monuments de l'établissement confié à ma garde, et peut-être d'apporter de nouveaux arguments à l'appui de l'attribution qui me paraît devoir être préférée à celle de Mabillon.

I.

On ne sait pas quand le diptyque de Fl. Félix fut apporté dans l'abbaye, puis collégiale de Saint-Junien de Limoges; on sait seulement qu'au XVIIe siècle, ainsi que M. l'abbé Arbellot le dit dans sa notice, ce diptyque servait de couverture à une vie manuscrite de Rurice II, évêque de Limoges, que l'on y conservait dans les archives et qui avait été écrite en 1461 par l'un des chanoines, nommé Jean Courtois.

[1] *Statistique de la Haute-Vienne*, par M. Rougier-Châtenet, 1807; voy. p. 150. Si l'on n'a pas les grands ouvrages d'archéologie à Rochechouart, on ne rencontre pas toujours non plus, même à Paris, tous les livres que l'on voudrait y trouver, comme, par exemple, cet ouvrage de M. Rougier-Châtenet. Je l'ai vainement cherché.

[2] Allou, *Monuments de la Haute-Vienne*, 1821, p. 339.

Digitized by Google

Voici la description de cet ivoire prise pour la première feuille sur l'original au Cabinet des médailles, et pour la seconde sur la planche de Mabillon :

Première feuille, en haut, on lit en creux :

FL·FELICIS V·C·COM·AC.MAG.

La suite des titres du consul se trouvait sur la seconde feuille :

VTRQ·MIL·PATR·ET·COS·ORD.

L'inscription complète doit être lue ainsi : *Flavii Felicis, viri clarissimi, comitis ac magistri utriusque militiæ, patricii et consulis ordinarii;* c'est-à-dire : (*Présent*) *de Flavius Félix, clarissime, comte et maître des deux milices, patrice et consul ordinaire.*

Sur la première feuille, Fl. Félix est représenté dans une tribune ou loge, dont les rideaux ouverts sont retenus par des embrasses semblables à celles de nos fenêtres. Le consul a la tête nue, des moustaches et la barbe taillée en pointe. Son costume se compose de la tunique de dessous sans ornements, de la tunique de dessus richement brodée, et de la *trabea*, ancienne robe prétexte; il a aux pieds les chaussures patriciennes. De la main gauche il tient le long sceptre consulaire, terminé par un globe supportant les bustes des deux empereurs régnants en Orient et en Occident. Sa main droite, posée sur son cœur, paraît exprimer les sentiments d'affectueux respect du consul envers les dignitaires auxquels étaient envoyés les diptyques.

Sur la deuxième feuille, aujourd'hui perdue, le consul est, comme sur la première, debout dans une loge, mais avec un costume moins compliqué. Sur le dessin de Mabillon, on ne distingue qu'un long manteau.

Je rapprocherai du diptyque de Saint-Junien le diptyque anépigraphe de Novare[1]. Ainsi que le premier, ce diptyque montre sur ses deux feuilles un consul debout dans sa loge aux rideaux entr'ouverts, et à peu près dans la même attitude, tenant également un *volumen*. Les costumes de ces personnages sont semblables. Il y a cependant quelques différences entre les deux monuments, et il faut observer que le diptyque de Novare paraît d'un meilleur travail que celui de Saint-Junien. La loge du consul, dont nous ignorerons sans doute

[1] Ant. Fr. Gori, *Thesaurus diptychorum veterum*, t. II, p. 183, pl. IV.

Digitized by Google

toujours le nom, est plus ornée que celle de Fl. Félix et se termine élégamment par une sorte de dôme. Il est regrettable que le diptyque de Novare n'ait pas d'inscription, car, si nous connaissions sa date avec certitude, il serait plus facile de fixer celle du diptyque de Saint-Junien, qui est de la même époque.

C'est dans les Annales de l'ordre de Saint-Benoît que Mabillon fit connaître le diptyque de Saint-Junien [1]; l'illustre bénédictin, qui ne parla qu'incidemment de ce monument, l'attribua, mais non sans dissimuler son hésitation, à un Flavius Félix, consul, l'an 511 de notre ère, pour l'Occident, avec Secundinus, consul pour l'Orient.

Quelques années plus tard, Banduri publia de nouveau notre diptyque dans ses Antiquités de l'empire d'Orient [2], et adopta, sans la discuter, l'attribution de Mabillon; mais d'autres savants furent moins dociles. Hagenbuch, le premier, je crois, proposa, en 1747, de reconnaître sur ce diptyque un consul nommé également Flavius Félix [3], dont la magistrature remonte à l'an 428; et depuis la publication du Trésor des diptyques de Gori, qui adopta cette manière de voir [4], malgré les réserves émises à ce sujet par Passeri [5] dans la préface de ce grand ouvrage, qui ne vit le jour qu'en 1759 par ses soins après la mort de l'auteur, on a généralement abandonné la vieille attribution. On peut consulter à ce sujet le *Trésor de numismatique et de glyptique* [6], la notice du Cabinet des médailles et antiques par Marion du Mersan [7], une dissertation de M. Costanzo Gazzera [8], un Essai sur les ivoires antiques écrit en anglais par un

[1] «Alterum diptychon Comodoliacense exhibet duplicem Flavii Felicis consulis effigiem, *forte* ejus qui cum Secundino consulatum gessit anno DII, idemque comes ac magister utriusque militiæ, patricius et consul ordinarius, ut inscriptio refert. His *obiter* expositis, rerum nostrarum seriem persequor.» (Voyez *Annales ordinis Sancti Benedicti*, t. III, lib. XXXVII, p. 203.) Le mot *alterum* est motivé par la mention du diptyque de Compiègne qui précède celle du diptyque de Saint-Junien.

[2] Banduri, *Antiquitates imperii Orientis*, t. II, p. 492, édit. de Paris, 1711.

[3] Hagenbuch, *Epistolæ epigraphicæ*; voy. t. I, p. 296.

[4] Gori, t. I, p. 129.

[5] Passeri, préface du *Thes. vet. diptych.* de Gori, t. I, p. XVII.

[6] Voyez *Recueil général de bas-reliefs et d'ornements*, 2e partie, p. 6; pl. XII. (Année 1839.)

[7] Marion du Mersan, *Histoire du Cabinet des médailles antiques et pierres gravées... avec une description des objets déposés dans cet établissement*, Paris, 1838: voyez p. 18.

[8] Dans un mémoire consacré à un autre diptyque, celui d'Aoste, M. Gazzera parle incidemment de celui de Saint-Junien. Ce travail sera cité plus loin.

Digitized by Google

savant hongrois, M. F. Pulszky [1], le catalogue du Cabinet des médailles publié en 1858 [2], la description sommaire des monuments exposés dans le département des médailles à la Bibliothèque nationale, publiée en 1867 [3], et d'autres ouvrages dont il sera question plus loin.

Aujourd'hui, après une nouvelle étude, je crois, comme par le passé, qu'il y a de bonnes raisons pour placer la fabrication du diptyque de Saint-Junien à une époque plus reculée que celle qui lui a été assignée dubitativement par Mabillon, puis par Banduri et Passeri, et enfin par M. l'abbé Arbellot; mais, avant de discuter cette attribution, il faut avertir qu'on ne doit pas supposer avec divers auteurs, et notamment avec ceux du *Trésor de numismatique*, que l'illustre bénédictin ait confondu un Félix Gallus, consul l'an 511, avec un Flavius Félix, consul l'an 428. Il est vrai que, dans plusieurs anciens catalogues des consuls, on trouve à l'année 511 Secundinus, consul pour l'Orient, et Felix Gallus, consul pour l'Occident [4]; mais c'était par suite d'une erreur, et Mabillon ne l'ignorait pas, bien qu'il n'ait pas indiqué l'autorité sur laquelle il s'appuyait pour ne pas suivre cette leçon. Ce ne serait en tout cas qu'une simple inadvertance, mais il ne l'a pas faite, et, pour le disculper complétement de cette accusation, il suffit d'ouvrir la liste rectifiée et amplifiée des consuls de Borghesi : là, à l'année 428, on trouve les consuls Fl. Constantius Felix et Fl. Taurus, puis, à l'année 511, on trouve un consul, et ce consul a pour collègue *Fl. Felix*, et non pas *Fl. Gallus Secundianus* et non *Secundinus*. Ceci suffit à la justification de Mabillon, car, en attendant la publication des commentaires de la liste dressée par Borghesi, on peut s'en rapporter sur ce point à la sagacité et à l'érudition de ce savant, pour ne pas parler de l'autorité que chacun reconnaît à celui qui a bien voulu se charger de publier les œuvres complètes du célèbre

[1] Francis Pulszky, *Catalogue of the Fejérváry ivories in the museum of J. Mayer, esq., etc., preceded by an Essay on antique ivories.* Liverpool, 1856; voy. p. 6.

[2] Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des camées..... et autres monuments exposés dans le Cabinet des médailles et antiques à la Bibliothèque impériale;* voy. p. 559, n° 3262.

[3] *Description sommaire des monuments exposés dans le département des médailles et antiques à la Bibliothèque impériale*, publiée en 1867; voy. p. 109, n° 4644.

[4] Dans la seconde édition des Fastes d'Almeloveen, publiée à Amsterdam en 1740, à l'année 511, on lit encore : *Secundinus. Orient. Felix Gallus. Occid.*

Digitized by Google

épigraphiste italien et qui a lui-même adopté cette modification[1]. Il est donc entendu qu'il y eut deux consuls du nom de Flavius Félix; ce qui reste en question, c'est de savoir pour lequel des deux a été fabriqué le diptyque de Saint-Junien. Je le répète, j'incline à croire qu'il faut reconnaître sur ce monument le plus ancien de ces deux personnages, non-seulement par des motifs tirés de l'appréciation de sa fabrique, mais aussi en raison de notions que l'histoire consultée avec plus d'attention va nous fournir sur le consul de l'an 428, tandis que jusqu'à présent on ne sait de celui de l'an 511 que l'inscription de son nom sur les *Fastes*. Si l'on s'en rapportait aux assertions de divers auteurs, comme, par exemple, de ceux du *Trésor de numismatique* et du *Catalogue du Cabinet des médailles* publié en 1858, le consul de l'an 428 ne nous serait pas plus connu; on verra qu'il n'en est pas ainsi. Mais, avant de le démontrer, nous chercherons à établir pourquoi, *a priori*, et simplement au point de vue archéologique, il nous semble qu'il faut faire remonter notre diptyque jusqu'au commencement du ve siècle.

Mabillon, disculpé du péché d'inadvertance, n'a pas à être défendu de n'avoir pas discuté l'attribution entre les deux Fl. Félix au point de vue proprement archéologique. La critique de l'antiquité figurée était à peine née lorsqu'il écrivit ses *Annales de l'ordre de Saint-Benoît;* lui-même était plutôt historien et diplomatiste qu'antiquaire, et, en cette occurrence, au lieu de le critiquer, à supposer que nous soyons dans le vrai, il faut le remercier de nous avoir fait connaître le diptyque de Saint-Junien alors qu'il était entier; sans le soin qu'il prit de le faire dessiner et d'en orner ses *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, il est probable que nous n'en aurions pas connu la deuxième feuille, où nous venons de lire le complément des titres de Flavius Félix. Au contraire, à notre époque, on a fait de grands progrès dans la science délicate de la classification des monuments par époques; aussi, en ce qui concerne la fixation de la date du diptyque de Saint-Junien, suis-je presque assuré de ne pas m'égarer, surtout si l'on songe à la bonne

[1] Le catalogue des consuls, dressé par Borghesi, sur lequel je m'appuie, n'a pas encore été livré au public. M. Léon Renier, l'éditeur des œuvres complètes de l'épigraphiste italien, l'a fait imprimer, il y a dix ou douze ans, sans commentaires, et uniquement pour faciliter son travail et celui des collaborateurs de cette grande entreprise, qui, comme on le sait, sont répandus dans les divers centres scientifiques de l'Europe.

Digitized by Google

et nombreuse compagnie qui me précède. L'intervalle de près d'un siècle qui sépare les consulats de 428 et de 511 est tellement considérable, qu'on peut, sans trop de témérité, dire avec les auteurs du *Trésor de numismatique* qu'il n'est pas probable que le diptyque de Saint-Junien soit du même temps que celui de Dijon ou d'Aréobindus, qui date de l'an 506 [1]. Le dernier de ces diptyques est très-richement orné, le consul y est désigné par tous ses noms, qui sont nombreux, comme il était d'usage à cette époque; au contraire, l'ornementation du diptyque de Saint-Junien est d'une grande sobriété, le dessin en est sévère. Ce sont là des indices d'antiquité relative qui ne trompent guère. Il y en a d'autres encore, par exemple le petit nombre des noms du consul, et surtout l'omission de son *gentilicium*, que nous ferons connaître plus loin; en effet, non-seulement la décoration des diptyques fut plus simple à l'origine que dans les bas temps, mais, dans le principe, les inscriptions furent généralement très-brèves. Les longues énumérations de noms, devenus avec le temps de plus en plus nombreux, étaient inutiles au moment où le consul envoyait les diptyques aux sénateurs; aussi, d'abord, se contentait-on d'y inscrire les noms sous lesquels il était désigné d'ordinaire, parfois même un seul, comme sur le diptyque d'Aoste, dont nous aurons à parler; mais, comme il arrive habituellement, on se relâcha bientôt de cette simplicité, et, en 513, on inscrivait quatre ou peut-être cinq noms sur le diptyque de *Fl. Taurus Clementinus Armonius Clementinus* [2], et nous en lisons six et même sept sur deux autres des années 517 et 518, ainsi qu'on le verra tout à l'heure.

J'espère que ces considérations, empruntées à l'étude des diptyques en général, et qui sont surtout de l'ordre archéologique, feront pencher la balance en faveur de l'antiquité relative que je crois pouvoir attribuer au diptyque de Saint-Junien, avec beaucoup de bons esprits. Mais ce ne sont pas les seules qu'il y ait à faire valoir. Il y a encore les arguments de l'ordre historique. Le Flavius Félix, consul l'an 511, n'est connu jusqu'à présent que par l'inscription de son nom dans les Fastes : qui peut nous assurer

[1] « Au reste, cet intervalle (*82 ans*) avait suffi pour faire subir à l'art une révolution assez sensible pour qu'il fût facile à un œil quelque peu exercé de reconnaître que le diptyque de Dijon était postérieur à celui de Saint-Junien. » (Voy. *Trésor de numismatique. Recueil général de bas-reliefs, etc.* IIe partie, p. 6, col. 1.)

[2] Voyez Gori, t. I, p. 229, pl. IX et X, et Pulszky, ouvrage cité, p. 12.

Digitized by Google

que, comme celui de l'an 428, il ait été revêtu des dignités de comte, de maître des deux milices et de patrice? Il y a, au contraire, des raisons de croire que le consul qui est inscrit l'an 428 dans les Fastes avec les seuls noms de Flavius Félix est un *Flavius Constantius Felix*, qui, on va le voir, fut certainement revêtu de ces dignités. Je l'ai déjà dit, on a cru que le consul de l'an 428 était inconnu comme tant d'autres; ainsi, on lit dans le *Trésor de numismatique* : « L'histoire ne fait que nommer ce consul à son rang chronologique; il paraît avoir dû son élévation à la noblesse de la famille Flavia, à laquelle il appartenait [1]. » Mais, très-probablement, il y a là deux erreurs. D'abord Flavius n'est pas ici un *gentilicium*, mais un nom honorifique devenu commun à la plupart des grands personnages de l'empire, et qui reparaît à chaque instant dans les Fastes depuis le règne de Constance Chlore qui le porta sur ses monnaies [2], et qu'on trouve aussi sur celles de la plupart des membres de sa famille [3]. Quant aux motifs de l'élévation de Fl. Félix au consulat, les auteurs du *Trésor de numismatique* peuvent avoir rencontré juste en l'attribuant à sa haute naissance, bien qu'ils aient ignoré que le consul de l'an 428 se nommait Constantius, *gentilicium* qui permet de lui supposer soit une parenté véritable, soit une parenté d'adoption avec la famille de Constantin. Je n'insiste pas sur cette hypothèse, attendu que ce que nous avons à ajouter à ce que l'on sait de ce personnage par le diptyque de Saint-Junien se borne à une inscription et à deux brèves mentions d'une chronique, qui, à la vérité, nous font connaître ses noms au complet, la date et la cause de sa mort, ainsi que le nom de sa femme, mais ne nous apprennent rien sur sa naissance.

[1] Voy. *Recueil général de bas-reliefs*, déjà cité, p. 6, col. 2. — On lit également dans le *Catal. du Cab. des méd.* de 1858 : « Le consul Fl. Félix n'est connu que par l'inscription de son nom dans les Fastes. » (Voy. n° 3262, p. 560.)

[2] Ce nom venait de sa descendance vraie ou prétendue de Claude le Gothique, que Trebellius Pollio (*in Claudio*, VII) nomme *Flavius Claudius*, mais qui lui-même ne reçoit ce nom ni sur ses nombreuses monnaies, ni sur ses rares inscriptions.

[3] Hier encore on pouvait s'étonner de ne lire les sigles *Fl.* sur aucune des monnaies de Constantin le Grand, tandis qu'on les voit sur plusieurs inscriptions de ce prince. Aujourd'hui on peut encore dire qu'on ne les inscrivit pas ordinairement sur ses monnaies, mais je viens de les lire sur un *aureus* inédit, frappé à Trèves, qui a été trouvé en 1873 en Bretagne, et dont voici la description : FL. CL. CONSTANTINVS AVG. Buste à droite de Constantin Ier, avec la couronne diadème et laurée, et le *paludamentum*. — Revers : SECVRITAS REIPVBLICAE. La Sécurité se reposant sur une demi-colonne. A l'exergue TR. (*Treveris*).

Digitized by Google

On lisait jadis à Rome, dans l'abside de la basilique de Saint-Jean de Latran, l'inscription suivante :

AVLA DEI HAEC SIMILIS SYNAI SACRA IVRA FERENTI,
VT LEX DEMONSTRAT HIC QVAE FVIT EDITA QVONDAM.
LEX HINC EXIVIT MENTES QVAE DVCIT AB IMIS
ET VVLGATA DEDIT LVMEN PER CLIMATA SECLI.

FLAVIVS CONSTANTIVS FELIX V. C. MAGISTER
VTRIVSQVE MILITIAE PATRICIVS ET CON. ORD.
ET PADVSIA EIVS INL. FOEMINA VOTI COMPOTES
DE PROPRIO FECERVNT.

C'est Onuphrius Panvinius qui paraît avoir le premier fait connaître ce texte important, dans son curieux petit livre sur les basiliques de Rome, publié en 1570. On le trouvera dans le chapitre de la quatrième sacro-sainte basilique de Saint-Sauveur, *alias* de Saint-Jean de Latran [1]; depuis, on l'a publié souvent, presque toujours avec des inexactitudes, et souvent, comme dans les recueils de Gruter [2] et de Muratori [3], avec la fâcheuse suppression des quatre vers qui précèdent l'énoncé des noms et titres de Flavius Félix.

Les libéralités de Fl. Constantius Félix et de Padusia sa femme, auxquelles font allusion l'inscription qu'on vient de lire et d'autres qu'il est inutile de citer ici, sont la décoration, en ouvrages de mosaïque, de l'abside de Saint-Jean de Latran, peut-être même la construction de cette partie du célèbre édifice, et enfin le don d'un trône pontifical qu'on y voyait jadis, et sur lequel elle était gravée, si l'on s'en rapporte à la note qui l'accompagne dans les transcriptions manuscrites de Marini reproduites dans le recueil d'Angelo Maï [4]. J'ai préféré la copie de Marini à celle de Panvinius, qui,

[1] Panvinius, *De præcipuis basilicis urbis Romæ*, in-8°, 1570; voy. p. 109.

[2] Gruter, p. MLXXVI, 2 (*Romæ, in Laterano. — Ex pergamenis antiquis illustris bibliothecæ Electoralis Palatinæ. Gruterus.*) On sait que la bibliothèque Palatine est depuis longtemps au Vatican. Dans la transcription de Gruter, le mot *Constantius* est omis.

[3] Muratori, p. CDIII. 4.

[4] Voy. *Scriptorum veterum nova collectio e Vaticanis codicibus edita ab Angelo Maio, lib. Vatic. præf°*, t. V, p. 82, et *Adnotationes*, p. 463. Après avoir reproduit, page 81, plusieurs autres inscriptions qui se trouvaient, selon Marini, à Rome, *in abside S. Johannis in Laterano musivo opere*, à la page 82 l'illustre cardinal donne, sous la rubrique *Ibidem in throno*, le texte que je viens de reproduire.

Digitized by Google

malgré toute la gratitude que nous lui devons, ne mérite pas la même confiance que l'illustre auteur des *Atti e monumenti de' fratelli Arvali*. Un exemple suffira à justifier ma préférence. Selon Panvinius, que d'autres ont suivi, notamment Muratori, le consul Fl. Félix n'aurait pas eu seulement le *gentilicium* CONSTANTIVS, omis dans les anciens fastes, comme il arrive souvent, mais que lui donnent ceux de Borghesi et de M. L. Renier; il aurait eu en outre *Victor* pour second surnom; or ce surnom est né visiblement d'une vicieuse interprétation des sigles V. C. qui signifient *viri clarissimi*. D'ailleurs, quoi qu'il en soit de cette variante et d'une autre inutile à signaler parce qu'elle n'importe pas à l'identification qui nous occupe, il est une chose certaine, c'est que le Flavius Constantius Félix de l'inscription de Saint-Jean de Latran fut consul l'an 428, et n'est pas, comme l'ont cru Panvinius[1] et Ciampini[2], le patrice Constantius qui fut consul en 417 pour la deuxième fois, empereur en 421, et que nous nommons Constance III. Pour arriver à cette identification, Panvinius et Ciampini sont obligés de supposer que le patrice Constantius aurait épousé Padusia (*inlustris femina*) avant Placidia, fille de Thédose Ier, que l'histoire nomme seule comme sa femme, et qui lui donna deux enfants, Honoria et Valentinien III; mais cette supposition gratuite tombe devant le simple énoncé de deux dates certaines, à savoir que Constance III mourut à Ravenne en 421, tandis que Fl. Constantius Felix, le mari de Padusia, mourut en 430. Cette date importante nous est révélée par la *Chronique* de Prosper d'Aquitaine, qui, en mentionnant la fin tragique d'un patrice qu'il ne nomme que *Felix*, mais qu'il dit être le mari de *Padusia*, ne permet pas de douter qu'il n'ait eu en vue le *Fl. Constantius Félix* de l'inscription de Saint-Jean de Latran.

Arrivé à l'année 430, le chroniqueur s'exprime ainsi : « Aétius fit tuer Félix avec sa femme Padusia et Granitus diacre, parce qu'il les soupçonnait de lui avoir préparé des embûches[3]. » Or, comme quelques lignes plus haut, à l'année 429, le chroniqueur parle d'un *Félix patrice*, il est impossible de ne pas voir un seul et même personnage dans le Fl. Constantius Félix de l'inscription de Saint-Jean

[1] *Loc. cit.*

[2] *De sacris ædificiis a Constantino magno constructis synopsis historica*; voy. p. 15 et 16.

[3] « Aetius Felicem cum uxore Padusia et Granitum diaconum, quum eos sibi insidiari præsensisset, interemit. » (*Chronic. Prosperi Aquit. anno 430.*)

Digitized by Google

de Latran et dans le *Félix* de la chronique de Prosper d'Aquitaine. C'est à ce Flavius Constantius Félix que je crois devoir attribuer le diptyque de Saint-Junien, en dépit d'une difficulté sur laquelle je dois m'expliquer. Si l'on s'en rapportait aveuglément au texte de Prosper d'Aquitaine, on ne pourrait pas attribuer notre diptyque à Fl. Constantius Félix, attendu que, d'après une première mention par le chroniqueur du Félix tué par Aétius, ce Félix n'aurait été fait patrice qu'en 429[1]. On ne pourrait donc attribuer notre diptyque à un consul de l'an 428 qualifié de patrice sur ce monument; mais n'est-il pas évident qu'il y a là soit une erreur du chroniqueur, soit une faute matérielle de copiste. Quant à moi, avec Hagenbuch, qui a remarqué cette différence et qui n'en n'a pas non plus été ébranlé dans sa croyance à l'identité du *Fl. Constantius Félix*, tué en 430, avec le consul Fl. Félix du diptyque de Saint-Junien, je crois que les coïncidences que nous venons de signaler satisfont aux exigences de la critique la plus sévère.

En effet, à l'exception du titre de *comte* omis dans les transcriptions de l'inscription de Saint-Jean de Latran, nous retrouvons dans ce texte tous les titres donnés au consul *Fl. Felix* sur notre diptyque. C'est donc, selon toute vraisemblance, du même personnage qu'il est question dans ces deux monuments et dans la chronique de Prosper d'Aquitaine. Si je ne l'affirme pas, c'est uniquement parce qu'une partie de ma démonstration repose sur l'appréciation du style du monument, et que l'on peut ne pas partager ma manière de voir à cet égard; mais, soutenu par l'assentiment de la plupart de ceux qui ont parlé de ce diptyque depuis Mabillon, j'ai cependant quelque espoir de la voir adopter. Il est, en effet, difficile de supposer que le consul Fl. Félix de l'an 511, absolument inconnu jusqu'à présent, ait eu précisément les titres que nous voyons à celui de l'an 428 sur le diptyque et dans l'inscription de Saint-Jean de Latran.

Ainsi, nous possédons maintenant d'importantes notions sur ce consul Fl. Félix de l'an 428, que l'on croyait entièrement oublié par l'histoire. Nous savons qu'il fut assez riche pour avoir pu embellir de ses deniers la mère des églises de la ville et du monde, *urbis* et *orbis*, qu'il joua un rôle assez considérable pour avoir fait

[1] On lit en effet dans Prosper d'Aquitaine, à l'année 429 : « Felice ad patriciam dignitatem provecto, Aetius magister militum factus est. »

Digitized by Google

ombrage au puissant Aétius lui-même, qui le fit mourir avec sa femme nommée Padusia, et que la fin tragique des deux époux eut lieu en 430, deux ans après la date de notre diptyque.

J'arrive au diptyque d'Aoste, dont j'ai annoncé que je parlerais dans ce travail. La publication de ce monument a précédé celle du diptyque de Saint-Junien par le *Trésor de numismatique*, sa description dans le catalogue du cabinet des médailles et antiques de 1858, et aussi la liste des diptyques consulaires connus en 1856, donnée dans l'*Essai* sur les ivoires de M. Pulszky, et cependant les auteurs de ces divers ouvrages ont ignoré son existence. Il y a donc utilité à le faire connaître des archéologues qui, surtout dans les départements, n'ont pas entre les mains les livres où il a été expliqué et figuré. D'ailleurs, la description de ce précieux monument, qui, il y a déjà plus de trente ans, est venu enlever au diptyque de Saint-Junien la priorité de date dans laquelle il s'était maintenu parmi les diptyques consulaires depuis Gori, ne peut que corroborer l'opinion que nous cherchons à faire prévaloir.

C'est à Aoste, dans une vieille sacristie de la cathédrale abandonnée depuis longtemps, qu'en 1833 on découvrit ce précieux monument. L'année suivante, le professeur Costanzo Gazzera le publia avec une planche de la grandeur de l'original dans les Mémoires de l'Académie de Turin [1]; mais ce ne fut qu'en 1860 qu'il le fut de nouveau dans un ouvrage français, plus accessible que le savant et volumineux recueil italien : je veux parler du beau livre intitulé *La Vallée d'Aoste*, que l'on doit à M. Édouard Aubert, membre de la Société des antiquaires de France, qui en a écrit le texte et exécuté les dessins [2].

Le diptyque d'Aoste a été consacré à l'empereur d'Occident Honorius par Anicius Petronius Probus, fils de Probus, petit-fils de Probus, consul, en l'an 406, avec l'empereur d'Orient Arcadius; au lieu de l'effigie du consul, on y voit, répétée sur les deux faces intérieures, celle de l'empereur lui-même, figuré debout. Sur les deux faces, Honorius est représenté en habit militaire, mais nimbé

[1] *Memorie della reale Accademia di Torino*, année 1834, t. XXXVIII, publié en 1835. Voyez, p. 225, *Dichiarazione di un dittico consolare inedito delle chiesa cattedrale della città di Aosta.*

[2] Voy. Éd. Aubert, *La Vallée d'Aoste*, p. 214, Paris, 1860, in-4°. Malgré les dimensions réduites de la gravure, le caractère et le style sont peut-être plus fidèlement rendus que sur la grande planche des Mémoires de l'Académie de Turin.

Digitized by Google

et la couronne en tête. Sur la première face, il tient de la main gauche une lance et s'appuie de la droite sur un bouclier. Sur la deuxième face, il tient de la main droite le labarum sur lequel on lit :

IN NOMINE
XPI VINCAS
SEMPER.

Au lieu de se terminer par un fer acéré, la hampe du labarum est surmontée d'un chrisme inscrit dans un cercle. De la main gauche, l'empereur tient un globe surmonté d'une statue de la Victoire qui lui présente une couronne. Au-dessus de la tête du prince, on lit sur les deux faces :

D. N. HONORIO. SEMPER. AVG.

Enfin, aux pieds de l'empereur, toujours sur les deux faces, on lit :

PROBVS FAMVLVS V. C. CONS. ORD.

Ainsi que l'a fait remarquer M. Gazzera, *Famulus* n'est pas un des noms du consul Probus. Ce mot indique le respect du consul pour l'empereur.

L'antiquité de ce diptyque consulaire, le premier de ceux de cette classe par la date, n'est pas son seul mérite; c'est l'un des mieux exécutés et des mieux conservés que l'on connaisse. Cependant il n'a pas gardé de traces de ces dorures non plus que de cette couleur rouge mentionnées par Claudien [1], dont les vers sont rappelés dans le travail de M. l'abbé Arbellot.

En attribuant le premier rang par la date au diptyque d'Aoste, qui ne remonte qu'à l'an 406 de notre ère, je n'oublie pas que, suivant plusieurs écrits récents, il existerait trois de ces curieux monuments qui le précéderaient, l'un de plus d'un siècle et demi, un autre de plus d'un siècle, et le troisième de près d'un siècle. Si je n'ai pas tenu compte de ces diptyques, c'est à dessein, attendu que l'attribution des deux plus anciens me paraît plus que douteuse, et que je ne suis pas sans inquiétude sur l'authenticité du plus récent.

[1] Claudien, *De laudibus Stiliconis*, lib. III, v. 345 à 349 :

Tum virides pardos, et cætera colligit Austri
Prodigia, immanesque simul Latonia dentes,
Qui secti ferro in tabulas, auroque micantes,
Inscripti rutilum cælato consule nomen,
Per proceres et vulgus eant : —

Digitized by Google

C'est M. F. Pulszky, dans son essai sur les anciens ivoires, qui a le premier proposé de fixer l'âge de deux de ces diptyques, d'ailleurs connus depuis longtemps, l'un à l'année 248 de notre ère, l'autre à l'année 303; du moins, à ma connaissance, M. F. Pulszky est le premier qui ait motivé cette attribution [1]; mais je la trouve mentionnée, il est vrai avec quelque hésitation, dans la seconde édition d'un catalogue de spécimens d'anciennes sculptures en ivoire, dû à M. Ed. Oldfield, du British Museum, inséré dans une publication qui date de 1856 [2], ainsi que l'ouvrage du savant hongrois. Quant au troisième de ces diptyques, qui serait de l'an 322, mais ne paraît pas avoir encore été reproduit, je le trouve signalé pour la première fois en 1864, par M. J. Labarte, dans la première édition de son savant ouvrage sur les arts industriels au moyen âge [3], et plus récemment dans la liste des diptyques consulaires donnée par M. W. Maskell, dans la préface de sa description des anciens ivoires du South Kensington Museum [4].

Le diptyque attribué à l'année 248 par M. Pulszky n'est autre que la moitié de diptyque sans légende que Millin vit à Mâcon (et non à Dijon) en 1804, dans la collection de M. de Roujoux fils, et

[1] Voy. *Catalogue of the Fejérváry ivories, etc.*, p. 16 et suiv.

[2] Voy. p. 34 du catalogue de M. Oldfield, dans la publication intitulée : *Notices of sculpture in ivory consisting of a lecture on the history... of the art, delivered at the first annual g^al meeting of the Arundel Society, on the 29th june 1855, by M. Digby Wyatt, etc., and a catalogue of specimens of ancient ivory-carvings in various collections, etc.*, par Edm. Oldfied, etc. *London*. Cette publication est de 1856, c'est à-dire de l'année qui vit paraître l'*Essai* de M. F. Pulszky; mais, le catalogue de M. Oldfield étant précédé d'une préface dont le titre rappelle une précédente édition: *Preface to the original edition of the catalogue*, je ne sais quel est le véritable auteur de l'attribution que je crois devoir combattre, attendu que je n'ai pu consulter cette première édition.

[3] Voy. t. I, p. 198 de l'*Histoire des arts industriels au moyen âge*, par Jules Labarte, Paris, 1864. Le savant académicien publie en ce moment une seconde édition de ce magnifique ouvrage.

[4] Voy. *A description of the ivories ancient and mediæval in the South Kensington Museum, with a preface by W. Maskell, etc.*, Londres, 1872. M. Maskell nous apprend qu'il s'est servi, pour dresser cette liste, non-seulement des anciens ouvrages où il est question de diptyques, de l'Essai sur les anciens ivoires de M. Pulszky où il s'en trouve également une, mais encore d'une liste donnée par lui comme la plus complète de toutes, et qui figure dans un mémoire lu par M. le professeur Westwood devant la Société d'architecture d'Oxford. Ce mémoire a été publié dans les *Proceedings* de cette Société, *Trinity term*, 1862, p. 127. Je n'ai pu me procurer ce recueil.

Digitized by Google

que le conservateur du Cabinet des médailles et antiques publia en 1807 [1]. Mon prédécesseur se garda de fixer une date à ce monument, où il reconnut un consul assistant dans sa loge aux jeux du Cirque, entre deux personnages, peut-être ses parents, et « dont l'un, qui est imberbe, pourrait être le fils de l'autre, qui paraît d'un âge avancé. »

Plus hardi, M. Pulszky vit dans ces deux personnages barbus l'empereur Philippe l'Arabe en compagnie du flamine de Rome et des Augustes, ou peut-être du prêtre du Soleil, et dans le jeune homme imberbe le fils de Philippe, qui fut empereur et consul avec son père en 247 et en 248. Cette attribution, fondée d'abord sur la conviction où était son auteur que ce diptyque ne pouvait être que du milieu du IIIe siècle, puis sur la nécessité où il s'est vu, en conséquence, de faire un consul de ce jeune homme imberbe, et, partant de ces deux hypothèses, sur l'impossibilité de trouver dans les fastes de cette époque un très-jeune consul autre que le fils de Philippe, paraîtra peut-être téméraire. J'en fais juges les lecteurs qui examineront soit le diptyque original conservé aujourd'hui dans la collection Mayer à Liverpool, soit une empreinte de ce monument [2], soit simplement la planche de Millin, qui, quoique réduite, en a suffisamment rendu le caractère; après cet examen, j'en suis assuré, la plupart penseront avec moi que ce monument ne date pas du milieu du IIIe siècle, mais du Ve.

D'ailleurs, indépendamment des considérations tirées du style et de la fabrique parfois trompeuses, il en est d'autres à faire valoir contre l'opinion de M. Pulszky. On ne les exposera pas toutes ici: cela nous entraînerait trop loin; il suffira de faire observer que, si jusqu'à présent on n'a pas retrouvé de diptyques consulaires qui soient certainement antérieurs au Ve siècle, ce n'est peut-être pas seulement parce que le hasard nous les dérobe, mais parce que, selon toute probabilité, l'usage de donner des diptyques d'ivoire sculptés et inscrits ne prit naissance, même en Occident, qu'après l'année 330, c'est-à-dire après l'installation de Constantin à Byzance, devenue la seconde capitale

[1] Voy. *Voyage dans les départements du midi de la France*, t. Ier, p. 400, pl. XXIV, 3. Ce M. de Roujoux fils est le baron P. G. de Roujoux, sous-préfet à Dôle en 1806, puis préfet du Ter en Catalogne, qui se fit connaître plus tard comme publiciste et historien.

[2] Ce diptyque a été moulé; j'en ai eu entre les mains une belle empreinte conservée chez M. Muret, du Cabinet des médailles et antiques.

Digitized by Google

de l'empire. En effet, il ne faudrait pas arguer d'une loi, souvent citée, de Théodose Ier, qui, en 384, interdit à tous autres qu'aux *consuls ordinaires* de donner des diptyques d'ivoire, pour supposer que longtemps avant cette loi les consuls étaient dans l'usage de donner des diptyques sculptés et portant leurs noms et leurs titres. En fait, si les auteurs anciens abondent en témoignages sur l'usage des *pugillares* ou diptyques, il n'existe pas de textes au moyen desquels on puisse fixer le moment où s'établit pour les consuls l'usage de distribuer à leur avénement des diptyques semblables à ceux dont nous nous occupons; et je crois qu'il est peu d'archéologues que ne mettrait pas en défiance l'annonce d'un diptyque consulaire du IIIe siècle. Aussi, sans avoir la prétention de fixer la date à laquelle commença l'usage de l'envoi des diptyques consulaires, je déclare que je ne puis accepter l'attribution du diptyque de Mâcon aux deux Philippe, empereurs et consuls en 247 et 248.

Le second des deux diptyques dont l'attribution ne me paraît pas acceptable est celui où l'on a vu une représentation commémorative de l'apothéose de Romulus, le fondateur de Rome, sous un consul incertain, et que M. Pulszky croit avoir été fabriqué en l'honneur de Romulus, fils de Maxence, *M. Valerius Romulus*, consul avec son père en 308. Cette moitié de diptyque, possédée au temps de Gori par les comtes Gherardesca de Florence, est aujourd'hui au British Museum. C'est un monument très-important et qui représente très-probablement l'apothéose d'un empereur; mais, outre que le travail ne permet pas de le faire remonter au commencement du IVe siècle, je ne puis croire avec M. Pulszky que la fixation de sa date soit aussi simple qu'il paraît le supposer. Ceux qui jadis y virent l'apothéose de Romulus, le fondateur de Rome, se sont fondés uniquement sur le déchiffrement du grand monogramme qu'on remarque dans la partie supérieure de ce monument, et où l'on a retrouvé les éléments du mot *Romulus*. M. Pulszky, considérant ce déchiffrement comme certain, ne comprend pas comment on n'a pas adopté une explication satisfaisante et simple, qui résout toutes les difficultés, en un mot, « qui se présente d'elle-même[1]. » Or cette explication, celle qu'il veut faire prévaloir, c'est que ce diptyque aurait été exécuté

[1] « All endeavours to determine the date of the interesting monument were given up; though a satisfactory explanation, simple, and solving all the difficulties, presents itself at once. » (Voy. p. 18 de l'*Essai* cité.)

Digitized by Google

pour Romulus, fils de Maxence, consul en 308. Mais, avant tout, est-il certain qu'il faille lire Romulus sur notre monument? Gori ne le croyait pas; il voyait bien des difficultés à cette lecture, notamment la présence d'un C et d'un A[1]; il est vrai que M. Pulszky interprète ces lettres superflues et les autres par *Aurelius Romulus Cæsar*, interprétation qui n'est pas plus satisfaisante que celle du nom principal. Je me suis prononcé ailleurs sur les dangers de l'interprétation de la plupart des monogrammes des médailles antiques; j'ai fait observer que, leurs combinaisons n'étant pas soumises à des règles fixes, lorsque nous ne sommes pas aidés par des circonstances accessoires, par le type, etc., nous risquons de nous égarer[2]. Ces considérations et d'autres que je ne puis développer ici s'appliquent aussi bien aux monogrammes des diptyques en général qu'à ceux des monnaies, et s'appliquent particulièrement au diptyque Gherardesca.

Je ferai donc observer, d'accord avec Gori, premièrement, que l'on ne trouve pas nécessairement le nom de Romulus dans le monogramme de ce précieux monument; puis, j'ajouterai que, si nous lisons avec facilité et certitude plusieurs noms de consuls dans plusieurs monogrammes sculptés sur certains diptyques, c'est seulement lorsque ces diptyques portent en même temps les noms de ces consuls écrits tout au long. Ces sortes de pléonasmes, qui se retrouvent jusque sur des médailles grecques antiques, ne doivent pas étonner; il faut y voir une preuve à ajouter à d'autres d'un fait qui me paraît avéré, c'est que les anciens n'ignoraient pas que la lecture des monogrammes est arbitraire, lorsque rien ne vient la faciliter. Dans la haute antiquité, comme plus tard et jusqu'au moyen âge, ces monogrammes superflus constituaient une sorte de blason, de symbole, mais, sauf sur certaines monnaies byzantines[3], ne tenaient pas lieu du nom du personnage qu'ils servaient cependant à désigner. Du reste, sur le diptyque Gherardesca, la présence d'un monogramme ne serait pas en faveur de l'attribution de ce monument au IVe siècle, attendu que la plupart des diptyques

[1] Gori, *Thes. diptych. veter.* t. II, pl. XIX, p. 127, 142, 148-9.

[2] *Revue numismatique*, année 1867, p. 392 et suiv., dans une dissertation intitulée : *L'Eucratidion, etc.*

[3] Voy. sur ces monogrammes l'*Essai de classification des suites monétaire byzantines*, de M. de Saulcy, et la *Description générale des monnaies byzantines*, par Sabatier.

Digitized by Google

à inscriptions explicites, où nous en rencontrons d'analogues, comme ceux de Clémentinus et d'Orestes, sont du VIe siècle. Je ne parle pas des divers diptyques où l'on voit le monogramme d'*Areobindus*, parce que ce nom fut porté par deux consuls, et qu'il existe des diptyques où le monogramme paraît seul, et d'autres où il est accompagné d'une inscription qui donne ce nom en entier, et que, si je suis disposé à attribuer les uns et les autres au même personnage, celui qui fut consul en 506, à l'exclusion de son aïeul qui le fut en 434, je ne puis ici exposer les raisons de ma manière de voir à cet égard. Cette incertitude partielle n'enlève d'ailleurs rien à notre raisonnement.

Le troisième des diptyques de la liste de MM. Westwood et Maskell, celui qui porte une inscription, mais que M. Pulszky n'a pas placé dans la sienne, peut-être parce qu'il ne l'a pas connu, est conservé à la bibliothèque royale de Berlin, qui le possède complet. M. Maskell s'est contenté de mentionner ce monument dans sa liste; j'en emprunte la description à la seconde édition de l'ouvrage de M. Labarte déjà cité :

« Le plus ancien de tous est celui de Probianus, conservé à la bibliothèque royale de Berlin. Chacune des feuilles est divisée par la moitié en deux compartiments. Le magistrat est représenté, dans les deux tableaux du haut, revêtu du costume purement antique : dans la feuille de gauche, il écrit; dans celle de droite, il paraît dicter un arrêt. Il est assisté dans les deux tableaux de deux jeunes gens vêtus à l'antique, qui écrivent ses décisions. Dans les deux compartiments du bas, deux personnages paraissent plaider devant le magistrat; une sorte de trépied dans le style antique est placé entre les deux plaideurs. On lit dans le haut des tableaux cette inscription : VICARIVS VRBIS ROMÆ RVFIVS PROBIANVS V. C. (*vir consularis*). Le diptyque reproduit donc Probianus, personnage consulaire et lieutenant du préfet de Rome. La liste des consuls ne désigne avec le nom de Probianus que Petronius Probianus qui fut consul en 322[1]. »

Ce n'est pas incidemment et sans avoir vu un monument en nature, sans même en avoir vu une reproduction, que je voudrais me prononcer sur son authenticité. J'exprime donc ici simplement de

[1] Voyez *Histoire des arts industriels au moyen âge, etc.*, par Jules Labarte, membre de l'Institut, 2e édit. t. Ier, p. 106. Ce volume porte la date de 1872.

Digitized by Google

l'inquiétude, comme je le disais plus haut; cependant je crois devoir exposer les motifs de cette inquiétude. Ce qui l'a suscitée dans mon esprit, indépendamment de la singularité de l'inscription qu'on vient de lire et aussi de celle de la représentation, c'est l'observation qui termine l'article consacré par M. Labarte à ce monument.

« Sous le rapport de l'art, dit-il, ce diptyque est supérieur à tous ceux qui le suivent; il est remarquable par la correction du modelé et le fini de l'exécution, et doit être sorti des mains d'un artiste qui s'inspirait des plus belles œuvres que la statuaire ait produites dans les meilleurs temps de l'art romain. Nous pensons que cette sculpture n'a pas encore été citée, et sa perfection nous aurait fait douter de son authenticité, si le savant M. Pertz, conservateur de la bibliothèque de Berlin, ne nous avait assuré que cet établissement en avait la possession depuis très-longtemps [1]. »

Le certificat de M. Pertz, irréfutable en ce qui touche à l'ancienneté de la possession de ce diptyque par la bibliothèque de Berlin, paraîtra-t-il suffisant pour établir l'authenticité du diptyque de Probianus? M. Labarte lui-même est-il tout à fait converti? Que le diptyque de Berlin ne soit pas l'œuvre d'un faussaire de notre temps, cela est évident, puisque M. Pertz déclare qu'il est depuis très-longtemps dans la bibliothèque de Berlin; mais que faut-il entendre par *très-longtemps?* Ce diptyque ne peut-il avoir été fabriqué au XVIe siècle, alors qu'il y avait tant d'artistes si habiles, et si amoureux de l'antiquité, qu'ils ne pouvaient s'empêcher de la contrefaire? S'il en était ainsi, ce diptyque pourrait être depuis plusieurs siècles dans la bibliothèque de Berlin, c'est-à-dire depuis *très-longtemps*, sans que, pour cela, on fût en droit d'affirmer son authenticité [2]. Il est d'ailleurs une question qui vient naturellement à l'esprit. Comment se fait-il qu'un monument de cette importance, conservé depuis très-longtemps dans la bibliothèque du souverain, dans une ville savante comme Berlin, n'ait pas encore été publié, ainsi que le croit M. Labarte, et qu'en tout cas ce mo-

[1] *Hist. des arts industr. au moyen âge, etc.* p. 106 et 107.

[2] Une note de M. Maskell nous apprend que ce diptyque sert de couverture à une vie manuscrite de saint Ludgerus; mais cet archéologue n'indique pas la date de ce manuscrit, et, en tout cas, on pourrait lui avoir donné pour reliure le diptyque de Probianus depuis deux ou trois cents ans, c'est-à-dire depuis *très-longtemps*, sans que pour cela la question de l'authenticité de l'ivoire fût plus avancée.

Digitized by Google

nument soit encore aussi peu connu[1]? N'y a-t-il pas dans tout ceci de quoi faire réfléchir, et n'est-il pas permis de supposer que M. Labarte a conservé *in petto* ses premiers doutes, bien qu'il ait cru devoir paraître les abandonner. En un mot, il nous semble que, sans témérité, on peut voir dans les paroles du savant académicien un acte de courtoise déférence, et non un acquiescement complet. C'est le visiteur reconnaissant du bon accueil qu'il a reçu à la bibliothèque de Berlin qui parle, mais non l'archéologue, le critique dont on connaît le coup d'œil et l'expérience.

J'ajouterai que, si je ne me montre pas aussi réservé en cette occurrence que M. Labarte, c'est que, n'ayant pas eu comme lui l'avantage et l'honneur d'être reçu par M. Pertz, je suis plus libre pour rappeler que le témoignage du célèbre éditeur du recueil des historiens de l'Allemagne a peut être moins d'autorité sur les questions proprement archéologiques que sur celles qui se rattachent à la diplomatique et à la critique historique.

Deux observations encore. En supposant authentique le diptyque de Berlin, en supposant également que Rufius Probianus soit le même personnage que le Petronius Probianus inscrit comme consul dans les Fastes à l'année 322 de J.-C., deux suppositions aussi hasardeuses l'une que l'autre[2], il n'en faudrait pas moins le rayer de la liste des diptyques consulaires. Ce n'est pas un consul qui est représenté sur cet ivoire, mais un personnage qui, s'il parvint à cette dignité, n'en avait pas encore été revêtu au moment

[1] M. Léon Renier est, comme moi, très-disposé à douter de l'authenticité de ce monument. Mon savant collègue a bien voulu m'apprendre que Borghesi, qui, grâce à l'obligeance de Kellermann, a eu communication de tout ce que les collections de Berlin renfermaient de documents relatifs à ses études, ne paraît pas avoir eu connaissance du diptyque de Probianus. N'est-il pas permis de conclure de cette omission de Kellermann, évidemment volontaire, qu'à Berlin même jadis des archéologues avaient des doutes sur l'authenticité de ce monument. Je dois encore faire observer que M. Oldfield n'a pas mentionné le diptyque de Rufius Probianus dans son catalogue des diptyques, où cependant je vois la description d'une feuille d'un exemplaire du diptyque d'Anastasius, consul l'an 517, qui se trouve à Berlin, dans le Kunstkammer. (Voy. p. 35 du Cat. déjà cité.)

[2] D'après les Fastes de la liste Borghesi-Renier, la plus exacte et la plus complète aujourd'hui, on ne connaît pas tous les noms du consul de l'an 322 de J.-C., car son article est ainsi conçu : .... *Petronius Probianus;* mais ceci n'autorise nullement à supposer que parmi les noms inconnus de ce personnage ait figuré celui de *Rufius*, et il serait téméraire, d'autre part, de prétendre que le *Rufius Probianus vicarius urbis Romæ* du diptyque de Berlin, s'il existe, se soit nommé *Rufius Probianus Petronius*.

Digitized by Google

où il fut sculpté. En effet, les sigles V. C. ne signifient pas *vir consularis*, mais *vir clarissimus*; l'abréviation consacrée des mots *vir consularis* est V. COS ou V. CONS. Ce serait donc en qualité de vicaire de Rome que Rufius Probianus, à l'imitation des consuls, aurait envoyé des diptyques comme présent d'avénement? Le vicaire de Rome avait-il cette prérogative? Exista-t-il un vicaire de Rome du nom de Rufius Probianus? Je n'aimerais pas à répondre affirmativement à l'une ou à l'autre de ces questions. En ce qui concerne la seconde, je dirai seulement que, toujours en supposant que Rufius Probianus ne fasse qu'un avec le consul nommé *Fl. Petronius Probianus* dans les Fastes d'Almeloveen et le consul ainsi désigné... *Petronius Probianus*... dans les Fastes Borghesi-Renier, on ne trouve pas de vicaire de Rome portant réunis les noms *Rufius* et *Probianus* dans la liste de ces magistrats conservée parmi les papiers du savant épigraphiste [1].

II.

Ceux qui savent ce que l'archéologie a obtenu et peut obtenir de lumières de l'étude des diptyques, et particulièrement des diptyques consulaires, comprendront que je me sois efforcé d'épurer les listes de ces précieux monuments que nous venons de citer. Ce sont des textes si importants, que j'ai songé un instant à joindre à ce rapport une liste raisonnée des consuls dont on possède des diptyques, en la complétant par une brève description des représentations sculptées sur ces monuments, et surtout par l'exacte transcription de leurs inscriptions. J'espérais faire accepter ce supplément, qui ne pouvait être très-considérable, puisque l'on ne connaît guère plus de douze noms certains de consuls sur les diptyques; mais j'ai dû renoncer pour le moment à cette entreprise. En y regardant de près, on s'aperçoit vite que la première condition d'un pareil travail serait d'avoir vu tous ces rares monuments en nature, et la seconde de posséder l'édition des Fastes que prépare en ce moment M. Léon Renier, et qui paraîtra dans l'un des prochains volumes des œuvres complètes de Borghesi. Je me bornerai donc à donner ici la description sommaire des cinq diptyques consulaires avec inscriptions conservés à la Bibliothèque nationale, qui à elle

[1] C'est encore M. Léon Renier qui, en m'apprenant cette circonstance, a confirmé mes doutes à l'endroit de l'authenticité du diptyque de Berlin.

Digitized by Google

seule possède un tiers de ceux connus aujourd'hui; cela suffira à montrer que nous n'avons pas exagéré les difficultés de la confection d'une liste des consuls nommés sur les diptyques, puisque, sur les cinq diptyques consulaires possédés par la Bibliothèque nationale, il en est deux dont on ne peut pas identifier les consuls avec une complète certitude. Nous nous sommes expliqué au sujet du premier de ces cinq diptyques; on va voir qu'il est sage d'hésiter encore à l'endroit du second.

1° Le diptyque de Saint-Junien, attribué à Fl. Félix, consul l'an 428.

2° Le diptyque d'Autun. Le Cabinet des médailles et antiques n'en possède que la première feuille [1]. Selon le P. Allegranza, qui a publié un exemplaire complet de ce diptyque, il faudrait le donner à un *Fl. Petrus* mentionné par les anciens Fastes avec ces seuls noms, comme ayant été, en 516, consul d'Occident, sans collègue en Orient [2]. Millin, sans avoir eu connaissance de la dissertation d'Allegranza, a publié, en 1807, cette première feuille du diptyque de Fl. Petrus, qu'il rencontra chez un chanoine d'Autun au commencement de ce siècle [3].

Avant de discuter l'attribution d'Allegranza, je décris le monument.

Première feuille. On y lit en haut :

FL. PETR. SABBAT. IVSTINIANVS. V. I.

Au milieu, dans un médaillon, on lit en creux le premier vers d'un distique; le second vers est sur la deuxième feuille :

MVNERA PAR
VA QVIDEM PRE
TIO SED HONOR
RIB ALMA.

Sur la seconde feuille connue par les exemplaires complets, on lit en haut la suite des titres du consul :

COM. MAG. EQQ. ET. P. PRÆS ET. C. ORD.

[1] C'est Millin qui, en 1805, fit l'acquisition de cette moitié de diptyque pour le Cabinet des médailles et antiques.

[2] Voy. p. 3 des *Opuscoli eruditi latini ed italiani del P. M. G. Allegranza, publicati dal P. J. Bianchi, etc. Cremona*, 1781, in-4°. La dissertation d'Allegranza, intitulée *De diptycho Cremonese*, est accompagnée d'une planche in-f° reproduisant ce monument, grandeur de l'original, soit 36 centimètres.

[3] *Voyage dans les départements du midi de la France*, t. I, p. 339.

Digitized by Google

Au milieu, dans le médaillon, le second vers du distique :

PATRIBVS
ISTA MEIS OFFE
RO CONS. EGO.

Ces inscriptions restituées donnent : *Fl. Petrus Sabbatius Iustinianus, vir inlustris, comes, magister equitum et peditum præsentalium, et consul ordinarius.* En 1858[1], j'avais écrit PRÆSES au lieu de l'abréviation PRÆS ; je corrige cette faute aujourd'ui, grace à la planche du P. Allegranza, que je n'avais pu consulter alors, et au lieu de *præses*, je lis, avec M. Léon Renier, PRÆS*entalium*, ce qui change les titres de Fl. Petrus Sabbatius Justinianus ; ce personnage était *homme illustre, comte, maître des gardes à cheval et à pied præsentales et consul ordinaire.* Le P. Allegranza traduit P. PRÆS par *perfectissimus præses*, ce qui n'est pas possible, attendu que ce titre exige un complément. Quant à M. Pulszki, il a supposé P*ræfectus* PRÆS*idii*, ce qui n'est pas plus admissible.

Quant au distique, il doit être lu ainsi :

Munera parva quidem pretio, sed honoribus alma,
Patribus ista meis offero consul ego.

Dans l'*Essai sur les ivoires*, de M. Pulszki, où ce diptyque est mentionné, le premier vers se termine par *ampla* au lieu d'*alma*. Serait-ce un *lapsus calami*, ou faut-il croire, bien que M. Pulszki ne s'explique pas à ce sujet, que l'exemplaire complet cité par lui, comme ayant appartenu d'abord à la famille Stella, puis au marquis Trivulzi de Milan, doive être distingué de celui que le P. Allegranza nomme *Diptyque de Crémone?* Je l'ignore. Ce qui est certain, c'est qu'on lit clairement *alma* sur la plaque d'ivoire originale au Cabinet des Médailles, ainsi que sur la planche du P. Allegranza, et enfin qu'on lit aussi *alma* sur un autre exemplaire complet de ce même diptyque, conservé au Puy-en-Velay, dans le cabinet du savant archiviste de la Haute-Loire, M. Aymard, correspondant du Ministère de l'instruction publique. La variante *ampla* est d'ailleurs très-acceptable[2] ; elle rendrait même la pensée de l'auteur du dip-

[1] *Catal. du Cab. des médailles*, p. 562.

[2] On constate souvent des variantes dans les légendes de diptyques d'ailleurs semblables ; je noterai encore que sur l'ivoire du Cabinet des médailles on lit *honorib*, et que le mot est entier, *honoribus*, sur la planche du P. Allegranza. Le savant domi-

Digitized by Google

tyque plus saillante par l'opposition avec *parva*. On trouve dans Ovide cet adjectif se rapportant également au mot *munus* :

Quod minus interea est, instar mihi muneris ampli [1].

Bien que le diptyque de Fl. Petrus Sabbatius Justinianus ne soit décoré que par des rosaces, ces vers le rendent très-curieux. En effet, on ne connaîtrait pas par les textes l'usage de donner des diptyques aux sénateurs, qu'on l'aurait appris de ce monument. On va voir d'ailleurs que le cabinet des antiques possède un autre diptyque, celui de Compiègne, qui porte une inscription grecque dont le sens est le même. Si ma mémoire ne me trompe pas, ces deux diptyques sont les seuls connus où l'on ait trouvé cette intéressante information.

Maintenant, en quelle année ce consul a-t-il été en charge? Millin, qui a reconnu ici avec raison une œuvre du VIe siècle, n'a pas su à qui il fallait l'attribuer; il s'exprime ainsi à ce sujet : « Le nom de ce magistrat, qu'on ne doit pas confondre avec l'empereur Justinien, ne se trouve pas dans les fastes consulaires [2]. » Cependant, l'an 516, les anciens Fastes, précisément au VIe siècle, mentionnent un consul à qui il aurait été permis d'attribuer ce diptyque, bien qu'avec réserve, attendu qu'il n'y est porté, par exemple, dans l'édition d'Almeloveen déjà citée, que sous les deux premiers des noms que nous y lisons, *Fl. Petrus*. Inadvertance ou prudence, Millin a bien fait de ne pas se prononcer; car, si la liste de Borghesi est conforme à celle d'Almeloveen pour cette année 516, le savant épigraphiste a eu certainement de bonnes raisons pour modifier les noms des consuls de l'année 521. En effet, au lieu de *Fl. Anicius Justinianus* pour l'Orient, et de *Fl. Valerius* pour l'Occident, qu'on trouve à cette année dans le livre d'Almeloveen, dans la liste Borghesi-Renier, avant un consul qui n'a d'autre nom que *Valerius*, on rencontre en 521 précisément les quatre noms du consul

nicain doit être compté parmi les érudits qui attribuent le diptyque de Saint-Junien à Fl. Félix, consul l'an 428. A la suite de la dissertation sur le diptyque de Crémone, il le place en tête d'une liste des diptyques consulaires connus de son temps, qui comprend vingt-quatre de ces monuments. Je n'ai pas besoin de dire que tous ne portent pas des noms de consul, et que, par conséquent, plusieurs des attributions sont contestables.

[1] Ovide, *Tristia*, III, 8, v. 21.

[2] *Voyage, etc.* I, 339 et 340.

Digitized by Google

de notre diptyque, *Fl. Petrus Sabbatius Justinianus*, et en outre l'indication *Sabbatii f(ilius)*. Il est donc certain que, lorsque paraîtra l'édition des Fastes selon Borghesi, préparée par M. Léon Renier, nous connaîtrons les bases de cette modification. Jusque-là, on peut s'en rapporter à Borghesi, et pour ma part je suis disposé à abandonner le Fl. Petrus de l'an 516, à qui, sur la foi d'Allegranza, j'avais donné notre diptyque en 1858 [1].

Il y a trop peu de distance entre les années 516 et 521 pour que l'on puisse cette fois motiver une préférence sur des considérations empruntées au style et à la fabrique du monument; c'est par conséquent sur des documents qu'a dû s'appuyer le savant italien, et je ne doute pas que l'assentiment général ne soit acquis à la correction que nous relevons dans sa liste aussitôt qu'on en connaîtra les motifs, surtout si cette correction obtient l'approbation de l'éditeur de ses œuvres complètes.

3° Ce diptyque est l'un des trois qui appartenaient jadis à la cathédrale de Bourges, et qui, après avoir été dispersés, sont tous maintenant dans des établissements publics. De ces trois diptyques, deux sont consulaires, mais un seul, celui qui est conservé à la Bibliothèque nationale, dans le département des manuscrits, porte des noms de consuls. Voici la description sommaire de ce monument, qui est complet.

Première feuille. On lit en haut :

FI. ANASTASIVS PAVLVS PROBVS
SABINIAN. POMPEIVS ANASTASIVS.

Le consul est assis sur un trône magnifiquement orné et préside aux jeux du cirque, dont une scène, représentant des bestiaires aux prises avec des ours, décore la partie inférieure de la plaque. Le même sujet est répété sur la seconde feuille, avec cette différence qu'en bas, au lieu d'une scène de bestiaires, on voit une course de chevaux.

Seconde feuille. Suite de l'inscription de la première :

VIR INL COM DOMESTIC EQVIT
ET CONS ORDIN.

Ce consul fut en charge l'an 517 avec Fl. Agapitus.

[1] Voy. *Catalogue, etc.* n° 3263, p. 562.

Digitized by Google

Le grand diptyque de Bourges, c'est de beaucoup le plus grand des trois [1], déposé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale depuis plus d'un demi-siècle, a été reproduit, en 1836, dans le *Trésor de numismatique et de glyptique* [2].

Un autre exemplaire de ce diptyque, provenant de Liége, a été publié par Gori, qui n'a pas oublié non plus celui de Bourges. On lit SAVINIANVS au lieu de SABINIANVS sur l'exemplaire de Liége [3].

On ne sera peut-être pas fâché de connaître le sort des deux autres diptyques de Bourges; il y en a un dans le musée de cette ville; l'autre a été acquis, en 1864, pour le Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale.

Celui du musée de Bourges est consulaire, mais dépourvu d'inscription. Peut-être ce monument, qui n'a que 35 centimètres de hauteur, a-t-il subi quelque mutilation? Sur la première feuille, on voit le consul assis entre deux jeunes gens debout, assistant aux jeux du cirque. En bas, un bestiaire combat contre quatre lions. Sur la seconde feuille, même décoration; il n'y a de variantes que pour le combat de la scène inférieure. Ici la victoire du bestiaire paraît certaine.

Le diptyque acquis pour le cabinet des médailles est composé de deux plaques réunies au XVIe siècle. L'une appartient à l'art païen du IVe ou du Ve siècle. C'est une représentation dont on connaît l'analogue sur un ivoire du Musée du Louvre, Apollon et les Muses et une scène dionysiaque. L'autre est chrétienne et pourrait remonter au XIIe, peut-être même au XIe siècle. Ce sont les quatre évangélistes représentés assis sous des arceaux de style roman. On peut voir la figure de ces deux derniers diptyques à la suite d'une dissertation de M. J. Dumoutet, qui a été insérée dans le *Recueil des lectures faites à la Sorbonne en 1863* [4].

4° Le diptyque dit *de Hollande*. Le Cabinet des médailles et antiques, où est conservé ce monument, n'en possède que la première feuille [5].

[1] 37 centimètres de hauteur.

[2] Voy. *Recueil général de bas-reliefs, etc.*, 1re partie, pl. XVII, et p. 11 du texte.

[3] Voy. Gori, t. I, p. 261, pl. XI.

[4] Voy. deuxième année, volume publié en 1864, *Mémoire sur les diptyques de la cathédrale de Bourges*, par M. J. Dumoutet, p. 230 et suiv. pl. VII, VIII, IX et X.

[5] C'est le n° 3265 du catalogue de M. Chabouillet.

Digitized by Google

On y lit en haut :

H. ANASTASIVS.PAVL.PROB
MOSCHIAN.PROB.MAGNVS.

Il y a des raisons de croire avec Gori [1], qui n'a pu se procurer un dessin de la première feuille de notre diptyque, alors en Hollande, que la seconde était celle qu'il a publiée dans son livre d'après Maffei [2]. Si cette conjecture était fondée, comme nous le croyons, notre consul aurait porté les titres d'*homme illustre* et de *comte des gardes à cheval de l'empereur*.

V.INL.COM.DOMESTIC.EQVIT.ET CONS.ORD.

Sur la première feuille, le consul est assis sur un trône superbe, entre les figures de Rome et de Constantinople. Dans la partie inférieure, on a représenté les libéralités faites au peuple par le consul; deux esclaves vident des sacs pleins de pièces de monnaie dans des mesures.

La seconde feuille, que je ne connais que par Gori, représente un sujet semblable, avec cette différence qu'au lieu d'une distribution de pièces de monnaie, la partie inférieure représente des scènes des jeux du cirque.

Les Fastes d'Almeloveen mentionnent à l'année 518 un Fl. Magnus consul pour l'Orient avec Fl. Florentinus pour l'Occident, mais avec réserves; ceux de Borghesi n'indiquent pas cette année de consul pour l'occident, et nomment le consul d'Orient, *Fl. Anastasius Paulus Probus Moschianus Probus Magnus*, peut-être bien d'après notre diptyque.

On ne peut omettre d'avertir que, sur l'ivoire du Cabinet des médailles et antiques, au lieu des sigles *Fl.*, on lit la lettre H; mais la fréquence de l'emploi du nom de *Flavius* en guise de prénom pendant les IVe, Ve et VIe siècles, et l'invraisemblance d'un prénom commençant par une H, autorisent à supposer ici une faute du sculpteur en ivoire, qui n'a encore été signalée, que je sache, que par le catalogue du Cabinet des médailles et antiques de 1858 [3].

[1] Voy. *Thes. vet. diptych.* t. II, p. 13.
[2] Voy. *Museum Veronense*, p. CXI.
[3] Voy. *Catalogue, etc.*, par M. Chabouillet, n° 3265, p. 565.

Digitized by Google

5° Le diptyque de Philoxène, consul pour l'Orient en 526, provenant de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne. On le possède complet au Cabinet des médailles.

Les noms et les titres du consul ne sont pas gravés dans la partie supérieure de ces deux plaques d'ivoire, qui ne diffèrent l'une de l'autre que par les inscriptions commençant sur l'une et finissant sur l'autre. Ces noms, en latin, sont gravés en creux au milieu de l'un des trois médaillons, qui, liés par une bandelette, constituent la décoration de ces plaques. Les deux autres médaillons sont ornés, l'un du buste du consul, le deuxième de celui de Constantinople. Une inscription grecque sculptée en relief occupe l'espace laissé libre par les trois médaillons.

Inscriptions latines :

PREMIÈRE PLAQUE.

FL THEODORVS
FILOXENVS
SOTERICVS
FILOXENVS
VIR ILLVST.

DEUXIÈME PLAQUE.

COM DOMEST
EX MAGISTROM
PER THRACIA
ET CONSVL
ORDINAR.

(*Flavius Theodorus Filoxenus Sotericus Filoxenus, vir illustris, comes domesticorum, ex magistro militiæ per Thraciam et consul ordinarius.*)

On aura remarqué la répétition du nom *Filoxenus* parmi les cinq donnés sur ce diptyque à notre consul de l'an 525. Cette fois, ce n'est pas une faute du sculpteur en ivoire, ainsi que l'a cru l'auteur du commentaire de l'article consacré au diptyque de Compiègne, dans le *Corpus inscriptionum græcarum*[1]. Cette répétition doit indiquer le nom habituel du consul; je citerai trois exemples de ré-

[1] Voyez t. IV, n° 8632 : « Ceterum in titulo latino Filoxenus illud alterum mero artificis errore videtur esse repetitum. »

Digitized by Google

pétitions semblables, qui ne permettent pas d'admettre l'hypothèse de M. Kirkhoff. Nous avons cité plus haut un diptyque avec quatre ou cinq noms : c'était plutôt seulement quatre qu'il aurait fallu dire. En effet, le consul de l'an 513 ne se nommait pas sans doute, comme on le pourrait croire d'après son diptyque, *Fl. Taurus Clementinus Armonius Clementinus*, mais seulement *Fl. Taurus Clementinus Armonius*, et, selon toute vraisemblance, son nom habituel était *Clementinus*. La même observation s'appliquerait et au consul Areobindus de l'an 516, à qui son diptyque donne quatre noms : *Fl. Areobindus Dagalaiphus Areobindus*, mais qui n'en avait probablement que trois : *Flavius Areobindus Dagalaiphus*, et au consul Anastasius de l'an 517, à qui son diptyque donne sept noms : *Fl. Anastasius Paulus Probus Sabiànus Pompeius Anastasius*, et qui n'en avait peut-être que six : *Fl. Anastasius Paulus Probus Sabianus Pompeius*. Ces exemples n'autorisent-ils pas à supposer que le consul Philoxène de l'an 529 s'appelait, non pas *Fl. Philoxenus Sotericus Philoxenus*, mais *Fl. Philoxenus Sotericus*, et qu'on le nommait habituellement *Philoxenus* ou *Fl. Philoxenus*, comme on le voit désigné dans les anciens fastes. Cette explication de la répétition de l'un des noms d'un consul n'est d'ailleurs pas nouvelle. Je ne sais qui l'a émise pour la première fois; mais, dès l'année 1854, on la trouve dans les *Inscriptiones confederationis Helveticæ*, de M. Th. Mommsen, où figure, sous le n° 342, la mention de l'un des exemplaires du diptyque d'Aréobindus que nous venons de rappeler et que possède le musée de Zurich. M. Léon Renier, qu'il faut toujours citer, pour peu que l'on côtoie le domaine de l'épigraphie, est également disposé à admettre cette explication, qu'on justifierait par l'exemple de certaines inscriptions où l'un des noms du personnage mentionné, évidemment le nom caractéristique, est placé seul en vedette, en haut du *titulus*. A la vérité, on pourrait opposer à notre système l'un des diptyques consulaires du Cabinet des médailles, où ce n'est pas à la fin de la kyrielle que se trouve semblable répétition, mais aux quatrième et cinquième rangs. Cette objection mérite d'être discutée. Il s'agit du consul de l'an 518, nommé *Fl. Magnus* par les anciens fastes, et que l'on désignait sans doute par ces deux noms ou même seulement par le second, et qui porte sept noms sur le diptyque dont nous venons de parler, le diptyque de Hollande, notre n° 4. *Fl. Anastasius Paulus Prob Moschian Prob magnus*. Nous y voyons bien deux fois la même abréviation *Prob;* mais le consul

Digitized by Google

portait-il réellement deux noms identiques? Qui nous dit que *Prob* signifie ici deux fois PROBUS? Ce nom n'a-t-il pas des dérivés divers comme Probianus, Probinus? S'il en était ainsi, ce diptyque ne contredirait nullement notre système; mais, quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins impossible d'admettre, avec l'auteur du tome IV du *Corpus inscriptionum græcarum*, que la répétition du nom *Philoxène* sur le diptyque de Saint-Corneille soit le résultat d'une erreur du sculpteur; nous ne rencontrerions pas autant de fois une erreur semblable sur des monuments aussi rares.

Reprenons la description du diptyque de Saint-Corneille.

L'inscription grecque en relief forme deux vers :

PREMIÈRE PLAQUE.

ΤΟΥΤΙ ΤΟ
ΔΩΡΟΝ
ΤΗ ϹΟΦΗ
ΓΕΡΟΥϹΙΑ

DEUXIÈME PLAQUE.

ΥΠΑΤΟϹ
ΥΠΑΡΧΩΝ
ΠΡΟϹΦΕΡΩ
ΦΙΛΟΞΕΝΟϹ

(*Τουτὶ τὸ δῶρον τῇ σοφῇ γερουσίᾳ*
Ὕπατος ὑπάρχων προσφέρω Φιλόξενος.)

«Moi Philoxène, consul ordinaire, j'offre ces présents au sage Sénat.»

Ce diptyque, remarquable à tous égards, et notamment par cette inscription, qui, aussi bien que celle du diptyque d'Autun, expliquerait à elle seule l'usage des diptyques, a conservé un ancien encadrement en bois plaqué d'argent. A la fin du manuscrit qu'il recouvrait dans l'abbaye de Saint-Corneille, un religieux a écrit ces mots : «L'on appelle ce livre les tablettes de l'écriture de Rome.»

Le diptyque de Saint-Corneille a été publié plusieurs fois[1]; mais la plus fidèle des reproductions de ce précieux monument est celle

[1] Notamment par le P. Sirmond, dans son édition de Sidoine Apollinaire, note de l'épître VI, liv. VIII. Voyez aussi Mabillon, *Annales ordinis Sancti Benedicti*, t. III; Gori, t. II, p. 14, tav. XVIII. Ce diptyque, décrit sous le n° 3266 dans le *Catalogue*

Digitized by Google

du *Trésor de numismatique et de glyptique*[1]. Le procédé d'Achille Collas, employé par les éditeurs de ce grand ouvrage, parfois défectueux lorsqu'il s'attaque à des médailles de petit module, est excellent pour reproduire des monuments de grande dimension, surtout lorsque, comme sur ce diptyque, il n'y a pas de trop brusques inégalités dans le relief.

Indépendamment de ces cinq diptyques consulaires avec inscriptions et d'autres ivoires antiques, la Bibliothèque nationale possède deux autres diptyques consulaires sans incriptions, qui offrent par conséquent moins d'intérêt que ceux qui viennent d'être décrits[2]. Le premier, provenant d'Autun, ainsi que celui que nous avons décrit au n° 2 parmi nos diptyques consulaires, est entier, mais n'a de même d'autre décoration qu'un médaillon destiné à recevoir les noms du consul[3]. Celui qui porte le nom traditionnel de diptyque du roi de France, et qui a été publié par Gori[4], est du moins remarquable par la beauté du travail[5]; le sujet offre la plus grande analogie avec celui du diptyque dit *de Hollande*, dont nous venons de parler. C'est de même un consul assis sur un trône supporté par deux lions entre deux figures personnifiant Rome et Constantinople, c'est-à-dire les deux capitales de l'empire romain.

CHABOUILLET,

Membre du Comité.

NOTE SUR LES RÉSULTATS DE FOUILLES EXÉCUTÉES SUR DIVERS POINTS DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Des fouilles récemment exécutées dans le département de la

général de M. Chabouillet, déjà cité, porte le n° 4648 dans la *Description sommaire, etc.*, également citée plus haut.

[1] Voy. *Recueil général de bas-reliefs et d'ornements*, 2e partie, pl. LIII, et texte, p. 26.

[2] Voyez *Catalogue* de M. Chabouillet, déjà cité, nos 3264 et 3267, et *Description sommaire*, nos 4646 et 4649.

[3] Voy. Millin, *Voyage dans le midi de la France*, t. I, p. 338, pl. XIX.

[4] Voy. *Thes. vet. diptych.* t. II, p. 169, pl. II.

[5] On n'en possède qu'une seule feuille, et cette feuille pourrait même avoir perdu la portion de la partie supérieure où se lisaient ordinairement les noms du consul, ainsi que la partie inférieure où devaient être représentés soit des libéralités, soit des jeux. C'est le n° 3267 du Catalogue de M. Chabouillet.

Digitized by Google

Marne ont amené des résultats assez intéressants, et prouvent une fois de plus à quel point cette contrée est une mine inépuisable pour l'archéologie.

A Vertus, près de Châlons, nous avons fait pratiquer, avec M. Alfred Werlé, des fouilles qui ont amené la découverte de divers objets : un très-beau vase en verre, forme coupe, avec une grecque en galerie à l'orifice, un bracelet et un collier en bronze, quatre vases en terre noire de 20 centimètres de hauteur, un plat pareil de 22 centimètres de diamètre, un en terre rouge. Un grand nombre de fosses ont été ouvertes; malheureusement, la plupart avaient été anciennement fouillées; je dis anciennement, car on n'en a aucun souvenir dans le pays.

Près de la ferme de la Pombelle, à Sillery, près Reims, plusieurs tombes ont été rencontrées à 3 mètres de profondeur; dans l'une reposait un squelette de proportions colossales; on y a recueilli une monnaie en bronze très-fruste, mais où l'on reconnaît cependant la tête laurée d'un empereur, des fibules en verre, des fragments de poterie; chaque tombe renfermait un cercueil en bois, d'après les clous et la poussière facilement reconnaissable.

A Courmont, près de Muizon, de l'autre côté de Reims, on a exhumé pareillement plusieurs cercueils en pierre, ne contenant aucun objet particulier. Un seul en bois renfermait, comme à la Pompelle, un très-grand squelette; on y a recueilli des fibules d'apparence mérovingienne, en bronze doré, ornées de petits grenats et de têtes chimériques aux extrémités; une boucle de ceinturon et un anneau uni de même métal; une bague chevalière en or pesant 9 grammes, dont le chaton de forme diagonale présente des dessins très-délicats; plus une sorte de manche de petit couteau en or avec une croix sur les cannelures. Ces objets sont déposés chez M. le comte Adrien de Brimont, à Brimont.

A Juvigny, non loin de Châlons, près du château, des travaux faits dans une grevière ont amené la découverte de cinq ou six squelettes avec des vases en terre rouge, des vases de verre, des clous, etc.

Enfin, à la Marzelle, près de Suippes, le hasard a mis au jour la voûte d'une excavation souterraine de 50 mètres de longueur, 2 de hauteur et 1 de largeur; à l'entrée, il devait exister une porte, à en juger d'après les pilastres qui restent de chaque côté. La voûte est taillée en ogive; à droite du couloir sont trois chambres, l'une

Digitized by Google

de 4 mètres de longueur sur $1^m,50$ de large et $1,^m65$ de hauteur, de voûte ogivale; l'autre en plein cintre, de 6 mètres sur $2^m,50$, et $1^m,60$ de hauteur; la dernière, de 2 mètres de long sur $1^m,40$ de largeur, et la même hauteur; à gauche, deux salles, l'une de 3 mètres sur $1^m,40$ et $1^m,60$ de hauteur, l'autre de $2^m,50$ sur $2^m,30$ de largeur et $1^m,60$ de hauteur. Près de là, à 60 centimètres du sol de la galerie, est une ouverture en cintre servant d'entrée à une autre salle, mais celle-ci est envahie par l'eau. Les salles sont taillées avec un instrument tranchant dont les marques sont visibles et accusent 6 centimètres de largeur.

Il nous a semblé que ces indications ne seraient pas sans intérêt pour le Comité.

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY,

Membre du Comité.

QUATRIÈME NOTE SUR LES FORTS VITRIFIÉS ET LES BLOCS DE GRANIT FONDU DU DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

Communication de M. Thuot, professeur de philosophie au collége de Guéret [1].

« Les fouilles faites il y a environ deux ans dans la muraille vitrifiée du Puy de Gaudy m'avaient permis d'affirmer : 1° que cette muraille est postérieure à l'ère gallo-romaine; 2° que la vitrification n'a pas été obtenue au moyen d'un feu intérieur, c'est-à-dire dont le foyer se serait trouvé sous le granit fondu; 3° qu'un feu ordinaire, allumé sur le mur, n'aurait pu produire le phénomène tel qu'il se présente, en raison de circonstances excluant cette supposition.

[1] La *Quatrième note sur les forts vitrifiés du département de la Creuse* est parvenue au Ministère de l'instruction publique à la fin de juillet 1870. Des circonstances absolument indépendantes de la volonté du rapporteur en ont retardé le compte rendu jusqu'aujourd'hui, et de telle sorte qu'une *Cinquième note* sur le même sujet a été analysée dans la *Revue des Sociétés savantes* (5e série, t. III, p. 679) avant que la note précédente eût été examinée par la section d'archéologie du Comité. Le présent mémoire de M. Thuot, par la nature des détails descriptifs qu'il contient, se prêtant difficilement à une analyse qui ne saurait être que la reproduction même du texte, nous avons jugé plus convenable et plus utile de le reproduire, sinon *in extenso*, du moins par extraits assez longs, pour donner au lecteur une idée claire et suffisante de l'aspect actuel du monument décrit et du système imaginé par l'auteur pour en expliquer l'origine. — Jules MARION.

Digitized by Google

« Désirant compléter mes recherches, j'ai fait, à la fin de l'hiver dernier, de nouvelles études dont cette note contient le résultat.

« . . . L'endroit que j'ai cru devoir choisir pour y faire mes nouvelles recherches est cette portion des murs restée seule entièrement intacte, que j'ai signalée autrefois. Ce point est voisin de la courtine et termine le fort avancé du Bois-Rond du côté du nord-est. Là le rempart a $7^m,50$ d'élévation du côté de la campagne et $1^m,95$ du côté de l'intérieur de la forteresse. Il garnit le flanc d'une colline. Des revêtements surmontent l'ouvrage de terrassement et forment parapet en dedans et en dehors, c'est-à-dire sur chacune des deux faces. Ces revêtements consistent en deux assises de pierres brutes, à peu près cubiques, et ayant en moyenne 65 centimètres en tous sens, sur le côté extérieur, et 58 sur le côté intérieur. L'assise inférieure est cachée sous la terre presque en entier. Les deux assises supérieures forment donc à elles seules ce qu'on pourrait appeler le mur proprement dit. Entre ces deux rangées de pierres est un espace large en moyenne de $1^m,70$, faisant avec les revêtements toute la surface du mur. Le milieu de cet espace est occupé par le granit fondu, sur une largeur moyenne de $1^m,25$; le reste est un mélange de petites pierres de terre et de bruyère, séparant de chaque côté le granit fondu des revêtements. La surface totale du mur en cet endroit est donc de $2,^m98$. La largeur du terrassement, mesurée suivant une ligne horizontale partant du bas de la pente intérieure, est de $9^m,85$.

« J'ai fait commencer la tranchée par la pente extérieure, dont le développement total est de $19^m,85$. Sur cette longueur, j'ai fait attaquer en un point d'où je devais, marchant horizontalement, arriver à la rencontre de la base du travail de construction; c'est-à-dire que la fouille, atteignant le centre du mur, devait avoir une profondeur d'environ 4 mètres.

« La pioche n'a rencontré d'abord qu'une terre de bruyère très-meuble, mêlée de pierres de petite dimension. Après un travail assez court a commencé à apparaître une terre glaise, compacte, grise, très-naturelle, humide et semblable en tout à celle qu'on extrait dans ce pays des lieux marécageux pour en faire une poterie grossière. Avancer de 2 mètres a suffi pour me faire constater que cette terre formait une couche déposée sur une surface à peu près plane, horizontale, et, dès lors, faite exprès pour la recevoir. Sur ses bords, cette couche était épaisse de 1 mètre; mais son épaisseur allait en

Digitized by Google

diminuant dans la direction de l'axe du mur, de manière à donner à l'ensemble comme la forme d'une cuvette.

« La fouille avait atteint 1m,70 de hauteur quand a commencé à se montrer une argile jaune, pareille à celle des champs. Cette argile était superposée à la terre glaise, faisait retraite suivant l'inclinaison du talus, et représentait une seconde couche placée sur la première sans aucun milieu. Son épaisseur diminuait aussi légèrement dans la direction de l'axe du mur; sa profondeur moyenne était de 75 centimètres. L'argile jaune ne s'est pas présentée avec la même unité de nature que la terre glaise. A son apparition, c'est-à-dire sur son bord, elle était jaune d'ocre, légèrement humide, même un peu grasse, au point de se laisser serrer et de prendre une forme. Mais, plus loin, sa teinte se rapprochait du rouge; d'où je reconnus que j'avais atteint la région où s'était fait sentir l'action du feu. En effet, l'argile en cet endroit paraissait cuite, était sèche et coulait entre les doigts qui la pressaient, comme eût fait du sable. En ce moment la fouille était profonde d'environ 2m,50; nous avions parcouru un peu moins de 3 mètres horizontalement, et nous approchions des revêtements faisant devant nous un parapet au sommet du rempart.

« A cette distance du mur a commencé à se montrer, au-dessus de l'argile rouge, une terre de bruyère très-compacte et très-serrée, à ce point que la pioche avait de la peine à l'entamer. Cette terre était une troisième couche, superposée à la seconde, sans aucun milieu non plus et faisant comme elle une retraite déterminée par l'angle d'inclinaison du talus. Entre la terre glaise et l'argile des champs, la ligne de séparation était régulière et nette; entre l'argile des champs et la terre de bruyère, cette ligne était ondulée, même assez profondément. A la terre de bruyère se trouvaient mêlés quelques petits amas d'argile, égarés sans doute, et que le feu avait convertis en terre cuite. La matière formant ces amas ne présentait aucune cohésion; les toucher suffisait pour les réduire en une poussière rouge. La couche faite de terre de bruyère est la plus épaisse des trois; elle atteint jusqu'à 1m,20. J'ai dit que la terre de bruyère avait été serrée; la même remarque est à faire pour la terre glaise et pour l'argile des champs, qui ont été également entassées et battues.

« Le travail ayant été continué sans qu'il se présentât rien de particulier, le moment vint de faire tomber les revêtements. Quand cela

Digitized by Google

eut été fait, nous trouvâmes derrière eux un redressement de la couche de terre de bruyère, s'élevant perpendiculairement comme une petite muraille. Cette muraille, large de 25 centimètres, séparait les revêtements du granit fondu et s'élevait à leur niveau. De petites pierres s'y trouvaient mêlées, mais sans arrangement aucun; la terre était foulée au point d'être presque dure. La résistance venant de cette circonstance fut la seule qu'il y eut à vaincre; toute cette petite muraille s'écroula après quelques coups, et laissa à découvert la face latérale du bloc fondu, avec lequel rien n'avait la moindre adhérence. Cette face était mamelonnée légèrement, lisse et partout intacte. Les revêtements étaient tombés aussi presque d'eux-mêmes; rien ne les unissait à ce qui les entourait; de sorte qu'ils ne donnèrent d'autre peine que celle qu'on pouvait attendre de leur poids.

«Les premiers coups de pioche donnés ensuite furent dirigés vers la partie basse du granit fondu et à son point de rencontre avec la couche de terre de bruyère. Bientôt nous vîmes apparaître sous le bloc un tuf granitique roux, très-meuble, homogène et semblable, sauf la couleur, à celui que les maçons emploient dans le mortier sous le nom de tuf maigre. Ce tuf était placé sous le granit fondu, mais sans déborder. Il y avait entre les grains dont était formé ce tuf une telle absence de cohésion, qu'il coulait de lui-même sur nos pieds quand un instrument lui faisait une ouverture. Cette couche de tuf a une épaisseur de 35 centimètres; le bloc fondu a une épaisseur de 65 centimètres. Bientôt nous atteignîmes l'axe du mur, sans rien rencontrer qui dût être signalé. En ce moment, la tranchée avait environ 4 mètres de profondeur. La face du fond, prise de bas en haut, présentait : 1° sol primitif et terre glaise, 1m,20; 2° argile des champs, 75 centimètres; 3° terre de bruyère, 1m,20; 4° couche de tuf, 35 centimètres; 5° granit fondu, 65 centimètres.

«Jugeant qu'il serait plus facile de percer l'autre pente du rempart en suivant une marche pareille à celle que j'avais suivie déjà, c'est-à-dire en allant de l'extérieur vers l'intérieur, j'arrêtai le travail pour faire commencer une attaque de l'autre côté et en face. De ce côté, qui était destiné à être occupé par les défenseurs de la forteresse, la hauteur totale de l'ouvrage n'est guère que de 2 mètres, et la pente est moins brusque.

«Je commençai par faire pratiquer un trou d'une certaine lar-

Digitized by Google

geur à l'endroit où le talus vient faire sa rencontre avec la pente de la colline. Quand la couche de terre glaise eut été aperçue dans sa partie extérieure, puis traversée perpendiculairement en cette même partie, le travail se continua horizontalement, dans la direction de la première excavation et à la même profondeur. La couche de terre glaise s'est présentée avec la même disposition et la même épaisseur que de l'autre côté du rempart; l'argile des champs et la terre de bruyère avaient quelques centimètres de moins; cette différence est la seule que j'aie pu constater, de sorte que j'aurais à répéter pour ce côté ce que j'ai dit pour l'autre.

« Les deux pentes du rempart, sur toute leur étendue, sont recouvertes d'un humus profond de 30 centimètres. Je n'en ai pas parlé, parce que cet humus, terre naturelle et très-pénétrable, semble avoir été répandu sur le travail de construction pour l'abriter seulement, et ne lui appartient en aucune manière. Je dirai aussi que des pierres se trouvaient mêlées aux trois couches de terre. Ces pierres étaient toutes placées de manière à reposer sur leur face la plus large, mais sans représenter aucun ordre et brutes; petites et abondantes dans la partie haute du rempart, elles étaient moins nombreuses et quelquefois fort grosses dans la partie basse; la terre comprimée retenait si fortement celles de cette dernière sorte, que nous avons dû en casser plusieurs pour pouvoir les extraire.

« Quand il ne resta plus qu'une cloison mince pour séparation entre les deux trouées, une forte impulsion fit tomber le tout, et le bloc de granit fondu resta isolé et suspendu au sommet du rempart, joignant les deux bords de la tranchée, comme une planche jetée en travers joint les deux rives d'un ruisseau.

« . . . Le point purement descriptif étant terminé, je résumerai tout ce qui précède de la manière suivante :

« Une tranchée large de 2 mètres, longue de 12 et profonde de 4, ayant été faite au travers du rempart vitrifié du Puy de Gaudy, à un endroit où ce rempart a 7 mètres d'élévation totale à l'extérieur et $1^{m},95$ à l'intérieur, cette fouille a fait reconnaître qu'il avait été creusé sur le flanc de la colline dite le Bois-Rond, et près du sommet, une sorte de fossé ou coupure à angle droit, régnant sur toute la partie qui regarde la campagne. Le côté vertical de cette coupure était haut d'environ $1^{m},50$; le côté horizontal était large de 4 mètres. Ce dernier côté avait reçu sur son bord un remblai, portant son développement total à près de 11 mètres. Sur cette aire avaient

Digitized by Google

été déposées les couches de terre suivantes : 1° une couche de terre glaise profonde en moyenne de 95 centimètres, large de 10 mètres, relevée sur ses bords et formant comme une cuvette; 2° une couche d'argile jaune des champs, profonde en moyenne de 70 centimètres; 3° une couche de terre de bruyère épaisse en moyenne de 1 mètre. Ces trois couches vont en diminuant de largeur, de bas en haut, suivant la convergence des deux talus. Sur la dernière, c'est-à-dire sur la couche de terre de bruyère, large à son sommet de 3 mètres seulement, est placé le mur proprement dit. Ce mur se constitue de trois parties, qui sont : 1° une double assise de pierres, faisant garniture ou parapet intérieurement et extérieurement, lesquelles pierres sont brutes, à peu près cubiques et un peu plus grosses du côté de la campagne que du côté de la forteresse; 2° un entassement perpendiculaire de petites pierres et de terre de bruyère, large de 25 centimètres, joignant les assises et régnant derrière elles; 3° enfin, au centre du mur, c'est-à-dire entre les deux entassements, une bande de granit fondu, large en moyenne de 1^{m},25 et épaisse de 65 centimètres, reposant sur un amas de tuf de même largeur et épais de 35 centimètres.

« J'ajouterai, comme réflexion, que le granit fondu se présente sur tous les points du mur avec une épaisseur constante; que, de plus, il n'offre à sa surface aucun signe de brisure ou de diminution; d'où j'ai pensé que la muraille, intacte sur ses côtés là où a eu lieu la fouille, est aussi, quant à la hauteur, dans l'état où elle était originairement.

« L'enceinte vitrifiée du Puy de Gaudy étant faite comme il vient d'être dit, à quelle époque peut-elle appartenir?

« Il y a deux ans déjà, j'avais été amené à penser que cette muraille n'est point de construction gauloise, par la rencontre que j'avais faite d'un morceau de tuile enfermé dans un bloc de granit fondu, les Gaulois, d'après le témoignage de Vitruve, n'ayant employé à la construction de leurs maisons que le bois, la paille et la terre. De plus, en piochant sous des blocs non déplacés, j'avais trouvé des fragments de poterie romaine. La conclusion à laquelle m'avait conduit la présence de ces objets se trouverait confirmée définitivement aujourd'hui, savoir que le mur vitrifié du Puy de Gaudy est postérieur à l'ère gallo-romaine. En effet, au centre du rempart et au plus bas de la couche de terre de bruyère, dès lors à une profondeur de 1^{m},80, j'ai trouvé que les débris gallo-romains

Digitized by Google

abondent en quantité aussi grande que sur l'emplacement même de la ville ruinée, circonstance que mes recherches antérieures n'avaient pu me faire connaître, étant trop limitées. Je n'ai rencontré absolument rien dans la couche de terre glaise ni dans la couche d'argile jaune, ce qui n'est pas étonnant. Le gisement de terre glaise le plus rapproché des murs est à plus de 600 mètres, dans les prés traversés par le ruisseau de Laspeyras; l'argile jaune pourrait venir de moins loin, cependant elle n'est abondante que dans les lieux bas et manque totalement sur les hauteurs, où la terre de bruyère descend jusqu'à la roche. La terre glaise et l'argile jaune ne devaient donc rien contenir, ayant dû être empruntées à des terrains éloignés. Il n'en est pas de même de la terre de bruyère. D'abord, elle couvre la montagne et pouvait être prise partout; ensuite, l'emplacement de l'ancienne ville dominant le mur vitrifié et s'en trouvant tout proche, c'était là que l'on devait tout naturellement la prendre, surtout à cause de la pente qui facilitait le transport.....

«..... De ce qui précède, je tirerai cette conclusion involontaire : la construction du mur vitrifié du Puy de Gaudy est postérieure à la destruction de la ville gallo-romaine dont les ruines sont sur la montagne.

«En donnant les détails qui sont plus haut, j'ai pensé pouvoir faire connaître exactement la manière dont est construit le rempart; ce point m'a paru important; peut-être, en effet, par un rapprochement heureux, serait-on conduit à en découvrir les auteurs. Des murs anciens appartenant à des lieux et à des temps divers ont dû souvent être observés. Or celui dont j'ai parlé est d'une structure si spéciale, qu'il semble annoncer tout à la fois et un art particulier et une nationalité déterminée; de sorte que, dans le cas où des ouvrages militaires faits de même sorte auraient été signalés dans d'autres pays, cette similitude mériterait, je crois, d'arrêter l'attention; et, s'il existait quelque recueil des divers modes de fortification employés dans les temps anciens, il pourrait arriver que le consulter suffît pour résoudre la question.

«Les forts que l'on appelle vitrifiés sont rares. Mais serait-il nécessaire de rencontrer un terrassement tel que celui que nous avons décrit, accompagné aussi de granit fondu? Je ne crois pas. Dans le fort du Puy de Gaudy, la partie vitrifiée joue un rôle si secondaire, qu'elle pourrait être remplacée, avantageusement même, par des

Digitized by Google

pierres ordinaires; à ce point que cette bande de granit fondu semble une superfétation, venant ou d'un caprice ou de quelque raison mystérieuse. Toutefois, pour asseoir et placer cette superfétation, il a fallu faire un rempart. Ce rempart, tel qu'il s'est offert et tel que nous l'avons présenté, ne peut avoir eu aucune influence dans la production du phénomène de la fusion; si donc on fait abstraction du granit fondu, on se trouve en présence d'un rempart élevé par je ne sais quel peuple, mais élevé certainement à la manière ordinaire à lui dans les travaux de fortification. Rencontrer cette manière employée ailleurs serait peut-être trouver le mot de l'énigme.

« Mais si, en ce qui touche le Puy de Gaudy, on interrogeait l'histoire seulement pour résoudre la question, je n'hésiterais pas, pour moi, à dire que cette enceinte est un camp fortifié des Visigoths.

« Du moment, en effet, qu'elle ne saurait être ni celtique, ni romaine, ni gallo-romaine, il faut qu'elle appartienne aux temps postérieurs à la disparition des Romains; il faut, dès lors, qu'elle soit l'œuvre d'un des peuples qui se sont substitués à ces derniers; il faut donc qu'elle soit l'œuvre ou des Goths ou des Francs. Cette muraille n'a pas été élevée par les Francs, si on la compare aux ouvrages laissés par eux dans les pays qu'ils ont conquis lentement et en y élevant pendant plus de deux siècles des moyens de résistance. D'ailleurs, un lieu-fort mérovingien se trouve aussi dans le département de la Creuse : c'est Saint-Georges Nigremont, le *Niger mons* de Grégoire de Tours, où Chramne, fils de Clotaire, se retira à l'approche de ses frères venant à la tête d'une armée pour le réduire à l'obéissance. Là, le système de défense est chose presque informe : des pierres posées peu régulièrement au sommet d'une pente rapide et autour d'un plateau, voilà tout ce qu'il y a.

« A l'appui de notre opinion attribuant aux Goths de l'ouest les fortifications du Puy de Gaudy, nous ferions remarquer que l'on ne trouve nulle part, à l'intérieur de la place, les traces d'aucune habitation quelconque contemporaine des murs. Cette circonstance indiquerait qu'il y avait là, non une ville, mais un campement; d'autant plus que ceux qui se sont établis en ce lieu ont renversé la ville gallo-romaine, ne voulant pas s'en servir pour s'abriter... Cependant l'établissement du Puy de Gaudy était un établissement important et fait pour rester durable; les remparts seuls, sans compter de considérables travaux d'approche, ont dû demander un

Digitized by Google

temps fort long. Ceux qui les ont élevés devaient, par conséquent, avoir dans le pays une domination assise, puisqu'ils ont pu prendre le loisir de faire une enceinte à leur mode, je dirais presque à leur fantaisie, sur plus d'un kilomètre et demi d'étendue.

« Remarquons encore que le sol est nu partout sur l'emplacement de la ville gallo-romaine, excepté là où se trouvent les vestiges d'un monument religieux; ces ruines seules, dans l'intérieur entier de l'enceinte, se présentent comme chose postérieure à l'ancienne ville. Tout près des ruines est un cimetière, dont le sol est jonché de débris gallo-romains. . . . . »

La deuxième partie de la *Quatrième note* de M. Thuot se compose d'une dissertation historique et philologique sur la nature et les circonstances de l'établissement des peuplades germaniques dans la Gaule. Cette dissertation, trop longue pour être reproduite ici et ne se rattachant d'ailleurs que par incidence au sujet principal du mémoire, se termine ainsi :

« . . . De toutes les considérations qui précèdent, je tirerai cette dernière conclusion : le mur vitrifié du Puy de Gaudy serait, suivant moi, l'ouvrage des Visigoths, et aurait été construit de 412 à 507.

« Je ne veux pas terminer sans donner la copie d'une inscription curieuse, du moins pour ce pays, récemment découverte au village des Bains.

« La pierre qui contient cette inscription a 75 centimètres de longueur, 30 d'épaisseur et 60 de largeur; toutes ses faces sont dégrossies seulement, excepté celle qui a reçu des lettres, état qui indiquerait que la destination première de cette pierre était d'être placée dans une muraille. On l'a trouvée en démolissant une maison ancienne, appartenant à la famille de Mme du Miral; c'est à son

homme d'affaires que l'on en doit la conservation. Une cassure, faite par des maçons qui se disposaient à en faire d'autres, partage la pierre en passant entre la troisième et la quatrième lettre; mais les morceaux ont été soigneusement rapprochés et placés dans la

Digitized by Google

façade de la maison nouvelle. Un coin est un peu endommagé. La lettre N a 8 centimètres de hauteur.

THUOT,

Professeur de philosophie au collége de Guéret, membre de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

P.-S. A cette note, écrite en 1870, nous donnerons pour conclusion le dernier paragraphe d'un article lu au mois d'avril 1873 devant le bureau et devant la commisson de rédaction de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, article inséré à la page 273 du Bulletin de cette Société, paru le 31 décembre 1873 :

« Ce monument épigraphique était le seul qui eût jamais été découvert au Puy-de-Gaudy ; nous avions, on le comprendra, un extrême désir de connaître le seul mot écrit que nous léguait le passé; nous fîmes donc une empreinte de l'inscription et l'envoyâmes à M. le Ministre de l'instruction publique, en le priant de vouloir bien la soumettre à l'examen du Comité des travaux historiques. Quelque temps après nous reçûmes une réponse qui fut pour nous la plus heureuse révélation. Jusque-là notre opinion sur la nationalité du peuple qui avait fondé et fortifié la ville de Ribandelle n'était qu'une conjecture raisonnable; cette conjecture devint aussitôt une certitude. Le témoignage écrit que le hasard a fait rencontrer donne, en effet, à la déduction que nous avions tirée des faits historiques un appui si décisif, que cette déduction devient une vérité acquise. *Les caractères de cette inscription*, écrit M. le Ministre, *semblent être latins, mais grossièrement formés. L'inscription d'ailleurs ne paraît pas composée de plus d'un mot, et le rapporteur croit y voir un nom barbare, celui du défunt* CHVINDO. *La racine de ce mot se retrouve dans un certain nombre d'origine germanique en usage surtout aux VIe et VIIe siècles.* La conséquence à tirer de l'interprétation donnée à l'inscription tumulaire du Puy de Gaudy est que cette inscription nous a conservé un nom contemporain de l'existence de la ville de Ribandelle, lequel nom est un nom *germanique*. L'extrême importance de cette constatation n'échappera à personne; elle permet, en effet, de considérer comme certain le séjour d'un peuple germanique dans une ville dont la destruction correspond à la fondation de Guéret, cette fondation, rapportée à l'année 720, se trouvant coïncider avec la

Digitized by Google

guerre impitoyable que fit Charles Martel aux Aquitains en 719. L'inscription du Puy de Gaudy serait donc, en ce qui touche l'histoire particulière de la contrée, comme un trait d'union placé entre l'époque gallo-romaine et le moyen âge, entre Ribandelle et Vervactum, appelé plus tard Waractum, puis Garactum, et aujourd'hui Guéret, d'après Adrien de Valois. »

T.

Marché pour la construction des orgues de la cathédrale de Bayonne.

Communication de M. P. Raymond, correspondant à Pau.

Maître Domingo de Castelbon, organiste espagnol, demeurant à Vittoria, s'engage envers deux chanoines de Bayonne et deux bourgeois de cette ville à construire les orgues de la cathédrale moyennant 140 écus et la fourniture des matériaux nécessaires. L'acte est passé devant un notaire de Bayonne, le 8 novembre 1488.

TRADUCTION.

Au nom de Dieu. Amen.

Que ce soit chose connue de tous que le jour de la date ci-dessous écrite, en la présence de moi notaire public et des témoins ci-dessous désignés, constitués personnellement, les vénérables et discrets seigneurs messeigneurs Auger d'Anglade, Bertrand de Lebet, chanoines de l'église cathédrale de Bayonne, Pernauton de Lelande et Mathieu de Legoarde, bourgeois, marchands et voisins de la ville de Bayonne, d'une part, et maître Domingo de Castelbon, organiste, habitant de la ville de Vittoria du royaume d'Espagne, d'autre,

Sur les orgues que devait faire ledit maître Domingo, pour les besoins de ladite église cathédrale de Bayonne, de leur bon gré, etc., se sont entendus dans la forme et la manière suivante : et d'abord que ledit maître Domingo sera tenu de faire les orgues de vingt pans[1] à la mesure des pans dudit maître Domingo.

Item il y aura cinquante-huit grands tuyaux commençant du plus grand au plus petit.

Item il y aura cinquante-huit autres petits à côté des grands, et ceci pour le jeu principal.

Item en plus il y aura derrière un autre orgue qui sera de huit points plus haut, lequel aura quatre cents tuyaux et se touchera sans toucher le grand, quand l'on voudra, et chacun séparément.

[1] On appelle *pan* ou *empan* une mesure égale à la main ouverte, *palma*, *palmus*.

Digitized by Google

Item toutes les orgues seront de huit contres modernes, et, parce que l'orgue est grand et qu'il y faut quelques primes, le jeu sera augmenté de dix points dans les notes supérieures sans les finètes qui sont les bémols qui sont six ensemble, qu'il faut prendre et qui passeront la quantité des cinq cents tuyaux.

Et ceci par le désir qu'a ledit maître Domingo de bien servir en cette affaire, lesquelles dites orgues ledit maître Domingo sera tenu de faire en la forme susdite à la connaissance de deux personnages experts en la matière, choisis par les deux parties, et cela dans le terme de huit mois premiers venant à partir du premier jour de janvier prochain.

Item ledit maître Domingo sera tenu de faire en plus d'autres orgues petites de six pans avec huit contre-flûtes, avec une aile, d'ici au jour et fête de Noël prochain.

Et tout ceci pour le prix et somme de cent quarante écus, comptant par chaque écu cent dix liards.

Item il est convenu que, pour faire tous les soufflets des grandes orgues et petites orgues, lesdits d'Anglade, de Lehet, de Lelande et de Legoarde devront bailler audit maître Domingo quinze douzaines de peaux bonnes et marchandes, à dix réaux la douzaine, et comptant par chaque réal dix liards.

Item est convenu entre les susdits que lesdits d'Anglade, de Lehet, de Lelande et de Legoarde seront tenus de bailler audit maître Domingo, pour faire lesdites orgues, la quantité d'étain nécessaire auxdites orgues, bon et marchand, comme il convient pour les orgues.

Item il est convenu qu'au commencement il sera donné un dauphin d'étain pesé, lequel sera fondu et converti en canes et affiné, et après il sera pesé, et, selon la mesure qui sera trouvée dans ledit étain ainsi affiné et converti en canes, il sera baillé le nécessaire pour lesdites orgues, et les recoupes resteront auxdits d'Anglade, de Lehet, de Lelande et de Legoarde.

Item lesdits d'Anglade, etc., seront tenus de payer audit maître Domingo lesdits cent quarante écus, à savoir : un tiers quand ledit maître Domingo aura fait le bâtis desdites orgues, l'autre tiers quand il touchera le jeu, et le troisième tiers restant six mois après que lesdites orgues seront terminées.

Et pour faire et accomplir ceci, etc.

Ce fut fait à Bayonne, le dix-huitième jour de novembre de l'an de grâce quatorze cent quatre-vingt-huit, en la présence aussi des sages hommes Barthélemy de Lacome, Pierre Lacade, prébendier de Bayonne, et Salvat de Labat, prêtre, citoyens de Bayonne, témoins appelés et priés pour les présentes.

ORIGINAL.

In nomine Domini. Amen.

Digitized by Google

Conegude cause sie a totz que lo die de le date jus scriut, en la presenci de mi notari public et deus testimonis jus escriutz, constituitz personaumentz, los venerables et discrets seinhers mosseinhers Auger d'Anglade, Bertran de Lehet, canonges de le glisie cathedrale de Baione, Pernauton de Lelande et Mathiu de Legoarde, borgues, marchans et vesins de le ciutat de Baione, d'une part, et meste Domingo de Castel-Bon, organiste, habitant de le ciutat de Victori deu reyaume d'Espainhe, d'autre.

Sus los orguentz fasedors per lodit meste Domingo per et ad obs de le dite glisie cathedrale de Baione, de lor bon grat, etc., se son appunctatz en le forme et maneyre seguent: et primo que lodit meste Domingo sera tingut de far los orguentz de vint pamms ab lo p[e]deus panms deudit meste Domingo.

Item y aura cinquoante oeyt tuetz grans comensan deu maior dequi au menor.

Item y aura autres cinquoante oeyt petitz ab aquetz grans et asso quoant au flautat principal.

Item mes y aura darre autre orguen que sera oeyt puntz mes hault, loquoau aura quoate centz tuetz et se toquera chetz toquar lo grant quoant hom volera et cascun de per si.

Item seran totz les orguentz de oeyt contres moderns, et per que l'orguen es gran et y aye de aver primes augunes lo joc sera crescut de detx puntz en las sobres agudes chetz las finetes que son les memols que son chiis enchiments, que a de lhevar et que passeran la some deus sincq centz tuetz.

Et asso per lo desir que lodit meste Domingo a de ben servir en aquest negoci, losquoaus ditz orguentz lodit meste Domingo sera tengut de far en le forme suberdite a conechence de dus personatges expertz en la materi, elegitz per ambes partides, et asso deffens lo termi de oeyt mes prumer venentz, contantz deu prumer jorn de gier prumer venent.

Item plus sera tingut lodit meste Domingo far autres orguens petitz de chiis panms ab oeyt contre flautatz ab une ale, d'assi au jorn et feste de Nadau prumer venent.

Et tot asso per lo pretz et some de cent et quoarante scutz, contan per cascun escut cent et detz arditz.

Item es accordat que per far tant los barquinx deus grans orguentz et petitz sera tingutz balhar losditz d'Anglade, de Lehet, de Lelande et de Legoarde audit meste Domingo quinze dodzenes de baldres bons et marchantz, a detz reyaus dodzene, et contan per cascun reyau detz arditz.

Item es arcordat enter los susditz que losditz d'Anglade, de Lehet, de Lelande et de Legoarde seran tingutz balhar audit meste Domingo, per far losditz orguentz, tant d'estainh que sera necessari ausditz orguentz, bon et marchant, segont apertin per orguentz.

Item es arcordat que de comensement lo sera donat ung daufin d'es-

Digitized by Google

tainh pesat, loquoau sera fundut et convertit en canes et afinat, et apres sera pesat et segont la mezure qui sera trobade esser en lodit estainh aixi afinat et convertit en canes, lo sera balhat lo compliment que sera necessari per losditz orguentz, et los retalhs demoreran per ausditz d'Anglade, de Lehet, de Lelande et de Legoarde.

Item seran tingutz los susditz d'Anglade, etc., pagar audit meste Domingo losditz cent et quoarante escutz, es assaver : la terce part la et quent lodit meste Domingo aura feyt lo git deusditz orguentz, l'autre terce part quant toquera lo flautat et l'autre terce part restante chiis mes en pres que losditz orguentz seran afinatz.

Et ad asso tenir, complir, etc.

Acta fuerunt hec Baione die decimâ octavâ mensis novembris anno Domini millesimo quadringentesimo octuagesimo octavo. Presentibus ibidem providis viris Bartholomeo de Come, Petro Lacade, prebendario Baione, et Salbato de Labat, clerico, civibus Baione, testibus ad premissa vocatis et rogatis.

(Archives des Basses-Pyrénées, G. 84. — L'acte est retenu par Barthélemy Daguerre, clerc de Bayonne, notaire apostolique et ordinaire de l'évêque de Bayonne.)

Le 6 décembre 1490, Domingo de Castelbon réclama le reste de l'argent qui lui était dû pour les orgues de l'église de Bayonne. Bertrand de Lehet et Mathieu de Lagarde le renvoyèrent au lendemain, lui promettant qu'il serait content « de bone rason. »

Quant à Pernauton de Lalande, il répondit qu'il ne devait rien à Domingo et ne s'était obligé en rien.

(Acte de protestation retenu par Jean d'Urruti, notaire de Bayonne, G 84.)

Pour copie conforme :

PAUL RAYMOND,

Archiviste des Basses-Pyrénées.

DÉCOUVERTE D'UNE COLONNE DANS DES FOUILLES À LYON.

Communication de M. Martin-Daussigny.

Le 29 mai dernier, des ouvriers terrassiers, en creusant un petit canal dans la rue de Savy, à l'angle de la place Sathonay et tout contre la maison n° 1 (ancien couvent des dames de la Déserte), ont rencontré, à 1^{m},40 de profondeur, une colonne en pierre, choin

Digitized by Google

de fay, couchée perpendiculairement à la rue de Savy, et son extrémité supérieure engagée sous le trottoir de ladite maison. Extraite avec soin, elle a été portée au palais des arts.

Le fût de la colonne est intact. Son astragale n'a pas la moindre cassure, et le congé du bas n'est que fort peu endommagé, de sorte qu'on peut avoir sa hauteur totale qui est de 2^{m},46; son diamètre est de 31 centimètres dans sa partie inférieure; c'est une colonne d'*atrium* élevée probablement sur une maçonnerie à hauteur d'appui. Malheureusement, elle est privée de sa base et de son chapiteau.

Cette colonne est sans cannelures. Tout à côté, on a trouvé, à la même profondeur, un assez gros fragment d'une colonne absolument semblable. Le sol dans lequel ce monument a été trouvé est formé de débris antiques, briques et ciments romains, et d'une grande quantité d'ossements de l'espèce bovine. Sur la colonne, on remarque les traces d'un instrument de travail qui ressembleraient à celles résultant de l'emploi de la boucharde. Pareilles traces se trouvent sur des inscriptions antiques, ou plutôt sur les côtés des monuments portant des inscriptions. Peut-être même l'instrument antique, équivalent à notre boucharde, était-il rond au lieu d'être carré.

Cette découverte n'aurait par elle-même rien de fort intéressant, si elle n'était qu'un fait isolé, quoiqu'il soit très-probable que d'autres colonnes seraient trouvées si une tranchée suffisamment large était ouverte dans le reste de la rue; mais ladite découverte devient d'une certaine importance en ce qu'elle se rattache à toutes celles qui ont eu lieu sur ce point à différentes époques, ce quartier du vieux Lugdunum gaulois (*pagus Condat*), d'après une inscription qui y a été trouvée, étant celui où ont été découverts les monuments antiques les plus intéressants sur le culte augustal, et enfin les restes de la décoration de l'enceinte sacrée, puis les vestiges les plus importants et par-dessus tout les restes de l'inscription capitale ROMAE ET AVGVSTO, découverts par moi en 1859.

Je rappellerai donc qu'en 1820, quinze pas plus loin que le gisement de la colonne trouvée dernièrement, en construisant la maison Girodon, on découvrit trois mosaïques superposées, n'ayant entre elles qu'une couche de terre variant de 60 à 80 centimètres, ce qui atteste trois habitations, dont la seconde avait été établie sur les ruines de la première, et la troisième sur les ruines de la seconde.

Digitized by Google

Ces trois mosaïques étaient d'un mérite fort inégal, celle de dessous, naturellement la plus ancienne, était aussi la plus belle. Une bordure d'entrelacs de couleurs variées entre des lignes droites entouraient de magnifiques médaillons dont quatre représentaient les quatre saisons, têtes d'un caractère remarquable et dont deux seulement conservées ont été employées par moi dans la décoration de l'entrée de notre salle des antiques.

Les deux autres mosaïques, placées au-dessus de celle que je viens de décrire, étaient de beaucoup inférieures en mérite et dénotaient des époques de décadence, surtout la dernière, c'est-à-dire la première découverte. Ces deux mosaïques de dessus portaient des traces de calcination.

Enfin, dernièrement, au 14 février de cette année, un peu de côté et sur la place Sathonay même, vis-à-vis la maison n° 3, à dix pas du gisement de la colonne, a été trouvée, à 1^{m},40 de profondeur, une fort jolie mosaïque fond blanc et à dessins noirs, formée de seize compartiments semblables. Cet ensemble était entouré d'une bordure dans la composition de laquelle étaient rappelés tous les ornements de médaillons. Chaque médaillon ayant 94 centimètres et la bordure générale 50 centimètres, la mosaïque, formant un carré parfait, avait donc 4^{m},76; une grande partie de ce travail s'étend encore sous le trottoir de la maison n° 3.

Cette mosaïque reposait sur un terrain fortement battu et recouvert d'une couche de ciment rougeâtre dans lequel on remarque la présence de la brique pilée. Ladite mosaïque était recouverte de 80 centimètres de décombres résultant d'un écroulement, car les pierres, dans le plus grand désordre, laissaient entre elles des vides assez considérables. Sur ces décombres et au-dessus de la mosaïque était établie une conserve d'eau antique, formée d'un béton ou ciment romain de 6 à 8 centimètres d'épaisseur. La conserve avait 3^{m},50 de longueur; sa largeur n'a pu être mesurée. Cette conserve est encore une preuve des deux habitations établies l'une sur l'autre.

Au résumé, l'ensemble de ces découvertes, auxquelles j'ajouterai celle du bas-relief des mères Augustes, donne la preuve d'une grande richesse d'habitations gallo-romaines sur ce point, à quelques pas de l'autel d'Auguste, de l'amphithéâtre, des statues colossales et sur le penchant de la colline dont le nom de Sébastien ne provient que du nom de *Sebastos* que les chrétiens grecs de Lugdunum

Digitized by Google

avaient donné à la colline *Auguste*, à mi-hauteur de laquelle a été trouvée, en 1528, la table de bronze contenant le discours de l'empereur Claude.

MARTIN-DAUSSIGNY,

Correspondant du Ministère, directeur des musées de Lyon

SCEAU EN BRONZE DÉCOUVERT À SAINT-QUENTIN.

Communication de M. l'abbé Corblet, correspondant, à Amiens.

J'ai l'honneur d'adresser au Comité des Sociétés savantes (section d'archéologie) l'empreinte d'un sceau en bronze qu'on vient de trouver à Saint-Quentin, dans le terrain sur lequel s'élevait jadis le couvent des Jacobins. L'inscription est ainsi conçue : *S. fris* (puis une lettre que je ne puis déterminer) *Nicolai Bovelettes in officio sce inquisitionis.* Le champ du sceau offre la figure agenouillée de saint Pierre de Vérone, martyr dominicain, bien reconnaissable au glaive qui va lui fendre la tête. Au-dessous, sous une arcade en accolade, l'inquisiteur Nicolas Bovelettes semble implorer saint Pierre de Vérone pour qu'il lui communique les lumières dont il a besoin dans l'exercice de sa charge. Une banderole qui part de son épaule porte ces mots : *Credo in.*

De la découverte de ce sceau, on a conclu trop rapidement : 1° qu'il y a eu jadis à Saint-Quentin un tribunal de l'inquisition; 2° que le couvent des Jacobins était probablement, dans l'origine, sous le vocable de saint Pierre de Vérone.

L'office d'inquisiteur n'était pas attaché à tel ou tel couvent de dominicains; c'était une charge personnelle, conférée le plus ordinairement, mais pas exclusivement, à un membre des frères prêcheurs. L'official de l'inquisition étendait sa juridiction sur une certaine circonscription, et n'avait point de résidence fixe pour l'exercice de ses fonctions. En tant que religieux, il habitait une maison de son ordre, située dans son district inquisitorial; mais il se rendait partout où l'appelaient les nécessités de sa charge. Quand le tribunal de l'inquisition était établi dans une ville d'une façon permanente, l'official ou grand inquisiteur résidait dans son couvent; mais ce couvent restait complétement étranger, comme dans le premier cas, au ministère spécial de l'un de ses membres. Le couvent

Digitized by Google

avait son sceau spécial, qu'il n'aurait point permis à l'inquisiteur d'emprunter pour son ministère personnel, ce qui lui aurait fait contracter une sorte de solidarité. Dans l'ordre des frères prêcheurs, la dignité d'inquisiteur, comme celle de prédicateur général et de maître en théologie, entraînait avec elle le privilége du sceau et des armes. Ce n'est donc pas le sceau d'une communauté, mais celui de l'inquisiteur Bovelettes qui vient d'être trouvé, et il ne faut pas voir dans l'effigie de Pierre de Vérone le patron d'un couvent. Il est, au reste, très-naturel que Bovelettes, quand bien même il n'aurait pas eu pour patron *de religion* Pierre de Vérone, ait choisi pour illustrer son sceau le plus célèbre des inquisiteurs martyrs de son ordre.

La lettre qui suit le mot *fratris*, et que je ne puis déterminer serait-elle un I, un L ou un P... ? Dans le premier cas, ce serait l'initiale du nom *de religion* du P. Bovelettes (*Johannis*, *Jacobi*, *Julii*, *etc.*. car l'usage dominicain est de placer ce nom immédiatement avant le nom de baptême. Je ne pense pas qu'on puisse voir là l'initiale d'*inquisitoris :* 1° à cause de la redondance qu'offrirait alors la légende; 2° parce que, si je ne me trompe, le titre d'*inquisitor* ne se place point entre le mot *frater* et le nom du religieux.

Si la lettre douteuse est un L, c'est évidemment l'abréviation de *Lectoris*. Le lecteur, chez les Dominicains, correspond au docteur-professeur en théologie. C'est le grade immédiatement inférieur à celui de *magister*, maître en théologie. Ce titre est toujours intercalé entre le mot *fratris* et le nom du religieux.

Enfin, si c'est un P, j'y verrais *Petri*, nom *de religion* de Bovelettes, et cela nous expliquerait la présence de saint Pierre de Vérone.

En résumé, cette effigie ne saurait nullement prouver que le couvent des Jacobins de Saint-Quentin ait pu être primitivement placé sous le patronage de saint Pierre de Vérone. En face du silence de l'histoire sur l'existence d'un tribunal de l'inquisition à Saint-Quentin, nous devons supposer que ce sceau aura été apporté au couvent des Jacobins par quelque cause accidentelle, peut-être comme un objet de curiosité, et que sa découverte n'intéresse point directement les annales de l'ancienne capitale du Vermandois.

L'abbé J. Corblet.

Digitized by Google

Acte d'émancipation de Joseph Lieautaud, sculpteur de la Ciotat, par Pierre Lieautaud, son père (14 avril 1683).

Communication de M. l'abbé Magl. Giraud, correspondant.

Après avoir construit et achevé le maître-autel de l'église de Saint-Maximin (Var) pour la somme de 22,000 livres, et avoir rempli toutes les conditions du *prix fait* à la grande satisfaction des religieux dominicains du couvent de cette ville[1], Joseph Lieautaud, étant alors âgé de 39 ans, demanda à Pierre Lieautaud, son père, de vouloir bien l'émanciper et le mettre hors de la puissance paternelle, afin de travailler à l'avenir pour son propre compte, et se faire, par ce moyen, une position avantageuse et honorable. Pierre Lieautaud ayant accueilli favorablement la juste demande de son fils, l'acte suivant fut passé à Saint-Maximin, le 14 avril 1683 :

Extraict d'émancipation et donation pour Joseph Lieautaud.

L'an mil six cens huictante troix et le quatorze jour du mois d'avril, avant midj, au reigne du tres crestien prince Louis quatorzi^e^, par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, compte (*sic*) de Provance, Forcalquier et terres adjacentes, longuemant et heureusemant soit-il. Comme soit que par les loix divines et humaines, les enfantz procréés de legitime mariage ce treuvent soubmis soubz la puissance paternelle, au moyen de laquelle, quojque juste et humaine, par un defaut de liberté les enfantz ce rendent nonchallantz à ce pousser à la vertu par l'apréhantion qu'ilz ont de ne pouvoir libremant dispozer des biens qu'ilz pourront acquérir par leur industrie et vacations et autres considerations, par moyen de quoj bien souvant survient des axcidantz facheux; pour ces cauzes jl est que, par devant m^r^ m^re^ Jéan Anibal de Richiere, s^r^ d'Allons, conseiher du roy, juge civil et criminel au siége royal de ceste ville de St Maximin, et la prézance et acistance de Me Jean Mayol, advocat en la cour, premier consul de la dicte ville, et de nous, not^re^ royal, soubzsigné, et tesmoingz sy après nommés, sont constitués en leurs personnes Pierre Lioutaud (*sic*), maitre pollieur[2] du lieu de la Ciotat, et Joseph Lioutaud, son filz, maître esculpteur, jcelluy fisz habitant et résidant au dict St Maximin, lequel Joseph

[1] Voy. la *Revue des Sociétés savantes*, série 2, tome III, pages 389-401, documents relatifs à la construction du maître-autel de l'église de Saint-Maximin (Var), exécuté par Joseph Lieautaud, sculpteur de la Ciotat.

[2] Fabricant de poulies. Dans les documents précités, page 393, ligne 12, Joseph Lieautaud est qualifié de M^r^ pellicier par erreur; il faut lire M^e^ pollieur.

Digitized by Google

Lioutaud, estant avec toute humillité au devant le dit Pierre Lioutaud, son père, l'auroit humblement requis voulloir l'esmanciper et mettre entierement hors de sa puissance paternelle, ayant experiansse que, moyennant la liberté qu'il acquerra au subjet d'ycelle de ce pousser à la verteu par l'entremise des affaires et négosses à quoy il né peut facillement parvenir par défaut d'estre esmancipé; ce que entendeü par le dit Pierre Lioutaud père, considérant que le dit Joseph Lioutaud, son filz, a passé son eage de majoritté, et qu'il est dans un estat à sçavoir ce conduire dans les affaires de la négossiation, et d'ailheurs qu'il est suffizament instrui et de son intelligence et bonne voullonté, afin de luj donner plus de moyen de ce pousser à la verteu et luj procurer son avanssement en adhérant à la prière et réquisition de son dict filz, auroit accordé et mesme rezolleu de l'esmanciper et mettre entièrement hors de sa puissance paternelle; au subjet de quoj le dict Pierre Lioutaud père a prié et requis les dictz sieus juge et consul voulloir permettre et accister à l'esmancipation qu'il entend fère au dict Joseph Lioutaud, son filz, et le dict sieur juge y mettre et interpozer son authoritté judiciaire pour l'entière vallidité d'icelle; sur laquelle réquisition le dict sieur juge, ayant interrogé le dict Pierre Lioutaud, moyennant sermant presté entre ces mains, sj l'acte d'esmancipation qu'il entend faire et passer en faveur du dict Joseph Lioutaud, son filz, est de sa propre et libre voullonté, et sy pour ce faire il y a esté forssé, suborné ou seduit de la part de son dict filz, ou autres pour luj, soit par menasses, constrainte ou autremant, l'avertissant que, lhorsque telz actes sont faictz et passés aux formes presantes, sont à jamais irrevocables, et que par après il n'aura plus aulcun pouvoir sur la personne et biens de son dict filz, lequel par moyen de telle esmancipation sera entièrement hors de sa puissance paternelle, et qu'il ne sera nullement obligé le secourir an des necessités ny lui donner aulcuns secours; à quoi le d' Pierre Lioutaud père a respondeu qu'il dezire non seullement esmanciper son dict filz, mais encore luj fère donation entre vifz de tous ces acquetz et conquetz, estant suffisamment informé qu'après la présante esmancipation il n'aura plus aulcun pouvoir sur la personne et biens de son dict filz, d'ailheurs qu'il ne sera aulcunement obligé à son secours, n'ayant, au subject d'icelle, nullemant esté forssé ny suborné, soit de la part de son dict filz ni autres, mais c'est ainssin son propre agrément et libre vollonté, percistant à la requizition, suivant laquelle le dit sieur juge a offert d'acister avec le dit consul au faict de la dite esmancipation et donation, et que, pour la vallidité d'icelle, il interpozera son authorité judiciaire. En exécution de quoj, au mesme instant, aux présances susdictes, le dit Joseph Lioutaud filz, estant à genoux au devant le dict Pierre Lioutaud père, ayant entre ces mains celles du dict Joseph Lioutaud, son filz, luj requérant tousjours la dite esmancipation, jcelluy Pierre Lioutaud père auroit à l'instant rellaxé de ces mains, pouvoir et puissance paternelle, le dit Joseph Lioutaud, son filz, et par le beneffice de l'esman-

Digitized by Google

cipation l'a faict et declaré et constitué franc et libre de son authorité paternelle, luj donnant plain et suffizant pouvoir de contracter, agir et negossier, separement et à part d'icelluy Lioutaud, son père, avec telles personnes que besoin sera, comparoir en jugement, soit en demandant qu'en defendant, achefter, acquerir de biens et facultés, vendre et aliener, d'iceux tester et disposer ainssin que bon luj semblera, et generallement faire par son dict filz comme tout père de familhe et home franc et libre peut faire de droits, et donne au dict Joseph Lioutaud, son filz, tout ce qu'icelluj acquerra par l'advenir et qu'il peut avoir acquis par son travailh et industrie par le passé, sur lesquelz faict despartement de tous ses droitz que la loy luj acquerroit et qu'y peut luy avoir acquis, mesme des acquizitions et profitz que son dict filz peut avoir faict par le passé, dont et du tout luy en faict donation entre vifz sans que luy et autres enfantz y puissent rien prethandre, et, pour plus de vallidité du present acte [de] donation, par devant monsieur le juge du dit St Maximin les constituants ont faict et estleu pour leurs procureurs, scavoir : le dit Lioutaud père, m^r Arbaud, et le dit Joseph Lioutaud, fitlz, moi dict notaire procureur par devant le dit juge, ausquelz donnent suffizant pouvoir de requerir et accorder l'insinuation du present acte, soubz promesse d'agréement et rellevemant en bonne forme, dont et du tout le dit Joseph Lioutaud filz en a humblement remerssié son dict père, de quoj et de tout ce que dessus les dits Lioutaud, père et filz, ont requis le dit sieur juge voulloir luj en conceder acte, et, en le faizant, interpozer son decret et authoritté judiciaire, que le dit sieur juge luj en acorde et conssède, et ordonne que le present acte sera gardé, observé et executté selon sa forme et theneur. A quoj les parties ce sont soubmis, et pour cest effect obligent tous leurs biens prezants et advenir an touttes cours de susdits et autres, l'ont juré et requis. Acte faict et publié au dit St Maximin, en la maison du susdit juge, aux presances du s^r Bernardin Layet et s^r Pierre Desautiers de la ville, tesmoingz requis et signés avec les parties. D'Allous juge, Mayot consul, P. Lioutaud, Joseph Lioutaud, Layet, Essautier, et de nous notaire soubzsigné. *Gasquet*, notaire, à l'original.

Collationné sur l'original par nous no^re royal soubz^ne.

GASQUET, no^re.

L'extraict sy dessus, portant donation, a esté insinué et enregistré rière le greffe, suivant l'ordonnance de monsieur le juge, randue en jugement le 19e avril 1683, par moy greffier; ainssin je le certiffie, je

RICHIER, greffier.

La dite donation contenue en l'acte d'emancipation cy dessus a esté autorisée, [h] omologuée et insinuée par l'arrest rendeu en audience par mon-

Digitized by Google

sieur le lieutenant general au siége general de Provence, seant en ceste ville d'Aix, du dix neufvies' juillet mil six cens quatre vingt trois, et, suivant icelle, le dit jour le dit contract, ensemble la nouvelle procuration, ont esté enregistrées au siége des insinuations au greffe du dit siége. Ainssin l'ateste je, greffier soubz^m, je

CAUVIN.

(Original conservé dans les papiers de la famille Lieautaud, de la Cadière (Var).

Pour copie conforme :

L'abbé MAGLOIRE GIRAUD.

La lettre suivante et quelques croquis, faits à la plume selon son habitude, trouvés parmi les papiers des descendants de Joseph Lieautaud, prouvent que cet artiste, après la construction du maître-autel de l'église de Saint-Maximin, employa son talent à la sculpture sur bois et à l'ornement des vaisseaux de la marine marchande. Peut-être son ami, le célèbre Pierre Puget, quand celui-ci était sculpteur de la marine royale au port de Toulon, lui confiait-il quelques ouvrages. Toujours est-il que la lettre dont il s'agit atteste que Joseph Lieautaud n'était pas étranger à ce genre de sculpture. En voici la copie :

Cete (*Cette*), jüiē (*juillet*).

« Me servant de l'oucasion de..... pour vous remercier de l'onneur que vous m'avet fait d'obliger M^r Aūdiber de ce servi de moi pour faire l'esculpture de votre vèseau (*vaisseau*), ie vous prie d'avoir la bonté de m'en voyé le sujé ou le non (*sic*) que vous voudré metre au vèseau. »

Ce billet ne porte pas la signature de Joseph Lieautaud; mais il est écrit de sa main. Nous en avons découvert le brouillon au dos de la lettre que lui écrivit le peintre Bouisson, auquel Joseph Lieautaud s'adressa pour peindre les deux tableaux qui décorent le maître-autel de l'église de Saint-Maximin.

L'abbé MAGLOIRE GIRAUD,

Correspondant du Ministère, à Saint-Cyr (Var).

Digitized by Google

Documents inédits sur les peintres Ambroise Dubois et Martin Fréminet. Notes sur quelques œuvres d'art de l'abbaye du Lys, près Melun.

Communication de M. G. Leroy, correspondant.

J'ai l'honneur de communiquer au Comité des travaux historiques copie d'un acte notarié passé entre les religieuses du Lys et la veuve du peintre Martin Fréminet, le 26 avril 1626, pour l'entrée au couvent d'une fille née du premier mariage de la contractante avec Ambroise Dubois.

S'il ne s'agissait que d'une prise de voile par une jeune novice, dans les conditions ordinaires, peut-être cette communication n'offrirait-elle qu'un intérêt tout à fait secondaire. Mais des détails qu'elle fait connaître sur les familles des deux célèbres artistes, détails qui ont échappé à leurs biographes, me semblent dignes de remarque.

Ils constatent, en effet, qu'Ambroise Dubois, que l'on savait avoir été marié une première fois, vers 1578, avec la fille du peintre Charles de Maugras, et de laquelle il eut quatre enfants, deux garçons et deux filles, épousa en deuxièmes noces Françoise de Hoëy, dont il eut Louis Dubois, mentionné dans plusieurs biographies, et une fille, Étiennette, religieuse au Lys. Il en résulte aussi qu'après la mort de son premier mari Françoise de Hoëy se remaria avec Martin Fréminet. Elle en eut un fils Louis Fréminet, qui était, par conséquent, et comme l'a dit avec raison M. Villot dans sa Notice des Tableaux du Louvre, *frère de mère* de Louis Dubois (3e édition, 1866, pages 114 et 130[1]).

Une particularité du même acte, c'est l'obligation prise par la veuve des deux peintres de fournir à l'abbaye du Lys, en considération de la réception de sa fille Étiennette, une suite de tableaux ou peintures pour l'ornement du sanctuaire et des chapelles, savoir :

L'Assomption de la Vierge;

Saint Jean au désert et le baptême de Notre-Seigneur;

La Vierge portant l'enfant Jésus;

L'image de saint Louis.

Quelques-unes de ces peintures se retrouvent dans l'inventaire

[1] Ce degré de parenté est d'ailleurs confirmé par un brevet du 14 juillet 1651, qui accorde à Louis Dubois (fils d'Ambroise) 2,000 livres de pension dont jouissait Fréminet fils, son *frère de mère*, naguère décédé. — Notice de M. Villot, page 130.

Digitized by Google

du mobilier du Lys, dressé au mois d'août 1790, en exécution des décrets de l'Assemblée nationale. La partie de cet inventaire concernant les œuvres d'art est transcrite en fin du document inédit que j'ai l'honneur de soumettre au Comité.

L'église de Dammarie-les-Lys, commune dans l'étendue de laquelle se trouvait l'ancienne abbaye du Lys, a recueilli quelques tableaux provenant de cette abbaye; mais aucun d'eux ne paraît se rapporter aux indications de la donation du 26 avril 1626. On ignore le sort des œuvres d'art provenant des libéralités de la veuve des deux grands peintres Ambroise Dubois et Martin Fréminet.

G. Leroy,

Correspondant du Ministère, archiviste de la ville de Melun (Seine-et-Marne).

Réception d'Étiennette Duboys à l'abbaye du Lis.

Du dimanche vingt sixiesme jour d'apvril mil six cens vingt six, après midy.

Furent présents en leurs personnes :

Noble et religieuse dame, madame Marie Marguerite de la Trémouille, abbesse de l'abbaye Nostre-Dame et roialle du Liz-les-Melun; dames Anne Eugenie Arnauld, Magdaleyne Gabrielle Picon, Marthe Marye Ladvocat, Marye Magdaleyne Pailliot, Francoyse Marye Chauveau, Angelicque Ysabel Dolet, Anne Catherine Chauveau, Magdaleyne Agnès Gibert, Marye Angelicque Suireau, Catherine Agathe Le Bernard, Geneviève Brigidde de Thumery, Marye Scholastique de Selve, Marguerite Françoyse Saulnier, Marguerite Catherine Le Bailly, Anne Magdaleyne du Fresnoy, Catherine Claire Lefebure, toutes relligieuses professes de la dicte abbaye, deuement convocquez et assemblez au parloir d'icelle abbaye au son de la cloche, en la manière accoustumée, faisant et représentant la plus grande et seyne partye des relligieuses professes du dict lieu;

Pour elles, d'une part.

Dame Francoyse de Hoey[1], veuve en premieres nopces de feu Ambroise Duboys, vivant paintre et varlet de chambre ordinaire du roy, et en secondes nopces de feu Messire Martin de Freminet, vivant chevalier de l'antien ordre du roy, demeurant à Fontainebleau;

[1] D'autres documents portent Doué. Nous croyons vicieuse cette façon d'écrire le nom de famille de l'épouse des peintres Ambroise Dubois et Martin Fréminet. L'acte que nous transcrivons ici est signé par elle DE HOEY. On ne saurait produire de document plus authentique.

Digitized by Google

Tutrice de Estiennette Duboys, fille du dict sieur Duboys et de la dicte dame de Hoey;

Pour elle, d'autre part.

Lesquelles partyes de leurs bonnes volontez, sans contrainctes, les dictes dames abbesse et relligieuses en la presence et du consentement de reverend père en Dieu, frère Estienne Maugis, abbé de la Charmoy, de l'ordre de Cisteaulx, et de père Guillaume de Sabatier, aussy prebtre religieux du dict ordre, procureurs d'icelle; et la dicte dame de Hoey, assistée de Claude de Hoey, son oncle, paintre et varlet de chambre ordinaire du roy, demeurant au dict Fontainebleau, aussy present;

Recongneurent et confessèrent avoir fait et font les traictez qui sensuivent, pour raison de la reception de la dicte Estiennette Duboys, à present et dès deux ans novice et aiant pris la vesture en icelle abbaye, c'est assavoir:

Que les dictes dames abbesse et relligieuses du Liz ont promis et promectent prendre et recepvoir la dicte Estiennette Duboys pour relligieuse de chœur de la dicte abbaye, en laquelle elle a cejourd'hui, soubz le bon plaisir de Dieu, faict vœu et profession, pour y vivre et estre entretenue comme les aultres dames relligieuses d'icelle.

En faveur de laquelle reception, la dicte dame de Freminet a constitué, assigné par ces presentes, constitue, assigne et promet doresnavant payer et constituer, faire valloir et servir envers et contre tous, de tous empeschements quelconques, aus dictes dames abbesse et relligieuses du Lis, ce acceptant, la somme de soixante-quinze livres tournoiz de pention et rente viagère qu'elle promet paier et continuer aus dictes dames ou leur procureur, ou au porteur, en la dicte abbaye du Liz, par chascun an, le vingt-sixiesme jour du moys d'apvril, première année de paiement commençant dujourd'huy vingt-sixiesme apvril en un an que l'on comptera mil six cens vingt sept, et de là en avant continuer d'an en an à pareil jour, la vye durant de la dicte Estiennette Duboys seullement.

Et au fournissement de laquelle pention la dicte dame de Freminet a obligé specialement pareille somme de soixante-quinze livres tournoiz de rente qu'elle a droit de prendre et percevoir par chascun an sur les biens de Anthoine Outrebon, chantre et varlet de chambre ordinaire du roy, et dame Nicolle Vattier, sa femme, demourans à Paris, et faisant partye de cent livres tournoiz de rente à elle deue et constituée par les dessus nommez, et dont elle promet fournir coppye du contrat à la dicte dame abbesse du Lyz, et generallement sur tous et chascun les aultres biens, heritages et rentes à la dicte dame de Freminet appartenans, presens et advenir, qu'elle a affectez et hypotecquez, à fournir et faire valloir icelle pention la dicte vye durant, sans que la generalle d'arrerages à la specialle ni la specialle à la generalle, et advenant le decedz de la dicte Estiennette Duboys icelle pention demeurera estaincte.

Digitized by Google

Aussy promect la dicte dame de Freminet de donner et fournir aus dictes dames abbesse et relligieuses le grand tableau qu'il convient au tabernacle d'icelle abbaye, auquel sera empreint et representé l'*Assumption de la Vierge*, paint en huille et sur thoille et de telle grandeur qu'il convient.

Et encorres trois aultres tableaux pour les trois autelz et chapelles de la dicte eglise du Liz, aussy paintz en huille et sur thoille, l'un auquel sera representé *sainct Jehan au desert et le baptesme de Nostre-Seigneur*, le second sera l'*image de la Vierge portant Nostre Seigneur*, et le troisième auquel sera l'*image de sainct Louys*, convenables aus dits autels qui en ont esté baillez à la dicte dame de Freminet, qui promect iceulx tableaux fournir en la dicte abbaye dedans le premier jour de juillet prochainement venant.

Et sy à la dicte dame de Freminet fourny les vestures, meubles et aultres choses qui a convenu à sa fille tant lors de la vesture que pour sa profession, et faict les presants aus dictes dames en la manière accoustumée.

Car ainsy a esté accordé entre les dictes partyes.

Et à ce faire estoient presants le dict sieur Anthoine Outrebon, chantre et varlet de chambre ordinaire du roy, et dame Nicolle Vattier, sa femme, demourans à Paris, rue Sainct-Honoré, paroisse Sainct-Eustache; la dicte dame Vattier de son dict mary autorisée.

Lesquelz ont recongneu et confessé estre debteurs solidairement envers la dicte dame de Freminet de la dicte somme de cent livres tournoix de rente, ci-dessus obligée et affectée à la continuation de la dicte pention de soixante-quinze livres tournoix, et accepté ces presantes pour signiffication.

Ce fut faict et passé au parloir de la dicte abbaye, en presence de Me Pierre Desprez, premier tailleur, varlet de chambre de monseigneur le prince de Condé; Me Gabriel Bourget, huissier en l'eslection de Melun, et Jehan Sursaime, clerc, demourans à Melun, tesmoings.

Les dictes partyes, assistans et tesmoings, ont signé ces presantes avec les dicts notaires.

(La minute originale de cet acte, dressée par Me Pierre Violet, notaire au Châtelet de Melun, est conservée en l'étude de Me Pujol, notaire en cette ville).

État des tableaux de l'église du Lis, tels qu'ils sont indiqués en l'inventaire dressé le 2 août 1790 et jours suivants, en exécution du décret de l'Assemblée nationale des 14 et 20 avril précédent.

Dans le collatéral du côté de l'épître, il y a une chapelle posée contre le mur, faite en boiserie, avec un tableau représentant *Jésus-Christ portant sa croix.*

Digitized by Google

La chapelle de Saint-Jean-Baptiste, au côté droit du grand escalier, par lequel on monte au sanctuaire, est ornée de pilastres, colonnes cannelées, corniches et ornements qui les surmontent, le tout de bois, *le tableau du saint*[1] avec son cadre de bois peint.

Du côté gauche du grand escalier est la chapelle de la Compassion, ornée dans le même genre que celle de Saint-Jehan-Baptiste.

Vis-à-vis l'autel du Sacré-Cœur, *un tableau de sainte Anne*, avec son cadre en bois attaché au mur.

Dans le fond est le maître-autel d'une architecture majestueuse[2]. Cet autel est orné de pilastres et colonnes cannelées avec leurs corniches, plinthes, chapiteaux et couronnements qui s'élèvent jusqu'à la voûte, le tout en bois, peint en façon de marbre; sur les colonnes deux anges adorateurs de grandeur naturelle; à côté des colonnes deux statues en bois, dont l'une représente *saint Louis*, fondateur de l'abbaye, l'autre *saint Bernard*. Un grand et magnifique tableau représentant *l'Assomption de la sainte Vierge*, avec un cadre superbement doré[3]; un grand et vaste tabernacle en bois doré; au-dessus et dans le couronnement est un tableau représentant *Dieu le père*, avec son cadre doré.

Le chœur qui est dans une grande croisée à gauche du maître-autel est boisé dans tout son contour..... Une grille de fer fort simple le ferme, au-dessus de laquelle est un grand et beau tableau représentant *la sainte Vierge* avec un cadre de bois. Au-dessus du siége abbatial un tableau représentant *Jésus-Christ en croix* avec son cadre en bois, de la grandeur du précédent; à côté de ces deux grands tableaux deux autres plus petits.

[1] Provenant probablement du don de madame Fréminet. On sait qu'elle devait fournir à l'abbaye un tableau représentant : «Sainct Jehan au desert et le baptesme de Nostre-Seigneur.»

[2] Exécuté par Gobert, menuisier du roi à Fontainebleau, en vertu d'un marche passé le 22 septembre 1621.

[3] Ce tableau provenait incontestablement du don de madame Fréminet, qui, d'après les termes de l'acte du 26 avril 1626, avait promis «donner et fournir aux dames abbesse et religieuses le grand tableau qu'il convient au tabernacle d'icelle abbaye, auquel sera empreint et representé l'*Assomption de la Vierge.*»

Jehan de Hoëy, père de la donatrice, avait peint pour la chapelle haute du château de Fontainebleau l'*Assomption de la Vierge.* (Guilbert, *Histoire de Fontainebleau;* l'abbé Tisserand, *Revue des Sociétés savantes*, 1852-1853, p. 262.) — N'est-on pas tenté de croire que le tableau du Lys était une copie de l'œuvre de Jehan de Hoëy, exécutée par les élèves — peut-être par les fils — d'Ambroise Dubois ou de Fréminet?

Digitized by Google

Avant-chœur, un autel avec un grand cadre en bois qui renferme un tableau de *saint Benoist*.

Dans la chapelle des reliques :

Un grand tableau représentant *le Paradis*, avec un cadre doré. A droite de l'autel, deux tableaux dont un est de la plus grande beauté, avec leurs cadres dorés. A gauche, deux autres plus petits. Cinq tableaux dans la petite nef.

(Extrait de la minute originale, conservée aux archives de la Préfecture de Seine-et-Marne.)

Pour copie conforme :

G. Leroy,

Correspondant du Ministère, archiviste de la ville de Melun (Seine-et-Marne.)

Deux inventaires d'armes conservées, en 1511 et en 1512, à l'hôtel de ville de Nîmes.

Communication de M. A. de Lamothe.

Inventaire des arnoys de la première chambre de la maison consulaire faict par mes^rs^ les consuls mess^rs^ Jehan de Brueys, docteur, sire Jehan Pavée, borgeys.

L'an mil v^c^ et onze et le xviii de fevrier.

Premierament faisant led. inventaire avons treuvé :

A lad. chambre, dix neuf vouges nouvel.

Trente troys alebardes.

Une pertusane, ung espieut, quatre voulges anciens.

Plus quatre aches d'armes.

Plus deux aches vielles de peu de valeur.

Plus dix neuf arquebutes de metailh.

Plus une bele piece de metailh forrée de fleurs de lys garnie de son chas.

Plus cinq cortaux de fer.

Plus huict mascles de fer, des serpentines et aultres pieces d'artillerie qui sont dessoubz la crote de lad. chambre.

Plus deux chennes grandes de fer.

Plus seze bregantains.

Plus xxiii arbalestes.

Plus douze corsetz d'arnoys blanc toutz rompus ou mal assemblés.

Plus dix bassinets, tant bons que peu vaillans.

Plus certaines pieces d'arnoys blanc despecées.

Digitized by Google

Plus six caysses pleines de traictz.

Plus certaine quantité de cauquetrepes, item certaine quantité de fer de ache.

Plus une grande piece de malhe.

Plus les originaux des poix, cinq de fer et deux de pierre.

Plus une grande romaine.

Plus une romane moyenne.

Plus l'original cesteyral de fer.

Plus, sur la porte de lad. chambre, certaine quantité de viretons.

Desoubz lad. crote y a :

Premieremant, deux cerpentines longues, chescune montée sur son charriot à deux roues.

Plus deux gros cortaux de fer enchassés en boys.

Plus neuf petitz corteaux de fer enchassés en boys.

Plus certaine quantité de pierres rudes pour gratter l'artillerie.

A la chambre haulte sur les arnoys :

Six farolz de fer.

S'ensuit le rolle de ceux qui ont payé leur arnoys à la ville et quoy ont payé.

Premierement monsieur le 1er consul messire Jehan de Brueys [1], docteur es droicts, a faict fere deux belles coleuvrines à un artilleur nommé Jehan, lesquelles garnies de corcan ont costé XIII florins valant IX livres 15 sous et ont esté mises à la maison consulaire por la tuicion et deffense de la ville, et ce en ensuivant la transaction auctorisée par feu monseigneur Anthoine Dulau [2], en son vivant chevalier et senechal de la senechaussée de Beaucaire et de Nysmes, et la sentence donnée par monseigneur le senechal messire Jacques, seigneur de Crussols [3], senechal de ladite senechaussée, confirmée par arrêt de la court souveraine du Parlement seant à Tholoze et a esté baylé l'argent dix florins après presté le sacrement de son consulat.

Item mr le second consul sire Jehan Pavée [4] a baillé, pour le marc d'argent ordonné estre payé dix jours après presté le sacrement dudit consulat, aultres deux colovrines faictes par ledit maistre, ou le marc d'argent ordonné estre payé par ladite transaction, lesquelles ont costé XIII florins valant IX livres 15 sous.

[1] Docteur ès lois, premier consul de Nîmes (1511 à 1512).

[2] Antoine de Châteauneuf, seigneur du Lau, conseiller et chambellan du roi (1473).

[3] Jacques de Crussols, vicomte d'Uzès, seigneur de Florensac, capitaine de 200 archers de la garde, grand pannetier de France, capitaine des châteaux de Nîmes et de Gallargues (1504).

[4] Jean Pavée, bourgeois, deuxième consul (1511 à 1512).

Digitized by Google

Item sire Jehan Solier [1], maçon, tiers consul, a payé deux colovrines qu'ont costé XIII florins valant IX livres 15 sous.

Item Anthoine Oudrat [2], laboreur, quart consul, a payé pour l'arnoys 9 livres 10 sous, lesquelles ont esté converties en un alcier (?), et ses deux brasseletz, qu'a cousté III livres 10 sous, deux arbalestes garnyes de tilbolles à seng bonnes et fortes ont costé VI livres.

Item mr le juge des crismes, messire Jehan Robert [3], a baillé pour son arnoys une salade d'archier et un corps d'arnoys.

Item mr Mathieu Fazendieri [4] a baillé une arbaleste garnye d'un cric, une estaranisse, une cervelière et une ache, plus une bele colovrine de metail garnye de son obrier.

Item Loys Amalric [5], coyratier, a baillé une arbaleste a ung senc.

Item Jehan Quitard [6], par les mains de Yvonnet, le corps d'une coyrasse tant seulement.

Item Loys Blanc [7] a baillé une arbaleste de passe et deux beles aches.

Item me Jehan de Costa [8], pour son arnoys, a baillé une arbaleste et son seing avec quatre talhés, une escarnisse et une alebarde.

Item sire Bernard Raynaud [9], sabbatier, pour son arnoys, a baillé une arbaleste avec son bandage, une ache, une escarnisse et une setiole.

Le XVIII de decembre mil Ve et XI.

Messire Pierre Alesti, fils et heretier de feu messire Pierre Alesti [10], docteur, pour portion de son arnoys, a baillé deux aches bonnes et prestes à la demande du conseil de la ville.

Le XXIIII de decembre.

Pierre Advocat [11], esperonnier, a baillé pour l'année de son consulat et pour son arnoys un bel vouge couvert de cuir et une arbaleste en son arpe.

[1] Jean Solier, maçon, troisième consul (1511 à 1512).

[2] Antoine Oudrat, quatrième consul (1511 à 1512).

[3] Il y eut deux juges des crimes de ce nom, l'un en 1487 et le second en 1541; il ne peut être question que du premier.

[4] Mathieu Fazendier fut troisième consul (1510 à 1511).

[5] Louis Amalric, tiers consul (1506 à 1507).

[6] Inconnu.

[7] Louis Blanc, revendeur, tiers consul (1501 à 1502).

[8] Jean de Coste, notaire, tiers consul (1503 à 1504).

[9] Bernard Raynaud, tiers consul (1493 à 1494).

[10] Pierre Alesti, docteur, premier consul (1488 à 1489).

[11] Pierre Advocat, marchand, tiers consul (1490 à 1491).

Digitized by Google

Le XXX de decembre.

Les hoirs de Mr Pierre Payan[1] ont baillé pour leur arnoys une belle arbaleste avec son martinet.

Les hoirs de mons' Pons Tellini[2] ont baillé pour l'arnoys d'eu une arbaleste avec son arpe et une jusarine à forme de crochet.

Me Guillaume Deplanes[3], notaire, a VII de janvier, a baillé une escaranisse, une cervelière, une alebarde et une panesière.

Jehan Champdony, drapièr, a baillé, le VIIme jor de janvier, une belle arbaleste avecque son guindail, extimée à cinq escuz d'or.

Loys Vidal[4] a bayllé pour son arnoys, le XVIIe jor de janvier, deux arbalestes garnies l'une d'un cric, l'autre de tilholles.

Les heretiers de Jehan Simon[5], une colovrine de fer avec ung manche de fuste et une escarausse.

Les heretiers de Vidal Bonnier[6], une arbaleste avec son arpe et ung voulge.

Les heretiers de Pierre et Loys Robert, unes bregantines couvertes de fustenne, tous garnies des armes de la ville, et une colovrine de fer.

Anthoine Lagier, dit Bornies, une escaranisse et une alebarde.

Mestre Estienne Pinholis[7], notaire, deux arbalestes, l'une garnie d'ung martinet, l'autre de tilholles.

Sire Pierre Rebol a baillé une arbaleste avec son cric et a promis bailler une colouvrine, laquelle fait fere au colovrinier qui a faicte celles de messieurs consuls.

Les heretiers de messire Jehan de Aurès[8] ont baillé unes bregantines couvertes de fustaine gris.

Les heretiers de Pierre Torrilhan[9], dit le Gavot, ont baillé deux arbalestes garnies chascune de son arpe.

A XVIII de fevrier.

Charles Redier[10], dit Prunyères, a baillé deux arbalestes garnie chascune de son martinet.

[1] Pierre Payan, notaire, tiers consul (1481 à 1482).
[2] Pons Thellin, notaire, tiers consul (1488 à 1489).
[3] Guillaume Deplanes, notaire, tiers consul (1505 à 1506).
[4] Louis Vidal, laboureur, quatrième consul (1499 à 1500).
[5] Jean Simon, marchand, deuxième consul (1484 à 1485).
[6] Vidal Bonnier, tiers consul (1496 à 1497).
[7] Étienne Pignolis, notaire, tiers consul (1508 à 1509).
[8] Jean d'Aurès, licencié en droit, premier consul (1498 à 1499).
[9] Pierre Torillan, laboureur, quatrième consul (1506 à 1507).
[10] Charles Rédier, dit Prunière, laboureur, quatrième consul (1507 à 1508).

Digitized by Google

A xx de fevrier.

Sire Loys Abraam [1], borgoys, a baillé pour partie de son arnoys une escarnisse et une alebarde enbloquée, et a promis bailler encores unes bonnes bregantines.

Heres de messire Tristan Valette [2] ont baillé pour leur arnoys une escaranisse et une belle alebarde.

Hoirs de Jehan Odols [3] ont baillé pour leur arnoys une escarnisse et une alebarbe.

Le xx de decembre mil v^e et xii.

Les hoirs de feu mestre Jehan Serviers [4], par les mains de mestre Pierre Parinhes, medecin, une arbaleste toute neusve avec ses tilholles sans seine; doit encore payer aultre arnoys cest ung (?) une ache et une scaranisse.

Le xxviii de janvier l'an mil v^e et douze.

Sire Guillaume Guerin, second consul de la presente année, a ballié pour son arnoys un archequebute en son carcan et molle, et aussi une grand arbaleste avec son cric pour la bander.

Sire Gabriel Mussieu, tiers consul de la dite année, a baillé pour son arnoys ung autre archequebute en son carcant, plus une arbaleste en son bandage, c'est une arpe.

Guillaume Gymont [5], merchant, a baillé, le xxive de janvier, pour son arnoys un volgue et une arbaleste avec son harpi.

Les hoirs de sire Guillaume Noet [6], borgoys, ont bailhé pour leur arnoys une bregantine couverte de fustaine et une arbaleste.

Les hoirs de sire Pierre Genton [7], une arbaleste garnye de son guindail, et une aultre arbaleste garnye d'une arpe, a xxvie jor de janvier.

Mr Loys Boysse [8] a balhé une arbaleste garnie de son guindal, et une autre arbaleste garnie de talhes, le xxviiie de janvier.

Les hoirs de Bertrand Laurens, dit Belet, ont baillé, le xxxe de janvier, une arbaleste et une escaranisse.

[1] Louis Abraham, bourgeois, deux fois consul (1503 à 1504, 1514 à 1515).
[2] Tristan Valette, bachelier ès droit, premier consul (1484 à 1485).
[3] Jean Odols, laboureur, quatrième consul (1495 à 1496).
[4] Jean Servier, tiers consul (1501 à 1502).
[5] Guillaume Gimont, chaussetier, tiers consul (1494 à 1495).
[6] Guillaume Noyer, second consul (1500 à 1501).
[7] Pierre Genton, arbalétrier, tiers consul (1491 à 1492).
[8] Louis Boysse, laboureur, quatrième consul (1491 à 1492).

Digitized by Google

Mr Barthelemy de Troysemines [1], ung carosse ou le corps d'ung arnoys blanc sans heaulme, bassinet ne jambes.

(Archives municipales de Nîmes, reg. k 1.)

Pour copie conforme :

A. de Lamothe.

Correspondant du Ministère, à Nîmes.

Ces deux inventaires sont tirés du registre k 1 des archives de la ville de Nîmes, intitulé *Comptes de la ville*. Le premier est de 1511, le second de 1512. J'ai pensé qu'il serait curieux de les comparer à un inventaire plus considérable et à peu près de la même époque, publié par le savant Ménard dans les pièces justificatives de son *Histoire de Nismes*. Réunies, ces trois pièces suffiront pour donner une idée de l'armement d'une ville au commencement du XVIe siècle, alors que la couleuvrine et l'arquebuse (archequebute) étaient employées simultanément avec les arbalètes, que bientôt après elles devaient faire disparaître.

A. de Lamothe.

[1] Barthélemy de Troisémynes, premier consul (1508 à 1509).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

PARTIE HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE ET LITTÉRAIRE.

Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain[1]. — *Revue*, mars 1872-février 1873, 12 livraisons. Bourg, gr. in-8°.

Le Travail, par M. Éd. Lhôte. P. 19 à 23.

Les établissements des Templiers et des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte dans le département de l'Ain, par M. Guigue. P. 24 à 29, 69 à 72, 136 à 139.

Biographie du général de division Aubry de la Boucharderie, par M. Dufay. P. 30 à 33.

Isabelle de Teyssonge, bluette dramatique, par M. Philibert Le Duc. P. 35 à 46.

Sonnet à M. Nicolas Martin, par M. Eugène Roulleaux. P. 47.

Deux poëtes bressans : M. de Moyria, M. Rossand, par M. H. Pic. P. 49 à 54.

La littérature chrétienne et les chants funèbres de saint Éphrem, par M. F. Martin. P. 55 à 64.

Pensées et aphorismes, par M. Ernest Varenne de Fenille. P. 65 à 68.

Biographies de MM. Adeler, Ador, Aillaud, Aimard, Albert, Amand, André et Anselmier, par M. Dufay. P. 73 à 80.

Le socialisme au XIXe siècle, par M. F. Chicot. P. 102 à 119.

Le Pistolet, par M. Edmond Tondut. P. 120 à 122.

La Corde, par M. Edmond Tondut. P. 123.

Pensées diverses, par M. P. de Vangel. P. 124.

Samuel Guichenon, sa vie, ses œuvres et sa correspondance inédite avec les savants de son temps, par M. Jules Baux. P. 126 à 135, 157 à 168, 189 à 203, 237 à 245, 305 à 318, 368 à 378, 397 à 409.

[1] Fondée à Bourg, le 9 janvier 1872.

Digitized by Google

Économie rurale. Les bois, par M. F. Guillebeau. P. 140 à 144.

Biographie de M. le colonel Armand, par M. Dufay. P. 145 à 151.

La statue de Minerve, par M. Philibert Le Duc. P. 152 à 156.

Quelques glanes de la vie de l'abbé Gorini, par M. l'abbé Dubois. P. 169 à 176.

Biographies de MM. Aussenac, Avignon, Bacheville (Barthélemy), Bacheville (Antoine), par M. Dufay. P. 177 à 183.

Souvenirs de voyage, par M. G. du Puy. P. 184 à 188.

Les arts et les artistes en Savoie, du XIIIe au XIXe siècle, par M. Éd. Lhôte. P. 204 à 214.

Excursions dans la philosophie moderne, par M. l'abbé Louvet. P. 215 à 223, 274 à 283.

Biographie de MM. Baillod, Bardet, Basset de Monchat, Baume (Nicolas-Auguste), Baume (Florent-Alex.-Melchior), par M. Dufay. P. 224 à 233.

Archéologie, par M. Guigue. P. 234 et 235.

La Pervenche, par M. Edmont Tondut. P. 236.

Mémoire historique et géologique sur l'essai de forage d'un puits artésien à Pont-de-Vaux, en 1846-47, par M. L.-M. Nyd. P. 246 à 265. Notes additionnelles. P. 294 à 300, 329 à 331.

Biographies de MM. Béatrix (Joseph), Béatrix (Jean-Baptiste), par M. Dufay. P. 266 à 268.

Soffrey de Belmont à la deuxième croisade, par M. le baron Éd. de Rostaing. P. 269 à 273.

Biographies de MM. Bellaton, Bellay, Bérard, Berger, Bernard, Berthet (Jean-Philibert), Berthet (Laurent-Joseph), par M. Dufay. P. 284 à 293.

La mort de Plautilla, par M. l'abbé F. Martin. P. 301 à 304.

Biographies de MM. Berthier, Bertrand, Beuret, Billiémoz, Billon, Biron, Blanchet, Blanchin, Boget, par M. Dufay. P. 319 à 327.

Quand j'étais enfant, par M. Eugène Roulleaux. P. 328.

Sires de Beaujeu, seigneurs de Dombes et de Valromey, croisés de l'Ain, par M. le baron E. de Rostaing. P. 333 à 339.

Trois statues de Chinard dans le département de l'Ain, par M. Ét. Milliet. P. 340 à 343.

Maurice Simonnet et ses œuvres, par M. G. du Puy. P. 344 à 354.

Annuaire de la Société philotechnique. Rapport à l'Académie du Var (inédit), par M. Éd. Lhôte. P. 355 à 363.

L'exposition du Luxembourg, par M. Guillebeau. P. 379 à 388, 410 à 415.

Biographies de MM. Boissieu, Boisson, Boivin, Bomboy, Bonnard, Bonnard de Brosse de Labarge, Bonnet, Bossu, par M. Dufay. P. 389 à 396.

Digitized by Google

Biographies de MM. Bourdet, Bourdin, Bouvens. P. 416 à 424.

Ça et là, par M. P. de Vangel. P. 425 et 426.

Chant du matin, à ma sœur Victorine, par M. Ernest Cotty. P. 427 et 428.

Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. — *Bulletin*, tome III, 2e série. Soissons, Paris, 1872, in-8°.

Mémoire sur la voirie romaine dans l'intérieur de la ville de Soissons, par M. Laurendeau (1re partie). P. 2 à 24.

Inscription tumulaire concernant un membre de la famille Quinquet. Communication de M. Dupuy. P. 26 et 27.

Rapport sur les fouilles pour la distribution des eaux de la ville de Soissons, par M. Laurendeau (2e partie). P. 27 à 38.

Imprimeurs de Soissons recherchés pour avoir imprimé des factums en faveur du surintendant Fouquet. P. 45.

Un livre de famille, par M. de la Prairie. P. 51 à 77.

Communication d'une inscription lapidaire trouvée dans les démolitions du château de Renansart, par M. Suin. P. 80.

Testament de Jean II, comte de Soissons, mort en Tunisie. Communication de M. l'abbé Poquet. P. 81 à 89.

Notice sur un manuscrit contenant la traduction de la *Politique* d'Aristote par Nic. Oresme et ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, par M. Miller. P. 92 à 115.

Dépouillement des minutes de Me Nicolas Raoullet, notaire à Soissons à la fin du XVIe siècle, par M. Suin. P. 120 à 129.

Acte du 8 octobre 1594 concernant la chapelle et le quartier Saint-Christophe. P. 133 à 135.

Délibération du conseil de la commune de Blérancourt, du 23 pluviôse an II de la République. Communication de M. Suin. P. 136 à 140.

Rapport sur une fouille faite dans la rue Matigny à Soissons, par M. Laurendeau. P. 143 à 155.

Observations sur le *Dictionnaire d'architecture* de M. Viollet-le-Duc à propos de la construction des églises cathédrales, par M. de la Prairie. P. 158 à 190.

Rapport sur une notice concernant une découverte de monnaies romaines, par M. Fournaise. P. 194 et 195.

Note sur un vitrail connu sous le nom de vitrage de la Passion, que l'on voit dans l'église Notre-Dame de la Ferté-Milon, par M. l'abbé Poquet P. 198 et 199.

Note sur les sépultures antiques découvertes à Belleu, au lieu dit *la Fontaine-Saint-André*. P. 206.

Digitized by Google

Note sur Villard de Honnecourt, par M. l'abbé Pécheur. P. 206.

Considérations sur le lieu de naissance de Jacques ou Jacob de *Sessolis*, par M. l'abbé Pécheur. P. 206 à 210.

Notice biographique sur Joseph-Jean-Louis Hoyer, peintre, par M. Laurendeau. P. 217 à 231.

Note critique de M. de la Prairie sur un passage des Mémoires de la Société littéraire de Lyon sur les *pignons gothiques*. P. 238 et 239.

Rapport de M. l'abbé Poquet sur l'excursion archéologique faite par la Société au mont de Soissons, à Arcy-Sainte-Restitue, à Maast et Violaine, à Muret, à Droisy et à Artennes. P. 250 à 267.

Notice biographique sur Pierre-François Robert, ancien curé d'Arcy-Sainte-Restitue, par M. Amédée Piette. P. 268 à 289.

Inscription hébraïque gravée sur pierre, trouvée dans un jardin de la rue de la Bièvre, près de l'ancien mur romain. P. 293.

Peintures murales de l'église de Camelin. P. 296.

Calice et patène en étain trouvés dans le cimetière de Crécy-au-Mont. P. 296.

Ancienne porte de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons, indiquée dans une gravure comme celle du château d'Ébroïn. P. 297 et 298.

Société historique algérienne. — Revue africaine, 14e année. Alger, 1870, in-8°.

Afrique ancienne. Procédés agricoles, par M. Frédéric Lacroix. P. 12 à 44 et 97 à 129.

Esquisses historiques sur la Mauritanie césarienne et Iol-Cæsarea (Cherchel), par MM. B. de Verneuil et J. Bugnot. P. 45 à 71 et 130 à 165.

Les écrivains de l'Algérie au moyen âge, par M. A. Cherbonneau. P. 72 à 78.

Lettre à M. Renan, par M. le général Faidherbe. P. 79 et 89.

Dédicace à Vénus, trouvée à Constantine, par M. Cherbonneau. P. 88 et 89.

Les édifices religieux de l'ancien Alger, par M. Albert Devoulx (suite et fin). P. 166 à 192 et 280 à 298.

L'Odyssée ou diversité d'aventures, rencontres et voyages en Europe, Asie et Afrique du sieur du Chastelet des Boys, par M. L. Piesse. P. 193 à 199.

Cirta-Constantine. Expédition et prise de Constantine (1836-37), par M. E. Watbled. P. 200 à 208, 253 à 279, 305 à 325, 385 à 413, 457 à 489.

Balance de la loi musulmane, ou esprit de la législation islamique et divergences de ses quatre rites jurisprudentiels, par le cheik El-Charani, traduit de l'arabe par M. le docteur Perron. P. 209 à 252, 331 à 348.

Digitized by Google

Sur un fragment d'inscription carthaginoise inédit, par M. A. Judas. P. 326 à 330.

Histoire d'un chérif de la grande Kabylie, par M. N. Robin. P. 349 à 362.

Topographie et histoire générale d'Alger, par le bénédictin Fray Diego de Haedo, traduit de l'espagnol par MM. Berbrugger et Monnereau. P. 361 à 375, 414 à 433, 490 à 519.

Origine et constitution de la communauté israélite de Tlemcen, par M. Darmon. P. 376 à 383.

Épitaphe d'une prêtresse flamine des quatre colonies cirtéennes, trouvée à Constantine, par M. A. Cherbonneau. P. 384.

Note sur la mosaïque de Léda, trouvée à Aumale (Auzia), par M. G. Mercier. P. 434 à 440.

Notice sommaire sur le colonel Beauprêtre, par M. Beaussier. P. 441 à 444.

Nécrologie. M. Bugnot, capitaine du génie, par M. R. de Verneuil. P. 455 et 456.

Rapport sur le concours académique de 1870, par M. Victor Berard. P. 520 à 528.

Chronique. P. 90 à 96, 300 à 304, 445 à 454.

Société historique algérienne. — Revue africaine, 15e année. Alger, 1871, in-8°.

La première révolte des Janissaires, à Alger, par M. A. Devoulx. P. 1 à 6.

Cirta-Constantine. Expéditions et prise de Constantine (1836-1837), par M. E. Watbled (fin). P. 7 à 40.

Topographie et histoire générale d'Alger, par le bénédictin Fray Diego de Haedo, traduit de l'espagnol par MM. Berbrugger et Monnereau (suite). P. 41 à 69, 90 à 111, 202 à 237, 307 à 319, 375 à 395 et 458 à 473.

Le registre des prises maritimes, par M. A. Devoulx. P. 70 à 79, 149 à 160, 185 à 201, 285 à 299, 362 à 374, 447 à 457.

Assassinat du pacha Mohammed Tekelerli, par M. A. Devoulx. P. 81 à 89.

Chute de la dynastie des gouverneurs Ar'lebites en Afrique. Établissement de l'empire Obéïdite (886-912), par M. E. Mercier. P. 112 à 137.

Négociations entre Charles-Quint et Kheir-el-Din (1538-1540), par MM. E. Watbled et le docteur Monnereau. P. 138 à 148.

Le capitaine Prépaud, par M. A. Devoulx. P. 161 à 172.

Les inscriptions d'Oran et de Mers-el-Kebir, par le général de Sandoval.

Digitized by Google

traduit de l'espagnol par M. A. Monnereau. P. 173 à 183, 271 à 284, 353 à 361, 434 à 446.

Bibliographie. Compte rendu du Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine, 14e volume, par M. A. Devoulx. P. 238 à 240.

La régence d'Alger sous le Consulat et l'Empire, par M. A. Berbrugger. P. 241 à 260, 321 à 334, 401 à 414.

Querelle entre consul et négociant, par M. A. Devoulx. P. 261 à 270.

Sur l'établissement romain en Afrique, par M. Hase. P. 300 à 306.

Documents inédits sur l'assassinat du pacha Mohammed Tekelerli, par M. E. Watbled. P. 335 à 340.

Quelques tempêtes à Alger, par M. A. Devoulx. P. 341 à 352.

J.-B. Germain, chancelier du consulat de France à Alger, par M. A. Devoulx. P. 415 à 419.

Ethnographie de l'Afrique septentrionale. Notes sur l'origine du peuple berbère, par M. E. Mercier. P. 420 à 433.

Chronique. P. 319 à 320, 395 à 400, 474 à 478.

Société historique algérienne. — Revue africaine, 16e année. Alger, 1872, in-8°.

La régence d'Alger sous le Consulat et l'Empire (suite), par M. A. Berbrugger. P. 1 à 19.

Aperçu sur les consulats français dans le Levant et les États barbaresques, par M. E. Watbled. P. 20 à 34.

Le Raïs el-Hadj Embarek, par M. A. Devoulx. P. 35 à 45.

Un mot sur les étymologies à propos de la signification exacte de Sour El-R'ozlan, par M. E. Mercier. P. 46 à 52.

Les inscriptions d'Oran et de Mers-el-Kebir, par M. le général de Sandoval, traduit de l'espagnol par M. A. Monnereau (suite). P. 53 à 69, 89 à 104, 187 à 200, 278 à 291, 343 à 355.

Le registre des prises maritimes (suite et fin), par M. A. Devoulx. P. 70 à 77, 146 à 156, 233 à 240 et 292 à 303.

Un incident diplomatique à Alger, en 1750, par M. A. Devoulx. P. 81 à 88.

Les villes maritimes du Maroc. Commerce, navigation, géographie comparée, par M. Élie de la Primaudaie. P. 105 à 135, 201 à 215, 304 à 318, 388 à 400, 459 à 470.

Pointes de flèches en silex, de Ouargla, par M. Charles Féraud. P. 136 à 142.

Une moitié d'inscription turque, par M. A. Devoulx. P. 143 à 145.

Digitized by Google

M. de Choiseul-Beaupré et le Turc reconnaissant, par M. A. Devoulx. P. 161 à 166.

Délivrance d'esclaves nègres dans le sud de la province de Constantine, par M. Charles Féraud. P. 167 à 179.

Épigraphie indigène du musée archéologique d'Alger, par M. A. Devoulx. P. 180 à 186, 259 à 266.

Hache en pierre trouvée dans les fouilles du canal de desséchement du lac Halloula, par M. Galland. P. 216 à 218.

Naufrage d'un corsaire algérien sur les côtes du Roussillon, en 1764, par M. Reboud. P. 219 à 232.

Expédition du roi Pierre III d'Aragon à Collo (au XIIIe siècle), d'après une chronique catalane, par M. Charles Féraud. P. 241 à 258.

Examen des causes de la croisade de saint Louis contre Tunis (1270), par M. E. Mercier. P. 267 à 272.

La tombe de Khedeur Pacha, à Alger, par M. A. Devoulx. P. 273 à 277.

Mort du pacha Mohammed Khodja en 1754, par M. A. Devoulx. P. 321 à 326.

Histoire des Oulad Naïl, faisant suite à celle des Sahari, par M. Arnaud. P. 327 à 339.

La batterie des Andalous à Alger, par M. A. Devoulx. P. 340 à 342.

Relevé des principaux Français qui ont résidé à Alger de 1686 à 1830, par M. A. Delvoux. P. 356 à 387 et 420 à 450.

Aïn Beïda, par M. Ch. Féraud. P. 401 à 419.

Les corporations de métiers à Constantine avant la conquête française. Traduction d'un manuscrit arabe, par M. Ch. Féraud. P. 451 à 454.

Les chiffres arabes, par M. A. Devoulx. P. 455 à 458.

Un médecin condamné à mort pour avoir laissé mourir son malade, par M. A. Devoulx. 471 à 474.

Chronique. P. 78 à 80, 157 à 160, 319 et 320, 475 à 480.

Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. — Mémoires, 3e série, tome IX (36e vol. de la collection), année 1872. Troyes, gr. in-8° avec planches.

Recherches sur la juridiction du roi, sur celle de l'évêque, dans le bailliage de Troyes, et sur les coutumes de ce bailliage, par M. Théophile Boutiot. P. 5 à 85.

Les tableaux des inconnus au musée de Troyes, par M. Le Brun-Dalbanne. P. 87 à 110.

Le problème démocratique, ou la politique du sens commun, par Th. Mannequin, Bruxelles, 1870, par M. Assolant. P. 111 à 124.

Digitized by Google

Reciacus, les Riceys (Aube), suivi d'un éclaircissement géographique sur *Pauliacus* (Côte-d'Or), par M. l'abbé Charles Lalore. P. 125 à 198.

Du projet d'une réforme de l'enseignement, par M. Baudrimont, par M. Assollant. P. 199 à 209.

Eschyle, Xénophon et Virgile, études philosophiques et littéraires, par M. Courdaveaux, par M. Assollant. P. 219 à 232.

M. Charles Delaunay, membre de l'Institut. Notice nécrologique, par M. Émile Socard. P. 233 à 241.

Étude sur Clotilde de Surville, par M. Charles des Guerrois. P. 243 à 263.

Souvenirs et impressions, 1870-71, par M. le docteur Arsène Vauthier. P. 265 à 284.

Le cheval, esquisse de son histoire, par M. Le Brun-Dalbanne. P. 285 à 290.

Poëmes de l'invasion, par M. Charles des Guerrois. P. 291 à 300.

Académie des belles-lettres, sciences et arts de la Rochelle. — Notices historiques sur les Sociétés des lettres, sciences et arts de la Rochelle publiées sous les auspices de l'administration municipale. La Rochelle, 1873, gr. in-8°, 336 pages.

Société des antiquaires du Centre, à Bourges. — *Mémoires*, 1870-1871-1872, tome IV. Bourges, 1873, in-8°, avec planches.

Rapport sur les travaux des années 1870-1871-1872, par M. A. Buhot de Kersers. P. 1 à XVII.

Catalogue du musée lapidaire de Bourges. P. 1 à 40.

Fouilles exécutées au tumulus de la Périsse, par M. A. de Lachaussée. P. 40 à 52.

Exploration d'une sépulture à Dun-le-Roi, par M. A. de Lachaussée. P. 53 à 81.

Villa romaine découverte à Levet, par M. Amédée Rapin. P. 83 à 101.

Épigraphie romaine dans le département du Cher, par M. A. Buhot de Kersers. P. 103 à 192.

Note sur un très-ancien vitrail de la cathédrale de Bourges, par M. Albert des Méloizes. P. 193 à 210.

Le droit du treizième sur le vin vendu en détail à Bourges, par M. Toubeau de Maisonneuve. P. 211 à 239.

Digitized by Google

Essais généalogiques sur les anciennes familles du Berry. — Généalogie de la famille Tullier, par M. Paulin Riffé. P. 241 à 333.

Bulletin numismatique, par M. A. Buhot de Kersers. P. 335 à 350.

Société des sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or). — *Bulletin*, 9e année, 1872. Semur, 1873, in-8°.

Notice historique sur les écoles de Semur-en-Auxois, par M. G. Lelen. P. 19 à 103.

Généalogie de la famille Le Prestre de Vauban, par M. L.-P. Desvoyes. P. 105 à 134.

Rapport sur le menhir de Pierre-Pointe, par M. Armand Bruzard. P. 135 à 140.

Monnaies gauloises du musée de Semur, par M. de Saulcy. P. 145 à 147.

Les anciennes forges de l'arrondissement de Semur, par M. Jean-Marie Gueux. P. 148 à 156.

Armorial du pays d'Auxois, par M. L.-P. Desvoyes. P. 157 à 166.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. — *Bulletin*, tome VII, année 1873.

Le Dauphiné en 1698 (13e, 14e, 15e art.), par M. Brun-Durand. P. 5 à 20, 168 à 182, 259 à 274.

Clotilde de Surville et ses poésies, par M. Henry Vaschalde. P. 21 à 46.

Phélisie Regnard, par M. Anatole de Gallier. P. 47 à 51.

Les poëtes patois du Dauphiné (2e et 3e art.), par M. A. Lacroix. P. 51 à 70, 193 à 206.

Inscriptions romaines à Valence et à Soyon, par M. Allmer. P. 71 à 76.

Entrée de François Ier à Romans en 1533, par M. E. Giraud. P. 77 à 100.

Une lettre de Pithon-Curt. P. 101 et 102.

Piégros-la-Clastre, par M. A. Lacroix. P. 103 et 104.

Chronique, par M. A. Lacroix. P. 108 à 112, 213 à 217, 342 à 344, 457 à 463.

Réflexions sur les monnaies anonymes des évêques de Valence, par M. J. Roman. P. 113 à 119.

Nouvelles observations sur les monnaies anonymes des évêques de Valence, par M. Ludovic Vallentin. P. 120 à 133.

Digitized by Google

Saint Bertrand de Garrigue (6e et 7e articles), par M. l'abbé Isnard. P. 134 à 144, 392 à 402.

Institutions municipales de la ville de Romans, par M. le docteur Ulysse Chevalier. P. 145 à 167.

Inscriptions diverses, par M. Allmer. P. 183 à 192, 243 à 258, 430 à 451.

D'Ornano (Jean-Baptiste), par M. A. Lacroix. P. 207 et 208.

Nécrologie. M. Odoard (Joseph-Henri-Laurent), par M. A. L. P. 209.

Jean de Serres, historiographe de France sous Henri IV, par M. Anatole de Gallier. P. 225 à 242.

Note sur Mirabel et les trois Blacons, par M. E. Arnaud. P. 275 à 278.

Essai historique de la chambre de l'édit de Grenoble, par M. Brun-Durand. P. 279 à 337, 345 à 391.

Lo Carcovelado, par M. A. Lacroix. P. 338.

Le duel de Gouvernet et de Du Poet, d'après de nouveaux documents, par M. E. Arnaud. P. 403 à 409.

Enseignement primaire dans le département de la Drôme avant 1789, par M. Dupré de Loire. P. 410 à 429.

Un talisman trouvé près Saint-Vallier. P. 452 et 453.

Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. — Mémoires, 7e série, t. III. Toulouse, 1871, in-8° avec planches.

Classe des inscriptions et belles-lettres.

Les intendants du Languedoc, par M. Florentin Astre. P. 31 à 54.

Chartes de la communauté de Hèches, par M. Cénac-Moncaut. P. 137 à 147.

La tutelle des communes au XIVe siècle, par M. Ad. Baudouin. P. 166 à 171.

De l'acquisition de la propriété des objets d'antiquité et des pièces auxquelles s'attache un intérêt scientifique. — Rapport sur un écrit de M. Gustave Azzuri, par M. Victor Molinier. P. 190 à 216.

Coup d'œil historique sur le comté de Foix, par M. Victor Fons. P. 239 à 267.

Mémoires sur les causes de la rareté des livres, par M. le Dr Desbarreaux-Bernard. P. 281 à 293.

Note sur des constructions anciennes récemment mises à découvert dans la ville de Toulouse, par M. Esquié. P. 303 à 321.

Note faisant suite au mémoire de M. Esquié, par M. de Clauzade. P. 322 à 324.

Les Volkes, par M. E. Barry. P. 335 à 349.

Digitized by Google

Commencement de la querelle du comte de Foix et du duc de Berry, en 1380 et 1381, d'après un nouveau document, par M. Ad. Baudoin. P. 360 à 378.

Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. (Suite.) — *Mémoires*, 7e série, tome IV. Toulouse, 1872, in-8° avec planches.

Classe des inscriptions et belles-lettres.

Notice biographique sur le docteur Auguste Larrey, par le docteur N. Joly. P. 1 à 12.

Notice sur le poëte espagnol Alarcon, sur sa comédie *La Verdad sospechosa* et sur les diverses imitations qu'en offrent celle du *Menteur*, de Pierre Corneille, et celle de Goldoni, intitulée *Il Bugiardo*, par M. Victor Molinier. P. 43 à 64.

Quelques précisions sur les origines de la ville de Pamiers, par M. Victor Fons. P. 70 à 81.

Inventaire des livres et du mobilier de Bernard de Béarn, bâtard de Comminges (1497), par MM. Desbarreaux-Bernard et Ad. Baudoin. P. 82 à 131.

Les pierres de Naurouse et leur légende, par M. le docteur Jean-Baptiste Noulet. P. 132 à 138.

Du mode d'élection en usage dans les communes du midi de la France au moyen âge, par M. Léon Clos. P. 139 à 146.

Fragments d'une étude historique sur l'archevêque de Toulouse, Pierre de Marca, par M. Roschach. P 147 à 172.

Les origines et les premiers temps de la ville de Nîmes, par M. Edm. Barry. P. 193 à 213.

Étude comparative sur la comédie des *Guêpes* et celle des *Plaideurs*, par M. Hamel. D. 260 à 278.

Introduction à l'histoire du parlement de Toulouse, par M. Astre. P. 285 à 305.

Une page des souvenirs de Mme de Caylus, par M. Delavigne. P. 311 à 322.

Des ravages que la peste fit dans notre grand couvent (des Cordeliers) de Toulouse en 1628. — *Extrait des feuillets détachés d'un registre tenu par les religieux Cordeliers du couvent de Toulouse*, par M. de Planet. P. 366 à 371.

Rapport sur le concours de l'année, par M. Roschach. P. 403 à 407.

Digitized by Google

Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. (Suite.) — *Mémoires*, 7e série, tome V. Toulouse, 1873, in-8° avec planches.

Classe des inscriptions et belles-lettres.

Évêques de Pamiers, par M. Victor Fons. P. 65 à 91.

Notice sur la tragi-comédie de Gabriel Tellez (Tirso de Molina) : *El Burlador de Sevilla* (le Séducteur de Séville), et sur le *Don Juan* de Molière, par M. Victor Molinier. P. 92 à 120.

Une question de géographie ancienne : les trois Pylos, par M. Léon Clos. P. 144 à 156.

Montjoie Saint-Denis, par M. Ad. Baudouin. P. 157 à 167.

Fondation de l'hôpital de Négrepelisse par le maréchal de Turenne. Notice historique, par M. Vaïsse-Cibiel. P. 168 à 187.

Étude sur la municipalité de Toulouse et l'établissement de son consulat, par M. Léon Clos. P. 188 à 203.

Barthélemy Buyer, marchand libraire et stationnaire à Toulouse (1481-1490), par M. Desbarreaux-Bernard. P. 230 à 238.

La France sous Henri III, par M. Théron de Montaugé. P. 298 à 311.

Tolosa Tectosagum, par M. Barry. P. 341 à 362.

Nicolas Dalayrac, par M. A. Pujol. P. 367 à 383.

Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine. — *Bulletin et Mémoires*, tome VIII. Rennes, 1873, in-8°.

Fabrique de poteries artistiques à Fontenay, près de Rennes, au XVIe et au XVIIe siècle, par M. Aussant. P. 1 à 33.

Statistique historique et monumentale du canton de Maure (arrondissement de Redon), par M. l'abbé Guillotin de Corson. P. 35 à 108.

Voie romaine de la capitale des Andes à celle des Rhedones et ses stations Conbaristum et Sipia, par M. de Matty de Latour (avec carte). P. 109 à 154.

Saliens et Ripuaires. — Formation de la monarchie des Francs, par M. E. Morin. P. 155 à 211.

Notices historiques et archéologiques sur les paroisses des deux cantons de Fougères, par M. L. Maupillé. P. 213 à 409.

Poëmes choisis de Marbode, évêque de Rennes, traduits en vers français par M. S. Ropartz. P. 411 à 513.

Notice biographique sur M. le docteur Aussant, par M. André. P. 515 à 541.

Digitized by Google

Société archéologique de Touraine. — *Bulletin*, tome II, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres de 1871. Tours, 1871, in-8°.

La sépulture de Ronsard au prieuré de Saint-Cosme-lez-Tours, par M. l'abbé C. Chevalier. P. 12 à 24.

Un nouveau document sur Michel Colombe. Communication de M. Al. Péan. P. 25 à 28.

Essai sur l'histoire littéraire de Marmoutier au moyen âge, par M. A. Dupré. P. 29 à 53.

Aveu rendu en 1366 au comte de Blois pour des droits féodaux perçus à Villedomer. Communication de M. A. Dupré. P. 54 et 55.

Notice nécrologique sur MM. Champoiseau, Gouin, Lambron de Lignim et Voyer d'Argenson, par M. Ladevèze. P. 56 à 64.

Histoire de l'assistance publique à Tours, avec pièces justificatives, par M. le docteur Giraudet. P. 70 à 156.

Détermination de la lieue gauloise. Rectification, par M. de la Ponce. P. 157 à 160.

Société d'émulation du Jura. — *Mémoires.* Lons-le-Saunier, 1873, in-8°, 397 pages.

Les États, le Parlement de Franche-Comté et la conquête de 1668, par M. Philippe Perraud. Tout le volume.

Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. — *Bulletin*, t. XI. Nantes, 1872, in-8° avec planches.

Monuments mégalithiques en Algérie, par M. Lukis. P. 41 à 45.

Lettres missives originales du chartrier de Thouars (série du xve siècle), par M. Paul Marchegay. P. 47 à 66, 107 à 130 et 183 à 225.

Confirmation du droit de haute justice de la seigneurie de Goulaine, par M. Charles Marionneau. P. 67 à 72.

Prières nominales de l'église Notre-Dame de Nantes. P. 88.

Le château du Goust, par M. L. Prevel. P. 89 à 106.

Notes rétrospectives sur les monuments mégalithiques du Morbihan, par M. René Galles. P. 131 à 139.

Réponse posthume de M. le docteur Leray aux notes rétrospectives de M. R. Galles sur les monuments mégalithiques du Morbihan. P. 165 à 174.

Derval, par M. Charles Thenaisie. P. 175 à 182.

Digitized by Google

Bulle d'institution de Jean de Plédran, curé de Saint-Nicolas, en 1503, par M. de la Nicollière-Teijero. P. 226 à 235.

Marc d'or dû à la réception d'un conseiller secrétaire, maison couronne de France, en la chancellerie, près la cour du parlement de Bretagne, en 1768. P. 236 à 238.

Société archéologique de l'Orléanais. — Mémoires, t. XII. Orléans, 1873, in-8°, avec un atlas in-f° de 16 planches.

La doctrine secrète des Templiers, par M. J. Loiseleur. P. 1 à 228.

Recherches et fouilles archéologiques sur le territoire de la commune de Sceaux (Loiret), en un lieu nommé le Pré-Haut, par M. l'abbé Cosson. P. 229 à 244.

Objets trouvés dans la Loire, durant l'été de 1870, par M. l'abbé Desnoyers. P. 245 à 295.

La salle des thèses de l'université d'Orléans, par M. Boucher de Molandon. P. 296 à 386.

Le Châtelet d'Orléans au xve siècle et la librairie de Charles d'Orléans en 1455, par M. L. Jarry. P. 387 à 421.

La librairie de l'université d'Orléans, par M. L. Jarry. P. 422 à 470.

Examen interprétatif du testament du cardinal de Saluces, par M. J. Loiseleur. P. 471 à 489.

Observations sur l'examen interprétatif du testament du cardinal de Saluces, par M. L. Jarry. P. 490 à 508.

La Saint-Barthélemy à Orléans, par M. G. Baguenault de Puchesse. P. 509 à 539.

Note sur un vase de terre décoré de reliefs, conservé au musée historique d'Orléans, par M. J. de Witte. P. 540 à 548.

Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen. — Recueil des travaux, 2e série, tome III. Agen, 1873, in-8°.

Compte rendu des travaux de la Société, par M. Ad. Magen. P. 7 à 27.

Inauguration de la statue de Jasmin. P. 28 à 37.

Notice sur les sépultures anciennes découvertes dans le département de Lot-et-Garonne, par M. G. Tholin. P. 38 à 54.

Notice sur deux fours à poterie de l'époque gallo-romaine, par M. Ad. Magen. P. 55 à 67.

Lettres inédites de Janus Frégose, évêque d'Agen. P. 68 à 99.

Une course en Quercy. — I. Cambayrac, par M. Ad. Magen. P. 100 à 139.

Digitized by Google

D'Alexandrie au Caire et à Suez, par M. Eug. Magen. P. 140 à 147.

Une razzia, épisode de la vie militaire en Algérie, par M. le capitaine Doit. P. 154 à 160.

Jules-César Scaliger et sa famille. — Vie de Jules-César, par Joseph, son fils, avec appendice, par M. Ad. Magen. P. 161 à 276.

Jeanne d'Arc. Le combat, par M. J.-B. Goux. P. 277 à 314.

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. — *Bulletin*, tome XX, 1869. Mende, 1869, in-8° avec planches.

2e partie. Histoire et archéologie.

Lettre du XVIIe siècle relative à l'établissement des moulins d'après un nouveau système, par M. Ferdinand André. P. 5 à 9.

Acte de prix fait des tapisseries de l'église cathédrale de Mende, par M. Barjou. P. 10 à 13.

Voies romaines de la Lozère. Rapport de M. Étiévant sur les fouilles exécutées à l'emplacement de l'ancienne station romaine de Condate. P. 15 à 22.

Quelques mots sur le médaillier de la Société. P. 23 à 30.

Titres sur le randonat. Notes sur divers droits seigneuriaux. Sentence arbitrale en langue vulgaire des XVe et XVIe siècles, par M. Benoît. P. 31 à 46.

Recrutement de la noblesse du midi de la France pour les armées du roi en 1471. Notice par M. Benoît. P. 47 à 52.

Notice sur le papier monnaie émis dans le département de la Lozère en 1792. P. 53 à 73.

Découvertes de monnaies du moyen âge. Note par M. Ferdinand André. P. 74 et 75.

Musée départemental à Mende. Note par M. Ferdinand André. P. 75 à 77.

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. — *Bulletin*, tome XXI, 1870. Mende, 1870, in-8° avec planches.

2e partie. Histoire et archéologie.

Études sur les dolmens du département de la Lozère, par M. de Malafosse. P. 5 à 40.

Les Sarrasins dans le Gévaudan. Considérations sur une notice publiée

Digitized by Google

dans le Bulletin des sciences de l'Ardèche par M. le vicomte de Saint-Andréol, par M. Delapierre. P. 41 à 48.

Résultat des fouilles faites dans les grottes de Saint-Georges-de-Levejac. P. 49 à 52.

Statistique du bégayement dans la Lozère. P. 52 à 54.

La Garde-Guérin et ses consuls. P. 55 à 97.

Notice sur M. Louis Lecocq, originaire de Meyrueis, par M. Guérard. P. 98 à 101.

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. — *Bulletin*, tome XXII, 1871. Mende, 1871, in-8° avec planches.

2e partie. Histoire et archéologie.

Archéologie, par M. Ferdinand André. P. 5 à 14.

Notice sur les orgues de l'église cathédrale de Mende, par M. Ferdinand André. P. 15 à 26.

Les évêques de Mende pendant le XIVe siècle, par M. Ferdinand André. P. 29 à 45.

Documents relatifs à la Garde-Guérin. Communication de M. Benoît. P. 46 à 49.

Titres sur le randonat. Communication de M. Benoît. P. 50 à 57.

Apellatio dominorum de Cayllario et de Alteyraco et suorum adherentium. Communication de M. Benoît. P. 59 à 67.

A la Suisse, poésie, par M. l'abbé Baldit. P. 68 à 73.

Frédéric-Charles, poésie, par M. l'abbé Baldit. P. 74 à 79.

Transaction et hommages passés d'entre Messeigneurs le viscomte de Polignac et de Morangiés. Communication de M. Benoît. P. 81 à 103.

Cromlech, dolmen et tumuli sur le causse de Sauveterre, commune de Sainte-Énimie. P. 105 et 106.

Lettres patentes du roi François Ier portant création d'un marché et de quatre foires à Châteauneuf-de-Randon en 1542. P. 106 à 108.

A M. Thiers, ode, par M. l'abbé Baldit. P. 109 à 112.

Société académique de Maine-et-Loire. — *Mémoires*, tome XXVII. Angers, 1872, in-8°.

Lettres et arts.

Essai sur le canton de Longué et sur le bassin du Lathan, par M. E. Cornilleau. P. 1 à 204.

Digitized by Google

Progrès de la grammaire en France, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, par M. Arthur Loiseau. P. 205 à 312.

Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers (*ancienne Académie d'Angers*). — *Mémoires*, nouvelle période, t. XV. Angers, 1872, in-8°.

Le cercle catholique d'Angers, inauguré le 15 janvier 1872. par M. Henry Jouin. P. 3 à 16.

Allocution de Mgr l'évêque d'Angers. P. 17 à 24.

Au cercle catholique. Poésies, par MM. Paul Belleuvre et Henry Jouin. P. 25 à 32.

Notice sur M. S. de Vauguion, par M. Joseph de Mieulle. P. 32 à 39.

Souvenirs de l'ambulance de la gare d'Angers pendant la guerre de 1870-1871, par M. le Dr A. Lachèse. P. 42 à 51.

Goethe et David. Souvenirs d'un voyage à Weimar (1re partie), par M. Victor Pavie. P. 52 à 76.

Notice sur M. le comte de Quatrebarbes, par M. le comte A. de Falloux. P. 77 à 94.

Les correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde. Lettres inédites de Chapelain, par M. L. de Lens. P. 129 à 176.

Renaissance de l'université d'Angers (3e partie), par M. Léon Cosnier. P. 177 à 272.

Proposition au sujet du modèle de la statue de Bonchamps, par M. Henry Jouin. P. 273 à 278.

Le roi René d'Anjou et sa famille, d'après trois manuscrits lorrains, par M. H. Sauvage. P. 279 à 288.

Documents pour servir à l'histoire de David d'Angers (1re partie), par M. Henry Jouin. P. 289 à 321.

L'Amour et l'Intérêt ou les Mariages du jour, fable, par M. le Dr Grille. P. 322 à 325.

A M. Paul Flandrin. Sonnet, par M. Henry Jouin. P. 326.

Réponse au questionnaire de la Commission d'assistance dans les campagnes, par M. L. Cosnier. P. 337 à 373.

Congrès archéologique de France tenu à Vendôme du 18 au 24 juin 1872, par M. d'Espinay. P. 374 à 384.

Tableau de la sculpture historique à notre époque (*suite*), par M. Henry Jouin. Statue de Bernard Palissy. P. 385 à 407.

Revue bibliographique par M. Paul Lachèse. P. 408 à 426.

A l'ombre de Roland, par M. Paul Belleuvre. P. 427 à 429.

Digitized by Google

A l'ombre de Robert le Fort, par M. Paul Belleuvre. P. 430 à 432.
Les bains romains à Angers, par M. Louis Rondeau. P. 433 à 443.

Société nationale académique de Cherbourg. — Mémoires. Cherbourg, Caen, 1873, in-8°.

Biographie du brigadier général des Gruberts, par M. Digard de Lousta. P. XIX à XXI.

Biographie du chevalier Dauvers, par M. de Pontaumont. P. XXII à XXVI.

Discours prononcé en 1872 au collége de Cherbourg par M. Frigoult. P. 1 à 12.

Célébrités de village (*le baron d'Oxford; — Pierre le Terrible; — Grégoire le Conteur; — Blaise le Latineux; — Cousin Luc et Cousin Zacharie*), par M. Digard de Lousta. P. 13 à 59.

Récits d'une soirée d'hiver dans la Hague (*Voyage au Toboso; — Le chevalier Dosber; — Confrérie des cornards à Cherbourg; — Théâtre de Cherbourg en 1787; — Véritable origine du blason de Cherbourg; — Le docteur Tiphaigne de Montebourg; — Antoine et Antoinette; — la Table en litige; — Liste des détenus à la maison d'arrêt de Sainte-Marie-du-Mont, pendant la Terreur; — Preuve de seconde vue; — Lycée dramatique de Cherbourg en 1798*), par M. de Pontaumont. P. 60 à 116.

Un tour en Portugal il y a trente ans, par M. Jouan. P. 117 à 144.

Quatre mois du théâtre de Molière (novembre 1664-mars 1665), par M. Édouad Thierry. P. 145 à 170.

Le rois Louis au pavillon de Harlem. Souvenirs contemporains, recueillis et annotés par M. de Pontaumont. P. 171 à 175.

Le poëte Michel Le Goupil, par M. Digard de Lousta. P. 176 à 181.

Bibliographie du département de la Manche, par M. Adrien Pluquet. P. 182 à 568.

Académie de Stanislas. — Mémoires, 1872, 4e série, tome V. Nancy, 1873, in-8°.

Compte rendu de l'année 1872-73, par M. Ed. Lallement. P. V à XXIX.

L'abbé Grégoire, 1750-1789; discours de réception par M. Maggiolo. P. XXX à CII.

Les professeurs de droit à l'Académie de Stanislas; discours de réception par M. Ph. Jalabert. P. CIII à CXXIV.

Réponse aux récipiendaires par M. Volland. P. CXXV à CXXVII.

Souvenirs artistiques et littéraires de Metz, par M. F. Blanc. P. CXXVIII à CLIII.

Digitized by Google

Origines et théories économiques de l'Association internationale des travailleurs, par M. Jules Liégeois. P. 1 à 55.

Notice sur Claude de Lorraine, dit le chevalier d'Aumale, à propos d'un jeton, par M. J. Chautard. P. 222 à 247.

Commission historique du département du Nord. — *Bulletin*, tome XI. Lille, 1871, in-8° avec planches.

Sépultures anciennes. Tumulus. Recherches à faire. Instructions. P. 40 à 44.

Statistique féodale du département du Nord, 1re partie : la châtellenie de Lille, limitée à l'arrondissement actuel, par M. Th. Leuridan. P. 45 à 132.

Les francs des cinq offices des feux, XIIIe, XIVe et XVe siècles, notes et pièces justificatives, par M. H. Caffiaux. P. 133 à 165.

Rapport sur les travaux de la Commission pendant l'année 1868-69. P. 197 à 213.

Saint Amé, archevêque de Sens. P. 213 à 221.

Notice sur le couvent des Augustines de Marchiennes. P. 221 à 225.

Note sur la ville de Marchiennes en 1770. P. 225 et 226.

États des terriers anciens existant dans les communes de l'arrondissement d'Hazebrouck au 1er juillet 1860. P. 226 et 227.

Inventaire des objets d'arts et d'archéologie contenus dans les églises, chapelles et établissements hospitaliers du département. P. 228 à 250.

Mémoires des intendants de la Flandre et du Hainaut français sous Louis XIV, publiés pour la première fois par M. A. Desplanque. P. 251 à 328.

Tableau des patrons des anciennes églises paroissiales de l'arrondissement de Douai. P. 361 à 364.

Notes sur plusieurs collégiales du Nord de la France. P. 365 et 366.

Condé-sur-Escaut; sa collégiale et son chapitre de chanoines. P. 367 à 371.

Condé-en-Hainaut; chapitre des chanoinesses de Notre-Dame (*Beata Maria*). P. 371 et 372.

Rapport sur les travaux de la Commission pendant l'année 1869-70. P. 373 et 374.

Lettre de M. A. Lebeau sur l'emplacement de *Duronum* et sur la découverte d'un milliaire romain à Etrœungt. P. 375 à 378.

Lettre du même sur la découverte d'un nouveau milliaire romain et de sépultures gallo-romaines, à Godin, commune de Haut-Lieu. P. 379 à 386.

Digitized by Google

Commission historique du département du Nord. — *Bulletin*, tome XII. Lille, 1873, in-8°.

La sainte et noble famille de Lille (1686-1793), par le comte de Fontaine de Resbecq. P. 25 à 167.

Statistique féodale du département du Nord. Le Carembaut par M. Th. Leuridan. P. 169 à 216.

Rapports sur les travaux de la Commission pendant les années 1870-71 et 1871-72. P. 255 à 257.

Annotations concernant certain maître Jacques Jocquet, auteur de pièces théâtrales représentées au séminaire Saint-Pierre de Lille, de 1630 à 1636. P. 258 à 260.

Renseignements demandés par M. d'Haffringues, subdélégué de l'intendant de Flandre et d'Artois, aux échevins d'Orchies, sur l'état de juridiction de cette ville, 1766. P. 261 à 267.

J.-A. Hue de Caligny, auteur du mémoire sur l'intendance de la Flandre maritime. P. 268 à 284.

Manuscrit du couvent de Sainte-Catherine-de-Sienne, de Douai. Notice descriptive, par M. E. de Coussemaker. P. 309 à 397.

La joyeuse entrée des Altesses sérénissimes Albert et Isabelle (1600) Lille au XVIe siècle, par M. J. Houdoy. P. 399 à 513.

Mémoire pour servir à le revendication du coffret renfermant les principales reliques de saint Chrysole, par M. l'abbé Derveaux. P. 514 à 522.

Découverte d'un cimetière gallo-romain à Avesnes. — Origine de cette ville, par M. Lebeau. P. 523 à 540.

Notice nécrologique sur M. Louis Cousin, par M. E. de Coussemaker. P. 541 à 544.

Société d'émulation de Cambrai. — *Mémoires*, tome XXXII, 1re partie. Cambrai, 1873, in-8°.

Procès-verbal de la séance publique du 24 novembre 1872, par M. A. Durieux. P. 5 à 8.

Discours d'ouverture, par M. Alc. Wibert. P. 9 à 20.

Rapport sur le concours d'histoire, par M. J.-B. Blin. P. 21 à 27.

Rapport sur le concours de poésie, par M. A. Hattu. P. 29 à 51.

Rapport sur divers travaux publics d'art, par M. A. Dumont. P. 53 à 61.

Rapport sur le concours de moralité, par M. A. Durieux. P. 63 à 71.

Beaux-arts. Rapport par M. A. Berger. P. 73 à 77.

Rapport sur l'exposition artistique de Valenciennes, par M. l'abbé Bulteau. P. 79 à 99.

Digitized by Google

Le drapeau sauvé, scène dramatique. P. 101 à 105.

Établissement du christianisme, son influence dans l'histoire de Cambrai et du Nord de la France, par M. A. Wilbert. P. 107 à 186.

Une excursion à Lambèse (Algérie), par M. le sous-intendant Boissonnet P. 187 à 228.

L'Escaut et ses moulins, par M. A. Ducieux. P. 229 à 271.

Note sur le peintre Prudhon, par M. A. Berger. P. 273 à 281.

Notice historique sur Beauvais, par M. C. Douchez. P. 283 à 553.

Bulletin archéologique de l'arrondissement, par M. A. Bruyelle. P. 555 à 573.

M. de Caumont, par M. A. Wilbert. P. 575 à 583.

Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes. — *Mémoires historiques sur l'arrondissement de Valenciennes*, t. III. Valenciennes. 1873, in-8°.

Le beffroi et la cloche des ouvriers de 1358, par M. H. Caffiaux P. 1 à 26.

Une commune flamande. — Recherches sur les institutions politiques de la ville de Valenciennes, par M. L. Cellier. P. 27 à 390.

Société historique de Compiègne. — *Bulletin*, tome II (2e fascicule). Compiègne, 1873, gr. in-8°, avec planches.

Compte rendu des travaux de la Société pendant les années 1870-71, par M. Demarsy. P. 169 à 174.

L'obituaire des Célestins de Saint-Pierre-en-Chastres, par M. A. de Roucy. P. 185 à 193.

Notes sur l'état militaire et les gouverneurs de Compiègne depuis la fin du XVIIe siècle, par M. de Brécourt. P. 194 à 204.

Les vitraux byzantins de la cathédrale de Noyon, par M. Z. Rendu P. 205 à 207.

Bellenglise, par M. l'abbé Gordière. P. 208 à 215.

Sur une trouvaille de monnaies et de bijoux du XVIe siècle à Vieux-Moulin, par M. Du Lac. P. 216 à 219.

L'église de Ribécourt, par M. Z. Rendu. P. 220 à 222.

Notice sur des fouilles exécutées à Gury en 1869, par M. A. de Roucy. P. 223 à 231.

Notice sur le changement de noms de la ville de Compiègne, de ses

Digitized by Google

rues et des localités voisines, pendant la période révolutionnaire, par M. A. Sorel. P. 232 à 238.

Notice sur M. Woillez, par M. Demarsy. P. 239 à 244.

Rues, hôtels et quartiers anciens de Compiègne, par M. Aubrelicque. P. 245 à 330.

La fête de l'Être Suprême à Compiègne (1794), par M. A. Sorel. P. 331 à 338.

Sur un tableau du musée Vivenel, par M. Demarsy. P. 339 à 342.

Notice sur deux cachets d'oculistes trouvés dans les environs de Compiègne, par M. A. de Roucy. P. 343 à 350.

Académie des sciences, lettres et arts d'Arras. — Mémoires, 2e série, tome V. Arras, 1873, in-8°.

Première partie.

Séance publique du 22 août 1871. — Rapport sur les travaux des deux années 1869-70 et 1870-71, par M. l'abbé Van Drival. P. 15 à 27.

Rapport sur quelques pièces de chant envoyées hors concours à l'Académie, par M. l'abbé Planque. P. 54 à 69.

Deuxième partie.

L'abbé Prévost et ses principaux ouvrages, par M. Lecesne. P. 77 à 157.

Notice biographique par M. A. Demory, artiste peintre, par M. C. Le Gentil. P. 158 à 196.

La Sainte-Manne, par M. l'abbé Proyart. P. 197 à 250.

Le lieu de naissance de saint Vaast, dissertation historique par M. l'abbé Van Drival. P. 251 à 260.

Encore une énigme historique, par M. l'abbé Van Drival. P. 261 à 273.

Le tombeau de Josué et les couteaux de pierre, par M. l'abbé Van Drival. P. 274 à 289.

Les armoiries dans les troupes romaines, par M. P. Lecesne. P. 290 à 360.

Troisième partie.

Lectures faites dans la séance publique du 23 août 1872. — Rapport sur les travaux de l'année, par M. l'abbé Van Drival. P. 363 à 373.

Rapport sur les mémoires hors concours envoyés à l'Académie. P. 436 et 437.

Rapport sur le concours de poésie, par M. Coffinier. P. 438 à 444.

Digitized by Google

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, t. XX. Perpignan, 1873, in-8° avec planches.

Résumé des travaux de la section des lettres, du 9 mars 1870 au 24 janvier 1873, par M. Cruchandeu. P. 22 à 24.

L'ancienne industrie de la verrerie en Roussillon, par M. Alart. P. 307 à 322.

Jugement inédit de l'an 865 concernant la ville de Prades. — Examen critique des documents relatifs à l'origine des possessions de l'abbaye de la Grasse, en Roussillon et en Cerdagne, et à l'histoire de la Maison centrale de Cerdagne et de Barcelone, par M. Alart. P. 323 à 352.

Lettre à M. Camp sur ses poésies nationales, par M. Léon Fabre de Llaro. P. 353 à 362.

Traduction en vers français de la 6e satire du 2e livre d'Horace intitulée: *Parallèle de la vie paisible de la campagne et des tourments de la ville*, par M. Louis Fabre. P. 363 à 368.

Société Belfortaine d'émulation. — Bulletin, 1872-1873. Belfort, 1873, in-8° avec planches.

Pierre de la Miotie, par M. l'abbé Descharrières. P. 15 à 20.

Un fragment de tapisserie, par M. J. Dietrich. P. 21 et 22.

L'assise de Belfort, par M. G. Stoffel. P. 23 à 31.

Du champ de bataille de César et d'Arioviste, par M. A. Cestre. P. 33 à 51.

Le neveu du maréchal de Bassompierre, par M. D... P. 53 à 55.

Attirail de guerre au château de Belfort en 1585. Communication de M. Frantz. P. 56.

Voltaire et l'église de Belfort, par M. G. Ménétrez. P. 57 et 58.

Une pierre tombale à l'église de Brasse, par M. J. J... P. 59 et 60.

Note sur l'inoculation variolique et la vaccination, à propos d'une lettre de M. de Berckheim de Schopenwihr à M. le baron de Klinglin, en 1777. par M. le Dr Marquez. P. 61 à 65.

Une charte de 1291 concernant le fief de Rougemont, par M. J. J... P. 65 et 66.

Les classes latines à Belfort au XVIIIe siècle, par M. J. Dietrich. P. 67 à 75.

Quelques mots sur les environs du Rosemont dans l'antiquité, par M. F. Voulot. P. 76 à 80.

Le château de Weckenthal, par M. J. Dietrich. P. 81 à 84.

Digitized by Google

Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. — *Bulletin*, 2e série, fin du tome XIII (XXIe tome de la collection), 1871-1872. Le Mans, 1872, in-8° avec planches.

De la nature et de la distinction des syllabes latines, par M. Clouet. P. 301 à 329.

Épellation et étymologie. — Réponse à M. Clouet par M. Gasté. P. 330 à 344.

Description et nature de la maladie de Charles VI, roi de France. — Analyse de la monographie de M. le Dr Chereau, par M. le Dr Lizé. P. 345 à 357.

Maître Julien Bigot, curé de Montfort, et l'hôpital de Montfort et Pont-de-Gennes, par M. Bellée. P. 358 à 380.

Découverte de médailles françaises de l'époque de Charles VI. — Note de M. E. Hucher. P. 381 à 384.

De la propriété forestière, par feu M. Béraud. P. 448 à 506.

Étude psychologique et physiologique sur l'activité volontaire et libre et sur l'activité involontaire et spontanée de l'homme, par M. le Dr Lizé. P. 507 à 525.

Des prisons départementales. — Réponse aux questions de la Commission d'enquête sur le régime des établissements pénitentiaires, par M. Boisseau. P. 526 à 567.

Note de M. Charles sur les dates d'exécution et les noms des artistes et des ouvriers qui ont travaillé aux diverses parties de l'église de la Ferté-Bernard. P. 568 à 570.

Réponse au § III de l'enquête parlementaire sur les conditions du travail en France, par M. Percheron. P. 626 à 638.

Rapport de la Commission chargée de préparer une réponse au questionnaire de la Commission parlementaire d'assistance publique dans les campagnes, par MM. Boisseau, Mordret, Charton et Paul Surmont. P. 639 à 686.

Examen des questions générales relatives à l'organisation de l'assistance publique dans les campagnes, par M. Garnier. P. 687 à 694.

De la répression de la mendicité, par M. Boisseau. P. 695 à 729.

Compte rendu des travaux de la Commission d'archéologie pendant les 1er, 2e et 3e trimestres de 1872, par M. E. Hucher. P. 730 à 739.

Note sur Nicole de l'Escluse, maître ès œuvres de la cathédrale du Mans en 1420, par M. E. Hucher. P. 740 à 745.

A part.

Sigillographie du Maine : — *Évêques du Mans.* — Sceau de Guillaume de Passavant et de Hamelin.

Digitized by Google

Barons du Maine. — Sceaux des sires de Bueil, seigneurs de Saint-Calais, Jean III et Jean IV, sires de Bueil, seigneurs de Saint-Calais.

Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. — *Bulletin*, tome II, 1870 à 1872 (2e et 3e livraisons[1]). Dieppe, 1873, in-8° avec planches.

Rapports annuels à M. le Préfet de la Seine-Inférieure sur les opérations archéologiques de son département, pendant les années 1870, 1871 et 1872, par M. l'abbé Cochet. P. 206 à 215 et 367 à 391.

Notice sur des sépultures chrétiennes trouvées, en mars 1871, à Saint-Ouen de Rouen, par M. l'abbé Cochet. P. 216 à 257.

Note sur une tête de lance, en silex, trouvée dans le diluvium, à Caudecôte, près Dieppe, par M. Michel Hardy. P. 258 à 263.

Note sur le manoir de Bévilliers, près Harfleur, par M. de Beaurepaire. P. 263 à 272.

Une pierre-limite de l'abbaye de Saint-Ouen, par M. l'abbé Cochet. P. 273 à 276.

Découverte d'une station de l'âge néolithique à Bernouville, près Dieppe, par M. Michel Hardy. P. 400 à 404.

Note sur les tombes de l'abbaye de Boudeville, près Rouen, par M. de Beaurepaire. P. 405 à 409.

Note sur une pièce du musée d'antiquités, dite *fer à cheval*, par M. F. Bouquet. P. 410 à 430.

Notes extraites des délibérations de l'ancien chapitre, par M. de Beaurepaire. P. 421 à 425.

Fouilles à Eu. — Exploration de la ville romaine d'Augusta, par M. l'abbé Cochet. P. 426 à 433.

La mosaïque de Lillebonne. P. 434 et 435.

Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. — *Mémoires*, t. IX. Versailles, 1873, in-8° avec planches.

Première partie.

Séance solennelle du 22 décembre 1871. — Allocution de M. Augustin Cochin. P. I à V.

Discours de M. d'Urclé. P. VI à XXVIII.

Rapport sur les travaux des deux années académiques précédentes, par M. Anquetil. P. XXIX à XLVIII.

[1] La bibliographie de la première livraison a été donnée dans la *Revue*, 5e série t. III, p. 725.

Digitized by Google

Séance solennelle du 29 novembre 1872. — Allocution de M. de Chambon. P. LVI à LIX.

Discours de M. Chardon. P. LX à LXXVI.

Rapport sur les travaux de la dernière année académique, par M. Anquetil. P. LXXVII à XCVI.

Deuxième partie.

La disette de 1789 à 1792. Épisodes de la Révolution française dans Seine-et-Oise, par M. Dramard. P. 1 à 108.

Notice sur la statue de la Vierge, nommée la Diége, à Jouy-en-Josas, par M. l'abbé Grimot. P. 109 à 113.

Lettre de Pétion à la municipalité de Versailles, à propos du 10 août 1792. P. 114.

Le capitaine François de la Noüe, dit Bras de fer. — Étude sur le XVIe siècle, par M. E. Cougny. P. 115 à 167.

Chars. — Son histoire, ses hauts barons, son vieux château, son hôtel-Dieu, son église. Bercagny et ses environs, par M. le Dr Bonnefoy. P. 168 à 266.

Notice biographique sur Adrienne Lecouvreur, par M. Mercier. P. 267 à 275.

De l'éducation d'un gentilhomme français au XVIIe siècle, par M. Noël. P. 276 à 285.

Fabre d'Églantine à Liége, ou la puissance des vers, par M. Montalant-Bougleux. P. 286 à 292.

Les œuvres d'Émile Deschamps. Hommage à ses éditeurs, par le même. P. 293 à 297.

Les chiens de berger, le chien de l'aveugle et le limier par-devant Cerbère, par M. Charles Lafosse. P. 298 à 300.

Poésies diverses, par M. Courteville. P. 301 à 304.

Fragments d'une traduction d'Horace, par M. Anquetil. P. 305 à 326.

Société archéologique de Rambouillet. — Mémoires et documents, t. I, 3e et dernière livraison. Rambouillet, 1873, in-8° avec planches.

Sépulture de la famille d'Augennes dans l'ancienne église paroissiale de Rambouillet, par M. A. Moutié. F. 229 à 252.

Lettre de M. Joseph Guyot sur les travaux opérés par lui au vieux donjon de Dourdan. P. 253 à 256.

Les poésies de Claude Rabat, chartrain, esleu pour le roi à Montfort-l'Amaulry, et advocat audit lieu, par M. A. de Dion. P. 257 à 270.

Découverte d'une hache en bronze faite dans la commune de Villiers-

Digitized by Google

Saint-Frédéric, canton de Montfort-l'Amaury, par M. F. Morin. P. 271 et 272.

Saint-Sulpice-de-Favières, croix et stalles, par M. L. Morize. P. 278 à 280.

Crypte de l'église de Saint-Arnoult, par M. L. Morize. P. 281 à 288.

Les fiefs du comté de Montfort-l'Amaury, par M. A. de Dion. P. 289 à 387.

Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Amiens. — Mémoires, 2e série, tome X. Amiens, 1873, in-8°.

Compte rendu des travaux de l'Académie, par M. E. Yvert. P. 27 à 39.

La maladie au théâtre et dans les romans, par M. le Dr Herbet. P. 41 à 60.

Le marchand de lunettes, poésie, par M. E. Yvert. P. 61 à 66.

Satires et épîtres d'Horace, traduites en vers français par M. E. Yvert. — Compte rendu par M. de Beaussire. P. 67 à 78.

Des causes de la substitution du drame à la tragédie, par M. E. Doneaud. P. 79 à 125.

Récit des obsèques de M. Obry, doyen de l'Académie. P. 127 à 132.

Quelques fragments d'une traduction en vers du second chant de l'Énéide, par M. H. Dauphin. P. 133 à 150.

A travers les livres à autographes, par M. Auguste Decaïeu. P. 151 à 181.

Étude biographique sur Simon, comte d'Amiens et de Crépy, par M. l'abbé J. Corblet. P. 197 à 217.

L'art dans l'antiquité, par M. A. Roger. P. 247 à 264.

Notices sur MM. Sowinski, Thalberg, Verroust, Vieux-Temps et Viviers lues par M. Deneux. P. 329 à 337.

Notice sur Gribeauval, par M. E. Hennebert. P. 339 à 360.

Des sciences en général et de leur influence sur l'esprit de la médecine notamment au XIXe siècle, par M. Peulevé. P. 381 à 408.

Amiens pendant la Terreur, par M. Manuel. P. 421 à 440.

Rapport sur les travaux de l'Académie pendant l'année 1872-73, par M. E. Yvert. P. 461 à 476.

Le Matin, poésie, par M. E. Yvert. P. 477 à 482.

Société des antiquaires de Picardie. — Mémoires, 3e série, tome III Paris, Amiens, 1873, in-8° avec planches.

Des ateliers monétaires de la ville d'Amiens, par M. Bazot. P. 1 à 26

Digitized by Google

Rapport sur les travaux de la Société pendant les années 1864 à 1869, par M. J. Garnier. P. 27 à 52.

Rapport sur le concours de 1868. — Histoire de la ville de Roye, par M. Ch. Salmon. P. 53 à 70.

Répartition entre les gentilshommes tenant fiefs nobles en Ponthieu, de l'indemnité allouée à messire André de Bourbon-Rubempré, délégué aux états généraux de Blois, en 1577. Publié par M. le baron Albéric de Calonne. P. 71 à 98.

Correspondance inédite de Turenne avec Michel Le Tellier et avec Louvois. Publié par M. Édouard de Barthélemy. P. 99 à 242.

Démocharès ou une fausse étymologie du mot *mouchard*, par M. l'abbé J. Corblet. P. 243 à 259.

M. Ducarne de Blangy, par M. de Roquemont. P. 261 à 311.

Les pestes ou contagions à Amiens, pendant les XVe, XVIe et XVIIe siècles, par M. A. Dubois. P. 313 à 352.

Essai sur les châteaux royaux, villes royales ou palais du fisc des rois mérovingiens et carolingiens, avec plans des vestiges de ces châteaux ou de leurs annexes, par M. C.-P.-H. Martin-Marville. P. 353 à 488.

Des études archéologiques, par M. Leleu. P. 489 à 510.

Rapport sur les travaux de la Société pendant les années 1869-1872, par M. J. Garnier. P. 511 à 516.

Rapport sur le concours de 1873, par M. Janvier. P. 537 à 552.

Rapport sur le concours d'archéologie, par M. l'abbé J. Corblet. P. 553 à 557.

Société d'émulation d'Abbeville. — *Mémoires*, 3e série, Ier vol. (1869, 1870, 1871 et 1872). Abbeville, 1873, in-8°.

Notice sur la Société d'émulation d'Abbeville, suivie d'une table générale de ses travaux depuis sa fondation, par M. Ém. Delignières. P. 1 à LXXX.

La ligue à Abbeville (3e partie), par M. E. Prarond. P. 1 à 293.

Catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Jean Daullé, d'Abbeville, précédé d'une Notice sur sa vie et ses ouvrages, par M. Ém. Delignières. P. 295 à 459.

Des nouvelles églises construites à Paris et dans ses environs, par M. C.-J. Buteux. P. 461 à 563.

Découverte d'une sépulture franque à Rogent, en 1866. — Notice, par M. E. Hecquet d'Orval. P. 603 à 615.

Notes sur des fouilles faites à Port-le-Grand en 1869, 1871 et 1872, par M. E. Hecquet d'Orval. P. 617 à 623.

Notice sur la statuette d'un dieu gallo-romain trouvée à Cahon, par M. Ch. Louandre. P. 625 à 629.

Digitized by Google

Inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Boucher de Perthes, par M. Ém. Delignières. P. 631 à 660.

Notice sur M. Calluaud, par M. E. Prarond. P. 661 à 668.

Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne. — *Recueil*, 1872. Montauban, 1872, gr. in-8°.

Rapport sur les concours, par M. Emmanuel Soleville. P. 5 à 19.

L'éruption du Vésuve en avril 1872, par M. le Dr Guiraud. P. 49 à 73.

Les derniers jours du président Bonjean, par M. Paul Gardelle. P. 79 à 94.

La Vengeance, poëme, par M. Julien Lugol. P. 95 à 101.

Études sur la topographie d'une partie de l'arrondissement de Castelsarrasin pendant la période mérovingienne, par M. Devals aîné. P. 103 à 157.

Essai sur la poésie lyrique des Hébreux, par M. Charles Bois. P. 187 à 241.

Récits et paysages, par M. Émile Pouvillou. P. 243 à 256.

Le Printemps (mars 1871), par M. Henri Nazon. P. 257 à 260.

Étude sur l'histoire de l'acoustique musicale et la mesure des intervalles musicaux, par M. E. Mercadier. P. 261 à 273.

Un proverbe, par M. Gustave Garrisson. P. 275 à 291.

L'agriculture devant l'impôt et le crédit, par M. Perrin de Grandpré P. 292 à 335.

Pourquoi Corneille n'a-t-il pas été notre Shakespeare? par M. F. Bonifas. P. 337 à 368.

Les aliénés en liberté, par M. le Dr Darnis. P. 369 à 387.

Poésies. — Imitation de Henri Heine, par M. Zénon de Grenier. P. 389 à 400.

Société d'émulation de la Vendée. — *Annuaire*, 18e année, 1871. La Roche-sur-Yon, 1872, in-8°.

Les puits funéraires du Bernard, par M. l'abbé F. Baudry. P. 37 à 55.

La mairie ou prévôté de la Châtaigneraie, en la paroisse de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault, par M. E. de la Boutetière. P. 57 à 66.

Texte de la charte de l'année 1236 instituant ladite mairie. P. 66 à 68.

Récits de la guerre de la Vendée, par M. l'abbé L. Augereau. P. 69 à 74.

Approvisionnements et dépenses de table au milieu et à la fin du xvc siècle. Documents publiés par M. P. Marchegay. P. 139 à 154.

Digitized by Google

Société d'émulation de la Vendée. — *Annuaire*, 19e année, 1872. La Roche-sur-Yon, 1873, in-8°.

Note sur une croix-reliquaire du XIe siècle, par M. L. Ballereau. P. 91 à 96.

Possessions territoriales des ordres religieux et militaires en bas Poitou, par M. L. de la Boutetière. P. 97 à 108.

Antiquités celtiques de la Vendée et légendes, par M. l'abbé F. Baudry, P. 110 à 136.

Saint-Gilles-sur-Vic, par M. Delidon, avec une planche. P. 148 à 164.

Documents sur l'île d'Yeu, communiqués par M. de Sourdeval. P. 165 à 178.

Les Châtaigniers, poésie, par M. E. Grimaud. P. 179 à 182.

Recherches sur Tiffauges et ses anciens seigneurs, par M. P. Marchegay. P. 183 à 226.

Société des antiquaires de l'Ouest. — *Mémoires*, tome XXXVI, année 1872. Poitiers, 1873, gr. in-8°.

Séance publique du 27 décembre 1872.

Discours de M. Ledain. P. 3 à 25.

Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1872, par M. A. Ménard. P. 27 à 40.

Publication de documents inédits.

Cartulaire de l'abbaye de Talmond, par M. de La Boutetière. P. 41 à 498.

Société archéologique et historique du Limousin. — *Bulletin*, t. XXI, année 1872, 2e et dernière livraison. Limoges, 1873, in-8°.

M. Tixier-Lachassagne, par M. Léonce de Fontaine de Resbecq. P. 169 à 195.

M. François Alluaud, par M. Dubédat. P. 196 à 251.

M. Émile Ruben. P. 252 à 255.

Monographie du canton de Bessines, par M. A. Leclerc. P. 256 à 294.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire. — Composition du bureau pour trois ans.

Président : M. Houssard.
Vice-présidents : MM. Blanchard et Fennebresque.
Secrétaire perpétuel : M. l'abbé Chevalier.
Secrétaire adjoint : M. Pasquier.
Trésorier : M. Ferré (Armand).

Société archéologique de Touraine. — Composition du bureau pour trois ans.

Président : M. l'abbé Chevalier.
Vice-président : M. Ladevèze.
Secrétaire général : M. Millet.
Secrétaire adjoint : M. l'abbé Juteau.
Trésorier : M. Guyot.
Conservateur des collections : M. Palustre.

Société d'agriculture, sciences et arts de Douai. — Composition du bureau pour 1874.

Président : M. Alfred Asselin.
1er *Vice-président :* M. Hardouin.
2e *Vice-président :* M. Vasse.
Secrétaire général : M. Montée.
1er *Secrétaire adjoint :* M. Favier.
2e *Secrétaire adjoint :* M. Grimbert.
Trésorier : M. Paix.
Archiviste : M. Brassart.

Digitized by Google

Société historique de Compiègne. — Composition du bureau pour 1874.

Président : M. Al. Sorel.
Vice-président : M. Miresse.
Secrétaire : M. A. de Marsy.
Secrétaire adjoint : M. P.-E. Delarche.
Trésorier : M. Dehesdin.
Commission de publication : MM. de Roucy, Fourrier et du Lac.
Commission des finances : MM. Demonchy, d'Espériès et Heudel.

Société Florimontane d'Annecy. — Concours de poésie.

Le prix de 600 francs, fondé par M. le docteur Andrevetan, de la Roche, avec le concours de la ville d'Annecy, sera décerné par la Société Florimontane en juillet 1874.

Le choix des sujets à traiter est laissé aux concurrents.

Les pièces de poésie doivent être inédites et écrites en langue française.

Les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté, indiquant le nom et le domicile de l'auteur.

Sont seuls admis à concourir :

1° Les nationaux, excepté les membres effectifs de la Société Florimontane;

2° Les étrangers, membres effectifs ou correspondants de cette Société.

Les manuscrits devront être adressés au secrétaire de la Société Florimontane, avant le 1er juillet 1874.

Société havraise d'études diverses. — Composition du bureau pour 1874.

Président : M. le docteur Lecadre.
Vice-président : M. le docteur Maire.
Secrétaire général : M. J. Bailliard.
Secrétaire des séances : M. Ludovic Léhaut.
Archivistes : MM. Duboc et Borely.
Trésorier : M. Mallet.
Bibliothécaire : M. Clerc.

Digitized by Google

Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt. — Programme du concours de 1874.

1° Recherches sur un point d'histoire, de critique littéraire, d'archéologie, etc., intéressant la Provence ou le Comtat-Venaissin.

La Société signale aux concurrents, sans toutefois prétendre restreindre le cadre de leurs recherches ni le libre choix de leurs sujets, les questions suivantes :

Études historiques sur le comté de Forcalquier. Son origine et ses limites à diverses époques. — Épisodes inédits des guerres de religion et de la peste de 1720. — Biographies vauclusiennes : évêques, magistrats municipaux, artistes, écrivains, etc. etc. — Examen critique des diverses opinions sur Laure.

Prix : une médaille d'or de 100 francs.

2° Concours de poésie *française*.

La Société décernera pour la première fois en 1874 le prix Fortuné Pin, consistant en une *violette d'or* de la valeur de cent francs, à l'auteur de la poésie française, ayant quatorze vers au moins et cent cinquante au plus, et remplissant le mieux les conditions suivantes :

Le sujet à traiter par les concurrents est laissé à leur libre choix, aussi bien que la forme de la pièce; ils devront se conformer exactement aux dispositions générales du concours. A égalité de mérite, la préférence sera donnée à l'œuvre qui se recommandera, comme celles de Fortuné Pin, par l'élévation du but moral, le sentiment religieux et domestique, et l'amour du pays natal.

3° Concours de poésie *provençale*.

Le choix du sujet et du dialecte est laissé aux auteurs, qui devront joindre un *glossaire* à leurs pièces.

Prix : une médaille de 100 francs.

Nota. Il pourra être accordé, pour chaque concours, des médailles de vermeil, d'argent ou de bronze, comme second prix, ou à titre de mention honorable.

Le prix fondé en mémoire de Fortuné Pin, par sa famille, sera décerné chaque année, à partir de 1874, alternativement pour la poésie française et pour la poésie provençale.

Digitized by Google

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Les pièces, écrites très-lisiblement, devront être adressées *franco* au se-
ɛtariat de la Société, *avant le 31 octobre,* et porter en tête une épigraphe
devise reproduite sur une enveloppe, cachetée et séparée, contenant le
m et l'adresse de l'auteur, avec la déclaration signée que le travail est
dit et n'a été présenté à aucun concours.

Les prétendants qui se feraient connaître seraient exclus; ils ne devront
s employer une écriture qui aurait figuré dans un concours précédent de
Société.

Ces conditions sont de rigueur.

Les manuscrits envoyés ne sont pas rendus; ils restent déposés aux ar-
ives de la Société.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES.

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1873.

CATALOGUE DES MANUSCRITS FRANÇAIS

DE

LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-PÉTERSBOURG.

INTRODUCTION.

La Bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg est un bel édifice situé dans la perspective Nevski, entre le palais Anytchkoff, résidence du grand-duc héritier, et l'immense bazar nommé *Gastiné-Dvor*. La porte destinée au public s'ouvre sur la place où vient d'être inaugurée la statue monumentale de Catherine II. Le département des manuscrits occupe, avec la chancellerie, les salles du rez-de-chaussée.

Schnitzler, l'illustre savant strasbourgeois qui avait travaillé toute sa vie à nous révéler le monde russe et qui vient de mourir au lendemain des catastrophes subies par sa ville natale, Schnitzler, dans sa *Statistique de l'empire de Russie*, a décrit avec soin la Bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg. Cette description demeure exacte dans son ensemble; et les quelques améliorations qu'il y aurait eu à signaler depuis lors sont peu de chose en comparaison des agrandissements considérables et des constructions annexes qui vont, d'ici à peu de temps, renouveler l'aspect de l'édifice. M. Léouzon-Leduc, dans ses articles du *Journal général de l'instruction publique* (septembre et octobre 1852), puis dans son livre sur la Russie, et plus

Digitized by Google

récemment M. le comte Hector de La Ferrière, dans ses trois rapports insérés aux *Archives des missions scientifiques*, ont ajouté d'intéressants détails à la description de Schnitzler, particulièrement en ce qui concerne les manuscrits français et leur splendide installation. Au lieu de reproduire ici les renseignements déjà connus, nous nous attacherons à compléter ou rectifier ceux qui se rapportent aux deux ordres de faits suivants : 1° les origines de la bibliothèque et les provenances des divers fonds composant le département des manuscrits; 2° la série des administrateurs qui se sont succédé à la tête de cette grande institution. Les éléments de cette double notice nous ont été fournis par M. Bytschkoff, directeur-adjoint.

I

La Bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg provient de diverses collections successivement réunies à celle des comtes André et Joseph Zaluski, qui en a constitué le premier fonds.

Solennellement ouverte au public à Varsovie en 1747, la bibliothèque Zaluski subit depuis bien des vicissitudes; elle fut même en partie «dispersée, soit par le fait de l'incurie des premiers administrateurs, soit par suite des troubles intérieurs de la Pologne. En 1795, elle fut transportée à Saint-Pétersbourg comme un trophée des victoires de la Russie.» La Bibliothèque comptait alors 262,000 volumes imprimés et près de 10,000 manuscrits. Mais, dès l'origine, un grand nombre d'ouvrages scientifiques en furent distraits pour doter les bibliothèques de l'École de médecine et de quelques autres établissements publics, de façon que, en 1810, il restait à peine 238,000 volumes.

Ce premier temps d'épreuves passé, les pertes sensibles que la Bibliothèque impériale avait éprouvées furent plus que compensées par de nombreuses acquisitions, qui bientôt lui assurèrent un rang considérable parmi les établissements de ce genre en Europe. Ces rapides accroissements furent dus, en premier lieu, aux libéralités des souverains; puis à des donations privées, aux achats faits par l'administration elle-même; enfin à la loi de 1810, qui a prescrit de déposer à la Bibliothèque impériale deux exemplaires de tous les ouvrages imprimés en Russie.

Nous nous bornerons à énumérer ici les diverses collections composant le département des manuscrits, celles du moins qui sont le

Digitized by Google

plus remarquables par le nombre, l'importance ou le choix des ouvrages.

Les voici dans l'ordre chronologique de réception :

1. La collection, justement célèbre dans le monde savant, des manuscrits que Pierre Doubrowsky, attaché d'ambassade de Russie, était parvenu à recueillir pendant un long séjour à l'étranger, et surtout à Paris, à l'époque de la Révolution (il sera reparlé plus loin des manuscrits de cette collection Doubrowski); acquise par le gouvernement russe en 1805;

2. Les manuscrits et les incunables slaves, réunis par le sénateur Froloff et acquis en 1817;

3. Les manuscrits orientaux trouvés à la mosquée d'Ardébile, trophée de la guerre contre la Perse (1828);

4. Une autre collection de manuscrits de même nature pris à Akhalzikh, Erzeroum, Andrinople, etc., pendant la guerre contre la Turquie (1829);

5. La collection de manuscrits persans, offerte à l'empereur Nicolas par le prince Khozreff-Mirza, envoyé extraordinaire du shah de Perse (1829);

6. La célèbre collection de manuscrits slaves et d'incunables slaves et russes, formée par le comte Tolstoï et achetée de lui au prix de 150,000 roubles ass. ou 171,430 francs (1830);

7. Les manuscrits (avec les imprimés les plus précieux) de l'ancienne bibliothèque de l'Académie des Jésuites de Polotzk, acquis en 1831;

8. Une partie des manuscrits de la bibliothèque publique de Varsovie et de celle de la Société littéraire de la même ville, transportés à Saint-Pétersbourg, avec une partie des imprimés, en 1834;

9. La majeure partie de la bibliothèque du comte Suchtelen, célèbre bibliophile, achetée à ses héritiers (1836);

10. Une collection considérable de livres et de manuscrits sur les sociétés mystiques, achetée de M. Laurentie à Paris (1842);

11. La bibliothèque de l'académicien Pogodine, «depuis longtemps célèbre en Russie au point de vue des antiquités nationales et contenant une vaste collection de manuscrits, d'incunables, d'autographes, de livres imprimés et d'estampes, tous indigènes,» achetée par ordre de l'empereur Nicolas Ier pour la somme de 150,000 roubles arg. ou 600,000 francs (1852);

Digitized by Google

12. La bibliothèque de M. Korobanoff, qui faisait partie de son musée national légué au gouvernement (1852);

13. Une curieuse collection de livres et de manuscrits sur la franc-maçonnerie et les sociétés mystiques, offerte par les héritiers du comte Michel Wiélhorski (1856);

14. Les manuscrits et la correspondance du comte Spéransky, l'un des hommes d'état les plus considérables de la Russie; don de Mme Froloff-Bagréeff, sa fille (1856);

15. Les palimpsestes et les manuscrits grecs et orientaux achetés au professeur Tischendorf, de Leipsig (1858);

16. La bibliothèque de M. d'Adelung, particulièrement riche en livres et manuscrits intéressant la science linguistique (1858);

17. La collection de manuscrits orientaux du prince Dolgorouki, ex-ministre de Russie en Perse (1859);

18. La collection de manuscrits slaves que possédait M. Trekhlétow, marchand, offerte par M. Olovianischnikow (1860);

19. Une collection de «manuscrits russes se rapportant particulièrement aux deux derniers siècles,» offerte par M. Goundobine, correspondant honoraire de la Bibliothèque (1860);

20. Une collection de deux cent cinquante-cinq autographes de différents personnages français, offerte par M. Paul Lacroix (1861);

21. La collection de manuscrits hébreux et caraïms, rassemblée par les caraïms Firkovitch (vingt de ces manuscrits sont antérieurs au xe siècle); acquise aux frais du Trésor (1862);

22. Une «collection d'antiques rouleaux et autres manuscrits hébreux que le caraïm Abraham Firkovitch avait confiée, en 1839 et 1852, aux archives de la Société d'histoire et d'archéologie d'Odessa, et qui, par l'ordre de l'Empereur, a été achetée pour être jointe à la collection mentionnée plus haut» (1863);

23. Une collection de cinquante-deux manuscrits slaves et de deux cent vingt-quatre chartes ayant appartenu à M. J. Sakharow, membre honoraire de la Bibliothèque (1863);

24. Une collection de quarante «manuscrits slaves, acquis de M. Kouprianow, archéologue estimé, professeur au gymnase de Novgorod» (1863);

25. Une collection d'anciens «corans coufiques, sur parchemin, offrant presque tous les différents types d'écriture, achetée à Mme Denoyers, héritière du sieur Marcel, qui fut membre de l'expédition scientifique d'Égypte, organisée par Bonaparte» (1864);

Digitized by Google

26. La collection de cent soixante et un manuscrits arabes, persans et turcs, rassemblée par M. Khanikow, conseiller d'état actuel, pendant son séjour dans divers pays de l'Orient, et acquise de lui en 1864;

27. Une «collection de quarante-quatre manuscrits en vieux slavon, ayant appartenu à M. Bersénew (la pièce principale est l'unique exemplaire des Vies des saints, *Patérik Petcherski*, sur parchemin, grand in-4°, qui remonterait au temps d'Ivan Mikhaïlovitch et à l'an 1406);» collection acquise en 1865;

28. Une «collection autographe de compositions musicales du célèbre Michel de Glinka, comprenant les premières œuvres écrites par lui en 1824, ainsi que les œuvres des derniers temps de sa vie;» collection offerte par M. V. Engelhard en 1867;

29. La collection de «manuscrits russes et slaves ayant appartenu à l'illustre historien N. Karamzine, qui a ajouté de sa main, sur lesdits manuscrits, de nombreuses annotations marginales;» collection offerte par les fils de N. Karamzine (1867);

30. Une collection de vingt-sept manuscrits orientaux, pour la plupart persans, achetée aux héritiers du comte N. Simonitch, autrefois ministre de Russie à la cour de Téhéran, «à qui plusieurs de ces manuscrits, d'une exécution élégante, avaient été offerts par les princes et les ministres persans» (1868);

31. Une collection de manuscrits slaves, offerte par M. le conseiller d'état actuel Hilferding, qui l'avait rassemblée en 1857, lors de son voyage en Bosnie, en Herzégovine et dans la Vieille Serbie (1868);

32. La correspondance du prince V. Odoïevski, «comprenant les lettres qui lui furent adressées par divers personnages, et offrant d'innombrables renseignements relatifs à l'histoire de la littérature et de l'art russe pendant la première moitié du siècle courant;» don de sa veuve, Mme la princesse Odoïevski (1869);

33. Une collection de manuscrits relatifs à la franc-maçonnerie et aux sectes mystiques, en diverses langues, ayant appartenu à M. Th. Prianischnikow, membre honoraire de la Bibliothèque; don de sa veuve (1869);

34. Une collection de «trente manuscrits latins, sur parchemin, se rapportant particulièrement à l'histoire de la théologie dans l'Europe occidentale, pendant cinq siècles, du XIIe au XVIIe inclusivement;» achetée en 1869;

Digitized by Google

35. Une collection de quatre cent cinquante-cinq cartes de géographie, avec des plans de villes, d'édifices, etc.; transmise à la Bibliothèque par les archives scientifiques de l'état-major (1869);

36. La collection de «manuscrits samaritains, que le professeur caraïm Abraham Firkovitch avait rassemblée pendant ses pèlerinages en Syrie, en Palestine et en Égypte (Les plus précieux manuscrits de cette collection sont : *a*, un livre de commentaires sur le Pentateuque. en langue arabe, et *b*, un recueil de poésies liturgiques pour toutes les époques de l'année et toutes les circonstances de la vie, par divers auteurs. Un recueil manuscrit de poésies du même genre, qui se trouve à la bibliothèque ducale de Gotha, a été publié par Gésénius);» collection acquise en 1870;

37. Une collection d'œuvres musicales, copiées à Rome en 1852-54 dans différentes archives; offerte par M. W. Stassow. conseiller d'état actuel (1870);

38. Une collection de «copies de cadastres, de registres d'arpentage et de divers inventaires dont les originaux se trouvent aux archives du ministère de la justice à Moscou; collection très-importante pour les études de géographie et de statistique de l'ancienne Russie; transmise à la Bibliothèque par autorisation du ministre de la justice, comte K. Palen» (1870);

39. Une collection de quatre-vingt-dix-sept «manuscrits orientaux, trouvés lors de l'occupation de la ville de Kitaba dans le palais du bek de Schakhrisiab;» offerte par le gouverneur général du Turkestan, aide de camp général Kauffmann, membre honoraire de la Bibliothèque (1871);

40. Une collection de manuscrits relatifs à l'Espagne; offerte par le comte V. Panine, membre honoraire de la Bibliothèque (1871);

41. La collection de manuscrits mystiques de feu N. Bouténew; acquise de ses héritiers en 1872.

II

Le premier chef que la Bibliothèque Zaluski ait reçu, après sa translation à Saint-Pétersbourg, fut le comte de Choiseul-Goulier. émigré français connu dans le monde savant par ses voyages et ses productions littéraires. En 1800, la Bibliothèque passa sous les ordres du comte Stroganoff, qui reçut le titre d'administrateur général des bibliothèques impériales, et eut pour adjoint un autre

Digitized by Google

émigré français, le chevalier d'Augard. La charge d'administrateur général ayant été abolie à la mort du comte Stroganoff, cette institution, devenue en 1811 une dépendance du ministère de l'instruction publique, fut placée sous les ordres d'un directeur spécial; d'abord ce fut le secrétaire d'état Olénine, et, après sa mort, en 1843, M. Boutourline, membre du Conseil de l'Empire, puis, à la mort de celui-ci, en 1849, le baron Modeste de Korff, membre du Conseil de l'Empire et secrétaire d'état. Lors de cette nomination du baron de Korff, l'administration de la Bibliothèque, détachée du ministère de l'instruction publique, passa dans les attributions de la Maison de l'Empereur. Depuis 1861, la Bibliothèque se trouve sous la direction de M. Délianoff, membre du Conseil de l'Empire et secrétaire d'état, lequel a pour adjoint M. l'académicien A. Bytschkoff. Actuellement, la Bibliothèque relève du ministère de l'instruction publique.

La Bibliothèque n'a été régulièrement ouverte aux hommes d'étude et aux visiteurs, avec le titre de «Bibliothèque impériale publique,» qu'en 1814, son inauguration ayant été retardée jusque-là soit par divers travaux préparatoires, soit par les embarras et les préoccupations de la guerre de 1812.

En ce qui touche les manuscrits français de la collection Zaluski et de la collection Doubrowsky, nous avons pu nous borner d'abord aux simples notes qui leur sont consacrées plus haut (p. 2 et 3), puisque la publication du catalogue va révéler toute l'importance qu'elles ont, soit par la quantité considérable des manuscrits qu'elles ont fournis à la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg, soit par la rare et inestimable valeur d'un certain nombre de ces volumes. Les lettres D et Z, inscrites après les numéros d'ordre, indiquent que les manuscrits proviennent de l'une ou de l'autre de ces deux collections.

Ajoutons que, si la majeure et plus précieuse partie de la collection Doubrowsky ne figure pas dans ce «Catalogue des manuscrits français,» c'est qu'on en a fait un corps spécial sous ce titre : *Collection des autographes.* M. Léouzon-Leduc, dès 1852, et M. H. de La Ferrière avaient analysé les richesses de cette collection; nous en avons copié, il y a deux ans, le catalogue pour toutes les parties du moins qui intéressent la France (et c'est la presque totalité, deux cents volumes environ). Ce catalogue particulier a été publié dans la *Revue des Sociétés savantes* (5e série, tome IV, novembre-dé-

Digitized by Google

cembre 1872). Il suffit de rappeler ici en peu de mots que la *Collection des autographes* se compose de recueils de chartes et de lettres de rois, princes, ambassadeurs, ministres, maréchaux de France et autres personnages de marque; que la série chronologique des pièces qu'elle contient va du moyen âge aux premières années de ce siècle, et qu'elle abonde particulièrement en papiers d'état et pièces diplomatiques pour la période qui s'étend depuis le règne de Louis XI jusqu'à celui de Louis XIV. La plupart de ces précieux volumes proviennent, comme on sait, des archives de la Bastille et surtout de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, héritière des grandes collections Séguier et de Harlay, et non moins riche en documents historiques qu'en manuscrits littéraires de l'ancienne France.

Il ne fut que trop facile à Pierre Doubrowski de se procurer tous ces recueils, puis de les expatrier à la faveur des troubles révolutionnaires, et malgré le comité nommé par la Convention à l'effet de réserver les documents et les objets intéressant l'histoire ou l'art national.

C'est également de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés que sont venus la plupart des splendides manuscrits à miniatures sur lesquels on trouvera de sommaires notices dans le présent catalogue. Les plus beaux sont exposés sous vitrine dans certaines salles de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg qui forment un musée bibliographique de la plus rare valeur. Aux murs sont partout appendues d'autres vitrines verticales, offrant une série chronologique d'autographes de princes et de personnages célèbres, pour laquelle la Collection des Autographes français a encore été mise à contribution.

Encore bien que les manuscrits français de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg aient subi plusieurs classements successifs, et qu'il en résulte souvent, au dos des volumes et sur les feuilles de garde, un luxe embarrassant d'indications contradictoires, il ne serait pas impossible de faire l'histoire des plus importants, et particulièrement des recueils et portefeuilles distraits de nos anciennes collections historiques, qui sont encore tels que nos archivistes du XVIIe et du XVIIIe siècle les avaient composés, et se raccorderaient aisément aux volumes de même famille demeurés en France.

Mais un assez long temps serait nécessaire pour mener à bien une étude de ce genre et pour faire un catalogue irréprochable des

Digitized by Google

manuscrits français de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg. Il s'en faut bien que nous attribuions cette qualité à la présente publication. Une courte explication est indispensable à ce sujet.

La première pensée qu'on pouvait avoir était d'obtenir une transcription du catalogue officiel, tel qu'il est en usage pour ce département de la Bibliothèque : c'est précisément ce que M. Taschereau, administrateur général de la Bibliothèque Nationale de Paris, avait demandé, il y a quelques années déjà, et ce qui fut en effet entrepris par les soins d'un des membres les plus distingués de la colonie française de Saint-Pétersbourg, M. Howyn de Tranchère. Nous avons fait reprendre et achever ce travail interrompu. A part un certain nombre d'additions plus ou moins récentes, ce catalogue, en son ensemble, date du premier tiers de ce siècle, et fut l'œuvre de bibliothécaires apparemment très-inexpérimentés; les notices des manuscrits les plus importants sont le plus souvent incomplètes sur des points essentiels, souvent même fautives, et c'est à première vue qu'on devait les juger telles. Une année eût suffi à peine pour revoir ou plutôt pour refaire tout ce catalogue; or nous ne pouvions guère prolonger au delà de deux mois notre dernier séjour à Saint-Pétersbourg, en novembre et décembre 1873; encore devions-nous la plus large part de notre temps à la révision et au collationnement des copies de sept recueils de documents historiques. Nous avons pourtant corrigé en toute hâte les notices d'environ deux cents manuscrits, nous attachant de préférence aux plus anciens, antérieurs au XVIIe siècle.

En ce qui regarde ce travail, accompli les originaux toujours en mains et, pour ainsi dire, sur les rayons mêmes, nous devons des remercîments tout particuliers à deux personnes : d'abord à M. le secrétaire d'état Délianoff, directeur de la Bibliothèque, dont la sollicitude hospitalière ne nous a jamais fait défaut durant nos trois missions successives, et puis à M. Bytschkoff, directeur adjoint, conservateur général des manuscrits et membre de l'Académie des sciences de Russie. Marquons bien expressément que M. Bytschkoff a participé de la façon la plus active à cette révision provisoire du catalogue des manuscrits français.

Nous sommes tout des premiers à souhaiter que ce catalogue, ainsi revu et amélioré, serve de point de départ à quelque travail complet, approfondi, définitif, analogue enfin à celui qui se poursuit dans nos archives et bibliothèques de France, suivant un plan

Digitized by Google

et d'après des règles déterminées; mais d'où viendra l'initiative, et quand ce vœu sera-t-il accompli? Sans plus attendre, nous suivrons l'avis de juges autorisés qui estiment que la présente publication sera déjà un sérieux service rendu à l'érudition nationale : trop longtemps réduite à des notions vagues ou partielles sur ces importantes collections françaises de Saint-Pétersbourg, elle entrevera mieux tout ce qu'on en peut espérer de lumières nouvelles pour notre histoire politique et notre histoire littéraire.

Gustave Bertrand,

Membre du Comité des travaux historiques,
chargé de missions en Russie.

Digitized by Google

I

THÉOLOGIE.

THÉOLOGIE.

In-folio (*vélin*).

1 *D.* Bible (La) hystoriaux, où les hystoires escolatres sont, et les livres qui après ensuivent (1291).

Manuscrit du XIIIe siècle, à trois colonnes, avec lettres ornées en miniature au commencement de chaque livre. — Le 1er volume contient 299 feuillets, le 2e vol. 249. — Au 1er vol., feuillets 123 et 124, 268 et 269, et au 2e vol., feuillets 1 et 2, 126 et 127, 225 et 226, se trouvent des écussons en couleurs avec des armes écartelées de France et de Navarre.

Traduction de la paraphrase latine de Comestor, exécutée par Guiars des Moulins, prêtre et chanoine de Saint-Pierre d'Aire, qui fut élu doyen de ce même chapitre en 1297. Il commença son travail en 1291, au mois de juin, anniversaire de sa naissance, et l'acheva au mois de février 1294.

Les signatures de Marie d'Albret, de Jean d'Albret, de Henry d'Albret, de Henry de Navarre (Henri IV), sur la feuille de garde du 2e volume, et au verso de la même feuille la signature de Marguerite, femme de ce dernier, ne laissent aucun doute que ce précieux manuscrit ait appartenu à la famille royale de Navarre.

Reliure du XVe siècle, en velours rouge sur un tissu d'or, avec des fleurs de velours effacées au-dessous par l'usage.

2 *Z.* Paraphrase de la Bible (chapitre par chapitre jusqu'au 4e chapitre d'Esther).

Manuscrit de 280 feuillets; XVe siècle; incomplet, écrit à deux colonnes; les lettres initiales de chaque livre peintes et rehaussées d'or; miniatures très-vulgaires. Le manuscrit finit par ces mots : « les pucelles et les eunuches. »

3 *D.* Jérôme (Saint). Épîtres de saint Jérôme, traduites par ordre de la reine Anne de Bretagne, à laquelle l'ouvrage fut dédié par le traducteur Antoine de Four, évêque de Marseille.

Le manuscrit commence : 1° « Considérant que tous les anciens interprètes. . . » 2° « s'ensuyt le trespas de Mons. sainct Ihérosme par son disciple Eusèbe » (ff. 39 et 40), en forme d'épître adressée à Damase, évêque de Porthueuse (*episcopo Portuensi?*), et à Théodose, le gouverneur de Rome.

Manuscrit de 65 feuilles, du XVIe siècle, exemplaire qui fut présenté à la reine;

Digitized by Google

avec 12 superbes miniatures. On remarque dans les ornements la Cordelière, ordre de chevalerie féminine, institué par la reine Anne.

L'épître d'Eusèbe «sur le trépas de saint Jérôme» n'est qu'une traduction libre ou une paraphrase de l'original. Voyez le n° 153, Manuscrits latins In-quarto.

4 *D.* La vie des Apostres et des Martyrs et d'autres Sainz et de Saintes. Commence par la table des matières : «La Disputation de sainct Pol contre Symon mage.»

Manuscrit de 255 ff. du XIIIe siècle, à 2 colonnes, avec miniatures à la tête de chaque vie; initiales à figures peintes et dorées, rubriques rouges.

Acheté à Paris par M. Doubrowski.

5 *Z.* Bonaventure (Saint). La vie et la passion de Jésus-Christ. Commence : «Comment toute sa vie. . . ;» finit : «Allez par toutes terres enseigner.»

Manuscrit de 133 ff., du XVe s.; incomplet; miniatures assez belles au commencement de chaque rubrique, lettres initiales peintes et rehaussées d'or.

Le volume porte trois astérisques (***) comme signe de rareté.

6 *Z.* Albert le Grand. Somme abrégée de Théologie par très-excellent docteur en théologie de l'ordre des frères prescheurs, Albert le Grant, archevesque de Ratispone. Commence : «Cy commencent les rubriches.»

Manuscrit de 215 ff. du XVIe siècle, à 2 colonnes; lettres initiales peintes en couleur bleue et rehaussées d'or. — Ce manuscrit a été fait probablement pour Louis Malet de Graville, amiral de France, gouverneur de Picardie et de Normandie, chevalier de l'ordre du roi, qui mourut en 1516, âgé de 78 ans.

7 *D.* Pseaumes ou Cantiques sur les attributs de Dieu. Dédiez à monseigneur le chancelier (Pierre Séguier) par M. de la Serre, conseiller du roi en ses Conseils et historiographe de France. A Paris, de l'écriture de Nicolas Jarry, parisien, 1647, avec privilége du roi et approbation des docteurs.

Manuscrit exécuté en l'an 1647, de 32 ff., dont le titre est écrit en lettres d'or, bleues et rouges, ainsi que celui de chaque cantique. Les initiales de chaque cantique et de la dédicace sont rehaussées d'or, celles de chaque période en rouge; et il se trouve encore à la tête de chaque psaume des ornements en différentes couleurs. Culs-de-lampe en or et en couleur. Chef-d'œuvre de calligraphie du fameux Jarry.

N. B. J. Puget de la Serre, né en 1606, mort en 1665, fut surtout connu par ses tragédies en prose.

8 *D.* Jehan, évesque de Chalon sur Saone, chancelier du duc

Digitized by Google

de Bourgogne Philippe le Bon. — La faulté de la loi sarrazine et la vérité de la sainte foy chrestienne.

Commence : « A très-puissant et illustre prince... »

Manuscrit du xve siècle, de 412 ff., à 2 colonnes, avec 4 grandes miniatures.

L'auteur dédia son livre à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, le 28 mars 1447. Voyez le 1er et le 2e feuillet du manuscrit.

On voit, dans la première miniature, l'auteur à genoux présentant son livre au prince. Au bas du 1er feuillet un écusson de la famille de Briqueville.

9. Généalogie depuis Adam jusqu'à Godefroi de Bouillon. Commence : « Ci après s'ensuit la généalogie de la Bible qui monstre et dit combien chaschun aage a duré depuis le commencement du monde jusques ad l'avènement de Jésu-Crist. »

Manuscrit du xve siècle en rouleau.

THÉOLOGIE.

In-folio (*papier*).

1 *Z.* Bible : Commentaires ou Réflexions sur tous les livres de la Bible.

Commencent par ces mots : « Préface sur la Bible. »

Manuscrits de (555 + 271 + 420 + 340 + 476 + 493 + 467 + 576 + 140 + 467 + 321 + 311 =) 4837 ff. en 12 volumes.

Livre ayant appartenu à Monsieur de Barmont, logé rue des Francs Bourgeois, à Paris.

Avec estampes insérées dans presque toutes les colonnes.

2 *Z.* Jacquet (Charles), chartreux. Paraphrase sur le Pentateuque.

Commence : « La Genèse, première partie. »

Manuscrits de 123 + 177 + 166 = 466 ff.

3 *Z.* Viote (Claude). Commentaire sur le psaume 31e : *Beati quorum remissæ sunt iniquitates, etc.*

Scripsit Claudius Viote, regis consiliarius nec non eleemosynarius. An. 1662.

Commence : « Le bonheur de l'âme chrétienne à qui les péchés... »

Manuscrits de 229 ff. avec la remarque f. 1 : « opus praelo paratum » (l'ouvrage préparé pour être imprimé).

Digitized by Google

4 *D.* Zaluski, archiep. Pultav. (Jos. And.). *Notæ in concilium Tridentinum et observationes.* Notes et observations sur le concile de Trente; 1724. (Commence : « Session 4e ».)

Manuscrit de 252 ff. Incomplet au commencement.

5. Des effets du Concile de Tours, tenu l'an 1510, où il est traité des moyens, du temps et du lieu de la parfaite réformation de l'Église qui doit durer jusqu'à la fin du monde.

C'est un fragment d'un manuscrit plus étendu, dont le commencement manque. La pagination commence par 305 et va jusqu'à 318. 13 ff.

6 *Z.* Zaluski (Jos. And.). Abrégé de la Doctrine chrétienne. (Catéchisme.)

Manuscrit de 150 ff.

7 *Z.* Morgues (Sanson) de Saint-Germain. Chapitre second d'un libvre (livre) fait de nouveau pour montrer et justifier la vérité et nécessité d'une seule religion et du saint Sacrement; par lequel livre est aussi traité de tous les principaux points des controverses qui s'agitent en ce temps sur le fait de la religion; ce présent chapitre servant à continuer la vérification du saint Sacrement et Sacrifice de l'Église, commencée par le premier chapitre, ensuite duquel celuy-cy suit; particulièrement à réfuter un livre que le sieur du Moulin, ministre de Charenton, a fait contre le dit sacrement. et ce qu'il en a écrit aussi au livre qu'il a intitulé « Le bouclier de la foi; » par Sanson Morgues de Saint-Germain, seigneur de Suvigny, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi.

8 *Z.* Traité spirituel et moral sur la naissance du christianisme.

Manuscrit de 235 ff.

9. *Excerpta ex historia sacra* (Extraits de l'histoire sacrée). Commence : « Le livre de la Genèse. »

Manuscrit de 237 ff.

10 *Z.* Conférence sur la Bible. Commence : *Procul dubio videtur cogitandum.*

Manuscrit de 69 ff. dont la seconde pièce est postérieure à la première, écrite par une autre main, et n'est qu'un fragment d'un plus grand manuscrit.

Digitized by Google

11 *Z.* Gras. Recueil de sermons. (T. I commence par *Dominica Quadrag.*; t. II : *In Festo Ascensionis*; t. III : *In Festo S. Andreæ*; t. IV : *In Festo omnium Sanctorum*; t. V : *In solemnitate Jubilæi*; t. VI : *In Festo Conceptionis B. Virg.*)

Manuscrits de I-423, II-372, III-461, IV-328, V-305, VI-293 ff.

12 *D.* Injustice du schisme. « Les réflexions que j'avais faites. »

Manuscrit de 44 ff.

13 *Z.* Zaluski (J. A.) La préparation du prêtre à la messe, qui peut servir de préparation à la communion. 2. L'action du prêtre après la messe (f. 49).

Manuscrit de 137 ff., où quelques ff. manquent ou ont été dérangés par le relieur, par exemple : après le 120e f. verso devra suivre le 127e f.

14 *Z.* Occupations intérieures d'une postulante durant les cérémonies de sa vêture religieuse. — 2. Occupations intérieures d'une novice pendant la cérémonie de sa profession religieuse, f. 9. — 3. Epittre septième (?) de saint Augustin, par laquelle il exhorte à la paix des religieuses qui avaient fait des ligues entre elles pour déposer leur supérieure. Il leur prescrit la manière dont elles doivent vivre, f. 22. — 4. Lettre de saint Augustin (CCXIe de la nouv. édit. t. I, p. 782; et la 247e de la vieille édit., t. I) écrite environ l'an 423 à des religieuses qui s'étaient révoltées avec scandale pour déposer leur supérieure, etc.

Manuscrit de 88 ff. de différents formats in-f°, in-4° et in-8°.

15 *Z.* Rancé (Armand Le Bouthillier de), abbé de la Trappe. Méditations spirituelles. Commence page 2 : « Premier jour de méditations. »

Manuscrit de 187 ff., dont les ff. après le f° 102 sont blancs.

16 *Z.* Zaluski (Jos. Andr.). Remarques sur l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe. Commencent : « Préface sur l'histoire... »

Manuscrit de 205 ff.

17 *Z.* Chartres, titres et enseignements de l'abbaye Saint-Crespin de Soissons (*Suessiones*), ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, de la fondation des comtes dudit Soissons, jadis unie à

Digitized by Google

la congrégation d'Aroise. (15 bulles latines au commencement. An 1181, bulle du pape Luce III, *Lucius episcopus, etc.*)

Manuscrit de 196 ff.

18 *Z.* Zaluski (Jos. Andr.). La Pologne, dite le Paradis des Juifs et leur terre de promission, tourmentée par ces diables incarnés, ou information détaillée touchant les Juifs établis en Pologne, leurs profanations des saintes hosties et leurs infanticides, écrite par Monseigneur Jos. A. comte Zaluski, évêque de Kiovie, etc. etc., qui a ajouté à la fin quelques pièces anecdotiques relatives aux Juifs de Pologne, et une bibliothèque des écrivains anti-talmudistes, divisée en 3 classes : les Catholiques, les Néophytes et les Protestants. 1760.

Manuscrit de 191 ff. avec quelques pièces et remarques autographes de l'auteur Zaluski. (Voir ci-après n° 24, et aux in-4° les n°s 120 et 121.)

19 *Z.* *Notata ex historia ecclesiastica collecta ex vitis Paparum.* (Extraits de l'histoire des Papes.) Commence (p. 152) : « . . . de Babylonie établit l'Empire. »

Manuscrit de 156 ff. incomplet; les ff. 1-151 manquent. Après le f° 199, il en manque 12, ainsi qu'à la fin encore plusieurs ff.

20 *Z.* Riguet (L'abbé de). Sistème chronologique et historique des évêques de Toul, avec des mémoires historiques et chronologiques de la vie de saint Dié, par Mons. l'abbé de Riguet. Copie d'un imprimé. A Nancy, chez Paul Barbier, 1701.

Manuscrit de 55 ff.

21 *Z.* Relation du miracle opéré le 6 avril 1733 en la personne de M. Nicolas Besançon par l'invocation du bienheureux diacre François Paris (diacre janséniste).

Manuscrit de 8 ff.

22. Instruction chrétienne. Commence au deuxième folio : « A méditer la conduite des saints dans l'Ancien ou dans le Nouveau Testament. »

Manuscrit de 29 ff. Incomplet au commencement.

23. Fénelon. Écrits divers relatifs au livre intitulé : « Explication des maximes des saints sur la vie intérieure, » par Messire de Salignac Fénelon, l'archevêque de Cambray :

Digitized by Google

1° Censure par les docteurs de la Faculté de Paris (1 f.); — 2° Lettres de l'auteur et de plusieurs autres personnages ecclésiastiques sur le même sujet, 9 ff.; — 3° Écrit du Père Mallebranche, prêtre de l'Oratoire, sur l'Amour de Dieu, 16 ff. de 33 à 49; — 4° Extrait de l'instruction sur les états d'oraison (liv. 7, p. 233, vers la fin), 40 ff. de 56 à 96; — 5° Treize lettres sur le sujet de disputes de la Sorbonne.

Manuscrit de 140 ff.

24 *Z.* Zaluski (Jos. André). La Pologne, dite Paradis des Juifs et leur terre de promission, tourmentée par les diables incarnés; ou information touchant les Juifs établis en Pologne et dans les pays limitrophes, leur Talmud, leurs sectes (et notamment celles des anti-talmudistes, sectateurs de Sabbatai-Seci), leurs profanations des saintes hosties et leurs infanticides, écrite avec beaucoup d'anecdotes intéressantes, à l'occasion des deux infanticides commis au diocèse de Kiovie; par Monseigneur Jos. And. Junoska de Zaluski.

Manuscrit de 128 ff. Brouillon non achevé. (Voir ci-dessus n° 18, et ci-après aux in-4° les n°s 120 et 121.)

25. Recueil de différents écrits : *a* f. 1, Liste des conciles de Pologne; — *b* f. 2, Exhortation faite aux dames du Saint-Sacrement pendant l'octave de la fête de Dieu, 1748, Mai, à Varsovie; — *c* f. 8, Panégyrique de saint Louis, roi de France, prononcé devant la Reine, à l'église des filles de la Charité; Varsovie, 1748, 25 août, par J. A. Zaluski; — *d* f. 13, J. A. Zaluski : Occupations intérieures d'une postulante durant les cérémonies de sa vêture religieuse, discours à la prise d'habit de Mademoiselle de Wessel, sœur du grand trésorier, aux dames du Saint-Sacrement, 1762; — *e* f. 19, Discours prononcé dans l'église des RR. PP. Capucins de Varsovie, le 16 novembre 1771, au *Te Deum* que fit chanter la nation française pour remercier Dieu d'avoir sauvé le Roi du danger auquel il fut exposé le 3 du même; — *f* f. 21, Sentences tirées de l'Écriture sainte; — *g* f. 24, Sermon sur les avantages de la religion.

Manuscrit de 28 ff.

THÉOLOGIE.

In-4° (*vélin*).

1 *Z.* Exposition de l'Ancien Testament. (*Glossa gallica in vetus*

Digitized by Google

Testamentum P. Comestoris, vel Nicolas de Lyra.) Commence : « Cy est le commencement du livre de Genèse. » — Finit : « Cy fine le livre des Machabeux et aussi tout le viel Testament. »

Manuscrit de 90 ff. du XIVe siècle; à deux colonnes, avec initiales peintes en deux couleurs; dorures au commencement de chaque livre.

2 *D*. Diurnal de l'office divin. Commence : « Le premier dymenche de l'avent. » L'office de la messe.

Manuscrit de 181 ff. du XIVe siècle, orné d'une grande et belle miniature à mi-page en tête; dans le texte de l'ouvrage se trouvent une grande quantité d'initiales peintes à deux couleurs et dorées.

THÉOLOGIE.

In-4° (*papier*).

1 *Z*. Zaluski (Jos. André). Remarques sur les discours de saint Augustin faits sur les psaumes.

Manuscrit de 341 ff.

2 *D*. 1° Les sept psaumes de la pénitence, paraphrasés en sonnets avec des réflexions, dédiés au Roi par le sieur de Noble; — 2° 19e psaume, paraphrasé en sonnets avec des réflexions sur chaque verset.

Manuscrit de 146 ff.; autographe.

3 *Z*. Zaluski (J. A.). Explic. littér. sur tous les livres de l'Anc. et du Nouv. Testament. 1722.

Manuscrit de 496 ff.

4 *Z*. Zaluski (J. A.). Remarques sur les Confessions de saint Augustin.

Manuscrit de 250 ff.

5 *Z*. Zaluski (J. A.). 1° Remarques sur saint Augustin et son Commentaire ou Exposition sur l'Évangile de saint Jean; — 2° Remarques sur l'Exposition de l'épître de saint Jean (f° 104); — 3° Remarques sur le livre de saint Augustin : *De verbis Domini secundum Matthæum* (f° 146); — 4° Remarques sur le Traité de saint

Digitized by Google

Denis : *De Divinis nominibus*, touchant les choses qui regardent les attributs de la Trinité, l'Incarnation et l'Écriture (f° 170).

Manuscrit de 247 ff.

6 *Z.* Zaluski (J. A.). 1° Collections sur les ouvrages des Saints Pères, 1723; — 2° *De Trinitate, ex Augustino contra sermonem Arrianorum* (f° 97); — 3° Remarques sur les 13 livres de Confessions de saint Augustin (f° 153); — 4° Histoire ecclésiastique avec quelques traittez de Théologie (f° 241); — 5° Remarques sur divers points de l'histoire ecclésiastique (f° 313); — 6° Abrégé de l'histoire des huit premiers conciles généraux (f° 329).

Manuscrit de 368 ff.

7 *Z.* Réflexions sur la doctrine de saint Thomas.

Manuscrit de 309 ff.

8. Berthomeuf. 1° Discours historiques et moraux sur le livre de Tobie (en brouillon et au net), f° 1 ; — 2° Sur le livre de Judith (gâté par l'humidité), f° 187 ; — 3° Discours historiques et moraux sur le livre d'Esther (gâté par l'humidité), f° 237; — 4° Discours historiques, prophétiques et moraux sur le livre d'Isaïe, f° 277; — 5° Prônes prononcés pour exorde avant mon explication du livre des Actes des Apôtres, f° 384; — 6° Sermons prêchés à Paris sur les épîtres de saint Paul, f° 415 ; — 7° Explication du *Pater* faite dans une église paroissiale de Paris au retour de chaque procession durant le jubilé de l'année 1702, f° 701 ; — 8° Discours moraux sur la grâce et les devoirs du jubilé, f° 717; — 9° Différentes remarques et réflexions spirituelles; commence par « retraite, 1710; » — 10° Prières tirées de la sainte Écriture et de l'office de l'église, dédiées à Monseigneur l'archevêque de Paris par Monsieur de Berthomeuf, f° 757; — 11° Les prières journalières de la Reyne, 1737, f° 775; — 12° Controverses, f° 787; — 13° Table des écrits de Monsieur de Berthomeuf, f° 823.

Manuscrit de 835 ff.

9. Mandement de Monseigneur l'évêque d'Aix (Jean-Baptiste-Antoine de Brancas). Voir le commencement, folio 2, où se trouvent ces mots : « Condemnation contre les ouvrages impies du nommé Marquis d'Argens et concluant à la proscription du royaume. »

Manuscrit de 5 ff.

Digitized by Google

10. Initiatoire instruction en la religion chrétienne pour les enfants interlocuteurs Théophile et Théodidacte.

Manuscrit de 84 et 168 ff. avec une miniature représentant un roi tenant une marguerite à la main, avec l'inscription : *Inveni unam preciosam margaritam quam intimo corde collegi.* — Texte du XVIIe siècle.

11. Angennes (Claude d'). Traité de l'authorité des Papes envers les Rois et des Rois envers les Papes.

Manuscrit de 64 ff.

12 *Z.* Angennes (Claude d'), *Episcopus Cenomanensis*, mortuus 1601. 1° Traité de l'authorité des Papes envers les Rois et des Rois envers les Papes; 2° Lettres du P(ère) Q(uesnel) à une demoiselle de piété sur divers sujets; 1er mars 1712 (f° 68).

Manuscrit de 66 (132 pp.) + 107 (214 pp.) = 173 ff.

13 *Z.* Catéchisme d'État ou Confessions de l'Europe.

Manuscrit de 8 ff.

14 *Z.* Zaluski (J. A.). Collections de sermons de plusieurs prêcheurs, comme de Bourdaloue, Mascaron, Fromantières, Bossuet, Giroust, Victorin, Chausemer, Le Boux, Mgr l'évêque de Périgueux, Archange Récolet, et d'autres; faites par J. A. Zaluski. Commence par ces mots : *Dominica Resurrectionis.*

Manuscrit de 466 ff.

15 *Z.* Retz. Lettre de Monseigneur l'Émin. Card. de Retz, archevêque de Paris, à Messieurs les archevêques et évêques de France. 1694.

Manuscrit de 19 ff., ou plutôt fragment d'un plus grand manuscrit; la pagination commence par le f° 141.

16. Retz. Mandement de Monseigneur l'Éminentissime Cardinal de Retz, archevêque de Paris, pour exciter tous les fidèles de son diocèse à prier Dieu avec ferveur en ce saint temps, pour la paix générale; et la lettre (du même Card.) à M. de Saussay, son grand vicaire.

Manuscrit de 5 ff. ou plutôt fragment, car la pagination commence par 15 et se termine par 19.

Digitized by Google

17 *Z.* Gondren (Charles de). Petit traité des équivoques fait par commandement du Card. de Richelieu, par le R. P. Charles de Gondren.

Manuscrit de 4 ff.

18 *Z.* Méditations mystiques en forme de journal d'un homme pieux, et quelques-unes en celle de lettres.

Manuscrit de 144 ff. portant le signe de rareté.

19 *D.* Guy (Romain). Sentiments sur les mistères de Jésus-Christ, sur les mistères de la sainte Vierge et sur différents sujets nouveaux, pour aider les âmes dans la pratique de l'oraison, par le P. Romain Guy, de l'ordre des Minimes. 1731.

Manuscrit de 194 ff.

20 *Z.* Le Tourneux. Extraits des lettres (spirituelles) de M. Le Tourneux à Melle de L. 1679-1682.

Manuscrit de 92 ff.

21 *Z.* Briou. 1° Examen des œuvres de M. l'abbé de Briou, ouvrage très-utile aux confesseurs des âmes qui tendent à la perfection, par M. l'abbé Olivier, docteur de Sorbonne, avec table de matières et quelques feuilles imprimées, qui s'arrêtent à la page 172, à cause de la mort de l'auteur; 2° Lettre de M. l'abbé de Briou, écrite à M. l'évêque de Soissons (imprimée); 3° Abrégé de la perfection chrétienne (de 2 ff. manusc.).

Manuscrit de 244 ff. et 140 ff. = 384, plus 5 ff. = 389 ff.

22. Mémoire sur les divers changements que la religion a soufferts en Pologne. (1765.)

Manuscrit de 8 ff.

23. Recueil historique des événements les plus intéressants de l'histoire sacrée, depuis la création du monde jusqu'à Jésus-Christ, divisé en 6 âges.

Manuscrit de 116 ff. (230 p.).

24 *D.* Mémoires sur l'histoire ecclésiastique du XVIIe siècle, par M. Godefroi Herman, chanoine de Beauvais.

Manuscrit de 1858 ff.

Digitized by Google

25 *Z.* Zaluski (J. A.). Remarques sur l'histoire ecclésiastique et l'ancienneté de l'église.

Manuscrit de 918 ff.

26 *Z.* 1° Histoire de la sortie du Père Quesnel de prison de l'archevêché de Malines; 2° Chambres des comptes d'Innocent XI; 3° Dialogue entre saint Pierre et le Pape à la porte du Paradis. Jouxte la copie imprimée à Rome chez Francofile-l'Ethnophile, Septembre 1649.

Manuscrit de 65 ff.

27 *Z.* Lancelot (Claude). 1° Mémoires touchant Monsieur Jean du Vergier de Hauranne et Messire Martude Barcos, par Dom Claude Lancelot, religieux de la même abbaye, avec deux lettres sur la mort de l'auteur (décédé en exil, 1695); 2° Esprit de M. de Saint-Cyran, ou suite des mémoires dressés par Dom Claude de Lancelot pour servir à la vie de M. de Saint-Cyran; 3° Histoire abrégée de l'abbaye de Port-Royal, depuis sa fondation jusqu'à l'enlèvement des religieuses.

Manuscrit de 487 ff.

28 *Z.* Anecdotes relatives à l'Église gallicane, tant en vers qu'en prose.

Manuscrit de 92 ff.

29 *Z.* Diverses pièces relatives aux affaires du Jansénisme, 1729-1739.

Manuscrit de 32 ff.

30 *Z.* Dénonciation à M. le Procureur général au sujet d'un livre du Père Jouvency, jésuite, imprimé à Rome, 1710.

Manuscrit de 28 ff.

31 *Z.* Hommes illustres qui se sont sanctifiés dans la congrégation de la Sainte Vierge, érigée dans la maison professe des Pères de la Compagnie de Jésus, à Paris, de l'an 1631 à 1710; donné par l'auteur, en 1711; 2° Mémoires sur la vie, la mort et les vertus principales de M. le chevalier de Pont-Carré, recueillis des informations qu'on en a prises des personnes qui ont vécu avec lui.

Manuscrit de 203 ff.

Digitized by Google

32 *D.* Remarques sur la vie de Jean Calvin, par Jacques de Huy.

Manuscrit de 26 ff.

33 *D.* 1° Anecdotes curieuses touchant l'immaculée Conception de la très-sainte Vierge Marie, mère de Dieu, 1714; — 2° Addition aux deux anecdotes.

Manuscrit de 219 ff.

34 *Z.* Héron (Jean-Baptiste). Origine et description historique du progrès et de l'établissement de la Sainte-Chapelle de Notre-Dame des Hermites, visiblement consacrée par Jésus-Christ (1730).

Manuscrit de 70 ff.

35 *Z.* Jouvency (Jos.). Recueil des pièces concernant l'histoire des Jésuites, par le R. P. Jouvency. 1710.

Manuscrit de 216 ff.

36 *Z.* 1° Éloge historique du révérend Père Dom Paul Rabusson; — 2° Réflexions sur la prééminence des ecclésiastiques en dessus des laïques.

Manuscrit de 30 ff.

37 *Z.* Zaluski (J. A.). Table alphabétique des noms des saints, dont la vie a été recueillie et mise en ordre par M. Adrien Baillet en 1724. — Table des matières des ouvrages de M. Nicole. — Table alphabétique des noms des saints de l'Ancien Testament. — Table des sermons du Père Bourdaloue. — Table de la sainte Bible.

Manuscrit de 63 ff.

38. Cyprien (F.), de la Nativité de la Vierge, carme déchaussé indigne. Relation des vertus de Madame la baronne de Neuvillette, décédée le 10 avril 1657 en la ville de Paris.

Manuscrit de 67 ff. Jolie écriture.

39 *Z.* Le Brun. Bibliothèque de tous les évêques et archevêques de la ville de Paris, fait en 1724 par le sieur Nicolas Le Brun maître ès arts en l'Université de Paris.

Manuscrit de 96 ff.

Digitized by Google

40 *Z.* Mémoire chronologique et historique des abbés de l'ordre de Clairvaux (*Clarevallis*).

Manuscrit de 78 ff.

41. Raymondi (Violante), religieuse. Abrégé de l'origine et fondation du monastère des religieuses de Sainte-Marie *in Campo-Marzo*, commencé à Rome l'an 1750. (*Olim ordinis S. Basilii, nunc Benedicti.*)

Manuscrit de 25 ff.

42 *D.* Hélyot. La vie et les œuvres spirituelles de M. Hélyot, conseiller en la Cour des Aides de Paris, mort en odeur de sainteté le 30 janvier 1685, après avoir édifié par sa vertu, l'espace de 14 ans, la congrégation de la très-sainte Vierge, érigée dans la maison professe des RR. PP. de la Compagnie de Jésus, où il avait esté reçu l'an 1670; par le R. P. Crasset, directeur de ladite congrégation.

Manuscrit de 426 ff.

43. Abrégé de l'histoire de la possession des Ursulines de Loudun, « faite par Urbain Grandier, à ce qu'on le suppose. »

Manuscrit de 282 ff.

44 *3.* Divers brouillons manuscrits sur les convulsions, extrait du « Théâtre des Cévennes; » réponse à l'écrit de M. E... — Arrêté des conférences, etc. — Réflexions sur le mystère de la croix, renouvelé de nos jours.

Manuscrit de 186 ff.

45 *3.* Fulgence. Vie de Fra Paolo Sarpi, religieux serv. Téat. de Venise, traduite par Berthomeuf.

Manuscrit de 52 ff. Incomplet au commencement.

46 *D.* Livre de prières. 1° L'office du matin; 2° Le dimanche des Rameaux et la Semaine sainte.

Livre imprimé au moyen de planches de cuivre travaillées à jour (découpées); 2 vol. dont I = 110 ff., II = 167 ff. Suivi d'une note détaillée de M. le bibliothécaire Doubrowsky : « Ce livre de prières m'a été donné, avec un autre du même genre, à Hambourg, par M. l'abbé Marie, ancien prédicateur de la cour, puis confesseur de la famille royale de France. Tous deux ont été faits par le moyen de planches de

Digitized by Google

cuivre percées à jour, sur lesquelles on passait un froton imbibé d'encre. Ce travail, qui demandoit beaucoup de patience, est de la propre main de la plus sainte personne de notre siècle, Mme Élisabeth, sœur de Louis XVI, roy de France, aussi célèbre qu'elle par ses vertus et par ses malheurs. Cette princesse, dit l'abbé Marie, s'appliquoit à ces sortes d'ouvrages tous les ans pendant le Carême, et, lorsqu'elle les avoit achevés, elle les offroit à sa bien aimée tante, Mme Louise, abbesse des Carmélites de Saint-Denis. Son attachement pour sa tante et les fréquentes visites qu'elle lui rendoit lui attiroient quelquefois les reproches du Roy, son frère, qui lui dit un jour : « Je ne demande pas mieux que vous alliés souvent voir nôtre tante, à condition que vous ne l'imitiez pas en nous quittant; car, Élisabeth, j'ai besoin de vous. » Ses volontés ont été remplies; la princesse ne l'a jamais quitté, même dans ses revers..... »

Le chiffre de Madame Élisabeth, écrit de sa main, se trouve dans le fleuron qui est au bas du titre de l'ouvrage et dans un autre qui est à la fin.

47 *Z.* Mémoires de la naissance de l'Institut de l'adoration perpétuelle du très-saint Sacrement, et de l'établissement de la première maison à Paris..... comme aussi de l'union des maisons de Rambervilliers et de celle de Notre-Dame de Consolation au même institut, et de l'érection en congrégation de ces maisons sous le titre de la Congrégation du très-saint Sacrement.

Manuscrit de 271 ff.

48 *Z.* Litanie de tous les saints et saintes de l'année, ou Martyrologue universel.

Manuscrit de 76 ff.

49 *Z.* Conférences sur les Psaumes de David, par MM. les abbés d'Asfeld (frère du maréchal de France) et du Guet.

Manuscrit de 189 ff.

50 *Z.* Zaluski (Jos. André). Des Sacrements en général, 1723 (*De VII Sacramentis in genere, et in specie de baptismo, etc.*)

Manuscrit de 256 ff.

51 *Z.* Dom Louvard. Explication sur le 3e livre des Rois.

Manuscrit de 222 ff.

52 *Z.* Lesuer. Table des sermons pour les Dimanches et quelques fêtes de l'Avent et du Quarême.

Manuscrit de 97 ff.

Digitized by Google

53 *Z.* Livre de prières.

Manuscrit de 38 ff.

54 *Z.* Livre de prières ou Méditations spirituelles sur les mystères de la Sainte Passion.

Manuscrit de 84 ff. Gâté par l'humidité.

55 *Z.* Olivier (Jean-Jacques). Traité de la vie de Dieu en l'homme et des attributs divins, par M. Olivier, prêtre, ancien curé de la paroisse du fauxbourg Saint-Germain.

Manuscrit de 443 ff.

56 *Z.* Méditations, réflexions et prières sur le *Pater noster*.

Manuscrit de 59 ff.

57 *Z.* Mongeron. Réflexions sur le dernier ouvrage de Mongeron sur les 3 miracles; 2° Réflexions sur les deux parties de l'ouvrage intitulées : Idée de l'œuvre des convulsions, et : De l'état des convulsions.

Manuscrit de 29 ff.

58 *Z.* Paraphrase de l'Épître de saint Paul aux Romains.

Manuscrit de 7 ff.

59 *Z.* Suite des Conférences ecclésiastiques de Paris, 1719-1720.

Manuscrit de 51 ff.

60 *Z.* 1° Exercices journaliers pour les religieux augustins déchaussés, 1671; 2° Traité de la confession pour les religieux.

Manuscrit de 135 ff., dont le dernier traité paraît inachevé.

61 *Z.* Prières ordinaires de la Congrégation de la sainte Vierge, sous le titre de la glorieuse Assomption.

Manuscrit de 27 ff.

62 *Z.* Zaluski (J. A.). Abrégé de la sainte Bible, c'est-à-dire des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec des notes et des réflexions pour la bien entendre et pour en profiter. 1722.

Manuscrit de 277 ff. à 3 colonnes, dont la première contient le texte, la deuxième les notes, et la troisième les réflexions.

Digitized by Google

63 *Z.* La méthode parfaite de l'adoration perpétuelle ou dévotion universelle du très-saint sacrement de l'Eucharistie, savoir : 1° Toutes les instructions et règlements : 2° les pratiques y employées; 3° les prières et indulgences des associations et confréries érigées en son honneur, pour faire partout la présence réelle de Jésus-Christ dans le très-auguste mystère, sacrifice et sacrement de l'autel. L'an 1666.

Manuscrit de 15 ff.

64 *Z.* Abrégé de la Théologie par Jos.-And. Zalusky, avec additions et table des matières alphabétique.

Manuscrit de 179 ff.

65. Zaluski (J. A.). L'esprit de David ou traduction nouvelle des 150 psaumes de David.

Manuscrit de 205 ff. à 2 colonnes.

66 *Z.* Massillon. Paraphrases de 64 psaumes de David.

Manuscrit de 261 ff.

67 *Z.* Prières et réflexions que Dieu a eu la bonté de m'inspirer, depuis qu'il m'a fait la grâce de me retirer du monde pour vivre dans la retraite (par mylord duc de Perth, retiré en France à l'occasion des troubles en Angleterre).

Manuscrit de 79 ff.

68. Doutes et pensées sur la religion.

Manuscrit de 92 ff.

69 *Z.* Zaluski (J. A.). Discours sur la sagesse de Dieu dans la distribution inégale des richesses, 1723.

Manuscrit de 9 ff.

70 *Z.* Catéchisme romain par démandes et réponses (en 29 chapitres).

Manuscrit de 87 ff.

71. Duchesse de la Vallière. Réflexions sur la miséricorde de Dieu.

Manuscrit de 61 ff.

Digitized by Google

72 *D.* D'Arnoncourt de Morsan. De l'examen de la religion.

Manuscrit de 61 ff.

73 *Z.* Quesnel. Copies de trois lettres à un homme pieux vivant en retraite.

Manuscrit de 21 ff.

74 *Z.* Abeilard. Réponse à Héloïse. Texte et traduction : «Sy j'avois eu lieu de croire qu'une lettre qui ne s'adressoit point à vous eût tombé entre vos mains...»

Manuscrit de 16 ff.

75 *Z.* Laurenceau (François). Lettres spirituelles du P. François Laurenceau, de l'Oratoire de Jésus, en 1634 et 1635.

Manuscrit de 124 ff.

76. *Z.* De la Barre. Remarques sur l'histoire ecclésiastique.

Manuscrit de 201 ff. avec la remarque de Zaluski : «forte auctor L. de la Barre ad quem directa hæc epistola (vid. 1 et 2) quam in hoc codice reperi.»

77 *Z.* Discours qu'a fait notre S. Père le pape Clément XI, en plein consistoire, en présence des cardinaux, au sujet de la mort de Jacques II, roi d'Angleterre; 2° Sermon sur le jugement de Dieu, par l'abbé Berthomeuf; 3° Sermon sur l'humeur, par le R. P. Nevisle; 4° Sermon du R. P. Terrasson, prêtre de l'Oratoire, pour le dimanche de la Passion; 5° Discours pour le premier jour des Rogations, sur la sainteté; 6° De la foi en Jésus-Christ.

Manuscrit de 74 ff.

78 *Z.* Zaluski (J. A.). Réflexions sur la passion de Jésus-Christ, en 10 journées; 2° 54 réflexions au sujet du sermon de Jésus sur la montagne.

Manuscrit de 242 ff.

79 *Z.* Traité de Denys le chartreux, surnommé le docteur extatique (*Dionysius Carthusianus*). De la voie du salut et du mépris du monde.

Manuscrit de 144 ff.

80 *Z.* Zaluski (J. A.). Collection sur l'Histoire ecclésiastique des

Digitized by Google

cinq premiers siècles, 1722; 2° Suite des collections de l'Histoire ecclésiastique du ve siècle jusqu'au xie siècle.

Manuscrit de 787 ff.

81 *Z.* Zaluski (J. A.). Notes sur les psaumes des semaines du carême (*hebdomadum quadragesimalium*), avec l'explication littérale.

Manuscrit de 205 ff.

82 *Z.* Zaluski (J. A.). Méditations sur les exercices spirituels, 1721.

Manuscrit de 125 ff.

83. Zaluski (J. A.). Portefeuille des matières théologiques : 1° Trois lettres sur les convulsions, 1755; 2° Lettre d'un solitaire au pape Clément XI, traduite du latin, 1714; 3° Remarques différentes : Objections du sieur Wolston, tirées du quatrième de ses discours contre la vérité des miracles de Jésus-Christ. (*Journal des savants*, année 1732); 4° Ordre et enchaînement des erreurs des molinistes sur le dogme et sur la morale; 5° Analyse abrégée de l'apologie des curés de Paris; 6° Extrait de ce qui se passa entre quatre convulsionnaires; 7° Les pensées sur les prodiges de nos jours, en 1734, et quatre lettres spirituelles, dont la troisième est de Marie Geneviève; 8° *Officialis Lingonensis.* (Novembre 1698. Menace des censures ecclésiastiques contre certains directeurs de consciences).

Manuscrit de 174 ff.

84 *Z.* Zaluski (J. A.). Pensées choisies tirées de l'Écriture sainte sur la pénitence et la nécessité de se convertir.

Manuscrit de 23 ff.

85 *Z.* Zaluski (J. A.) Abrégé de l'histoire sainte de la Bible.

Manuscrit de 254 ff.

86 *Z.* Zaluski (J. A.). Messe pour le temps de la guerre.

Manuscrit de 43 ff.

87 *Z.* Quesnel. Liste des ouvrages pour et contre le Nouveau Testament du P. Quesnel, 1708 à 1717; 2° Constitution du pape

Digitized by Google

Clément XI pour la condamnation du « Nouveau Testament français avec des réflexions morales par le R. P. Quesnel. »

Manuscrit de 26 ff.

88 *Z.* Suffren. Copies de trois lettres spirituelles du R. P. Suffren, jésuite (dont l'une est adressée au roi, l'autre à la reine, la troisième à Mgr le duc d'Orléans).

Manuscrit de 15 ff.

89. *Z.* Zaluski (J. A.). *Archiep. Pultav. Canon. Cracov. in seminario S. Sulpicii Parisiensi*, 1722.

Recueil de 24 sermons de morale. Commence : « *De peccato mortali.* Qui donnera des parolles à ma bouche. »

Manuscrit de 238 ff.

90 *Z.* Surin. Deux cents lettres spirituelles avec table.

Manuscrit de 296 ff.

91 *Z.* Recueil de passages de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Manuscrit de 225 ff.

92 *D.* Système de religion purement naturelle, divisé en deux parties.

Manuscrit de 180 ff. de la main du célèbre abbé Seffers, comme le remarque M. Doubrowsky; l'ouvrage fut attribué au baron d'Holbach.

93 *Z.* Figures de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Manuscrit de 1,055 ff.

94 *Z.* Sermons. *In die Regum, etc.*

Manuscrit de 237 ff. — *Remarque.* La plupart de ces sermons ont été imprimés dans un recueil de sermons intitulé : *Panégyriques des saints et sermons de morale;* 2e édition augmentée et plus exacte (toujours sans nom d'auteur), à Cologne, 1695, 2 volumes.

95 *Z.* Divers écrits de quelques graves et pieuses personnes : 1° Abrégé de six prédications faictes aux dames religieuses bénédictines de Notre-Dame au faubourg de Sens, l'an 1660; 2° Abrégé des sermons de l'Advent preschés dans Saint-Étienne de Sens 1660, par le R. P. L(éger) S(oyer) R(eligieux) C(arme); 3° Considérations pour les dix jours des exercices; 4° Boucquet de myrrhe

Digitized by Google

cueilli dans le parterre de J. Crist; 5° Abrégé de la vertu d'humilité; 6° Exercice pour le matin; 7° Lettres spirituelles; 8° Les divers et justes sujets d'adoration, de louanges et d'actions de grâce pour chaque jour de la semaine.

Manuscrit de 373 ff.

96 *Z.* Berthomeuf. Réflexions sur quelques épîtres du carême.

Manuscrit de 42 ff.

97 *Z.* Zaluski (J. A.). Versions de différents morceaux des SS. Pères, 1722.

Manuscrit de 216 ff.

98 *D.* Réflexions sur les actes des apôtres, par M. Pon.....

Manuscrit de 49 ff. (de la Bastille).

99 *D.* Réflexions sur les vertus de la grâce, 1738.

Manuscrit de 38 ff. (de la Bastille).

100 *D.* Examen sur la religion en général.

Manuscrit de 106 ff. (de la Bastille).

101 *Z.* Saint Grégoire. Remarques sur les livres de morale de saint Grégoire le Grand.

Manuscrit de 235 ff.

102 *Z.* Zaluski (J. A.). Commentaire sur la Genèse et l'Exode.

Manuscrit de 409 ff.

103 *Z.* Recueil des pieuses réflexions faites dans ma solitude et des dispositions que Dieu m'a mises dans le cœur depuis vingt années que je suis retiré.

Manuscrit de 193 ff.

104 *Z.* Traité de l'Eucharistie, en 2 vol.

Double ms. de 56 ff.

105 *Z.* Le recueil de diverses pièces sur le mariage, par MM. de Launnois et autres, 1720.

Manuscrit de 488 ff.

Digitized by Google

106 *Z.* Hercule (R. P.), prestre de la doctrine chrétienne. Fragments catéchétiques sur le Saint-Sacrement.

Manuscrit de 95 ff.

107 *Z.* Saint Augustin. Sermon de saint Augustin sur le 66e psaume; 2° Exposition de saint Augustin sur le psaume 26.

Manuscrit de 26 ff.

108 *Z.* Zaluski (J. A.). *Concio habita ab J. A. Zaluski cum esset catechista S. Sulpicianus, de labore.*

Manuscrit de 16 ff.

109 *Z.* Zaluski (J. A.). Observations sur la Bible.

Manuscrit de 28 ff.

110 *Z.* Zaluski (J. A.) Paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 1725.

Manuscrit de 13 ff.

111 *Z.* Zaluski (J. A.). Panégyrique pour la fête de saint Bernard, par l'abbé Jos. Zaluski, ab. de Fontenay.

Manuscrit de 16 ff.

112 *Z.* Prières du matin et du soir.

Manuscrit de 49 ff.

113 *Z.* Règlement de la journée et deux prières.

Manuscrit de 19 ff.

114 *Z.* Abrégé de l'histoire sacrée, qui renferme d'excellentes leçons pour la jeunesse.

Manuscrit de 89 ff.

115 *Z.* Conduite pour une âme que Dieu appelle à l'oraison de simplicité afin de lui aider dans sa vie à être fidelle à Dieu.

Manuscrit de 105 ff.

116 *Z.* Arnaud. Discours sur l'Eucharistie, par M. Arnaud, docteur de Sorbonne.

Manuscrit de 37 ff.

Digitized by Google

117 *Z.* Massillon. Sermon sur les vices et les vertus des grands.

Manuscrit de 10 ff.

118 *Z.* Deux prières du soir pour les domestiques d'Issy aux jours qu'on ne leur parle pas.

Fragment de 6 ff.

119. Essay de l'abrégé de la vie des rois d'Israël et de Juda.

Manuscrit de 13 ff.

120 *Z.* Zaluski (J. A.) Information touchant les Juifs et leur Talmud, et leurs infanticides, décrite par J. Z(aluski) E(piscopus) K(ioviensis), à l'occasion d'un enfant trouvé mort dans les champs en son diocèse, et de l'objection des nouveaux néophites de Pologne faite aux talmudistes, le 14 novembre 1759; 2° *Elenchus scriptorum, qui data opera seu incidenter exierunt de religione Judaica, de ritibus et ceremoniis et modis circumcisionis Israelitarum; ordine alphabetico dispositus, excerptus ex catalogo bibliothecæ J. Andr. Zaluski.*

Manuscrit de 24 ff. dont la première pièce est une copie du manuscrit suivant, et la seconde est un autographe de l'auteur. (Voir aussi aux In-fol. n°s 18 et 24.)

121 *Z.* Zaluski (J. A.). Information touchant les Juifs et leur Talmud, et les infanticides, etc. 1759. (La même pièce que la précédente, mais autographe de Zaluski.)

Manuscrit de 17 ff.

122. La Religion du laïque.

Manuscrit de 16 ff.

123 *Z.* Torrotti (François). Histoire de la Nouvelle-Jérusalem, le mont Sacré de Varalle, du chanoine François Torrotti, consacrée à Sa Sainteté Innocent XI, 17 septembre 1686.

Manuscrit de 35 ff. Incomplet.

124 *Z.* Quesnel (*Paschalis, Jansenistarum Principalis*). Lettres à une dame de piété sur divers sujets (de 1710 à 1718); 2° Deux discours de M. de Bossuet sur la vie intérieure, sur l'acte d'abandon; 3° Méditations et extrait d'une lettre.

125 *Z.* Zaluski (J. A.). Méditations sur les psaumes de la pénitence de David.

Digitized by Google

126 *Z.* Le Triomphe de la grâce dans la convulsion de la mort de Marie-Angélique Carlier.

127. Zaluski (J. A.). Remarques sur plusieurs passages de la Bible, 1724.

128 *Z.* L'abbé Tousart. Psaume pour Mlle (Marguerite) Pancatetin, tiré des seules paroles de l'Écriture sainte.

129 *Z.* Zaluski (J. A.), Polonais, au séminaire de Saint-Sulpice, catéchiste à Saint-Sulpice. Catéchismes. Exhortations, 1722.

130 *Z.* Exhortation faite, le 18 juin 1748, aux dames du Saint-Sacrement, pendant l'octave de la Fête-de-Dieu.

131 *Z.* Extrait de la Collection des conciles par Labbe et Cossart.

Manuscrit de 580 ff. Incomplet au commencement et à la fin.

132 *Z.* Zaluski (J. A.). Dix entretiens pour les ordinands, avec un sommaire des entretiens.

Manuscrit de 85 ff.

133 *Z.* Lettres spirituelles : 1. « Le souverain bonheur; » 2. « Il me serait difficile de vous exprimer. »

2 manuscrits (en 2 vol.) de 290 ff. t. I; de 205 ff. t. II.

134 *Z.* Prières et instructions chrétiennes pour bien commencer la journée, pour entendre saintement la messe et pour approcher avec fruit des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et les heures canoniales et les vêpres du dimanche.

Manuscrit de 193 ff.

135 *Z.* Exercices spirituels ou instructions pour les novices augustins déchaussés; 2° Règle de S. Augustin, évêque et docteur de l'Église.

Manuscrit de 80 ff.

136 *Z.* Arnaud (Antoine Le Maistre), fils aîné de feue Mme Le Maistre, qui est morte religieuse; 2° Portrait d'une abbesse; 3° Ouvrage de la révérende mère Angélique de Saint-Jean.

Manuscrit de 205 ff.

Digitized by Google

137 *Z.* Patriarches du premier âge du monde et du second jusqu'à Abraham, dont les noms signifient et annoncent le Rédempteur.

138 *Z.* Massillon : Sermons de Massillon et d'autres prédicateurs, recueillis par J. A. Zaluski, sém. de Saint-Sulpice.

139. Conférences ou sermons sur les 17, 18, 19, 20 et 21e psaumes de David.

140 *Z.* Zaluski (J. A.). Discours du bonheur des véritables chrétiens et du pouvoir qu'ils ont de converser à toute heure avec Dieu, 1722.

141 *Z.* Zaluski (J. A.), séminariste de Saint-Sulpice. Remarques sur l'abbaye de Notre-Dame de la maison de Dieu de la Trappe; 2° Plusieurs autres remarques ascétiques, 1722.

142 *Z.* Octave ou dialogues familiers sur les disputes théologiques du temps, 1663.

143 *Z.* Lettre circulaire de Mme de Blémur (l'auteur des Vies des sœurs bénédictines réformées), aux RR. mères bénédictines, où elle décrit la vie de la feue mère Jacqueline de Borrelle de Blémur, dite de Saint-Benoît, 1696.

144. La Cabale, ou description du nouvel homme et de l'homme élémentaire, et comment il nous faut mourir et être ressuscité avec Jésus (écrite par un anonyme, en 1584).

Manuscrit de 40 ff. portant le signe de rareté.

145. Zaluski (J. A.). Sermon sur le jugement dernier, 1725.

Manuscrit de 20 ff.

146. Recueil de différents écrits : *a* Catalogue de Madame et Mesdames abbesse, doyennes et dames de l'insigne église collégiale et séculière Saint-Pierre de Remiremont, depuis le 3e janvier 1738 jusqu'au 16 juin 1742; *b* Panégyrique de saint Louis, 25 août 1766, à Varsovie, chez les sœurs de la Charité, par J. A. Zaluski; *c* Exhortation sur la semaine sainte; *d* Prône pour le troi-

Digitized by Google

sième dimanche d'après la Pentecôte; *e* Prône pour le quatrième dimanche d'après la Pentecôte; *f* Prône pour le onzième dimanche d'après la Pentecôte; *g* Oraison pour se conduire en chrétien; *h* Préparation pour se mettre en présence de Dieu; *i* Divers fragments.

Manuscrit de 35 ff.

147. Explication des maximes des saints sur la vie intérieure, par Messire François de Salignac de Fénelon, archevêque de Cambray, etc.

Manuscrit de 71 ff.

THÉOLOGIE.

In-8° (*vélin*).

1 *D.* Des Louanges Monseigneur saint Jehan l'Évangéliste. Un livre qu'a fait un maistre en divinité de l'ordre des frères Prescheurs.

Manuscrit de 115 ff. (XIVe siècle) avec miniatures au commencement de chaque chapitre. Majuscules à figures; arabesques.

2 *Z.* 1° Contemplations de saint Augustin pour attraire la personne à Dieu; 2° Méditations de saint Bernard; 3° Traité de saint Bernard, «De l'amour de Dieu,» mis en françois par Vasque de Lucène, Portugallois, avec lettre dédicatoire «à très-haulte, très-puissante et très-excellente princesse Mme Marguerite d'Angleterre.»

Manuscrit du XVe siècle, de 92 ff. avec initiales bleues et rouges; les rubriques rouges.

3 *S.* Le Chapelet des vertus, «auquel est traicté de l'effect de plusieurs vertus et des vices contraires à icelles.»

Manuscrit du XVIe siècle; 53 ff.

4 *Z.* Courtes prières durant la saincte messe.

Manuscrit de 16 ff. (XVIIe siècle).

5 *D.* Plusieurs dévotes oraisons (en français et en latin), louenges, péticions et requestes qui à toute personne ayant entendement sont nécessaires à dire à N. S. Jésu Crist.

Manuscrit de 5 ff. (XVIIe siècle).

Digitized by Google

THÉOLOGIE

In-8° (*papier*).

1 *Z.* Quesnel. Les épîtres ou leçons et les évangiles qui se lisent dans l'église à la messe tous les dimanches et fêtes, et pendant le carême, avec des réflexions morales.

Manuscrit de 634 ff.

2 *Z.* Catéchisme des jansénistes, par demandes et réponses.

Manuscrit de 71 ff.

3 *Z.* Sermons des dimanches et des jours de fête de l'année.

Manuscrit de 259 ff.

4 *Z.* Ferrand. Les nuits paludanes.

Manuscrit de 14 ff.

5 *Z.* Dénouement des disputes présentes, par la discussion des principaux fondements de la religion, en neuf dialogues, entre Nicodème et Nathanaël.

Manuscrit de 127 ff. Les feuillets 28-77 du 1er volume se trouvent, par méprise du relieur, dans le 2e volume.

6 *Z.* Lettres spirituelles.

Manuscrit de 40 ff.

7 *Z.* Madril (Alph. de). Méthode de servir Dieu, composée par le R. P. Alph. de Madril (en trois parties); 2° Abrégé de la méthode ou manière pour bien servir Dieu, d'Alph. de Madril; 3° La méthode de bien servir Dieu, premièrement escrite et composée par Alph. de Madril, et depuis réduite et brièvement colligée en forme d'oraison continue par le R. P. Dom. Saint-Michel, prieur de la Grande-Chartreuse; 4° Quelques exercices pour le soir.

Manuscrit de 276 ff.

8 *Z.* Causfelot (Benoist de), capucin. Brief et fort lucide abrégé de toute la vie spirituelle : savoir est, de la vie active, contemplative et superéminente, toutes réduites en un seul point, c'est à sa-

Digitized by Google

voir la volonté de Dieu, divisée en trois parties : extérieure, intérieure et essentielle.

Manuscrit de 133 ff.

9 *Z.* Les Mystères de Notre-Seigneur, divisés en sept stations : 2° Quelques remarques en brouillons; 3° Prière qu'il faudra mettre après les deux espèces de préparation au commencement de la messe.

Manuscrit de 122 ff.

10 *Z.* Méditations du saint Sacrement.

Manuscrit de 66 ff. Incomplet à la fin.

11 *Z.* Le Purgatoire de sainte Catherine de Sienne.

Manuscrit de 87 ff. avec le signe de rareté.

12 *Z.* Gevry (Antoine). Abrégé de l'histoire du couvent des frères prêcheurs de la ville de Bourges en Berry, par F. Ant. Gevry, religieux du même couvent, à Bourges, 1696.

Manuscrit de 130 ff.

13 *Z.* Gassot. La sainte vie et la sainte mort de Guillaume Ruffin, escolier congréganiste au collége royal de la Flèche, soigneusement recherchée par le R. P. Gassot, de la C. de Jésus. Paris, 1678.

Manuscrit de 37 ff. avec le portrait de Ruffin.

14 *Z.* Prières ou oraisons.

Manuscrit de 274 ff. avec lettres initiales bleues et rouges et rubriques rouges. Incomplet au commencement.

15. Prières (*liber precatorius*).

Manuscrit de 146 ff. avec lettres initiales et rubriques rouges.

16 *Z.* Le Psaulthier du glorieux nom de Jésus; 2° Psaulthier de la Vierge Marie.

Manuscrit de 224 ff. avec initiales rouges et rubriques rouges.

17 *Z.* La Vie de M. de Malapeire; 2° Pièce qui se rapporte à cette vie.

Manuscrit de 73 ff.

Digitized by Google

18 *Z.* Calendrier des fêtes particulières des saints desquels la mémoire est honorée le jour de leur mort, tant dedans que ès environs de la ville de Sens, avec les remarques où reposent leurs corps ou une considérable partie de leurs reliques, 1664; 2° Histoires et Vies des saints : Savinian, Potentian, sainte Colombe, Ursicin, Ambroise, Agrice, Héracle, Paul, Léon, Arthème, Loup, Amé, Vulfran, Ebbon, Honober, Honulphe, Aldric; 3° Catalogue des archevêques de Sens.

Manuscrit de 89 ff.

19 *Z.* De la Vie d'oraison qui répond à la destruction de l'être moral.

Manuscrit de 109 ff.

20 *Z.* Paris (*Diaconus Paris, Jansenista author*). L'Épître de saint Paul aux Romains expliquée.

Manuscrit de 62 ff.

21 *Z.* Livre d'oraisons contenant les méditations pour tous les jours du mois avec plusieurs dévotes oraisons, le catéchisme de Metz et de Verdun, les prières du matin et du soir, les oraisons du saint Sacrement, de la Vierge, en vers françois; imprimé pour la première fois, le 23 juillet 1714, à Paris, chez Jean Duprez.

Manuscrit de 149 ff.

22 *Z.* R. P. de Maussan, jésuite. Méthode d'aimer Dieu divinement et avec ordre; 2° Du divin sacrifice; 3° Seconde méthode ou manière d'assister chrétiennement et divinement au divin et adorable et très-saint mystère du sacrifice de Jésus-Christ sur l'autel, avec abrégé de cette méthode; 4° L'âme pénitente; 5° Explication de l'image ou figure du Très-Saint-Sacrement; 6° Avis et instructions pour le mariage, par le R. P. de Maussan, jésuite; 7° De la fréquente communion, dans l'état embarrassant du mariage; 8° Miroir de l'âme chrétienne (composé par le R. P. Dubois, de l'ordre de Saint-Augustin, de la province de Bourges, autrement de Saint-Guillaume, prieur du couvent de Poitiers, pour Mlle de Rivau, qui était une très-vertueuse personne; voir la remarque, p. 288, etc.).

Manuscrit de 201 ff.

23 *Z.* Considérations (XV) faites pour le pénitent par son con-

Digitized by Google

fesseur; 2° Abrégé des peines intérieures de l'âme qui cherche à plaire à son Dieu; 3° Exercice spirituel pour les âmes qui sont dans les peines; 4° De l'opération de Dieu.

Manuscrit de 110 ff.

24 Z. Bellicaniz. De l'opération de l'amour, par le R. P. Bellicaniz.

Manuscrit de 133 ff.

25 Z. Zaluski (J. A.). Controverses catholiques ou preuves que l'Église est infaillible et que l'Église romaine est la vraye Église.

Manuscrit de 358 ff.

26 Z. Considérations théologiques contre l'infaillibilité attribuée aux papes en ce qui concerne la foy (contre Bellarmin et autres).

Manuscrit de 17 ff.

27 Z. Zaluski (J. A.). Discours sur ces paroles : «La vanité des sciences sans la religion,» conformément à celle de l'Écriture.

Manuscrit de 8 ff.

28 Z. Recueil de lettres spirituelles pour tous les mystères de la vie de J. C. (avec table); 2° Pour les fêtes de la Vierge (avec table); 3° Pratiques ou instructions sur les Évangiles de tous les dimanches de l'année (avec table).

Manuscrit de 308 ff.

29 Z. Remarques sur le Pentateuque de Moïse (Bible).

Manuscrit de 74 ff. très-gâté par l'humidité.

30. Règles pour une femme chrétienne; 2° Pratiques de quelques vertus.

Manuscrit de 62 ff.

31 Z. Règlements propres à toutes personnes désireuses d'embrasser la vertu et pratiquer la charité (1705).

Manuscrit de 207 ff.

32 Z. Sermon pour le jeudi saint, à la cérémonie de la Cène, à Versailles.

Manuscrit de 36 ff.

Digitized by Google

33 *Z.* L'Office de la Conception de la Vierge pour le samedi à matines; 2° L'office du nom et couronnement de la Vierge; 3° Litanies de la sainte Vierge et du nom de Jésus-Christ.

Manuscrit de 33 ff.

34 *Z.* Aubin. Conduite spirituelle pour toute l'année; 2° Recueil de louanges et prières à Dieu tirées des psaumes de David; 3° Méditation devant la croix de notre Sauveur J. Christ.

Manuscrit de 57 ff.

35 *Z.* Abrégé de la doctrine de la grâce selon saint Augustin.

Manuscrit de 84 ff.

36 *Z.* Paule le Mercier. Prières pour la confession et communion. *Laus Deo.* 1697.

Manuscrit de 32 ff.

37 *Z.* Zaluski (J. A.). Considérations brièves, mais salutaires, sur l'épouvantable tremblement de terre arrivé dernièrement, non-seulement au royaume de Portugal, mais presque par toute l'Europe et autres parties du monde, avec perte innombrable, tant d'hommes que des biens temporels, faites par J. A. Z. 1756.

Manuscrit de 16 ff.

38 *Z.* De Gabriel (Dominique J.). Les saintes pensées et affections d'une âme touchée de l'amour de son Dieu et qui désire arriver à la perfection, par le F. Dominique de Saint-Gabriel, carme déchaussé; dédiées à la Reyne régente. 6e édition, 1679, avec privilége et approbation.

Manuscrit de 170 ff.

39 *Z.* Matières ou sujets de sermons. (Lat. *Materiæ pro concionibus*...)

Manuscrit de 66 ff.

40 *Z.* Coursier. 1° Abrégé des exercices de la vie spirituelle, divisé en deux tomes, composé par un prêtre de la communauté de Saint-Paul, à Paris, l'an 1691; 2° Remarques sur un manuscrit qui a pour titre : *Abrégé des exercices de la vie spirituelle.*

Manuscrit de 594 ff.

Digitized by Google

41 *Z.* Les Psaumes graduels. 1697.

Manuscrit de 126 ff.

42 *Z.* Doctrine. 3e partie de la doctrine chrétienne (ou catéchisme par demandes et réponses).

Manuscrit de 264 ff.

43 *Z.* Exercices de l'oraison mentale; 2° Règlement de la vie pour une personne qui tend à la perfection pour faire uniquement son salut; 3° Cinq lettres spirituelles.

Manuscrit de 246 ff.

44 *Z.* Dom Louis Le Nain. Diverses pièces fournies presque toutes par dom Louis Le Nain, religieux de la Trappe, dont les unes sont écrites et signées de sa main; quelques-unes ont été remises à M. Bazin, dans le voyage qu'il fit à la Trappe, en 1704.

Manuscrit de 190 ff.

45 *Z.* Zaluski (J. A.). Discours sur la sagesse de Dieu dans la distribution des richesses, conformément à ces paroles de la Sainte Écriture : *Dives et pauper obviaverunt sibi*... (Ecclesiast.).

Manuscrit de 26 ff. incomplet à la fin.

46 *Z.* Oraisons et prières.

Manuscrit de 40 ff.

47 *Z.* Prières.

Manuscrit de 37 ff.

48 *Z.* L'Ordinaire de la sainte messe, 1727. Dubois, rue de la Ferronnerie, à la Croix d'or.

Manuscrit de 52 ff.

49 *Z.* Prières (du matin).

Manuscrit de 57 ff. avec initiales et quelques mots en rouge.

50 *Z.* Oraison mentale.

Manuscrit de 49 ff. Incomplet à la fin.

51 *Z.* Cinq Exercices spirituels de dix jours, 1741.

Manuscrit de 287 ff.

Digitized by Google

52 *Z.* Cent trente et un examens des ecclésiastiques, de L. Tronson.

Manuscrit de 232 ff.

53 *Z.* Explications des textes bibliques de tous les jours de l'année, du 16 juin l'an 1703 jusqu'au 11 février 1705; 2° Image de la vertu de la mère Caterine-Agnès de Saint-Paul, abbesse de Port-Royal.

Manuscrit de 190 ff.

54 *Z.* Examen de conscience pour les hommes, les garçons, les femmes et les filles sur les sacrements, les commandements de Dieu et les principaux devoirs des chrétiens, pour une retraite de sept jours; avec les prières du matin et du jour, la manière de réciter le chapelet, et quelques extraits tirés de saint Augustin, de saint Jean Chrysostome, de sainte Thérèse et d'autres bons auteurs, pour l'instruction des personnes qui s'en voudront servir. Ce 5 juillet 1707.

Manuscrit de 128 ff.

55 *Z.* Morin (P.), prestre de la communauté de Saint-Paul, à Paris. Dictionnaire intérieur et mystique sur toutes les matières spirituelles qui regardent la direction. Fait à Paris, l'an 1703.

Manuscrit de 413 ff.

56 *Z.* 186 Méditations chrétiennes pour l'Évangile de saint Matthieu.

2 volumes, ensemble 818 ff.

57 *Z.* Journée d'une âme religieuse.

Manuscrit de 137 ff.

58 *Z.* Divers traités ascétiques.

Manuscrit de 290 pages.

59 *Z.* Zaluski (J. A.). Pieuses pensées sur la retraite de dix jours. (Paris, 1728.)

Manuscrit de 22 ff.

60 *D.* 1° Méditations spirituelles; 2° Traité d'une messe que le

Digitized by Google

souverain Pontife dit à sainte Gertrude son épouse, lorsqu'elle vivait dans son corps mortel; 3° Explication du saint canon de la messe; 4° Méditations pour les exercices spirituels, par le R. P. dom Séverin; 5° Exercice de tous les mois pour se disposer à bien mourir.

Manuscrit de 195 ff.

61 *Z.* Examen de conscience; 2° Exercice pour se préparer à la mort; 3° Prière pour demander à Dieu une bonne mort; 4° Protestations d'une âme chrétienne pour se préparer à la mort; 5° Examen de conscience pour les personnes spirituelles; 6° Neuf demeures ou degrés du chemin de la perfection; 7° Lettres de M. G. B. T. S. à une personne de piété.

Manuscrit de 245 ff.

62 *Z.* Pazzi (Marie-Madeleine). Dévotion de cinq vendredis à l'honneur de sainte Marie-Madeleine de Pazzi, religieuse carmélite de l'ancienne observance; ou mémoire des cinq faveurs signalées qu'elle a reçues de Dieu, traduite de l'italien en français. Paris, chez Sébast. Cramoisy, avec privilége du roy.

Manuscrit de 71 ff.

63 *Z.* Erreurs des pélasgiens et des semi-pélasgiens sur les matières de la grâce; 2° Sentiments véritables et orthodoxes de toute l'Église.

Manuscrit de 75 ff.

64 *Z.* Kempis (Thomas A-). Sentiments de piété sur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tirés d'A-Kempis.

Manuscrit de 30 ff.

65 *Z.* Réflexions sur la présence réelle du corps et du sang de J. C. dans l'Eucharistie.

Manuscrit de 29 ff.

66 *Z.* Règles d'une société religieuse. (*Regulæ cujusdam Societatis religiosæ.*)

Manuscrit de 40 ff.

67 *Z.* Les paroles sacrées et instructions de la bienheureuse

Digitized by Google

Vierge Marie, mère de Dieu, pour être heureux pendant la vie et après la mort, révélées à St Luc, l'évangéliste, évêque de Thébaïde.

Manuscrit de 79 ff.

68 *Z.* Vingt-huit degrés de la perfection spirituelle.

Manuscrit de 131 ff.

69. Réponse nécessaire aux griefs et plaintes publiques de quelques RR. PP. Bénédictins de la congrégation de St-Vannes de Verdun contre les RR. PP. Jésuites, par un Père de la même compagnie, à Saint-Michel.

Manuscrit de 79 ff.

70 *Z.* Abrégé de la réfutation des Calvinistes en leurs principaux points de créance (*Joannis Delpeche de Hauteville, Tolosanæ diocesis*); 2° Ordre des siècles auxquels les Pères de l'Église ont écrit.

Manuscrit de 118 ff. Incomplet au commencement.

71 *Z.* Prières pour le Chrétien, ou les Entretiens de l'âme fidèle avec son Dieu, tirées des psaumes de David, pour implorer la miséricorde de Dieu et la rémission de ses péchés; avec plusieurs autres pièces.

Manuscrit de 88 ff.

72. Psaumes de David (Psautier) avec table des psaumes.

Manuscrit de 231 ff.

73 *Z.* R. P. Maurice de St Mathieu. Le pain des élus (Jésus-Christ) au très-saint Sacrement de l'autel, tiré des Écritures saintes et des Pères de l'Église, pour servir d'entretiens aux prédicateurs pendant l'Octave du très-saint Sacrement, et à tous les élus et prédestinés pendant le cours de leur exil, par le R. P. Maurice de St Mathieu, relig. carme déchaussé.

Manuscrit de 129 ff. Incomplet à la fin.

74 *Z.* Traduction libre (ou explication en forme de paraphrase courte) des psaumes, avec des arguments qui en donnent l'idée, et des réflexions qui apprennent l'usage que l'on en doit faire.

Manuscrit de 103 ff.

Digitized by Google

75 *Z.* Martyrologe, contenant le nom des saints, selon l'ordre alphabétique, avec l'indication du siècle, par J. A. Zaluski.

Manuscrit de 75 ff.

76 *Z.* La vie de la Foy, ou pensées chrétiennes dont on peut s'occuper pour pratiquer avec foi les principaux exercices de la religion.

Manuscrit de 77 ff.

77 *Z.* Conduite chrétienne, ou règles qu'une âme chrétienne doit observer pour faire son salut.

Manuscrit de 203 ff.

78 *Z.* Prières (*liber precatorius*).

Manuscrit de 119 ff.

79 *Z.* Prières ou oraisons.

Manuscrit de 33 ff.

80 *Z.* Recueil de lettres spirituelles.

Manuscrit de 270 ff.

81 *Z.* Formules de prières.

Manuscrit de 184 ff.

82 *Z.* Lettres spirituelles.

Manuscrit de 240 ff.

83 *Z.* Histoire sacrée, par Guet (depuis la création du monde).

Manuscrit de 79 ff.

84 *Z.* Suidas. De la chute de l'homme; 2° Fragments de Suidas concernant la sainte Trinité.

Manuscrit de 60 ff.

85 *Z.* L'Ordinaire de la sainte messe.

Manuscrit de 15 ff.

86 *Z.* Règlement de la fraternité de MM. de Port-Royal des Champs.

87 *Z.* Adrien (Pierre), clerc de Rouen. L'esprit de la messe

Digitized by Google

avec lequel on doit assister au sacrifice redoutable de nos autels, pour chaque jour du mois, où l'on trouvera les intentions avec lesquelles l'Église veut que nous y assistions; le tout disposé et interprété à l'usage des fidèles de l'un et de l'autre sexe.

Manuscrit de 310 ff.

88 *Z.* Exercices spirituels de la pratique et méthode de la glorieuse vierge Ste Gertrude, abbesse et religieuse de l'ordre de St Benoist; 2° Méditations pour bien vivre en religion; 3° Grande oblation de soi-même à Jésus; 4° Exercice du St Amour de Dieu; 5° Oraisons jaculatoires pour la vie purgative; 6° Exercices spirituels; 7° Instructions pour une religieuse; 8° Examen du vrai ou du faux amour; 9° Instructions spirituelles du B. Loys de Gonzague; 10° Deux règles de St Bernard pour acquérir la perfection chrétienne et religieuse.

89 *Z.* Remèdes à deux maux intérieurs qui arrivent aux âmes désireuses de leur perfection.

Manuscrit de 32 ff.

90. Zaluski (J. A.). Réflexions sur quelques paroles de Jésus-Christ, particulièrement sur les sept dernières qu'il a prononcées sur la croix, pour servir d'un saint entretien à l'âme chrétienne pendant la messe.

Manuscrit de 38 ff.

91 *Z.* François de Sales. Articles de paix, extraits des escrits de St François de Sales :

1° Les articles qui concernent le bannissement du trouble de la guerre; 2° Trois objets sur lesquels l'homme devroit continuellement méditer et qui lui devroient servir de sujet à ses travaux, son salut, sa vie, sa réputation; 3° Avis salutaires à une personne de qualité; 4° Du circuit de la terre et de la mer; 5° De l'assomption de la sainte Vierge.

Manuscrit de 122 ff.

92 *Z.* Croisset. Les offices de Ste Hedwige, de St Raphaël et de St Gabriel, archanges.

Manuscrit de 58 ff.

Digitized by Google

93 *Z.* Pratiques de quelques vertus chrétiennes.

Manuscrit de 136 ff.

94 *Z.* Zaluski (J. A.). Divers écrits ascétiques :

1° Exclamations de sainte Thérèse après la sainte communion; 2° Lettre sur le mystère de la sainte Trinité; 3° Lettre de communication d'une sainte carmélite à son directeur; 4° Avis salutaire pour la conduite d'une personne, etc.

Manuscrit de 206 ff.

95 *Z.* Méditations utiles et nécessaires au chrétien dans la retraite, et en même temps le véritable guide au salut.

Manuscrit de 159 ff.

96 *Z.* Zaluski (J. A.). Sentiments de piété, 1743.

Manuscrit de 19 ff.

97 *Z.* Grand bijou du grand trésor de grâces, notre petit Jésus, qui dans le louable cloître de Notre-Dame de Laurette, à Salsbourg, est détenu et vénéré, avec un appendice des nouveaux miracles.

Manuscrit de 77 ff.

98 *Z.* Zaluski (J. A.). Élévation du cœur vers Dieu, sur les paroles qui composent l'ordinaire de la messe.

Manuscrit de 130 ff.

99 *Z.* Girard. Extrait de l'éclaircissement du fait et du sens de Jansénius.

Manuscrit de 63 ff.

100. Zaluski (J. A.). Considérations sur plusieurs paroles du grand apôtre St Paul; 2° Préparation de bien et dévotement, attentivement et minutieusement réciter l'office divin.

Manuscrit de 169 ff.

101 *Z.* Lettres spirituelles sur ces trois mots qui furent dits à St Arsène : « *Fuge, tace et quiesce.* »

Manuscrit de 323 ff.

102 *Z.* Avis pour celui qui fera les entretiens de Théologie morale.

Manuscrit de 47 ff.

Digitized by Google

103 *Z.* Zaluski (J. A.). Traité des peines de l'enfer (fait pendant la retraite, au séminaire de St Sulpice), 1721.

Manuscrit de 153 ff.

104 *Z.* Catéchisme : Avis touchant la manière de faire le catéchisme des missionnaires, en 45 instructions.

Manuscrit de 98 ff.

105 *Z.* Exercices spirituels ou opuscules ascétiques.

Manuscrit de 91 ff.

106 *Z.* Prières du matin et du soir pour la confession et communion.

Manuscrit de 45 ff.

107 *Z.* Explication courte et facile en application de la version latine de 71 Psaumes, conformément à l'interprétation française, pour en faciliter l'intelligence au lecteur.

Manuscrit de 134 ff.

108 *Z.* Louables coutumes du novitiat des Carmes déchaussés; 2° Documents pour pratiquer nos actes de communauté au grand profit des auteurs; 3° Traité des passions humaines (1645); 4° Les bons propos que j'ai faits dans les exercices spirituels.

Manuscrit de 287 ff.

109 *Z.* Prières, et surtout celles qui concernent la communion.

Manuscrit de 40 ff.

110 *Z.* Les trois mystères de la mort, de la résurrection et de l'ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ, représentés dans la Ste Messe; 2° L'ordinaire de la Ste Messe; 3° Actes de piété; 4° Prières.

Manuscrit de 145 ff.

111 *Z.* Camus. Extraits des sermons festivaux, de Jean Pierre Camus, évêque de Bellay; 2° Extraits du livre des Nouvelles de l'autre monde; 3° *Subjecta sermonum pro sanctorum festis, sumpta e notatione nominis singulorum.*

Manuscrit de 115 ff.

Digitized by Google

112 *Z.* Delpeche. 1° Annotations théologiques ou quelques extraits; 2° Objections contre la religion réformée.

Manuscrit de 158 ff.

113 *Z.* Traités ou exhortations sur différents sujets de piété et de théologie.

Manuscrit de 217 ff.

114 *Z.* Exercice avant la communion.

Manuscrit de 38 ff.

115 *Z.* Prières pour le soir à l'usage de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle et d'autres.

Manuscrit de 28 ff.

116 *Z.* Livre des prières jansénistes.

Manuscrit de 6 ff.

117 *Z.* Exercice spirituel durant la sainte messe.

Manuscrit de 102 ff.

118 *Z.* Exercice de la messe, composé par Mr Du Plessy, évêque de Nantes.

Manuscrit de 95 ff.

119 *Z.* Méthode pour assister à la mort.

Manuscrit de 38 ff.

120 *Z.* Tiberge. Lettres spirituelles; 2° Quelques réflexions spirituelles sur la droiture; 3° Quelques méditations sur la miséricorde de Dieu.

Manuscrit de 131 ff.

121 *Z.* Exercices du chrétien.

Manuscrit de 40 ff.

122 *Z.* Exercice de piété pratique pour la confession, et la préparation à la Ste Communion.

Manuscrit de 156 ff.

123 *Z.* Bondon. Traité de la présence de Dieu.

Manuscrit de 88 ff.

Digitized by Google

124 *Z.* Prières choisies de divers auteurs à dire avant et après la confession, et avant et après la communion.

Manuscrit de 72 ff.

125 *Z.* Farcy (Gilles). Paraphrase sur l'hymne *Audi benigne conditor*, que l'on chante pendant le Carême, par Gilles Farcy, prêtre.

Manuscrit de 18 ff.

126 *Z.* Duvergier de Hauranne, abbé de St-Cyran. Traité sur l'humilité.

Manuscrit de 13 ff.

127 *Z.* Prières ou oraisons à la Ste Ve Marie, mère de Dieu. Prose de St Casimir à l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie.

Manuscrit de 22 ff. Incomplet à la fin.

128 *Z.* Prières pour la sainte Messe et pour tous les jours de la semaine. Litanies du nom de Jésus.

Manuscrit de 50 ff.

129 *Z.* Prière d'un chrétien dans le cours de la journée.

Manuscrit de 187 ff.

130 *Z.* Méditations spirituelles et prières.

Manuscrit de 69 ff. Incomplet au commencement.

131 *Z.* Méditations spirituelles et prières.

Manuscrit de 44 ff. (Rubriques rouges.)

132 *Z.* Perfection des actions ordinaires accommodée à notre usage.

Manuscrit de 56 ff.

133. Zaluski (J. A.). Abrégé de la doctrine de l'église catholique en 40 actions.

Manuscrit de 74 ff. Incomplet à la fin.

134 *Z.* La Vie de St Bruno, fondateur des chartreux; 2° St Bernard, « les trois degrés de perfection »; 3° Oraison à Notre-Seigneur; 4° Épître pour le jour de St Bruno.

Manuscrit de 15 ff.

Digitized by Google

135 *Z.* Exercices spirituels d'une religieuse.

Manuscrit de 153 ff. Incomplet.

136 *Z.* Scupoli : Combat spirituel ; 2° De l'humilité ; 3° De la mortification.

Manuscrit de 325 ff.

137 *Z.* Prières différentes et méditations spirituelles.

Manuscrit de 180 ff. Incomplet au commencement.

138 *Z.* Au nom de Jésus, conduite à la confession et communion.

Manuscrit de 132 ff. (Ce livre appartenait à la veuve de Bessin, comme le prouve une note autographe sur la page 1).

139 *Z.* Plainte et complaisance de l'amour divin (*sic*).

Manuscrit de 67 ff. Sont écrits d'un seul côté.

140 *Z.* Extraits de quelques S. S. Pères : St Grégoire de Nazianze, etc.

Manuscrit de 47 ff.

141 *Z.* Énseignement de St Louis, roi de France, à son fils Philippe. A Rome, 1620. Appresso Barth. Zannetti.

Manuscrit de 22 ff. dont le titre, toutes les rubriques et quelques mots sont écrits en couleur rouge.

142 *Z.* Entretiens avec Jésus. « Les travaux attachés à la condition du valet. »

Manuscrit de 55 ff. Incomplet, sans commencement et sans fin.

143 *Z.* Conduite pour la communion.

Manuscrit de 54 ff.

144 *Z.* Méditations : 1° Depuis le 1er dimanche de l'Advent jusques au 1er dimanche après l'Epiphanie ; 2° Depuis le 1er dimanche après l'Épiphanie jusqu'à la Septuagésime, etc.

Manuscrit de 376 pages. Titres et rubriques en rouge, bien relié.

145 *Z.* De l'Oraison mentale : *Vigilate et orate.*

Manuscrit de 150 ff.

Digitized by Google

146 *Z.* Prières d'un moine français; 2° L'horloge de la passion; 3° Exercice spirituel de la semaine.

Manuscrit de 59 ff. Incomplet au commencement.

147 *Z.* De Salutio (Barthel. Campi). Testament à son Dieu, par le R. P. frère Barthélemy Campi de Salutio, traduit de l'italien en français, écrit par moy Humbert Fabert, vitrier (*sic*), à Metz 1646; 2° Pratiques ou Exercices spirituels.

Manuscrit de 90 ff.

148 *Z.* Jaume. Instruction sur la religion catholique, apostolique et romaine, qui est la seule vraye, toutes les autres étant fausses, ce qui est clairement montré dans ce petit traité, à la maison de la Salpétrière, 1729.

Manuscrit de 74 ff.

149 *Z.* Extrait de la théologie morale de Monsgr d'Alet (Nicolas Pavillon, évêque d'Alet), 1666.

Manuscrit de 99 ff.

150 *Z.* L'abbé Paris (François), janséniste. Commentaire sur le livre de l'Exode et celui du Lévitique.

Manuscrit de 67 ff.

151 *Z.* Exercices, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. S'ensuivent les Exercices spirituels.

Manuscrit de 57 ff.

152 *Z.* Rancé, abbé de la Trappe. Différents sujets de dévotion.

Manuscrit de 100 ff.

153 *Z.* Pratiques ou instructions sur les évangiles de tous les dimanches de l'année, avec la table des matières, par J. A. Zaluski.

Manuscrit de 155 ff.

154 *Z.* Prières. Oraison universelle.

Manuscrit de 22 ff.

155 *Z.* Zaluski. Prières chrétiennes au séminaire de St Sulpice, à Paris, 1722.

Manuscrit de 252 ff.

Digitized by Google

156 *Z.* Avila. Lettre spirituelle à une demoiselle.

Manuscrit de 111 ff.

157 *Z.* Sermons, pour les dimanches et quelques fêtes.

Manuscrit de 253 ff.

158 *Z.* Oraisons très-dévotes et très-pieuses, que ceux qui font la dévotion des 15 mardis pourront réciter avant et après la communion qu'ils feront à l'honneur de chaque mystère.

Manuscrit de 148 ff. avec la note à la fin : « Veu l'approbation, permis d'imprimer. Faict ce 5 avril 1684. La Reynie. »

159 *Z.* Les devoirs d'une sœur hospitalière, par un Docteur qui connaît à fond la vie spirituelle. A Paris, chez l'autheur, en Sorbonne, de l'année 1705.

Manuscrit de 162 ff.

160 *Z.* Recueil de différentes matières ascétiques par Sigisbert, capucin. 1679.

Manuscrit de 219 ff.

161 *Z.* Aspirations pour les malades et les agonisants, tirées des Psaumes de David.

Manuscrit de 83 ff.

162 *Z.* Hésyche. Traité de la pureté du cœur, « traduit du grecque d'Hésyche, prestre et religieux de St Bazile. »

Manuscrit de 153 ff.

163 *Z.* Thorentier. De l'Oraison; 2° Pratiques du R. P. T. P. C. 3° Méditations pour le R. P. Thorentier.

Manuscrit de 117 ff.

164 *Z.* Discours et autres traités sur différents sujets de piété.

Manuscrit de 160 ff.

165 *Z.* Méditations chrétiennes. (Vienne, chez Jean Thom. Trattuer, 1764.)

Manuscrit de 227 ff.

166 *Z.* Adrien (Pierre). Remèdes contre les tentations qui pour-

Digitized by Google

raient se présenter et nous conduire insensiblement au péché; 2° L'Ordinaire de la Ste Messe.

Manuscrit de 67 ff.

167 *Z.* Delpêche. Controverses (*Studio et labore Joannis* Delpêche de Hauteville, *Tolosanæ diocesis*, *Parisiis ab an.* 1641 *commorantis ad hunc an.* 1680, f. 2). Commence, f. 3, *Oratio*, *creator ineffabilis;* f. 5, Recherche de la véritable église de J.-C.

Tome second (avec la table des matières sur le feuillet du frontispice; et avec «l'ordre des siècles auxquels les Pères de l'Église ont écrit» à la fin). Commence : «Je croy une sainte, catholique et apostolique Église.»

Manuscrit de 178 ff. (Ier volume), + 263 (IIe), + 200 (IIIe). L'ancienne indication des pages démontre (voyez aux ff. 7, 87, 183) que plusieurs feuillets manquent; et quelques-uns sont entremêlés ou dérangés. Remarque au f° 1 : «J'ai fait imprimer dans mon livre intitulé *Discours publics*, *etc.*, ce qui se trouve ici de rayé ou deschiré.»

C'est le ms. autographe de l'auteur. Il y a un autre vol. III avec la même remarque : «J'ay rayé ou déchiré de ce vol. ce que j'ai fait imprimer dans mon livre intitulé *Discours publics.*» — Ms. de 200 ff. Voyez le n° 112.

168 *Z.* Traité de la sainte Pénitence méritez (*sic*) dê Jésus-Christ dans sa mort et passion et appliquez à nos âmes par les sacrements de son église et en l'opération de son Saint-Esprit.

Manuscrit de 107 ff. 213 pp.

169 *Z.* Pensées morales et chrétiennes tirées des écrits des SS. Pères : «Les personnes qui s'appliquent;» finit : «leurs sentimens.»

Manuscrit de 363 ff. Incomplet à la fin.

170 *Z.* Zaluski (J. A.). Abrégé du catéchisme sur l'église, 1723.

Manuscrit de 23 ff.

171 *Z.* Testament spirituel (ou direction) pour les ancien chartreux.

Manuscrit de 46 ff.

172 *Z.* Catéchisme ou briève instruction du chrestien (pour l'usage de Louis XIV, roi de France), 1645.

Manuscrit de 24 ff.

Digitized by Google

173 *Z.* Zaluski (J. A.). Méditations sur les quatre dernières fins de l'homme : sur la mort, le jugement, le paradis et l'enfer, 1721.

Manuscrit de 61 ff.

174 *Z.* Manière d'entendre la sainte messe les jours de communion (ou exercice de la messe).

Manuscrit de 40 ff. Avec les rubriques rouges.

175 *Z.* Livre ascétique : « s'ensuit la manière de se lever le matin. »

Manuscrit de 115 ff. Dont les 6 derniers sont de plus petit format.

176 *Z.* Petit catéchisme (f. 8); 2° Catéchisme ou (39) instructions catholiques (f. 28).

Manuscrit de 99 ff. dont les 7 premiers contiennent quelques annotations et des vers latins : *Carmina a Jacopone condita franciscano*, et *Epitaphium Adæ a Ste Victore.*

177 *Z.* Farcy (Gilles). Les élévations saintes de l'âme dévote, par M. Gilles Farcy, prestre.

Manuscrit de 68 (+ 1) ff.

178 *Z.* Méditations spirituelles : « Méditation de l'élection. »

Manuscrit de 75 ff.

179 *Z.* Recueil de prières et oraisons utiles à toutes sortes de rencontres et d'occasions avec la table des matières (sous la fin).

Manuscrit de 35 ff. 70 pp.

180 *Z.* Méthode pour les exercices journaliers des novices de la congrégation Notre-Dame, du monastère de Paris.

Manuscrit de 192 ff.

181 *Z.* Exhortations pour les dimanches de l'année, par le P. Déodate (Théodote), capucin. Tables des exhortations ici contenues.

Manuscrit de 168 ff.

182 *Z.* Prières et oraisons tirées de différents livres de piété, avec une infinité d'autres choisies et très-édifiantes, tant pour régler ses mœurs que pour toutes sortes de besoins, 1723.

Manuscrit de 133 ff.

Digitized by Google

183 *Z.* Neytier. Extraits de livres ascétiques et spirituels, dont les textes sont en la plus grande partie françois et en partie latin. Commence : «Les hommes sont naturellement superbes.»

Manuscrit de 168 ff.

184 *Z.* Lettre d'un anonyme sur la vie sainte d'un homme retiré du monde. «Ma révérende sœur en Notre-Seigneur.» 1660. Voir à la fin.

Manuscrit de 30 ff. 59 pp.

185 *Z.* Discours sur l'Immaculée Conception de la sainte Vierge Marie. *Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ.*

Manuscrit de 11 ff.

186 *Z.* Braillet, prêtre à Saint-Paul. Retraite de dix jours sur différents sujets tirés de l'évangile, divisée en trois parties : 1° Préparation à la retraite, prière à la sainte Trinité, règlement de la journée et pratiques; 2° Contenant les sentences et les méditations de la retraite, p. 77; 3° Examen très-utile sur tous les devoirs du chrétien et de la religion, p. 395. 1729. — Avec la table des matières.

Manuscrit de 197 f. 394 p. + 90 ff. 180 pp. = 287 ff. 574 pp. et 4 ff. de la table.

187 *Z.* Prières du matin et du soir avec les offices, litanies pour tous les jours de la semaine, et prières pour la confession et communion.

Manuscrit de 80 ff. Incomplet à la fin.

188 *Z.* Paraphrase en forme de prière sur le *Venite exultemus*, rédigée selon l'ordre du bréviaire romain, f. 2; 2° Paraphrase en forme de prières sur les sept psaumes pénitentiaux, f. 48; 3° Compositions de quelques médicaments, f. 119 v., J. A. Zaluski.

Manuscrit de 142 ff. F° 1 : Passe-port de la sainte Vierge.

189 *Z.* Prières et instructions chrétiennes pour bien commencer et bien finir la journée, pour entendre saintement la messe haute et basse, et pour approcher avec fruit des sacrements de pénitence et d'eucharistie; et les heures canoniales et les vêpres du dimanche.

Manuscrit de 193 ff.

Digitized by Google

189 *bis Z.* Adoration de Jésus mourant, qui se fait tous les jours à trois heures. (Prières.)

Manuscrit de 29 ff.

190 *Z.* Chenurt. Instruction briève touchant la confession, par M. Chenurt.

Manuscrit de 21 ff.

191 *Z.* Messe du jour de saint André; 2° Messe pour le jour de saint François de Sales, f. 73.

Manuscrit de 88 ff.

192 *Z.* Zaluski (J. A.). Avis spirituels : «Vous renoncerez à toutes les vanités.»

Manuscrit de 8 ff.

193 *Z.* Lettres spirituelles pour l'état de perte en Dieu (f. 10), 1692-1694 (f. 80) : «Vous-même demendez-vous qu'est-ce que c'est d'être perdue.» Attribué à Henri Marie Boudon; 2° Maximes de Mons. de Bernier pour la vie militaire (f. 30).

Manuscrit de 39 ff. Avec la remarque de J. A. Zaluski sur le nom de l'auteur de ces lettres, f. 1. «*Forte Henrici Mariæ Boudon, id quod colligo ex symbolo* : Dieu seul.»

194 *Z.* De la fréquente confession (et communion).

Manuscrit de 64 ff.

195 *Z.* Livre de prières : 1° Formulaire du bon propos (f. 1); 2° Exercice de la conscience chrétienne par forme de chapelet (f. 8); 3° Méditations (f. 70).

Manuscrit de 94 ff.

196 *Z.* Bréviaire pour l'office du corps de J.-C. Commence par table de matières : «Matines, etc.;» 2° Extrait de l'Imitation de J.-C., liv. I, chap. III (pas achevé), f. 118.

Manuscrit de 119 ff.

197 *Z.* De la Vallière. Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par une dame pénitente (duchesse de la Vallière); seconde édition. A Paris, 1680. Avec table des Réflexions (f. III v°).

Manuscrit de 113 ff.

Digitized by Google

198 *Z.* Traités : 1° Des sept péchés mortels et de leurs remèdes; 2° Des vertus opposées à ces péchés, f. 64 v°; 3° Partie troisième de la communion, par J. A. Zaluski.

Manuscrit de 111 ff.

199 *Z.* Livre ascétique : 1° Trois articles de trois entretiens et trois unions spirituelles; 2° article 4 et 5 de certaines maximes aidantes à cette adresse de l'âme à Dieu dans son cœur (f. 71; pas achevé). Commence : « Article premier du premier entretien. »

Manuscrit de 76 ff.

200 *Z.* Livre de prières pour les dimanches, choisies (f. 1) : « O Dieu, venez à mon aide; » 2° Textes (f. 116).

Manuscrit de 157 ff.

201 *Z.* Lettres spirituelles à quelques religieuses, de M. Nicole (f. 16, v.) et du père Rigoleu (f. 86); traités et méditations de piété. Commence : « Manière de répandre son cœur devant Dieu. »

Manuscrit de 153 ff.

202 *Z.* Lettres (trois) d'un ecclésiastique (Antoine Arnaud) à une personne de qualité sur la pénitence (de xv chapitres); les seconde et troisième à une religieuse sur la manière de bien vivre et sur la conduite, avec table des contenus; 2° Examen spirituel de l'âme, pour les religieuses (f. 75); 3° Devoirs de vierges non religieuses (f. 201); 4° Réflexions sur la volonté de Dieu (f. 213); 5° Avis sur la conduite qu'il faudra tenir en cas de changement dans la maison (f. 221), avec tables de matières contenues dans les trois derniers sujets, 2, 3 et 4; 6° Avis sur la manière avec laquelle vous devez vous conduire pour vivre chrétiennement (f. 261).

Manuscrit de 265 ff.

203 *Z.* Notes sur le cours de la Théologie morale de M. Bonal, docteur en théologie.

Manuscrit de 444 ff.

204. Recueil de différents écrits : *a* f° 1, Homélie de la sainte Vierge, 1766, 15 août, par J. A. Zaluski; *b* f° 13, Litanies pour honorer la volonté divine; *c* 16, Version de l'oraison de Manassé, roi

Digitized by Google

de Juda; *d* 17, Oraison pour exciter en l'âme la componction et la douleur des péchés; *e* 33. La montée du Mont-Carmel, fragment.

Manuscrit de 36 ff.

205. Exercices du chrétien ou de l'homme intérieur.

De la bibliothèque de la chevalière d'Éon. Manuscrit de 167 pp.

206. Traité sur la prière et autres sujets de la religion chrétienne.

De la bibliothèque de la chevalière d'Éon. Manuscrit de 77 pp.

207. Abrégé de l'histoire sainte.

Digitized by Google

II

JURISPRUDENCE.

JURISPRUDENCE.

In-folio (*vélin*).

1 *Z.* 1° Priviléges des notaires et secrétaires de la maison de France en 20 articles (v. la table f° 25 v.); «donné au Plessis du Parc lès Tours, ou moys de novembre l'an de grace 1482 et de nostre règne (de Louis XI) le 22me. *Lecta, publicata et registrata . . . actum in kamera justicie. Parisiis XIIe die mens. Jul. an. 1483;* 2° Privilléges des Maillart ou de Jean Maillart, notaire, et de sa famille (en latin) : *Datum Parisiis, in castro nostro de Lupera, 18 april. 1372.*

Manuscrit de 25 ff. exécuté en 1570, pour Philippe Maillard, notaire et secrétaire du roi, seigneur de Quincy, lequel y a fait ajouter à la fin les lettres d'anoblissement de sa maison par Charles V, avec ses armes et sa devise : «Sans mal penser.»

La miniature-frontispice représente Louis XI donnant la charte des priviléges à l'un des notaires et secrétaires agenouillés devant lui. Dans l'encadrement figurent les quatre évangélistes écrivant.

2 *Z.* Procès-verbaux d'assises judiciaires d'Angleterre. Incomplet au commencement et à la fin. Commence : « . . . Robert Houel et sa femme.» Il y a des notes brèves en marge à toutes les pages, indiquant la nature de l'affaire, le genre de sentence, etc. «*Judicium*. . . verdic. . . resjeyt. . . *opinio curiæ*. . . attornement... endictement... appel... » En manière de titre courant et en tête de chaque feuillet, on lit l'indication de l'année : au premier feuillet, *Anno XXmo;* au dernier, *Anno XLVto*. Le corps du texte est divisé aussi par années : *Assisa de anno XXmo Imo*...» ou : «*Assisa de anno r. r. nunc XLIIIo*...» Il y a souvent les noms des juges : *coram Wychester et Chelrey... coram Wilby*...» ou l'indication du lieu : «*Apud Kynsyton. . . apud Wynton*. . .» Au f° 15 v° se trouve le plus explicite de ces titres : «...*Anno r*(*egni*) *r*(*egis*) *E*(*duardi*) *tercii vicesimo secundo.*» Le corps du texte en dialecte anglo-normand.

Manuscrit de 155 ff. XIVe siècle. Écriture très-abrégée, très-serrée; de 46 à

Digitized by Google

50 lignes à la page. Une main contemporaine a écrit sur la première feuille de garde : *Sum Francisci Jacksonn.* Une main du XVIIe siècle a inscrit en tête ce titre inexact : *Angliæ chronicum gallicum.*

3 *D.* Extrait des registres de la reformation de la gruerie du Duché de Vallois, du 22e jour de May 1540.

Manuscrit de 8 ff.

4 *D.* Cahier détaché d'un registre de comptes, concernant surtout Claude Boyleaue, receveur du magasin à sel à Beauvais (1547-1549).

Manuscrit de 8 ff. Incomplet : commence du 29e feuillet et finit au feuillet XXVI.

JURISPRUDENCE.

In-folio (*papier*).

1 *Z.* Chaboceau, avocat du Roy. (Voir sa signature à la fin de la lettre dédicatoire, f° 5.)

Entretiens d'un ancien et d'un jeune avocat sur les principes de la Jurisprudence, 1708. Dédiés au duc de Mazarin. (Avec un frontispice dessiné à la plume et collé au feuillet 3.)

Manuscrit de 106 ff. et 196 p.

2 *Z.* Institution au droit françois.

Manuscrit de 122 ff.

3 *Z.* Extraits des auteurs de la Jurisprudence françoise par lieux communs, et l'ordre alphabétique (depuis A jusqu'à L au mot *Légats*).

Manuscrit de 165 ff. Beaucoup de pages blanches. XVIIIe siècle.

4 *Z.* Titres du droit françois par ordre alphabétique.

Manuscrit de 426 ff. Avec la remarque au revers de la reliure : « *Ex Bibliotheca Johannis Forestei, supremæ curiæ advocati.* »

5 *Z.* Répertoire du droit françois.

Manuscrit de 254 ff.

6 *Z.* Répertoire du droit françois.

Manuscrit de 259 ff.

Digitized by Google

7 *Z.* Répertoire du droit françois.

Manuscrit de 175 ff.

8 *Z.* Lieux communs du droit civil et canonique françois, par ordre alphabétique (en français et quelques parties en latin). Commence : « *Adulterium*, » f. 2; jusqu'à : « *Venenum*, » f. 665. 2° Adages et Sentences de droit (du f. 667 r° à 686 v°).

Manuscrit de 688 ff. Texte très-serré; 80 lignes à la page. Les deux derniers feuillets, contenant des fragments d'un procès particulier, ne sont que des feuilles de garde. XVIIe siècle.

9 *Z.* Zaluski (J. A.). Conférence touchant quelques difficultés de conscience, 1722. Commence : « Du baptême, » f. 1.

Manuscrit de 402 ff. 803 pp.

10 *Z.* Table de soixante pièces concernantes la jurisdiction de Cluny (*Cluniacensis ordinis jurisdictio*), dont la 35e, 36e et 37e pièces imprimées sont ici ajoutées.

Manuscrit de 95 ff. (non compris les 16 ff. des trois pièces imprimées), très-gâté par l'humidité.

11 *Z.* Mémoire sur les ordonnances en général, fait par ordre de Mr Colbert; avec les traités qui devoient être faits par M. de Seignelay, après ses études de droit; avec leur distribution.

Manuscrit en trois volumes; ensemble 649 ff. Voir ci-après au n° 31; l'exemplaire n° 31 est plus complet à la fin et un peu différent au commencement. Celui-ci a l'avantage d'indiquer, dans l'introduction qui forme les premières pages du tome I, les principaux collaborateurs de cet ouvrage : Foucault, père et fils, Bocager, de Gomont, Ragueneau, Dubois, Le Vayer de Boutigny, Billain, Patru, de Loulière, Abraham... et de présenter, en marge, un assez grand nombre d'annotations, renvois, citations.

12 *Z.* Nicole. VII Traités des prêts, des intérêts de l'usure, de l'escompte des marchands et changeurs, etc.

Manuscrit de 342 ff.

13 *Z.* Recueil de pièces tant manuscrites qu'imprimées relatives au droit ecclésiastique. Conférences sur l'édit de Louis XIII. Extrait du journal de M. de Saint-Amour et autres.

Manuscrit de 422 ff.

Digitized by Google

14 *Z.* Benardi. Raisons d'obéir au Pape et au Roy, au sujet de la constitution *Unigenitus*. (Six exemplaires.)

Manuscrit de 34 ff.

15. Dreux du Gué de Bagnole, conseiller du Roy. Déduction ou avis du droit dans la cause de bénéficiaires de Flandre, 1684.

Manuscrit de 74 ff.

16 *Z.* Consultation de MM. les avocats du Parlement de Paris au sujet du jugement rendu à Ambrun, contre Mgr l'évêque de Senez, 1727.

Manuscrit de 34 ff.

17 *Z.* Statuts de l'ordre (militaire) de la Conception immaculée de la sainte Vierge Marie, par Georges Malinsky; avec les remarques (sur ces statuts) par J. A. Zaluski, en regard du texte.

Manuscrit de 12 ff. A deux colonnes.

18 *Z.* Le Vahier. Traité de l'autorité du Roy dans l'administration de l'église gallicane, par M. Le Vahier, Me des requêtes, 1683.

Manuscrit de 194 ff.

19 *Z.* Recueil contenant les intérêts et prétentions des Papes, Empereurs, Roys, Princes, Républiques et Estats de l'Europe.

Manuscrit de 266 ff.

20 *Z.* Recueil des écrits qui ont été faits sur le différend d'entre MM. les Pairs de France et MM. les Présidents à mortier du Parlement de Paris pour la manière d'opérer aux lits de justice. Avec l'arrest donné par le Roy en son conseil en faveur de MM. les Pairs, à Paris.

Manuscrit de 139 ff.

21 *Z.* Abrégé de la procédure qui s'observe aux conseils du Roy dans les instances qui s'y traittent, suivant l'usage du dernier règlement du 9 juillet 1687.

Modelles de toutes les lettres de justice ou commissions qui se scellent au grand sceau, avec des instructions sur chacune.

Manuscrit de 83 ff.

Digitized by Google

22 *Z*. Divers Discours de la majorité des roys de France et de la régence du royaume. Édits, lettres et autres.

Manuscrit de 383 ff.

23 *Z*. Du conseil du Roy. Règlements qui vont jusqu'à 1674.

Manuscrit de 202 ff. XVIIe siècle.

24 *Z*. Louet. Recueil de notables arrêts du Parlement de Paris, pris des mémoires de feu M. Louet, conseiller; revu et augmenté de plusieurs arrêts de feu M. Julien Brodeau. Paris, 1677.

Manuscrit de 335 ff.

25 *Z*. Extraits des registres du Conseil d'état de France, où il y a quelques papiers officiels autographes et quelques extraits d'arrêts imprimés.

Manuscrit de 273 ff.

26 *Z*. Inscriptions, suscriptions et soubscriptions des lettres que le Roy de France, la Reyne mère, M^r le Dauphin et Monsieur escrivent et qui leur sont escrites, tant dedans que dehors le royaume.

Manuscrit de 182 ff. avec cette remarque sur le feuillet du titre : *Ex bibliotheca Martini Billet. Parisiis*, 1705. Puis : «Ce manuscrit vient de la bibliothèque de M. Peiresk.»

27 *Z*. Sully. Maximes d'État, réflexions et considérations politiques et morales, tirées des Mémoires de Maximilien de Béthune, duc de Sully.

28. Recueil des Grands Jours tenus en diverses villes de France depuis 1367 jusqu'en 1634, «contenant des anecdotes très-curieuses, qui peuvent servir à l'histoire de ce temps;» 4 volumes. Le tome I contient les procès-verbaux des Grands Jours tenus en 1367, 1374, 1376, 1381, 1391, 1395, 1398 et de 1402 à 1409, à Troyes; en 1454, à Poitiers; en 1455, à Thouars; en 1456 et 1459, à Bordeaux; en 1481, à Montferrand; en 1519, à Poitiers; en 1520, à Montferrand; en 1531, à Poitiers. Le tome II contient les procès-verbaux des Grands Jours de 1533, à Tours; de 1534, à Moulins; de 1535, à Troyes; de 1539, à Angers; de 1540, à Moulins; de 1541, à Poitiers; de 1547, à Tours; de 1550, à Moulins. Le

Digitized by Google

tome III contient ceux de 1567 et de 1579, à Poitiers; de 1582, à Clermont en Auvergne; de 1583, à Troyes; et le tome IV, ceux de 1596, à Lyon, et de 1634, à Poitiers.

Manuscrit de (tome I, 181 ff. 362 p.; tome II, 164 ff. 327 p.; tome III, 186 ff. 371 p.; tome IV, 116 ff. 232 p.; ensemble =) 647 ff. ou 1,292 p.

29 *Z*. Règlement de la maison du Roy de France et des principaux officiers servant en icelle.

Manuscrit de 138 ff.

30 *Z*. Consultation (de l'assemblée du clergé de France) sur le mariage de Monseigneur frère unique du Roy (duc d'Orléans) pour la question du droit (1635, Gaston de France).

Manuscrit de 38 ff.

31 *Z*. Mémoires pour les ordonnances en général, faits par ordre de M. Colbert, en 3 vol. (Indication des principaux chapitres de l'ouvrage : Idée de M. Colbert. De quelles lois les François se sont servis avant l'établissement de la monarchie. Des libertés de l'église gallicane. De la prétendue infaillibilité du pape. S'il est permis au roy de faire des levées sur les ecclésiastiques sans avoir recours au pape. Des Universités. Règles de la chancellerie. De la Noblesse. Du droit des coutumes en France. Ordonnances. Édits. Sceaux. Mariages des princes et autres. État des maisons royales. Finances. Parlements. Chambres de l'édit. *Coercitio hereticorum*. Affaire du curé de Québec. Comment la comté de Cahors appartient à l'évêque. Fin.)

Manuscrit en trois volumes, ensemble 873 ff. Voir plus haut le n° 11 *Z*.

32. Abrégé du droit public de Pologne, rédigé sur les mémoires de Mr l'évêque Cujarie.

Manuscrit de 51 ff.

33 *Z*. Droit de France. Arrêts, plaidoyers, procès-verbaux de 1580.

Manuscrit de 191 ff.

34. Procès-verbal de l'ordonnance civile du mois d'avril 1667.

Manuscrit de 443 ff. Plus complet que le numéro suivant.

Digitized by Google

35 *Z*. Procès-verbal ou explication de l'ordonnance (civile et criminelle) de Louis XIV, de 1667; et de celle de 1670.

Manuscrit de 341 ff.

36 *Z*. Explication de l'ordonnance (civile et criminelle de Louis XIV) de 1667; 2° Explication de l'ordonnance criminelle de l'année 1670 (page 395). Commence par : «Table des titres contenus dans le présent livre.»

Manuscrit de 681 pp.

37. Rouvier. Constitution politique de la monarchie espagnole, promulguée à Cadix le 12 mars de l'année 1812; traduite de l'espagnol par G^me^ Rouvier, conseiller de commerce de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies au service actif de la Commission des loix. (Dédié à Alexandre Ier.)

Manuscrit de 75 ff.

38. Rouvier (G^me^). Analyse de la nouvelle constitution politique de la monarchie espagnole, publiée à Cadix dans la présente année 1812.

Manuscrit de 52 ff. Voir le n° 37.

39. Testament politique, ou les maximes de l'État, du cardinal de Richelieu.

Manuscrit de 220 ff.

40 *Z*. De Lamoignon. Recueil des arrests de M. le premier président de Lamoignon.

Manuscrit de 161 ff.

41 *Z*. Procès-verbal de l'ordonnance criminelle du mois d'août 1670.

Manuscrit de 122 ff.

42 *Z*. Procès-verbal. — Même ouvrage que 41.

Manuscrit de 201 ff.

43 *Z*. Requestes civiles. Commence : «Requeste de M. Jacques-Raoul, évesque de la Rochelle.»

Manuscrit de 136 ff. dont les 128-133 ne sont que des lambeaux.

Digitized by Google

44 *Z*. Inventaire général des contrats d'acquisitions et d'échanges, décrets, partages et transactions concernant la terre noble, fiefs et seigneuries de Stains . . . près la ville de St Denys en France, appartenant à Claude Coquille, seigneur dudit Stains et autres lieux, conseiller du Roy, etc. — Faict et achevé à Stains par moi notaire au Chastellet de Paris, le 21 novembre 1680 : Choppin.

Manuscrit de 186 ff.

45 *Z*. L'esprit de l'ordonnance touchant la procédure.

Manuscrit de 194 ff.

46 *Z*. Style ordinaire du Palais ou formes des procédures.

Manuscrit de 354 ff.

47 *Z*. Les ordonnances militaires des troupes d'Espagne, en 2 vol.

Manuscrit de 239 ff. Porte le signe de rareté.

48 *Z*. Usages et coutumes du commerce de la marine de Marseille.

Manuscrit de 223 ff.

49 *Z*. Mémoires concernant la marine de France, de 1660 à 1672.

Manuscrit de 208 ff.

50. Ordonnance de Georges II, roy d'Angleterre. Imprimé à Londres par Thomas Basket, 1746.

Manuscrit de 10 ff.

51. Ordonnance de Louis XIV concernant la marine.

Manuscrit de 217 ff.

52 *Z*. Articles (362) sur les Coutumes de la prévosté et vicomté de Paris.

Manuscrit de 342 ff. Fin du XVIIe siècle.

53 *Z*. Valois. Réformation générale des eaux et forêt de Laigue, avec le plan de cette forêt, dessiné sur parchemin. — En tête du manuscrit : Louis par la grâce de Dieu, etc.

Manuscrit de 262 ff.

Digitized by Google

54 *Z.* Remontrances (50) de la cour du Parlement de Paris faictes aux Roys de France en diverses années, de 1539 à 1579.

Manuscrit de 384 ff. Belle copie de la fin du XVIe siècle.

55 *Z.* Écrits divers concernant la contribution générale de France, ou les Tailles.

Manuscrit de 40 ff.

56 *Z.* Instruction des finances du royaume de France. Sur les plats de la reliure en parchemin, on lit : « Protocolles des finances. Protocolles de plusieurs pièces d'office. »

Manuscrit de 86 ff.

57 *Z.* Mémoires dressés par ordre du Roy Henry II, roi de France, pour la réformation des finances, par « aulcuns des présidens et maistres de ses comptes à Paris... Au moys de janvier 1556. »

Manuscrit de 92 ff. XVIe siècle.

58 *Z.* Réflexions sur le commerce extérieur de la Russie ou avantages que la Russie peut retirer du commerce avec la France par la mer Noire, les échelles du Levant et la Méditerranée.

Manuscrit de 20 ff. XVIIIe siècle.

59 *D.* Précis sur les principes d'un crédit réel et national.

Manuscrit de 28 ff.

60 *Z.* Recueil des matières essentielles qui regardent le commerce de France en Espagne et aux Indes occidentales.

Manuscrit de 83 ff.

61. Mémoires présentés par les députés du commerce de la ville de Rouen en exécution des ordres de Sa Majesté.

Manuscrit de 26 ff.

62 *Z.* Registres de plusieurs ordonnances des intendants de Picardie, de France, 1634.

Manuscrit de 89 ff.

63 *Z.* Procès-verbal du tabac, 1730-1731. Nantes.

Manuscrit de 91 ff.

Digitized by Google

64 *Z*. Auranet. Coutumes de la prévosté et vicomté de Paris, de M. Auranet; 2° Pourquoi la prescription a été introduite; 3° Des institutions d'héritiers simples et conditionnelles tant par testament que par contrat.

Manuscrit de 341 ff.

65 *Z*. Dumoulin. Extrait du commentaire de Dumoulin sur la coutume de Paris.

Manuscrit de 163 ff.

66 *Z*. Coutumes de la prévôté et vicomté de Paris, en 2 vol. et 334 articles.

Manuscrit de 591 ff.

67 *Z*. Table alphabétique des coutumes, avec la table des titres contenus en ce livre.

Manuscrit de 126 ff.

68 *Z*. Coutumes de Paris.

Manuscrit en deux volumes; 213 et 301 ff. XVIIe siècle.

69 *Z*. Coutumes de Paris.

Manuscrit de 97 ff. Ouvrage tout à fait différent du précédent. XVIIe siècle.

70 *Z*. « Cy commencent les coustumes des païs d'Anjou et du Maine, contenant sèze parties. » P. 126, espèce d'appendice sous ce titre : « Aucuns bons notas. »

Manuscrit de 129 ff. Marque de rareté. D'une écriture du XVIIe siècle : « *Circa* 1493. » Le texte est en effet de la fin du XVe siècle, très-compact et surchargé de notes intercalées ou marginales du même temps.

71 *Z*. Règlement général ou abrégé de la coutume de Paris.

Manuscrit de 11 ff. XVIIe siècle.

72. Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur sa réformation projettée. 1772. Avec le portrait gravé de Jean-Jacques Rousseau.

Manuscrit de 127 ff.

73 *Z*. Vaudemont (lat. *Valdemontium*). Projet des coutumes du comté de Vaudemont, ainsi que d'ancienneté ont été pratiquées et

Digitized by Google

que pour l'avenir semblent devoir être observées, comme conformes au droit, à la raison et à l'équité.

Manuscrit de 83 ff.

74 *D*. Recherches sur l'origine du despotisme oriental. Paris, le 20 novembre 1758.

Manuscrit de 86 ff. De la Bastille.

75 *Z*. Priviléges de la noblesse de Lorraine. (Lettres de Charles II.)

Manuscrit de 42 ff.

76 *Z*. États de la Ligue tenus à Paris, 1593; et États de Rouen, 1596-1597. Procès-verbaux. Commence : « Table de ce volume contenant ce qui se passa à l'assemblée tenue à Paris en forme d'États Généraux pendant la Ligue, depuis le mois de janvier jusqu'en juillet 1593. » — Au f. 128 commence la partie du manuscrit relative aux « États convoqués à Rouen par le roi Henry IV, 1596. » Finit au f. 157 : « Le présent cahier a été veu, leu et arresté en l'assemblée tenue à Rouen le samedi 25 janvier 1597. Ainsy signé : Henry de Bourbon, P. cardinal de Gondy, de Matignon, mareschal de France; et Le Blanc, trésorier général à Tours, pour greffier. »

Manuscrit de 157 ff. de texte très-compact, et 3 de table des matières.

77 *Z*. « Estat des noms des députez convocquez par le Roy en Assemblée à Rouen, 1596. Abrégé de l'entière valleue des finances du Roy. Estat des despenses nécessaires en l'année prochaine 1597. Estat de ce que monte par mois la despence de l'armée du Roy. Gaiges des officiers de judicature et de finances. Estat fait et dressé en 1584 pour l'entretènement de l'Estat du Royaume et de la despense de la maison du Roy. Règlement général pour les finances. Règlement des Tailles. Mémoire sur le fait du contrat du sieur Parent. Cahier du tiers état de France en 1588. Autres états et pièces diverses relatives aux États Généraux en 1588 et 1596.

Manuscrit de 182 ff. XVIe siècle.

78 *Z*. Exposé touchant le rachat des biens qui appartiennent à l'évêché de Piltin ou de Courlande d'entre les mains de ceux qui les tiennent actuellement en hypothèque.

Manuscrit de 4 ff.

Digitized by Google

79 *Z*. Extraits des États Généraux du royaume de France. Ces deux volumes sont une sorte de sommaire analytique résumant, tome par tome et document par document, une collection assez considérable d'ouvrages (manuscrits ou imprimés) relatifs aux États Généraux, depuis le règne de Charles VI jusqu'à celui de Louis XIII. F. 1. Traité de M. Servin, avocat général au Parlement de Paris, touchant l'origine de la convocation des États Généraux. Les États Généraux sur lesquels il y a le plus de documents analysés sont ceux du règne de Charles VI, ceux d'Orléans en 1560, ceux de Blois en 1576 et en 1588, ceux de 1614 et 1615. Ces derniers occupent les deux tiers du second volume et bonne partie du premier. D'autres documents analysés se rapportent à des assemblées du clergé, des notables, à des Grands Jours, à des États provinciaux: Le dernier analysé (t. II, f. 372) est aussi le dernier dans l'ordre chronologique : il se rapporte à l'assemblée des notables tenue à Paris en 1626 et 1627.

Manuscrit de 414 ff. (tome I) et de 420 ff. (tome II). 2e moitié du XVIIe siècle.

80 *Z*. Procès-verbal de l'assemblée générale du clergé tenue en la ville de Paris, à Saint-Germain-des-Prés, en 1585 et 1586. Commence : « Par le contrat du 20e février 1580 passé entre le Roy et le clergé de France assemblé par permission de S. M. ès villes de Paris et de Melun, Sa dite M. entr'autres choses permettoit au clergé de ce royaulme une assemblée générale pour pourveoir à leurs affaires... » Lettre des sieurs doyen de Langres et abbé de Châtillon, agents du clergé, donnant avis à toutes les provinces de procéder à la nomination des délégués. Lettre du Roi indiquant le 1er septembre 1585 pour la réunion à Saint-Germain-des-Prés. Première séance. Harangues au Roi. Procès-verbaux des séances. Lettres en latin au pape Sixte V et réponse du pape. Etc. etc.

Manuscrit de 337 ff. XVIe siècle. C'est le procès-verbal original, à part les 4 premiers feuillets et les 5 derniers qui ont été recopiés par une main du XVIIe siècle.

81 *W*. Journal de la Commission du gouvernement provisoire de Lithuanie. — 1812.

Manuscrit de 64 ff.

82. Traduction du Canon du sultan Soliman II, représenté à

Digitized by Google

sultan Mourad IV, pour son instruction, faite par M. Dehudoff, et donnée à M. le professeur Biörnstat, le 6 février 1778.

Manuscrit de 48 ff.

83. Affaires générales et secrettes des finances du royaume de France en l'année 1756.

Manuscrit de 31 ff.

84 *W*. Tables statistiques de la Suède, en 1805, 1806, 1807, 1808, 1809.

Manuscrit de 16 ff.

85 *W*. Projet pour lever à coup sûr tous les obstacles à l'exécution des édits, concernant les défrichements et desséchements, et pour faire mettre en valeur, dans l'espace de trois années au plus, toutes les terres et fonds du royaume généralement quelconques actuellement à défricher et dessécher.

Manuscrit de 16 ff.

86 *W*. Ordonnances publiées en Toscane durant l'administration de S. E. M. L. C. D. R.

Manuscrit de 10 ff.

87 *W*. Lettre d'un gentilhomme polonais escrite de Königsberg à ceux de sa nation qui tiennent le parti de l'Électeur de Saxe, traduite nouvellement du polonais en françois. 1735.

Manuscrit de 15 ff.

88 *Z*. Inventaires des chartres de Lorraine et Barrois. Remontrances et Playdoyers pour la souveraineté du Roy au Duché de Bar, l'un de M. Cappel, advocat du Roy, et l'autre par M. Marion, lors avocat en Parlement, touchant le Barrois et les limites du Royaume du côté de Champagne.

Manuscrit de 431 ff.

89. Copie d'un escrit du marquis de Beaupoil Saint-Aulaire, où il traite des moyens de rendre les Vallaches meilleurs et plus heureux, sous le rapport des intérêts de l'Empire des Russies. Le 18 juin 1811.

Manuscrit de 22 ff.

Digitized by Google

90. Mémoire pour les demoiselles de Beaulieu, héritiers testamentaires du feu sieur Gabriel Coustans, contre le sieur Delourmes Eydours, héritier institué des fonds délaissés par le sieur Jean Delourmes.

Manuscrit de 6 ff.

91. Dissertation sur un gouvernement libre.

Manuscrit de 7 ff.

92 *W*. Principes pour trouver le cours des changes par le moyen des titres, poids et valeurs des espèces, prix de l'or et de l'argent fin, agio et suragio de l'or, des banques, etc.

Manuscrit de 75 ff.

93. Discours sur les fabriques des Draps en France, destinés pour le Commerce au Levant, par un anonyme. Montpellier, le 25 Aoust 1752.

Manuscrit de 10 ff. Incomplet au commencement.

94 *S*. Songe du Verger (ou sur la puissance ecclésiastique et séculière), divisé en 2 livres.

Manuscrit du xve siècle; 208 ff. à 2 colonnes. Initiales peintes en rouge.

95. Cahiers des affaires de change et de comptes différents appartenant au marchand Schulz et au prêtre Potocki.

Manuscrit en 8 cahiers ou liasses.

96 *Z*. Livre des fais d'armes et de chevallerie, duquel les matières y contenues sont proufitables et duisent aux princes et aux chevaliers, et principalment à ceux quy ont charge de gens d'armes. Commence : « . . . puisque elles sont de droit, et il appartient à tout homme faire juste œuvre. » Le dernier chapitre est intitulé : « Cy devise d'armes et de panonceaux et des couleurs qui y sont réputées plus nobles en armoirie, et fait fin de son livre. »

Manuscrit de 82 ff. xve siècle. Incomplet au commencement. Reliure du temps.

97 *Z*. Considérations de feu S. A. le comte André Zaluski, prince-évêque de Cracovie, sénateur de la sérénissime république de Po-

Digitized by Google

logne, sur un mémoire relatif au commerce de la Pologne avec les autres provinces de l'Europe.

Manuscrit de 11 ff. non relié.

98 *W*. Motifs qui, indépendamment de l'intérêt des Polonais, doivent porter le gouvernement Français à s'occuper de la Pologne, avec la lettre de Mostowski adressée au général citoyen Bonaparte, et avec un autre écrit sur le même sujet.

Manuscrit de 3 cahiers.

99 *W*. Divers écrits de feu Kortum : Essay sur la réforme de la justice en Pologne, par Kortum, Conseiller privé de S. M. Pol. A Berlin, 1777. Le même essay, avec quelques modifications.

Manuscrit de 90 ff.

100. Remontrances du Parlement de Paris, sur la réponse du Roy à ses précédentes remontrances en la séance royale du 6 Mai (1788). Commence : « Sire, la réponse de Votre Majesté, du 17 de ce mois, est affligeante. . . »

Manuscrit de 5 ff.

101. Leçons sur le droit naturel et des gens. 1821.

Manuscrit de 41 ff.

102. Traité d'alliances deffensives entre Sa Majesté le Roy de Suède, Frédéric Ier et Sa Majesté Impériale Elisabeth Ire, Impératrice de Russie, arrêté et conclu à Saint-Pétersbourg, le 25 juin 1745.

Manuscrit de 6 ff.

103. Observations sur le corps de droit Frédéricien, ou sur le droit provincial de Prusse.

Manuscrit de 15 ff.

104. Requête au Roi, de la noblesse du pays de Forests.

Manuscrit de 17 ff. XVIe siècle.

105. Recueil de différents papiers et documents concernant la Pologne, dont les plus considérables sont :

Constitution de l'an 1616; Cérémonial à observer à la corona-

Digitized by Google

tion de S. M. le roy Stanislas Auguste, 25 novembre 1754; Instructions communes pour M. Orlik et M. l'abbé De Langlois.

Manuscrit de 57 ff.

106. Recueil de différents documents et écrits : Ordonnance du Roy Louis XIV, 1688; Art. 5 du traité de paix entre S. M. le Roy de Prusse et S. M. la Reine de Hongrie et de Bohême, conclu à Berlin, le 18 juillet 1742; Arresté relatif aux enfants et aux femmes à la suite de l'armée du 7 Thermidor; Sur l'immunité des ambassadeurs et ministres étrangers.

107. Établissements de bienfaisance en Danemark.

Manuscrit de 26 ff.

108. Apperçu des matériaux relatifs pour la plupart à la législation russe, par le baron Rosenkampff.

Manuscrit de 182 pp.

109. Constitution et Institution de l'ordre de saint Janvier à Naples.

Manuscrit de 26 ff.

110. Résultats tirés des tableaux sur les naissances, les décès et les mariages en Russie depuis 1796 jusqu'à 1805 inclusivement; et des tableaux sur les naissances et les décès depuis 1806 jusqu'en 1807, relevés de ceux qui confessent la religion grecque.

Manuscrit de 46 ff.

111. Extrait de quelques parties d'un ouvrage sur les caisses d'accumulation et d'assurances sur la vie, par E. E. Du Villard (de Genève), ex-législateur de la République française. A Paris, rue Guénégaud, n° 21.

Manuscrit de 19 pp. in-fol.

JURISPRUDENCE.

In-4° (*vélin*).

1. Cy s'ensuit la forme et manière comment il a esté procédé au Testament que on disoit estre fait par feue Dame Anne de Chabannes, mariée, à la requeste du feu Roy Charles, à Messire Jacques

Digitized by Google

de Colligny, seigneur de Chastillon; ce que non, comme vous pourrés veoir cy-après (1500-1502).

Manuscrit du XVIe siècle, de 31 ff. (35 avec les ff. blancs), orné d'initiales peintes en couleurs et rehaussées d'or; belles miniatures. On lit à la fin : « Ce présant livre apartient à Nicolas d'Anjou, conte de Roussillon, baron de Mézières, seigneur de Saint Fergeau et des païs de Puysaye, etc. Signé : N. Anjou. »

2. Livre de l'Ordre du très-chrestien Roy de France Loys unziesme à l'honneur de sainct Michel. (Ce ms. est un des exemplaires que le Roi distribuait aux chevaliers à leur entrée dans l'ordre.)

Manuscrit de 44 ff. orné d'une belle miniature représentant le Roi assis sur le trône, entouré de plusieurs chevaliers de l'ordre de Saint-Michel. Initiales peintes en couleurs, rehaussées d'or.

A la fin du manuscrit, on voit la signature originale du Roi Louis XI et la date 1478, « au Plessis du Parc-lès-Tours. »

JURISPRUDENCE.

In-4° (*papier*).

1 *Z.* Traité des appropriances par bannies et prescriptions, avec la traduction des commentaires de M. Bertrand d'Argentré (latin *Argentræi*), traduit en 1733. Titre XIVe de l'ancienne coutume de Bretagne; c'est le quinzième de la nouvelle.

Manuscrit de 410 ff. avec cette observation manuscrite sur la feuille de garde : « *Vide Catalogum Bibliothecæ Mss. Regiæ Paris.* t. IV, p. 190, *sub* n° 6003. — *Item*, Lelong, dans sa *Biblioth. de France*, n°s 14869, 16292. — *Item*, Joecher, tome I, p. 524. »

2 *Z.* Louet (Georges). Recueil alphabétique de plusieurs décisions et des plus notables arrêts, en XI volumes.

Manuscrit de près de 2,000 ff. pour les 11 vol.

3 Z. Abrégé des ordonnances des Roys de France.

Manuscrit de 82 ff.

4 *Z.* Déclaration du Roi de France (Louis XV) concernant le Controlle des actes des notaires, donnée le 29 septembre 1722. Instructions pour les Employés à la perception des droits. 1731.

Manuscrit de 375 ff.

5 *Z.* Règlement de Sa Majesté Louis XIV du mois d'avril 1659.

Manuscrit de 44 ff.

Digitized by Google

6 *Z.* État général des revenus du Roy de France et des sommes qui seront payées au trésor royal. 1746.

Manuscrit de 6 ff.

7 *Z.* Plusieurs instructions pour la régie des Aydes dans l'élection de Paris, qu'il est nécessaire de sçavoir tant pour un Receveur que pour un Sous-Receveur et autres Commis aux Aydes pour bien s'acquitter de sa fonction, et tarifs pour la perception des droits sur le détail.

Manuscrit de 75 ff.

8 *D.* Mémoire sur le commerce des Indes.

Manuscrit de 322 ff.

9 *Z.* Instituts Coutumiers, ou Manuel de plusieurs et diverses règles, sentences et proverbes du droit coutumier et plus ordinaire de la France.

Manuscrit de 80 ff.

10 *Z.* Coustume de l'Évesché de Metz avec les municipalles des chastellenies de Rambervillers. 1601.

Manuscrit de 46 ff.

11. Fortin (G.). Conférence de la Coutume de Paris avec les autres coutumes de France, et diverses ordonnances et arrêts expositifs de quelques articles d'icelle. Paris, 1611.

Livre imprimé avec des notes manuscrites en marge, 596 ff.

12 *Z.* Coutumes de Hontans (diocèse d'Aire), en patois. P. 1 : « S'ensec lou for den locq de Hontanx... » (35 ff.) Suivi de la traduction : « S'ensuit le for de Hontans octroyé par le puissant, noble et honorable seigneur Jean de Béarn... » — Finit : « Fait au Mon de Marsan, le 4e déc. 1664. Signée Du Faget et Du Grossier, greffier susdit. »

Manuscrit de 61 ff.

13 *Z.* Les Institutions au droit françois, par D. Germain, le 26 novembre 1710.

Manuscrit de 29 ff.

Digitized by Google

14 *Z.* Institutions au droit civil et français.

Manuscrit de 295 ff.

15 *Z.* Zaluski (J. A.). Traité de ce qui a été cru et pratiqué dans tous les temps au sujet de la Juridiction criminelle sur les Ecclésiastiques. 1723.

Manuscrit de 172 ff.

16. Institutions au droit français par D. Germain. (Voir le même ouvrage sous le n° 13.)

Manuscrit de 198 ff.

17 *Z.* Tarif des Droits qui seront levés sur les marchandises manufacturées et denrées entrant ou sortant des pays de l'obéissance du Roi Catholique. Paris, 1712.

Livre imprimé avec des feuilles intercalaires manuscrites. 55 ff.

18 *Z.* Vallon. Expédients pour les finances depuis 1708 jusqu'au 1er septembre 1715.

Manuscrit de 11 ff.

19. Des Bois. L'abbé commendataire, où l'injustice des Commendes est condamnée par la loi de Dieu, par les décrets des Papes et par les ordonnances pragmatiques et concordats des Rois de France; par le sieur Des Bois, docteur en un et l'autre droit. Cologne, 1673.

Manuscrit de 107 ff.

20 *W.* La Politique aisée, abrégée méthodiquement, avec des réflexions nécessaires en faveur des Princes et de la Noblesse, pour leur inspirer de nobles inclinations et pour leur former le jugement, en cinq chapitres.

Manuscrit de 180 ff.

21 *Z.* Despeysses de la Faye. Traité des successions testamentaires et *ab intestat*, de Mr Despesses.

Manuscrit de 145 ff.

22. Fordau (Silvestre). Discours sur la réforme de la Juris-

Digitized by Google

prudence, par Silvestre Fordau, docteur ès Arts libéraux, en Philosophie et en Droit. Munich, 1818.

Manuscrit de 21 ff.

23 *Z.* Opuscules du Droit françois, 1680, en 2 vol.

Manuscrit de 555 ff.

24. *Idem.*

25 *Z.* Traité de Péculat, divisé en 2 parties : 1° Entièrement réfuté un libelle intitulé : «De la peine du Péculat, etc.;» 2° Il est prouvé que tant par le droit civil que par les loix de France le Péculat est puni de mort.»

Manuscrit de 138 ff.

26 *Z.* Huisseau (Joh.). La discipline ecclésiastique des Églises réformées de France.

Manuscrit de 367 ff.

27 *Z.* Traité du droit français touchant les matières ecclésiastiques et bénéficiales suivant l'usage de France.

Manuscrit de 155 ff.

28 *Z.* Mémoires concernant l'administration des affaires du clergé de France. 1725 à 1731.

Manuscrit de 182 ff.

29 *Z.* Six Extraits des Registres du Parlement : Reliefs de prescriptions accordés à Mme l'abbesse de Château-Cherlon, Philippe, chanoine de Besançon, le comte et la comtesse de Poitiers, Mlle Marguerite-Ignace de Lorraine-d'Elbeuf. 1684, 1683, 1682, 1681, 1680 et 1677.

Manuscrit de 24 ff.

30 *Z.* De Riguet (Franç.), *Præpositus ecclesiæ San-Deodati, prædecessor meus*, [i. e. J. A. Zaluski] *in hac dignitate* : Des grands prévosts de l'insigne église de Saint-Dié en Lorraine et de leurs droits et juridiction.

Manuscrit de 276 ff.

31 *Z.* Cahier des remontrances du tiers état aux États tenus à

Digitized by Google

Blois, ès années 1576 et 1577. (Cette copie a été tirée sur un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, in-folio en maroquin rouge, cotté sur le 1er f. «Henry III, v. 30, n° 8801.» Elle vient de la bibliothèque de M. de Béthune, dont les armes se trouvent sur les coins de la reliure.)

Manuscrit de 202 ff.

32 *Z*. Inscriptions, soubscriptions et suscriptions des lettres que le Roi de France, la Reine, Monseigneur le Dauphin et Monsieur escrivent et qui leur sont escrites tant dedans que dehors le royaume.

Manuscrit de 148 ff.

33 *Z*. Traitté de la politique de France, par M. P. H. du C. (Paul Hay du Chatelet?), en onze chapitres, avec une épistre au Roi (signée des initiales P. H. d. C.).

Manuscrit de 91 ff. Fin du XVIe s. ou premières années du XVIIe. *Ex Bibliotheca* Ms. Jos. Foucault, *Comitis Consistoriani*.

34 *Z*. Zaluski (J. A.). Intérêts et maximes des Princes et des États souverains.

Manuscrit de 43 ff.

35 *Z*. Lettre apologétique pour l'ancienne Compagnie des avocats au Conseil du Roi.

Manuscrit de 10 ff.

36 *Z*. Monsieur le Chancellier de France de l'Hospital. Extrait d'un livre escrit de sa main contenant plusieurs traités de paix, appanages, neutralités, recognoissances, foi et hommages et autres droits de souveraineté.

Manuscrit de 24 ff. (Voir Hist. In-folio 135).

37 *Z*. Caulet (François-Estienne). Traité contre la régalle, recueilli des ouvrages de feu M. Caulet, l'évêque de Pamiers, 1681.

Manuscrit de 66 ff.

38 *Z*. Diverses pièces touchant le pouvoir du Roi sur la Régale et autres droits de Souveraineté, dans la principauté d'Orange. Extrait de l'Inventaire des chartes et archives de la Cour des comptes

Digitized by Google

de Provence, remis au dépôt des Terriers des la Chambre des comptes de Paris.

Manuscrit de 155 ff.

39. Très-humbles et très-respectueuses remontrances que présentent au Roi, notre très-honoré et souverain Seigneur, les gens tenant sa cour de Parlement. 15 May 1733 : signé *Portail.*

Manuscrit de 12 ff.

40 *Z.* Doujat. Défense des droits de la Reine très-chrestienne sur le Brabant et autres provinces catholiques des Pays-Bas, pour servir de réponse à un traitté latin intitulé : *Deductio, ex qua probatur clarissimis argumentis non esse jus devolutionis in Ducatu Brabantiæ, etc.*, composé en 1667. Autre titre imprimé : Mémoire pour la défense des droits de la Reyne sur les Pays-Bas Catholiques, 1675, duquel traité n'a esté imprimé que la préface, à cause de la paix d'Aix-la-Chapelle. Voir le n° 57.

Manuscrit de 137 ff.

41 *Z.* Dix Dissertations sur l'administration de l'Église gallicane. 2 parties (avec deux ouvrages imprimés en langue latine).

Manuscrit de 170 ff.

42 *Z.* Le Noble. De la primauté du Pape sur les autres évêques, et en quoi elle consiste, avec encore 4 ouvrages à la suite sur le même sujet (la primauté du Pape).

Manuscrit de 422 ff.

43 *Z.* Morin. Extrait des livres du P. Morin : *De administratione Sacramenti Pœnitentiæ commentarius historicus.*

Manuscrit de 35 ff.

44 *Z.* Recueil de pièces manuscrites et imprimées concernant les religieuses du tiers ordre de Saint-François, établies dans la ville de Nancy sous le nom de Sœurs grises. 1696.

Manuscrit de 230 ff.

45 *Z.* De la Ferrauderye, chanoine de Saint-Maurille d'Angers. Cas de conscience. 1677, tome II.

Manuscri de 147 ff.

Digitized by Google

46. Zaluski (J. A.). Traitté de l'union et désunion des bénéfices (avec la note de J. A. Zaluski : *Excerpt. ex Drapier.* : Recueil des principales décisions sur les matières bénéficiales, 1742). Commence par «Table. Observation.»

Manuscrit de 129 ff. (sans compter les ff. de la table, ou 139 ff. avec la table).

47 *Z.* Berthomeuf. De la Sainteté, et les Devoirs de la Règle de Saint-François.

Manuscrit de 124 ff.

48 *Z.* Règlements pour la maîtresse des sœurs (ou prieure) et pour les sœurs mêmes.

Manuscrit de 114 ff.

49. Mémoire pour nos seigneurs du Parlement au sujet de la déclaration dont l'enregistrement a été requis le 28 mars 1730, dans lequel on examina si la constitution *Unigenitus* est la loi de l'Église et si elle peut devenir la loi de l'Estat; 2° Raison d'obéir au Pape et au Roy de France au sujet de la Constitution *Unigenitus.*

Manuscrit de 21 ff.

50 *Z.* Constitutions sur la règle de saint Benoist.

Manuscrit de 61 ff.

51 *Z.* L'abbé Thouvenot. Réponse à la défense de l'Église de Toul, pour ce qui concerne l'indépendance de l'Église de Saint-Dié.

Manuscrit de 46 ff.

52 *Z.* Sur l'authorité de l'Église. Table d'un livre sur les matières du Jansénisme en 4 lettres. (Incomplet.)

Manuscrit de 38 ff.

53 *Z.* Blondel (Daniel-David). Extrait du livre de la primauté en l'Église.

Manuscrit de 158 ff.

54 *Z.* Anciennes règles des religieuses cordelières de l'Abbaye de

Digitized by Google

Notre Dame de Longchamps, fondée par Isabelle de France, sœur de saint Louis.

Manuscrit de 58 ff.

55 *Z.* Leçons de M. Osterwald. Sur la pratique du saint ministère.

Manuscrit de 73 ff.

56 *Z.* Quesnel (P.). Petit recueil de plusieurs pièces touchant la constitution du Pape et le Nouveau Testament du Père Quesnel. (2 août 1714.)

Manuscrit en 5 cahiers ou 92 ff.

57 *Z.* Dialogue sur les droits de la Reine très-chrestienne (Marie-Thérèse) sur l'Espagne. 1693 (voir le n° 40).

Manuscrit de 37 ff.

58. Raisonnement d'Estat sur les occurrences du temps présent, et principalement de feu Monseigneur le Cardinal Duc de Richelieu et M. le Comte Duc d'Olivarez San Lucar (présenté au roi Louis XIII après la mort du cardinal).

Manuscrit de 73 ff.

59 *Z.* Hay du Chatelet (Paul). Réplique en forme de lettre à l'auteur du «Bouclier d'Estat et de justice» (Baron dell' Isola), par P. H. d. C. (i. e. Hay du Chatelet).

Manuscrit de 66 ff.

60 *Z.* Extraits de divers mémoires concernant les affaires qui ont été rapportées au Conseil du Roi de France pendant les années 1660, 1661, 1662, 1663.

Manuscrit de 46 ff.

61 *Z.* Abrégé de la compétence des maîtres de requestes du Pallais et du fait de leur juridiction en France.

Manuscrit de 103 ff.

62 *W.* La Lithuanie vengée, ou réflexions d'un Polonais sur la déduction du droit du roi de Prusse sur le grand-duché de Lithuanie; inséré par le Prof. Zochakriwtz, à Halle, dans ses «Prétentions

Digitized by Google

illustres.» A Zamocz, 1743, chez Miecislas Jean Czerwensk, imprimeur de l'Académie.

Manuscrit de 15 ff.

63 *Z*. Examen ou réfutation du mémoire touchant la liberté de Florence et du grand-duché de Toscane.

Manuscrit de 33 ff.

64. Mémoire touchant le commerce que les Provinces unies des Pays-Bas font dans les divers endroits du monde; 2° Rapport fait par Daniel Braems, touchant la constitution des affaires dans les Indes Orientales.

Manuscrit de 119 ff. La note sur le feuillet de garde dit : «Ce manuscrit n'a point été imprimé et vient de la bibliothèque de M. le Duc de Saint-Aignan.»

65 *Z*. Zaluski (J. A.). Enseignemens chrétiens et politiques pour le gouvernement des États, 1756, avec la Table des chapitres à la fin.

Manuscrit de 548 pp.; 274 ff. et 8 de la table = 282.

66 *Z*. Real. Extrait de l'ouvrage de M. Real : la Science du gouvernement. Gouvernement de Pologne.

Manuscrit de 76 ff.

67 *Z*. Tarif des droits qui seront levez sur les marchandises, manufactures et denrées entrans ou sortans des Païs de l'obéissance du Roy Catholique, et autres, dans les villes et païs cédez à S. M. par les Traités des Pyrénées et d'Aix-la-Chapelle. Arresté au Conseil Royal des finances le 13 juin 1671.

Livre partie imprimé (en 1712), partie manuscrit. 21 ff.

68 *Z*. Le Vayer. Traité de l'authorité du Roi dans l'administration de l'Église gallicane, par M. le Vayer, maistre des requestes. 1689.

Manuscrit de 174 ff.

69 *Z*. «Le prétendu Maillard estoit acheté et suscité (par le Seigneur de Beaurains).... » Cause criminelle en 1671.

Manuscrit de 44 ff. Incomplet.

Digitized by Google

70 *Z.* Livre IVe de la règle des vingt jours, *in infirmis resignationibus.* (Sujet du droit canon.)

Manuscrit de 25 ff.

71 *Z.* Gudelini. *Commentarii de jure novissimi;* 2° Extrait des Novelles de Justinien.

Manuscrit de 172 ff.

72 *Z.* Voir In-folio, n° 15. Même ouvrage augmenté. 1697.

Manuscrit de 160 ff.

73 *Z.* Justification que la clause d'autorisation générale portée par le contrat de mariage de Mme de la Cour-des-Bois n'a point été suffisante pour la volonté du contrat d'échange passé avec Monsieur son mari, et qu'elle a dû être expressément autorisée par ledit échange.

Manuscrit de 112 ff.

74 *Z.* Extrait ou abrégé de l'ordonnance de Louis XIV du mois d'avril 1667.

Manuscrit de 71 ff.

75 *W.* Principes du droit public pour S. A. Monseigneur le Prince Sapieha. 1810.

Manuscrit de 26 ff. (*Ex libris Alexandri Princ. Sapieha, donatum Societi Varsoviensi*, 1810.)

76 *Z.* Traité des substitutions et fidéi-commis.

Manuscrit de 114 ff.

77 *W.* Abrégé des loix romaines, tiré des Institutes de Justinien, traduit par de Ferrier, commenté par Gabriel Mattéi. 1729, à Varsovie.

Manuscrit de 117 ff.

78 *W.* Avantages de la France par rapport au commerce.

Manuscrit de 21 ff.

79 *Z.* Montremy. Dissertation sur la péremption d'instance au Conseil, dédiée à Monseigneur le premier président par le chev. de Montremy, ci-devant officier dans les troupes du Roy.

Manuscrit de 50 ff.

Digitized by Google

80 *Z.* Traité touchant les franchises des Ambassadeurs à Rome, et ce que les Papes ont fait pour les abolir, 1689; 2° Poésies de Rousseau et autres; 3° Des successions des biens féodaux, à ajouter à la coutume; 4° Réponse au playdoyer de Monsieur Tallon, avocat général au Parlement de Paris, 1688.

Manuscrit de 72 ff.

81 *Z.* Réformation, statuts et coutumes du Duché de Bouillon : à Liége, chez Jean Tournay, imprimeur. 1628.

Manuscrit de 87 ff.

82 *Z.* Germain. Institutions au droit françois, dictées au Collége des Trois-Evêques, dit de Cambray, à Paris, par M. Germain, avocat au Parlement, professeur royal en droit françois en l'Université de Paris. Et appartiennent à Jean-Louis Brunet. 1711.

Manuscrit de 364 ff.

83. Zaluski (J. A.) et Lenguich. Extrait du droit public de Pologne, concernant l'interrègne, la Diète de convocation, l'élection et le couronnement des rois, traduit par Duclos, à Varsovie, 1764.

Manuscrit de 17 ff.

84 *Z.* Despesses. Tome I : des Contrats propres et impropres, leurs accessoires, exécutions et dissolutions.

Manuscrit de 148 ff.

85 *Z.* Traitté du droit françois, en IV livres.

Manuscrit de 77 ff.

86 *Z.* Table des principaux titres de l'ordonnance criminelle de 1667; 2° Notions générales pour bien entendre le titre de la communauté de biens entre conjoints par mariage; 3° Des donations; 4° Abrégé de l'ordonnance civile du mois d'avril 1667.

Manuscrit de 122 ff.

87 *Z.* Germain. Abrégé des institutions au droit françois, etc. (Voir le n° 82.)

Manuscrit de 45 ff.

88 *Z.* Le Maistre. La fille désavouée, plaidoyer par M. Le Maistre;

Digitized by Google

2° Suittes de Pierre de Marca, de Jean du Bellay, de Pierre de La Forest, de Guillaume de Pavie.

Manuscrit de 29 ff.

89 *Z.* Pidou. Traité sommaire de la pratique, fait par M. Hilaire Pidou, procureur au Chastellet, l'an 1708.

Manuscrit de 82 ff.

90 *Z.* Remarques à mon usage sur le droit romain, sur les ordonnances de nos rois, sur les décisions de différents auteurs et sur dispositions des coutumes.

Manuscrit de 148 ff.

91 *Z.* Hallier. Curieuses recherches utiles à ceux qui veulent sçavoir ce qui est de plus remarquable en l'État de France.

Manuscrit de 75 ff.

92 *Z.* Les vrais moyens d'enrichir un état, le prince et les sujets, tout ensemble contenu en la description d'une ville et d'un village, que je propose comme un modelle à tous états et républiques.

Manuscrit de 154 ff. Signe de rareté.

93 *Z.* Foucault (Joseph). Procès-verbal de l'ordonnance criminelle du mois d'août 1670, rédigé par M. Nicolas-Joseph Foucault, secrétaire du Conseil d'État et de la conférence.

Manuscrit de 412 pp. ou 206 ff.

94 *Z.* Savary. Tarif pour le port de Bréqueville; et autre Tarif pour les ports de Courty, Boully, Céaux, Lamarcheraye, Gisor, Genest et Grand-Port. (Ce sont des tarifs pour les percepteurs des salines.) — XVIIIe s. Dédié à M. Laugeois, directeur de la compagnie des Indes.

95 *Z.* Journal de la cour de la Tournelle, de 1669, 1670; 2° Plusieurs prononciations et arrêts des plus ordinaires qui se rendent en la chambre de la Tournelle à l'audience.

Manuscrit de 69 ff.

96 *Z.* Procès de François Ravaillac, praticien de la ville d'An-

Digitized by Google

goulême, convaincu du crime de lèse-majesté par lui commis en la personne du roi Henry IV. (Résumé en 55 ff.)

97 *W.* Plusieurs recueils des copies de lettres d'un commerçant français établi à Breslau; de 1711 à 1718.

98. Procès-verbal d'une saisie faite par la police chez un sieur Du Puget; écrit sur papier timbré (timbre de Provence).

Manuscrit de 17 ff. Incomplet, sans date.

99 *Z.* Registre contenant quarante-six feuillets de papier, paraphé par nous Jean Minard et Jacques Rey, dans lequel sont escrites les assurances que nous ferons sur les navires et vaisseaux qui iront en mer, précédé de la copie de ce même registre, 1668.

Manuscrit de 74 ff.

100. Observations sur le commerce des pays qui sont voisins à l'empire de Russie. A Madrid le 5 mars 1725.

Manuscrit de 23 ff.

101 *Z.* Zaluski (J. A.). Extraits 1° des Formules de Marculphe et de celles d'autres auteurs inconnus. (*Ex Marculphi monachi et ex aliis veteribus formulis incertorum auctorum*); 2° du livre intitulé *Summa conciliorum omnium, auctore Franc. Longo Coriolano ord. Capucinorum.*

Manuscrit de 158 ff.

102 *W.* Discours sur l'origine et les progrès de la liberté de Pologne (2 vol.) par T. T. K(ortum).

Manuscrit de 94 ff.

103 *W.* Charles Gröll. Sur la Banque d'Angleterre, mémoire présenté à la Société royale de Varsovie, en réponse à la seconde des questions proposées en sa séance du 28 juin 1815 (et autres écrits de cette nature).

Manuscrit de 26 ff.

104. Extraits d'une dissertation sur les rapports et différences entre les principes de la doctrine du docteur Quesnay et de celle du docteur Smith.

Manuscrit de 3 ff.

Digitized by Google

105. Résumé des éléments de la philosophie rurale.

Manuscrit de 8 ff.

106 *Z*. Les Statuts et ordonnances du très-noble ordre de Saint-Georges, communément appelé la Jarretière, jadis fondé et institué par le victorieux prince Édouard III, roi d'Angleterre, France, etc. en l'an 1344, avec les armes de l'ordre peintes en couleurs et mises avant le titre du manuscrit.

Manuscrit de 16 ff.

107 *D*. Le livre de l'ordre du très-crestien roy de France Loys unziesme à l'honneur de sainct Michel. — Précédé de la « Table des (92) chappitres. »

Manuscrit de 34 ff. Copie du xve s.

108 *Z*. Procès criminel du connestable de Saint-Paul. Procès-verbaux commençant du lundy 27 novembre 1475.

Manuscrit de 70 ff. Copie du xviie s.

109. Recueil de différents documents, savoir : 1° Provisions de premier escuyer de Madame la Dauphine pour le sieur Maréchal Bellefond et survivance pour son fils, 8 janvier 1680; 2° Traité conclu entre l'Empereur et la Czarine, à Vienne, le 6 août 1726; 3° Les dernières volontés et partitions des biens de M. de Grammont; 4° Essai d'un projet sur la manière d'assurer la propriété aux paysans de Pologne dans les terres héréditaires, et de perfectionner par là l'agriculture à Varsovie, le 20 novembre 1765.

Manuscrit de 17 ff.

JURISPRUDENCE.

In-8°.

1 *Z*. Droit français.

Manuscrit de 136 ff.

2 *Z*. Talon. Réflexions sur le plaidoyer de M. Talon, avocat général au Parlement de Paris, touchant la bulle de N. S. P. le pape Innocent XI contre les franchises des quartiers de Rome.

Manuscrit de 64 ff.

3 *Z*. Observations sur l'établissement de la Cour des aydes, édits et règlements concernant la juridiction d'icelle.

Manuscrit de 159 ff.

Digitized by Google

4 *Z.* Extrait ou remarques curieuses tirées du livre : État de France (sorte d'almanach de cour; état de la maison du Roi).

Manuscrit de 50 ff. Commenc. du XVIIIe s.

5 *Z.* Ordonnance de Louis XIV, roi de France et de Navarre, donnée à Saint-Germain, 1667. A Paris, chez les associés choisis pour l'impression de ces nouvelles ordonnances.

Manuscrit de 113 ff.

6 *Z.* Observations analytiques sur les coutumes de la prévosté et vicomté de Paris.

Manuscrit de 40 ff.

7 *Z.* Édits d'Henry III, roi de France, 1579-1583.

Manuscrit de 46 ff. Très-incomplet. 19 pièces. XVI s.

8 *D.* Abrégé de la coutume de Ponthieu, 1705; 2° coutumes localles de la ville et banlieue d'Abbeville, 1705.

Manuscrit de 34 ff.

9 *Z.* Dongleur. Abrégé ou breff recueille (*sic*) des coutumes et constitutions généralles tenues et observées journellement en la cité et pays de Liége à la loi commercialle liégeoise, réduit par alphabet, commencé ce jour de saint Remy 1648, par M. Dongleur.

Manuscrit de 103 ff.

10 *Z.* Abrégé de politique (chrétienne).

Manuscrit de 101 ff.

11 *Z.* Du Val. Institutions au droit franç. par M. Du Val, professeur en droit françois dans l'université de Toulouse, 1704.

Manuscrit de 120 ff.

12 *Z.* Questions du droit françois, par Vallon; 2° Quatre petites cartes géographiques relatives aux batailles de Parme (29 juin 1734) et de Guastalla (19 septembre 1734).

Manuscrit de 130 ff. Signe de rareté.

13 *Z.* L'abbé D'Argenson. Extrait des registres et des mémoires du clergé.

Manuscrit de 157 ff.

Digitized by Google

14 *D.* Règles que MM. les ecclésiastiques qui font le catéchisme aux savoyards auront la bonté d'observer.

Manuscrit de 25 ff.

15 *Z.* Bajot (R. P. Jean). Défense du droit épiscopal et de la liberté des fidèles touchant les messes et les confessions d'obligation, contre l'écrit d'un certain docteur anonyme, par le R. P. Bajot; à Paris, chez Sébastien Cramoisy, imprimeur ord. du Roy, 1655, avec privilége du Roy.

Manuscrit de 98 ff.

16 *Z.* Bertomeuff. Deuxième et troisième suite des raisons d'obéir à N. S. P. le Pape et au Roi au sujet de la Constitution *Unigenitus.*

Manuscrit de 13 ff.

17 *Z.* Statuts ou priviléges de la confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel et son saint scapulaire.

Manuscrit de 53 ff.

18 *Z.* Statuts des frères convers de l'ordre des Chartreux; 2° Calendrier pour ces mêmes frères; 3° Table pour trouver les fêtes mobiles de l'an 1608 à 1626; 4° Extrait des notes générales de la visite de la Chartreuse de Paris, le 2 octobre 1656, pour les frères convers.

19 *Z.* Mêmes statuts.

Manuscrit de 141 ff.

20. Règlement donné par le Conseil d'instruction aux maîtres et maîtresses de pensions.

Manuscrit de 13 ff.

Digitized by Google

III

PHILOSOPHIE.

PHILOSOPHIE.

In-folio. (*Vélin.*)

1 *D.* Sénèque. Des quatre vertus principaulx appelées cardinales, traduites de latin en françois (probablement par le mesme Laurent (*sic*), dédiées à très-hault et très-puissant prince Jehan, fils et oncle de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne; 2° Le livre de Tulle (Cicéron) de Viellesse, translaté de latin en françois, du commandement de très-excellent, glorieux et noble prince Loys, duc de Bourbon, par moy Laurent de Premierfaict, 5me jour de novembre 1405, dédié à très-excellent, glorieux et noble prince Loys, oncle du roy du France; 3° Le livre de Tulle (Cicéron) d'Amitié (dédié au même prince), translaté de latin en françois par moy Laurent de Premierfaict, à la monicion et requeste et en l'ostel de noble et saige homme Bureau de Dampmartin, escuier, citoien de Paris et trésorier de France, icelle translation acomplie IXe jour de juillet l'an 1416.

Manuscrit du XVe siècle, de 109 ff. avec les initiales peintes en couleurs et ornées d'or; rubriques en rouge. Trois belles miniatures, pages 1, 19 et 61 : dans la première, Sénèque est au milieu sur le trône, et aux deux côtés sont représentées la Prudence, la Justice, la Tempérance; dans la deuxième, Caton avec Cicéron, Scipion et Lælius; dans la troisième, Scævola, Ennius, Cicéron et Lælius.

2 *D.* L'information des princes et des roys, en trois livres ou trois parties (*Regnabit rex et sapiens.....*); 2° Quatre ballades en vers français. La première commence : « Le roy des roys, le hault Dieu glorieux... »

Manuscrit du XVe siècle; de 163 ff. à deux colonnes. Initiales en rouge et bleu rehaussées d'or; rubriques rouges. Seize miniatures dont quatre grandes à mi-page. Au Ve du fol. 10, les armes de René d'Anjou.

3 *D.* Jardin des Nobles, livre composé par frère Pierre des Gros, de l'ordre des frères mineurs. Commence par une dédicace « à très-

Digitized by Google

puissant et noble chevalier Yvon du Fou, conseiller et chambrelam du roy, grant venneur de France, gouverneur d'Angolmoys, cappitaine des chastel et ville de Lizinien-en-Poitou. »

Manuscrit du xve siècle; de 355 ff. à deux colonnes. Vingt-cinq miniatures; dans l'encadrement du premier feuillet, les armes de France entre deux écussons armoriés de la famille du Fou.

4 *D.* Trésor ou traité philosophique de la naissance ou l'origine de toutes les choses, précédé de la table des chapitres du livre, par Brunetto Latini. Commence : « Ichi sont li capytele de cest livre ki est apielés Tresore; » et après cette table, f° 5 : « Ichi coumenche li livres q'est apielés Tresors, ki parle de la naissance de toutes choses. »

Manuscrit du xve siècle; 149 ff. à deux colonnes; une grande quantité de belles miniatures peintes en couleur, et ornées d'or; initiales en couleurs rehaussées d'or.

PHILOSOPHIE.

In-folio (*papier*).

1 *Z.* Darminy. Traité de l'immortalité de l'âme, avec la table détaillée de ce qui est contenu dans chaque chapitre du présent traité.

Manuscrit de 490 ff.

2 *D.* Traité contre la prévention; 2° Du même traité.

Manuscrit de 61 ff. de la Bastille.

3 *Z.* L'Esprit de la R(eine) C(hristine de Suède). A la fin : « Cet ouvrage est de qui ne désire rien ni ne craint rien, et qui n'impose aussi rien à personne. »

Manuscrit de 32 ff.

4 *Z.* Zamore (Théodoric de). Miroir de la vie humaine, auquel il est représenté l'estat de la vie de l'homme, ce qui est de sa dignité ou indignité, quelle utilité ou vanité chaque science, art et métier contient. Composé par Théodorique Zamorense, évêque de..... (*sic*) en l'an 1466.

Manuscrit de 65 ff. Incomplet. Finit : « Fin du premier livre auquel a esté traicté de tout l'estat et vie temporelle. »

Digitized by Google

5 *Z.* Corbinelli. Maximes, sentences, préceptes, pensées, sentiments et réflexions moralles, chrétiennes et phisiques.

Manuscrit de 266 ff. Signe de rareté.

6 *Z.* Manuel des princes et des grands.

Manuscrit de 98 ff.

7 *D.* Lettre philosophique de Thrasybule à Leucippe, où il traite de la religion, traduite de l'anglois de Jean Locke.

Manuscrit de 63 ff.

8 *Z.* Aimar (Jacques). Examen des différentes opinions sur l'art de découvrir les choses cachées, suivant les expériences faites à Lyon par Jacques Aimar; 2° Réduction du pouvoir des corpuscules, ou examen des opinions qui ont paru sur l'art de découvrir les choses cachées par le moyen de la baguette, etc. 1692.

Manuscrit de 94 ff.

9 *W*². Boulainvilliers. Pratique abrégée des jugements astronomiques sur les nativités, 2 vol.

Manuscrit de 262 ff. 1er vol. *Idem* de 257 ff. 2e vol.

10. Recueil de différents écrits : f° 1 *a*, Extrait de l'opinion sur le mémoire adressé à Son Excellence le Ministre de l'Instruction publique par le curateur de l'Université de Vilna, relativement à la dissertation philosophique de M. Goluckovsky; f° 6 *b*, Mémoire de la méthode dont on se sert pour donner une bonne éducation aux jeunes cavaliers qui sont chez les révérends pères théatins italiens de Varsovie; f° 7 *c*, Discours sur la culture de la raison; f° 20 *d*, Institutions civiles ou éléments de morale pour ce qui regarde l'exercice de cette science, et remplir les devoirs de l'homme, pour l'instruction de jeunes gentilshommes; f° 36 *e*, Maximes et sentences.

Manuscrit de 37 ff.

11. Épître pastorale aux véritables et vrais francs-maçons de l'ancien système : « Celui qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende! »

Manuscrit de 119 ff. De la bibliothèque du comte Wielgoursky.

12. Les voies de la sagesse, les lois temporelles de la justice divine et le traité des bénédictions.

Manuscrit de 101 ff.

Digitized by Google

PHILOSOPHIE.

In-4° (*vélin*).

1 *S.* Le livre du Miroir des dames (c'est un traité philosophique des devoirs des femmes).

Manuscrit de 222 ff. à deux colonnes; initiales peintes en couleurs et or. Au bas du dernier feuillet, on lit : « Cest livre est à madame Thomine de Villequier, contesse de Villars, et luy donna Mr le conte de Nevers l'an mil cccc cinquante et quatre (1454) en la bonne ville de Vierson. »

2 *D.* Instructions et conseils maternels donnés par la princesse Anne de France, dame de Beaujeu, duchesse de Bourbon, fille aînée de Louis XI, sœur de Charles VIII, à sa fille Suzanne de Bourbon; commence : « La parfaite amour naturelle que j'ay à vous, ma fille, considérant l'estat de notre povre fragilité et meschante vie...; » 2° Extraict d'une espitre consolatoire transmise à une dame nommée Catherine de Neufville, dame de Frène, sur la mort et trespas de son premier et seul filz. (Il est fait mention dans cette épître de la belle défense du château de Brest, 1505.)

Manuscrit du XVIe siècle, de 112 ff. avec les armes de Bourbon-Beaujeu au fol. 1 verso. Plusieurs belles miniatures; dans la seconde, la dame de Beaujeu est assise, instruisant sa fille Suzanne. Lettres ornées; reliure du temps. Sur la garde, la signature de Suzanne de Bourbon, suivie de vers en son honneur.

3 *D.* « Le discours de Plutarque sur le mariage de Pollion et Eurydice, briefvement recueilly et dirigé par petits chapitres et testes, par auschunes similitudes. »

Manuscrit de la fin du XVe siècle, avec onze grandes miniatures et les armes de France et de Bretagne soutenues par deux anges. Lettres initiales peintes en or sur diverses couleurs. Ce manuscrit fut exécuté à l'occasion du mariage de Louis XII avec Anne de Bretagne, en 1499.

4 *D.* Les dis moraulx des philosophes, tranlatez de latin en françois, par Guillaume de Tignonville, chevalier.

Manuscrit du XVe siècle; de 90 ff.; orné de quatorze miniatures. Ce manuscrit a appartenu, au XVIe siècle, à Pierre Gilbert, dont la signature est au verso du feuillet 89 avec deux quatrains; puis à Claude Roger, « maistre d'ostel de M. Du Puys, » qui a constaté sa possession par une note datée de juin 1573 et signée « Roger Bontemps. » L'auteur de cet ouvrage est encore inconnu; le traducteur est Guillaume de Tignonville, chevalier et prévost de Paris, destitué de sa place pour avoir fait pendre deux écoliers coupables d'un crime contre les priviléges de l'Université. Cette

Digitized by Google

raduction des «Dits des philosophes» fut fort goûtée dans le xve siècle et translatée en plusieurs langues.

PHILOSOPHIE.

In-4° (*papier*).

1 *D.* Le gentilhomme françois, ou entretiens d'un père avec son fils.

Manuscrit de 104 ff.

2 *S.* L'Esprit de Spinoza (par M. Lucas, médecin).

Manuscrit de 94 ff. portant cette remarque au premier f. : Voyez sur cet ouvrage le «Catal. Libror. rar.» (p. 64) de Vogt, qui croit que ce livre n'a jamais été imprimé. On l'attribue à M. Lucas, médecin à la Haye.

3 *D.* Morsan. Le préjugé démasqué, ouvrage métaphysique, par M. le baron de Morsan, 1756.

Manuscrit de 68 ff.

4 *D.* De la Chétardie. Instruction pour un jeune seigneur, par le chevalier de la Chétardie,

Manuscrit autographe de 24 ff.

5 *Z.* De la Bossière. La philosophie de M. de la Bossière, donnée à Paris en 1682.

Manuscrit de 20 ff. Incomplet.

6 *D.* Opinion des anciens sur la nature de l'âme.

Manuscrit de 100 ff., sans compter 2 ff. de frontispice. Manuscrit provenant de la bibliothèque du célèbre abbé Seffers qui a écrit ce volume.

7 *Z.* Réflexions en forme de critique sur les lettres philosoph. de M. de Voltaire; 2° Extrait de deux lettres philosoph. de M. de Voltaire.

Manuscrit de 186 ff.

8 *Z.* Mylius (Joh. Daniel). Emblèmes de philosophie tirés de la *Basilica chemica*, de Mylius, publiée en 1615, en 4 vol.

Manuscrit de 48 ff. avec emblèmes gravés et collés sur des ff. blancs. Signe de rareté.

9 *Z.* Fulgence. Philosophie française contenue en X entretiens, à l'usage du père Fulgence de Paris, prédicateur capucin.

Manuscrit de 189 ff.

Digitized by Google

10 *Z.* Marquis de Andrezel. La politique aisée, avec les réflexions nécessaires pour former la prudence d'un gentilhomme et pour lui inspirer de bonnes inclinations.

Manuscrit de 137 ff.

11 *Z.* Zaluski (J. A.). Abrégé de la logique, 1722 (1705 à la fin).

Manuscrit de 114 ff.

12 *Z.* L'Éthique ou la philosophie morale. Escrite par moy, Jonas de Montmollin, à Genève, et achevée ce 3e décembre 1661.

Manuscrit de 97 ff.

13 *Z.* De Thou (*Tuani*) (Jac. Aug.). Traité de la philosophie et des philosophes.

Manuscrit de 285 ff.

14 *Z.* Turretin. Cours de logique.

Manuscrit de 15 ff. Incomplet.

15. Hatzfeld. Le philosophe; 2° Examen de religion.

Manuscrit de 132 ff.

16. Instruction du chevalier de Brandis à ses enfants.

Manuscrit de 100 ff. XVIIe siècle.

17 *Z.* Entretiens des roys Louis XIe et Louis XIIe, ès Champs-Élyséez; image de deux règnes différentz.

Manuscrit de 94 ff. XVIIe siècle.

18 *Z.* Pensées utiles et curieuses écrites en 1723 à Paris (*Confer* avec Steele, «Spectateur anglois.»)

Manuscrit de 296 ff.

19 *S.* Clerc. Détermination fixe de l'enseignement uniforme et méthodique que les gouverneurs et les gouvernantes doivent donner aux élèves de l'un et l'autre sexe, dans les maisons d'éducation établies par Catherine II, par M. Le Clerc, ancien médecin de l'armée du roi de France.

Manuscrit de 29 ff.

Digitized by Google

20 *S.* Dissertation sur le livre *De Tribus impostoribus;* 2° *De imposturis religionum, breve compendium fragmentum de Tribus impostoribus.*

Manuscrit de 29 ff.

21 *Z. Manuscriptum de Tribus impostoribus, gallico sermone exaratum, ἀδέσποτον, ἀνέκδοτον et longe rarissimum.* (Manuscrit des Trois imposteurs, écrit en français par un anonyme, très-rare et non encore imprimé).

Manuscrit de 77 ff. avec cette remarque latine sur le prix du manuscrit : *In Jo. Ad. Smidii Biblioth. anonym.* (Append p. 14), *hoc opus 50 imperialium æstimatur pretio* (50 impériaux). — Avec trois *** comme signe de toute rareté.

22 *Z.* Réponse à la dissertation de M. de la Monnoie sur le traité *De Tribus impostoribus.* A la Haye, chez Henri Scheurleer, 1716.

Manuscrit de 15 ff.

23 *D.* Voltaire. Sentiments sur le traité des Trois imposteurs; 2° Traité des Trois imposteurs.

Manuscrit de 121 ff.

24 *Z.* Morand. De la philosophie en général.

Manuscrit de 443 ff.

25 *Z.* Mme de Pringy. Les différents caractères des femmes du siècle, et les moyens de les rendre parfaites. Ouvrage inédit, dédié à très-haute et très-puissante princesse Marie d'Orléans, duchesse de Nemours.

Manuscrit de 113 ff.

26 *Z.* De la Bossière. La philosophie de M. de la Bossière. Donné à Paris en 168... (déchiré).

Manuscrit de 70 ff.

27 *Z.* Zaluski (J. A.). De ceux qui font les esprits forts, ou plus tôt les libertins.

Manuscrit de 10 ff. (fragment d'un plus grand ouvrage; cette pagination est de 257 à 275).

28 *D.* M. de Querlon. Libre recherche sur la nature et l'origine du mal, en VI lettres, traduites de l'anglois sur la 2e édition;

Digitized by Google

2° Lettre autographe de M. de Vialèle. Versailles, le 14 juillet 1757.

Manuscrit de 91 ff. Manuscrit autographe de l'auteur.

29 *Z.* Zaluski (J. A.). La philosophie morale.

Manuscrit de 142 ff.

30 *Z.* Traité contre la prévention, attribué par M. de Zaluski à Louis Henry de Loménie de Brienne, sous-diacre de l'église de Paris, ou à Martin de Fenière, *circa* 1684.

Manuscrit de 80 ff. avec les annotations latines et françaises de M. de Zaluski.

31. Montesquieu. Essai touchant les lois naturelles et la distinction du juste et de l'injuste.

Manuscrit de 18 ff.

32 *Z.* Adrien. Testament de la pierre physique, 1721.

33 *Z.* Raymond Lulle. Dernier testament du divin Reymond Lulle, de l'art transmutatoire.

Manuscrit de 126 ff. avec le signe de rareté.

34 *Z.* Flamel. Abrégé de l'alchimie d'Alphidius, la manière de composer la pierre philosophale, qui s'intitule « *Dominus vobiscum*, » pour savoir de quelle matière il faut travailler.

Manuscrit de 227 ff.

35 *D.* Nomentie astrologique.

Manuscrit de 18 ff.

36 *Z.* Traité d'Alchymie. Pour avoir le ♃ de l'étain, appellé Bon Jupiter, 1725.

Manuscrit de 7 ff.

37 *D.* Le miroir d'Alquimie.

Manuscrit de 19 ff.

38 *Z.* Paracelse. Traité de la nature des choses naturelles, de celle de l'homme et de la pierre philosophale.

Manuscrit du XVIe siècle, de 97 ff.

Digitized by Google

39 *Z.* Discours d'un auteur incertain (de Lacaire). Sur la pierre des philosophes.

Manuscrit de 55 ff.

40 *Z.* Villeneuve (Arnauld). Le magistère parfait et le bonheur complet, adressé par maître Arnauld de Villeneuve au Roy d'Aragon.

Manuscrit de 33 ff.

41. Valentin (Basile). Des choses naturelles et supernaturelles, teincture, racine des métaux et minéraux, composé par frère Basile Valentin, de l'ordre de Saint-Benoist, traduit d'allemand en français, par I. Æ.

Manuscrit de 42 ff. XVIIe siècle.

42 *Z.* Cy commence le livre appelé Ymage de vye, traict des secretz des philosophes (fin du XVe siècle); 2° *Testamentum hadrianeum de auro, philosophorum lapide* (en vers latins. — XVIIe siècle).

Manuscrit de 101 ff.

43 *Z.* *Clavicula hermeticæ scientiæ, ab hyperboreo quodam horis subsecivis calamo consignata anno 1732*, ou la Clavicule de la science hermétique, jetée sur papier par un hyperboréen à ses heures perdues, l'an 1732; latin et français en regard; 2° *Cabala tabulæ Pythagoricæ;* 3° *Josephi de Almerigo regni Hungariæ magnatis, lapidis medicosympathetici inventoris et possessoris unici, monitum adversus prævaricatorum injustitiam.*

Manuscrit de 63 ff. Signe de rareté.

44 *S.* Extraits du livre : «Fragments physiognomiques, tendant à perfectionner la connaissance de l'homme et à entendre la philanthrophie,» par Caspar Lavater; 2° Divinations des anciens Grecs et Romains.

Manuscrit de 60 ff.

45 *Z.* Remarques astrologiques. Recueil.

Manuscrit de 11 ff.

46 *D.* Recueil d'écrits hermétiques : 1° Le livre du très-savant philosophe Rogier Bacon, intitulé le Miroir d'alchymie; 2° Abord de la terre promise, par Hermès; 3° *Opus gratis a Deo homini con-*

Digitized by Google

cessum et revelatum, 1755, c'est-à-dire l'œuvre donnée à l'homme par Dieu gratis; 4° Quatrième et dernière partie du codicille de Raymond Lulle; 5° Le tombeau de Sémiramis scellé hermétiquement.

Manuscrit de 59 ff.

47. Origine des Idées. Système de Malebranche.

Manuscrit de 8 ff.

PHILOSOPHIE.

In-8°.

1. Livre des Trois imposteurs; 2° Lettre de M. de la Monnoie à M. Bouhier, président au parlement de Dijon, sur le prétendu livre des Trois imposteurs; 3° Réponse à la dissertation de M. de la Monnoie sur ce même livre. La Haye, chez Henry Scheurleer, 1718; 4° *De imposturis religionum breve compendium.*

Manuscrit de 89 ff.

2 *S.* Vallée (Godefr.). *Ars nihil credendi*, ou la béatitude des chrétiens, ou le fléo de la Foy, par Geoffroy *à Valle*, natif d'Orléans.

Manuscrit de 108 ff. *Auctor fuit combustus Parisiis*, 1574.

3 *Z.* Cassiodore. Traité de l'âme, en françois, de Cassiodore; 2° Journal ou remarques par jours.

Manuscrit de 63 ff.

4 *Z.* Maximes sur différents sujets pour la vie civile.

Manuscrit de 56 ff. Signe de rareté, avec les armes d'Argenson sur la feuille de garde. *Ex catal. bibl. Argenson.*

5 *Z.* Berthomeuf. Le *Veni mecum* des vrais nobles, des personnes d'honneur et des véritables chrétiens, par ordre alphabétique; 2° Le Petit *Veni mecum* de M. de ***; 3° Du choix d'une religion, 1747.

Manuscrit de 82 ff. Signe de rareté.

6 *Z.* Farcy. L'abrégé de la logique. Dédicaces à M. Beauvilliers.

Manuscrit de 50 ff.

7 *Z.* *Meditationes metaphysicæ de animæ origine, natura, beatitudine,*

Digitized by Google

officio, defectione, restitutione et conservatione. Se trouvent à Amsterdam, 1686. *Libellus rarissimus*, en latin et en français.

Manuscrit de 46 ff.

8 *Z.* Traité de morale en cinq livres.

Manuscrit de 88 ff.

9 *Z.* Entretiens de Démocrite et Hippocrate sur la constitution essentielle du corps humain et des religions (*sic*). Paris, 1739.

Manuscrit de 44 ff. Rare.

10 *Z.* Clefs des charactères de Théophraste; 10e édition de M. de la Bruyère.

Manuscrit de 12 ff.

11 *W.* Maximes (cent cinquante) chrétiennes, politiques et morales.

Manuscrit de 72 ff.

12 *Z.* Descartes. Abrégé des principes de la philosophie.

Manuscrit de 45 ff.

13 *Z.* Instructions du père Tournemine pour les régents; 2° Réponses aux préjugés contre le Juvénat.

Manuscrit de 27 ff. Signe de rareté.

14 *Z.* Baillet. Vie de M. Descartes, en huit livres.

Manuscrit de 940 ff. environ.

15. César Agrippa. Iconologie ou nouvelle explication de plusieurs ymages, emblêmes, tirée des recherches de César Ripa (*sic*), moralisées par Jean Baudouin, de l'Académie française. Avec des ymages dessinées à la plume, qui sont collées au commencement de chaque article. Épître sur l'amour de Dieu.

Manuscrit de 87 ff.

16. Mœurs des nations de l'Europe en petites ou courtes sentences.

Manuscrit de 5 ff.

Digitized by Google

17. Lulle. La physique de Raymond Lulle. La nouvelle métaphysique de Raymond Lulle. Abrégé du principe naturel.

Manuscrit de 102 ff.

18 *Z.* Traité de physique en trois parties.

19 *Z.* Abrégé naturel de la science de physique.

Manuscrit de 142 ff.

20 *Z.* Le Ciel des philosophes, en deux parties, savoir : en théorie et pratique.

Manuscrit de 151 ff. Rare.

21 *D.* La clavicule du très-savant Salomon, dans laquelle les secrets des secrets sont ouverts et découverts au nom d'Adonaï.

Manuscrit de 103 ff. XVIe siècle.

22 *Z.* Bernier. Jugements astronomiques sur les nativités, 1675. par Alex. Paul Bernier, conseiller médecin du roy.

Manuscrit de 133 ff. Signe de rareté.

23 *Z.* Astrologie judiciaire. A Paris, le 4me aoust 1644.

Manuscrit de 80 pages, avec 4 pages de figures et 2 tables.

24 *Z.* Giuliani. Extrait de la Maison de la lumière : l'homme et la femme faits d'esprit, d'âme et de sel.

Manuscrit de 99 ff.

25 *Z.* Premier livre de la Clavicule de la Pierre prétieuse des anciens philosophes, composée par Fr. Basile Valentin, de l'ordre de Saint-Benoist.

Manuscrit de 104 ff.

26 *Z.* Secrets d'alchimie, par Nicolas Flamel.

Manuscrit de 310 ff. ayant appartenu au comte Giuliani.

27 *D.* Villeneuve. Le rosaire des philosophes, avec un petit traité sur la pierre philosophale, traduit d'après l'ouvrage latin d'Arnauld de Villeneuve, par un amateur de la science hermétique.

Manuscrit de 61 ff.

Digitized by Google

28 *Z.* Testament de Nicolas Flamel; 2° Significations des lettres de l'arbre philosophique et table du Chaos.

Manuscrit de 18 ff.

29 *Z.* Extrait de la Clef de la grande œuvre. Chez Caillou, rue Saint-Séverin.

Manuscrit de 10 ff.

30 *Z.* La clavicule secrette de Raym. Lulle contenant l'entière révélation du mystère des sages, vulgairement appelé la pierre philosophale, par Michel Sindinogius, surnommé le cosmopolite polonais.

Manuscrit de 31 ff.

31 *Z.* Goulu, sieur des Aulnets. Secrets de la philosophie naturelle, qui enseigne la transmutation des métaux et à faire une médecine universelle.

Manuscrit de 90 ff.

32 *Z.* Secrets de l'alchimie de médecine universelle.

Manuscrit de 251 ff.

33 *Z.* Oracles des sybilles, en 134 oracles.

Manuscrit de 139 ff.

34 *Z.* La cabale, ou les oracles des douze sybilles, rendus sur diverses questions, ouvrage tiré de la connaissance des nombres, des lunes et des planètes, par Comiers.

Manuscrit de 103 ff.

35 *Z.* Jos. Bapt. Zuchi. Horoscope astronomique. Lettre dédicatoire au prince Sobieski.

Manuscrit de 29 ff.

36. Elohim agla adonay ichon ach Tetragrammaton Sehembam Maphoras. « C'est icy la vraie cabale mystérieuse et divine pour l'intelligence des 150 pseaumes du grand et admirable prophète David, par la vertu desquels il a esté délivré de tant de grands périls et obtenu tant de bénédictions de Dieu et enfin est parvenu à la gloire éternelle. »

Manuscrit de 80 ff.

Digitized by Google

37. Les épîtres de Christophe le Parisien. «Cy commence *Medula artis.*»

De la bibliothèque du comte Wielgorski. Manuscrit de 294 ff.

38. *a* Le char triomphal de l'antimoine, de frère Basile Valentin, moine bénédictin, où il est démontré fort clairement tout ce qui se peut dire de l'antimoine, tant pour la cure du corps humain que pour la transmu[ta]tion de métaux (149 pp.); *b* Traité de l'huile d'antimoine de Roger Bacon, très-grand philosophe et chimiste (12 pp.); *c* Extraits de Paracelse Theophraste (10 pp.) et Théorie et pratique de la pierre des sages, de Georges Phaedron Rodocherus à l'illustre monseigneur Languerus (29 pp.); *d* L'œuvre de Saturne, de Jean Issacus Hollandinus (20 pp.); *e* Dix-sept réflections sur la matière de la pierre à l'usage des physiciens (18 pp.); *f* Extrait des minéraux, de monsieur Jean Isaac Hollandinus (8 pp.); *g* Conclusions du frère Basile Valentin, de tous ses écrits et traités du soufre, du vitriol, de l'aimant, philosophiques et vulgaires. «De ceux-là vient l'universel et de ceux-cy le particulier.» (36 pp.); *h* Traité d'un personnage pieux et docte, où est expliqué l'élixir de Théophraste Paracelse (4 pp.).

Manuscrit de 168 pp.

39. Le véritable traité de la cabale judaïque, par laquelle on peut obtenir des anges, par révélation, tout ce que l'on demande à Dieu.

En russe : «Présent de M. Essipoff, 1866.»

40. Bibliothèque du Chrétien intérieur et du vrai Théosophe.

Idem.

Digitized by Google

IV

HISTOIRE.

HISTOIRE.

In-folio (*vélin.*)

1 *D.* Chroniques de France jusqu'à Charles VI, ou Grandes Chroniques de Saint-Denis.

Manuscrit de 629 ff. en 3 vol. du xve siècle. A deux colonnes. Rubriques rouges. Initiales en or et couleurs, avec 27 très-belles miniatures de la grandeur des pages et 66 petites miniatures.

Dans les deux initiales, l'une du prologue et l'autre du chapitre premier, se trouvent enclavées des armoiries. La reliure est bordée d'un cadre, parsemé de fleurs de lis.

2. Valère Maxime, neuf livres, traduits de latin en françois, les sept premiers par Symon de Hesdin, maistre en théologie, religieux des hospitaliers de Saint-Jehan de Jérusalem, MCCCLXXV (1375), et les deux derniers par Nycolle de Gonnesse, maistre ès arts et en théologie, en l'an M CCCC et ung (1401).

Manuscrit du xve siècle, de 483 ff. à deux colonnes, avec 17 fort belles miniatures de la grandeur des pages. Initiales, encadrements des pages, rubriques, etc., en or et couleurs.

Sa Majesté l'Empereur Alexandre Ier, pendant son séjour à Paris, en 1814, fit l'acquisition de ce superbe manuscrit.

3 *Z.* Chroniques Martiniennes, ou chroniques de frère Martin, chappelan du Pape, traduites par Sébastien de Mamerot de Soissons, l'an MCCCCLVIII (1458).

Manuscrit de 744 pages à deux colonnes, sans lettres initiales, où il y a de la place vide pour les y faire mettre.

4 *D.* Plutarque. Les très illustres vies de aulcuns capitaines très prestantz Rommains, c'est assavoir de Scipion l'Africain, de Pompée et de Marc Tulles Cicéro, par très-élégant aucteur Donat Acciole, rédigée de Plutarque grec en latin, et translatée d'icelluy latin en langue françoyse par Symon Bourgouyn, bachelier ès lois.

Manuscrit de la fin du xve siècle, de 350 ff. avec grande quantité de très-belles

Digitized by Google

miniatures et d'initiales peintes en or et couleurs. Ce manuscrit a été offert à Louis XII, qui a mis sa signature sur le second feuillet.

5 *D.* Histoire de la Terre-Sainte, de 1096 jusqu'à l'an 1266. Commence : « Venus estoit li mois d'aost en l'an de l'incarnation MLXXXXVI; el quinzeme jor do mois li vaillanz Godefroiz de Buillon, dus de Loherene, assembla ceaus qui devoient estre li conpaignon de la voie... » Finit le second volume : « ...ala li rois Charles en Puile et se conbati contre le roi Manfroi et le desconfi et le tua en champ. Amen. Finito libro sit... » (*sic*).

Manuscrit du XIIIe siècle, de 196 ff. au premier volume et de 134 au second. A 2 colonnes. De belles miniatures et des initiales en couleurs rehaussées d'or.

6 *D.* « Ci comence le granz afaires dou livre de Juille Cessar qui fu enperere et haut home, et de Pompée et de Lucan... » Finit : « ...plainemant son pensé. »

Manuscrit du XIIIe siècle, de 193 ff. Incomplet au commencement (manquent 58 ff.). A deux colonnes. Rubriques et initiales en or et couleurs, 4 miniatures.

7 *D.* Croniques d'Amboise. Commence : « Amboise est à sept petites lieues de Tours en une roche spacieuse et grande, et ainsi comme née pour estre par ung grant prince ou par ung roy bastie... » Finit : « ...Et cecy alons-nous deviser. » Puis deux feuillets blancs. Le récit va jusqu'à l'avénement de Clovis.

Manuscrit des dernières années du XVe siècle; de 36 ff. Grande miniature en frontispice et petite miniature au 1er f. du texte. Dans la première, l'auteur est représenté offrant ce livre à Louis XII (beau portrait de ce roi); aux derniers plans, sont indiqués la Loire et le château d'Amboise. Dans la seconde miniature, l'écusson de France. Initiales en couleur sur fond d'or. Reliure en velours vert, du même temps; la feuille de garde en étoffe brochée d'or.

8 *Z.* Du Tillet. Recueil de l'histoire des royaumes de France et d'Angleterre, contenant les faits mémorables des Roys, des guerres et des traités de ces maisons, l'histoire des grands de France, la généalogie des Roys, Princes et Princesses, et plusieurs choses remarquables, par Jean du Tillet, sieur de la Bussière.

Manuscrit en deux volumes, de 549 ff.

9 *D.* Du Tillet, greffier en chef du Parlement de Paris. Recueil des roys de France, composé pour l'usage de Charles IX, roi de France.

Manuscrit du XVIe siècle, de 293 ff., 31 grandes miniatures, portraits des rois de

Digitized by Google

France depuis Clovis jusqu'à François Ier; 22 écussons armoriés. Au f. 151 v°, Charles IX a écrit de sa main : «C'est moy le Roy Charles IXe.»

10 *D.* «Ung abrégié de plusieurs roys qui ont esté en France, des temps de leurs règnes, et comment ilz furent nommez et qui ilz furent, et des croniques escriptes des choses advenues en leur temps...» En vers. Commence : «Aux nobles qui ayment Paris, Où les biens ne sont point taris..,» Finit au couronnement de Charles VI.

Manuscrit écrit du temps de Charles VI. 144 ff. à 2 colonnes. Rubriques et initiales rouges.

11 *D.* Chronologie des Rois de France depuis Francus, fils d'Hector, et des Rois d'Angleterre, avec la chronologie des papes.

Manuscrit du xve siècle, de 28 ff., à 2 colonnes, avec les initiales en couleur sur fond doré, et orné de 5 belles miniatures dans le texte. Ce manuscrit a été exécuté en 1464.

12 *D.* Description du monde universel. (Ce manuscrit présente, sous la forme d'un arbre généalogique, une chronologie sacrée et profane, depuis la Création jusqu'à Jésus-Christ.)

Manuscrit de 47 ff., xve siècle. C'est un des plus beaux manuscrits qu'on puisse voir. Il est orné de 72 magnifiques miniatures et de 618 médaillons.

13 *D.* Histoire universelle depuis le grand déluge jusqu'à la mort du Roi Artus, divisée en six livres, par «Jehan de Coursy, chevalier normant.» Ces chroniques furent complétées en 1416 par l'auteur, à son retour des contrées de la Grèce.

Manuscrit du xve siècle, 346 ff. à 2 colonnes; 2 volumes; orné de six fort belles miniatures et d'initiales en couleur et en or.

14 *D.* Chronologie ancienne des Papes, des Empereurs romains, des Roys de France et de ceux de la Bretagne.

Manuscrit du xve siècle, en rouleau.

HISTOIRE.

In-folio (*papier*).

1 *Z.* Mémoire général de la province d'Alsace. Table des principales matières : La situation. Le Rhin et autres rivières. Prairies.

Digitized by Google

Canal. Divisions de l'Alsace. Basse-Alsace, montagnes et principaux passages, forêts, plaines, qualité des vins. Ville capitale de la Haute-Alsace. État ecclésiastique; évêché de Bâle, abbayes d'hommes, abbayes de filles, prieurés, couvents, commanderies, chapitres ruraux; évêché de Constance, couvents; ville de Fribourg; évêché et chapitre de Strasbourg, état des abbayes, collégiales, etc., anciennes maisons religieuses de Strasbourg, maisons et bénéfices occupés par les Luthériens; évêché de Spire, abbayes, nombre des paroisses, revenus des cures. Mœurs des ecclésiastiques des cinq diocèses d'Alsace. Gouvernement militaire; maréchaussée, justice, chancellerie, chambre des monnaies. Justice seigneuriale. Bailliage d'Haguenau. Justice de Mgr l'évêque de Strasbourg. Régence de Bouxweiller. Directoire de la noblesse. Tribunaux de la ville de Strasbourg, sénateurs, compagnies pour l'administration de la justice. Ordonnances de police. Maîtrise des eaux et forêts. Coutumes du pays; compagnies franches; naturel des habitants, feux et âmes, nombre de villes, villages, hameaux. Finances, exemptions pour les villes fortifiées, aides, traites foraines, domaines. Commerce de l'Alsace, fruits, commerce de chevaux fait par les juifs. Tempérament des personnes. Monnaies. Eaux minérales. Mines d'argent; forges et fourneaux; sables d'or, salpêtre. Langue allemande. Manufactures. Terres qualifiées avec les noms de ceux qui les possèdent. Fiefs du roi. Distinction de la noblesse qui fait corps en Basse-Alsace. Nombre des familles qui ont été ci-devant domiciliées. Citadelle de Strasbourg; nombre de maisons, de familles. Biens et revenus de l'église de Strasbourg. Villes de Colmar, Brissac, Fribourg, Belfort, Huningue, Schelestadt, Ensisheim, Rapotswiller, Guebwiller, Sultz, Kaiserberg, Ruffach, Thann (vin de la montagne de Rang), Saverne, Haguenau, Fort-Louis, Wissembourg, Landau, Philipsbourg, Landscroon, Lichtenberg. Naturel des habitants. Réflexions générales.

Les autres mémoires de provinces et de généralités qui sont inscrits ci-après (du n° 3 au n° 20) et dans la subdivision des in-4° (nos 1-13) sont faits sur un plan analogue.

Le manuscrit suivant, n° 2, aurait dû être placé en tête de la collection.

Manuscrit de 445 ff.

2 *Z*. Mémoires abrégez des généralitez du royaume de France.

Digitized by Google

Première partie. Histoire de France, première partie (avant Hugues Capet).

Manuscrit de 423 ff. F° 1 : «Sy c'est une entreprise hardie que d'avoir osé retoucher les mémoires des généralitez de ce royaume dressez par les Intendants des provinces, pour l'instruction et l'usage du prince qui doit un jour gouverner cette monarchie, il n'est pas difficile de la justifier, quand il n'y auroit eu d'autre motif de le faire que celuy d'abréger la lecture immense de ces mémoires qui remplissent en original 42 tommes in folio... Mon but dans cet abrégé est de suivre l'idée que le Prince s'est proposée et qu'il a rendue publique dans le plan qu'il a donné aux Intendants pour régler leurs Mémoires. On y voit qu'outre le détail de la scituation de la nature et des forces de chaque province, outre celui des différents ordres des sujets, il veut estre instruit des antiquitez particulières, des usages anciens et modernes, des moyens qui ont réuni les différents pays à la couronne, et de la forme du gouvernement auquel ils ont esté soumis en divers temps; mais qu'il veut surtout estre en estat de comparer les pratiques du temps passé avec celles de nos jours, dans la veue de former luy mesme un plan favorable à ses sujets futurs...» — Voir le n° 31 ci-après.

3 *Z*. Mémoires du duché d'Alençon et du Perche, 1704.

Manuscrit de 173 ff.

4 *Z*. Mémoires de la province d'Artois, 1700.

Manuscrit de 162 ff.

5 *Z*. Mémoires de la province d'Auvergne, 1704.

Manuscrit de 179 ff.

6 *Z*. Mémoires de la généralité de Bordeaux, 1704.

Manuscrit de 134 ff.

7 *Z*. Mémoires de la province de Berry, 1704.

Manuscrit de 89 ff.

8 *Z*. Mémoires sur le Béarn et la Basse Navarre, 1704.

Manuscrit de 78 ff.

9 *Z*. Mémoires de la province de Bretagne, 1700.

Manuscrit de 156 ff.

10 *Z*. Mémoires de la généralité de Caen, 1704.

Manuscrit de 340 ff.

11 *Z*. Mémoires de la province de Champagne, 1704.

Manuscrit de 215 ff.

Digitized by Google

12 *Z*. Mémoires de la province du Dauphiné, 1704.

Manuscrit de 159 ff.

13 *Z*. Mémoires de l'intendance de la Flandre gallicane, 1700.

Manuscrit de 130 ff.

14 *Z*. Mémoires sur le Languedoc, dressés par M. de Basville, intendant.

Manuscrit de 347 ff.

15 *Z*. Mémoires sur la généralité et le gouvernement de Lyon.

Manuscrit de 393 ff.

16 *Z*. Mémoires de la généralité de Montauban, 1700.

Manuscrit de 191 ff.

17 *Z*. Mémoires de la généralité d'Orléans, 1704,

Manuscrit de 104 ff.

18 *Z*. Mémoires sur le pays de Provence.

Manuscrit de 501 ff.

19 *Z*. Mémoires sur la généralité de la Rochelle, 1705.

Manuscrit de 321 ff.

20 *Z*. Mémoires sur la généralité de Paris.

Manuscrit de 397 ff. Un peu gâté par l'humidité.

21 *Z*. Verdun et le Verdunois. *Lotharingia*, t. II.

Manuscrit de 352 ff.

22 *Z*. Vallon. Table alphabétique des villes, bourgs, etc. de la France, par P. S. Vallon.

Manuscrit de 201 ff. XVIIIe siècle.

23 *Z*. Cartes géographiques coloriées (28) de Guyenne, Languedoc, Béarn, etc. Depuis Bordeaux jusqu'en Catalogne. (Sans texte.)

Manuscrit de 57 ff.

24 *Z*. Description sommaire de l'empire d'Allemagne, des royaumes de Danemark, Suède et Pologne, et du grand-duché de Moscovie.

Manuscrit de 132 ff.

Digitized by Google

25 *Z.* J. A. Zaluski. Description de la Pologne.

Manuscrit de 17 ff.

26 *Z.* Histoire de France depuis l'élévation des Guises jusqu'à la conspiration de La Renaudie (3 livres). Commence : « Combien que les guerres civiles qui, par l'espace de quarente ans continuels, ont misérablement troublé le royaume de France, contiennent de grandes actions... »

Manuscrit de 167 ff. Signe de rareté. Commencement du XVIIe siècle.

27 *D.* Chronologie historique et universelle depuis l'an du monde 1000 jusqu'à l'année 1453 de Jésus-Christ.

Manuscrit de 109 ff. à 3 et à 2 colonnes. XVIIIe siècle.

28 *Z.* Annotations sur l'histoire de Mézeray, en trois tomes; 2° Discours par le président de la Cour, à M. le duc d'Orléans; 3° Pièces du mémorable procès (1606) entre le pape Paul V et les seigneurs de Venise, touchant l'excommunication du Pape publiée contre iceux Vénitiens; imprimé à Saint-Vincent, par Paul Marceau, 1607; 4° La vie du père Paul de l'ordre des Servites.

Manuscrit de 128 ff.

29 *Z.* Table de l'histoire de la Cour de France depuis Faramond jusques au roy Louis XIV.

Manuscrit de 126 ff.

30 *Z.* Rollin (Charles). Histoire universelle des quatre monarchies des Chaldéens, des Mèdes et des Perses, des Grecs et des Romains.

Manuscrit de 179 ff. Autographe avec le portrait de l'auteur, gravé sur cuivre.

31 *Z.* Mémoires abrégés des généralités du royaume de France, première partie.

Manuscrit de 216 ff. (Double du n° 2 de cette même série. Incomplet à la fin.)

32 *Z.* Discours servant à l'intelligence des cartes de l'empire romain selon la division de Constantin, dressées par Sanson.

Manuscrit de 33 ff. avec des remarques et corrections de l'auteur.

33 *Z.* Mémoire sur l'état présent de la province de Bretagne.

Manuscrit de 98 ff. XVIIe siècle.

Digitized by Google

34 *Z.* Jettons de différentes juridictions en France (figurés au crayon et à la plume).

Manuscrit de 123 ff. de la fin du XVIIe siècle.

35 *Z.* Estat des places que les princes mahométans possèdent sur les côtes de la mer Méditerranée, et dont les plans ont esté levez par ordre du Roy à la faveur de la visitte des eschelles de Levant que Sa Majesté a fait faire les années 1685, 1686 et 1687, avec les projets pour y faire descente et s'en rendre maîtres. Contenant les places de la Barbarie, les fortifications de Malte, les isles de l'Archipel, les châteaux des Dardanelles, les côtes de la mer Blanche (*sic*), avec les plans, eslévations, coupes et veues des côtes, rades, ports, forteresses et villes décrites dans le présent Estat, comme aussi des édifices publics, etc.

Manuscrit de 213 ff. avec 40 dessins, cartes, plans, etc.

36. Valles (De). Recueil des armoiries des premiers et anciens pairs, que jadis on appelait les douze pairs de France, et celles des modernes ducs-pairs. Le tout recueilly par le sieur de Valles, en 1636.

Manuscrit de 128 ff.

37 *Z.* Mémoires pour servir à l'histoire des maisons royalles et bâtiments de France, par A. Félibien, 1681.

Manuscrit de 66 ff. Texte. — *Idem* de 29 ff. Dessins.

38 *Z.* Divers extraits historiques touchant la Turquie, la Pologne, la Hongrie, etc.

Manuscrit de 284 ff. Incomplet.

39 *D.* Mémoire instructif concernant la nature et les avantages du canal de Provence, 1759.

Manuscrit de 81 ff.

40 *D.* Précis du mémoire instructif de la nouvelle compagnie du canal de Provence. Avec les pièces justificatives.

Manuscrit de 25 ff. avec la carte du canal.

41 *Z.* Le parterre des sciences, ou nouvelle méthode d'enseigner

Digitized by Google

en peu de temps à la jeunesse la géographie, par M. de Bouy, 1736. Avec un beau frontispice dessiné.

Manuscrit de 33 ff. avec cartes.

42. Essai sur la manière d'étudier la géographie et l'histoire.

Manuscrit de 6 ff.

43 *Z*. 1° Traité de l'état présent du gouvernement de la république des Provinces-Unies; 80 ff.; incomplet; 2° Acte d'accession des six Provinces Unies au traité signé à Hanovre, le 3 sept. 1725, et autres pièces relatives à l'histoire des Pays-Bas (1716-1726); 3° Traduction du *Craftsman* du samedi 15 janv., contenant une réponse au Journal de Londres du samedi 1er du même mois, adressé à Caleb d'Anvers, auteur du même *Craftsman*.

Manuscrit de 150 ff.

44. Sommaire des grandes annalles et croniques d'Angleterre, depuis le règne de Brutus, qui fut en l'an du monde 2855, jusqu'à l'an de Nostre-Seigneur Jésus-Christ 1566... le tout extrait de plusieurs autheurs anglois et escossois, et nouvellement mis en langue françoise. Achevé d'estre escrit et mis au net le 21e jour d'avril 1567, et commencé à transcrire ce mercredi 23e jour de sept. 1670, m'ayant esté presté par Amy de Calais. La Mote Larbri.

Manuscrit de 430 ff.

45 *S*. Curce (Quinte). Neuf livres de Q. Curce Ruffe, des faits du grand Alexandre, traduits par Vasque de Lucène, Portugalois. Dédicace à Philippe, duc de Bourgogne.

Manuscrit de 269 ff., du xve siècle. Rubriques et grandes initiales rouges. Incomplet à la fin.

46 *Z*. Traités faits par le pape Léon X avec quelques princes.

Manuscrit de 409 ff., avec la remarque manuscrite sur la couverture : *Ex libris Dionysii de Gallo in Parlam. Paris. Consil. Anno 1659.*

47 *Z*. Les anecdotes de Florence ou l'histoire secrette de la maison de Médicis, en sept livres, par Varillas.

Manuscrit de 331 ff.

48 *Z*. Lettres et autres pièces historiques relatives à la captivité et à la rançon de François Ier, roy de France, 1525. Commence :

Digitized by Google

« .... d'hostel de mon vis-roy de Naples ay receu vos lettres gratieuses.... »

Manuscrit de 115 ff. Incomplet au commencement et à la fin, et gâté par l'humidité. Copies du XVIIe siècle.

49 *S.* Chronologie des peuples mentionnés dans les livres hébreux.

Manuscrit de 35 ff.

50 *Z.* Spon. Histoire de Genève par Jacques Spon, 1602.

Manuscrit de 273 ff.

51 *Z.* Conférence secrette de Henry le Grand (IV), tenue pour le sujet des moyens de parvenir à l'empire; avec trois de ceux ausquels il a accoustumé de communiquer ses plus sérieuses affaires, représentans les difficultez de l'élection.

Manuscrit de 15 ff.

52 *Z.* Recueil de pièces concernant l'histoire des Pays-Bas, de 1563 à 1576; en français, en flamand et en latin. A la fin, pièces de vers et pasquilles en flamand et en français.

Manuscrit de 357 ff. Reliure de la fin du XVIe siècle. Incomplet; manquent, presque à la fin, 20 ff. qui ont été découpés.

53 *Z.* Traités de paix entre les rois de France et ceux des autres pays depuis 1465 jusqu'à 1559. Les traités de Saint-Maur, 1465; de Péronne, 1468; d'Arras, en 1482; les traités avec Maximilien d'Autriche, 4 janvier 1493; avec l'Espagne, 19 janvier 1493; avec l'empereur Maximilien, 17 novembre 1510; avec l'archiduc d'Autriche, 24 mars 1514; le traité de Noyon, 1516; plusieurs documents relatifs à la rançon de François Ier; le journal des négociations conduites à Madrid par l'archevêque d'Embrun et le premier président du Parlement de Paris; la longue harangue de ce dernier à Charles Quint; les traités de Madrid, 14 janvier 1526; de Cambray, 1529, et de Crépy, 1544; les dépêches de la négociation pour la paix de Cateau-Cambrésis, 1559.

Manuscrit de 368 ff.

54 *Z.* Liste des œuvres et des pièces qui ont rapport à la vie du roi Jean Sobieski.

Manuscrit de 4 ff.

Digitized by Google

55 *Z.* Dissolution du mariage entre Henry IV, roy de France, et Marguerite de France, fille du roy Henry II. Instruction, procès-verbaux et pièces du procès.

Manuscrit de 361 ff. (Voir plus loin le n° 64, et aux in-4° le n° 34.)

56. Remarques sur un ouvrage militaire relatif à une des campagnes de Napoléon Ier en Allemagne.

Manuscrit de 4 ff.

57 *D.* Deux mémoires politiques sur la situation de la France avec l'Angleterre, auquel est joint le plan général de guerre contre l'Angleterre, présenté à Louis XVI en 1777.

Manuscrit de 47 ff. Du cabinet de Sartine, ministre de la marine.

58 *Z.* Cérémoniel qui a été réglé dans le Saint Empire Romain, entre le chef et les membres, au sujet de la capitulation impériale. 2° Cérémoniel qu'on observe à l'élection et au couronnement d'un empereur et d'un roy des Romains. 3° La couronne de Pologne prétend la préséance sur celle de Bohême.

Manuscrit de 137 ff. Incomplet.

59 *Z.* Six pièces historiques : 1° Relation de la retraite de Monsieur (frère de Louis XIII) en Flandres et son retour en France; 2° Les motifs de la disgrâce du comte-duc de San Lucar, favory de Philippe IV, roy d'Espagne; 3° De la charge d'admiral des mers de Levant séparée de celle d'admiral de France; 4° Instruction généralle des ambassades faites en cour de Rome; 5° Moyens de maintenir les Suisses au service du Roy; 6° Relation de Candie, du 2 juillet 1669.

Manuscrit de 144 ff.

60 *D.* Recueil de pièces historiques : 1° Abrégé de l'estat général de la recepte et despense de tout le royaume de France; 2° Narré de ce qui s'est passé sur la fin du règne de Henri IIe, duc de Lorraine et de Bar, et pendant celui de Charles IV, touchant la succession en faveur de la ligne masculine; 3° Articles accordés entre le comte-duc, pour le roy d'Espagne, et le sieur de Fontrailles, pour et au nom de Monsieur, à Madrid, le 13 mars 1642; 4° Confrontation de Monsieur le Grand (Cinq-Mars) à Monsieur de Thou, du vendredy

Digitized by Google

12 septembre 1642; relation de leur exécution; copie de leur dernier interrogatoire; lettre de M. de Cinq-Mars à sa mère, du 12 sept. 1642; diverses pièces relatives au procès de MM. de Cinq-Mars et de Thou; 5° Bref état de l'Église romaine; 6° Mémoire historique sur le royaume de Navarre; 7° Harangue de M. Servien à Messieurs des États Généraux des Provinces Unies des Païs Bas, 1647; 8° Étendue de la République des Provinces Unies.

Manuscrit de 90 ff. XVIIe siècle.

61 *Z.* Traités de paix depuis l'année 1521 jusqu'à 1549. Ce recueil commence par le traité de Madrid, 1526; puis viennent celui de Cambrai, 1529; ceux de 1546 avec l'Angleterre, et de 1549, à Crépy, avec l'empereur d'Allemagne; deux contrats passés avec les ligues suisses, en 1521 et 1529; l'acte conférant la régence à Louise d'Angoulême, mère de François Ier, pendant la captivité du Roi à Madrid; et une suite de documents relatifs aux négociations de la paix de Cateau-Cambrésis.

Manuscrit de 196 ff. Copies de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe.

62 *D.* Administration de Cayenne.

Manuscrit de 226 ff.

63 *D.* Concession de Cayenne, ou registre historique des colonistes établis dans cette contrée, avec la table des commissaires.

Manuscrit de 132 ff.

64 *Z.* Brief discours et remarques sur la vie et la naissance de Henry (IV) le Grand, où se voient les preuves généalogiques de l'alliance d'iceluy et de la reyne Marguerite de France, ensemble les motifs, causes, poursuites, projets et pourparlers tant du mariage de la dite dame avec le dit seigneur Roy que dissolution d'iceluy, 1599.

Manuscrit de 321 ff. (Voir plus haut au n° 55.)

65 *Z.* Chastre (Claude de la). Divers discours, mémoires et avis de Messire Claude de la Chastre, maréchal de France (1556-1594).

Manuscrit de 97 ff.

66 *Z.* Mémoires d'état de Jean Messire Henry Auguste de Lo-

Digitized by Google

ménie, contenant les événements les plus remarquables des règnes de Louis XIII et de Louis XIV, jusqu'à la mort du cardinal Mazarin. 1719.

Manuscrit de 198 ff.

67 *S.* Tinseau. Lettres et Mémoires du chevalier de Tinseau, ancien colonel des ingénieurs, au service de Sa Majesté; 2° Lettre à M. le comte S[uchtelen], etc.

Manuscrit de 79 ff.

68 *Z.* Mémoires de feu M. le duc de Buillon (Henry de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal de France, qui nacquit le 28 septembre 1555 et mourut le 25 mars 1623) à son fils, contenant l'histoire de sa vie. (Ces mémoires ne vont que jusqu'au siége de Montségur par le duc du Mayne.)

Manuscrit de 109 ff.

69 *D.* Gazettes prusses ou extraits des nouvelles politiques de différentes gazettes, 1741-1742.

Manuscrit de 355 ff.

70 *Z.* Registre des prisonniers civils et criminels du grand châtelet de Paris, 1634.

Manuscrit de 62 ff.

71 *Z.* Dupuy. Chancelliers et gardes des sceaux de France, 1627.

Manuscrit de 234 ff.

72 *Z.* La vie de l'empereur Léopold Ier, tirée des mémoires secrets et traduite de l'allemand, première partie.

Manuscrit de 53 ff. Incomplet.

73 *Z.* Ransdorff. Portraits de la cour de Pologne (imprimé à Cologne en 1707).

Manuscrit de 48 ff.

74 *Z.* Second exemplaire du même ouvrage.

Manuscrit de 36 ff.

75 *Z.* Négociations et pièces des traittés de paix de Munster et Osnabruck, en 3 volumes. (Mémoire du Roy à Messieurs les pléni-

Digitized by Google

potentiaires, du 6 janvier 1646; lettre des plénipotentiaires à M. de Brienne, etc.)

Manuscrit de 1056 ff.

76 *Z.* Conférence de Marc près Ardres, entre les députés de l'empereur et ceux du roy Henry II, pour le subject de la paix qui depuis fut conclue à Chasteau-Cambresis, 1559.

Manuscrit de 315 ff.

77 *Z.* Cyropédie de Xénophon, traduite en français.

Manuscrit du XVIe siècle, de 301 ff.

78 *Z.* Voyage que j'ai fait en Flandre, Hollande, Northollande, Zélande et Angleterre, en la compagnie de quatre de mes amis, 1699.

Manuscrit de 118 ff.

79 *D.* Journal de M. des Fougerais Garnier, chevallier prophais de l'ordre militaire de Christ, capitaine du vaisseau *le Triton*, destiné par la compagnie royale pour le voyage des Indes orientales. (Commence le 20 décembre 1720, finit le 27 mars 1722.)

Manuscrit de 140 ff.

80 *Z.* Relation d'un voyage en Éthiopie, écrite en portugais par le père François Alvarez, et traduite en castillan par le père Thomas de Padilla et en français par un officier oisif.

Manuscrit de 158 ff.

81 *Z.* Hugo. Notes sur l'Inde d'après un voyage fait pendant les années 1769-1772, par M. Hugo, capitaine des dragons, 1775.

Manuscrit de 97 ff.

82 *Z.* Bénard (L'abbé). Notes de voyage sur l'Italie, Malte et la Turquie.

Manuscrit de 26 ff.

83 *D.* Couturier. Relation intéressante du voyage du sieur Couturier, banquier à Constantinople, avec les additions qui ont du rapport à M. Couturier, 1739.

Manuscrit de 40 ff.

84 *D.* Description des Pyrénées en forme de voyage.

Manuscrit de 19 ff.

Digitized by Google

85 *Z.* Véritable discours de ce qui s'est passé à Casal depuis le moys d'avril de la présente année 1630 jusques à la fin d'octobre que la paix a esté faicte.

Manuscrit de 37 ff. Signe de rareté.

86 *Z.* « Petit traicté, par manière de cronique, contenant en brief le siége mis par les Anglois devant la cité d'Orléans; et les saillies, assaux et escarmouches qui durant le siége y furent faites de jour en jour; la venue et vaillans faits de Jeanne la Pucelle, et commant elle en feist partir les Anglois, et feist sacrer à Reims le roy Charles septiesme par grâce divine et force d'armes. » — C'est au folio 62 r° que se trouve le titre complet; cette première petite chronique commence ainsi : « Le comte de Salebris, qui estoit bien grand seigneur... » — Puis, au folio 69, commence une autre chronique sur le même sujet : « En l'an mil quatre cens quatre vingt huict, les Angloys tindrent leur conseil au païs d'Angleterre, et là fut ordonné que le conte de Salibéry descendroit au païs de France pour conquerre le païs de Monsieur d'Orléans... » Incomplet à la fin : « ... la dicte saincte et dévote... »

Manuscrit du xve siècle; de 76 ff. Incomplet, signe de rareté.

87 *Z.* Valles. Recueil de tous les maréchaux de France et leurs armoiries, qui ont été successivement créés depuis leur institution.

Manuscrit de 144 ff. avec les armoiries dessinées.

88 *Z.* Promotion de l'ordre du Saint-Esprit faite par le roi Louis XIII de France, à Fontainebleau, le 14 mars 1633.

Manuscrit de 61 ff. portant sur le plat du devant les armes de Louis XIII et des initiales L surmontées d'une couronne royale.

89 *Z.* Histoire de la pairie de France, origine des grands d'Espagne, de la pairie d'Angleterre, des pairs femelles d'Angleterre, etc., par l'abbé Le Laboureur.

Manuscrit de 279 ff.

90 *D.* Epître de Trasybule à Leucippes, traduit de l'anglois de Jean Locke.

Manuscrit de 63 ff.

Digitized by Google

90 *bis Z.* Valles. Même ouvrage que 87.

91 *Z.* La Science d'armoirie, ou la manière des armes et comment on doit les blasonner.

Manuscrit de 114 ff.

92 *Z.* Soyer. Recueil des armoiries des chevaliers du très-noble ordre de la Jarretière, par Charles Soyer, enlumineur du roy.

Manuscrit de 31 ff.

93 *Z.* Robin (Jean). Recueil des armoiries des empereurs, roys, princes, ducs, comtes, barons, etc., de la Bretagne. Fait à Rennes par Jean Robin, libraire, 1633.

Manuscrit de 263 ff.

94 *Z.* Les estat et comportement des armes, livre autant utille que nécessaire à tous gentilshommes et officiers d'armes, par mestre Jehan Caullier, cuisinier et patisier (*sic*, v. au f. 136) en la ville de Béthune, en la comté d'Artois, sous la coppie de mestre Jehan Scohier, Beaumontois, chanoine de Berghes. 1619.

Manuscrit de 413 ff.

95 *Z.* Le noble blason des armes, environ 1450.

Manuscrit de 49 ff. Reliure du xve siècle.

96 *Z.* Briève et succincte description de l'armoirie pour apprendre promptement la vraie intelligence d'icelle.

Manuscrit de 51 ff. xvie siècle.

97 *Z.* 1° Antienne généalogie de la très-illustre maison de Boulongne, par aucuns officiers de la Royne (la reine-mère Catherine de Médicis) en son comté d'Auvergne; 2° Descente des comtes d'Auvergne, alliez à la maison de Boulongne; 3° Armoiries de la dite maison; achevé par Aug. Le Presvost, sieur de Brévaut, le 28 novembre 1582.

Manuscrit de 32 ff.

98 *Z.* Bauldreul (Jean). Généalogie de la maison de Longueville, avec une déduction des seigneuries appartenant à ladite maison.

Manuscrit de 18 ff.

Digitized by Google

99 *Z.* Coquille (Guy). Généalogie et alliance de la maison de Nevers, dressée par Guy Coquille, procureur général du duché de Nivernois, 1572.

Manuscrit de 45 ff. Signe de rareté.

100 *Z.* Alliances de la maison d'Orléans (*Aurelianensis Domus*). Avec des armoiries.

Manuscrit de 16 ff.

101 *Z.* Vivant (Jacques). Généalogie de la maison de Poictiers et de celle de Boullogne. « A très-haulte et très-noble princesse Madame Dianne de Poictiers... Jaques Vivant, son très-humble serviteur et subject, salut avec renommée immortelle. »

Manuscrit de 32 ff.

102 *Z.* Histoire de la maison de la Trimouille (depuis Audebert de la Trimouille, mort en Terre-Sainte en 1099, jusqu'à Loys de la Trimouille, mort en 1577, et jusqu'à son fils Claude, « aujourd'huy duc de Touars. » (1577).

Manuscrit de 10 ff. (19 pages). Fin du XVIe siècle.

103 *Z.* « Cy commence la cronique de Messeigneurs les ducs d'Alençon. L'Autheur. Glorieuse et magnifique chose estoit aux princes et autres créatures humaines soy conduire... » — La chronique s'arrête à l'an 1431. Les cinq dernières pages contiennent la généalogie, qui est conduite jusqu'à René IIIe, duc d'Alençon, et à son fils Charles, « qui fut duc d'Alençon, et est audit lieu en sépulture, et pareillement René son père. »

Manuscrit de 41 ff. Signe de rareté. Copie de la fin du XVIe siècle.

104 *Z.* 1° Histoire de la guerre de 1741, copie corrigée de la main de Voltaire; 2° Addition à l'Histoire de la guerre de 1741 : affaire de Gènes en 1746 et en 1747; 3° Fragment d'histoire de France, de l'année 1461 à 1484.

Manuscrit de 151 ff.

105 *Z.* Bara (Hiérome). Le blason des armoiries, auquel est montré la manière de laquelle les anciens et les modernes ont usé en icelles. A Lyon, 1604.

Livre imprimé, contenant des notes et additions manuscrites, de 234 ff. imprimés et de 200 manuscrits.

Digitized by Google

106 *Z.* Hurault (Paul). Lettres et dépesches de messire Paul Hurault, sieur de Maisse, conseiller du Roy et ambassadeur à Venise, avec les responses, ès années 1589, 1590, 1591, 1592 et 1593; en 3 vol.

Manuscrit de 1192 ff. Belle copie du XVIIe siècle.

107 *Z.* Ambassade d'Espagne des s^s de Lymoge et Saint-Sulpice en 1561 et 1564.

Manuscrit de 411 ff. Belle copie du XVIIe siècle.

108 *Z.* Sillery (De). Ambassade de M. le commandeur de Sillery à Rome, touchant la négociation de la comprotection, promotion des cardinaux, restitution de la Valteline et dépost d'icelle, avec les instructions pour la demande des sommes immenses envoyées par le marquis d'Ancre au grand-duc de Toscane, et plusieurs autres affaires généralles; en 1622.

Manuscrit de 382 ff.

109 *Z.* Catalogue des médailles modernes de tout métal, du cabinet de S. A. Monseigneur le duc du Maine. — De Pharamond à Louis XV, 1728.

Manuscrit de 124 ff.

110 *Z.* Catalogue des médailles modernes de tout métal et de tout pays, du cabinet de S. A. Monseigneur le duc Du Maine, 1735.

Manuscrit de 189 ff.

111 *Z.* Trente et une lettres du roy Jacques au prince royal, père de la princesse Clémentine Sobieski, son épouse, et à la princesse Clémentine; et celles du pape Clément XI, et celles de la princesse Clémentine, 1719.

Manuscrit de 70 ff. Après la page 82, cinq ff. ont été découpés.

112. Catalogue d'une collection précieuse de médailles antiques, grecques et romaines. (Cette collection provient du cabinet du duc de Penthièvre.)

Manuscrit de 7 ff.

113 *D.* Recueil de lettres du roy Henry III à M. de Villeroy

Digitized by Google

(2 seulement), et de Henry IV à la duchesse de Beaufort. (Copies récentes.)

Manuscrit de 29 ff.

114 *D.* Lettre missive du czar Michaïl Féodorowicz au Sultan Achmet de Turquie, en l'an 1613.

Manuscrit de 12 ff.

115 *D.* Recueil de pièces relatives à l'histoire de Neufchâtel, ses environs et ses anciens princes.

Manuscrit de 745 ff.

116 *D.* Lettres de M. François de Harlay, coadjuteur de M. François de Harlay, archevêque de Rouen, son oncle, et agent du clergé dans les années 1649 et 1650.

Manuscrit de 218 ff.

117 *D.* Traités de paix avant 1739. Récapitulation très-sommaire (quatre ou cinq lignes pour chacun) d'un grand nombre de traités. Mémoire assez développé sur cette question : « Comment la maison de Bourgogne avait acquis toutes ses possessions qui sont passées dans la maison d'Autriche par le moyen de quatre femmes. »

Manuscrit de 173 ff.

118 *D.* Copie de (19 des) lettres de Marguerite, reyne de Navarre, au Roy de France, à la Reyne, aux ministres, etc., d'après les originaux qui se trouvent dans le cabinet de M. Doubrowski, gentilhomme russe, attaché à la mission en France. (Les originaux forment le tome 57 de la Collection des Autographes.)

Manuscrit de 22 ff.

119 *Z.* Correspondance de M. d'Allion, ministre de France à la cour de Russie, dans les années 1744 et 1745 (écrites de sa propre main).

Manuscrit de 69 ff. provenant des archives de la Bastille.

120 *D.* Lettres et dépêches de Louis d'Aubusson, maréchal et duc de la Feuillade (en 2 vol.), à Cambray, le 15 décembre 1703.

Manuscrit de 438 ff.

121. Relation de la cour de Pologne sur le sujet de l'élection

Digitized by Google

de M. le Duc, 1662. A la fin : «Dantzic, ce 18 octobre 1662, par le sieur Caillet, envoyé en Pologne par M. le Prince (de Condé) pour l'élection de M. le Duc.»

Manuscrit de 29 ff.

122. La Légende de la vie et de la mort de Démétrius, dernier grand-duc de Moskovie, 1606.

Manuscrit de 24 ff. Incomplet.

123. Mémoires d'un officier suédois sur la campagne de 1788, 1789 et 1790, en Finlande.

Manuscrit de 216 ff.

124. Journal d'un officier suédois pendant la campagne de 1788 et 1789, en Finlande.

Manuscrit de 86 ff.

125 *Z*. Généalogie de la maison royale de France.

Manuscrit de 14 ff.

126 *W*. Copie du protocole des conférences des années 1816, 1817, en 2 vol.

Manuscrit de 266 ff.

127 *W*. Traduction d'une relation, faite en turc par un effendi, de la dernière révolte de Constantinople, en 1731, avec plusieurs circonstances de cet événement tirées d'autres mémoires.

Manuscrit de 39 ff. Voir plus loin aux In-4°, le n° 57.

128 *W*. Mémoires militaires des légions polonaises à l'armée d'Italie et à celle du Danube, écrits à Milan en l'an IX, avec des pièces justificatives, deux états nominatifs des officiers du corps polonais auxiliaire de la République cisalpine, en l'an VI et en l'an IX de la République française, et une carte manuscrite du nord et du centre de l'Italie.

Manuscrit de 501 ff.

129. Copie faite en 1734 de la Généalogie des très-hauts et très-puissants comtes et ducs de Bar, en M. D. XXX; 2° Vues de quelques villes, cloîtres et châteaux de l'Allemagne, dessinées au crayon.

Manuscrit de 74 ff.

Digitized by Google

130 *Z*. Histoire et preuves généalogiques de la maison de Dacier, 1723.

Manuscrit de 19 ff.

131 *Z*. Recueil de plusieurs choses mémorables, contenant différentes lettres remarquables, remontrances du Parlement, mémoires et autres pièces relatives à l'histoire de France, 1573-1602. Entre autres documents importants : Lettres du chancelier de l'Hospital, du connétable Anne de Montmorency, de Henry duc d'Anjou (depuis Henri III), du prince de Parme, du duc d'Épernon à Henri III, de Villeroy, de la Chastre, etc. Testament de François, frère de Henri III. Déclaration du duc de Bourbon, en 1585. Ce qui a été fait par Bellièvre en Écosse, 1586-1587. Procès et mort de Marie Stuart. Mémoire au roy d'Espagne pour l'engager à envahir l'Angleterre, 1588. Instructions du cardinal de Gondy allant à Rome, 1588. Advis de M. de Villeroy à M. de Mayenne après la mort de Henri III. Supplication au Roy (Henry IV) de se faire catholique. Récit fait au duc de Savoye sur les affaires de France, 1590. Des remèdes qui peuvent servir à la nécessité présente de la France. Remontrances à M. du Mayne. Arrêt du Parlement pour empêcher la rupture de la loi salique. Manifeste de M. de Vitry à la noblesse de France... Les dernières pièces du recueil sont relatives au procès de Biron, 1602.

Manuscrit de 314 ff. Documents et copies de la fin du XVIe siècle et des premières années du XVIIe siècle.

132 *W*. Liste nationale, depuis la formation, du corps des cadets, le 29 juin 1765.

Manuscrit de 19 ff.

133 *W*. Relation sur la neutralité entre la Russie et la Pologne, remise au cabinet le 12 avril et envoyée par estafette à Saint-Pétersbourg. Dresde, 1743.

Manuscrit de 32 ff.

134 *Z*. Coup d'œil politique et militaire sur l'Italie.

Manuscrit de 53 ff.

135 *Z*. L'Hospital. Volume contenant plusieurs beaux et bons

Digitized by Google

extraits d'un livre écrit de la main de Monseigneur le chancelier de l'Hôpital et qui n'a jamais paru, lequel traite du comté de Flandres, du comté d'Alençon, du marquisat de Saluces, des hérétiques, de la juridiction des pairs de France, du comté de Poitou, de la foire de Lyon, du traité de paix de Brétigny, du chancelier, de la majorité du Roy, du Béarn, de Mouzon, Lorraine et Bar, du Luxembourg, du traité d'Arras, du retour du Roy à Paris après la défaite des reistres, en 1587; de la prestation publique du serment du Roy au traité de Vervins, en 1590; du traité avec les Vénitiens, etc. etc. Il y a quatre-vingts sujets traités ainsi. Au premier chapitre : « Du comté de Flandre, » on lit cette note : « Extrait envoyé par l'avocat Capel. » Ce recueil n'est pas un double de celui qui est classé dans la section de Jurisprudence, in-4°, n° 36 ; quelques chapitres seulement sont communs aux deux recueils.

Manuscrit de 150 ff.

136 *W*. Acte de la Confédération générale de la Pologne.

Manuscrit de 5 ff.

137. Note de l'impératrice Élisabeth à l'ambassadeur prussien, 1750.

Manuscrit de 8 ff.

138. Supplications du Parlement au Roi, au sujet de l'exil du duc d'Orléans et de l'enlèvement de MM. Freteau de Sainte-Just et Sabatier de Cabres, arrêtés aux chambres assemblées le vendredi 23 novembre 1787; 2° Arrêté du Parlement de Paris, du 3 mai 1788; 3° Historique de ce qui s'est passé à Versailles après le lit de justice tenu le 8 mai 1788; 4° Discours du Roi à la séance; 5° Arrêté du Châtelet, du 16 mai 1788.

Manuscrit de 5 ff.

139. Récit de ce qui s'est passé au palais lors de l'enlèvement de MM. Duval d'Epresménil et Goislard, conseillers au Parlement, siégeants aux chambres assemblées, les Pairs séants.

Manuscrit de 8 ff.

140. Tables contenant année par année le prix du marc d'or et d'argent depuis l'an 1144, le nom des espèces, leur loi, leurs

Digitized by Google

poids et leur valeur. Extrait du traité historique des monnaies de France, par Le Blanc, 1690.

Manuscrit de 10 ff.

141. Journal des opérations et observations faites par MM. Charles Sierakowsky et Thomas Augon, dans leurs tournée et voyage sur les frontières de la Pologne, et celles de l'Othoman, qui ont du rapport au commerce de ces contrées; suivi de tous les calculs, poids et mesures, comme du local du pays, rivières et embouchures, ainsi que de tous les ports sur la mer Noire, depuis Ak-Kerman jusqu'à Okczakow.

Manuscrit de 7 ff.

142. Les armoiries des cardinaux de France. (*Heraldica cardinalium natione Gallorum, seu stemmata gentilitia singulorum ecclesiæ gallicanæ purpuratorum; ab anno 1049 ad 1592, partim impressa, partim manu delineata, partim coloribus genuinis distincta, chartæ albæ agglutinata.*)

Manuscrit de 47 ff. Ex bibl. Lancelot, 133 ff.

143. Recueil de différents documents et papiers concernant la Pologne, dont les plus considérables sont : *a* f. 1, Extrait de la lettre de M. de Lumbres, ambassadeur en Pologne, datée de Varsovie, 8 octobre 1659; *b* f. 3, Énumérations des torts que la cour de Berlin a faits à Sa Majesté polonaise et à la République de Pologne, à n'en compter que ceux qui ont été commis depuis le traité conclu le 12 décembre 1699, par lequel la ditte cour a été remise en possession du territoire d'Elbing; *c* f. 7, Traduction du décret du roy de Pologne en faveur des dissidens, 31 mai 1727; *d* f. 11, Mémoire au roi de France par l'ambassadeur de la République de Pologne, 30 décembre 1735; *e* f. 16, Extrait d'une lettre de M. le comte de Lynar à S. E. de Bruhl, datée de Saint-Pétersbourg, le 25 janvier 1736; *f* f. 30, Copie de la lettre du roi de Prusse écrite au grand général de la couronne, 6 mai 1745; *g* f. 43, Note remise par le seigneur Borch, chambellan de Livonie, à tous les ministres étrangers résidents à Moscou, 1763; *h* f. 47, Protocolle des conférences tenues dans le palais du primat, au mois d'août, 1763; *i* f. 49, Note remise par l'ambassadeur de Russie à Son Altesse le prince de Radziwill, au mois de septembre 1763; *k* f. 50, Déclaration de la part de Sa

Digitized by Google

Majesté le roy de Prusse, faite par son ministre à la République de Pologne confédérée à la diète de 1766; *l* f. 51, Copie de la réponse de S. E. M. de Woronzoff, grand chancelier de Russie, à la lettre de S. A. Monseigneur le primat, en date du 18 janvier 1766; *m* f. 52, Traduction de la lettre de S. A. Mgr le prince Solty, évêque de Cracovie, duc de Sévérie, écrite aux Diétines, le 15 d'août 1767; *n* f. 58, Résultat du Conseil du sénat, traduit mot à mot de l'original, commencé le 30 de septembre et conclu le 6 d'octobre 1769; *o* f. 60, Extrait de l'universal de la confédération générale, publié par M. Joachim Schwartzenberg Czerny, maréchal de la Confédération de Cracovie, le 31 d'octobre 1769; *p* f. 61, Copie d'une réponse du roy de Prusse à un de ceux qui se disent chefs des confédérés de Pologne, en date du 10 novembre 1769; *q* f. 62, Extraits de gazettes; *r* f. 67, Lettre du pape Clément XIV au mufti Osman Mola; *s* f. 69, Copie d'une lettre écrite de Varsovie au sujet de l'ambassadeur de Russie et des événements que sa conduite occasionne en Pologne, en date du 22 juillet 1771; *t* f. 71, Relation sur l'enlèvement du roi Stanislas Auguste par les conjurés, le 3 novembre 1772; *u* f. 84, Lettre de M. de Saldern, ambassadeur de Russie, au comte Oginsky, grand général de Lithouanie, 1775; *v* f. 108, Lettre du grand kan de Crimée aux confédérés de la Pologne; *x* f. 112, Traduction de l'acte de confédérations particulières de la couronne de Pologne et du grand duché de Lithuanie; *y* f. 125, Observations sur les rivières l'Ewst et l'Oges. Riga, 13 novembre 1798.

Manuscrit de 126 ff.

144. Recueil de différents documents et écrits dont les plus importants sont: *a* f. 1, Lettre au roy Charles VIII, de Jean de Rohan, admiral de France, Jean, sire de Rieux, mareschal de Bretagne, et Pierre de Rohan, seigneur de Gié et du Verger: ils mandent au Roy qu'ils ont envoyé à Nantes un trompette pour parler à l'évesque, mais que le prince ne luy a voulu permettre parler à personne qu'au duc, 29 juin 1487, de Lesprenière; *b* f. 2, Eustache de Montberon, vicomte d'Aunoy, au roy Charles VIII; luy mande l'estat des affaires de Bretagne, 19 aoust 1487, à Missac; *c* f. 3, Lettre du roy Charles VIII à Pierre II, duc de Bourbon, son beau-frère; luy confirme son traité avec le pape Alexandre VI et luy demande de ses nouvelles, 20 janvier 1494, de Rome; *d* f. 4, Louis, duc d'Orléans, depuis Louis XII, mande au duc de Bourbon, que la cause pour

Digitized by Google

laquelle il n'a esté assiégé est que Ludovic Sforce a recognu qu'il estoit résolu de se bien deffendre, qu'il n'a pas attendu pour assembler nombre de trouppes, qu'il a desja mil hommes d'armes et quinze mil de pied; le prie de haster son secours, et s'il n'a envoyé en Suisse, d'y envoyer en toute dilligence, 21 aoust 1494, à Ast; *e* f. 5, Lettre du roy Charles VIII, contresignée Robertet, à Pierre II, duc de Bourbon son beau-frère; luy mande comme il est proche de son armée, le prie d'avoir l'œil en son absence aux affaires de son royaume, et surtout d'empêcher la pillerie de ses subjects; 5 octobre 1494, d'Ast; *f* f. 6, Lettre du roy Charles VIII, contresignée Dubois, à Pierre II, duc de Bourbon, son beau-frère, par laquelle luy mande de presser les gens de ses finances faire promptement tenir de l'argent, 10 novembre 1494, de Pise; *g* f. 7, Lettre du roy Charles VIII, contresignée Du Bois, à Pierre II, duc de Bourbon, son beau-frère; lui mande qu'il entend que Benoist de Jehan neveu du sieur de Bouchage, son procureur en cour de Rome, soit maintenu dans l'évesché de Cahors, vacant par le décès d'Antoine Alamand, 31 décembre 1494, de Brechane; *h* f. 8, Lettre du roy Charles VIII à Anne de France, sa sœur, femme de Pierre II, duc de Bourbon; luy mande qu'il a trouvé une grosse armée que le seigneur Ludovic, les Vénétiens et leurs alliés avoient amassée pour l'empescher de passer, mais que nonobstant il a passé sans avoir rien perdu et espère de la voir en bref; c'est de la bataille de Fornoue, donnée le 6 juillet, qu'il entend parler, 12 juillet 1495, de Croya; *i* f. 9, Louis, seigneur de La Trimouille, s'excuse envers sa belle-sœur, Claire de Gonzague, veuve de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, son beau-frère, à cause qu'il avait espousé Gabrielle de Bourbon, sœur du dit Gilbert, de ce qu'il a esté si longtemps sans luy escrire... 24 feb. 1497, de Thouars; *k* f. 10, Lettre au sujet du plein pouvoir donné au baron de Goertz par le roy de Suède, et au sujet de ce qu'on prétend que le baron Goertz est ministre public à Cologne, 1717; *l* f. 15, Contenu de la conférence tenue le 11me de janvier 1727 entre S. E. l'ambassadeur plénipotentiaire de Russie et les commissaires suédois, Leurs Excellences les sénateurs, comte de la Gardie, Banser et Ekesbladt, M. le chancelier de la cour Duben, M. le conseiller de la chancellerie Van Kochen, et M. le secrétaire d'état baron Häpten; *m* f. 24, Mémoire du prince Dolgoroucky, présenté au roy de Suède le 2me février 1727; *n* f. 34, Extrait d'un manifeste du prince de Hesse-Hombourg, publié

Digitized by Google

à Léopold, le 13 mars 1735; *o* f. 35, Détail de l'affaire de la Mozelle, envoyé de Fontainebleau le 28 octobre 1735; *p* f. 39, Relation de la fête donnée par le grand vizir à l'ambassadeur de l'empereur de Russie, le 29 septembre 1740; *q* f. 46, Lettre de l'envoyé des États Généraux au comte de Gyttembourg, 2 avril 1743; *r* f. 53, Description de la fête qui fut donnée par M. le marquis de L... ambassadeur de France à la cour de Suède, les 5, 6 et 7 d'avril 1747, à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin de France avec Mme la princesse Marie-Josèphe de Pologne; *s* f. 55, Diplome donné par Louis, roi de France, au comte de Löwendal, 17 septembre 1747; *t* f. 65, Protocolle de la conférence tenue le 4 de juin 1756 entre S. E. M. le baron de Höpken et S. E. M. le comte Ekeblad, d'une part, et, de l'autre, M. l'envoyé de Danemark; *u* f. 67, Lettres de M. Winand, datées de Dresde, 1759; *w* f. 71, Contre-déclaration remise au prince Louis de Brunswick par les ministres des cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Versailles, dans la conférence tenue à Ryswick le 3 avril 1760; *x* f. 75, Extrait d'une dépêche de Constantinople, reçue le 1er d'août 1770; *y* f. 79, Précis exact et historique du tumulte populaire occasionné par l'ambassade française à Vienne en y arborant un drapeau tricolore, le 13 avril 1798; *z* f. 84, Plusieurs lettres concernant les différentes affaires entre la Suède et la Russie, de l'année 1812; *aa* f. 101, Copie d'une lettre de l'empereur Nicolas au roi de Suède, 30 mars 1826; *bb* f. 102, Copie d'une lettre autographe de l'empereur Nicolas au roi de Suède, en date du 30 mars 1826; *cc* f. 109, Dr Bahstrones, réflexions sur l'état de l'Allemagne et de ce que la France y pourroit faire; *dd* f. 137, Rapport à S. E. Monseigneur le Ministre secrétaire d'état ayant le département des affaires étrangères, sur la Valachie et la Moldavie.

Manuscrit de 147 ff. Les 9 premiers numéros sont des copies récentes, et souvent fautives, de lettres qui font partie de la Collection des Autographes, t. XXXIV.

145. Collection de différentes cartes géographiques.

a Plan de la ville de Kaimienec, dressé sur le lieu par Cyprien Tomaszewicz; *b* Carte du cercle de Zamosc, avec des remarques politiques, dédiée à S. E. la comtesse Zamoyska, née princesse Czartoryska, et dessinée par le chevalier de Losenneau; *c* Plan de la ville de Copenhagen.

146. La grande charte chronologique de Pristley depuis le

Digitized by Google

XIIe siècle avant l'ère chrétienne jusqu'à 1750 après Jésus-Christ, augmentée et continuée jusqu'au commencement de la guerre générale de l'Europe, 1792, par J. Ch. Ferling, Varsovie, 1797.

147. Carte des bureaux de postes établis sur les différentes routes du royaume de France. Premier aoust MDCCXXXXI.

Sept cartes.

148. Collection d'anciens manuscrits originaux et de quelques copies sur la Russie et autres objets, présentée à Sa Majesté par le comte Tolstoy.

1° f. 1. Relation du couronnement du czar Pierre second.

2° f. 5. Relation de ce qui s'est passé à Moscou le jour que Sa Majesté czarienne Anna Yvanovena fit son entrée en cette ville.

3° f. 7. Relation de ce qui s'est passé à l'occasion de l'audience donnée par Sa Majesté Czarienne aux ambassadeurs de la Chine, le 6 février 1731.

4° f. 9. Relation de ce qui s'est passé à l'audience publique que Sa Majesté Czarienne a donnée à l'envoyé extraordinaire de Turquie, 1731.

5° f. 11. Table des rangs de toutes les charges tant militaires, civiles, que de la cour de la grande Russie, selon qu'elles sont rapportées dans les classes ci-après; les personnes d'une même classe auront rang entre elles suivant l'ancienneté de leurs brevets, bien entendu néanmoins que la préférence sera accordée à celles du service militaire sur les autres, encore bien que leurs brevets ne soient pas si anciens, le 24 janvier 1722.

6° f. 19. Formulaire du serment de fidélité que les sénateurs, les troupes et généralement tous les sujets de Sa Majesté czarienne Pierre II lui ont presté à son avénement au trosne de Russie.

7° f. 20. Extrait de la lettre de M. de Villardeau, consul de France à Saint-Pétersbourg, du 10 février 1725.

8° f. 20. Relation de la pompe funèbre de Pierre Alexévitz, qui s'est faite à Pétersbourg le 22 mars 1725.

9° f. 22. Mémoire touchant l'origine et la conduite de la Czarienne, rédigé et envoyé par le sieur de Villardeau, consul à Pétersbourg, au mois d'avril 1725.

11° f. 25. Réflexions sur le grand-duc de Moscovie.

12° f. 26. État présent de la Russie au 12 février 1725.

Digitized by Google

13° f. 27 v. Relation de tout ce qui s'est passé de plus particulier après la mort du Czar.

14° f. 28. Relation du mariage de M. le duc d'Holstein avec la princesse Anne de Russie, célébré le 1er juin 1725. Cette relation faite et envoyée par le sieur de Villardeau, le 2 juin 1725.

15° f. 29 v. Liste des chevaliers de l'ordre de Saint-Alexandre-Niefsky, institué en 1725.

17° f. 30 v. Liste des dames de l'ordre de Sainte-Catherine.

18° f. 31. Extrait du testament de la Czarine.

19° f. 32 v. Ordre du convoi de la Czarine.

20° f. 34. Portrait du prince Mentchicoff.

21° f. 34 v. Portrait de M. Osterman, allemand de nation.

22° f. 34 v. État abrégé des affaires de Russie sous Pierre II, au mois d'août 1727.

23° f. 36 v. Commerce étranger établi en Russie.

24° f. 38. Mémoire sur les Cosaques, envoyé de Saint-Pétersbourg par le sieur Villardeau, consul, le 29 septembre 1727.

25° f. 40. Relation de ce qui s'est passé à la cérémonie des fiançailles du czar Pierre II avec la princesse Catherine Alexiewna Dolgorouki.

26° f. 42. Czar nommé Alexievitz.

27° f. 44. Éclaircissement sur la cour de Moscovie, 1712.

28° f. 50. Souabe, Wurtemberg, Baden.

29° f. 60. Recueil concernant les affaires d'Allemagne, contenant diverses lettres et mémoires de différentes personnes, particulièrement des négociations des sieurs de Vulcob, Ancel et C. depuis le 9 janvier 1575 jusqu'au 25 août 1587 (copies récentes).

30° f. 84. Journal de police, 1763 à 1765.

31° f. 89. Abrégé de la vie du comte Tolstoy.

149. Aperçu historique sur Gothembourg (ouvrage imprimé) avec des remarques et corrections faites par l'auteur même (manuscrit).

Manuscrit de 75 ff.

150. Mémoire officiel adressé au ministère des affaires étrangères de Russie par le baron de Munchausen, premier conseiller

Digitized by Google

d'état de Son Altesse le duc souverain de Brunswick. Brunswick, 15 avril 1829.

Manuscrit de 240 pp.

151. Mémoire de M. le comte de Brienne, secrétaire d'état, qui contiennent sa vie et l'histoire de son temps, dressez pour l'instruction particulière de ses enfants, et mis au jour par un ami qui a cru rendre un service signalé au public de lui en faire part. 2 livres.

Manuscrit de 382 ff. Le premier livre comprend l'histoire très-exacte de tout ce qui s'est passé de plus mémorable sous le règne de Louis XIII; le second ce qui s'est fait sous celuy de Louis XIV jusqu'à la mort du cardinal Mazarin.

152. Cartes et plans relatifs aux opérations de la flotte à rames de sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies, sous les ordres de Son Altesse Monseigneur le Prince de Nassau-Siegen, exécutés par Charles Oppermann, lieutenant-ingénieur et chevalier de Saint-George.

Manuscrit de 17 ff.

153. Cartes et plans relatifs aux opérations de la flotte russe, commandée par Son Altesse Monseigneur le Prince de Nassau-Siegen, rédigés par Charles Oppermann, lieutenant-ingénieur et chevalier de Saint-George. Dessinés et enluminés par les cadets du noble corps d'artillerie et du génie.

Manuscrit de 14 ff.

154. Plans de l'ordre de bataille et de la revue du corps de réserve rassemblé à Kalisz, 1835.

Manuscrit de 4 ff.

155. Journal du sieur de Catheux, mestre de camp d'un régiment de cavalerie et gentilhomme ordinaire du Roi, touchant les Moscovites arrivés en France en l'an 1668.

Copie du manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris. N. 4237. Manuscrit de 13 ff.

156. Mémoire sur la guerre de 1805. Le donateur dit que cet ouvrage inédit est de Metternich et qu'il a été copié par le feu ambassadeur russe à Dresde, Khanikoff.

Donné à la Bibliothèque par M. Zagontiaeff. Manuscrit de 108 + 110 = 218 pp.

Digitized by Google

157. Anecdotes et coutumes des Russes et des peuples qui sont sous le sceptre de Russie, avec ce qu'il y a de plus remarquable dans les trois règnes de la nature et en général dans l'histoire, par un voyageur qui est resté quinze ans en Russie. Tome VII.

Manuscrit de 67 ff.

158. Aperçu ou notice explicative de quelques objets d'antiquité découverts en Tauride, dans un tumulus près du site de l'ancienne Panticapée. Odessa, mai, 1821.

Manuscrit de 30 ff.

159. Malissewski (Mathias Cas. prêtre polonais de Strasbourg). Mémoire adressé à Son Excellence le ministre de l'instruction publique de l'empire de Russie, concernant la restauration de l'histoire ancienne des peuples de la race blanche, 1er juin 1859.

Manuscrit de 333 ff.

160. Essai de statistique de l'empire de Russie. — *Nota*. Cet essai de statistique a été rédigé d'après les meilleurs ouvrages français et étrangers. Parmi ces derniers, ceux que l'on a le plus consultés et qui sont le plus récents, en même temps que les plus estimés, sont : la Statistique de la Russie, par Hassel, 1807; le Coup d'œil statistique des gouvernements de l'empire russe, par Storch, et l'État militaire de la Russie, par Plosh, 1810.

Cadeau de M. Wartolomejeff. En tête du manuscrit M. Raisaroff a noté : Отнятая братомъ Пансіемъ подъ Вильною у Наполеона въ его Коляскѣ. Pris par le frère Pansey, sous Vilna, dans la voiture (calèche) de Napoléon. — Manuscrit de 475 pp.

161. Mémoire sur la Russie en 1772, par un agent de la cour de France près celle de Saint-Pétersbourg. L'auteur de cet ouvrage est M. Sabathier de Cabres. Certifié conforme à l'original, en 1803, par M. de Chateaugiron, premier secrétaire de légation en Russie.

Cadeau de M. Sobolewsky : « Manuscrit acheté après la mort du marquis de Chateaugiron, bibliophile célèbre, ancien secrétaire de légation en Russie, décédé à Nice, le 6 juin 1848, à l'âge de 74 ans. »
Manuscrit de 155 ff.

162. 1. Anecdotes touchant la véritable cause de la mort du czar Pierre Ier, et touchant la célébration de la fête du conclave, institué par ce prince à la cour, page 1.

Digitized by Google

2. Révolte et destruction des Strélitz en Russie, sous le règne du czar Pierre Alexiovitz, dit Pierre Ier et Pierre le Grand, page 10.

3. Villebois, chef d'escadre dans la marine de Russie. Anecdotes de la cour de Russie sous le règne du czar Pierre et de sa seconde femme Catherine, page 16.

4. Abrégé ou anecdotes de la vie de la czarine Eudochia Fédorowna, première femme du czar Pierre, page 20.

5. Anecdotes ou abrégé de la vie de la Czarine, seconde femme du czar Pierre Ier, surnommé Pierre le Grand, page 25.

6. Abrégé ou anecdotes de la vie du prince Mentchikoff et de ses enfants jusqu'en 1734, page 52.

7. Généalogie de la maison impériale de Russie, page 70.

Ce manuscrit très-précieux vient d'un ministre de France résidant à la cour de Russie du temps de Pierre Ier, et témoin de tous les faits qu'il avance. Note particulière : « C'est streltsy qu'on devrait dire : un strelitz, des streltsy. »

Manuscrit de 72 pp.

163. Déclaration de l'indépendance de la nation hongroise le 4 du mois d'avril 1849, à Debreczin.

Cadeau de M. Panuten. Manuscrit de 6 ff.

164. Correspondance inédite d'un ministre étranger à la cour de Pierre le Grand (vraisemblablement de l'envoyé de Prusse, baron Gustave de Mardefeld) pendant le procès du czaréwitsch Alexis, 1718.

Copiée à Berlin le 29 mars/10 avril 1852, par le prince Alexis Lobanoff de Rostoff. — Manuscrit de 15 ff.

165. Voyage d'Espagne en 1654.

Manuscrit de 253 ff.

166. Traité des origines géorgiennes ou antiquités de la Colchide, de l'Arménie et de l'Ibérie, par E. de Muralt.

Manuscrit de 294 + 11 ff.

167. Voyage du czar Pierre Ier dans les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liége, en 1717. Recueil de documents inédits tirés des divers dépôts d'archives de la Belgique, par M. Gaschard.

Manuscrit de 102 ff.

Digitized by Google

168. Description géographique, historique, statistique et politique du Brésil, par Lomonosoff.

Manuscrit de 141 ff.

169. Tables historiques, chronologiques et généalogiques de toutes les maisons princières de l'empire de Russie. Rédigées en allemand sur les archives impériales de Moscou, par MM. Müller, conseiller d'état, et le baron de Nicolaï, conseiller privé; traduites en français et augmentées par M. Cordier de Launay, conseiller d'état de Sa Majesté Impériale, et ci-devant intendant de Sa Majesté Très-Chrétienne, en Normandie. A Saint-Pétersbourg, 1805.

Куплена въ (Acheté en) 1866.

170. Lettres écrites de Saint-Pétersbourg dans le courant des années 1811 et 1812, par le comte Frédéric Fagnani, conseiller d'état et chambellan de Sa Majesté le roi d'Italie.

Manuscrit de 160 pp. en 2 cah.

171. Signalement des étrangères renvoyées hors des frontières de l'empire de Russie depuis 1812.

HISTOIRE.

In-4° (vélin).

1 *D.* Arbre (L') de bataille, autrement dit arbre de douleur, livre divisé en quatre parties. Commence par la table des chapitres: «Ce livre est divisé en quatre parties,» f. 1. Finit, f. 109 verso: «*Explicit* l'arbre de bataille, autrement dit arbre de douleur.»

Manuscrit de 109 ff. écrit à deux colonnes, orné d'une miniature au commencement (f. 5) avec les initiales peintes en or et en couleurs. Du xve siècle. Il y a cette note sur le feuillet blanc collé à la reliure : «Le xvj^e jour de janvier 1570, Monsieur de Courtebourne retournant du camp de Saint-Jehan d'Angély m'a donné ce livre. J. Rumet.»

2 *D.* Chroniques du duc Loys de Bourbon par Jean d'Oronville, Picart, son secrétaire, dit Cabaret. Commence par table des rubriques, f. 1 : «Ci sont les chappitres des croniques du duc Loys de Bourbon.» Finit f. 176 verso : «Et est le livre compilé par le non saichant Cabaret, povre pellerin riche de plaisir et de joye.»

Manuscrit de 176 ff. orné de 14 belles miniatures, avec les initiales peintes en

Digitized by Google

or et en couleurs et les rubriques rouges. De la fin du xve siècle. Ce manuscrit a été exécuté pour Anne de Beaujeu, régente de France, dont les armes et la devise «Espérance» sont reproduites dans les encadrements des miniatures.

3 *S.* Description des funérailles de Madame Anne, deux fois reyne de France, duchesse de Bretagne. Commence par : «Commémoracion et advertissement de la mort de très-crestienne madame Anne, deux foys royne de France, duchesse de Bretagne.» Écrite en vers. Finit par «l'épitaphe pour la royne,» écrite en vers.

Manuscrit de 61 ff. orné de neuf miniatures, avec les initiales peintes en or et en couleurs. Du xvie siècle.

4 *D.* Cartays. Devises et emblesmes, par M. Cartays, 1660.

1. Pour monseigneur le chancellier de France Pierre Séguier.
2. Sur l'isle où la paix a été conclue, nommée cy-devant l'isle des Faisans.
3. Sur la paix et le mariage d'entre la France et l'Espagne.
4. Pour monseigneur l'éminentissime cardinal Mazarin. Etc.

Manuscrit de 25 ff. orné de 24 miniatures en camayeu à l'encre de Chine. Ce curieux recueil a été fait avec beaucoup de soin pour le chancelier Pierre Séguier, de la bibliothèque duquel il provient.

5 *Z.* Histoire des rois et ducs de la Bretagne Armorique jusqu'aux successeurs français, 1491, dédiée à une princesse de Bretagne. Commence, vers la fin de la dédicace : «... dit avoir esté fils de Jupiter...» Les mots «qui en ce me sont défaillans» finissent la dédicace; l'ouvrage même commence ainsi : «Enéas doncques duc Troyen, aucteur du lignage, etc.» f. 1; et finit, f. 12, par «Balade faicte pour la duchesse Margarite de Foix, quant elle vint en Bretaigne.» Après laquelle suivent «les noms des roys et ducz de Bretaigne Armorique,» f. 13.

Manuscrit de 13 ff. Incomplet d'une partie de la dédicace. Fin du xve siècle.

6 *D.* Histoire des Vénitiens dédiée «au roy très-chrétien, le roy vainqueur, Charles VIII,» par Guillaume de Dormans, advocat en parlement. Commence par la dédicace : «Au roy très-chrestien,» f. 2.

Manuscrit de 46 ff. avec les initiales peintes en or sur le fond de couleur;

Digitized by Google

dans la première sont enclavées les armes royales. Rubriques rouges. De la fin du xve siècle.

7 *D.* «Relation des funérailles d'Anne de Bretagne, reyne de France, morte le 9e jour de janvier de l'an 1513, ou 1514 selon le style de ce temps, à Blois.»

Manuscrit du xvie siècle, de 61 ff. Initiales en couleur sur fond d'or. Huit grandes miniatures. Le volume est terminé par des vers en l'honneur d'Anne de Bretagne, qui ne se rencontrent pas dans les autres copies de cet ouvrage. Ce ms. a été offert par l'auteur Louis Chappe au comte de Lautrec, comme on le voit dans les vers qui se trouvent en tête.

HISTOIRE.

In-4° (*papier*).

1 *Z.* Mémoires de la généralité d'Alençon, dressés par M. de Pommereu de la Bretèche, année 1698.

Manuscrit de 186 ff. (Voir aux In-folio sur papier, n°s 1-20.)

2 *Z.* Mémoires de la province d'Artois, dressés par M. Bignon, année 1699.

Manuscrit de 198 ff.

3 *Z.* Mémoires de la province d'Auvergne, dressés par M. d'Ormesson en 1698.

Manuscrit de 204 ff.

4 *Z.* Mémoires du Béarn et de la Basse-Navarre en 1699.

Manuscrit de 45 ff.

5 *Z.* Mémoires de la généralité de Bourges.

Manuscrit de 85 ff.

6 *Z.* Mémoires de la province de Bretagne en France.

Manuscrit de 172 ff.

7 *Z.* Mémoires de la généralité de Caen.

Manuscrit de 435 ff.

8 *Z.* Mémoires de la généralité de Champagne.

Manuscrit de 215 ff.

9 *Z.* Mémoires du Dauphiné.

Manuscrit de 183 ff.

Digitized by Google

10 *Z.* Mémoires sur l'intendance de la Flandre gallicane, dressés par M. de Bagnols.

Manuscrit de 196 ff.

11 *Z.* Mémoires de la Flandre flamingante.

Manuscrit de 125 ff.

12 *Z.* Mémoires de la province du Hainault, dressés par M. de Bernière, 1698.

Manuscrit de 113 ff.

13 *Z.* Mémoires de la province de Languedoc, 1697, en 2 vol.

Manuscrit de 498 ff.

14 *Z.* Mémoires des états de Lorraine.

Manuscrit de 126 ff.

15 *Z.* Mémoires de la généralité de Lyon.

Manuscrit de 246 ff.

16 *Z.* Mémoires de la généralité de Montauban.

Manuscrit de 226 ff.

17 *Z.* Mémoires de la généralité de Moulins.

Manuscrit de 161 ff.

18 *Z.* Mémoires de la généralité d'Orléans, dressés par M. de Bouville, année 1698.

Manuscrit de 222 ff.

19 *Z.* Mémoires de la généralité de la Rochelle, par M. Bégon.

Manuscrit de 192 ff.

20 *W.* Mémoires militaires des légions polonaises en Italie, avec des pièces justificatives, par Dombrowsky, dédiés aux parents des légionnaires.

Manuscrit de 278 ff.

21 *Z.* Tableau de ce qui est contenu dans les XL (40) volumes in-4° de l'histoire universelle d'une société littéraire d'Angleterre; 2° Calcul sur le méridien.

Manuscrit de 43 ff.

Digitized by Google

22 *D.* Description de la Terre Sainte par le père Vincent Laisné prêtre de l'Oratoire).

Manuscrit de 58 ff.

23 *W.* Liste de toutes les places fortifiées qui composent le recueil du roy, 1693. Catalogue de plusieurs places fortifiées, profils, souterrains, devis, etc.

Manuscrit de 16 ff.

24 *S.* Traité géographique et historique du royaume de Pologne, 1764.

Manuscrit de 195 ff.

25 *Z.* Histoire politique de tous les empires, royaumes et républiques qui sont aujourd'hui florissantes dans l'univers et principalement dans l'Europe; 2° Remarque sur l'état de France, de l'an 1663.

Manuscrit de 86 ff.

26 *Z.* L'Enfant. Histoire générale de tous les siècles, distribuée par mois, jours et années, suivant le plan du père L'Enfant, de l'ordre des frères prêcheurs, augmentée par le sieur Le Brun, maître ès arts.

Manuscrit de 93 ff.

27 *Z.* Chartier (Alain). Escript de l'an 1435, du 1er jour de mai, soubs le roy Charles 7, touchant les guerres des Anglois en France. Commence : « *Audite, celi, que loquor, et audiat terra verba oris mei*... Vous, cieux, escoutez que je parle, et vueille oyr la terre les paroles de ma bouche. Par les cieux je entends vous chrestiens estans en l'église militant... » Un peu plus loin : « Survint une créature de bonne et saincte conversation, moy estant en ceste pensée environ le 1er jour de may, l'an mil cccc xxxv, laquelle me rendi son salu... Je priay qu'elle me voulsist ouvrir et dire la dicte vision. Laquelle acquiessa à ma requeste, en moy requérant que, se je mectoye en escript ce qu'elle me diroit, que je n'y meisse son nom ne le mien. Et pour ce, se je ne metz à ceste présente espictre son nom ne le mien, on ne s'en doit point esmerveiller... » Au dernier feuillet : « Lors sembla à la dite dévote créature que les dites trois dames, *Saincte Eglise*, *France* et *Angleterre*, furent consolées, et qu'elles se

Digitized by Google

disposoient à entrer en la matière; maiz, quelle conclusion elles prindrent, riens ne luy vint en advision, pour ce que, quant *Bon Conseil* olt finé sa parolle, elle s'esveilla... 'Achevay d'escrire le xve jour de may.»

Manuscrit de 28 ff. (55 pages). xve siècle. Au haut du 1er f. d'une écriture du xvie siècle : «Juvénal des Ursins;» et à côté, d'une autre main : «*imo* Alain Le Charetier, par un autre manuscript où le nom estoit employé.»

28 *D.* Secret de la négociation du retour du Roy dans sa bonne ville de Paris, en l'année 1652, et de celle de la réduction de Bordeaux à l'obéissance de Sa Majesté, en l'année 1653.

Manuscrit de 163 ff. Incomplet.

29 *S.* Casström (S. N.). Esquisses (des caractères des plus marquantes personnes dans la révolution de Pologne en 1791, la confédération de Targoviezc, celle de Cracovie) croquées par S. N. Casström à Varsovie en 1793 et 1794. Annotations faites en Pologne en 1791 et 1794.

Manuscrit de 58 ff.

30 *Z.* État général de la maison du roy de France, 1739.

Manuscrit de 163 ff.

31 *Z.* État des personnes qui doivent et ont droit de manger aux tables du Roy (de France) durant l'année 1720.

Manuscrit de 137 ff.

32 *Z.* État de France, 1700. (Du roy, de la famille royale, des princes étrangers, des ducs et pairs, des trois estats du royaume, de la justice du gouvernement des provinces, des divers conseils, des revenus du roi, des impôts, etc.)

Manuscrit de 377 ff.

33 *D.* Romieu. Abrégé de l'histoire de quelques Papes et des guerres des Romains en Lybie, Gaule, Syrie, Illyrie, et contre les Parthes et Mithridate, avec leurs guerres civiles, par Jean Bapt. Romieu à Montpellier, 1694.

Manuscrit de 145 ff.

34 *W.* Divorce (Satyrique) du roy Henry IV et de la reyne Margueritte (de Valois), sa première femme, fait par le même roy,

Digitized by Google

produit à la dissolution de leur mariage devant monseigneur le cardinal duc de Joyeuse.

Manuscrit de 30 ff. (Voir plus haut les nos 55 et 64 de la section des In-folio.)

35 *W*. Relations de l'année 1731, 1732 et 1733, en 3 vol.

Manuscrit de 607 ff.

36 *D*. Copie des actesco ncernant le traité de confédération fait en 1494 entre le pape Alexandre VI et le grand turc Bajazet II contre Charles VIII, roy de France. Lettre latine de Charles VIII aux cardinaux, datée de Naples, 8 avril (1494). Instructions d'Alexandre VI au nonce Georgio Buzardo, envoyé par lui *ad magnum turcum sultanum Bajazet*. Cinq lettres de Bajazet au pape. Le volume finit par une dissertation sur ces événements et sur ceux des époques suivantes, concernant les relations de la Turquie avec les États occidentaux, jusqu'à la guerre de 1715.

Manuscrit de 50 ff. Copie du XVIIIe s. portant sur le feuillet de garde du devant la note suivante : « L'original est à la bibliothèque de Cîteaux ; il me fut communiqué en 1717 par dom Cotheret, bibliothécaire de cette maison, homme d'esprit et de mérite. » D'après la notice préliminaire, les pièces de ce recueil furent données à la bibliothèque de Cîteaux par Raymond Pérault, Français né en Saintonge, évêque de Gurk (suffragant de Salzbourg) en Allemagne, où il fit les fonctions de légat des papes Paul II, Sixte IV et Innocent VIII, à la recommandation de l'empereur Maximilien ; créé cardinal par Alexandre VI le 20 septembre 1493 ; puis évêque de Saintes en 1494 ; chargé des affaires de France à Rome par Charles VIII pendant l'expédition de Naples ; de nouveau légat en Allemagne sous Jules II ; mort à Viterbe le 5 septembre 1505, à 70 ans.

37 *Z*. Abrégé historique des informations faites sur l'assassinat de Saint-Micault.

Manuscrit de 16 ff.

38 *Z*. Relation de la captivité du sieur Nouette dans les royaumes de Fez et Maroc. A Paris, chez Jean Cocheret, au 5e pillier de la grande salle du Palais, au Saint-Esprit, 1683.

Manuscrit de 16 ff.

39 *S*. Tableau de l'histoire moderne.

Manuscrit de 67 ff.

40 *S*. Anecdotes de la cour de Danemark ; 2° Procès secret

Digitized by Google

de la reyne Mathilde, du comte Struensée et du comte Falkenskild.

Manuscrit de 138 ff.

41 *S.* Histoire de Suède, dédiée à la reine de Suède par S. A. R. M. L. P. F. très-obéissant et soumis fils Frédéric-Adolphe.

Manuscrit de 37 ff.

42 *Z.* Casström, chargé d'affaires de Suède : Annotations particulières faites à Berlin au mois de mai 1801. (Voir le n° 29 ci-dessus.)

Manuscrit de 103 ff.

43 *D.* Mémoire du Canada. (Histoire de la colonie depuis 1745, et description.)

Manuscrit de 137 ff. Écrit vers 1770.

44 *D.* Mémoires sur les affaires des Indes (8 septembre 1765).

Manuscrit de 96 ff.

45 *Z.* Gazette de France des années 1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1742 et 1743: en trois volumes. Paris, le 2 janvier 1741 : «Le père Pégault, dominicain...» Paris, 1er janvier 1742 : «Le roy signa hier.....» Paris, 4 janvier, 1743 : «Le roy hésite.....» Paris, janvier 1743, etc.

Manuscrit de 1200 ff., en sept volumes.

46 *W.* Différents articles relatifs à ma légation en Suède pendant les années 1789, 1790, 1791, 1792 et 1793, en 8 vol.

Manuscrit de 1200 ff.

47 *Z.* Mémoires de Monsieur le comte de Montrésor, contenant ce qui se passa en France depuis la mort de Monsieur le duc de Montmorency jusques à celles de Messieurs de Cinq-Mars et de Thou; 2° Mémoires de Monsieur de Fontrailles, touchant la ligue de Messieurs de Bouillon et de Cinq-Mars pour perdre le cardinal de Richelieu, 1642.

Manuscrit de 310 ff.

48 *D.* Grand mémoire, ou rêveries du sieur de M. (Masers de La Tude), écrites de sa main, dans le donjon de Vincennes et à la Bas-

Digitized by Google

tille, de 1775 à 1777. (Il y a à la fin un procès-verbal signé Masers de Latude.)

Manuscrit de 473 ff.

49 *Z.* Gazettes de Paris, 1723, 1724 et 1725.

Manuscrit de 409 ff.

50 *Z.* Gazettes de 1747. Londres, 27 janvier 1747.

Manuscrit de 214 ff.

51 *W.* Bulletin de Versailles, années 1777-1779, 1780-1782, 1785-1787, 1787, 1788, 1788, 1789, 1789-1792.

Manuscrit de 1200 ff.

52 *W.* Bulletin d'Allemagne, de la Société typographique de Neuwied, 1790 à 1793.

Manuscrit de 349 ff.

53 *W.* Journal du feu roy de Pologne Stanislas-Auguste, sur ce qui lui est arrivé et sur ce qu'il a vu de plus remarquable depuis le 20 février 1797 jusqu'au 9 février de l'année suivante, c'est-à-dire depuis son arrivée à Vilna, écrit sous sa dictée et envoyé par lui-même à son conseiller intime et agent privé à Varsovie le sieur Boniarelli, pour être communiqué aux personnes de l'auguste famille de ce souverain; 2° Funérailles de feu S. M. Stanislas-Auguste.

Manuscrit de 190 ff.

54 *Z.* Gazettes Prusses, de 1740.

Manuscrit de 24 ff.

55 *Z.* Boulainvilliers (Comte de). Histoire de Mahomet et de ses successeurs, en trois volumes dont le troisième manque.

Manuscrit de 373 ff. Signe de rareté.

56. Caractères satiriques des conseillers du Parlement de Paris.

Manuscrit de 26 ff.

57 *Z.* Traduction d'une relation faite en turc par un effendi. (Voir plus haut, aux In-folio, le n° 127.)

Manuscrit de 165 pp.

58 *Z.* Portraits de la cour de Pologne.

Manuscrit de 87 ff.

Digitized by Google

59 *Z*. Portraits de la cour de Saxe par M. de Ramsdorff, chambellan.

Manuscrit de 45 ff.

60 *Z*. L'histoire des amours de Henry IV, écrite par Louise de Lorraine, princesse de Conty; suivie de la clef du Grand Alcandre.

Manuscrit de 65 ff.

61 *Z*. Mémoires justificatifs de Joseph André Zaluski, présenté au roi Auguste III, 1746.

Manuscrit de 11 ff. Avec le signe de rareté.

62. Brouillon des mémoires précédents. (Voir le n° 61 *Z*.)

Manuscrit de 17 ff.

63 *W*. Histoire de Frédéric-Guillaume, roy de Prusse. Éloge de M. de la Mettrie.

Manuscrit de 59 ff.

64 *W*. Histoire du Palais-Royal; 2° Histoire galante de M. le comte de Guiche et de Madame.

Manuscrit de 35 ff. XVIIe siècle.

65. Histoire de François Ier, roi de France, en neuf livres et en cinq volumes. Commence : « Argument : François, à son advénement à la couronne, tasche inutilement d'empescher l'Empereur et roy catholique de protéger le Milanois... » Livre 1er : « Ce n'est pas sans raison que le règne de François Ier est appellé le siècle d'or de la noblesse françoise. » Le 9e et dernier livre finit ainsi : « ... que le duc de Savoye ne s'estoit jamais voulu mettre à la raison, et qu'enfin les secours que la France tiroit de Soliman étoient gratuitz et sans obligation réciproque. » Puis vient en manière d'épilogue une *Comparaison de François Ier et de Charles-Quint* (242 p.) : « Après avoir travaillé directement au portrait de François Ier, il est nécessaire, pour l'achever, de l'opposer à celuy des hommes qui peut le mieulx contribuer à le faire connaître : c'est de l'empereur Charles-Quint que l'on veut parler... » Finit : « ... et l'on réserve le droit de prononcer sur le tout à quiconque aura plus de lumière. »

Manuscrit de 1100 ff. XVIIe siècle.

66 *Z*. Recueil historique pour la minorité du roi de France

Digitized by Google

Louis XIV, sous la régence de la reyne régente, sa mère, Anne d'Autriche. Premiers désordres en la ville de Bordeaux, 1649.

Manuscrit de 23 ff.

67 *Z.* J. A. Zaluski. Journal de Son Altesse Monseigneur l'évêque de Plock, registré par J. P. Méline, chapelain de Son Altesse, l'année 1730.

Manuscrit de 77 ff.

68 *Z.* Bonardi. Voyage de Turquie.

Manuscrit de 84 ff.

69 *Z.* Voyage en Italie par M. de Fritsch.

Manuscrit de 21 ff.

70 *W.* Mémoires sur la guerre de Bohême.

Manuscrit de 85 ff.

71 *S*² *W.* Journal des campagnes de 1742 et 1743, par un officier du régiment royal suédois.

Manuscrit de 183 ff.

W. Autre exemplaire.

72 *S*² *W.* Eggers (Jacob). Mes rapports à Son Altesse Sérénissime le duc de Saxe-Weissenfelds (Jean-Adolphe), feld-maréchal général des troupes de Saxe, faits de l'armée des alliés des Pays-Bas en 1744, et de celles de Bavière et du Rhin en 1745.

Manuscrit de 166 ff.

73 *W.* La campagne du Pruth par le czar Pierre Ier, en 1711.

Manuscrit de 10 ff. de texte et 19 plans.

74 *W.* Journal des campagnes de 1744 et 1745, par un officier du régiment de La Marck.

Manuscrit de 167 ff.

75 *W.* Journal de la campagne de 1744, par un officier françois, avec le journal du siége de Fribourg, de 1744.

Manuscrit de 66 ff.

76 *W.* M. de Dyhern (lieutenant-colonel saxon). Relation de la campagne de 1744, en Italie et Bohême.

Manuscrit de 259 ff.

Digitized by Google

77 *Z.* Campagne faite par l'armée du Roy au Piedmond, sous les ordres de M. de Catinat, en 1690 et 1691, en 2 volumes.

Manuscrit de 110 ff.

78 *Z.* Sieur D'Hozier. Les noms, surnoms, qualités, armes et blasons des chevaliers et officiers de l'ordre du Saint-Esprit, créés par Louis le Juste, le XIIIe du nom, roy de France, à Fontainebleau, le 14 mai 1633; avec figures en taille-douce.

Manuscrit de 62 ff.

79 *Z.* Chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, de la création de Louis XIV, surnommé le Grand.

Manuscrit de 11 ff.

80 *Z.* Recueil des armoiries françaises dessinées.

Manuscrit de 84 ff.

81. Lettres d'un étranger sur le salon de 1787.

Manuscrit de 6 ff.

82. Jetons de la province de Bourgogne, de 1648 à 1694.

Manuscrit de 23 ff.

83 *Z.* Traité de la noblesse françoise.

Manuscrit de 90 ff.

84 *Z.* Réponse d'un sénateur et chevalier de l'Aigle blanche (Jean Jablonowsky, palatin de Russie) à un gentilhomme polonais qui a fait plusieurs critiques sur le dit ordre en 1728.

Manuscrit de 11 ff.

85. Mélange historique.

Manuscrit de 11 ff.

86 *Z.* Deux lettres de Monseigneur l'éminent. cardinal de Retz, archevêque de Paris. Lettre du Pape au Roy sur le sujet de la détention du cardinal de Retz, traduite en latin et suivie de pièces curieuses.

Manuscrit de 79 ff.

87 *D.* Histoire de la marine de France, depuis 1669 jusqu'à 1700, en 5 vol.

Manuscrit de 952 ff.

Digitized by Google

88 *Z.* Barry. Explication des médailles phéniciennes qui sont dans le cabinet de M. de Barry (5 lettres et une planche gravée).

Manuscrit de 17 ff. de texte et 1 gravure.

89 *Z.* Rousseau de Chevincourt. Noms de MM. les cardinaux (de 1671 à 1690); 2° Officiers de la Chambre des comptes, morts ou retirez depuis le 16 mars 1671 jusques au 7 septembre 1684, avec la liste des correcteurs et des auditeurs; 3° Créations des conseillers correcteurs en la cour des comptes, de 1410 à 1690.

Manuscrit de 56 ff.

90 *Z.* Le sacré Collége ou les Portraits du Pape (Clément X) et des cardinaux, où l'on voit le temps de leurs promotions, la voye par laquelle ils y sont parvenus, leur maison, leur esprit et les intérêts qu'ils suivent.

Manuscrit de 74 ff. (Gervais *scripsit die dom. 8 aug.* 1694.)

91 *W.* Petit. Histoire de la ville d'Orange (*Historia Arausicana*), 1685-1693, en 2 volumes.

Manuscrit de 775 ff.

92 *W.* Lettres d'un ministre de Pologne à un seigneur de l'Empire sur les affaires de la Hongrie.

Manuscrit de 31 ff.

93 *W.* Essais sur les États de l'Europe. Histoire de France, d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre.

Manuscrit de 210 ff.

94 *Z.* Différents extraits historiques : 1° Horace Tiercelin. De l'Histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à 1640, etc.

Manuscrit de 236 ff.

95. Registre d'ordre du 2e régiment des grenadiers, de 1811 à 1812.

Manuscrit de 136 ff. portant cette note intéressante du feu directeur de la Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg, Al. d'Olénine : « Ce registre d'ordre est tombé entre mes mains pendant la retraite de Napoléon Ier. Il commence en France dans la caserne de Courbevoye près de Paris, le 1/13 juillet 1811, et finit au kremlin de Moscou, le $\frac{24 \text{ sept.}}{6 \text{ oct.}}$ 1812. Ce manuscrit original m'a été cédé par M. Grétet, pour la Bibliothèque impériale. »

Digitized by Google

96 *Z.* Instruction de l'Histoire de France, par questions et réponses.

Manuscrit de 56 ff.

97 *Z.* Mémoires sur diverses matières servant à l'Histoire, et table chronologique du père Bernard (Lamy), de l'Oratoire, 1694.

Manuscrit de 162 ff.

98 *Z.* Mémoires concernant la noblesse.

Manuscrit de 157 ff.

99 *Z.* Auteuil (Gombauld d'). Blanche, infante de Castille, mère de saint Louis, reine et régente de France. (Imprimé à Paris, 1644, in-4°.)

Manuscrit de 219 ff.

100 *Z.* Zaluski (J. A.). Abrégé de l'Histoire romaine, de Rollin, à Paris, 1722.

Manuscrit de 316 ff.

101 *Z.* Zaluski (J. A.). Abrégé de l'Histoire ancienne de Rollin, 1722.

Manuscrit de 221 ff.

102 *W.* La Syntagme sacrée ou la légion des amis.

Manuscrit de 143 ff.

103 *Z.* Recueil de divers traités de paix, depuis 1294 jusqu'à 1644. (Les premiers de ces traités sont ceux du 9 septembre 1294, avec Albert, roi des Romains; du 27 juillet 1324, avec Léopold II, duc d'Autriche; de 1331, avec Jean, roi de Bohême et de Luxembourg, etc. Le dernier document est le manifeste du roi de Danemark contre le roi de Suède, en 1644.)

Manuscrit de 454 ff.

104 *Z.* Zaluski (J. A.). Principes de la chronologie et de l'histoire.

Manuscrit de 312 ff.

105 *Z.* Sicard (Claude), missionnaire célèbre, jésuite. Voyage au Levant, fait en 1721 par le Père Cl. Sicard, avec son compa-

Digitized by Google

gnon le R. P. François de Sales de Girmont, religieux du tiers ordre de Saint-François.

Manuscrit de 220 ff.

106 *Z.* Zaluski (J. A.). Traité de géographie, 1716. (Tome Ier, seulement.)

Manuscrit de 282 ff.

107 *Z.* Robbe. Abrégé de géographie, divisé en 2 tomes, dont le 1er contient l'Europe, et le 2e les autres parties du monde; Vallon, 1710.

Manuscrit de 103 ff.

108 *D.* Description du cours de la Saône.

Manuscrit de 249 ff.

109 *Z.* Mémoires pour servir à l'histoire : 1° Devises des rois de France; 2° Armes et qualités des cardinaux vivants; 3° Abrégé de l'histoire d'Alexandre le Grand; 4° Abrégé de l'histoire d'Hérodien; 5° Traité des magistrats romains, tiré de Lipse; 6° Abrégé de la vie de Jules César et autres.

Manuscrit de 448 ff.

110 *Z.* Grammont, fils du maréchal de Grammont, frère du comte de Guiche. Relation de mon voyage de Pologne, sous le règne de Jean Casimir (1663).

Manuscrit de 70 ff.

111 *Z.* Sapieha. Remarques historiques sur l'origine, l'antiquité et l'excellence de l'ordre de l'Aigle blanc, en Pologne, rétabli vers le commencement de ce siècle par S. M. orthod. Auguste II, roi de Pologne, par Jean Fréd. Lucas, comte de Sapieha, castellan et chevalier de Lithuanie; traduite par Antoine-Louis Du Bois, gentilhomme françois, 1730.

Manuscrit de 69 ff.

112 *IV.* Portrait de la cour de Pologne, imprimé à Cologne, chez Marteau Bouzin, 1712.

Manuscrit de 84 ff.

113 *IV.* Registre d'ordre de correspondance d'un général français en Westphalie, en 1812.

Manuscrit de 23 ff.

Digitized by Google

114 *W.* Voyage du chevalier Des Marchais en Guinée et isles voisines, 1725-1727.

Manuscrit de 9 ff.

115 *W.* Verdun (De la Crenne). Voyage fait par ordre du Roy en diverses parties de l'Europe, Afrique et Amérique, pour vérifier l'utilité de plusieurs méthodes et instruments servant à déterminer la latitude et longitude; suivi de Recherches pour rectifier les cartes hydrographiques.

116 *W.* Généalogies des maisons souveraines d'Autriche, de Portugal, d'Espagne, de France, avec 13 tables généalogiques.

Manuscrit de 82 ff.

117 *Z.* Zaluski (J. A.). Abrégé de l'histoire ancienne de Rollin.

Manuscrit de 221 ff.

118 *Z.* Zaluski. Histoire universelle, par Chrysost. Zaluski; continuée par mon gouverneur, M. Schenk.

Manuscrit de 115 ff.

119 *Z.* Instruction sur l'Histoire de France, par demandes et réponses en forme de catéchisme.

Manuscrit de 34 ff.

120 *Z.* Zaluski (J. A.). Abrégé de l'Histoire universelle.

Manuscrit de 22 ff. Incomplet.

121 *Z.* Dembowski (Ant. Sébast.). Traité de la république de Pologne, géographique et politique, pour servir d'instruction à la noble jeunesse, annoté et corrigé par J. A. Zaluski, 1740.

Manuscrit de 158 ff.

122 *D.* Petit abrégé de géographie pour un enfant.

Manuscrit de 48 ff.

123 *Z.* Abrégé de géographie historique, de Pierre Billet, 1669.

124 *Z.* Turgot. Description des fêtes données par la ville de Paris à l'occasion du mariage de Mme Louise-Élisabeth de France et de Don Philippe, infant et grand amiral d'Espagne, le 29 et 30 aoust 1739.

Manuscrit de 28 ff.

Digitized by Google

125 *Z.* Rudiments sommaires du blason faits par un ancien hérault d'armes de Lorraine.

Manuscrit de 16 ff.

126 *Z.* Jacques de l'Hospital. Description de mon voyage d'Allemaigne. «Et premièrement nous partismes de Bar le neufiéme de may 1564...» — Finit : «Fin du livre de mon voyage d'Allemaigne, par lequel je récite la plus grande partie de ce que j'ay veu tant à la court de l'Empereur que des autres princes d'Allemaigne, que cheus les gentilzhommes ou aus villes, ainsy que dessus l'on peult voir, selon le récit que j'en ay peu faire. Jaques de Lospital.»

Manuscrit autographe de 72 ff.

127 *W.* Tableau de l'histoire moderne, ou révolutions arrivées dans le système de l'Europe depuis le bouleversement de l'empire d'Occident jusqu'à nos jours (ne va que jusqu'à 1453).

Manuscrit de 147 ff., très-soigneusement écrit, avec le titre entouré d'une bordure dessinée. XVIIIe siècle.

128 *Z.* Histoire du procès de Robert d'Artois et de Mahaut, sa tante, pour la succession du comté. Extraits d'un volume in-folio, manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Victor, contenant les pièces du procès de Robert d'Artois. «Ce volume a esté compilé par M. Du Bouchet, en 1655, sur les pièces originales qui sont au Trésor des chartes du Roy.»

Manuscrit de 30 ff.

129 *D.* Voyage d'un anonyme françois, fait en 1719, dans les Pays-Bas, 1719.

Manuscrit de 97 ff.

130 *Z.* Abrégé de chronologie depuis Salomon jusqu'au grand Alexandre.

Manuscrit de 226 ff.

131 *W.* Abrégé de l'histoire romaine.

Manuscrit de 489 ff.

132 *Z.* Armorial ancien ou antique de France.

Manuscrit du XVe siècle, de 103 ff.

133 *D.* Armorial des grands d'Espagne, avec les noms, titres,

Digitized by Google

qualités et armes, mis en ordre et blazonné par le sieur Chrestien, maistre ès arts en l'Université de Paris, 1690.

Manuscrit de 97 ff.

134 *W. Numophylacium Quinti Icilii*, ou Collection des médailles des rois de Macédoine, d'Asie, d'Égypte et de Sicile, par Quint Icilius.

Manuscrit de 122 ff.

135 *Z.* Conclave du pape Clément X, 1671.

Manuscrit de 92 ff.

136 *Z.* Abrégé de la géographie mathématique et politique.

Manuscrit de 7 ff.

137 *Z.* Lettre sur la connexion de Brunswic et la maison d'Este (1695).

Manuscrit de 19 ff.

138 *Z.* Table méthodique pour apprendre facilement la géographie et le blason.

Manuscrit de 33 ff.

139 *Z.* Notes sur l'Histoire de France, par Arrien Tarterius.

Manuscrit de 11 ff.

140 *Z.* Fragment historique des choses mémorables depuis 1314 à 1664.

Manuscrit de 22 ff. (Petit cahier de compilations du XVIIe siècle, très-insignifiant.)

141 *Z.* Abrégé chronologique des événements les plus remarquables de l'histoire sacrée et profane, depuis la création du monde jusqu'en l'an 418 du salut.

Manuscrit de 52 ff.

142 *Z.* Briot. De l'histoire de l'empire Ottoman.

Manuscrit de 22 ff.

143 *Z.* Sanson. Alphabet de toutes les villes de l'Europe avec leurs longitudes et latitudes, tirées de la carte de M. Sanson, 1709.

Manuscrit de 42 ff.

144 *Z.* Histoire des rois de France jusqu'à François Ier. (Très-

Digitized by Google

courtes notices, avec les généalogies des diverses branches de la maison de France).

Manuscrit de 90 ff., du XVIe siècle, avec le signe de rareté.

145. Lefèvre, avocat. Curieuses recherches très-nécessaires à ceux qui veulent sçavoir ce qui est de plus remarquable en France.

Manuscrit de 75 ff.

146 *Z.* Précis historique sur S. Ém. Mgr François-Joach.-Pierre de Bernis, cardinal de la Sainte-Église romaine.

Manuscrit de 20 ff. copié sur l'imprimé, par M. l'abbé de Bonneval.

147 *Z.* Toisé général des chaussées et réduction en lieues communes du royaume de 2,400 toises, et lieues du pays de 3,000 toises, des différentes routes du comté de Bourgogne; commencé à la fin de l'année 1734.

Manuscrit de 39 ff.

148 *W.* État politique de la France.

Manuscrit de 85 ff. portant sur la couverture le cachet du comte Adolphe-Louis de Schwerth.

149 *Z.* Lettres d'un Sicilien à un de ses amis, contenant une agréable critique de Paris et des François.

Manuscrit de 14 ff. portant une note indiquant que ce manuscrit a été écrit de la main de M. le professeur Schenck, gouverneur du comte St. Zaluski, 1715.

150. Description de 25 médailles romaines en argent.

Manuscrit de 6 ff.

151 *W.* Idée générale de l'Histoire de France; 2° Extraits des Institutes de l'empereur Justinien, commencés le 18 décembre 1799.

Manuscrit de 171 ff.

152 *Z.* Nombre des villes et villages des diocèses du Languedoc.

Manuscrit de 29 ff.

153. Protocolle (ou extrait) de la Correspondance française, 1797. (Papiers de la légion polonaise.)

Manuscrit de 62 ff.

154 *Z.* Géographie historique avec l'index des matières, 1711. Paris.

Manuscrit de 245 ff.

Digitized by Google

155 *W*. La géographie de l'Europe.

Manuscrit de 75 ff.

156. Lettres et nouvelles écrites pendant la campagne de 1737.

Manuscrit de 26 ff.

157 *Z*. Des souverainetés de l'Europe, par l'abbé Lenglet du Fresnoy.

Manuscrit de 12 ff., écrit de la propre main du célèbre abbé.

158 *D*. Minutes autographes d'une correspondance secrette de quelque agent secret employé près de la cour de Versailles, en 1734.

Manuscrit de 12 ff. (Cette correspondance va depuis le 2 juin jusqu'au 29 octobre 1734.)

159 *D*. Ordres des généraux commandant l'armée française en Hollande, depuis janvier jusqu'à la fin de septembre 1779, avec une lettre de Guillot et une proclamation en hollandais et en français, imprimée, et avec un brevet de lieutenant donné par le Directoire exécutif au citoyen Claude Guillot, imprimé de même.

Manuscrit de 150 ff.

160 *D*. Essai sur le siècle de Louis XIV, par Voltaire.

Manuscrit de 24 ff. (Original, corrigé par l'auteur.)

167. Armorial consulaire de la ville de Lyon, par P. F. Chaussonet, armorialiste de Lyon.

Manuscrit de 85 ff.

169. Notice sur l'escorte particulière de Sa Majesté l'empereur de Russie.

Manuscrit de 7 ff.

HISTOIRE.

In-8° (*vélin*).

1 *Z*. Vies des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Charles VIII. (Incomplet. Petit abrégé de l'histoire de France, fait au XVIIe siècle; le copiste a imité la forme des caractères romains d'imprimerie.)

Manuscrit de 32 ff. Initiales en couleur et or.

Digitized by Google

HISTOIRE.

In-8° (*papier*).

1 *Z.* 1° L'abbé Carcavy. Abrégé de la vie des 50 premiers empereurs romains, avec les effigies, tirées sur les originaux du cabinet du Roy. (Empreintes sur papier doré.)

Manuscrit de 50 ff.

2 *Z.* Paublon (A. B.). Aperçu de la situation actuelle des ci-devant provinces prussiennes, hessoises et autres, formant le nouveau royaume de Westphalie, sous le rapport de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, de l'administration, etc., par M. A. B. Paublon, receveur des contributions de S. M. l'empereur, à Leipzic, septembre 1807.

Manuscrit de 37 ff. Autographe écrit calligraphiquement.

3 *Z.* Les amours de Louis XIV avec Mademoiselle de la Vallière; 2° Les amours du Roy avec Madame de Montespan, avec les intrigues de la cour. — Tome II : Les amours du Roy et de Mademoiselle de Fontanges; 2° Les amours de Madame de Maintenon.

Manuscrit de 404 ff. XVIIe siècle.

4 *Z.* L'abbé Jean. Relations d'un voyage dans le désert, rapport fait par le dit abbé, à un de ses amis, 1680.

Manuscrit de 188 ff.

5 *Z.* Bonardi. Relation d'un voyage à Malte.

Manuscrit de 28 ff.

6 *Z.* Calendrier allemand de 1688, avec des notes écrites jour par jour par un ecclésiastique polonais (le plus souvent à Varsovie).

7 *D.* Journal de la campagne de l'armée prussienne, commandée par le comte de Munich, année 1738.

Manuscrit de 12 ff.

8. Journal de toutes (*sic*) les camps et marches de l'armée des alliés, commençant depuis le 10 juillet de l'année 1702 jusqu'à la paix signée entre l'Empire, la France, l'Angleterre et la Hollande (7 septembre 1714).

Manuscrit de 26 ff.

Digitized by Google

9. Liste des officiers de l'escadre françoise arrivée à la rade de Copenhague, le 20 septembre 1733, avec l'extrait de chaque équipage.

Manuscrit de 11 ff.

10 *Z*. Renoult. Lettre d'un duc à un ministre, écrite au mois de janvier 1721, avec la réponse du dit milord, du mois de février 1721, transcrite par Jean-François Renoult, le 21 novembre de l'année 1721.

Manuscrit de 11 ff.

11 *Z*. Combes. Explication historique de ce qu'il y a de plus remarquable dans la maison royale de Versailles et dans celle de Monsieur, à Saint-Cloud, 1726.

Manuscrit de 36 ff.

12 *Z*. Avertissement au Roy très-chrétien (Louis XIII) sur la guerre de religion, par un protestant.

Manuscrit de 20 ff.

13 *Z*. Relation en forme de journal contenant ce qui s'est passé à Rome depuis la mort du pape Alexandre VII jusqu'à l'élection de Clément IX, du 20 janvier 1667.

Manuscrit de 24 ff.

14 *Z*. Histoire galante d'Henriette Stuart (fille de Charles Stuart).

Manuscrit de 64 ff.

15 *Z*. Maupoint. Insignes héraldiques (gravés) avec des additions manuscrites.

Manuscrit de 180 ff.

16 *Z*. Jouvin. Table alphabétique de ce qui est de plus remarquable dans les voyages faits par M. Jouvin de Rochefort, dans toutes les parties de l'Europe, 1702.

Manuscrit de 48 ff.

17 *Z*. Copernic. Traité de la sphère, où l'on explique les systèmes du monde, suivant les opinions de Ptolémée.

Manuscrit de 185 ff.

18 *Z* Chronologie.

Manuscrit de 42 ff.

Digitized by Google

19 *Z.* Abrégé de l'histoire des roys de France.

Manuscrit de 43 ff.

20 *Z.* L'art noble du blason.

Manuscrit de 21 ff.

21 *Z.* Projet secret présenté à l'empereur ottoman Mahomet V, par Ali Bey Abdallah, pacha du Caire, traduit du turc; à Utrecht, en 1760.

Manuscrit de 5 ff. Copié sur l'imprimé.

22, 23, 24 *Z.* Voyages en Allemagne, 1616; en Italie, 1616; en Franche-Comté, 1678.

Manuscrits de 315, 456 et 327 ff.

25 *Z.* De la sphère. 2° Abrégé de l'Histoire de France et de celle des Romains.

Manuscrit de 39 ff.

26 *Z.* *Idem.*

Manuscrit de 129 ff.

27, 28, 29 *Z.* Abrégés de géographie, 1641 et 1674.

Manuscrits de 76, 106 et 112 ff.

30 *Z.* Histoire du grand Constantin.

Manuscrit de 481 ff.

31 *Z.* Abrégé sur l'histoire grecque d'Hérodote, enrichi de remarques (8 mai 1660).

Manuscrit de 82 ff.

32 *Z.* L'Art du blason, précédé d'un abrégé du blason, en vers.

Manuscrit de 142 ff.

33 *Z.* Alphabet historique composé et recueilli par l'abbé de Bezanson; 2° Traits d'histoires mêlés.

Manuscrit de 257 ff.

34 *Z.* Zaluski (J. A.). Nouveau traité de la géographie ou abrégé de l'univers.

Manuscrit de 314 ff. avec frontispice gravé.

Digitized by Google

35 *Z.* Discours des quatre parties du monde, des empires, estats, royaumes et respubliques, par R. M., de la ville de Castres en Languedoc. A Paris, par R. M. ordinaire du Roy (*sic*), 1708.

Manuscrit de 154 ff.

36 *Z.* Abrégé de géographie.

Manuscrit de 138 ff., du XVIIIe siècle.

37 *Z.* Les trophées et les disgrâces des princes de la maison de Vendôme, 1669.

Manuscrit de 104 ff.

38, 39, 40, 41. Géographie.

42 *Z.* Histoire de Louis XIII, par Samuel Puffendorff; 2° Histoire de Louis le Grand, par M. Le Gendre, chanoine de Paris; 3° État de France (Généalogie des Bourbons, la Maison du Roy, etc.); 4° Description géographique de la France.

Manuscrit de 218 ff.

43 *D.* Journal du voyage d'un anonyme français, fait en Italie en 1655.

Manuscrit de 48 ff.

44 *D.* Voyage d'Italie à Constantinople, 1730.

Manuscrit de 96 ff.

45 *Z.* Voyage d'Italie, 1732.

Manuscrit de 42 ff.

46, 47. État du régiment des gardes françoises pour la revue de l'armée en l'année 1710.

Manuscrit de 19 ff.

48 *Z.* Contrôle général de tous MM. les capitaines du régiment des gardes, qui ont succédé les uns aux autres en chaque compagnie, depuis la création en 1663 jusqu'à l'année 1723.

Manuscrit de 18 ff.

49 *Z.* État du régiment des gardes françoises par rang des compagnies et suivant l'ancienneté de MM. les officiers et sergens, pour l'année 1733.

Manuscrit de 40 ff.

Digitized by Google

V

HISTOIRE NATURELLE.

HISTOIRE NATURELLE.

In-folio.

1 *S.* Catalogue figuré des lépidoptères ou papillons, sphinges, phalènes et teignes qui se trouvent aux environs de Varsovie, par M. le colonel Perthes.

Manuscrit de 26 ff.

2 *Z.* Catalogue de fleurs pour tous les mois de l'année.

Manuscrit de 14 ff.

In-4°.

1 *S.* La végétation réduite à ses vrais principes.

Manuscrit de 44 ff.

2 *D.* Gœr. Histoire des insectes en 36 cahiers.

Manuscrit de 171 ff.

3 *D.* Description des plantes par ordre alphabétique, par M. de Jussieu, 1712.

Manuscrit de 342 ff.

4. Dessins de poires.

215 dessins.

In-8°.

1 *Z.* Vallon. Description de quelques plantes.

Manuscrit de 22 ff.

2 *Z.* Termes botaniques, par ordre alphabétique, Vallon.

Manuscrit de 5 ff.

3. Même ouvrage.

Manuscrit de 51 ff.

4. Extraits d'un livre sur différents sujets d'histoire naturelle.

Manuscrit de 15 ff.

Digitized by Google

VI

MÉDECINE.

MÉDECINE.

In-folio (*vélin*).

1 *D.* Le livre des herbes et de tous arbres, et les métaux, les pierres et bestes, divisé en 3 parties.

Manuscrit du XVIe siècle, écrit sur 169 ff. à deux colonnes, orné de deux grandes et fort belles miniatures, dont la première représente Dioscoride écrivant son livre. Les 110 premiers feuillets sont pour le texte, le reste pour les miniatures. Lettres en or et en couleurs. On trouve à deux endroits la signature du roi Charles IX.

In-folio (*papier*).

1. Michaud (Jean). Traicté de la peste ou guidon de santé pour la peste, avec les remèdes certains et approuvez par le collège des maistres chirurgiens jurés de Paris, pour s'en préserver et garantir, fait au mesme collège en 1616, augmenté des expériences du sieur Potel, chirurgien traittant la pesthe, à Paris, en 1623; dédié à MM. les magistrats de la ville de Paris, par Jean Michaud, médecin chirurgien juré à Paris; 2° Traité des hernies; 3° Traductions et analyses de Galien, etc.

Manuscrit de 161 ff. Autographe probablement.

In-4° (*vélin*).

1 *D.* Livre donnant la manière de garder et conserver la santé, fait et ordonné par maistre Guy Parat, chevalier et physicien de Monseigneur le Duc de Milan, pour très-puissant prince Phelippe, duc de Bourgongne, et translaté de latin en françois. En 3 traités.

Manuscrit du XVe siècle, de 132 ff.; orné d'une miniature représentant l'auteur à genoux devant le duc de Bourgogne; belle miniature; au bas de la page, les armes du duc de Bourgogne, avec la devise : « Aultre n'aray. » Initiales peintes sur fond doré.

2 *D.* Ci encomance la Cyrurgie de Théderic, frère de l'ordre des Pracheurs, selonc la doctrine des saiges anciens et de maitre Hugue de la Loque, très-saige cyrurgien, entitulée « la Fille de prince. »

Manuscrit de 47 ff. Incomplet à la fin. XIVe siècle.

Digitized by Google

VII

MATHÉMATHIQUES.

MATHÉMATIQUES.

In-folio.

1. Arithmétique commerciale, pour des marchands, bien détaillée, 1644.

Manuscrit de 192 ff. très-soigneusement écrit, et rempli de beaucoup d'ornements calligraphiques; initiales dessinées.

2. Fortification ou architecture militaire, avec 3 plans.

Manuscrit de 47 ff.

In-4°.

1 *S*. Description du canal de Vienne à Trieste, extrait du journal d'un voyageur, may et juin 1798, avec planches.

Manuscrit de 13 ff.; les plans à part.

2 *W*. Traité sur la construction d'un vaisseau, précédé d'un plan démonstratif d'une rame propre à faire voguer les vaisseaux de haut bord en calme, par le capit. Seph. Bar de Bissy.

Manuscrit de 66 ff.

3. Mémoire et tactique pour la flotte à rames (18 planches dessinées).

Manuscrit de 30 ff. de texte.

Digitized by Google

VIII

ARTS MÉCANIQUES.

ARTS MÉCANIQUES.

In-folio (*vélin*).

1 *D.* « Cy comance le tableau du livre de la chasse. Cy devise du cerf et de toute sa nature. 1 . . . » Suivent les titres des 95 chapitres. Le premier commence : « Ou nom et en l'onneur de Dieu créateur et seigneur de toutes choses. . . Je Gascon, par la grace de Dieu, surnommé Phébus, conte de Foys, seigneur de Béaurn, qui tout mon temps me suis délité par espécial en troys choses, l'une est en amours, l'autre est en armes, et l'autre si est en chace. . . » Finit : « . . . Selon mon petit savoir. Explicit la chace des chiens. » — F° 117 : La vie de l'autheur de ce livre, Gaston Phébus XII, comte de Foix. (Trois pages d'une écriture du XVIe siècle.)

Manuscrit de 119 ff. écrit à deux colonnes; XIVe siècle; 83 belles miniatures, la plupart à mi-page; initiales peintes et rehaussées d'or. A la fin, sur la garde, les armes de Henry d'Orléans, marquis de Rothelin, lequel donna ce livre à Ant. de Lamare, sieur de Chènevarin, en 1680.

Digitized by Google

IX

MUSIQUE.

MUSIQUE.

In-folio.

1 *Z.* Musique pour l'Isis, opéra en 5 actes de Lully.

Manuscrit de 149 ff.

2 *Z.* Musique pour l'opéra d'Atys, de Lully.

Manuscrit de 159 ff.

3 *Z.* Musique pour l'opéra d'Armide, de Lully.

Manuscrit de 169 ff.

4 *Z.* Lully. Recueil des plus beaux endroits des opéras de M. de Lully, avec le portrait gravé de J. Bapt. Lully, surintendant de la musique du roy.

Manuscrit de 121 ff. Le titre et les paroles des opéras sont imprimés sur deux euillets.

5 *Z.* Lully (J. Bapt.). Musique de l'opéra Bellérophon.

Manuscrit de 159 ff.

6 *Z.* Recueil d'airs à boire de divers auteurs.

Manuscrit de 225 ff.

7 *Z.* Chansons à boire avec la musique notée.

Manuscrit de 57 ff.

In-4°.

1 *Z.* Chansons françaises avec la musique notée.

Manuscrit de 71 ff.

2 *Z.* Musique pour le théorbe.

Manuscrit de 60 ff.

3 *D.* Traité de musique.

Manuscrit de 139 ff.

Digitized by Google

4 *Z.* Cousin. Le connaisseur en musique ou le goût de la musique réduit en art, 1729.

Manuscrit de 32 ff.

5 *Z.* Dodard. Supplément au Mémoire sur la voix et sur les tons, 1706, 14 avril.

Manuscrit de 72 ff.

6 *Z.* Traité sur la mesure du temps, en 14 chapitres.

Manuscrit de 59 ff. avec figure.

7 *Z.* Cantiques et hymnes.

Manuscrit de 42 ff.

8 *Z.* Musique de vaudevilles, d'airs d'opéra, etc.

Manuscrit de 63 ff.

9 *Z.* Lully. Psyché, tragédie mise en musique par le dit.

Manuscrit de 98 ff.

10 *Z.* Lully. Le Triomphe de l'Amour, ballet royal mis en musique par le dit.

Manuscrit de 74 ff.

11 *Z.* Lully. Roland furieux, tragédie.

Manuscrit de 136 ff.

12 *Z.* Airs d'opéra.

Manuscrit de 59 ff.

Digitized by Google

X

BEAUX-ARTS.

BEAUX-ARTS.

In-folio.

1 *Z* Gallerie royalle, en françois et en latin (Regia Porticus).

Manuscrit de 53 ff.

2. Recueil de papiers contenant des informations sur la confection des vernis, l'usage et l'achat des couleurs.

Manuscrit de 21 ff.

3. Recueil et parallèle des édifices de tout genre, par J. M. L. Durand, professeur d'architecture.

Manuscrit de 15 ff.

4 *D*. Portraits de la cour françoise, de François Ier et autres. Portraits en buste, dessinés à trois crayons, noir, jaune, rouge. « François Ier, Madame la Régente (Louise de Savoie, mère de François Ier), la royne Claude (fille de Louis XII et femme de François Ier), la royne Hélyonneur (Éléonore, sœur de Charles-Quint, 2e femme de François Ier), le Roy de Navarre (Henry II d'Albret), la Royne de Navarre (Marguerite, sœur de François Ier, femme du précédent), la duchesse de Ferrare (Renée, fille de Louis XII), la royne Marie (sœur de Henry VIII, 3e femme de Louis XII), Monsieur de Guise, Monsieur de Vaudemont, la grant sénéchalle, Madame de Canaples, M. le grand maistre de Boisy, M. de Lautrect, Madame de Nevers, Madame de Borbon, le prince de La Roche Surgeon, le prince d'Allerac, Mme de Rieulx, Mlle de Givry, Mme de Montijehan, le conte de Cencerre (le père et le fils), [Mlle] Tallart, le conte de Tonnoère, la baillyve de Çam, M. de Chandio, Mme de Vigent, le duc d'Estampes, Madamoiselle de Bressuire, Done Maricque, M. de Brissac, Done Béatry, M. de Thais, la belle Agnès, M. de La Rochefoucaut. » Deux portraits sans noms.

Manuscrit de 54 ff.

Digitized by Google

5 *V*. Recueil de divers écrits, ayant presque tous rapport aux beaux arts.

Manuscrit en 5 portefeuilles, 175 ff. et 5 plans.

6. Catalogue d'un choix de tableaux originaux des écoles italienne, flamande, française et autres.

Manuscrit de 10 ff.

7. Plan de la boucherie des Invalides.

Manuscrit de 1 f.

In-4°.

1 *Z*. L'entrepreneur expert pour des bâtiments particuliers et pour des édifices publics, 1740.

Manuscrit de 113 ff.

2 *Z*. La science des caractères dans la peinture, 1682.

Manuscrit de 30 ff.

3. Description du monument que la compagnie des Indes orientales a consacré à la gloire de Frédéric V, faite d'après l'esquisse approuvée par le roi, le 30 août 1755. Copenhague.

Manuscrit de 13 ff.

4. Notice historique sur l'introduction de la gravure en Russie.

Manuscrit de 10 ff.

5. Vies des plus illustres peintres, avec la description de tous leurs plus beaux tableaux, tiré de divers auteurs italiens, par le R. F. R. 2 vol.

Manuscrit de 500 ff.

In-8°.

1 *Z*. Fondamentale et fort claire information pour peindre en mignature.

Manuscrit de 41 ff. XVIIe siècle.

2 *Z*. Le triomphe de Lully aux Champs-Élysées, à Mme la maréchale duchesse de la Ferté, 1687.

Manuscrit de 53 ff.

Digitized by Google

3 *Z.* Traité des cinq ordres d'architecture, desquels se sont servis les anciens.

Manuscrit de 41 ff. en couverture vélin.

5 *Z.* La Statue, de Léon-Baptiste Albert; petit traité de statuaire.

Manuscrit de 17 ff. Incomplet.

6. Catalogue des empreintes en soufre prises des pierres gravées, au nombre de 2,582. « Abrayas; le Soleil ou Déméurgus; deux Isis, le lotos au front; trois Anubis, » etc.

Manuscrit de 80 ff.

Digitized by Google

XI

POÉSIE.

POÉSIE.

In-fol. (*vélin*).

1. Métamorphoses d'Ovide, traduites en prose française par maître César. « Cy commencent les tables des rubrices de ce présent livre intitulé Ovide méthamorphose. » Après cette table : « Cy s'ensuit une épistre composée par maistre César à la recommendation de poétrie... »

Manuscrit du XVIe siècle, 264 ff. à 2 colonnes, avec une très-belle miniature et des initiales sur fond doré.

2 *D.* « La vraye histoire au long de la destruction de Troye la grant. » Commence : « Deleus eut ung frère puissant et hardy... » Finit : « Cy finist la vraye histoire de Troie la Grande devant dicte. »

Manuscrit du XVIe siècle, 55 ff. à 2 colonnes, avec 72 grandes et fort belles miniatures, et 55 petites.

3 *D.* Le roman de la guerre de Troye, imité de Darès le Phrygien, par Benoist de Saint-More.

Manuscrit du XIVe siècle, de 167 ff. à 2 colonnes, et orné de grandes et belles miniatures qui se trouvent presque sur chaque page. Initiales à figures, encadrements en or et couleurs.

4 *D.* Œuvres poétiques de Guillaume de Deguilleville, moine de Chaalis. Pèlerinage de Jésus-Christ. Pèlerinage de la vie humaine. Pèlerinage de l'âme.

Manuscrit de 246 ff. ; du XVe siècle. Le manuscrit est orné de 385 miniatures ; l'écriture est à 2 colonnes ; initiales peintes en or et couleurs.

5 *S.* Le Romant de la rose, où tout l'art d'amours est enclose.

Manuscrit du XVIe siècle, de 136 ff. avec les rubriques en rouge.

6 *D.* Li Roumans de Troye, en vers, par Benoist de Saint-More.

Manuscrit du XIVe siècle, de 182 ff. à 2 colonnes. Provient de la bibliothèque du

Digitized by Google

duc de la Vallière. Avait appartenu à Charles Quint, dont la signature est au commencement et à la fin du volume.

7 *D.* Allain Chartier. Œuvres poétiques. Commence : « Cy s'en suit la table des chapitres de ce livre. Le premier chapitre contient le Débat des quatre dames... » Finit : « Explicit Réveille-matin. » Plusieurs autres pièces de vers sur les gardes et sur les feuillets laissés en blanc par le premier copiste; écritures du même temps.

Manuscrit du xve siècle, 177 ff. avec les initiales peintes en or et couleurs.

8 *D.* Poëmes en forme d'épîtres, composés par les beaux esprits du temps de Louis XII, roi de France, dédiés à la reine Anne de Bretagne. « 1° Epistre composée en latin par le royal poëte Fauste Andrelin, en laquelle Anne très-vertueuse royne exhorte de son retour Loys XIIe son mary après le triumphe contre les Véniciens; translatée icelle épistre par Macé de Villebresme; 2° Les épistres envoyées au roy Loys douziesme de là les montz par les Estats de France, Église, Noblesse et Labour, » etc.

Manuscrit de 112 ff. xvie siècle; orné de 11 très-belles miniatures et de lettres initiales peintes en or et couleurs.

9 *D.* Coinsi (Gautier de). Histoire de la vie avec les miracles de la Sainte-Vierge Marie.

Manuscrit de la fin du xive siècle, de 285 ff., à 2 colonnes, orné d'une grande quantité de miniatures, d'initiales peintes et autres ornements. Exemplaire provenant de la célèbre bibliothèque du baron de Crassier, vendue à Liège en 1755; décrit par Montfaucon dans sa *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum*, pages 604 et 606.

10 *D.* Michault (Pierre). Le doctrinal du temps présent, en prose et en vers (1466). Commence : « L'acteur : Faisant discours entre les matières. » Finit : « Sans faillir de mon miliaire. Par Guillaume Molé. Le jour saint Luc d'octobre 1476. »

Manuscrit de 135 ff. avec 20 miniatures et des initiales en or et couleurs.

11 *D.* L'Altercation des troys dames. En vers. Commence : « Le prohème sur le traictié ensuyvant : premièremant qui mord en une verde noys... » Finit : « Que je n'ay fait à l'escripture... »

Manuscrit de 39 ff., xve siècle. Une grande miniature et des initiales en or et couleurs.

Digitized by Google

12 *D.* Histoire de la destruction de Troye la grant, translatée de latin en françois.

Manuscrit de 124 ff. écrit à 2 colonnes; XVIe siècle; quantités de miniatures à deux teintes, brune et claire; initiales en or et couleurs.

POÉSIE.

In-folio (*papier*).

1 *D.* Rimes diverses.

Manuscrit de 340 ff.

2 *Z.* Sainct Bruno ou la Chartreuse de Paris, poëme en 5 livres.

Manuscrit de 151 ff.

3 *D.* Jésus-Christ, comparé au cerf. Commence: «Le serf divin est né plus noblement, Car vierge estoit, est et sera sa mère...» Finit: «De cinq paulmeurs et de plus couronnez.» Un dernier feuillet déchiré contenait la dédicace on «envoy» en quatre huitains.

Manuscrit de 22 ff. XVIe siècle. A chaque feuillet deux huitains avec un dessin en médaillon représentant une scène de la vie de Jésus et un autre plus grand représentant une scène de chasse. Ce sont des dessins à la plume.

Note d'un bibliothécaire: «Cet ouvrage me paraît être de Charles IX. Voyés p. 215 du t. V des *Monumens de la monarchie françoise* par Montfaucon. Son titre est, je crois, la *Chasse au cerf*. Il existait dans la bibl. du duc de la Vallière, 1er vol. n° 2132, un ouvrage imprimé, *La Chasse royale*, composé par le roi Charles IX. Paris, Nic. Rousset, 1625, in-8°. Peut-être celui-ci est le même ouvrage.» — Autre note: «Bernard de Bruxelles, peintre connu par ses chasses, où il peignait d'après nature Charles-Quint son protecteur et les principaux seigneurs de sa cour.»

4 *D.* Tournoy de l'an 1466, ordonné par René d'Anjou, roi de Sicile. Commence: «De deue volunté féale...» Finit: «Vous en baille grain et balle.»

Manuscrit de 48 ff. du XVe siècle, orné de 89 miniatures; initiales en or et couleurs. Un grand nombre de miniatures donnent les noms des chevaliers qui figurent dans le pas d'armes: «Roy de Sicile, Bourbon, comte d'Eu, conte de Nevers, baron de Biron, Guy de Laval», etc.

5 *D.* De La Harpe. Menzikoff ou les exilés, tragédie de M. de La Harpe, 1775.

Manuscrit de 45 ff.

Digitized by Google

6 *D.* L'Isayade ou le prophète Isaye, poëme en 5 chants, en 4446 vers.

Manuscrit de 81 ff.

7 *Z.* L'Anti-Lucrèce, ou apologie pour la vraie religion, en faveur des protestants de France, adressé et dédié au roy Louis XIV.

Manuscrit de 55 ff.

8 *Z.* La Pucelle (suite), ou la France délivrée, livre XIII-XIV, par Chapelain.

Manuscrit de 258 ff.

9 *Z.* Boëce. Sur la consolation de la philosophie, en vers et en prose.

Manuscrit de 62 ff.

10 *Z.* Introduction sommaire à la poésie française.

Manuscrit de 15 ff.

11 *S.* Guillaume de Deguilleville. Œuvres poétiques : 1° Pélerinage de vie humaine; 2° Pélerinage de l'âme (p. 238); 3° Pélerinage de nostre benoit seigneur Jhésu Crist, (p. 370). « Cy commence le pélerinage de vie humaine. Le prologue de l'acteur... » Finit : « Que tu ne me soies pas plus... » Incomplet.

Manuscrit de 494 ff. XIVe siècle.

12 *Z.* Taraxane. Tragédie en 5 actes

Manuscrit de 34 ff.

13 *Z.* Huërne de la Mothe. L'auteur pénitent à la Bastille, poëme ou confession générale.

Manuscrit de 11 ff.

14 *X.* Zaluski (J. A.). Recueil de poésies des différents auteurs du XVIIe siècle, compilé en l'année 1738. Commence, f° 1 : « Élégie sur la mort d'une dame. »

Manuscrit de 620 pp. 310 ff.

15 *Z.* Tableau du gouvernement de la France ou Éloge du cardinal de Richelieu, et autres pièces poétiques relatives à ce sujet.

Manuscrit de 99 ff.

Digitized by Google

16 *Z.* Sellier. Éloge à Monseigneur le Duc de Fresmes, pair de France, gouverneur de Paris.

Manuscrit de 3 ff.

17 *Z.* Cronique françoise, par Guillaume du Bois, dit Crétin. Commence, f° 1 : « Prologue du quart volume sur le recueil de la Cronique françoyse. Et contient la vie et le règne de Charlémagne... » Finit : « Tout yra bien. C'est fin du quart volume. »

Manuscrit de 113 ff. xve siècle.

18 *Z.* Chuttard-Deborde (Aimé). Les perfections de l'âme.

Manuscrit de 26 ff.

19 *Z.* Collection de poésies et de quelques pièces en prose, par G. Castellani.

Manuscrit de 157 ff.

POÉSIE.

In-4° (*vélin*).

1. Le rommant de la rose, où l'art d'amours est toute enclose (ff. 1-198); 2° Cy commance le Trésor de maistre Jehan de Meun : Des 7 articles de la foy (f. 199-214); 3° Commance le Testament. » Finit : « Cy finist le Testament de maistre Jehan de Meun. »

Manuscrit du xve siècle, de 251 ff. à deux colonnes; orné de beaucoup de miniatures et d'initiales peintes en or et couleurs.

2. « Si commance le Testament maistre Jehan de Meum... » Finit : « Explicit le codicille maistre Jehan de Meun. »

Manuscrit de 40 ff. xve siècle.

3 *D.* Monstreuil (Gilbert de). Le rommant de la violète (f. 1-45); 2° Cy s'ensuit le livre de la panthère.

Manuscrit de 64 ff. à deux colonnes, 17 miniatures, lettres ornées; xive siècle.

4 *D.* Le roman d'Athis et de Prophilias, composé en vers par Alexandre de Bernay. Commence : « Homme bien fondé en science... » Finit : « Joie d'amours qu'il défina. Explicit. »

Manuscrit du xve siècle, de 133 ff.; 26 belles miniatures, initiales en couleurs et or.

Digitized by Google

5 *D*. Le jeu d'amour, décrit en vers. Commence : « Se tu rejètes autrement... » Finit : « Et se cest homme c'est un fol. »

Manuscrit de 15 ff. du XIIIe siècle. Chaque page contient huit médaillons dont chacun renferme plusieurs vers et qui sont reliés entre eux par des entrelas en couleur et or. Vient de Saint-Germain-des-Prés.

6. Chants, ballades et rondeaux en l'honneur de la sainte Vierge. Commence : « Foy. Désir humain... » Finit : « Ou penses-tu. »

Manuscrit de 109 ff. du XVe siècle, une belle miniature, initiales en couleur et or.

7 *D*. L'Espoir de France. Commence : « Précogitant le règne de Saturne... » Fol. 4 v°. « La cantique royalle : Pourquoy est-ce que plusieurs gens... » Finit : « Qui peult causer diverse fantasie. » Plus bas : « Le songe creux du Poncalais. »

Manuscrit de 12 ff. XVe siècle.

8 *D*. Jehan de Mehun. Le trésor de maitre Jehan de Mehun.

Manuscrit de 25 ff. du XVe siècle. « Le bon roy Charles huitiesme de ce nom donna à messire Phelippes de Molin, son chamberlain ordinaire, ce livre ainsi qu'il est fait le IXe jour de septembre 1496. » Deux miniatures et lettres peintes en couleur et or.

POÉSIE.

In-4° (*papier*).

1 *D*. Les amours de René (d'Anjou), roy de Naples et de Sicile, et de Jeanne, fille de Guy, comte de Laval, qu'il espousa en secondes noces. Commence : « Vers my avril ou temps que la verdeur... » Finit : « Sans en dire plus. Explicit. »

Manuscrit de 37 ff. dont chaque page est ornée de miniatures. Dans la dernière miniature, les armes de René d'Anjou et de Jeanne de Laval, surmontées d'une seule et même couronne qui les unit, avec ces deux vers : « Icy sont les armes, dessoubs ceste couronne, Du bergier dessus dit et de la bergeronne. »

2 *Z*. Drame sacré sur les mystères du Nouveau Testament. Commence : « Judas : Vostre filz, vostre filz... » Finit : « Où il fault que viandes a plain. » Suit la liste de 72 personnages du Mystère.

Manuscrit de 93 ff. de la fin du XVe siècle. Incomplet au commencement.

3 *Z*. Recueils de Brevets et actes de l'Ordre burlesque du régiment de la Calotte, 1721, 1725, 1726.

Manuscrit de 981 ff.

Digitized by Google

4 *Z.* Recueil des œuvres de M. J.-B. Rousseau.

Manuscrit de 340 ff.

5 *Z.* De la Chèze. Le siége de Maestrick par le Roy, suite des Entretiens du Rhin et de la Meuse.

Manuscrit de 15 ff.

6 *Z.* Recueil de chansons des plus à la mode. Commence, f° 1 v°, par : « Table par ordre alphabétique. »

Manuscrit de 171 pp. (sans compter les ff. de la table), 86 ff.

7 *Z.* La Femme Docteur, ou la Théologie tombée en quenouille, comédie en prose. (La scène est dans l'appartement de Mme Lucrèce, aux Jésuites); 2° Lettre du Parlement de Bordeaux au Roi, du 11 avril 1731.

Manuscrit de 113 ff.

8 *Z.* Les trois harangues des paysans du village de Sarcelles, à quatre lieues de Paris, près Escouan, faites à Monseigneur l'archevêque de Paris, ès années 1730, 1731 et 1732, avec plusieurs notes en marge; écrites en vers.

Manuscrit de 71 ff.

9 *Z.* A Uranie, par Voltaire, en vers.

Manuscrit de 3 ff.

10 *Z.* Remarques sur l'Andrienne de Térence.

Manuscrit de 19 ff.

11 *Z.* Zaluski (J. A.). Explication des XV livres des Métamorphoses d'Ovide. Commence, f° 1 : « Le chaos desbrouillé. » 1717.

Manuscrit de 57 ff.

12 *Z.* Cyrille de Barry. La Décadence du calvinisme, tragicomédie en vers, 1686. Commence, f° 1, par une « dédicace au Roi. »

Manuscrit de 37 ff.

13 *Z.* Recueil de chansons, 1736. Commence, f° 1 : « Aussitôt sont venus. »

Manuscrit de 24 ff. Incomplet au commencement.

Digitized by Google

14 *Z.* La Grange. Les Philippiques, dédiées à M. le duc d'Orléans, régent du royaume, en vers.

Manuscrit de 18 ff.

15 *Z.* Les Barricades de Paris, en vers burlesques (Mazarinades et Pasquinades), 1649-1662.

Manuscrit de 108 ff.

16 *Z.* Le Mareschal de Luxembourg au lit de la mort, tragi-comédie en vers. A Cologne, 1695.

Manuscrit de 99 pp. : 50 ff., et, avec le titre et les noms des auteurs, 53.

17 *Z.* Briand. La vie et les aventures de Briand de Crève-Cœur, Parisien, professeur royal en l'Université de Copenhague, écrite (en vers) par lui-même en 1732.

Manuscrit de 16 ff.

18 *Z.* D'Assoucy. Vers à Monsieur le Duc de Montausier, gouverneur de Monseigneur le Dauphin, écrits par C. d'Assoucy.

Manuscrit de 6 ff.

19 *Z.* Les nouveaux Appellans, nouvelle de l'autre monde, en vers.

Manuscrit de 11 ff.

20 *Z.* Remercîment de la Calotte à M. le cardinal Fleury, en vers.

Manuscrit de 5 ff.

21 *Z.* Corneille. Le comte d'Essex, tragédie de M. T(homas) Corneille, en ses œuvres, t. V, 1726.

Manuscrit de 49 ff., et avec les ff. du titre, 51 ff.; orné d'une miniature à la plume.

22 *Z.* Recueil de chansons.

Manuscrit de 165 ff.

23 *Z.* Deux lettres du P. Du Cerceau, jésuite : une à M. Estienne, libraire de Paris; l'autre à M. Joly de Fleury; en vers.

Manuscrit de 10 ff.

24 *Z.* La Grange. Les Philippiques, satire contre Philippe, duc d'Orléans, régent de France, par La Grange, en 1722. (Voir plus haut, n° 14.)

Manuscrit de 15 ff. avec cette observation de Zaluski, f° 1 :

Digitized by Google

« L'auteur de cette sanglante satire est le poëte La Grange, qui, à cause de l'avoir écrite, fut relégué aux îles de Sainte-Marguerite: mais il a trouvé le moyen de se sauver, et s'est réfugié dans les États du roi de Sardaigne, l'an 1722. » (*Mém. hist. et crit.* 1722, mai, p. 84).

25 *Z.* Épître à M. le comte de Sc*** sur les effets de la nature champêtre et sur la poésie descriptive, en vers.

Manuscrit autographe de 22 pages, 11 ff.

26 *Z.* Extraits des poésies de Racine. Commence par « Tables du contenu, » f° 1.

Manuscrit de 127 ff.

27 *Z.* La Religion, poëme.

Manuscrit de 71 ff.

28 *Z.* Odes et autres poésies diverses de J.-B. Rousseau, 1715. Commence, f° 1 : « La Francinade, satire. »

Manuscrit de 109 ff.

29 *Z.* Abrégé de la Poésie française.

Manuscrit de 5 ff.

30 *D.* Le Théâtre de la réformation, drame en 3 actes, en vers.

Manuscrit de 18 ff.; de la Bastille.

31 *W.* La Religion défendue, poëme.

Manuscrit de 43 ff.

32 *D.* Examen de l'Épicédie, en vers. Commence, f° 1 : « L'auteur de l'Épicédie. »

Manuscrit de 8 ff.

33. Courtes notices sur les poëtes, et surtout sur les poëtes françois. Commence, f° 1 : « Ce qui constitue, etc. »

Manuscrit de 3 ff.

34 *Z.* Soixante-deux Devises nouvelles sur la vieillesse de M. B*** à l'occasion du jour de sa naissance, le 2 de may 1731.

Manuscrit de 4 ff.

35 *W.* Requête du Curé de Fontenoy au Roy, à Fontenoy, 1745, en vers.

Manuscrit de 4 ff. écrit à 2 colonnes, excepté l'avertissement.

Digitized by Google

36 *Z.* La Femme-Docteur, ou la Théologie tombée en quenouille, comédie en prose. A la Haye, 1730. Commence, f° 1, par «Lettre de l'auteur.» (Voy. plus haut, n° 7.)

Manuscrit de 115 ff.; un peu gâté par l'humidité au bas des pages.

37 *Z.* Ode sur la naissance de Monseigneur le Dauphin, 1729.

Manuscrit de 6 ff.

38 *Z.* Poésies diverses de Mme Deshoulières, de Mlle Chéron, de Mme Champion et de M. Rotrou. 1644.

Manuscrit de 138 ff.

39 *Z.* Marivaux. La mère confidente, comédie en 3 actes de M. de Marivaux. 1735.

Manuscrit de 126 pp. 63 ff. (sans compter 2 ff. du titre et des acteurs).

40 *Q.* Philotanus, poëme.

Manuscrit de 27 ff.

41 *Z.* Le nouvel Eden, ou l'Empire de l'amour et de la vertu. Ode à Phyllys.

Manuscrit de 6 ff.

42 *Z.* Nant. L'Ombre de M. l'abbé de Nant, qui paraît à son vallet Antoine, en vers.

Manuscrit de 44 ff.

43 *Z.* Guyonnet. Louis le Grand, poëme héroïque, à Monseigneur le Dauphin, par Ch. Guyonnet de Vertron.

Manuscrit de 18 ff.

44 *Z.* Rousseau. Recueil de différentes pièces de vers, par M. Rousseau.

Manuscrit de 8 ff.

45 *W.* Vers techniques sur l'histoire ancienne et moderne, en 2 parties : la 1re commence, f° 1, par «Table des matières avec l'indication des pages;» la 2e, p. 99 : «Vers sur l'histoire, etc.»

Manuscrit de 95 pp., 58 ff., et, avec la table, 49 ff. : 1re partie, de 47 pp., 24 ff. XVIIe siècle.

Digitized by Google

46 *Z*. Les travaux du glorieux pénitent Louis Enieux à la grotte de Saint-Patrice, en Irlande, tragédie en vers. Commence, f° 2 : « Louis Enieux, gentilhomme. »

Manuscrit de 64 ff., et, avec 2 ff. de la notice sur la naissance du Pénitent, 66 ff.

47 *Z*. Zaluski (J. A.). Paraphrase poétique sur le Cantique d'Ézéchias. 1723.

Manuscrit de 10 ff.

48. Rôles de 5 tragédies de Racine; 9 rôles de la tragédie de la Thébaïde, en 9 cahiers détachés; 6 rôles de la tragédie de Bérénice, en 6 cahiers; 8 rôles de la tragédie d'Andromaque, en 8 cahiers; 6 rôles de la tragédie d'Alexandre le Grand, en 6 cahiers et une suite; 7 rôles de la tragédie de Britannicus, en 7 cahiers.

Manuscrits de la *Thébaïde*, tous les 9 cahiers, 176 ff.; de *Bérénice*, tous les 6 cahiers, 111 ff.; d'*Andromaque*, tous les 8 cahiers, 137 ff.; d'*Alexandre*, tous les 6 cahiers, 114 ff.; de *Britannicus*, tous les 7 cahiers, 123 ff.

49 *Z*. Bellande. Recueil de plusieurs pièces (8), sentences en vers, de Bellande, le 5 septembre 1714.

Manuscrit de 5 ff.

50 *Z*. Le Gras. Vers françois à la louange, honneur et gloire de la princesse Mme Marie d'Orléans, duchesse de Nemours, etc., écrits et dédiés par François-Nicolas Le Gras.

Manuscrit de 10 ff., avec les armes de la princesse dessinées à la plume f° 1 v°.

51 *Z*. Adrien Doulcet. Chansons françoises. 1597.

Manuscrit de 86 ff.

52 *Z*. Arlequin-Protée, parodie de Bérénice, avec table des matières.

Manuscrit de 214 pp., 107 (109) ff.

53 *Z*. Les nouveaux Appellants, poëme.

Manuscrit de 24 pp., 12 ff.

54. Genlis. Les Bergères de Madian, ou la jeunesse de Moïse, poëme en prose, en 6 chants.

Manuscrit de 39 ff. 4° oblong; autographe de Mme la comtesse de Genlis; offert

Digitized by Google

par son parent, M. Boocker, à la Bibliothèque impér. publ. de Saint-Pétersbourg. le 5 avril 1837.

55 *Z*. Pétrone, traduit en françois (comme on croit) par l'abbé Saint-Réal. Commence, f° 1 : «Traduction de Pétrone, attribuée à l'abbé de Saint-Réal.»

Manuscrit de 137 pp., 69 ff.

56. Recueil de chansons, en vers. Commence, f° 1 : «Point de mariage,» précédés de quelques écrits insignifiants.

Manuscrit de 12 ff.

57 *W*. Essais poétiques d'une apprentif militaire, depuis juillet 1774 jusqu'à juillet 1777, en Gallicie. Première et deuxième parties (incomplètes à ce qu'il paroît) de la table des matières contenues dans les deux parties, f° 4. Le vol. I ne contient que la première pièce de cette partie : *Hermann et Thusnelde*, tragédie en vers et en 5 actes, traduite de l'allemand par M. d'Ayrenhof, colonel du régiment de Charles Colloredo, infanterie. A Rymanow en Gallicie, 1777 (f° 7). Commence, f° 1, vol. I, par la dédicace de l'auteur à Son Altesse M. le Prince Jérôme Sanguszko, Palatin de Volhynie. Vol. II, f° 1 : «Les proverbes à la mode.» 24 pièces de poésie.

Manuscrit de 143 pp., 72 (73 avec la table) ff.

58 *Z*. Vergier. Œuvres diverses de M. Vergier, commissaire général de la marine, et président de la chambre établie à Dunkerque, tout en vers, avec la table des matières à la fin.

Manuscrit de 143 pp., 72 (73 avec la table) ff.

59 *Z*. Satire de Boileau.

Manuscrit de 23 ff.

60 *D*. L'Enfant bien corrigé, par M. l'abbé le Monnier; 2° Sur la dignité; 3° Chanson.

Manuscrit de 6 ff.

61 *D*. Collection des pièces en vers saisies sur les auteurs ou écrites par eux pendant leur détention à la Bastille.

1° Sur les libertés de l'Église gallicane; 2° Énigme; 3° Stances; 4° Sonnet; 5° *In Innocentium XI papam*; 6° La métamorphose des

Digitized by Google

fleurs, par Colletet (1673); 7° Sur le mariage; 8° Prague; 9° La Pucelle, sonnet, par Chappelain; 10° Traduction de l'Idylle sur la paix de 1697; 11° L'état de la France en 1732; 12° Sur la prise de Namur; 13° Alphabet de la pratique de l'humilité; 14° L'Alleluya de M. Chauvelier; 15° Satyre, par Sanlecque; 16° Requeste des dictionnaires; 17° Le lutrin vivant; 18° Satyre; 19° Brevet en faveur du sieur d'Argouges (1726); 20° Brevet pour les advocats (1730); 21° Discours du grand Thomas le jour de sa réception à l'Académie française; 22° Remerciement du régiment de la Calotte au Cardinal protecteur; 23° Compliment des habitans de Sarcelles à Monseigneur l'archevêque de Paris; 24° Chanson nouvelle; 25° Ode à M. Gresset (1737); 26° Sur le dixième imposé en 1741; 27° L'Ane-Roi; 28° Épigramme sur le feu comte de Saxe; 29° Cantiques spirituels sur le mystère de la Très-Sainte Trinité; 30° Soupirs français sur la paix italienne (1649); 31° Cantique sur la naissance du fils de Dieu; 32° Sur l'air des Pendus; 33° Réponse d'un officier qui avait perdu un bras à la guerre, à un jésuite railleur.

Manuscrit de 168 ff.

62 *Z*. Traduction d'un petit poëme polonais, intitulé ainsi : «Mensonges imprimés au sujet de Joseph-André comte Zaluski-Junosza, évêque de Kiovie...,» écrit pendant son exil à K...., en Grande-Russie, à l'âge de 72 ans, avec des nottes anecdotiques. Traduit en prose française par le même et adressé à M. Jacques Brucher, très-fameux professeur d'Augsbourg. 1772.

Manuscrit de 95 ff + 7 = 102 ff. avec une préface sur l'origine de la maison des anciens comtes de Mazovi-Barans-Junossites-Tabasz de Zaluski, de la même maison que les comtes Semper, Frey de Schoffgotsch de Silésie et de Bohême, aujourd'hui princes du Saint-Empire; adressé à ses neveux et petits-neveux au nombre de près d'une centaine.

63. Collection de pièces en vers : *a* f. 1, Procès-verbal de l'assemblée du clergé de France, années 1655, 1656, 1657; *b* f. 8, Remerciement, 25 avril 1757, par Mme Bourette; *c* f. 9, Pensées tirées du poëme (de Pope) Essais sur l'homme, 1760; *d* f. 18, La linotte et le moineau; *e* f. 20, Sonnet; *f* f. 20 *b*, Sonnet; *g* f. 21, «Le ciel en dispensant ses dons;» *h* f. 24, Fragments; *i* f. 32, Ode sur l'immaculée conception de la T. S. V. Marie; *k* f. 33, Varsovie ridicule; *l* f. 35, Chanson sur l'air : «J'avais juré que l'amour Ne ferait jamais

Digitized by Google

ma peine;» *m* f. 37, Ode de M. Seigneur de Correron sur le tombeau de Mme Langhans, fait par le fameux sculpteur M. Nahl; *n* f. 39, Table de M. Le Laboureur; *o* f. 40, Chronographie numérique pour le maréchal comte Maurice de Saxe; *p* f. 41, Les maximes de la sagesse humaine ou le portrait d'un honnête homme; *q* f. 43, A la très-sainte Vierge mère de Dieu; *r* f. 43, Sur sa présentation au temple; *s* f. 44, Le clocheman et le mâtin; *t* f. 45, Ouvrir à ses sujets les routes de la gloire; *u* f. 47, «Crois que si j'étais Voltaire;» *v* f. 48, «Depuis que Lisette est partie;» *x* f. 49, Fragment. «Pourrois-je bien chanter alors que je soupire;» *y* f. 53, Mardi-Gras; *z* f. 55, On ne doit écrire qu'en maître; *aa* f. 56, «Voulez-vous bien suivre mon sentiment?»

Manuscrit de 59 ff.

64. Poésies de Mme Hoënze Wronski, des Académies de Turin, Aix, Montpellier, Vaucluse, etc. Londres, 1822.

Manuscrit de 160 pages.

POÉSIE.

In-8° (*vélin*).

1 *D*. Le Roman de Fauvel, en vers. Commence, f° 1 : «De Fauvel que tant. . . » Finit, f° 51 : «Ferrant fina, aussi fera Fauvel... Yci fine ce second livre, Qui fut parfait l'an mil et quatre Trois cent et dis sans riens rabatre, Très tout droict si com il me membre, Le sixiesme jour de Décembre» (1314).

Manuscrit de 51 ff., du XIVe siècle; orné d'une miniature au commencement, avec les initiales peintes en couleur, et la première et quelques autres peintes en couleur et en or.

2 *D*. Le roman de charité. Commence : «Dire me plaist et bien doit plaire.» Finit : «*Explicit* li traitiez de Charité;» 2° Le *Miserere* du reclus de Moliens. Commence : «Trop longuemant me suis. . .» Finit : «en majesté. Amen. Explicit *Miserere mei Deus*.»

Manuscrit de 129 ff., orné de deux miniatures au commencement de chaque partie (f°s 1 et 62); du XIVe siècle. Au bas du fol. 1 : «Cest livre est aux religieux chartreux de N. D. de Vauvert, près Paris.» Au-dessous une autre note du poëte Desportes : «Ce livre est fort bien fait pour le tans; et n'ay point leu de trouverre dont les vers soient meilleurs ny les mots plus poéticques. Desportes.»

3 *Z*. Image du monde, en vers. Commence, f° 1 : «Ci est le

Digitized by Google

prologue de l'ymage dou monde.» Finit : «Toz dis empire et cetera.»

Manuscrit du XIIIe siècle, de 62 ff. à deux colonnes, les initiales et les rubriques peintes en couleur.

4 *D.* Sonnets de Benserade et autres poésies, ff. 1 à 29.

Manuscrit de 56 ff., dont les feuillets, depuis 1 jusqu'à 29, contiennent ce qui est dans le titre; tous les autres sont remplis des exercices de l'écriture d'un enfant.

POÉSIE.

In-8°.

1. Le Richard et le Poëte, conte en vers.

Manuscrit de 16 ff.

2. Les quatre Odes philippiques (de La Grange) 2° Recueil (f° 25) de vers piquants et gaillards : épigrammes que Rousseau a rejettées de son édition; épigrammes de Brébeuf sur le Fard (f° 42). Extraits de quelques lettres-anecdotes de Dom Hurtado de Mendoza, écrites à l'empereur Charles-Quint touchant ses démêlés avec le pape Paul III (f° 51).

Manuscrit de 56 ff.

3 *D.* La Bastille conquise, poëme héroïco-satyrico-comique, divisée en dix chants, où se voit l'histoire entière de tout ce qui a précédé, accompagné et suivi le blocus de Paris entrepris par le cardinal Mazarin contre le Parlement en l'année 1649.

Manuscrit de 142 ff.; autographe, avec cette observation de P. Doubrowski, écrite sur le premier feuillet blanc du manuscrit :

«Il y a tout à croire que cette pièce est de la main de Scarron ou de Sandricourt, qui ont beaucoup écrit en vers pendant les troubles de la Fronde. J'ignore si elle fut imprimée, du moins elle ne se trouve pas dans la fameuse collection des Mazarinades faite par M. Secousse et le duc de La Vallière. P. D.»

4 *D.* Le Calvaire profané, ou le Mont-Valérien usurpé par les Jacobins réformés, 1664.

Manuscrit de 40 ff.

5 *D.* Chronique scandaleuse ou Recueil de pièces en vers, la pluspart inédites. Commence, f° 1 : «Histoire véritable.»

Manuscrit de 223 pp., 112 ff.

Digitized by Google

6 *Z*. Chansons, dont quelques-unes sont notées. Commence, f° 1 : « Nous voyageons parmi le monde. »

Manuscrit de 129 ff. dont le dernier est oblong.

7 *Z*. Chansons. Commence, f° 1 : « Dedans mon petit réduit. »

Manuscrit de 44 ff. Incomplet au commencement et à la fin.

8 *Z*. Recueil de chansons choisies, avec la table alphabétique à la fin (p. 247).

Manuscrit de 247 pp., 124 ff. et, avec la table, 154 ff.

9 *Z*. Recueil de chansons. Commence, f° 1 : « Chanson nouvelle. »

Manuscrit de 38 ff.

10 *Z*. Chansons françoises et quelques-unes latines, religieuses et profanes. Commencent, f° 1 : « Au nom de Dieu. »

Manuscrit de 16 ff. Incomplet au commencement.

11 *Z*. Recueil de très-agréables chansons sur des airs différents (f° 1 à 9, puis du f° 51 au f° 54 jusqu'à la fin, 249 pp. 125 ff.) En outre : 1° « L'occasion perdue retrouvée, » en vers (f° 9, p. 17); 2° Sermon du vénérable et de l'incomparable père Bacchus (p. 46, f° 23), en prose, avec les suites du *Pater*, en vers; 3° Liste des régiments qui sont au service du roi de France, en l'an 1712 (p. 65, f° 33); 4° Lettre de M. le marquis J. B. à Mlle sa maîtresse à Landau (p. 96, f° 48), en prose.

Manuscrit de 249 pp., 123 ff.

12 *Z*. Satires sur la cuisine papale. Commence, f° 2 : « Au lecteur. Je te puis assurer. »

Manuscrit de 51 ff.

13 *Z*. Les visions du songeur Coq-à-l'âne, satire, 1737.

Manuscrit de 14 ff.

14 *Z*. Le Marchand ridicule, opéra-comique, représenté à la foire Saint-Germain, 1708, et 2° La pomme de Turquie, parade.

Manuscrit de 12 (13?) ff. La première pièce est incomplète; après les 1re et 2e pages suit la 11e, et là finit la pièce.

Digitized by Google

15 *Z*. L'Impromptu du Mardi-Gras (f° 1), pantomime, espèce de comédie italienne jouée par les acteurs du Théâtre Italien, de la composition d'un auteur barocque (f° 2).

Manuscrit de 8 ff.

16 *Z*. Règles pour la poésie françoise contenant 3 parties, par Du Bois, 1717.

Manuscrit de 75 pp. (38 ff.).

18 *Z*. Sultanini. Le nouveau parloir des Nonnains, satire comique de Balthazar Sultanini, Bressan. Commence, p. 3 : « L'auteur au lecteur. »

Manuscrit de 318 pp. (159 ff.).

19 *Z*. Thérèse. Exclamations sacrées composées par sainte Thérèse de Jésus, fondatrice des Religieux et Religieuses déchaussés de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, avec les advis de la même sainte adressés aux mêmes Religieux et Religieuses. Le tout mis en vers françois. A Paris, 1628.

Manuscrit de 66 ff.

20 *Z*. Description exacte du fameux Almanach des jésuites, intitulé : « La déroute et la confusion des jansénistes, » en vers. Commence (f°s 1-4) par une préface : « Comme cet Almanach. »

Manuscrit de 97 pp., 49 ff.

21 *Z*. Le Barreau ecclésiastique, ou Traité des matières théologiques et canoniques, en vers françois, précédé d'une première dissertation en prose, et suivi d'une ode sacrée en latin avec la traduction française en prose à côté, par maître Philippe P***.

Manuscrit de 67 pp., 34 ff.

22 *Z*. Dialogue sur le Quiétisme. A la fin, de la même écriture : « Composez par M. de Fléchier, évêque de Nîmes. » En vers.

Manuscrit de 6 ff.

23 *Z*. Prédictions sur quelques événements, d'un auteur clairvoyant, ou Alphabétomancie, ou bien Almanach des Dames, contenant des prédictions, en vers. Commence, f° 2 : « Avertissement pour se servir de l'Alphabétomancie. »

Manuscrit de 63 pp., 32 ff.

Digitized by Google

24 *Z.* Rembold. Recueil des Épitaphes divertissantes et satyriques (par J. J. Rembold). Berlin et Leipzig.

Manuscrit de 116 ff.

25 *Z.* Recueil de diverses pièces de poésie. Commence, f° 1 : « Galanterie ou lettre écrite de Chantilly. »

Manuscrit de 48 ff.

26 *Z.* Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte, troisième partie, en vers. Commence, page 1 : « Arnold de Boix, » avec la Table des brevets contenus en cette partie.

Manuscrit de 250 pp., 128 ff.

27 *Z.* Recueil de chansons érotiques. Commence, f° 1 : « Ne vous laissez jamais charmer. »

Manuscrit de 49 ff.

28. Recueil des pièces retranchées des œuvres de J.-B. Rousseau, à cause de leur infamie. Avec quelques pièces de ce genre et quelques épigrammes contre Rousseau.

Manuscrit de 41 pp. Reçu de P. A. Loubanoff.

Digitized by Google

XII

ÉLOQUENCE.

ÉLOQUENCE.

In-folio (*vélin*).

1 *D.* Le livre du triomphe de la Force et de la Prudence. Deux traités, l'un, celui de Prudence, divisé en 11 chapitres; l'autre, celui de Force, divisé en 10 chapitres, conte moral et allégorique. Commence, f° 2, par la dédicace à Madame Louise de Savoye, mère du roi François Ier: « Quant je considère, très-haulte Dame. » Finit : « . . . triomphateur soit en éternelle gloire. »

Manuscrit de 184 ff. du XVIe siècle; orné de 18 miniatures, dont la première, avant la dédicace de l'auteur du livre, représente Mme Louyse de Savoye, mère du roy François Ier, et l'auteur à genoux lui offrant son ouvrage. Les miniatures sont mises au commencement de chaque chapitre; mais il en manque 3, l'une au commencement du chapitre III du premier traité, entre les ff. 15 et 16; la deuxième, au commencement du Xe chapitre du même traité, f° 87; la troisième miniature avec un peu du texte, au chapitre III du second traité, entre les ff. 115 et 116. Les initiales sont peintes en couleur sur fond d'or.

2 *D.* Contes chevaleresques (sur les chevaliers Lancelot du Lac, Tristam, etc.). Commence, f° 1 : « En cete partie dist li contes. . . » Finit : « que tu as moult grant mestier. »

Manuscrit de 234 ff.; fin du XIVe ou XVe siècle; à deux colonnes; orné d'une miniature au commencement du manuscrit, avec les initiales peintes en or sur le fond de couleurs; dans quelques-unes des initiales sont enclavées de petites miniatures. Ce manuscrit est incomplet à la fin; il y manque quelques feuillets.

3 *D.* Le Blanc (Étienne). Quatre oraisons de Cicéron : la première au peuple romain (f° 19); la seconde pour Marcus Marcellus (f° 41); la troisième pour Quinte-Ligaire, citoyen romain (f° 52); la quatrième, aux juges délégués en la cause de Titus Annius Milo (f° 65); traduites en françois par Estieune le Blanc. Précédées 1° de la dédicace « à très-noble et très-illustre seigneur Messire Anne, baron de Montmorency, chevalier de l'ordre du Roy, grand maistre et mareschal de France, gouverneur et lieutenant général dudit seigneur en Languedoc, Estienne le Blanc, conseiller d'iceluy

Digitized by Google

seigneur, contrerolleur général de son espargne, etc. (f° 4); 2° Traité de l'origine et naissance des Romains (f° 7); 3° Description des offices, dignités, magistrats par lesquels les Romains se sont gouvernés depuis Romulus jusques à Jules César (f° 11 v°). Finit : « . . . . . pour les plus gens de bien. *Stephanus Blancus finiebat.* »

Manuscrit de 99 ff. du XVIe siècle; orné d'une belle miniature au commencement du livre (f° 3 v°), avec les initiales peintes en couleurs sur le fond d'or, et peintes en or sur le fond de couleurs, avec les rubriques sur le fond de couleur bleue et quelques-unes en or.

4 *D.* Six triomphes de Messire François Pétrarque : quatre « Triomphes de Renommée » (f° 1-306); le cinquième, le « Triomphe du Temps » (f° 306-318); le sixième et dernier, celui de « la Divinité. » — « Cy commence le triumphe de Renommée . . . » Finit : « Cy finissent les triomphes de messire Françoys Pétrarche, très-illustre poëte, souverain élégant créateur, nouvellement reddigées de son languaige vulgaire toscan en nostre diserte langue françoyse. »

Manuscrit de 326 ff. du XVe siècle; orné de 12 belles miniatures, avec les initiales peintes en or sur le fond de couleurs bleue et rouge, et avec la signature de Louis XII, roi de France (f° 3).

5 *D.* L'Histoire de Joseph d'Arimathie. Commence, f° 4 : « Au tans Augustin César le bon empereor de Rome. » Finit : « Mésire Robert de Boron la branche en sel manière. Explicit. »

Manuscrit de 140 ff. du XIVe siècle, écrit à deux colonnes, orné de 42 miniatures et d'autant de lettres historiées.

6 *D.* Le Debbat ou Estrif de vertu et fortune, envoyé à Phelippe, duc de Bourgoingne, de Brabant, etc., par Martin le Franc, prévost de Lausanne, secrétaire de nostre Saint-Père Nicolas, précédé d'un prologue qui commence, f° 1 : « A très-hault, très-puissant et très-redoubté prince, » et divisé en trois livres ou parties. Finit : « . . . comme l'on dit fondée. *Deo gratias.* »

Manuscrit de 101 ff. fin du XVe siècle, à deux colonnes; orné d'une très-belle miniature, f° 1 v°, avec les initiales peintes en or sur le fond de couleur.

ÉLOQUENCE.

In-folio (*papier*).

1 *D.* Le Code amoureux, ou Histoire du congrès de Citère (f° 5),

Digitized by Google

ou bien (f° 1) le Code de Citère, ou Histoire des révolutions de l'empire de l'amour, dédié à Mme Anroux.

Manuscrit de 49 ff. provenant de la Bastille. Incomplet à la fin.

2 *Z.* Bonardi. Le véritable Triomphe de Dames (2 exemplaires ensemble).

Manuscrit de 184 ff.

3 *D.* Le roman du petit Artus de Bretaigne. Commence, f° 1 : « Le preud'homme, les deux filles. » Finit : « ... Ceulx qui demourez nous sont. Car assez avons gaigné. »

Manuscrit de 263 ff. des xve et xvie siècles, provenant de la fameuse bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés; très-rare. (Voyez la dissertation ou plutôt la notice qu'a publiée l'abbé Rive sur un autre exemplaire, qui fut dans la bibliothèque du duc de la Vallière, n° 4022 de son catalogue, 3 vol. page 616.) Incomplet au commencement et à la fin.

4 *D.* Le livre des xv joyes de mariage, écrit en l'an de grâce 1483 (voy. à la fin). Commence, f° 1 : « Pluseurs ont travaillé par grans raisons. »

Manuscrit de 125 ff. orné de 16 très-belles miniatures, avec les initiales peintes en couleurs et historiées.

5 *Z.* Le Maitre (Ant.). Institution oratoire, 1658 (f. 112). Commence : « En l'année 1653, en la fleur de ma plus haute réputation... »

Manuscrit de 112 ff.

6 *Z.* Apologie ou défense de M. de Beaufort contre la cour, la noblesse et le peuple.

Manuscrit de 198 ff.

7 *Z.* Contredits pour le procureur général du Roy sur le différend du comte de Saint-Paul contre le procureur général des Archiducs.

Manuscrit de 77 ff.

8 *Z.* Les différends des Ambassadeurs aux Champs-Élisées. (Y figurent Lucien, Cicéron, Amyot, Puffendorf, Grotius, don Mendoza, le Dr Parkins, le baron de Prahlenschield, etc.)

Manuscrit de 16 pp., 8 ff.

9 *Z.* Itisser. Traduction d'un Discours prononcé à Stettin, le 2 février 1746, par M. Chrét.-Fréd. Itisser, professeur en histoire

Digitized by Google

et en langue grecque, à l'occasion de la paix conclue par Sa Majesté Prussienne.

Manuscrit de 11 ff.

10 *Z*. Discours de M. l'évêque de Lavaur sur la mort de M. le cardinal Richelieu, 1642. Commence, f° 3 : *Laudent illum*.

Manuscrit de 56 ff.

11 *Z*. Des Portes. Phraséologie oratoire. Commencé l'an 1579, par Philippe des Portes. Commence par « Table des choses contenues en ce livre : Accuzer et reprandre... »

Manuscrit de 133 ff.

12 *Z*. Discours panégyrique adressé à S. A. R. Monseign. le Prince Charles, prince royal de Pologne et de Lithuanie, à l'occasion de son investiture sur les duchés de Courlande et de Semigalle, par les P. de la C. de J. (*Author Szyrma* Jes.), 1759.

Manuscrit de 9 ff.

13. Essai d'éloge de Copernic, par Mr. J. Sniadecki, traduit en françois par Mr. Tegoborski.

Manuscrit de 29 ff. Imprimé l'an 1818.

14. Recueil de différents écrits : *a* f. 1, Apologie de l'ancienne société des francs-maçons envers le beau sexe, par le président d'Épernay en Champagne, répondant à une lettre qu'il a reçue d'une dame de Paris en date du 22 septembre 1737; *b* f. 4, L'art d'être heureux, ou les vrais plaisirs de l'homme, dédiés à S. E. Monseigneur l'évêque de Kiovie, par Bourdonay, 1762; *c* f. 6, Lettre de Voltaire à Sa Majesté le Roi de Prusse, du 29 octobre 1769, de Ferney; *d* f. 8, Symbole héroïque : une fleur qui reprend son ancien éclat par les rayons du soleil.

Manuscrit de 9 ff.

ÉLOQUENCE.

In-4°.

1. Voyage allégorique, contenant une critique ou réflexion sur les ouvrages d'esprit et sur les mœurs du temps, avec une suite d'aventures galantes. L'ouvrage commence, f° 2 : « C'est une chose assez ordinaire. »

Manuscrit de 198 ff.

Digitized by Google

2. Discours sur les douceurs de la paix, prononcé à Halle le 13 de juillet 1762. H. B. D. comte de Schwerin.

Manuscrit de 14 ff.

3 *D*. Traité des Romans, suivi des trois contes. (Histoire de l'Iman de la mosquée de...; — Histoire du gouverneur d'Errian; — Histoire des douze frères.) Commence, f° 1: «Des Romans. Un de mes amis disoit l'autre jour...»

Manuscrit de 47 ff. Brouillon autographe attribué à Marmontel.

4 *D*. Harangues prononcées au Roi, à la Reine et à Monseigneur le Dauphin, le jour de saint Louis 1679, lors de la présentation du portrait du roi par Pierre Vérité, avocat au Parlement.

Manuscrit de 49 ff.

5 *Z*. Grimaret. Lettres de M. Grimaret, maître de la langue française à Paris.

Manuscrit de 14 ff.

6 *S*. Histoire du prince Apprius, ou traité des fastes du monde depuis sa création, manuscrit persan, trouvé dans la bibliothèque de Scham-Hussain, roi de Perse, détrôné par Mamuth en 1722, traduction françoise par M. Esprit, gentilhomme provençal servant dans les troupes de Perse.

Manuscrit de 223 pp., 112 ff.

7. Éloge de la maison de Bragelonne. Commence, f° 1 : «Provenue par son ancienneté de plus de cinq cents ans.»

Manuscrit ou plutôt fragment de manuscrit de 25 ff.

8 *Z*. Traité du récit, par M. Piat, professeur de rhétorique au collége du Plessis.

Manuscrit de 28 ff.

9 *Z*. Bonardi. Le véritable triomphe des Dames (deux exemplaires en un volume).

Manuscrit de 27 ff. dont les 3 derniers sont déchirés.

10 *Z*. Lettres galantes et philosophiques.

Manuscrit de 73 pp., 37 ff.

Digitized by Google

11 *Z.* Épistolographie françoise, écrite par un Polonais. Commence, f° 1 : « Billets amoureux et galans. »

Manuscrit de 32 ff.

12 *Z.* Morin. Oraison funèbre de Madame Marie de Valernod, dame d'Hercules, prononcée par le père Morin, jésuite.

Manuscrit de 155 pp., 78 ff.

13 *Z.* Isocrate. Oraison d'Isocrate à Nicoclès (texte grec imprimé; quelques feuilles intercalées contenant des exercices de rhétorique), 1710.

Manuscrit de 16 ff. (feuillets du texte grec y compris).

14 *Z.* XVII Règles de la Rhétorique et autres observations relatives à l'art de l'éloquence. Commence, f° 1 : « Table des plus belles matières et sujets ordinaires. »

Manuscrit de 179 ff.

15 *Z.* Recueil des histoires et anecdotes curieuses, fait par J. A. Zaluski, fils du palatin de Rava, à Paris, 1716. Commence, f° 1 : « Table des chapitres et des histoires. »

Manuscrit de 329 ff. en cahiers non reliés, bien écrit. Incomplet à la fin.

16. Plaidoyer de M. Cochin (voy. f° 317, à la fin du manuscrit) contre Anne de Moras, âgée de 13 ans, qui s'est fait enlever par le comte de Courbon, du couvent du Cherche-Midy. Commence, f° 1 : « Messieurs, si l'obéissance. »

Manuscrit de 317 ff. avec une notice sur cette cause à la fin du livre, f° 317.

17. Les matinées du roi de Prusse (Frédéric III). Commence : « Première matinée. »

Manuscrit de 11 ff.

18 *Z.* 1° « Depuis qu'on a publié contre mon dessain la première défense de M. Fouquet, que j'avois escrite pour Sa Majesté... (ff. 1-48). 2° f° 52, Discours au Roi par un de ses fidèles sujets sur le procès de M. Fouquet, 1644. Commence : « Deux choses bien différentes. » 3° f. 84, L'homme de conscience, au Roy, pour la justification de M. Fouquet. 4° f. 153, Requeste de M. Fouquet. 5° Diverses petites pièces pour et contre Fouquet.

Manuscrit de 155 ff.

Digitized by Google

19 *Z*. Discours de M. de la Chastre sur ce qu'on l'a destitué de la charge de colonel des Suisses, en l'année 1644; et 2° Réponse faite aux mémoires de M. de la Chastre, par M. le comte de Brienne, ministre et secrétaire d'état (f° 97).

Manuscrit de 127 ff.

20 *Z*. Humbles remontrances et supplications au Roy, pour faire voir l'innocence du sieur Drion, l'un de ses gentilshommes servants. 1623.

Manuscrit de 47 ff.

21 *Z*. Discours au Roi par un de ses fidèles sujets sur le procès de M. Fouquet, précédé de la préface de l'auteur; et autres pièces relatives à cette affaire; mémoire sur la peine du péculat, suivant les lois et l'usage de France, puis Requête de M. Fouquet, f. 153, etc.

Manuscrit de 177 ff.

22 *Z*. Dialogue de l'ombre de Charles-Quint avec Volcart. Commence, f° 1 : « L'ombre : Dieu te garde, mon ami; ne me saurois-tu dire s'il y a encor bien loin d'ici aux Païs Bas.... »

Manuscrit de 58 ff.

23 *Z*. Trois discours du président de Grenoble, avec la lettre de Berthex. Commence : « Le passé, l'advenir. » 1661-1662.

Manuscrit de 40 ff.

24 *Z*. Cérémonial de l'illustrissime et très-ancien ordre de la Caraffe.

Manuscrit de 11 ff. avec le signe de rareté.

25. Éphéméride érébéique, par Simplicius Prothymos.

Manuscrit de 6 + 95 = 101 pp. Incomplet à la fin.

26. Fragment d'un ouvrage renfermant les pensées et les anecdotes des hommes célèbres. Commence : « Les manières libres de Cratès; » finit : « Pendant la guerre préparant. »

Manuscrit de 110 pp. Incomplet au commencement et à la fin.

27. Recueil de différents écrits : *a* f. 1, Harangue à Monsr d'Orléans, par M. le premier Président de la cour des Aydes de Paris, au mois d'aoust 1661 ; *b* f. 3, Réponse au discours de M. Rousseau,

Digitized by Google

qui a remporté le prix de l'Académie de Dijon, sur cette question : « Si l'établissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs, » 1751; *c* f. 7, Recueil des plus belles lettres tirées des meilleurs auteurs françois.

Manuscrit de 17 ff.

ÉLOQUENCE.

In-8°.

1 *Z*. Lettre de Bélise à Cléanthe.

Manuscrit de 24 ff.

2 *Z*. Thuana. Discours des choses les plus remarquables qui ont esté dites à M. du Puy, conseiller d'estat et garde de la Bibliothèque du Roy, ou qu'il a ouy dire à M. Jacques-Auguste de Thou, président au Parlement de Paris.

Manuscrit de 41 ff.

3 *Z*. Les amours et avantures de don Fremal et de don Garcie. Commence, f° 1, par : « Avis au lecteur. »

Manuscrit de 217 ff. — « Ce livre appartien à Jacques Lantrin, maître pentre, l'année 1738. »

4 *Z*. Exemples pour écrire des lettres familières et quelques autres. Commencent, f° 1 : « Voici les prémices de mon écriture. »

Manuscrit de 28 ff.

5 *Z*. Epistolographie, ou manières de composer toute sorte d'épitres.

Manuscrit de 107 ff.

6 *Z*. Le Palais divertissant de l'Eutrapélie, contes facétieux; 2° Sténographie et cryptographie, un très-petit écrit de 2 ff. (56, 57), non achevé.

Manuscrit de 58 ff.

7 *Z*. Descriptions éloquentes de divers objets et matières, tirées de plusieurs auteurs et surtout des lettres de Rabutin, avec des additions marginales et interlinéaires écrites par une autre main.

Manuscrit de 156 ff.

8. Suite de lettres originales trouvées dans les papiers de F.... A.... 1794.

Donné en cadeau, en 1859, par M. Liprandi.

Digitized by Google

XIII.

LINGUISTIQUE.

LINGUISTIQUE.

In-4°.

1 *W.* Génie de la langue françoise, en 3 volumes, dont le 1er commence, f° 1 : « A. B. On dit par une façon; » le 2e, f° 1 : « F. Fabrique; » le 3e, f° 1 : « N. Nuger. »

Manuscrits dont le vol. I est de 398 ff.; le vol. II, de 298; le vol III, de 358 ff.

2. Creval. Remarques critiques sur la Suite des remarques nouvelles sur la langue française, en deux parties, par M. l'abbé Creval. A Cologne, chez Lebast Richard, marchand libraire, 1699.

Manuscrit de 99 ff.

3 *Z.* Ramsay. Tachéographie, ou l'art d'écrire aussi vite qu'on parle, renfermée sous très-peu de préceptes, expliquée par plusieurs exemples, par le sieur Ch. Aloys Ramsay, gentilhomme écossois, traduit de latin en françois. A Paris, 1681, avec privilége du roi du 19 décembre 1680.

Manuscrit de 22 ff.

4 *Z.* Dialogues ou discours vulgaires en sept chapitres, et vingt et une nomenclatures des choses plus communes, ou discours familiers en vingt-trois chapitres, le tout avec la traduction polonaise; 3° Suite de quelques oraisons, avec la même traduction.

Manuscrit de 149 pp., 75 ff.

5 *Z.* Remarques sur la langue française, tirées de divers auteurs, de M. de Vaugelas, P. Bouhours, etc. Commence, f. 1 : « Remarques sur la langue française, tirées de celles de M. Vaugelas, avec une table alphabétique et avec quelques additions; f. 1 au 153. »

Manuscrit de 304 et XLVIII (48) de la table et des additions, 352 pp., 176 ff.

6 *Z.* Nomenclature françoise-polonoise, 1680. Commence, f. 1 : « Les mots françaisse (*sic*) rencontrée (*sic*). »

Manuscrit d'un écolier, de 18 ff. oblongs.

Digitized by Google

In-8°.

1 *Z.* Grammaire latine.

Manuscrit de 102 ff.

2 *Z.* Zaluski (J. A.). Principes de la langue françoise, avec sa définition, où sont contenus tous les principes pour la bien parler et écrire correctement, 1751.

Manuscrit de 95 ff.

3 *S.* Eggers (J.). Introduction à la langue espagnole, 1732. Commence, f. 2 : «Chapitre 1er. De la prononciation espagnole.»

Manuscrit de 78 ff.

4 *Z.* Dictionnaire des mots françois mal traduits en latin par des lexicographes, avec une liste (page 118) des bons auteurs latins.

Manuscrit de 132 pp., 66 ff.

Digitized by Google

XIV

POLYGRAPHIE.

POLYGRAPHIE.

In-folio.

1 *Z.* Bonardi. Œuvres différentes : 1° L'anatomie de l'homme (f. 1); 2° Sur divers sujets de l'histoire naturelle (f. 37, De l'or, etc.); 3° Le *Veni mecum* (f. 81, 2 exemplaires); 4° La belle manière d'apprendre la langue italienne à une demoiselle française (f. 93); 5° Essay d'une nouvelle méthode pour apprendre à une dame la langue latine et italienne (f. 105); 6° Des sciences physiques (f. 111); 7° Physiologie (âme, corps, etc., f. 165); 8° Des démons (f. 171); 9° Lettre en forme de dissertation sur la cause de la fertilité de la terre (f. 213); 10° Jansénisme et molinisme (f. 235); 11° Prônes ou sermons (f. 249); 12° La divinité de Jésus-Christ (f. 256) et autres pièces plus courtes.

Manuscrit de 291 ff.

2. Pièces détachées en trois volumes dont le premier commence, page 1 : « Le spectateur; » le deuxième : « Œuvres posthumes de Frédéric II, roi de Prusse; » le troisième : « Esprit des meilleurs écrivains. »

Manuscrit en 3 vol. : de 156 ff. vol. I; de 211 ff. vol. II; de 218 ff. vol. III.

3. Anecdotes ou extraits, tirés de différents auteurs.

Manuscrit de 220 ff.

4 *Z.* Pièces diverses détachées, dont les plus remarquables sont : 1° État de l'armée de France, 1734 (ff. 1-32); 2° Écrits relatifs au barreau ou à la jurisprudence (f. 33 : « Pour Antoine, » jusqu'à 52; continuation, f. 72-97; continuation, f. 106-109; continuation, f. 111-132; continuation, f. 143-162 et autres); 3° *Ad titulum De consanguinitate et affinitate argumenta* (f. 55-62); 4° Lettre de M. de Bassompierre à M. de Béthune, ambassadeur à Rome, 15 janvier 1626 (f. 63); 5° Règle fameuse de *Kepler* sur la proportion entre les distances des planètes au soleil et leurs révolutions (f. 134-142); 6° Généalogie de la Czarine (Élisabeth), par Valon, etc. etc.

Manuscrit de 223 ff.

Digitized by Google

5 *D*. Mélanges de diverses pièces tant en vers qu'en prose, dont les plus remarquables sont : 1° Éclaircissement sur la révolte des Cosaques et sur l'irruption des Tatares en Pologne en l'année 1647; 2° Traduction de la lettre du roy de Prusse au roy de Pologne, 1777; 3° Question de la Grande-Bretagne; 4° Copie d'une lettre de MM. de Berne aux États Généraux des Provinces Confédérées, touchant une déclaration de la disposition de la Cour impériale pour un accommodement par rapport à l'octroi d'Ostende, faite par le nonce du pape à l'ambassadeur de France (secret); 5° Écrits du comte Gingendorf; 6° Explication succincte de la possession et du droit incontestable de Sa Majesté Prussienne sur le comté de Tecklenbourg, en 1722; 7° Mémoire historique des transactions et pactes de famille entre Charles V et Ferdinand, son frère, entre Philippe III et Ferdinand II, et entre Albert, archiduc d'Autriche, et Ferdinand II; 8° Essai sur le mouvement d'un corps composé; 9° Instruction chrétienne pour assister dévotement aux processions du Très-Saint-Sacrement; 10° Extrait des dernières relations concernantes le progrès de l'armée impériale contre les Turcs; 11° Ambassade au roy (Louis XIV), en vers, avec médaillon gravé, représentant le roy de France; 1687.

Manuscrit de 137 ff.

6 *Z*. Mélanges de différents écrits : 1° Extrait des Essais de médecine de Bernier (ff. 1-4); 2° Assurances maritimes (ff. 5-20); 3° Écrit sur le sujet que M. l'abbé des Champs, prédicateur de M. le Prince, donne le mercredi 16 may 1686 (23-38); 4° La méthode de traiter les controverses (39-46); 5° Conférence du sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de plusieurs passages de l'Écriture Sainte, pour prouver la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie (47-64); 6° Mandement de monseigneur l'évêque de Fréjus pour la publication de la constitution de N. S. P. Clément XI (65-76); 7° Observations de M. Maréchal, premier chirurgien de Sa Majesté (77-84); 8° Mandement et instruction pastorale de Monseigneur l'évêque de Metz, pour la publication de la constitution de N. S. P. le Pape, 1713 (85-94); 9° Extrait de la copie d'un inventaire signé par Van der Meulen (95-106); 10° Mémoires sur les vexations qu'exercent les libraires et imprimeurs de Paris sur le public, sur les auteurs et sur leurs ouvrages (107-114); 11° Écrit concernant le Parlement de Paris

Digitized by Google

(119-126); 12° Réponses aux remontrances (127-173); 13° Philippiques ou satyres contre Philippe, duc d'Orléans, régent de France, 1720 (pour lesquelles l'auteur a été relégué aux îles de Sainte-Marguerite (179-194): 14° État des paiements faits des legs du testament de feu Madame la marquise de Torcy (194-207); 15° Observations sur la régie des droits des actes dans la généralité de Soissons (209-218); 16° Mémoires pour les officiers de la maîtrise de Wassy, en Champagne, contre les officiers de la grurie de la principauté de Joinville (219-232); 17° Extraits relatifs aux sujets de jurisprudence (243-283); 18° Explication de N. S. P. le Pape sur la bulle *Unigenitus* (299-300); 19° Copie d'une lettre de monseigneur l'archevêque de Reims à monseigneur l'évêque de Boulogne, du 29 avril 1723 (301-304); 20° Remèdes excellents pour les chevaux (308-327), et quelques petites pièces.

Manuscrit de 329 ff.

7 *Z*. Mélange de diverses pièces, dont les plus remarquables sont : 1° Déclaration du sieur de Seligny, commis d'un des bureaux de la guerre (1-2); 2° Libertés de l'Église gallicane (3-9); 3° Mandement de M. le vicaire général de monseigneur l'évêque de Senès (21-24); 4°-7°. Remontrances au Roy (25-36); 8° Les sermons de saint Paul aux Hébreux (59-84); 9° Dialogue entre un Espagnol et un François (85-92); 10° Soumission de M. Louvet pour la ferme du contrôle des actes de notaires dans le Soissonnois, 1714 (95-98); 11° Lettre de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, régent, à Mgr le cardinal de Bissy, évêque de Meaux, 1717, ce 13 juillet, à Paris (107-108); 12° Songe du petit père André (109-111); 13° Pour messire Michel-Gabriel-Raphaël, baron de Beauvais, demandeur, contre le substitut de M. le procureur général au bureau des domaines (111-114); 14° Prières de quarante heures (115-122); 15° Discours sur Isaïe (45e, 46e, 47e, 48e, 49e; 41e, 40e, 42e, etc.; f. 127-178); 16° Liste alphabétique des actionnaires compris dans la 1re division de la dixième classe de la troisième tontine établie par édit du mois de may 1709 (179-210); 17° De la supputation de la latitude de la lune et des calculs des autres planètes (211-220); 18° Avis du conseil sur la lettre du général des dominicains au provincial de la province de Paris, etc. (227-234); 19° Fragment d'un écrit relatif au droit canonique (f. 273 : « Sur la fin du mois d'octobre, » f. 283); 20° Raisons d'obéir au pape et au roi de France, au sujet de la

Digitized by Google

constitution *Unigenitus* (284-287); copie de l'original qui est plus bas, pages 304-309; 21° Les humbles et très-respectueuses remontrances au Roi (290-295, et 412); 22° Extrait de l'assemblée générale du clergé tenue en l'an 1715 (296-302); 23° Copies de quelques papiers de barreau (310-314) : « A tous ceux. . . ; » et Délibération du lundi 14 octobre 1715 (318-333); 24° Mémoire sur l'affaire de M. Ogier (334-337); 25° Un procès-verbal du Conseil (376 : « Le mercredi, » — 387); 26° Articles arrêtés pour le règlement de la cinquième chambre des enquêtes en l'an 1619 (404-408); 27° Propositions extraites d'un livre intitulé : « La Genèse en latin et en français avec une explication du sens littéral et du sens spirituel » (432-440); 28° Table contenant, année par année, les prix du marc d'or et d'argent depuis l'an 1144 (448-457); 29° Contract de vente et autres actes notariés de l'an 1682, 1675, 1654 (470-485); 30° Instruction pour le plain-chant (486-499); 31° Sommaire traité du ban et arrière-ban (500-511); 32° Entretiens de Cléon et Atalie (512-529); 33° Règlement du Conseil d'état du 1er février 1622, pour la publication et adjudication des fermes du Roy (530-533); 34° Relation abrégée de l'emprisonnement de dom Louvard, religieux bénédictin (538, à la fin).

Manuscrit de 541 ff.

8 *D.* Harlay. Œuvres diverses de François de Harlay, abbé de Champvallon, depuis archevêque de Rouen et ensuite de Paris, en deux parties : la première renferme des lettres, la deuxième des oraisons funèbres, panégyriques et autres pièces. Commence, f. 1 : « De Paris, ce 3 janvier 1630. »

Manuscrit de 414 ff.

9 *Z.* Burlamachi. Pensées libres sur les loix matrimoniales, avec la lettre de M. Christophe, abbé de Loccum, à qui cet écrit a été envoyé par l'auteur, M. de Burlamachi (f. 1-4); 2° Les modes de Paris (5-6); 3° Extrait de quelques leçons de M. de Moivre sur les probabilités (7-12); 4° Lettre d'un gentilhomme de Mecklembourg à son ami à Coppenhague, Swerin, le 23 octobre 1716 (13-22); 5° Lettre d'un médecin de Paris en réponse à celle qu'un Allemand lui avait écrite de Vienne au sujet d'une maladie dont l'empereur était attaqué (23-24); 6° Extrait d'une lettre de Vienne du 5 novembre 1733 (écrite de la même main que la précédente

Digitized by Google

lettre, 25-26); 7° Réponse de M. le baron de Wieser à Madame la comtesse de Wieser, née comtesse de Linange, à Juliers, en date «ce 24 may 1724» (27-35); 8° Copie de la résolution du 29 octobre 1740, donnée de Leurs Altesses Impériales à M. de Fénelon (36-37).

Manuscrit de 37 ff. de différents formats.

10 *Z*. Prisonniers détenus de l'ordonnance de M. le lieutenant général de police, de 1709 à 1717, au grand Chastelet (ff. 1-22); 2° Petit traité sur la lèpre (25-28); 3° Copie de lettres au roi de Pologne, du palatin de Bractavic, 1749; 4° Mémoire de M. Hoffman, résident du roy de Prusse près la diète de Pologne (33-36); 5° *Epistola Alexandri VII papæ ad clerum gallicanum cum hujus responso* (39-42), en latin; 6° Bulle de confirmation du pape Innocent XII, en latin (46-47); 7° Ordonnance de François de Clermont, évêque-comte de Noyon, aux religieuses de l'Abbaye-aux-Bois, ordre de Cisteaux (53-56); 8° Extrait des registres du conseil d'état du Roi (59-68); 9° Sentence d'excommunication de Mgr l'évêque-comte de Noyon contre quelques religieuses du monastère de l'Abbaye-aux-Bois, ordre de Cisteaux (69-70; voyez n° 7); 10° Copies de deux indulgences (74-76); 11° Traduction d'une bulle du pape Innocent XI (81-82); 12° Réglement de la Société des arts de Paris, 1730 (85-93); 13° Extrait de Rymer (94-96); et quelques autres écrits relatifs à l'histoire de France.

Manuscrit de 96 ff.

11 *Z*. Recueil de pièces juridiques, politiques, historiques, et plusieurs autres, dont les plus remarquables sont : 1° Très-humbles représentations faites à Mgr le Chancelier par la compagnie des avocats aux conseils du Roi, au sujet du réglement du 28 juin 1738 (ff. 1-18); 2° Mémoire pour la capitainerie de Limours (ff. 19-24), pas achevé; 3° Contredits (ff. 26-38); 4° Mémoire sur les eaux et forêts de la France, et particulièrement sur les bois des ecclésiastiques (f. 89, «Je ne puis. . . » f. 94); 5° Gendarmerie (97-105); 6° Traité du revenu et dépense des finances de France (108-113); 7° Harangue de M. Talon, advocat général, au lit de justice du Roi tenu en Parlement à Paris, 1648 (117-119); 8° Mémoire pour dame Charlotte-Jeanne-Rose de Mailly, prieure perpétuelle du monastère royal de Poissy, contre la sœur Louise de Longueil (120-121); 9° Requête

Digitized by Google

présentée au régent par les provinces du royaume, au sujet de remontrances faites au Roi par le Parlement de Paris, le lundi 27 juin 1718 (122-133); 10° Prophétie du cardinal du Cuza sur la fin de l'Église, laquelle prophétie se trouve à la fin de ses ouvrages, t. II, chapitre : *De novissimis diebus* (146-147), copie de l'original qui est plus bas (f. 174); 11° Lettre d'un ecclésiastique où il traite d'un sujet du droit canon (ff. 150-156, mais il en manque quatre pages au commencement, de 1 à 5); 12° Relation d'un homme marin qui a paru en 1720 (197-199); 13° Articles de capitulation par S. E. le lieutenant général de Blakney, pour la garnison de Sa Majesté Britannique du château Saint-Philippe et île de Minorque, 29 juin 1756 (216-219); 14° Ordonnance de Louis, roi de France, sur l'établissement d'une chambre de la réformation générale des hospitaux, 24 octobre 1612 (239-242); 15° « L'heureuse retraite, » ou « l'agréable solitude, » par Bertomeuf (256-262); 16° Mémoire pour Louis-Jacques Levasseur, commis de M. Voisin, ministre et secrétaire d'état, et Mlle Marie-Thérèse Garnier (262-270); 17° Mémoire contenant la description abrégée d'un nouveau vaisseau de guerre (305-308); 18° Lettres patentes portant confirmation de droits, biens, priviléges, etc., données à l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel et de Saint-Lazare (311-312); 19° Le mémoire communiqué à M. Ogier contenant un compte exact (315-320); 20° Ordonnance du Roi, 1720 (« Louis par la grâce, » ff. 321-330); 21° Table alphabétique des matières contenues au gros manuscrit (*sic*) concernant la jurisprudence (331-340); 22° Une autre table ou index alphabétique des sujets de jurisprudence (343-348); 23° Troisième table analogue aux précédentes (349-352), etc.

Manuscrit de 352 ff., avec le signe de rareté .

12 *Z*. Écrits différents : 1° Abrégé de la généalogie de monseigneur le cardinal de Richelieu et sommaire de sa vie (f. 10); 2° Traité de philosophie (ff. 42 v°-78); 3° Sur la messe (79-95); 4° Traité de la tactique (98, Préface : « Plutarque dit, » jusqu'à la fin du manuscrit), précédé de quelques annotations militaires. Commence : « La cavalerie françoise est divisée, » etc.

Manuscrit de 214 ff.

13 *W*. Fragments sur divers sujets intéressants, par ordre alphabétique, ou additions à l'Encyclopédie, avec les pièces imprimées

Digitized by Google

qui y sont insérées : 1° Analyses des différentes parties de la philosophie (f. 4); 2° Extrait du système de Linnée (5-15); 3° Tableaux de l'année et de la semaine; époques, antipathie (31-37); 4° Astrologie avec les tables de constellations (56-65); 5° Nouveau calendrier françois pour l'an 1799 (92-99); 6° Calendrier de la France, 1793; 7° Observation sur la nature et les degrés de la chaleur, etc. (110-111); 8° Vertus et effets de l'eau de Cologne (138-139); 9° De l'équation du temps, table évaluée en secondes (213-219); 10° Lettre sur la pierre philosophale (226-228); 11° Histoire naturelle (237-243); 12° Pronostic du temps (264-265); 13° Notice sur le tribunal secret et les francs-juges de Westphalie, tirée du 2e volume des Œuvres du baron de Bock (272-278); 14° Catalogus academiarum (283), etc.

Manuscrit de 285 ff., les feuillets imprimés y compris.

13 *bis Z.* Observations sur un libelle intitulé : Réflexions sur les cultes de la Chine, depuis que le mandement de Son Éminence le cardinal de Tournon a paru en Europe (f. 6), précédées de la lettre imprimée à la suite des Réflexions, avec la réponse à cette lettre (f. 1-5); 2° Lettres morales et politiques, mémoires de quelques autres écrits politiques ou du barreau, écrits pendant la négociation sur la paix de Ryswick qui s'est traînée bien longtemps, par M. Boussaut, avocat à Mons (f. 138 v°, au milieu de la page), et adressées à un Monseigneur et à plusieurs autres personnages de l'un et de l'autre sexe.

14 *D.* Recueil de pièces, la plupart originales, tant académiques que particulières, qui furent dédiées ou lues à LL. AA. II. Monseigneur le grand-duc et Madame la grande-duchesse de Russie, voyageant sous le nom du comte et de la comtesse du Nord, à Paris, 1782; contenant trente-deux pièces dont quatre sont imprimées et dont les plus considérables sont : 1° Note pour le cérémonial convenu à l'arrivée de Sa Majesté Danoise à Fontainebleau, le 24 octobre 1768, avec additions; 2° Lettres de M. le comte de Vergennes, ministre d'état, à S. E. M. le prince Bariatinsky, avec une réponse de ce dernier et avec autres additions; 3° Précis de quelques mémoires sur les antiquités septentrionales, par M. de Kéralio; 4° Observations sur les vases marines, par M. l'abbé Le Blond; 5° Idée générale du commerce et des liaisons que les Chinois ont eues avec les étrangers, par M. De Guines; 6° L'Amérique comparée pour

Digitized by Google

le sol, le climat, les peuples et les productions dans les mêmes latitudes avec les trois autres parties du monde, tant ancien que moderne, par M. Anquetil du Perron; 7° Mémoire dans lequel on examine s'il est prouvé que les anciens aient connu le télescope, comme quelques modernes le prétendent, par M. Ameilhon; 8° Ode quatrième isthmienne de Pindare, traduite en françois; 9° Discours sur la communication établie entre les savants, par M. Vigdazyr; 10° Portraits de Jules César et d'Auguste, écrits par Arnaud, avec la lettre autographe de l'auteur, 1782; 11° Divertissement villageois donné, à la suite de la comédie de *l'Ami de la maison*, à Chantilly; 12° Six vers autographes de M. de la Harpe adressés à M. le comte et à Mme la comtesse du Nord au moment de leur départ de Paris; 13° Relation de la fête céréale de Chevannay, présentée à LL. AA. II. le prince et la princesse du Nord, sur leur passage, par M. Quenot, curé de Chevanay près Vitteau, petite ville de Bourgogne, écrite par la main du même curé.

Manuscrit de 102 ff.

15 *D*. Trois dialogues (ff. 3, 10, 13, 31, 37, 43) entre le maréchal de Saxe et le baron de Dieskau aux Champs-Élysées, en deux exemplaires; 2° Relation de la prise de Bergopzoom, envoyée à la Reine (f. 21); 3° Certificat (original) du maréchal-comte de Munich, donné au baron de Dieskau, avec la copie (56 v°); 4° Copie de la lettre du maréchal de Munich au cardinal de Fleuri (f. 28), avec une copie (55); 5° Copie de la lettre du même maréchal au comte de Saxe, avec une copie (55 v°).

Manuscrit de 56 ff.

POLYGRAPHIE.

In-4°.

1 *W*. Fragments sur divers sujets intéressants, par ordre alphabétique, ou additions à l'Encyclopédie, avec les pièces imprimées qui y sont insérées : 1° Analyse des différentes parties de la philosophie; 2° Extrait du système de Linnée (5-15); 3° Tableaux de l'année et de la semaine; époques, antipathie (31-37); 4° Astrologie avec les tables de constellations (56-65); 5° Nouveau calendrier françois pour l'an 1799 (92-99); 6° Calendrier de la France. 1793; 7° Observations sur la nature et les degrés de la chaleur, (110-111); 8° Vertus et effets de l'excellente eau de Cologne

Digitized by Google

(138-139); 9° De l'équation du temps (213-219); 10° Lettre sur la pierre philosophale (226-228); 11° Histoire naturelle (237-243); 12° Pronostic du temps (264); 13° Notice sur le tribunal secret et les francs-juges de Westphalie, tirée du 2e volume des œuvres du baron de Bock (272); 14° *Catalogus academiarum* (283).

Manuscrit de 285 ff., avec les imprimés.

2 *Z.* Recueil de divers auteurs contenant les matières comprises dans la table mise à la fin de ce volume : (Commence, f. 2 : «Explications des abréviations, qui se trouvent dans les antiquités romanes.»

Manuscrit de 135 ff.

3 *Z.* Extraits curieux de littérature, voyages, histoire, poésie, pièces fugitives, journaux des savants de Verdun, de Trévoux, etc., Mercure et autres livres curieux; compilation enrichie d'un index par le sieur Le Brun, maître ès arts, en 1725-1734, à Paris.

Manuscrit de 92 ff.

4 *Z.* Recueil de divers écrits de différents auteurs, avec la table des matières contenues, mise à la fin de l'ouvrage avec l'indication des pages. (Commence, f. 1 : «Abrégé de l'histoire des 49 khalifs.»)

Manuscrit de 211 pp., 106 ff. (Sans la feuille de la table.)

5 *Z.* Extraits historiques et littéraires de divers auteurs. (Commence, f. 1 : «Charlemagne, etc.»)

Manuscrit de 3 ff.

6 *Z.* Mélange de pièces diverses, tant en prose qu'en vers : 1° Remède pour la gravelle, colique néphrétique, etc.

Manuscrit de 25 ff.

7 *Z.* Le Bouquet académique, ou pièces choisies en prose et en vers; et dans le même recueil : Fleurs philosophiques de plus d'une nature, avec des poésies dignes des gens qui pensent, 1756.

Manuscrit de 226 ff.

8 *Z.* Recueil des poésies et lettres diverses, avec panégyrique (f. 182) de monseigneur Colbert, ministre de la France; fait peut-

Digitized by Google

être (?) par l'abbé de Boisrobert, qui est l'auteur de la paraphrase du psaume *Miserere mei Deus*, par laquelle commence le livre, f. 1.

Manuscrit de 230 ff.

9 *Z*. Recueil de différents écrits en prose et en vers, dont les plus remarquables sont : 1° Testament de Louis XIV, 2 août 1714 (f. 1); 2° Mandement de monseigneur l'archevêque de Bourges au sujet de la constitution *Unigenitus* (5); 3° Mandement de monseigneur l'archevêque-prince d'Embrun, portant condamnation d'un écrit signé par quarante avocats et intitulé Mémoire pour les sieurs Samson, curé d'Olivet, etc., appelant comme d'abus contre monseigneur l'évêque d'Orléans et autres évêques, etc. (9); 4° Très-humbles et très-respectueuses remontrances que présentent au roi les gens tenant sa cour de parlemant (31); voyez autres remontrances de l'an 1731, f. 276); 5° Remarques sur la déclaration du 29 avril (43); 6° Mémoire pour justifier que la souveraineté de Neufchâtel et Valangin est inaliénable (98); 7° Mercure françois, 3 juin 1744 (142); 8° Instruction pour les chevaliers pour recevoir l'ordre du Saint-Esprit et les autres, donnée par Henri, roi de France, l'an 1572 (f. 229-235); 9° État de la marine, 1746 (329); 10° Réponse faite dans l'église des Carmélites à celui qui présenta le corps de M. le duc d'Uzès, tué d'un coup de canon à la bataille de Nerwinde, le 29 de juillet 1693 (373); 11° Article premier des principes de conduite pour un jeune homme qui entre dans le monde (392); 12° Mémoire des présidents du Parlement de Paris contre les ducs et pairs, à Monseigneur le duc d'Orléans (423); 13° Lettre de Madame de La Grange (ou Lagrange) à tous les évêques de France (500), etc.

Manuscrit de 634 ff.

10. Abrégé de l'histoire et de la géographie universelle (f. 1-264); 2° La vie des grands hommes, par Cornelius Nepos, traduit du latin en français (265); 3° Les fables de Phèdre, traduites de même; 4° Les lettres de Cicéron, traduites de même; 5° Quelques lettres avec différentes sortes d'histoires amusantes.

Manuscrit de 366 ff.

11 *Z*. Recueil d'écrits divers : 1° Le jugement de cinq nations du monde (l'allemande, l'anglaise, la française, l'italienne, l'espagnole); 2° Extrait de la vie d'Hercule (9); 3° Histoire grecque de

Digitized by Google

Diodore Sicilien, traduite par Jacques Amyot (27); 4° Recueil de divers auteurs (91); 5° Extrait des fables d'Ovide (124); 6° Autre extrait de divers auteurs (139); 7° Figures (151); 8° Emblèmes (171).

Manuscrit de 181 ff.

12 *Z.* Mélanges de diverses remarques et observations relatives à la médecine, la botanique, etc., dont il est à remarquer : 1° Remède contre la rage, Verdun, 1728 (f. 19); 2° Usage du lait de vache (21); 3° Mastic pour les vitres (28), etc.

Manuscrit de 250 ff.

13 *Z.* Mélanges de différents écrits, dont les plus considérables sont ceux qui suivent : 1° Principes d'anatomie (f. 1); 2° Des préceptes généraux de la chirurgie (6); 3° Remarques du mouvement circulaire des humeurs et des esprits, par Tardif (12 v°); 4° Des moyens de connaître et de guérir les maladies (38 v°); 5° Du raisonnement (49); 6° Pratique de chirurgie de Vigo (57); 7° Philosophie de Descartes (f. 109-170); 8° De la méthode de dioptrique (170); 9° Les météores (180); 10° Traité de la lumière et des autres principaux objets des sens, par M. Descartes (199); 11° Quelles sont les lois qui gouvernent la nature? (204); 12° Brève explication des parties du corps et de quelques-unes de ses fonctions (210); 13° La logique de Port-Royal (225).

Manuscrit de 229 ff.

14 *Z.* Différentes remarques et extraits concernant la ville d'Étampes avec ses bourgs, précédés de quelques vers latins, f. 1 : *Clarissimo viro domino Brisio*, f. 1-23. Et en retournant le livre, 2° Autres diverses remarques, par ordre alphabétique.

Manuscrit de 117 ff.

15 *Z.* Boux (Le). Recueil utile de divers mémoires, lettres, remarques, etc., par L. R. Le Boux de la Gibonnière, prêtre, bénéficier de Saint-Merry, à Paris, 1741. Les pièces les plus considérables sont : 1° Mémoire de Louis René Le Boux, présenté à MM. les curés, chefciers et marguilliers (f. 6); 2° A Jésus incarné, crucifié, ressuscité (14-28); 3° Écrit adressé à une demoiselle sur la confiance en Dieu (30-35); 4° Maximes spirituelles (40), etc. (commence, f. 1 : « Mémoire de mon voyage de Verdun »).

Manuscrit de 54 ff. de différents formats.

Digitized by Google

16 *Z*. Zeiller. Table alphabétique de la topographie de France, par Martin Zeiller (f. 1-9); 2° Lucifer dédommagé, en vers (10-13); 3° Anti-factum criti-comique (13 v°-20); 4° Observations sur la déclaration du 18 août 1732 (21-27); 5° Louis le Pacifique (XIV), ou les triomphes de la paix, poëme héroïque (28).

Manuscrit de 31 ff.

17 *Z*. Conjectures des derniers temps de la fin du monde (1-10); 2° Mémoire trouvé parmi les papiers de Monseigneur le Dauphin (11-14); 3° Récit de ce qui s'est fait dans le conclave au sujet de l'élection du cardinal Ottobony, élu pape le 16 octobre 1689 (15-20); 4° Questions de la chronologie (de 21 à la fin).

Manuscrit de 35 ff.

18 *D*. Traité de la liberté de penser, divisé en quatre parties (f. 1-30); 2° Sentiments sur les affaires présentes de l'Église, extraits de la Vie du duc d'Orléans, régent, imprimée en 1737, 2e édition, t. II, f. 153 (31-44); 3° Preuves que l'auteur de « La religion chrétienne analysée » a simplement indiquées sans les avoir rapportées (45 jusqu'à la fin).

Manuscrit de 104 pp., 52 ff.

19 *Z*. Mélange d'écrits divers en prose et en vers : 1° Logique (un fragment, f. 1 : « Christ n'est pas en même temps »); 2° Copie de la lettre du Roy à Sa Majesté Catholique, écrite à Marly, le 23 de janvier 170... (22); 3° Élégie (24); 4° Secret pour entretenir la santé et prévenir les maladies qui détruisent le corps humain (29), etc. etc.

Manuscrit de 33 ff.

20 *Z*. Mélange de divers petits écrits dont les plus considérables sont : 1° Réponse de M. Charpentier au remerciement de M. Pavillon lorsqu'il fut reçu à l'Académie (f. 7); 2° Extrait d'une des gazettes de Londres du 8 au 19 juillet, traduit de l'anglais (85); 3° Un écrit adressé à Son Éminence le cardinal de Noailles, archevêque de Paris (124-129-134-136), 20 octobre 1707; 4° Extraits des registres du Parlement, de l'histoire du cardinal-duc de Richelieu, et de l'histoire du cardinal Mazarin (143-146); 5° Observation sur le revenu du Roi, 1730 (176).

Manuscrit de 187 ff.

Digitized by Google

21 *Z.* Recueil de divers petits écrits et de brouillons, dont les pièces un peu plus considérables sont : 1° Tarif des salaires, vacations et autres droits dus aux procureurs au Châtelet de Paris, suivant l'édit du mois de novembre 1689 (f. 15); 2° Lettre pacifique (63); 3° Ordonnance du Roi servant de réglement pour le conseil de marine, donnée à Paris, le 31 août 1720 (151); 4° Traité de l'hygiène ou des choses naturelles (214); 5° Examen du nombre des étoiles visibles, par le père Pallu, professeur en mathématiques au collége de Pau en Béarn ; extrait du *Journal de Trévoux*, p. 6-38, avril 1737 (269), etc. etc.

Manuscrit de 310 ff.

22 *Z.* Recueil d'écrits divers : 1° Mandement et instruction pastorale de M. l'év. de Metz, pour la publication de la constitution de N. S. P. le Pape, du 8 septembre 1713; 2° Bulle du pape Innocent XI, traduite en français avec le texte latin en regard (f. 11-18), et plus loin un exemplaire sans ce texte (f. 39-44); 3° Extrait d'un libelle intitulé : Problème ecclésiastique (20), avec une copie d'une autre main (21); 4° Lettre de Monseigneur l'archevêque de Reims, duc et premier pair de France, etc., et celle du père Daniel à Monseigneur l'archevêque de Paris, (27-34); 5° Récit de ce qui s'est passé à la signification de l'avertissement pastoral faite à Charenton, 1682 (35); 6° Une autre bulle du même pape Innocent XI (45); 7° Dispositions, principes et maximes, où les circonstances des temps où nous vivons exigent que nous soyons établis (55); 8° Les cinq fameuses propositions théologiques (59), etc.

Manuscrit de 63 ff.

23 *Z.* Recueil de divers extraits sur diverses matières spirituelles et profanes, par J. A. Zaluski, etc.

Manuscrit de 118 ff.

24 *Z.* Traité de l'abus et des libertés de l'Église gallicane (f. 1); 2° Histoire des papes depuis saint Pierre jusqu'à Innocent XII, en 1691 (f. 47), par J. A. Zaluski.

Manuscrit de 68 ff.

25 *Z.* Extrait des confessions de saint Augustin (1-15); 2° Commentaire sur l'usage des passions, par le père S..... (15-62); 3° Remarques sur la sainte Bible (62-117); 4° De la théologie

Digitized by Google

(117); 5° De l'histoire profane et premièrement de la fable; 6° Remarques sur la chirurgie de Théophile Paracelse, etc.

Manuscrit de 158 ff.

26 *S.* Écrits non imprimés de Frédéric II, roi de Prusse, copiés et fournis à M. de Fredenheim, chevalier de l'étoile polaire, par M. Wagnière, ancien secrétaire de M. de Voltaire, précédés de deux lettres de M. Wagnière à Fredenheim.

Manuscrit de 35 ff.

27 *S.* Bonardi. Recueil d'écrits divers : 1° Du choix d'une religion (f. 2); 2° Les quatre divins *hodie* (20); 3° Les vérités chrétiennes, 1752 (34); 4° Prédicateurs, 1749 (48); 5° De la marine françoise (88); 6° De la médecine pratique et personnelle, par Berthomeuf (102); 7° Du véritable bonheur (116) (copie, dont l'original, à ce qu'il paraît, se trouve plus bas, f. 198); 8° Le passé, le présent et l'avenir, par Berthomeuf (128); 9° La béatitude (138); 10° L'histoire du jansénisme, selon le père Daniel (144); 11° Relation (152); 12° Petit traité sur le silence (160); 13° Réponse d'un fils à son père sur deux lettres ou dissertations qui parurent en 1733, au sujet de la profession d'avocat (168); 14° Secret admirable (188); 15° Scène très-touchante de l'ingratitude d'une fille envers sa mère, et de son repentir (190); 16° Laquelle des quatre religions procure un bonheur plus certain (204); 17° Fragment de M. de *** sur le parallèle que l'on peut faire entre les deux illustres professions de président et d'avocat (206).

Manuscrit de 209 ff.

28 *Z.* Recueil de petites pièces de tout genre, en brouillons, dont les plus considérables sont : 1° Remarque sur l'exposition des divers amours dont on peut aimer Dieu, contenu dans le livre de M. de Fénelon intitulé : Explication des maximes des saints sur les voix intérieures (f. 1-2); 2° Examen du chapitre 13 du livre 6, «de la grâce du Sauveur,» de l'Augustin de Jansénius (6); 3° La vraie religion (10); 4° De la religion chrétienne (13); 5° De plusieurs traités relatifs aux Arabes (57); 6° Petit traité du vrai christianisme et de sa véritable essence (62); 7° De la jalousie divine et humaine (70); 8° Des droits des roys, des républiques et du peuple (101); 9° Le temple éternel de la divinité (106); 10° Sur la tragédie représentée et jouée chez les dames Trinitaires de Reuilly

Digitized by Google

(165); 11° Les deux éternités, 1755 (171); 12° Préparation à la mort (185); 13° Le véritable remède aux maux de tête, d'Auringzeb, l'empereur des Mogols (190); 14° Entretien sur les esprits angéliques, 1749 (203-208); 15° La résurrection du monde, 1746 (215); 16° Le portrait de Mlle M. L. (223); 17° Injustice des hommes envers la divinité (233); 18° La bonne et veritable manière de soulager les pauvres familles de Paris, pour le présent et encore plus pour l'avenir (237); 19° Réflexion sur la religion (247); 20° Du purgatoire (255); 21° Les symboles (286); 22° De l'union du corps et de l'âme, 1753 (306).

Manuscrit de 410 ff.

29 *Z.* Vallée. La béatitude des chrétiens, ou le fléau de la foi, par Geoffroi Vallée, natif d'Orléans, fils de feu Geoffroi Vallée et de Gérarde de Berruyer, auxquels noms de père et mère assemblés il s'y trouve : « Lear Gerr Vrey Herd, la foi bigarré, » et au nom du fils « va Heo Regle Foi », autrement « guere la Fole foi. » L'heureux qui sait au savoir repos (*sic*). Fait avant 1573, que l'auteur fut brûlé. »

Manuscrit de 12 ff., avec les signes de la plus extrême rareté, et avec l'observation de Zaluski ou de son bibliothécaire Ianocki : *Unicum exemplar impressum extat in toto orbe.*

30 *Z.* Extrait d'une lettre écrite à un docteur de Sorbonne par monseigneur l'évêque de Ol..., du 5 avril 1688, sur le sujet de la lettre au Pape et au Roi (p. 1, ancien f. 408?); 2° Lettre de monseigneur l'évêque de la Rochelle à un de ses amis de Paris (p. 74, f. 11?); 3° Visites de M. Arnauld, après son retour à Paris (p. 15, f. 415?); 4° Lettre de la mère Agnès, abbesse de Port-Royal des Champs, au Roi (p. 18, f. 416?); 5° Lettres des religieuses de Port-Royal, 1668; 6° Poésies diverses.

Manuscrit de 36 pp., 18 ff.; fragment d'un plus grand manuscrit, à ce qu'il paraît de l'ancienne pagination, qui commence du feuillet 408 et finit au feuillet 425.

31 *D.* Paris ridicule, satyre en vers, par Le Petit (ff. 1-23); 2° Phraséologie et vocabulaire par ordre alphabétique (f. 25).

Manuscrit de 65 ff. avec cette note en tête du livre : « Petit fut brûlé vif en place de Grève pour avoir fait des vers impies sur la cour céleste. Ce poëme a été corrigé sur un manuscrit de l'auteur et augmenté de vingt-huit strophes sur l'édition d'Amsterdam de 1714. »

Digitized by Google

32 *Z.* Lettres de M. de Bussy de Rabutin à Mme de Maintenon et au Roi, 1691; 2° Traduction de l'ode latine sur le rétablissement de la santé du P. Bouhours (f. 6); 3° Noël nouveau sur l'air *Réveillez-vous, belle endormie* (10); 4° Lettre d'un prélat flamand au comte de Monterey, à Madrid (14); 5° Épithalame en vers (17); 6° Le cygne et le canard, fable (22); 7° Réponse aux objections du R. P. Vincent (28); 8° Déclaration du roi Louis XIII contre M. le duc d'Orléans (49); 9° Autres pièces et ordonnances royales.

Manuscrit de 55 ff.

33 *Z.* Recueil de différents sentiments tirés de l'histoire; morale, plaisanterie et politique, en prose et en vers (174 petits chapitres).

Manuscrit de 19 ff.

34 *Z.* Idée générale des sciences et des arts par demandes et réponses, avec la table des matières.

Manuscrit de 642 pp., 321 ff. (Sans compter la table des mots.)

35 *D.* Recueil de divers écrits de tout genre, en prose et en vers, en deux volumes, dont chacun commence par la table des matières contenues. Dans le deuxième volume sont insérées les pièces imprimées suivantes : 1° Pièces diverses sur l'arrivée de Philippe V à la couronne d'Espagne, par M. Mallement de Messange, à Paris, 1700; 2° Lettre écrite par Antoine Balifou à un de ses amis en France, contenant un récit de ce qui s'est passé à l'entrée solennelle de S. M. C. Philippe V, dans la ville de Naples (1702); 3° Manifeste confirmant les droits de Charles III, roi d'Espagne; 4° Vingt-deuxième lettre d'un Suisse à un Français, 1704; 5° De la preuve par comparaison d'écritures; 6° Mémoire pour la justification des sieurs de Picart frères, faussement accusés de plusieurs crimes (depuis p. 256 jusqu'à p. 542), etc.

Manuscrits de 687 pp., ou de 344 ff. et 14 de la table = 358 ff. au 1er volume; de 560 pp. imprimées; de 274 pp. ou 137 ff. au 2e volume, avec 8 ff. de la table = 145 ff. ou 290 pp.)

36 *D.* Recueil de plusieurs discours, harangues, lettres, relations, factums et autres ouvrages, tant en prose qu'en vers, sur différents sujets et par différents auteurs. Première partie, où se trouvent, entre ff. 440 et 501, les pièces imprimées suivantes : 1° Traduction française d'une ode latine adressée au pape (f. 441); 2° *Illus-*

Digitized by Google

trissimo ecclesiæ principi T. de Janson, ode (453); 3° Divertissement fait pour Sa Majesté sur le temps présent (457); 4° La nymphe de Versailles au Roy (465); 5° La nymphe de Chanceaux à l'arrivée de la reine au château de Marly, présenté au Roi (473); 6° Épithalame de S. A. R. Mme la duchesse de Lorraine (481); 7° Relation de la magnifique entrée de S. A. R. Mme la duchesse de Lorraine (487); 8° Harangue faite à Sa Majesté par les ambassadeurs du roy de Siam, 1687 (493); 9° Harangue faite au Roy par Méhémet Cogi, envoyé d'Alger, 1690 (497); avec la table des matières à la fin du volume.

Manuscrit de 287 ff. (31 ff. imprimés, 256 ff. manuscrits).

37 *D.* Recueil des divers écrits du chevalier de Resseiguier, avec la vie de l'auteur écrite par lui-même à la Bastille, dans un cahier in-folio.

Manuscrit de 65 ff. autographe, tiré des archives de la Bastille, en 1789.

38 *Z.* Recueil de petits abrégés de plusieurs ouvrages de divers auteurs, de différents extraits et autres pièces. (Commence, f. 1 : « De l'histoire de Thucidide. »)

Manuscrit de 136 ff., il se trouve un index des matières contenues dans les premières 140 pages; pour tout le reste du manuscrit il n'y en a pas.

39 *D.* Œuvres littéraires et politiques (et plusieurs autres) de M. de Morsan, receveur général des finances de la Franche-Comté. (Commence, p. 1 : 12 may 1745. Première lettre, etc.)

Manuscrit de 156 ff. Vient de la Bastille.

40 *Z.* Recueil de divers auteurs; tome IIe, contenant les matières comprises en la table mise à la fin de ce volume (qui commence, f. 1 : De l'état des réformes en France), et tome VIe, contenant les matières comprises en la table mise à la fin de ce volume (qui commence, f. 1 : De l'histoire de l'Église et de l'Empire).

Manuscrits de 172 ff. IIe vol.; de 175 ff. VIe vol.; avec le signe de rareté.

41 *D.* Mélanges littéraires, politiques, historiques, etc., tirés de divers auteurs, en 6 volumes (vol. I, commence, f. 1 : Les époux informés; II, commence, f. 1, par : Catalogues des notes contenues en ce volume; III, p. 1, Autre : Allons dessus l'herbette; IV, p. 1 :

Digitized by Google

Catalogue des notes. La Bataille de Fontenoy; V, p. 1 : Table des matières. Lettres sur la nature.

Manuscrit de 906 pp. 453 ff. vol. I; de 916 pp. 458 ff. vol. II; de 920 pp. 460 ff. vol. III; de 880 pp. 440 ff. vol. IV; de 573 pp. 287 ff. vol. V (les p. 573 jusqu'à 950 sont des ff. blancs); de 900 pp. 450 ff. vol. VI.

42 *D.* Curiosités sérieuses et satyriques, tant en prose qu'en vers (commence, p. 1 : *Academica*).

Manuscrit de 39 ff.

43 *D.* Mélange de divers écrits, dont les plus considérables sont: 1° Mémoire où l'on fait voir qu'il est de l'intérêt de l'État que le confesseur du Roy ne soit d'aucune communauté, séculière ou régulière (f. 5), avec un pendant ou supplément (9); 2° Table des édits, déclarations, arrêts, ordonnances, actes de notoriété contenus en ce volume (17); 3° Usufruit (24); 4° Lettre d'une anonyme à un prêtre, avec la réponse de celui-ci (f. 35); 5° Explication d'un verset du psaume 47, puis un écrit sur saint Jean l'évangéliste, celui sur la parabole de l'aveugle-né, d'après saint Jean, chap. IX. Un extrait de la morale chrétienne sur les paroles de l'Oraison dominicale : *Sanctificetur nomen tuum, etc.*; 6° Réponse à Fitz Moritz (56); le tout précédé de quelques textes latins des psaumes de Daniel (commence, f. 1 v° : *Circumdederunt me vituli multi, etc.*)

Manuscrit de 403 ff.

44 *Z.* Recueil de divers petits écrits et brouillons de tout genre, en prose et en vers, dont les plus considérables sont : 1° Extrait du testament de M. l'abbé Le Gendre, sous-chantre de l'église métropolitaine de Paris (f. 9); 2° Plaidoyer pour Henry Despréaux contre les directeurs et administrateurs de l'hôpital général, etc. (18); 3° Débordements de la Seine (48); 4° Passage de Mercure sur le disque du soleil, le 5 nov. 1743 (207); 5° Mémoire sur l'observation de la conjonction écliptique de Mercure et de son passage sur le disque du soleil, arrivé ce 5 de nov. 1743 (222); 6° Journal d'un militaire, 1743 (228); 7° Stances de Malherbe (382); 8° Plusieurs papiers du barreau (commence, f. 1 : Mandement de M. l'archevêque d'Arles).

Manuscrit de 403 ff.

45 *Z.* Remarques et extraits différents, dont les plus considé-

Digitized by Google

rables, qui méritent d'être nommés ici, sont : 1° Remarque sur l'Alcoran de Mahomed (f. 7 v°); 2° De l'art militaire, par le s^r De Pol (15); 3° De la nécessité de la science et art de chirurgie (18); 4° Explication des œuvres de Salomon; *a* Du cantique des cantiques (ff. 25-28). La pomme mystique de grenade; *b* Pensées morales sur l'Ecclésiaste de Salomon (89-192 v°); *c* La sagesse de Salomon, avec les paraphrases (192 v°-231); *d* Les Proverbes de Salomon expliqués en forme de paraphrase, par Nicolas Guillebert (231-280); 5° Remarques sur la république chrétienne et la monarchie françoise, avec plusieurs histoires et exemples (280-286 v°); seconde partie : De la république chrétienne (f. 291); 6° Des commandemens qu'il faut observer pour obtenir les vertus selon les 7 sages de la Grèce : Thalès Milésien, Bias, Pittacus, Solon, Chilon, Cléobulus, Périandre (286 v°-290); 7° Remarques sur les paraphrases de dix livres des Éthiques ou morales d'Aristote (355 v°) (ce manuscrit commence, f. 1 : Cicéron dit que les hommes ordinairement sont...).

Manuscrit de 425 ff.

46 *W*. Remarques et extraits divers, dont les plus considérables sont : 1° Anecdotes sur la maison de Médicis (f. 39); 2° Épître au Bougean, en vers (59); 3° Quelques fragments historiques (63 : «D. Juan arrive dans le Pays-Bas...» dont la continuation suit comme il paraît : «Henry déclare la guerre»); 4° Histoire de f. 99, France (81-82) (ce manuscrit commence par une introduction).

Manuscrit de 112 ff.

47 *Z*. Recueil de diverses observations en forme de lieux communs, mais qui commence par une Lettre de M. de Saint-Évremont.

Manuscrit de 67 ff.

48 *Z*. Vergier. Œuvres de M. Vergier, tant en vers qu'en prose, 1725. (Commence, f. 1 : A Mons. le chev. Darmanville.)

Manuscrit de 367 pp. 184 ff.

49 *Z*. Recueil de diverses matières tirées de plusieurs auteurs, et autres choses curieuses, 1658. (Commence, f. 1 : Deuxième recueil avec table des matières contenues en ce 3e manuscrit, 132.)

Manuscrit de 137 ff.

Digitized by Google

50 *Z.* Recueil de divers auteurs, tome III, contenant les matières comprises en la table mise à la fin de ce volume. (Commence, f. 1 : De l'histoire de l'Église.)

Manuscrit de 158 ff.

51 *Z.* Diverses remarques et observations, en prose et en vers. (Commence, f. 2 : Philoxène fut envoyé.)

Manuscrit de 32 ff.

52 *D.* Dieudiade, ou caractères satyriques de la cour de Louis XIV, attribués à La Bruyère (ou portraits de Jupiter, Junon, Ganymède, Diane, Adonis, Vénus, Apollon et Narcisse, qui sont dessinés en carricatures).

Manuscrit de 75 ff.

53 *Z.* Remarques, extraits et brouillons de toute espèce, dont les plus considérables sont : 1° La Sainte-Messe, mémoire singulier contre Calvin et ses sectateurs, 1747 (f. 1); 2° *Della opinione, regina del mondo;* c.-à.-d. « De l'opinion, reine du monde, » en françois (22); 3° L'heureuse retraite et l'agréable solitude (45); 4° Paraphrase sur l'Oraison dominicale (76); 4° Lettre spirituelle d'un inconnu à une fille ou une femme (99 : Notre bonne fille); 5° Extraits des gazettes (128 : Grande-Bretagne); 6° Cantique de saint Julien (174).

Manuscrit de 207 ff.

54 *W.* Remarques françoises tirées de plusieurs auteurs, comme de Fontenelle, de Crébillon, de Lambert, de Linguet, Fielding, etc. avec l'indication de l'édition de chacun d'eux et des pages.

Manuscrit de 129 ff.

POLYGRAPHIE.

In-8°.

1 *Z.* Récapitulation de plusieurs traités, savoir : 1° Comme on doit tenir la plume pour écrire (avec la main écrivante dessinée, à la tête de la pièce, page 3); 2° Traité de l'arithmétique par les jettons (f. 17-89); 3° Élémens de géographie (89-249); 4° Abrégé historique de la prise du Mexique par les Espagnols (249-331); 5° Description de l'empire de la Chine (331-339); 6° Sentimens opposés à celui de Copernic; Requête à Mercure pour savoir de

Digitized by Google

lui si c'est le soleil qui fait la révolution journalière, ou si c'est la terre qui tourne (339-373); 7° Des logarithmes, 1729 (391-409); 8° Du cycle solaire (373-391).

Manuscrit de 409 pp. 205 ff., avec le signe de rareté.

2 *Z.* Œuvres diverses, en vers et en prose, de René Aubert (la suite du nom est arrachée à la fin de la dédicace latine adressée à son oncle, M. René Aubert, *Sanctæ Celinæ Meldensis Priori*). Il y a quelques pièces latines.

Manuscrit de 93 ff.

3 *W.* Trois mil 706 articles d'observations de toute espèce, en prose et en vers, mises par ordre alphabétique en forme de dictionnaire, en 2 volumes (dont le 1er commence, f. 2 : 1. Absence, le 2e v. f. 2 : 1698. Jeu).

Manuscrit de 480 pp. 240 ff. 1er vol; de 440 pp. 222 ff. 2e vol.

4 *Ett.* Le *Vade mecum* du baron Ch. Etter, membre de plusieurs académies, Paris, 1823 (ou recueils d'observations de toute espèce, écrites sans aucun ordre, mais toutes de suite).

Manuscrit de 92 ff. autographe avec l'inscription russe : Чѣмъ богатъ, тѣмъ и радъ, для Императорской Публичной Библіотики, въ С. Петербургѣ. (*Contentement fait richesse.* Pour la Bibliothèque publique impériale de Saint-Pétersbourg.)

5 *Z.* Mémorial universel des particularités les plus remarquables de plusieurs livres, avec une idée du dessin et de l'ouvrage des auteurs qui les ont composés; augmenté de 2 tables alphabétiques : la 1re est des matières contenues en ce livre, la 2e est géographique et marque les lieux, où l'on voit ce qu'il y a de considérable dans ce même livre. Tome Ier achevé le dern. de déc. de l'an 1678; t. II, achevé le dern. déc. 1680; t. III, achevé le 6 oct. 1684.

Manuscrit de 303 ff. 1er vol.; de 321 ff. 2e vol.; de 276 ff. 3e vol.; avec le signe de rareté.

6 *W.* Mille cinquante (1050) articles d'observations de toute espèce mises par ordre alphabétique en forme de dictionnaire. (Commence, f. 2 : 1, Adresse.)

Manuscrit de 142 ff.

7 *Z.* Mélanges de divers écrits en prose et en vers : 1° La diffé-

Digitized by Google

rence de l'âme des hommes et de celle des bêtes (f. 1); 2° Thèmes françois et latins de Louis Vitry, corrigé par M. Billard, profess. de Sorbonne (f. 11 : *Initium sapientiæ timor Domini, Ludovicus de Vitry, etc.*); 3° Fragment ascétique (46 : De ce qui se disoit et practiquoit); 4° Fêtes de l'église catholique (66 : Constantin fit solemnité de dimanche); 5° Prières du matin et du soir (80); 6° Le *Credo* traduit en vers françois (90), et autres poésies; 7° L'occasion perdue et retrouvée, en vers, et plusieurs autres pièces poétiques (100).

Manuscrit de 109 ff.

8. Extraits divers. Commence par un extrait des Mémoires du C. de Brienne, t. I, p. 209, 1730.

Manuscrit de 57 ff.

9 *Z.* Paradin. Devises historiques, par M. Claude Paradin, chanoine de Vence, précédées de la lettre dédicatoire adressée à l'auteur de ce livre, par Charles Berthier, qui a copié ce ms.; avec : 2° Un traité sur les couronnes militaires (f. 106 : *De coronis militaribus*), en françois et en latin, et 3° un autre, de l'Origine des ordres militaires de France, et autres (109). A Lyon, 1557 (copié en 1621).

Manuscrit de 111 ff.

10 *Z.* Annotations de M. de Voiture. Recueil de pensées et de phrases de tournure plus ou moins heureuse, tirées des œuvres de Voiture.

Manuscrit de 83 ff.

11 *W.* Passages tirés des comédies de Molière et de Térence, qui font le 1er chap. du livre; 2° Chapitre 2e, Application des principes à quelques exemples (f. 26), tirés de l'histoire sainte et profane, et nommément grèque; 3° Avis généraux sur l'éducation de la jeunesse, tiré d'un excellent ouvrage de M. Rollin, ancien rect. de l'Univ. de Paris (135). Commence par Table des matières.

Manuscrit de 138 ff. pas achevé (incomplet à la fin).

12 *Z.* Jarrige (Pierre). Les jésuites mis sur l'échafaut pour plusieurs crimes capitaux commis dans la province de Guienne, avec la réponse aux calomnies de Jacques Beaufés, par le sieur Pierre Jarrige, ci-devant jésuite-profès du 4e vœu et prédicateur; en 2 parties, dont la seconde (f. 85) ne contient que les pièces poé-

Digitized by Google

tiques contre les mêmes jésuites, avec les tables des chapitres et des pièces de l'une et l'autre partie.

Manuscrit de 201 ff. soigneusement écrit.

13 *D.* Recueil des pièces, tant en vers qu'en prose, extraites de divers auteurs ou composées par Pierre Schew en 1721; précédé de 2 vignettes dessinées en couleurs sur 2 feuill. (Commence, f. 1 : Monde qui sottement.)

Manuscrit de 163 ff. relié en velours.

14 *Z.* Remarques médicales sur la composition de quelques remèdes, et beaucoup d'autres annotations de toute espèce, avec quelques dessins au crayon (après le f. 46 il faut tourner le livre pour lire ce qui suit).

Manuscrit de 76 ff.

15 *D.* Berthomeuf (anc. procur. de la cour). Écrits divers dont les plus considérables sont : 1° Discours sur la vanité des sciences sans religion, conformément à ces paroles de l'Écriture : *Vani sunt omnes homines, in quibus non subest scientia Dei.* Sap. chap. 13, vers. 1, 1744; finit par une prière; 2° Pratiques pour les finances et chambre des comptes (f. 33); 3° Querelles littéraires (41); et 4° Lettres d'affaires différentes. Beaucoup d'autres petites pièces et annotations.

Manuscrit de 65 ff.

16 *Z.* Jesophile, ou conversion de Louis de Marillai, curé de S. Jacques de la Boucherie (f. 1); 2° Extrait de la lettre de Thorn, écrite du 10 de févr. 1736 (8); 3° Agenda de toutes les ventes de l'hôtel de ville de Paris, 1745 (12); 4° Généalogie de la maison de Nassau, écrite à 4 colonnes (30); 5° Sermon (à ce qu'il paraît) ou quelqu'autre écrit spirituel (dont le commencement est aux ff. 64-65 et la continuation aux ff. 34-47; incomplet); 6° Poëme sur les écrits des jésuites contre la nouvelle édition de saint Augustin (52), et plusieurs autres petits extraits et remarques.

Manuscrit de 71 ff.

17 *D.* Fragments sur différentes matières qui s'étoient trouvées dans la liasse des papiers de Jean J. Rousseau.

Manuscrit de 97 ff. «Ces fragments, je me souviens, dit M. Doubrowsky, m'ont été donnés par la femme de Jean-Jacques Rousseau, mais ils ne sont pas de sa main; j'ai oublié à quel savant ils appartenoient.»

Digitized by Google

XV

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

In-folio.

1 *Z*. Extrait de l'inventaire du cabinet de M. de Gaignières, donné au Roi par acte du 19 fév. 1711. Contenant ce qui a été remis à la bibliothèque du Roy, en exécution de l'arrêt du conseil d'état, du 6e mars 1717, précédé de la minute sur le présent qu'a fait M. de Gaignières au Roy, et de l'extrait des registres du conseil d'état. (Inventaire. Commence p. 5, f. 4.)

Manuscrit de 235 pp. 118 ff.

2 *W*. Recueil de tout ce qui a rapport au projet pour l'établissement d'une académie des beaux-arts à Varsovie, présenté au roy Stanislas Auguste : 1° Projet pour l'établissement, etc. ; 2° Papiers et plans qui ont rapport aux académies des beaux-arts établies en France, à Dresde, à Berlin, Venise, etc.; 3° Papiers concernant les projets de l'académie des beaux-arts, particulièrement celui qu'on a donné à la cour de Berlin dans le dernier de septemb. 1802, ainsi que les lettres du ministre Voss et les réponses faites; 4° Doubles des papiers envoyés à Dresde concernant la continuation de l'académie des beaux-arts ou des dessins; 5° Règlement pour l'académie des beaux-arts et sciences mécaniques à Berlin; 6° Règles fondamentales d'après lesquelles doivent être organisées les écoles d'arts et métiers.

Manuscrit de 6 cahiers de 90 ff.

3 *W*. Catalogue ou répertoire des livres de droit.

Manuscrit de 62 ff.

4 *Z*. Table alphabétique servant à trouver promptement les matières principales qui sont contenues aux 360 volumes manuscrits de M. le Cardinal.

Manuscrit de 73 ff. — C'est une table de la collection de Brienne, qui fut quelque temps déposée dans la bibliothèque du cardinal de Richelieu.

Digitized by Google

5 *Z.* Argumens des chapitres des anciens romans, tels qu'Amadis de Gaule, etc. etc., avec l'indication du lieu et de l'année de l'impression de chaque roman. Commence, f. 1, par le roman d'Amadis. Analyses des Anciens Romans, en 24 vol. in-12, mis en françois par le seigneur des Essars Nicolas de Sterberay, commissaire ordinaire de l'artillerie du Roy, ès païs de Picardie; publiés à Lyon par François Didier, 1557, et dédiés à très-haut et très-illustre prince Charles, duc d'Orléans et d'Angoulesme, second fils du Roy (Henry II). — Les arguments sont du XVIIe siècle.

Manuscrit de 482 ff.

6 *Z.* Compte général de la vente des livres françois doubles, et des livres polonois, exécutée à 2 reprises, avec l'indication des noms des acheteurs, 1761-1762.

Manuscrit de 153 ff.

7. Catalogue des livres de théologie.

Manuscrit de 72 ff. Incomplet à la fin.

8 *Z.* Catalogue de la bibliothèque du comte Belinski, grand maréchal de Pologne.

Manuscrit de 11 ff.

9 *Z.* Catalogues des livres de toutes les sciences et de tous les arts. (Commence par Catalogue des livres de géographie, f. 1.)

Manuscrit de 92 ff. Il y en a quelques-uns de plus petit format.

10 *W.* Catalogues des livres de physique et d'histoire naturelle, de mathématiques, de philosophie, de médecine. (Commence par Catal. des livres de physique et d'hist. nat.)

Manuscrit de 45 ff. Il y en a quelques ff. in-4°.

11 *W.* Catalogue général des livres imprimés et qui se vendent à Paris, recueilli et mis en ordre par Prosp. Marchand, libraire en cette ville, 1704, avec table des auteurs portés aux matières qu'ils ont traitées (f. 245).

Manuscrit de 534 pp. 267 ff. sans compter les 15 ff. de la table.

12 *Z.* Catalogue des livres de la bibliothèque de M. l'abbé de Vaubrun, à Paris, 1737.

Manuscrit de 73 ff.

Digitized by Google

13 *Z.* Manuscrits de M. de Sainctot, introducteur des ambassadeurs, concernant toutes les cérémonies observées à la cour; précédés d'avis.

Manuscrit de 6 ff.

14 *D.* Copie de la lettre de M. de La Harpe au prince de Bariatinsky, touchant les derniers moments de la mort de Voltaire et son enterrement.

Manuscrit de 13 ff.

15 *S.* Biographie de Champollion jeune.

Manuscrit de 5 ff.

16. Catalogue des livres de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, 1820-1822.

Tome I, Théologie; t. II, Théologie; t. III, Théologie; t. IV, Jurisprudence et philosophie, pp. 397; t. V, Histoire; t. VI, Histoire naturelle, médecine, physique, chimie et mathématiques, pp. 361; t. VII, Arts mécaniques, gymnastique, musique, beaux-arts et poésie, pp. 442; t. VII, Éloquence, linguistique, polygraphie et histoire littéraire, pp. 536.

17. Catalogue des manuscrits persans, arabes et turcs, provenant de la bibliothèque d'Ardébil, rédigé par C. M. Fraehn, membre de l'Académie impériale des sciences, F. B. Charmay, professeur de persan et de turc à l'Institut oriental du ministère des affaires étrangères, et Mirza-Djafar-Toptchibâchef, professeur adjoint au même institut, 1829. Saint-Pétersbourg.

Manuscrit de 176 pp.

18. Catalogue des manuscrits persans, arabes et turcs, provenant de la bibliothèque d'Axhaltsich, rédigé par Fraehn, Charmoy et Djafar-Toptchibâchef, 1829.

Manuscrit de 240 pp.

19. Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de S. E. le comte de Suchtelen.

Manuscrit de 59 ff.

20. Recueil de différents écrits : *a* f. 1, Copie de la lettre de M. Moliers à M. Wolf, 1748; *b* f. 3, Description du manuscrit de la bibliothèque électorale de Manheim, intitulé *Opera Langruana*; *c* f. 6, Re-

Digitized by Google

marques sur l'ouvrage de Jordan, imprimé à Vienne; *d* f. 7, Extraits de différents livres.

Manuscrit de 13 ff.

21. Catalogue des livres français de M. P. P. Doubrowsky, gentilhomme russe, attaché à la légation de S. M. l'empereur de Russie, à Paris.

Manuscrit de 18 ff.

22. Gensiskhana. Catalogue anecdotique, bibliographique, biographique et facétieux des livres de la bibliothèque du comte André Rastapchine, par le comte André Rastapchine.

Manuscrit de 286 et xxx ff. Ce catalogue a été tiré à cinquante exemplaires.

23. Catalogue des ouvrages contenus dans la bibliothèque de M. Aug. de Montferrand, architecte en chef de l'église cathédrale de S. Isaac, 1815.

Manuscrit de 120 ff. donné en cadeau en 1860.

24. Catalogue de la bibliothèque du prince Paul de Lapouchine.

Manuscrit de 221 pp.

25. Catalogue des manuscrits orientaux provenant de la bibliothèque du prince Dolgorouki.

In-4°.

1 *W*. Catalogue de livres françois.

Manuscrit de 4 ff. relié.

2 Examen de la question, si Homère a écrit ses poëmes (lu le 17 février et le 19 mars 1789 à Berlin), par M. Mérian.

Manuscrit de 131 pp. 66 ff. offert à la Biblioth. pub. imp. de Saint-Pétersbourg, par M. Lobanoff, ci-devant bibliothécaire de ladite biblioth.

3 *Z*. Zaluski (J. A.) Remarques sur les épigrammes de Martial. Paris, 1757. (Commence, f. 1 : Épigramme est une espèce de poëme court.)

Manuscrit de 25 ff.

4 *Z*. Observations critiques sur Baillet. C'est un fragment des Jugemens de savans.

Manuscrit de 45 ff.

Digitized by Google

5 *W.* Extraits de Nans. Chaserrat (?) (Excerpta ex Nansaco Chaserrat) relatifs à l'imprimerie. (Commence : L'avarice des imprimeurs.)

Manuscrit en cahiers non reliés.

6 *S.* Statuts de l'Académie royale des sciences militaires de Suède (f. 1).

Manuscrit de 24 ff.

7 *D.* La Vie de J. B. Rousseau, par Voltaire.

Manuscrit de 140 pp. 70 ff. en 6 cahiers non reliés. Original unique, préparé pour être imprimé; mais il a été saisi avec d'autres papiers. Il vient des archives de la Bastille. C'est la remarque de M. Doubrowski.

8 *W.* Catalogue des livres de bibliothèque et de classe à l'usage de l'Académie du corps royal des cadets, 1768.

Manuscrit de 88 ff.

9. Catalogue des livres du feu chev. Quarenski, qui se trouvent chez Charles Etter à Saint-Pétersbourg.

Manuscrit de 9 ff.

10. Histoire de la bibliothèque de l'université de Cracovie, faite en 1796.

Manuscrit de 4 ff.

11 *Z.* Remarques et observations sur la 1re partie du IIe tome du livre intitulé : *Collectio judiciorum* (f. 2).

Manuscrit de 22 ff.

12. *a* f. 1, Catalogue des livres de poésie; *b* f. 28, Catalogue des pièces de théâtre; *c* f. 30, Catalogue des livres des arts et des métiers; *d* f. 42, Catalogue des livres de politique; *e* f. 53, Catalogue des livres de rhétorique.

Manuscrit de 75 ff.

13. Recueil de différents écrits et fragments : *a* f. 1, État d'un recueil de pièces; *b* f. 8, Extraits de différents livres; *c* f. 27, Fragment d'un commentaire.

Manuscrit de 40 ff.

14. Liste des livres recueillis pour la Bibliothèque impériale pu-

Digitized by Google

blique de Saint-Pétersbourg, par Charles Christian Rafn, Copenhague, le 20 juillet 1851.

Manuscrit de 2 ff.

In-8°.

1. Catalogue des livres françois et en d'autres langues de la bibliothèque de S. Exc. Mgr le comte Czapski, staroste de Knysayn, etc., à Dantzig, l'an 1750; 2° Catalogue des livres françois dans la bibliothèque de S. E. Mgr le comte Czapski, à Dobrzyniewo, l'an 1748.

Manuscrit de 364.

2 *Z*. Catalogue des livres de la bibliothèque de M. de Rosimond (autrement Jean-Bapt. du Mesnil), comédien de la troupe du Roy, à Paris, 1685.

Manuscrit de 121 ff.

3. Rapport sur les études du corps des cadets pour le mois de décembre 1784.

Manuscrit de 8 ff.

Digitized by Google

CORRECTION.

Revue des Sociétés savantes, t. VI, 5e série, p. 13 :

Supprimer l'alinéa commençant par ces mots : *M. Beauchet-Filleau*, et le remplacer par ce qui suit :

M. l'abbé Canéto, correspondant, adresse copie de deux inscriptions gravées sur des cloches, dont l'une appartenait à l'église de Fleurance (Gers).

M. Beauchet-Filleau, correspondant, transmet des copies avec estampages de trois inscriptions provenant de l'église de Bouin, canton de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres).

Ces deux communications sont renvoyées à M. de Guilhermy.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE VIe VOLUME DE LA 5e SÉRIE.

A

Abailard et Héloïse (Étude sur), p. 178.
Abbaye de Baume-les-Moines (Réparations à faire à l'), p. 19.
Abbaye de Bucilli (Chronique de l'), p. 188.
Abbaye de Lajoie. — Tombeau de Blanche de Champagne, p. 122.
Abbaye de Lérins (Publication prochaine du cartulaire de l'), p. 36.
Abbaye du Lys (Détails sur des œuvres d'art de l'ancienne), p. 20.
Abbaye du Lys (Réception d'Étiennette Dubois à l'), p. 328.
Abbaye de Montivilliers (Observation sur une cloche de l'), p. 57.
Abbaye de Nogent-sous-Coucy (Cloche provenant de l'), p. 67.
Abbaye de Notre-Dame de Soissons (Les abbesses lorraines de l'), 48.
Abbaye de Saint-Crépin (Préparation du cartulaire de l'), p. 65
Abbaye de Saint-Germain-des-Prés (Bibliothèque de l'), p. 380.
Abbaye de Saint-Lomer de Blois (Réclamation au sujet de l'), p. 8.
Abbaye de Saint-Lucien (Histoire de l'), p. 215.
Abbaye de Saint-Martin, à Lyon. — Notice de M. Gomart, p. 187.
Abbaye de Saint-Médard (Découvertes d'objets derrière l'), p. 63.
Abbaye de Saint-Médard (Préparation du cartulaire de l'), p. 65.
Abbaye de Saint-Pierre-le-Vet, fondée par sainte Théodechilde, p. 178.
Abbetot. — Peintures murales de la crypte de Saint-Jean d'), p. 55.
Abecedario du Père Orlandi, p. 208, 210 à 212.
Abel. — Nom désignant le manuscrit : la *Somme de Pierre le Chantre*, au Mont-Saint-Michel, p. 32.
Académie des sciences de Clermont (Demande de subvention), p. 17.
Adraldus, premier vicomte de Châtellerault, d'après dom Chamard, p. 182.
Adrets (Lettre de Des), 195.
Aiditius. — Endroit où eut lieu le miracle de saint Bandry, p. 63.
Aisne (Pièces tirées des archives de l'), p. 43.
Aisne (Notice sur les anciennes cloches du département de l'), p. 60.
Alaise et Alise (Pièce relative à la question d'), p. 54.
Alaise (Moitiés de fer à cheval trouvées à), p. 256.
Alart. — Notice sur une inscription romaine, p. 75, 76.
Notes sur les peintres roussillonnais, p. 76.
Alary-Dacheni, syndic d'Olioules, p. 226.

Digitized by Google

Albanès. — Pièces copiées dans d'anciens registres des notaires, p. 6.
Communication lue par M. Desnoyers, p. 8.
Rectification sur une communication relative à l'épitaphe de sainte Casarie, p. 21, 163.
Proposition de publication de diverses pièces, p. 154.
Communication de deux actes écrits en latin, etc. 225.
Alexandre (Fragment du manuscrit de la chanson d'), p. 98.
Alise-Sainte-Reine (Mémoire à propos d'armes trouvées devant), p. 54.
Allard (Le général). — Félicitations à la Société de statistique des Deux-Sèvres p. 29.
Alleaume. — Notice sur le P. Porée; citée, p. 33.
Allegranza (Le P.). — Exemplaire du diptyque d'Autun, p. 294.
Allou. — Auteur cité à propos du diptyque de Fl. Félix, p. 273.
Almeloveen. — Édition des *Fastes;* citée, p. 296.
Ambroise (Projet de publication du poëme d') sur la première croisade, p. 7, 93.
André. — Hommage d'une notice sur le docteur Aussant, p. 14.
André (Abbé). — Notes inédites sur trois artistes de l'ancien Comtat-Venaissin: p. 18.
Inventaire de la sacristie des Cordeliers d'Avignon, p. 106.
Andrieu (Notice biographique sur), p. 165.
Andrieux (Jugement de M. David sur), p. 51.
Androuet du Cerceau. — Opinion sur l'époque de la construction du château de Saint-Germain, p. 15.
Ames légendaires (Entretien sur les), par M. Bataillard, p. 51.
Angoulême (Titres et ornements de l'église cathédrale d'), p. 86.
Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast (Nouvelle édition des), p. 40.
Annecy (Monnaies découvertes dans les Fins d'), p. 71.
Anonyme (D. R.). — Mémoire sur l'origine de Toulon, p. 35.
Anstruther, gentilhomme écossais. Arrêt de la cour de Dijon en sa faveur, p. 198.
Antelme (Jehan). — Contestation avec Guiraud de Simiane, p. 225.
Antelmy (Abbé Joseph). — Description du diocèse de Fréjus, p. 36.
Apollon (La statue d') trouvée à Lillebonne, p. 54.
Arbaumont (D'). — Résultat des recherches sur le prieuré de Sainte-Foy, p. 5, 154, 230.
Communication d'un contrôle d'amendes au bailliage de Dijon, p. 153, 214.
Arbellot (Abbé). — Dissertation sur le diptyque de Flavius Felix, p. 18, 162.
Note relative à la géographie du Limousin, p. 150.
Biographie du P. Étienne Petiot, p. 172.
Diptyque consulaire de Saint-Junien au diocèse de Langres, p. 272, 303.
Arbin (Constructions romaines et mosaïques découvertes à), p. 81.
Arcachon (Notice sur la vierge du pèlerinage d'), par M. l'abbé Grimot, p. 160.
Archéologie (Conservation d'objets d'), par M. Raoul Guérin, p. 2.
Archéologie locale (Notice sur quelques points d'), par M. Roessler, p. 57.
Archéologique (Le mouvement) de 1810 à 1867, p. 23.
Archives du Comité. — Voir Dépôts aux archives.
Archives du département de l'Aisne (Pièces tirées des), p. 43.
Archives du département de la Manche (Renseignements tirés des), p. 33.
Archives municipales de Béziers (Documents conservés aux), p. 3.

Digitized by Google

Archives de Sedan (Copies de documents conservés aux), p. 3.
Arles (Atelier monétaire d'), p. 71.
Arnaud. — Notice relative aux guerres de religion, p. 193.
Arnou (Nicolas), philosophe et théologien, p. 189.
Arrêté du ministre nommant M. L. Delisle président de la section d'histoire et de philologie, p. 1.
Nommant M. Albert Dumont membre du Comité, p. 17.
Art gaulois. — Envoi de M. Hucher, p. 13.
Arthèse. — Lieu supposé du miracle de saint Bandry, p. 63.
Assemblée provinciale de Touraine, 1787-1790, p. 7.
Athènes (Dissertation sur le contrat de société à), par M. Caillemer, p. 51.
Aubert (Édouard). — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 284.
Aubertin (Ch.). — Copie d'une épitaphe de l'église N.-D. de Beaune, p. 105.
Envoi d'un titre relatif à l'église de Poligny, p. 154.
Envoi d'un mémoire de Joseph Lebon, p. 155.
Auriac [Lot-et-Garonne] (Statuette de cheval en bronze trouvée à), p. 25, 133.
Aubry. — Compte rendu aux représentants du peuple Lejeune et Roux, p. 47.
Aubusson considéré comme le lieu où campèrent deux légions de César, p. 7.
Augard (Chevalier), émigré français, adjoint à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 379.
Aurélien (Monnaies d'), p. 70.
Aurès. — Hommage d'un travail sur des mesures de capacité, p. 18, 161.
Aussant (Notice biographique sur le docteur), p. 14.
Austrasie (Mémoire sur l'), par M. Lepage, p. 48.
Avignon (Inventaire de la sacristie des Cordeliers d'), p. 106, 107.
Axiéri (Mgr d'). — Inscriptions gravées sur bois, p. 17.
Aymard. — Communication sur le ferrage des chevaux, p. 267.
Relative au diptyque de Flavius Felix, p. 295.

B

Baille. — Extraits des manuscrits de Chevalier, p. 175.
Bailliard. — Notes sur quelques antiquités de Gonfreville et de Honfleur, p. 58.
Bailly (Notice sur le Dr), par M. Brissaud, p. 178.
Balechou. — Gravure de la sainte Geneviève de Vanloo, p. 214.
Banduri. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 273.
Bardinet [Alphonse] (Notice biographique sur), p. 172.
Barnabé-Brisson. — Cité dans les *Illustrations de la Vendée*, p. 29.
Barrois (Documents empruntés à la Chambre des comptes du), p. 191.
Barbier de Montault. — Hommage de brochures, p. 13, 158.
Empreinte du gaufrier de l'église Saint-Paul de Narbonne, p. 13.
Observation sur un rapport de M. de Guilhermy, p. 19.
Barthélemy (A. de). — Chargé de l'examen de documents, p. 3, 151.
Hommage d'une brochure sur les *Origines de la Maison de France*, p. 4.
Rapport sur la Société archéologique de Sens, p. 153, 179.
Barthélemy (E. de). — Chargé de l'examen de documents, p. 24.
Membre de la Commission des subventions aux Sociétés savantes, p. 24.
Note relative aux fouilles du département de la Marne, p. 163, 305.

Digitized by Google

Rapport sur les mémoires de l'Académie des sciences et des arts de la Savoie, p. 77.
Barthélemy, de Perpignan, auteur des stalles de la cathédrale d'Elne, p. 76.
Bartsch (Le peintre-graveur), p. 210.
Basin (Poésies d'Hélène), p. 60.
Basin (Thomas). — Table du cartulaire de l'évêché de Lisieux, p. 223.
Bataillard. — Entretien sur les ânes légendaires, p. 51.
Baton. — Fêtes célébrées à Laon au xviiie siècle, p. 45.
Baudon (Aug.). — Silex travaillés au camp Barbet, p. 218.
Baudry (Abbé). — Vingtième puits funéraire à Troussepoil, p. 159, 260.
Baume-les-Moines (Réparations à l'abbaye de), p. 19.
Bayeux (Mémoire sur des scènes passées à Léaupartie, près de), p. 33.
Bayonne (Construction des orgues de la cathédrale de), p. 315.
Bazin (Claude), abbé de Saint-Martin de Laon, p. 188.
Beauchet-Filleau. — Copie d'inscriptions sur des cloches à Fleurances (Gers), p. 13.
Mention honorable décernée par la Société de statistique des Deux-Sèvres pour sa notice sur Gauthier de Bruges, p. 29.
Beaucourt (De). — Chronique de Mathieu d'Escouchy, p. 231.
Beaumont sur-Oise (Verre antique trouvé à), p. 203.
Beaune (Henri). — Communication d'anciennes poésies religieuses, p. 157, 236
Beaune (Une épitaphe de l'église Notre-Dame de), p. 105.
Beauregard (Mesures prises pour repousser les ennemis, par le général), p. 47.
Beaurepaire (Ch. de). — Communication d'un arrêt de l'échiquier de Normandie, p. 155.
Copie du testament de Nicolas Villeroy, p. 5.
Beaurepaire (Eug. de). — Discussion relative au Roman du mont Saint-Michel), p. 32.
Notice biographique sur G. Besnard, p. 52.
Beckmann. — Ouvrage cité, p. 269.
Belair (Général), commandant à Laon en 1793, p. 47.
Belfort (Le château de), fief lorrain, par M. H. Lepage, p. 151.
Bellaguet, chargé de l'examen de documents, p. 3, 6, 7, 151.
Rapport sur les mémoires de la Société d'agriculture, etc., de Valenciennes, p. 26.
Rapport sur les mémoires de la Société des sciences, etc., de Lille, p. 37.
Rapport sur les mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, p. 179.
Rapport sur les mémoires de la Société philomathique de Verdun, p. 189.
Rapport sur une instruction relative aux obsèques de Charles VII, p. 231.
Nommé membre de la Commission des subventions aux Sociétés savantes, p. 26.
Bellelay (Découverte d'un squelette de cheval à), p. 258.
Benoît (Arthur). — Les abbesses lorraines de Notre-Dame de Soissons, p. 48.
Les réfugiés lorrains dans le pays de Nassau, p. 48.
La tombe du poëte Saint-Lambert au Père-Lachaise, p. 48.
Béraud (Abel). — Plan du siége de Soissons, p. 46.
Berlette (Projet de publication des ouvrages de), p. 65.
Bernier (Abbé). — Cité à propos de Tabaraud, p. 173.
Bervus (Note inédite sur l'artiste), p. 18.

Digitized by Google

Berthre de Bournizeaux. — Histoire de la ville de Thouars, p. 30.
Bertin [Michel] (Projet de publicatien des ouvrages de), p. 65.
Bertrand (A.). — Chargé de l'examen de documents, p. 14, 19, 20.
Bertrand (G.). — Catalogue des manuscrits français de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 373.
Communication de découvertes archéologiques, p. 14.
Envoi de copies collationnées de documents français tirés de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 2.
Nommé membre de la commission des subventions aux Sociétés savantes, p. 24.
Propositions de publication du catalogue des manuscrits français de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 150.
Rapport sur le Bulletin de la Société de statistique, etc., de l'Isère, p. 70.
Bérulle (Cardinal de), fondateur de l'Oratoire, p. 172.
Besnard (Abbé). — Église Notre-Dame-du-Vœu de Cherbourg, p. 33.
Besnard [Georges] (Notice biographique sur), par M. Eug. de Beaurepaire, p. 52.
Beulé. — Article sur Titus dans la *Revue des Deux Mondes*, critiqué, p. 167.
Beuzeville (Legouvé au château de), p. 34.
Béziers (Documents appartenant aux archives de), p. 3, 6, 151.
Bibliographie. — Liste des ouvrages offerts au Comité, du 1er août 1872, au 1er août 1873, p. 137.
Bibliographie des Sociétés savantes, partie archéologique et littéraire, p. 338.
Bibliothèque du Comité. Voy. Dépôts à la bibliothèque.
Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (Manuscrits provenant de la), p. 380.
Bibliothèque de Saint-Pétersbourg (Catalogue des manuscrits français de la), p. 373.
Liste des diverses collections dont elle se compose, p. 375-378.
Bibliothèque nationale (Bronze de Cybèle, au cabinet des médailles antiques de la), p. 46.
Bidault (Quatre fables de M.), p. 199.
Bieler. — Notes sur l'histoire de la ferrure, p. 251, 265.
Biographie. — Notices biographiques :
Andrieu, député aux États généraux de 1789, p. 165.
Arnou (Nicolas), philosophe et théologien, p. 189.
Aussant, docteur, p. 14.
Bailly, docteur, p. 178.
Bardinet (Alphonse), p. 172.
Barnabé-Brisson, p. 29.
Besnard (Georges), de Caen, p. 52.
Bourassé (Abbé), p. 21.
Brucan (Chevalier Charles de), p. 32.
Cousin (Jean), p. 176.
Dubois (Ambroise), p. 20, 162.
Duchange (Le président), p. 43.
Dufraisse du Cheix, député aux États généraux de 1789, p. 165.
Enjubault (Mathieu), président de la cour d'appel de Lyon, p. 165.
Fos (De), membre de l'Académie de Clermont, p. 165.

Digitized by Google

Gauthier de Bruges, p. 29.
Genton de Bersac, p. 195.
Golet de la Garenne, p. 195.
Lefèvre, commandant du génie, p. 52.
Legrain (Edmond), peintre à Vire, p. 52
Magne de Saint-Aubin, p. 151.
Moisant de Brieux, fondateur de l'Académie de Caen, p. 49.
Morogues (Mathieu de), abbé de Saint-Germain, p. 166.
Pécheux (Abbé), p. 64.
Petiot (Le P. Étienne), p. 172.
Priou (Stanislas), archéologue, p. 65.
Riberolles-Gilbert, député à l'Assemblée législative, p. 165.
Rigaud (Hyacinthe), artiste roussillonnais, p. 76.
Robert de Saint-Pair, p. 32.
Rurice, évêque de Limoges, 274.
Saint-Bertrand de Garrigue, p. 192.
Serment (Louise-Anastasie), p. 195.
Tabaraud, député à l'Assemblée nationale, p. 172.
Tellier (Armand-Constant), député à la Convention nationale, p. 184.
Thierry (Amédée), p. 7.
Viète (François), p. 29.
Blanche de Champagne (Acquisition par le musée du Louvre d'une statue de), p. 25.
Rapport sur cette statue, p. 122.
Blégier (Sébastien), gouverneur de Vaison en 1560, p. 261.
Blérancourt (Les Feuillants établis à), p. 188.
Blier (Poésies de M. Paul), p. 52.
Blois (Analyses et extraits du cartulaire de la ville de), par M. Dupré, p. 154.
Blombay (Note sur la commune de), par M. Nozot, p. 160.
Bochart (Samuel). — L'Hiérozoïcon, cité, p. 120.
Boeswillwald (Paul). — Traduction d'une pièce en langue gascone, p. 161.
Bois de Romand (Baron du). — Communication de documents relatifs à l'histoire de Corse, p. 8.
Boisgrolland (Cartulaire de), publié par M. P. Marchegay, p. 180.
Boissière. — Copie d'une inscription romaine, p. 20.
Bologne (Séjour de Nicolas Arnou à), p. 190.
Bollandistes (Indications prises dans le texte des) au sujet de saint Bandry, p. 63.
Bonnin (Th.). — Antiquités gallo-romaines Éburoviques, ouvrage cité, p. 58.
Bonstetten (De). — Publication de la figure d'une moitié de fer à cheval retirée d'un tumulus, p. 266.
Bordet (H.). — Objets trouvés sur le territoire de Veuxhaulles, p. 92.
Borghesi. — Liste rectifiée et complétée des consuls, p. 277 et suiv.
Borrel. — Découverte de tombes romaines en Tarantaise, p. 77.
Bottari (Notes sur Mariette), p. 209.
Bouchauds, canton de Rouilhac (Découverte d'un théâtre romain dans le bois des), p. 83.
Bouettrai (Note inédite sur l'artiste), par M. l'abbé André, p. 18.
Bouillard (Marie-Louise-Victor). — Marraine d'une cloche en 1793, p. 69.
Bouillet. — Figure d'un fer à planche, p. 260.

Digitized by Google

Boulogne (Question du musée de), p. 7, 22.
Bourassé (Notice sur l'abbé), par M. l'abbé Chevalier, p. 21.
Bourget (Pilotis du lac du), p. 73.
Bourgogne (Notice sur les ducs de), p. 39.
Bourgogne (Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en), par M. Flouest, p. 88.
Boutaric. — Chargé de l'examen de documents, p. 3.
Lecture de rapports, p. 157.
Proposition au sujet des correspondances françaises de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 152.
Observation relative à la participation de la Société académique de Blois à la publication de l'histoire de l'abbaye de Saint-Lomer, p. 8.
Bouteille [Aisne] (Les cloches de la), p. 68.
Boutmy (Émile), fondateur de l'école libre des sciences politiques, p. 49.
Boutourline, membre du conseil de l'empire de Russie, directeur de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 379.
Bouvier. — Famille noble de ce nom dans l'Yonne, p. 177.
Bovelettes (Sceau de l'inquisiteur Nicolas), p. 321.
Boyer (Dom Jacques). — Auteur cité, p. 163.
Bréan. — Découverte de silex taillés à Buthiers (Seine-et-Marne), p. 14.
Brianchon. — La sépulture de Guillaume Malet, p. 55.
Lettre sur les briques moulées d'une maison de Saint-Eustache-le-Pont, p. 58.
Brichanteau (Mgr Philibert de), à Laon, p. 45.
Brignoles (Extrait du *liber mortuorum* de l'église de), p. 5.
Brimont (Cercueils en pierre trouvés chez le comte de), p. 304.
Briquet. — Réclamation au sujet des tables des Mémoires de Trévoux, p. 3.
Brissaud. — Notice relative à Villeneuve-le-Roi, p. 178.
Notice historique sur le Dr Bailly, p. 178.
Brucan (Notice biographique sur le chevalier Charles de), p. 32.
Bruges (Les corps de métiers de), p. 37.
Brun-Durand. — Copie d'une charte souscrite par les habitants de Crest, p. 156.
Lettre sur l'histoire ecclésiastique du Dauphiné, p. 192.
Bruxelles (Assemblée des États généraux en 1568 à), p. 41.
Brye (Dr de). — Collection de médailles, p. 71.
Bucilli (Chronique abrégée de l'abbaye de), p. 188.
Bulliot. — Notice sur les fouilles d'Autun, p. 15.
Buquet. — Découverte d'un atelier néolithique, p. 219.
Buthiers (Seine-et-Marne) (Silex taillés découverts à), p. 14.
Buzy (J. B.). — Poésies diverses, *l'Ile d'Yonne, les Bourdons sénonais*, etc., p. 178.
Bytschkoff, directeur adjoint de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg. — Renseignements fournis sur cette bibliothèque, p. 374.

C

Cabaret, historien de Soissons. — Projet de publication de ses ouvrages, p. 63.
Cabonel (Jean), maçon juré à Compiègne, p. 205.
Caen (Moisant de Brieux, fondateur de l'Académie des sciences et belles-lettres de), p. 49.

Digitized by Google

Caillé. — Bilan intellectuel du département des Deux-Sèvres, p. 31.
Caillemer. — Dissertation sur le contrat de société à Athènes, p. 51.
Cajot (D.). — Auteur cité à propos de Nicolas Arnou, p. 191.
Calandreau. — Théâtre romain dans le bois des Bouchauds, p. 83.
Callard. — Découverte d'un ancien cimetière dans la commune de Saconin, p. 61.
Calmet (Dom). — Cité à propos de Nicolas Arnou, p. 190.
Calvet, à Avignon (Bas-relief du iie siècle au musée), p. 260.
Camelin (Cloche fabriquée pour l'église de), p. 61.
Camp-Barbet (Ateliers de silex travaillés du), p. 218.
Candras. — Biographie du général Jacques-Lazare Saveltier, p. 197, 199.
Canéto [Abbé] (Rapport sur une communication de M.), p. 25.
Canivet (René), propriétaire du manoir de Léaupartie, p. 33.
Canivet. — Inexactitude d'une traduction de chartes, p. 46.
Cannal de Berga (Jacques), auteur du retable de l'autel de l'église de Cornella du Bercol, p. 76.
Caracalla (Monnaies de), p. 70.
Carentan (M. Legouvé à), p. 34.
Carentan (Pouillés inédits de), p. 32.
Carentan (Recherches sur les possessions diaboliques dans la vicomté de), p. 33.
Carignan (Document trouvé dans une commune du canton de), p. 151.
Carlez (Jules). — Grimm et la musique de son temps, p. 51.
Carpentras (Inventaire d'ornements de quelques évêques de), p. 107.
Cartulaire de la ville de Blois, p. 154.
Cartulaire de l'abbaye de Boisgrolland, p. 180.
Cartulaire d'Honoré Paris, notaire à Toulon, p. 6.
Cartulaire de l'abbaye de Lérins, p. 36.
Cartulaire de l'évêché de Lisieux, p. 223.
Cartulaire de Longpont, p. 63.
Cartulaire du comté de Rethel, p. 188.
Cartulaire de Rémovlains, p. 152.
Cartulaire de Saint-Bertin, p. 41.
Cartulaire de l'abbaye de Saint-Médard, p. 65.
Cartulaire de Saint-Crépin, p. 65.
Cartulaire de Saint-Léger, p. 65.
Cartulaires municipaux de la ville de Dax (Landes), p. 223.
Casarie (Note sur l'épitaphe de sainte), p. 163.
Castan. — Rapport sur les fouilles d'Alaise, p. 256.
Castelbon (Domingo de), organiste espagnol, p. 315.
Castores (Communication de M. Flouest sur un autel dédié aux), p. 10.
Catalogue des manuscrits français de la bibliothèque de Saint-Péterbourg, par M. G. Bertrand, p. 373.
Catherine de Médicis (Correspondance de), p. 149, 157.
Caudonnel (Notice biographique sur l'abbé de), par M. de Pontaumont, p. 32.
Caumont (De). — Ouvrage cité sur le ferrage des chevaux, p. 252.
Cellier. — Notice sur saint Christophe et les fruitiers de Valenciennes, p. 26.
Note sur Nicolas Wleughels; travail sur Watteau, p. 206 à 208.
Acte de naissance du marquis de Paulmy, p. 214.
Cerfs (Incendie de la galerie des), p. 48.

Digitized by Google

Cercueils en pierre à Courmont, près Maison, p. 304.
Cerseuil (Plan d'une ancienne carrière du village de), p. 65.
Chabouillet, chargé de l'examen de documents, p. 13, 14, 18.
Membre de la commission de subventions aux Sociétés savantes, p. 24.
Procès-verbaux des séances de la section d'archéologie, p. 10, 17, 163.
Rapport sur les publications de la Société nationale Havraise d'études diverses, p. 53 à 59.
Rapport sur un travail de M. l'abbé Arbellot sur le diptyque consulaire de saint Junien, p. 272, 303.
Chalmeton (Louis). — Comédie, strophes et sonnets, p. 165.
Chamard (Dom Pr.). — Chronologie historique des vicomtes de Châtellerault, p. 181, 182.
Chambes (Inscription trouvée sur le tombeau de Pierre de), p. 84.
Chanson d'Alexandre (Fragment du manuscrit de la), p. 8.
Chantre (Ernest). — Constructions lacustres du lac de Paladru, p. 72 à 74.
Chapelain (Demande de publication de la correspondance de), p. 150.
Chapelle (Fables de M. de la), p. 35.
Chapelle-Blanche (Inscription romaine trouvée à la), p. 82.
Chaper (Eugène). — Collection de médailles, p. 71.
Charnois (Note sur la commune de), p. 160.
Chartes d'affranchissement de deux communes, p. 46.
Charvet. — Hommage de divers ouvrages, p. 152.
Chassaing (Communication de M. Auguste), p. 112, 113.
Inventaire du trésor de l'église Saint-Georges du Puy-en-Velay, p. 16.
Renseignements sur une découverte de M. Bertrand, p. 19.
Chasteignier (Alexis de). — Cité au sujet de la Lanterne des morts, p. 86.
Château-Salins (Enceinte fortifiée située dans), p. 159.
Châteauvieux (Chanson du temps sur la mort des frères de), p. 152.
Chatel. — Lecture d'une notice de M. Roessler, p. 57.
Châtelains de Lille (Histoire des), p. 40.
Châtellenie de Lille (Origine et topographie de la), p 40.
Châtellerault (Chronologie historique des vicomtes de), p. 181.
Châtillon (Stations lacustres reconnues à), p. 79.
Chaumet (Abbé). — Titres et ornements de la cathédrale d'Agoulême, p. 86.
Chauny (Pièces tirées des archives de), p. 43, 44.
Chauvet. — Étude sur la théologie de Galien, p. 51.
Chénier (Jugements sur Marie-Joseph et sur André), p. 51.
Chennevières (De). — Étude sur Mariette, p. 209.
Cherbonneau. — Notes sur le nom kabyle El-Kan-Tour; sur les bains de Pacatus; sur une inscription gravée dans un jardin de Lambèse, p. 12.
Fouilles du Madracen, p. 18.
Photographie d'un sarcophage trouvé à Tipaza, p. 25, 123.
Cherbourg (Documents pour servir à l'histoire de), p. 32.
Cherbourg (Église Notre-Dame-du-Vœu de), p. 33.
Cherbourg (Notice sur la vieille église de), p. 33.
Chéruel. — Soulèvement en Poitou, Aunis, etc., en 1643, p. 182.
Chevalier (Abbé J. — Hommage d'une étude biographique sur l'abbé Bourassé, p. 21.

Digitized by Google

Chevalier, historien spécial de Poligny, p. 175.
Chevalier (Ulysse). — Notice historique sur le couvent de Sainte-Claire de Romans, p. 193.
Chevigny-Sainte-Croix (Notice concernant le prieuré de), p. 230.
Chevrier (Jules). — Envoi de dessins de *solea ferrea* (hipposandales), p. 13.
Communication sur le ferrage des chevaux en Gaule, p. 250, 270.
Choiseul-Goufier (Comte), chef de la bibliothèque Zaluski, à Saint-Pétersbourg, p. 378.
Christine de Pisan. — Manifeste adressé à Isabeau de Bavière, p. 6.
Chronique française rimée de la troisième croisade, communication de M. Gabriel Monod, p. 2.
Chronique des Normands, citée, p. 41.
Ciampini, cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 282.
Cicéron (Les débuts de), par M. L. Legrand, p. 26.
Clairmarais (L'abbaye et les abbés de), par M. Henri de Laplane, p. 155.
Classification des églises de Clermont, par M. Mallay père, p. 22.
Claude-le-Gothique (Monnaies de), p. 71.
Clausas (Tumulus de Las), sur la montagne de Molitg, p. 76.
Clément VII (Autographe de deux lettres inédites de), p. 152.
Clément de Ris (Comte). — Chargé de l'examen de documents, p. 14, 17, 160.
Ouvrage cité, p. 214.
Rapport sur le bulletin de la Société archéologique de la Charente, p. 82, 87.
Sur une communication de M. Grasset aîné, p. 161, 270.
Sur une lettre de M. le contre-amiral de Lapelin relative à des inscriptions dans l'île de Pâques, p. 271.
Clerc. — Restaurations à l'abbaye de Baume-les-Moines, p. 19.
Tableau sur bois déposé au musée de Lons-le-Saunier, p. 19.
Clermont (Classification des églises de), p. 22.
Clermont (Demande de subvention pour l'Académie des sciences de), p. 17.
Cleuziou (Raison du). — Communication sur le pont de Rillan, p. 120.
Projet d'une mission en Bretagne, p. 23.
Cloches du département des Ardennes (Rapport sur les), p. 69.
Cocheris, chargé de l'examen de documents, p. 152.
Ouvrage cité, p. 188.
Cochet (Abbé). — Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure, p. 55.
Mémoire sur la mosaïque de Lillebonne, p. 57.
Le tombeau de Childéric, ouvrage cité, p. 255.
Cohen. — Répertoire archéologique, cité, p. 263.
Cohendy (Michel). — Constitutions de l'Académie des sciences, etc., de Clermont, p. 166.
Correspondance de Georges Couthon, p. 166.
Colas (Achille). — Procédé pour médailles de petit module, p. 303.
Collard Sohier, maçon juré à Compiègne, p. 205.
Collas (Poésies de M.), dans les Mémoires de l'Académie de Caen, p. 52.
Collections dont se compose la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 375.
Colmar (Dépôts d'objets d'or au musée de), p. 15.
Cologne (Inscription trouvée au musée de peinture de), p. 68.
Colonne de pierre trouvée à Lyon, p. 20.

Digitized by Google

Combier. — Étude sur une erreur judiciaire, p. 185.
Combrouse. — Décaméron numastique, p. 204.
Commission extraordinaire de l'assemblée provinciale de Touraine, p. 7.
Commission des monuments historiques (Renvoi à la), p. 23.
Compagnies bourgeoises de Valenciennes; note de M. Th. Louise, p. 28.
Compiègne (Architectes et maçons jurés de), p. 205.
Compiègne (Lecture faite à la Société historique de); note, p. 151.
Compte du receveur du grenier à sel de Vierzon (1516), p. 3.
Comptes de la ville de Lille, par M. Houdoy, p. 37, 39.
Conchy-les-Pots (Tête de femme trouvée à), p. 203.
Conjux (Stations lacustres reconnues à), p. 79.
Constance Ier (Médailles de), p. 70.
Constantin le Grand (Monnaies de), p. 70.
Constantine (Communication du préfet de) sur le choix d'un archiviste, p. 11.
Demande de crédit pour des fouilles, p. 12.
Construction des orgues de la cathédrale de Bayonne, p. 315.
Corblet (Abbé Jules). — Hommage du tome III de son *Hagiologie*, p. 19.
Note sur une matrice de sceau en cuivre, p. 19.
Proposition d'impression d'une note sur un sceau en cuivre, p. 162, 321.
Corée (Expédition de), par M. Jouan, p. 34.
Cornat (R. P.). — Répertoire archéologique du diocèse de Sens et du département de l'Yonne, p. 178.
Cornella du Bercol (Inscription trouvée dans l'église du), p. 76.
Corrard de Bréban, correspondant honoraire; annonce de son décès, p. 16.
Correspondance de Marie de Médicis, p. 8.
Correspondance du colonel Luce Gaspari, p. 8, 102.
Corse (Documents sur l'histoire de la), envoyés par M. Duhamel, p. 5.
(Documents inédits sur l'administration de M. Curzay en), p. 151.
Costanzo Gazzera. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 276, 284.
Coston (Baron de). — Étymologies des noms de lieux du département de la Drôme, p. 192.
Coucy (Chartes d'affranchissement accordées par Raoul Enguerrand III, seigneur de), p. 46.
Courmont, près Muizon (Cercueils de pierre exhumés à), p. 304.
Cournault. — Dessins d'objets en bronze, p. 19.
Envoi de diverses communications, p. 159.
Courtin (Al.), de Valenciennes. — *L'Escarpolette*, p. 208.
Courtois (Jean). — Vie manuscrite de saint Rurice, évêque de Limoges, p. 274.
Cousin (Notice historique sur Jean), p. 176.
Couthon (Correspondance de Georges), p. 166-170.
Crest (Roch-Grivel, tisserand à), p. 194.
Creuse (Forts vitrifiés dans le département de la), p. 305.
Crise (Mémoire sur le canal de dérivation de la), p. 66, 68.
Crouy (Découverte du reste des fossés qui entouraient le palais mérovingien de), p. 64.
Crypte de l'église de Nesle (Notice sur la), p. 13.
Cuchet, arrondissement de Ruffec (Tumulus dolmen découvert à), p. 82.

Digitized by Google

Cugnien (Fouilles exécutées par le docteur), p. 159.
Cuzzay (Comte de). — Son administration en Corse, p. 151.
Cyathus (Véritable sens du mot), p. 18.
Cybèle (Figurine en bronze représentant), p. 56.

D

Dampontswald, commune de Colmen (Découverte d'un tumulus à), p. 257.
Daniel (Le P.). — Opinion sur le combat de Saucourt, p. 40.
Le ferrage des chevaux, p. 269.
Darcel. — Chargé de l'examen de documents, p. 20, 160.
Étude sur le mouvement archéologique de 1830 à 1837, p. 23.
Propositions de publications, p. 16, 162.
Photographie d'une statue de Blanche de Champagne, p. 123.
Rapport sur un inventaire d'ornements d'évêques, p. 16, 107.
Rapport sur l'inventaire du trésor de l'église Saint-Georges du Puy-en-Velay, p. 16, 112.
Daudet (Journal historique du chevalier). — Relation du voyage de Marie Leczinska, p. 48.
Dauphiné (Numismatique féodale en), p. 71.
David. — La poésie française au xixe siècle, p. 51.
Dax [Landes] (Cartulaire général de la ville de), p. 154.
Dehaisnes (Abbé). — Note sur la bataille de Saucourt. — Édition des annales de Saint-Bertin, p. 37, 40.
Delacroix (A.). — Mémoire sur les busandales, p. 253.
Delamont (Ernest). — Vie et ouvrages de H. Rigaud, p. 76.
Delaplace (Abbé). — Antiquités trouvées au mont d'Origny, p. 66.
Deletombe. — *Le Bonheur du pauvre*, p. 42.
Délianoff, directeur actuel de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 379.
Delière (Édouard). — Rapport sur le concours pour la cantate à Watteau, p. 26, 214.
Deligand. — Notice sur Jean Cousin.— Histoire du Ru de Montereau, p. 176, 177.
Delille (Jugement sur le poëte) et son école, par M. David, p. 51.
Delisle (Léopold). — Nommé président de la section d'histoire. Allocution, p. 1.
Chargé de l'examen de documents, p. 150, 155.
Note relative à dom Chamard, p. 182.
Découverte d'un traité de la pénitence ecclésiastique, par Robert, pénitencier de Rouen, p. 32.
Observation au sujet de la publication des Rôles gascons, p. 153.
Rapport verbal de plusieurs communications, p. 154.
Origine d'un manuscrit de poésies religieuses en dialecte liégeois, p. 237.
Proposition relative aux manuscrits français de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 150.
Notice sur le cartulaire de Rethel, citée, p. 188.
Rapport sur l'histoire de l'ancien évêché de Lisieux, par M. de Formeville, p. 223.
Delme (Description d'une enceinte fortifiée dans le canton de), p. 159.
Deloye. — Dessin d'un bas-relief appartenant au musée d'Avignon, p. 261.

Digitized by Google

Delvilly (Jehenne). — Inscription de son nom sur une cloche, p. 61.
Demarsy. — Chronique abrégée de l'abbaye de Bucilli, p. 188.
Hommage d'une notice biographique sur M. Magne de Saint-Aubin, p. 150.
Compte rendu des travaux de la Société historique de Compiègne, p. 201.
Notice sur le Cartulaire du comté de Rethel, p. 188.
Dépôts aux archives du Comité :
Documents sur la Corse, p. 5.
Extrait du compte du receveur du grenier à sel de Vierzon, p. 3.
Dépôts à la bibliothèque du Comité :
Aubusson considéré comme le lieu où campèrent deux légions de César, par M. Thuot, p. 7.
L'abbé Bourassé et le mouvement intellectuel en Touraine depuis quarante ans, par M. l'abbé Chevalier, p. 21.
La Commission extraordinaire de l'assemblée provinciale de Touraine, 1787-1790, par M. Ch. L. Grandmaison, p. 7.
De la conservation des objets d'archéologie, par M. Raoul Guérin, p. 22.
États généraux de Pontoise, en 1561. — Cahier du tiers état, par M. Henri Tautière, p. 7.
Classification des églises de Clermont-Ferrand, par M. Malay père, p. 22.
Étude sur le mouvement archéologique de 1830 à 1867, par M. Darcel, p. 23.
9e et 10e feuilles de l'Art gaulois, par M. Hucher, p. 13.
Le vitrail royal de l'église Notre-Dame de Saint-Lô (Manche), par M. E. Rathonis, p. 18.
Les fouilles de Maguy-Lambert, par M. Flouest, p. 20.
Glossaire étymologique des noms propres de France et d'Angleterre, p. 3.
Hagiologie du diocèse d'Amiens, par M. J. Corblet, p. 19.
Les jours égyptiens; leurs variations dans les calendriers du moyen âge, par M. Jules Loiseleur, p. 7.
Le mystère de monseigneur Saint-Sébastien, par M. François Rabut, p. 7.
La Normandie à l'étranger, par le comte H. de la Ferrière, p. 7.
Notice descriptive de la banlieue de Saint-Omer, par M. Deschamps de Pas.
Notice nécrologique sur M. Amédée Thierry, par M. J. Finot, p. 7.
Note sur Nemrod II. — Saint Demetrius, disciple des Apôtres, par M. Robin, p. 6.
Notes pour servir à l'histoire de la haute antiquité en Dordogne, p. 21.
Origines de la Maison de France, par M. A. de Barthélemy, p. 4.
Notices sur l'église de Leyrac. — Les églises du haut Languedoc, p. 21.
Question du musée de Boulogne, par M. Morand, p. 7.
Notices sur les sépultures anciennes découvertes dans le département de Lot-et-Garonne, par M. Tholin, p. 21.
Depping. — Opinion sur le combat de Saucourt, p. 40.
Deschamps de Pas. — Fragment du roman d'Alexandre, p. 98.
Hommage d'une notice de la banlieue de Saint-Omer, p. 151.
Deshays (Noël). — Histoire des évêques de Lisieux, p. 222.
Desjardins (T.). — Demande relative à la Société académique de Lyon, p. 159.
Desnoyers. — Chargé de l'examen de documents, p. 7.
Rapport sur des communications manuscrites, p. 8, 157.
Devaux et Ménant. — Sculptures gallo-romaines du Havre, p. 56.

Digitized by Google

Devaux. — Lithographie de la plus ancienne maison du Havre, p. 57.
Dey. — Rapport sur les travaux de l'année 1873 à Laon, p. 42.
Diane de Poitiers (Dissertation sur Henri IV et), p. 194.
Didiot (Abbé Jules). — Nicolas Arnou, philosophe et théologien, p. 189.
Souilly et sa prévôté en 1649, p. 189.
Didius Julianus (Monnaies de), p. 68.
Dieppe (Camp situé aux environs de), p. 216.
Digard de Lousta. — Improvisations de Jacques le Rimeur, p. 35.
Notices biographiques diverses, p. 32.
Dijon (Annales de Saint-Benigne de), consultées au sujet de la bataille de Saucourt, p. 41.
Dioclétien (Monnaies de), p. 70.
Diptyque de Flavius Felix, p. 272-293.
Disdier (Abbé). — Publication du manuscrit de Joseph Antelmy, p. 36.
Documents sur l'histoire de la Corse, envoyés par M. Duhamel, p. 5.
Documents français de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 2.
Documents imprimés dans la Revue :
Acte d'émancipation de Joseph Liéautaud, sculpteur de la Ciotat, par Pierre Liéautaud, son père, 1683, p. 323.
Copie d'une épitaphe de l'église Notre-Dame de Beaune, p. 105.
Deux inventaires d'armes conservées en 1511 et en 1512 à l'hôtel de ville de Nîmes, p. 332.
Inventaire des ornements de quelques évêques de Carpentras, p. 108.
Inventaire du trésor de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Georges du Puy-en-Velay, p. 113.
Marché pour la construction des orgues de la cathédrale de Bayonne, p. 315.
Note sur une statue gauloise du Rillan, p. 119.
Quatrième note sur les forts vitrifiés de la Creuse, par M. Thuot, p. 305.
Réception d'Étiennette Duboys à l'abbaye du Lis, p. 326.
Domessant (Mathieu), argentier de la ville de Lille, p. 39.
Dormay. — Histoire de Soissons, p. 63.
Doubrowski (Collection d'autographes de) à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 379.
Douët d'Arcq. — Chargé de l'examen de documents, p. 19, 24.
Membre de la Commission des subventions, p. 24.
Proposition de publication d'une note de l'abbé Cochet, p. 162.
Rapport sur mémoires de la Société académique de l'Oise, p. 215.
D. R. — Mémoire sur l'origine de Toulon, p. 35.
Drôme (Bulletin de la Société départementale de statistique de la), p. 192.
Droyn (Léon). — Calques de croquis, p. 20.
Droyneau de Brie. — Histoire de la ville de Thouars, p. 30.
Drumettay-Clarafond (Station lacustre à), p. 81.
Dubédat. — Biographies de Bardinet, Péconnet et Taberaud, p. 172.
Dubois [Ambroise] (Documents et notes sur), p. 20, 162, 327, 328.
Dubosc. — Fragment de manuscrit de la chanson d'Alexandre, p. 8, 98.
Duchange (Notice biographique sur le président), par M. Filliette, p. 43.
Ducis (Abbé). — Découverte d'inscriptions romaines, p. 82.
Dufraisse du Cheix (Notice biographique sur), p. 165.

Digitized by Google

Duhamel. — Documents sur l'histoire de la Corse, p. 5.
Copie de documents inédits, p. 151.
Dumaizeau-Grellet. — Réfutation de Beulé au sujet de l'empereur Titus, p. 167.
Dumesnil. — Étude sur Mariette, p. 209.
Dumont (Albert), chargé de l'examen de documents, p. 18, 20.
Dumont (Albert), sous-directeur de l'École d'Athènes, p. 10.
Nommé membre du Comité, section d'archéologie, p. 17.
Notice sur un sarcophage chrétien, p. 125.
Rapport sur une communication de M. Aurès, p. 161.
Dumoutet (Jules). — Dissertation sur deux diptyques, p. 298.
Duplessis. — Discussion sur le ferrage des chevaux, p. 256, 264.
Dupré. — Analyse et extraits du cartulaire de la ville de Blois, p. 154.
Histoire de l'abbaye de Saint-Lomer de Blois, p. 8.
Mémoire sur le cérémonial des obsèques de Charles VII, p. 6, 157, 230.
Dupré de Loire. — Établissements de bienfaisance de Valence, p. 192.
Dupuis Vaillant (Félix). — Notice sur le château de Montreuil-Bonnin, p. 180.
Dupuy (Abbé). — Visite à des musées d'Allemagne, p. 68.
Les haches celtiques, p. 69.
Dusevel. — Antiquités du département de la Somme, p. 12.
Dussieux. — Note sur le sculpteur Saly, p. 213.
Dutilleul (Jules). — Quatre pièces de vers, p. 42.
Duval (L.). — Rapport sur un concours ouvert par la Société de statistique des Deux-Sèvres, p. 28.
Les sires de Clervaux en Poitou, p. 31.
Duval (de Lillebonne). — Découvertes à l'emplacement de l'église Saint-Denis, p. 58.

E

Ébraly (Eugène l'). — La prière des petits enfants, p. 165.
Échard, cité à propos de Nicolas Arnou, p. 190.
Économie sociale (Jeux et loteries au point de vue de l'), p. 37.
Église cathédrale d'Angoulême. — Titres et ornements brûlés, p. 86.
Église de Brigneules [Var] (*Liber mortuorum* de l'), p. 5.
Église de Camelin (Cloche fabriquée pour l'), p. 61.
Église de Fleurance (Gers).
Église de Leyrac (Notice sur l'), p. 21.
Église de Montcaret (Sculptures de l'), p. 20.
Église de Nesle [Somme] (Notice sur la crypte de), p. 13.
Église Notre-Dame-du-Vœu de Cherbourg, par l'abbé Besnard, p. 33.
Église de Pagnon (Description de l'), p. 64.
Église romane de Gueyre (L'), p. 13.
Église Saint-Paul de Narbonne, p. 13.
Église de Saint-Savin (Inscription dans l'), p. 19.
Église Sainte-Honorine de Gravelle (Tombe de l'), p. 55.
Églises de Caumont (Classification des), p. 22.
Églises du haut Languedoc (Les), p. 21.
Égyptiens (Les jours). — Brochure de M. Loiseleur, p. 7.
Eisen (Note sur l'œuvre d'), p. 208.

Digitized by Google

El-Kantou (Note sur le nom kabyle d'), p. 12.
Elne (Stalles du chœur de la cathédrale d'), p. 76.
Elne (Statuette faite pour le cloître d'), p. 76.
Embrun (Fers à cheval sur la porte de la cathédrale d'), p. 267.
Enjubault [Mathieu] (Notice biographique sur), p. 165.
Ensisheim (Objets découverts dans la forêt d'), p. 15.
Épée de fer avec poignée de bronze, découverte en Suisse, par M. Bertrand, p. 15.
Eperlecques, ses seigneurs, son ancien château, p. 155.
Epitaphe de Sainte-Casarie (Rectification au sujet de l'), p. 21.
Épitaphes de Foy-Bornésienne et de Renée de Palis, p. 75.
Époisses (J.-J. Saveltier, baron de Condras, né à), p. 197.
Escouchy (Chronique de Mathieu d'), p. 231.
Estrées (Monseigneur César d'), évêque de Laon, p. 45.
États généraux de Pontoise en 1561, par M. H. Tartière, p. 7.
Eule (Effigie de chevalier pour le prieuré de l'), p. 76.

F

Fallue (Léon). — Armement des Romains et des Celtes à l'époque de la guerre des Gaules, p. 54.
Notes inédites d'archéologie et d'histoire, p. 55.
Fayet. — Don d'un cadran solaire horizontal au musée de Varzy, p. 270.
Félix et Amor (Mosaïque de), à Lillebonne p. 55.
Feller, cité à propos de Nicolas Arnou, p. 191.
Fère (Pièces tirées des archives de la), p. 43.
Ferrage des chevaux en Gaule, p. 250.
Ferrand. — Les intendants au xviie siècle, p. 51.
Ferrière (Le comte Hector de la). — Communications diverses au sujet des lettres de Catherine de Médicis et des documents recueillis dans la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg, p. 8, 100, 149, 157.
La Normandie à l'étranger, p. 7.
Fiacre (Oraison de Monseigneur Saint-), p. 151.
Fief du Lardier à Cherbourg, p. 32.
Filaudeau (Pièces relatives à la seigneurie de Rié), p. 180.
Filigranes (Recherches par MM. Matton et Midoux sur les), p. 42.
Fillette. — Notice biographique sur le président Duchange, p. 43.
Notice sur les institutions antérieures à la fondation de l'hôpital de Laon, p. 45.
Fillon (Benjamin), cité au sujet de l'histoire de la ville de Thouars, p. 30.
Finot (Jules). — Inscriptions recueillies par M. Eusèbe Galmiche, p. 14.
Notice nécrologique sur Amédée Thierry, p. 7.
Fiollets (Stations lacustres reconnues aux), p. 79.
Flandre (Étude sur les comptes de la recette générale de la), p. 39.
Flandre Wallonne. — Privilége de non-confiscation, p. 38.
Flavius Felix (Le diptyque de), p. 18, 162, 272-303.
Fleurance [Gers] (Inscription trouvée dans l'église de), p. 13.
Fleury. — Remarques sur un chapiteau de Lillebonne, p. 58.
La noblesse du département de l'Aisne pendant la Révolution, p. 186.
Floris Van der Haer. — Histoire des châtelains de Lille, p. 40.

Digitized by Google

Flouest. — Communication au sujet d'un autel dédié aux *Castores*, p. 10.
Étude sur la haute antiquité en Bourgogne, p. 20, 88.
Sépultures antéhistoriques de Veuxhaulles (Côte-d'Or), p. 90.
Folembray (Charte accordée aux habitants de Juvigny, datée de), p. 46.
Fontanes (Jugement sur), p. 51.
Fontenu (Abbé de). — Dissertation sur des camps romains connus sous le nom de camps de César, p. 215.
Forêt (Pièces de monnaies trouvées à la ferme de la), p. 68.
Formeville (De). — Histoire de l'ancien évêché de Lisieux, 153, 222.
Forts vitrifiés et blocs de granit fondu du département de la Creuse, 305.
Fos (Notice biographique de M. de), p. 165.
Fouilles opérées à Autun, p. 15.
Dans le Madracen (Constantine), p. 18.
A Mont-Marte, près Avallon, p. 199.
Aux tumulus de la Marne et de la Côte-d'Or, p. 14, 303.
Dans la commune de Saint-Léon (Dordogne), p. 20.
Au sommet du Puy-de-Dôme, p. 18.
A Vertus, près Châlons, p. 304.
Fouquet. — Le ferrage des chevaux, p. 257.
Fournet. — Influence du mineur sur les progrès de la civilisation, p. 72.
Foy-Bornésienne, veuve de Paul de Palis (Épitaphe de), p. 75.
Frégoult (Ch.). — Une heure chez Ninon (comédie). Traduction de scènes d'Aristophane, p. 35.
Fréjus (Description historique du diocèse de), p. 36.
Fréminet [Martin] (Note explicative et notes sur), p. 20, 327.
Fréminville (Chevalier de). — Antiquités du Morbihan, p. 123.
Frénoy [Nicolas] (Récits relatifs à), p. 44.
Frouard (Objets en bronze trouvés à), p. 20.
Fulda (Annales de), citées, p. 41.

G

Gaignières (Épitaphes recueillies dans la collection de), p. 187.
Gallien (Monnaies de), p. 70.
Gallier (Anatole de). — Essai sur la baronnie de Clérieu, p. 192.
Galmiche (Eugène). — Inscriptions recueillies en Bithynie, p. 14.
Gambier (Note sur un habitant des îles), p. 17.
Gand (Corps de métiers de), p. 37.
Garrigue (Saint Bertrand de). — Sa vie et son culte, p. 192.
Gaspari (Correspondance du colonel Luce de), p. 8, 102.
Gaufrier de l'église Saint-Paul de Narbonne, p. 13.
Gaultier du Mottay. — Note sur une statue de pierre représentant l'Hercule gaulois, p. 15, 119.
Gazzera. Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 285.
Glossaire étymologique de M. Le Héricher, p. 3.
Genton de Barsac (Notice sur le géologue), par M. Lacroix, p. 195.
Gering (Ulric). — Imprimeur établi à Paris par Louis XI, p. 206.
Geufroy. — Notice sur la vieille église de Cherbourg, p. 33.

Digitized by Google

Gherardesca (Diptyque possédé par les comtes), p. 288.
Girard (Évêque). — Autel d'argent donné à la cathédrale d'Angoulême, p. 87.
Girardin (Jacques). — Description historique du diocèse de Fréjus, p. 36.
Girardot (Baron de). — Compte du receveur du grenier à sel de Vierzon, p. 3.
Giraud (Abbé Magloire). — Proposition d'impression et communications, p. 162, 323, 326.
Girone (Nicolas Arnou, élève de philosophie et de théologie à), p. 189.
Givron (Note sur la commune de), par M. Nozot, p. 160.
Godard (Jean-François), curé d'Hirson, p. 69.
Golet de la Garenne, poëte dauphinois (Notice sur), p. 195.
Gomart. — Relation du siége de Soissons, p. 46.
Note sur l'ancien camp romain de Vermand, p. 160.
Mémoire sur l'abbaye de Saint-Martin, p. 187.
Gonfreville-l'Orcher (Antiquités de), p. 58.
Gontier. — Découverte d'un théâtre romain, p. 83.
Gordien III (Monnaies de), p. 70.
Gori. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 276, 303.
Gourbeau, colonel. — Collaboration au Bulletin de la Société d'Avallon, p. 195.
Gourlet. — Dons au musée de Soissons, p. 66.
Gouye de Longuemare. — Dissertation archéologique, p. 60.
Goze. — La crypte de l'église de Nesle, p. 13.
Grandmaison (Ch. L.). — Les assemblées provinciales en Touraine, en 1787-1790, p. 7.
Grange (Marquis de la). — Membre de la commission des subventions aux Sociétés savantes, p. 24.
Grasilier (Abbé). — Notice sur les travaux de terrassement à Saintes, demande de subvention pour aider à ces fouilles, p. 22.
Grasset (aîné). — Note sur un cadran solaire de 1510, p. 14, 161.
Graville (Sépulture de Malet, fondateur du prieuré de), p. 55.
Grellet-Dumazeau. — Un *Détracteur de Titus*, p. 165.
Grenier (Manuscrits de dom), cités, p. 187.
Grenier à sel de Vierzon (Compte du receveur du), p. 3.
Grenoble (Bracelet faisant partie de la collection des antiques de), p. 71.
Grésine (Stations lacustres découvertes à), p. 79.
Grimot (Abbé). — La Vierge du pélerinage d'Arcachon, p. 160.
Grosbois (Manuscrits conservés à la Bibliothèque de), p. 236.
Gruter. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 281.
Guérin (Raoul). — Hommage d'une brochure, p. 22.
Guetre [Lot-et-Garonne] (Église romane de), p. 13.
Guiffrey (J. J.). — Description des ouvrages exposés par Eisen, de 1752 à 1774, p. 214.
Guignecourt (Louis), maçon juré de Compiègne, p. 205.
Guilbaut, cité à propos de l'histoire de la ville de Thouars, p. 30.
Guilbert. — Histoire de Fontainebleau, p. 331.
Guillaume (Document extrait de mémoires de dom Julien), p. 32.
Guillaume Poupet, abbé de Baune. — Représenté dans un tableau sur bois, p. 19.
Guillaume de Saint-l'Air, auteur du poème du mont Saint-Michel, p. 32.

Digitized by Google

Guilhermy (De). — Chargé de l'examen de documents, p. 13, 14, 21, 158, 160.
Membre de la commission des subventions aux Sociétés savantes, p. 24
Recueil des inscriptions de la France, p. 10.
Proposition au sujet d'une communication de M. Albanès, p. 163.
Rapport sur le tome II de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans, p. 74.
Rapport sur la Société agricole des Pyrénées-Orientales, p. 75.
Rapport sur diverses communications, p. 128, 129.
Guibaud de Simiane. — Contestation avec Jehan Antelme, p. 225.
Guyard. — Nouvelle horlogerie électrique, p. 164.

H

Habasque (Le président). — Fouilles exécutées au Rillan, p. 121.
Haches en silex taillés (Questions au sujet des), par M. l'abbé Dupuy, p. 69.
Hagenbuch. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Saint-Junien, p. 273, 276.
Hagiologie du diocèse d'Amiens, par l'abbé Corblet, p. 19.
Hague (Pouillés inédits de la), collationnés par M. de Pontaumont, p. 32.
Hamet, fondeur de cloches, p. 67.
Harcourt (La vicomté de Châtellerault passe dans la famille d'), p. 182.
(Setier en bronze aux armes de la maison d'), p. 57.
Hau (Découvertes faites dans la commune de), p. 159.
Havre (Tableau archéologique de l'arrondissement du), p. 54.
(Notes sur quelques localités de l'arrondissement du), p. 55.
Héliogabale (Monnaies d'), p. 70.
Héloïse et Abailard (Étude sur), p. 178.
Heineken (Dictionnaire des artistes), p. 212.
Heiquerel (Bernard), maçon juré de Compiègne, p. 205.
Hercule gaulois (Statue représentant, dit-on, l'), p. 15.
Héricourt (Harangues de Julien d'), p. 60.
Hippeau. — Chargé de l'examen de documents, p. 152, 155.
Procès-verbaux des séances de la section d'histoire, p. 1, 4, 155, 157.
Rapport sur les Mémoires de la Société de statistique des Deux-Sèvres, p. 28.
Rapport sur les Mémoires de la Société académique de Cherbourg, p. 32.
Hipposandales (*solea ferrea*). — Dessins envoyés par M. J. Chenier, p. 13.
Hirson (Cloche d'), bénite en 1793, p. 68.
Histoire métallique de l'arrondissement de Valenciennes, p. 28.
Hoffmann. — Souvenir d'un voyage en Orient, p. 34.
Honfleur (Notes sur les antiquités d'), p. 58.
Honoré Paris, notaire à Toulon (Cartulaire de), p. 6,
Houbert ou Honbert (Gilles), maçon juré de Compiègne, p. 205.
Houdoy. — L'impôt sur le revenu au xvie siècle, les états de Lille et le duc d'Albe, les comptes de la ville de Lille et le livre Roisin, le privilége de non-confiscation, p. 37.
Howyn de Tanchère. — Transcription du catalogue officiel de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 381.
Hubault (G.). — *De politicis in Richelium lingua latina libellis*, p. 166.
Hucher. — Hommage des feuilles 9 et 10 de son ouvrage sur l'Art gaulois, p. 13, 18.
Hurt (Compte rendu aux représentants, etc., par le citoyen), p. 47.

Digitized by Google

Humbert Ier de la Tour (Pièces du temps de), p. 72.
Hypogée de Præcilius (Ruines prochaines de l'), p. 21.

I

Imbert. — Histoire de la ville de Thouars (mention honorable), p. 29.
Impôt (L') sur le revenu au xvie siècle, p. 37, 41.
Inde (Le livre de la science de la mer et des astres dans l'), p. 35.
Inscription gravée sur une pierre calcaire à Lambèse, p. 12.
Inventaire du trésor de l'église Saint-Georges du Puy-en-Velay, p. 16, 113.
De quelques ornements des évêques de Carpentras, p. 108.
Ireland (Samuel). — Voyage en Hollande et en France, cité, p. 214.
Isabeau de Bavière (Manifeste de Christine de Pisan, adressé à), p. 6.
Isle (Fouilles sur la rive gauche de la rivière d'), p. 20.
Isnard (Abbé). — Saint Bertrand de Garrigue, sa vie et son culte, p. 192.

J

Jacques le rimeur (Improvisations de), p. 35.
Jal. — Confusion sur le nom de Mariette, p. 208.
Jean le voyeur d'anges, par M. Digard de Lousta, p. 35.
Jeux floraux (David, lauréat des), p. 51.
Jeux et loteries, au point de vue de l'économie sociale, p. 37.
Joly (A.). — Notice biographique sur le peintre Éd. Legrain, p. 52.
Jouan. — L'expédition de Corée en 1866, p. 34.
Le livre de la science de la mer et des astres dans l'Inde, p. 34.
Jourdain. — Chargé de l'examen de documents, p. 3, 7, 150, 152, 156.
Rapports sur les Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Clermont-Ferrand, p. 171.
Jouvente (Jean), fondeur d'une cloche pour le village de Camelin, p. 61.
Julliot. — Esquisses historiques sur Sens, p. 178.
Juvigny, près Châlons (Charte accordée aux habitants de), p. 46.
(Découverte de squelettes à), p. 304.

K

Karado (Jean), fondeur à Paris, p. 205.
Katerine de la Roe (Pierre tombale de), p. 55.
Keller (Docteur). — Refuges signalés en Suisse, p. 159.
Keller (Adelbert). — Fragment du poëme d'Ambroise, publié dans le Romvart, p. 93.
Kirkhoff. — Hypothèse au sujet du diptyque de Philoxène, p. 301.
Korff (Baron Modette de), directeur de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 379.

L

Labarte. — Histoire des arts industriels, ouvrage cité, au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 273 et suiv.

Digitized by Google

Laborde (De). — Glossaire des termes d'orfévrerie et émaux, p. 126, 204.
Introduction des *Ducs de Bourgogne*, p. 39.
Lac (Du). — Notes sur des jetons et médailles, p. 203.
Lacroix (P.). — Chargé de l'examen de documents, p. 24, 160.
Rapport sur la Société historique et scientifique de Soissons, p. 59.
Notices sur Anastasie Serment, Golet de la Garenne et Genton de Bersac, p. 195.
Cité à propos du poëme d'Ambroise, p. 93.
Lacroix (Louis). — Notes sur des pièces historiques imprimées à Paris, en 1614, p. 166.
Lajoie (Abbaye de). — Tombeau primitif de Blanche de Champagne, p. 122.
Lalande (Philibert). — Le roi Louis XI à Brives, p. 172.
Lalanne (Lud.). — Chargé de l'examen de documents, p. 152.
Lallement. — Lieu de naissance du poëte Saint-Lambert, p. 48.
Lallier. — Le salaire des vignerons de 1520 à 1540, p. 177.
Lambèse (Inscription copiée dans un jardin de), p. 12.
Lamothe (A. de). — Copie et inventaire d'armes, p. 162, 332.
Lamothe-Rabusson. — Lettres sur l'Assemblée législative, 1791-1792, p. 165, 170.
Lampe de bronze trouvée au Mas-d'Agenais, p. 25.
Lamy (Hippolyte). — Nouvelle théorie chimique, p. 164.
Lance. — Chargé de l'examen de documents, p. 12, 13, 14, 20, 159.
Lancelot Voisin de la Popelinière, notabilité poitevine, p. 29.
Landes, près Bayeux (Scènes passées à), p. 33.
Langres (Dessins de *torques* provenant de), p. 159.
(Tertre funéraire situé près de), p. 88, 89.
Languedoc (Notices sur les églises du haut), p. 21.
Laon (Détail des fêtes célébrées au XVIIIe siècle à), p. 45.
(Histoire de l'établissement de l'hôpital général de), p. 45.
(Pièces tirées des archives de), p. 43.
Lapelin (Amiral). — Inscriptions trouvées à l'île de Pâques, p. 17, 162, 271.
Laplane (H. de). — Hommage de plusieurs ouvrages, p. 155.
Laprairie (Leclerc de). — Les cloches du département de l'Aisne, p. 60 et suiv.
Compte rendu des travaux de la Société académique de Soissons, p. 60.
Inscription de la cloche de Pierrefonds, p. 67.
Discussion sur le terrain de la Crise, p. 67.
Examen de tombes du cimetière de Longpont, p. 63.
Les fortifications de Soissons, p. 65.
Lardier (Fief du), à l'Hôtel-Dieu de Cherbourg, p. 32.
Larevellière Lépeaux, notabilité poitevine, p. 29.
Lascoux. — Chargé de l'examen de documents, p. 6, 7, 152, 156.
Rapports sur des communications manuscrites, p. 153, 157, 224.
Rapport sur la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, p. 192.
Lasnoles. — Collection de monnaies romaines trouvées à Belair, p. 131.
Lassus. — Compte de dépenses de la chapelle de Saint-Pierre-de-Mont, de Chastres, p. 204.
Latran (Inscription dans l'abside de la basilique Saint-Jean de), p. 281.
Laurence (G.). — Élection d'un abbé dans un monastère au XVIe siècle, p. 31.

Digitized by Google

Laurendeau. — Recherche sur les fossés de Soissons, p. 63.
Rapport sur un mémoire de M. de Laprairie, p. 65.
Mémoire topographique sur le canal de dérivation de la Crise, p. 65.
Laurent. — Deux eaux fortes de 1870, p. 59.
Laurière (Jules de). — Description de la lanterne des morts à Pranzac, arrondissement d'Angoulême, p. 86.
Fouilles faites dans l'église Saint-Pierre, à Angoulême, p. 85.
Lavalley. — Notice sur M. Lefèvre, commandant du génie, p. 52.
Lauvrau de Thory. — Fouilles à Mont-Marte, près Avallon, p. 199.
Léaupartie (Les possessions diaboliques dans la Sieurie de), p. 33.
Lebeuf (Abbé). — Les annalistes de Saint-Bertin et Saint-Waast au sujet du combat de Saucour, p. 40.
Dissertations historiques et archéologiques, citées, p. 60.
Leblanc. — Abecedario du P. Orlandi et catalogues cédés à la Bibliothèque nationale, p. 211.
Lebon (Mémoire du conventionnel Joseph), p. 155.
Lebrun (Jugement sur le poëte P.), p. 51.
Lebrun-Dalbane. — Notice biographique sur M. Corrard de Bréban, p. 16.
Ledain, de Parthenay (Médaille d'argent décernée à M.), pour son Histoire d'Alphonse, comte de Poitou, p. 29.
Lefèvre (Compte rendu rédigé par le citoyen), p. 47.
Lefèvre, commandant du génie (Notice biographique sur M.), p. 52.
Legouvé, à Carentan, p. 34.
Legrain (Notice biographique sur le peintre Edmond), par M. A. Joly, p. 52.
Legrand (Louis). — Les débuts de Cicéron, p. 26.
Le Héricher. — Glossaire étymologique des noms propres de France et d'Angleterre, p. 3.
Lejeune et Roux, représentants du peuple en 1793. — Compte rendu sur les moyens employés contre l'ennemi dans le département de l'Aisne, 47.
Lelte et Puré (Détails sur le procès criminel de), p. 186.
Lenoir (Albert). — Chargé de l'examen de documents, p. 24.
Lénoncourt (Contestation de l'abbé Philippe de) au sujet d'une forêt, p. 197.
Léouzon-Leduc. — Détails sur la bibliothèque de Saint-Péterbourg, p. 373.
Lepage. — Documents sur le château de Belfort, p. 151.
Mémoire sur l'Austrasie et la Lorraine, p. 48.
Relation du voyage de la reine Marie Lexcinska, p. 48.
Leproux (Ferdinand). — Construction de la chapelle de *la Salvation* près la porte de Pierrefonds, p. 204.
Lerat. — Catalogue de la bibliothèque de la Société de Valenciennes, p. 215.
Lerida (Pierre de Peynafreita, maître d'œuvre de la cathédrale de), p. 76.
Lérins (Cartulaire de l'abbaye de), p. 36.
Leroux. — Histoire de Soissons, p. 66.
Leroy (G.). — Envois de copies de documents inédits, p. 20, 156.
Documents inédits sur les peintres Dubois et Fréminet, p. 162, 327.
Lescrinska (Relation du voyage de la reine Marie), p. 48.
Lesdiguières (Fers ayant appartenu au cheval de), p. 267.
Le Sens (Victor). — Notice biographique, par M. Digard de Lonsa, p. 32.
Leuridan (Th.). — Les Châtelains de Lille, p. 37.

Digitized by Google

Leuby (Dalles de pierres trouvées à), p. 67.
Leveaux (Alphonse). — Lecture à la Société historique de Compiègne, p. 151.
Leyrac (Notice sur l'église de), p. 21.
Lhuillier. — Titres de la seigneurie de Malay-le-Roi, p. 178.
Libri conclusionum du chapitre de Carpentras, p. 16.
Liéautaud (Josepb), sculpteur de la Ciotat, acte d'émancipation, 323.
Liguriens (Origine de Toulon attribuée aux), p. 35.
Lille (Les châtelains de), p. 37, 40.
Lille (Comptes de la ville de), p. 39.
Lille (Confirmation des franchises de la ville de), p. 38.
Lille (Le duc d'Albe et les États de), p. 37.
Lille (Influence des corporations de), p. 37.
Lillebonne (Dessin d'un chapiteau provenant de Saint-Denis de), p. 58.
Lillebonne (Inscriptions et statues trouvées à), p. 54.
Lillebonne (Mosaïque de), p. 57.
Lillebonne (Setier en bronze de la vicomté de), p. 57.
Limousin (Géographie du), p. 150.
Lisieux (Rapport sur l'histoire de l'ancien évêché de), p. 153, 222.
Liste des quarante et une collections dont se compose la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 375-378.
Litemont (Payement fait à Jacob), peintre du roi, p. 205.
Livre noir et Livre rouge de Dax, p. 154, 223, 224.
Loiseleur (Jules). — Les jours égyptiens, leurs variations, p. 7.
Londres (Ateliers pour les monnaies à), p. 71.
Longpérier (De). — Vase en terre rouge avec sujets en relief, p. 56.
Longpont (Cimetière découvert dans la forêt de), p. 63.
Longpont (Monographie de l'abbaye de), p. 187.
Longuemar (De). — Opinion sur une inscription de l'église de Saint-Savin à Poitiers, p. 19.
Lons-le-Saunier (Tableau sur bois au musée de), p. 19.
Lorendeau. — Travaux sur l'ancienne topographie soissonnaise, p. 65.
Lorraine (Mémoire sur l'Austrasie et le royaume de), p. 48.
Lot-et-Garonne (Sépultures découvertes dans le département de), p. 21.
Louise (Th.). — Les compagnies bourgeoises à Valenciennes, p. 28.
Lorsa (Équipage du navire), p. 228.
Luynes (Mgr de), évêque de Bayeux, chargé d'exorciser trois sœurs, p. 34.
Lyon (Ateliers pour les monnaies à), p. 71.
Lyon (Découverte d'une colonne dans les fouilles faites à), p. 161, 318.
Lys (Notes sur les œuvres d'art de l'ancienne abbaye du), p. 20, 162, 327.

M

Mabillon. — Cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 273, 283.
Maçons jurés de Compiègne, p. 205.
Madracen (Situation des travaux au), p. 12, 18.
Maffei. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 299.
Magne de Saint-Aubin (Notice biographique sur), par M. Alphonse Laveaux, p. 151.
Magny-Lambert (Notes sur les fouilles du), p. 21.

Digitized by Google

Maître (Abel). — Fouilles dans les tumulus de la Marne, etc., p. 14.
Maître (Achille). — Fouilles exécutées dans la commune de Prusly-sur-Ource, p. 88.
Malay-le-Roi (Titres de la seigneurie de), p. 178.
Malet (Sépulture de Guillaume), découverte faite en partie par sir Alexandre Malet, p. 55.
Mallay (Père). — Classification des églises de Clermont; p. 22, 166.
Malot. — Découverte d'un monument antique sur le Mont-Marte, près d'Avallon, p. 199.
Manéglise (Découverte d'une collection privée à), p. 58.
Manifeste du parti français en 1405, p. 6.
Manille. — Deux chartes d'affranchissement de communes, p. 46.
Mantellier. — Inscriptions funéraires dans une vieille église d'Orléans, p. 74.
Mémoire sur un cheval de bronze à Neuvy, p. 136.
Recherches sur Paul de Palis, orfévre du roi, p. 75.
Manuscrits français de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 373-382.
Manuscrits provenant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à la même bibliothèque, p. 380.
Marchal (Recherches de bibliographie lorraine par l'abbé), p. 48.
Marchegay. — Communications diverses, p. 30.
Cartulaire de Boisgrolland, p. 180.
Mariette (Études sur), p. 208 à 213.
Marini (Transcriptions manuscrites de), p. 281.
Marion (Jules), chargé de l'examen de documents, p. 22.
Notes sur les forts vitrifiés de la Creuse, p. 161.
Note sur une communication de M. Thuot, p. 305.
Rapport sur la Société des sciences de Semur, p. 87.
Marion du Mersan. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 276.
Marsal (Dessins de *torques* provenant de), p. 159.
Martigny [Valais] (*Castellum romanum stativum* situé à), p. 217.
Martin (Henri). — Son opinion sur la bataille de Saucourt, p. 40.
Martin (Dom). — Cité au sujet d'une figurine de Cybèle, p. 56.
Martin-Daussigny. — Fouilles exécutées à Lyon, p. 20, 161, 318.
Martin-Fréminet (Note sur le peintre), p. 162.
Marty-Laveaux. — Chargé de l'examen de documents, p. 3, 6, 7, 150, 156.
Marzelle, près de Suippes (Excavation souterraine à la), p. 304.
Mas-d'Agenais (Lampe antique trouvée au), p. 25.
Mas-d'Agenais (Rapport sur le cimetière du), p. 130.
Maskell (W.). — Ouvrage cité à propos du diptyque de Flavius Felix, p. 286.
Mas-Latrie (De), chargé de l'examen de documents, p. 5, 151, 152.
Rapport sur une communication de M. d'Arbaumont sur le prieuré de Chevigny-Sainte-Foy, p. 230.
Massé (Adam et Pierre), maîtres maçons de Compiègne, p. 205.
Massillon (Visites pastorales de), p. 168.
Mathieu de Coucy. — Funérailles de Charles VII, p. 233.
Matton. — La prévôté de Ribemont, p. 185.
Le protestantisme à Remigny, 1698-1699, p. 44.
Compte rendu aux représentants Lejeune et Roux, p. 47.

Digitized by Google

Matton et Midoux. — Recherches sur les filigranes, p. 42.
Maugras (Mariage d'Ambroise Dubois avec la fille de M. de), p. 327.
Maurienne (Objets de l'âge de pierre trouvés au lac de), p. 78.
Mausole (Tombeau de), d'après les historiens anciens, par M. Roessler, p. 56.
Mauson (Découverte signalée par M. Bertrand au village de), p. 19.
Maxence (Monnaies de), p. 70.
Maximien (Monnaies de), p. 70.
Meaume. — Acquisition des collections lorraines, p. 48.
Médailler de la Société d'agriculture de Valenciennes (Catalogue du), p. 28.
Médicis (Lettres sur la vie de Catherine de), p. 149.
Mége (Francisque). — Lettres sur l'Assemblée législative, p. 169.
Murs et fortifications de Clermont-Ferrand, p. 165, 167.
Meimont (Stations lacustres reconnues à), p. 79.
Mellet (Comte de). — Fouilles exécutées dans la commune de Saint-Léon (Dordogne), p. 20.
Ménant et Devaux. — Sépultures gallo-romaines du Havre, p. 56.
Ménard. — Histoire de Nîmes, p. 337.
Ménardière (De la). — L'impôt d'un vingtième sur l'affranchissement des esclaves, p. 182.
Mentard (Champ ou chapelle), près de l'abbaye de Longpont, p. 63.
Méraucourt (Naissance de Nicolas Arnou à), p. 189.
Mérimée. — Voyage archéologique dans le Midi de la France, cité, p. 260.
Merland. — *Illustrations de la Vendée*, ouvrage couronné, p. 29.
Meurse (Siége et prise de la citadelle et de la ville de la), p. 195.
Meurthe-et-Moselle (Objets de bronze trouvés dans le département de), p. 20.
Metz (Annales de), ouvrage cité, p. 41.
Meyer (Paul), chargé de l'examen de documents, p. 6, 7.
Observations sur un travail de M. Rambaud, p. 9.
Rapport sur d'anciennes poésies religieuses en dialecte liégeois communiquées par M. Henri Beaune, p. 236, 240
Sur le projet de publication du poëme d'Ambroise sur la troisième croisade, p. 93 à 98.
Sur un fragment de manuscrit de la chanson d'Alexandre, p. 98 à 100.
Meynier (Note inédite sur l'artiste), par M. l'abbé André, p. 18.
Mézand (César), maire de Husson en 1793, p. 69.
Michaud (Biographie de), citée, p. 191.
Michel (Francisque). — Demande d'une mission en Angleterre, p. 155.
Publication des Rôles gascons, p. 5, 153.
Le Roman de Saint-Michel, cité, p. 32.
Michelant, chargé de l'examen de documents, p. 3.
Rapport sur le Bulletin de la Société académique de Laon, p. 42.
Rapport sur le Bulletin de la Société d'études d'Avallon, p. 195.
Rapport sur les copies envoyées par M. de La Ferrière, p. 100.
Michel le Tellier (Renseignements puisés par M. Chéruel dans les papiers de), p. 183.
Michon (Abbé), auteur cité au sujet de la *Lanterne des Morts*, p. 86.
Midoux. — Recherche sur les filigranes, p. 42.
Migne (Publication du R. P. Cornat dans le recueil de l'abbé), p. 178.

Digitized by Google

Millet (Eugène). — Découverte des soubassements d'un château de Charles V, p. 15.
Millevoye (Jugement de M. David sur), p. 51.
Millière (Poésies ayant appartenu à la famille), p. 236.
Millin. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 286 et suiv.
Mireur. — Hommage d'une brochure sur les guerres de religion en Provence, p. 152.
Documents sur les habillements d'une dame de Provence en 1580, p. 160.
Misée (Registres du compte de Jehan), p. 178.
Moeringen [Suisse] (Épée découverte à), p. 15.
Moisant de Brieux, fondateur de la Société des sciences et belles-lettres de Caen, p. 49.
Molite (Tumulus situé sur la montagne de), p. 76.
Mommsen (Th.). — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 301.
Monange. — Nommé archiviste à Constantine, p. 11.
Moncaret (Envois de croquis des sculptures de l'église de), p. 20.
Monnaies (Découverte de), p. 70, 71, 72, 82.
Monod (G). — Demande de publication d'une chronique française rimée sur la troisième croisade, p. 2, 7, 93.
Monréal (Le seigneur Anseric de), p. 196.
Montaiglon (Anatole de), chargé de l'examen de documents, p. 18, 20, 22, 24, 160.
Proposition d'impression de communications de MM. Magloire Giraud et G. Leroy, p. 262.
Rapport sur un sarcophage chrétien découvert à Tipaza (Algérie), p. 123.
Rapport sur le Bulletin de la Société de Compiègne, p. 201 à 206.
Rapport sur la Revue de la Société nationale de Valenciennes, p. 206 à 215.
Montargis (Cloche du château de), p. 61.
Mont-Caret (Sculptures de l'église de), p. 20.
Mont-César (Camp situé au), p. 217.
Mont-d'Origny (Antiquités trouvées au), p. 66.
Montfaucon. — Manuscrit d'une chronique rimée, p. 2.
Cité au sujet d'une figurine de Cybèle, p. 56.
Monthard (Jean Cousin, né au château de), p. 177.
Montigny-lez-Maignelaz (*Castellum romanum* à), p. 217.
Montivilliers (Cloche de l'abbaye de), p. 57.
Mont-Marte (Découverte d'un monument antique sur le), p. 199.
Montmorency (Ordonnance d'Anne de), p. 22.
Montreuil-Bonnin (Notice historique sur le château de), p. 180.
Mont-Saint-Michel (Poëme ou Roman du), p. 32.
Mont-Saint-Michel (Traité de la pénitence ecclésiastique découvert dans un manuscrit au), p. 32.
Mont-Terrible (Fouilles faites au), p. 263.
Morand. — Hommage d'une brochure sur le musée de Boulogne, p. 7, 22.
Moréri, auteur cité, p. 190.
Morin. — Numismatique du Dauphiné, p. 71.
Morogues (Mathieu de), apologiste de la politique de Richelieu, p. 166.
Morsain (Pièces de monnaie romaine trouvées près de), p. 68.
Mors (Notice historique sur le saint) de l'empereur Constantin, p. 108.
Mosaïque de Felix et d'Amor, à Lillebonne, p. 55.

Digitized by Google

Mossmann (Lettre de M.) sur des objets trouvés, p. 15.
Moubain de Sourdeval. — Étude sur le littoral vendéen, p. 179.
Moussand. — Hygiène de la ville de Niort, p. 29.
Muldrac, auteur du Valois royal, cité, p. 63.
Muratori, cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 281, 282.
Musée lorrain (Incendie du), p. 48.
Mystère de Mgr Saint-Sébastien, publié par M. François Rabut, p. 7.

N

Nancy (Découvertes de substructions antiques à Hau, entre Tincry et), p. 159.
Narbonne (Église Saint-Paul de), p. 13.
Nassau (Note sur les réfugiés lorrains dans le pays de), p. 48.
Nécrologe de l'abbaye de Pont-Levoy, p. 231.
Nemrod II (Note sur), par M. L. Robin, p. 6.
Nesle (Notice sur la crypte de l'église de), p. 13.
Neufchâtel (Dissertation sur le camp de), p. 216.
Neufville de Villeroy (Copie du testament de Nicolas de), p. 5.
Nicard. — Ouvrage cité sur le ferrage des chevaux, p. 256.
Nichodème (Saint), dédicace de l'église primitive de Leury, p. 67.
Nîmes (Inventaire d'armes conservées à l'hôtel de ville de), p. 20, 332.
Nixon (Une heure chez), par M. Ch. Frégoust, p. 35.
Noirs (Deniers) frappés par Charles V, p. 72.
Nogent-sous-Coucy (Quatre cloches provenant de l'abbaye de), p. 67.
Norbert (Notice biographique sur le docteur), p. 32.
Normandie (La) à l'étranger, par M. le comte de La Ferrière, p. 7.
Normands (Histoire des expéditions des), p. 40.
Notre-Dame-du-Vœu, à Cherbourg. — Notice, p. 33.
Nozot. — Communication de documents, p. 25, 151.
Note sur trois communes du département des Ardennes, p. 160.
Copies d'ordonnances des archives de Sedan, p. 3.
Communication lue par M. de Guilhermy, p. 25.

O

Obsèques de Charles d'Orléans, père de Louis XII, p. 234.
Obsèques de Charles VII (Mémoire sur le cérémonial des), p. 6, 230, 231.
Octodurum [aujourd'hui Martigny] (Camp situé à), p. 217.
Oise (Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'), p. 215.
Oldfield. — Diptyque de Rufinius Robianus, p. 292.
Oléniné, secrétaire d'état, directeur de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 379.
Ollioules (Alary Dacheni, syndic d'), p. 226.
Onciéu (De la Balie, marquis d'). — Descriptions des constructions romaines et des mosaïques d'Urbin, p. 81, 82.
Oratoire (Tabaraud à la communauté de l'), p. 172.
Origines de la maison de France (Les), hommage au Comité de M. A. de Barthélemy, p. 4.
Origny (Antiquités trouvées au mont d'), p. 66.

Digitized by Google

Orlandi (Annotation de l'*Abecedario* du Père), p. 208, 212.
Ouest (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'), p. 153, 179.
Oudin (Casimir). — Chroniques de l'abbaye de Bucilli, p. 188.
Ouvrages et réfections. — Chapitre des comptes de la ville de Lille, p. 40.
Ozoni Petitbois. — Détail des objets appartenant aux archives de Saint-Pierre d'Angoulême, p. 87.

P

Pacatus (Tuyaux calorifères des bains de), à Cirta, p. 12.
Padoue (Séjour de Nicolas Arnou à l'Université de), p. 190.
Pagnan (Description de l'église du village de), p. 64.
Paladru (Constructions lacustres du lac), p. 72.
Palis (Épitaphe de Renée de), p. 75.
Pâques (Inscriptions trouvées dans l'île de), p. 17, 162, 271.
Parent (Mesures prises contre l'invasion de 1793 par le général), p. 47.
Parieu (De), ancien ministre de l'instruction publique. — Vers et souvenirs rimés, p. 164.
Pâris (G.). — Collaboration à une publication de M. Monod, p. 93, 97.
Passeri. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 276.
Patin (Ch.). — Le lycée de Padoue, p. 190.
Doyen de la Faculté des lettres, chargé de l'examen de documents.
Paulmy (Acte de baptême du marquis de), p. 215.
Panvinius (Onuphrius). — Livre sur les basiliques de Rome en 1570.
Pavesi (Actes écrits en latin, tirés des minutes de Honorat), p. 225.
Pays-Bas (Discussion sur les contributions dans les), p. 41.
Pécheux (Abbé). — Notice biographique de Stanislas Priou, p. 64.
Péconet (Notice biographique sur Othon), par M. Dubedat, p. 172.
Peinture et peintres roussillonnais, p. 76.
Pénitence ecclésiastique. — Traité existant au Mont-Saint-Michel, p. 32.
Pensions. — Un des chapitres des comptes de la ville de Lille, p. 39.
Péquigny sur la Somme, aujourd'hui Picquigny (Dissertation sur le camp de), p. 216.
Perpignan (Séjour de Nicolas Arnou, p. 189.
Perrin (André). — Études préhistorique de la Savoie, p. 78.
Perroud. — Notice sur Mathieu de Morogues, abbé de Saint-Germain, p. 166.
Pertinax (Découvertes de monnaies du temps de), p. 68.
Pertz. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 291, 292.
Pescennius Niger (Découverte de monnaies de), p. 68.
Petiot (Biographie du P. Étienne), par M. l'abbé Arbellot, p. 172.
Petnapreita (Renseignements sur Pierre de), p. 76.
Philippe (Découverte de monnaies des deux), p. 70.
Phosphorus ou *Bonus Puer* (Dédicace au dieu), p. 12.
Pibrac (De). — Découverte d'un fer à cheval, p. 260.
Piédagnel (Poésies de M.), p. 52.
Pieds-Nus (Scènes après la guerre des), p. 33.
Pierre le Chantre (La Somme de), conservée au Mont-Saint-Michel sous la dénomination d'Abel, p. 32.
Pierrecout (Arrêt de l'Échiquier de Normandie contre Marguerite de), p. 155.

Digitized by Google

Pierrefonds (Cloche de). — Spécimen de décoration, p. 62.
Pierrefonds (Découvertes et fouilles près de), p. 203.
Piesse. — Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie, p. 22.
Piette. — Notice biographique de Constant Tellier, député à la Convention, p. 184.
Organisation des associations charitables, p. 46.
Pigne (Thomas). — Tailleur d'images à Paris, p. 205.
Pipelet, notaire. — Traduction de chartes d'affranchissement, p. 46.
Pizzinardi (Le P. Séraphin), prédécesseur de Nicolas Arnou, p. 190.
Plane (H. de La). — Protestation contre une délibération du conseil municipal de Saint-Omer, p. 11.
Plessier. — Description d'un dolmen calcaire, p. 202.
Plombeale (Découverte de tombeaux à la ferme de la), p. 304.
Plutus d'Aristophane (Scènes traduites du), par M. Ch. Frégoult, p. 35.
Poème d'Ambroise relatif à la troisième croisade, p. 93.
Poésies religieuses en dialecte liégeois, p. 236-249.
Poët d'Avant (Faustin). — Les monnaies féodales de France, p. 71.
Pontaumont (De). — Biographies diverses, p. 32.
Documents pour servir à l'histoire de Cherbourg, p. 32.
Pouillés inédits, collationnés et traduits, p. 33.
Recherche sur les possessions diaboliques des Landes, près Bayeux, p. 33.
Pontlevoy (Nécrologe de l'abbaye de), p. 231.
Pontoise (États généraux de) en 1561, p. 7.
Pooqer (Abbé). — Chargé de l'examen des rapports de M. Laurendeau, p. 65.
Monographie de l'abbaye de Longpont, p. 187.
Notice sur l'église du village de Pagnan, p. 64.
Porée (Charles-Gabriel). — Mémoire sur les scènes passées à Landes, p. 33.
Porteilla (Tumulus de la), sur la montagne de Molitg, p. 76.
Potier (Bernard), quarantième abbé de Saint-Martin, p. 187.
Pouillés inédits de la Hague et de Carentan, p. 32.
Poupet (Portrait de Guillaume), abbé de Beaune, p. 19.
Pouy (Communication de M.), p. 25.
Pranzac (Description de la lanterne des morts à), par M. de Laurière, p. 86.
Présents de vin. — Chapitre des comptes de la ville de Lille, p. 39.
Prévocourt (Enceinte fortifiée située près de la commune de), p. 159.
Prévost (Manuscrit de l'histoire des évêques de Lisieux, retrouvé par M. Le), p. 222.
Priou (Notice biographique sur Stanislas), par M. l'abbé Pescheux, p. 65.
Privilége de non-confiscation à Lille, par M. J. Houdoy, p. 37.
Probcilius (Réclamation au sujet du mauvais état de l'hypogée de), à Constantine, p. 21.
Probus (Découverte de monnaies de), 70.
Procès pour des droits seigneuriaux, etc., p. 227.
Procès-verbaux des séances de la section d'histoire, par M. Hippeau, p. 1, 4, 149, 155.
Procès-verbaux des séances de la section d'archéologie, par M. Chabouillet, p. 10, 17, 158.
Prosper d'Aquitaine (Chronique de), p. 282.
Prost. — Les chevaliers de l'arquebuse de Poligny), p. 175.
Proust (Antonin). — La justice révolutionnaire à Niort, p. 31.
Provence (Les guerres de religion en), p. 158.

Digitized by Google

Prüym (Chronique de Réginon, abbé de), p. 41.
Puicerda (Nicolas Arnou étudiant en théologie à), p. 189.
Pulszky. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 277 à 295.
Puré et Lelyr (Détails sur le procès criminel de), p. 186.
Puy de Gaudy (Notes sur le), par M. Thuot, p. 22, 161.
Puy de Gaudy (Fouilles dans la muraille vitrifiée du), p. 305.

Q

Quétif, cité à propos de Nicolas Arnou, p. 190.
Quicherat (Jules). — Chargé de l'examen de documents, p. 13, 20, 159, 160.
La question du ferrage des chevaux en Gaule, à propos d'une communication de M. Chevrier, p. 250, 270.
Membre de la commission de subventions, p. 24, 160.
Rapports verbaux sur quelques documents. — Proposition d'impression, p. 15, 25.
Quien (Le P. Le). — Opinion sur le camp de Neufchâtel, p. 216.
Quiquerez. — Fouilles au Mont-Terrible, p. 263, 265.
Découverte d'un squelette de cheval à Bellelay, p. 258.

R

Rabusson-Lamothe. — Lettres sur l'Assemblée législative, p. 165, 170.
Rapin (Nicolas), cité parmi les illustrations de la Vendée, p. 29.
Rabut. — Hommage du mystère de monseigneur saint Sébastien, p. 7.
Rambaud (Observations de M. P. Meyer sur un travail de M.) à propos du manuscrit de Robert de Clary, p. 9, 50.
Rapports sur les publications de sociétés savantes :
Barthélemy (A. de), p. 176.
Barthélemy (E. de), p. 77.
Bellaguet, p. 26, 37, 179, 189.
Bertrand (Gustave), p. 70.
Chabouillet, p. 53.
Clément de Ris, p. 82.
Douët d'Arcq (J.), p. 215.
Guilhermy (De), p. 74, 75.
Hippeau, p. 28, 32.
Jourdain, p. 164.
Lacroix (P.), p. 59.
Lascoux, p. 192.
Marion (Jules), p. 87.
Michelant, p. 42, 184, 195.
Montaiglon (A. de), p. 201, 206.
Rathery, p. 47, 171.
Théry, p. 35, 49, 175.
Rapports sur les communications manuscrites :
Barthélemy (E. de), p. 303.
Bellaguet, p. 230.

Digitized by Google

Chabouillet, p. 272.
Clément de Ris, p. 122, 270, 271.
Darcel (Alfred), p. 108, 112.
Delisle (P.), p. 222.
Lascoux, p. 224.
Mas-Latrie (De), p. 230.
Meyer (Paul), p. 93, 98. 236.
Michelant, p. 100.
Montaiglon (De), p. 123.
Quicherat, p. 250.
Rathery, p. 102.
Rathery. — Chargé de l'examen de documents, p. 5, 150.
Rapport sur la correspondance du colonel Luce de Gaspari, 102.
Rapport sur le journal d'archéologie et le Comité du musée lorrain, p. 9, 47.
Rapport sur des communications manuscrites, p. 8, 153.
Rathouis. — Restauration du vitrail royal de Notre-Dame de Saint-Lô, p. 18.
Raymond. — Construction des orgues de la cathédrale de Bayonne, p. 315.
Raymond (Traduction d'une pièce en langue gascone transmise par M.), p. 161.
Raymond (Renseignements sur le sculpteur), p. 76.
Receveur du grenier à sel de Vierzon, p. 3.
Réfuveille (G.). — *Promenade dans l'Avranchin*, p. 54.
Reginon (Chronique de l'abbé), p. 41.
Regnaud, fondeur de cloches, p. 69.
Regnault. — Compte rendu aux représentants Lejeune et Roux, p. 47.
Regnault de Lalande (Catalogue des ventes de l'expert), p. 211.
Reliques de saint Quentin (Translation des), p. 41.
Remigny (Le protestantisme à) de 1698 à 1699, par M. Matton, p. 44.
Removlains (Cartulaire de), p. 152.
Rendu (Armand). — Mémoire sur un *castellum romanum stativum* à Montigny-lez-Maignelay, p. 217.
Renier (Léon). — Chargé de l'examen de documents, p. 12, 13, 14, 21, 24.
Communication de M. Flouest sur l'autel dédié aux *Castores*, p. 10.
Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 282, 297, 301.
Renouvier. — Types et manières des maîtres graveurs, p. 210.
Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure.
Rethel (Notice sur le cartulaire de), p. 188.
Retz ou Longpont (Forêt de), p. 63.
Réunion-sur-Oise (Formation d'un camp près de la ville de), p. 47.
Rey. — Traité de la maréchalerie vétérinaire, p. 251.
Riant (De). — Manuscrit de Robert de Clary, p. 50.
Ribemont (La prévôté de), par M. Matton, p. 185.
Riberolles (Gilbert). — Notice biographique, p. 165.
Ricard (Abbé). — Notice sur le *saint mors* de l'empereur Constantin, p. 108.
Rich. — Ouvrage cité au sujet du mot *stimulus*, p. 253.
Richard (Alfred). — Organisation communale de Saint-Maixent, p. 181.
Richelieu (Administration et politique de), p. 166.
Riez (Recherches sur l'île de Saint-Hilaire de), p. 179.
Rigaud. — Notice sur le peintre Hyacinthe, p. 77.

Digitized by Google

Rillan (Note sur une statue gauloise du), p. 15, 119, 120.
Ritter. — Notice sur François Viète, p. 29.
Riveaudeau (André). — Illustrations de la Vendée, p. 29.
Robert (Statues sculptées par M.), p. 33.
Opinion sur les haches celtiques, p. 69.
Robert de Clary (Le manuscrit de), p. 9, 50.
Robert de Saint-Pair (Note sur), p. 32.
Robert-Dumesnil. — Catalogue de Watteau, p. 207, 210.
Robin. — Note sur saint Démétrius, p. 6.
Note sur Nemrod II, p. 6.
Roc-Amadour (Véritable orthographe du mot), p. 193.
Roccaberti (Thomas de), général des dominicains, p. 190.
Rochas. — Biographie du Dauphiné, p. 194.
Rochas d'Aiglun. — Chapelles d'archéologie militaire, p. 70.
Rochebrune. — Découvertes dans les fouilles faites à Angoulême, p. 83.
Rochechouart (Détails sur les fêtes célébrées en l'honneur de Mgr de), p. 45.
Roch Grivel, tisserand de Crest, p. 194.
Rapport sur un tumulus dolmen découvert à Cuchet, p. 82.
Roessler (Ch.). — Découverte d'une collection privée à Manéglise, p. 58.
Exploration des sépultures gallo-romaines de Lillebonne, p. 55.
Note sur la mosaïque de Lillebonne, p. 57.
Tableau archéologique de l'arrondissement du Havre, p. 54.
Le tombeau de Mausole et figurine en bronze représentant Cybèle, p. 56.
Roger (Joseph). — Découverte d'un escalier dans le théâtre de Rusicade, p. 21.
Estampage d'une inscription romaine, p. 20.
Communications relatives à la numismatique, p. 13, 21.
Rogier (Claude). — Description de la ville de Valence, p. 195.
Roisin (Le livre), par M. J. Houdoy, p. 37, 38.
Rôles gascons (Manuscrit des), p. 5.
Roman. — Dissertation sur Diane de Poitiers, p. 194.
Rossignol (Poésies de M.), p. 52.
Roucy (De). — Découvertes et fouilles près de Pierrefonds, p. 203.
Roucy (Pièces tirées des archives de), p. 43.
Rouffiandis. — Note sur deux tumulus, p. 76.
Rougier-Châtenet. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 273, 274.
Roujoux fils (Collection archéologique de M. de), p. 286.
Roulhac de Rochebrune. — Envoi de la première feuille du diptyque de Flavius Felix, p. 272.
Rousseau des Fontaines. — Histoire de Soissons, p. 63.
(Projet de publication des ouvrages de), p. 65.
Roux, représentant du peuple en 1793, p. 47.
Ru de Moudereau (Histoire du), p. 176, 177.
Rurice (Vie manuscrite de saint), évêque de Limoges, p. 274.
Rusicade à Philippeville (Escalier découvert dans le théâtre de), p. 21.

S

Saconin (Cimetière découvert dans la commune de), p. 62.

Digitized by Google

Saillans (Correspondance de Luce de Gaspari avec Charles Luce de), p. 8.
Saint-Aubin (Charte accordée aux habitants de), p. 46.
Saint Bandry, évêque de Soissons (Miracle de), p. 63.
Saint-Bénigne (Annales de), p. 41.
Saint-Bertin (Note sur l'annaliste de), p. 40.
Saint-Bertin (Cartulaire de), p. 41.
Saint Bertrand de Garrigue. — Sa vie et son culte, p. 192.
Saint Christophe et les fruitiers de Valenciennes, p. 26.
Saint Corneille (Diptyque de), p. 302.
Saint-Crépin (Cartulaire de l'abbaye de), p. 65.
Saint Démétrius (Note sur), p. 6.
Saint-Denis de Lillebonne (dessin d'un chapiteau provenant de), p. 58.
Saint-Eustache-le-Pont (Note sur les briques moulées de), p. 58.
Saint-Genis (Victor de). — Mémoire sur un manifeste inédit, p. 6.
Mémoire sur une paraphrase inédite du *Pater*, p. 156.
Saint-Georges du Puy-en-Velay (Inventaire du trésor de l'église), p. 16, 112.
Saint-Germain-en-Laye (Détails sur le château de), p. 14.
Saint-Germain-des-Prés (Volumes de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, provenant de la bibliothèque de), p. 380.
Saint-Hilaire-de-Rez (Recherches sur), par M. Mourin de Sourdeval, p. 179.
Saint-Jean d'Abbetot (Peintures murales de la crypte de), p. 55.
Saint-Jean-Ruy-Gaultier (Inscription romaine trouvée à), p. 82.
Saint Junien (Rapport sur le diptyque de), p. 162 à 294.
Saint-Lambert (Note sur la tombe du poëte), p. 48.
Saint-Léon [Dordogne] (Fouilles exécutées dans la commune de), p. 20.
Saint-Léger (Cartulaire de), p. 65.
Saint-Leu-d'Esserent (Dissertation sur le camp de), p. 216.
Saint-Lomer de Blois (Réclamation au sujet de l'abbaye de), p. 8.
Saint-Lucien (Histoire de l'abbaye de), p. 215.
Saint-Maixent (Organisation communale de), p. 181.
Saint-Mard (Dolmen calcaire au mont), 201, 203.
Saint-Martial (Fouilles exécutées sur l'emplacement de l'ancienne église de), p. 83.
Saint-Martin-de-Lesque (Antiquités diverses de), p. 132.
Saint-Martin de Lyon (L'abbaye de), par M. Gomart, 187.
Saint-Médard (Cartulaire de l'abbaye de), p. 65.
Saint-Médard (Découverte de médailles derrière l'abbaye de), p. 63.
Saint-Michel (La grosse cloche de la tour), p. 64.
Saint mors de l'empereur Constantin (Notice sur le), p. 108.
Saint-Nicodème (Église de), à Leury, p. 67.
Saint-Omer (Notice descriptive sur la banlieue de), p. 151.
Saint-Pair (Guillaume de), auteur du poëme du Mont-Saint-Michel, p. 32.
Saint-Paul de Narbonne (Gaufrier de l'église de), p. 13.
Saint-Pétersbourg (Copie de documents de la Bibliothèque de), p. 2, 100, 102.
Saint-Pétersbourg (Dépôt de documents appartenant à la Bibliothèque de), p. 149.
Saint-Pétersbourg (Projet de publication du catalogue de la Bibliothèque de), p. 150.
Saint-Pétersbourg (Catalogue des manuscrits français de la bibliothèque de), p. 373.
Saint-Pierre (Fouilles exécutées à Angoulême sous l'abside de l'église), p. 85.

Digitized by Google

Saint-Pierre de Lille (Floris Van der Haer, trésorier de), p. 40.
Saint-Pierre-de-Saulcy (Inscription romaine trouvée à), p. 82.
Saint-Pierre-le-Puellier (Examen d'inscriptions situées dans l'église de), p. 75.
Saint-Quentin (Matrice d'un sceau en cuivre trouvé à), p. 19, 162, 321.
Saint-Quentin (Notice sur les cloches de), p. 64.
Saint-Quentin (Pièces tirées des archives de la bibliothèque de), p. 43.
Saint Quentin (Translation des reliques de), p. 41.
Saint-Ricquier (Annales de), p. 41.
Saint-Romain (Description d'une chapelle à), p. 58.
Saint Rurice, évêque de Limoges, p. 247.
Saint-Savin (Lecture fautive d'une inscription dans l'église de), p. 19.
Saint-Vincent-de-Mercuze (Découvertes de plusieurs objets à), p. 70, 71.
Saint-Waast (Note sur l'annaliste de), p. 40.
Sainte-Aldegonde-Noircarmes, gouverneur du Hainaut, p. 28.
Sainte-Benoite (Sonnette qui aurait appartenu à), p. 66.
Sainte-Beuve. — Don du manuscrit de Chapelain à la Bibliothèque nationale, p. 150.
Sainte Casarie (Rectification à l'épitaphe de), p. 21.
Sainte-Foy (Résultat des recherches sur le prieuré de), p. 5.
Sainte-Honorine de Graville (Tombe retrouvée dans l'église), p. 55.
Saintes (Terrassements effectués à), p. 22.
Saly (Article sur le sculpteur), p. 213.
Sandouville (Médailles d'or recueillies à), p. 58.
Sarcophage chrétien trouvé à Tipaza (Algérie), p. 25, 123.
Sarraut. — Documents et dossiers relatifs à l'histoire de Thouars, p. 30.
Saucourt (Notes sur la bataille de), p. 37, 40.
Saut (Stations lacustres reconnues au), p. 79.
Sautigny (Droits de la seigneurie de), p. 197.
Saveltier (Jacques-Lazare), baron de Candras, p. 198.
Savoie (Étude préhistorique de la), p. 78.
Sceau de bronze découvert à Saint-Quentin, p. 19, 162, 321.
Schirmer (Docteur), philologue allemand, p. 237.
Schmit (J. A.). — Mémoires de la Société d'archéologie lorraine de 1869, p. 48.
Schnitzler, auteur de la statistique de l'empire de Russie, p. 373.
Sedan (Document trouvé dans une commune de Carignan, arrondissement de), p. 151.
Sedan (Ordonnances conservées aux archives de), p. 3.
Sedan (Priviléges de la souveraineté de), p. 151.
Sedan (Serment de fidélité prêté par les bourgeois de), p. 151.
Seine-Inférieure (Renseignements tirés des archives de la), p. 33.
Seine-Inférieure (Répertoire archéologique de la), p. 55.
Selens (Charte accordée aux habitants de), p. 46.
Sépultures anciennes découvertes dans le Lot-et-Garonne, p. 21.
Découvertes au Havre, p. 56.
Serment (Notice sur Louise-Anastasie), p. 195.
Servaux, membre de la commission de subvention aux Sociétés savantes, p. 24.
Silex taillés découverts à Buthiers, p. 14.
Silex tirés de la carrière de Veyrier, p. 78.
Sillery, près Reims (Découverte de tombeaux à), p. 304.
Simon le Boucq. — Ouvrage cité au sujet de saint Christophe, p. 27.

Digitized by Google

Simonnet. — Communication au sujet d'un procès pour meurtre, p. 225.
Sion [Meurthe] (Relation d'une excursion à), p. 159.
Sirmond. — Ouvrage cité à propos du diptyque de Flavius Felix, p. 274.
Siscia (Ateliers pour les monnaies à), p. 71.
Sismondi. — Opinion sur le combat de Saucourt, p. 40.
Smith, auteur cité à propos de Watteau, p. 214.
Sociétés savantes des départements :
Angoulême (Société archéologique), p. 82.
Avallon (Société d'études), p. 157, 195.
Beauvais (Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise), p. 215.
Caen (Académie des sciences, arts et belles-lettres), p. 9, 49.
Chambéry (Académie des sciences, arts et belles-lettres), p. 77.
Cherbourg (Société académique), p. 32.
Clermont-Ferrand (Académie des sciences, belles-lettres et arts), p. 164.
Compiègne (Société historique), p. 160, 201.
Deux-Sèvres (Société de statistique), p. 28, 31.
Doubs (Société d'émulation), p. 157.
Draguignan (Société d'études scientifiques et archéologiques), p. 35.
Grenoble (Société de statistique, sciences naturelles et arts industriels), p. 70.
Havre [Le] (Société nationale havraise d'études diverses), p. 53.
Laon (Société académique de), p. 9, 42, 184.
Lille (Société des sciences, de l'agriculture et des arts), p. 9, 37.
Limoges (Société historique et archéologique du Limousin), p. 171.
Marseille (Société de statistique), p. 157.
Nancy (Société d'archéologie et Comité du musée lorrain), p. 9, 47.
Oise (Société académique d'archéologie), p. 161.
Orléans (Académie de Sainte-Croix), p. 74.
Perpignan (Société agricole, scientifique et littéraire), p. 75.
Poitiers (Société des antiquaires de l'Ouest), p. 179.
Poligny (Société d'agriculture, sciences et arts), p. 175.
Semur (Société des sciences historiques et naturelles), p. 87.
Sens (Société archologique), p. 176.
Soissons (Société archéologique, historique et scientifique), p. 59.
Toulouse (Académie de), p. 157.
Valenciennes (Revue agricole, scientifique et littéraire), p. 26, 160, 206.
Valence (Société départementale d'archéologie et de statistique), p. 192.
Verdun (Sociéte philomathique), p. 156, 189.
Soissons (Les abbesses lorraines de l'abbaye de Notre-Dame de), p. 48.
Soissons (Ancienne académie de), p. 60.
Soissons (Cathédrale de) saccagée par les Huguenots en 1567, p. 61.
Soissons (Pièces tirées des archives et de la bibliothèque de), p. 43.
Soissons (Recherches sur les fossés et les fortifications de), p. 63 à 65.
Soissons (Relation du siége de), p. 46.
Solea ferrea. — Dessins communiqués par M. Chevrier, p. 13.
Somme de Pierre le Chantre (La). — Manuscrit conservé au mont Saint-Michel, p. 32.
Soucaille. — Copies de documents tirés des archives de Béziers, p. 3, 6, 25, 151.
Souilly et sa prévôté en 1649, p. 189.
Sourdeval (De). — Communication sur le droit d'amirauté, p. 151.

Digitized by Google

Sourdeval (De). — L'ancienne navigation sur le littoral de la Vendée, p. 181, 183.
Stations lacustres découvertes sur différents points, p. 79, 80.
Statistique de l'empire de Russie, par Schnitzler, p. 373.
Statue présumée de l'Hercule gaulois, p. 15.
Stroganoff (Comte), administrateur général des bibliothèques impériales de Russie, p. 378.
Subventions accordées aux Sociétés savantes (Liste des), p. 152, 160.
Subventions (Demande de) par le préfet de Constantine pour des fouilles, p. 12.
Par l'Académie de Clermont, p. 17.
Par l'abbé Grasilier, p. 22.
Suippes (Excavation souterraine près de), p. 304.
Symon (Charles), propriétaire du manoir de Léaupartie, p. 33.

T

Tabaraud (Notice sur), p. 172.
Tableau sur bois au musée de Lons-le-Saunier, p. 19.
Tallon (Eugène). — La presse en 1631, p. 165, 168.
Tamizey de Larroque. — Demande de publication de la correspondance de Chapelain dans la Collection des documents inédits, p. 150.
Tanneguy du Châtel. — Comptes et funérailles de Charles VII, p. 206.
Tarantaise (Découverte de tombes romaines en), p. 77.
Tardieu. — Histoire de Clermont, citée, p. 167.
Tartière. — Note sur deux cartulaires de Dax, le *Livre noir* et le *Livre rouge*, p. 154, 223, 224.
Les États généraux de Pontoise en 1561, p. 7.
Taschereau (Jules). — Demande relative à la transcription du catalogue officiel de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 381.
Teissier (Octave). Études sur certaines institutions démocratiques, p. 36.
Extraits du *liber mortuorum*, p. 5.
Tellier (Armand-Constant), député à la Convention (Notice biographique sur), p. 181.
Telliez. — Principes élémentaires d'économie sociale, p. 37, 41.
Temple de Janus (Fouilles faites autour de la tour dite), p. 15.
Testament de Nicolas de Neufville de Villeroy (Copie du), p. 5.
Tetricus (Monnaies de), p. 71.
Théodechilde, fondatrice de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif (Étude sur sainte), p. 178.
Théry. — Chargé de l'examen de documents, p. 3, 7, 152.
Rapport sur les Mémoires de l'Académie de Caen, p. 9, 49.
Rapport sur le Bulletin de la Société archéologique de Draguignan, p. 35.
Rapport sur le Bulletin de la Société des arts de Poligny, p. 153, 176.
Thierry (Notice nécrologique sur Amédée), par M. Jules Finot, p. 7.
Thibaut de Santigny. — Son départ pour la Terre-Sainte, p. 196.
Thioley. — Silex taillés et os travaillés tirés de la carrière de Veyrier, p. 78.
Tholin. — Cheval de bronze trouvé à Aubiac, p. 133.
L'église romane de Gueyre, p. 13.
Cimetière antique du Mas-d'Agenais, p. 130.
Hommage de trois brochures, p. 21.

Digitized by Google

THORÉ. — Le Watteau de la galerie d'Arenberg à Bruxelles, p. 214.
THOUARS (Ordonnance conservée aux archives de), p. 22.
THOUARS (Histoire de la ville de), p. 30.
THUOT. — Hommage de brochure sur Aubusson, p. 7.
Note sur les forts vitrifiés de la Creuse, p. 305.
Réclamations à ce sujet, p. 22, 161.
TINCRY (Découverte d'une enceinte fortifiée faite entre Nancy et), p. 159.
TIPAZA [Algérie] (Sarcophage chrétien trouvé à), p. 25, 123.
TISSERAND (Abbé). — Correspondance du colonel Luce Gaspari avec son père, p. 8, 102.
TITUS (Un détracteur de), par M. Grellet-Dumaizeau, p. 167.
TOCHON. — Histoire de l'agriculture en Savoie, p. 77.
TOLON. — Nom primitif de Toulon, p. 36.
TORQUES (Dessins de) provenant de Toul, Langres et Marsal, p. 159.
TOULON (Mémoire sur l'origine de), p. 35.
TOULON (Proposition de publication de pièces copiées par M. Albanès à), p. 154.
TRANS (Épisodes des guerres de religion en Provence : le château de), p. 152.
TRAVERS (Julien). — Poésies, p. 52.
TRÉMOILLE (Duc DE LA). — Cité au sujet de l'histoire de la ville de Thouars, p. 30.
TRÉMOILLE (Copie d'une ordonnance du duc DE LA), p. 22.
TRÈVES. — Ateliers pour les monnaies, p. 71.
TROLY [Loire] (Acquisition faite par la commune de), p. 67.
TROUSSEPOIL (Puits funéraire de), p. 159, 260, 266.
TROUVILLE-EN-CAUX (Compte rendu des fouilles au *tumulus* de), p. 57.
TUMULUS de la forêt d'Ensisheim, p. 15.
TUMULUS de la Marne et de la Côte-d'Or, p. 14.
TURQUEVILLE (Mesdames DE), leur rencontre avec Legouvé, p. 34.

U

UXELLES (Plan du siége de Soissons, provenant de la collection du maréchal D') p. 46.

V

VAISON (Le monument de), décrit par Mérimée, p. 261.
VALBELLE (MM. DE), évêques de Saint-Omer, p. 155.
VALENCIENNES (Histoire métallique de), p. 28.
VALENCIENNES (Note sur les compagnies bourgeoises de), p. 28.
VALÉRIEN Ier (Monnaies de), p. 70.
VALLIER (Monnaies diverses découvertes par M. G.), p. 70, 71.
VANLOO (La Sainte-Geneviève de), p. 214.
VAR. — Extrait du *Liber mortuorum* de l'église de Brigneules, p. 5.
VARZY (Cadran solaire horizontal donné au musée de), p. 14, 161, 270.
VATICAN (Manuscrit d'une chronique rimée de la 3e croisade, conservée au), p. 2.
VENDÉE (L'ancienne navigation sur le littoral nord de la), p. 181, 183.
VERDUN (Annales de), p. 41.
VERDUN (Document emprunté à la bibliothèque de), p. 191.
VERMAND (L'ancien camp romain de), p. 160.

Digitized by Google

Verneuil [Oise] (Objets provenant de sépultures découvertes à), p. 202.
Vernier I, échevin de Soissons en 1497, p. 61.
Vertus (Fouilles pratiquées à), p. 304.
Verusmor. — Les habitants des planètes, p. 35.
Vervins (Note sur les cloches appartenant à l'arrondissement de), p. 68.
Veuxhaulles (Les sépultures antéhistoriques de), p. 90, 91.
Veyrier (Silex tirés de la carrière de), p. 78.
Vienne (Demande de fonds pour l'achèvement de fouilles à), p. 11.
Vierzon (Grenier à sel de), p. 3.
Viète (Notice sur François), p. 29.
Viganobsky. — Résultat de fouilles à Pierrefonds, p. 202.
Villegille (De La). — Chargé de l'examen de documents, p. 24, 152.
Membre de la commission de subventions, p. 24.
Communications diverses, p. 156, 160.
Villehardouin, historien de la quatrième croisade, cité, p. 50.
Villeneuve-le-Roi (Notice sur), p. 178.
Villot. — Note sur Ambroise Dubois, p. 327.
Vimeux (Note sur la bataille de Saucourt en), p. 40.
Vinet (Ernest). — École libre des sciences politiques, p. 49.
Viot-Mercure, maître verrier (Inscription concernant Jean), p. 75.
Vire (Notice sur Éd. Legrain, peintre de), p. 52.
Vissan (Camp de), p. 216.
Vitrail royal de Notre-Dame de Saint-Lô, p. 18.
Voiron [Isère] (Constructions lacustres près de), p. 72.
Voyage en Orient, par M. Hoffmann, 34.
Voyages et journées. — Compte de la ville de Lille, p. 39.

W

Waagen. — Ouvrage cité à propos de Watteau, p. 214.
Waast (Note sur l'annaliste de Saint-), p. 40.
Watteau (Notes de M. Cellier sur), p. 26, 206, 215.
Werlé (Alfred). — Fouilles faites à Vertus, p. 304.
Westwood. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavins Felix, p. 290.
Wleughels (Note sur Nicolas), p. 208.
Woillez (Emmanuel). — Objets provenant des sépultures de Verneuil, p. 202.

Y

Ypres (Corps de métiers d'), p. 37.

Z

Zachariadif (Constantin), professeur à l'école grecque de Constantinople, traduction d'inscriptions, p. 14.
Zaluski (Bibliothèque des comtes André et Joseph) à Saint-Pétersbourg, p. 374.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google